Digitized by Google

Twin Cities Campus

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

CONSULAIRE BELGE.

—

ANNÉE 1863.

Digitized by Google

Digitized by Google

Belgium. Ministère des affaires étrangères

ROYAUME DE BELGIQUE.

RECUEIL CONSULAIRE

PUBLIÉ

EN EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 13 NOVEMBRE 1855.

TOME IX.

ANNÉE 1863.

Bruxelles.
H. TARLIER, ÉDITEUR,
RUE DE LA MONTAGNE, 51.
1863.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGENTS CONSULAIRES

DE BELGIQUE

EN PAYS ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

Fiume. — Francovich (L.), *vice-consul.* — *Trieste.* — Morpurgo (J.). ✠, *consul.*—Nüsterer (L.-F.), ✠, *vice-consul.* — *Venise.* — De Reali (J.), ✠, *consul.* — De Reali (A.), *vice-consul.* — *Vienne.* — Renkin (E.), *consul.*

BADE.

Manheim. — Moll (E.), *consul.*

BAVIÈRE.

Munich. — Hirsch (S.-M.), *consul.* — *Nuremberg.* — Platner (G.), *consul.*

BOLIVIE.

Cobija. — Durandeau (L.), ✠, *consul.* — *La Paz.* — Granier (J.), *consul.*

821162

Digitized by Google

BRÉSIL.

Bahia. — Champion (E.), *consul.* — *Céara.* — Da Rocha (M.-A.), *consul.* — *Fernambouc.* — Sequeira (L.-A.), ✠, *consul.* — *Maranham.* — Season (H.), *consul.* — Dos Santos (A.), *vice-consul.* — *Nossa-Senhora do Desterro.* — Schutel (H.), *consul.* — *Para.* — Alvès (J.-A.), *consul.* — *Rio-Grande.* — Nunez (E.-F.), *consul.* — *Rio de Janeiro.* — Pecher (E.), O. ✠, *consul général.* — Pecher (V.), *vice-consul.* — *Santos.* — Budich (C.), *consul.*

CHILI.

Copiapo. — Crooy (E.), *consul.* — *Santiago.* — Ellies (J), *vice-consul.* — *Valparaiso.* — Grisar (J.), ✠, *consul.*

CHINE.

Canton. — Walkinshaw (W.), *consul.* — *Hong-Kong.* — Antrobus (R.-C.), ✠, *consul.* — *Shanghaï.* — Bols (L.), ✠, *consul général en Chine.* — Scarth (J.), ✠, *consul.*

COSTA-RICA.

San-José. — N...

DANEMARK.

Copenhague. — Gotschalk (P.-F.), *consul.* — *Elseneur.* — Von Mehren (J.), *consul.* — *Hiorring.* — Nielsen (C.-H.), *consul.* — *Rendsbourg.* — Zerssen (J.-C.), *consul.*

POSSESSIONS DANOISES.

Saint-Thomas des Danois (Antilles.) — Schmidt (H.-A.), *consul.*

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

Guayaquil. — Overweg (O.-H.), *consul.*

ESPAGNE.

Adra. — Burr (F.), *agent consulaire.* — *Algésiras.* — Bonnet (E.-R.), *vice-consul.* — *Alicante.* — Carey (J.), *consul.* — *Almeria.* — Roman (F.),

Digitized by Google

consul. — *Barcelone.* — Puig (F.), *consul.* — Fabra (C.), *vice-consul.* — *Benicarlo.*—White (R.), *vice-consul.*—*Bilbao.*—De Orbegozo (A.), *consul.* — *Cadix.* — Bellamy (M.), *consul.* — *Carthagène.* — Molina (C.), *vice-consul.* — *Gijon* (pour les Asturies). — Jolif du Colombier (C.), *consul* — *Huelva.* — Diaz Gomez (E.), *consul.* — *La Corogne.* — De Vila (A.-J.), *vice-consul.* — *Mahon* (île Minorque) — Uhler (J.), *vice-consul.* — *Malaga.* — Petersen Zea Bermudez (H.), *consul.* —Buzo (F.), *vice-consul.* — *Palma* (île Majorque). — Gonzalès-Constant (J.), *consul.* — *Santander.* — Doriga (J.-R.-L.), *consul.* — *Séville.* — de Orejuela (F.), *consul.*—*Tarragone.* —Gomis (J.). *vice-consul.*—*Valence.* — Trenor (H.), *consul* pour le royaume de Valence.—*Vigo.* — Hortega (J.), *consul* pour la Galice.

POSSESSIONS ESPAGNOLES.

La Havane (île de Cuba). — Meert (E.), ✠, *consul général.* — Van Assche (F.), *vice-consul.* — *Manille* (îles Philippines). —Jardine (R.), *consul.* — *Matanzas* (île de Cuba). — Uhrbach (C.), *consul.* — *Porto-Rico.* Elias de Yriarte, *consul.* — *Sainte-Croix de Ténériffe* (Canaries). — Davidson (R.-E.), *consul.* — Davidson (G.), *vice-consul.* — *Santiago de Cuba.* — Narino (J.), *consul.*

ÉTATS-ROMAINS.

Civita-Vecchia.—Guglielmi (F.), *consul.*—Bucci (C.) ✠, *vice-consul.*— *Rome.*—Terwangne (F.-M.), *consul.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Apalachicola. — Porter (W.-G.), *vice-consul.*—*Atlanta.* — De Give (L.), *consul.* —*Baltimore.* — Gorter (G.-O.), *consul.* —*Boston.* — Bates (J.-G.), *consul.* —Bates (E.), *agent consulaire.* — *Charleston.* — Stewart (C.-E.), *consul.* — *Chicago.* — Henrotin (J.-F.), *consul.* — *Cincinnati.* — Meline (J.-F.), *consul.* — *Galveston.* — Klaener (C.-H), *consul.* — *Green-Bay.* — Massé (J.-B.-A.), *consul.* — *Louisville.* — Vander Espt (C.-J.), *vice-consul.* — *Mobile.*—Voorhees (H.-V.-H.), *consul.* — *New-York.* — Mali (H.-W.), O. ✠, *consul général.* — *Norfolk.* — Robertson (D.), *consul.* — *Nouvelle-Orléans.* — Deynoodt (J.), ✠, *consul.* — Noblom (A.), *vice-consul.* — *Philadelphie.* — Saurmann (G.-E.), *consul.* — *Richmond.* — Nolting (O.), *consul.* — *Saint-Louis.* — Hunt (C.), *consul.* — *San-Francisco* (Californie). — May (J.), *consul.* — *Savannah.* — O'Driscoll (W.-C.), *consul.*

FRANCE.

Avignon. — Mera (...), *consul.* — *Bayonne.*—Miramon (A.), ✠, *consul.*

Digitized by Google

— Miramon (E.), *vice-consul*. — *Bordeaux*. — Damas (J.-B.), junior, ✠, *consul*. — Lacaze (B.), *vice-consul*— *Boulogne*. — Adam (A.), ✠, *consul*. —*Brest*.—Moujaret de Kerjegu (F.), *consul*.—*Calais*.—Dessin (C.-L.) ✠, *consul*.— Lemoine (A.), *vice-consul*.—*Cette*.—Recunier (P.), *agent consulaire*.—*Château* (île d'Oléron).—Compère (A.), *vice-consul*.—*Cherbourg*.— Mauger (J.-J.-V.), *consul*.—*Dunkerque*.—Dewulf-Cailleret (L.), *consul*.— *Etaples*. — Souquet (G.), *agent consulaire*. — *La Rochelle*. — Romieux, (P.), ✠, *consul*.— *Le Havre*. — Gevers-Van de Vyver (P.-J.), ✠, *consul*. — Coveliers (D.), *vice-consul*. — *Lille*. — N... — *Lorient*. — Quinchez (A.-J.), *consul*.—*Lyon*. — Quisard (J.-V.), *consul*. — *Marennes*.—Robert (E.), *vice-consul*. — *Marseille*. — Ferrari (C.), ✠, *consul*. —*Montpellier et Cette*. — Bazille (N.), *consul* — *Mulhouse*. — Wehrlin (E.), *consul*. — *Nantes*. — Goullin (P.-B.), ✠, *consul*. — *Nice*. — De Ricordy (P.) ✠, *consul*. — *Noirmoutiers*. — Pineau (A.), *vice-consul*. — *Paris*. — Bastin (E.), ✠, *consul honoraire*. — Finet (V.), *agent consulaire*. — *Reims*. — Rivart (C.) *consul*. — *Rouen*. — Matenas (E.), ✠, *consul*.— Du Thillaye du Boullay (A.), *vice-consul*.—*Saint-Martin* (île de Rhé).—Souchet (M.), *vice-consul*.—*Saint-Valery*.—Vasseur (L.-S.), *agent consulaire*.—*Toulon*. — Aube (E.), *consul*. — *Valenciennes*. — Ewbank (E.), *consul*.

POSSESSIONS FRANÇAISES.

Alger. — Bounevialle (C.), *consul*. — *Bône*. — Ricordeau (E.), *consul*. — *Oran*. — Giuliani (A.), *consul*.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Aberdeen — Thom (W.-J.), *consul*. — *Anstruther*. — Smith (J.), *agent consulaire*.—*Arbroath*. — Cables (P.), *agent consulaire*.—*Belfast*. — Heyn (G.), *consul*.—*Birmingham*.—Everitt (G.-A.), *consul*. — *Bradford*.—Darlington (J.), *consul*.—*Bristol*. — Robert Bruce, *consul*. — *Cardif*. — Downing (E.-C.), *consul*.—*Cork*.—Barry (H.), *consul*.—*Cowes*.—Harling (T.), *consul*.—*Crookhaven et Skilbereen*. — Notter (I.), *consul*.— *Dartmouth*, *Tor-Bay et Salcolm-Bay*. — Hingston (G.), *consul*. — *Douvres*. — Latham (S.-M.), ✠, *consul*.—*Dublin*.—Palgrave (Ch.), *consul*. — *Dunbar*.— Barclay (W.), agent consulaire.—*Dundee*.—Niven (D.-B.), *vice-consul*.—*Falmouth*. — Fox (A.), ✠, *consul*. — Fox (A.-L.), *vice-consul*. — *Folkstone*. — Faulkner (F.-M.), *vice-consul*. — *Glascow*. — Reid (A.), *consul*. — *Goole*. — Ibbitson (J.), *agent consulaire*. — *Grangemouth*. — Salvesen (J.-T.), *agent consulaire*.—*Grimsby*.— Squire (W.), *agent consulaire*.—*Guernesey*.—De Putron (F.), *consul*.—*Harwich*.— Williams (O.-J.), *vice-consul*.—*Hull*.—Foster (J.), *consul*. —Foster (J.-W.), *vice-consul*. — *Jersey* (île de).—Godfray (Ch.), *consul*.—*Kingstown*.—Gray (J.), *vice con-*

Digitized by Google

sul. — *Leith.*— Mitchell (J.), ✠, *consul.* — *Lerwick* (île de Mainland). — Duncan (Ch.), ✠, *consul* pour les îles Shetland et Orcades.—*Limerick.*— Ryan (M.-R.), *consul.*—*Liverpool.*—Meugens (E.), ✠, *consul.*— Denduyts (N.), *vice-consul.*— *Londres.* — Delepierre (O.), *consul.* — Wich (J.-G.), *vice-consul.* — Degrelle (C.), *agent consulaire.* — *Manchester.* — Kessler (G.), *consul.* — *Margate.* — Mertens (H.-D.), *consul.* — *Milford-Haven.* — Roberts (T.), *consul.* — *Mullion* (près le cap Lézard). — Nicholas (W.), *agent consulaire.*—*Neath.* — Grainger (W.), *agent consulaire.*— *Newcastle.*—Reid (C.-B.), *consul.*—Reid (Th.), *vice-consul.* — *New-Port.* — Jones (G.-W.), *vice consul.* — *New-Romney.* — Walker (W.), *agent consulaire.* — *Penzance, Padstow et St-Ives.* — Mathews (W.-D.), *consul.*— —*Padstow.*— Tredwen (J.), *agent consulaire.* — *Peterhead.* — Keith Forbes, *agent consulaire.* — *Plymouth.* — Treeby (S.), *consul.* — Treeby (J.), *vice-consul.* — *Portsmouth.*—Vandenbergh (A.), *consul.* — *Queenstown.*— Seymour (N.-G.), *vice-consul.* — *Ramsgate et Deal.* — Weber (V.), *consul.* — Hammond (G.), *agent consulaire.* —*Runcorn.* — Whiteway (P.), *agent consulaire.* — *St-Marys-Scilly* (îles Sorlingues). — Buxton (T.-J.), *agent consulaire.* — *Southampton.* — Lefeuvre (C.), *consul.* — *Sunderland.* — Barker (J.), *consul.* — *Swansea.* — Bevan (G.-A.), *vice-consul.* — *Waterford.* — Williams (J.), *consul.* — *Weymouth.* — Roberts (W.), *vice-consul.* — *Wick.* — Waters (W.), *agent consulaire.*— *Yarmouth.* — Preston (E.), *consul.*

POSSESSIONS ANGLAISES.

Akyab (Bengale). — Bulloch (J.), *consul.* — *Auckland* (Nouvelle-Zélande).—Dewitte (C.), *consul.* — *Bathurst* (Gambie) Marion (A.), *vice-consul.* — *Bélize* (Honduras britannique). — Levy (M.), *vice-consul.*—*Bombay.* — N... — *Colcutta.* — Campbell-Makey (D.), *consul.* — *Colombo* (île Ceylan). — Dickson (T.), *consul.* — *Corfou* (îles Ioniennes). — Gysi (F.), *consul.*— *Gibraltar.* — Cowell (R.), *consul.* — *Kingston* (Jamaïque). — Pietersz (S.-E.), *consul.* — *Le Cap* (cap de Bonne-Espérance). — Henry (A.), ✠, *consul général* à l'île Maurice avec juridiction sur la côte orientale d'Afrique; Thomson (J.-D.), *consul.* — *Madras.* — Goolden (J.), *consul.* — *Malte.* — Schembri (A.), *consul.* — *Maulmain.* — Campbell-Macrae (R.), *consul.* — *Melbourne* (Port-Philippe). — Beckx (G.) ✠, *consul.*—*Montréal* (Canada).—Joseph (J.), *consul.*—*Pointe-de-Galle* (île Ceylan).— Van der Spar (J.-M.), *consul.* — *Port-Adélaïde.* — Henriques (M.), *consul.* — *Port-Louis* (île Maurice). — Lacoste (L.), ✠, *consul.* — *Quebec.* — Joseph (A.), *vice-consul.* — *Rangoon.* — Campbell-Cator (A.), *consul.* — *Ste-Hélène* (île de). — Moss (G.), *vice-consul.* — *Sidney.* — Morhange (S.), ✠, *consul général* avec juridiction sur toute l'Australie et les îles adjacentes, la Nouvelle-Zélande exceptée. — Montefiore (J.), *consul.* — *Singapore.* — Hinnekindt (H.), *consul.*

Digitized by Google

GRÈCE.

Athènes. — de Streit (baron A.), ✠, *consul général* avec juridiction sur toute la Grèce. — *Nauplie.* — N... — *Patras.* — Clauss (G.), *consul.* — *Syra.* — Vacondio (A.), ✠, *consul.*

GUATEMALA.

Guatemala. — T'Kint (A.-J.), ✠, *consul général* avec juridiction sur les États de Guatemala, de Costa-Rica, de Nicaragua, de Honduras et de San Salvador. — Fleussu (J.-B.), ✠, *consul.* — *Santo-Tomas.* — Esmenjaud (C.), *vice-consul.*

HAÏTI.

Cap Haïtien. — Pagenstecher (L.), *consul.* — *Cayes (Les).* — Embrechts (B.), *consul.* — *Gonaïves.* — Entwisle (J.), *agent consulaire.* — *Port-au-Prince.* — Strack (A.), *consul.*

HANOVRE.

Emden. — Brons (B.), *consul.* — *Geestmunde.* — Ulrichs (E.), *consul.* — *Hanovre.* — Richter (E.), *consul.* — *Leer.* — Horch (A.), *consul.*

HESSE.

Offenbach. — Reinach (A.), ✠, *consul.*

HONDURAS.

Comayagua. — Bueso (J.-J.), *consul.* — *Omoa.* — Debrot (J.-F.), *agent consulaire.*

ITALIE.

Ancône. — Bourbon del Monte (marquis P.), ✠, *consul général.* — *Ancône et Recanati.* — Bourbon del Monte (chev. J.), *vice-consul.* — *Bari.* — Jourdan (J.), *agent consulaire.* — *Cagliari.* — Rogier (L.) ✠, *consul.* — *Catane.* — D'Amico la Piana (M.), *vice-consul.* — *Gênes.* — Rossi (A.) O. ✠, *consul général.* — *Livourne.* — Binard (E.), *consul.* — *Lorette.* — De Buzi (R.), *consul* — *Messine.* — Verbeke (L.), ✠, *consul.* — *Milan.* — Belinzaghi (J.), *consul.* — *Naples.* — Leriche (P.), *consul.* — *Palerme.* — Caminneci (L.), ✠, *consul.* — *Pesaro.* — Baldassini (marquis Ch.), *vice-consul.* — *Sinigaglia.* — Giraldi (comte B.), *vice-consul.*

Digitized by Google

LIBÉRIA.

Monrovia. — Jenkins Roberts (J.), *consul.*

MAROC.

Dar-el-Beïda. — Dumont (C.), *agent consulaire.* — *Larrache.* — Duncan (A.-B.), *agent consulaire.* — *Mogador.* — Grace (W.), *vice-consul.* — *Rabat-et-Salé.* — Beaumier (A.), *agent consulaire.* — *Tanger.* — Daluin (E.), ※, *consul général*, avec juridiction sur toute la côte occidentale d'Afrique, y compris les îles situées le long de ce littoral. — *Tétouan.* — Green (W.-K.), *agent consulaire.*

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Rostock. — Weber (J.-H.), *consul.* — *Wismar.* — Jacobs (T.), *consul.*

MEXIQUE.

Campêche. — Casasus (T.), *consul.* — *Laguna de Terminos.* — Requena (P.), *consul.* — *Mazatlan.* — Fuhrken (C.), *consul.* — *Tampico.* — Schultz (G.), *consul.* — *Vera-Cruz.* — Watermeyer (F.-E.), *consul.*

NICARAGUA.

Chinandega et Realejo. — Morazan (F.), *agent consulaire.*

NOUVELLE-GRENADE.

Carthagène. — Eckart (J.), *consul.* — *Panama.* — Hurtado (J.-M.), *consul.*

OLDENBOURG.

Brake. — Muller (J.), *agent consulaire.* — *Jever et Varel.* — Bley (J.-G.-H.), *consul.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. — Sieburgh (J.), ※, *consul.* — Van Oostveen (A.-J.), *vice-consul.* — *Bois-le-Duc.* — Van Ryckevorsel (F.-L.-H.), *consul.* — *Dordrecht.* — Van Niervaart (P.-J.), *consul.* — *Flessingue.* — Benier (A.), *consul.* — Cux (H.-H.-G.), agent consulaire. — Pick, *agent con-*

Digitized by Google

sulaire à Bath. — *Groningue.* — Beekhuys-Damsté (H.), ✠, *consul.* — *Harlingen.*—Rodenhuys (Y.), *consul.*—*Le Helder.* — Zur-Muhlen (T.-C.), *vice-consul* avec juridiction sur le Nieuwendiep, l'île de Wieringen et le port de Medenblik. — *Maestricht.* — Clermont (W.) ✠, *consul.* — *Rotterdam.* — Serruys (Ch.), ✠, *consul.* — Serruys (A.), *vice-consul.* — *Terneuzen.* — Desmidt (J.-T.), *vice-consul.* — *Texel.* — Kikkert (J.-L.), *vice-consul*, avec juridiction sur les îles du Texel, de Vlieland et de Terschelling.

POSSESSIONS NÉERLANDAISES.

Batavia. — Ruys (J.-D.), *consul.* — *Padang.* — Jacobson (W.-Y.), *consul.* — *Samarang.* — Dorrepaal (G.-L.), ✠, *consul.* — *Soerabaya.* — Kervel (P.), ✠, *consul.* — Carton (H.-E.-R.), *vice-consul.*

PÉROU.

Callao. — Garcia (J.-G.-N.), *vice-consul.* — *Lima.* — Oyague (J.-V.), *consul général.* — Greulich (A.), *consul.*

PORTUGAL.

Aveiro. — De Valle Guimaraes (F.-A.), *agent consulaire.* — *Belem.* — Pereira da Silva (F.-J.), *vice-consul.* — *Cacilhas.* — De Mendonça (J.-M.-C.), *agent consulaire.* — *Cascaes.* — Lopes da Silva (J.-C.), *agent consulaire.* — *Elvas.* — De Breto de Souza Barradas, *consul.* — *Faro.*—Coelho de Carvalho (S.-J.), *vice-consul.* — *Fayal* (Açores). — Guerra (D.-A.), *consul.*— *Figueira.* — Rendell (H.), *vice-consul.* — *Lagos.* — Vianna (C.-R.), *vice-consul.* — *Lisbonne.* — O'Neill (G.-T.), ✠, *consul.* — O'Neill (J.-C.), *vice-consul.* — *Paço d'Arcos.* — Da Silva (F.-H.), *agent consulaire.* — *Peniche.* — De Carvalho (J.-A.-N.), *agent consulaire.* — *Porto.* — Ferreira dos Santos Silva (J.), *vice-consul* — *San Miguel* (Açores). — Pinto da Camara Falcao (L.-J.), *vice-consul.*—*Setuval.* — O'Neill (C.-T.), *vice-consul.* — *Tavira.* — D'Avellar (J.-A.-E.), *agent consulaire.* — *Terceira* (Açores). — Da Silva (J.-C.), *vice-consul.* — *Villanova de Portimao.* — Gomès (J.-L.), *consul.* — *Villa Real de Santo Antonio.* — Roldan (M.-G.), *consul.*

POSSESSIONS PORTUGAISES.

Archipel du Cap-Vert (île San Yago, villa da Praya).—Oliveira (H.-J.), *consul.* — *Ile Saint-Vincent* (Cap Vert). — Martins (J.-A.), *vice-consul.* — *Madère* (île de). — De Freitas Branco (S..), *consul.* — *Majo* (île de). — D'Evora (S.-A.), *vice-consul.*

Digitized by Google

PRUSSE.

Aix-la-Chapelle. — Piedbœuf (J.), *consul.* — *Cologne.* — Rautenstrauch (T.-L.), ✠, *consul général.* — Graff (P.), ✠, *vice-consul.* — *Dantzig.* — Mathy (A.-J.), ✠, *consul.* — *Kœnigsberg.* — Oppenheim (R.-A.-G.), O. ✠, *consul.* — *Memel.* — Sternberg (J.-E.-G.), *consul.* — *Pillau.* — Hay (E.-C.), *vice-consul.* — *Stettin.* — Muller (G.-A.), *consul.* — *Stralsund.* — Bartels (J.-H.), *consul.*

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Buenos-Ayres. — Derote (J.), O. ✠, *consul général* dans les Etats de la Plata. — Fernau (G.), *consul.* — *Parana.* — Otano (J.), *consul.* — *Rosario.* — Zubelzu (A.), *consul.*

RUSSIE.

Archangel. — Clarcke (A.-F.), *consul.* — Shergold (J.), *agent consulaire.* — *Berdiansk.* — Bonnet (F.), *consul.* — *Kertch.* — Nozzolini (T.), *consul.* — *Libau.* — Tode (C.-W.), *consul.* — *Mariopol.* — Covacevich (F.), *consul.* — *Moscou.* — Depret (C.) ✠, *consul.* — *Narva.* — Peltzer (E.), *consul.* — *Odessa.* — Hennau (V.), ✠, *consul.* — Raffalovich (O.), *vice-consul.* — *Pernau.* — Bremer (N.-M.), *consul.* — *Riga.* — Rucker (D.-H.), ✠, *consul.* — *Saint-Pétersbourg.* — Muller (G.-E.), ✠, *consul.* — Muller (T.), *vice-consul.* — *Taganrog.* — Pedemonte (J.), *consul.* — *Varsovie.* — Epstein (M.), ✠, *consul.*

SAXE ROYALE.

Leipzig. — d'Ardenne (baron L.), ✠, *consul général* avec juridiction sur toute la Saxe.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Bergen. — Konow (F.-L.), ✠, *consul.* — Konow (W.), *vice-consul.* — *Christiania.* — Meyer (L.-J.) ✠, *consul.* — *Christiansand.* — Mathiessen (C.), ✠, *consul.* — *Drontheim.* — Worsoë (J.-C.), *vice-consul.* — *Gothembourg.* — Wendler (A.), *consul.* — *Stockholm.* — Cederlund (F.), *consul.* — *Ystad.* — Hemberg (A.-L.), *consul.*

Digitized by Google

SUISSE.

Bâle. — Renoz (L.), *consul.* — Heusler (A.), *vice-consul.*—*Genève.* — Levieux (R.), *consul.* — *Zurich.* — De Meiss-Muralt, ✠, *consul.*

TURQUIE, ÉGYPTE, BARBARIE, ETC.

Aïdin.— Salviati (T.), *agent consulaire.* — *Alep* (Syrie). — Ilel de Picciotto, *consul.*—*Alexandrie.*— Zizinia (comte E.), C. ✠, *consul général.* —Zizinia (vic. A.), ✠, *consul.* — *Andrinople.* — Badetti (M.), *consul.* — *Beyrout.* — Duchène (J.), *consul.* — *Braïla.* — Klein (M.), *consul.* — *Bucharest.* — Poumay (J.), ✠, *consul général pour la Moldavie et la Valachie.* — *Caire.*—Eid (J.), ✠, *vice-consul.* — *Chio.*— Schilizzi (E.-P.), *consul.*—*Constantinople.*—Keun (E.), ✠, *consul général.* — *Damas.*—Abdo Cutsi, *vice-consul.* — *Damiette.*—Salamé (M.), *vice-consul.* — *Dardanelles.* — N... — *Galatz.* — Schipmann (H.), *consul.* — *Jaffa.* — Pedroni (F.), *vice-consul.* — *Larnaca* (Chypre). — Palma (A.), *consul.* — *Saint-Jean-d'Acre.* — Enchiri (R.), *agent consulaire.* — *Salonique.* — Carboneri (L.), *consul.* — *Seïda.* — Rizcalla (G.), *vice-consul.* — *Smyrne.* — D'Egremont (J.-B.), ✠, *consul général* dans la Turquie d'Asie. — *Suez.* — Nasrala-Zahr (G.), *agent consulaire.* — *Trébizonde.* — Arnaud (H.), *consul.* — *Tripoli* (Barbarie). — Rossi (L.), *consul.* — *Tripoli* (Syrie). — Yanni (I.), *vice-consul.* — *Tunis.* — Cubisol (C.), *consul.* — *Varna.* — Tedeschi (E.), *consul.*

URUGUAY.

Montevideo. — Ferber (R.-A.), *consul.*

VENEZUELA.

Caracas. — Hahn (C.), *consul général.* — *Ciudad-Bolivar.* — Blohm (L.-F.), *consul.* — *La Guayra.* — Wilhems (G.), *consul.* — *Puerto-Cabello.* — Lange (O.-L.), *consul.*

VILLES LIBRES ET HANSÉATIQUES.

Brême. — Ichon (E.), *consul.* — *Bremerhaven.* — Caesar (C.), *agent consulaire.* — *Cuxhaven.* — Eggers (J.), *vice consul.* — *Francfort.* —

Digitized by Google

Reinach (A.), ✠, *consul.* — *Hambourg.* — De Craecker (O.), *consul général.*—Newman (E.-A.), ✠, *vice-consul.*—*Lubeck.*—Bœlsche (D.-G.-H.), *consul.*

WURTEMBERG.

Stuttgard. — Federer (F.), *consul.*

—

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL CONSULAIRE.

—

ANNÉE 1863.

Brême, 12 décembre 1862.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé du commerce général de Brême en 1860 et 1861, suivi d'un aperçu général du commerce de cette ville avec la Belgique.

Commerce général.

Importation par mer et par terre :
En 1860, 14,678,412 quintaux d'une valeur de 71,504,302 thalers (1).
— 1861, 15,961,026 — 70,556,444 —
Exportation par mer et par terre :
En 1860, 8,068,062 quintaux d'une valeur de 70,068,298 thalers.
— 1861, 7,553,207 — 64,942,015 —
L'importation par mer s'est effectuée :
En 1860 par 2,922 navires jaugeant 568,316 tonneaux.
— 1861 — 3,151 — 580,284 —
L'exportation par mer :
En 1860 par 3,459 navires jaugeant 611,786 —
— 1861 par 3,473 — 598,398. —

(1) Le thaler = 4 francs 15 centimes en moyenne.

Digitized by Google

Emigration.

L'émigration en 1859, avait été de 22,011 émigrants par 146 navires.
Elle s'est élevée en 1860 à 30,296 — 174 —
pour redescendre, en 1861, à 16,245 — 125 —
chiffre le plus bas depuis nombre d'années.

Assurances.

Le montant des sommes assurées contre risques de mer par les compagnies d'assurances de Brême s'est élevé :

En 1860 à 68,873,400 thalers.
En 1861 à 69,683,029 —

Armements.

La flotte commerciale du Weser comptait :

ult° 1860	257	navires brémois,	jaugeant	164,750	tonneaux.
	197	oldenbourgeois,	—	51,984	—
	35	hanovriens,	—	10,404	—
Total.....	489	navires,	jaugeant	227,138	tonneaux.
ult° 1861	253	navires brémois,	jaugeant	165,736	tonneaux.
	192	oldenbourgeois,	—	50,880	—
	38	hanovriens	—	10,210	—
Total.....	483	navires,	jaugeant	226,826	tonneaux.

Commerce de Brême avec la Belgique.

L'importation par mer s'est effectuée :

En 1860 par 26 navires jaugeant 3,620 tonneaux.
En 1861 par 4 — 906 —

L'exportation par mer :

En 1860 par 20 navires jaugeant 1,838 tonneaux.
En 1861 par 9 — 670 —

Il est à remarquer que tant en 1860 qu'en 1861 aucun navire belge n'a contribué au mouvement maritime qui s'est opéré entre les deux pays.

Un seul navire belge, chargé, jaugeant 220 tonneaux, est arrivé en 1860 du Brésil sur le Weser et en est reparti, sur lest, pour l'Egypte, tandis qu'en 1861 pas un seul navire belge n'a visité le Weser pour Brême.

La valeur des importations et exportations a été :

		Par mer.	Par terre.	Total.	
En 1860.	Importations.	219,425	24,429	244,854	thalers.
—	Exportations.	40,013	227,914	267,927	—
En 1861.	Importations.	117,790	67,696	185,486	—
—	Exportations.	86,049	186,487	272,536	—

Digitized by Google

La valeur des principaux articles qui ont contribué à l'importation a été :

	En 1860.	En 1861.	
Café	76,527	—	thalers.
Clous	32,054	29,714	—
Sucres raffinés	27,368	23,389	—
Verreries	22,484	22,885	—
Matériaux de construction	12,052	9,272	—
Papiers	11,028	12,534	—
Draps	9,838	7,869	—
Cuirs salés	3,289	240	—
— secs	4,446	2,790	—
Sirop (mélasse)	7,508	—	—
Toiles	5,386	5,774	—
Cotonnades	2,703	1,456	—
Armes	5,479	49,822	—
Spiritueux (genièvre)	3,308	1,578	—
Bougies stéariques	3,611	3,428	—
Tabac en feuilles	2,530	6,478	—
Faïencerie	1,318	150	—
Bois d'acajou	1,671	—	—
— de cèdre	1,653	—	—
— de liége	1,200	—	—
Quincaillerie	1,837	680	—
Fromage	819	390	—
Fils	759	1,115	—
Huiles et graisses	1,433	527	—
Articles en zinc	522	536	—

Celle des principaux articles d'exportation a été :

	En 1860.	En 1861.	
Tabac en feuilles	246,761	236,974	thalers.
— (côtes de)	1,861	1,020	—
— cigares	1,814	1,344	—
Riz	7,526	8,480	—
Cire	6,983	—	—
Fils de toile (anglais)	2,211	3,922	—
Résine	—	9,212	—
Bois de cèdre	—	6,900	—
Machines américaines	—	1,264	—

Observations générales.

On pouvait, en 1860, avoir l'espoir de voir prendre bientôt un nouvel essor au commerce de Brême. Malheureusement, survinrent en 1861 les dissensions entre le nord et le sud des Etats-Unis, qui, vu les relations

Digitized by Google

importantes qu'entretient Brême avec cette partie de l'Amérique, ne pouvaient manquer d'exercer une influence fâcheuse sur cette place, principalement sur son exportation et sur le chiffre de l'émigration. Mais ce n'est pas seulement le commerce qui a à souffrir de la crise américaine ; elle a atteint également d'une manière sensible un bon nombre de capitalistes et de rentiers brémois, qui, depuis longtemps, plaçaient leurs fonds dans les papiers américains, séduits par les intérêts élevés que ces derniers leur promettaient.

Par contre, la hausse générale des frets, résultant de ce que la marine marchande américaine était paralysée, venait offrir aux nombreux navires des armateurs brémois une heureuse compensation, et donner en même temps aux steamers du « Norddeutschen Lloyd » la chance de se refaire des accidents et des pertes récemment éprouvés, et en ranimant le courage des actionnaires et des administrateurs de cette société, mettre ces derniers en état de conclure les emprunts nécessaires pour recompléter le nombre primitif des steamers de service entre Brême et New-York et leur permettre d'effectuer régulièrement, tous les quinze jours, une expédition de Brême pour New-York et *vice versâ*. Cette voie de communication se trouve maintenant avantagée par le chemin de fer entre Brême et Bremerhafen, terminé au commencement de cette année, et qui met désormais le port de Brême en rapport direct avec le réseau des chemins de fer allemands.

Dans cette situation, il devenait indispensable de mettre la législation intérieure de la petite république brémoise mieux en harmonie avec l'extension de ses relations internationales, et c'est ainsi qu'après beaucoup de difficultés et de controverses, on est parvenu à abolir les priviléges des métiers, et qu'on est à même de rendre plus accessible aux étrangers la faculté de s'établir à Brême.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Brême,
Ed. Ichon.

—

Bombay, le 12 novembre 1862.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre :

1° L'état général des importations,

2° L'état général des exportations et des réexportations,

3° L'état général des importations belges.

4° L'état de la navigation générale du port de Bombay.

Tous ces documents commerciaux concernent le port de Bombay et sont extraits du *Report on the External commerce of Bombay* pour l'année 1861-1862, qui vient d'être publié par le gouvernement de cette présidence pour l'exercice écoulé.

Digitized by Google

Je vais passer sommairement en revue ces documents commerciaux.

A l'état général des importations, nous trouvons pour 1861-1862 une augmentation de 80,756,960 francs, sur 1860-1861.

Les principaux articles qui ont donné lieu à cette augmentation sont : le café, les épices, les gommes, les grains, les *gunnies*, les soieries, le sucre.

A l'état général des exportations et des réexportations, nous trouvons en plus pour 1861-1862 une somme de 45,298,015 francs.

Les principaux articles d'exportation qui ont donné lieu à cette augmentation sont les cotonnades, les peaux, les cornes, les huiles, les salpêtres, les cafés, les châles cachemires et les graines.

A l'état général des importations belges, nous trouvons en moins pour 1861-1862 une somme de 493,340 francs.

Cette différence porte en grande partie sur les livres et la papeterie ainsi que sur les cotonnades et les toiles.

Les exportations du port de Bombay pour la Belgique ne présentent aucun chiffre pour 1861-1862, non plus que pour l'exercice précédent.

La quantité de coton importée à Bombay des différents districts de l'Inde en 1861-1862, a été de 289,846,963 livres de la valeur de 152,754,725 francs.

La quantité de coton exportée de Bombay a été dirigée principalement vers la Grande-Bretagne, la Chine et divers autres pays. Elle s'est élevée en 1860-1861 à 355,393,894 livres de la valeur de 174,483,110 fr. En 1861-1862, elle s'est élevée à 343,227,593 livres, valant 189,891,120 francs.

Les produits de toutes sortes en général, pendant l'exercice écoulé, ont été rares; les prix se sont maintenus très-élevés et hors de proportion avec ceux que l'on pouvait obtenir sur les marchés d'Europe.

Les recettes de la douane du port de Bombay se sont élevées à 22,156,250 francs.

Agréez, etc.

Le consul intérimaire de Belgique à Bombay,

H. Angelucci.

—

Digitized by Google

ÉTAT GÉNÉRAL DES IMPORTATIONS DU PORT DE BOMBAY, PENDANT L'ANNÉE 1861-1862.

	Francs.
Marchandises diverses	308,085,572 50
Chevaux (1)	801,250 »
Trésor	237,527,670 »
Total général	546,414,492 50
Total général de 1860-1861	465,657,532 50
Donc en plus	80,756,960 »

ÉTAT GÉNÉRAL DES EXPORTATIONS ET DES RÉEXPORTATIONS DU PORT DE BOMBAY PENDANT L'ANNÉE 1861-1862.

	Francs.
Opium (2)	153,663,730 »
Marchandises diverses	336,349,090 »
Chevaux	4,000 »
Trésor	42,482,192 50
Total général	532,499,012 50
Total général de 1860-1861	487,200,997 50
Donc en plus	45,298,015 »

ÉTAT GÉNÉRAL DES IMPORTATIONS BELGES DU PORT DE BOMBAY PENDANT L'ANNÉE 1861-1862.

	Francs.
Perles	10,675 »
Livres et papeterie	98,885 »
Voitures	7,500 »
Charbon	8,500 »
Cotonnades	55,852 50
Verroterie	136,285 »
Bijouterie	23,452 50
Métaux manufacturés	2,475 »
Métaux	32,022 50
Instruments de musique	5,880 »
Résidus	6,250 »
Parfumerie	37,020 »
Presses à imprimer	4,725 »
Soieries	12,257 50

(1) 641 têtes.
(2) 38,826 chests à 1,583 roupies par chest.

Digitized by Google

Esprits	17,555 »
Jouets d'enfants	1,397 50
Articles de laine	3,687 50
Divers	8,475 »
Total général	472,915 »
Total général de 1860-1861	956,255 »
Donc en moins	493,340 »

ÉTAT DE LA NAVIGATION GÉNÉRALE DU PORT DE BOMBAY, PENDANT L'ANNÉE 1861-1862.

Entrées	Nombre	Tonnage.
sous pavillon	—	—
Anglais	406	324,103
Américain	45	41,683
Français	24	11,011
Divers	30	10,951
Total	505	387,748
Steamers	86	65,367
Total, navires et steamers.	591	453,115
Bateaux faisant le cabotage.	6,774	308,264
Total général	7,365	761,379
— 1860-1861	8,007	770,067
Différence en moins	642	8,688
Sorties		
sous pavillon		
Anglais	387	304,283
Américain	34	30,665
Français	20	9,122
Divers	26	13,043
Total	467	357,113
Steamers	83	62,380
Total, navires et steamers.	550	419,493
Bateaux faisant le cabotage.	5,434	259,739
Total général	5,984	679,232
— 1860-1861	6,035	710,042
Différence en moins	51	30,810

Digitized by Google

Syra, le 15 décembre 1862.

Monsieur le Ministre,

Les embarras politiques créés par les derniers événements survenus dans ce pays et les modifications introduites dans le personnel administratif en général et dans celui de la douane en particulier, m'avaient mis jusqu'à présent dans l'impossibilité d'obtenir des données exactes sur les importations et les exportations de ce port pendant l'année 1861.

Les importations générales de 1861 se sont élevées à 15,298,953 francs et les exportations à 3,065,871 francs.

NAVIGATION GÉNÉRALE.

A l'entrée.....	5,758 navires jaugeant	207,291	tonneaux.
A la sortie.....	5,758 —	206,193	—

NAVIGATION A VAPEUR.

A l'entrée et à la sortie.

1,731 steamers jaugeant 791,596 tonneaux.

Les recettes de la douane se sont élevées à 1,079,316 francs.

Marine du port de Syra.

Du 1er janvier au 31 décembre 1861.

Navires à voile.....	599 de	101,243	tonneaux.
— à vapeur.....	1 de	150	—
En tout, navires.....	600	101,393	tonneaux.

Je m'empresse de vous transmettre, ci-dessous, l'état des importations en ce port des marchandises provenant de la Belgique pendant l'année 1861. Comparé à celui de l'année 1860, il présente une diminution de 157,000 francs, qu'il faut attribuer à la stagnation des affaires déterminée par les derniers événements politiques; nous n'avons eu à déplorer, cette année, aucune faillite sur notre place.

L'exportation vers la Belgique se réduit à 184,605 kilogrammes d'émeri provenant des mines de l'île de Naxos.

Le produit de nos vignobles pendant cette année a été minime à cause de la maladie qui continue à ravager nos vignes, cependant il y a des localités en Grèce où le soufrage a pu être pratiqué avec efficacité.

Les travaux pour la jetée de notre port sont suspendus par suite de l'état du pays.

L'application de la vapeur aux travaux de l'industrie commence depuis quelque temps à se propager ; en effet, un premier moulin à blé avec machine à vapeur pour la fabrication des pâtes, ayant donné des résultats favorables, il s'en est établi un second, et maintenant on travaille à l'établissement d'un troisième moulin à blé mû par la vapeur, pour la fabrication de la pâte, etc.

Digitized by Google

La société hellénique des paquebots à vapeur faisant le cabotage dans la mer intérieure de la Grèce, vient d'établir à Syra un atelier pour la fabrication et le montage des machines ; à cet effet, on a fait venir d'Angleterre une douzaine d'ouvriers, dont les travaux donnent des résultats assez satisfaisants ; c'est l'Angleterre qui fournit le charbon et la matière première, c'est-à-dire le minerai. Cet atelier est contigu à l'endroit où l'on tire à terre les paquebots qui ont à se faire radouber ou nettoyer ; les machines nécessaires à ce travail ont été achetées en Angleterre.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Syra,
ANT. VACONDIO.

—

Etat des marchandises de provenance belge importées au port de Syra, pendant l'année 1861.

Nature des marchandises.	Fr.
Armes	8,000
Bougies	5,000
Ferronnerie	6,500
Fil de coton	4,600
Peaux brutes de bœufs	149,000
Papeterie	8,000
Quincaillerie	6,000
Sucre	16,000
Tissus de laine	5,000
Id. de coton	3,500
Verres à vitres	39,500
Objets divers	7,000
	258,100

—

Jersey, le 1er janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le relevé des navires venant de Belgique qui ont visité les ports ou rades de mon arrondissement, en 1862.

Ces arrivages consistent en deux navires, venant du port d'Anvers, sous pavillon anglais. Il est aussi arrivé, en relâche forcée, un navire sous pavillon belge, venant de Saffi, en destination d'Anvers.

Je crois devoir faire observer qu'il est aussi arrivé, pendant la même époque, beaucoup de manufactures belges par voie de Rotterdam, où il y a des navires (*traders*), qui font le commerce régulier avec ces îles.

Digitized by Google

État des navires, venant de Belgique, qui ont visité les ports ou rades de l'arrondissement, en 1862.

Arrivé le 2 juin : Le *True-Blue*, capitaine Le Gros. — Verre à vitre, 362 caisses, 48,010 kil.; cristallerie, 16 caisses, 1,920 kil.; papeterie et cartons, 419 colis, 18,000 kil.; tabacs, 3 boucauts, 2,560 kil.; 305 pains de sucre, 2,103 kil.; vinaigre, 80 barriques, 15,000 litres; 13 colis de meubles, provenant d'Anvers, sous pavillon anglais.

Arrivé le 29 juillet : L'*Amici*, capitaine Woodhead. — Verre à vitre, 36 caisses, 4,190 kil.; cristallerie, 15 caisses, 1,600 kil.; papeterie et cartons, 160 colis, 4,500 kil.; tuiles, 31,270; cigares, 19 caisses, 3,000 cigares; 1 caisse de jouets d'enfants, 230 kil.; 2 caisses d'allumettes, 400 kil., provenant d'Anvers, sous pavillon anglais.

Le navire *Camille*, du port d'Anvers, capitaine Verbist, allant de Saffi (Maroc), en destination d'Anvers, a fait relâche forcée dans notre port, le 20 octobre, et en est reparti pour Anvers le 29.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Jersey,
C. Godfray.

—

Samarang, le 27 octobre 1862.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques renseignements sur la position du marché de cette place.

En général, les transactions commerciales de cette campagne n'ont eu ni l'importance ni les résultats auxquels on croyait pouvoir s'attendre, et, sous plusieurs rapports, on a éprouvé le contre-coup des circonstances qui affectent les affaires en Europe et en Amérique.

Le marché pour toileries se trouve dans une position anomale, et jusqu'ici les prix des manufactures de coton n'ont pu se mettre en rapport avec la hausse successive de ceux d'Europe, par suite de la rareté de la matière première. Cela s'explique du reste par les grands stocks et par les importations considérables qui continuèrent d'avoir lieu, tandis que, d'un autre côté, la cherté du riz, en affectant le bien-être de la population indigène, diminue le débouché.

Dans le commencement de cette année, et sous l'impression des nouvelles de hausse des cotons, il se fit plusieurs achats à terme, surtout en madapolams et écrus, et l'on payait les premiers 5/4 fl. 5 1/2. 6/4 fl. 7 30 c. à 7 1/2. 7/4 fl. 8. Ecrus 5/4 fl. 5 20 c. 6/4 fl. 6 50 c. 7/4 7 fl. au terme de 1 mois; mais ces taux n'ont pu se maintenir, et, dans la saison des ventes (mai, juillet et même plus tard), les prix baissèrent successivement, surtout ceux des madapolams, dont entre autres les 6/4 tombèrent au-dessous de fl. 7; tandis que les écrus, tout en se maintenant

Digitized by Google

mieux, parce que les importations furent moins grandes, éprouvèrent aussi une réduction de 3 à 4 p. c.

Cet état de choses a duré jusqu'en septembre, lorsque les nouvelles de hausse continuelle des cotons commencèrent à attirer l'attention des importateurs, qui, pour ainsi dire simultanément, retirèrent leur stock du marché, ce qui, joint à quelques achats à terme, donna plus de stabilité aux cours, et leur fit regagner le terrain perdu, tandis que dès lors même ils sont en voie de hausse. On vendit en septembre, madapolams 5/4 fl. 5 65 c , 6/4 fl. 7 20 c., 7/4 fl. 7 80 c., Écrus 5/4, fl. 5 1/2, 6/4, fl. 6 75 c., 7/4, fl. 7 10 c. à un mois, tandis que maintenant on accorderait pour les premiers fl. 5 25 c. 7 40 c., et fl. 8 c. et pour écrus, fl. 5 60 c., 7 30 c. et 7 60 c.; mais les affaires sont nulles, les détenteurs s'étant retirés, et les principaux, comme la Factorerie, ne voulant, pour ainsi dire, vendre à aucun prix, et préférant attendre la marche des événements.

Il est de fait, du reste, pour être au niveau du coût actuel, que nous devrions encore monter beaucoup ; mais il est douteux que ce soit bientôt le cas. D'abord, les grands stocks seront un obstacle, et ensuite des bénéfices que pourront procurer des achats antérieurs, donneront lieu probablement à des ventes de temps à autre. Il ne faut pas perdre de vue non plus la pauvreté des Javanais qui, en cas de hausse ultérieure plus considérable, s'abstiendront forcément d'achats comme en temps ordinaires et pour lesquels ce ne sera guère une privation, eu égard au climat des tropiques.

Les drilles restèrent longtemps calmes, et ne se payèrent que de 7 à 8 florins, suivant qualité; mais dernièrement ils suivirent l'impulsion des autres toileries et on vendit les bonnes sortes de 7 1/4 fl. à 8 fl. 40 c. et la qualité supérieure à 9 fl. pièce.

Les shirtings hollandais sont maintenant en faveur, les blancs sont : 5/4 à 9 1/2 fl., 6/4 à 12 fl. Ecrus : 5/4 de 8 3/4 fl. à 9 fl., 6/4 à 10 fl.

Les toileries anglaises sont également tenues à plus haut prix, et les détenteurs en premiè e main de madapolams, longcloths, cambrics, toiles écrues, ne sont pas au marché, ce qui fit monter les cours des madapolams et longcloths d'au moins 1 fl.

La toile rouge d'Andrinople ne bouge pas encore; les bonnes qualités valent : 5/4 10 à 10 1/2 fl., 6/4 13 à 13 1/2 fl., 7/4 15 fl.

Les toiles imprimées ne suivent pas la marche des toiles blanches, et comme la saison des ventes est presque passée, les transactions sont insignifiantes.

En cotonnettes, imitations baticks, diverses sortes de mouchoirs, kainpandjang, sarangs, salendangs, etc., la place est encore bien approvisionnée, et les prix, tout en se maintenant, n'ont pas encore éprouvé une amélioration sensible.

Fil à coudre blanc de vente courante de 180 à 185 fl. par caisse.

Digitized by Google

La place est, par continuation, encombrée de draps, et les taux, presque nominaux, sont de 2 3/4 à 5 fl. par aune, suivant qualité.

Les couvertures de molleton sont vendables, les petites de 1 fl. 10 c. à 1 fl. 15 c.; les grandes de 1 fl. 50 c. à 1 fl. 60 c. par pièce. Idem de laine, de vente limitée, de 3 fl. à 5 fl.

A la suite d'arrivages réguliers de métaux, les cours ont peu varié, et furent en faveur des acheteurs. Le fer de Suède est dans ce moment de 11 3/4 à 12 fl. par picul. Idem anglais à 6 1/2 fl. L'acier suédois vaut 13 fl. par baril, dans les dimensions de 3/8, 1/2 et 5/8 pouces. Le cuivre en feuilles se vend à 105 fl. par picul. Plomb en saumons à 17 fl.; en feuilles à 20 fl. Zinc en saumons ou pièces, 20 fl.; en feuilles 29 fl. Ferblanc 20 fl. par caisse.

En boissons, provisions, etc., les importations ordinaires sont en rapport avec les besoins, et leur position n'offre rien de marquant. Les bons vins rouges se placent régulièrement, mais les vins ordinaires sont délaissés. Les bières anglaises et hollandaises de marques voulues se vendent à des prix satisfaisants. Le champagne est abondant et vaut 25 à 30 fl. par douzaine. L'eau de Seltz n'obtient que 8 fl. L'huile d'olive abondante à 15 fl. par douzaine. Le beurre vendable de 13 à 15 fl. Les jambons 5 à 5 1/2 fl. Le fromage 5 fl. La farine calme et avec un stock assez considérable, celle d'Amérique est tenue à 34 fl. Idem de Hollande 28 à 32 fl. Les conserves alimentaires vendables à 30 p. c. sur les factures, pourvu qu'elles soient bien assorties.

Le marché est encombré de papier, et on ne peut en vendre qu'avec perte. Les verres à vitres, depuis assez longtemps de vente facile, valent aujourd'hui 13 fl. par caisse. La verroterie et la faïence avec un grand stock, et toujours à bon marché. L'huile de lin vendable à 14 fl. par kelder. Le blanc de céruse calme à 14 fl. Le goudron de Suède et celui de gaz tenus à 30 fl. et 8 fl. par barrique. Les sacs vides de Hollande (*jails*), moins abondants et vendables à 60 et 65 fl. p. c. Le savon d'Europe ne manque pas et vaut de 1 1/2 à 2 fl. par caisse ; celui de Bengale, rare et recherché à 6 fl. par ballot. Les cigares de Manille sont en baisse, on vient d'en vendre même à 40 fl. par mille.

Parmi les produits, le café a été et est toujours en faveur, et à l'ouverture de la campagne le cours s'établit bientôt à 40 fr. par picul, et s'est constamment maintenu ainsi. La récolte des particuliers est entièrement vendue dans ce moment; mais en décembre il y aura encore une vente du gouvernement de 25 mille piculs. Celle du mois de septembre, de 25 mille piculs, obtint en moyenne 40,71.

Le sucre est en voie de baisse, à la suite des nouvelles peu favorables d'Europe. On contractait, en septembre encore, sur la base de 15 fl. n° 16, mais aujourd'hui on ne ferait pas au delà de 14 fl. Le gouvernement offrait en septembre, en vente publique, 75 mille piculs, qui obtinrent la moyenne de 15 3/4 fl. n° 16, par suite de la concurrence des acheteurs

Digitized by Google

arméniens, qui prirent environ 30 mille piculs; mais à la vente du gouvernement du 11 octobre dernier, de 50 mille piculs, la demande était bien moins vive, et le prix moyen ne fut que de fl. 14-50. — Dans le courant de décembre, le gouvernement offrira encore en vente publique 5 mille piculs.

L'indigo, après s'être longtemps maintenu à 5 fl., a baissé en septembre à 4 3/4 et ne vaut aujourd'hui que 4 1/2.

Le riz est cher et en voie de hausse; on cote à présent le blanc ordinaire 220 à 230 fl.— et la cargaison 190 à 205 fl. le coyang.

Les vachettes se vendent 57 fl. — et les peaux de buffle 50 fl. par corge.

Les rotins sont rares par suite des troubles à Bornéo; on accorde volontiers 12 fl. le picul.

Du cubèbe, dont la récolte a été presque manquée, il ne reste plus rien; les dernières ventes se sont faites à 65 fl. le picul.

Les frets se sont maintenus assez longtemps à 100 ou 110 fl. le last pour la Hollande; mais depuis 15 jours à peu près la tendance est à la baisse, et aujourd'hui on n'offre que 90 à 100 fl. — Le pavillon belge ne se montre pas encore dans nos parages.

Le change sur la Hollande est resté longtemps en faveur des tireurs, soit à 99 et 99 1/2 p. c.; mais l'argent étant devenu rare et le placement de traites plus difficile depuis le mois passé, le cours à la fin de septembre était au pair, dans le commencement de ce mois 102 p. c. et aujourd'hui 103 à 104 p. c.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Samarang,
A.-L. Dorrepaal.

—

Sydney, le 18 novembre 1862.

Monsieur le Ministre,

Il y a deux ou trois ans, une somme de 50,000 liv. st. fut portée au budget de la Nouvelle-Galles du Sud pour aider à l'établissement d'un service postal de navigation à vapeur entre l'Australie et la Grande-Bretagne, par la voie de Panama.

A cette époque, la Nouvelle-Zélande n'était pas en mesure de fournir une quote-part suffisante pour mener l'affaire à bonne fin.

La prospérité de cette colonie, malgré l'attitude hostile d'une partie de la population aborigène, les Maoris, s'est accrue depuis dans des proportions considérables, grâce surtout à la découverte de l'or et à l'immigration qui en a été la conséquence. Elle sent le besoin de communications avec la mère-patrie, plus faciles, plus rapides que celles que lui offrent, par voie de Sydney, les navires de la compagnie péninsulaire et orientale. Les colonies australiennes mêmes désirent voir mettre un

Digitized by Google

terme au monopole exercé jusqu'à présent par cette dernière compagnie, bien qu'elle paraisse disposée à rendre son service bimensuel, de mensuel qu'il est, moyennant une augmentation de subside d'environ 50 p. c.

Un service bimensuel dans cette direction, objecte-t-on ici, n'ouvrirait pas de nouveau champ au commerce de l'Australie ; il ne rendrait ni plus facile, ni plus économique le passage de l'Australie à la mère-patrie.

Attirer l'immigration et les capitaux, non-seulement par une voie, mais dans toutes les directions, se rattacher commercialement aux grands centres de population des deux continents d'Amérique, voilà ce que l'Australie a spécialement en vue présentement.

Un service par Panama répondra à ces vues ; il offrira, en outre, l'avantage de la sécurité dans l'hypothèse de guerre entre Etats européens.

Aussi le parlement de la Nouvelle-Zélande vient-il de voter un subside de 30,000 liv. st. par an, pendant cinq années, en faveur de la compagnie qui entreprendrait le nouveau service.

D'un autre côté, le subside de cinquante mille liv. st. de la Nouvelle-Galles du Sud est toujours disponible, ce qui fait déjà ensemble une somme de plus de deux millions de francs par an.

On espère aussi le concours pécuniaire notamment de la Tasmanie, de Victoria, indépendamment de celui du gouvernement britannique.

En dépit de ces apparences favorables, bien des personnes doutent que le projet aboutisse, du moins quant à présent.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Sydney,

SALVADOR MORHANGE.

Cologne, le 20 décembre 1862.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce et l'industrie des provinces du Rhin et de Westphalie pour l'année 1861. Pendant toute l'année, les événements politiques ont entravé la marche naturelle du commerce et de l'industrie. En première ligne, il faut placer la guerre des États-Unis d'Amérique, qui a arrêté l'essor du commerce continental et enlevé aux plus importantes branches d'industrie leur principal débouché. Les établissements travaillant pour l'exportation ont suspendu ou réduit leurs travaux de telle sorte, que fabricants et ouvriers se trouvent gravement atteints. La crise actuelle, dont on ne peut prévoir la fin, est accompagnée d'une circonstance que ne présentaient pas les crises précédentes. Les stagnations commerciales portaient ordinairement en elles-mêmes leur remède par la baisse simultanée des prix de tous les produits et particulièrement des matières premières, tandis que dans les circonstances présentes cette espèce de compensation n'a pas eu lieu pour

Digitized by Google

la matière qui constitue l'alimentation des établissements les plus considérables, et, en conséquence, les capitaux et les bras employés dans l'industrie cotonnière se trouvent exposés à de grands dangers, si le manque d'arrivages de la matière première et la hausse, qui en est la suite, devaient continuer encore quelque temps. Quelques articles de commerce seulement ont échappé à la crise générale ; ce sont notamment les armes et les munitions de guerre. La fabrication des armes blanches dans le district de Solingen avait atteint, dans les derniers mois de l'année, une extension inconnue jusqu'alors. L'exportation pour les Etats-Unis d'Amérique a été très-considérable et, d'après un relevé approximatif, les Etats du Nord ont reçu à eux seuls, de septembre à décembre, cent quarante mille sabres de cavalerie, modèle français, non compris les sabres plus fins pour officiers.

Un événement qui a agité et agite encore profondément le commerce et l'industrie du Zollverein, c'est, sans contredit, le traité de commerce avec la France. La conclusion de ce traité de la part de la Prusse a été accueillie dans les provinces du Rhin et de Westphalie avec une satisfaction générale. A ce sujet, les chambres de commerce prussiennes reprochent au gouvernement de ne pas les avoir consultées et se plaignent de ce qu'elles ne jouissent pas d'une compétence aussi étendue que les chambres de commerce de l'Allemagne méridionale, qui ont été appelées à donner leur avis. Sans contester que le traité offre de grands avantages à l'industrie du Zollverein, elles expriment l'opinion que les réductions de tarif de la part du Zollverein sont moins à craindre vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Angleterre. Elles attribuent une très-grande importance à l'assimilation du pavillon allemand au pavillon français et à ce que les marchandises originaires du Zollverein, expédiées en France par les ports des villes hanséatiques de l'Elbe ou du Weser ou par les chemins belges ou français, soient traitées comme importées directement.

L'achèvement du réseau des chemins de fer de la Prusse ne suit pas les progrès des pays voisins, et plusieurs lignes, d'une importance majeure pour le commerce et l'industrie, restent encore à construire. La ligne de Kreiensen à Buke, qui intéresse hautement les provinces rhénanes, est assurée par la convention conclue par le gouvernement prussien pour son exécution. Les communications vers l'Est se trouvent ainsi notablement facilitées, et une ligne directe entre Soest et Cologne en devient le complément.

L'ouverture de la totalité de la ligne de Deutz à Giessen et du chemin de fer de Ruhr et Sieg a réuni les charbons aux minerais de fer et satisfait aux besoins des établissements sidérurgiques des districts d'Essen et de Werden. Déjà le mouvement a acquis une grande importance et continuera à se développer, le pays de Siegen ne pouvant se procurer la houille à meilleur marché que par le chemin de fer de Ruhr et Sieg. Sur

Digitized by Google

la rive gauche du Rhin, deux lignes de chemins de fer intéressent Cologne au plus haut degré ; en premier lieu, la ligne de Cologne à Trèves, ensuite celle de Cologne à Nimègue par Crefeld et Clèves. Sur celle-ci, les travaux sont commencés, mais la première est encore à l'état de projet. Le gouvernement néerlandais a donné à l'entreprise la construction du pont sur la Meuse près de Venloo.

L'inégalité et l'élévation des tarifs des chemins de fer, notamment pour le transport des matières premières, font toujours l'objet des plaintes du commerce et de l'industrie, et les chambres de commerce renouvellent à ce sujet l'exposé de ces griefs dans leurs rapports au gouvernement.

Les chemins de fer aboutissant à Cologne ont présenté les résultats ci-après :

CHEMIN DE FER RHÉNAN.

La longueur des lignes exploitées par la société du chemin de fer rhénan était, en 1861,

De Cologne à Bingen.....	20,40	milles (1).
» Cologne à Herbesthal.....	11,38	»
» Cologne à Crefeld.....	7,05	»
	38,83	milles.

Déduisant deux fois 0,15 mille, longueur de la partie de la voie située dans la ville et comprise dans le chiffre de chacune des trois lignes, soit 0,30 mille, il restera 38,53 milles de longueur totale.

La recette brute pour les trois lignes s'est élevée à

Thalers 2,714,620 17 sgr (2) en 1861, contre
— 2,323,203 9 9 pf en 1860.

A cette augmentation ont participé :

le mouvement des voyageurs pour thalers 112,576 23 1
le mouvement des marchandises — 309,814 20 9

Les dépenses totales de l'exploitation ont été,

En 1861, de th. 999,286 22 2
En 1860, 844,969 10 3

(1) Un mille =7532 m. 5.

(2) Le thaler=3 fr. 75 c. ; — le silbergros=12 1/2 centimes ; — le pfennig=1 1/24 c.

Digitized by Google

Le mouvement des voyageurs a atteint le chiffre de

2,748,432 personnes, en 1861,
contre 2,496,053 — en 1860.
et a produit une recette de th. 1,455,463 19 10 en 1861,
contre 1,341,645 15 en 1860.

Le mouvement des marchandises s'est élevé à

15,957,080 quintaux (1), en 1861,
contre 11,368,808 — — 1860.
et a produit une recette de th. 1,221,491 18 1 en 1861,
contre 880,636 23 5 en 1860.

Le mouvement intérieur des marchandises a participé au mouvement général pour 9,017,870 quintaux contre, en 1860, 7,258,416.

Il a été expédié :	En 1861.	En 1860.
	—	—
Par Cologne-Herbesthal	2,980,486 quintaux ;	2,657,594 quintaux.
— Neuss, Crefeld, Cologne.	677,515 —	344,932 —
— Bingen.....	3,281,209 —	1,107,956 —
Mouvement extérieur.....	6,939,210 quintaux ;	4,110,392 quintaux.

La recette brute ayant été de.....	thalers 2,714,620 17 sgr.	
et les dépenses de l'exploitation, de....	— 999,286 22	2p.
il est resté un bénéfice net de.....	— 1,715,333 24	10 pf.

Les importations de Belgique dans le Zollverein par le chemin de fer rhénan présentent, pour 1861, à peu près les mêmes résultats que l'année précédente, tandis que les exportations du Zollverein en Belgique ont augmenté pendant le second semestre, notamment par les expéditions de grains de Cologne et de quelques stations secondaires.

Le tableau suivant indique le mouvement des principales marchandises expédiées par le chemin de fer rhénan :

	De Belgique.	En Belgique.
	Quintaux.	Quintaux.
Alun.....	1,306	»
Huîtres.....	3,303	»
Rubans.....	9	1,205
Huile d'olive.....	7,831	10
Coton en laine.....	32,818	196
Tissus de coton.....	684	48,607

(1) Le quintal = 50 kilog. = 100 livres.

Digitized by Google

	De Belgique. Quintaux.	En Belgique. Quintaux.
Fils de coton.....	2,519	13,043
Bière.....	85	15,932
Plomb.....	7,015	72,724
Galène.....	»	26,226
Eau-de-vie.....	79	16,330
Briques réfractaires....	39,332	3,360
Fonte et ferraille.....	114,018	3,416
Fer forgé, laminé et fer de fonte.....	121,568	632
Minerais.....	35,335	4,916
Bois de teinture et extraits.....	12,347	12
Calamine.....	45,166	»
Fils non spécifiés.....	16,625	25,053
Grains de toute espèce..	64,917	613,845
Guano.....	28,994	587
Cuirs secs et salés.....	127,635	903
Café	10,260	131
Raisins secs et raisins de Corinthe.....	4,735	9
Toiles de lin.....	9,290	120
Marbre brut et ouvré...	15,649	52
Machines et pièces de machines.....	15,680	4,034
Huiles non spécifiées...	23,195	1,131
Carreaux de pierre.....	10,175	81
Potasse.....	2,866	468
Riz	14,271	»
Salpêtre.....	6,864	4,790
Laine en masse.....	32,793	49,974
Glaces et miroirs.....	9,003	2,913
Acier.....	5,749	7,053
Térébenthine, huile, etc.	8,203	91
Vitriol.....	5,498	1,196
Armes.....	7,753	10,612
Voitures.....	324	28
Vin.....	3,429	10.333
Tissus de laine.....	5,399	12,324
Zinc.....	481	135,276
Total (en y comprenant les articles non énumérés).	1,102,975	1,397,558

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DE COLOGNE-MINDEN.

Des diverses lignes appartenant à cette société, il y avait, à la fin de l'année 1861, en exploitation :

La ligne principale de Cologne à Minden, d'une longueur de		35,442 mill.
L'embranchement de Duisbourg,	—	369 —
L'embranchement de Ruhrort,	—	1,276 —
La ligne d'Oberhausen à Arnhem,	—	9,614 —
La ligne de Deutz à Giessen,	—	15,65 —
	Total,	62,351 mill.

Sur les quatre premières lignes, le mouvement des voyageurs a été de 2,532,232 personnes contre 2,519,718 en 1860, et a produit une recette de th. 1,353,609.28.8.

Le mouvement des marchandises s'est élevé à 65,327,147 9/10 quint. contre, en 1860, 53,177,890 quint. et a produit une recette de th. 3,994,907.20.7 pf., à laquelle il faut ajouter pour transport de bétail ..... th. 104,068.7.8 pf.

Pour transport de locomotives et voitures de chemins de fer.....	9,930.27.8
Pour transport de corps morts.....	601.14.6
Total.....th.	4,109,508.10.5 pf.

soit th. 711,566.9 sg. de plus que l'année précédente.

La plus forte augmentation appartient au transport des charbons dont le chiffre s'est élevé, en 1861, à 38,925,030 quintaux contre environ 32,500,000 quintaux en 1860.

La somme totale des recettes s'est élevée à..th.	5,962,572.20.3
la somme totale des dépenses (y compris l'amortissement des obligations, les sommes affectées au fonds de réserve et de renouvellement, ainsi que les tantièmes pour les membres de la direction et du conseil d'administration) à.....	3,519,503.20.3
Thalers...	2,442,809

La ligne de Cologne-Giessen, qui, avec l'embranchement de Betzdorf à Siegen, a une longueur de 24,30 milles, dont seulement 15,65 milles étaient en exploitation en 1861, a produit pour le mouvement des voyageurs..... th. 119,799.29.9 pf.

pour le mouvement des marchandises.....	304,778.29.1
Recettes extraordinaires.....	18,694.13.9
Total.....Th.	443,273.12.7 pf.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER D'AIX-LA-CHAPELLE A DUSSELDORF.

Le mouvement des marchandises et des voyageurs sur ce chemin de fer s'est développé d'une manière si importante en 1861, que cette année a été la plus productive depuis son inauguration.

Le nombre des voyageurs a augmenté de 142,930, et la recette de ce chef, de th. 14,729.20 sg.

Le mouvement des marchandises a fourni

6,221,184	quintaux, qui ont produit	th. 313,079.19.11	pf.	contre
5,009,871	— —	268,268.15.9	—	en 1860.
1,211,313	quintaux, de plus et	th. 44,811.4.2	pf.	en 1861.

Toutes les classes du tarif ont participé à cet accroissement, mais particulièrement les charbons pour 543,185 quintaux, les fabricats ordinaires pour 316,885 quintaux et les matières premières pour 286,096 quintaux.

Les péages pour les deux ponts de Cologne ont rapporté, savoir :

Le pont fixe.....	th.	43,291.	11 sg.
Le pont de bateaux.....		30,854.	3.7 pf.
Total....	Th.	74,145.14.7	pf.

PONT FIXE SUR LE RHIN A COBLENCE.

La construction de ce pont avance rapidement. Il aura deux piles sur la rive et deux piles dans le fleuve; ces deux piles sont distantes entre elles de 308 pieds. Les deux piles du fleuve dépassent déjà le niveau de l'eau et elles auront toutes atteint leur hauteur vers la fin de l'année 1863; de sorte qu'en 1864 il ne restera plus que la partie en fer à construire. A moins de circonstances imprévues, on compte que cet immense travail sera terminé et pourra être livré à la circulation dans deux ans.

NAVIGATION DU RHIN.

Mouvement du port de Cologne en 1861.

Arrivés	à la remonte,	1,376	bateaux avec	1,837,978	quint. marchandis.
Id.	à la descente,	4,343	id.	2,193,845	id.
	Ensemble,	5,719	id.	4,031,823	id.
Partis	à la remonte,	2,551	id.	825,368	id.
Id.	à la descente,	1,046	id.	461,664	id.
	Ensemble,	3,597	id.	1,287,032	id.
	Total,	9,316	bateaux avec	5,318,855	quint. marchandis.
	En 1860,	10,285	id.	5,250,719	id.

Digitized by Google

Le nombre des bateaux entrés dans le port de Cologne a été de 969 au-dessous de celui de l'année précédente, tandis que le chiffre des marchandises arrivées a augmenté de 88,136 quintaux.

Trains de bois arrivés à la descente, en 1860, 334,387 quintaux.
Id. id. 267,858 id.

A partir du 1er mars 1861, les droits de navigation du Rhin ont été notablement réduits et, depuis le 1er juillet, la faculté a été accordée aux bateliers d'acquitter à l'avance, à Emmerich, Coblence, Caub, Mayence et Manheim, ces droits pour toute la partie du Rhin à parcourir jusqu'à destination. Les embarcations ont été affranchies du péage pour le passage des ponts de bateaux.

La ville de Cologne a réduit d'un tiers les droits du port, et cette réduction est entrée en vigueur depuis le commencement de l'année.

Il est probable que ce dégrèvement et ces facilités, en diminuant les frais de navigation, accroîtront le mouvement des expéditions par le Rhin. En attendant, la réduction des droits de navigation a influé notablement sur la recette.

Il a été perçu, aux divers bureaux :

En 1861..... fr.	1,353,391	99
En 1860.....	2,332,841	58
En moins pour 1861. fr.	879,449	59

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

L'industrie métallurgique a continué à souffrir, pendant l'année 1861, des conditions défavorables dans lesquelles elle se trouvait l'année précédente et qui ont opéré une nouvelle baisse dans les prix des produits, à l'exception toutefois des objets de matériel de guerre. Les résultats n'ont donc pas été satisfaisants sous le rapport de la valeur produite. Néanmoins, malgré les circonstances défavorables, la production a fait des progrès notables et a considérablement surpassé, en métaux bruts, tels que la fonte, le zinc, le plomb et le cuivre, celle de l'année 1858, qui jusqu'ici présentait le chiffre de production le plus élevé.

La valeur totale des produits métallurgiques a été, en 1861, de 67,095,518 thalers; ce qui présente une augmentation de 2,781.021 thalers sur le chiffre de 1860, mais par contre une diminution de 12,970,676 thalers sur celui de 1858, qui était de 80,066,194 thalers.

Fer. — L'industrie sidérurgique s'est trouvée en général dans une situation plus favorable, et les usines ont eu, pour la plupart, un travail régulier, sans cependant atteindre le degré d'activité qu'elles ont eu précédemment. Les bas prix de la houille ont été d'un grand secours, en contribuant à diminuer les prix de revient.

Digitized by Google

La production totale des hauts fourneaux de la Prusse a été :

En 1861,	de 8,986,777	quintaux	d'une valeur de	thalers 13,964,922
En 1860,	» 7,914.814	»	»	12,042,453
En 1858,	» 8,266,866	»	»	15,543,356

Il y a donc pour 1861, comparativement à 1860, une augmentation de 1,071,963 quintaux, et d'une valeur de 1,922,469 thalers, et comparativement à 1858 une augmentation de 719,911 quintaux dans la production, mais une diminution de 1,578,434 thalers dans la valeur.

La production du fer forgé, y compris les tôles et le fil de fer, mais non le fer-blanc, s'est élevée :

En 1861,	à 6.908,528	quintaux	d'une valeur de	thalers 24,444,722
En 1860,	à 6,495,418	»	»	23,406,741
En 1858,	à 7,266,684	»	»	34,248,804

Ce qui présente, pour 1861 relativement à 1860, une augmentation de 413,110 quintaux dans la production, et une diminution de 962,019 thalers dans la valeur et, comparativement à 1858. une diminution de 358,156 quintaux dans la production et de 9,804,082 thalers dans la valeur.

Il a été importé dans le Zollverein, par les frontières prussiennes seulement, fonte et vieux fer 1,937,640 quintaux, soit 357,310 quintaux de plus qu'en 1860.

L'Allemagne a reçu en fonte d'Ecosse seulement, par les ports de la mer du Nord et de la Baltique, non compris les quantités très-considérables entrées par la Hollande sur le Rhin et par le chemin de fer d'Oberhausen et Arnhem, savoir :

Par la Baltique.....	518,502 6/10	quintaux.
Par la mer du Nord.....	577,108 7/10	—
Total.....	1,095,611 3/10	—

En général, les hauts fourneaux ont réalisé de nouveaux progrès et le prix de revient de la fonte est descendu à 10 et 11 thalers, de 12 à 13 qu'il était l'année précédente.

Sur la place de Cologne, les prix des fers ont été, en 1861, savoir :

Fer en barres, sorte courante. th.	31	à 33	les 1,000 liv. (500 kil.)
Rails.....	31	à 33	—
Fonte d'Ecosse, n° 1.....	14 1/2	à 15 1/2	—
Fonte de moulage, du pays.....	13 1/2	à 14 1/2	—
Fonte d'affinage.....	13	à 14	—
Fonte au bois.....	16	à 18	—
Fonte d'acier.....	21	à 22	—

Digitized by Google

PRODUCTION DE LA FONTE EN PRUSSE PENDANT L'ANNÉE 1861.

	Hauts fourneaux en activité.	Hauts fourneaux non en activité.	Fonte en gueuses et en masses.	Ouvrages de fonte.	Production totale de la fonte.	Production par fourneau.
			Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.	Quint.
	234	104	8,402,386	584,391	8,986,777	38,405
En 1860. .	258	80	7,407,359	507,255	7,914,814	30,677
En 1861 : en plus.	»	24	994,827	77,136	1,071,963	7,728
— en moins.	24	»	»	»	»	»

PRODUCTION DE LA FONTE OUVRÉE.

	Première fusion.	Deuxième fusion.	Total des ouvrages en fonte.
	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.
	584,391	1,760,619	2,345,010
En 1860.	507,255	1,533,507	2,040,762
En 1861, en plus. . .	77,136	227,112	304,248

Digitized by Google

PRODUCTION DU FER EN BARRES, DE LA TÔLE ET DU FIL DE FER.

	FER en barres de toute espèce.	TÔLES.	FIL DE FER.	SOMME de tous les produits.
	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.
	5,733,789	753,240	421,499	6,908,528
En 1860	5,313,642	741,997	439,779	6,495,418
En 1861 : en plus. . .	420,147	11,243	»	413,110
— en moins. .	»	»	18,280	»

PRODUCTION DE L'ACIER.

	FONTE à acier.	ACIER brut.	ACIER fondu.	ACIER raffiné.
	Quintx.	Quintx.	Quintx.	Quintx.
	152,523	379,046	209,920	85,973
En 1860. . . .	87,172	292,003	130,082	66,171
En 1861, en plus. . . .	65,351	87,043	79,838	19,802

Digitized by Google

Valeur de la production sidérurgique en Prusse, pendant l'année 1861, d'après la moyenne des prix de vente aux usines.

PRODUITS.	VALEUR TOTALE en 1861. — Thalers.	VALEUR TOTALE en 1860. — Thalers.	VALEUR PAR QUINTAL en 1861. — Th. Sgr. Pf.	VALEUR PAR QUINTAL en 1860. — Th. Sgr. Pf.	DIFFÉRENCE en 1861. — Th. Sgr. Pf.
Fonte en gueuses et en masses..	11,898,966	10,348,309	1 13 3	1 12 5	» » 10 de plus.
Fonte à acier	324,305	187,225	2 3 9	2 4 5	» » 8 de moins
Fonte ouvrée, de 1re et de 2e fusion.	8,100,127	7,085,558	3 13 75/10	3 14 2	» » 6 5/10
Fer en barres, rails, etc..	18,984,604	19,220,560	3 9 4	3 18 6	» 9 2
Tôles.	3,398,982	3,833,000	4 15 5	5 5 »	» 19 7
Fil de fer.	2,061,136	2,353,181	4 26 8	5 10 6	» 13 10
Total. . . .	44,768,120	43,027,833	»	»	»

Donc pour 1861, en plus 1,740,287 thalers.

La valeur de la totalité des produits sidérurgiques présente, en conséquence, une augmentation de 4,04 p. c. Dans la production, il résulte également, malgré la baisse des prix, un accroissement assez notable qui, pour le fer en barres, les tôles et le fil de fer réunis, s'élève à 6,36 p. c.

Digitized by Google

Production du minerai de fer.

DIRECTIONS DES MINES.	NOMBRE des mines.	QUANTITÉS. Mesures de capacité. — Tonnes.	QUANTITÉS. Poids. — Quintaux.	VALEUR. — Thalers.	VALEUR par tonne. — Silbergros.	VALEUR par quintal. — Silbergros.
Breslau	98	771,994	4,6 8,163	288,646	11,22	1,86
Halle	26	49,475	296,371	19,711	11,95	2,00
Dortmund	65	890.447	5,881,046	444,419	14,97	2,27
Bonn	948	1,163,556	9,133,459	974,920	25,14	3,20
Total	1,137	2,875,472	19,969,019	1,727,696	18,00	2,60
En 1860	1,419	2,248,754	»	1,598,191	21,35	»
En 1861 en plus	»	629,718	»	129,505	»	»
En 1861 en moins	282	»	»	.	3,35	»

Digitized by Google

Consommation de la fonte. — La consommation de la fonte en Prusse, pendant l'année 1861, peut être évaluée approximativement comme suit :

Ouvrages de fonte de première fusion.....	584,391	quintaux.
Pour fabrication d'ouvrages de fonte de deuxième fusion 1,760,619 quintaux, et 10 p. c. de déchet.	1,956,243	—
Pour fabrication de 6,908,528 quintaux fer en barres, tôles et fil de fer, calculant 135 quintaux de fonte pour 100 quintaux de fer.....	9,326,513	—
Pour la fabrication de 588,966 quintaux d'acier brut et d'acier fondu, calculant 100 quintaux de fonte pour 70 quintaux d'acier.....	841,380	—
Total.....	12,708,527	quintaux.

Il a été produit :

Fonte en gueuses et en masses.. qx.	8,249,863		
Ouvrages de fonte de 1re fusion...	584,391		
Fonte à acier.....	152,523		
		8,986,777	—
La consommation, en 1861, a donc surpassé la production de.....		3,721,750	—
En 1860, l'excédant de la consommation était de.....		3,668,132	—
		53,618	quintaux.

Les nombreuses applications que l'acier fondu trouve dans le matériel des chemins de fer, dans la construction des navires et dans l'artillerie donnent à la fabrication de ce produit une importance qui mérite d'attirer l'attention sur les progrès faits en Prusse dans cette branche de l'industrie métallurgique.

Il existe, dans toute la Prusse, douze établissements pour la fabrication de l'acier fondu, occupant 3,326 ouvriers qui ont produit 209,920 quintaux d'une valeur de 2,810,200 thalers ; soit, sur l'année 1860, dont la production était de 130,082 quintaux d'une valeur de 2,014,901 thalers, un accroissement de 79,838 quintaux ou 61,4 p. c. et de 795,299 thalers ou 39,5 p. c.

A cette production ont principalement participé :

L'immense établissement de Krupp à Essen, régence de Dusseldorf,

Digitized by Google

qui occupe à lui seul 2,138 ouvriers et a produit 100,000 quintaux, que l'on peut évaluer à 1,500,000 thalers. L'année précédente, la production n'avait été que de 80,000 quintaux;

L'établissement Carlswerk, près Neustadt-Eberswalde, régence de Potsdam, pour 3,420 quintaux;

La nouvelle usine de Borsig à Moabit, près Berlin, pour 3,200 quintaux..

L'établissement de la société de Bochum à Bochum, pour 80,000 quintaux, avec 950 ouvriers, contre 23,000 quintaux avec 614 ouvriers en 1860.

L'établissement de P. Harkort et fils à Witten, pour 8,100 quintaux;

L'usine de Berger et C° à Witten, pour 6.000 quintaux.

L'usine de Fr. Lohmann à Witten, pour 4,500 quintaux.

Quatre autres établissements moins importants ont produit des quantités inférieures,

Dans la régence d'Arnsberg, la production d'acier fondu a été de 103,000 quintaux contre 45,986 quintaux en 1860 et occupe 1,070 ouvriers; ce qui présente un accroissement de 124 p. c. sur l'année précédente.

Zinc. — La production du zinc brut, en Prusse, qui avait été, en 1860, de 1,106,930 quintaux, s'est élevée, en 1861, malgré les prix défavorables, à 1,171,445 quintaux et a donc augmenté de 64,515 quintaux, soit de 5,8 p. c.; mais. par contre, la valeur de la production, qui avait été de 6,424,363 thalers, est descendue à 6,298,831 thalers, soit une diminution de 125,532 thalers ou 2 p. c.

Sur la place de Cologne, le prix du zinc brut a varié de 5 3/4 à 6 1/4 thalers, et le zinc laminé, de 7 à 8 thalers les 100 livres (50 kilog.)

Les usines à zinc de la Prusse ont coopéré à la production générale chacune pour les quantités ci-après :

	Quintaux. —	Valeur. Thalers.
En Silésie : Lydognia-Zinkhütte, établissement de l'Etat à Konigshütte	23,411	117,908
Etablissements divers	792,818	4,135,800
En Westphalie : les établissements de la société de Stolberg près Dortmund. la société westphalienne à Grüne près Iserlohn, de la Vieille-Montagne à Berge-Borbeck et à Mülheim-sur-Ruhr, ensemble	214,884	1,238,494
Province du Rhin : Saint-Heinrichshütte de la société de Stolberg à Münsterbusch . .	70,225	383,587

Digitized by Google

Friedrich-Wilhelmshütte de la société d'Eschweiler à Birkengang.	70,107	420,642
	1,171,445	6,298,831

Zinc laminé.—La production totale du zinc laminé a été :

En 1861, de 242,283 quintaux d'une valeur de 1,658,884 thalers.
En 1860, de 278,096 — 2,167,392

En 1861. 35,813 — 508,508
de moins, soit une diminution de 12,9 p. c. dans la production et de 23,4 p. c. dans la valeur produite.

Blanc de zinc. — Il a été produit 34,350 quintaux d'une valeur de 238,508 thalers ; en 1860, 38,660 quintaux d'une valeur de 260,515 th.; donc en 1861, 4,310 quintaux et 22,007 thalers de moins.

MINERAI DE ZINC.

	Nombre des mines.	QUANTITÉS PRODUITES.			VALEUR		
		Calamine. — Quintaux.	Blende. — Quint.	Total. — Quintaux.	total. — Thalers.	par quint. — Sgr.	pf.
	83	5,898,880	674,757	6,573,637	1,430,749	6	6,4
En 1860.....	50	5,460,389	611,527	6,071,916	1,559,823	7	8,5
1861 en plus...	33	438,491	63,230	501,721	»	»	
1861 en moins..	»	»	»	»	129,074	1	2,1

Dans le nombre des mines indiqué pour 1860 ne se trouvaient pas comprises, comme pour 1861, les mines de plomb et autres produisant simultanément du minerai de zinc.

Plomb.—La production du plomb en Prusse a continué à progresser et s'est élevée pour l'année 1861 à

363,554 quintaux d'une valeur de 2,127,924 thalers.
en 1860 312,098 — — 1,967,688 —

en 1861 51,456 quintaux et 160,236 thalers de plus,

Digitized by Google

soit une augmentation de 16.5 p. c. dans la production et de 8. 9 p. c. dans la valeur produite.

Sur la place de Cologne, le prix s'est maintenu, pendant l'année, de 6 à 6 1/2 thalers.

La production du plomb laminé et des tuyaux a été de 3,442 quintaux, dont la société d'Ilsenburg, dans la régence de Magdebourg, a fabriqué à elle seule 2,353 quintaux, soit les deux tiers.

MINERAI DE PLOMB.

	Nombre des mines.	QUANTITÉ. — Quintaux.	VALEUR. — Thalers.	VALEUR par quintal.
				Th. Pfen.
	169	946,419	2,354,478	2 14 7,6
En 1860.....	158	894,949	2,333,154	2 18 2,5
En 1861... en plus.....	11	51,470	21,324	»
En 1861... en moins....	»	»	»	» 3 6,9

Sur la rive droite du Rhin dans les régences d'Arnsberg, de Dusseldorf, Cologne et Coblence, les usines à plomb emploient un traitement combiné qui leur permet d'extraire le cuivre, outre le plomb et l'argent.

Cuivre. — Les usines à cuivre ont également travaillé avec une grande activité pendant l'année 1861 ; elles ont produit :

45,468 quintaux d'une valeur de 1,450,395 thalers.
en 1860, 39,288 — 1,332,424 —

en 1861, 6,180 quintaux et 117,971 thalers de plus, ce qui présente un accroissement de 15.7 p. c. dans la production et de 8.9 p. c. dans la valeur produite.

Le commerce du cuivre a été calme jusqu'au mois de septembre, mais il s'est ranimé dans les trois derniers mois, par suite de rabais accordés aux preneurs de quantités assez importantes.

Sur le marché de Cologne, les prix ont varié de 31 à 34 thalers les 100 livres (50 kilog.), selon la qualité.

Argent. — La production de l'argent en Prusse a de nouveau considérablement augmenté en 1861 comparativement à l'année précédente et s'est élevée à 38,317 274/1000 livres d'une valeur de 1,140,720 thalers.

Digitized by Google

L'augmentation a été de 3,158 274/1,000 livres, soit de 9 p. c. Treize usines, dont dix à plomb et trois à cuivre, ont participé à cette production et occupé 605 ouvriers. Dans la province de Saxe, l'argent se trouve contenu dans le minerai de cuivre ; dans les provinces de Silésie, de Westphalie et du Rhin, pour la plus grande partie dans le minerai de plomb.

Or. — La production de l'or a éprouvé une décroissance très-grande et, de 17 84/100 livres, d'une valeur de 7,552 thalers qu'elle avait été en 1860, elle est tombée à 8 87/100 livres d'une valeur de 3,266 thalers, en 1861. Deux usines seulement ont pris part à cette production.

Fabricats de nickel. — La ville de Berlin et la régence d'Arnsberg ont seules produit des ouvrages de nickel, et seulement 4,750 quintaux d'une valeur de 356,000 thalers. La quantité du minerai ne s'est élevée qu'à 233 quintaux d'une valeur de 2,166 thalers.

Antimoine. — Le seul établissement en Prusse qui ait produit de l'antimoine est celui de M. Rumpe à Altena, régence d'Arnsberg lequel a fourni 200 quintaux d'une valeur de 4,000 thalers. Le minerai provient de deux mines situées dans la régence d'Arnsberg, lesquelles ont fourni 448 quintaux d'une valeur de 2,237 thalers.

Arsenic. — La Prusse possède trois fabriques de produits arsenicaux, l'une dans la régence de Breslau et les deux autres dans la régence de Liegnitz. Elles ont produit, en 1861, 6,089 quintaux de fabricats d'arsenic d'une valeur de 24,110 thalers. Les quatre mines, qui se trouvent à proximité des usines, ont fourni 39,615 quintaux d'une valeur de 7,701 thalers.

Sélène et cadmium. — Le laboratoire des mines et usines de Mansfeld a produit 5 livres de sélène d'une valeur de 275 thalers, et une usine à zinc de la régence d'Oppeln, 2 livres de cadmium d'une valeur de 400 thalers.

Houille. — L'abaissement du tarif des chemins de fer pour le transport des charbons a étendu les débouchés au delà de toute attente. Les expéditions en convois complets de Dortmund vers l'Est et le Nord ont pris un développement considérable et ont même atteint jusqu'à Berlin, bien que souvent elles aient été entravées par le manque de waggons. La consommation a donc progressé d'une manière considérable et a dépassé celle de l'année 1860 de 12 2/10 p. c. Cette augmentation est due en partie à une nouvelle baisse des prix, et surtout à l'adoption définitive du tarif de transport à 1 pfennig par quintal (50 kilog.) et par mille, des chemins de l'Association allemande du Nord, tarif admis également pour les expéditions dans le royaume de Hanovre. Au lieu d'un convoi de charbons tous les trois jours, par lequel ont commencé les transports en 1860, il en part maintenant deux par jour, chargés de 6,000 à 8,000 quintaux, l'un pour Brunswick et Magdebourg, l'autre pour Hanovre et Brême. A Magdebourg, les charbons de Westphalie ont sensiblement primé les charbons anglais et, depuis le mois d'avril 1861, ils arrivent à Berlin en expédi-

Digitized by Google

tions assez régulières, qui se sont élevées, en moyenne, à 3,000 tonnes de houille et 500 tonnes de coke par mois. Les prix, à Berlin, livraison à la station du chemin de fer, étaient, pour la houille, de 10 silbergros et, pour le coke, de 15 silbergros par quintal. De Dortmund à Berlin, le prix de transport pour la houille s'élève à 6,78 silbergros et pour le coke, à 8,32 silbergros, y compris la taxe d'expédition de 2 thalers par waggon. Cette différence provient de ce que le coke paye 1 1/4 pfennig par quintal et par mille. En résumé, malgré l'accroissement de la production et de la consommation, cette industrie se trouve dans un état de malaise, par suite de la concurrence que se font les exploitations entre elles, la consommation étant encore inférieure à la production.

La moyenne du prix de la houille prise à la fosse a été de 10 silbergros 10,69 pfennigs par tonne de 4 scheffels.

Le débit des charbons de la Westphalie a eu lieu, savoir :

Par la Ruhr et le Weser.	3,644,814 tonnes.	
Par chemins de fer.....	14,780,500 —	
Ventes sur les fosses	4,531,841 —	
Consommé par les houillères.....	1,886,074 —	
Total.....	24,843,229 tonnes.	
En 1860.....	22,132,717 —	
De plus en 1861.....	2,710,512 —	
Par le Rhin, il a été expédié :		
De Duisbourg,		
A la remonte.....	9,248,065 quintaux.	
Jusqu'à la frontière de Hollande.....	1,215,895 —	
En Hollande.....	1,532,687 —	11,996,647 quintaux.
De Ruhrort,		
A la remonte.....	7,248,500 —	
Jusqu'à la frontière de Hollande.....	786,670 —	
En Hollande..	7,921,825 —	15,956,395 —
Total des expéditions par le Rhin.....		27,953,042 quintaux.
— En 1860..		26,380,226 —
De plus en 1861.....		1,572,816 quintaux.

L'exportation des charbons de la Ruhr en Hollande a donc augmenté, en 1861, de 936,113 quintaux ; ils éloignent de plus en plus les charbons belges et anglais de ce marché.

Digitized by Google

Le charbonnage de l'État près d'Ibbenburen a produit :

	470,607	tonnes d'une valeur de	270,528	thalers.
En 1860	398,754	— —	240,241	—
De plus, en 1861	71,853	tonnes et	30,287	thalers.

Et a vendu : sur la fosse.	126,523	tonnes.
Par chemin de fer.....	318,555	—
Et employé.....	25,529	—
	470,607	tonnes.
En 1860.....	406,464	—
De plus, en 1861.....	54,143	tonnes.

A la fin de l'année 1861, le bassin houiller d'Aix-la-Chapelle, y compris le prolongement du bassin de la Ruhr sur la rive gauche du Rhin, possédait vingt houillères en exploitation, dont dix-sept en production, lesquelles ont fourni :

	3,568,743	tonn. d'une valeur de	1,818,211	thalers.
En 1860.....	3,159,324	— —	1,734,698	—
De plus, en 1861	409,419	tonn. et	83,513	thalers.

Malgré la distance, les charbons de la Ruhr, dont il arrive, à Aix-la-Chapelle et dans les localités circonvoisines, environ 2,000 scheffels (500 tonnes) par jour, continuent à faire concurrence aux charbons de ce bassin et en ont fait baisser les prix. Après diverses fluctuations, les prix des charbons dans le district d'Aix-la-Chapelle étaient à la fin de l'année 1861 comme suit :

Houille maigre,	gros.....	10 à 10 1/4	sgros	le quintal.
—	menu gailleteux...	3 1/2 à 4 1/2	—	le scheffel.
—	menu.....	3	—	—
Houille grasse,	gros..... ..	9 à 10	—	le quintal.
—	menu gailleteux...	4	—	le scheffel.
—	menu.....	3	—	—

La consommation des charbons du bassin de Sarrebruck s'est non-seulement soutenue, mais encore elle a un peu progressé. Les quinze houillères appartenant à l'État ont produit :

	41,814,874	quint. d'une valeur de	5,586,489	thalers.
En 1860....	39,119,216	— —	5,265,965	—
De plus, en 1861	2,695,658	quintaux et	320,524	thalers.

Digitized by Google

Les autres houillères de ce bassin, au nombre de douze, appartenant à des particuliers, ont extrait :

	333,364 tonnes d'une valeur de		184,327 thalers.
En 1860.....	338,432 —	—	191,095 —
De moins, en 1861	5,068 tonnes et		6,768 thalers.

Le chiffre de la production générale se répartit :

Sur la rive droite du Rhin,	40,282,958 ton.	Valeur	13,176,306 thalers.
Sur la rive gauche du Rhin,	3,902,107 »	»	2,002,538 »
Houillères de l'Etat,	14,711,196 »	»	6,629,482 »
Total.	58,896,261 »	»	21,808,326 thalers.

CUIRS ET PEAUX.

Grandes peaux. — Cette branche de commerce a été pendant toute l'année dans une situation peu favorable. Dans les premiers mois, tous les ports de mer avaient de très-grands approvisionnements, dont la réalisation forcée fit successivement baisser les prix de 10 à 15 p. c. pour les peaux sèches, et de 4 à 6 p. c. pour les peaux salées. Les ventes du printemps eurent, en conséqnence, pour résultat des pertes sensibles sur tous les arrivages directs des pays de production. Le commerce intermédiaire avec les places maritimes ne donna également que des résultats fort médiocres. Les affaires d'automne commencèrent plus tard que de coutume et sans amener d'amélioration dans les prix. Néanmoins, elles eurent une marche assez régulière, sans cependant être animées. On estime que les ventes sur la place de Cologne sont restées d'un quart au-dessous du chiffre de 1860. A la fin de l'année, le commerce de cuir était sans animation.

En peaux pour cuir d'empeigne, les affaires ont été, par contre, très-satisfaisantes. Les ventes ont été faciles et les prix rémunérateurs.

Huiles. — Huile de colza. Pendant tout le cours de l'année, les prix n'ont pas éprouvé de fluctuations notables. Dans les premiers mois, les approvisionnements étaient assez importants et les existences sur la place de Cologne s'élevaient à 25,000 quintaux. Comme en Hollande, la récolte du colza dans les provinces du Rhin et de Westphalie n'a été que médiocre, et les fabricants d'huile ont tiré leur graine principalement des pays de la Baltique. La vente a été assez régulière et plus forte que l'année précédente, malgré la stagnation des fabriques. Les existences sur la place de Cologne à la fin de l'année s'élevaient à 10,000 quintaux, dont la moitié se trouvaient en mains fermes.

Digitized by Google

A la bourse de Cologne, les prix de l'huile de colza pour marchandise disponible ont été relevés pour chaque mois comme suit :

Janvier.....	13 thalers	minimum,	13 1/2 thalers	maximun.
Février.....	12 7/10	—	13 1/10	—
Mars.....	12 7/10	—	12 8/10	—
Avril.....	12	—	13 2/10	—
Mai.....	12 9/10	—	13 4/10	—
Juin.....	12 8/10	—	13 3/10	—
Juillet.....	13 1/4	—	14	—
Août.....	14	—	14 1/10	—
Septembre.....	14	—	14 1/2	—
Octobre.....	14 3/10	—	14 7/10	—
Novembre.....	14 3/10	—	14 6/10	—
Décembre.....	14 1/4	—	14 6/10	—

Huile de lin. — La consommation de cette huile progresse continuellement, trouvant particulièrement dans la fabrication du savon un emploi croissant. Le prix a subi des fluctuations sensibles et de 10 1/2 thalers les 100 livres qu'il était au mois de mars, il s'est élevé successivement à 13 1/4 thalers en novembre. A partir de cette époque, l'article a légèrement fléchi.

Huile de baleine et de phoque. — Les transactions dans cet article sont devenues très-insignifiantes, parce que les prix en sont trop élevés relativement à ceux des huiles de lin et de colza, auxquelles on donne la préférence pour la fabrication du savon, attendu qu'elles fournissent des produits exempts d'odeur.

L'huile de Bergen a trouvé un placement régulier, et les prix sont restés sans fluctuations sensibles.

Le commerce d'huile de coco et de palme a notablement décliné dans les dernières années sur la place de Cologne. Au commencement de l'année, le prix de la première a été de 20 à 21 thalers les 100 livres ; il tomba jusqu'en juillet à 15 et 16 thalers et se releva, à la fin de l'année, à 17 et 18 thalers. L'huile de palme a suivi les mêmes fluctuations. En janvier, le prix était de 17 thalers pour la première qualité, en août 15 thalers et en décembre de 16 à 16 1/2 thalers.

Grains. — Au commencement de l'année, il se trouvait sur la place de Cologne environ 20,000 sacs de froment. La demande pour la Hollande avait enlevé cette quantité à la fin de mars.

Les événements politiques n'ont pas exercé d'influence sensible sur le commerce des grains. La facilité et la célérité des moyens de transport ont paré à la cherté. L'écoulement régulier vers la France, la Belgique et la Hollande des quantités considérables achetées en Autriche et en Hongrie par des maisons de Cologne, a donné, dans les derniers mois de l'année, une grande activité aux affaires et le prix du froment étranger avait, à cette époque, atteint le maximum soit 8 th. 15 silbergros les

Digitized by Google

200 livres (100 kilogrammes). A la fin de l'année, il se trouvait sur la place environ 80,000 sacs de froment. Les prix de la marchandise disponible se sont maintenus fort élevés et n'ont pas été au-dessous de 8 thalers.

Pour le seigle, la demande a été également active pendant le dernier semestre et la hausse s'est opérée successivement, mais d'une manière constante. Les prix ont oscillé entre 5 1/3 et 6 2/3 thalers. Au commencement de l'année, il y avait sur la place environ 15,000 sacs de seigle et à la fin environ 10,000 sacs.

L'orge et l'avoine n'ont pour Cologne que peu d'importance et le marché se borne aux besoins de la consommation.

Café. — Les arrivages de café sur les 6 principaux marchés de l'Europe, Amsterdam, Londres, Anvers, Hambourg, Trieste et le Havre, se sont élevés, en 1861, à 4,189,000 quintaux contre 3,695,000 quintaux, en 1860.

Et de ces places il a été expédié 3,578,000 quintaux contre 3,339,000 quintaux en 1860.

A la fin de décembre, il restait en magasin 1,008,000 quintaux contre 902,000 quintaux en 1860.

La récolte des cafés ayant été très-abondante au Brésil en 1860, l'augmentation dans les arrrivages porte principalement sur les cafés de Rio. Ces sortes ne se soutinrent que faiblement par suite de l'encombrement des marchés, et les prix fléchirent.

Les déclarations en consommation à la douane de Cologne se sont élevées, en 1861, à 138,887 quintaux contre 131,744 quintaux en 1860, soit 7.133 quintaux de plus.

A la fin de décembre, le stock à l'entrepôt était de 12,154 quintaux contre 15,240 quintaux en 1860.

De ces chiffres, il résulte une nouvelle augmentation de la consommation. En jetant un coup d'œil rétrospectif sur la marche du commerce de cet article pendant l'année, on remarque d'abord la hausse importante qu'éprouvèrent les bonnes qualités, tandis que les sortes ordinaires baissèrent par suite des trop grands arrivages et de la disproportion des prix avec ceux des bonnes qualités. La valeur du bon Java ordinaire était, au commencement de l'année, de 38 1/2 à 39 cents. Par suite du médiocre résultat de la vente publique que tient au printemps la compagnie hollandaise, il tomba à 37 1/2 cents, mais il se releva, pendant le cours de l'été, à 43 et 43 1/2 cents, par suite de l'augmentation de la consommation. La vente d'automne de la compagnie hollandaise fixa le prix du bon Java à 42 1/2 cents; en novembre on payait 45 et, à la fin de décembre, 44 cents. En résumé les transactions ont été lucratives.

Riz. — Les mises en consommation sur la place de Cologne ont été de 71,306 quintaux contre 70,569 quintaux, en 1860, soit 737 quintaux

Digitized by Google

de plus. A la fin de décembre, le stock à l'entrepôt était de 5,044 quintaux contre 17,931 quintaux à la même époque de l'année 1860, soit 12,887 quintaux de moins. La marche des affaires dans cet article a été satisfaisante.

Drogues et couleurs. — Cette branche de commerce est restée dans la même situation que l'année précédente.

Raffineries de sucre. — Les déclarations en consommation de sucre colonial brut, destiné à être ravaillé sur la place de Cologne, se sont élevées, en 1861, à 21,835 quintaux contre 12,756 quintaux en 1860, soit 9,079 quintaux de plus.

Cette augmentation est due à la réduction du droit d'entrée introduite depuis le 1er septembre 1861, ainsi qu'à la baisse qu'ont subie les qualités ordinaires de sucre colonial brut par suite de la guerre d'Amérique et de diverses autres circonstances.

Si les renseignements fournis par les fabricants sont exacts, ils n'auraient produit qu'environ 150,000 quintaux de sucre de betterave. Malgré les bas prix, la consommation du sucre ne paraît pas avoir augmenté dans le Zollverein et elle reste minime en comparaison de ce qu'elle est en Amérique, en Angleterre et en France.

Les modifications suivantes ont été apportées au tarif des douanes concernant les sucres, par une loi du 2 juillet 1862.

Le droit d'entrée de 5 thalers par quintal sur le sucre colonial brut a été réduit à 4 1/4 thalers.

La prime d'exportation (drawback) sur le sucre colonial raffiné, qui était de 5 5/6 thalers, a été réduite à 4 3/4 thalers, et le droit d'entrée de 3 thalers par quintal sur la mélasse a été abaissé à 2 1/2 thalers. Une prime d'exportation de 2 3/4 thalers par quintal a été accordée au sucre de betterave produit dans le pays et pour ce même sucre raffiné (mélis, candi, etc.), une prime de 3 1/3 thalers.

Malgré ces modifications, la situation peu favorable des raffineries ne s'est pas améliorée et l'un de ces établissements a été définitivement fermé, de sorte que leur nombre sur la place de Cologne se trouve réduit à sept, dont deux fabriquent exclusivement le sucre candi et deux, le sucre de betterave.

Coton. — Les importations par le bureau de douane de Cologne ont été, en 1861 :

Coton brut,	38,373	quint. contre	32,184	quint. en	1860.
Fils de coton,	4,489	» »	5,736	»	»
Tissus de coton,	424	» »	538	»	»

Pendant le courant de l'année, le coton brut a presque doublé de prix sur tous les marchés de l'Europe. La hausse sur les fils peut être évaluée, en moyenne, de 15 à 20 p. c., sur les tissus écrus, blanchis ou teints, de 10 à 15 p. c., sur les tissus imprimés et manchester, de 5 à 10 p. c.

Digitized by Google

L'établissement de filature et de tissage de la Société Colonaise a agrandi ses bâtiments pour 5 000 broches de plus, mais on n'en a placé provisoirement que 3,000 à cause des circonstances. Il possède aujourd'hui 39,000 broches (throstles et selfactors), 5,000 broches à retordre, 600 métiers à tisser, et compte ainsi au nombre des établissements de ce genre les plus considérables du Zollverein. Pendant l'année, il a fabriqué 1,854,250 livres de fils contre 1,602,827 livres, en 1860,

78,000	pièces à imprimer »	58,203	pièces »
853,505	yards velours »	410,661	yards »

Le chiffre de la vente s'est élevé à 835,577 thalers contre 752,816 thalers, en 1860.

Les ateliers de la Société anonyme de Louisenthal pour le tissage et l'impression du coton ont été pendant toute l'année en pleine activité; la Société a placé 90 nouveaux métiers à tisser. Elle a produit 109,097 pièces, dont 37,500 pièces pour calicots et foulards, et il a été imprimé 100,830 pièces. Les articles calicots et foulards ont été ajoutés à la fabrication.*

Fils et tissus de laine. — Par le bureau de douane de Cologne, il a été importé en 1861 :

Laine brute,	23,623	quint. contre	24,836	quint. en	1860.
Fils de laine,	2,698	» »	2,189	»	»
Tissus de laine,	1,878	» »	1,933	»	»

Les prix des laines communes et des articles qu'elles fournissent à la consommation générale se sont soutenus à peu près sans fluctuations, tandis que les laines fines et les fils anglais pour trame, ainsi que les articles qui en proviennent, ont fléchi pendant le courant de l'année. En tissus pure laine et demi-laine, les affaires ont été actives et sans variations notables. La vente des orléans, cords et paramattas, ainsi que des tissus façonnés, a été facile, et ces articles trouvent dans les campagnes comme dans les villes un placement d'autant plus étendu que leur bas prix les rend accessibles au consommateur.

En tissus pure laine de filature anglaise, la consommation des lastings et des mérinos reste à peu près stationnaire; seulement la consommation des tissus pour jupons (moreens) a pris une extension considérable, tandis que l'emploi des thibets de Saxe paraît décliner un peu. Les prix de cet article, ainsi que des flanelles et de la draperie commune, n'ont pas éprouvé de variations sensibles et la demande a été satisfaisante.

Fils et toiles de lin. — La récolte du lin, en 1861, peut être considérée comme bonne et fournit des fils qui ne laissent rien à désirer. En lin et en fils, les affaires ont été assez lucratives par suite du manque de coton. La Belgique et l'Angleterre continuent à fournir au Zollverein de fortes quantités de fils. Néanmoins le développement que prennent les filatures en Allemagne et la concurrence de la Belgique font perdre toujours plus de terrain aux fils et tissus de lin anglais; seulement, les toiles d'embal-

Digitized by Google

lage communes de jute arrivent encore d'Angleterre en grande quantité. Le filage à la main décline d'année en année, tandis que la consommation des toiles de fils à la mécanique prend de plus en plus d'extension. Sur la place de Cologne, la consommation des toiles écrues, coutils, etc., a été normale, ainsi que la vente des toiles blanchies, fines et moyennes. Le placement des sarraux a été faible et difficile.

Les importations par le bureau de douane de Cologne ont été, savoir :

Fils écrus à la mécanique,	2,486	quint.,	contre 3,500	quint., en 1860.
Fils blanchis —	599	—	669	—
Fils retors. —	2,915	—	3,297	—
Toile d'emballage grise.	6,615	—	5,973	—
Toiles écrues.	4,497	—	5,442	—
Toiles blanchies.	48	—	51	—
Batiste.	5	—	3	—

Soieries. — Le prix élevé de la soie brute a éprouvé, dans le cours de l'année 1861, une diminution notable due à l'augmentation des importations de soie de Chine et à la stagnation complète des expéditions en Amérique. La consommation générale se trouve néanmoins restreinte par le prix encore trop élevé de la matière brute, et ce n'est que dans les soieries de luxe que fournit la France, que la consommation paraît avoir augmenté malgré l'élévation des prix.

Par le bureau de douane de Cologne, il a été importé :

Soie brute, 226 quintaux, contre 187 quintaux, en 1860,
Tissus de soie, 281 — 269 — —

A Mulheim-sur-Rhin, près Cologne, cette industrie, qui occupe beaucoup de bras, a beaucoup souffert par suite de la suppression du débouché américain, et la moitié des métiers ont dû être mis hors d'activité.

Tanneries. — Les tanneries de Cologne ont occupé 79 ouvriers et travaillé :

16,000 peaux pour cuir de semelle, contre 24,000, en 1860,
8,000 peaux pour cuir d'empeigne et de sellerie, contre 8,500, en 1860,
12,000 peaux de veau, contre 17,500, en 1860;
ce qui présente une notable diminution.

Le placement des produits de cette industrie s'est opéré au printemps avec facilité et à des prix rémunérateurs ; en été, les affaires sont devenues languissantes, et, à la fin de l'année, elles étaient très-difficiles.

La ville de Cologne a maintenant deux foires aux cuirs pendant l'année; la première a eu lieu au mois d'août. Bien que l'importance des marchandises amenées et les prix obtenus soient restés au-dessous des espérances, les résultats ne pouvaient guère être plus favorables pour le début. Il y a été amené environ 2,000 quintaux de cuirs, dont les deux tiers à peu près ont été vendus. Les tanneurs de Cologne et des environs considèrent ces marchés comme contraires à leurs intérêts.

Les mégisseries et fabriques de cuirs de couleur ont déployé une ac-

Digitized by Google

tivité remarquablement plus grande que l'année précédente ; elles ont travaillé, avec 75 ouvriers, 200,000 peaux de mouton et de chèvre. Le débit a été généralement régulier.

Glaces et verreries. — La fabrique de glaces d'Aix-la-Chapelle a travaillé, dans les derniers mois de l'année, avec plus d'activité, et les importantes quantités de produits qui se trouvaient en magasin ont été réalisées avec bénéfice.

La fabrication des verres à vitre, de la verrerie et de la cristallerie a également pris de l'extension et principalement dans les établissements de la Société Keller, Kuppers, Raabe et C°, domiciliée à Aix-la-Chapelle. Cette société occupe 350 ouvriers, dont 200 à l'exploitation de ses carrières et sablonnières. Dans le terrain appartenant à la société, il se trouve près de Nivelstein, commune de Merkstein, un sable quartzeux d'une puissance extraordinaire, lequel, d'après l'analyse du Dr Bromeis, contient 99,9754 p. c. de silice et possède les meilleures qualités pour la fabrication du cristal. Déjà depuis plusieurs années, ce sable s'expédie à diverses fabriques de glaces, de cristaux et de faïence et paraît aussi devoir trouver un débouché important vers le Nord de l'Allemagne. Adjacentes à ces gisements de sable se trouvent des carrières de grès blanc quartzeux d'une puissance de 30 à 40 pieds en direction verticale, dont les produits ont déjà un débouché important en Belgique et en Hollande.

Législation. — A dater du 1er mars 1862, un nouveau Code de commerce a été mis en vigueur en Prusse et adopté par plusieurs Etats de l'Allemagne.

Une loi du 22 juin 1861 a profondément modifié la législation prussienne qui n'admettait les étrangers à exercer une industrie permanente qu'avec l'autorisation des ministères compétents et seulement pour des motifs majeurs appréciables par l'autorité communale, le corps de métiers compétent et le conseil des prud'hommes du lieu où l'industrie devait être exercée.

D'après le § 18 du règlement industriel (*Gewerbe-Ordnung*) du 17 janvier 1845, les étrangers ne pouvaient jusqu'alors, sans naturalisation préalable, exercer une industrie permanente qu'avec l'autorisation des ministères, à moins qu'il n'en fût disposé autrement par traités.

Ce paragraphe a été modifié en ce sens que cette autorisation n'est plus nécessaire que pour les personnes civiles de l'étranger. Tout étranger peut donc aujourd'hui exercer en Prusse une industrie permanente, c'est-à-dire y établir des exploitations industrielles et des maisons de commerce, sans être soumis à d'autres formalités ou conditions que les nationaux.

L'affranchissement des conditions précédemment exigées laisse néanmoins intactes les prescriptions qui régissent le séjour des étrangers en Prusse. Sous ce rapport, il n'est rien changé aux lois et ordonnances

Digitized by Google

d'après lesquelles l'étranger peut, selon les circonstances, par mesure de police ou autres motifs légaux, être expulsé du royaume.

Il n'est également apporté aucune modification aux conditions dont les lois font dépendre l'exercice d'une industrie permanente tant pour les étrangers que pour les nationaux. En conséquence, les étrangers doivent également, comme par le passé, satisfaire aux prescriptions des §§ 16, 17, 19 et suivants du règlement industriel (Gewerbe-Ordnung) et, à l'égal des nationaux, obtenir l'autorisation spéciale de la police ou subir l'examen prescrit pour les industries qui y sont subordonnées. En concordance avec ce principe, la loi du 22 juin 1861 stipule que la législation qui régit les compagnies d'assurances et les entrepreneurs de transport d'émigrants continue à rester en vigueur. En conséquence, ces compagnies et ces entrepreneurs ne peuvent, comme par le passé, faire d'affaires en Prusse sans l'autorisation des ministères exigée par le § 2 de la loi du 17 mai 1853 sur les compagnies d'assurances et par le § 7 de la loi de même date sur l'expédition des émigrants.

Les industriels et négociants belges qui auraient l'intention de fonder en Prusse des établissements industriels ou commerciaux, trouveront au consulat général toutes les indications nécessaires concernant les formalités à remplir.

L'impôt qui frappait les actions industrielles a été supprimé.

Une loi du 22 mai 1861 a réduit les redevances sur les mines de la manière suivante : Le vingtième du produit des mines, qu'il soit, d'après les lois existantes, payé en argent ou en nature, est réduit d'un cinquième, à partir du 1er janvier 1862 et, à partir de la même date de chaque année suivante, il sera réduit d'un nouveau cinquième, lorsque l'année écoulée aura produit à l'Etat la somme d'un million de thalers. Cette réduction continuera jusqu'aux deux cinquièmes du montant actuel des redevances ou 2 p. c. du produit des mines.

Par une loi du 11 mars 1861, l'étain en blocs, en barres et le vieil étain, qui étaient placés dans la seconde division, pos. 43 du tarif des douanes, ont été transférés à la première division, laquelle comprend les articles qui ne sont soumis à aucun droit d'entrée ni de sortie.

STATISTIQUE.

Le recensement de la population de la Prusse, en décembre 1861, a fourni les résultats suivants :

Provinces de	Population civile.	Population militaire.	Total.
Prusse.....	2,834,032	32,834	2,866,866
Posen.....	1,467,604	17,946	1,485,550
Poméranie.....	1,368,969	20,770	1,389,739
Silésie.....	3,349,495	41,200	3,390,695

Digitized by Google

Brandebourg.....	2,412,057	55,702	2,467,759
Saxe.....	1,946,003	30,414	1,976,417
Westphalie.....	1,603,628	14,437	1,618,065
Du Rhin.....	3,175,688	40,096	3,215,784
Territoire de Jade....	950		950
Garnis^on^ à Francfort s/M Garnisons à Mayence, Rastadt et Luxembourg		14,720	14,720
Hohenzollern.....	64,422	253	64,675
	18,222,848	268,372	18,491,220

Depuis l'année 1858, la population de la Prusse a augmenté de 751,307 âmes, soit 4,23 p. c.

Au 31 décembre 1861, la population de la ville de Cologne, y compris 888 prisonniers civils, était de 113,081 habitants, dont 55,536 du sexe masculin et 57,545 du sexe féminin, soit un excédant de 2,009 en faveur de la population féminine. A la fin de l'année 1860, la population présentait le chiffre de 114,183. Il y a donc eu, dans le cours de l'année, une diminution de 1,102 habitants, circonstance étrange à une époque où la population de toutes les grandes villes présente une augmentation continue. Depuis 1828, la population n'avait pas éprouvé de mouvement rétrograde et avait accusé, en moyenne, une augmentation de 1,690 habitants par année; elle n'était, à la fin de 1828, que de 57,297 habitants; depuis cette époque, elle a donc augmenté de près de 100 p. c. Les causes principales de la décroissance que l'on constate à la fin de 1861, sont la cherté des choses nécessaires à la vie, le prix énorme des loyers, qui oblige un grand nombre de personnes à aller habiter les localités voisines, la diminution du nombre des domestiques, beaucoup de familles ayant dû restreindre leurs dépenses à cause des charges nombreuses qui pèsent sur les habitants d'une grande ville, et, enfin, l'achèvement de plusieurs travaux importants, tels que le pont fixe et le musée, qui a obligé beaucoup d'ouvriers à quitter la ville pour chercher du travail ailleurs.

Par religion, la population actuelle de Cologne se compose de :

98,445 catholiques,
12,338 protestants,
2,290 israélites,
8 mennonites.

113,081 habitants.

Les naissances se sont élevées à 4,239, dont 2,149 du sexe masculin et 2,090 du sexe féminin, parmi lesquelles on compte 3,696 enfants légitimes et 543 enfants naturels; ce qui établit le rapport des derniers aux premiers presque dans la proportion de 1 à 8 ou 12 1/2 pour cent.

Digitized by Google

Les décès ont été de 3,055, soit un excédant de 300 sur le chiffre de l'année précédente.

Il y a eu 1,246 publications de mariage et 941 mariages célébrés, parmi lesquels

795	mariages catholiques ;	
49	—	protestants ;
7	—	israélites ;
21	—	entre mari catholique et femme protestante ;
68	—	entre mari protestant et femme catholique ;
1	—	entre mari protestant et femme israélite.

941 mariages.

La moyenne des suicides à Cologne est de 7 à 8 par année.

Pendant l'année judiciaire 1861, le tribunal de commerce de Cologne a eu à s'occuper de

28	causes pendantes au commencement de l'année :	
5,452	—	nouvelles introduites pendant l'année ;
357	—	reportées au rôle après jugement interlocutoire ;
979	oppositions contre jugements de contumace.	

6,796 causes,

lesquelles ont été terminées, savoir :

828	par radiation,
688	par jugement interlocutoire,
826	par jugement contradictoire définitif,
4,751	par jugement de contumace.

6,793 causes terminées ; de sorte que trois seulement restaient pendantes à la fin de l'année.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Cologne,
L.-Th. Rautenstrauch.

Birmingham, 10 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport commercial pour l'année 1862.

La guerre civile des Etats-Unis a continué d'affecter l'industrie qui a pour matière première le coton ; quant à celle qui a pour objet la transformation des métaux, industrie qui occupe le plus de bras dans cette localité, elle a pu constater une augmentation assez considérable dans le chiffre de ses exportations.

D'après les rapports du *Board of Trade*, publiés pour les 11 premiers mois de 1862, les exportations totales du Royaume-Uni ont été de

Digitized by Google

113,280,779 liv. st. contre 115,355,004 en 1861, soit une diminution de 2,074,225 ou 1 1/4 p. c., et comparativement à 1860, année de grande activité, une diminution de 10,433,497 liv., ou près de 8 p. c.

Un fait important prouve que le commerce de ce pays n'est pas en aussi mauvais état que pourrait le faire supposer la détresse des *cotton districts*. Les recettes des chemins de fer ont été, en 1862, de 28,660,322 livres sur 11,386,000 liv., soit 2,532 liv. par mille ; en 1861, ces recettes n'avaient été que de 28,263,374 liv. sur 10,811,000 livres, soit 2,614 par mille.

La guerre d'Amérique a donné un grand développement à la fabrication des armes à feu (*small arms*), dont la ville de Birmingham est le centre. Les exportations s'élevaient, à la fin de novembre, à 603,962 pièces, d'une valeur de 1,291,789 liv. contre 208,294 pièces, valant 489,668 liv., chiffre de l'époque correspondante de 1861. Une grande société est en voie de se former ici pour la fabrication des armes à feu, d'après le système à la mécanique déjà appliqué à Enfield. Ce projet, qui a déjà reçu un commencement d'exécution, donnera un plus grand développement encore à la principale industrie de Birmingham.

L'extraction du charbon, pour tout le Royaume-Uni, a produit, en 1861, 83,635,214 tonneaux, d'une valeur approximative de 20,908,803 livres sterling. Le bassin de Birmingham (Derbyshire, Nottinghamshire, Leicestershire, Warwickshire et Staffordshire) entre dans ce produit pour 13,757,069 tonneaux. La production de la fonte, pour tout le royaume, s'est élevée à 3,712,390 tonneaux, chiffre dans lequel le ressort des mêmes comtés entre pour 853,865 tonneaux. Le nombre des hauts fourneaux en activité était, au 1er janvier 1863, de 146 ; 75 se trouvaient éteints dans les districts de Northstaffordshire, Wolverhampton, Bilston et Dudley.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Birmingham,
L.-A. Everitt.

Taganrog, le 26/7 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'état des importations et des exportations de Taganrog et de Rostoff sur le Don, pendant l'année 1862 (1).

1,048 navires ont visité ces ports, savoir :

245 jaugeant 45,433 tonneaux, entrés avec chargement et

803 jaugeant 236,197 tonneaux, entrés sur lest.

Les importations se sont élevées au chiffre de 14,658,403 fr. Elles consistaient en huile d'olive, vins, noix et noisettes, caroubes, olives, sucre

(1) Ce tableau peut être consulté au département des affaires étrangères.

Digitized by Google

en poudre, café, poivre noir, bekmès, riz, amandes de Sicile, figues à raisin sec, thé bou de Canton, Halva, Rahatlucum, encens, dattes, faulx d'Istrie, meubles en fer et en bois, toile de lin, étain, zinc en feuilles, allumettes, vin de Champagne, porter, machines à battre le blé, instruments aratoires, habits et linge confectionnés, vaisselle, oranges et citrons, etc.

Les exportations ont atteint le chiffre de 75,502,855 fr. et se composaient des articles suivants : blés, graine de lin, seigle, orge, colza sauvage, maïs, suif, beurre, laines, caviar yemba et rouge, fer en barres, cuirs secs et tannés, cordages, macaroni, biscuit, viande salée, farine de froment, tabac turc en feuilles, charbon de terre, pelleteries, ouvrages en cuivre, toile à voiles, nattes, etc., etc.

Les dépôts existants sur les marchés de Taganrog et de Rostoff sur le Don, des produits destinés à l'exportation pour le printemps, se composent de :

	Disponibles.		Non disponibles.	Prix en roubles argent (1).	
Guirca...tchet.	128,000	tchet.	170,000	de 7 à 7 1/2 le tchet (2).	
Blés durs	75,000			7 à 9	—
Graine de lin...	2,500		20,000	12 1/2	—
Seigle	4,500		3,000	4.30	—
Colza sauvage..	2,000		»	6 1/2	—
Avoine	5,000		»	4 1/2 les 6 pouds	
Suif.... pouds.	25,000	pouds (3).	28,000	3.90	le poud.
Beurre	3,000		»	53/4	—

Les marchandises d'importation restant à vendre consistent en :

Huile d'olive, pouds.	12,000	coté au prix de r. a g.	8 3/4 à 9.30	le poud.
Figues	6,800	—	3 1/4 à 5	—
Caroubes.....	7,000	—	1 1/2	—
Noix et noisettes...	12,000	—	2.80	—
Vin grec....vedros.	1,000	—	3.90	le vedro.

Depuis la clôture de la navigation, aucune transaction ne s'est faite sur notre marché, par suite du manque des demandes de céréales pour l'étranger; nos détenteurs de blés ne sont pas disposés à réaliser à perte en livrant leurs marchandises aux prix qui leur sont offerts; par conséquent les achats faits dans l'intérieur par les négociants de Taganrog ne sont pas très-considérables et consistent en 50,000 tchetverts de guirca qui, vendue à Rostoff au mois de juin, reviendra à R. arg. 6 1/2 le tchetvert et de 40,000 tchet. graine de lin à r. arg. 12.

(1) Le rouble arg. = 4 fr.
Le copeck = 4 centimes.
(2) Le tchetvert = 230 à 240 litres.
(3) Le poud = 16 kll. 38.

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour aucun achat ne s'est fait en laine ordinaire en suint, seulement les spéculateurs ont donné de l'argent aux vendeurs sans fixer le prix, qui sera déterminé au mois de juillet avec déduction de 10 à 15 kop. arg. par poud lors de la livraison, en payement de l'avance de r. arg. 2 1/2 à 3 par poud.

Des frets se sont négociés pour le printemps prochain à raison de 50 sh. le tonneau plein, directement pour l'Angleterre, et de 52 sh. avec 2 sh. 3 pour les ports de la Méditerranée; maintenant que nos maisons s'occupant du commerce d'exportation sont presque pourvues pour les premières expéditions, on prévoit qu'à la réouverture de la navigation les navires seront peu recherchés.

Nous avons eu un hiver précoce et rigoureux ; pendant la première quinzaine du mois de novembre dernier, le thermomètre a marqué jusqu'à 22° R., et la neige abondante qui couvre les steppes rend difficiles les communications avec l'intérieur, ce qui réduit à peu de chose la descente des denrées sur notre marché.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Taganrog,
F. Pedemonte.

—

Smyrne, le 14 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre quatre tableaux présentant le résumé du commerce et de la navigation du port de Smyrne pendant l'année 1862 (1).

La guerre civile d'Amérique, dont les conséquences se font sentir plus ou moins sur tous les grands centres d'affaires, et, en particulier, la crise financière que l'empire ottoman traverse en ce moment, n'ont pas exercé en définitive une influence aussi désastreuse qu'on aurait pu le craindre sur le mouvement commercial de cette ville. En effet, si l'on compare les chiffres, rapportés aux tableaux susdits, avec ceux de l'année 1860, on verra que, s'il y a diminution de plus de 12,000,000 de fr. dans les importations, les exportations, pour leur part, donnent un excédant de près de 16,000,000 de fr. en 1861.

La Belgique, en ce qui la concerne, figure en moins à l'importation pour une somme de 209,891 fr., soit à peu près un quart comparativement à l'exercice 1860 ; cette diminution porte en entier sur l'article verres à vitre. En revanche l'exportation directe, en destination des ports belges, qui avait été nulle l'année précédente, a offert en 1861 un mouvement de 7 navires à voile étrangers et de 2 bateaux à vapeur belges, qui ont pris pour une valeur de 261,000 fr., en céréales et en laines. Pour

(1) Ces tableaux peuvent être consultés au ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

notre industrie surtout, il est à désirer que ce mouvement continue et se développe par la suite.

Toutefois il est juste d'observer que les articles relatés au tableau spécial à la Belgique sont loin d'indiquer la somme des importations belges sur le marché de Smyrne. Presque tous nos draps, en effet, nos articles de coton et de laine et autres articles fins sont expédiés pour ce port par voie de Londres et de Marseille et portés au compte des pavillons anglais et français. Cette marche, si préjudiciable à nos intérêts maritimes, ne se modifiera guère tant que nous n'aurons point une navigation régulière et rapide, et que les frets resteront aussi élevés que ceux que demande la société anversoise des bateaux à vapeur du Levant.

Quant à l'exportation directe pour la Belgique, il faut renoncer aussi à la voir se développer efficacement, aussi longtemps que les bateaux de la société susdite ne toucheront pas à Smyrne dans leur itinéraire de retour en Belgique.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Smyrne,
D'Egremont.

—

Stralsund, le 30 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement du commerce de mon ressort pour l'année 1862.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le mouvement du commerce de notre place a été considérablement moindre que celui des années antérieures, parce que la récolte a rendu pour l'exportation moins qu'à l'ordinaire.

Les transactions directes avec la Belgique ont été en conséquence plus restreintes pendant toute l'année. Douze navires seulement ont été expédiés pour la Belgique, la plupart chargés de colza pour Anvers. En échange il a été importé de Belgique 261 mille tuiles et 77 quintaux de graisses pour essieux de voiture. Ces importations ont eu lieu par six navires.

Pendant la même campagne, il a été exporté une quantité d'environ 167 mille hectolitres de froment, 16 mille hectolitres d'orge, 1,000 hectolitres d'avoine, 12 mille hectolitres d'orge germée, 20 mille hectolitres de colza, en tout 216 mille hectolitres.

Navigation.

Vingt navires hollandais sont entrés ici et repartis chargés.

Le mouvement général du port a été de 346 navires à l'entrée et de 262 navires à la sortie.

Nos cinq écoles de navigation ne suffisant plus, il a été résolu d'en établir à Barth — petite ville de nos environs — une sixième, d'après la

Digitized by Google

même organisation que les autres ; ce projet a reçu déjà un commencement d'exécution.

Industrie, mines et agriculture.

La principale industrie de notre province, c'est l'agriculture ; depuis mon dernier rapport l'application d'heureuses réformes a augmenté beaucoup les produits du sol, et le prix des terres s'est élevé considérablement.

L'établissement d'un vaste atelier de construction, bien situé, a donné un grand essor à la construction des navires. Vingt bâtiments construits dans le courant de l'année donnent la mesure du développement imprimé à cette industrie. Parmi ceux-ci il y a quelques bâtiments très-beaux et très-grands, destinés à desservir les ports asiatiques, de la Chine, du Japon et des Indes orientales.

5,929 fusils ont été exportés d'ici pour la Chine et livrés à un bon prix. La société d'assurance maritime mutuelle, qui a son siége à Stralsund et qui n'assure que les navires de la Poméranie occidentale, a subi, pendant le courant de l'année, des pertes considérables ; la prime a été de 8 p. c.

La navigation n'a donné que des résultats médiocres par suite de la situation généralement précaire du commerce. Les pertes assez nombreuses de navires éprouvées en 1861 ont été compensées par la construction de bâtiments nouveaux, mais le capital perdu n'a pas été regagné par les frets de l'année dernière.

Stralsund ne fabrique que des articles de peu d'importance ; néanmoins ses produits ont attiré l'attention à l'exposition de Londres, où ils ont obtenu des primes et des mentions.

Emigration.

Les émigrations qui ont eu lieu en cette province pour l'Amérique se sont effectuées pour la plus grande partie par Hambourg et par Brême. Le nombre des émigrants s'est beaucoup amoindri.

Voies de communication.

Le chemin de fer partant de Stralsund et passant par Greifswald, Anklam, Pasewalk, Prenzlau et Angermünde, où il rejoint la voie de Berlin à Stettin, sera livré à la circulation pour le 1er mars jusqu'à Anklam ; on compte qu'il sera complétement achevé pour le 1er octobre prochain.

Le gouvernement prussien n'a pu s'entendre encore avec celui du Mecklembourg pour l'embranchement de Stralsund à Rostock. Le gouvernement mecklembourgeois n'avait en vue que la construction d'un chemin de fer direct par Neu-Strelitz à Berlin, déjà exécuté jusqu'à la frontière de Mecklembourg.

Digitized by Google

Outre les lignes télégraphiques déjà existantes l'année dernière, on a établi des stations télégraphiques à Demmin, Grimmen et Tribsees.

Il est douteux que le projet d'un port de guerre à l'île de Rugen s'exécute ; le gouvernement pense qu'une baie située sur les côtes du Mecklembourg serait plus propre à l'exécution de ces travaux.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Stralsund,
J.-H. Bartels.

—

Andrinople, le 22 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un tableau indiquant l'importation et l'exportation de cette ville pendant l'année 1862.

Les importations ont été moins importantes que celles de l'année précédente, à cause de la rareté et de la cherté du coton en Angleterre, par suite de la guerre civile des Etats-Unis d'Amérique.

Quelques essais faits dans nos contrées pour la production du coton ont donné des résultats favorables. Notre gouverneur général Kibrisly-Mehemed-Pacha, dans le dessein d'encourager et d'étendre cette culture, a fait venir, par l'intermédiaire de l'ambassadeur ottoman à Londres, de la graine de coton des Indes, laquelle sera distribuée aux propriétaires de terres destinées à cette culture.

Il n'y a dans ma résidence, en fait d'usines à vapeur, que deux petites filatures de soie (système français), lesquelles sont exploitées assez avantageusement par une des principales maisons de commerce de Constantinople.

Importations.

	Poids et mesures.	Quantité.	Prix. Piastres	Valeur. Piastres.
Sucre en poudre de Belgique et de France.....	Ocques.	150,000	5 3/4	862,500
Sucre en pains.....	—	2,000	7	14,000
Café	—	105,000	11 1/2	1,102,500
Étain.....	—	15,000	19 1/2	292,500
Sel ammoniac	—	5,000	6 1/2	32,500
Indigo	—	3,000	130	390,000
Cannelle, girofle et noix de muscade.....	—	2,500	20	50,000
Cochenille	—	600	55	33,000
Fer anglais en barres	—	30,000	2	60,000
— pour clous ...	—	65,000	1 1/2	97,500
Fer laminé.....	—	60,000	2 1/4	135,000
Pointes de Paris.....	—	50,000	3	150,000

Digitized by Google

Coton filé anglais gris	—	110,000	25	2,750,000
— rouge et blanc...	—	2,000	40	80,000
Fer-blanc.....	Caisses.	400	150	60,000
Verres à vitres.....	—	900	95	85,500
Longcloths et schettings...	Pièces.	10,000	80	800,000
Calicots et madapolams...	—	2,000	110	220,000
Indiennes	—	4,000	70	280,000
Fangibs.....	—	4,000	38	152,000
Châles anglais.....	—	5,000	30	150,000
Toile bleue d'Amérique...	—	800	140	112,000
Sof et chali.....	—	700	260	182,000
Demi-coton	—	5,000	130	650,000
Grenailles assorties.....	Sacs.	2,000	36	72,000
Draps divers	Pièces.	950	900	855,000
Rhum d'Amérique.....	Gallons.	2,400	12 1/2	30,000
				9,698,000

Exportations.

Blés tendres de Philippopoli. (Il s'est expédié d'Enos, prix moyen à bord).....	Kilos.	590,000	21	6,490,000
Blés durs (id.).....	—	195,000	22	4,290,000
Seigle (id.)	—	160,000	14	2,240,000
Mais (id.).....	—	110,000	13	1,430,000
Orge (id.).....	—	15,000	10	150,000
Avoine (id.).....	—	15,000	7 1/2	112,500
Laines en suint.....	Ocques.	474,000	10	4,740,000
— pélades.....	—	15,000	7 1/4	108,750
Cocons secs.....	—	80,000	95	7,600,000
— de semences.....	—	20,000	30	600,000
Semences de vers à soie..	—	1,600	400	640,000
Farine.....	—	80,000	1 1/4	100,000
Essence de rose.....	Mélicaux.	80,000	16	1,280,000
Peaux de buffles.....	Peaux.	6,000	100	600,000
— de bœufs et de vaches.....	—	16,000	40	640,000
Soie grége.....	Ocques.	900	210	189,000
— filature à la française.	—	1,200	350	420,000
				31,630,250

Cours de la monnaie. Napoléon d'or de 20 francs : Piastres, 86 1/2.

Agréez, etc.,

Le consul de Belgique à Andrinople,
M. Badetti.

Digitized by Google

Alep, le 31 décembre 1862.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement commercial de la place d'Alep pendant l'année 1862.

Le mouvement commercial de cette place a eu principalement pour objet trois articles. Les cotons viennent en première ligne, à cause de la guerre civile des États-Unis d'Amérique. Tous ceux qui ont spéculé sur cet article ont réalisé de gros bénéfices, et il en sera ainsi aussi longtemps que durera l'état actuel des choses.

La culture des cotons prend un grand développement dans tout l'empire ottoman. Les cultivateurs sont stimulés par le placement prompt et avantageux de ce produit, et surtout par les encouragements que leur accorde le gouvernement. L'Angleterre, de son côté, excite les cultivateurs par des dons gratuits de graines faits à ceux qui s'adonnent à la culture des cotons. L'année passée, à pareille époque, les cotons de nos environs ont été vendus à 1,500 piastres le quintal de deux cents ocques; peu à peu les prix ont haussé, et on est arrivé à vendre jusqu'à 2,500 piastres. La récolte de cette année, dans le pachalik d'Alep, n'est pas abondante à cause des sauterelles qui ont fait beaucoup de ravages, de sorte que, d'après un calcul approximatif, la récolte de cette année ne dépassera pas deux mille quintaux, dont la qualité est belle. Cet article se vend à présent sur place de 2,800 à 3,000 piastres le quintal suivant la qualité ; il faut y ajouter 400 piastres de frais environ pour le faire arriver à bord. La plus grande partie a été achetée par nos négociants avec l'intention de les expédier à Marseille.

Les laines en suint n'ont pas eu moins de succès que les cotons. Au début de la tonte, les laines surges ont été vendues à 1,600 piastres et les laines lavées à 3,000 piastres le quintal. Elles ont pris ensuite un tel essor qu'elles ont trouvé des acheteurs, les premières à 2,000 et les secondes à 4,000 piastres. Il va sans dire que la forte demande venue d'Europe a été la cause de cette hausse. La tonte d'Alep et de ses environs jusqu'à l'Euphrate a produit cette année 2,500 quintaux environ de laines en suint. La Mésopotamie nous a fourni environ cinq mille quintaux de laines presque toutes lavées, et qui ont été en grande partie exportées à Marseille, où elles ont trouvé un rapide et avantageux écoulement.

Les manufactures d'Angleterre, qui alimentent nos bazars, constituent toujours la principale ressource de notre place. On est arrivé à vendre de ces manufactures avec un bénéfice de 30 p. c. à livrer. Maintenant notre place est presque dépourvue de marchandises, car au fur et à mesure qu'elles arrivent, elles sont enlevées par les détaillants; les négociants en général n'osent pas les garder en magasin tant ils craignent une baisse subite sur les cotons.

L'Angleterre nous a fourni aussi environ cinq cents barils sucre, cuivre en plaques et fer en barres.

Digitized by Google

La France a fourni aussi son contingent en sucre, en café et en draps.

Les manufactures de la Suisse, dont la principale consiste en mouchoirs dits *Jasmas*, n'ont pas figuré en grande quantité cette année dans nos bazars à cause de la cherté du coton sur les places d'Europe.

La récolte des noix de galle est assez abondante, les prix en ont sensiblement fléchi sur notre place; elles valent en ce moment 2,500 à 3,000 piastres le quintal, qualité noire et verte, payables en livre sterling au taux de 145 piastres; mais elles sont un peu délaissées à cause de leur difficile écoulement sur les places d'Europe. D'après des calculs approximatifs la récolte de cette année donnera plus de trois mille quintaux; jusqu'à présent il ne nous en est arrivé qu'environ 200 quintaux, mais on attend d'un jour à l'autre l'arrivée d'une caravane chargée d'une forte quantité.

La récolte des céréales a été médiocre comparativement à celle de l'année passée, l'exportation de ces denrées a été presque nulle.

Somme toute, l'année a été féconde en bons résultats tant pour les articles d'exportation que pour ceux d'importation et nos plus anciens négociants ne se rappellent guère avoir vu une telle animation et une telle activité sur la place d'Alep ; cette année fera époque dans les annales commerciales de cette ville. Notre commerce ne peut manquer de prendre d'année en année plus de développement, grâce en partie à la paix et aux heureuses réformes adoptées par le gouvernement ottoman.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Alep,
J. DE PICCIOTTO.

—

Valparaiso, 30 novembre 1862.

Monsieur le Ministre,

Le Chili vient de traverser une crise des plus sérieuses, qui a jeté le trouble dans toutes les classes de la société.

Comment ce pays si favorisé, ce pays sage, bien administré, possédant 20 ports de mer, des mines de cuivre et d'argent les plus riches de la terre, des forêts et du charbon de terre à profusion, des plaines immenses, produisant en céréales et fruits de quoi alimenter tout le Pacifique ; comment le Chili a-t-il pu, en quelques mois de temps, être menacé d'une ruine complète? C'est ce qui fera, Monsieur le Ministre, l'objet du présent rapport.

Les causes qui ont amené cette crise sans exemple, sont de diverses natures, et, pour les bien comprendre, il faut remonter à quelques années.

La découverte des mines d'or en Californie et en Australie a produit au Chili, jusque-là pays sobre et calme, une révolution complète. Placé au premier plan pour alimenter ces nouveaux centres de populations,

Digitized by Google

le Chili en profita largement et exporta en peu de temps au delà de 500 chargements de farines, céréales et fruits de toute espèce.

La farine, qui valait en temps ordinaire 2 p. le quintal, était enlevée à 4 et même 6 p.

L'orge, dont le prix normal était p. 1-24 le quintal (155 liv.), s'est maintenue, pendant les années 1850, 1851 et 1852, à 4 et 5 p. ; et tous les autres produits ont suivi les mêmes proportions.

De là une fièvre de production facile à concevoir. Tout le monde se fit agriculteur. En moins de deux années, les propriétés triplèrent de valeur, et on citait des fortunes improvisées de 3 à 4 millions de piastres. C'était vraiment la terre promise, un véritable Eldorado que le Chili en 1850, 1851 et 1852, et il ne vint à l'idée de personne que ces sources de richesses pourraient tarir un jour.

Avec les gros bénéfices vinrent les grosses dépenses. Santiago vit s'élever comme par enchantement une cinquantaine de palais, qui coûtèrent en moyenne 200,000 p., c'est-à-dire un million de francs chacun. Les « hacendados » (propriétaires fonciers) abandonnèrent bien vite leurs terres à des intendants, pour jouir, dans la capitale, de leurs grandes fortunes, qui semblaient tombées du ciel. D'autres se rendirent en Europe, et l'on cite l'un d'entre eux, surnommé au Chili le comte de Monte-Cristo, qui trouva le moyen de dépenser à Paris, dans l'espace d'un an, 3 millions de francs !

Tout alla bien jusqu'en 1853. Mais déjà alors la Californie et l'Australie cherchaient à se libérer de vendeurs aussi exigeants, en défrichant, à leur tour, des terres vierges et fort riches. En 1854, l'exportation chilienne diminua sensiblement, et les cultivateurs chiliens, au lieu de comprendre que le moment était venu de se contenter de moindres bénéfices, de produire beaucoup et de produire à bon marché, afin d'éviter le développement de l'agriculture dans les pays qu'ils avaient exploités jusque-là, firent précisément le contraire et spéculèrent à la hausse sur leurs propres produits.

Bientôt, pour combler le vide des recettes et entretenir des dépenses folles, il fallut avoir recours à d'autres expédients, et c'est ici que ces spéculateurs à courte vue commirent une lourde faute en sollicitant la création de la « Caja hypotecaria. » Cette caisse de crédit foncier, établie à Santiago, sous le patronage du gouvernement, avait pour mission d'avancer aux agriculteurs, contre hypothèque, 50 p. c. de la valeur taxée de leurs propriétés. La taxe se faisait aux prix du jour, encore fort élevés, et l'avance avait lieu en « bons au porteur, » garantis par le crédit hypothécaire, donc véritable papier-monnaie, portant intérêts à 8 p. c. par an.

Ce qui devait résulter d'un pareil système était facile à prévoir, et les avertissements n'ont pas manqué !

Digitized by Google

Les libéralités de la « Caja hypotecaria, » la valeur exagérée donnée aux propriétés, la prospérité du commerce en général, qui rendait facile le placement des bons à 8 p. c., le bon crédit dont jouissait le Chili en Europe, et qui avait permis un emprunt avantageux de 7 millions de piastres, destiné à la construction du chemin de fer de Valparaiso à Santiago, et déposés d'abord par le gouvernement en mains des principaux négociants chiliens, moyennant intérêts et garanties, toutes ces causes réunies avaient fait en apparence, du Chili, le pays le plus prospère et le plus heureux de la terre.

En effet, la crise de 1857, qui avait causé tant de désastres à New-York, à Buenos-Ayres, dans toute l'Amérique et par contre-coup en Europe, passa presque inaperçue à Valparaiso.

Ce même système d'aveuglement et de folles dépenses prévalut jusqu'en 1861, quand survint une nouvelle crise, d'abord purement commerciale. La baisse des cuivres, nitrates, céréales et divers autres produits, jointe à un encombrement momentané de marchandises étrangères à Valparaiso, de plus, la rareté du numéraire, qui semblait avoir disparu de la circulation, avaient provoqué une série de faillites dans le commerce de détail et demi-gros, et élevé l'escompte à 15 et 18 p. c. par an.

C'est alors, au moment du danger, que la « caja hypotecaria », pour sauvegarder son propre crédit, crut non-seulement devoir refuser l'émission de nouveaux bons, mais encore exigea le remboursement ou de nouvelles garanties de tous ses débiteurs d'une solvabilité douteuse, et c'était le grand nombre !

Le gouvernement exigea de la même manière le remboursement des avances, faites à des particuliers avec les fonds du chemin de fer, et qui dans le principe n'avaient pas trouvé un emploi immédiat.

De là une suite d'exécutions, qui en moins de six mois éleva le chiffre des faillites à 25 millions de piastres (125 millions de francs).

De l'aveu de tous, les pertes évaluées aujourd'hui à 30 millions de piastres (150 millions de francs) se seraient élevées à plus du double, sans le calme, la haute sagesse et les ménagements de tous genres, dont le commerce étranger de Valparaiso a fait preuve dans ces circonstances difficiles.

Tel était l'état de la fortune publique, quand don José-Joaquin Perez, libéral modéré, fut proclamé président de la république, à la presque unanimité des suffrages, le 18 septembre 1861.

La première mesure de Don Joaquin Perez fut d'accorder une amnistie pleine et entière, sans conditions, et de faire un appel sincère à tous les partis.

Cette politique, toute de conciliation et de confiance dans l'avenir, était en effet la seule qui pût relever le pays d'une ruine imminente.

Il est heureux que tous les partis l'aient compris, et que la passion ait fait place à un esprit de conciliation et de sage libéralisme.

Digitized by Google

On rapporte souvent les paroles qu'a adressées Don Joaquin Perez à une députation des électeurs de Santiago :

« J'accepte la présidence que vous voulez m'offrir, mais à une condition, c'est que nous oublierons toutes les rancunes passées.

« Je choisirai mon gouvernement parmi les plus capables et les plus dévoués, sans distinction de partis. — Je gouvernerai pour tous, et tous, tant que nous sommes, nous n'aurons en vue que le bien de la patrie. — Si tel est aussi le vœu des électeurs, nous pourrons, avec l'aide de la Providence, surmonter la crise que nous traversons dans ce moment, et compter encore sur des jours prospères.

« Dans le cas contraire, vous m'obligerez à me démettre bientôt de fonctions que je n'ambitionne pas, mais que j'accepte seulement aux conditions que je viens de vous exprimer. »

Ce programme, Don Joaquin Perez l'a fidèlement observé jusqu'à présent et avec succès. Mais pourra-t-il effacer des rancunes et des rivalités qui datent de 10 ans ; pourra-t-il obtenir que des partis qui n'ont pas eu l'habitude de se ménager jusqu'ici, se tendent la main et fassent acte d'un pareil dévouement à la chose commune? — C'est demander beaucoup.

Toutefois avec le bon sens et le calme qu'on ne peut refuser à la masse du peuple chilien, — avec les bonnes intentions dont est animé le président de la république, — avec le respect et l'estime que lui accordent tous les partis, sans exception, — il est permis d'espérer que les discussions ne sortiront plus de l'ordre légal, et que le Chili donnera aux républiques voisines un nouvel exemple de modération et de respect pour la loi.

Agréez, etc.

Le Consul de Belgique à Valparaiso,
JULES GRISAR.

Aïdin (Turquie d'Asie), le 31 décembre 1862.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un tableau résumant le mouvement commercial de la province d'Aïdin, pendant l'année 1862 (1).

L'augmentation de la production, d'une part, et, d'autre part, l'accroissement de la population, en donnant un plus grand aliment à la consommation, ont imprimé une grande activité aux transactions.

Toutefois ce mouvement a été paralysé par la difficulté des communications. Les exigences des chameliers pour le transport ayant déterminé une baisse dans les prix des céréales sur les lieux de consommation, une grande quantité est retenue dans les magasins par suite du taux élevé des frets.

(1) Ce tableau peut être consulté au ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

La culture et le commerce du coton, récemment introduits dans ces contrées, prennent un essor rapide. Les agriculteurs sont encouragés par les excellents résultats obtenus et par les prix élevés de la marchandise. De vastes terrains, arrosés par le Méandre, ont été préparés pour de nouvelles plantations de coton à faire l'année prochaine sur une grande échelle.

Cette entreprise est due à une compagnie anglaise disposant d'un capital important. Cette compagnie a fondé, déjà, sur les bords du Méandre, un établissement pour nettoyer le coton et le livrer au commerce tout préparé. Des entreprises particulières, encouragées par l'exemple des résultats obtenus, donnent lieu à des dépenses considérables pour fonder, dans d'autres localités, des établissements sur le même modèle.

De nouvelles communications en cours d'exécution ne pourront manquer d'activer, à leur tour, le développement déjà si satisfaisant de notre commerce.

Les travaux de notre chemin de fer vont être poussés avec une grande énergie.

Le système administratif, de son côté, a éprouvé une amélioration sensible. Des garanties sérieuses ont été assurées à l'élément chrétien et la haine des races tend à s'effacer et à disparaître grâce à la bonne harmonie qui s'établit et se consolide de plus en plus entre les différentes sectes.

Agréez, etc.

L'agent consulaire de Belgique à Aïdin,
T. Salviati.

—

Kœnigsberg, le 31 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le mouvement des affaires de notre place dans le courant de l'année 1862.

Les affaires en *froment* ont subi l'influence défavorable des fortes importations faites par l'Amérique du Nord; nos prix ont éprouvé pendant les mois d'hiver une dépression de 25 à 30 silbergr. p. scheffel sur le chiffre qu'ils avaient atteint en été. Si l'Amérique continue ses fortes exportations en Europe pendant cette année-ci, les marchés anglais ne présenteront point un meilleur aspect, et nous aurons peu de chances d'obtenir des prix plus élevés, bien qu'il soit avéré que la récolte du froment a été très-chétive l'année dernière dans la Grande-Bretagne. On aura donc besoin de grands renforts de l'étranger, pour satisfaire à la consommation normale d'une si forte population. Cette situation cependant n'a éveillé la spéculation, ni chez nous ni ailleurs, parce qu'on n'est pas fixé quant aux exportations ultérieures de l'Amérique. Cette ignorance rend circonspects et décourage même les spéculateurs qui ne

Digitized by Google

se rebutent pas aisément. On veut attendre et voir quelles seront les conjonctures au printemps. En attendant, il y a chez nous un grand ralentissement dans les affaires, et il nous vient peu d'arrivages de la campagne; beaucoup de nos paysans ne veulent pas vendre et semblent avoir conçu, sur le mouvement futur des prix, des espérances qui ne se réaliseront probablement pas, à moins que des événements imprévus n'empêchent l'Amérique de nous envoyer son froment et sa farine. Tant que ces envois procureront des gains énormes aux spéculateurs américains, ceux-ci exporteront jusqu'à leur dernier scheffel.

D'un autre côté, tant que les meuniers anglais trouveront moyen d'améliorer la farine de froment médiocre, en y mêlant de la farine d'Angleterre, et tant qu'ils trouveront des acheteurs pour ce produit, ils se garderont bien d'offrir des prix plus élevés pour le froment de la mer Baltique.

Du 1er septembre 1861 jusqu'au 1er juin 1862, on a importé en Angleterre :

4,919,344 quarters froment, dont 35 p. c. de l'Amérique,
4,236,456 quintaux farine, dont 74 p. c. de l'Amérique.
Plus du maïs pour 3 millions de liv. sterl.

Du 1er juin au 31 octobre, l'Amérique seule a fait passer en Angleterre 5,270,449 quarters de froment et de farine. Ce dernier chiffre, à lui seul, dépasse la moyenne annuelle des quantités de froment et de farine arrivées en Angleterre pendant les dix dernières années.

Les opérations en seigle ont été très-animées pendant toute l'année, avec une fluctuation peu considérable dans les cours. L'exportation principale était pour la Norvége, la Suède, le Danemark et la Finlande, mais il y eut aussi quelques expéditions pour les contrées du Rhin, du Weser et de l'Ems, et des quantités considérables furent importées à Stettin. Les prix variaient, pour le bon blé, de 50 à 58 silberg. les 80 livres, et à la fin de l'année, ils étaient de 51 et 53 sgr. Il y eut encore quelques transactions peu considérables pour les livraisons d'automne; les cours variaient de 54 à 62 sgr. pour 80 livres. Une partie fut soldée au jour déterminé, à raison de 59 1/2 sgr.

L'*orge* est moins exportée qu'autrefois, à cause de la consommation d'un grand nombre de brasseries, surtout pour la bière de Bavière.

L'orge, tant celle des anciens approvisionnements que celle de la dernière récolte, se vendait avec lenteur et à des prix très-irréguliers, à cause des grandes différences dans la couleur et dans la qualité des grains. Pour l'orge fine à brasser, nous ne reçûmes que de petits renforts, les producteurs ayant vendu directement aux brasseries ; les affaires se sont bornées en conséquence en grande partie à quelques quantités de bonne orge à moudre, vendues à un bon prix comme fourrage en Angleterre ; les prix sont restés assez fermes pendant toute l'année. Les taux des bonnes qualités variaient entre 40 et 48 sgr. le scheffel.

Digitized by Google

L'*avoine* eut peu de demandes pour l'exportation ; les opérations en cet article, se bornant aux besoins de la consommation intérieure et aux spéculations à terme.

Les cours accusaient des différences de 25 à 35 sgr. par scheffel. Les marchés à terme pour l'automne se firent à 32 1/2 sgr.; ceux pour le printemps se faisaient à la fin de l'année à 26 sgr. par 50 liv. à acheter pour le mois de mai un peu moins haut.

Pois. — Les premiers renforts arrivés après la récolte ont obtenu des prix élevés ; ils étaient pour les bons pois blancs de 62 à 65 sgr., pour les gris de 90 à 98 sgr., pour les gros pois verts de 72 à 80 sgr. le scheffel; mais peu à peu ces prix ont rétrogradé et à la fin de l'année ils étaient de 53 à 54 sgr. pour les blancs, de 60 à 70 sgr. pour les gris et de 60 à 68 sgr. pour les verts. L'abondante récolte des pommes de terre dont la qualité est bonne, à ce qu'il semble, a paralysé l'exportation, et empêchera probablement toute hausse tant soit peu importante, d'autant plus que les prix actuels des pois sont assez bas.

Fèves. — La récolte n'en était que médiocre, tant pour la quantité que pour la qualité, et comme cet article, de même que les légumes en général, était peu demandé en Angleterre, le désir d'acheter était aussi moins vif chez nous et les cours variaient de 50 à 60 sgr. le scheffel. A la fin de l'année, ils étaient un peu plus bas.

Les *vesces* aussi se payaient cher en automne. La bonne qualité sèche obtenait de 58 à 62 sgr. par scheffel, mais comme dans les marchés d'importation ce prix ne donnait pas de bénéfices et que des ordres limités à proportion n'arrivaient pas, tandis que les renforts étaient assez considérables et permanents, les cotes baissèrent peu à peu et à la fin de l'année on pouvait acheter le scheffel au prix de 39 à 42 sgr.

En jugeant de la qualité des blés de l'année 1862, on remarque qu'une partie du froment a souffert de la rouille, mais qu'une grande quantité est d'une belle couleur et rend des grains d'un poids satisfaisant. Là où la rouille se montrait, la plupart des grains étaient ratatinés et ne rendaient que peu de farine d'une qualité inférieure ; et c'est à peine si le produit, quant à la quantité, s'élève à celui d'une année commune.

Le seigle a été satisfaisant en quantité et en qualité; il y avait bien aussi quelques parties d'un grain léger et peu développé, mais il n'y a guère que les années exceptionnellement heureuses où cela n'arrive pas. Tous les grains printaniers et toutes les plantes légumineuses ont été récoltés en abondance et en bon conditionnement; il n'y a que l'orge, dont une partie se trouve ne pas être aussi blanche et aussi claire qu'on pourrait le désirer.

Graines de colza et colza d'hiver. — Notre province s'occupe peu de la culture des graines de colza, mais la culture du colza d'hiver s'est étendue. La récolte de l'année écoulée a été moindre que la quantité récoltée d'ordinaire sur un arpent dans les bonnes années. Le temps n'avait pas été

Digitized by Google

propice à cette plante, et quelques champs montraient des endroits tout nus où elle avait entièrement péri, de sorte qu'on était obligé de les labourer deux fois. Et puis une grande partie du produit était humide et peu propre à supporter l'exportation par mer. Les bonnes graines sèches se payaient d'abord de 90 à 100 sgr. le scheffel, puis les prix haussèrent rapidement à 108 et 110 sgr., et les derniers renforts valurent de 115 à 120 sgr. Les envois allaient surtout en Hollande, quelques petites parties en Angleterre et dans la province de Westphalie. Le stock sur place est d'à peu près 200 lasts chez nos fabricants d'huile.

Les prix des graines de lin ont subi beaucoup de fluctuations. La faveur et la stagnation se suivaient de près et faisaient monter ou descendre les prix à des taux très-différents, surtout pour les qualités moyennes et ordinaires. La qualité fine a éprouvé moins de fluctuations, les cours en étaient assez constants et se maintenaient dans une limite de 85 à 92 sgr. le scheff., tandis que les graines inférieures flottaient entre 60 et 75 sgr. La Pologne nous a envoyé 5,000 lasts environ, et la province 1,500. Le stock était à la fin de l'année d'environ 1,000 lasts, la plupart d'une qualité moyenne et inférieure.

Graine de trèfle. — On ne sait encore rien de sûr chez nous concernant la récolte de cet article. Pour ce qui regarde la quantité, les plaintes sont générales. Si l'on juge d'après les petites parties qui de temps à autre ont paru sur notre marché, ces plaintes semblent fondées; la qualité est aussi très-différente, et la graine fine, tant rouge que blanche, est rare. Le cours de la graine rouge est de 12 à 15 th. et celui de la blanche de 16 à 18 th. le quintal.

Il en est de *la graine de fléau* comme de la graine de trèfle. La bonne qualité manque encore. La qualité moyenne ordinaire ne vaut que 7 th. le quintal, tout au plus.

Esprits. — Les affaires ont été très-considérables l'année passée, bien que l'écoulement ait été restreint aux seuls besoins de notre place, de la Lithuanie et de la Masovie; la spéculation était cependant active, mais on ne spéculait pas toujours avec succès et on faisait souvent des pertes sensibles. Les spéculateurs comptaient, comme à l'ordinaire, sur les mois d'automne, où les prix obtiennent généralement leur plus haute position; ils fléchirent, au contraire, rapidement à la suite d'une abondante récolte de pommes de terre, et les stocks entassés par la spéculation ne purent se vendre qu'avec des pertes considérables. Du commencement de l'année jusqu'au mois de mai les prix étaient de 17 à 17 1/2 th. pour 8,000 0/0 Tralles; en juillet ils montèrent à 20 th. et ils fléchirent à 15 th. jusqu'à la fin de l'année. Jusqu'à présent on n'a pas acheté beaucoup pour livrer au printemps de 1863. Les opérations pour ce terme commencèrent avec th. 20 1/2 pour 8,000 0/0 Tralles avec baril, et finirent à la fin de l'année avec th. 17 1/2; c'est à ce cours qu'on offre.

L'huile de lin était d'une qualité très-inférieure, parce que les tordeurs

Digitized by Google

d'huile, ne pouvant travailler avec profit à cause des taux élevés des graines de lin, ne fabriquaient que la quantité nécessaire aux besoins des savonniers. Les prix haussèrent de 12 1/2 à 14 1/2 th. le quintal.

Huile de navette. — Les affaires furent languissantes. Ce n'est qu'en été, et quelque temps avant la récolte du colza, qu'elles reprirent quelque activité et que les prix dépassèrent ceux de Berlin ; dans l'autre partie de l'année, ils étaient toujours de 10 à 15 sgr. par quintal plus bas qu'à Berlin, et ils flottaient entre 14 1/2 et 15 thalers par quintal. L'écoulement n'était pas considérable et se bornait aux besoins de la consommation ; plusieurs fabriques ayant ralenti leur activité, les autres ne pouvaient pas même placer leurs produits sans difficulté.

La provision des *tourteaux de lin* n'était pas considérable parce que les tordeurs d'huile travaillant moins qu'autrefois, les prix de l'huile et ceux de la graine de lin ne marchent pas parallèlement; c'est pourquoi les tourteaux ne donnaient pas lieu à beaucoup d'affaires. Ils furent presque tous envoyés en Angleterre, le cours variant de 68 à 72 sgr. par quintal.

Les tourteaux de colza ne s'employaient que comme fourrage dans l'intérieur du pays ; le quintal se payait de 52 à 60 sgr.

Chanvre. — Dès l'ouverture de la navigation, il se manifesta une grande activité dans les transactions en cet article ; le cours en était modéré, de sorte qu'à l'arrivée des renforts de Russie notre entrepôt était déjà réduit à un stock peu important. Le produit de cette année était de beaucoup inférieur à celui de l'année précédente, mais la qualité en était supérieure par une belle couleur claire et des filaments fins et doux. Les hauts prix obtenus à l'intérieur de la Russie de même que la hausse de plus en plus sensible dans les places d'exportation engagèrent les importateurs russes à demander tout d'abord une augmentation de 15 p. c. sur les prix de l'année écoulée. Après quelque hésitation, les négociants de notre place, encouragés par la fermeté des marchés concurrents, satisfirent à ces demandes. Depuis ce temps tout fut vendu coulamment à des cours toujours croissants. On peut évaluer l'augmentation des prix pour les différentes sortes à 25-35 p. c. L'écoulement a été fort satisfaisant ; c'est pourquoi le dépôt est insignifiant, et les prix, non-seulement, maintiennent leur haute position, mais vont encore en montant.

Les cours actuels sont :

Chanvre de Kœnigsberg	net en couches...	thal.	15	le quintal.
» de Pologne	»	»	14-14 1/3	»
» dit Malistosok-Schnittlagen (coupé).		»	13 1/3 13 1/2	»
» dit Stareduber	»	»	13-13 1/4	»
» fin, plus court, coupé.....		»	13	»
» Streimel selon qualité.....		»	10 1/2-12	»
» étoupe	»	»	5 1/2-8 1/2	»

Lin. — Les arrivages de Russie étaient plus considérables que l'année

Digitized by Google

précédente, mais la qualité laissait beaucoup à désirer, puisqu'il y avait des parties à filaments débiles.

L'Oberland avait fait des envois considérables, mais d'une qualité ayant les mêmes défauts.

Les taux élevés du coton firent sentir ici, comme partout ailleurs, leur influence sur cet article et les prix demeuraient dans une tendance de hausse jusqu'à la clôture de la navigation. Les opérations avaient le plus d'activité aux mois d'août et de septembre, de sorte que non-seulement les arrivages nouveaux, mais encore le vieux stock furent totalement absorbés, et entre autres une quantité considérable de vieux lin de Neustadt d'une qualité très-inférieure, qui fut achetée thal. 1 1/2 par quintal au-dessus des prix du printemps. Les envois allaient pour la plupart en Écosse.

Nous venons de recevoir par le chemin de fer quelques petites parties de jeune lin de Russie, dont la qualité est des plus belles, mais la préparation ne satisfait point. On demande à présent pour :

Le lin d'Oberland selon qualité.....	thal.	16-18	le quintal.
» de Podolie »	»	15-17	»
» de Wilna »	»	15-16	»
» de Slanitz en Russie selon qualité	»	12-14	»
» de Neustadt »	»	9 1/2-10	»
Étoupe peignée »	»	8-10	»
Étoupes »	»	4-6-7	»

Laine de mouton. — La demande en était faible jusqu'à la fin du mois d'octobre, mais elle se ranima depuis.

On a payé :

Laines moyennes.....	thal.	62-66	par 106 livres.
» » fines.....		68-72	»
» fines.....		80-85	»

Avalies plus recherchées dans le dernier temps.

On a accordé :

Laine courte.....	thal.	40-42	par 106 livres.
» de longueur moyenne.....		46-52	»
» longue.....		60-64	»

Les opérations de l'année pour cet article s'élevaient à environ 1,500 quintaux laines de tanneur (avalies), et à 1,600 quintaux environ de laines d'une seule tonte (Einschuren).

Les soies de porc avaient aussi peu de faveur, le débouché pour l'Amérique étant nul ; comme les ordres qu'on avait espéré recevoir de l'étranger n'arrivaient pas, les provisions de notre place ont été envoyées dans les foires.

Les *peaux de bœuf et de vache* étaient peu demandées pendant toute l'année ; on payait :

Peaux de bœuf sèches d'ici.....	thal.	6-8	la peau.
» vache »		4-5 1/2	»

Digitized by Google

On avait importé d'Amérique environ 4,000 peaux salées, qui obtenaient 4 1/2 à 5 sgr. par livr.

Les *peaux de cheval* étaient assez demandées; celles de la province obtenaient 3-3 1/2 thal. la peau sèche. L'Amérique nous a envoyé 2,000 p. environ, que l'on achetait à 4-4 1/2 sgr. la livre. Les opérations en peaux de Prusse montaient à 5,500 pièces environ.

Les *peaux de mouton* fines étaient demandées presque sans interruption; on payait :

Peaux fines mégissées (Blassen).	thal.	35-40	la centaine de pièces.
» » dites Plattfelle.....		45-55	»
» » mi-laineuses.....		70-90	»
» » laineuses.....		105-166	»

On en a vendu 130,000 pièces environ.

Les peaux ordinaires étaient aussi très-demandées pendant toute l'année; on accordait pour :

Peaux de qualité moyenne....	thal.	50-55	la centaine de pièces.
» » plus fine.....		60-65	»
» de première qualité.....		70-80	»

Il en fut vendu 33,000 pièces environ.

Toiles. — D'année en année les tisserands et les paysans envoient sur notre marché aux toiles et sur ceux de la province de faibles renforts. Les tissus purs et sans mélange trouveraient un placement pour de grandes quantités, mais à cause des prix élevés du lin dans les dernières années les fileurs et les tisserands n'espéraient pas des profits considérables; c'est pourquoi ils fabriquaient moins, surtout dans les sortes fines de 6/4 de large; tant que la disproportion actuellement existante entre la valeur de la matière brute et celle de l'objet fabriqué se maintiendra, la fabrication ne prendra pas plus d'étendue.

Os d'animaux. — Les moulins et les distilleries achetaient de préférence les os de l'intérieur; le prix moyen peut s'estimer à 40 sgr. pour le quintal de 110 livres. Les marchandises de transit se payaient 42 1/2 sgr. les 103 livres et ce prix demeura nominal pendant toute l'année. On ne mit rien en dépôt. mais on envoya tout sans délai en Angleterre. L'exportation peut s'évaluer à 6 ou 7 cargaisons de navire.

Chiffons. — Au commencement de l'année les envois de cette marchandise de notre pays pour l'Allemagne ont eu assez d'activité, mais la demande cessa bientôt entièrement, et les affaires demeurèrent dans l'inactivité jusqu'à la fin de l'année. Les cours étaient dans les premiers mois jusqu'au commencement de mai de 100 sgr. pour 120 livres, mais ils descendirent peu à peu jusqu'à 80 sgr.; plus tard la bonne marchandise obtenait encore 90 sgr. Les chiffons de transit restèrent presque toute l'année sans demande et l'exportation du printemps se réduisit aux ordres de l'année précédente. Dans les mois de septembre et d'octobre, les opérations ont obtenu plus de faveur; quelques chargements arrivè-

Digitized by Google

rent de Pologne et furent aussitôt envoyés en Angleterre, où il s'était produit des demandes pour cet article. Les taux étaient au commencement de 137 1/2 sgr. le quintal du Zollverein ; à la fin de l'année ils montèrent à 147 1/2 sgr. Le total de l'exportation était de 5 cargaisons de navires.

L'événement le plus important de l'année écoulée et que nos commerçants, nos industriels et nos ouvriers doivent mettre au premier rang, c'est le traité de commerce que la Prusse a conclu avec la France au nom du Zollverein. En tout cas, ce traité a donné la première impulsion à une révision et à une réforme du tarif que, depuis longtemps déjà, on avait jugées nécessaires.

Il ne faut pas perdre de vue que ce n'est là que le commencement de la réforme et que, dans la suite, on pourra modifier ce traité au fur et à mesure des besoins qui se manifesteront.

Le chemin de fer de Kœnigsberg à Pillau, dont il est question depuis si longtemps, se trouve encore aujourd'hui à l'état de projet. On comprend et l'on reconnaît assez généralement la grande importance et l'influence bienfaisante qu'il exercera sur notre commerce et sur toute notre province. Plusieurs hommes spéciaux, constitués en comité, après avoir, par leurs efforts, obtenu de l'Etat des promesses plus favorables qu'aucun autre chemin de fer privé, ont essayé de rassembler par actions l'argent qui manquait encore. Notre conseil municipal, plusieurs hommes d'affaires et beaucoup d'arrondissements de notre province avaient signé pour des sommes considérables. Mais malgré cela on n'a pas réussi à compléter la somme nécessaire.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Kœnigsberg,
Rod. Oppenheim.

—

Harlingen, 29 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le tableau des importations et des exportations durant l'année 1862, et d'y joindre quelques renseignements sur le commerce de ce port et de la province.

Le commerce maritime avec l'Angleterre et la Norvége forme toujours l'objet de nos principales transactions. La pêche de la baleine a obtenu des résultats assez satisfaisants, de sorte que cette branche d'industrie ne sera pas encore abandonnée pour notre place dans le courant de cette année.

Les travaux du chemin de fer ont été continués, de telle sorte que la ligne jusqu'à Leeuwarden sera prête avant la fin de cette année.

Aucun navire belge n'a visité le port de Harlingen en 1862.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Harlingen,
J. Rodenhuis.

Digitized by Google

Tableau des importations et des exportations du port de Harlingen dans le courant de l'année 1862.

IMPORTATION.

Articles.	Quantité.	Articles.	Quantité.
Pommes de terre. hect.	1,240	Chanvre.....kil.	1139013
Faïence fine dorée. kil.	324	Bois non scié....tonn.	57,999.1/2
Poterie blanch. peinte fl.	070	— scié.....	604
Pierres cuites....pièc.	16,286	— à brûler.....fl.	291.50
Tuyaux de terre...id.	1,000	Ouvrages en bois.....	1,480.23
Amandes.....kil.	8,481	Peaux de chevaux. pièc.	933
Potasse.....kil.	58,809	— vaches.... ...	1,218
Soude.....kil.	111,560	— brebis.....	1,212
Bière en futailles. litt.	3,289	— buffles.....fl.	2,010
— bouteilles. pièc.	746	— chiens de mer. p.	6,310
Fer-blanc.....kil.	1,422	Sellerie.....fl.	539
Ouvrages en idem...fl.	2,830	Rails.....pièc.	4,944
Livres reliés.....kil.	132	Tuyaux à gaz.....fl.	12,343
Caractères d'imprim. k.	698	Fer en barres.....fl.	542
Beurre.....kil.	6,681	Cordages en fer....kil.	450
Graisse.....kil.	12,876 1/2	Clous.....	1,840
Cacao.....kil.	3	Chaînes et ancres.....	50,500
Produits chimiques. fl.	1,520	Fil de fer.....	50
Drogues.....kil.	105	Instruments (math.). fl.	4,514
Machines à vapeur..fl.	28,072	Fromages.....kil.	147
Fils de chanvre...kil.	23,880	Coton.....	38,830
— lin.....kil.	3,413	Hardes..... fl.	404
— coton.....kil.	1,904	Confitures.....	219.1/2
Rhum.....litt.	1,300	Charbons de terre. hect.	99,489
Litharge d'or.....kil.	794	Cuir.....kil.	257
Argile.....kil.	8,690	Corinthes.....	258,251
Huile de pétrole...kil.	4.350	Craie.....	52,000
Froment.....hect.	794	Plomb brut.....	1,575
Seigle.....hect.	30,274	Manufactures de soie. fl.	264.90
Blé sarrasin.....hect.	9,720	— coton..	52,102
Pois..... hect.	90	— laine..	811
Farine.....kil.	16,745	Sacs en laine.....	4,495.35

Digitized by Google

Articles.	Quantités.	Articles.	Quantités.
Nattes de Russie.. pièc.	8,231	Huile de baleine... lit.	225
Huile..... lit.	33.30	Teintureries ..... kil.	6,758
Pelleterie..... fl.	1,556	Figues.....	115
Parfumerie.....	540	Viande salée.....	1,229
Suif..... kil.	616,223	Lard salé, fumé.....	13,853
Veaux..... pièc.	2	— frais.....	1,105
Cochons	5	Jambons.....	2,380
Brebis et agneaux.....	63	Lard de chiens de mer.	60,000
Fil d'acier ..... kil.	165	Vin en futailles.... lit.	2,669
Sumac.....	7,000	— bouteilles.....	377
Tapisserie..... fl.	2,495	Graine de lin.... hect.	19,170
Thé ..... kil.	3,626.1/2	— moutarde...	103
Goudron..... barils.	1,654	Sel brut..... kil.	2,609,970
Étain..... kil.	1,040	— raffiné.....	100

EXPORTATION.

Pommes de terre. hect.	3,372 1/2	Chanvre.....	4,175
Farine idem..... kil.	39,600	Peaux de vaches.. pièc.	12
Poterie..... pièc.	187,950	— chiens de mer.	2,826
Terres cuites	282,500	— veaux.....	57,534
Tuiles.....	1,562,050	— brebis	50
Vinaigre ..... lit.	1,753	— chèvres.....	391
Os ..... kil.	397,600	Fromage (kanter).. kil.	2,408,297
Livres reliés..... fl.	400	— (Edam).....	129,313
Beurre comestible. kil.	10,990,956	— (lait doux). .	90,540
Chicorée.....	739,814	— (Gouda).....	19,776
Esprits..... lit.	1,851	Café.....	1,630
Machines..... fl.	550	Plomb brut.....	970
Froment ..... hect.	2,739	Chiffons	5,953
Orge.....	302	Nattes de Russie.....	105
Avoine	76,095	Huile..... lit.	16,560
Pois.....	480	Pelleterie ..... fr.	20
Fèves.....	2,342	Riz..... kil.	325
Farine ..... kil.	1,070	Vaches ..... pièc.	5,857
Foin.....	136,500	Veaux	3,695

Digitized by Google

Articles.	Quantités.	Articles.	Quantités.
Cochons	13,795	Lard	36,907
Brebis	32,008	Jambon	23,644
Agneaux	1,680	Gibier ... fl.	21,868.50
Épiceries ... kil.	5,373	Laine ... kil.	11,554
Tabac	80	Graine de millet .. hect.	1,963
Goudron ... barils.	583	— trèfle	458
Cordages ... kil.	3,726	— moutarde	620
Poissons ... fl.	2,409	— lin	282
Fruits	2,236.70	— colza	882
Chanvre ... kil.	1,351,518	Potasse ... kil.	2,516
Viande (bœuf)	3,632	Soies de cochon	7,126
— (mouton)	10,925		

TRANSIT.

Beurre (comest.) ... kil.	104,313	Vin ... lit.	621
Confitures	503	Liqueurs ... bout.	48

Vaisseaux entrés et sortis en 1862.

Pavillons.	ENTRÉS. Nombre.	ENTRÉS. Tonneaux.	SORTIS. Nombre.	SORTIS. Tonneaux.
Hollandais	341	43,264	385	73,140
Anglais	185	59,429	185	59,420
Norvégien	120	19,894	121	20,259
Hanovrien	19	1,052	23	1,462
Danois	7	455	9	617
Mecklembourgeois	5	910	5	910
	677	125,004	728	155,808

Saint-Pétersbourg le 5 février 1863.

Monsieur le Ministre,

En vous transmettant deux listes indiquant le mouvement des navires entre Saint-Pétersbourg et les ports belges (1), je ferai remarquer que le pyroscaphe *Seraing* a continué à maintenir une communication régulière entre Anvers et Saint-Pétersbourg dans le courant de l'année 1862.

Dans ces listes, les objets de mécanique, de fer et de fonte figurent en première ligne parmi les articles que fournit la Belgique à la Russie; l'importation d'articles de verrerie et de clous a été également assez considérable.

(1) On peut consulter ces listes au département des affaires étrangères.

Digitized by Google

Nos principaux articles d'exportation sont, comme d'ordinaire, la potasse, le chanvre, les étoupes de lin, la laine et la graine de lin. L'exportation du seigle eût été plus considérable si les prix avaient été plus bas ; mais ils se sont constamment maintenus à un taux élevé à cause d'une récolte médiocre dans la plupart de nos provinces et surtout par la récolte manquée dans la Finlande, qui a dû être approvisionnée par notre place.

Il est à prévoir que les prix actuels des blés en général et de la graine de lin ne fléchiront pas de sitôt. Aussi, pour ce dernier article, il a déjà été conclu des contrats de livraison pour la prochaine navigation au prix élevé de 13 1/2 r. par tchetwert et celui du seigle est tenu à 8 r. le tchetwert (1).

Il est encore à craindre peut-être que pendant la navigation de 1863 l'importation des machines et objets de mécanique n'ait à souffrir de la stagnation d'une grande partie de nos établissements manufacturiers par suite du manque continuel de coton et par suite d'autres circonstances qui pèsent lourdement sur notre commerce en général.

Agréez, etc. Le consul de Belgique à Saint-Pétersbourg,

G. E. Muller.

—

Reims, le 10 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation du commerce, de l'industrie et de la navigation de mon arrondissement consulaire.

Voici, d'après le rapport de la chambre de commerce de Reims, quelle a été la production manufacturière pendant l'année 1861 :

150,000	pièces mérinos, châles mérinos, cachemire d'Écosse, popeline, etc., etc.....fr.	30,000,000
6,000	pièces mérinos double chaîne.....	2,400,000
10,000	pièces napolitaine 9/8 et 5/4, drap de dame.	2,000,000
20,000	pièces flanelle de santé croisée, pure laine..	5,200,000
3,000	pièces — laine et coton.	400,000
25,000	pièces flanelle de santé lisse, bolivar écossais.	4,500,000
60,000	pièces flanelle manteau unie, écossaise et brochée, pure laine et laine-coton.....	9,000,000
20,000	pièces articles pour confections, pure laine, et laine et coton.....	5,000,000
4,000	pièces mérinos écossais.....	600,000
15,000	pièces draperies diverses, étoffes pour pantalons.....	3,000,000
6,000	pièces draperie fine, drap sultane, casimirs, etc.	1,500,000
5,000	pièces gilets.....	300,000
324,000	pièces, plus : A reporter....fr.	63,900,000

(1) Le rouble = 4 francs.
Le tchetwert = 209 litres 90.

Digitized by Google

	Report....fr.	63,900,000
600,000	châles de tous genres, écossais.....	4,200,000
	Couvertures.....	300,000
	Voiles et burats.....	100,000
	Articles divers non dénommés ci-dessus, tels que tartanelles, circassiennes, draps de Silésie, cannelés, jupons, etc., etc.....	7,000,000
	Total....fr.	75,500,000

Quant à l'industrie manufacturière qui a pour objet les produits indiqués ci-dessus, le tableau ci-joint, annexe A, la résume.

D'après un document publié par la chambre de commerce, en 1849 et qui porte la production totale de Reims pour les laines, fils et tissus, au chiffre de 69 millions, il semble que nous sommes restés à peu près stationnaires; ce chiffre n'est pas beaucoup supérieur aujourd'hui, car il faut remarquer d'abord qu'une baisse de 15 à 20 p. c., par suite de la crise américaine, a porté sur l'ensemble de nos tissus depuis un an; on en a dû tenir compte dans les évaluations qui ont été faites.

En second lieu, les progrès réalisés par notre industrie sont tels, que la même quantité de produits manufacturés représente aujourd'hui une somme beaucoup moindre.

Dans la filature de la laine peignée mérinos, la place de Reims, on peut le dire, occupe le premier rang par l'importance de ses établissements, et par la perfection de leurs produits. Les améliorations apportées, journellement pour ainsi dire, à cette industrie l'ont maintenue dans une voie de progrès constants.

Grâce à ces efforts, le prix de revient de certains produits qui était, il y a 10 ans, de 2 centimes et demi en moyenne par échée de 700 mètres, s'est abaissé successivement. Il est aujourd'hui de 1 centime trois quarts en moyenne, c'est-à-dire réduit de 30 p. c.

Le salaire moyen de tous les ouvriers, hommes et femmes employés au travail de la manufacture était de 1 fr. 60 c. par jour en 1851; il est de 2 fr. 10 c. à 2 fr. 25 c. aujourd'hui.

La production d'un ouvrier fileur proprement dit était de 4 kilog. de fil par jour; elle est de 5 kilogrammes aujourd'hui.

Si on remonte au temps où les machines à filer la laine étaient inconnues, on trouve qu'une fileuse à la main ne produisait que 2,100 mètres de fil par journée de 10 heures de travail, ou 2 échées 1/10 de mille mètres, tandis qu'actuellement, à l'aide des machines, les ouvriers d'une filature produisent cent fois plus; ils produisent par tête, 210,000 mètres ou 210 échées de 1,000 mètres. Le salaire d'une fileuse à la main était de 90 centimes à 1 fr. 25 c. par journée de 10 heures de travail; les ouvriers d'une filature gagnent aujourd'hui de 2 fr. 10 c. à 2 fr. 25 c. en moyenne. Mille mètres de laine filée à la main coûtaient 50 centimes, ils

Digitized by Google

ne coûtent plus que 2 centimes à 2 centimes 1/2, c'est-à-dire environ la vingtième partie de ce que coûtait la filature à la main.

Le kilogramme de laine peignée à la main, qui coûtait 1 fr. 80 c., ne coûte plus aujourd'hui, peignée par les machines, que 80 à 85 centimes, frais généraux compris.

Dans ces dernières années, la filature en cardé a entrepris avec succès certains genres de fils spéciaux, destinés à la draperie nouveauté, et elle a facilité par là l'extension remarquable de cet article dans notre fabrication. Un autre progrès que, depuis longtemps, Reims est en voie d'accomplir, c'est la subtitution du tissage à la mécanique au tissage à la main pour les tissus unis.

Depuis quatre ans (grâce aux premiers et laborieux essais, tentés par M. Th. Croutelle, neveu), le nombre des métiers s'accroît dans une progression soutenue. De 600 métiers employant 900 ouvriers en 1858, on est arrivé aujourd'hui à 2,500 métiers, servis par 1,800 ouvriers au plus, et appliqués, pour la plus grande partie, au tissage de mérinos.

Le tisserand qui gagnait autrefois, en moyenne, 1 fr. 75 c. par jour, à tisser à la main, et produisait au plus 5 mètres d'un tissu médiocrement fabriqué en général de mérinos 11 croisures, gagne aujourd'hui 3 fr. à 3 fr. 25 c. en dirigeant deux métiers, dont la production, meilleure de toute façon, est de 18 mètres par jour.

Une industrie intéressante à mentionner, est celle de la fabrication des rubans, des plaques de cardes, destinés à garnir soit les machines à carder le coton, soit les machines à carder la laine. Il y a ici cinq établissements qui livrent à nos manufactures pour un million par an de produits de ce genre.

La consommation intérieure de la France est le principal débouché que trouvent nos articles; cependant nos relations avec les pays étrangers sont également très-importantes; nous pouvons évaluer à un tiers de notre production ce que nous envoyons en Angleterre, en Amérique, en Espagne, en Belgique, en Italie, en Suisse, etc., etc.

Reims arrivera à être exclusivement en possession de la vente des mérinos de tous les genres.

La fabrication de la flanelle de santé, lisse et croisée, a doublé d'importance depuis 10 ans; l'usage de cet article pénètre de plus en plus dans la consommation. Nous comptons que sa production continuera à se développer et que notre tissu en pure laine, léger, doux et chaud, remplacera peu à peu les rudes et lourdes étoffes, mélangées de coton pour la plupart, qu'on emploie dans certains pays pour les mêmes usages.

Le développement du commerce a suivi celui de l'industrie manufacturière. De nouvelles maisons d'achat et de vente pour les laines et pour les tissus ont été fondées. Les établissements de crédit ont augmenté considérablement l'importance de leurs affaires. La succursale de la Banque de France a vu ses opérations annuelles s'élever de 26 millions en 1851,

Digitized by Google

à 57 millions en 1855, et à 68 millions en 1861. Les banques particulières dont les principales ont été fondées depuis 1851, en commandite par actions, n'ont pas cessé d'accroître leurs affaires ; les opérations de deux d'entre elles ont atteint ensemble 285 millions, entrées et sorties comprises, en 1861.

La société dite *des Déchets*, qui a pour objet de recueillir les déchets et détritus de laines de toutes espèces et de leur donner les préparations nécessaires pour les rendre propres à la fabrication, a pris des proportions considérables.

En 1851 cette société manutentionnait des déchets pour une somme de 1,500,000 francs ; ce chiffre s'est augmenté chaque année depuis lors ; il a atteint en 1861 4 millions. — Le montant des achats faits par *la Belgique* à cette société et à d'autres maisons de la place qui traitent à peu près les mêmes genres, a atteint cette année le chiffre de 420 à 425 mille francs, ce qui représente un total de 135 à 140 mille kilogrammes de laines (déchets).

Le commerce des laines a pris un développement correspondant à celui de l'industrie.

Néanmoins en 1862 une crise désastreuse s'est fait sentir dans le commerce des tissus. Les principales causes de la situation si difficile qui s'est produite, peuvent être attribuées à la fermeture du vaste marché américain par suite de la lutte acharnée qui se prolonge ; à l'insuffisance de la récolte des céréales, et à la crise alimentaire qui en a été la conséquence.

Commerce des vins de Champagne. — Il a été expédié de Reims, de Châlons-sur-Marne, d'Epernay, d'Aï, de Mareuil, de Pierry, du Mesnil, etc., les quantités suivantes :

6,904,915 bouteilles pour l'étranger.
2,592,875 bouteilles pour la France.

Total 9,497,790 bouteilles estimées en moyenne à fr. 3-25
soit 30,867,817 francs 50 centimes.

Reims expédie annuellement 5,000,000 de bouteilles.

Le tableau annexe *B* indique le mouvement des vins mousseux depuis avril 1858 jusqu'en avril 1862.

Il résulte de ce tableau, dressé par la chambre de commerce, et comprenant la période du 1er avril 1861 au 1er avril 1862, que l'ensemble du mouvement accuse une diminution de 3,125,654 bouteilles; dans ce nombre, l'expédition à l'étranger figure pour 1,513,308 bouteilles. Cette situation très-fâcheuse, et qui s'aggrave en se prolongeant, a pour cause principale la guerre entre les Etats-Unis d'Amérique qui ferme aux négociants un marché qui était devenu, depuis un certain nombre d'années, d'une très-grande importance, et rend en outre fort difficiles les recouvrements considérables restant à opérer. En outre le malaise produit en Russie par la

Digitized by Google

situation politique, les contrefaçons qui continuent à se produire à l'étranger, enfin les effets de notre double crise alimentaire et industrielle, sont autant de causes qui ont influé sur la situation de ce commerce.

Situation des classes ouvrières. — Les ouvriers rémois ont subi en 1862 les conséquences de la crise industrielle, se compliquant de la cherté des subsistances. Le nombre des ouvriers sans travail a déterminé l'administration municipale, de concert avec le sous-préfet et par l'intermédiaire de M. le préfet de la Marne, à demander instamment que des travaux de terrassement fussent entrepris aux abords de Reims, sur la ligne du chemin de fer projeté entre cette ville et le camp de Châlons-sur-Marne.

Les ouvriers appartenant aux professions usuelles et les ouvriers agricoles ont trouvé à peu près tous un travail suffisant.

Verrerie. — Sans revenir sur les détails que j'ai donnés dans mon rapport de 1861 au sujet des verreries, je parlerai néanmoins de la verrerie dite de la Neuvilette, dirigée par un Belge, M. Denys (maison Miquet-Denys-Méret et Cᵉ).

Depuis sa création, qui ne date que de 15 mois environ, cet établissement a produit plus d'un million de bouteilles, dont la plus grande partie a été livrée au commerce des vins mousseux. La beauté et la solidité des produits de cette verrerie lui ont assuré de fortes commandes des maisons de la Champagne qui ont nécessité la construction d'un nouveau four.

Tous les ouvriers de cette verrerie (60 à 70 ouvriers) sont Belges, des environs de Charleroi, leur salaire varie de 5 à 10 fr. par jour ; ils sont de plus logés et chauffés aux frais de l'établissement. Presque tous ont leur ménage.

La verrerie consomme annuellement de 4 à 5 millions de kilogrammes de houille.

Cette consommation se doublera par l'ouverture du nouveau four qu'on vient de construire.

Le prix des bouteilles de cette verrerie sont ainsi établis :

1ᵉʳ choix	bouteilles	fr. 29 50	le 100.
2ᵉ	—	fr. 24 00	—
1ᵉʳ choix	1/2 bouteilles	fr. 25 00	—
2ᵉ	—	fr. 22 00	—

Fils de fer. — Un article qui trouve un grand débouché dans notre pays, ce sont les fils de fer employés à ficeler les bouteilles de Champagne.

Dans l'intérêt des négociants belges qui s'occupent de la fabrication du fil de fer, je crois devoir vous envoyer des échantillons des divers numéros de ce fil de fer qui sont employés à la manutention de nos bouteilles (1).

(1) Ces échantillons, communiqués à la chambre de commerce de Liége, pourront être examinés ensuite au ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

Les papiers, cartons, feuilles d'étain, trouvent un débouché considérable dans l'industrie des vins; je me tiens à l'entière disposition des négociants belges qui désireraient avoir soit les échantillons, soit des renseignements sur ces divers objets.

Navigation du canal de l'Aisne à la Marne pendant l'année 1861-1862. — La navigation a été ouverte le 30 novembre 1861 et fermée le 28 juillet 1862; pendant cette période qui comprend 241 jours, il est entré dans le port:

1° 417 bateaux arrivant de la rivière d'Aisne et chargés de marchandises en destination de Reims d'un poids de 45,255,699 kil.

2° 96 bateaux dirigés de la Marne à destination de Reims et apportant en marchandises diverses 13,031,456 kil.

3° 1,295 bateaux venant de l'Aisne et de la Meuse avec des chargements destinés à l'extérieur et qui ont seulement traversé le port de Reims. Ils portaient ensemble un poids de 188,229,000 kil.

Enfin les bateaux ci-dessus, à destination de Reims, ont exporté de cette ville sur l'Aisne et sur la Marne différents produits dont le poids est de 13,265 ton.

Au total 1,808 bateaux ayant donné un mouvement de marchandises de 259,781 ton. 155 kil.

En 1861, le mouvement général de la navigation a été de:

1° 389 bateaux à destination de Reims de..... 42,637 ton. 153 kil.

2° 619 bateaux en passage dans le port de..... 85,024 ton. 977 kil.

Enfin pour les marchandises expédiées de Reims de 13,182 ton. 167 kil.

140, 844 ton. 297 kil.

L'augmentation en faveur de 1862 est donc de 800 bateaux et de 113,936 858 kilog. ou 113,936 tonnes.

Cette augmentation considérable s'explique par le double fait que la navigation s'était étendue pour la première fois en 1860, sur tout le parcours du canal, et que depuis lors les services, dont l'organisation commençait seulement, ont pu régulariser leur marche tandis que de nouveaux se montraient à côté d'eux.

Les articles dont le mouvement présente l'augmentation la plus considérable sont les épiceries pour un excédant de 11,000 t., dont la plus forte partie a reçu une destination extérieure.

La ferronnerie, pour un excédant de..... 55,000 t.

Le plâtre pour engrais..... 1,000

Le coke et la houille..... 43,000

Les articles en diminution sont les céréales et les farines pour..... 14,000

Savoir : 3,000 t. au départ de Reims.
11,000 de provenance de la Marne se dirigeant sur l'Aisne.
14,000

Digitized by Google

Le prix est de 90 à 95 francs les 100 kilogrammes.

Les envois directs de l'Aisne à destination de Reims présentent seulement une augmentation de 274 t.

Cette diminution dans le mouvement de l'exportation des céréales dans le rayon de Reims s'explique par le fait que la récolte de 1861 ayant été insuffisante pour les besoins de la consommation locale, on n'a pu faire d'expédition au dehors.

La navigation du canal, interrompue seulement pendant 43 jours, a repris son cours dès le 9 septembre 1862; le mouvement jusqu'au 31 décembre est de 122,150 tonnes.

Charbons belges. — Le nombre des bateaux venus de Belgique chargés de houille, de coke et de pavés qui ont passé par Reims, soit pour la consommation locale, soit en transit, ont atteint le chiffre de 400 pendant toute la période de la navigation, c'est-à-dire du 30 novembre 1861 au 28 juillet 1862, dates de l'ouverture et de la fermeture du canal de l'Aisne à la Marne.

Ces 400 bateaux se répartissent comme suit :

			Houille.	Coke.
214	bateaux venus de	Saint-Ghislain.	24,218 t.	13,200 t.
58	—	Quaregnon...	8,416	2,193
76	—	Mons.....	11,689	1,961
		3,508 t. pavés.		
50	—	Charleroi	5,740	585
2	—	Villers.....	303	»
2	—	Jemmapes....	339	»
402 bateaux. Pavés, 3,508 t.			50,705 t.	17,939 t.

54 bateaux sont restés à Reims :

5	bateaux de	St-Ghislain.	1,036 t.	houille.	
15		Mons.....	2,648	—	
30	—	Charleroi..	2,464	—	3,508 t. pavés.
2	—	Villers.....	303	—	
2	—	Jemmapes..	339	—	
54 bateaux.			6,790 t.	houille.	3,508 t. pavés.

Il m'a été agréable, Monsieur le Ministre, de constater que le nombre des bateaux belges entrés à Reims a doublé.

En effet: En 1861, le mouvement a été de 199 bateaux, 33,247 t. houille.

En 1862, le mouvement a été de 400 bateaux, 68,644 t. houille et coke.

Différence en faveur du mouvement de 1862 : 201 bateaux et 35,397 t. houille et coke, 954 t. pavés.

Digitized by Google

Charbons français. — 38 bateaux, venant du Nord de la France, ont traversé Reims, tant pour la consommation locale qu'en transit.

Ces 38 bateaux étaient chargés de 6,753 tonnes de houille des charbonnages français de Denain, de Douchy, etc., etc.

En 1861, le mouvement a été de 22 bateaux chargés de 3,982 t. de houille.

En 1862, de 38 bateaux chargés de 6,753 t. de houille.

Différence en faveur du mouvement de 1862 : 16 bateaux et 2,771 t. de houille.

Navigation descendante.—15 bateaux sont retournés en Belgique chargés de 2,130 tonnes de seigle, perches, minerai, bois en grume et pommes de terre.

Charbons belges importés par le chemin de fer de Sambre-et-Meuse se reliant à Reims par la ligne de Givet à Charleville. — Du 1er janvier au 31 décembre :

Janvier.....	5,840	tonnes houille.
Février.....	4,168	
Mars.....	3,620	
Avril.....	2,470	
Mai.....	2,900	
Juin.....	3,130	
Juillet.....	3,310	
Août.....	3,230	
Septembre.....	4,370	
Octobre.....	5,300	
Novembre.....	5,340	
Décembre.....	6,020	
Total.....	49,698	tonnes.

Outre les..... 49,698 t. de houille pour la consommation locale,
Reims a réexporté. 21,900 t.

Total..... 71,598 t. de h. importées par le cheminde fer.

J'ai pu constater la véritable et sérieuse importance du débouché que les charbons belges trouvent à Reims; ce débouché ne peut qu'augmenter dans la même proportion que l'industrie rémoise, qui se développe tous les jours d'une manière remarquable.

Les charbons français entrent pour une très-minime partie dans mon arrondissement consulaire.

Les charbons anglais et prussiens n'arrivent pas sur notre marché. Aucune concurrence n'est à craindre de ce côté.

Chemins de fer français reliés aux lignes belges. — Depuis mon dernier rapport, nous avons eu l'ouverture de la ligne de Reims à Soissons

Digitized by Google

(1er mars 1862), et en mai dernier l'achèvement du réseau des Ardennes, de Carignan à Montmédy, d'une part, et de Mouzon à Givet, d'autre part.

L'ensemble des lignes concédées à la compagnie des Ardennes a la forme d'un Y dont la base est à Soissons et le point de séparation des deux branches supérieures aux portes de Mézières, au village de Mohon où sont établis de vastes ateliers pour l'entretien et la réparation du matériel.

La ligne principale va de Soissons à Reims, et de Reims à Rethel.

La branche droite aboutit à Thionville et à la frontière du Luxembourg, dans la direction du nord-est.

La branche gauche prend sa direction au nord-est et atteint la frontière belge par Givet.

La branche droite conduit à Montmédy, dont la gare est reliée par des routes et des chemins avec Arlon et Virton.

La branche gauche conduit à Givet.

Cette nouvelle ligne acquiert une importance sérieuse en reliant l'Est de la France avec la Belgique dans la direction que suivait la route de terre, si fréquentée avant l'exploitation du chemin de fer du Nord.

Reliée aux lignes belges, la ligne des Ardennes nous amène les charbons des bassins de Mons, de Charleroi et de Liége. L'industrie métallurgique des Ardennes en tirera de nombreux avantages.

A Vireux, s'effectue le premier raccordement des chemins de fer français avec un chemin de fer belge, celui de Sambre-et-Meuse.

C'est là que le chemin de fer amène aujourd'hui les charbons de Charleroi pour les verser dans les bateaux sur la Meuse.

C'est par cette nouvelle ligne que nous est arrivé en grande partie le charbon de terre belge.

Certificats d'origine. — Depuis le traité de commerce conclu le 17 mai 1861 entre la France et la Belgique, j'ai eu à délivrer 1,000 certificats d'origine ; presque tous ces certificats ont été annexés à des factures de mérinos, flanelle, bolivar, manteau molleton, etc., etc., dont l'exportation s'est élevée, depuis cette époque jusqu'au 31 décembre 1862, au chiffre de 1,219,117 fr. 94 c.

Néanmoins ce chiffre est loin de représenter toute l'exportation de Reims en Belgique, car beaucoup de nos tissus sont envoyés à des maisons de Paris, qui exportent directement ces mêmes tissus en Belgique.

Les principaux négociants de Reims qui exportent le plus de tissus en Belgique. sont :

MM. Provin aîné ; Charbonneau, Delautel et Kauffesein ; Balourdet et Radière ; Pradine et Ce (Dauphinot frères) ; de Brunet, Delafraye et Delius ; Michel et Baudart ; Isidore Deffaux ; J. Warnier et A. Francart ;

Digitized by Google

Biebuyck-Romagny; Collet frères; Trégogli Hanesse et Ce; Capitrel et Ce; Michel frères et Corneille frères; Maillart et Guinder; Perceval Jaunot et Ce; H. Picart et Ce; Senart-Colombier; Dubuy-Raquet; Th. Hubert; Debatz père et fils.

Nos courtiers en laines et en tissus sont : MM. Ch. St-Aubin, H. Launois; Ch. Hubert; P. Destombes; J. B. Langlet; Ed. Perot.

Ceux de nos courtiers de commerce qui traitent le plus d'affaires avec la Belgique, sont : MM. St-Aubin et S. Langlet.

Belges à Reims. — Je ne terminerai pas ce rapport, M. le Ministre, sans vous parler des Belges qui résident à Reims.

Mon arrondissement consulaire compte 686 *Belges, non compris les femmes qui sont en plus grand nombre.* — Leur salaire étant assez élevé, ils sont presque tous à l'abri du besoin. Néanmoins, j'ai eu cette année quelques secours à accorder à plusieurs d'entre eux.

J'espère, M. le Ministre, que les renseignements qui précèdent, recueillis aussi exactement que possible, pourront offrir quelque utilité ou du moins quelque intérêt à l'industrie et au commerce de la Belgique; je serai heureux s'ils obtiennent votre approbation.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Reims,

C. Rivart.

Digitized by Google

ANNEXE A.

Industrie manufacturière dans le rayon industriel de Reims.

COMMERCE ET INDUSTRIES DIVERSES se rapportant à la production manufacturière.	VALEUR EN FRANCS. Importation..	Exportation.	Nombre de machines piqueuses.	Assortiments en filature cardée.	Nombre de broches en fils peignées.	Nombre d'ouvriers employés.	Nombre de métiers servant au tissage à la mécanique et à la main.
Laines brutes achetées en France et à l'étranger..	75,000,000	30,000,000	»	»	»	»	»
Laines peignées	30,000,000	»	340	»	»	1,000	»
Fils en peigné.....	20,000,000	3,000,000	»	»	170,000	2,800	»
Fils en peigné importés d'autres places.....	5,000,000	»	»	»	»	»	»
Fils en cardé.....	25,000,000	5,000,000	»	350	»	»	»
Tissage mécanique.....	»	»	»	»	»	5,000	»
Tissage à la main.....	»	»	»	»	»	1,800	2,500
Production totale en tissus.....	75,500,000	75.500,000	»	»	»	60,000	22,500

Digitized by Google

ANNEXE B.

Commerce des vins mousseux. — Mouvement à partir de 1858.

Années.	Nombre de bouteille existant en caves chez les marchands en gros au 1er avril de chaque année.	Représentant en hectolitres.	Nombre de bouteilles expédiées à l'étranger.	Nombre de bouteilles expédiées en France aux marchands en gros non fabricants, aux débitants et aux consommateurs.	Importation réelle du commerce.	Expédition de fabricant à fabricant dans le département.	Total du mouvement.
1858—1859	28,328,251	236,069,00	7,666,633	2,805,416	10,472,049	3,281,010	13,753,059
1859—1860	35,648,124	297,067,35	8,265,395	3,039,621	11,305,016	4,403,830	15,708,846
1860—1861	30,235,260	251,961,89	8,488,223	2,697,508	11,185,731	5,415,599	16,601,330
1861—1862	30,254,291	252,121,38	6,904,915	2,592,875	9,497,790	3,977,886	13,475,676

Digitized by Google

Berdiansk (Russie méridionale), le 31 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau de l'importation et de l'exportation dans ce port pendant l'année 1862; comme d'ordinaire, je n'ai pas tenu compte du cabotage, réservé exclusivement au pavillon indigène.

La Belgique n'a participé que dans une petite proportion aux affaires de cette place ; d'abord pour ce qui regarde la navigation, un seul bâtiment belge, le vapeur *Mohamed Saïd*, a visité cette rade où il a pris une partie de sa cargaison en ravison, complétant son chargement par des laines à Taganrog.

La Belgique n'a pris aucune part au commerce d'importation, le débit pour la plupart de ses produits étant à peu près nul dans ces parages.

Par contre je suis heureux de pouvoir constater que la presque totalité des graines de lin exportée de Berdiansk était en destination d'Anvers.

J'ai cru intéressant de joindre à ce rapport un tableau comparatif de l'exportation du port de Berdiansk, depuis l'année 1858 jusqu'à 1862 inclusivement. Ce document accuse un décroissement notable dans les affaires de 1862, comparées à celles des années précédentes, à tel point que la valeur totale de l'exportation de 1862 dépasse de peu de chose la moitié de celle en 1861, sans qu'il y ait variation dans les prix.

Pour ce qui concerne l'article le plus important pour cette place, les céréales, on trouve la cause de cette décadence dans le résultat de la dernière récolte. En effet la récolte de 1862, bien qu'assez satisfaisante sous le rapport de la qualité, n'a fourni que des quantités bien moindres que l'année précédente ; il s'en est suivi chez les producteurs une certaine obstination à ne pas vouloir livrer à des prix en rapport avec ceux de l'étranger ; les transactions devenaient par conséquent difficiles, souvent forcées et partant moins importantes. Une autre circonstance, en quelque sorte locale, a créé quelques difficultés au commerce des grains ; je veux parler de l'émigration des Tatars ; ces peuplades s'occupant peu d'agriculture fournissaient par leur bétail des moyens de transport à assez bon marché ; elles ont été remplacées, dans le courant de 1862, par des Bulgares qui s'appliquent plus à l'agriculture, et l'on s'accorde à espérer de ce changement une augmentation de production. Si cette prévision se réalisait, elle ne ferait que mieux sentir le manque de moyens de transport et de communication ; il est permis d'espérer que cette question, si importante pour la prospérité de ces parages, trouvera bientôt une solution désirée, car elle n'échappe nullement à la sollicitude du gouvernement impérial.

Depuis le commencement de cette année, la nouvelle loi sur la fabrication des spiritueux est entrée en vigueur. L'influence favorable qu'elle ne manquera pas d'exercer sur cette industrie ne peut encore être appréciée.

Digitized by Google

Un fait intéressant à signaler au commerce, c'est la hausse du change sur l'étranger. Au commencement de l'année 1862, le rouble ne valait que 2 fr. 52 c. tandis qu'en décembre dernier on le payait déjà 3 fr. 78 c. ; actuellement il est à 3 fr. 80 c. et il y a toute apparence que cette hausse fera des progrès, grâce aux mesures prises par le gouvernement impérial.

Je ne saurais passer sous silence les travaux du *breakwater* sur cette rade. Le 23 juin dernier on en jeta la première pierre et aujourd'hui, à la faveur d'un hiver qui a permis de continuer les travaux sur la glace, la jetée dépasse la surface de l'eau sur une assez grande étendue.

Les prix de nos principaux articles d'exportation sont cotés comme suit :

Blé tendre et dur.....	Rbl.	8	à 9 1/2	les	10	pouds.
Seigle.....		5	5 1/2			»
Graine de lin.....		13 1/2				»
Ravison.....		6 3/4	7			»
Orge.....		3 3/4			8	»
Avoine.....		3 1/2			6	»
Suif.....		4	4 15			le poud.

Les stocks sur place sont considérables, mais en froment seulement ; il y a un dépôt de 100,000 tchetwerts.

Les graines oléagineuses manquent tout à fait.

Agréez, etc.

Le gérant du consulat de Belgique à Berdiansk.

L. Kauffmann.

—

Malte, le 14 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement de la navigation et du commerce de Malte, pendant l'année 1862.

Les relevés du port accusent un chiffre de 8,213 navires, dont le mouvement se résume ainsi :

A l'entrée :

865	pyroscaphes (18 sur lest) jaugeant	688,105 tonn.
3,059	navires à voiles (292 sur lest) jaugeant	434,880 »
soit 3,924	bâtiments jaugeant ensemble	1,112,985 »
plus 125	navires royaux et 23 yachts (ensemble 4,072 bâtiments).	

Digitized by Google

A la sortie :

878 steamers (22 sur lest, 856 chargés).
3,110 navires à voiles (1,086 sur lest, 2,024 chargés).
plus 131 navires royaux et 22 yachts (ensemble 4,141 bâtiments).

En comparant les relevés du tonnage de 1857 à 1862, on a pu remarquer que la navigation à vapeur a fait de tels progrès à Malte, pendant ces six dernières années, que l'augmentation s'élève à 86 p. c. de la première à la dernière année ; elle aurait été plus considérable encore sans la suppression, vers la dernière moitié de l'année 1862, d'une des lignes les plus intéressantes de la marine impériale, celle de Marseille à Alexandrie et vice versâ. La navigation à voiles, au contraire, accuse une diminution, pour la même période, de près de 10 p. c. Il résulte évidemment de ce rapprochement que la navigation à vapeur augmente à Malte au détriment de la marine marchande à voiles.

Le mouvement de la marine belge, pendant les six dernières années, se résume, d'après les registres du consulat, dans le tableau suivant :

	Steamers		Navires à voiles.	
Années.	N.	tonn.	N.	tonn.
1857	»	»	2	384
1858	»	»	4	901
1859	»	»	»	»
1860	15	7,039	1	430
1861	17	8,832	»	»
1862	18	9,743	1	598

On remarque que, pendant les années 1859 et 1861, aucun navire à voiles belge n'a relâché à Malte. La navigation à vapeur, au contraire, a progressé, pendant les trois dernières années, dans la proportion de 28 p. c., et cet accroissement eût été plus considérable encore si la *Marie de Brabant* n'eût souffert à Malte et dans le Levant des avaries qui lui ont fait manquer un voyage d'Anvers à Odessa avec deux relâches à Malte. *Le Comte de Hainaut* et le *Mohammed-Saïd* ont également subi de légères avaries qui ont occasionné quelques retards, ce qui influera encore sur les arrivages de 1863. Ces trois steamers ont fait, dans le courant de 1862, chacun trois voyages d'Anvers à Malte et vice versâ, ce qui avec cinq autres navires venant d'Anvers sous pavillon hanovrien, mecklembourgeois et oldenbourgeois, porte à quatorze le chiffre des arrivages de Belgique en ce port. Outre les trois départs pour la Belgique, de chacun des trois steamers dont il est question plus haut, cinq navires sont partis d'ici pour la Belgique, mais en transit seulement sous pavillon autrichien, anglais, maltais et norvegien, ce qui porte le chiffre total des départs également à quatorze.

Avant de terminer ce rapport, je ne veux pas manquer de signaler un fait des plus encourageants pour les exportations de toiles belges. Un fabri-

Digitized by Google

cant de toiles de lin des environs de Bruxelles ayant importé à Malte, dans le courant de 1862, un bel assortiment de ses produits, les prix qui en avaient été établis pour le gros et le détail ont été trouvés à la convenance des négociants et des consommateurs maltais. Presque tout l'assortiment a été vendu, et beaucoup de marchands de lingeries ont exprimé l'intention de donner désormais la préférence aux produits belges. Il est à remarquer que le Maltais, à cause de la chaleur du climat, préfère la toile en pur fil de lin à celle mélangée de coton.

Les exportations de Malte pour la Belgique ont été presque nulles. Il est cependant intéressant de mentionner les vases en pierre indigène acquis par S. A. R. le Duc de Brabant lors de son passage à Malte. Cet article pourrait devenir un jour l'objet d'une exportation active si le goût pouvait s'en répandre parmi les classes aisées en Belgique.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Malte,
ANT. SCHEMBRI.

—

Bordeaux, le 16 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement commercial de mon ressort en 1862.

Un seul navire belge, *la Marguerite* d'Anvers, capitaine T. Schoorel, a visité le port de Bordeaux. Il est arrivé de Santander sur lest et a été réexpédié pour Montevideo avec 269 tonneaux marchandises diverses, principalement vins, et dix passagers émigrants.

Le mouvement maritime entre les différents ports de la Belgique et Bordeaux s'est élevé à 9,530 tonneaux répartis comme suit :

Pour Anvers	13 navires	à vapeur	français	ton.	3,136
	3	id.	espagnols	»	744
	16 navires	à voiles	français	»	2,042
	2	id.	hollandais	»	235
	1	id.	mecklembourg.	»	128
Bruxelles	19	id.	français	»	2,267
Gand	7	id.	français	»	633
Ostende	2	id.	français	»	155
Louvain	2	id.	français	»	190
Total	65 navires.			Tonneaux	9,530

Le tonnage des exportations, qui s'était abaissé en 1861 à 6,880 tonneaux, s'est relevé en 1862 au chiffre de 9,000 à 10,000 tonneaux ; ces fluctuations sont toujours la conséquence de la qualité plus ou moins bonne des vins de l'année précédente. Un article est venu cependant apporter en 1862 un contingent assez considérable aux exportations ; ce sont les matières résineuses et principalement le brai sec, par suite des évé-

Digitized by Google

nements qui désolent les Etats-Unis d'Amérique. Je ne crois donc pas sans intérêt d'entrer à ce sujet dans quelques développements.

Le marché anglais, un des plus importants de l'Europe, était approvisionné presque exclusivement, avant la guerre, par les produits résineux d'Amérique. Le tableau suivant des importations, sur la seule place de Londres dans les années 1860, 1861 et 1862, indique la progression décroissante des provenances de ces contrées.

1860	28,500	barils essence ou	3,550	tonneaux.
1861	12,569	» » »	1,550	»
1862	2,192	» » »	270	»
1860	61,300	barils brais et colophanes		
1861	29,686	» »		
1862	2,208	» »		
1860	57,420	barils matières premières ou gemmes.		
1861	27,630	» »		
1862	1,415	» »		

Il en a été très-probablement de même sur les autres marchés d'Europe.

C'est donc à ce déficit successif que la France, et notamment les départements de la Gironde et des Landes ont eu à pourvoir. Aussi a-t-on constaté que pendant l'année 1862 l'exportation du seul produit dénommé essence de térébenthine s'est élevée, savoir :

Pour Londres à	1,500	tonneaux environ.
Liverpool et Bristol à	500	id.
La Belgique, la Hollande et l'Allemagne.	500	id.
Total	2,500	tonneaux.

Cet état de choses, grâce à la spéculation, devait nécessairement provoquer une élévation de prix considérable et par suite un grand développement dans la production. On évalue la récolte de 1862 à un tiers en sus des années précédentes, et il est probable que cette progression sera encore plus sensible en 1863.

Les variations de prix pour l'essence de térébenthine peuvent se résumer ainsi :

Minimum.	Maximum.	Moyennne.
Fr. 75 les 100 kilogr.	Fr. 144	Fr. 102 en 1861.
131 id.	268	192 1862.

Les matières secondaires n'ont pas subi des variations aussi sensibles que l'essence, et ont toujours obtenu un prix proportionnellement plus élevé. Le brai sec ne s'est jamais écarté beaucoup en 1862 du prix de francs 50 les 100 kilog., ce qui représente près de cinq fois le prix de 1861. Il en a été de même de la résine jaune. Les galipots on vu leur

Digitized by Google

prix normal presque quadruplé. Les goudrons seuls n'ont qu'une part très-médiocre à ce mouvement de hausse.

L'exportation de ces produits pour la Belgique n'a pu, à cause de l'insuffisance du service des steamers sur Anvers, être effectuée directement; les expéditeurs ont fréquemment emprunté la voie de Rotterdam ou de Dunkerque.

La récolte des vins en 1862 dans le département de la Gironde peut être évaluée, pour la quantité, à la moitié au moins d'une année ordinaire. La qualité a été jugée généralement bonne, et les prix assez modérés relativement à ceux de l'année précédente. Aussi les transactions ont-elles été très-animées dès le début de la campagne.

Les autres articles d'exportation, tels que les graines de trèfle, les prunes, les amandes, etc., dont la récolte n'a pas été très-abondante, n'ont pas donné lieu à de grandes affaires.

La situation des céréales ne s'est pas améliorée depuis mes derniers avis, et par suite de la nullité d'affaires, les cours ont subi une baisse progressive de 1 à 2 fr. par hectolitre.

On cote aujourd'hui le froment de fr. 21 à 22.50 les 80 kilogrammes.
Seigle de 14 à 14.50 les 75 id.
Orge de 13 à 13.50 les 70 id.
Fèves de 12.50 à 13 l'hectolitre.
Avoine de 8 à 8.50 les 50 kilogrammes.

En résumé le mouvement des affaires pendant l'année 1862 a été satisfaisant, bien que certaines branches souffrent toujours beaucoup de la guerre qui désole les Etats-Unis d'Amérique; aussi le commerce accueillera-t-il avec joie toutes les mesures qui pourraient être adoptées pour y mettre un terme.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Bordeaux,
DAMAS *junior*.

—

Salonique, le 7 février 1863.

Monsieur le Ministre,

On sait généralement à l'étranger qu'une grande foire annuelle se tient en février, à Serès, dans le cercle de Salonique, et que cette foire est la plus considérable de toute la Roumélie; moi-même j'ai eu souvent l'honneur de transmettre au département des affaires étrangères des données certaines sur le mouvement commercial de cette foire principale, et les détails en furent publiés.

Mais une autre foire, beaucoup moins considérable, il est vrai, et presque ignorée à l'étranger, se tient dans la ville de Yénidjé-Vardar, à 9 lieues de Salonique, et à 2 lieues au couchant de Pella, ancienne capitale de la Macédoine. Yénidjé-Vardar (de l'Axius), qu'il ne faut pas confondre avec Yénidjé-Carasson (du Strymon), est une petite ville qui a été bâtie par les

Digitized by Google

Turcs depuis qu'ils ont conquis ces pays. De la ville de Salonique jusqu'à celle de Yénidjé, l'illustre famille de Gazi-Ghavrinos ou Gazi-Evrinos, possède de nombreux fiefs et plusieurs immeubles dans Yénidjé même, y compris les boutiques où l'on étale les marchandises à l'époque de la foire.

Dans les temps reculés l'ouverture de la foire de Yénidjé avait lieu régulièrement à la Saint-Luc, vieux style, le 18/30 octobre, ou en novembre, nouveau style ; sa durée a toujours été de trois semaines, quelquefois, mais très-rarement, quatre semaines ; depuis quelques années cependant elle varie, de novembre en décembre, et l'année dernière ce fut aussi en décembre qu'elle eut lieu. Considérant, à juste titre, le *kervan* de Serès comme la principale foire de ces contrées, l'on ne tenait pas grand compte de celle de Yénidjé, et personne ne cherchait à connaître au juste les transactions commerciales qui s'y faisaient. Maintes fois j'avais cherché à réunir les éléments nécessaires pour rédiger un rapport avec des chiffres positifs, mais jusqu'ici je n'avais pu atteindre mon but, à cause de la difficulté qu'il y a de se procurer des informations officielles ; mais à force de persévérance je suis parvenu à obtenir des renseignements exacts sur le mouvement de la foire de Yénidjé en décembre 1862 ; je m'empresse de vous les transmettre, afin que le commerce belge en soit informé. Comme il n'a jamais été publié de détails sur cette petite foire, qui sert pourtant de débouché à plusieurs articles d'importation étrangère, j'aime à croire que mon travail présentera quelque intérêt.

Sauf quelques ventes de manufactures faites à crédit et payables à la prochaine foire de Serès, le reste des marchandises a été vendu et acheté au comptant en monnaie légale, le bechlick à 5 piastres. Le franc, 4 1/2 piastres.

Marchandises débitées à la foire de Yénidjé-Vardar, en décembre 1862.

	Mont. en piastres.
Manufactures d'Angleterre, indiennes, mousselines, toile de coton et coton filé	1,650,000
Manufactures d'Allemagne et de Suisse, indiennes, mousselines, toileries de coton et mouchoirs	400,000
Café d'Amérique et sucre pilé	100,000
Fourrures d'Allemagne et de Turquie	350,000
Yambolés, couvertures poileuses de laine et Tchoraps, demi-bas de laine, de Turquie	100,000
Epiceries et drogueries de différentes espèces	200,000
Merceries diverses et quincaillerie de Nuremberg	150,000
Fer en barres, en paquets et en feuilles, clous ou pointes de France et d'Angleterre	60,000
Légumes secs indigènes et des provinces limitrophes	40,000
Pelleteries, cuirs, souliers, bottes, etc	30,000
A reporter	3,080,000

Digitized by Google

Report....	3,080,000
Courroies, brides et selles.....	20,000
Cuivre d'Angleterre, en feuilles ouvragées ici.....	35,000
Charcuterie à l'usage du pays.....	35,000
Pasturma, viande fumée, et sudjuks, saucissons.....	15,000
Beurre et huile, de la Bulgarie et de la Thessalie.....	30,000
Verreries et verroteries de l'Allemagne.....	25,000
Cordons, cordonnets et passementerie indigène, de soie et de coton.....	50,000
Cordons de laine, pour broderies sur drap et sur toile grossière.....	50,000
Hardes de toute espèce.....	20,000
Sacs de crin pour coton, laine, cocons de soie, tabacs, petits sacs pour l'orge.....	20,000
	3,380,000
Soit.....fr.	751,111-20

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Salonique,
L. Carboneri.

—

Lisbonne, le 18 février 1863.

Monsieur le Ministre,

Le mouvement de la navigation belge dans les ports de Lisbonne et de Sétuval pendant l'année 1862 a été inférieur à celui des années antérieures. Cette diminution est due principalement à la cessation de l'exportation de nos sels pour les fabriques de cristaux et autres en Belgique qui occupaient autrefois de nombreux bâtiments pour le transport du sel; mais, depuis le nouveau traité de commerce avec la France, ces fabriques consomment maintenant des sels français, lesquels, quoique moins beaux que les nôtres, reviennent, aux fabriques belges, à meilleur marché.

Le sel exporté pendant l'année passée de Lisbonne et de Sétuval pour la Belgique était destiné à la pêche d'Islande, qui ne peut pas bien se passer de nos sels. L'exportation du sel à Sétuval en 1862 peut être évaluée à environ 108,000 muids, pesant à peu près 740 kil. chacun; Lisbonne a exporté pendant la même époque 65,000 muids, et le prix du sel est maintenant à Sétuval de 2,000 r. et à Lisbonne de 2,300 r. par muid rendu à bord.

A défaut de frets de sortie pour la Belgique et dans l'impossibilité de faire comme auparavant un fret profitable en chargeant du sel pour compte des armements afin de le vendre ensuite aux fabriques en Belgique, un grand nombre de navires belges venus ici l'année passée ont préféré le fret de Pomarao avec du minerai de manganèse des mines de Mertola dont l'exploitation prend un grand développement.

Digitized by Google

L'importation sous pavillon belge en 1862 s'est bornée au transport de charbons de terre d'Angleterre et à deux cargaisons de matériel pour chemins de fer venu en droiture de Belgique ; ces deux cargaisons sont arrivées par le bateau à vapeur belge *Gustave Pastor*, beau bâtiment mixte, lequel lors de son dernier voyage, en novembre 1862, a entrepris comme essai un voyage d'ici à Rio de Janeiro; cet essai, qui a donné un assez bon résultat tant sous le rapport des marchandises à fret que sous le rapport des passagers, a mis en évidence les avantages qu'on pourrait attendre d'un service régulier entre la Belgique et le Brésil, avec échelle à Lisbonne, au moyen de bateaux mixtes, du genre du *Gustave Pastor* qui joignent la vitesse des navires à vapeur à l'économie des navires à voiles.

La récolte des céréales ayant été l'année passée au-dessous de l'ordinaire sur tout le continent portugais, le gouvernement, pour garantir le pays d'une cherté générale, a permis, par un décret daté du 14 août 1862, la libre importation des céréales étrangères, blé, seigle, orge, maïs, avoines en graines et en farines jusqu'à la fin du mois d'avril 1863. Après l'expiration de ce terme les céréales seront encore admises ici si on peut prouver qu'elles ont été expédiés en droiture de leurs ports de provenance pour un port du Portugal, en temps utile pour pouvoir être rendues ici par un voyage régulier avant l'expiration du terme fixé pour l'importation.

Cette admission des céréales étrangères, a eu l'effet désiré, et quoique, dans presque tous les pays, les céréales se maintiennent à des taux très-élevés, nous avons eu des renforts abondants et plus que suffisants, principalement des ports de la mer Noire, de l'Algérie, du Maroc et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

On cote maintenant ici le froment tendre d'Amérique 570 à 580 r., idem dur 520 à 550 r., Taganrog 520 à 530 r., Odessa 480 à 490 r., orge 260 à 270 r., maïs de Barbarie 310 à 320 r., seigle 380 à 390 r. par alqueire de 13/8 litres à bord; mais même à ces prix il est difficile de placer des cargaisons entières dans ce moment, nos spéculateurs n'achetant que pour la consommation immédiate et les renforts de l'étranger revenant à l'importateur à des prix trop élevés pour amener une baisse sur notre marché.

Les espérances pour la prochaine récolte sont jusqu'à présent favorables ; le gouvernement portugais s'occupe cependant de régler par des lois l'importation des céréales étrangères en créant une échelle mobile.

Un autre des principaux produits de ce pays est le vin; mais malheureusement nos vignobles sont toujours ravagés par l'oïdium, ce qui fait abandonner par beaucoup de cultivateurs la culture de la vigne, qui ne récompense plus leurs travaux et leurs sacrifices ; néanmoins le rendement de la vendange dernière a été moins mauvais que celui des dernières années et la qualité des nouveaux vins est en général bonne ; nos prix se

Digitized by Google

maintiennent toujours à une élévation qui rend la spéculation presque impossible, et limite l'exportation des vins de qualité moyenne presque exclusivement pour le Brésil et pour les colonies portugaises en Afrique sur une échelle bien modérée en comparaison de ce qu'elle était autrefois. Les vins rouges bien alcooliques, propres à supporter un voyage et convenables pour les marchés du Brésil, se payent maintenant de 80,000 à 90,000 r.; les vins blancs de la même qualité de 90,000 à 100,000 r. la pipe à bord. Les vins de Porto, presque tous dirigés vers les marchés d'Angleterre, varient de 300,000 à 500,000 r. par pipe, selon leur qualité et leur âge.

La récolte des olives a été bonne et le rendement des huiles d'olives a été assez abondant et de belle qualité. L'exportation pour l'étranger, surtout pour l'Angleterre et la Russie, est très-considérable aux prix modiques de 3,400 à 3,500 r. qu'on paye dans ce moment pour une almude de 34 liv. portugaises, mis à bord, y compris les futailles.

Les oranges et les citrons sont assez rares et chers, la récolte ayant manqué par suite d'une maladie qui s'attaque aux arbres; les prix en sont maintenant de 2,400 à 2,800 r. par caisse contenant environ 350 fruits.

Les frets ont été bien variables suivant l'époque de l'année, et le fret pour le Brésil a roulé entre 22 à 32 st.; pour Rio-Grande, 35 à 45; pour le Havre, Nantes ou Marseille, 16 à 20 fr. par tonneau de 100 kil.

De Pomarao pour Liverpool ou Bristol on a payé le fret de 16 à 20 st. par tonneau.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Lisbonne,

J. O'Neill.

—

Rio de Janeiro, 24 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

Le malaise dont le monde commercial a souffert en 1862 s'est fait sentir avec intensité sur la place de Rio de Janeiro. Il n'y a pas d'exagération à dire que cette année tout entière a été une année de crise pour le Brésil.

Comme c'est cependant aux époques difficiles mieux que dans les temps de prospérité générale, que l'on peut apprécier la solidité du commerce d'un pays, l'on est en droit de penser que la manière honorable dont le Brésil a traversé ces mois d'epreuve, lui vaudra en Europe un accroissement de confiance et de considération.

Les causes principales auxquelles on doit attribuer les vicissitudes du commerce européen au Brésil, sont les suivantes :

1° La transformation que subit le pays par suite de l'abolition du trafic des noirs et du remplacement successif du travail esclave par le travail libre; cette transformation s'opère avec rapidité sous l'influence

Digitized by Google

des fréquentes communications entre le Brésil et l'Europe par la navigation à vapeur.

Le Brésil a définitivement rompu avec son passé et perd de jour en jour le caractère de colonie.

Cette époque de transition, qui a commencé il y a quelques années déjà, durera plusieurs années encore. Cependant le commerce européen a su résister à ces épreuves d'une manière qui atteste à la fois sa solidité et sa persévérance.

2° Deux petites récoltes successives de café ont détruit, au détriment du pays, l'équilibre qui doit exister entre l'importation et l'exportation.

La production n'ayant pas suffi pour acquitter les dettes du Brésil envers l'Europe, il a dû momentanément s'appauvrir, et cette décroissance de crédit s'est manifestée par la baisse des changes au-dessous du pair.

3° Cette situation, défavorable en elle-même, était encore aggravée par une série de faits antérieurs à 1862, mais dont 1862 devait surtout supporter les conséquences :

A. Des envois excessifs d'articles manufacturés d'Europe par des fabricants surchargés de produits invendables qui considèrent généralement les colonies comme un déversoir où peut s'engloutir le trop-plein de leur industrie. Ils perdent souvent de vue les limites que l'on doit assigner à la consommation d'une population de 3 millions de blancs et autant de noirs : Sortir des limites du possible, c'était entrer dans la voie des excès qui a contribué à la crise que le commerce du Brésil a éprouvée.

B. Une grande prospérité antérieure avait donné au crédit un développement exagéré. Cet appât offert à un public commercial, généralement avide et ignorant, avait poussé un grand nombre de spéculateurs imprudents à entrer dans des affaires qui n'avaient pour base que des capitaux d'emprunt. La liquidation de ces situations aventureuses s'est faite pour plusieurs d'entre eux en 1862, et elles ont déterminé des méfiances et des gênes dont le commerce sérieux a eu à souffrir pour sa part.

La réaction a été forte, et à une exagération de crédit a succédé une défiante réserve qui n'est guère en harmonie avec les nécessités de la situation présente.

C. Les immenses travaux d'utilité publique, dispendieusement entrepris par le gouvernement en dehors et au delà des forces productives du pays ; la manière dont ils ont été entrepris a aggravé la situation financière.

4° Enfin une quatrième cause des maux soufferts par notre commerce, c'est l'interruption de nos rapports avec les Etats-Unis, qui achetaient au Brésil la moitié de sa récolte de café. La privation de ce débouché n'a été rien moins qu'une calamité qui aurait été ruineuse pour un pays moins riche que le Brésil.

Cependant malgré d'aussi rudes épreuves, la banque du Brésil a repris

Digitized by Google

ses payements en numéraire, et les cours de nos changes ont dépassé le pair. La fixité des cours du change et son maintien au moins au pair, fera sans doute affluer de nombreux capitaux européens au Brésil, où ils peuvent désormais jouir d'un intérêt de 10 à 11 p. c. sans être soumis aux éventualités d'une perte le jour de leur retour en Europe.

Les fonds publics du Brésil 6 p. c. se sont maintenus pendant longtemps au-dessus du pair, puisqu'ils sont arrivés à 108. En ce moment ils sont cotés à 92 1/2. Cependant les derniers emprunts faits en Europe ont eu lieu à des conditions aussi avantageuses que celles obtenues par les anciens États constitués du continent. Ce témoignage de crédit et de considération place le Brésil dans une position tout exceptionnelle parmi les États de l'Amérique.

En général de meilleurs symptômes se manifestent et autorisent à entretenir des espérances favorables pour l'avenir. L'effet le plus heureux qui résulte du rapprochement du Brésil et de l'Europe, c'est d'avoir augmenté dans le pays les influences des idées d'ordre, d'économie et de prévoyance qui doivent diriger les sociétés qui, en perdant leur caractère colonial, doivent renoncer aussi aux gaspillages et aux superfluités qui ne peuvent se payer qu'avec le produit du travail esclave. Le respect qu'inspire le travail libre donne une valeur morale à l'argent qui en est le produit. On ne le dissipe pas comme celui que l'on doit à la servitude.

Il résulte de ce progrès, que le caractère de la consommation du Brésil a considérablement changé. Les achats de tous les articles de luxe n'ont plus la même importance qu'autrefois, et l'on voit se produire une catégorie de consommateurs qui ont les goûts et les besoins de la bourgeoisie européenne ; les tissus à bon marché et d'une solidité reconnue sont recherchés. Cette transformation sociale est favorable aux relations de la Belgique avec le Brésil, puisque notre industrie se distingue par l'utilité et la qualité de ses produits. Les articles français par contre perdent ici un débouché important : Manchester, Leeds et Bradfort recueillent surtout les bénéfices de ce changement radical.

Le coût de la vie matérielle au Brésil a diminué de près de 40 p. c. ; cette diminution a porté sur les articles de première nécessité, tels que la viande séchée au soleil, le lard, les haricots, la farine de manioc, le maïs.

Cette circonstance a exercé une influence favorable sur le sort des classes ouvrières, d'autant plus que les salaires n'ont subi qu'une diminution insignifiante. L'immigration européenne augmente beaucoup dans les villes, mais je crois qu'elle tend à diminuer dans les campagnes et les colonies. Sans revenir sur une question à l'égard de laquelle j'ai exprimé mon opinion depuis de longues années, je ferai remarquer toutefois, comme un fait de nature à favoriser la colonisation, l'ouverture de nombreuses voies de communication vers l'intérieur et qui relieront au litto-

Digitized by Google

ral les colonies qui s'établiront plus tard, sans doute, le long de ces nouvelles routes.

Le commerce d'exportation de Rio avec la Belgique a pour principal objet les cafés ; cette province n'ayant pas, comme les autres provinces de l'empire, différents produits agricoles. Il est assez difficile d'apprécier avec exactitude le chiffre des expéditions de café pour Anvers, parce que bon nombre de navires en destination de ce port touchent d'abord au canal et ont, dans les acquits de douane, la destination du canal pour ordres.

J'incline à croire cependant que les affaires en café avec le port d'Anvers ont eu une importance plus grande en 1862 qu'en 1861, bien que la récolte dernière ait été inférieure à la précédente. L'exportation totale a été comme suit pour les deux dernières années :

	1862.	1861.
Etats-Unis ..... Sacs	385,479	741,152
Californie et Valparaiso	8,777	18,543
Canal	374,259	534,042
Angleterre	24,879	36,394
Hambourg et Altona	21,268	64,787
Anvers	39,209	45,236
Méditerranée	242,446	217,514
Le Havre et le Nord de la France	217,816	196,408
Brême	15,362	18,371
Suède et Norvége	80,100	108,684
Baltique		2,400
Danemark	26,227	38,093
Portugal	6,806	14,577
Cap de Bonne-Espérance	33,220	29,687
La Plata	9,322	3,739
Sacs	1,485,270	2,069,627

Le cours du change sur l'Angleterre a varié comme suit pendant l'année écoulée : Janvier, 24 3/4 à 25 3/4 d. ; février, 25 à 25 3/4 d. ; mars, 25 à 25 3/4 d. ; avril 25 1/2 à 26 d. ; mai, 25 7/8 à 26 d. ; juin, 25 3/4 à 26 d. juillet, 25 3/4 à 26 1/4 d. ; août, 26 à 26 1/2 d. ; septembre, 26 à 26 1/2 d. ; octobre, 26 1/2 à 27 d. ; novembre, 27 à 27 3/8 d. ; décembre, 27 1/4 à 27 3/4 d.

Les fluctuations de l'escompte dans les Banques a été : En janvier, du 1er au 7 à 9 p. c. ; du 7 janvier au 18 février 10 p. c. ; du 18 février au 10 mars 9 p. c. ; du 10 mars au 30 juin 10 p. c. ; du 30 juin au 5 août 11 p. c. ; du 5 août au 31 décembre 10 p. c.

Digitized by Google

Les frets pour l'Europe n'ont pas toujours été rémunérateurs pendant l'année 1862. Ils ont été comme suit :

Pour le canal, en janvier, 55 à 60 shillings; février, 65 à 70; mars, 50 à 57/6; avril, 70 à 75; mai, 70 à 75; juin, 55 à 60; juillet, 45 à 50; août, 40 à 42/6; septembre, 25 à 32/6; octobre, 35 à 37/6; novembre, 50; décembre, 60 à 62/6.

Le nombre des navires belges qui ont visité le port de Rio de Janeiro en 1862 a été de 9, contre 11 en 1861.

Dans un second rapport, j'aurai l'honneur, M. le Ministre, de vous entretenir du commerce d'importation.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Rio de Janeiro,
EDOUARD PÊCHER.

Chio, le 18 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce, l'industrie et la navigation de l'île, pendant l'année 1862.

Les produits agricoles de l'île de Chio font l'objet d'un commerce qui est susceptible de développement. Recélant des minéraux utiles, disposant d'une marine marchande suffisante, placée entre la Grèce et l'Empire ottoman, Chio réunit les conditions les plus favorables pour servir d'entrepôt aux produits de l'industrie et de la nature échangés entre l'Europe occidentale et l'Orient.

Cependant l'importation directe des ports de Trieste, de Marseille, de Londres et d'autres villes de l'Europe est peu considérable et les produits manufacturés et industriels qui alimentent la consommation locale et dont on approvisionne les contrées avoisinantes de l'Asie Mineure sont achetés, pour la plupart, à Smyrne, à Syra et à Constantinople; il en résulte, dans le prix des marchandises, une élévation de 15 et de 20 p. c. qui paralyse l'essor que pourraient prendre d'un côté le commerce d'exportation et de l'autre la consommation intérieure.

Le commerce chiote n'est point en relations avec la Belgique, et j'ai plus d'une fois recherché les causes qui, jusqu'ici, ont empêché le commerce et l'industrie belges de pénétrer dans l'île. En comparant la qualité des produits belges à ceux des autres pays consommés dans mon ressort, j'ai pu me convaincre que bon nombre d'articles de manufacture et d'industrie belges pourraient trouver à Chio un placement aussi lucratif qu'ailleurs. Mais pour arriver à ce résultat, il faut créer des relations; on y parviendrait, d'après moi, par le moyen suivant :

Les négociants et les industriels devraient se décider à envoyer à Chio des commis voyageurs ou à établir des dépôts de différents produits;

Digitized by Google

il faudrait, en outre, que les steamers belges en destination de Constantinople touchassent à Chio.

Les commis voyageurs pourraient sans trop de peine placer avantageusement une infinité d'articles, dans les qualités ordinaires surtout; un entrepôt qui pourrait livrer les produits belges aux mêmes prix que les similaires cotés sur la place de Smyrne alimenterait le commerce chiote, et enfin la compagnie des bateaux à vapeur belges touchant à Syra, à Chio, à Smyrne et à Constantinople, en adoptant des réductions sur le prix du transport des marchandises et des passagers, couvrirait non-seulement ses frais, mais pourrait encore réaliser des bénéfices.

La bijouterie, la quincaillerie, la verrerie, les armes, la poudre à tirer, les clous, les freins, les couteaux, les draps, les calicots, les indiennes, les foulards, les coiffures, les chapeaux de feutre, les étoffes de laine, les soieries, les dentelles et beaucoup d'autres articles trouveraient à Chio un débouché avantageux.

Le commerce belge pourrait, en même temps, tirer un parti non moins profitable des produits de l'île et de la partie avoisinante de l'Asie Mineure. Parmi ces produits, je citerai notamment les minéraux, la gomme mastic, l'émeri, la térébenthine, l'huile, les fleurs sèches d'oranger et de citronnier, les légumes, les fruits et le raisin secs, la garance, l'anis, les écorces de citrons et d'oranges, les peaux d'agneaux, de brebis, de chèvres et de chevaux, le marbre rouge, etc.

Les tableaux suivants des importations et des exportations pendant 1862 permettront de se rendre plus exactement compte de l'importance du commerce chiote. J'ai dressé ces documents avec le plus grand soin au moyen des éléments puisés aux sources les plus sûres; les données que j'ai pu recueillir sont plus exactes, je puis le dire, que les informations officielles, mais incomplètes, de la douane, qui ne peut faire la part de la contrebande dans les chiffres de ses relevés.

IMPORTATION.	Valeur moyenne.	
	Piastres turq.	Francs.
378,175 koelon de blé dur et tendre.....	9,454,625	2,173,477
55,600 id. d'orge.....	695,000	159,747
283,740 ocques (363,219 kil.) de riz.....	638,415	146,532
564,910 ocques (723,085 kil.) de sel de cuisine	282,455	64,932
418,400 ocques (535,552 kil.) de sucre.	2,405,800	553,058
128,700 ocques (164,544 kil.) de café.....	1,351,350	310,655
320 ocques (400 kil.) d'indigo.....	44,800	10,299
270 ocques de drogueries.....	438,660	87,356
178,000 ocques (227,830 kil.) de beurre et fromage.....	1,372,000	315,436
645,000 ocques (825,600 kil.) de poissons salés.	2,048,950	471,023

Digitized by Google

3,400 balles et colis manufactures anglaises.	5,686,680	1,307,285
565 balles et colis id. de divers pays.....	1,372,150	315,471
115 balles et colis coton filé.....	397,525	91,382
120 balles et colis draps et étoffes de laine	945,500	217,356
360 colis quincaillerie.....	578,940	133,090
320 barriques et colis clous et ferrailles..	356,800	86,621
350 balles et colis papier.....	273,900	62,965
500 caisses verrerie et faïence.....	370,000	85,058
Cordes, cordages et agrès de navires.....	945,700	217,402
12,000 colis de peaux brutes.....	9,160,000	2,105,747
Bois et charbons.....	452,000	103,908
8,500 têtes d'animaux et bêtes de somme..	2,090,000	480,460
3,250 colis de tabac à fumer, tabac à priser, tumbéki.....	685,000	156,572
10,000 ocques (12,800 kil) de poudre de chasse.....	76,000	17,471
Cuivre, fer-blanc, étain, plomb, etc.....	557,500	128,161
77,000 ocques (98,560 kil.) alcool et rhum...	715,000	164,368
16,000 quintaux glands (vallonée), sumac, écorces tannifères.....	2,695,000	620,230
167,000 ocques (213,760 kil.) savon.....	751,500	172,759
Articles divers.....	3,378,000	776,545
Total.....	50,219,250	11,535,364

EXPORTATION.

	Valeur moyenne. Piastres turq.	Francs.
51,800 koelon de blé.....	1,501,600	345,195
14,300 id. d'orge.....	200,000	45,977
25,450 ocques (32,576 kil.) de gomme mastic en larmes.....	2,036,000	468,138
12,700 ocques (16,256 kil.) de gomme pour eaux-de-vie.....	317,500	72,990
25,800 ocques (33,024 kil.) de cocons.....	1,935,000	444,828
315,000 ocques (403,200 kil.) d'amandes...	1,425,000	327,586
260,000 ocques (332,800 kil) d'eaux-de-vie.	1,260,000	289,655
35,000 milliers oranges et citrons.....	3,275,000	752,874
450,000 ocques (576,000 kil.) peaux tannées et cuirs.....	7,200,000	1,655,172
280.000 ocques (335,360 kil.) d'huile d'olives.	1,680,000	386,207
70,000 ocques (89,600 kil) d'olives salées et d'olives vertes.....	150,000	34,483
120 quintaux de caroubes.....	3,360	772
35,000 ocques (44,800 kil.) d'anis.....	210,000	48,276

Digitized by Google

60,000 ocques (76,800 kil.) de figues sèches.	125,000	28,735
12,000 ocques (15,360 kil.) de confitures..	360,000	75,864
1,700 ocques (2,176 kil.) de térébenthine.	8,500	1,955
300,000 ocques (384,000 kil.) de fèves et pois chiches.....	610,000	140,230
3,000 arbrisseaux.....	36,000	7,586
Légumes.....	15,000	3,448
150 colis de manufactures diverses....	626,000	143,908
280 sacs et barriques de produits coloniaux	580,000	133,304
Pierres de construction.....	320,000	73,565
Produits et articles divers.....	3,750,000	862,070
Total.....	27,623,960	6,342,818

Le total des importations et des exportations a dépassé, en 1862, le chiffre des années antérieures. Ce résultat est cependant encore inférieur à celui qui pourrait être atteint si les produits de l'art et de l'industrie arrivaient directement des lieux de production et si certains produits de l'île trouvaient le débouché qui leur convient.

Il ne sera pas sans intérêt, pour le commerce et l'industrie belges, de consigner ici quelques observations pour l'intelligence des tableaux qui précèdent.

Le blé nous arrive ordinairement de l'Asie Mineure; la consommation du blé russe se réduit à peu de chose. Le blé est expédié des ports de Gênes, de Trieste, de Venise et de l'Egypte. Le café, mélangé de plusieurs qualités, lavé ou non, provient de la Martinique ou de Rio de Janeiro. Il en arrive très-peu de Trieste et de Marseille, et l'on complète ordinairement les approvisionnements sur les marchés voisins de l'Orient, à Smyrne surtout. Le sucre en poudre, souvent mélangé de matières étrangères, est également acheté à Smyrne; il en vient très-peu de Marseille. Dans l'article *poissons salés* sont compris la morue, les sardines, le hareng, le caviar noir et rouge, etc. Les rhums, prétendument de provenance anglaise, ne sont généralement que des alcools colorés et aromatisés, quoique les barils portent les marques anglaises et quelquefois celles de l'Amérique. Les sucres viennent presque tous de l'île de Candie. Les manufactures anglaises sont, pour la plupart, des tissus de coton dont les plus estimées, portant la marque T, ont une longueur de 4 mètres sur 65 à 75 cent. de largeur; des calicots de 36 mètres de long sur 80 à 90 cent. de large; des indiennes de qualité et de couleur différentes long. 24 m. sur 75 à 85 cent. de large. — Dans les manufactures des pays divers, sont compris des étoffes de soie, de lin, de coton, de laine, des robes de fantaisie, des mousselines, des rubans de coton et de soie, des galons dorés et argentés, des broderies d'or et d'argent, des foulards pour coiffure, des mouchoirs, etc., etc. Ces marchandises sont expédiées

Digitized by Google

en grande partie des ports de Trieste et de Marseille. Les draps sont généralement de qualité ordinaire; les gros et les épais étant préférés. — Les cordes, cordages et agrès de navires viennent ordinairement de Trieste et d'Italie. — La quincaillerie est pour la plus grande partie d'industrie allemande. — Le coton filé est de fabrique anglaise; on en consomme du blanc et du bleu.

NAVIGATION.

La statistique officielle, qui figure ci-dessous et que l'agence du port de l'île m'a fournie, donne le mouvement maritime de Chio. Il me paraît à propos d'ajouter quelques détails afin de développer cette partie de mon rapport.

L'île de Chio compte parmi ses habitants plus de 4,000 marins, dont la plus grande partie habitent le village situé nord-est et appelé Vrontados.

La marine chiote se compose d'environ 500 vaisseaux, dont 80 à 90 bricks; le reste sont des goëlettes et de petits bateaux appelés en Orient bombardais, caïkia, péramata, tsernikia, etc. Toute la marine sert au cabotage et fait le transport des produits et des céréales. Les bricks et les goëlettes font ordinairement les voyages de la mer Noire, de la mer d'Azof, du Danube, des côtes d'Asie, d'Egypte, de Syrie, d'Italie, de France et d'Angleterre.

Le pavillon hellène domine; la plupart des propriétaires et capitaines desdits bateaux étant des citoyens hellènes.

Aucun navire belge ne figure dans la statistique.

La plus grande partie des transactions se fait actuellement par les bateaux à vapeur du *Lloyd*, de la société hellénique et de la société russe, avec Chio, la Grèce, les îles Ioniennes, les îles de l'Archipel, Smyrne, Mitylène, Ténédos, Salonique, Cavala, Gallipoli, les Dardanelles, Constantinople, les Principautés-Unies, Odessa, la Syrie, l'Egypte, etc. L'importance des transactions alimentées par des produits et des marchandises et par des passagers qui vont et viennent continuellement à Chio, est telle, qu'il nécessite l'emploi continuel de plus de 250 petits bateaux. C'est ainsi que le commerce de l'île se trouve, par voie directe et indirecte, en communication avec toutes les places d'Europe et avec les principales échelles d'Asie et d'Afrique.

Industrie, agriculture, etc. — L'esprit d'entreprise est peu développé à Chio, quoique le pays possède tous les éléments d'une grande prospérité industrielle.

Les industries qui sont principalement exploitées sont les suivantes :

1° La tannerie. Neuf tanneries, occupant 320 à 350 ouvriers, alimentent toute l'île, la partie d'Asie voisine, Samos, Icare, Egnousse, etc.; elles font en outre des expéditions en Syrie, en Egypte, à Constantinople et dans les Principautés danubiennes;

Digitized by Google

2° La distillerie. La fabrication des alcools est très-répandue à Chio; les produits des distilleries chiotes, très-recherchés en Orient à cause de leur parfum, ont pour base les fruits, l'anis, l'essence de roses, etc. Il n'entre point de céréales dans cette fabrication;

3° La confiturerie. Industrie généralement exercée par les dames chiotes. Les confitures de Chio, très-estimées dans tout l'Orient, sont à base de fleurs de citrons, d'oranges, de roses et de fruits tels que citrons, oranges, cerises, pommes, etc.;

4° La fabrication des huiles et des vins, quoiqu'elle laisse encore beaucoup à désirer, est cependant très-avantageuse à ceux qui s'en occupent et pourrait recevoir un très-grand développement.

L'agriculture est la principale industrie des habitants de Chio. Parmi les produits de l'île, on distingue les suivants :

Les oranges qui ont le privilége de se conserver plus longtemps que celles de Jaffa, de Tripoli, de Candie, etc., les citrons, les amandes, les olives, les fèves et les pois chiches, l'huile d'olive et celle extraite de l'arbre *Pistacea terebenthia*. Ces huiles, d'une limpidité parfaite, ont pour propriété de se rancir difficilement; les vins, le miel, le coton, les cocons dont la qualité est supérieure à ceux des autres îles de l'archipel, la garance, l'anis, le bois de réglisse, le bois du *Pistacça terebenthia*, employé à la fabrication des pressoirs d'olives, la térébenthine, les figues sèches, le blé et l'orge perlé, etc.

Mais, de tous les produits de Chio, celui qui mérite une mention particulière, c'est la gomme mastic que l'on fait découler d'une espèce de lentisque au moyen d'incisions pratiquées, vers la fin de juillet, dans l'écorce de cet arbrisseau. Ce produit a pour particularité d'être le privilége de l'île, car on ne l'obtient nulle part ailleurs dans le Levant, où il est cependant d'un usage général. Les dames turques le mâchent pour se parfumer la bouche et se fortifier les gencives.

Législation commerciale et industrielle. — Les décisions en matière de commerce et d'industrie sont rendues par un tribunal de commerce, composé de deux sujets ottomans et d'un étranger lorsqu'il s'agit d'un différend élevé entre commerçants turcs et sujets étrangers. Si le différend a lieu entre commerçants étrangers, il appartient aux consuls de leur nation d'en décider.

Emigration. — Des personnes sachant purifier et fabriquer les huiles et les vins, faire du savon, de la soude artificielle, des couleurs à l'huile et des condits, venant à Chio avec un petit pécule, pourraient réaliser d'assez beaux bénéfices; il en serait de même pour celui qui s'entendrait à dessécher les fleurs d'oranger et de citronnier.

Communications. —L'île est sillonnée dans tous les sens par des routes et des chemins, qui permettent le transport des produits, et, depuis trois années le télégraphe a mis l'île en correspondance avec toute l'Europe.

Digitized by Google

Ecoles professionnelles. — L'île possède 65 à 70 écoles primaires, une école supérieure de jeunes gens et une école de jeunes filles. L'école supérieure de jeunes gens est une école préparatoire aux études scientifiques, quoique le latin n'y soit pas enseigné. On y enseigne le grec ancien, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, les éléments de la géométrie et de l'algèbre, les principales notions de la physique, le français, l'anglais et la comptabilité. Cependant on sent le besoin d'une école de commerce et de navigation bien organisée. Si un étranger capable se décidait à venir fonder une telle école, il rendrait un grand service au pays.

Bestiaux et animaux domestiques. — Les moutons et les brebis de Chio sont d'une race qui se distingue par la blancheur et la finesse de leur laine. Cette qualité paraît être le résultat du croisement de la race indigène avec celle de l'Asie Mineure. Le nombre de ces bêtes s'élève à 40,000, dont le tiers à peine forme des troupeaux. Les chèvres sont de différentes races, parmi lesquelles domine la race à cornes. On élève à 12,000 le nombre des chèvres, dont les trois quarts forment des troupeaux.

Le nombre des bœufs et vaches s'élève à 8,000 environ. Le cheval n'est pas employé dans l'île; à peine si on y trouve cent chevaux. Ce sont les bêtes de somme, l'âne et le mulet, qu'on préfère et qu'on emploie. Ces animaux viennent la plupart de Mitylène et de l'Asie Mineure.

La consommation de l'île s'est élevée en 1862 à 7,500 bœufs de 500 à 600 kilog.; 8,000 moutons et brebis, chèvres et chevreaux et 10,000 cochons.

Les peaux fournies par ces animaux ont été exportées en grande partie, surtout celles d'agneaux, de chèvres et de chevreaux.

Les soies de cochon sont ordinairement rejetées; les os restent sans emploi.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Chio,

Em.-P. Schilizzi.

Memel, le 22 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le commerce et la navigation de Memel, pendant l'année 1862.

I. — Commerce.

Le commerce de ce port, quoiqu'il ait suivi son cours ordinaire, ne se distingua pas par d'heureux résultats, tant à cause de l'abaissement des prix à l'étranger, que par suite des événements qui ont pesé particulièrement sur le commerce des bois de construction.

Digitized by Google

Toute l'importation dans notre port en 1862 représente une valeur de 6,116,600 écus de Prusse, à laquelle la Belgique n'a contribué que pour 33 cargaisons de tuiles, apportées en retour, principalement par des navires appartenant au port de Memel.

1. *Bois de construction.* — L'importation consistait en :

176,200	p. de poutres carrées de sapin, rg. et bl.,	val.	1,145,000
177,700	de » rondes » »	»	589,000
6,680	wagenschass (wainsscot's logs),	»	98,000
6,000	de poutres de chêne,	»	60,000
54,000	de » rondes pour sleepers,	»	157,000
500,000	de sleepers fabriqués,	»	267,000
36,000	de bois pour douves (klappholz),	»	27,000
14,897	soixantaines de merrains de chêne,	»	522,000
	Valeur en écus de Prusse.....		2,865,000

L'exportation en bois de construction d'une valeur de 3,304,000 écus, effectuée par 574 navires, contenant 90,400 lasts, s'est dirigée particulièrement vers l'Angleterre; 47 cargaisons étaient en destination de la Belgique, qui contenaient :

623,000 planches et ais de sapin, rg. et bl.
15,000 madriers de sapin rouge.
15,000 sleepers » »

et des quantités insignifiantes de merrains et de poutres en chêne.

2. *Grains et graines de lin.*— Faute d'un chemin de fer aboutissant à notre port, ces articles prennent de plus en plus leur direction vers les ports voisins et le grand chemin de fer de l'Est, ce qui détermine une diminution importante, tant dans l'importation que dans l'exportation ; le gouvernement, en vue de remédier à cet état de choses, a fait connaître son intention de favoriser notre port par un embranchement de chemin de fer, reliant Memel avec le chemin de fer de l'Est et avec le chemin de fer Russe.

Toute l'exportation s'est bornée, par suite des circonstances ci-dessus, à :

3,600 tonneaux de graines de lin à semer,
1,573 lasts de graines de lin,
2,676 » de seigle,
942 » d'orge,
129 » d'avoine,
77 » de pois,

dont 3 cargaisons, contenant 221 lasts de graines de lin, étaient en destination de Belgique.

3. *Lin, chanvre, étoupe.*— Les prix des lins, après avoir éprouvé des fluctuations de 100 à 90 gros, ont fini par se fixer à 120 gros d'argent

Digitized by Google

pour 31 livres de Prusse ; cette hausse a été causée par l'insuffisance momentanée des provisions de coton dans les manufactures anglaises.

L'exportation de lin s'est élevée à 79,900 quintaux, d'une valeur de 860,000 écus, exclusivement destinés à l'Ecosse, la France et l'Angleterre.

L'exportation du chanvre et de l'étoupe, au contraire, s'est restreinte des quantités insignifiantes.

4. *Tourteaux de lin.* — Le prix de cette marchandise était variable et suivait le mouvement de celui des graines de lin.

Des 22 cargaisons expédiées, représentant 50,628 quintaux, d'une valeur de 118,200 écus, aucune n'était en destination de la Belgique.

5. *Chiffons.*—Les prix variant, pendant le premier semestre, de 140 à 135 gros, se sont élevés de nouveau et se sont fixés enfin à 157 gr. d'arg. par quintal.

L'exportation consistait en 96,700 quintaux, en valeur 531,800 écus.

Jusqu'à présent, cet article ne s'importe en Belgique qu'en quantités insignifiantes.

6. *Peaux brutes, etc.* — L'exportation consistait en :

300,000	peaux de veau,	en valeur,	246,500	écus.
60,900	» de chèvre,	»	41,500	»
300	quintaux de crin de cheval,	»	11,000	»
3,600	» d'os,	»	4,800	»
30,000	livres de soies de porc,	»	18,000	»
			321,800	écus.

Tous ces articles ont été exportés exclusivement en Angleterre et dans l'intérieur du pays.

Outre les articles mentionnés ci-dessus, quelques autres encore sont d'une grande importance.

On a importé entre autres pendant 1862 :

157 cargaisons de houille de la Grande-Bretagne, dont la plus grande partie a été exportée en Russie, pour les chemins de fer russes.

350,715 quintaux de sel de Torre-Vieja, exclusivement destinés pour la Pologne.

370,500 quintaux de sel de Liverpool et 18,500 id. de St-Ubes, en partie destinés pour le gouvernement de Prusse, en partie pour la Pologne.

28,950 tonneaux de harengs de Norvége et 9,700 id. d'Ecosse, en partie pour la consommation de la place et de l'arrondissement, en partie pour être exportés en Russie.

Digitized by Google

II. — Navigation.

Dans le courant de l'année 1862, il est arrivé dans le port de Memel : 849 navires de mer à voiles et 27 bâtiments à vapeur, jaugeant 120,478 lasts.

Parmi ces 876 navires, le pavillon belge n'est pas représenté et des 872 navires sortis de cette rade, 50 seulement étaient en destination de la Belgique.

L'année passée n'a pas été favorable aux armateurs, moins à l'égard des taux des frets, qui variaient plus ou moins, que par suite des sinistres de mer, causés par les tempêtes continuelles pendant le dernier trimestre de l'année passée.

Mais malgré des pertes considérables, le nombre des navires a augmenté depuis 1861, car la ville de Memel possédait :

Au 31 décembre 1861, 83 navires à voiles et 4 bâtiments à vapeur, contenant 18,297 lasts.

Au 31 décembre 1862, 86 navires de mer à voiles et 5 bâtiments à vapeur, contenant 19,259 lasts.

La remorque des navires de la rade au port de Memel et vice versâ, s'effectue au besoin par quatre bâtiments à vapeur, dont un de 150 chevaux.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Memel,
J. E. G. Sternberg.

Lyon, 27 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement commercial de ma résidence, en 1862.

Commerce des soies et des soieries. — Impressionnée par les événements des Etats-Unis, affectée d'ailleurs plus vivement encore par la complication de l'affaire du *Trent*, la place de Lyon, pendant les premiers mois de 1862, avait vu sa fabrication de soieries se ralentir considérablement : le malaise gagnait les classes laborieuses, des besoins se faisaient sentir chez elles, mais les secours de la charité s'organisèrent rapidement et le gouvernement stimula avec énergie le zèle de tous. Cette sollicitude juste et louable atteignit complétement son but ; les dons arrivèrent à une somme dépassant les nécessités du moment, et à l'heure qu'il est, il reste encore un excédant non employé.

Lorsqu'on eut la certitude de l'arrangement de l'affaire du *Trent*, et après les graves collisions qui eurent lieu à cette époque entre les parties belligérantes en Amérique, les opinions qui penchaient à la paix s'accréditèrent de plus en plus. Il s'ensuivit dans le mois de mars une spéculation d'une très-grande importance, qui fut aidée par des commandes pour les Etats-Unis, basées sur les mêmes espérances.

Digitized by Google

Une hausse de 25 p. c. se manifesta sur les soies, qui devinrent l'objet de transactions très-considérables.

Dans les mois d'avril et de mai, ces espérances se trouvant déçues, il y eut une réaction de 5 à 10 p. c., qui serait devenue plus considérable encore, si, à ce moment, la persuasion d'une récolte réduite ne se fût répandue. La baisse fut arrêtée sans qu'il y eût cependant recrudescence dans la consommation. On parut oublier le stock important de la récolte de 1861 et le dépôt considérable des soies asiatiques, tant à Londres que sur les marchés du continent, et les détenteurs firent leur possible pour escompter, dans leur intérêt, le résultat probablement réduit de la récolte.

Sous cette influence, la mise en vigueur des traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique ramena les commissions dans les fabriques de Lyon. La consommation étant venue en aide à l'opinion, les prix des matières éprouvèrent une hausse graduelle de 4 à 8 p. c., et depuis, la vente basée sur des besoins journaliers est restée courante ; la hausse s'est maintenue et les soies ont repris faveur vers la fin de l'année 1862 ; cette situation paraît devoir durer jusqu'à la récolte de 1863.

Ce n'est que grâce aux heureuses influences des traités de commerce que l'industrie lyonnaise a pu traverser l'année 1862, d'une manière plus heureuse que d'autres, si fortement froissées dans leurs intérêts par la guerre aux Etats-Unis.

Un tiers de nos soieries s'exporte ordinairement aux Etats-Unis ; nous n'avons pas été privés entièrement de ce débouché, mais il a été réduit des 3/4 de ce qu'il était habituellement. Par contre, l'Angleterre est venue largement s'approvisionner sur notre marché, tant pour sa consommation intérieure, que pour son commerce interlope avec les Etats-Unis : commerce facilité par l'élévation des droits sur les soieries portés par l'Union à 40 et 50 p. c.

Le maintien du travail de nos manufactures, pendant l'année 1862, malgré la crise américaine, m'amène naturellement à conclure qu'une solution de cette question leur vaudrait des commandes plus importantes que jamais. Cette opinion, bien arrêtée dans tous les esprits, fait que marchands de soie, spéculateurs et fabricants se tiennent approvisionnés de matières, et qu'à la première apparence de paix nous verrons une hausse dépassant toutes les prévisions.

Mais, si l'état actuel se prolonge encore cette année-ci et si la consommation reste, comme c'est probable, au même chiffre qu'en 1862, il me paraît difficile que la spéculation puisse se soutenir en face du stock ancien, que je crois très-important, et auquel viendra s'ajouter la nouvelle récolte.

Si la spéculation ne s'était pas exercée en mars, soit sur les marchés du continent, soit à Londres, il est certain que l'on n'aurait pas des prix aussi élevés que ceux qui ont cours aujourd'hui et qui contrastent avec

Digitized by Google

les circonstances dans lesquelles la fabrique lyonnaise se trouve placée. L'abondance de l'argent, sur toutes les places de l'Europe, a aussi contribué à ce résultat.

Ceci me conduit à parler des magasins généraux, des warrants qu'ils émettent et des conséquences de ces émissions.

Le magasin général des soies n'a donné en 1862 à ses actionnaires qu'un résultat négatif, les ventes publiques ont échoué complétement et depuis plusieurs mois on y a renoncé.

Le dépôt des soies au magasin général dépasse actuellement 850 balles et le chiffre des warrants 4,000,000 de francs.

Le magasin général des soies délivre des warrants de deux espèces; les uns avec la garantie de l'établissement, garantie qui se paye 1/4 p. c. en sus du droit ordinaire de 1/4 p. c. par trimestre, et les autres, avec une simple constatation de dépôt audit prix de 1/4 p. c.

Il faut remarquer que la plus grande quantité des warrants est délivrée avec la garantie du magasin général, parce que cette caution est comptée pour une signature et celle du dépôt de la marchandise pour une autre; en conséquence, le déposant peut escompter à la Banque de France ce warrant, où il appose son endos, qui fait la troisième signature.

La Banque de France ne mettant pas en négociation les effets qu'elle a en portefeuille et les gardant jusqu'à l'échéance, les warrants échappent par là à la circulation et aux commentaires qui pourraient en résulter; ce système présente un autre avantage, c'est que la Banque de France accorde toujours au déposant la faculté de venir retirer son engagement avec escompte, en lui faisant perdre seulement 10 jours d'intérêt, tandis que les warrants lancés dans la circulation publique ne sont pas si facilement retirables et que le déposant, s'il ne peut découvrir le détenteur du warrant ou s'entendre avec lui, est obligé, s'il veut retirer sa marchandise, d'en consigner la valeur au magasin général, et ce, sans aucune bonification d'intérêt.

On conçoit que dans les ports de mer, où les arrivages de marchandises peuvent, dans un temps donné, se multiplier d'une manière importante et hors de proportion, soit avec la vente, soit avec la nécessité de réexporter immédiatement les contre-valeurs sans attendre les réalisations, on conçoit, dis-je, que les warrants soient des moyens d'une grande utilité, d'autant plus que l'essence du commerce des ports de mer est, et doit être naturellement la spéculation.

La généralité des marchands de soie de Lyon, gens fort riches et fort prudents, n'opérant ordinairement qu'avec leurs propres capitaux, ne réclamait guère la création d'un magasin général des soies; l'initiative en est due à une école progressiste qui souvent généralise trop des conceptions, bonnes en elles-mêmes.

Il existe à Lyon, outre le magasin général des soies, des magasins généraux dits *de la gare de Vaise*, qui reçoivent en dépôt les blés, farines,

Digitized by Google

huiles, esprits-de-vin et autres marchandises. Ce dernier établissement n'a pas, comme celui des soies, le privilége de pouvoir garantir les warrants qu'il émet, mais il est en mesure de donner à ses actionnaires des bénéfices assez satisfaisants.

La différence entre les résultats de ces deux établissements provient de ce que le premier a voulu créer un courant de spéculation sur une matière où elle ne s'exerce que par intérim et en général avec les capitaux mêmes des spéculateurs, tandis que le second établissement, qui délivre des warrants sur les 3/6, les huiles, les blés, etc., etc., n'a fait que servir des besoins de spéculation existants déjà ; les négociations sur ce genre de marchandises se faisant par des marchés à terme, ce qui ne peut se faire pour les soies, où les qualités sont si multiples et si différentes ; car l'on ne peut stipuler d'une manière générale que l'on achète, sans voir la marchandise, une quantité fixe de soie de tel titre, comme cela se fait sur les huiles, les 3/6 et les blés.

Appréciation de la récolte des soies en 1862. *Questions de la semence et de la maladie.* — La récolte des soies européennes, en 1862, a été, en moyenne, inférieure à celle de 1861, mais avec une inégalité marquée suivant les diverses contrées.

En France, je crois qu'elle a été meilleure qu'en 1861 et les prix des cocons ont été en conséquence plus modérés; ils ont varié de 4-50 à 6 fr., suivant la provenance de la semence, chose très-importante.

Dans le Piémont, la Lombardie, le Frioul, les Etats-Pontificaux, la Toscane et le royaume de Naples, la récolte a été inférieure au moins d'un tiers à celle de 1861. Les prix des cocons ont varié, suivant leurs qualités très-diverses, depuis 3 50 jusqu'à 7 50 fr. le kilog.

On attribue l'amélioration de la récolte en France, à la semence de Bulgarie et à celle de Noucka, qu'on a mise à éclore en plus grande quantité que les autres semences.

Les graines indigènes, et celles de la provenance de la haute et de la basse Italie n'ont pas réussi en général. En Italie, on a mis à éclore, des semences de toutes provenances et tellement variées que le résultat a été mauvais.

On a remarqué, comme toujours, que les petites éducations sont celles qui, partout en Europe, ont eu le plus de succès.

Les appréhensions les plus grandes subsistent sur les résultats en Europe de la récolte prochaine, la reproduction s'étant mal effectuée.

Les sortes qui, en 1862, ont donné le meilleur produit en cocons, telles que celles de Bulgarie et de Noucka, ont échoué à la reproduction de la semence en France, et c'est là qu'est le mal. On est allé chercher de nouveau de la graine dans ces contrées et le même déficit dans la reproduction et la qualité s'est produit ; en sorte que nous n'avons presque pas en Europe une contrée où la maladie ne règne d'une manière plus ou moins intense.

Digitized by Google

Dans ma conviction, c'est l'oïdium qui agit sur la feuille du mûrier comme sur celle d'autres végétaux.

Les vers à soie provenant de semences exotiques résistent plus ou moins bien à l'action malfaisante de la feuille, mais une fois qu'ils s'en sont nourris ils contractent une maladie qui se communique à leur semence; ce qui fait que les graines de vers à soie d'importation étrangère ne réussissent pas, l'année suivante, à la reproduction.

Tout en pensant que la récolte subira en 1863 une forte réduction en Italie, je dois dire que la France sera relativement favorisée si les conditions atmosphériques n'y mettent obstacle; depuis deux ans on a remarqué une certaine amélioration.

Quant aux modes de guérison de la maladie des vers à soie, beaucoup ont été proposés et expérimentés, mais jusqu'ici on n'est pas arrivé à un résultat pratique. Il serait désastreux pour cette production et pour les manufactures de soieries forcées de devenir tributaires des soies asiatiques; et bien que ces dernières se vendent en général à plus bas prix, il en résulte toujours, malgré l'intelligence de nos fabricants, une étoffe moins régulière et moins parfaite.

Cependant nous sommes très-heureux d'avoir pu recourir aux soies asiatiques qui entrent aujourd'hui pour 2/3 dans notre fabrication; sans ce complément important, nous aurions vu surgir des prix exorbitants.

L'attention, par suite des mauvaises récoltes, se trouve donc portée vers la Chine et le Japon et l'on fait beaucoup d'efforts pour établir des relations directes avec ces contrées, où plusieurs maisons de Lyon ont déjà ouvert des succursales.

Il reste à savoir si, malgré quelques bénéfices dans les frais de commission et de transport, les négociants français pourront soutenir la concurrence de l'importation anglaise, qui est favorisée tant par ses exportations directes, que par celles s'effectuant par escales avec ces contrées par ses colonies de l'Inde; souvent, dans ces genres d'opérations, le bénéfice est tout entier à l'exportation et se trouve assez fort pour combler une perte à l'importation, qui n'est choisie alors que comme moyen de faire revenir ses fonds.

Jusqu'ici nous avons peu d'articles à exporter en Asie, et le commerce direct avec ces contrées ne consiste guère qu'en quelques objets d'horlogerie, bijouterie, quincaillerie. Il faut donc recourir à des envois d'espèces ou à des crédits pour payer les achats effectués, tandis que les Anglais ont leur exportation de tissus, d'opium, etc., etc.

Effets produits sur l'industrie des soieries, par les traités de commerce entre la France, l'Angleterre et la Belgique. — Nous avons vu que, pendant l'année 1861 et les premiers mois de 1862, l'industrie des soieries avait beaucoup souffert de la guerre américaine, mais que la mise en vigueur des traités de commerce était venue fort à propos mettre un terme à cette situation.

Digitized by Google

En effet le débouché anglais et l'augmentation des exportations en Belgique a presque comblé, en 1862, le déficit occasionné par la guerre américaine.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les exportations de soieries lyonnaises pour l'Amérique peuvent être évaluées à 200 millions environ, soit un tiers du total général des exportations de cet article. Sur 200 millions, il y a eu, en 1862, une réduction des 3/4, soit 150 millons ; ces 150 millions sont à peu près le chiffre auquel on peut évaluer les expéditions d'étoffes de Lyon pour l'Angleterre et la Belgique. Ce chiffre ne peut être, il est vrai, qu'approximatif, les documents statistiques n'étant pas complets, vu que la majeure partie des expéditions a lieu par l'entremise des maisons de commission de Paris. Les fabricants lyonnais exportent peu par eux-mêmes.

Quant aux plaintes qui s'élèvent parfois au sujet des nouveaux traités, elles ont essentiellement pour cause les intérêts froissés, car les changements qu'opèrent, dans les habitudes, les nouveaux débouchés font souvent passer les commandes d'un fabricant à un autre; mais ce n'est qu'un déplacement et non un ralentissement d'activité.

Les fabricants lyonnais, par leur intelligence et les découvertes chimiques dues à l'industrie des teintures, font chaque jour de nouveaux progrès dans l'économie de leur prix de revient, en sorte qu'ils ont pu, malgré la cherté des soies, maintenir le prix de leurs étoffes en dépit de l'augmentation du prix des matières premières.

Il faut remarquer que ce que je dis s'applique surtout aux étoffes à bas prix, qui sont de consommation plus ordinaire; c'est là un triomphe d'autant plus appréciable pour l'industrie lyonnaise, que celle-ci, jusqu'à présent, n'avait dû la majeure partie de sa supériorité qu'à la perfection et à la beauté de ses tissus, et qu'elle avait fait peu de progrès pour la fabrication des étoffes à bon marché.

Je ne saurais trop engager le commerce belge à venir directement faire ses achats en fabrique, sans passer par l'intermédiaire coûteux des maisons de Paris.

En ce qui regarde les importations d'Angleterre et de Belgique, pour mon arrondissement consulaire, il résulte, des renseignements que j'ai recueillis, que jusqu'ici on n'a fait que des essais; il faut attendre que les produits soient appréciés ici.

Pour ce qui concerne la draperie, les maisons de gros et de détail ne paraissent pas compter sur une importation considérable ; cependant on objecte que le temps n'est pas venu pour pouvoir se prononcer à cet égard.

Les articles mélangés de laine et coton, et ceux pure laine, pour robes ; les étoffes dites *alpagas*, et les velours-coton ont fait, l'alpaga surtout, une concurrence redoutable aux articles français.

Digitized by Google

Je crois qu'en Belgique on n'a pas assez compris la nécessité de faire des échantillons dans le genre des articles français ; en fait de fabrication, il faut tenir compte surtout des goûts et des habitudes de la consommation.

Récolte des céréales et des vins. — La récolte des blés a été, dans mon arrondissement consulaire, une récolte moyenne; et comme il restait un stock assez important de l'année 1861, les cours se sont maintenus faiblement et les quantités actuelles sont assez considérables en vue des apparences de la récolte de 1863 qui se présente bien, autant qu'on en peut juger à cette époque de l'année.

Le gouvernement français, qui, dans les grandes villes, avait prescrit aux boulangers d'avoir un approvisionnement pour trois mois à l'avance, a réduit cette quantité règlementaire des 2/3, soit l'équivalent d'un approvisionnement d'un mois.

Le syndicat de la boulangerie lyonnaise a continué à réduire, par des rachats successifs, le nombre des fonds compris dans la ville et les faubourgs annexés.

La récolte des vins a été une bonne récolte ordinaire en qualité et en quantité; les prix ont été relativement élevés; les vins, au sortir de la cuve, ont valu de 45 à 65 francs la pièce de 210 litres.

Industrie du bâtiment. — Les constructions avaient pris, à Lyon, un développement exagéré, la hausse du prix des terrains suivait celle des matériaux et de la main-d'œuvre, en sorte que les constructions coûtaient un tiers plus cher que dans les temps ordinaires.

Il en est résulté une crise sérieuse pour les entrepreneurs-constructeurs, crise qui n'est pas à son terme.

La dépréciation sur les immeubles est grande, l'on peut faire aujourd'hui des placements au taux de 6 1/2 et 6 p. c. sur des baux réels et solides.

Il reste encore, entre les mains des entrepreneurs-constructeurs, une grande quantité de maisons à vendre; les prêteurs se montrent fort difficiles pour le renouvellement et la quotité de leurs prêts à ce genre de spéculateurs.

Une diminution a eu lieu sur le prix des loyers, mais elle ne correspond pas à celle des immeubles; dans tous les cas, elle ne sera pas de longue durée, si l'on considère les progrès du luxe et l'amour croissant du confortable dans toutes les classes.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Lyon.

QUISARD.

Digitized by Google

Padang, le 29 décembre 1862.

Monsieur le Ministre,

D'après le tableau A ci-joint, la quantité de café vendue en 1862 a été moindre qu'en 1861, ce qu'on attribue, d'une part, aux nouvelles plantations qui ne produisent pas encore beaucoup jusqu'ici, et d'autre part, aux exportations frauduleuses, faites par les indigènes vers la côte orientale de l'île, de café mêlé de fèves de qualité inférieure que le gouvernement n'acceptait pas; ce qui a donné lieu à changer de système, de sorte qu'on a accepté dernièrement toute qualité, qui a été vendue comme suit :

Au 28 mars	1862 pic.	22,000	1re qual. à fl.	40	26
Au 27 juin	—	40,000	—	40	24
		2,000	2e qual.	35	33
Au 28 septemb.	—	40,000	1re —	42	35
		5,000	2e —	21	87
Au 30 décembre	—	33,000	1re —	41	75
		2,000	2e —	30	98

Les prix élevés que l'on payait déjà au commencement de l'année ne se sont pas seulement maintenus, mais ils ont même surpassé l'attente, et l'opinion générale continue d'être favorable à cet article.

L'exportation de *riz* a surpassé de nouveau celle de 1861, et le commerce en a été considérable pendant toute l'année; déjà au commencement de la récolte, environ 60,000 piculs se contractaient à trois mois de livraison pour l'exportation, à Java, et ont été suivis de plusieurs autres parties, ce qui a épuisé toute la provision; les prix variaient de fl. 3 25 à 4 80 le picul. La valeur actuelle est de fl. 4 50; les Malais s'occupent dès à présent à préparer leurs champs ou *sawas* pour la récolte de l'année prochaine.

La *gomme élastique* ayant éprouvé, sur les marchés de l'Europe, une baisse dans les prix, les indigènes se sont moins occupés de la récolte de cette gomme dans les forêts, de sorte que cet article est devenu moins abondant ici; on peut s'attendre cependant qu'aussitôt que les prix surpasseront de nouveau 100 fl., la production augmentera.

La *gutta-percha* a été bien demandée; la qualité inférieure était assez abondante, mais la première qualité était rare. L'arbre qui produit la gutta-percha se trouve encore très-répandu dans l'intérieur du pays, mais le manque de bras en fait diminuer la production.

Les quantités énormes de *cassia vera* qui ont été expédiées l'année dernière, spécialement en Hollande, n'étant pas de moins de 8,069 piculs, ont tellement surpassé les besoins des marchés de l'Europe qu'une baisse dans les prix a fait abandonner un peu l'article sur notre marché; dans les derniers temps cependant il se produisit de nouveau plus de demandes.

En *poivre noir*, les transactions ont été à peu près les mêmes que l'année

Digitized by Google

précédente, et les prix ont peu varié ; ils sont actuellement de 15 fl. le picul.

Les *vachettes* et *cuirs de buffles* ont été très-recherchés pendant toute l'année et continuent de l'être à des prix élevés, surtout la première qualité.

En *noix* et *fleur de muscade* il ne s'est presque rien fait, et les planteurs ont difficilement trouvé des acheteurs, même à des prix réduits.

Les prix actuels de nos divers produits sont comme suit :

Poivre noir.....	fl. 15 1/4	le picul.
Gomme élastique.....	75	—
Gutta-ghitan	50	—
Gutta-percha	80	—
Cassia	16	—
Noix de muscade.....	60	—
Fleur —	20	—
Gomme benjoin, 1re qual.....	125	—
— — 2e —	45	—
— — 3e —	32	—
Gomme damar.....	20	—
Riz. Nominal.....	4 1/2	—
Sagou en perles.....	8 1/2	—
— en farine.....	5 1/2	—
Ecaille de tortue.....	800	—
Cire	160	—
Rotins.....	5 à 6	—
Vachettes.....	3 à 3 1/2	—
Cuirs de buffles.....	2 3/4 à 3	—

Notre port a été visité cette année par 62 navires, dont :

15 navires hollandais.	2 navires danois.
36 — indigènes.	1 navire français.
3 — américains.	1 — italien.
3 — anglais.	1 — hambourgeois.

En ce moment-ci, nous avons encore deux navires hollandais en rade pour compléter leur cargaison avec du café de la vente qui vient d'avoir lieu.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Padang,
H.-J. Jacobson.

—

A. *Ventes publiques de café, pendant les dernières années.*

Années.	Piculs.	Prix d'avarie.
1854...	131,799	fr. 25 22
1855...	100,000	26 09

Digitized by Google

1856...	126,092	30 94
1857...	190,000	31 70
1858...	170,000	26 61
1859...	120,000	32 42
1860...	151,000	34 55
1861...	150,000	34 53
1862...	135,000	41 24, 1re qualité.
Id...	9,000	26 90, 2e —

B. *Exportations de café, pendant les dernières années.*

Années.	Hollande.	Amérique.	France.	Divers ports.	Total.
1854	pic. 66,051	32,838	12,199	7,374 pic.	138,462
1855	26,218	47,912	»	21,293	95,423
1856	31,228	65,500	17,447	17,486	131,661
1857	103,400	6,037	29,803	12,880	152,120
1858	83,646	71,949	23,436	13,205	192,236
1859	56,263	46,316	10,868	6,391	119,838
1860	103,122	12,298	5,233	4,344	124,997
1861	128,826	25,955	6,893	1,263	162,937
1862	121,336	15,973	9,861	2,715	149,885

C. *Exportations de diverses marchandises pendant les dernières années.*

Années.	Riz.	Gomme élastique.	Rotin.	Gutta-percha.	Cassia.	Poivre.	Gomme benjoin.
	Pic.						
1855	20,624	3,117	15,977	2,279	1,852	2,553	4,181
1856	13,905	1,489	15,109	1,162	1,251	4,476	1,262
1857	39,023	1,466	24,509	95	444	4,719	2,852
1858	35,458	2,473	17,790	98	1,314	3,853	2,635
1859	17,938	439	21,645	105	613	7,108	4,238
1860	35,467	5,000	13,742	193	2,878	8,416	2,577
1861	65,037	1,752	13,249	156	8,069	10,785	2,669
1862	132,636	1,068	10,042	370	3,653	10,859	2,450

Années.	Gomme damar.	Vachettes.	Cuirs de buffles.	Noix muscade.	Macis.	Farine de sagou.
	Pièces.	Pièces.	Piculs.			
1855	100	»	»	187	56	»
1856	30	30,893	8,056	55	37	»
1857	21	7,727	7,241	202	81	5,017
1858	279	5,009	3,164	234	64	7,554
1859	45	6,417	1,452	25	82	9,927
1860	745	5,150	1,714	338	147	7,191
1861	630	12,046	2,110	98	157	6,077
1862	602	6,988	1,992	122	110	5,397

Digitized by Google

D. *Exportations de Padang, pendant l'année* 1862.

Destination.	Café. Piculs.	Riz. Piculs.	Rotin. Piculs.	Cassia. Piculs.	Poivre. Piculs.
Hollande.....	121,336	1,053	1,075	1,734	10,138
Amérique.....	15,973	»	163	1,892	147
France.....	9,861	»	206	»	»
Angleterre.....	»	1,370	16	500	»
Div. ports de l'Inde.	2,715	130,213	7,982	327	574
Total....	149,885	132,636	10,042	3,653	10,859
Exportat. en 1861.	162,937	65,075	13,249	8,069	10,786
Augmentation...	»	67,561	»	»	73
Diminution.....	13,052	»	3,207	4,416	»

	Gomme élastique. Piculs.	Noix. Piculs.	Macis. Piculs.	Gutta-percha. Piculs.	Gomme benjoin. Piculs.
Hollande.....	948	18	73	349	»
Amérique.....	»	»	»	»	»
France.....	»	»	»	»	»
Angleterre.....	87	»	»	»	»
Div. ports de l'Inde.	33	104	37	21	2,450
Total....	1,068	122	110	370	2,450
Exportat. en 1861.	1,754	98	157	156	2,669
Augmentation...	»	24	»	214	»
Diminution.....	686	»	47	»	219

	Cire. Piculs.	Gomme damar. Piculs.	Cuirs. Pièces.	Farine de sagou. Piculs.	Pinang. Piculs.
Hollande.....	»	441	7,724	732	»
Amérique.....	»	149	1,081	»	»
France.....	»	»	139	4,147	»
Angleterre.....	»	»	»	»	»
Div. ports de l'Inde.	91	12	36	518	1,117
Total....	91	602	8,980	5,397	1,177
Exportat. en 1861.	19	630	14,156	6,077	156
Augmentation...	72	»	»	»	1,021
Diminution.....	»	28	5,176	680	»

Digitized by Google

Bahia (Brésil), le 31 décembre 1862.

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement commercial de ma résidence en 1862.

Le commerce de l'année 1862 a été d'une certaine importance, grâce à nos bonnes récoltes en sucres et en tabacs, qui ont eu pour effet, non pas de cicatriser les plaies provenant des précédentes années, qui ont été si désastreuses, mais au moins de les atténuer ; aussi la confiance et le crédit renaissent-ils peu à peu, et il faut espérer que l'année 1863, qui se présente, quant aux rendements des récoltes, sous les plus heureux auspices, sera une année de prospérité.

Importations. — Les affaires d'importation présentent une amélioration sensible sur les dernières années, en ce qui concerne les articles d'encombrement et de première nécessité ; mais en revanche ceux de luxe et les manufacturés en général ont beaucoup de peine à se relever, car ce sont ceux sur lesquels les crises qui ont affecté la province de Bahia ont le plus pesé ; toutefois ces crises ont eu pour résultat, de rendre les importateurs plus prudents, quant au choix de leurs acheteurs et surtout de vendre à des termes beaucoup plus courts, moyennant des escomptes conventionnels.

Suivant les états officiels de la douane de Bahia pour les années financières du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862 et du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861, les importations des différents pays, ou plutôt leurs valeurs officielles et respectives sont déclarées comme suit :

	Exercice 1861 à 1862.	Exercice 1860 à 1861.
Belgique.....r.	109,688.100 r.	114,140.377
Grande-Bretagne et possessions.	10,962,057.607	8,702,261.088
France.....	2,351,434.438	1,527,608.882
Villes hanséatiques.....	789,426.045	633,423.134
Portugal	1,063,317.592	936,571.417
Espagne.....	169,403.721	144,114.835
Hollande.....	16,867.540	21,519.437
Italie.....	61,580.017	137,081.197
Autriche.....	178,085.154	311,589.600
Etats-Unis.....	522,560.971	735,480.635
Rio de la Plata.....	949,753.945	633,668.657
Empire du Brésil.....	169,584.190	77,422.136
Côte d'Afrique.....	241,240.624	132,668.041
	R. 17,385,000.004 r.	14,107,549.436

Digitized by Google

Ainsi si la valeur de 1861-1862 est de..... R. 17,385,000.004
Et celle de 1860-1861..... 14,107549.436

Nous avons une augmentation pour 1861-1862 de R. 3,277,450.568

Soit, au change de 370 reis p. franc, 8,858,000 fr.

Les droits d'entrée prélevés par la douane ont été pour la période 1861-1862..... R. 4,074,969.116
Et pour celle de 1860-1861..... 2,936,587.755

En plus en 1861-1862..... R. 1,138,381.361

Soit, au change de 370, r. p. fr., 3,076,600 fr. de revenus en plus à l'Etat.

Les droits prélevés sur les importations belges ont été pour la période 1861-1862 de..... R. 31,804,398
Et pour celle de 1860-1861..... 28,956.682

En plus en 1861-1862..... R. 2,847.716

Soit, au change de 370 fr. 7,659, bien que le contraire aurait dû avoir lieu, puisque l'importation belge de 1860-1861 a dépassé celle de 1861-1862 de R. 4,452.277, mais cette différence en plus provient du droit additionnel de 5 p. c., mis en vigueur pendant la dernière période.

Dans le chiffre des importations de l'empire de la douane ne comprend que la valeur de celles venues en transit des différents ports et qui ont payé ici en plein les droits d'entrée et de consommation; car à ce même chiffre de la période 1861-1862, il faut encore ajouter ceux déclarés également par la douane de..... R. 169,584.190
R. 818,421.051
valeur des marchandises étrangères importées des autres ports de l'empire où elles avaient payé les droits de consommation et qui n'ont eu à acquitter ici que celui d'expédition de 1 1/2 p. c.

Valeur des produits des autres provinces de l'Empire et dirigés sur Bahia, lesquels consistent principalement en sucres, cuirs, cotons et autres articles qui nous viennent des provinces de Sergipe et Alagoas pour être réexportés en Europe, et en viande sèche, suifs, savon, chandelles de suif, cornes, etc. pour la consommation, qui proviennent des provinces de Rio de Janeiro et de Rio Grande do Sul. R. 6,865,167.107.

Ensemble..... R. 7,683,588.158.

Qui augmentent d'autant les importations 1861-1862.

Digitized by Google

Manufactures. — Cette désignation comprenant tous les tissus en soie, laine, fil et coton, il serait fort difficile et même impossible de les définir séparément, chacun comprenant une infinité d'articles, dont la valeur dépend de la qualité : finesse, travail, couleur, nuance, et surtout de la mode et du goût, puis du plus ou moins bon approvisionnement du marché.

Armes de Liége. — Il fut un temps où les armes de Liége trouvaient toujours un débouché prompt et avantageux, ce qui avait fini par occasionner un encombrement, que l'on a cependant pu écouler, mais à des prix moins rémunérateurs et encore grâce à la défense de la police de retirer celles qui se trouvaient dans les magasins de la douane ; or cette défense ayant été maintenue pendant plusieurs années, il en est résulté que tout ce qui arrivait s'y accumulait ; enfin le retrait de cette défense produisit un nouvel encombrement au moment même du plus fort de nos crises, de sorte que l'on ne pouvait l'écouler qu'avec une extrême lenteur et à des prix excessivement bas; aussi les importations en ont-elles beaucoup diminué. Cependant il y a toute probabilité qu'avec le temps cet article sera de nouveau l'objet d'une bonne demande. Les qualités les plus courantes sont les mousquetons, lazarinas, cadets et fusils de chasse longs, mais d'un petit calibre, les deux premières sortes à pierres et les deux autres, 2/3 à pierres et 1/3 à percussion.

Clous forgés. — Les bons prix que l'on en retirait ayant provoqué de trop fortes importations, il en est résulté, outre l'encombrement, une dépréciation sensible, sans compter la concurrence de ceux qui se fabriquent dans le pays même ; aussi ne peut-on s'attendre à une amélioration sensible dans les prix.

Verres à vitre. — Article dont la consommation augmente. Mais les droits d'entrée ayant été élevés assez sensiblement sur cet article et les acheteurs voyant les renforts continuer, s'étant donné le mot pour ne pas le payer plus cher que par le passé, il en est résulté que les opérations n'ont pas produit les bénéfices que l'on en attendait ; aussi faudra-t-il que les acheteurs consentent à payer des prix plus élevés.

Papiers. — En toutes qualités, sont toujours d'un bon débouché ; les fabriques de Huy et de Turnhout doivent y trouver leur compte, puisqu'elles continuent régulièrement, sur une assez grande échelle, leurs expéditions.

Farines étuvées. — Article d'un débouché facile ; il en est arrivé quelques centaines de barils de minoterie belge, seulement il présente beaucoup de fluctuations dans les prix, selon que le marché est plus ou moins bien approvisionné.

Bougies stéariques.—La consommation en augmente considérablement; aussi cet article est-il généralement d'un débouché facile, mais l'on tient à une bonne qualité et surtout à la blancheur.

Digitized by Google

Charbon de terre. — La Belgique pourrait donner par ce produit un bon aliment de fret à la marine belge; mais il s'agirait de savoir si les houillères belges produisent des qualités semblables au Cardiff, ou du moins au Newcastle, car ce que l'on veut dans ce pays, où l'on emploie généralement ces deux provenances, c'est le plus gros possible, le menu ne se plaçant que difficilement et avec une différence de prix de 20 à 25 p. c. en moins.

Pendant ces dernières années, le charbon ne payait pas de droits d'entrée, mais depuis quelques mois, on l'a frappé d'un léger droit d'expédition de 1 1/2 p. c.

La consommation en augmente annuellement, surtout depuis que les lignes de bateaux à vapeur prennent de l'extension; il faudra tenir compte aussi des besoins pour le chemin de fer en construction, pour l'usine à gaz et l'éclairage de Bahia et des différentes fabriques et fonderies.

La maison Wilson Scott et Ce, qui a des contrats pour la fourniture des charbons avec les lignes transatlantiques anglaises et françaises, avec le gouvernement brésilien pour ses steamers de guerre et les arsenaux de Bahia et avec la grande ligne brésilienne de bateaux à vapeur faisant toute la côte de l'empire, en consomme mensuellement... 1,500 ton.

La compagnie Bahiana, faisant le service des bateaux à vapeur de la baie et du littoral de la province.....	300 »
Le chemin de fer en construction.....	200 »
L'usine à gaz.....	300 »
Les diverses usines et fabriques.....	200 »
Ensemble.....	2,500 ton.

par mois actuellement; mais avant peu ce chiffre sera dépassé.

L'importation de cet article qui a eu lieu par 76 navires s'est élevée à 33,030 tonneaux.

La maison Wilson possède un certain nombre de navires qu'elle affecte à ce transport; en outre elle fait chaque année de nombreux affrétements ad hoc, à raison de 20 à 25 shillings sterling le tonneau. sans compter ce qu'elle achète ici sur place; car il lui arrive assez souvent de se trouver au dépourvu, surtout lorsqu'elle a eu à faire quelque fourniture extraordinaire, comme par exemple, celle de quelques steamers de guerre européens, venant se ravitailler.

La compagnie Bahiana, le chemin de fer et l'usine à gaz, font venir quelques chargements directs, mais pas assez pour leur consommation, aussi ces compagnies achètent-elles généralement sur place, de même que les diverses usines et fabriques particulières, mais les prix varient selon le plus ou moins de demandes, et la hausse se fait surtout sentir, lorsque la maison Wilson a des besoins.

Les *exportations* ont donné lieu à des affaires très-animées grâce aux

Digitized by Google

bonnes récoltes ; si les résultats n'ont pas été tels qu'on s'y attendait, cela provient des événements politiques aux Etats-Unis, dont les conséquences pèsent lourdement sur la p'ace de Bahia.

Par le tableau officiel de la douane pour l'année financière du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862, l'on voit que les exportations de cet exercice ont été de .....Reis. 16,791,100 726

Contre celles de la même période 1860-1861....	8,422,986 439
Donc en faveur de la période 1861-1862.....	8,368,114 287
Soit une augmentation de 100 p. c. environ, ce qui, au change moyen de 370 reis p. franc, représente une valeur de.....fr.	45,380,000
pour l'année entière ou une augmentation de..... sur la précédente.	22,510,000
Les droits perçus à la sortie, selon déclaration officielle de la douane, ont été pour la période de 1861 à 1862 .....reis.	1.088,565 567
Et pour celle de 1860 à 1861	460,079 437
Donc en plus pour la période de 1861 à 1862...	628,486 130

Ce qui, au change de 370, fait 1,698,600 fr. de revenus en plus à l'Etat.

La valeur officielle des produits exportés et leur destination sont indiquées dans le tableau suivant :

	Exercice 1861 à 1862.	Exercice 1860 à 1861.
Belgique.....	38,690,685	.....
Villes hanséatiques	3,176,493,999	1,161,982,919
Côte d'Afrique.....	566,130,884	573,296,304
Etats-Unis.....	482,480,754	211,208,937
Italie.....	165,364,028	110,166,590
Rio de la Plata.....	373,506,164	313,292,171
France.....	1,239,377,854	967,166,577
Canal à ordres, Grande-Bretagne et possessions.....	8,829,099,970	4,312,429,711
Espagne.....	178,418,055	102,912,595
Hollande.....	252,227,669	2,240,000
Portugal.....	936,332,824	610,049,479
Suède et Norvége	552,977,840	58,241,156
	16,791,100,726	8,422,986,439

Il est à regretter que la Belgique n'entre que pour une part si médiocre dans l'exportation des produits de Bahia ; la seule expédition qui se soit faite directement pendant la période 1861-1862, est celle de 425 sacs café, 379 balles tabac et 228 billes bois de palissandre par la goëlette

Digitized by Google

hollandaise *Haring*. Il ne s'est fait aucune expédition pendant la période 1860-1861. — Cependant la province de Bahia fournit bon nombre de produits dont la Belgique pourrait s'accommoder ; aussi faut-il espérer qu'elle finira par suivre l'exemple des Pays-Bas, qui maintenant font à Bahia de bons approvisionnements.

Change. — Les cours des changes sur Londres et Paris, durant notre année commerciale qui commence au 1er octobre 1861 et finit au 30 septembre 1862, ont présenté une moyenne de 26 d. st. pour 1,000 reis, et de 370 reis pour franc, soit 1 p. c. environ au-dessous des cours de l'année précédente.

Les escomptes se sont faits de 8 à 12 p. c. l'an, mais la majeure partie de 9 à 10; toutefois il est maintenant difficile de les faire à ces derniers taux, l'argent devenant très-rare, grâce à nos bonnes récoltes qui feront que pour cette campagne la valeur des exportations dépassera celle des importations, ce qui n'a pas eu lieu depuis nombre d'années ; aussi le change s'est-il beaucoup amélioré; il est déjà de 27 3/4 à 28 d. sur Londres, et 340 à 345 sur Paris, soit environ 7 p. c. au-dessus du taux moyen de la dernière campagne 1861-1862.

Frets. — Les bonnes récoltes de la campagne ont eu de l'influence sur les taux, qui ont été généralement avantageux; les cours pour le canal à ordres, qui sont régulateurs, ont été en moyenne de 50 s. 4 d. st. par tonneau, soit 10 p. c. plus élevés que ceux de la précédente campagne.

Pour l'année actuelle les cours sont sensiblement en hausse, ils atteignent déjà 65 à 70 shillings, et ils iront plus haut encore, car les navires feront défaut pour prendre les fortes récoltes.

Il n'y a pas eu de modifications dans les règlemens du port, mais les frais d'alléges pour le débarquement et l'embarquement des marchandises qui sont à la charge des navires, ont été élevés; en revanche, ceux-ci ont été allégés de certains frais de débarquement et d'embarquement des marchandises.

Sucres. — La récolte a été une des plus abondantes depuis nombre d'années et les prix assez rémunérateurs, sauf qu'à la fin de la campagne ils se sont ressentis de la baisse qui s'est déclarée, sur les marchés consommateurs ; toutefois dès le début de la campagne, ils ont été au-dessous de ceux de la campagne précédente, mais cette moins-value a été compensée et au delà par l'augmentation de production, qui aurait été beaucoup plus forte encore sans le manque de bras, qui n'a pas permis à bon nombre de planteurs de couper toutes leurs cannes ; aussi une partie de la récolte est-elle restée sur pied.

Les prix, pour la période 1861-1862, présentent une moyenne de 2,550 pour les blancs et de 2,000 pour les bruns, contre 2,330 pour les blancs et 2,325 pour les bruns en 1860-1861.

Digitized by Google

Il a été expédié, du 1er novembre au 30 septembre :

	1861-1862.	1860-1861.	Différence.
Caisses	53,457	21,820	31,637
Boxes	1,156	680	476
Sacs.....	249,696	95,659	154 037
Barils pesant.....	3,963,468	1,566,387	2,397,081 arr.

soit 56,621 ton. pour 1861-162 contre 22,374 pour 1860-1861.

Malgré la moins-value de la période 1861-1862, l'excédent dépasse de beaucoup la valeur exportée en 1860-1861, car sur les 3,963,468 arr. exportées en 1861-1862 il y a 920,094 arr. sucre blanc au prix moyen 2,550..... r. 2,346,239,700
et 3,043,374 c. sucre brun au prix moyen 2,000..... 6,086,748,000

Valeur totale.....r. 8,432,987,700

et sur les 1,566,387 arr. exportées en 1860-1861, il y a
378,799 a. blanc, au prix moyen 2,930 r. 1,109,881,070
et 1,187,588 arr. brun, id. 2,325 » 2,760,942,100

Valeur totale pour 1860-1861.....r. 3,870,823,170

Différence en faveur de 1861-1862.....r. 4,562,164,530 représentant un capital de 12,330,000 fr. et dépassant de 1,870,000 fr. la valeur totale des exportations de 1860-1861.

Les destinations ont été les suivantes :

	Caisses.	Boxes.	Sacs et barils.
Canal à ordres....	27,480	436	104,537
Grande-Bretagne.....	8,595	141	83,164
Villes hanséatiques.....	320	70	7,290
France.....	5,535	165	12,014
Suède et Norvége.....	3,646	41	2,978
Hollande.....	650	10	1,859
Portugal.....	3,798	107	3,595
Gibraltar à ordres.....	2,547	16	5,184
Italie.....	19	»	1,005
Etats-Unis	667	8	19,781
Rio de la Plata.....	200	162	9,842
Côte d'Afrique.....	»	»	449
	53,457	1,156	249,696

Cotons. — L'on peut dire que la culture de ce produit avait été abandonnée depuis quelques années, par suite des prix peu rémunérateurs pour le producteur, qui en outre avait d'énormes frais de transport à supporter, par l'absence ou le mauvais état des voies de communication; le peu que l'on récoltait ne suffisait pas aux besoins des filatures du pays,

Digitized by Google

lesquelles étaient obligées de recourir aux provinces voisines d'Alagoas, Sergipe et Pernambuco.

Toutefois les bateaux à vapeur desservant le littoral et remontant les rivières jusqu'à 20 à 25 lieues à l'intérieur, les quelques routes ouvertes et surtout le chemin de fer en construction, qui rend déjà de grands services à l'agriculture par ses facilités de transport, ont déterminé quelques planteurs à s'adonner de nouveau à la culture du coton. Les événements politiques aux Etats-Unis ayant poussé les prix du coton à des taux exorbitants, l'impulsion devint générale, et l'on compte pour cette campagne pouvoir exporter environ 20,000 balles, outre les 4,000 à 5,000 balles consommées par les fabriques du pays.

La culture du coton, qui n'exige pas de pénibles travaux, procure de l'occupation aux classes pauvres ; elles en retireront un certain bien-être, qui ne pourra être que très-avantageux aux affaires commerciales de Bahia.

Les prix moyens ont été de 10.450 l'arrobe pour la période 1861-1862 contre ceux de 8. 435 pour la période de 1860-1861.

Il a été expédié :

Du 1er octobre 1861 au 30 septembre 1862	—	6,260 balles pesant	26,039 a.
1860 1861	—	116	568 »
En plus en 1861-1862		6,144 balles pesant	25,471 a

Soit 630 tonn. pour 1861-1862 contre seulement 14 en 1860-1861.

C'est la Grande-Bretagne qui a enlevé toute la récolte, sauf 150 balles pour le Portugal et 30 pour les Etats-Unis.

Dans le courant d'octobre dernier, le coton s'était payé jusqu'à 24,000 r., mais depuis lors il a baissé graduellement, et aujourd'hui on l'obtient pour 13,000 à 14,000 r.

Cafés. — La culture de cette fève prend un développement extraordinaire, et les prix élevés obtenus pendant toute la campagne 1861-1862 ont engagé les propriétaires de l'intérieur à augmenter considérablement leurs plantations ; aussi espère-t-on expédier 100,000 sacs dans le courant de la campagne actuelle.

Les cafés Bahia proprement dits ont trois dénominations, qui sont *Nazareth*, *Maragogipe* et *Moritiba*, du nom des localités qui les produisent.

Les *Nazareth* sont les plus ordinaires, non quant à la qualité, mais parce que les planteurs ne se donnent pas la peine de les soigner convenablement; ils sont généralement malpropres, fort mélangés de noir, de brisé et de sable; aussi n'obtiennent-ils que des bas prix, relativement au café des autres provenances.

Les *Maragogipe* sont mieux soignés et moins mélangés, mais ils laissent encore à désirer quant à la propreté et ont aussi beaucoup de noir. de brisé et de sable ; toutefois ils obtiennent toujours 200 à 300 reis de plus par arrobe que les Nazareth.

Digitized by Google

Les *Moritiba* sont généralement bien soignés et de bon goût; aussi obtiennent-ils proportionnellement des prix plus élevés, mais cette localité ne produit pas assez pour faire des chargements entiers; aussi est-il rare de rencontrer des lots de plus de 300 à 400 sacs, de sorte qu'ils ne servent que pour être mélangés avec les Nazareth et les Maragogipe.

En outre divers points du Sud de la province produisent d'excellents cafés, surtout *Caravellas*, qui fournit les sortes les plus fines, tant en lavés que non lavés, mais ceux-ci n'arrivent qu'une fois par mois, par les steamers de la Comp. Bahiana, et par petits chargements de 800 à 1,500 sacs, dont un cinquième ou un quart environ de très-ordinaire, qui passe à la consommation locale.

Prenant pour base les prix des Maragogipes comme moyenne entre les Nazareth et les Caravellas, on remarque une moyenne de 6,125 pour la période 1861 à 1862, et une de 5,215 pour celle de 1860 à 1861.

Les exportations ont été :

Du 1er octobre 1861 au 30 sept. 1862	de	60,413	sacs	pesant	241,385	c.
Et » 1860 » 1861	»	51,036	»		203,945	c.
En plus en 1861/1862	»	9,377	»		37,440	c.

soit 3,900 tonn. pour 1861/1862 contre 3,290 pour 1860-1861.

Si, outre l'augmentation de l'exportation, l'on tient compte de la différence des prix, l'on trouvera pour les périodes

1861 à 1862 — 241,385 à 6,185	r.	1,492,966,200
1860 à 1861 — 203,945 à 5,215	r.	1,063,573,000
En faveur de 1861-1862...	r.	429,393,200

soit fr. 1,160,520.

Les destinations ont été les suivantes :

Canal à ordres	18,147	sacs.
Grande-Bretagne	5,185	
Villes hanséatiques	11,757	
France	3,357	
Suède et Norvége	620	
Belgique	425	
Portugal	3,600	
Gibraltar à ordres	12,935	
Italie	2,736	
Etats-Unis	1,135	
Rio de la Plata	67	
Côte d'Afrique	449	
	60,413	sacs.

Digitized by Google

Cacao. — Cette fève demandant peu de soins est aussi cultivée par les populations libres de l'intérieur; la production en augmente annuellement.

Il y en a deux qualités, l'une provenant des environs de Bahia même, *Bahia*, et l'autre, du sud de la province, nommée *Ilheos*, qui est meilleure que le Bahia et obtient toujours 200 à 300 reis de plus par arrobe.

Les prix moyens ont été de 4,785 pour les deux périodes 1861-1862 et 1860-1861; par contre il y a augmentation de production pour la période 1861-1862, ainsi que l'indiquent les chiffres des exportations, qui ont été:

Du 1er octobre 1861 au 30 septembre 1862	—	11,656 sacs	pesant	46,395 a
Et « 1860 » 1861		9,819 »	»	39,276 »
En plus en 1861/1862		1,837 sacs	pesant	7,119 a.

Qui, au prix de 4,785 p. a., font 34,064,415, soit fr. 92,070, en faveur de 1861/1862.

Les destinations ont été les suivantes :

Canal à ordres.....	500 sacs.
Grande-Bretagne.....	8,720
Villes hanséatiques.....	123
France.....	1,049
Portugal.....	604
Italie.....	360
Etats-Unis.....	100
Rio de la Plata.....	200
	11,656

Cuirs. — Article que l'on trouve continuellement sur le marché et qui nous arrive de l'intérieur à dos de mulets; les villes de Caxoeira, Santo, Amaro, Nazareth et Valencia sont les principaux centres des relations d'affaires entre Bahia même et l'intérieur de la province, et se trouvent toutes situées à quelques lieues au-dessus de l'embouchure des différentes rivières qui se jettent dans la baie de Bahia, d'où on les expédie par eau sur cette capitale. — Les mois de décembre et de janvier étant ceux des plus fortes chaleurs, le marché est généralement moins bien assorti, pendant cette époque, surtout en cuirs secs, parce qu'alors les communications avec l'intérieur sont plus difficiles par suite de la grande sécheresse qui y règne d'habitude, et qui occasionne un manque complet de nourriture et d'eau pour les animaux faisant ces voyages.

Il y en a de deux qualités, les cuirs *secs* qui viennent de l'intérieur et qui pèsent en moyenne 18 à 20 livres, soit environ 9 kilos par pièce, puis les cuirs *salés secs*, qui proviennent en partie de l'abattoir de Bahia.

Digitized by Google

où l'on tue environ 25,000 têtes de bétail pour la consommation annuelle, et des abattoirs des villes citées plus haut et des rives du Rio San-Francisco; cette espèce de cuirs pèse en moyenne 28 à 30 livres, soit environ 14 kilos, l'un dans l'autre.

La campagne de 1861-1862 a vu les cours fléchir sensiblement sur ceux de 1860-1861; ils ont présenté une moyenne de 208 reis la livre les cuirs secs et 175 les cuirs salés secs pour la période 1861-1862, contre 242 les secs et 211 les salés secs pour celle de 1860-1861, soit une moins-value de près de 20 p. c.

Les exportations ont été pour les périodes :

1860 à 1861 de 153,839 pièces.
1861 à 1862 de 119,020 —

En moins en 1861-1862, 34,819 pièces.

Admettant que les expéditions aient été moitié secs et moitié salés secs, l'on aura donc :

1860-1861.				
76,919 salés secs	de 29 livr.,	2,230,651 livr.	à 211	r. 470,667,361
76,920 secs	19 —	1,461,480 —	à 242	r. 353,678,160
153,839 pièces	pesant	3,692,131 livres		r. 824,345,521
1861-1862.				
59,510 salés secs		1,725,790 livr.	à 175	r. 302,013,250
59,510 secs		1,130,690 —	à 242	r. 235,183,520
119,020 pièces	pesant	2,856,480 livres	coûtant	r. 537,196,770

En faveur de 1860-1861,
34,819 pièces pesant 835,651 livres, coûtant r. 287,148,751 soit 776,100 fr. de moins en 1861-1862 qu'en 1860-1861, provenant, non-seulement de la différence exportée en moins, mais encore de la moins-value.

Les destinations ont été les suivantes pour 1861-1862 :

Grande-Bretagne.....	400
Villes hanséatiques....	13,544
France.....	2,309
Suède.....	1,800
Hollande.....	5,540
Espagne.....	17,324
Portugal.....	21,642
Gibraltar.....	9,622
Italie.....	6,350
Etats-Unis.....	40,489

Digitized by Google

Tabacs en feuilles. — Ce produit est aujourd'hui une source de richesse pour le pays, et la culture qui en est faite par les populations libres de l'intérieur prend annuellement un accroissement extraordinaire ; l'exportation en 1842 n'arrivait pas à 4,000 balles, tandis que maintenant elle est de 100,000. Il est vrai que pendant ces dernières années les événements politiques aux Etats-Unis ont fait monter sensiblement les cours, et que les planteurs, encouragés par les prix rémunérateurs, ont fait tous leurs efforts pour augmenter la culture ; aussi la campagne actuelle se présente-t-elle avantageusement.

Le grand défaut des tabacs Bahia est le peu de soin que met le planteur dans le traitement de la feuille ; ce qu'il a principalement en vue, c'est la quantité et non la qualité ; de là vient que beaucoup de spéculateurs ont de la répugnance à faire leurs achats dans ce pays ; toutefois quelques planteurs commencent à y mettre plus de soins en voyant qu'ils en retirent de meilleurs prix ; il est à désirer que leur exemple soit suivi par la généralité.

Les localités qui produisent cette feuille, sont *Feira de Santa-Anna*, *Santo-Amaro*, *Caxoeira*, *San-Félix* et *Nazareth ;* les trois premières produisent environ les 2/3 de la récolte ; les *Caxoeira*, qui sont les plus ordinaires, sont à meilleur marché et s'expédient principalement à Brême et Hambourg ; les deux autres sortes, connues sous le nom de *Saint-Félix*, sont bien supérieures, mais coûtent plus cher.

La campagne 1861-1862 a été superbe, tandis qu'en 1860-1861, la récolte a été décimée par la sécheresse.

Outre les tabacs en feuilles, Bahia expédie encore des tabacs en cordes, soit des rouleaux emballés dans du cuir et préparés avec de la mélasse, mais l'exportation pour l'Europe en diminue sensiblement, et il est probable qu'avant peu de temps, il n'en sera plus question, à l'exception toutefois de ceux de 2 1/2 arrobes, nommés *mangotes*, dont il se fait un grand commerce avec la côte d'Afrique.

Laissant de côté les prix des rouleaux, qui varient de 18,000 à 24,000 r. chacun, ce qui fait une moyenne de 21,000, l'on trouvera que ceux des mangotes et tabacs en feuilles ont présenté, pendant les campagnes 1860-1861 à 1861-1862, en prenant pour base d'évaluation du tabac en feuilles, le prix des premières sortes Caxoeira, une moyenne de 8,833 pour les mangotes et de 6,492 pour les tabacs en feuilles pour la période 1861-1862 et de 12,250 les mangotes et 6,433 les feuilles en 1860-1861.

Les exportations ont été pour les périodes :

1861-1862	520	roul.	39,377	mang.	et	93,662	balles.
1860-1861	942	»	41,299	»		22,355	»
Différences	422	roul.	1,922	mang.		71,307	balles,

soit 422 rouleaux et 1,922 mangotes en plus en 1860-1861, contre 71,307 balles en plus en 1861-1862.

Digitized by Google

Les destinations ont été comme suit :

	Rouleaux.	Mangotes.	Balles.
Belgique	»	»	379
Canal à ordres	»	»	13,155
Grande-Bretagne	»	4,859	11,674
Villes hanséatiques	»	580	58,409
France	»	»	1,874
Suède	»	»	1,019
Hollande	»	»	4,372
Portugal	520	»	2,045
Rio de la Plata	»	90	735
Côte d'Afrique	»	33,848	»
	520	39,377	93,662

Une industrie qui deviendra, dans quelques années, très-importante à Bahia, c'est la fabrication des cigares ; le nombre des fabriques augmente journellement.

L'on estime à 5,000 balles, le tabac employé à cette fabrication, outre 20,000 balles exportées sur les différents marchés du Brésil.

Tafia. — Cet article s'obtient avec plus de facilité et à des prix plus doux, lors de la récolte des sucres, mais l'Europe en demande peu, et les fortes expéditions se font pour la côte d'Afrique, le Rio de la Plata et le sud du Brésil.

Depuis deux ans, on a établi le prix du tafia par pipe portugaise = 550 litres environ, aux cours moyens de 50,334 par pipe pour la période 1861-1862 contre 77,100 en 1860-1861, soit une moins-value pour 1861-1862 d'environ 55 p. c. La mauvaise récolte du sucre en 1860-1861 avait causé une forte hausse dans les prix, mais cette moins-value se trouve compensée au delà par l'augmentation des expéditions, qui ont été pour la période 1861-1862 de 10,905 pipes.

Et pour celui de 1860-1861 de 5,500 »

Soit une augmentation en faveur de 1861-1862 de 5,405 pipes.

Ce qui donnera pour les périodes

1861/1862	—	10,905	pipes	à	50,334	r.	548,892,270
1860/1861	—	5,500	»	»	77,100	»	424,050,000
					En plus en 1861-1862	r.	124,842,270

représentant 337,400 fr.

Les destinations pour 1861-1862 ont été les suivantes :

Villes hanséatiques	148 pipes.
Portugal	190 »
Rio de la Plata	4,590 »
Côte d'Afrique	5,977 »
	10,905 pipes.

Digitized by Google

Piassava. — Article dont le besoin se fait de jour en jour sentir davantage en Europe, où on l'emploie principalement à la fabrication des brosses, balais et même des cordages; la plus grande consommation se fait dans la Grande-Bretagne.

Il fut un temps où on ne l'expédiait que comme last et à des frets excessivement bas, mais actuellement l'on en fait des chargements entiers.

Cet article n'a pas de prix fixe, tout dépendant de la qualité et surtout du plus ou moins de longueur et de grosseur de ce filament, puis du plus ou moins de volume des paquets qui pèsent de 8 à 20 l. chacun, et que l'on paye de 8,000 à 16,000 r. les cent paquets, soit en moyenne 12,000 r.

On l'expédie soit en balles pressées, soit en paquets liés deux à deux; mais dans ce dernier cas, le fret est plus élevé.

L'exportation, qui n'était que de 35,000 paquets en 1842, a augmenté progressivement; aussi pour les périodes 1861-1862 le chiffre s'en élève à

	1,162,359	paquets	à 12,000	139,483,080
et 1860-1861 à	437,694	»	»	52,523,280
soit	724,665	paquets	»	86,959,800

représentant fr. 235,000 en faveur de la période 1861-1862 ou 176 p. c. environ d'augmentation.

Les exportations pour 1861-1862 ont été :

Canal à ordres.....	396,534	paquets.
Grande-Bretagne.....	528,616	
Villes hanséatiques....	68,920	
France.....	6,800	
Suède et Norvége.....	55,700	
Hollande.....	4,800	
Portugal.....	68,409	
Gibraltar à ordres.....	5,500	
Italie.....	1,180	
Etats-Unis.....	4,000	
Rio de la Plata.....	13,900	
Côte d'Afrique.....	8,000	
	1,162,359	paquets.

Bois de Brésil.—Le gouvernement brésilien qui, pendant nombre d'années s'en était réservé le monopole, en ayant, en 1857, autorisé l'exportation, il en est résulté que bon nombre de maisons s'y sont lancées follement et ont obtenu des résultats désastreux; aussi peut-on dire aujourd'hui que les affaires en cet article sont tout à fait abandonnées.

Bois d'ébénisterie. — Les événements politiques aux Etats-Unis ont

Digitized by Google

porté un coup sensible à cet article, et toutes les opérations ont rendu, pour la campagne 1861-1862, des résultats désastreux. Aussi pour la campagne actuelle, outre que les expéditions ont beaucoup diminué, il y a une dépression qui n'est pas moindre de 50 p. c., tant sur les bois de palissandre que sur les bois de rose, qui sont les deux qualités que la province de Bahia exploite le plus.

Les palissandres se rencontrent en billes et en plateaux, mais principalement en billes; quant aux prix, il est impossible de les déterminer, tout dépendant de la qualité et surtout de la grosseur des billes et du poids; mais ce qui, avant les événements des Etats-Unis, valait de 350,000 à 400,000 r. la douzaine de billes, a graduellement baissé et s'obtient maintenant de 180,000 à 240,000 r., et encore est-ce pour de la marchandise supérieure et du poids d'environ 3,000 kilog. la douzaine, que l'on paye le prix le plus élevé.

Il en est de même des plateaux, qui de 100,000 à 140,000 r. la douzaine, ne valent plus que 60,000 à 80,000 r.

Depuis quelques mois, l'habitude de vendre le palissandre à la douzaine se perd, et l'usage s'établit peu à peu de le vendre au poids; le prix actuel varie de 800 à 1,200 l'arrobe selon la qualité et les dimensions.

Les bois de rose, qui valaient de 2,400 à 3,000 r. l'arrobe, n'obtiennent plus, par suite des mêmes circonstances, que 1,000 à 1,200 r. l'arrobe.

Les expéditions ont été pour les périodes de 1861-1862, 33,012 pièces.
1860-1861, 20,639 »

En plus 12,373 pièces pour 1861-1862, augmentation due principalement à la baisse des prix sur place, laquelle n'a point été proportionnelle à celle survenue sur les lieux de consommation.

Les destinations pour 1861-1862 ont été les suivantes :

Belgique	228	pièces.
Canal à ordres	716	
Grande-Bretagne	15,909	
Villes hanséatiques	5,387	
France	6,569	
Hollande	948	
Espagne	414	
Portugal	218	
Gibraltar, à ordres	423	
Italie	816	
États-Unis	1,326	
Rio de la Plata	58	
	33,012	pièces.

Digitized by Google

Petits cocos. — Cet article de peu de valeur, se chargeant d'habitude à bas fret et comme lest, est depuis un an ou deux très-peu demandé et pourrait s'obtenir aujourd'hui de 1,500 à 2,000 r. le mille. Pendant la période de 1861-1862 les prix ont roulé entre 2,000 et 2,500 le mille, et pendant celui de 1860 à 1861 de 2,600 à 3,200.

Les exportations ont été pour les périodes :

1860 à 1861...	1,983,000	à prix moyen	2,900 le cent.	57,507,000
1861 à 1862...	806,000		2,200	17,732,000
	1,177,000	en faveur de 1860-1861		39,775,000

soit 107,500 fr. et les destinations pour 1861-1862 ont été :

France.....	690,000
Italie.....	26,000
Etats-Unis...	90,000

Ce produit provient du même palmier que la piassava.

Tapioca.—Celui que l'on fabrique dans les environs de Bahia et à l'intérieur de la province est généralement de qualité moyenne; aussi est-il moins estimé en Europe que celui de Rio de Janeiro, qui du reste coûte plus cher; toutefois quelques localités du sud de la province de Bahia, entre autre Caravellas, produisent des qualités supérieures, mais il est fort difficile d'en rencontrer des lots de quelque importance, à moins de donner des ordres d'achats sur les lieux mêmes.

La qualité influe beaucoup sur les prix, qui ont sensiblement baissé et sont maintenant de 1,600 à 2,000 r. l'alqueire, qui pèse 62 l. brésiliennes ou environ 30 kilos.

On l'expédie généralement en barils de 3 alqueires.

Les prix présentent une moyenne de 3,334 l'alqueire, pour 1861-1862, contre 5,158 pour 1860-1861.

Il a été expédié pendant les périodes :

1861 à 1861,	3,851 bar. mes.	11,550 alq.	à 3,334 r.	38,507,700
1860 1862,	1,020	3,060	5,158	15,787,580
en plus 1861-1862	2,831	7,490 alq. coûtant	r.	22,720,120

soit fr. 61,400, malgré la moins-value de plus de 50 p. c.

Les destinations ont été pour 1861-1862 :

Canal à ordres.....	109 barils.
Grande-Bretagne....	2,074
Villes hanséatiques..	836
France.....	297
Hollande.....	32
Portugal.....	131
Etats-Unis.....	372
	3,851 barils.

Digitized by Google

Diamants bruts.—C'est au diamant brut que Bahia doit d'avoir pu se maintenir pendant les crises des années de disette et de manque de récoltes, qui se sont succédé de 1858 à 1861 et dont les conséquences ont été si fâcheuses.

La *Chapada Diamantina*, d'où l'on retire cette pierre précieuse, est d'une grande importance et d'un intérêt vital pour le commerce de Bahia, qui y emploie continuellement un énorme roulement de capitaux, quoiqu'il n'y ait pas une seule route praticable pour faire ce voyage; il faut s'exposer à des dangers et à des privations réels et emporter avec soi, à dos de mulets, toutes les provisions nécessaires tant pour les hommes que pour les animaux. Depuis nombre d'années on a sollicité inutilement du gouvernement général à Rio de Janeiro, l'autorisation d'ouvrir une voie ferrée vers cette localité, et un des députés de Bahia au parlement de Rio de Janeiro, voyant que l'on ne pouvait rien obtenir du gouvernement, s'est alors adressé directement aux chambres législatives, qui l'ont accordée; mais le décret n'a pas encore paru.

Le diamant n'a qu'une valeur nominale; tout dépend de la qualité, de l'eau et de la grosseur des pierres; et l'on paye selon les assortiments, depuis 300,000 r. l'octave, le très-ordinaire, mélangé et menu, jusqu'à 600,000 r. et même plus le beau choix; mais la marchandise régulière et courante que l'on trouve avec le plus de facilité se paye de 420,000 r. à 480,000 l'octave, soit en moyenne 450,000 r.

Il y a bien quelques variations dans les cours de 5 à 10 p. c. de hausse ou de baisse, mais ces variations se balancent.

Selon toute probabilité, il y aura hausse assez sensible sur cet article lorsque les affaires politiques aux Etats-Unis seront terminées.

Anciennement tout s'expédiait sur Londres par les steamers du Royal-Mail; mais depuis l'établissement du service transatlantique français, Paris en reçoit une bonne part.

Pendant les périodes

1860-1861	l'Angleterre a reçu	4,448 oct.	à 450,000 r.	2,001,600,000.
1861-1862	»	3,152 oct.		
»	la France	1,370 oct.		
	Ensemble..	4,522 oct.		r. 2,034,900,000
En plus en 1861-1862.		74 oct.		r. 33,300,000
Ainsi l'Angleterre a reçu en 1860-1861 au chg.			370 fr.	5,410,000
» » » 1861-1862 » » »				3,834,000
» la France » » » » »				1,666,000

Ce qui ferait pour la période 1861-1862 tant pour l'Angleterre que pour la France, fr. 5,500,000

Soit une augmentation de 90,000 fr. en faveur de la période 1861-1862.

Aux chiffres officiels ci-dessus, il faut ajouter une valeur qui n'est

Digitized by Google

pas moindre de 50 p. c., expédiée clandestinement et que l'on confie généralement à des passagers bien connus, dans le but d'économiser non-seulement le fret, mais encore les droits de sortie, qui sont de 1/2 p. c. sur la valeur établie par une loi de 300,000 r. l'octave, n'importe la qualité.

Il arrive encore assez souvent que les gens qui traitent directement avec les mineurs ne trouvant pas à vendre sur place leurs lots avec avantage, vont écouler leurs marchandises à Rio de Janeiro, et l'on estime à environ un tiers de la production de la Chapada, ce qui est dirigé sur cette capitale.

Carbonate ou diamant noir. — Cette pierre est de plus en plus recherchée et provient également de la Chapada diamantina. On l'emploie généralement à la taille du diamant et on la paye actuellement 40,000 r. l'octave.

Il serait impossible d'en connaître la quantité et la valeur exportées, tout s'expédiant clandestinement, par suite des exigences de la douane, qui ne l'admet point comme pierre précieuse, mais uniquement comme produit du pays; de sorte qu'en l'expédiant légalement, il se trouve grevé de 13 p. c. de droit de sortie et encore sur une évaluation de la douane même, qui est généralement au-dessus de la valeur réelle.

N. B. A la valeur officielle des exportations pour l'étranger, pour l'exercice du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862, il faut ajouter la valeur officielle des produits de Bahia, dirigés sur les autres provinces de l'empire du Brésil, qui, selon déclaration de la douane et pendant le même exercice, sont établies comme suit :

En produits de Bahia même.....	r.	2,451,571,230
Marchandises étrangères.....	»	4,153,391,574
Ensemble.....	r.	6,604,962,804

Soit au change de 370 fr. 17,851,000; sur quelle somme, il faut déduire celle de fr. 11,225,000, valeur des importations étrangères réexpédiées sur les différents marchés du Brésil.

Navigation. — L'importation au long cours a eu lieu par 362 navires jaugeant 147,617 tonneaux.

En outre sont arrivés sur lest 73 navires jaugeant 26,281 tonneaux.

L'importation par cabotage des différents ports de l'empire a été faite par 805 navires jaugeant 129,486 tonneaux.

L'exportation au long cours a été faite par 362 navires jaugeant 179,981 tonneaux.

N. B. La différence en plus sur le tonnage des navires à voiles sortis, provient de ce qu'à l'entrée, les navires sont inscrits avec leur tonnage réel de registre, tandis qu'à la sortie, ils sont jaugés au tonnage brésilien, qui est de plus de 25 p. c. plus faible que celui de registre.

Digitized by Google

L'exportation pour les différents ports de l'Empire a été faite par
662 caboteurs brésiliens à voiles.
39 » à vapeur de la Cᵉ Bahiana.
48 » » de la grande ligne Brésilienne.

749 bâtiments ensemble.
Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Bahia,
E. Champion.

—

Nouvelle-Orléans, le 2 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport commercial pour la campagne 1861-1862.

Les tableaux des importations et des exportations établissent que les produits de la Louisiane, le *sucre* et la *mélasse*, ont été en quelqne sorte les seuls articles qui ont fait l'objet de transactions régulières. Les opérations quant au produit principal, le *coton*, ont été tellement restreintes par le blocus, qu'elles étaient insuffisantes pour constituer un marché régulier; elles ont été presque totalement abandonnées depuis l'occupation de la ville par les troupes des Etats-Unis. Il y a eu par contre quelques opérations en *tabac*, pour les marchés européens; on en verra les détails à l'article en question. Les produits de l'Ouest, par l'exiguité de leurs approvisionnements, ont été vendus à des prix réellement exorbitants; les transactions en général avaient pour objet la consommation de la ville et conséquemment le détail.

La valeur des produits reçus de l'intérieur pendant la saison qui vient de s'écouler, d'après la table annuelle d'évaluation, est de doll. 51,510,990 contre doll. 155,863,564 en 1860-1861; ce qui constitue une diminution de doll. 104,352,574. Et en comparant ces chiffres à ceux d'il y a dix ans, on trouve une diminution de doll. 56,540,718, égale à 109 3/4 p. c. avec 1851-1852.

L'incertitude qui plane sur l'avenir, par suite de la situation politique du pays, est cause qu'un certain nombre de branches d'industrie ont été ou interrompues ou entièrement suspendues; il serait donc difficile de se former une opinion exacte du marché pour ce qui concerne les produits principaux, le coton, le tabac, le sucre et la mélasse. Le montant réalisable du stock dans tout le pays, au Sud comme au Nord, est estimé bien faible. La demande pour la consommation doit être considérée comme la base d'après laquelle on pourrait pressentir le cours futur du marché, et promet des prix bien rémunérateurs pour tous ceux qui s'occupent de culture ou de commerce.

Digitized by Google

Un changement de cours important s'est opéré pour les céréales et les provisions dans les Etats du Sud pendant l'année dernière. Ce changement promet de les rendre en grande partie indépendants de l'Ouest quant à leur approvisionnement et avec des récoltes abondantes et une paix prochaine, on peut s'attendre à des prix excessivement bas.

Coton. — L'année s'est ouverte avec le faible stock en main de 10,118 balles, dont la plus grande partie provenait de la récolte dernière et principalement en vente par les facteurs. Cet état de choses présentait un contraste frappant avec l'année dernière, qui terminait avec un stock total de 73,934 balles, dont environ 40,000 balles provenaient de la nouvelle récolte, qui arrivait avec assez de facilité ; la balance était du vieux coton sale et invendable. On estimait à 26,000 balles l'approvisionnement entre les mains des facteurs. La première expédition de la nouvelle récolte comprenait une balle de coton, reçue de la rivière Yazoo le 11 août et dix balles de la paroisse Tensas, le 23 du même mois ; le premier envoi était d'un mois et de six jours en retard sur celui de l'année précédente. Ce coton était mûr, de bonne qualité et couleur, bien mouliné, de la classe de *strict middling* et vendu le 2 février à 12 1/2 cents par livre, tandis que le second se classait *presque middling* et se vendait le 20 septembre à 9 3/4 cents.

Au 1er septembre, le nombre total de balles reçues de la nouvelle récolte se montait à 61. L'importation de la nouvelle récolte n'a pas été considérable au commencement de l'année et les planteurs attendaient, pendant toute la saison, la levée du blocus avant d'envoyer leur récolte au marché. Les apparences de la récolte sur pied, étaient alors peu encourageantes, et l'on ne s'attendait qu'à un faible rapport.

Le marché s'ouvrit en septembre avec peu d'affaires en raison du blocus de notre port, et les opérations pendant le mois se sont bornées à de petits ordres pour les manufacturiers du Sud, ou au choix de lots de peu de valeur offerts pour clore des consignations à des prix très-réduits. La spéculation a fait quelques opérations, mais à des prix au-dessous de ce que demandaient les détenteurs. Les ventes du mois se sont bornées à 700 balles et l'importation intérieure à 1,000 balles. Le *good ordinary* se cotait de 7 3/4 à 8 c., le *low middling* de 8 1/2 à 9 cents, et le *middling* de 9 à 10 cents. Le stock nominal à la fin du mois était de 11,118 balles.

Le mois d'octobre s'ouvrit sous l'influence des nouvelles décourageantes de l'intérieur, car la récolte avait sérieusement souffert des chenilles et des pluies incessantes. Il y a eu quelques demandes pendant le mois ; mais généralement à des prix au-dessous de ceux demandés par les détenteurs. Les ventes, en outre, étaient restreintes, par le peu d'assortiment offert.

Il ne fut rien reçu après le 10 du mois d'octobre, le gouverneur de

Digitized by Google

l'Etat ayant interdit, par une proclamation, l'expédition de quoi que ce fût à ce port, après la date ci-dessus.

Vers la fin du mois, les détenteurs furent exigeants dans leurs prétentions et déterminèrent une hausse ; le *middling* s'élevait de 9 à 9 1/2 cents. Précédemment les prix étaient tombés jusqu'à 7 à 7 3/4 cents pour *ordinary* et *good ordinary*, 8 à 8 3/4 cents pour *low middling* et 8 1/4 à 9 cents pour *middling*. Les ventes du mois se sont bornées à 900 balles, ou a reçu 789 balles. Le stock nominal à la fin du mois était de 11,907 balles ; mais comme on rapportait que quelques envois avaient lieu pour l'Espagne et le Mexique, et qu'un faible stock était pris par les manufacturiers du Sud, le stock actuel ne pouvait guère dépasser 11,300 balles. 4,000 balles de ce stock consistaient en coton de piquerie et réemballé, le reste était principalement entre les mains des spéculateurs qui attendaient l'ouverture du port. En novembre, les ventes au commencement du mois, se bornèrent à quelques petits lots sur place, et pour livraison future, ce dernier à 8 cents pour le *strict middling*, payable comptant.

D'autres transactions eussent pu être faites plus tard dans une certaine limite, aux mêmes conditions, si les facteurs et les planteurs avaient consenti aux propositions des acheteurs. Vers la fin du mois, l'approvisionnement offert était très-faible, et en raison de cette petite quantité, quelques lots de *middling* furent vendus à 11 cents, montrant ainsi un progrès de 1 à 1 1/2 p. c. sur les chiffres acceptés à la fin du mois d'octobre.

Il n'y a pas eu d'importations à l'intérieur et 700 balles seulement furent vendues dans le courant du mois. Décembre a ouvert avec quelques demandes pour de petits lots sur place, mais l'offre était si minime que les acheteurs ne trouvaient pas les qualités demandées ou ne voulaient pas donner les prix exigés.

Il y eut cependant quelques ventes à terme, et quelques faibles lots furent vendus sur les habitations de 8 à 8 1/2 cents pour le *middling*. Les taux excessifs du change réduisaient tellement les prix minimes qui avaient été acceptés, qu'une grande marge était laissée en faveur des acheteurs. Vers la fin du mois, les facteurs augmentèrent leurs prétentions ou refusèrent de faire les transactions, et il n'y eut que quelques ventes de petits lots pour être livrés plus tard à raison de 8 1/2 à 8 3/4 cents pour le *middling*. Les ventes du mois furent d'environ 3,300 balles.

Janvier commença avec quelques demandes, mais avec peu de dispositions de la part des planteurs et facteurs de répondre; les négociations se bornèrent à de petits lots pour une livraison future à 8 1/2 cts pour le *middling*.

Il y eut aussi quelques faibles ventes, du stock, sur place ; mais à des prix tellement irréguliers qu'ils ne peuvent pas servir de base d'appréciation ; le *middling* obtint 11 cents, tandis que les qualités inférieures

Digitized by Google

se vendirent à des prix proportionnellement beaucoup plus bas. Plus tard, la demande fut plus active et des ventes sur livraison future eurent lieu de 8 1/4 à 8 1/2 cents; le stock sur place limité fut vendu à des prix comparativement meilleurs. Le *low middling* était coté nominalement de 9 à 10 cents. Les ventes du mois comprennent 6,200 balles, et l'on a reçu 1,434 balles.

En février, il y eut moins de demandes pour livraison future et les négociations n'étaient pas actives, quoiqu'il n'y eût eu aucun changement matériel dans les taux. Les ventes à termes étaient à des prix présentant quelques irrégularités d'après les conditions de l'achat, de la livraison, etc., et variant de 8 à 8 1/2 cents pour le *middling*; quelques lots meilleurs se payèrent 9 cents; le *middling* sur place se cotait à 11 c.; le coton s'est vendu jusqu'à 11 cents. Vers la fin du mois, les opérations se bornèrent à quelques petits lots sur place, mais les habitués du marché faisaient des achats à la campagne.

Les ventes du mois montèrent jusqu'à 5,000 balles et les recettes de l'intérieur furent de 16,818 balles.

Le stock nominal à la fin du mois était de 19,357 balles. Une portion considérable du stock appartenait aux étrangers et le montant actuel du coton en vente est extrêmement réduit.

En mars, le mouvement était plus restreint, les opérations ayant été entravées par le blocus; le commerce avait peu de confiance dans les récoltes achetées sur pied, les ventes sur les habitations se faisaient de 7 à 8 cents pour le *middling*, tandis que celles à terme étaient de 8 à 8 1/2 c. et quelquefois à 9 c. Les ventes sur place se faisaient à 8 cents pour l'*ordinary* et *good ordinary*; à 9 3/4 c. pour le *low middling* et de 10 1/4 à 11 c. pour le *middling*. Les ventes pendant le mois furent d'à peu près 5,000 balles, et les recettes de l'intérieur de 10,526 balles.

Le stock nominal à la fin du mois était de 26,112 balles.

En avril, le marché languissait et il n'y eut qu'une demande limitée. Les prix étaient de 7 1/2 à 8 cents pour le *middling* sur habitation, 8 1/4 à 8 1/2 et 9 c. pour livraison future et 9 à 10 1/2 cents sur place. Les ventes du mois furent d'environ 2,000 balles et les recettes de l'intérieur 3,807 balles. Vers le 24 du mois, à l'arrivée de la flotte fédérale, le stock fut presque entièrement détruit. Quelques petits lots furent sauvés faute de temps pour les détruire. La crise que nous traversons a suspendu toutes opérations pendant les quatre mois qui viennent de s'écouler et les seules ventes à enregistrer depuis avril, sont celles de quelques balles *middling*, vendues à l'encan au prix de 35 1/2 cents par livre; postérieurement un lot avarié de 22 balles de coton mouillé a été vendu aussi à l'encan à 90 doll. par balle, et un autre lot avarié de 37 balles de coton mouillé à raison de 10 doll. par balle. Les cotes de l'année ont été excessivement irrégulières.

Digitized by Google

Dans cet aperçu général, je fais remarquer l'effet et non les détails du marché de Liverpool. Il en est de même des affaires monétaires et du change, qui ont éprouvé des fluctuations extraordinaires. Je n'ai fait aucune mention spéciale des cotons sales, poudreux et sablonneux, qui ont rebuté les acheteurs, moins cependant que l'année dernière. Ces différentes qualités se sont vendues à des prix très-irréguliers pendant toute l'année. Les rendements très-peu satisfaisants devraient stimuler les planteurs à adopter les mesures les plus rigoureuses pour en prévenir le retour.

Le montant total reçu à ce port depuis le 1er septembre est de 38,880 balles. Ce total comprend 34,594 balles reçues de la Louisiane et du Mississipi ; 3,585 balles du Nord de l'Alabama et du Mississipi, et 701 balles de l'Arkansas ; ce qui constitue une diminution de 1,718,270 balles sur les recettes de l'année dernière.

La totalité des exportations depuis le 1er septembre est de 27,678 balles dont 1,312 balles ont été expédiées en Angleterre, 472 en France, 21,571 au Nord et au Sud de l'Europe et 4,323 aux ports des Etats-Unis. Les recettes totales à tous les ports de l'Atlantique et du Golfe, jusqu'aux dernières dates reçues, sont de 73,042 balles ; mais par suite de la perturbation du pays et de l'incertitude de l'avenir, on ne peut faire aucun relevé approximatif quant à la récolte faite jusqu'au 1er septembre avec la différence des stocks à Augusta et Hamburg, envois dans l'intérieur, etc.

Une grande partie de coton, le long du fleuve, a été brûlée ; la destruction s'étendit généralement dans toute la région accessible aux vaisseaux des États-Unis et même dans l'intérieur, où, dit-on, les planteurs ont mis eux-mêmes la torche dans leurs récoltes.

Après avoir indiqué le cours de notre marché, le montant de nos recettes et leur distribution, j'indiquerai quelques données générales sur le commerce du coton, statistique qui offrira un certain intérêt aux producteurs, aux négociants et aux consommateurs.

Tableau indiquant l'importation, l'exportation, la consommation et le stock de coton pour 1860-1861.

Stock de tous genres.	1861.		1860.	
Janvier 1er		595,000		469,520
Importation américaine	842,000		2,580,980	
Brésil	99,000		103,084	
Antilles	11,000		9,874	
Egypte	97,000		110,009	
Grandes Indes	986,000	2,035,000	562,738	3,366,685
Importation		2,630,000		3,836,205
Exportation	678,000		608,450	
Consommation	2,253,000	2,931,000	2,633,245	3,241,695
Stock, décembre 31		699,000		594,510
Consommat. hebdomadaire		43,328		48,139

Digitized by Google

Tableau indiquant le montant et la distribution de la récolte, pour les trois dernières années :

	1860-61.	1859-60.	1858-59.
Récolte.....balles.	3,699,926	4,675,770	3,851,481
Exportation Grande-Bretagne.....	2,173,669	2,669,432	2,019,252
» France.....	578,073	589,587	450,696
» Continent.....	374,255	515,154	551,455
Exportations totales.....	3,095,997	3,774,173	3,021,403
Consommation des Etats-Uunis ...	650,000	978,043	927,651
Stock, au 1er septembre.....	84,794	227,798	149,237

Depuis longtemps nous sommes privés de toute communication avec l'intérieur, de sorte qu'il est difficile de se rendre compte de la consommation du coton qui avait lieu tous les ans dans différents établissements dont l'importance a dû nécessairement diminuer par suite de la perturbation du pays et par l'absence de bras ; je me contenterai donc de donner le tableau de consommation pour la période de 1852 à 1861.

Fourniture et consommation du coton en Europe depuis 1852 à 1861, inclusivement.

Année.	Récolte des Etats-Unis.	Consommation européenne.	Total.
1852...	3,015,000	739,000	3,754,000
1853...	3,263,000	882,000	4,145,000
1854...	2,930,000	630,000	3,560,000
1855...	2,847,000	783,000	3,630,000
1856...	3,529,000	843,000	4,372,000
1857...	2,940,000	1,096,000	4,036.000
1858...	3,114,000	925,000	4,039.000
1859...	3,851,000	1,018,000	4,869,000
1860...	4,676,000	884,000	5,560,000
1861...	3,700,000	1,438,000	5,138,000
	33,865,000	9,238,000	43,103,000

Le tableau suivant, scrupuleusement relevé, indique les recettes pour la Nouvelle-Orléans, le prix moyen et la valeur totale du coton pour la période de 1850-1851 à 1861-1862.

Années.	Recettes à la Nouvelle-Orléans.	Prix moyen par balle.	Valeur totale.
1850-1851...	995,036	49 »	48,756,764
1851-1852...	1,429,183	34 »	48,592,222
1852-1853...	1,664,864	41 »	68,259,424

Digitized by Google

1853-1854...	1,440,779	38 »	54,749,602
1854-1855...	1,284,768	40 »	51,390,720
1855-1856...	1,759,293	40 »	70,371,720
1856-1857...	1,513,247	57 »	86,255,075
1857-1858...	1,678,616	52 50	88,127,340
1858-1859...	1,774,298	53 »	92,037,794
1859-1860...	2,255,448	48 50	109,389,228
1860-1861...	1,849,312	50 »	92,465,600
1861-1862...	38,880	45 50	1,769,040
Total pour 12 ans.	17,683,724		812,164,533

Observations essentielles sur les existences actuelles du coton dans les Etats du Sud. — Je compléterai ces données sur les opérations cotonnières, en ajoutant quelques renseignements sur le stock actuellement existant dans l'intérieur de la Confédération.

D'abord, très peu de coton sera planté cette année, à moins que la paix ne se fasse avant le mois de mars prochain, car alors on pourrait encore ensemencer quelques terres et obtenir un certain résultat.

Il est hors de doute, d'après les meilleures informations reçues, qu'après le blocus du 1er juin 1862, il restait dans l'intérieur et dans les différents ports du Sud environ 800,000balles de la récolte de1860-1861. Celle de l'année 1861-1862 a été au moins de 3,000,000 de balles ; celle de 1862-1863 a été d'environ 1,500,000 balles ; ensemble 5,300,000 balles, dont il faut déduire, 1° 50,000 balles qui ont forcé le blocus ; 2° environ 20,000 balles sorties du Texas par la voie de Matamoras, et expédiées en Europe, voie de la Havane ou directement, 3° environ un million de balles détruites par les confédérés à l'approche des fédéraux; 4° 5,000, expédiées d'ici depuis le 1er juin dont 2/3 pour New-York et 1/3 pour l'Europe; ensemble 1,075,000 balles, ce qui laisserait dans l'intérieur un stock disponible d'environ 4,225,000 balles, quantité certainement suffisante pour les besoins de l'Europe, si l'on pouvait en disposer immédiatement; mais malheureusement on ne doit point perdre de vue qu'une partie considérable de cette existence, faute d'emballage et de cordes que l'on n'avait pu envoyer aux planteurs, se trouve exposée à un danger constant de détérioration, sans compter la perte que l'incendie y occasionne chaque jour.

Depuis que la guerre se poursuit activement dans le haut Mississipi, dans les environs de Vicksburg, le plus grand centre cotonnier, tous les jours des planteurs détruisent leurs récoltes, et pour peu que ce grand drame se prolonge, il se peut qu'un million à un million et demi de balles soit détruit par le feu. Il est donc impossible de faire le moindre calcul sur les existences présentes. La détermination est prise, le Sud sacrifiera tout, plutôt que de laisser la jouissance du coton au Nord. En admettant

Digitized by Google

d'un autre côté que cette destruction n'ait pas lieu, on ne doit point perdre de vue que la guerre a déjà détruit presque tous les moyens de transport que l'on possédait; une grande quantité de bateaux ont été brûlés pour éviter d'être pris par les fédéraux. Il faut déduire de cette circonstance que, la paix faite, il faudra un temps double pour envoyer aux ports d'expédition les existences de l'intérieur.

Ce tableau peu rassurant pourra servir de direction au commerce en général, car quoi qu'il arrive, l'Europe pourra difficilement, dans un temps peu éloigné, pourvoir aux besoins de sa consommation.

Sucre.— Au 1er septembre dernier, la récolte promettait beaucoup ; le plant était en bonne condition, la terre bien préparée, et les planteurs en général s'attendaient à une récolte abondante.

La saison était très-favorable pour la roulaison, et une forte récolte a été faite, quoique dès l'abord, le rendement de la canne ne fût pas grande, quelques planteurs ont commencé à rouler à une époque plus avancée que jamais à la Louisiane. Si les planteurs avaient pu prévoir une saison aussi propice pour l'exploitation de leurs récoltes, une plus forte récolte eût été faite. Depuis plusieurs années, beaucoup de planteurs mettaient leurs cannes en windrow en novembre ; habitude qui depuis longtemps leur avait réussi; mais le résultat n'a pas été satisfaisant cette année, quelques habitations n'ont fait que la moitié de ce qu'elles auraient pu faire si elles n'avaient mis leurs cannes en windrow. La récolte de 1861-1862 est évaluée à environ 459,410 boucauts, donnant une moyenne de 1,150 k., faisant un poids en moyenne de 528,521,500 liv. Ces chiffres comprennent 389,264 boucauts de *brown sugar*, fabriqué par les anciens procédés ; et 70,146 barils de sucre raffiné, clarifié, etc. ; comprenant aussi des fonds de citerne ; la totalité étant le produit de 1,291 sucreries, dont 1,027 sont travaillées par la vapeur, et 264 par la force des chevaux. La récolte de l'année précédente était de 228,753 bouc., pesant 263,065,000 liv. Le premier arrivage de la nouvelle récolte a été de 4 boucauts de la paroisse Ascension, le 22 septembre, arrivage plus récent de cinq jours que celui de l'année 1860. Le sucre était d'une bonne couleur et qualité, classé comme *fair* et rapporta 9 cents par livre. Les arrivages subséquents étaient : 5 boucauts de la paroisse Iberville, de qualité inférieure, et vendus le 27 septembre à 5 1/4 cents ; et 5 boucauts sucre vert et humide à 4 c. par livre. On ne peut dire cependant que le marché s'est ouvert avant la mi-octobre. En septembre, avec un stock réduit et quelques demandes pour plusieurs ports du Sud, qui étaient alors forcés par le blocus de s'approvisionner à ce marché, les détenteurs réalisèrent des prix fermes qui continuèrent à augmenter jusque vers la fin du mois : 5 1/2 à 6 1/2 cents étant les prix pour *fair* ou *fully fair* au commencement, et de 8 3/4 à 9 1/4 cents par liv. vers la fin du mois.

Les prix commencèrent alors à subir beaucoup de fluctuations, et vers la fin de septembre ils ne furent plus cotés, soit à cause de la nouvelle

Digitized by Google

recette, soit parce que l'armée avait reçu son approvisionnement. Il ne fut presque rien fait pendant la première quinzaine d'octobre, l'approvisionnement étant faible et la demande inactive ; un peu plus tard quelques faibles arrivages ayant eu lieu, il y eut quelque mouvement de 4 1/2 à 5 1/2 cents pour le *fair* ou *fully fair*. Les ventes de novembre n'étaient pas en proportion avec les recettes de l'intérieur, et les détenteurs ayant un stock accumulé, furent obligés de se soumettre à des chiffres plus bas que ceux de la fin d'octobre. Les recettes de l'intérieur furent actives pendant le mois de novembre ; mais comme la demande était limitée, les prix baissèrent graduellement du commencement à la fin du mois : le *fair* ou *fully fair*, au commencement, était coté de 3 1/2 à 4 1/2, et à la fin de 3 3/4 à 3 1/2 cents par livre.

Le marché s'ouvrait en décembre avec un approvisionnement considérable, et les prix se maintinrent en faveur des détenteurs, jusque vers le milieu du mois, époque à laquelle la demande s'arrêta par suite de l'interruption des communications par chemin de fer avec l'intérieur ; les détenteurs se virent forcés de faire des concessions aux acheteurs. Le *fair* et *fully fair* était coté de 3 à 3 3/4 c. pendant la première quinzaine, et de 2 3/4 à 3 3/8 pendant le reste du mois. En janvier les recettes de l'intérieur arrivèrent assez facilement et excédèrent la demande. Au commencement du mois, les prix étaient cotés bien bas, surtout pour les qualités inférieures, et étaient en faveur des acheteurs ; cette baisse ne s'arrêta que vers la fin du mois. Le *fair* et *fully fair* était coté de 2 3/4 à 3 3/8 au commencement du mois et de 2 1/4 à 3 cents à la fin. Les entraves au transport des produits limitèrent les demandes durant la première quinzaine de février, et les prix étaient irréguliers et en faveur des acheteurs ; plus tard, un nombre anomal d'acheteurs, particulièrement des étrangers, encombrèrent le marché et la concurrence détermina une hausse dans les prix. Le *fair* à *fully fair* était coté au commencement du mois de 2 1/4 à 2 3/4 cents, et vers la fin de 2 1/4 à 3 3/4 c. par livre. En mars, le marché était très-irrégulier. Le mois ne s'ouvrait qu'avec une demande modérée et les recettes de l'intérieur étant assez fortes, les prix baissèrent de nouveau ; la spéculation qui s'ensuivit détermina une nouvelle hausse.

Jusqu'à la fin du mois, le marché subit la clôture de tous les débouchés par ordre des autorités militaires qui avaient besoin des chemins de fer pour transporter leurs provisions et les munitions de guerre. Le marché resta fermé pendant le mois d'avril.

Pendant les mois de mars et d'avril la moyenne des prix était de 2 à 3 cents.

Pendant les quatre mois qui se sont écoulés, le commerce fut paralysé par les événements de l'intérieur et les crises commerciales et financières causées par la guerre.

Digitized by Google

Depuis le mois d'avril, le marché a montré la plus grande irrégularité dans les mouvements et dans les prix ; le *fair* et *fully fair* tombant aussi bas que 3 1/4 à 4 1/2 cents, et montant aussi haut que de 8 à 13 c. par livre. Les prix de clôture sont de 9 cents pour le *fully fair*.

Le prix moyen de la récolte a été de 4 3/4 contre 5 1/2 c. en 1861. En prenant pour base 1,150 l. au boucaut, la valeur totale de la récolte de 459,410 boucauts est de doll. 25,095,271 ; contre 228,753 boucauts valeur d. 14,468,627 ; augmentation de d. 10,626,614. Les recettes depuis le 1er de septembre ont été de 225,356 boucauts, 7,907 tierçons et barils, contre 174,637 boucauts et 5,976 tierçons et barils, l'année dernière.

On estimait à 5,000 boucauts, le stock restant en main à la fin de la saison dernière ; ce stock, ajouté à la récolte, constituait un approvisionnement d'environ 464,410 boucauts, répartis de la manière suivante : expédition hors de l'Etat, 86,372 boucauts ; consommation de la ville et des environs, 30,000 boucauts ; raffiné dans la ville et autres endroits de l'Etat, y compris les fonds de citerne, 17,000 boucauts ; évaluation de la quantité prise pour remplir les boucauts expédiés, 22,000 boucauts ; stock en main dans l'Etat, 170,000 boucauts, laissant comme quantité prise pour le Sud-Ouest, à l'intérieur, etc., une balance de 139,038 boucauts, contre 127,590 boucauts l'année dernière.

Le nombre de boucauts envoyés dans les différents ports de l'Atlantique est de 76,040 contre 32,323 l'année dernière.

D'après l'aperçu du *New-York shipping and commercial list*, l'importation totale de sucre étranger dans les Etats-Unis, pour l'année finissant le 31 décembre 1861 était de 242,908 tonneaux (équivalant à 493,428 boucauts de 1,200 livres chacun), contre 341,532 tonneaux, ou 637,536 boucauts en 1860. La consommation a été en 1861 de 241,420 tonneaux contre 296,950 tonneaux en 1860, écart d'environ 23 p. c. En 1861, la consommation du sucre de canne indigène et étranger était de 263,819 tonneaux, contre 415,281 tonneaux en 1860 ; présentant pour la consommation totale un écart d'environ 13/92 p. c. On estime qu'il est en outre entré dans la consommation près de 13,840 tonneaux de sucre fait avec de la mélasse indigène et étrangère, ce qui, avec la consommation de la Californie et de l'Orégon, évaluée à 8,000 tonneaux, donnerait, pour la consommation des Etats-Unis en 1861, un total de 411,659 tonneaux ; contre 464,673 en 1860. Ce montant est égal à 922,116,160 livres ou 768,430 boucauts de 1,200 liv. chacun, donnant une moyenne (en évaluant la population entière à 30,000,000), d'environ 30 2/3 livres par tête d'homme, de femme et d'enfant, en y comprenant les esclaves.

Malgré le déclin général des ventes du sucre, la demande pour le sucre clarifié a été aussi forte que l'année dernière, et quoique la plus grande raffinerie de l'Ouest soit restée inactive, il s'est fait une plus grande consommation de mélasses pour les raffineries de la Nouvelle-Orléans et de l'Est. Les raffineurs se plaignent toujours de ce que la mélasse de Cuba

Digitized by Google

devient de plus en plus médiocre pour leur genre d'industrie, les planteurs étant à même, par de grandes améliorations apportées à leurs machines, d'extraire de leurs sirops plus de matières saccharines qu'il y a quelques années.

La récolte de sucre d'érable a été assez considérable, quoiqu'elle n'ait pas été aussi forte qu'en hiver et au printemps 1860; environ 26,000 tonneaux ont été récoltés pendant la saison dernière.

La récolte de Cuba, de Porto-Rico et de la majeure partie des autres îles des Antilles, sera, d'après tous les indices, une récolte moyenne, qui pourra combler peut-être le déficit sérieux de notre récolte. Toute la partie des Etats de l'Ouest qui a jusqu'à présent tiré ses provisions de la Nouvelle-Orléans par la voie du Mississipi, sera, pour le présent au moins, obligé de subvenir à ses besoins par les ports de l'Atlantique; et il semble très-probable que la quantité du sucre étranger dont on aura besoin en 1863 sera aussi grande, sinon plus forte que celle de l'année dernière, ou des années précédentes.

Le tableau suivant fait connaître la consommation de la canne à sucre indigène dans les Etats-Unis pendant les dernières six années, chaque année finissant le 31 décembre. Je ferai observer cependant que les chiffres ne comprennent pas le sucre fait de la mélasse, le produit de l'érable ou la consommation de la Californie, de l'Orégon, etc.

Année.	Étrangers. Tonneaux.	États-Unis. Tonneaux.	Total. Tonneaux.	Égal, au boucaut par 1,200 l. chaque.
1861	241,420	122,399	363,819	613,641
1860	296,950	118,331	415,281	775,191
1859	239,034	192,150	431,184	804,877
1858	244,758	143,634	388,492	725,185
1857	241,765	39,000	280,765	524,094
1856	255,292	123,468	378,760	707,019

D'après les statistiques commerciales, un fait assez curieux se révèle sur la production du sucre de la Louisiane pour les 27 dernières années. Le produit total de la Louisiane de 1834 à 1861 inclusivement, était de 5,524,712 boucauts, évalués à dol. 305,835,038; de cette quantité, les ports de l'Atlantique prirent 1,627,565 boucauts, et les Etats de l'Ouest 2,714,505 boucauts. La récolte de 1828 étant de 281,000 boucauts le produit total, dans une période de 33 ans, a été de 5,805,712 boucauts ou 6,246,668,950 livres. Je ferai remarquer ici que jusqu'en 1848, le produit est évalué, par boucaut, à mille livres chacun; depuis cette époque le poids moyen est au moins de 1,100 livres.

La récolte générale des années 1834 à 1861 forme un total de 5,524,712 boucauts, soit 5,965,688,950 liv., pour une valeur de 305,835,038 doll.

Les exportations totales, pendant cette même période, ont été de 1,627,565 boucauts, pour une valeur de 2,714,505 dollars.

Mélasses. — Le produit de la mélasse de canne à sucre est évalué pour

Digitized by Google

1862 à 70 gallons pour chaque 1,000 boucauts de sucre, soit un total de 36,982,505 gallons, contre 18,414,550 en 1861 ; accusant ainsi un écart de 18,567,955 gallons. Les arrivages pendant la saison ont été de 401,404 barils contre 313,260 en 1862, soit un écart de 88,944 barils. La mercuriale des prix a été de beaucoup au-dessous de celle des trois années précédentes ; le plus haut étant de 30 à 35 cents de prime à choix en septembre, et le plus bas de 14 à 15 c. par gallon, en mars, avril et août ; le taux pour toutes qualités pendant la saison a été 18 1/8 cents, contre 23 c. l'année dernière ; et 35 c. par gallon, l'année précédente. Pendant le mois d'août, le marché a été presque dépourvu de marchandises. Les premiers arrivages de la récolte nouvelle étaient de 6 barils venus de la paroisse l'Ascension, le 19 septembre; ils se sont vendus à raison de 50 cents par gallon. Quelques autres arrivages du 22 septembre se vendirent à raison de 45 c. par gallon.

En raison du blocus, il n'y eut pas d'exportations (sauf à Mobile) jusqu'au 31 mai. La quantité expédiée aux ports de l'Atlantique depuis cette époque est égale à environ 662,160 gallons, contre 3,322,000 gallons en 1861 ; et ce montant étant déduit de la récolte entière de 36,982,505 gallons, ainsi qu'elle est évaluée, laisserait pour la consommation du sud-ouest, du sud et de l'intérieur 36,320,345 gallons, contre 15,092,550 gallons en 1861. La valeur totale du produit, évaluée à une moyenne de 18 1/2 cents par gallon, se monte à doll. 6,703,079 contre doll. 4,235,446 en 1861, soit une augmentation de d. 2,467,733.

Tabac. — Le stock en mains au 1er septembre, comprenant tout ce qui se trouvait à bord des navires, était de 15,121 boucauts, dont on évaluait la quantité non vendue dans les premières et secondes mains (y compris environ 1,000 boucauts de Mason County) à environ 10,000 boucauts, dont un tiers consistait en qualités refusées. Il y avait en outre environ 700 boucauts Steins, non vendus. Les informations reçues au commencement de l'année quant à la récolte alors sur pied étaient défavorables. Eu égard à la tourmente politique, les planteurs n'accordèrent qu'une faible partie de leur temps à la culture du tabac, et s'adonnèrent beaucoup plus à la culture des grains, etc. La sécheresse qui avait fait sentir son influence dans les régions des plantations de tabac, a été très-défavorable à la semaille et à la pousse de la plante ; la plus grande partie de la première semaille a même été perdue. Mais la seconde partie de la saison fut plus favorable, et l'automne étant doux et favorable, les dernières semences purent mûrir, et la récolte fut meilleure que l'on ne s'y attendait. Cependant l'année dernière le mouvement du marché a été réduit à cause de l'embargo de l'ouest, et de l'insuffisance des moyens d'expédition ; à Memphis, les arrivages ont été très-faibles, n'ayant été que de 1,063 boucauts contre 34,892 en 1861. Le port étant bloqué, il n'y eut pas d'exportation avant le 29 juillet. Depuis lors, l'exportation a été de 2,224 boucauts. Celle de l'année dernière était de 39,806 boucauts.

Digitized by Google

Les ventes au mois de septembre se bornèrent à 200 boucauts et les arrivages à 139 boucauts.

Les ventes du mois d'octobre ont été de 100 boucauts et les arrivages de 98 boucauts ; en novembre, les ventes de 500 et les arrivages de 113 boucauts. Vers la mi-novembre une hausse de 1/2 à 1 c. se réalisait sur toutes les qualités. Cette hausse se maintint pendant tout le mois de décembre ; car il y eut quelques demandes pour la consommation de la ville et pour le marché du Mexique.

Les ventes du mois de décembre comprenaient 500 boucauts.

Les arrivages étaient de 239 boucauts. La demande était très-limitée au mois de janvier et il n'y eut pas de transactions. Il ne fut reçu que 121 boucauts en faibles lots, aux chiffres ordinaires. En février la demande était meilleure, et outre quelques ventes faibles, au commerce de la ville, à des prix plus élevés, un lot au tiers refusé était pris par la spéculation à 7 3/4 cents. par livre. Les premiers cotes furent cependant maintenues, les transactions ayant été d'un caractère trop restreint. Les arrivages pour le mois de février ont été de 186 boucauts et les ventes de 400 boucauts. Pendant les mois de mars et d'avril, il y eut une demande active pour la spéculation ; mais les facteurs retirèrent généralement tout leur stock du marché, et refusèrent de faire des affaires même à des prix élevés ; préférant attendre le résultat des complications politiques ; 124 boucauts furent reçus au mois de mars, et les ventes montèrent à 350 boucauts en lots à des conditions particulières. 42 boucauts furent reçus au mois d'avril ; pas de ventes importantes. En mai, les ventes étaient de 400 boucauts en différents lots, quelques-uns au taux avancé de 12 à 14 cents pour l'*admitted*, et le reste à des conditions particulières ; tandis qu'en juin, un acheteur se présenta et acheta 2,300 boucauts d'une qualité peu foncée, pour la France. On croit généralement que le payement a été effectué en or et les prix étaient de 9 à 10 c. selon la qualité, pour des lots de deux tiers *admitted* et un tiers *refused*. A la fin du mois, il ne se faisait aucune vente importante.

Il y eut quelques ventes en juillet et août d'environ 1,800 boucauts avec une hausse d'environ 1/4 à 1/2 c. sur les prix précédemment cotés. Le stock en vente au 1er juillet était estimé à 6,864 boucauts.

Il n'y a pas eu d'arrivages pendant les quatre derniers mois. Le stock qui reste en vente est très-fermement gardé par les détenteurs, sans perspective d'aucun arrivage de l'intérieur jusqu'à ce que la paix et la confiance soient revenues ; les détenteurs sont très-fermes dans leurs prétentions, encouragés qu'ils sont par la perspective d'une faible récolte pour cette année ; des prix élevés ont été donnés dans d'autres marchés pour des récoltes entières dans les campagnes.

Je ferai remarquer que les chiffres qui précèdent ne représentent que la cote approximative des prix actuellement payés.

Il n'y a pas encore eu d'arrivage de la nouvelle récolte, et ce retard

Digitized by Google

doit être attribué à la tourmente politique du pays. On nous apprend que le premier arrivage de l'année dernière a été de 2 boucauts le 31 octobre, venant de Memphis. Ce tabac avait été produit dans le comté de Henri Tennessee, et était de qualité *fair;* le 3 décembre, il se vendait avec un lot de vieux tabac l'un des boucauts à 8 c. et l'autre 10 cents par livre. Le premier arrivage de l'année précédente était d'un boucaut, le 8 août, de Memphis. Ce tabac, également récolté dans le comté de Henri Tennessee, était de qualité presque *fair* ; les feuilles, toutefois, étaient petites ; le tabac n'était pas mûr et était un peu échauffé ; il se vendit à raison de 9 1/2 c. par livre ; prix hors de cours.

Il n'y eut aucune vente de *strips* et *steins*, un peu importante, dans le courant de l'année dernière. Les *steins* étaient à raison de 1 à 1 1/2 c. par livre. Il n'y eut aucun rapport de fait sur les ventes de *strips*, cette qualité ayant, comme à l'ordinaire, été envoyée en Europe, principalement à Londres et à Liverpool.

La somme totale des arrivages à notre port depuis le 1er septembre, ainsi qu'il résulte de nos tableaux officiels, est de 1,063 boucauts contre 34,892 boucauts en 1861 ; ce chiffre comprend 60 boucauts de *strips* et pas de *steins*, la quantité soumise à l'inspection pendant la même période de temps, a été de 1,048 boucauts, dont aucun n'était du comté de Mason. L'année finit avec un stock en main de 12,711 boucauts dont on croit qu'il reste encore non vendu en premières et secondes mains (y compris environ 200 boucauts de Mason County, 77 boucauts *strips* et 638 boucauts *steins*), environ 5,000 boucauts admis et refusés. La presque totalité de la récolte de l'année 1861 a été expédiée au Nord, et 100 boucauts à peine furent reçus ici ; le cours régulier du commerce ayant été interrompu par l'embargo de l'ouest et le blocus de notre port; on nous apprend que la récolte telle qu'elle a été reçue au Nord, ainsi que les faibles arrivages à notre marché, ont été d'une qualité supérieure. L'article a généralement été supérieur en qualité, long et bien feuillé, riche en couleur et en substance.

La quantité des tabacs inférieurs était très-limitée et les qualités supérieures abondantes. Je ferai remarquer que la récolte actuelle ne promet pas beaucoup, et il n'est pas probable que la récolte de cette année égalera la faible récolte de l'année dernière. On se plaint assez généralement des dégâts commis par le ver à tabac, et du temps contraire qui a endommagé la récolte actuelle.

Comme en temps ordinaire, on a beaucoup planté, particulièrement dans l'Ouest, mais le défaut d'un travail suffisant, faute des bras qui ont été enlevés à la culture pour l'armée, ne peut manquer d'exercer une influence déplorable sur la quantité et sur la qualité de ce produit ; quoique les dernières nouvelles du Kentucky et du nord du Tennessee, qui donnent le gros de la récolte de l'Ouest, soient favorables et semblent indiquer une récolte moyenne. Les planteurs de ces contrées, stimulés par

Digitized by Google

les prix élevés du tabac, ont fait de grands efforts. La récolte sera bien minime en Virginie, les districts les plus fertiles de cet État, ayant beaucoup souffert du passage des armées, et dans les districts les plus éloignés du siége de la guerre, les planteurs ont négligé le tabac pour la culture des grains.

Le tableau suivant indique autant que possible la proportion de chaque récolte annuelle reçue en ce port depuis 1842 :

Du 1er décembre	1842	au 30 novembre	1843	boucauts 98,559
—	1843	—	1844	78,463
—	1844	—	1845	74,033
—	1845	—	1846	67,812
—	1846	—	1847	61,712
—	1847	—	1848	50,669
—	1848	—	1849	59,259
—	1849	—	1850	56,798
—	1850	—	1851	65,048
—	1852	—	1853	67,403
—	1853	—	1854	47,763
—	1854	—	1855	54,020
—	1855	—	1856	55,934
—	1856	—	1857	54,082
—	1857	—	1858	88,399
—	1858	—	1859	77,849
—	1859	—	1860	81,294
—	1860	—	1861	30,266

Produits de l'Ouest. — Par une suite inévitable de la guerre, les arrivages des produits de l'Ouest ont été très-restreints. Les transactions ont eu lieu généralement au détail, et à des prix exorbitants surpassant de beaucoup ceux des années précédentes.

Farines.—L'année s'ouvrait avec un stock évalué à 5,000 barils, contre 17,000 en 1861. Par suite de l'embargo de l'Ouest, lequel arrêtait, depuis juin 1861, le mouvement à notre marché de la farine du haut Mississipi et de l'Ohio, les arrivages de cet article n'ont été que de 281,645 barils, contre 1,009,201 barils en 1861, soit une diminution de 727,556 barils. Il n'y a pas eu d'exportations importantes, notre port ayant été bloqué. L'année dernière, l'exportation était de 448,893 barils. Au commencement de l'année, le superfin était à doll. 7.50 par baril. Pendant l'année les prix ont varié de 7 à 30 doll. et le prix était en moyenne de 11 d. Le marché s'ouvrait avec d'assez forts arrivages et une demande modérée jusque dans le mois de septembre; les prix était en général en faveur des acheteurs jusqu'à la fin du mois, époque où, avec un stock léger et des arrivages limités, ils atteignirent pendant la quinzaine suivante de doll. 8 à doll. 8.75 par baril; après quoi, ils retombèrent pendant la troisième semaine d'octobre de d. 8.87 1/2 à d. 8. Le marché devint alors meilleur et les prix avancèrent graduellement de d. 11 à d. 11.50 par baril, vers le milieu de novembre. Par suite des arrivages assez complets, et

Digitized by Google

d'un stock accumulé, cette hausse ne se maintint pas, et pendant la semaine suivante, il tombait de d. 9 à d. 9.50. Vers la fin du mois, le marché était calme, mais les détenteurs, ne comptant que sur de légers arrivages, retirèrent généralement leurs stocks, en demandant des prix plus élevés, ils obtinrent vers la fin du mois d. 10 à 10.50 par baril. En décembre, la demande fut limitée, et le stock s'accumulait. La concurrence était cependant très-restreinte parmi les vendeurs, et on croyait généralement qu'une partie des ventes était feinte. Les prix pour la superfine étaient de d. 10.25 à 10.50, pendant les deux premières semaines de décembre, de d. 9.75 à 10 pendant la troisième et de d. 10 à 10.50 pendant la quatrième. Les arrivages en janvier furent assez considérables, mais les affaires étaient restreintes au détail pour la consommation de la ville, à des prix qui déclinèrent graduellement vers la fin du mois de d. 9.50 à 9.87 1/2 par baril. Les arrivages étaient limités en février, la demande était assez générale et par suite des nouvelles défavorables du siége de la guerre, les prix subirent une hausse jusque vers la fin du mois, époque à laquelle ils étaient cotés de 13 à 14 doll. En mars, l'approvisionnement de tous les produits du Tennessee ayant été arrêté par le manque de moyens d'expédition, les prix subirent une hausse graduelle de d. 18 à 18.50 par baril, vers la fin du mois; mais les transactions se bornaient à des affaires de détail. Le 25 mars, un tarif officiel établissait les prix suivants : 14 d. pour la superfine, et 16 à 17 d. pour l'extra, par baril. En avril, les arrivages furent excessivement réduits et quelques affaires restreintes eurent lieu aux prix revisés du tarif; 15 d. pour la superfine, et 18 d. pour l'extra, au détail; 14 d. pour la superfine et 17 d. pour l'extra en gros. Depuis lors, le marché fut très-calme et les ventes ne furent que fortuites et réduites aux besoins de la consommation de la ville à des prix variant de 21 à 33 d. en mai et juin; 14 à 37 d. en juillet; 7 à 13 d. en août; le marché se fermait très-lourdement de d. 7 à d. 8.25 par baril pour les bonnes marques extra. L'extra était généralement coté à son prix ordinaire en hausse de la superfine. Les plus grandes opérations en farine ont eu lieu en octobre et en novembre; les ventes dépassèrent alors 40,000 barils.

Froment. — Par suite de l'embargo de l'Ouest et du manque de facilités de transport du Tennessee, les arrivages de cette année à notre port se sont bornés à 36,411 sacs, contre 71,678 sacs en 1861. Les transactions dans cet article, eu égard aux arrivages, montrent cependant un progrès matériel, comparé à l'année dernière; le gros des arrivages de cette année ayant été manufacturé ici. Auparavant la presque totalité des arrivages était pour l'exportation directe. Notre port ayant été bloqué, les exportations ont été nulles cette année. Les exportations de l'année dernière étaient de 45,027 sacs. Les ventes rapportées de cette année atteignent le chiffre de 25,000 sacs, contre 13,000 sacs en 1861.

Digitized by Google

Maïs. — Les transactions dans cet article ont été fort restreintes. Les arrivages pendant l'année n'ont été que de 315,659 sacs contre 3,383,911 sacs en 1861 (le plus fort arrivage enregistré), différence en moins de 3,065,259 sac.

Le plus fort arrivage antérieur avait eu lieu pendant l'année de famine 1846-47, époque à laquelle le montant était de 2,386,500 sacs, excédan de 2,070,848 sacs celui de l'année dernière. Il n'y a pas eu d'exportations, notre port ayant été bloqué. Le marché s'ouvrait en septembre au prix de 52 à 55 c. pour de bons lots de maïs mélangé, et les prix montèrent graduellement avec très-peu de fluctuation, jusqu'aux premiers jours de novembre de 1.15 à 1.25 d. par boisseau. Pendant tout ce temps les arrivages étaient limités, le stock léger et la demande active. Les prix commencèrent alors à décliner jusqu'au 15 de décembre à 77 c. par boisseau, les arrivages ayant été plus complets. Les prix subirent alors une hausse, sauf une légère fluctuation, et à la fin de janvier ils se cotaient de 87 1/2 à 90 c. ; mais ils déclinèrent au commencement de février de 74 à 85 c.; cependant vers la fin du mois, ils se cotaient de 75 à 95 c. En mars, les ventes n'étaient que pour le détail de d. 1.00 à 1.50 par boisseau. Le tarif du 25 mars établissait les prix de d. 1.10 à 1.25 par boisseau.

La semaine après, ce tarif était modifié de d. 1.20 en gros et 1.50 au détail par boisseau. En avril, le stock était faible et la demande limitée. Le taux ordinaire était de d. 1.20 par boisseau. Depuis lors, le marché a été dépourvu et les transactions limitées à des ventes au détail de d. 1.50 à 1.75 en mai et juin ; d. 2 à d. 3.50 en juillet, et d. 0.65 à 3.25 en août ; le marché étant clos au taux inférieur.

Avoine. — Les arrivages d'avoine n'ont été que de 45,348 sacs, contre 552,738 sacs en 1861. La demande a de beaucoup excédé l'approvisionnement, et le marché, pendant toute la saison, a été excessivement élevé. Le plus haut prix payé durant l'année a été de d. 2.25 en juillet et août ; et le plus bas 74 c. par boisseau en septembre.

En septembre, le marché variait de 74 à 80 c.; en octobre de 75 c. à 1 d.; en novembre de d. 1.25 à 1.40; en décembre de d. 1.10 à 1.35; en janvier de d. 1 à 1.12 1/2; en février de d. 1 à 1.40; en mars de d. 1.25 à 1,40; en avril de d. 1.10 à 1.25; en mai et juin de d. 1.25 à 1.75; en juillet de d. 1.75 à 2.25 et en août de 60 c. à 2.25.

Porc. — L'année s'ouvrait avec un stock aux entrepôts d'inspection de 3,890 barils de toutes qualités, contre 11,035 barils en 1861. Les arrivages à ce port pendant l'année n'ont été que de 16,452 barils et tierçons; 370 boucauts, 51 boîtes et 610,219 barils en gros, contre 213,983 barils et tierçons, 1,734 boucauts et 2,612,776 barils en gros. Eu égard au blocus de notre port, il n'y eut pas d'exportation cette année. Les prix ont été cotés plus haut que jamais pendant toute la saison. Les taux de la clôture étaient pour *mess* de 30 d. par baril, ce qui est le taux le

Digitized by Google

plus haut qui ait jamais été enregistré. Le prix le plus bas obtenu cette année était de 20 d. en juin et juillet, et le plus haut 50 d. mars et avril. En septembre, les prix étaient de 36 à 40 d.; en octobre de 40 à 45 d.; en novembre de 45 d.; en décembre et janvier de 44 à 45 d.; en février de 45 d.; en mars et avril de 45 à 50 d. Il n'y avait pas de stock en main au mois de mai. Les arrivages du mois de juin ont été vendus à raison de 20 à 22 d. En juillet, les ventes étaient à raison de 20 à 27 d., et en août à raison de 15 à 26 d. par baril; le marché fermait à des prix trop variés pour pouvoir donner des cotes exactes.

Viandes salées. — La première vente de quelque importance a eu lieu vers le milieu du mois de février à raison de 17 c. par livre en baril pour le cochon entier.

D'autres arrivages ayant eu lieu pendant la semaine suivante, les ventes furent de 18 1/2 à 20 c. par cochon entier. En mars, les ventes étaient à raison de 25 c. pour les épaules, 30 c. pour les côtes, 28 c. pour les jambons, et 23 c. par livre pour le cochon entier au commencement du mois, et de 20 à 22 c. par livre vers la fin du mois. Le tarif du 25 avril portait 24 c. pour le cochon entier en gros, et 26 c. par livre en détail; mais la saison était presque terminée avec très-peu de nouveaux arrivages. Une grande part e de la viande qui arrive en casks, étant généralement classée comme bacon sur le manifeste des bateaux à vapeur; je ne puis en donner le détail exact; par suite de l'embargo de l'ouest, il n'y eut pas d'arrivages avant le 15 février.

Bœuf. — Les opérations ont été très-restreintes et se sont bornées à un commerce de détail. Les arrivages étaient de 13,622 barils et tierçons contre 23,348 en 1861.

Une quantité considérable d s arrivages de cette année provient de la ville d'Alexandrie, en Louisiane. Les arrivages de l'Ouest ont été empêchés par l'embargo et le manque de facilités d'envoi du Tennessee. Le stock en main ne mérite aucune mention. Le stock laissé l'année dernière aux entrepôts d'inspection était de 488 barils.

Bacon. — L'année s'ouvrait avec un stock en mains de plats côtes, bacon de l'Ouest et d'épaules, comprenant les viandes salées dry, évalué à 700 casks. Il y a eu une bonne demande de bacon, et une moyenne de prix très-élevée pour toutes les sortes, pendant la saison dernière, par suite du peu d'approvisionnement causé par l'embargo de l'Ouest et le manque de facilités d'envoi de Tennessee. Les arrivages de cette année se sont bornés à 4,073 boucauts et casks de bacon assorti, 681 barils et caisses, 3,420 boucauts et tierçons jambons, et 784,339 barils en gros, contre 38.188 boucauts et casks de bacon assorti, 6,344 barils et caisses, et 25,636 boucauts et tierçons jambons en 1861. Pendant la saison dernière, les opérations ont été limitées, pour la plupart, à l'approvisionnement du

Digitized by Google

commerce de détail. En septembre, les prix ont varié de 15 à 20 c. par livre pour épaules; 17 à 22 c. pour côtes, et 17 à 25 c. pour jambon passé au sucre. En octobre, 26 c. pour les côtes et 22 à 25 c. pour le jambon passé au sucre. En novembre, le stock consistait en jambons seulement qui se vendaient de 22 à 30 c. En décembre, le taux était de 23 c. pour les épaules, 25 c. pour les côtes, 27 à 28 c. pour les plats côtes, et 22 à 30 c. pour le jambon passé au sucre. En janvier, les taux étaient de 22 à 23 c. pour les épaules; 25 c. pour les côtes, 26 à 28 c. pour les plats côtes et 22 à 27 c. pour les jambons passés au sucre. En février, 20 à 21 c. pour épaules, 23 à 25 c. pour côtes, 24 c. pour plats côtes et 20 à 25 c. pour jambons passés au sucre. En mars, 21 à 25 c. pour épaules, 25 à 28 c. pour côtes, 30 c. pour plats côtes et 28 c. pour jambons passés au sucre. Le 25 mars, le tarif établissait les prix suivants : 25 c. pour les épaules en gros, et 27 c. au détail; 28 c. pour jambons et plats côtes en gros et 30 c. au détail; quelques transactions eurent lieu à ces prix au mois d'avril. Depuis lors, il y eut peu ou pas de stock et les ventes ont été très-limitées et pour le détail seulement; les prix étant à peu près de 23 c. pour épaules; 20 à 25 c. pour côtes, et 25 à 27 c. par livre pour jambons passés au sucre en mai et juin; 12 à 23 c. pour épaules, 12 à 18 c. pour côtes, 16 à 25 c. pour plats côtes, et 20 à 28 c. par livre pour jambons passés au sucre en juillet, 8 1/4 à 13 1/4 c. pour épaules, 8 1/4 à 15 c. pour côtes, 15 1/2 c. pour plats côtes et 18 à 23 c. pour jambons passés au sucre en août; le marché se fermant aux cotes inférieures.

Graisse. — On évaluait le stock en main au commencement de l'année à 1,500 tierçons et 3,000 kegs. Les arrivages à ce port pendant l'année n'ont été que de 6,069 tierçons et barils, et 1,290 kegs contre 39,633 tierçons et barils et 90,699 kegs en 1861. Les prix ont été très-élevés pendant l'année par suite du peu d'approvisionnement dû à l'embargo de l'Ouest. Les ventes ont été en général limitées au commerce du détail. Eu égard au blocus de notre port, il n'y eut pas d'exportations avant le 16 juin. Depuis, 30 kegs ont été exportés. En septembre, les prix étaient de 25 c. par livre pour le prime en tierçons et 22 à 27 c. kegs en octobre, 27 en tierçons et 28 en kegs; en novembre, 27 c. en tierçons et 28 à 30 c. en kegs; en décembre, 29 c. en tierçons et 29 à 30 c. en kegs; en janvier, 20 à 27 c. en tierçons et 24 à 30 c. en kegs; en février, 18 à 22 c. en tierçons et 22 à 25 c. en kegs; en mars, 20 à 23 c. en tierçons et 25 en kegs; en avril, 23 c. en tierçons et 28 c. en kegs. En mai, juin et juillet, la demande n'était que pour le détail, et les prix de 16 à 20 c. par livre pour le prime en kegs. En août, on obtenait de 18 à 24 c.; le marché se fermant aux cotes inférieures.

Whisky. — Eu égard à l'embargo de l'Ouest, les arrivages du whisky pendant la saison dernière n'ont été que de 1,760 barils contre 93,352 en 1861. Les prix ont en conséquence été très-élevés. En septembre pour le rectifié, ils étaient cotés à 42 c.; en octobre, 85 à 90 c.; en no-

Digitized by Google

vembre, 95 cents à doll. 1-05; en décembre, d. 1-10 à d. 1-15; en janvier, février et mars, d. 1-20 à d. 1-25; en avril, d. 1-70 à d. 1-75; et depuis lors d. 1 à d. 1-75 par gallon, selon qualité. Notre port ayant été bloqué, il n'y eut pas d'exportations.

Café. — Par suite du blocus de notre port pendant l'année dernière, les importations directes n'ont été que de 360 sacs de Cuba contre 282,708 sacs de Rio et 1,576 de Cuba en 1861. Le stock en mains au commencement de l'année était de 1,100 sacs. Pendant toute la saison, les transactions n'ont alimenté que le commerce de détail; les ventes rapportées de semaine en semaine n'ayant été que de 4,000 sacs, dont environ 1,200 en septembre à 55 c. pour le *fair* à *good fair;* quelques ventes limitées pour le détail de café Rio en novembre ont eu lieu à 50 c.; environ 1,800 sacs en décembre à 60 c. (Quelques faibles arrivages de l'intérieur et des marchés avoisinants ont eu lieu en novembre et décembre.) Quelques faibles ventes café de Cuba, Rio et La Guayra de 50 à 65 c.; 800 sacs Cuba et Rio en mars de 50 à 55 c., et quelques faibles ventes en avril de 55 à 57 c. Depuis lors, il n'y eut aucune transaction importante.

Le tableau suivant donne le montant du stock au 1er septembre 1861.....	1,100	
Aucune importation de Rio.....	»	
Reçu par cabotage.....	3,394	
Ensemble....	4,494	
Importation de 1861-62.....	290,494	
Différence....	286,000	
La consommation a donc été de.....	4,494	en 1861-62
Contre.....	289,394	en 1860-61
»	306,624	en 1859-60
»	426,596	en 1858-59
»	381,520	en 1857-58

Térébenthine et résine. — Les arrivages de térébenthine pendant l'année n'ont été que de 2,716 barils contre 13,425 en 1861. Le stock est resté la plupart du temps entre les mains des spéculateurs, et les ventes ont été généralement faites au détail. Les prix ont été plus élevés que ceux de l'année dernière. Les arrivages de résine se sont bornés à 277 barils contre 74,558 en 1861. Il n'y eut que peu de transactions importantes pendant la saison dernière. L'approvisionnement aux mains des spéculateurs était assez important, mais était faible en premières mains.

Poix et goudron. — Nuls.

Marché monétaire. — Le plus important des mouvements monétaires qui ait suivi l'ouverture du mois de septembre a été la suspension des

Digitized by Google

payements en espèces par dix banques de la ville. Cette suspension eut lieu le 16 septembre 1861, sans autre avis préalable qu'une recommandation faite par le gouverneur de l'Etat; immédiatement après cette suspension, les banques commencèrent à retirer leurs billets de la circulation et à mettre en place les billets du trésor confédéré. Les capitalistes les recevaient avec facilité et montraient le désir de placer leurs fonds sur des sécurités commerciales et autres, mouvement qui fut reçu de la part des détenteurs avec fermeté, particulièrement pour les sécurités de première classe; les taux d'intérêts sur ces mêmes sécurités variaient de 1 1/2 à 2 p. c. par mois, et de 2 à 3 p. c. par mois pour les premières signatures commerciales. Les opérations des banques se bornèrent principalement au renouvellement de leurs obligations prêtes à échoir et à allouer un escompte pour les approvisionnements d'habitations.

En recevant et en payant en billets confédérés, les banques donnèrent à ce billet d'échange un crédit et une valeur de circulation qu'il n'avait pas encore atteints. Le mois fermait sans changement dans le marché monétaire extérieur. Le mois d'octobre s'ouvrait avec une accumulation de numéraire. Les dépôts en banque accusaient des augmentations hebdomadaires; les taux d'intérêt commencèrent à tomber, et à mesure que le mois avançait, le marché était en faveur des emprunteurs, quoique les premières hypothèques ne fussent pas cotées plus bas que 15 à 18 p. c. par an, et les signatures des facteurs de première classe de 2 à 3 p. c. par mois. Les offres étaient très-faibles. Il était devenu très-difficile d'effectuer des emprunts sur les meilleurs billets hypothécaires.

Novembre s'ouvrait avec un peu plus de capitaux sur le marché, mais les détenteurs se montraient peu disposés à consentir à d'autres taux que ceux très-élevés de 1 à 1 1/2 p. c. par mois pour les billets hypothécaires et pour les valeurs commerciales 2 à 3 p. c. par mois. Comme il ne se faisait pas assez d'affaires pour sanctionner ces chiffres élevés, l'argent demeurait oisif.

Les banques poursuivaient la même ligne de conduite, c'est-à-dire qu'elles refusaient toutes autres affaires que celles ayant en vue l'approvisionnement des habitations; et le mois fermait avec des dépôts accumulés dans les banques, et un déclin notoire hors la Banque.

Décembre commençait avec la même stagnation dans les affaires; les capitalistes s'inquiétaient un peu cependant des stocks, des actions de banque et des bons. Les sécurités hypothécaires étaient mises de 10 à 12 p. c. par an; mais il était encore difficile de négocier les valeurs commerciales. La quantité de ce papier a diminué de beaucoup. La législature étant en session pendant le mois, des bills présentés au corps législatif causèrent beaucoup d'émotion dans la communauté, quoique l'opinion fût que la ligne de conduite suivie, quant aux banques, pour avoir suspendu les payements en espèces, serait d'un caractère conservateur et

Digitized by Google

que les mesures que l'on adopterait seraient aussi indulgentes que possible.

Janvier s'ouvrait avec une recrudescence d'argent, mais l'esprit public était inquiet. Un bill passa dans les deux chambres, mais ne fut pas sanctionné par le gouverneur. Un bill d'amnistie en faveur des banques rassura l'esprit public. L'argent augmentait de jour en jour et de semaine en semaine, et la confiance continuant à prévaloir après l'ajournement de la législature, le mois de janvier se termina sans transactions remarquables, avec des accroissements constants en argent non employé suivis par le décroissement de l'approvisionnement ou des offres de valeurs de papier, commerciales ou hypothécaires. Les taux de l'hypothèque étaient de 8 à 9 p. c., et les valeurs commerciales admises par les capitalistes et les acheteurs étaient de 10 à 12 p. c. Après que l'action de la législature eut été bien comprise, un sentiment favorable se manifesta envers les actions de la Banque et les coupons de dividende. Le mois de février se fit remarquer par l'abondance de l'argent ou ses représentants, car toute la circulation monétaire de la ville avait pour base les billets confédérés du trésor. Une apathie générale semblait exister parmi les détenteurs ou les possesseurs d'argent. La demande continuait pour les bonnes sécurités d'hypothèques, mais on exigeait que ces sécurités représentassent les meilleures propriétés foncières et les mieux situées; sur ces garanties, les taux d'intérêts descendirent à 7 1/2 p. c. par an, coté 8 à 9 p. c. Il y a eu quelques transactions de papier de commerce à longues dates de 10 à 12 p. c. au choix; toutefois, il y eut à peine assez de papier émis pour constituer une cote. Il y a eu diverses transactions en bons dans le courant du mois, et l'abondance d'argent n'a jamais été plus grande sur le marché qu'à cette époque; elle a atteint son maximum pendant le mois de mars. Durant ce mois, l'argent a monté rapidement, et les dépôts dans les banques ont atteint un chiffre plus haut que jamais, c'est-à-dire 27,000,000 de d. Le marché monétaire était en pleine pléthore, de bonnes garanties hypothécaires sur propriétés de ville étaient cotées de 3 à 4 p. c. par an et le papier commercial de 7 1/2 à 9 p. c. Les différents moyens de placement semblaient manquer à mesure que le printemps s'avançait. La situation politique du pays n'offrait aucun encouragement aux placements commerciaux ou financiers. Les bons et les actions étaient demandés avec une hausse de prix pendant le mois d'avril. L'argent s'offrait librement pour sécurité de choix et de première classe à 2 p. c. par an, puis de là de 3 à 4 p. c. Pendant la première quinzaine d'avril, les acceptations de première classe se cotaient de 6 à 7 p. c.; l'argent continuait à s'accumuler de jour en jour, et aucun désir ne se manifestait de la part des emprunteurs d'en prendre aux chiffres les plus bas.

En fait, les emprunteurs, ayant de bonnes sécurités, dictaient leurs conditions, qui étaient généralement acceptées. Les détenteurs de papier com-

Digitized by Google

mercial étaient disposés à renouveler. Les nouvelles opérations ou les nouvelles offres de papier étaient très-limitées. Les banques ne faisaient rien au delà des renouvellements. Je ne saurais dépeindre plus fidèlement la clôture du mois d'avril qu'en ajoutant l'extrait suivant que j'emprunte au *Price Courant* du 26 avril dernier :

« A la date de notre première revue, le marché monétaire était calme avec une surabondance de capital oisif. Les billets hypothécaires se prenaient librement de 3 à 4 p. c., et les acceptations des maisons de commerce en bonne renommée à 6 à 7 et à 8 p. c. par an. Depuis lors, diverses circonstances ont eu lieu et ont fait de la semaine dernière une époque d'excitation considérable dans les cercles financiers. La question de la reprise des payements en espèces par quelques-unes des banques, sinon toutes, qui avait été fréquemment discutée dans les cercles politiques, sans qu'une ligne de conduite eût été adoptée, était partiellement résolue en ce que chaque banque était laissée libre de poursuivre telle ligne de conduite que les circonstances sembleraient justifier. Quelques-unes des banques commencèrent aussitôt à racheter en espèces les billets qu'elles avaient émis au dehors, tandis que d'autres payaient ces mêmes billets moitié en espèces, moitié en bons confédérés. D'un autre côté, d'autres banques refusèrent de rien payer en espèces, et une seule, croyons-nous, a payé en espèces et en *sterling*. »

Du 26 avril au dernier jour de mai, les opérations monétaires ont été excessivement restreintes. Les autorités des Etats-Unis contrôlaient les opérations des banques, et le 17 mai, le général commandant les forces des Etats-Unis lança une proclamation défendant la circulation des billets et bons confédérés et ordonnant aux banques de payer leurs dépôts au moyen de leurs propres billets en espèces ou en billets du trésor des Etats-Unis. Il défendait aussi la circulation des billets des particuliers comme petite monnaie, et ceux qui avaient émis ces billets recevaient l'ordre de les retirer de la circulation. Il est bon de faire remarquer que l'or et l'argent continuaient à être demandés aux taux de 20 à 25 p. c. de prime. Pendant un court espace de temps, vers le milieu du mois d'avril, la plupart des banques rachetaient leur circulation et la payaient en espèces, et payaient aussi plus ou moins leurs dépositaires. Pendant les mois de juin, juillet et août, il n'y a pas eu de mouvement pour le papier ni d'opérations dans le marché à escompte.

Actions et obligations. — Depuis longtemps le marché aux actions et obligations était très-calme ; il y avait confiance dans les actions de la compagnie des chemins de fer de la ville qui trouvèrent un placement à raison de 150 d. par action. Le seul mouvement qui ait eu lieu dans les actions de banque pendant le mois de septembre a été une vente de cent actions de la banque du sud à d. 112-50. Pendant le mois d'octobre, le marché général des actions et obligations était sans vie ; cependant vers

Digitized by Google

la fin du mois il y eut quelque demande pour les obligations des Etats confédérés et de la ville, dont les ventes eurent lieu pour les premières de 93 à 95 et 97 c. et quelques faibles sommes en obligations de la ville, endossées par le Rail Road aux faibles chiffres de 73 à 74 et 75 c. Le mois de novembre s'ouvrait sous la pression d'une demande meilleure pour les actions préférées, telles que celles de la Banque de la Louisiane et de l'Etat; il y avait aussi une bonne demande pour le scrip d'assurances. Pendant le mois, les ventes suivantes eurent lieu : Banque de la Louisiane à 140 d.; de l'Etat, au même taux; Compagnie des chemins de fer de la ville de 152 à 160 d.; Banque des artisans et marchands à 85 d.; Compagnie du gaz à 165 d. avec Banque du Canal de 118 à 120 d.; Banque du Sud à 113 d., et plusieurs lots de la Compagnie d'huile du Sud, en tout 550 actions de d. 49-50 à d. 60.

Décembre s'ouvrait avec une bonne demande pour toutes les actions payant de bons dividendes, et cette demande se continuait pendant le mois, particulièrement pendant les trois premières semaines. Les ventes suivantes furent faites : Banque du Canal de d. 124-50 à d. 125; Banque de la Nouvelle-Orléans à 98 d.; Banque de l'Amérique à 130 d.; Banque de la Louisiane et de l'Etat à 160 d.; Compagnie du gaz de d. 164-50 à 176; Compagnie des chemins de fer de la ville à 175 d.; Compagnie de l'huile du Sud 56 à 59 d. La demande continua à être bonne pendant le mois, basée sur l'attente des dividendes de janvier qui furent annoncés et payés. Pendant tout le mois de janvier, les actions des banques furent en même faveur; elles étaient sujettes cependant aux dividendes qui se cotaient de 4 à 5 et 7 p. c. La Banque de l'Etat payait 7 p. c., et la Banque des citoyens 7 p. c. Pendant ce même mois de janvier, il fut fait plusieurs transactions dans les obligations du chemin de fer des Opelousas (hypothèque de construction), de 8 p. c. à raison de 80 d. Plusieurs ventes d'obligations des Etats confédérés furent faites de 98 à 99 et 100. Des ventes du commercial Water works à 62 d., et 250 actions du Jackson Railroad stock à 9 d.

Février s'ouvrait tranquillement, les détenteurs maintenaient fermement leurs taux : pendant le mois, quelques transactions eurent lieu dans les chemins de fer de la ville à 147 d.

Les obligations hypothécaires pour constructions du Railroad des Opelousas; deux mille actions du stock du Jackson Railroad de 10 à 12 d.; actions de la Banque de la Louisiane à 163 d.; Banque du Canal à 120 d.; Banque des marchands et artisans à 98 d.; obligations de la ville émises en faveur des Railroads, à 80 d.; obligations consolidées de la ville à 85 d., et les obligations de l'Etat de la Louisiane à 95 d.

Le mois de mars s'ouvrait avec une demande ferme pour les obligations et les bonnes actions de banque. Les acheteurs ne répondirent cependant pas aux prétentions exagérées des détenteurs. Les autorités de la ville se présentèrent sur le marché pour demander l'emprunt d'un million de

Digitized by Google

piastres, qui fut complétement fourni; les actions de la Banque de la Louisiane montèrent à 167 d.; celles de la Compagnie des chemins de fer de la ville à 205-50; celles du chemin de fer des Opelousas de 12 à 13 d. Les commissionnaires de la dette consolidée de la ville se présentèrent sur le marché pour acheter 200,000 d. d'obligations; mais ils ne purent les obtenir, ces valeurs restant au pair.

En avril une grande abondance d'argent de capital oisif cherchait un placement dans les obligations; les prétentions des détenteurs étaient plus avancées que celles des prétendus placeurs, et il ne se fit que peu d'affaires pendant le mois; en obligations consolidées de la ville et obligations de la ville aux chemins de fer, de 105 à 110 d. Pendant la première semaine, à l'arrivée de la flotte des Etats-Unis en face de la ville, les banques tinrent leurs portes en partie closes. On défendit la circulation du papier de petite monnaie, et, le 16 mai, un décret prohiba toutes affaires et transactions en billets confédérés après le 27 mai. Il y eut dans l'intérieur beaucoup d'offres et plusieurs ventes d'actions; quelques-unes des actions atteignirent des prix fabuleux, telles que celles de la Banque de la Louisiane de 195 à 197 d. jusqu'à 200 d.; la Banque des marchands et artisans 119 à 120 d.; la Banque de la Nouvelle-Orléans 110 à 114 d.; la Banque du Crescent City à 91 d.. Les actions du chemin de fer des Opelousas d. 12-75 à 13-50 et quelques actions à 15 d.; la Compagnie du Jackson Railroad à 15 d.

Pendant le mois de mai et jusqu'au 27 du mois, il y eut de fortes opérations. En un seul jour, 2,000 actions se vendirent à l'encan, comprenant celles de la Banque de la Louisiane et de l'Etat de la Louisiane, de 186 à 198 d.; Banque d'Amérique de 180 à 181 et 190 d.; Banque du Crescent City à 90 d.; banque des marchands de 102 à 105 d.; Banque de l'Union à 105 d.; Banque des citoyens à 200 d.; Banque de la Louisiane de 210 à 220 d.; quelques rares actions de la Compagnie du gaz à 300 d.; la Compagnie Southern Shoe manufactory à 155 d.; les actions du chemin de fer Jackson à 17 d. Subséquemment, d'autres ventes eurent lieu à raison de 93 à 95 d. pour la Banque des marchands; 86 à 90 d. pour le Crescent city bank; de 102 à 108 d. pour la Banque de l'Union; 110 à 112 d. pour la Banque de la Nouvelle-Orléans; 115 à 123 d. pour la Banque des marchands et artisans; 150 à 154 d. pour la Banque du canal, et la Banque d'Amérique à 180 d.; la Banque du Sud à 212 1/2; la Banque de la Louisiane à 221 d.

Un changement dans la circulation monétaire de la ville eut lieu pendant le mois de juin. Il y eut plusieurs ventes d'inscriptions d'assurances (scrips). La Compagnie d'assurance des citoyens de 1857 et 1858 à 61 d.; Etat de la Louisiane de 1861 à 55 d.; Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans de 1861 à 70 d. Ces ventes, ainsi que les autres ventes, se firent à un taux de moitié inférieur à celui des mois d'avril et de mai. Il y eut de fortes transactions dans la Compagnie du gaz pendant le mois;

Digitized by Google

600 actions se vendirent par une seule personne à raison de 101 à 103 d. pour de l'or. Vers la fin du mois, il y eut d'autres ventes de la Compagnie du gaz à 130 d. pour la monnaie courante; et des ventes de la Banque de la Louisiane à 90 d. jusqu'à 95 d.; et de la Banque de l'Etat de 95 à 100 d.

Le mois de juillet fut remarquablement tranquille. Les seules transactions dignes de mention furent de 450 actions : Commercial water works à d. 57-50; Banque de l'Etat de Louisiane de 95; Compagnie du gaz à 130 d.; pour la monnaie courante de 143 à 145 d. Pendant le mois d'août, le marché général des actions et obligations a été parfaitement tranquille, les transactions ayant seulement pour objet quelques rares actions de la Compagnie du gaz et les actions du chemin de fer de la ville de 140 à 145 d.

Changes. — Plus que toute autre branche du grand commerce et trafic de la Nouvelle-Orléans, le change s'est profondément ressenti des effets de la guerre. Il n'y a eu aucune transaction régulière dans le sterling basé sur les expéditions de produits pendant l'année tout entière. Depuis l'occupation de la ville par les forces des Etats-Unis, il y a eu quelques transactions dans les billets domestiques sur le Nord, dues à des mouvements dans le sucre. Les communications avec le Nord ayant été fermées jusqu'au 1er mai, il y avait très-peu de demandes pour les fonds du Nord. Le fait le plus remarquable est la hausse du sterling, montant jusqu'à 175 à 180 d., peu avant le changement dans l'administration de la ville. Les francs ont été généralement recherchés; quelques-unes de nos banques ont réalisé de forts profits dans leurs transactions sur le change étranger.

Pendant les mois de juin, juillet et août, les demandes pour les fonds de New-York ont augmenté de semaine en semaine, et les affaires générales du change à l'intérieur ont été du ressort des banques particulières. Les mandats à vue sur New-York étaient pris librement à 7, 9, 10 et 12 p. c. de prime, fermant au 22 août à 14 et à 20 p. c. de prime. L'or et l'argent ont changé de mains à 22 à 25, à 25 à 30 p. c. de prime pour le premier, à 18, à 20, à 25 pour le dernier.

Les émissions du trésor des Etats-Unis ont aussi été jetées sur la place et ont beaucoup contribué à combler le vide occasionné par la rareté des checks et bills d'échange régulier. Les billets sur demande des Etats-Unis, bons à payer les droits d'entrée et de sortie, ont été jusqu'à environ quatre à six pour cent de l'or, et les billets monnaie légale (legal tender notes) ont valu 7 à 10 et 12 p. c. de prime; les billets des banques de la ville ont été pris comme base de comparaison pour toutes les transactions.

Fret. — Eu égard au blocus de notre port et aux événements qui affectent le commerce, il y a eu pendant l'année dernière suspension complète des affaires de fret. Pendant le mois dernier cependant, il y a eu

Digitized by Google

quelques embarquements de sucre pour New-York, Boston et Philadelphie, variant de 9 à 18 d. par boucaut; sur les bâtiments à voile, et 13 à 20 d. par steamer, et 3 d. à d. 3-50 par baril de mélasse. Les taux de fermeture sont de 6 à 9 d. le boucaut, par steamer, et 1 à 3 d. le boucaut, par bâtiment à voile.

Importations. — Les importations ont été nulles, et peu de marchandises étrangères sont entrées en forçant le blocus.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à la Nouvelle-Orléans,
J. Deynoodt.

—

Dordrecht, le 18 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le commerce de mon ressort pendant l'année 1862.

Le commerce des bois, spécialement ceux venant du Rhin, a été plus actif qu'en 1861, par suite de l'activité des travaux sur nos chantiers.

Cependant les arrivages des bois de construction par radeaux ont eu à peu près la même importance que l'année précédente. Par contre l'importation des poutres et planches de la Norvége a été plus considérable.

Grains. En général ce commerce a été assez actif en 1862.

Au commencement de l'année, les arrivages de froment et de seigle furent vivement enlevés pour la consommation à des prix assez élevés.

Après l'arrangement du différend survenu entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord, à propos de l'affaire du *Trent*, les arrivages augmentant, les prix ont plus ou moins baissé.

La récolte s'étant annoncée sous des apparences défavorables, la demande se raffermit de nouveau, mais le résultat ayant été généralement satisfaisant, les prix ont bientôt fléchi.

La consommation des farines, dont les importations vont en augmentant, devient de plus en plus grande dans cette ville, ce qui exerce une influence désavantageuse sur notre marché.

La récolte de froment était médiocre, la qualité cependant en était bonne.

Le seigle a mal réussi, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité.

En général le produit en avoine, orge et sarrasin était très-satisfaisant, mais vu le grand stock des pommes de terre, beaucoup employées comme fourrage, ces transactions furent de peu d'importance et à des prix très-médiocres.

Les fèves et les pois ont bien réussi; cependant par le même motif ils furent peu demandés.

Digitized by Google

La récolte de la graine de colza été bonne et la qualité satisfaisante.

Le vieux stock étant épuisé, des arrivages considérables de Groningue, de la Frise, du Holstein et du Danemark, s'enlevèrent rapidement à des prix de plus en plus élevés.

La graine de lin, importée d'Angleterre et de Russie, se vendit également à des prix satisfaisants.

Quoique la graine de lin à semer indigène ne fût que très-médiocre en quantité et en qualité, tout ce qui fut présenté au marché se vendit bien pour l'Irlande à des prix extrêmement élevés.

Les prix des huiles de différentes espèces, quoique très-élevés, étaient, comme l'année passée, hors de proportion avec les prix de la matière première ; de sorte que la plupart de nos huiliers résolurent, plus tôt qu'à l'ordinaire, de battre la graine de lin, par suite de la bonne qualité importée de la Russie, et les prix élevés de l'huile de lin.

Le commerce de la garance et du lin, du ciment, des tuiles et des pierres, du stockfisch et de l'huile de baleine, n'a pas eu plus d'activité que l'année précédente.

Les importations de fer et de charbons ont été plus considérables, et les transactions plus grandes.

Le mouvement maritime a été plus actif en 1862, que pendant les années précédentes, particulièrement avec la Grande-Bretagne.

En 1862 les arrivages s'élevèrent à 49,400 lasts contre 32,865 lasts en 1861.

Les importations de sels, de l'huile de baleine, de stockfisch, etc., spécialement destinés à la consommation intérieure, n'ont pas présenté une grande variation.

Par contre, les arrivages de fer, de charbons de terre, de bois de Norvége, de terre à porcelaine, de goudron, de grains et graines et de marchandises emballées par bateau à vapeur de Londres, ont été très-considérables ; dans le courant de l'année, on a mis en service un second bateau à vapeur plus grand que le premier.

Les marchandises emballées consistaient principalement en ciment, peaux, résine, vif-argent, huile de palme et de coco, suif, miel, verres, coton, cendres, bois de teinture, graine de lin, fer-blanc, couperose, café, arachides, rails, orge et pétrole.

Les arrivages des Indes orientales pour la société de Commerce ont eu une grande importance, ces arrivages étant de 10 navires contre 6 en 1861.

Comme l'année passée, des arrivages pour compte particulier n'ont pas eu lieu.

Le nombre des navires sortis excède non-seulement celui de 1861, mais encore celui des années précédentes. Pour les navires chargés en plein, la différence est encore plus grande.

L'excédant des exportations consiste principalement en cercles en bois,

Digitized by Google

marchandises emballées et cafés pour la Suède et la Norvége; en rails pour la mer Baltique; en graine de lin, manganèse, cercles en bois, pommes, pommes de terre, oignons, bétail et marchandises emballées, pour la Grande-Bretagne.

Les rails exportés par 63 navires pour la mer Baltique étaient tous importés de Prusse.

L'exportation énorme de pommes, pommes de terre et oignons, qui a eu lieu cette année, s'est effectuée par une seule maison établie dans cette ville.

Il a été expédié par le bateau à vapeur pour Londres 994 barils de litharge d'or, 950 paniers d'eaux minérales, 1,914 caisses de papier, 137 tonn. tourteaux, 1,840 fagots de jonc, 3,313 barils et 10,323 plaques de zinc, 7,692 plaques de plomb, 1,983 barils de clous, 7,114 fagots d'osier, 1,700 caisses et balles de tabac, 914 fûts d'huile, 387 caisses de manufactures, 375 barils de chiques et touches, 153 balles de houblon 25,905 pièces de crosses de fusil, 3,302 têtes de bétail, 5 veaux, 23,769 brebis, 2 cochons et 1,750 sacs de miel.

Aucun navire n'est parti chargé directement pour les possessions Néerlandaises.

Les arrivages par mer destinés en transit pour le Rhin consistaient pour la plupart en terre à porcelaine, pierre de porcelaine, soufre, sumac, pierre ponce, salpêtre et marchandises emballées.

Les arrivages destinés pour la mer consistaient en pierre de tuf non moulue, rails et marchandises emballées.

A cause des grandes expéditions de rails, le transit du Rhin vers la mer a été plus grand qu'en 1861.

Pendant l'année 1861, les arrivages par mer se sont élevés à 512 navires chargés, jaugeant 49,400 lasts, contre 360 navires, jaugeant 32,865 lasts en 1861.

En 1862, sont partis par mer, 228 navires chargés en tout ou en partie, et sur lest 285 pour diverses destinations.

Par les navires chargés on a expédié en transit pour la mer Baltique les rails; pour la Grande-Bretagne le manganèse; et pour la France la pierre de tuf non moulue.

En 1862, sont arrivés 10 navires des possessions néerlandaises, chargés de café et de sucre, pour compte de la société de Commerce.

Comme je l'ai dit ci-dessus, la communication entre ce port et Londres a reçu plus de développement en 1862, de sorte qu'à présent le service se fait deux fois par semaine,

Les deux bateaux ont effectué cette année 62 voyages aller et retour.

Le nombre des navires dirigés sur les ports européens a surpassé celui de 1861 de 50 p. c.

L'augmentation pour les navires partis chargés a été plus grande encore, s'élevant à 100 p. c. de plus qu'en 1861.

Digitized by Google

Le nombre des navires de long cours appartenant à des armateurs de cette ville a diminué encore de 5 en 1862.

De ces navires quatre sont vendus, le cinquième a fait naufrage.

Le total s'élève maintenant à 21 navires, jaugeant 1,650 lasts.

L'annexe *A* indique l'importance de notre commerce spécial avec la Belgique, pour l'importation, l'exportation et le transit.

Un seul navire belge, le *Progrès*, appartenant à un armateur d'Ostende, est arrivé dans ce port le 5 octobre 1862, chargé de 4,950 cantares de soufre brut, venant de Girgenti. Ce navire est reparti sur lest, le 29 du même mois, en destination de la Méditerranée, viâ Shields.

En général, la situation de nos scieries a été assez bonne.

L'importation libre de farine ne manque pas d'exercer son influence défavorable sur nos moulins à blé.

La situation de nos salines a été à peu près la même qu'en 1861.

Nos verreries semblent prospérer.

Nos corderies ont eu beaucoup d'activité en 1862, principalement à cause des livraisons pour compte de la marine.

Nos brasseries ont eu un débouché satisfaisant malgré les conditions peu favorables de la température.

Dans la fabrique de sucre de betteraves il y a eu plus d'activité que l'année passée ; cependant elle ne travaille pas encore assez longtemps pour produire des résultats exacts.

Les savonneries restent, comme l'année précédente, dans un état languissant à cause des surrogats, qui ne sont pas chargés d'impôts.

Les fabriques d'azur et de tournesol ont travaillé avec activité.

La situation des distilleries a été plutôt languissante que florissante principalement à cause de la guerre civile d'Amérique, qui a influé désavantageusement sur les exportations pour l'étranger.

Il semble que la qualité de notre genièvre n'est pas encore appréciée en Australie.

Les fabriques de vinaigre ont continuellement travaillé avec succès.

La situation des tanneries est restée la même qu'en 1861.

La fabrique de chaudières pour bateaux à vapeur est en activité avec neuf ouvriers; elle travaille presque uniquement pour ses propres bateaux à vapeur.

Fonderies. Les travaux ont consisté principalement en ouvrages de moulins et d'écluses ; dans la construction d'un pont de fer battu, et la réparation de machines à vapeur.

Le calme qui continue sur nos chantiers arrête sensiblement la prospérité de cette industrie.

La fabrique de vernis et de l'huile pour peinture, établie en 1860, semble avoir un bon débouché. Son fabricat est renommé, et peut concourir pour la qualité avec les produits des meilleures fabriques de l'Angleterre.

Digitized by Google

A la dernière exposition à Londres, elle a obtenu une distinction pour son fabricat.

En 1862, une nouvelle fabrique de vernis s'est établie; les résultats ne peuvent pas encore en être appréciés à cause du peu de temps de son existence.

Les fabriques de produits chimiques travaillent dans de bonnes conditions.

Les produits de la fonderie de plomb continuent à être recherchés.

La scierie à vapeur pour le marbre travaille sans cesse.

Tel est le résumé, M. le ministre, du mouvement commercial et industriel de ma résidence.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Dordrecht,

P. Van Nievervaart.

—

Annexe *A*.

Relevé des principaux articles importés, exportés et passés en transit au port de Dordrecht, venant ou en destination de Belgique pendant l'année 1862.

IMPORTATION DE LA BELGIQUE.

Terre (de Bruxelles)	43 fl. P.-B.
Porcelaines (blanches et peintes)	35 kil.
— (pierres en terre cuite)	20,588 pièces.
— (tuiles)	15,000 —
— (soude)	863 kil.
Bière en futailles	1,620 litres.
— en bouteilles	145 bout., 116 litres.
Produits chimiques	1,244 fl.P.-B.
Mécaniques et machines à vapeur	4,318 —
Fil de chanvre (brut ou à tisser)	2,448 —
Plâtre	310 kil.
Verreries (verres à vitres)	29,551 fl. P.-B.
— tuiles	5,526 —
— ordinaires	538 kil.
— taillées	1,890 —
— glaces (non étamées)	3,752 fl. P.-B.
— — (étamées)	1,634 —
— de toutes espèces	8,749 —
Céréales (pois)	306 hectolitres.
— (seigle)	603 —

Digitized by Google

Blé (sarrasin)	349	lasts.
— (orge)	405	—
— (farine)	18,400	kil.
Bois (non sciés)	37,689	fl. P.-B.
— (sciés)	78 1/2	aunes carrées.
— (douves)	1,600	fl. P.-B.
— (à brûler	915	—
— (sciés) (fijn werkhout)	164	—
— (autres)	13,010	—
Peaux	1,800	—
Fer (battu)	3,796	—
Ouvrages en fer de fonte	1,303	—
— battu	2,527	—
Clous	65,668	kil.
Chaux vive	3,082	tonneaux.
Charbons de terre	1,515	hectolitres.
—	144,800	kil.
— de bois	1,500	fl. P.-B.
Mercerie	88	—
Cuivre jaune en feuilles	526	kil.
Habillements	106	fl. P.-B.
Craie (non moulue)	8,000	kil.
— (moulue)	8,850	—
Manufactures	22,089	fl. P.-B.
— toile à voiles	463	rouleaux.
Meubles	52,433	fl. P.-B.
Huile de goudron (steenkolenteer olie)	47,224	kil.
Poix	150	—
Suif, graisse et panne de porc	82,388	—
Riz	2,316	—
Zinc	8,897	—
Pierre de taille (brute)	3,554	fl. P.-B.
— de marbre (brute)	700	—
— — (taillée)	44,489	—
— — (polie)	6,845	—
— — (sciée)	2,995	—
— à diguer	952	—
Pavés	330	—
Tabac	22,577	kil.
Huile de térébenthine	5,463	fl. P.-B.
— de vitriol	89,424	kil.
Vin	3,286	litres.
Graine de lin	690	hectolitres.
Blanc de zinc (zinkwit)	1,099	kil.

Digitized by Google

EXPORTATION POUR LA BELGIQUE.

Boissons distillées	350	litres.
Pierre de tuf (non moulue)	25,900	kil.
Sucre (brut)	93,600	—
Futailles (vieilles)	113	fl. P.-B.
Volaille	248	—

PASSÉ EN TRANSIT DE LA BELGIQUE EN DESTINATION D'AUTRES PAYS.

Zinc (brut)	25,400	kilogrammes.
— (en feuilles)	508,456	—
— (clous)	7,850	—
Blanc de zinc et gris de zinc (zinkwit, zinkgrijs)	176,600	—

PASSÉ EN TRANSIT POUR LA BELGIQUE.

Goudron	4,330	fl. P.-B.
Terre à pipes	350	—
Drogueries	22,310	—
Grains (froment)	1,532	lasts.
Bois de construction non sciés	1,424	tonneaux.
— autres non sciés	1,900	fl. P.-B.
— — sciés	159	aunes carrés.
Tourteaux de colza	303,086	kil.
Lampes	3,000	fl. P.-B.
Pétrole	1,680	kil.
Huile de goudron (steenkolenteer olie)	160	—
Huile de palme	16,533	—
Poivre	2,220	—
Poteries	182	fl. P.-B.
Epiceries	300	—
Pierre de tuf (non moulue)	5,845,250	kil.
— (ciment)	1,243,250	—
— (meules)	350	fl. P.-B.
— (ponce)	1,450	—
Sucre (brut)	250,772	kil.
Teintures	3,170	fl. P.-B.
Vin	121	litres.
Sulfate de baryte	3.100	fl. P.-B.

Digitized by Google

Francfort-sur-le-Mein, le 19 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général sur la situation commerciale, industrielle et économique du Zollverein pendant l'année 1862.

Les transactions en céréales, qui avaient été si actives en 1861, ont beaucoup diminué par suite de la bonne récolte dans toutes les parties de l'Europe.

L'industrie a souffert dans beaucoup de branches, par la guerre des Etats-Unis et l'élévation des droits d'importation dans ce pays, et plus encore par l'immense hausse des produits américains nécessaires à nos fabriques, tels que le coton, le tabac, l'huile de térébenthine et la résine.

Toutefois, les plus mauvais jours sont passés, notamment pour la fabrication des cigares indigènes, l'orfévrerie, l'industrie de la soie et le commerce des vins.

Il n'y a que l'industrie cotonnière qui continue à souffrir par suite des prix excessifs de la matière première. Toutefois, l'opinion générale est, qu'avant la guerre d'Amérique, la fabrication des cotonnades avait tellement devancé la consommation qu'une crise était imminente ; elle a été prévenue par un ralentissement de fabrication, suite naturelle de la hausse du coton. En conséquence, les immenses approvisionnements de fabricats se sont écoulés. Il est heureux que le ralentissement du travail ait coïncidé avec une année de bonne récolte.

Quand la paix reviendra, le commerce et l'industrie se ranimeront, et les capitaux qui ont cherché un placement en valeurs de bourse, reprendront leur ancien cours.

Nous avons déjà dit que la récolte a été satisfaisante dans toute l'Europe : le relevé suivant donne les résultats, en Prusse, des dix dernières années, 100 représentant une bonne récolte :

	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.
1853.	85	84	88	91	70	57
1854.	90	98	99	104	92	56
1855.	61	66	95	98	67	61
1856.	94	100	100	104	105	82
1857.	102	101	73	61	44	95
1858.	73	85	65	62	37	90
1859.	89	77	70	83	72	81
1860.	97	99	92	105	89	58
1861.	95	80	93	99	86	69
1862.	89	88	98	109	99	83

La récolte, en Bavière, a été bonne ; la qualité du froment et du

Digitized by Google

seigle laisse à désirer, mais la quantité est satisfaisante. Les besoins de l'Angleterre ont été entièrement satisfaits par l'Amérique, qui a exporté sous la pression de grands besoins de numéraire.

La France, la Belgique, la Hollande ont eu des récoltes suffisantes, de sorte que notre commerce d'exportation a souffert. Les prix, en Autriche, n'ayant pas baissé en proportion de la hausse des changes, le commerce en céréales avec l'Autriche, si considérable en 1861, a presque cessé en 1862.

Nous entrons en 1863 avec de forts approvisionnements de céréales dans tous les pays, et l'hiver, exceptionnellement doux, faisant augurer une bonne récolte, il est à présumer que les prix descendront même au-dessous de nos cotes actuelles déjà si modérées.

Voici la comparaison des prix des céréales à Francfort pour les trois dernières années :

		Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.
		Pour 100 kil.	100 kil.	100 kil.	60 kil.
1861...	florins.	13 1/2	10 1/2	10	5 1/3
1862...		14	11 2/3	10	4 1/4
1863...		12	9 1/4	8 1/4	3 1/4

Les prix des huiles se maintiennent ; la récolte était d'une bonne moyenne dans tous les pays de l'Europe ; la Russie a fait des envois de graines oléagineuses concurremment avec l'Egypte et les Indes, mais la consommation augmente régulièrement par suite des quantités d'huile employées pour machines ; la forte importation en Europe d'huile de pétrole d'Amérique n'a pas influé sur la fermeté des prix.

Les prix élevés des tabacs américains ont réagi favorablement sur ceux de nos tabacs du Palatinat ; la récolte a été satisfaisante en quantité et en qualité, les prix sont élevés et la demande active, principalement pour les belles feuilles servant à la couverture des cigares.

La récolte du vin a encore été bonne, les prix ont considérablement fléchi et le commerce est assez inactif.

Peaux, cuirs. — Les affaires ont été calmes, mais les prix étaient assez soutenus ; la campagne des peaux de chevreau a commencé avec des prix élevés, qui n'ont pu se soutenir ; de fortes parties ont fini par se placer à des conditions satisfaisantes.

Les peaux de veau pour cuirs vernis ont donné lieu à de fortes affaires, à des prix soutenus ; les peaux de veau lourdes restent chères ; tandis que les peaux de bœuf et de vache ont progressivement baissé et restent sans affaires.

Laine. — En dépit de la stagnation des affaires avec l'Angleterre, la demande était ferme en juin par suite de la bonne qualité des produits de 1862, de l'activité de nos peigneurs et de la bonne tenue du commerce continental, principalement en étoffes façonnées. L'Angleterre a aussi

Digitized by Google

largement acheté, et la hausse sur les bonnes et fines qualités était de 6 à 7 florins en octobre. Le mauvais résultat de la vente publique de Londres, au mois de novembre, a occasionné une baisse ; toutefois, les qualités ordinaires et moyennes soutiennent une hausse de 4 à 5 florins : les laines de Valachie et de Transylvanie sont très-demandées ; la France recherche les bâtardes dans les prix de 90 à 110 florins les 50 kil.

Métaux. — La production du fer va en augmentant ; la diminution du droit sur les mines influe sur le prix de revient, et la grande consommation rend les prix un peu plus rémunérateurs.

L'emploi du fer prend journellement une plus grande extension ; le grand art du bon mélange des minerais dans les hauts fourneaux que possèdent les Anglais par leur longue expérience paraît avoir fait de grands progrès en Allemagne, et la qualité de nos fers est plus appréciée de jour en jour.

Le cuivre a fortement baissé en mars et en juin, par suite de nouvelles d'Angleterre ; mais depuis, les prix ont haussé graduellement jusqu'en septembre et l'article reste en bonne tenue.

La bonne tenue des fers a favorablement influé sur la houille. Les prix n'ont que faiblement haussé, mais ils donnent au moins un léger bénéfice à l'exploitation, ce qui n'était pas le cas en 1861.

Zinc.—La production en Silésie a été de 785,000 quintaux (50,000 de moins qu'en 1861), 180,000 quint. ont été laminés, 60,000 employés à la fabrication du blanc de zinc, le reste a été vendu brut ; les prix qui étaient de 5 thalers 5 sgr. par 50 kil. en janvier, ont haussé jusqu'en septembre à 5 thalers 10 sgr. et sont revenus à la fin de l'année à 5 thalers 6 sgr. avec des approvisionnements très-faibles et principalement en une main.

Nos fabriques de drap qui travaillent pour les marchés d'Europe et principalement pour l'Allemagne, ont été assez occupées ; les fabricants d'articles de mode sont particulièrement satisfaits. Cependant l'exportation pour l'Amérique souffre, et les draps fins principalement destinés aux Etats-Unis sont invendables ; le change ruineux sur New-York contribue encore à la difficulté des envois.

La diminution des provisions de coton a une influence désastreuse sur les fabriques. Celles qui travaillent encore avec peu d'ouvriers et à courtes journées prévoient l'époque où elles devront chômer. On doute fort que les arrivages d'autres pays puissent remplacer la production du coton américain ; en tous cas, ce serait l'affaire de plusieurs années. Les ouvriers dans les fabriques de cotonnades cherchent de l'emploi ailleurs, ce qu'ils obtiennent assez facilement. La fabrication de la toile est en progrès, cette étoffe remplaçant pour beaucoup d'emplois le coton et les prix étant à peu près les mêmes.

Les soieries trouvent d'assez bons débouchés ; nos fabricants concourent facilement avec ceux de la France et de la Suisse pour les étoffes unies et les étoffes mélangées de laine pour meubles.

Digitized by Google

Les recettes brutes du Zollverein pour 1862 se montent à 25,705,236 thalers contre 24,745,995 thalers, en 1861. Les droits de sortie et de transit à 143,191 thalers, contre 157,716 thalers, en 1861. Les frais ont été de 3,054,754 thalers. La recette nette est de 22,648,482 thalers. Par conséquent, un million de plus qu'en 1861.

Cet excédant provient de l'augmentation de la consommation des denrées coloniales et du droit sur le sucre indigène.

La réduction des péages pour la navigation sur le Rhin a déjà fait ressentir très-favorablement son influence; en dépit de la stagnation du commerce, il a été transporté à Mayence 16 millions 1/2, à Coblence 22 millions 1/2, et à Lobith plus de 23 millions de quintaux; 28 millions de quintaux de houille ont passé de la Ruhr sur le Rhin.

Il a été ouvert cette année en Allemagne 112 lieues de nouveaux chemins de fer, ce qui élève l'importance de nos chemins de fer en activité à 2,129 lieues en 1862, dont 392 pour l'Autriche allemande.

L'empire d'Autriche compte 790 lieues de chemins de fer; on continue partout avec activité la construction de voies ferrées, ce qui fait naturellement augmenter l'emploi des locomotives; ces machines se trouvent usées après environ 10 ans de service.

Pour la Prusse seule il y a maintenant 1,600 locomotives en activité: comme 150 nouvelles locomotives sont nécessaires annuellement, tant pour les besoins de l'exploitation actuelle que pour les 200 lieues de chemins de fer en construction, qui seront achevés endéans les trois ans, il faudra avant quatre ans 800 nouvelles locomotives, qui pourront difficilement être toutes fabriquées dans le pays

Le comité de l'union pour l'économie rurale en Bavière a constaté que le houblon soufré, puis séché, pressé et hermétiquement renfermé, s'emploie parfaitement après plusieurs années pour la brasserie; la science a constaté que le soufrage du houblon ne nuit nullement à la qualité de la bière, principalement sous le rapport hygiénique.

Dans ces conditions, les variations dans les prix du houblon disparaîtront naturellement grâce à la possibilité de conserver des approvisionnemens.

Dans un précédent rapport j'ai eu l'honneur de vous parler en détail de la question du traité de commerce entre la France et le Zollverein.

Cette question occupe nos gouvernements et nos industriels plus que jamais: la Prusse a décidément refusé les modifications proposées par les autres Etats pour prix de leur adhésion et elle a laissé entrevoir que, dans le cas de non acceptation pure et simple, elle sortirait du Zollverein.

L'opinion de la France à cet égard n'est pas connue; on se demande si la France voudra d'un traité de commerce spécial avec la Prusse, le pays le plus industriel de l'Allemagne; on se demande s'il y a possibilité de rétablir dans l'intérieur de l'Allemagne des lignes douanières auxquelles

Digitized by Google

nos populations, depuis longtemps, ne sont plus habituées. On présume généralement qu'on devra faire des concessions réciproques pour arriver au but désiré.

Le tarif français, selon la convention, est bien plus élevé que le tarif allemand, principalement pour les fabricats fins; les fabricats ordinaires ont peu d'intérêt dans la question, puisqu'ils ne s'exportent guère.

Quant à la question de faciliter les relations commerciales avec l'Autriche, comme conséquence naturelle du traité de 1853, il est hors de doute que la France n'y fera pas d'objections, puisqu'elle trouverait de la sorte plus de facilités pour ses débouchés vers ce pays, dont l'industrie, sous quelques rapports, n'est pas au niveau de l'industrie française.

Les exportations principales du Zollverein en France par ordre de leur importance sont :

1 bétail, 2 bois, 3 houilles, 4 laine, 5 peaux, 6 coke, 7 fourrures, 8 étoffes de laine, 9 houblon pour 85,072,838 fr.; le total général des exportations s'élève à 116,950,597 francs.

Les exportations principales de France pour le Zollverein également par ordre de leur importance sont :

1 soieries, 2 quincailleries, 3 étoffes de laine, 4 soie brute, 5 vin, 6 habillements, 7 fabricats de cuir, 8 cotonnades, 9 tentures, pour 108,963,604; le total général s'élevant à 162,661,665, démontre le grand intérêt que doit avoir la France à amener le traité à bonne fin.

En somme j'incline à penser que le traité sera conclu avec quelques modifications, et que la dissolution du Zollverein est hors de question.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Francfort s/M.
A. Reinach.

—

Stockholm, le 28 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement du commerce et de la navigation de ce port, en 1862.

EXPORTATION.

L'exportation totale de métaux s'est élevée en 1862 à 1,121,600 quintaux contre 840,700 quintaux en 1861.

Fers. — Il a été expédié 1,029,700 quintaux, quantité qui dépasse de 266,000 quintaux les envois de l'année 1861.

Digitized by Google

Les expéditions ont eu lieu principalement vers les pays et les ports suivants :

Angleterre,	365,000	quintaux,	contre	215,200	quintaux	en 1861.
France,	156,800	»	»	129,000	»	»
Portugal,	97,500	»	»	76,500	»	»
Danemark,	88,900	»	»	75,400	»	»
Prusse,	78,700	»	»	84,300	»	»
Indes orientales, et Chine,	68,100	»	»	14,100	»	»
Lubeck,	50,800	»	»	45,200	»	»
Pays-Bas,	37,300	»	»	33,700	»	»
Mecklembourg,	16,800	»	»	6,100	»	»
Turquie,	11,600	»	»	6,500	»	»
Afrique,	10,900		»	8,500	»	»
Brésil,	9,900	»	»	7,700	»	»
Hanovre,	9,200	»	»	7,700	»	»
Italie,	8,700	»	»	9,200	»	»
Russie,	4,200	»	»	2,600	»	»
Brême,	4,100	»	»	5,000	»	»
Oldenbourg,	3,100	»	»	»	»	»
Belgique,	2,800	»	»	11,800	»	»
Norvége,	2,600	»	»	8,200	»	»
Gibraltar et Malte,	2,200	»	»	600	»	»
Espagne,	500	»	»	800	»	»
Etats-Unis,	»	»	»	14,900	»	»
Hambourg,	»	»	»	900	»	»

Il résulte de ce tableau comparatif que la plupart des pays étrangers ont tiré, en 1862, une plus grande quantité de fers d'ici qu'en 1861. La diminution porte sur l'exportation vers la Belgique, la Norvége et les Etats-Unis d'Amérique.

Fers en barres.—L'exportation de cet article s'est élevée à 948,000 quintaux, soit une augmentation de 231,200 quintaux sur l'année 1861.

Les prix des fers battus en barres se sont maintenus dans les chiffres de l'année précédente, soit à 7,50 rixd. pour ceux de 3/8 pouce d'épaisseur, à 7,20 r. pour ceux de 7/16, et à 7 rixd. pour ceux de 1/2 pouce et au delà, soit 10 fr. 70 c., 10 fr. 30 c. et 10 fr. le quintal de 42 1/2 kil. rendu à bord.

Quant aux fers laminés, il a été donné 7 r. pour ceux de 1/2 et 7/16 pouce d'épaisseur, et 7 1/4 r. pour ceux de 3/8 pouce, soit 10 fr. et 10 fr. 35 c. le quintal de 42 1/2 kilogrammes, rendu à bord.

L'inventaire général sur place comporte 494,300 quintaux contre 627,600 quintaux, en 1861.

Les prix ne sont pas encore fixés pour cette année ; on s'attend cependant à une augmentation de 1/4 à 1/2 r. par quintal.

Digitized by Google

Fers en gueuses. — L'exportation s'élève à 55,800 quintaux ; comparée à celle de l'année précédente, l'augmentation est de 26,700 quintaux. Les expéditions se dirigèrent principalement vers l'Angleterre et la France.

Au commencement de l'année, les fabricants exigèrent 5 fr. 20 c. par quintal; ce prix subit plus tard une réduction. Actuellement l'on pourrait contracter pour les bonnes qualités en coquilles ordinaires à livrer à la réouverture de la navigation à 5 fr. 25 c. le quintal de 42 1/2 kil. sous vergues.

Acier. — Il en a été exporté 32,400 quintaux, soit à peu près la même quantité qu'en 1861. Le prix s'est maintenu ferme pendant toute la campagne, à 10 r., soit 14 fr. 30 c. le quintal à bord du navire ; on peut admettre que ce prix ne subira pas de hausse. Les provisions en acier sur place s'élèvent à 52,100 quintaux, soit une diminution de 1,000 quintaux sur celles de l'année 1861.

Cuivre.—L'exportation de ce métal a atteint le chiffre de 12,700 quintaux, et dépasse de 2,000 quintaux la quantité exportée en 1861.

Les prix étant réglés d'après l'état des principaux marchés en Europe. ont subi différentes fluctuations. Les dernières expéditions de l'automne furent faites au taux de 70 r., soit 100 fr. le quintal sous vergues pour la meilleure qualité d'Avesta. Aucun contrat pour livraison à la réouverture de la navigation n'a encore été conclu. Les fabricants demandent actuellement 68 1/2 r., équivalant à 98 fr. le quintal à bord du navire.

Goudron. — Les affaires dans cet article ont été très-animées durant toute la saison. L'exportation s'éleva à 29,100 tonnes, tandis qu'elle n'a atteint que 18,600 tonnes l'année précédente.

Les principaux marchés consommateurs furent :

Lubeck.....tonnes.	8,669
Angleterre.....	5,206
Belgique.....	4,778
Hollande.....	2,160
Danemark.....	1,761
Prusse.....	1,248
Portugal.....	1,232
Amérique.....	1,175
Hanovre.....	1,150

A l'ouverture de la saison, le stock consistait en 7,000 tonnes. Ces provisions furent entièrement épuisées avant les nouveaux arrivages dans les mois de juin et de juillet au taux de 21 1/2 à 22 r. pour la meilleure et 21 à 21 1/2 r. pour la seconde qualité, soit respectivement 30 fr. 70 c. à 31 fr. 45 c. et 30 fr. à 30 fr. 70 c. la tonne sous vergues.

Au mois de juillet les prix descendirent de 1/2 à 1 r. ; par suite des demandes très-animées pendant les deux mois suivants, ces taux furent poussés successivement à un point tout à fait exceptionnel, et au milieu

Digitized by Google

du mois de septembre on cotait même la marchandise de 27 à 28 r. soit 38 fr. 57 c. à 40 fr. la tonne à bord.

Les détenteurs abaissèrent plus tard leurs prétentions, et avant la clôture de la navigation l'on pouvait acheter de 22 r. à 21 r., soit 31 fr. 43 c. à 30 fr. selon la qualité.

Les provisions sur place, qui ne s'élèvent actuellement qu'à 5,000 tonnes, consistent principalement en goudron finlandais, que l'on pouvait acheter à 19 r., portant la tonne à 27 fr. 15 c. à bord du navire.

Poix. — De cette marchandise, qui a été tenue à des prix très-élevés, soumis toutefois à différentes fluctuations, il a été exporté 753 tonnes, contre 591 tonnes l'année précédente.

A l'ouverture de la navigation, on cotait encore la poix dite à la Couronne, à 35 r. et la qualité inféreure à 33 r., soit respectivement 50 fr. et 47 fr. 14 la tonne à bord. Ces taux montaient successivement jusqu'à 45 et 43 r., dans le mois de septembre. L'on demande actuellement 40 r., soit 57 fr. 14 c. pour la qualité dite à la Couronne et 38 r. ou 54 fr. 28 c., pour la qualité inférieure.

Alun. — Les envois, destinés principalement pour la Russie, ont été de 2,383 quintaux, présentant une diminution de 3,335 quintaux sur les expéditions de 1861.

Céréales. — Les expéditions de ce port, dont les plus considérables se sont dirigées vers l'Angleterre, ont consisté en 59,000 tonnes d'avoine contre 90,500 tonnes en 1861.

La récolte de l'année passée n'ayant été que moyenne dans les provinces limitrophes de la capitale, on peut admettre que l'exportation de ce port se bornera, cette année, à l'article avoine.

On cote à présent :

Froment.....	124 à	125 t. à	720 fr.
Seigle.....	112	113	460
Orge.....	98	100	370
Avoine.....	80	82	230

le last de 20 tonnes, équivalant à 33 hectolitres, franco à bord du navire.

La qualité du froment, du seigle et de l'orge, étant fort inférieure, ne convient pas à l'exportation.

Bois. — Les envois des bois du port de Stockholm continuent à être peu importants; les expéditions principales s'effectuant par le port de Gothembourg et des autres ports septentrionaux de la Suède.

L'exportation a consisté presque exclusivement en madriers de bois rouge de 3 pouces, de 9 pouces et de 14 pouces de longueur, dont il a été exporté 25,056 douzaines contre 32,000 douzaines, en 1861. On cote, pour le moment, 33 fr. en première et 30 fr. 25 c. en seconde qualité, la douzaine rendue à bord.

Digitized by Google

Réductions.

1 rixdale se divise en 100 ore.
70 ore = 1 franc.
1 quintal = 42 1/2 kilogrammes.
1 last de 20 tonnes céréales = 33 hectolitres.

IMPORTATIONS.

D'après les données officielles de la douane, la valeur de l'importation totale en ce port, pendant l'année 1862, s'est élevée à 33,094,755 r., tandis qu'en 1861, elle n'a atteint que 30,713,736 r.

Voici un tableau comparatif des principaux articles importés en 1862 et en 1861 ; valeur en rixdales :

	1862.	1861.
Café	3,016,734	3,509,800
Sucre brut	3,761,841	2,232,229
Charbon de terre	1,179,254	1,048,510
Tissus de différentes espèces	4,247,297	4,150,613
Huiles	503,700	642,857
Peaux brutes	972,433	1,116,969
Sirop	382,806	»
Vins	711,745	1,633,834
Spiritueux	933,290	
Tabacs	484,875	569,283
Céréales	2,474,138	2,923,568
Sels	230,803	246,860
Couleurs	446,349	493,043

Les importations provenaient, en 1862, des pays ci-après :

Villes hanséatiques ..... rixdales	10,879,499
Angleterre	6,109,038
Brésil	4,326,992
Prusse	2,459,302
Pays-Bas	2,036,062
Russie	1,873,015
Indes occidentales	1,118,646
Norvége	902,852
Danemark	884,744
France	792,358
Italie	597,700
États-Unis d'Amérique	214,335
Indes orientales	310,471
Belgique	186,657
Portugal	177,779
Autriche	60,800
Espagne	264,507
Total, rixdales	33,094,755

Digitized by Google

Commerce de Stockholm avec la Belgique en 1862.

Notre port n'a été visité, pendant l'année écoulée, que par un seul navire belge, l'*Espoir* de 174 tonneaux, chargé de charbon de terre, provenant de Newcastle.

L'exportation d'ici, pour la Belgique, a consisté en :

2,565 quintaux fer en barres.
240 — fontes.
6,320 — minerais.
4,778 tonnes de goudron.
53 — poix.
89 douzaines de madriers.

Tandis qu'en 1861 il a été expédié :

10,125 quintaux fer en barres.
692 — minerais.
1,007 — fontes.
2,185 tonnes de goudron.
4,925 douzaines de madriers.

Les importations directes de Belgique, pour ce port, ont atteint la valeur de 186,647 rixdales, soit 226,653 francs, présentant une diminution de 12,900 francs sur l'année antérieure.

Selon les données officielles de la douane, les principaux articles importés directement, pendant l'année écoulée, ont été les suivants :

Vins de différentes espèces	Rixd.	67,512
Céruse		55,167
Bougies stéariques		19,213
Peaux brutes		14,200
Sucre raffiné		10,052
Papiers de différentes espèces		3,198
Coke		2,852
Couleurs		2,750
Ustensiles		2,500
Zinc		2,338
Huiles		2,259
Résine		1,317

Quant aux importations indirectes de Belgique, par la voie de Hambourg et de Lubeck, il n'y a pas moyen d'en dresser le relevé.

Cours des changes de Stockholm :

Anvers, 3 mois,	rixdales 69.50 pour 100 francs.
Paris, id.,	70. » 1/4 id.
Londres, id.,	17.06 pour 1 liv. st.
Amsterdam, id.,	151 pour 100 florins.
Hambourg, id.,	133 pour 100 mark-banco.
St Pétersbourg, 3 jours,	265 pour 100 roubles.

Digitized by Google

Voici un résumé des principaux frets accordés en 1862 pour les ports suivants :

Alger, pour tonn. de fer 40 fr. et 5 p. c.
— standard, planches 110 et 5 p. c.
Anvers, pour last goudron 22 florins des Pays-Bas et 5 p. c., 24-25 fl. et 5 p. c.
— pour tonn. goudron 4 shill. sterl. in full.
— pour tonn. de fer 40 fr. in full.
Amsterdam, pour last de fer 17 florins et 5 p. c., 18 à 20 fl. et 5 p. c.
— pour last de goudron 24 fl. et 5 p. c.
Batavia, pour tonn. de fer 15 shill. sterling et 5 p. c.
Bordeaux, pour tonn. de fer 25 francs et 5 p. c., 28 fr. et 5 p. c.
Brême, pour last de fer 10 thalers louis d'or et 5 p. c.
— pour last goudron 11 th. et 5 p. c.
Copenhague, pour quint. de fer 15 skill. et 5 p. c., 16 skill. et 10 p. c.
— pour quint. cuivre 18 sh. et 5 p. c.
Dantzig, pour quint. de fer 4 groschen de Prusse et 5 p. c.
— pour tonne goudron 12 gr. in full.
Dordrecht, pour last de fer 17 florins et 5 p. c.
— pour last goudron 19 florins et 5 p. c.
Figueira, pour last de fer 3 1/4 liv. st. et 15 p. c.
— pour last de planches 1 1/2 et 5 p. c.
Flensbourg, pour quintal de fer 15-17 1/2 skill. de Danemark et 5 p. c.
— pour tonn. de goudron 50-60 skill. de Danemark et 5 p. c.
Gênes, pour tonn. de fer 35 francs et 5 p. c.
Havre, pour tonn. de fer 25 francs et 5 p. c.
— pour tonn. de goudron 4 1/2 francs et 5 p. c.
— pour standard de planches 50 fr. et 5 p. c.
Hull, pour tonn. de fer en barres 11 sh. 6-18 sh. et 5 p. c.
— pour tonn. fer de fonte 12 à 20 sh. sterl. et 5 p. c.
— pour quarter avoine 2 sh. 6 in full.
Kiel, pour quintal de fer 17 skill. de Danemark et 5 p. c.
— pour tonn. de goudron 62 skill. et 5 p. c.
Konigsberg, pour tonn. de goudron 8 groschen in full.
— pour quintal de fer 2 1/2 gr. et 5 p. c.
Liverpool, pour tonn. de fer 15-25 shill. et 5 p. c.
Londres, pour tonn. de fer 10 à 20 shill. et 5 p. c.,
— pour tonn. acier 12 shill. et 5 p. c.
— pour tonn. goudron 3 s. 3 d. à 3 s. 6 d. et 5 p. c.
— pour quarter avoine 3 s. 3 d. et 5 p. c.
— pour standard de planches 45-50 shill. et 5 p. c.
Lubeck, pour quintal de fer 4 sh. courants et 5 p. c.
— pour tonn. de goudron 125 à 150 ore de Suède et 5 p. c.
Marseille, pour tonn. de fer 30 à 32 1/2 francs et 5 p. c.

Digitized by Google

Marseille, pour standard de planches 105 fr. et 5 p. c.
Nantes, pour tonn. de fer 30 fr. et 10 p. c.
Newcastle, pour tonn. de goudron 3 sh. st. in full.
Oporto, pour last de fer ou acier 3 liv. st. et 15 p. c.
— pour last de planches 1 3/4 liv. st. et 15 p. c.
Rostock, pour quintal de fer 3 1/2 groschen de Prusse et 5 p. c.
Rotterdam, pour last de fer 19 à 20 florins et 5 p. c.
— pour last de goudron 24 fl. et 5 p. c.
Stettin, pour quintal de fer 3 à 3 3/4 groschen de Prusse et 5 p. c.
— pour tonne de goudron 15 groschen et 5 p. c.
Saint-Ubes, pour last de planches 1 liv. st. 5 shill. et 5 p. c.

Réductions :

1 last de fer = 48 quintaux.
1 quintal = 42 1/2 kilogrammes.
1 tonn. de fer = 24 quintaux.
1 last de goudron = 13 tonnes.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Stockholm,
E. Cederlund.

—

Larnaca, le 28 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur le commerce de l'île de Chypre pendant l'année 1862.

Le commerce de cette île avec l'étranger qui, l'an dernier, avait souffert de la mauvaise récolte, a repris cette année un peu d'activité ; l'importation surtout a été alimentée par une récolte qui, sans être abondante, a été cependant suffisante pour animer les transactions, malgré les ravages des sauterelles.

Les céréales ont bien réussi, surtout l'orge, dont le produit, après avoir alimenté la consommation locale, a fait l'objet d'une exportation de cinq à six cent mille kilos à Constantinople; mais vu les prétentions exagérées des propriétaires on en a importé peu en Turquie ; quelques chargements d'orge pour l'Angleterre seulement.

Coton. — La récolte a été beaucoup plus abondante que l'année dernière, la qualité recueillie avant les pluies a été bonne et blanche.

Les affaires d'Amérique qui ont provoqué des demandes de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Turquie, ont déterminé une augmentation extraordinaire dans les prix qui, comparés aux moyennes des années 1859 à 1860, étaient quatre fois plus élevés.

Alizari. — Récolte abondante. La qualité pourtant laisse à désirer

Digitized by Google

quant au développement, la plante ayant été arrachée à l'âge de 16 à 18 mois, quand il lui en faut au moins 24 pour acquérir du corps et une couleur plus vive. La majeure partie a été exportée en Angleterre ; fort peu pour Marseille et Trieste.

Soie. — A cause de la maladie des vers qui domine encore, la récolte n'a pas été abondante ; mais les demandes de la France continuent, et les expéditions en Syrie s'opèrent à des prix élevés.

Huile. — Comme on avait compté sur une récolte abondante, on avait fait de fortes expéditions en Egypte. Mais les prévisions ne s'étant pas réalisées, l'article a manqué à la fin de l'année, et la place a dû non-seulement suspendre les expéditions, mais recourir à la Syrie.

Vin. — La maladie des vignes ayant en partie diminué, la récolte est devenue meilleure, quoique la qualité laisse encore à désirer, surtout pour les vins fins de la commanderie, dont on exporte la plus grande partie aux places de Trieste et de Venise. Après un court séjour dans ces dépôts, la qualité ordinaire, le vin noir s'aigrit. Il se consomme dans la Syrie, l'Egypte, les îles de l'Archipel ottoman, et même à Constantinople.

Caroubes. — La production de ce fruit augmente chaque année, parce que l'on greffe continuellement de nouveaux arbres, qui croissent et se développent sans aucun travail. La récolte de l'année s'est élevée à 45,000 cantaros (chacun de 180 oques) ou 225 kil., qui ont été exportés en Russie, en Turquie, et un petit nombre en Autriche.

Laine. — Le produit a été médiocre, à cause de l'épizootie. La qualité est ordinaire, et en dessous de celle de Syrie et de Carmanie ; elle n'est bonne que pour matelas.

L'importation est limitée uniquement aux besoins de l'île. Les objets de consommation sont : le sucre, le café, le riz, le beurre, le cuir, les peaux de veau apprêtées, les draps, les toiles gréges, le coton filé, les soieries, les tissus de laine, le madapolam, le fer, l'acier, le cuivre ouvré en chaudières et casseroles, les clous, les pointes de Paris, le papier à écrire, les cartes à jouer, les vitres communes, les verres à vitre, les planches, les plats communs, la céruse, la quincaillerie, les pipes, la cannelle, l'indigo, les fusils de chasse à un coup ordinaires, la poudre, les balles, les allumettes phosphoriques, les toiles pour emballage, les rubans de soie, le coton, le lin blanc et de couleur, les bouteilles noires, les dames-jeannes, les plumes de métal, les flanelles, les glaces, les meubles, le tabac, les sardines, la morue, les harengs saurs, l'étain et la parfumerie.

Ces articles sont importés en partie directement de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Autriche, et en partie indirectement de Turquie, c'est-à-dire, de Constantinople, Smyrne et Syrie. De Belgique faute de relations et de communications rien ne vient directement ; cependant il arrive indirectement par la voie de Trieste, de Marseille, de Beirout, différentes marchandises de l'industrie belge, telles que fusils de chasse à un coup des

Digitized by Google

fabriques de Liége, sucre, papier à écrire, verres à vitre, pointes de Paris, draps, casimir pour pantalons, et des cartes à jouer. Pour animer le commerce direct, il faudrait faire toucher à cette rade de Larnaca les steamers nationaux qui fréquentent actuellement Constantinople, Smyrne et Alexandrie. Alors naîtraient et se développeraient les relations commerciales pour l'échange des produits, dont beaucoup ici ne sont pas connus. Pour preuve des heureux résultats que nous pourrions obtenir, nous avons l'exemple de l'Autriche qui, avant les arrivages des vapeurs du Lloyd autrichien dans cette rade, dirigeait à peine sur Trieste et Venise deux ou trois bâtiments chargés de vin, de caroubes et de peaux d'agneau ; tandis qu'actuellement ces deux ports reçoivent annuellement de vingt à trente chargements composés de toute sorte de produits de cette île, moins la soie, dont ils n'ont pas besoin.

Quant aux prix des produits d'exportation, vous les connaîtrez d'après les comptes simulés ci-joints des articles qui forment la grosse part de la production agricole (1). Quant aux prix d'importation, il est difficile de les déterminer, parce que les prix et les frais varient suivant les provenances.

Pas un bâtiment belge n'a touché ici durant cette année.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Larnaca,
A. Palma.

—

Copenhague, le 3 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur la navigation et le commerce de la ville de Copenhague pendant l'année 1861. Les navires qui ont visité le port sont au nombre de 15,917, d'un jaugeage de 350,976 lasts (8,023 à l'entrée, 6,154 à la sortie.) Dans ce chiffre, le cabotage entre pour 9,631 navires nationaux et 81 navires étrangers : la navigation au long cours pour 2,297 navires danois et 3,858 navires voguant sous d'autres pavillons. Comparée à celle de l'année précédente, la navigation du port de Copenhague présente une diminution de navires (15,917 en 1861, 17,478 en 1860), mais une augmentation de tonnage (328,894 en 1860, 350,976 en 1861). Il est évident que cette diminution porte sur le cabotage, puisqu'une même différence existe dans le mouvement maritime général du royaume pendant ces deux dernières années. En effet, celui-ci s'est élevé en 1861 à 127,406 navires, d'une capacité de 1,562,923 1/2 lasts en 1860 à 130,045 navires, d'une capacité de 1,518,128 1/4 lasts.

Il y a eu, en 1861, diminution dans le cabotage de 2,690 navires, mais

(1) Peuvent être consultés au ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

augmentation, dans l'intercourse, de 51 navires. La part du pavillon danois dans le cabotage est restée à peu près la même pendant ces deux années, savoir : 99,4 p. c. en 1860, 99.2 p. c. en 1861, mais elle a augmenté dans l'intercourse de 2,279 navires. Comparée à la navigation des trois autres principaux ports du royaume, celle de Copenhague la surpasse de beaucoup, ainsi qu'il résulte du tableau comparatif suivant :

	1860.		1861.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Copenhague.	17,478	328,894	15,917	351,976
Altona.....	13,059	197,402	12,699	194,809
Flensbourg.	3,667	59,495	3,586	59,194
Kiel.....	6,808	92,878	6,246	91,392

On voit que la diminution du mouvement maritime a frappé à peu près tous les grands ports dans la même proportion.

Si l'on compare le mouvement maritime de Copenhague au mouvement maritime général du royaume (15,917—127,406), on verra qu'il en représente à peu près le 1/7.

Quant à la navigation par pays de provenance et de destination dans l'intercourse, la part respective des pavillons danois et étranger est à peu près dans la proportion de 1 à 2 ; quant au cabotage, le pavillon danois absorbe la presque totalité. Le pavillon national domine dans l'intercourse avec les pays suivants : Altona, Belgique, Angleterre, Brême, Lubeck, Hambourg, Portugal, Espagne, Méditerranée et mer Noire, Indes orientales et occidentales, Amérique du Nord, du Sud, Chine, et dans la navigation avec les colonies d'Europe et d'Amérique (Feroë, Islande, Groenland, Indes occidentales, Antilles), il est inférieur dans l'intercourse avec la Prusse, la Norvége, la Suède, la Russie et la Baltique.

La navigation entre la Belgique et le port de Copenhague s'est faite par 6 navires (5 à l'entrée, 1 à la sortie), savoir : 1 belge, 1 suédois, 1 hambourgeois, 1 prussien et 2 hanovriens ; mais la navigation totale du royaume accuse un chiffre de 221 navires (38 à l'entrée, 183 à la sortie), dont 180 danois et 41 étrangers. Cependant le pavillon danois prend une plus large part à la navigation de la Belgique vers les autres pays, c'est-à-dire au commerce de transport. Les ports d'Anvers et de Gand ont été fréquentés en 1861 par 723 navires danois, savoir :

	Entrée.	Sortie.
Anvers.....	338	336
Gand.....	23	23

Si l'on veut connaître le mouvement de la marine danoise dans la navigation du monde, on arrivera au chiffre de 24,207 navires, jaugeant 1,069,221 1/4 de lasts.

Le tableau suivant présente un état comparatif du mouvement de

Digitized by Google

cette marine, par navires chargés, dans le monde pendant la dernière période quinquennale.

	Navires.	Jaugeage.
1857.....	13,784	580,438
1858.....	13,281	585,320
1859.....	15,264	697,672
1860.....	17,462	787,320
1861.....	16,363	732,202

La navigation à vapeur du royaume en 1861 surpasse celle de 1860. Elle présente un nombre de 10,451 navires. Le cabotage y figure pour 7,105 navires, dont 6,787 sous pavillon danois, et l'intercourse pour 3,346 navires, dont 2,520 sous pavillon étranger.

La navigation à vapeur a subi une augmentation croissante pendant la dernière période quinquennale, ainsi qu'il résulte du tableau comparatif suivant :

1857.....	8,627
1858.....	8,734
1859.....	10,397
1860.....	10,268
1861.....	10,451

Dans l'intercourse, le pavillon danois figure pour 820 navires, répartis comme suit avec divers pays.

1. Angleterre 79. Suède 705. Russie 34. Espagne 1. Mer du Nord 1. Un seul bateau à vapeur sous pavillon étranger a quitté le Danemark en destination d'Anvers.

La flotte marchande à voiles du Danemark s'est accrue en 1861 de 26 navires. Elle se composait alors de 5,679 bâtiments dont 2,763 appartenant au royaume proprement dit, 1,539 au Schleswig et 1,377 au Holstein. La part de Copenhague dans ce total est de 337 navires. La flotte à vapeur ne s'est augmentée que d'un navire. Elle se composait en 1861 de 60 vaisseaux dont 44 appartenant au royaume et 16 au Schleswig. Ces navires jaugeaient 2,646 lasts et avaient une force de 329 chevaux.

2. Mouvement commercial de Copenhague et du Danemark pendant l'année 1861.

Le mouvement commercial de la place de Copenhague pendant l'année 1861 donne un relevé de 624,872,857 livres de marchandises représentant une valeur de 25,365,824 rixdalers à l'importation et de 76,058,078 livres de marchandises nationales, représentant une valeur de 3,931,829 rixdalers plus 80,422,227 marchandises étrangères valant 3,131,064 rixdalers à l'exportation, de sorte que dans celle-ci les articles d'entrepôt entrent pour près de moitié, comparés au commerce général du royaume qui comprend un mouvement de marchandises et de valeurs s'élevant à 3,174,784,800 livres et 105,775,179 rixdalers.

Digitized by Google

Le commerce de Copenhague atteint un peu plus du tiers de l'importation et un peu plus du sixième de l'exportation (1).

Il absorbe les deux tiers de l'importation du royaume proprement dit (provinces danoises) et surpasse celle du Schleswig et du Holstein, mais son exportation est de beaucoup inférieure, surtout si l'on en retranche les articles d'entrepôt.

Si de l'importation (25,365,824 rixdalers), on retranche l'exportation des marchandises étrangères (3,131,064 r.), il restera un chiffre de 22,234,760 rixdalers, représentant la consommation locale de la ville, de l'île de Seeland et de tout l'archipel danois que Copenhague approvisionne. Le port de Copenhague est donc le principal port d'importation et d'entrepôt du Danemark. On peut ajouter qu'il monopolise presque exclusivement les échanges avec les colonies danoises du Nord, telles que l'Islande, les îles Feroë et le Groenland auxquelles il distribue les fabricats étrangers et les denrées coloniales.

Il me serait difficile, pour ne pas dire impossible, M. le Ministre, de vous tracer un tableau exact du commerce de Copenhague par pays de provenance et de destination, attendu que les documents statistiques ne fournissent aucun renseignement officiel à ce sujet. Je me vois donc forcé de reculer les limites étroites que j'avais l'intention de poser à ce travail, en l'étendant au commerce général du royaume, le seul qui fasse l'objet d'un relevé statistique complet. Et d'abord voyons la part proportionnelle qu'ont prise les principales divisions du royaume au commerce général.

Importation.

	Poids.	Valeur.
Jutland et archipel.	1,274,396,700	39,220,453
Schleswig.....	294,690,217	10,135,830
Holstein.....	469,559,225	16,677,443
Enclaves de Lubeck.	6,181,632	427,092

Exportation.

Jutland et archipel.	629,166,269	19,186,125
Schleswig.....	100,312,570	4,862,110
Holstein.....	393,975,680	15,056,595
Enclaves de Lubeck.	6,502,507	207,531

Il résulte de ce tableau comparatif que dans tout le royaume et dans chaque division territoriale principale, l'importation surpasse notablement l'exportation. Comparé à celui de 1860, le mouvement commercial de 1861 se solde par une différence de 266,404,524 livres de marchan-

(1) Savoir à l'importation : 2,044,827,774 livres (66,460,811 rixdalers). et à l'exportation : 1,129,957,026 livres (39,312,361 rixdalers.)

Digitized by Google

dises valant 4,166,447 rixdalers, en sa faveur; savoir, 4,069,782 rixdalers à l'importation et 96,664 à l'exportation.

Dans l'importation, l'augmentation porte sur les articles suivants : Café, ciment, fer, peaux, pommes de terre, charbon, blé, riz, graine de lin, soie, sucre, étoffes de laine. La diminution sur coton filé et manufacturé, briques, eau-de-vie, bois à brûler, bois de construction et d'ébénisterie, chaux, graine de navet, sel, tabac.

Le commerce de transit a subi une forte augmentation.

Quant à l'exportation, l'augmentation a porté sur les articles suivants : blé, beurre, tourteaux, graine de navet, chevaux, moutons; la diminution sur peaux, bêtes à cornes, graisse, fromage, laine, viande, porcs, os, chiffons.

L'Angleterre et la ville libre de Hambourg absorbent plus de la moitié du mouvement commercial du Danemark. Le premier de ces deux pays y figure pour 22 p. c., l'autre pour 32 p. c. Le commerce d'importation est plus étendu avec Hambourg qu'avec Londres (36 p. c. contre 24 p. c.). Il n'en est pas de même du commerce d'exportation, où l'Angleterre l'emporte (27 contre 20 p. c.).

Le commerce du Danemark avec la Belgique ne représente qu'une valeur minime de 431,454 rixdalers à l'importation et 1,338,066 à l'exportation, c'est-à-dire, 0,649 p. c. et 3,404 p. c. soit une moyenne de 1,673 p. c. du commerce total.

Ainsi qu'il résulte de cette nomenclature, le commerce d'importation de la Belgique en Danemark est d'une valeur fort minime. Cependant, il est permis de croire que la statistique officielle contient de nombreuses lacunes; en effet, à défaut de relations directes nombreuses et faciles, ainsi qu'il résulte de la navigation fort restreinte qui existe entre la Belgique et le Danemark, un grand nombre de nos produits manufacturés dont la valeur permet de supporter un fret élevé, prennent la route de l'Angleterre, de la Hollande et des villes hanséatiques.

Ils figurent par conséquent dans l'importation de ces pays, qui entretiennent avec le Danemark des relations maritimes plus fréquentes et plus régulières. Tel est le cas, par exemple, pour nos draps dont l'importation en Danemark est assez considérable; ils y arrivent presque tous par la voie de l'Angleterre et de Hambourg; il en est de même pour les toiles et d'autres articles de luxe. Tel est le cas, pour la France, des soieries qui viennent par l'entremise des maisons de Hambourg, et pour la Belgique, des machines qui viennent par le port d'Amsterdam. Nos verres à vitre au contraire qui constituent un produit pondéreux et d'une valeur trop minime pour pouvoir supporter un fret élevé arrivent tous en Danemark par navires à voiles, et par conséquent figurent exactement dans l'importation belge au tableau de la statistique officielle. Cependant, tout en tenant compte de ces omissions, il ne faut pas se dissimuler que la Belgique

Digitized by Google

n'occupe qu'un rang fort secondaire, je dirai même presque nul, sur le marché danois. Quelles sont les causes d'une telle situation, et quels sont les moyens d'y remédier?

Sans émettre la prétention de présenter une étude exacte et complète sur un sujet si grave et si difficile, que d'autres plus au courant des affaires commerciales ont sans doute déjà traité avant moi, sans vouloir pousser la témérité jusqu'à refaire le travail si remarquable qu'un jeune négociant belge a publié sur cette matière, je me permettrai, cependant, M. le Ministre, de hasarder quelques réflexions que j'ai puisées dans l'étude des faits et dans de nombreux entretiens avec les personnes compétentes.

A cet effet, il convient d'examiner: 1° quels sont les articles qui manquent au Danemark, parmi les produits de notre industrie; 2° quelle concurrence nous rencontrons sur le marché danois.

Le Danemark, pays essentiellement agricole, produit, en temps ordinaire, toutes les denrées nécessaires à sa consommation et laisse même un excédant notable pour l'exportation; mais dépourvu de richesses minérales et d'une foule de matières premières que la rudesse du climat ou la nature du sol se refusent à produire, il se voit réduit à prendre dans les pays étrangers la plupart des articles industriels. Le bois à brûler commence à y devenir rare et la houille fait complétement défaut.

Pour les produits des industries agricoles, tels que spiritueux, huiles, tourteaux, boissons fermentées, sucre, dont la matière première croît en abondance sur son sol ou dans ses colonies, il est parvenu à s'affranchir presque complétement de sa dépendance vis-à-vis de l'étranger. Nos sucres raffinés, dont l'exportation constitue une des plus principales sources de notre richesse, et qui trouvaient jadis en Danemark un vaste débouché, se sont vus insensiblement supplantés par les sucres indigènes, et n'y pénètrent plus que par de rares issues. La houille, dont le Danemark manque complétement, lui est fournie en totalité par l'Angleterre, et il est fort douteux que la Belgique puisse entrer en lutte avec elle.

Pour le fer, le cuivre, l'acier, notre industrie métallurgique rencontre également dans l'Angleterre une rivale difficile à vaincre, et dans la Suède une concurrente placée dans une position géographique plus favorable.

Quant aux machines qui figurent dans notre importation en Danemark, l'industrie n'est pas encore assez développée pour pouvoir espérer un placement plus large.

La faïence belge, malgré la protection dont jouit l'industrie locale, pourrait, à notre avis, pénétrer en Danemark au même titre que notre verrerie, et y disputer à l'Angleterre le monopole pour l'article commun.

Quant à l'industrie manufacturière, malgré la protection dont jouissent les fabriques du Holstein, le Danemark offre encore un marché largement

Digitized by Google

ouvert à nos draps et à nos toiles. Il est vrai que la Saxe et la Silésie nous en disputeront la possession complète, mais si nous ne pouvons accaparer le monopole de la consommation, nous pouvons en garder la meilleure part.

L'Angleterre fournit la presque totalité des cotonnades, et je doute fort que l'industrie belge soit disposée à lui disputer le terrain. Il est une foule de nos articles de luxe, tels que dentelles, modes, objets d'ameublement et de toilette dont la simplicité des mœurs du pays ignore ou dédaigne l'usage, qui ne pourraient trouver momentanément un placement avantageux et abondant.

La France se trouve, sous ce rapport, dans la même position d'attente que la Belgique. Tout en tenant compte des obstacles qui naissent de l'âpreté du climat et de l'inclémence des saisons, il est extraordinaire de voir le peu de sympathie que la soie et la dentelle rencontrent non-seulement chez la classe inférieure et moyenne, où la robe de soie n'est pas communément répandue, mais encore chez les hautes classes, où la dentelle brille presque constamment par son absence. Il en est de même des articles d'ameublement, qui sont parfois d'une simplicité toute patriarcale.

Une telle lacune dans la consommation ne s'explique que par l'absence d'un luxe devenu un besoin impérieux dans les mœurs de nos sociétés, mais qui n'a pas encore pénétré aussi profondément dans les habitudes primitives et naïves des habitants de la Scandinavie.

Les goûts modestes de ces populations, l'esprit d'ordre et d'économie qui les anime, non moins que la rareté des grandes fortunes, les ont défendus jusqu'ici contre les entraînements d'un luxe qui est devenu une véritable plaie sociale dans la plupart des pays de l'Europe. Le faste des grands seigneurs du pays s'étale à la campagne et revêt un caractère tout champêtre. En revanche, si les grandes fortunes sont rares en Danemark, il y règne une aisance générale, et la mendicité est inconnue. Cependant, depuis que le gouvernement danois a affranchi le commerce, principalement celui de détail, des entraves légales qui paralysaient jadis sa liberté d'action, et partant sa prospérité, la concurrence, qui fut le premier résultat de cette mesure, en faisant baisser le prix des fabricats étrangers, vint élargir le cercle de la consommation.

Le système des corporations, qui enveloppait le travail dans un réseau inextricable d'entraves, quoique aboli par la législation depuis nombre d'années, n'a disparu de fait que le 1er janvier 1862. En Danemark, où l'on n'aime pas à précipiter les réformes, on avait cru, dans la crainte de blesser trop d'intérêts par une transition subite, devoir fixer un terme quelque peu éloigné à la mise à exécution de la nouvelle mesure. Cette émancipation du commerce intérieur en appelle une autre non moins importante. Je veux parler de la révision du tarif douanier qui, sans revêtir un caractère protecteur, est empreint d'une fiscalité excessive.

Digitized by Google

Le gouvernement danois a compris depuis longtemps la nécessité urgente de changer une législation si hostile aux intérêts du commerce national, mais il s'est vu arrêté dans son initiative libérale par des difficultés politiques qu'il n'est pas maître de surmonter. L'union douanière avec le Holstein, dont l'industrie semble appeler la protection des tarifs, et dont la législature se montre peu disposée à accueillir les principes du libre échange, est en ce moment le principal, pour ne pas dire le seul obstacle à la réalisation d'un projet de réforme élaboré depuis longtemps. Le transport de la ligne des douanes de l'Elbe à l'Eider ouvrirait immédiatement aux marchandises étrangères un libre accès éminemment favorable aux consommateurs des provinces danoises de la monarchie.

Les goûts simples, sérieux et économes de la population scandinave, nous indiquent assez clairement les qualités essentielles que doivent réunir les marchandises étrangères pour pouvoir trouver place sur le marché. Ces qualités peuvent se réduire à deux principales, savoir : la solidité et le bon marché : l'élégance et le brillant d'une marchandise font moins d'effet ici que partout ailleurs. Sous ce rapport, les produits belges n'ont rien à envier aux produits similaires de l'étranger.

Il ne nous appartient point de fixer la valeur des fabricats étrangers comparée aux fabricats belges. Nous abandonnons la solution de ce problème à des juges plus compétents; mais quant aux produits indigènes, nous osons dire en principe que la Belgique n'a rien à redouter de leur concurrence. Par produits indigènes, nous entendons ici les produits de l'industrie manufacturière, tels que les toiles, les draps, les cotons. En effet, le Danemark est obligé de chercher le lin et le coton sur les marchés étrangers, et aussi la majeure partie de ses laines.

La matière première lui fait donc défaut sur une plus large échelle qu'à la Belgique. Il en est de même des machines et de la houille que nous trouvons sur notre sol. Quant au travail manuel, la rareté de la population maintiendra toujours les salaires à un taux relativement plus élevé que dans nos provinces qui pèchent peut être par l'excès contraire. Un abaissement des droits d'entrée ouvrirait donc une large porte à l'importation étrangère, et notre commerce serait appelé alors au même titre que celui des autres nations industrielles à y prendre part. Mais pour atteindre ce but, il faut qu'il se trouve placé dans des circonstances de transport et de relations aussi favorables que ses concurrents et nous le disons à regret, au moment actuel la lutte ne tournerait pas à son avantage.

En effet, la première condition, la condition indispensable de succès pour l'importation, c'est d'avoir des relations directes avec les consommateurs, c'est-à-dire avec les négociants du pays. Ces relations que l'Angleterre et l'Allemagne ont établies sur des bases solides et séculaires en Danemark, font, dans la plupart des cas, défaut à la Belgique. Nos fabricants et nos négociants ont peu de rapports avec les maisons de com-

Digitized by Google

merce indigènes, et trouvent plus commode de confier leurs marchandises à un commissionnaire de Londres ou de Hambourg. Pour les articles où l'importateur doit se mettre plus en contact avec le détaillant indigène ou pour mieux dire avec le boutiquier, cet agent actif et entreprenant du commerce qui pénètre partout, le commis voyageur, n'est pas assez apprécié ni employé par nos importateurs dans le Nord. Les considérations d'apathie ou d'économie qui les engagent à se priver des services utiles de ces intéressants auxiliaires, les privent aussi, nous en sommes convaincu, d'une source féconde de bénéfices. Il a fallu, pour faire connaître les ressources qu'offre le vaste marché du Nord à notre commerce, qu'un jeune économiste belge, écrivain de talent, se dévouât à faire une exploration dans ces régions inconnues. Les résultats de sa généreuse tentative, consignés dans un ouvrage au mérite duquel nous aimons à rendre hommage, offrent à nos négociants une mine inépuisable de précieux renseignements, et son exemple désintéressé devrait trouver de nombreux imitateurs qui, nous osons l'assurer, rapporteraient du Danemark une bonne moisson de commandes.

Peut-être que nos produits industriels ne sont pas aussi connus qu'ils le méritent; car le Danois n'est pas voyageur; c'est là son moindre défaut; de sorte qu'il ne s'est pas transporté en Belgique pour leur rendre visite.

Une seconde condition aussi essentielle que la première pour le succès de l'importation, c'est de posséder des moyens de transport faciles et économiques. La Belgique ne se trouve pas placée dans une position géographique aussi avantageuse que d'autres nations ses émules, telles que la Suède, la Prusse, l'Allemagne; mais elle n'a rien à envier sur ce point à l'Angleterre. La marine à voile marchande belge ne brille pas par l'économie du fret, ni par sa grandeur numérique; d'un autre côté, la plupart de nos articles d'exportation ont une valeur assez grande relativement au volume pour leur permettre de choisir une voie plus coûteuse, mais plus rapide et plus régulière. La navigation à vapeur viendrait suppléer ici utilement à la navigation à voile. Tous les pays industriels qui nous font ou peuvent nous faire concurrence en Danemark, ont avec ce pays des services réguliers de steamers. La Suède, de Copenhague à Gothembourg et Christiania ; la Prusse, de Copenhague à Stettin; l'Allemagne, de Copenhague à Lubeck; l'Angleterre en a créé également. Pourquoi la Belgique resterait-elle en arrière et n'organiserait-elle pas vers le Nord une ligne de bateaux à vapeur à départs réguliers comme elle l'a fait pour la Méditerranée, le Levant et la mer Noire? Cette ligne, partant d'Anvers, desservirait à la fois la Norvége, le Danemark, la Suède, l'Allemagne, la Prusse et la Russie.

Les navires devraient faire escale à une foule de ports que la nature a placés avantageusement sur leur route. Ils toucheraient d'abord à Amsterdam ou à Rotterdam en Hollande, puis à Christiania en Norvége, puis à Gothembourg en Suède, puis à Copenhague, puis à Lubeck pour l'Alle-

Digitized by Google

magne, à Stettin pour la Prusse, à Riga, Dantzick ou Saint-Pétersbourg pour la Russie, suivant les chargements en destination de ces pays. Ils trouveraient, nous le supposons, un abondant fret de retour dans l'un ou l'autre de ces ports, soit pour la Belgique, soit pour quelque escale intermédiaire.

Nous nous reconnaissons volontiers incompétent pour résoudre la partie financière et technique de ce problème, mais nous aimons à croire qu'on nous saura gré d'avoir émis une idée peut-être aventureuse, mais en tous cas inspirée par le sincère intérêt que nous portons à la prospérité commerciale du pays. Nous serions fier de voir les pacifiques conquêtes du commerce porter le pavillon et le nom de la patrie sur tous les rivages.

Il nous reste à dire quelques mots du commerce d'exportation du Danemark en Belgique. Celui-ci présente un chiffre plus élevé que le commerce d'importation, mais il est par sa nature soumis à des fluctuations multiples. En effet, à part les tourteaux qui sont un article courant, les marchandises d'exportation se réduisent aux céréales et aux farines.

Quoique la Belgique, qui ne produit pas de quoi suffire aux besoins de sa consommation annuelle, soit forcément tributaire des greniers d'abondance de l'étranger, cependant le chiffre de ce tribut dépend à la fois de l'excédant sur la consommation locale à l'étranger, et du déficit dans la consommation locale de la Belgique; de sorte qu'il est impossible pour le Danemark, comme pour d'autres pays, de l'asseoir sur des bases immuables.

En parlant tantôt de la navigation à vapeur directe qu'il serait désirable de voir s'établir entre Anvers et les ports du Sund et de la Baltique, nous n'avons mentionné, dans les cargaisons, que les articles de notre industrie; mais rien n'empêcherait d'y ajouter des articles d'entrepôt. En effet un grand nombre de ceux-ci, tels que les denrées coloniales et parmi celles-ci le café, le thé et le riz dont la consommation est immense dans le Nord, sont fournis non pas directement par les pays producteurs, mais par les commissionnaires de Londres, d'Amsterdam, de Lubeck, de Hambourg et de Brême. Nous voyons même figurer un certain nombre de sacs de café dans l'importation belge ; ne serait-il pas possible d'enlever dès lors à ces intermédiaires étrangers une partie de leurs fournitures, et ces articles ne pourraient-ils pas constituer parfois une cargaison?

Toutes ces questions sont des questions de détail, dont nous abandonnons la solution aux hommes du métier. Il ne m'appartient pas, monsieur le Ministre, d'entrer dans de plus larges développements sur une matière dont je laisse l'étude pratique aux consuls belges, négociants du pays. Je me suis borné à vous soumettre quelques considérations générales de pure théorie, puisées dans l'examen de la situation économique du Danemark, et dans le calcul des chiffres de la statistique officielle. Je n'ai eu pour but, en rédigeant ce rapport, que d'appeler l'attention du gou-

Digitized by Google

vernement et du commerce belge sur une région pour ainsi dire encore inexplorée, et qui offre cependant à notre exportation un débouché que l'avenir élargira sans cesse.

Si ce travail rencontrait l'approbation du gouvernement, et rendait au commerce belge quelques légers services, mes vœux les plus chers seraient accomplis.

Agréez, etc.

Le chargé des affaires de la légation de Belgique à Copenhague,
JOORIS.

COMMERCE DE LA BELGIQUE AVEC LE DANEMARK.

Importation.

Objets de sculpture, liv.	161,517	Vitriol	840
Céruse	11,529	Montres ....pièce.	1
Eau-de-vie....tonnes.	458	Vin ....tonneaux.	12
Café non brûlé..livres.	367,008	Vin....bouteilles.	30
Terre de Cologne (bleu de Prusse)	10,160	Pierres à aiguiser..pièc.	50
Tuiles....pièces.	161,780	Laine, draps....livres.	14,622
Ferraille....livres.	123,835	Zinc	57,325
Fer ouvré	9,796	Sucre raffiné	308,003
Terre à pipes...tonne.	1,505	Mélasse	25,494
Faïence....livres.	1,841	Non spécifiés	34,570
Couleurs	133,846	Tabac	157,227
Figues	201	Draps	824,470
Peaux non tannées	57,055	Sucre	274,693
Verres à vitre	1,640,384	HOLSTEIN.	
Glaces	350	Cendres	134,964
Verrerie	15,843	Rubans	124,036
Houblon	18,654	Coton (fil)	1,126,008
Houille....tonnes.	72	Cotonnades	618,116
Cuivre....livres.	21	Café	439,803
Fil de lin	4,421	Fer	588,555
Toiles	6,508	Peaux	249,539
Amandes	64	Bois	115,224
Machines	12,809	Habits	114,808
Briques....pièces.	300,000	Houille	158,538
Laiton....livres.	57	Blés	679,079
Huile	46,993	Toiles	152,598
Papier	128,896	Fruits	112,370
Poix	25,536	Riz	128,112
Sellerie	190	Semence	136,203
Cochons....têtes.	2	Soie	161,154
Soie....livres.	3	Tabac	455,207
Tabac	26,339	Vin	101,384
Thé	359	Fil de laine	211,457
Meubles	1,087	Draps	954,713
		Sucre	729,645

Digitized by Google

Exportation.

Bière.....tonneau.	1	Toiles.....livres.	458
Eau-de-vie.....	223	Nattes.....pièces.	1,470
Rhum de Sainte-Croix.	3	Tourteaux.....livres.	1,237,360
Pain.....livres.	400	Chevaux.....têtes.	103
Café.....	50	Graine de navet..tonn.	14,765
Viande.....	150	Corderie, voiles....liv.	816
Houille.....	4,842	Laine.....	7,423
Orge.....tonnes.	25,576	Tabac.....	193,533
Avoine.....	14,405	Draps.....	190,508
Froment.....	150,669	Sucre et sirop.....	185,720
Farine.....	11,550		

—

Boulogne-sur-Mer, le 26 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

Les rapports entre la Belgique et les diverses localités de mon arrondissement consulaire sont presque nuls. Quelques objets de mince importance, qui empruntent le chemin de fer, échappent au contrôle statistique.

Quant au commerce du port, il continue à prospérer. Il y a peu de modifications dans les articles qui en font l'objet et qui ont été signalés dans mon rapport de l'année dernière. Les états de navigation font ressortir en quoi consistent ces modifications; elles ne portent que sur des quantités en plus ou en moins, et sont expliquées par les circonstances.

Le transit continue toujours sa progression. D'après l'état des recettes de la douane, l'accroissement comparé à 1861 est remarquable; malgré l'abaissement des droits résultant du traité de commerce, les recettes ont atteint leur ancienne importance et la dépasseront sous peu.

Recettes des douanes au port de Boulogne, en 1862.

Drois de douanes : Importation.....fr.	3,844,969	98
— Exportation.....	45,990	82
Droits de navigation.....	386,948	05
Recettes accessoires.....	19,022	14
Taxe des sels.....	44,593	75
Droits sanitaires.....	9,025	15
Francs.....	4,350,549	89

Digitized by Google

Navigation. — Il résulte des états de navigation que le mouvement du port est en progression. Si l'arrivage des grains n'y figure pas comme en 1861, il faut l'attribuer à une cause dont il faut se féliciter.

Le mouvement des voyageurs a suivi la même progression. L'exposition de Londres a fourni son contingent et en a accru le chiffre.

Par Boulogne, 161,668 passagers (entrée et sortie).
Par Calais, 130,837 — —

Industrie, mines et agriculture. — L'industrie cotonnière, nulle dans ces environs, a été affectée, dans une certaine proportion, dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme. Le public a montré de l'empressement à atténuer le mal par d'abondantes souscriptions.

Les filatures de lin et les industries qui s'y rattachent ont profité, dans une certaine mesure, de la crise cotonnière. En général, les filatures de lin à Boulogne marchent bien.

Les fabriques de plumes d'acier continuent à prospérer. La plus importante a été récompensée à l'exposition de Londres, et le gouvernement français a décoré son chef, M. Blanzy.

Les hauts fourneaux marchent toujours et ne ralentissent pas leurs affaires, malgré les importations anglaises.

Les houillères du Pas-de-Calais redoublent d'activité et leurs produits arrivent à Amiens en concurrence avec les houilles anglaises.

La fabrique de ciment livre une partie considérable de ses produits pour la construction du bassin, dont les travaux sont conduits avec une grande économie de main-d'œuvre par des moyens mécaniques.

Les produits du sol ont été remarquables en 1862 pour la quantité et la qualité ; et malgré les exportations journalières qui se font par les bateaux à vapeur, nos ouvriers, grâce aux bas prix des denrées alimentaires, passent sans secousse un hiver très-doux, qui permet de continuer les travaux.

Les semailles ont été faites dans de bonnes conditions, mais on ne peut encore se prononcer sur la récolte future, qui a pu souffrir de l'humidité et de l'absence du froid.

La saison est très-favorable aux travaux du printemps.

Législation commerciale et industrielle.

Les règlements anciens, entraves inutiles qui gênaient la pêche, sont successivement abolis, et l'on ressent déjà les avantages de leur abolition.

Traités de commerce et de navigation.

Les nouveaux traités, dont on cherche plutôt à étendre les dispositions qu'à les restreindre, ne rencontrent plus d'adversaires. L'opinion des gens éclairés est favorable à une large modification des traités de navigation dans un sens très-libéral.

Digitized by Google

Voies de communication.

Le chemin de fer entre Boulogne et Calais a reçu un commencement d'exécution vers Marquise, mais sans beaucoup d'activité jusqu'à ce jour.

Les travaux du bassin se continuent; on se plaint cependant de l'insuffisance des sommes allouées. Les négociants de Boulogne attendent avec impatience l'achèvement des travaux, et dans cette vue ils ont déjà élevé des magasins généraux avec warrants.

Les résultats de la pêche de la morue ont été médiocres; néanmoins les armements augmentent. La pêche du hareng a produit des quantités qui n'avaient pas encore été obtenues. Les prix s'en sont ressentis. Cependant le prompt écoulement, tout en faisant éviter de grandes pertes, a atténué les bénéfices.

Les appréhensions qui avaient effrayé nos marins par la crainte des produits anglais, ne se sont pas réalisées; c'est, au contraire, le marché de Londres qui a permis à quelques saleurs d'écouler leur trop-plein d'une manière plus avantageuse qu'à Paris.

Il y a eu peu de sinistres sur nos côtes en 1862.

La santé publique est bonne.

Il y a souffrance dans le petit commerce, qui lutte contre les gros magasins et qui subit en outre l'effet de la propension à étendre trop les affaires et à les grever de frais onéreux.

—

Voici les renseignements touchant le commerce et la navigation du port d'Etaples qui me sont fournis par l'agent consulaire de ce port.

NAVIGATION.

Entrés dans le port :

4 caboteurs chargés de sel..	229	quintaux.
1 id. sur lest.....	65	—
10 navires anglais.....	578	—
1 sur lest	45	—
	917	quintaux.

IMPORTATION.

Terre à porcelaine.....	2,630	quintaux.
Houille anglaise.....	6,710	—

EXPORTATION.

Moellons.....	400	quintaux.
Pommes de terre.....	660	—

Recettes de la douane :

Importation.....	3,309
Navigation.....	935
Accessoires	99
Droits sur le sel.....	21,686
Droits sanitaires.....	58
Fr...	26,087

Digitized by Google

Pêche. — 36 bateaux ont fait la pêche du hareng et ont produit 117,021 kilog., soit 174,965 francs.

Houilles. — Importation de houilles belges et d'Anzin par chemin de fer du Nord, 2,892,000 kilog.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Boulogne-sur-Mer,
ACHILLE ADAM.

Manille, 15 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce de mon ressort pendant l'année 1862.

EXPORTATIONS.

Au commencement de l'année, le tonnage dans ces mers était peu considérable, ce qui, en limitant l'exportation, amena de l'encombrement dans les approvisionnements et une baisse sensible dans les prix de nos principaux articles. Plus tard, la navigation étant devenue plus active, les prix se relevèrent et les exportations s'accrurent de telle sorte, que les moyennes réalisées sur les produits présentent des résultats très-satisfaisants et que le mouvement de la navigation constate un accroissement marqué sur les années antérieures.

Sucre. — La demande pour le sucre purifié fut lourde au début de l'année jusqu'au mois de juin; des marchés furent passés au prix de 3 1/4 piastres (1) par picul (2), franco à bord; c'est le plus bas prix obtenu dans le cours des huit dernières années. En juillet, la demande fut plus suivie et devint graduellement fort active; les prix augmentèrent et atteignirent en décembre 4 1/2 piastres par picul, franco à bord.

Le prix du sucre brut a varié dans la proportion du sucre purifié; le prix le plus élevé de l'année ayant été de 3 1/2 piastres et le plus bas de 1 5/8 piastre par picul, franco à bord.

L'exportation totale du sucre s'est élevée à 80,760 tonneaux, ce qui constitue une augmentation de près de 50 p. c. sur les exportations des années précédentes. Ce chiffre, toutefois, n'indique pas une augmentation proportionnelle de la production, vu qu'à la fin de 1861 il restait une quantité considérable de la récolte de cette année, tandis qu'au 31 décembre dernier il restait peu de la récolte de 1862. Néanmoins, j'estime que la production sucrière a été, en 1862, au moins de 30 p. c. plus considérable que les années antérieures, et les ressources qu'offrent ces îles pour le développement ultérieur de la culture sont telles, que je ne

(1) Le piastre = 5.37.
(2) La picul = kil. 63,250.

Digitized by Google

crains pas d'affirmer qu'on peut compter sur un accroissement nouveau, à moins que le mauvais temps ne vienne compromettre la récolte.

L'exportation la plus considérable de cette année a eu lieu vers l'Angleterre; elle monte à 38,000 tonneaux, contre 26,400 tonneaux expédiés en 1861. Pour l'Australie il a été embarqué 28,400 tonneaux au lieu de 18,500 exportés en 1861. Les Etats-Unis, non compris la Californie, ont reçu 6,480 tonneaux et la Californie 4,000 tonneaux en 1861. Ces pays ont reçu respectivement 4,885 et 2,400 tonneaux.

Chanvre. — Vers la fin de 1861 cet article était peu demandé au prix d'environ 3 3/4 piastres par picul ou 15 liv. sterl. par tonneau, franco à bord; mais, vers la fin de janvier, la demande s'accrut pour l'Amérique et les prix augmentèrent de 15 à 20 p. c. pendant les trois mois suivants. En juin, une certaine réaction se produisit et les prix baissèrent graduellement jusqu'à ce qu'on atteignît ceux de la fin de 1861. De grandes variations eurent lieu pendant la dernière partie de l'année, par suite des spéculations dont tous les filaments sont devenus l'objet en Europe; c'est ainsi qu'après avoir atteint, en novembre, 6 piastres par picul ou 26 liv. sterl. par tonneau, les prix actuels ne sont plus que de 4 1/2 piastres ou 20 liv. sterl. par tonneau.

L'exportation totale de cet article, pendant 1862, a été considérable; elle s'élève à 231,000 balles, c'est-à-dire 20,000 de plus que dans toute année antérieure. Comparativement à l'année 1861, on constate 108,500 balles expédiées pour l'Angleterre au lieu de 94,700 envoyées en 1861; pour les Etats-Unis 114,000 balles en 1862, 79,000 en 1861.

Tabac. — La quantité des cigares exportés en 1862 n'a été que la moitié de celle de 1861; elle avait été cette année de 114,000,000; en 1862, elle n'a été que de 57,000,000. Cette diminution est due à l'interruption des ventes du gouvernement pour l'exportation, toute la récolte du tabac, sauf les quantités nécessaires à la consommation locale, étant aujourd'hui embarquée pour l'Espagne.

Café. — La demande de cet article s'est bien soutenue pendant toute l'année à des prix croissants; la valeur actuelle est de 17 1/2 piastres par picul, franco à bord; c'est une augmentation de 25 p. c. sur les prix du mois de janvier 1862. L'exportation ne s'est élevée qu'à 27,500 piculs; elle avait été, en 1861, de 30,175 piculs.

Tonnage. — Les navires ont trouvé de l'emploi pendant toute l'année. Les six premiers mois, le taux du fret pour l'Europe varie de 4 l. à 6,10 s. par tonneau de 20 quintaux (50 kil.) pour le sucre; le chanvre a trouvé des taux proportionnels.

Ces prix élevés attirèrent bientôt bon nombre de navires de la Chine et de l'Inde; leur affluence fit tomber le prix du fret à 3 l. par tonneau.

IMPORTATIONS.

L'année dernière s'ouvrit avec de larges approvisionnements de toute

Digitized by Google

espèce de marchandises européennes, tant aux mains des importateurs que des négociants; les transactions furent, au début, peu actives. Les affaires traitées pendant les six ou sept premiers mois de l'année doivent avoir été beaucoup en dessous de la moyenne des années antérieures. Cependant, quand on apprit, au mois d'août, que le bâtiment espagnol *Reyna del Oceano*, frété de Liverpool pour ce port avec un chargement considérable de produits britanniques et continentaux, avait été entièrement détruit en mer par le feu, ce désastre joint à la quasi-certitude de la continuation de la guerre américaine, et, par conséquent, aux prévisions d'une réduction notable dans les arrivages de tissus de coton, exerça une influence subite sur le marché et releva les cotons de leur dépréciation ; depuis lors, la position s'est graduellement améliorée, de sorte qu'en décembre les prix des tissus unis présentaient une augmentation de 10 à 30 p. c. sur les prix courants de janvier.

Pour les tissus teints, l'enchérissement a été moins brusque et se manifeste plutôt par les exigences des détenteurs que par une augmentation réelle de valeur.

Les *stocks* de toute nature doivent avoir été beaucoup plus restreints qu'à la fin de 1861 et les approvisionnements actuellement en route sont également moins considérables que jadis.

La perte du bâtiment mentionné plus haut eut également des suites favorables pour les articles de coutellerie et de quincaillerie en général, dont se composait une bonne partie de sa cargaison, bien que, à peu d'exceptions près, l'abondance du stock ait prévenu jusqu'aujourd'hui un accroissement de valeur ; de meilleures dispositions ont prévalu et de bons prix ont été obtenus sur l'ensemble.

Les clous belges ont subi une dépréciation par suite de l'abondance et du bas prix des clous en fer anglais (english nail rod iron), dont il reste de grandes quantités.

Le papier a été abondant, et les prix, soutenus avec peine au début de l'année, ont sensiblement baissé vers la fin, quoique aucun envoi considérable ne soit arrivé sur la place.

Les articles de verrerie et de poterie ont été bien demandés durant tout le cours de l'année, et il n'est pas douteux que des approvisionnements considérables n'arrivent, en 1863, sur notre marché pour remplacer ceux qui ont été perdus avec *la Reyna del Oceano*.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Manille,

R. Jardine.

—

Digitized by Google

Stockholm, le 10 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

Le collége royal du commerce vient de publier son rapport annuel de l'état du commerce et le mouvement de la navigation de la Suède avec les pays étrangers, pendant l'année 1861.

Il résulte de ce document que les importations et les exportations réunies se sont élevées, en 1861, à une valeur officielle de 187,654,000 rixd. (1). Dans cet ensemble, la part de l'importation est de 106,570,000 rixd., et celle de l'exportation de 81,084,000 rixd.

Comparé aux résultats des dix dernières années, il s'ensuit que le commerce extérieur de la Suède a pris, en 1861, un développement plus grand que dans aucune des années précédentes, à l'exception de l'année 1856, où les valeurs réunies des importations et des exportations du royaume s'élevaient à 198,277,000 rixd.

Si l'on considère séparément les deux mouvements, on remarque qu'en 1861 l'importation a été plus considérable qu'en toute autre année antérieure et que, abstraction faite de l'or et de l'argent brut et monnayé, non-seulement elle présente, sur le chiffre des marchandises importées en 1861, un excédant de 27,130,000 rixd., mais même qu'elle dépasse de plus d'un million l'importation de 1855.

Quant à l'exportation, il ressort de cet examen, qu'abstraction faite également de l'or et de l'argent brut et monnayé, elle présente un montant qui atteint d'assez près celui des exportations de 1856, mais qui est inférieur d'environ 6,297,000 rixd. au chiffre des marchandises exportées en 1860.

Cette exportation est cependant la plus considérable qu'on ait à constater après celles des deux années précitées et celle de 1855.

Pour les principaux articles, les quantités importées en 1861 dépassent, dans des proportions plus ou moins considérables, l'importation de ces mêmes articles en 1860, et même, pour une partie d'entre eux, l'importation de l'année précédente.

Ainsi, l'importation du charbon de terre qui s'élève à 15,263,232 pieds cubes non-seulement est supérieure de 3,471,620 pieds cubes à la quantité introduite en 1860, mais encore c'est la plus considérable qui se soit encore produite.

Il a été importé en 1861 3,187,106 liv. de laine. Ce chiffre dépasse de 638,901 liv. l'importation de 1860, et c'est le plus élevé auquel on soit arrivé pendant les cinq dernières années.

L'importation des peaux salées qui en 1860 présentait un chiffre de 20,937 quintaux, a été en 1861 de 25,940 quintaux, chiffre qu'elle n'avait jamais atteint.

En 1860, la quantité de tabacs en tiges importés qui a acquitté les droits de douane était de 1,630,318 liv. Dans quelques-unes des années précé-

(1) La rixdale. = 100 ores = 1 franc 417.

Digitized by Google

dentes l'importation avait été plus considérable, mais jamais elle n'avait atteint 2,000,000 de liv. En 1861, année à partir de laquelle le droit d'importation de 22 ores par liv. a été, en vertu du tarif du 7 décembre 1860, élevé à 25 ores, les droits de douane ont été acquittés pour une quantité de 3,247,711 liv.

Pour les tabacs en feuillles, dont le droit d'importation a été également porté de 22 à 25 ores par liv., l'importation a augmenté aussi; elle était de 4,040,647 liv. en 1860; en 1861 elle est de 4,773,171 liv., et ce dernier chiffre est le plus haut qu'on ait constaté jusqu'à ce jour pour l'acquittement des droits en douane.

La même observation s'applique au café qui a payé les droits de douane en 1861 pour 15,856,549 liv., tandis que l'importation de 1860 n'était que de 15,155,804 liv.

Une augmentation plus considérable se fait remarquer cependant, quant à l'importation du sucre brut. En 1860, les droits avaient été acquittés à la douane pour une quantité de 35,707,2,46 livres; ils l'ont été en 1861 pour 40,475,377 livres, et ce chiffre est également le plus haut qui se soit encore produit.

En ce qui concerne les céréales, l'importation des seigles, en 1861 atteint un chiffre extraordinaire et qui dépasse de 2,995,862 pieds cubes la quantité du même article exportée pendant ladite année. Au compte de l'année 1861 figure aussi une quantité de farine de seigle qui n'est pas insignifiante, puisqu'elle s'élève à 298,234 quintaux.

L'importation des gruaux de toute sorte, excepté celui de céréales, était en 1860 de 2,405,059 livres. Elle est montée en 1861 à 3,187,329 livres, chiffre qui n'avait été dépassé qu'une seule fois, en 1856, où l'importation atteignit le chiffre extraordinaire de 16,383,744 livres.

Les autres articles pour lesquels il y a à noter une augmentation sur l'importation en 1861, sont les suivants : Les spiritueux, parmi lesquels l'alcool qui, de 90,613 livres en 1860, est monté à 720,115 livres en 1861. Le fromage, dont l'importation atteignait 11,633 quintaux en 1860, et 14,070 quintaux en 1861; le beurre, article qui figure pour 20,126 quintaux en 1860 et pour 26,117 quintaux en 1861; les cuirs à semelles, les peaux mégissées et chamoisées, dont l'importation de 225,638 livres qu'elle était en 1860, est montée en 1861 à 334,820 livres.

Bien que l'importation de coton ne se soit pas élevée, en 1861, à un chiffre aussi considérable qu'en 1860, où ce chiffre atteignit 19,226,177 liv., cependant cette importation est, après celle de 1860, la plus importante qui ait jamais eu lieu ; elle s'est élevée à 18,145,567 liv. Sur cette quantité toutefois 1,569,774 liv. ont été réexportées.

Parmi les articles dont l'importation, en 1861, comparée à celle de 1860, présente une diminution, on voit figurer le sel, qui de 2,141,925 pieds cubes est descendu à 1,896,408 pieds cubes; le hareng dont la quantité importée était de 550,080 quintaux, et n'est plus que de

Digitized by Google

454,408 quintaux; les peaux brutes et sèches, descendues également de 44,415 quintaux à 37,411 ; enfin, le sucre raffiné, de 2,394,862 liv. en 1861, contre 3,671,166 liv. en 1860.

Si l'on revient au mouvement de l'exportation, en 1861, pour les principaux articles, on obtient les résultats suivants :

Au commencement de 1861, les droits d'exportation sur le minerai brut et non fondu a été abaissé de 50 à 25 ores par quintal. La quantité exportée qui, en 1860, était de 53,328 quintaux, s'est élevée à 134,874 quintaux en 1861.

L'exportation des planches et voliges qui s'élevait en 1860 à 1,390,172 douzaines, offre en 1861 un chiffre de 1,478,393 douzaines. Poutres et solives : en 1860, 620,406 pièces; en 1861 780,133 pièces.

En 1861 les expéditions d'avoine ont été plus actives qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors et du chiffre de 6,303,609 pieds cubes, atteint en 1860, se sont élevées en 1861 à 7,397,455 pieds cubes. Alun : exportation de 1860, 12,916 quintaux, 26,570 quintaux en 1861.

Après un abaissement du droit d'exportation sur les drilles, abaissement de 2 rixdales à 1 rixdale par quintal, qui est entré en vigueur avec l'année 1861, l'exportation de cet article qui, en 1860, était de 6,564 quintaux, s'est élevée en 1861 à 10,309 quintaux.

A partir de 1861 le droit d'exportation sur le cuivre brut a été abaissé de 5 rixdales à 2 rixdales 50 ores par quintal; celui du cuivre raffiné de 60 à 30 ores par quintal. Mais en 1861 l'exportation de ces deux sortes de cuivre a diminué, n'étant que de 27,784 quintaux contre 30,548 quintaux exportés en 1860.

L'année 1861 inaugurait également une diminution de 50 à 25 ores par quintal sur le fer en gueuses. Cependant l'exportation de cet article, qui était en 1860 de 299,200 quintaux, est descendue à 257,057 quintaux en 1861.

En outre, une comparaison entre les exportations de 1860 et 1861 présente des diminutions, entre autres articles, pour le fer en barres 1,665,159 quintaux, au lieu de 2,296,181 quintaux ; pour l'acier, 137,572 quintaux, au lieu de 170,321 quin.; pour le froment, 468,489 pieds cubes au lieu de 612,896 pieds cubes ; pour l'orge, 1,602,077 pieds cubes, au lieu de 2,707,850 pieds cubes ; enfin pour le seigle, dont il a été exporté 131,816 pieds cubes en 1861, contre 1,447,736 pieds cubes en 1860.

Le tableau suivant indique la part proportionnelle prise par les différents pays à l'ensemble du commerce suédois en 1861 :

	Valeur des importat.	Valeur des exportat.
Norvége.....	5,461,000	3,097,000
Finlande.....	3,652,000	2,666,000
Russie.....	7,669.000	201,000
Danemark.....	7,221,000	6,628,000

Digitized by Google

Prusse	3,097,000	1,530,000
Lubeck	19,176,000	3,440,000
Hambourg	3,264,000	521,000
Brême	4,529,000	258,000
Mecklembourg	153,000	726,000
Hanovre et Oldenbourg	32,000	110,000
Pays-Bas	4,714,000	2,049,000
Belgique	943,000	2,627,000
Grande-Bretagne	23,362,000	35,612,000
France	1,503,000	10,429,000
Portugal	504,000	2,024,000
Espagne	551,000	3,875,000
Italie	647,000	608,000
Autriche	81,000	»
Algérie	»	373,000
Autres parties de l'Afrique septentrionale	»	130,000
Gibraltar et Malte	1,000	204,000
Turquie	»	27,000
États-Unis d'Amérique	6,425,000	841,000
Indes occidentales	4,419,000	»
Brésil	6,762,000	835,000
Indes orientales, etc	2,224,000	901,000
Cap de Bonne-Espérance	»	1,345,000

MOUVEMENT GÉNÉRAL DE LA NAVIGATION.

La navigation entre la Suède et les pays étrangers, en 1861, a été effectuée à l'entrée et à la sortie par 12,977 bâtiments chargés, jaugeant 804,550 lasts.

Dans ces chiffres le pavillon suédois est représenté :

A l'entrée, par 2,855 navires de 119,927 lasts ; à la sortie, par 3,626 navires de 166,267 lasts.

Le pavillon norvégien :

A l'entrée, par 782 navires de 49,301 lasts ; à la sortie, par 1,490 navires de 188,475 lasts.

Et les pavillons étrangers :

A l'entrée, par 2,176 navires de 110,152 lasts ; à la sortie, par 2,048 navires de 170,448 lasts.

En 1860, il est entré dans les ports suédois 5,480 navires jaugeant 239,239 lasts, et il est sorti 7,340 navires jaugeant 497,919 lasts.

PERCEPTIONS.

Les recettes des douanes ont été, pour l'année 1861, de 14,857,508 rixdales, ce qui fait un excédant de 1,435,527 rixdales sur l'année 1860.

Toute la flotte marchande de la Suède se composait, à la fin de l'année

Digitized by Google

1861, de 3,313 navires d'une capacité de 153,426 lasts, ce qui, comparativement à l'année 1860, offre une augmentation de 113 navires et une diminution de 916 lasts.

16 navires de 2,240 lasts ont été vendus à l'étranger, 65 navires de 5,206 lasts se sont perdus, et 20 navires de 1,998 lasts ont été construits.

Après avoir examiné la situation commerciale de la Suède, au point de vue des intérêts généraux, je crois de mon devoir, M. le Ministre, de vous faire connaître plus particulièrement les relations de ce pays avec la Belgique pendant l'exercice 1861.

COMMERCE AVEC LA BELGIQUE.

L'importation totale de la Belgique qui, en 1860, avait été de 581,000 rixdales, s'est élevé, en 1861, à 943,000 rixd. Cette importation a été effectuée par 21 navires suédois pour une valeur de 671,000 rixdales, par 2 navires norvégiens pour 11,000 rixdales et pour 261,000 rixdales par 3 navires prussiens, 3 danois, 2 hanovriens, 1 hollandais et 1 français.

L'exportation vers la Belgique, calculée à 2,627,000 rixdales en 1861, contre 2,124,000 rixdales en 1860, présente également un progrès de 503,000 rixdales.

L'exportation s'est faite pour une valeur de 695,000 rixdales par 48 navires suédois, pour 585,000 rixdales par 58 navires norvégiens et pour 1,347,000 rixdales par 1 navire finlandais, 1 russe, 7 prussiens, 28 danois, 4 mecklembourgeois, 1 hambourgeois, 12 hanovriens, 12 hollandais, 3 anglais et 13 américains.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Stockholm,
CEDERLUND.

—

Sunderland, le 14 janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce et l'industrie du port et de l'arrondissement de Sunderland pour l'année 1862.

COMMERCE.

Sunderland, place maritime vaste et bien connue, est située à l'embouchure de la rivière Wear. Sa population dépasse 90,000 âmes et son principal commerce consiste dans la construction des navires et l'exportation des charbons. Indépendamment de ces deux branches d'industrie, la ville en possède plusieurs autres non moins réputées ; telles que le fer manufacturé, les verreries, les machines, les chaudières à vapeur, les cordages, l'exploitation et la préparation de la chaux, les briques réfractaires et communes, les tuiles, la poterie, les ancres et câbles en fer, le fer forgé. Il y a des brasseries, des tanneries, des moulins à vapeur, des moulins à papier, des appareils à gaz, des appareils hydrauliques, etc.

Digitized by Google

Depuis longtemps le port est renommé pour l'étendue de ses chantiers de construction; le nombre des navires qui y sont annuellement construits le place au premier rang des ports du royaume. Le fer ayant commencé dans ces dernières années à jouer un plus grand rôle dans les constructions navales, les principaux constructeurs n'ont pas voulu rester en arrière, et trois d'entre eux réunissent aujourd'hui dans leurs établissements tout le matériel nécessaire, tant pour la construction des navires en fer que pour ceux en bois.

Le principal commerce du port consiste dans l'exportation du charbon qui n'a pas cessé de s'accroître à mesure que de plus grandes facilités ont été offertes aux navires visitant le Havre. Afin d'en rendre l'accès plus aisé aux bâtiments d'un fort tonnage, un bassin fut construit et ouvert en 1840 sur le bord septentrional de la rivière. Ce dernier s'étend sur une superficie de 10 acres et peut contenir cent navires. C'était une amélioration notable, mais que le développement continu du commerce des charbons fit bientôt trouver insuffisante. C'est pourquoi, dix ans plus tard, un nouveau bassin plus spacieux et plus commode fut creusé sur la rive méridionale de la rivière. Malgré les services rendus à la navigation par ce nouveau bassin, il n'y avait guère que les navires d'un faible tonnage qui pussent en profiter en toute sûreté; on ne pouvait, en effet, gagner le large que par l'embouchure de la rivière, et comme la profondeur de l'eau sur la barre ne dépasse pas à marée haute des grandes eaux 18 à 19 pieds et que l'entrée du port est exposée aux vents d'Est, une forte brise dans cette direction et l'agitation de la mer sur la barre causaient souvent aux navires des retards considérables. Pour remédier à ces inconvénients, une nouvelle issue fut pratiquée en 1857 à l'extrémité sud-est du bassin sud (South-dock); dès lors tous les obstacles antérieurs ont disparu et les navires du plus fort tonnage peuvent charger et appareiller en parfaite sûreté, même alors que, par suite de grosses mers, les bâtiments caboteurs d'un plus faible tonnage et d'un moindre tirant d'eau sont retenus dans les ports voisins.

Depuis l'achèvement du South-Outlet, les facilités de tout genre que présente le port aux grands navires y ont fait affluer un nombre considérable de bâtiments d'un fort tonnage, tant britanniques qu'étrangers; parmi ces derniers, on compte surtout des navires américains, russes, français, et dans ces derniers temps des navires autrichiens, italiens et autres. La Belgique, dont les armateurs ignorent peut-être les précieux avantages qu'offre le port de Sunderland, n'y a envoyé jusqu'ici que très-peu de navires, et encore ceux-ci étaient-ils d'un bien faible tonnage; la seule exception s'est présentée l'année dernière lorsque le navire belge, *Gouverneur Teichmann*, de 560 tonneaux, vint prendre ici un chargement de charbon et de coke, destiné à la côte occidentale de l'Amérique du Sud. Chargé, ce bâtiment tirait 16 1/2 pieds d'eau, et au

Digitized by Google

moment où il mit à la voile, la profondeur de l'eau dans le South Outlet était de 20 pieds 6 pouces.

Une puissante compagnie, créée pour la construction des navires en bois et en fer, vient de bâtir récemment sur ses terres, le long de la rivière, un bassin de carénage approchant des dimensions de celui qui se rattache au South-dock, et réservé particulièrement à la réparation des steamers et des bâtiments en fer. Quelles que soient la grandeur des navires et l'importance des réparations qu'ils réclament, toutes les conditions s'y rencontrent pour assurer la perfection de la main-d'œuvre et la promptitude du travail. Aussi de nombreux navires étrangers viennent-ils se faire radouber ici, et beaucoup d'armateurs, dont les bâtiments viennent charger à Sunderland pour des destinations étrangères, attendent, pour les faire doubler, jusqu'à leur arrivée dans ce port, où tout travail de ce genre s'exécute à la fois avec rapidité et économie.

Au South-dock se rattachent également d'autres entrepôts qui offrent de grandes commodités pour l'importation et l'exportation de toute espèce de marchandises. La superficie en dépasse 51,000 pieds carrés ; ils sont munis de grues à vapeur et autres engins. Des lignes de chemins de fer, communiquant avec le réseau ferré de tout le royaume, longent les quais et pénètrent à l'intérieur des entrepôts, de manière que les marchandises à charger ou à décharger peuvent gagner directement leur destination, grâce aux communications journalières du port avec toutes les parties du royaume. Les quais du bassin sont également pourvus d'appareils pour le déchargement des matières pondéreuses, et une grue de la puissance de vingt tonneaux a été dressée récemment pour l'embarcation des locomotives et autres grandes machines.

Afin de compléter les diverses améliorations effectuées jusqu'à ce jour, les commissaires du port s'occupent actuellement de la construction d'un brise-lames qui, en protégeant la sortie du South-Outlet, doit assurer à Sunderland tous les avantages d'un port de refuge en faveur des grands navires. D'autres mesures sont projetées pour un agrandissement des bassins, l'expérience de ces deux ou trois dernières années ayant prouvé qu'ils ne sont plus en rapport avec le rapide accroissement des affaires. Sous le rapport des dimensions, comme de la profondeur de l'eau, cet agrandissement sera tel, que des bâtiments plus grands, ayant un plus fort tirant d'eau que ceux qui ont visité le port jusqu'ici, puissent y entrer sans peine.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le principal article du commerce de Sunderland, c'est le charbon ; environné de nombreuses exploitations charbonnières, Sunderland est le centre d'exportation pour tous les charbonnages situés dans la partie septentrionale du comté de Durham, de même que Newcastle est celui de la production houillère des régions méridionales du Northumberland. Aussi l'exportation du charbon atteint-elle dans ce port des chiffres énormes et s'accroît-elle chaque année, vu l'excellente

Digitized by Google

qualité des produits. Vers Londres et les marchés de la côte, on exporte l'espèce dite « walls end » pour les usages domestiques, les charbons à gaz et ceux affectés aux travaux industriels. Pour les pays d'outre-mer, l'exportation préfère les qualités connues sous la dénomination de « steam cool » et de « nutt coal » ; on expédie également de grandes quantités de charbon à gaz pour les établissements étrangers. Le « steam coal » s'emploie pour les machines, les manufactures et aussi dans beaucoup de cas pour les usages domestiques, sa nature sèche le rendant plus propre aux poêles fermés du continent que le « walls end » qui est gras et se brûle mieux dans les feux ouverts de l'Angleterre.

Le coke se fabrique également sur une grande échelle; beaucoup de propriétaires de mines se servent à cet effet du déchet du menu charbon, dont jadis on ne tirait aucun parti; on l'expédie aux divers ports, soit pour l'étranger, soit pour subvenir à la consommation locale, qui est considérable.

La chaux donne également lieu à un commerce animé, de grandes carrières se trouvant dans le voisinage immédiat de la ville; après avoir subi l'opération de la cuite, la chaux est embarquée, surtout vers l'Ecosse, où l'on s'en sert pour l'agriculture. Plusieurs grandes manufactures de poteries expédient de leurs produits aux ports d'outre-mer, principalement de la Baltique et autres places du Nord. Les ancres et les chaînes s'exportent en assez grande quantité pour mériter qu'il en soit fait mention. Il existe également une manufacture de glaces et verres à vitre; c'est un des plus vastes établissements du royaume, qui, non-seulement pourvoit toute la contrée, mais fait encore des envois considérables aux Indes anglaises et aux colonies.

Le commerce d'importation ne manque pas non plus d'importance; il consiste particulièrement en bois de construction; les arrivages de ces derniers se réglant naturellement sur l'activité de l'industrie de la construction navale, il est facile de juger, d'après le montant des tableaux d'importation, si le principal commerce du port est dans une condition florissante ou non.

L'abondance des mines de charbon dans le district environnant y attire une population compacte, dont la subsistance exige des importations notables de grains et autres produits. Ceux-ci arrivent en quantités diverses de tous les ports du nord-est, et comme le montrent les tableaux d'importation annexés au présent rapport, une bonne partie s'en importe par l'intermédiaire du port de Sunderland. Les pommes de terre, les carottes, les pommes, les oignons, etc., s'importent aussi sur une assez grande échelle. Il faut en dire autant des étançons de mine, qui nous viennent surtout de Bordeaux. Ce sont d'étroits espars d'une longueur déterminée et employés dans les mines pour soutenir les toits des galeries après l'extraction du charbon. Jusque dans ces derniers temps ces étançons nous venaient de l'Ecosse, mais soit que cet article y fasse aujourd'hui

Digitized by Google

défaut, soit qu'on puisse se le procurer à meilleur marché du dehors, toujours est-il que, dans ces deux dernières années, les importations des ports étrangers en ont acquis une grande importance.

Il est à regretter que le commerce entre le port de Sunderland et la Belgique soit si restreint et qu'au lieu de se développer, il semble plutôt décroître. Le charbon, étant le principal article d'exportation, peut servir à déterminer l'activité des relations de ce port avec toute contrée étrangère. Lorsque, en 1856 et 1857, on réduisit le droit d'importation sur les charbons anglais en Belgique, un accroissement remarquable eut lieu, et ce résultat fut d'autant plus sensible, que par suite de l'élévation des droits, l'Angleterre n'avait exporté auparavant en Belgique que des quantités insignifiantes de charbon. Mais après ces années, le mouvement ne s'est pas soutenu, et les exportations de ces deux dernières années pour la Belgique s'arrêtent aux chiffres suivants :

	Ostende.		Bruges.		Anvers.		Gand.	
Années.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
1861	65	16,002	20	5,156	4	1,208	3	1,000
1862	32	7,811	9	2,475	»	»	»	»

Les importations belges sont moins importantes encore. Plusieurs navires sont arrivés d'Anvers avec des chargements de pyrites de fer pour quelques fabriques de produits chimiques; hors de là, il n'y a eu en 1861 qu'une faible cargaison de chicorée expédiée d'Ostende, et en 1862 une autre d'écorce exportée d'Anvers.

Ces résultats prouvent que le commerce entre la Belgique et ce port est très-languissant ; l'avenir ne semble pas d'ailleurs devoir modifier cette situation. Le charbon, seul article qui, depuis la réduction des droits en Belgique, pourrait donner lieu à des transactions animées, rencontre une trop forte concurrence dans le charbon indigène ; Ostende est le seul port où le charbon anglais aurait quelque chance de lutter avec succès, et encore la diminution de la navigation montre que la concurrence est trop redoutable pour que le marché belge puisse jamais devenir un débouché considérable pour la houille anglaise.

Quant aux autres articles d'importation étrangère, il ne semble pas que les productions belges puissent y contribuer pour une grande part.

INDUSTRIE, MINES ET AGRICULTURE.

Commerce de charbon. — Le commerce de charbon occupant le premier rang parmi les diverses affaires traitées dans ce port, il ne sera pas sans intérêt de communiquer à cet égard certaines statistiques qui peuvent donner une idée de la grande consommation qui se fait aujourd'hui de cette marchandise dans presque toutes les parties du monde ; il ne faut pas oublier toutefois que les statistiques ci-jointes ne portent que sur les seules exportations du port de Sunderland, le plus important, il est vrai, pour cet article, des ports de la côte nord-est, après Newcastle; que par

Digitized by Google

suite les quantités chargées ici ne représentent qu'une partie du produit annuel des mines de la Grande-Bretagne. Chaque année, la demande de charbon augmente, surtout pour les espèces employées dans les machines à vapeur et les manufactures, desquelles se compose aussi la majeure partie des exportations d'outre-mer.

Le tableau suivant indique le montant des quantités exportées depuis l'année 1825 et en constate l'accroissement continu. Il prouve, en outre, que chaque amélioration opérée dans le cours du temps en faveur des navires visitant le port, a exercé une influence bienfaisante sur le mouvement commercial et contribue à exciter encore davantage le zèle des autorités. En 1840, année de l'inauguration du bassin nord, on put constater une augmentation légère ; en 1850, époque de l'ouverture du bassin sud, celle-ci devint plus apparente, mais elle atteignit son apogée en 1857, après l'achèvement du South-Outlet. Depuis lors le progrès n'a pas laissé de se soutenir et fait entrevoir le jour où Sunderland deviendra le principal port de la côte nord-est pour l'exportation charbonnière, surtout si les travaux entamés reçoivent leurs compléments.

VENTE COMPARATIVE DU CHARBON.

Tableau indiquant la quantité de charbon, de coke, etc., embarquée depuis 1825 au port de Sunderland.

Année.	Tonneaux.	Année.	Tonneaux.	Année.	Tonneaux.
1825	1,330,414	1838	1,277,549	1851	1,643,624
1826	1,373,455	1839	1,282,486	1852	1,789,895
1827	1,308,225	1840	1,318,497	1853	1,838,867
1828	1,326,593	1841	1,348,980	1854	1,871,353
1829	1,497,059	1842	1,242,057	1855	1,890,926
1830	1,387,426	1843	1,194,723	1856	2,204,898
1831	1,255,896	1844	1,045,351	1857	2,483,116
1832	1,203,802	1845	1,414,339	1858	2,560,104
1833	1,349,058	1846	1,381,662	1859	2,606,513
1834	1,111,760	1847	1,621,303	1860	2,979,468
1835	1,088,829	1848	1,662,695	1861	3,108,462
1836	1,155,414	1849	1,519,354	1862	3,183,111
1837	1,333,438	1850	1,718,427		

Pendant les années 1860 et 1861 le nombre total des navires sortis du port avec des chargements de charbon s'est élevé à :

Année 1860. 11,971 navires de 1,941,485 tonneaux.
— 1861. 11,943 — 2,016,450 —

Diminution dans le nombre des navires, 28, mais augmentation de 74,965 tonneaux. Ce résultat montre que le commerce du port se fait principalement aujourd'hui par des bâtiments d'un fort tonnage ; les tableaux suivants montrent en effet que la diminution ne porte que

Digitized by Google

sur les navires de petites dimensions, tandis qu'il y a augmentation pour les autres.

Les classifications de 1860 et 1861 donnent :

	1860		1861		Tonn. moyen des navires.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.		
Cabotage.....	8,389	1,209,798	8,091	1,218,098	144 2	150.5
Commerce européen.	3,263	573,959	3,518	635,818	174.6	180.7
Id. extra-européen.	319	157,728	334	162,534	494.4	486.6
Totaux.....	11,971	1,941,485	11,943	2,016,450	162.1	168.8

Classification d'après la grandeur :

	1860	1861	Aug.	Dim.
	Nombre des navires.			
En dessous de 150 tonneaux.....	6,711	6,503	»	208
150 et au-dessous de 250 tonneaux.	3,576	3,553	»	33
250 — 350 —	851	908	57	»
350 — 500 —	683	777	94	»
500 — 750 —	101	115	14	»
750 — 1,000 —	33	54	21	»
1,000 et au-dessus.....	16	33	17	»
Total...	11,971	11,943		

Malgré une diminution de 28 navires, ces résultats accusent une augmentation de 3.8 p. c. en faveur du commerce de 1861.

L'augmentation du commerce des côtes est de 8,300 tonneaux ; celle du commerce européen de 61,859 tonneaux ; celle du commerce extra-européen de 4,806 tonneaux. Le tonnage moyen des navires s'est accru de 4.1 p. c.

En comparant les chargements des années 1860 et 1861, on trouve :

	Rivières.	Bassin N.	Bassin S.	Total des charg.
Année				
1860,	1,509,905 ton.	90,515 ton.	1,379,048 ton.	2,979,468 ton.
1861,	1,459,178 id.	85,110 id.	1,564,174 id.	3,108,462 id.
Augm.			185,126 id.	128,994 id.
Dim.	50,727 id.	5,405 id.		

Bassin sud. Des 11,943 navires qui sortirent du port pendant l'année finissant le 31 décembre 1861, 5,972 navires d'une capacité totale de 1,092,336 tonneaux appareillèrent du bassin sud. En 1860, le nombre des navires fut de 5,322 jaugeant 975,371 tonneaux, et se répartissant comme suit :

	1860.		1861.		1860.	1861.
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Tonn. moyen.	
Cabotage....	3,157	473,549	3,336	520,559	150.0	156.5
Comm. europ.	1,851	344,394	2,138	411,562	186.1	192.0
Com. ex.-eur.	314	157,428	318	160,215	501.3	503.7
Totaux....	5,322	975,371	5,792	1,092,336	183.3	188.6

Digitized by Google

En sus de ce qui précède, 602 navires jaugeant 156,486 tonneaux, gagnèrent en 1861 la mer en passant par le bassin. Ces navires avaient chargé dans la rivière, mais leur tirant d'eau étant trop considérable ou la mer étant trop agitée sur la barre pour leur permettre de sortir en sûreté par l'embouchure de la rivière, ils sont entrés en mer par le South-Outlet. Par suite de cette circonstance, le tonnage total reçu par le bassin s'est élevé à 1,248,822 tonneaux.

Le mouvement du bassin en 1861 présente sur celui de 1860 une augmentation de 470 navires et de 116,965 tonneaux, soit 12 p. c.

L'augmentation du cabotage est de 47,010 tonneaux ou 9.9 p. c.; celle du commerce européen est de 67,168 tonneaux ou 19.5 p. c.; celle du commerce extra-européen et de 2,787 tonneaux ou 1.8 p. c. Le tonnage moyen des navires s'est accru de 2.8 p. c.

Le tonnage moyen des navires dans le bassin excède celui des navires dans l'ensemble du port de 19.8 tonneaux, et celui de 6,151 bâtiments qui chargèrent dans la rivière et le bassin nord de 38.4 tonneaux.

Quant aux navires employés au commerce du charbon pendant 1862, il n'existe pas encore de statistique complète pour l'année entière; mais on possède, sur les neuf premiers mois, des données qui, comparées aux résultats des mois correspondants de 1861, permettent de formuler un jugement. Pendant les neuf premiers mois de 1861, il sortit du port 9,048 navires jaugeant 1,509,866 tonn. avec des chargements de charbon pour l'étranger; pendant les neuf mois correspondants de 1862, il en est sorti 9,076, jaugeant 1,547,298 tonneaux, soit une augmentation de 28 navires et de 37,432 tonneaux.

Le commerce du port pendant la même période accuse une augmentation de 28 navires et de 37,432 tonneaux, soit 2.4 p. c.

Le même calcul étendu au bassin sud donne pour résultat une augmentation de 82 vaisseaux et de 61,904 tonneaux, ou 7.10 p. c. L'augmentation en faveur du cabotage est de 4,249 tonneaux; le commerce européen au contraire a baissé de 4,249 tonneaux, ce qui s'explique par la stagnation générale que provoque la guerre américaine. Le commerce extra-européen s'est accru de 3,770 tonneaux.

Le tonnage moyen des navires fréquentant le port a augmenté de 3.7 p. c. et celui des navires chargeant dans le bassin sud de 10.4 p. c. L'augmentation des navires au-dessous de 500 tonneaux étant de 70, revient à 50 p. c.

Pour se faire une idée des vastes proportions qu'a prises le commerce du charbon entre les ports d'exportation et la métropole, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que 2,578 navires, jaugeant ensemble 1,034,343 tonneaux, étaient en destination du marché de Londres.

COMMERCE D'IMPORTATION.

L'extension qu'a prise la construction navale provoque une demande

Digitized by Google

croissante de bois de charpente de toute espèce. Indépendamment de ce placement, de grandes quantités de bois s'importent tant pour l'usage des nombeux charbonnages de la contrée que pour les travaux de bâtisse de la ville et du voisinage. L'importance de ces importations est nécessairement en rapport avec l'activité des chantiers de construction; qui a été moins considérable en 1862 qu'en 1861, par suite d'une diminution dans le mouvement des affaires; mais depuis lors les travaux de construction ont regagné en activité, et la perte de nombreux bâtiments dans le cours de l'année, en rendant la demande plus active, ne peut manquer d'exercer une influence sensible sur les importations du bois de charpente.

CONSTRUCTION DE NAVIRES.

Le port de Sunderland renommé pour ses chantiers de construction fut longtemps sans rival parmi les ports du royaume, non-seulement sous le rapport du nombre de bâtiments construits, mais encore sous celui de leurs qualités. Néanmoins, l'importance de la propriété navale ayant diminué, cette branche d'industrie est devenue plus languissante dans ces quatre ou cinq dernières années; certains constructeurs l'ont trouvée peu rémunératrice, et la production en a considérablem ent été réduite; toutefois des perspectives plus favorables se sont ouvertes, et les constructeurs comptent sur des temps plus prospères.

Jusque dans ces derniers temps, tous les navires se construisaient en bois; mais aujourd'hui il existe trois maisons qui, indépendamment de leurs vastes établissements pour la construction des navires en bois, se sont procuré tout le matériel nécessaire pour construire, d'après les procédés les plus perfectionnés, des navires en fer à voiles comme à hélice.

Une nouvelle méthode de construction a récemment attiré l'attention des industriels les plus avancés; les promoteurs de ce procédé en font vivement valoir les avantages. Au lieu de construire, comme autrefois, la carcasse en bois, on la fait en fer et on la revêt de bordages en bois; ce système, croit-on, prête au bâtiment une plus grande force, et lui assure plus de légèreté tout en augmentant sa capacité. Un ou deux bâtiments ont déjà été construits sur ce plan et d'autres ne tarderont pas sans doute à suivre.

En 1861 on a construit 126 navires, y compris 17 bâtiments en fer tant à voiles qu'à hélice, jaugeant ensemble 46,778 tonneaux, soit une moyenne de 371 1/4 tonneaux.

La plupart des vaisseaux construits sont achetés par des habitants de la ville; d'autres se vendent aux divers ports du Royaume-Uni et quelquefois à l'étranger. Les principaux acheteurs viennent de Londres, Shields, Liverpool et Newcastle; ces divers ports achetèrent respectivement à Sunderland 26, 16, 7 et 16 navires.

Au commencement de l'année 1861, il y avait sur les divers chantiers

Digitized by Google

74 bâtiments en construction d'un tonnage total de 27,605 tonneaux, ce qui constitue une augmentation de 2 navires et de 395 tonneaux, sur l'année précédente. Au début de 1862, il y avait en chantier 88 bâtiments jaugeant 33,120 tonneaux, soit un accroissement, sur la période correspondante de 1861, de 14 navires et de 5,515 tonneaux. Des 74 bâtiments en construction au 1er janvier 1861, 30 étaient vendus, 44 ne l'étaient pas; des 88 bâtiments en construction au 1er janvier 1862, 37 étaient vendus, 51 ne l'étaient pas.

Au commencement de 1862, les prix courants pour les bâtiments neufs étaient comme suit. Pour un navire de 8 years classé A 1 au Lloyd, de 200 à 400 tonneaux ancienne mesure 9 à 10 liv. par tonneau. Pour un navire de 9 years classé A 1, 10 à 11 liv. par tonneau; pour un navire de 10 years, classé A 1, 11 à 12 liv. par tonneau. Pour un navire de 13 years classé A 1, 14 à 15 liv. par tonneau. Ces prix comprennent l'armement en bon bois de la Baltique, mais non le doublage métallique. Des bâtiments de 700 tonneaux et au-dessus, classés au Lloyd A 1, pour 10 years peuvent être cotés au prix de 14 à 15 liv. par tonneau, ceux de 13 years A 1, de proportions semblables au prix de 17 à 18 liv. par tonneau.

PROPRIÉTÉ NAVALE.

D'après l'importance du port de Sunderland et le grand nombre de ses habitants intéressés au commerce maritime, il est naturel de supposer qu'une bonne partie de ceux-ci sont propriétaires de navires, d'autant plus qu'ils se trouvent sur le marché même où pareille propriété peut s'acquérir aux conditions les plus avantageuses.

En effet les armateurs de Sunderland ont affecté une partie de leurs capitaux à cette espèce de propriété.

896 bâtiments sont la propriété d'environ 500 propriétaires, dont plusieurs sont des détenteurs considérables. Parmi les propriétaires de cette dernière catégorie, il y a 10 maisons dont les bâtiments jaugent au delà de 2,000 tonneaux.

Depuis l'introduction du steamer à hélice dans le commerce des côtes, surtout vers Londres, les petits bâtiments employés jusqu'ici à cet usage et connus vulgairement sous la dénomination de « colliers » (navires charbonniers) n'ont pu soutenir la concurrence et ont fait place aux steamers à hélice; aussi le nombre en a-t-il graduellement baissé l'année dernière. A mesure que les bâtiments de cette catégorie se perdaient, leurs propriétaires ne les remplaçaient pas à proportion, préférant, s'ils ne les employaient à d'autres usages, consacrer leurs capitaux à des navires d'un plus fort tonnage, destinés au commerce étranger et qui offraient de plus grandes chances de rémunération.

La valeur de la propriété navale est très-considérable; une grande partie des plus grands bâtiments sont engagés dans le commerce des Indes

Digitized by Google

orientales, de la Chine et autres contrées éloignées. Des navires de cette catégorie et de la capacité de 1,000 tonneaux coûtent jusqu'à 18,000 et 20,000 livres sterling. La valeur totale des navires inscrits l'année dernière dans ce port peut être estimée à environ deux millions et demi de livres sterling.

Pour garantir la propriété navale, il existe à Sunderland plusieurs associations d'assurance, fondées sur le principe de l'association mutuelle. Des propriétaires s'associent pour la protection mutuelle de leur propriété contre les risques et accidents de mer, et payent dans tous les cas de perte ou d'avaries, pour les navires des coassociés, au prorata des sommes pour lesquelles ils ont assuré leurs propres navires. Ce procédé d'assurance mutuelle est préféré par les propriétaires de ce port, et des associations établies sur le même principe existent également dans la plupart des ports du royaume.

LÉGISLATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

A cet égard, il reste peu de chose à ajouter aux détails mentionnés dans les précédentes rubriques de ce rapport, aucun changement n'ayant été apporté dans les règlements douaniers, non plus que dans l'organisation des divers corps administratifs du port.

Il ne sera toutefois pas sans intérêt de faire remarquer qu'il n'existe point ici, comme sur le continent, de tribunal de commerce; toutes les actions judiciaires doivent être déférées aux tribunaux ordinaires, tels que les assises trimestrielles qui se tiennent, à des périodes réglées, au chef-lieu de chaque comté, ce qui entraîne tout à la fois de longs retards et de grands frais.

Il existe toutefois, pour le recouvrement des petites dettes, un autre tribunal dont la procédure est prompte et peu coûteuse en comparaison de celle des hautes cours de justice. La cour comtale tient ses séances une fois par mois dans toute ville de quelque importance du royaume; on peut lui déférer toutes les actions en recouvrement de dettes dont le montant n'excède pas 50 livres. Depuis dix ans qu'elles fonctionnent, les cours comtales sont un vrai bienfait pour le petit commerce qui y recourt fréquemment et y trouve le moyen d'obtenir le recouvrement de petites sommes qui, sous l'ancien régime, quand il fallait s'adresser aux hautes cours de justice, étaient perdues de fait par suite de l'élévation des frais de procédure.

Il n'existe malheureusement à Sunderland aucune institution destinée à aplanir les différends qui surgissent entre les patrons et leurs ouvriers, et analogue aux conseils de prud'hommes établis dans les villes de Belgique et de France. Cette lacune est d'autant plus regrettable qu'une autorité semblable pourrait intervenir efficacement dans les contestations, surtout dans le cas de coalitions, ce qui n'arrive que trop souvent.

Les différentes catégories d'ouvriers s'associent ostensiblement dans le

Digitized by Google

but de se soutenir mutuellement, eux et leur famille, en cas de détresse, de maladie et de mort; mais souvent l'association, perdant de vue le but de son institution, intervient entre les ouvriers et leurs patrons, dictant à ceux-ci telles conditions avantageuses à leurs associés et prétendant fréquemment déterminer d'une manière arbitraire le taux des salaires : de là des querelles interminables qui tournent finalement au détriment des uns et des autres.

TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION.

Il y a peu à dire du traité de commerce conclu l'an dernier entre l'Angleterre et la Belgique au point de vue spécial des avantages qu'en pourrait retirer le commerce entre ce port et la Belgique. En effet le commerce de ce port consistant principalement en charbon, il faudrait que les droits d'importation de la douane belge favorisassent tellement le charbon anglais que celui-ci pût entrer en concurrence avec les produits belges et soutenir la lutte avec moins de désavantage qu'aujourd'hui.

Le traité de commerce conclu récemment entre l'Angleterre et la France, ayant sensiblement modifié les droits d'importation sur les charbons, le fer et les produits chimiques, qui constituent les exportations principales des provinces et des ports du nord-est, a eu une influence marquée sur le commerce de ces articles entre les deux pays et ne peut manquer d'imprimer un nouvel essor à l'intercourse croissante qui se fait entre la France et l'Angleterre.

VOIES DE COMMUNICATION.

Par les chemins de fer et les télégraphes, Sunderland est en relation immédiate avec tout le royaume-uni, et correspond, grâce aux communications postales et télégraphiques, avec le continent et les diverses places de l'étranger. Quatre voies ferrées aboutissent à la ville, qu'elles mettent en rapport direct avec Londres et les autres centres de chemins de fer. Les deux compagnies anglaises de télégraphes ont chacune des bureaux dans la place et expédient en toute célérité les dépêches vers les différents points du royaume et de l'étranger, auxquels aboutissent des lignes télégraphiques. Le service des postes est régulièrement organisé; chaque jour il y a des communications avec le continent, deux fois par jour avec Londres, et les localités plus éloignées du royaume; plus souvent pour les villes moins éloignées et le voisinage immédiat.

HAVRE DE SEAHAM.

Le port de Seaham, situé à 6 milles au sud de Sunderland, est la propriété privée du marquis de Londonderry. Les bassins dont il se compose furent commencés par feu le marquis de Londonderry, en 1828 et achevés au bout de deux ans. Comme entreprise privée, c'était un travail considérable, car l'emplacement dans lequel il a fallu creuser les

Digitized by Google

bassins consistait en roches calcaires d'une grande hauteur. Le port comprend deux bassins à chargement et un bassin de radoub (dry-dock) capable de recevoir 300 vaisseaux d'une grandeur commune. La population de la ville est d'environ 8,000 âmes ; c'est le mouvement du port qui alimente à peu près exclusivement son commerce.

La découverte récente dans le voisinage d'immenses gisements de minerai de fer a ravivé le commerce de Seaham ; la marquise de Londonderry a fait construire l'année dernière des hauts fourneaux, capables de livrer 50 à 60 tonneaux de fonte par jour ; le produit s'en embarque à Seaham et à Sunderland. Indépendamment de ses hauts fourneaux, la ville possède une manufacture de bouteilles, une fonderie de fer, des fabriques d'ancres et de chaînes-câbles.

Avant l'érection des hauts fourneaux, le charbon était le seul article d'exportation; ce dernier provient de plusieurs charbonnages du voisinage et surtout des nombreuses houillères qui sont la propriété de la marquise de Londonderry.

Les charbons exportés à Seaham appartiennent surtout à l'espèce dite Wallsend; ils s'expédient pour Londres et les marchés de la côte. Les exportations de Seaham n'alimentent, en effet, que la navigation des côtes; celles à l'étranger n'y figurent que dans des proportions insignifiantes.

La quantité totale de charbon exporté cette année s'élève à environ 700,000 tonneaux; de ce nombre 222,391 tonneaux furent expédiés à Londres dans 909 navires.

Le commerce d'importation de Seaham est de peu d'importance; les bois nécessaires aux exploitations de charbon en constituent le principal article; les étançons de mine, dont il se fait une grande consommation dans les districts charbonniers, y figurent naturellement pour une bonne part.

La construction de navires s'exerce également sur une petite échelle, mais en règle générale les constructeurs de Seaham achètent à Sunderland les bois de charpente nécessaires à cet effet.

Seaham est relié à Sunderland par une voie ferrée construite par le marquis de Londonderry, pour le transport des voyageurs, des marchandises et du charbon; des communications télégraphiques ont également été établies par ses soins entre Seaham, Sunderland et les nombreux charbonnages possédés par la marquise.

Je terminerai mon rapport par les détails suivants sur le commerce du charbon et du fer dans le Royaume-Uni, pendant l'année 1861.

La statistique ci-après fait connaître la part respective des divers districts de la Grande-Bretagne dans l'ensemble des productions minérales en 1861.

Charbon. — Le chiffre total des exploitations du royaume en 1861 était de 3,052, soit une augmentation de 43 sur l'année 1860; les quantités extraites dans les diverses mines continuent également de s'accroî-

Digitized by Google

tre. En 1860, elles s'élevaient à 80,042,698 tonneaux ; en 1861, elles atteignaient 84,013,941 tonneaux, soit une augmentation de 3,971,243 tonneaux.

On évalue à 2,500,000 tonneaux les quantités perdues dans le travail d'extraction ou consumées sur les lieux dans les seuls charbonnages de Durham et de Northumberland ; on peut induire de là que le déchet général doit être fort considérable, bien qu'on ne puisse se procurer des indications précises sur ce point.

Le nombre des charbonnages et la quantité de charbon extraite pendant les huit années finissant en décembre 1861, se résument comme suit :

Années.	Nomb. des charbon.	Ton. extraits.
1854.....	2,397	64,661,401
1855.....	2,613	64,453,079
1856.....	2,829	66,645,450
1857.....	2,867	65,394,707
1858.....	2,958	65,008,649
1859.....	2,949	71,979,765
1860.....	3,009	80,042,698
1861.....	3,052	84,013,941

Le nombre des charbonnages et la quantité des produits dans les divers districts ont produit 86,417,941 tonneaux.

Le produit total des 271 charbonnages du bassin houiller des districts de Northumberland et de Durham, a été de 21,927,692 tonneaux.

En 1860, l'extraction totale s'était élevée à 21,483,040 tonneaux.

Le bassin houiller du Cumberland, comprenant 28 charbonnages, a produit 1,255,644 tonneaux.

La production de 1860 s'élevait à 1,171,052 tonneaux.

Dans le Yorkshire, les 397 charbonnages produisirent 9,374,600 tonneaux.

Dans le Derbyshire, le Nottinghamshire, le Leicestershire et le Warwickshire, 207 charbonnages ont produit 6,503,319 tonneaux.

Le St ffordshire et le Worcestershire ont produit 7,253,750 tonneaux.

Dans le Lancashire, la production totale s'est élevée à 12,195,500 tonneaux, dont environ 450,000 de l'espèce dite Cannel coal, extraits de 373 charbonnages.

Dans le Cheshire, 39 charbonnages ont produit 801,570 tonneaux, dont 36,000 tonneaux de l'espèce Leeswood cannel coal.

Dans le Shropshire, 66 charbonnages ont produit 829,750 tonneaux.

Dans le Gloucestershire, le Somersetshire, le Devonshire et le Monmoutshire, il existe 203 charbonnages, dont la production totale s'élève à 6,511,025 tonneaux.

Dans le pays de Galles, la production totale de 398 charbonnages s'est élevée à 8,561,021 tonneaux.

Digitized by Google

En Irlande. — 46 charbonnages ont produit 123,070 tonneaux, dont 72,570 tonneaux d'anthracite et de « Small coal » et 50,000 tonneaux de charbon bitumineux.

Les quantités totales de charbon, de coke, d'anthracite et de combustible préparé (patent fuel) chargées dans les divers ports de la Grande-Bretagne et transportées par la navigation des côtes dans d'autres ports du même royaume, se sont élevées en 1861 :

Charbon.....	10,772,068	tonneaux.
Coke.....	44,270	»
Anthracite....	176,259	»
Patent fuel...	26,536	»
	11,019,133	tonneaux.

Les quantités exportées vers l'étranger se sont élevées :

	tonneaux.	valeur.
Charbon.....	7,560,758	l. 3,408,765
Coke.....	286,150	194,142
Anthracite.....	8,207	1,883
Patent fuel.....	79,717	47,374
Totaux.	7,934,832	l. 3,652,164

Les quantités totales de charbon, de coke, etc. expédiés vers Londres et ses environs par les diverses voies de terre et de mer se sont élevées à 5,232,082 tonneaux, 7 quintaux.

Fer. — La quantité de minerai de fer livrée aux fourneaux du royaume dans le cours de l'année 1861 s'élève à 7,215,514 tonneaux, d'une valeur de l. 2,302,371. En 1860, on avait extrait 8,024,205 tonneaux. Le fer en saumons produit en 1861 s'élève à 3,712,390 tonneaux, en 1860, la production avait été de 3,826,752 tonneaux. La valeur des produits de 1861, d'après les estimations les plus exactes, s'est élevée à 9,280,975 l.

Fabrication de fer en saumons. — Le nombre des hauts fourneaux était en Angleterre de 303 ; dans le pays de Galles de 142 ; en Ecosse de 124. — Total, 569.

Le tableau suivant résume la production du fer en saumons pendant 1861 :

Northumberland.....	73,260	tonneaux.
Durham.....	312,030	—
Yorkshire (division septentrionale).....	234,656	—
— (division occidentale).....	142,865	—
Lancashire.....	109,377	—
Cumberland.....	55,165	—

Digitized by Google

Derbyshire	129,715	—
Shropshire	140,791	—
Staffordshire septentrional	187,700	—
— méridional	395,650	—
Northamptonshire	7,730	—
Gloucestershire	23,163	—
Wiltshire et Somersetshire	17,330	—
Pays de Galles septentrional	46,658	—
— méridional (anthracite)	50,740	—
— — (bitumineux)	835,560	—
Ecosse	950,000	—
Total pour tout le royaume	3,712,390	tonneaux.

En admettant comme une moyenne modérée du prix de revient la somme de l. 2.10 s. par tonneau, la production totale du fer en saumons aurait une valeur sur place de l. 9,280,975.

Les prix du marché du fer en saumons nos mêlés ont été en moyenne : fer gallois, l. 3.10 s.; écossais l. 2.9.7, Cleveland, l. 2.17 s., Staffordshire l. 3.11.3 par tonneau. Le prix moyen modéré, déduit de toutes les ventes, s'élevant environ à l. 3.2 s. par tonneau, la valeur commerciale de l'ensemble de la production monte à l. 11,508,409.

Les détails qui précèdent sur le commerce du charbon et du fer de la Grande-Bretagne, sont empruntés à un récent travail de statistique sur ces deux branches d'industrie ; on ne lira peut-être par sans intérêt les pages suivantes qui pourront compléter les renseignements donnés ci-dessus.

« Comme il n'existe aucune loi pour contraindre les fabricants de fer et les propriétaires de charbonnages à fournir des comptes rigoureux de leur production, les tableaux communiqués ci-dessus ne sont pas absolument exacts, mais sont d'une justesse approximative suffisante pour se faire une idée vraie de l'extension et du progrès du commerce de fer et de charbon.

« Les données statistiques qui précèdent se rapportent à l'année 1861, année pendant laquelle les demandes en ces deux articles sont assez fermes, sous le rapport de la quantité, quoique la publication du tarif Morill aux Etats-Unis, appliqué lors de l'explosion de la guerre civile, ait exercé une influence funeste sur les prix du charbon et surtout du fer; depuis, le développement des deux industries s'est opéré d'une façon régulière et le progrès a été tel qu'on aurait pu s'y attendre dans les circonstances ordinaires. En comparant les quantités de charbon extraites en 1861 et en 1860, on constate une augmentation de production dans tous les districts, sauf un, et dans deux ou trois de ceux-ci, cette augmentation a été très-considérable.

Digitized by Google

« L'unique district faisant exception est celui de Staffordshire et Worcestershire, dont la production n'atteignit en 1861 que 7,283,750 tonneaux, soit 395,000 tonneaux de moins que l'année précédente. L'une des raisons de cette diminution est l'épuisement des mines supérieures, dont plusieurs doivent avoir été exploitées de longue date. Dans tous les bassins houillers, ce sont les veines supérieures qu'on exploite d'abord, et comme celles-ci ne donnent lieu qu'à peu de frais, la localité se couvre aussitôt de puits de mine, et bientôt les dépôts ainsi exploités sont épuisés. Dans beaucoup de districts, les veines supérieures étant à peine épuisées, de nouveaux capitaux s'engagent dans l'exploitation des veines inférieures qui s'opère d'une manière plus conforme aux principes de la science. Le bassin houiller du Staffordshire méridional était originairement l'un des plus riches dépôts de l'Angleterre, et l'extraction de ses trésors a exigé moins d'efforts et de dépenses qu'il n'en a fallu dans tout autre district du royaume. Les symptômes d'épuisement constatés aujourd'hui n'ont donc rien qui doive surprendre ; mais néanmoins l'abondance des richesses de ce bassin est telle, qu'il faut s'attendre à voir dans peu d'années de nouvelles mines s'ouvrir et le district reprendre son ancien rang dans la production houillère.

«Si après cet exemple isolé de déclin, nous considérons les districts dont la prospérité n'a pas cessé de s'accroître, nous remarquons que celui de Durham et Northumberland continue de figurer en tête de tous les autres et que, sous le rapport de l'accroissement, il ne le cède qu'à un seul district. Le district de Durham et Northumberland fournit près d'un quart de la production totale des charbonnages du Royaume ; en 1861, il présentait sur 1860 une augmentation de 450,000 tonneaux. Un fait digne de remarque, c'est que le bassin houiller du Nord-Est, qui produit annuellement plus de 19,000,000 de tonneaux de charbon, ne compte que 271 charbonnages, au lieu que le bassin de Staffordshire et Worcestershire, dont la production n'atteint que 7 millions et un quart de tonneaux, en possède 580. Cette comparaison prouve que la production moyenne d'un charbonnage de Durham est six fois plus considérable que celle d'un charbonnage du Staffordshire. Ce fait, qui pourra paraître insignifiant à ceux de nos lecteurs peu familiarisés avec le travail des mines, accuse en réalité une immense différence dans la condition industrielle et sociale de ces deux contrées si éloignées du royaume.

« Après le Durham et Northumberland, viennent le Lancashire et le Cheshire, qui produisent chaque année près de treize millions de tonneaux, c'est-à-dire environ un septième de la production totale du royaume, et plus des deux tiers de celle du bassin de Durham et Northumberland. L'augmentation de la production annuelle de 1861 sur celle de 1860 a été à peu près égale dans ces deux grands districts, et il y a lieu de supposer que pendant plusieurs années ils continueront de prospérer d'une manière uniforme.

Digitized by Google

« Le Gloucestershire, le Somersetshire et le Devonshire ont produit en 1861 plus de six millions et demi de tonneaux, soit une augmentation de 1 million de tonneaux comparativement à 1860. Ce progrès remarquable s'explique en grande partie quand on considère qu'un bassin aussi vaste et aussi productif ne possède que 112 charbonnages, où les travaux d'extraction sont conduits avec habileté et suivant des principes scientifiques.

« L'augmentation totale du produit des charbonnages gallois, y compris ceux situés aux deux extrémités de la principauté, a été environ d'un demi million de tonneaux, et ce chiffre semble devoir progressivement s'accroître. Le produit total du charbonnage écossais est resté d'un million de tonneaux en-dessous de celui du seul district de Lancastre; l'augmentation de 1861 sur 1860 y est également peu considérable. D'après les documents statistiques, l'Irlande ne possède que 46 charbonnages, dont la production totale serait minime même pour une seule exploitation anglaise de second ordre.

« En comparant la production totale des mines de la Grande-Bretagne en 1861 avec celle de 1854, on constate que dans le cours de ces sept années il y a un accroissement annuel de produits s'élevant à près de 19,000,000 de tonneaux. De 1854 à 1858, l'augmentation fut soutenue et modérée; mais en 1859 et 1860, le commerce du charbon semble avoir pris une extension notable, même en faisant la part large aux quantités négligées auparavant, qui représentent la perte ou plutôt la consommation sur place. »

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Sunderland,
J. Barker.

—

Malaga, le 21 février 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1862.

Commerce. — Les circonstances qui, dès l'année dernière, avaient amené une stagnation dans les affaires, ont malheureusement continué à exercer leur fâcheuse influence sur le commerce d'exportation. Par suite des événements politiques dans les Etats Unis, principal pays de consommation de nos raisins secs, les expéditions ont été encore plus réduites que l'année dernière. Les prix ont été en conséquence très-bas, et cela, joint au résultat médiocre de la récolte, a causé en général des pertes considérables au pays, dont la principale production, aux environs de cette ville, est la vigne.

La récolte d'huile d'olives, à la fin de l'année 1861, ayant été très-

Digitized by Google

faible, les affaires ont été paralysées; mais le résultat satisfaisant de la récolte de 1862 fait espérer que le commerce pourra reprendre son mouvement ordinaire pour ce riche produit du pays; les expéditions commencent déjà sur une grande échelle pour le Nord de l'Europe et principalement aussi la Belgique; les prix sont aujourd'hui de 120 fr. par 100 kilos, poids net, rendus à bord.

Le tableau A indique les expéditions faites en 1862 pour la Belgique; en outre, des expéditions partielles ont eu lieu par des bateaux à vapeur hollandais, voie d'Amsterdam et de Rotterdam, en destination d'Anvers.

Navigation. — Quatre navires belges ont visité ce port pendant l'année dernière (tableau B). Le mouvement dans notre port a été de 248 navires à voiles de moins qu'en 1861; par contre, il y a eu une augmentation de 91 bateaux à vapeur en 1862 sur 1861.

Industrie. — Il n'y a pas de changement notable dans l'industrie qui a principalement pour objet la fabrication du fer, du cuivre, des bayettes, les filatures de coton et les raffineries de sucre, ces dernières sur une plus grande échelle, mais seulement pour la consommation du pays et l'exportation aux autres provinces de l'Espagne.

Mines. — L'exportation continue comme toujours sur notre côte avec de bons résultats; les trois navires belges sortis de ce port ont pris des chargements de plomb et de minerai pour la Belgique.

L'*agriculture* a toujours peu d'importance, quant aux céréales, dans mon arrondissement consulaire; on y cultive surtout les plantations d'olives, les vignes et la canne à sucre, outre les citrons, les amandes et les figues.

Voies de communication. — La construction du chemin de fer de Malaga à Cordoue se poursuit avec ardeur; 27 kilomètres, partant de Malaga, sont déjà en exploitation pour le transport des marchandises et du matériel, et, pour le 15 juin, une distance de 37 1/2 kilomètres, de Malaga à Alora, pourra être parcourue par les locomotives. On travaille constamment aux 15 tunnels qui, en partant d'Alora et dans un trajet de 30 kilomètres, rendent les travaux extrêmement difficiles; il y en a plusieurs d'une longueur de 600 à 700 mètres; la longueur totale des 15 tunnels est de 5,258 mètres. Entretemps aussi les terrassements du côté de Cordoue progressent, et la ligne de Malaga à Cordoue, en tout 198 kilomètres, devra être achevée à la fin de 1864. Douze Belges y sont employés comme ingénieurs, constructeurs, etc.

L'importation de la Belgique, quant aux matériaux pour le chemin de fer, est d'une assez grande importance en roues et waggons.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Malaga,
H. Petersen-Zea Bermudez.

Digitized by Google

A. *Tableau des expéditions de Malaga en destination de Belgique pendant l'année* **1862.**

Date.	Navires à voile.	Bateaux à vapeur.	Pavillon	Huile d'olives. — Pipes. 1/1	1/2	1/4	Kilos.	Vin. Pipes. 1/1	1/2	1/4	Barils.	Raisins secs. Barils.	Caisses. 1/1	1/2	1/4	Citrons. — Caisses. 1/2	1/4	Oranges. — Caisses. 1/2	1/4	Ecorces d'oranges et de citrons. — Balles.	Plomb. — Saumons.	Figues. — Caisses.
30 janv.	»	Languedoc.	Français	20	»	»	13,800	»	4	»	44	»	376	168	50	»	»	»	»	10	»	»
25 févr.	»	Marie-Stuart	—	13	»	»	8,970	»	1	»	30	»	»	»	»	»	»	»	»	53	»	»
15 mars	»	Danube.	—	»	»	»	»	»	»	1	11	»	»	»	»	»	»	»	»	13	»	»
30 avril.	»	Marie-Stuart	—	»	»	»	»	2	2	»	39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10 juill.	»	Danube.	—	»	»	»	»	»	2	»	15	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»
15 août.	»	Marie-Stuart	—	4	»	»	2,760	2	1	»	12	»	125	46	»	10	»	»	»	1	»	»
27 sept.	»	Danube.	—	»	»	4	690	4	»	13	20	45	5410	588	427	937	50	160	25	»	»	112
21 oct.	»	Marie-Stuart	—	17	»	10	13,455	20	7	5	8	5	1329	76	44	504	»	»	20	24	46	»
13 déc.	Geertruida	»	Holland.	164	50	30	110377	3	2	15	»	50	682	578	510	152	»	»	»	»	»	»
14 —	»	Danube.	Français	77	21	»	60,030	»	2	10	69	35	997	271	119	22	»	»	»	15	»	
				295	71	44	210082	31	21	44	248	135	8919	1727	1150	1625	50	160	45	118		

B. *Etat des navires belges qui ont visité le port de Malaga en 1862.*

Date de l'arrivée.	Nom du navire.	Tonnage.	Chargement.	Provenance.	Date du départ.	Chargement	Destination.
10 mars 1862.	Fortuna	173	Charbon.	Newcastle.....	12 avril 1862.	Lest.	Huelva.
25 avril.	Prince Philippe...	209	—	Id.	9 mai.	—	Almeria.
27 septembre.	Isabelle.....	117	—	Gijon	14 octobre.	—	Adra.
25 décembre.	Progrès.....	259	—	Newcastle.....	»	»	»

Digitized by Google

Gibraltar, le 1er janvier 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport, pour l'année 1862, sur le commerce de Gibraltar qui diminue sensiblement, quoique sa position à l'entrée de la Méditerranée soit d'une grande utilité aux transactions commerciales entre le Levant et l'Europe.

Lors de la guerre avec la Russie, 586 steamers s'y sont approvisionnés de charbon et en ont embarqué plus de 100,000 tonneaux.

Ces avantages, produits par la communication avec le réseau télégraphique européen et la poste quotidienne, joints aux facilités qu'offre la navigation à vapeur, font naturellement de Gibraltar un entrepôt pour le commerce étranger en général et un utile marché d'affaires entre le Maroc et l'Europe.

Navigation. — Pendant cette année, il est entré et sorti 4,209 navires de toutes nations dont 1,361 navires à vapeur.

La recette de l'année, pour les droits d'ancrage et de quarantaine, s'est élevée à 8,000 liv. st.

Consommation houillère. — En 1860, le chiffre total était de 61,800 tonneaux; en 1862, de 140,000 tonneaux.

La différence de 78,200 en faveur de 1862 est due à l'augmentation de la navigation à vapeur et de la consommation de la houille; elle démontre combien ce port libre est important pour le commerce de la Méditerranée ou la navigation à vapeur continue à remplacer celle des navires à voiles.

Voici les compagnies dont les steamers font la navigation régulière de la Méditerranée :

Peninsular and oriental company.

Compagnie générale transatlantique.

Liverpool and East screw steamships company.

Liverpool and Alexandria steam navigation company.

Liverpool and mediterranean screw steamers.

Steam communication between London, Gibraltar and Cadiz.

Ligne Bazin Gay et Ce entre Marseille, le Maroc et les Canaries.

Peninsular and North African steam navigation company entre Londres, le Maroc et les Canaries.

Service de navires à vapeur entre Liverpool, Constantinople, Salonique, etc.

Société de bateaux à vapeur entre la Belgique et le Levant.

Ligne entre Trieste et Rotterdam.

La compagnie fluviale et maritime entre Saint-Nazaire et Malaga.

La compagnie espagnole entre Séville et Cadix, Gibraltar et Malaga.

British and foreign steam navigation company, between Liverpool, Italy, Sicily and Turkey.

Digitized by Google

Peninsular and Mediterranean screw steamers, between Glasgow, Italy and Sicily.

Compagnie générale transatlantique.

Il y a en outre un grand nombre de bateaux à vapeur qui touchent ici irrégulièrement.

Ces facilités de communications avec les ports étrangers sont très-favorables aux affrétements, etc., de navires à voiles, dont beaucoup sont engagés ici, après avoir déchargé leur charbon, pour aller à Huelva-Pomaron sur la rivière Guadiana et autres ports tels qu'Almeria, Adra, Carthagène, où ils chargent du minerai, et beaucoup d'autres pour charger des grains et produits sur la côte du Maroc en destination d'Angleterre.

Voici le résumé des frets réalisés :

A Huelva	pour Liverpool,	17	shillings le tonneau.
—	Londres,	18	—
—	Newcastle,	18	—
A Pomaron	pour Liverpool,	17	—
—	Londres,	20	—
—	Anvers,	18	—

Pendant cette année-ci 87 navires à voiles ont été affrétés pour les susdites destinations.

En 1862, 200 navires à voiles ont été affrétés pour la côte du Maroc ; 141 étaient sur lest et 59 chargés.

Il y a eu en outre 130 sorties et 130 entrées de navires à vapeur entre ce port et Tanger.

Le mouvement de communication par navires à vapeur entre ces deux ports n'avait jamais été aussi considérable.

Voici les prix de divers produits importés à Gibraltar et dont la majeure partie est destinée à l'exportation.

Acier (Trieste), 6 p. 9 r. à 7 p. le quintal anglais.

Café du Brésil, 17 à 17 1/2 p. le quintal anglais.

Idem, Havane, 19 à 20 » » »

Cannelle, de 2e et 3e qualité de Ceylan, 3/4 p. la livre.

Idem, ordinaire, existences sans vente 1/3 p. »

Clous de girofle, 10 à 12 p.

Cacaos, cuirs de Buenos-Ayres, cassia lignea en caisses, indigo et poivre de Sumatra.

L'importation de ces produits coloniaux a graduellement cessé par suite des modifications introduites dans le régime des douanes espagnoles.

Cigares. La consommation en est asssez importante. Les cigares se vendent par caisses de 10,000 et caissettes de 100. Il y en a de toutes qualités et de tous prix de 1/2 à 10 p. les 100.

Digitized by Google

Huile d'Espagne, 3 p. l'arrobe de 28 livres anglaises.
» de France.
» de Maroc.

L'importation des huiles pour la consommation locale est très-limitée depuis que l'éclairage au gaz a été établi.

Morue salée.

Riz d'Italie, 4 à 4 1/4 p. le quintal anglais.
» de Caroline.

Sucres de la Havane, 7 à 8 1/4 p. selon qualité, id.
» du Brésil, 7 p. le quintal.

Tabacs de 3e classe de Kentucky et Virginie, 18 à 20 p. le quintal.

Tabacs du Palatinat et de Hambourg.

Savon de France, 8 à 9 p. les 50 kilos.
» d'Espagne, 9 3/4 à 10 p.

Goudron, 1,000 tonneaux importés par an.

Farines de France, de 6 1/2 à 7 p. le baril de 196 livres anglaises. Importation annuelle, 25,000 à 30,000 barils.

Farines d'Amérique, de 6 1/2 à 8 1/2 p. le baril de 196 livres anglaises. Importation annuelle, de 15,000 à 16,000 barils.

Blé du Levant, 2 1/2 p. la fanègue. Importation annuelle, 9,000 sacs.

Thé, poudre à canon, 1/4 p. la livre.

Hyson, de 1 à 1 1/2 p. la livre, selon qualité.

Souchong, 1/2 à 1 p. la livre.

Poudre à canon et Hyson sont achetés ici pour envoyer au Maroc.

Liqueurs. Importation cette année :

	37,857	gallons impériaux;
Or.	3,103	» »
Total,	40,960	

Vin. Importation et exportation cette année :

2,000	pipes de 115 gallons	chacune	importées.
200	»	»	exportées.
1,800	»	»	consommées.

Droits d'octroi perçus cette année sur les vins et esprits :

Esprits, 40,960 gallons à 0 11 r. 1.		45,260
Vin, de 1,800 pipes à 5 p. la pipe		9,000
Revenu total.	p.	54,260
En livres sterling.		11,304 3/4

Un quart de la susdite quantité de 40,960 gallons impériaux, consistant en rhum et genièvre, est importé d'Angleterre et l'autre partie d'Anvers, de Hambourg, etc.

Outre la susdite quantité d'esprits, il y a une grande quantité d'alcool

Digitized by Google

qui vient des Etats-Unis et qu'on transborde dans la rade pour Malaga et Cadix.

Bière. — 3,500 hogsheads sont importés annuellement. Prix, 2 1/2 piastres la douzaine de bouteilles.

Les liqueurs et vins ne payent aucun droit s'ils sont exportés après avoir été déposés dans les magasins du gouvernement.

Produits belges. — Les importations directes de marchandises belges consistent dans les articles suivants.

Bougies. — 2 réaux 12 à 2 r. 14, toujours bon écoulement à ces prix.

Sucre raffiné. —7 3/4 à 9 p., selon qualité, par quintal anglais. Ce genre de sucre est destiné à la consommation locale. Cette qualité de sucre, importée de Hollande, fait une concurrence sérieuse à celle de Belgique.

Sucre en pains.— Ceux de Belgique, qui auparavant étaient fort estimés, commencent à être moins appréciés, et on en importe proportionnellement un plus grand nombre d'Angleterre. Le poids de 3 kilos par pain est préféré ; ces pains sont plus faciles à charger sur les bêtes de somme au Maroc où ce sucre est envoyé principalement. Les prix varient selon la demande de 9 3/4 à 10 p. On croit que ce sucre est exclusivement fabriqué de betteraves.

Clous. — Demande limitée. Les pointes de Paris sont préférées aux clous dits à ailes de mouche.

Clous en zinc. — 9/9 à 10 p. les 50 kilos.

Genièvre. — De 80 à 90 p. les cent bouteilles, consommation locale et aussi au Maroc; mais celui de Hollande, étant plus ordinaire et à meilleur marché, trouve un écoulement plus étendu dans la basse classe.

Papier à écrire. — Ceux de France et de Gênes conservent toujours un meilleur débouché.

Zinc en feuilles. — L'importation de cet article diminue toujours; 7 à 8 p. le quintal anglais.

Toile d'emballage. — Débouché régulier. Celle d'Angleterre, appelée Hessen, se vend de 3 à 3 1/2 p. la pièce de 32 à 36 yards. Celle pour les laines de 3 1/2 à 3 3/4 p. la pièce de 40 yards. On les envoie au Maroc pour faire des sacs pour grains et laines. Les bons sacs ordinaires, qui peuvent contenir cent kilos, se vendent de 3 à 3 1/2 p. la douzaine, et ceux d'une qualité supérieure, mesurant 26 pouces de largeur et 48 de hauteur ou 34 pouces de largeur et 41 pouces de hauteur, de 4 à 5 p. fortes. Les dernières dimensions sont plus recherchées et plus vendables.

Verrerie. — L'importation consiste en 1,800 à 2,000 caisses par an dont la valeur est estimée à 8,000 p.; on en réexporte la moitié.

Faïence. — Plats, assiettes; ouvrages de fer; quincaillerie en général; parfumeries. Les affaires dans ces articles se font sur une échelle trop limitée pour qu'on en fasse mention.

Par la voie de Gibraltar, il s'importe indirectement en Espagne diffé-

Digitized by Google

rents articles de manufacture belge, mais il n'y a pas moyen d'en dresser le relevé.

Une compagnie de steamers espagnols a fait avec la compagnie anglaise entre Londres, Gibraltar et Cadix une convention en vertu de laquelle les marchandises sont transbordées des steamers de celle-ci à bord des navires de la première qui les transportent à Cadix, où elles sont admises comme si elles étaient importées directement.

Le commerce de Gibraltar avec le Maroc est très-actif depuis l'établissement de services réguliers entre Gibraltar et l'empire marocain. Les prix des produits dans les ports du Maroc sont réglés d'après les marchés de l'Europe dont les nouvelles arrivent à Gibraltar avant d'être communiquées auxdits ports.

Des ventes et achats se font de parties considérables de produits du Maroc déposés à Gibraltar pour être envoyés en Angleterre, en France et ailleurs.

Il se fait à Gibraltar des ventes et achats sur échantillons de grandes existences de produits du Maroc, expédiés directement et quelquefois indirectement par voie de Gibraltar aux marchés européens. Des envois d'argent, s'élevant annuellement à plus de 6,000,000 de fr., sont embarqués ici pour l'achat de ces produits à la côte du Maroc. La Belgique y entre pour une bonne part. Ces expéditions se composent presque entièrement de pièces de 5 fr., payant une prime de 1/4 à 1 p. c. et quelquefois plus. Cette somme est beaucoup au-dessous de la valeur des produits exportés de la côte du Maroc, puisqu'une grande partie de cette exportation agricole est expédiée à la consignation de maisons de commerce en Angleterre en payement des marchandises importées par voie de Gibraltar ou directement. Des envois d'espèces sont faits aussi directement de France et d'Angleterre. Les produits consistent principalement en tissus de coton qui ont beaucoup de difficulté à se placer. Il y a une grande diminution dans les achats pour le Maroc, dont les habitants ne sont pas habitués au luxe et se servent des étoffes de laine fabriquées chez eux au lieu de celles en coton pour lesquelles ils ne payeront pas le prix élevé d'aujourd'hui.

Sous la désignation de tissus de coton sont compris les americanos (grey domestics), calicots, mousselines, tissus de laine, toile blanche et écrue, draps et autres fabricats d'Angleterre, dont la valeur importée est diminuée de 40 p. c. depuis la crise politique et commerciale des Etats-Unis.

Outre l'exportation au Maroc des tissus de coton, il y a des envois très-importants consistant en acier, fer, cuivre, thé, café, sucres, soies, soufre, clous de fer et pointes de Paris.

IMPORTATIONS DU MAROC A GIBRALTAR.

Laines en suint. — Il en a été importé, en 1862, 3,000 quintaux. Prix de 16 1/2 à 18 p. les 50 kilos.

Digitized by Google

Laines lavées. — Prix 20 à 24 p. les 50 kilos. Importation, 6,000 quintaux.

Amandes de Mogador. — Il en est entré très-peu. Prix 9 à 9 1/2 p. les 50 kilos.

Cuirs. — De grandes ventes ont été faites pour le marché de Lisbonne de 11 1/2 à 12 p. les 50 kilos.

Cire. — De grandes quantités ont été placées de 35 à 37 p. les 50 kil. pour l'Italie et l'Espagne.

Dattes. — De grandes quantités de 10 à 16 p. par 50 kilos.

Alpiste. — La valeur de cet article a beaucoup diminué depuis cinq ans par suite de la production progressive dans le Levant, d'où il n'en provenait pas auparavant. Le prix aujourd'hui est de 1 3/4 à 2 p. les 50 kilos. Une assez grande quantité a été vendue pour l'Angleterre et l'Espagne.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Gibraltar,
R.-E. Cowell.

—

Maestricht, 14 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

Nos rapports de commerce pendant l'année 1862, avec la Belgique, ont été satisfaisants.

Une grande réforme douanière, qui doit influer sur les relations des deux pays, a été introduite par la Néerlande, dans le courant du dernier exercice.

La loi du 15 août 1862, mise en vigueur le 1er novembre dernier, en admettant le principe fiscal d'un droit d'entrée de 5 p. c. à la valeur sur les produits étrangers, en supprimant, à de rares exceptions près, les droits de sortie et en sanctionnant le régime absolu du libre transit, a préparé la voie au libre échange et prouvé la foi du pays dans les bienfaits de la libre concurrence.

Il est cependant nécessaire de reconnaître qu'il reste encore les octrois communaux et certaines lois d'accises; mais tout fait supposer que l'exemple de la Belgique aidera à la réforme de ces grandes questions d'administration intérieure, dont la première est un contre-sens avec le système douanier qui vient d'être inauguré et le second souvent un obstacle au progrès.

La réforme de ces lois est d'ailleurs le corollaire indispensable du nouveau régime sous lequel la Néerlande entend se mouvoir et si elle rencontre encore des difficultés à vaincre, des oppositions de localités, inséparables de toute mesure qui trouble des situations faciles, l'esprit du temps en fera justice, et le pays, il faut l'espérer, finira par se donner les

Digitized by Google

bénéfices de la grande œuvre qui honore la Belgique pour en avoir pris l'initiative.

L'industrie et le commerce de Maestricht et du duché de Limbourg commencent à reconnaître l'heureuse influence qu'exerce, sur leur développement le chemin de fer de Liége à Maestricht.

Nous en avons la preuve dans le grand mouvement de voyageurs et les transports croissants de marchandises qui ont été constatés sur cette ligne de 30 *kilomètres* pendant l'année 1862, *la première* de son exploitation.

En effet, le nombre des voyageurs s'est élevé à 355,672.

Et la quantité de marchandises transportées à 47,265,000 kilogrammes.

La recette a été de fr. 332,307,11.

Le mouvement des marchandises entre Liége et Maestricht s'est soutenu dans une progression constante, au point qu'entre les premiers et les derniers mois de l'année, les transports avaient doublé.

Nul doute que l'ouverture prochaine du réseau néerlandais, dont la section de Maestricht à Venloo constitue en quelque sorte le prolongement de la ligne de Liége à Maestricht, exercera une grande influence sur les revenus de ce dernier railway, lequel, on ne saurait le méconnaître, se trouve dans d'excellentes conditions.

Avant de quitter ce chapitre, qu'il me soit permis de constater que ce nouveau chemin de fer qui traverse une contrée riche et industrieuse, a été exploité avec un ordre parfait, qu'il se trouve en bon état d'entretien et qu'il offre au public toutes les conditions de sécurité.

Le chemin de fer d'Aix-la-Chapelle à Maestricht Hasselt et Landen a fourni en 1862 les résultats suivants :

Le total de la recette des voyageurs a été de.....fr.	388,914 06
Le transport des marchandises a produit.....	548,818 71
Recettes diverses.....	84,068 »
Excédant favorable de l'exploitation des houillères de Kerkrade.....	42,061 06
Total des recettes de 1862....fr.	1,063,361 83
Les dépenses en général, y compris fr. 163,042 71, part de la société Mackenzie et Cᵉ dans les recettes de Landen à Hasselt, sont de.....	882,425 »
Il reste un solde favorable de....fr.	181,436 83

Diverses jonctions avec cette ligne viennent d'être concédées ; celle d'Anvers à Hasselt en est la principale; elle sera d'une grande importance, comme prolongement de la section de Hasselt à Maestricht et Aix-la-Chapelle.

Les soins que l'administration de cette compagnie continue à apporter aux améliorations, à l'entretien et à l'exploitation de cette ligne ferrée, sont généralement appréciés et approuvés.

Digitized by Google

L'interruption de la navigation sur le canal de jonction de la Meuse à l'Escaut a commencé, sur les sections principales, le 1er juillet pour ne finir qu'à l'entrée de l'hiver et, sur d'autres sections, le 8 août jusqu'au 9 septembre. Cette fâcheuse nécessité, que le commerce désire de voir cesser par un prompt achèvement des travaux restant à faire à cette importante voie de communication, rend impossible toute appréciation du développement régulier de la navigation; je crois donc, M. le Ministre, pouvoir me borner à vous soumettre les détails ci-après, qui concernent, pour la majeure partie, le canal de Liége à Maestricht et le canal Zuid-Willems-Vaart, de Maestricht à Bois-le-Duc.

Pendant l'année 1862, le nombre des navires qui ont fait usage du canal de Liége à Maestricht a été, comme suit:

A l'écluse n° 5 à Maestricht, il a été constaté, à la remonte, avec chargement, 1,759 navires, ensemble 101,590 tonneaux;
A vide, 4,467 » 179,158 »

A la même écluse à la descente:
Av. ch., 2,612 navires, ensemble 153,030 tonneaux;
A vide, 120 » 5,305 »

En comparant le mouvement total, sur ce canal, des quatre dernières années, nous constatons, malgré le calme des affaires commerciales, une progression satisfaisante.

Ainsi le nombre des navires qui font usage de cette voie de navigation, et leur tonnage, ont été comme suit:

En 1859,	6,502	navires d'un	tonnage	total de	304,721
1860,	7,110	»	»	»	335,784
1861,	8,664	»	»	»	423,211
1862,	8,958	»	»	»	439,083

Les marchandises transportées sur le canal latéral se composent principalement des produits des provinces de Liége et de Namur, tels que pierres de taille, charbons, chaux, zinc, plomb, fers; et les retours, en bois, graines, marchandises coloniales, foins, sable, minerais, etc.

Sur le canal Zuid-Willems-Vaart, le mouvement de la navigation en 1862 a été, à l'écluse principale à Maestricht, à la remonte:

De 3,174 navires chargés, ensemble 166,346 tonneaux.
3,075 » à vide, » 129,332 »

A la même écluse, à la descente:
De 3,694 navires chargés, ensemble 197,574 tonneaux.
687 » à vide, » 22,013 »

Et celui de et vers la Hollande, proprement dit:

A l'écluse n° 16 à Weert, à la remonte.
De 1,074 navires chargés, ensemble, 69,967 tonneaux.
722 » à vide, » 48,187 »

A la même écluse à la descente:
De 1,419 navires chargés, ensemble 94,046 tonneaux.
51 » à vide, » 2,986 »

Digitized by Google

Les principaux articles transportés de et vers la Hollande se composaient de marchandises coloniales, grains, bois, chiffons, charbons, fers, zinc, plomb, armes de guerre, clous, cristaux, faïences, farines, pavés, pierres de taille, papiers, etc.

Il ne sera pas sans intérêt de comparer les résultats du mouvement de la navigation de et vers la Hollande, par le Zuid-Willems-Vaart, pendant les quatre dernières années. Il est représenté par les chiffres ci-après.

A la remonte :

En 1859	à l'écluse n° 16,	chargés,	880	navires	54,036	tonneaux.
1860	»	»	889		56,342	»
1861	»	»	936	»	61,234	»
1862	»	»	1,074	»	69,967	»

En 1860 il y a eu une interruption dans la navigation pendant 24 jours dans la bonne saison des affaires.

Et à la descente :

En 1859	à l'écluse n° 16,	chargés	1,473	navires	108,329	tonneaux.
1860	»	»	1,257	»	89,203	»
1861	»	»	1,410	»	103,185	»
1862	»	»	1,419	»	94,046	»

Ces chiffres accusent une légère diminution dans le mouvement commercial avec la Hollande, diminution heureusement peu sensible, dans les circonstances que les affaires en général viennent de traverser.

On a trouvé à affréter de Rotterdam et à Dordrecht pour Maestricht et vice versâ pour marchandises pondéreuses et par chargements complets à fl. 3-50 et 3-75 par last de 2,000 kil.; ce fret est un peu plus élevé que d'ordinaire quand les retours sont plus abondants.

Le régime différentiel que les traités franco-belge et anglo-belge ont établi doit nécessairement exercer sur les transactions commerciales entre la Belgique et la Néerlande une influence nuisible qu'il est désirable de faire cesser.

Cette situation explique l'intérêt que le commerce et l'industrie de mon arrondissement, dont les relations avec la Belgique sont si nombreuses, attache à tout ce qui peut contribuer à nous faire entrer dans les traités qui nous admettront au nombre des nations les plus favorisées.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Maestricht,

W. Clermont.

Oran, le 5 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

La question cotonnière préoccupe plus que jamais l'esprit de nos industriels pour combler en partie le grand déficit causé par la guerre d'Amérique.

Digitized by Google

Plusieurs d'entre eux ont jeté la vue sur l'Algérie et surtout sur la province d'Oran, la seule des trois provinces françaises ayant des terres favorables à cette culture toute spéciale, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le signaler dans mon rapport du 16 avril dernier.

Les Anglais, les Français et les Algériens (de la province d'Oran) ont chacun de leur côté fait des demandes et des propositions au gouvernement pour obtenir des concessions importantes dans la plaine de l'Habra.

Le gouvernement français, en présence de tous ces postulants et d'un autre côté recevant des propositions faites par nos généraux et préfets, a pris une détermination qui, aussitôt approuvée par l'empereur, va être publiée afin que chacun puisse y concourir. Voici ce dont il s'agit.

L'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la division d'Oran a demandé à l'Etat dix millions de francs pour faire tous les barrages nécessaires dans toute l'étendue de la province.

Le gouvernement, ne voulant pas faire sortir de sa caisse une pareille somme, vient de faire cadeau à notre province de toutes les terres nécessaires pour réaliser ce capital destiné aux travaux d'art.

Aussitôt on a décidé de commencer par mettre en vente aux enchères publiques 24,100 hectares de terres dans la plaine de l'Habra, dont la mise à prix sera de 110 francs (soit 2,651,000 francs en tout) d'après l'offre faite par une compagnie française.

Plus tard il y aura d'autres ventes de terres plus ou moins propres à la culture cotonnière jusqu'à concurrence des dix millions mentionnés plus haut.

Les conditions de la vente (qui se fera à Oran) sont les suivantes :

1/4 au comptant.
1/4 à 6 mois.
1/4 à 12 mois.
Et 1/4 à 18 mois.

Un versement préalable de 200,000 francs doit être fait au trésor et une caution valable présentée pour le restant du payement.

Si je me procurais plus tard, comme je l'espère, le cahier des charges, je me ferais un plaisir de vous le transmettre.

Je ne saurais trop recommander aux industriels et aux capitalistes belges la vente de ces terres, car elles méritent toute leur attention à cause de leur supériorité. Presque toutes sont irrigables et susceptibles d'être mises immédiatement en culture. Selon moi et d'après l'avis de plusieurs, cette vente représente les meilleures terres pour les cotons, à proximité d'Oran et de la voie ferrée projetée.

Du reste les concurrents seront nombreux, et je serais heureux de voir quelques Belges parmi eux.

Il faut cependant remarquer que l'on ne pourra pas acheter par petites parties ; les 24,100 hectares seront vendus ensemble ; il faudra par con-

Digitized by Google

séquent que les amateurs se réunissent en compagnies ou en sociétés afin de pouvoir aborder une entreprise aussi considérable.

Le commerce belge ne doit pas perdre de vue, l'Algérie en général et la province d'Oran en particulier à cause de nos grains qui seront cette année très-abondants et d'une qualité supérieure.

La récolte des céréales est assurée et l'exportation jouera un grand rôle dans notre pays pour l'orge comme pour le blé dur et le blé tendre. Nos orges surtout qui par leur qualité supérieure trouvent un emploi avantageux dans la fabrication de la bière, méritent toute l'attention des commerçants belges.

Déjà plusieurs marchés à livrer ont eu lieu pour des époques rapprochées (juin-juillet) de 12 à 13 francs les cent kilogrammes pour l'orge.

Suivant moi, on achètera l'orge de 10 à 12 francs, le blé dur de 20 à 22 francs et le blé tendre de 23 à 24 francs le quintal métrique (livré à Oran) au maximum, à moins de cas imprévus.

Il va sans dire que si je puis être de quelque utilité aux industriels, aux capitalistes et aux commerçants belges, mon concours leur est assuré d'avance et je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour leur procurer tous les renseignements qui pourraient leur être utiles.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Oran,

A. Giuliani.

—

Montevideo, le 24 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce de ma résidence en 1862.

Le trafic sous pavillon belge n'a présenté, dans ces parages, qu'une augmentation peu sensible sur l'année précédente. Ce port fut visité en 1862 par 6 navires contre 5 en 1861; deux de ces navires venaient du port d'Anvers.

Dix navires sous pavillons belge et étranger venant de Belgique sont entrés dans ce port, contre 13 navires en 1861; l'importation présente une diminution dans les articles suivants : armes, bougies, cigares et tabac, clous, pointes de Paris, couleurs, sucre et manufactures, et une augmentation sur les articles riz, cristaux, papier, verres à vitres et zinc.

Le commerce de cette place s'est ressenti des suites de la crise financière de 1861, de la sécheresse qui, dans les campagnes, occasionna de grands dommages au bétail, élément si important de la richesse de ce pays et enfin de la dépréciation de nos produits aux lieux de consommation.

L'exportation de Montevideo pour les ports de Belgique accuse un

Digitized by Google

accroissement pour les articles cuirs secs et salés de bœufs et de vaches, peaux de mouton, suif, graisse et rognures; par contre, l'exportation a diminué pour les cuirs de cheval secs et salés, la laine et le crin.

L'agriculture et l'entretien des brebis continuent en outre à donner les résultats les plus satisfaisants et augmentent considérablement d'année en année, de manière que la valeur des terres hausse de plus en plus.

L'immigration va en augmentant, et quelques colonies établies dans l'intérieur sont en voie de prospérité.

D'après la loi du 13 juin 1862, un nouveau système monétaire a été mis en vigueur dans ce pays.

Voici, d'après cette loi, le tableau de réduction de la valeur des monnaies d'or et d'argent étrangères depuis le 1er janvier 1863.

	Pesos	cent.
Le peso plata espagnol, mexicain et le patacon brésilien de 960 reis	1	»
La pièce d'argent de 2,000 reis brésiliennes	1	»
La monnaie de 5 francs française et italienne	»	90
L'once d'or espagnole et américaine	15	36
La monnaie d'or brésilienne de 20,000 reis	10	56
Le napoléon d'or de 20 francs	3	60
La pièce d'or sarde de 20 francs	3	60
Le souverain anglais d'or	4	70
Le doublon espagnol de 100 r. de vellon	4	80
Le condor du Chili d'or	9	»
L'aigle d'or des Etats-Unis	9	60
Le dollar —	»	96

Les divisions et subdivisions des susdites monnaies gardent la même proportion :

La monnaie d'or brésilienne de 10,000 reis (5 1/2 pat.)	5	28
— — 5,000 r. (2 3/4 pat.)	2	64

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Montevideo,

R.-A. Ferber.

—

Valenciennes, le 6 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

Les renseignements qui me parviennent de tous les cantons de mon arrondissement sont unanimes à signaler l'aspect tout exceptionnel qu'offrent en ce moment les campagnes. On ne se souvient guère d'avoir vu de plus belles apparences de récoltes à cette époque de l'année, surtout en ce qui concerne les céréales, les plantes oléagineuses et les vergers.

Seuls, les prairies et les lins souffrent de la sécheresse qui règne depuis

Digitized by Google

six semaines, ce qui empêche également les betteraves de lever. Quant à cette dernière plante dont la culture est si importante ici, il est encore trop tôt pour se préoccuper du retard qu'elle éprouve et que quelques jours de pluie suffiraient pour placer dans de bonnes conditions.

Les résultats désastreux de la dernière campagne sucrière (au point de vue de la vente des produits) ont fait hésiter nos cultivateurs à donner à l'ensemencement des betteraves l'extension qu'il avait reçue les années précédentes. Cependant quelques marchés ont déjà été passés, entre cultivateurs et fabricants, au prix de 18 francs les mille kilogrammes, taux suffisamment rémunérateur pour cet arrondissement.

On peut donc sûrement prévoir une réduction dans la fabrication du sucre pour la campagne prochaine, surtout si le cours des alcools se relevait assez pour permettre à nos distillateurs de reprendre cette dernière branche d'industrie, par le traitement direct de la betterave, à laquelle ils s'étaient vus contraints de renoncer depuis longtemps.

Par suite de la crise qui pèse sur le marché des sucres, nos cultivateurs ont prudemment donné plus d'extension à la culture du blé et des denrées alimentaires.

Plus heureuses que les populations industrielles, celles de nos campagnes pour lesquelles l'hiver n'a pas été rigoureux, n'ont pas eu à souffrir d'interruption dans leurs travaux; tandis que dans nos contrées de fabrication de tissus de fil, de laine et de coton, la position de l'ouvrier a été des plus pénibles : mais l'année de prospérité que l'agriculture leur annonce leur fait entrevoir le pain à bon marché et les fortifie dans la patience qu'ils ont montrée jusqu'ici.

La charité publique ne leur a, du reste, fait défaut sur aucun point de ce riche arrondissement.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Valenciennes,
Ed. Ewbank.

Bergen, le 28 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce et la navigation de ce port en 1862.

Le mouvement de ce port, pendant l'année 1862, a été, pour l'entrée, de 1,458 navires, jaugeant 147,823 tonneaux, et pour la sortie de 1,118 navires, jaugeant 120,744 tonneaux; ensemble, pour l'entrée et la sortie 2,576 navires, jaugeant 268,567 tonneaux.

Parmi ces navires, aucun ne portait le pavillon belge.

Il a été importé dans la même période :

Orge	160,646	tonnes.
Seigle	95,102	»

Digitized by Google

Froment, ou blé proprement dit.....	10,759	»
Pois.....	5,666	»
Malt.....	2,088	»
Orge mondé ou gruau.....	1,490	»
Avoine.....	262	»
Céréales de toute espèce.....	276,013	tonnes.
Sel, charbon minéral, denrées coloniales, articles manufacturés et fabricats divers.....	262,199	»

Dans cette importation, il n'y a eu aucune variation notable quant aux lieux de provenance, et la Belgique y tient sa place accoutumée.

L'exportation pour les divers ports étrangers a été :

345,711 tonnes hareng en saumure, dont 960 tonnes pour la Belgique.

30,846 tonnes huile de foie de morue, dont 475 tonnes pour la Belgique.

15,098 tonnes rogue de poisson.

381,765 waags stockfisch, dont 37,855 waags pour la Belgique.

205,391 waags klipfisch et quelques autres objets peu importants.

Le bas prix du hareng a donné lieu à une exportation un peu inusitée pour la Belgique, et comme la pêche actuelle au gros hareng du printemps a encore été abondante, le prix n'est pas plus élevé que l'année dernière, savoir 3 fl. 12 la tonne. Cela pourra faciliter et augmenter les affaires internationales en cette denrée, ce qui n'est pas sans importance au point de vue alimentaire en Belgique.

L'exportation en huile de foie de morue a été très-minime pour la Belgique, ainsi que celle du stockfisch, qui a été inférieure à celle de l'année précédente, tandis que la Hollande a encore primé l'année passée pour l'exportation d'huile de foie, et a pris place immédiatement après l'Italie pour celle du stockfisch. Elle s'élevait à 19,732 tonnes huile de foie de morue et 83,938 waags stockfisch.

Le deuxième steamer qui s'était mis en route l'année dernière de Rotterdam sur Bergen, par Hull et vice versâ, a repris ses voyages cette année, et maintenant la ligne est desservie par deux navires à hélice.

Le résultat de la pêche principale de la morue aux îles de Lofoden est estimé, cette année, à environ un quart de plus que l'année passée, et les pêcheries plus méridionales et moins importantes aux côtes de Romsdale et de Sœudmersoul ont produit comme dans une année moyenne. Le foie de morue est moins gras que celui de l'année passée.

Des nouvelles arrivées de Finmark ne donnent qu'une médiocre perspective pour le succès de la pêche de la morue dans ces parages.

Vu les prix élevés qu'obtenait en 1862 le klipfisch, on a cette année salé et séché la majeure partie de la morue, ou environ le double de l'année passée pour klipfisch, tandis qu'il n'a été vendu pour stockfisch qu'une

Digitized by Google

quantité très-inférieure. Le dernier prix du stockfisch, coupe de Belgique et de Hollande, a été 1 fl. 42 la waag. Les prix de l'huile de foie de morue ont aussi une marche ascendante depuis l'automne dernier, et il a été accordé pour de petits lots restant ainsi que des prémices de la nouvelle pêche, envoyées à Bergen par bateau à vapeur, 18 fl. la tonne pour l'huile brune, 20 fl. pour l'huile blanche et 21 fl. pour celle à l'usage médical. Il y a tout lieu de croire que ces prix fléchiront après l'arrivage des nouveaux renforts.

Malgré la situation précaire des Etats-Unis, il y a encore cette année une émigration vers ces contrées. Un navire avec 172 émigrants est parti directement pour Chicago, et deux autres sont expédiés pour Montreal avec 300 à 400 individus au lieu de 2,000 en 1862.

L'inauguration de la nouvelle bourse au mois d'octobre dernier est un événement marquant de l'année 1862. Le commerce possède maintenant un local commode et spacieux.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Bergen,
J.-L. Konow.

—

Berne, le 17 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

L'année 1862, commencée pour la Suisse sous des auspices plus favorables que la précédente, a offert en général au contrôle de l'administration des douanes fédérales des résultats satisfaisants Certaines branches d'industrie, il est vrai, ont eu encore une rude épreuve à soutenir, mais à force de persévérance et d'énergie l'on a pu éviter les désavantages que tant d'autres Etats ont eu à supporter par suite des suspensions générales du travail.

Une bonne moisson, la forte diminution de l'importation des céréales qui en a été la conséquence, l'augmentation de celle des denrées telles que le sucre, le vin, etc., l'accroissement général de l'exportation dans une mesure très-importante pour quelques articles, l'augmentation considérable de l'entrée des matières premières, le coton excepté, prouvent incontestablement que l'année 1862 doit être rangée pour la Suisse parmi les plus heureuses.

L'importation du menu bétail a un peu diminué en 1862, tandis que celle du gros a augmenté de quelques têtes. Le résultat pris dans son ensemble peut donc être considéré comme équivalent à la moyenne.

L'exportation du menu bétail n'offre pas non plus de variations notables. En revanche celle du gros en présente. Le chiffre total du transit a attesté pareillement un accroissement sensible.

Depuis quelques années, l'importation des objets taxés d'après la valeur n'a plus atteint les chiffres qui avaient été réalisés précédemment. Il faut

Digitized by Google

attribuer ce fait surtout à la diminution de l'importation des waggons de chemin de fer.

Si l'exportation correspondante a été un peu moindre en 1862 qu'en 1861, la chose provient de la diminution de la sortie du bois de construction dont la Suisse expédie d'ordinaire de grandes quantités en France. Néanmoins le résultat de l'année atteint encore la moyenne.

Le commerce par colliers a été un peu inférieur à celui de 1861, mais cependant notablement plus fort que celui des années précédentes. Les objets appartenant à cette section du tarif (bois de construction, à brûler et de charronnage) concernent principalement le trafic local et de frontière; ils entrent donc pour une faible part dans l'ensemble du mouvement commercial. L'exportation rentrant dans cette rubrique a augmenté d'environ 20,000 colliers par comparaison à l'année 1861. Depuis que l'on a modifié le droit de transit applicable au bois de construction et au bois scié qui était taxé *ad valorem*, le transit de cette marchandise tarifée maintenant par quintal s'est considérablement accru. Cependant le chiffre de 1862 (42,444 colliers) n'atteint pas tout à fait celui de l'année précédente (43,047 colliers.)

Les totaux concernant le trafic des marchandises taxées par quintal ont plus de valeur pour l'appréciation du mouvement commercial. Sous ce rapport les tableaux des douanes fournissent les résultats suivants que, dans le résumé ci-après, je compare avec ceux des années précédentes.

	Importé en				
	1859.	1860.	1861.	1862.	Moyenne.
	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux.
Marchandises tarifées.....	6,448,061	7,570,867	7,712,722	7,113,517	7,211,292
Id. franches de droit pour chemin de fer, venant du pays de Gex, etc.....	962,977	748,595	779,799	667,785	789,789
Auxquelles, en ajoutant les colliers, réduits en quintaux, par..	5,401,951	6,252,243	7,205,410	7,067,211	6,481,704
On a, pour l'importation, un total de.....	12,812,989	14,571,703	15,697,951	14,848,513	14,482,755

Digitized by Google

Bien que dans l'année 1862 l'ensemble de l'importation soit resté un peu en dessous du chiffre de 1861, il dépasse toujours la moyenne. Toutefois l'importation de marchandises proprement dites n'atteint pas le résultat de 1860. En ce qui concerne les articles pris isolément, l'importation présente les résultats suivants pour les denrées :

	1859.	1860.	1861.	1862.	Moyenne.
	Quintaux.	Quintaux.	Quintaux	Quintaux.	Quintaux.
Blé et légumimineuses....	2,339,025	3,113,081	3,263,318	2,666,115	2,845,594
Farine	279,928	502,658	515,250	198,856	524,174
Riz.....	87,117	102,032	80,513	76,458	86,525
Sel.....	263,595	253,852	240,365	231,724	247,384
Beurre et saindoux.....	27,850	34,787	37,549	52,217	38,100
Vin en tonneaux	736,202	575,406	762,767	839,672	728,512
Eau-de-vie et esprit-de-vin...	78,039	88,840	105,472	102,956	93,826
Bière.	21,499	17,699	22,785	33,058	23,752
Châtaignes	16,685	10,723	19,419	15,921	15,687
Café	141,859	150,061	156,206	144,450	143,144
Café de chicorée	52,294	55,215	56,135	57,505	55,287
Sucres	219,255	205,851	213,014	235,559	218,420
Tabac en feuilles.....	81,008	81,331	87,261	74,902	81,375
Tabac fabriqué et cigares....	19,150	19,718	18,758	17,607	18,808

La diminution la plus favorable, comme je l'ai déjà indiqué, porte sur les céréales. L'accroissement de l'importation du vin en tonneaux est notable. C'est la France qui fournit à la Suisse la plus grande partie de ce vin. Les vins ordinaires français sont en général d'un prix fort inférieur à nombre de vins suisses, ce qui en facilite l'entrée en dépit des droits de douane fédéraux et des droits d'ohmgeld cantonaux dont ils sont grevés.

Digitized by Google

L'eau-de-vie et l'esprit-de-vin présentent en 1862 des chiffres un peu inférieurs à ceux de 1861, néanmoins l'introduction de cet article dans l'année écoulée dépasse toujours de beaucoup la moyenne. Pour les alcools comme pour les vins, c'est la France qui fournit principalement aux besoins de la Suisse. Les alcoo's allemands ne peuvent guère entrer en lutte ici avec les produits similaires des départements du midi de l'empire voisin.

Le café s'est tenu en 1862 à peu près à son élévation moyenne, lors même que l'importation de ladite année a été inférieure d'environ 12,000 quintaux à celle de 1861. Cette dernière avait été disproportionnément forte.

En revanche le sucre a présenté l'année dernière une augmentation de 22,000 quintaux sur 1861.

Pour le tabac, il y a diminution tant sur les feuilles que sur la marchandise fabriquée, et les cigares sont restés même au-dessous de la moyenne des quatre dernières années. La consommation de cet article n'a pourtant guère diminué, mais l'existence d'anciennes réserves et en partie aussi l'augmentation de la fabrication avec des produits indigènes doivent avoir motivé le résultat signalé ici.

L'importation du fer brut en 1861 a été de 192,109 quintaux, celle du fer pour la construction des machines et de bateaux de 46,919, celle de la tôle pour les bateaux de 20,074. Ont été introduits encore : fonte de fer brute 55,903 quintaux;—fer laminé ou forgé 177,984 quintaux;—tôle de fer brute 43,000 quintaux.

En 1861, il avait été importé en Suisse 294,441 quintaux de coton. L'année 1862 n'en a vu entrer que 189,807. La cause d'une pareille diminution est connue de tout le monde; c'est la guerre entre le Nord et le Sud des Etats-Unis. La disette de ce produit n'a pas cependant eu en Suisse des suites aussi fâcheuses que dans d'autres pays, où la fabrication a dû être complétement suspendue.

La baisse continue des prix de la soie jusqu'à des chiffres où des achats pouvaient s'effectuer sans beaucoup de risques a encouragé les acheteurs. La reprise de commandes en règle doit avoir donné un fort élan à la fabrication des soieries et avoir été accompagnée d'heureux résultats. Ces circonstances expliquent aisément l'accroissement considérable de l'importation de cette matière première; 21,050 quintaux en 1861; 29,311 quintaux en 1862.

L'importation du chanvre et du lin en 1862 a été de 13,928 quintaux, celle de l'huile commune pour l'usage de l'industrie de 172,751 quintaux.

Ouvrages en fer brut; importation en 1862 : 34,454 quintaux ; machines et parties de machines, 59,208 quintaux ; toiles de coton écrues, 29,959 quintaux (en 1861, 14,415 quintaux seulement); verre à vitre, en 1861, 17,867 quintaux ; en 1862, 18,451 quintaux.

L'importation du cuir qui, dans les années précédentes, avait constam-

Digitized by Google

ment décru, a augmenté derechef en 1862. Les tanneries étrangères font une concurrence sérieuse à celles de la Suisse qui ont à lutter contre des difficultés considérables. A moins de modifications importantes dans la situation douanière des pays voisins, cette branche d'industrie aura une position difficile non-seulement à l'extérieur, mais dans le pays même parce que les espèces de peaux qu'il produit avec abondance dépassant de beaucoup les exigences de la consommation, s'exportent de préférence à l'état brut, tandis que les espèces dont il se fait une forte consommation ne s'y trouvent pas en quantités suffisantes. Et comme les Etats environnants rendent difficile l'exportation des peaux brutes, la Suisse est forcée d'en acheter sur des marchés fort éloignés.

L'importation du papier d'emballage et à étancher a été, en 1862, de 4,632 quint.; celle du papier à imprimer et à écrire de 6,330 quint.; celle des livres et de la musique de 9,166 quintaux.

12,894 quint. de poterie commune et 13,871 quint. de poterie fine sont entrés en Suisse pendant le cours de la même année.

L'exportation des marchandises taxées par quintal a été, en 1862, de 941,954 quintaux, celle des marchandises taxées par colliers, les colliers étant réduits en quintaux, de 1,112,232 quint. L'année 1861 avait donné les chiffres correspondants de 900,496 et 820,741 quintaux. Donc une augmentation sensible.

Je ne citerai que quelques-uns des principaux produits de l'exportation de la Suisse.

Fromages, en 1861, 166,857 quint.; en 1862, 172,043 quint.
Extrait d'absinthe, en 1861, 5,938 quint.; en 1862, 4,513 quint.
Cotonnades, en 1861, 162,123 quint.; en 1862, 167,183 quint.
Métaux travaillés (bijouterie), en 1861, 571 quint.; en 1862, 532 quint.
Soieries, en 1861, 27,873 quint.; en 1862, 35,412 quint.
Tresses de paille, en 1861, 3,252 quint.; en 1862, 3,727 quint.
Montres, en 1861, 1,568 quint.; en 1862, 2,076 quint.

L'horlogerie suisse, qui menaçait de tomber assez bas dans ces derniers temps, semble maintenant devoir se relever un peu. Cependant l'horlogerie française continue à lui faire une très-rude concurrence.

Quant à ce qui concerne le transit à travers la confédération, le rapport du département fédéral des douanes annonce qu'un total de 1,218,354 quintaux a été transporté, en 1862, d'un bureau de péages à un autre.

Les relations les plus importantes du commerce suisse extérieur sont toujours celles avec la France. Les ports du Havre et de Marseille sont considérés comme les seuls ports de mer réellement appropriés aux besoins du trafic helvétique.

On sait quelle importance a acquis le transit par la France des marchandises dirigées sur la Suisse ou en provenant. Il forme pour les établissements français de transport une ressource considérable. Maintenant c'est un fait acquis que le transit choisit toujours les lignes sur lesquelles

Digitized by Google

il trouve, indépendamment des frais de transport peu élevés, le moins de restrictions, de formalités et d'obstacles. C'est à ces circonstances qu'il faut attribuer le fait que dans les dix dernières années le transit suisse de provenance et à destination de l'Angleterre, et je crois aussi de la Belgique, ainsi que des pays d'outre-mer a, en très-majeure partie, échangé son ancienne route par l'Allemagne contre les lignes françaises. Néanmoins l'on se plaint, avec raison, que dans ces dernières années il est arrivé maintes fois que des envois de boîtes à musique destinées aux marchés d'outre-mer, ont en France été frappés de saisies et ont fait l'objet de condamnations judiciaires très-rigoureuses, parce que ces boîtes reproduisaient des mélodies dont des éditeurs français revendiquaient la propriété.

Les rapports commerciaux entre la confédération et le royaume d'Italie sont toujours excellents. Les deux gouvernements s'occupent en ce moment de la révision du traité de 1851.

La régularisation des rapports douaniers et du trafic de frontière entre la Suisse et le Zollverein allemand est depuis longtemps une nécessité reconnue de part et d'autre. Voilà plus de dix ans que la Suisse attend que le Zollverein lui rende les allégements douaniers abrogés en 1851.

De son côté elle a déjà réglé depuis un temps assez long, de la manière la plus favorable pour l'association allemande, tous les points qui avaient donné occasion à des plaintes de la part du Zollverein contre les nouveaux péages suisses. Le département fédéral (des péages, etc.) du commerce et des douanes est actuellement d'avis que si cet état de choses continuait à être maintenu, il y aurait lieu de voir s'il ne serait pas opportun d'aviser à ce que dorénavant la confédération n'appliquât plus complétement les bénéfices de son modique tarif, qu'aux Etats dont les droits permettraient l'entrée chez eux des produits suisses.

Depuis la séparation de la Lombardie d'avec l'Autriche, la Suisse fait peu d'affaires avec cet empire.

L'on n'a point encore de nouvelles du débarquement de la mission suisse au Japon qui ne semble guère devoir y arriver dans des circonstances favorables.

En général, les relations entre la Belgique et la Suisse tendent à se développer. Jusqu'à présent nous n'avions guère fourni à la confédération que des armes, des draps, des dentelles, des tissus de différents genres, etc. Aujourd'hui nos usines trouvent à placer ici un de leurs importants produits, les rails de chemins de fer.

La direction du chemin de fer de l'Etat de Berne a tiré tous les rails dont elle a besoin pour la construction de sa ligne, de la maison de Dorlodot, à Châtelineau. Le chemin de fer central, peu satisfait des produits de ce genre qui lui avaient été fournis par l'Angleterre, s'est tourné de notre côté pour ses dernières commandes. J'ai le ferme espoir que, la bonne qualité et le prix modique des rails belges aidant, nous finirons par avoir

Digitized by Google

ici le monopole de ce genre de fournitures. En revanche, il n'en est pas de même pour la livraison des locomotives et waggons. Schaffouse (compagnie belge-suisse) construit des waggons à aussi bon compte que nous, et les locomotives d'Esslingen (Wurtemberg) coûtent environ 10 mille francs de moins que celles de Seraing. J'en ai eu la preuve dans la dernière adjudication que vient de faire le chemin de fer de l'Etat de Berne, qui, malgré la meilleure volonté du monde, n'a rien pu donner aux nombreux soumissionnaires belges.

L'emploi de la houille, jadis presque inconnu ici, se répand de plus en plus dans les différentes parties de la Suisse. On tire ce combustible de Saint-Etienne près Lyon, et de Saarbruck dans la Prusse rhénane.

Agréez, etc.

Le chargé d'affaires de Belgique à Berne,
HELMAN DE GRIMBERGHE.

—

Buenos-Ayres, le 26 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

Dans un mémoire publié au *Moniteur belge* du 4 novembre 1854 et dans le *Recueil consulaire*, tome I, pages 424 et suivantes, on a pu voir quelle est l'organisation des maisons de commerce de Lima, avec une indication des maisons les plus accréditées : des renseignements analogues, précédés de la loi des douanes, ont été publiés, sur le mode de vente et les maisons de Valparaiso, dans le troisième volume du *Recueil consulaire*, pages 749 et suivantes.

La loi des douanes de la République argentine a été publiée, en traduction, dans le numéro du *Moniteur* du 7 novembre 1862.

Nous entrerons actuellement dans quelques détails relativement au mode de vente à Buenos-Ayres, aux usages du commerce et nous indiquerons ensuite un certain nombre de maisons recommandables et bien achalandées, auxquelles peuvent s'adresser les fabricants ou les négociants qui n'ont point encore de relations en ce pays et qui désirent expédier des marchandises sur les marchés de la Plata.

Le commerce avec l'Europe et avec les Etats de l'Amérique du Nord se fait généralement, à Buenos-Ayres, par des maisons étrangères ; cependant quelques négociants du pays font le commerce en grand avec l'Espagne et la Havane, principalement pour l'exportation de certains produits de la Plata.

Les négociants étrangers ont la plupart, en Europe, des associés avec lesquels ils s'entendent, soit pour les importations exclusivement, soit pour l'importation de produits manufacturés et pour les retours en produits du pays.

Les associés ou les agents établis en Europe, et, pour les maisons américaines aux Etats-Unis du Nord, font les achats ou reçoivent et expédient les marchandises en consignation. C'est à ceux-ci qu'il faut

Digitized by Google

s'adresser pour obtenir des avances sur consignation, opération que ne font pas toutes les maisons de Buenos-Ayres.

Il en est parmi elles qui ne reçoivent pas de consignations, et qui font toutes les affaires pour leur propre compte, en relation avec leurs associés et avec les manufacturiers dont elles vendent les produits.

Ces maisons sont celles qui disposent des capitaux les plus considérables.

Un assez grand nombre de maisons font à la fois des opérations pour leur compte et en commission. Elles envoient, sur commande, des produits en retour.

Quelques maisons se bornent à recevoir et à expédier des marchandises en commission, ce qui nécessite toujours un capital roulant plus ou moins élevé, suivant l'importance des affaires.

Ces dernières maisons, sans être riches, ne se compromettant pas dans des spéculations hasardées, présentent les garanties désirables, lorsqu'elles sont dirigées par des hommes loyaux, actifs et intelligents.

On verra donc figurer, dans la liste, des maisons nouvellement établies, peu importantes encore par le chiffre de leurs affaires, mais qui jouissent, sur la place, d'une bonne réputation.

D'ailleurs, sur une place aussi importante que Buenos-Ayres, où les négociants sont si nombreux, et les spéculations si multiples, il est impossible de connaître avec certitude le fort et le faible de toutes les maisons, et nous en omettrons peut-être, qui méritent d'être recommandées aux mêmes titres.

Nous ne mentionnons point d'ailleurs les négociants étrangers ou du pays, qui font le commerce de détail et le demi-gros. Parmi eux il en est qui ont des relations directes avec l'Europe. Mais la plupart, surtout ceux du pays, font des commandes par l'entremise des maisons de commission, ou achètent sur place.

Les négociants détaillants des provinces de l'intérieur et ceux des petites villes de la province de Buenos-Ayres font leurs achats à Buenos-Ayres et à Montevideo, soit directement, soit par l'entremise d'un agent qui choisit les marchandises demandées et qui se rend responsable du payement.

Ces agents qui achètent pour compte des négociants des provinces, sont domiciliés à Buenos-Ayres, et possèdent notoirement des propriétés et des capitaux. Ils n'achètent pas toujours à terme fixe, et pendant les troubles les remises se font attendre.

Les provinces adjacentes aux Cordillères reçoivent en grande partie leurs approvisionnements du Chili, c'est-à-dire de Valparaiso, quoique les marchandises ne puissent traverser les Andes que pendant trois à quatre mois de l'année.

Les étoffes, la mercerie, la petite et la grosse quincaillerie se vendent habituellement à cinq ou six mois de terme; les comestibles et les liquides, à 2, 4 ou 6 mois suivant les conventions.

Digitized by Google

Les marchandises expédiées d'Europe pour les régions de la Plata doivent être précédées ou accompagnées d'une caisse d'échantillons, lorsqu'elles peuvent être produites par échantillons.

La caisse d'échantillons passe à la douane, mais elle est promptement expédiée à son adresse, tandis que la cargaison du navire, mouillé au large, se débarque lentement.

Cette opération est souvent contrariée par les vents ou par l'agitation des eaux dans la rade, qui a peu de profondeur jusqu'à une grande distance du rivage.

Pendant ce temps, des transactions s'opèrent sur le vu des échantillons, qui portent les numéros et les marques des caisses contenant la marchandise.

De même qu'au Chili et au Pérou, les échantillons d'étoffes et d'articles divers de petit volume sont présentés dans des portefeuilles, des boîtes et des cartons enjolivés. C'est un point essentiel de bien soigner, étiqueter les échantillons, et de les donner parfaitement conformes aux marchandises à livrer.

Les marchandises sont débarquées à la douane et y restent déposées jusqu'à ce que les formalités requises aient été remplies. Autrefois elles restaient dans les magasins publics jusqu'à ce que le propriétaire, ou la la maison consignataire, les eût vendues, et l'on payait un droit d'entrepôt, en raison de la durée du dépôt et du volume de chaque colis. Actuellement, le gouvernement permet à chaque maison d'avoir son entrepôt ou magasin particulier, pour y conserver les marchandises non vendues. La douane a la surveillance des entrepôts particuliers, où elle envoie des employés pour faire la visite des marchandises, en estimer la valeur et les droits avant leur sortie. Ce système est considéré comme le plus avantageux pour le commerce, et présente à peu près les mêmes garanties contre la fraude.

Ici, comme ailleurs, les formalités de douane donnent lieu à des difficultés, à des lenteurs auxquelles on se propose de remédier autant que possible, par de nouvelles dispositions réglementaires.

Les échantillons passent aussi par la douane et sont taxés s'ils ont une valeur réelle.

Chaque maison ou négociant fait les frais de débarquement des marchandises à son adresse, et s'entend, pour cet objet, non pas avec l'administration des douanes, mais avec des entrepreneurs qui possèdent des chaloupes ou des chalands.

Les produits du pays étant soumis à un droit de sortie, ne peuvent être embarqués qu'après le payement de ces droits. Cependant, la douane accorde des délais de six mois sur deux signatures, à la condition d'ajouter l'intérêt de la somme au taux fixé par la banque de Buenos-Ayres, intérêt qui est presque toujours d'un demi p. c. par mois.

On peut voir, dans la loi des douanes, quels sont les droits d'impor-

Digitized by Google

tation, ainsi que les droits additionnels et quel est le délai accordé pour le payement des droits dont le montant est supérieur à mille piastres, monnaie courante de Buenos-Ayres, soit à cinquante piastres métalliques (1).

Pendant la période de 1852 à 1862, lorsque la province de Buenos-Ayres était séparée de la confédération, il y avait une loi de douanes en vigueur dans les treize provinces confédérées, et une loi spéciale pour la province et le port de Buenos-Ayres. Dans l'une et l'autre loi, les droits étaient taxés à la valeur, et chaque année, le pouvoir exécutif publiait un tarif d'évaluation, d'après lequel la douane fixait le montant des droits à percevoir.

Dans la loi et le tarif applicables aux provinces confédérées, les évaluations et les droits étaient fixés en monnaie métallique, en piastres argent.

Dans la loi et le tarif de Buenos-Ayres, les évaluations étaient faites en piastres papier, dites *monnaie courante*.

Depuis que la province de Buenos-Ayres est de nouveau annexée à la confédération, le congrès national, par une loi en date du 18 août 1862, a réglé les dispositions relatives aux douanes, et les évaluations, dans les nouveaux tarifs, sont faites en piastres métalliques, divisées en centièmes. Les droits sont également calculés en piastres métalliques, quoique la piastre métallique légale n'existe plus dans la circulation.

D'un autre côté, les produits des provinces argentines se vendent, tantôt en papier-monnaie, tantôt en espèces métalliques : les marchandises venant d'Europe et les traites sur l'Europe se payent en monnaie d'or : il est donc nécessaire, pour se rendre compte des transactions en espèces, de connaître la valeur relative des monnaies en usage, et les conséquences qui résultent de leurs fluctuations.

Le système monétaire encore en usage dans la confédération argentine est celui de l'Espagne. L'unité monétaire est la piastre, divisée en huit réaux.

Dans le but d'introduire le système décimal, la piastre argent, par une disposition récente, a été divisée en centièmes, comme au Chili, par la nouvelle loi monétaire (2).

Dans le système espagnol, transmis aux colonies, on frappait, à tous les hôtels de monnaie, des piastres en argent avec les monnaies correspondant à ses divisions, et des onces d'or, ainsi que des pièces correspondant aux divisions de l'once.

D'après le rapport établi autrefois entre l'or et l'argent, l'once d'or valait 17 piastres fortes ou piastres d Espagne.

(1) Voir, au *Moniteur belge* du 7 novembre 1862, la nouvelle loi des douanes de la république Argentine.

(2) Voir, sur le titre et la valeur des nouvelles piastres du Chili, le mémoire publié au *Moniteur* du 11 novembre 1857, et dans le *Recueil consulaire*, tome III, page 685.

Digitized by Google

Actuellement, l'once d'or s'échange contre seize piastres fortes, et contre 17 piastres 2 réaux du Chili.

La piastre nouvelle du Chili vaut juste cinq francs. C'est le même titre et le même poids.

Dans les provinces argentines, qui formaient l'ancienne vice-royauté de la Plata, on a frappé monnaie, par périodes, à la Rioja et à Cordova, où les anciennes machines existent encore. A l'hôtel des monnaies de la Rioja, organisé en 1824, on a frappé, principalement de 1831 à 1856, des onces d'or, des piastres fortes et des pièces formant les sous-divisions, plus, une quantité assez considérable de monnaies provinciales de bas aloi, à 750 millièmes. On a également frappé monnaie à Cordova : mais presque toute la monnaie d'argent a disparu de la circulation, à l'exception des demi-piastres de Bolivie, qui ont inondé les provinces argentines et le Pérou. Les piastres fortes et les nouvelles piastres chiliennes ont été, comme l'on sait, expédiées en Europe, et actuellement, les négociants de Buenos-Ayres achètent parfois des demi-piastres boliviennes pour les envoyer en Europe, où elles passent à la refonte (1).

On achète les demi piastres boliviennes à raison de 42 à 44 pièces pour une once d'or : elles n'ont pas été reçues dans la circulation à Buenos-Ayres.

Les onces d'or des républiques espagnoles et celles du même titre, frappées en Espagne, sont, avec une petite quantité de piastres fortes et de réaux en argent, les monnaies métalliques qui servent, à Buenos-Ayres, aux transactions en espèces.

La piastre argent, de 17 à l'once, n'existe pas : c'est actuellement une unité imaginaire, puisque l'ancienne piastre d'Espagne vaut 1/16e et non 1/17e de l'once.

La seule monnaie métallique nationale qui existe à Buenos-Ayres consiste en pièces de cuivre, très-mal frappées, dont la valeur est d'environ 2 1/2 et 5 centimes, représentant sous le nom de *reales* 1/8 ou 2/8 de la valeur de la piastre papier de Buenos-Ayres.

La monnaie courante en usage à Buenos-Ayres et dans toute la province, est un papier-monnaie, dont l'origine remonte à 1822. La première émission fut faite, dans de bonnes conditions, par une banque particulière, qui fut transformée en banque nationale en 1825, et à partir de 1826, par suite d'émissions successives, la valeur du papier-monnaie, dont les billets sont de une à mille piastres, a toujours été en diminuant, par rapport à la piastre forte et à l'once, qui restaient les types réels des espèces monétaires.

La piastre papier, n'étant échangeable nulle part contre sa valeur nominale, est cependant restée en usage dans la province à défaut d'autre monnaie. Mais en 1837, la piastre papier ne valait plus qu'un huitième

(1) Voir, sur les demi-piastres de Bolivie, le mémoire publié au *Moniteur belge* du 19 novembre 1855, page 3778.

Digitized by Google

de la piastre métallique, et de 1838 à 1840, de même qu'en 1846 et 1848, on donnait 20 à 25 piastres papier pour une piastre forte.

La valeur du papier-monnaie ne s'est plus relevée depuis lors, quoiqu'il ait subi de fréquentes variations, et actuellement, les onces d'or se vendent, chaque jour à la bourse, à raison de 420 à 430 piastres papier, ce qui réduit à moins de 20 centimes la valeur de la piastre courante.

Le gouvernement de la province de Corrientes a également émis, à plusieurs reprises, un papier-monnaie sans garantie, qui a éprouvé le même sort que celui de Buenos-Ayres, et qui, néanmoins, est resté en usage dans cette province. D'après la loi émise en 1862, par le congrès national, le papier-monnaie de Buenos-Ayres est reçu, dans les caisses de l'Etat, à raison de 20 pour un et le papier-monnaie de Corrientes, d'après sa valeur par rapport à l'or. Dans cet état de choses le gouvernement ne reçoit en payement des droits que du papier-monnaie, puisque l'once d'or, estimée pour le trésor public à 340 piastres, se vend à la bourse, depuis longtemps, de 410 à 430 piastres papier.

Les onces d'or des républiques espagnoles se vendent en Europe, chez les changeurs, à 82 francs environ. A ce taux, lorsque les onces se vendent ici à 410 piastres, le franc vaut cinq piastres papier de Buenos-Ayres, tandis que la piastre forte ou le patacon vaut de 5 fr. 25 à 5 fr. 30 c.

On estime à plus de quatre cents millions, le montant des émissions faites en papier-monnaie de Buenos-Ayres. On conçoit de quelle importance est une pareille somme dans les transactions commerciales. Le gouvernement national et le gouvernement de la province cherchent les moyens de relever la valeur du papier-monnaie : jusqu'à présent, ce qui le maintient encore à ce taux, c'est qu'il est reçu dans les caisses publiques en payement des contributions et des droits de douane, et que l'on en diminue, tous les mois, la quantité, en consacrant à son amortissement les sommes qui proviennent des droits additionnels.

Par suite de l'expédition en Europe d'espèces monétaires, pendant ces dernières années, les onces ont également diminué dans l'Amérique espagnole, et le commerce sent le besoin de faire admettre dans la circulation les monnaies d'or étrangères. Il fallait, pour cela, l'intervention de la banque et du gouvernement. D'après le taux fixé dans l'annexe de la loi de douane du 18 août 1862 (1), les monnaies d'or ne pouvaient pas être expédiées sans perte à Buenos-Ayres. Mais, par une décision prise le 18 mars 1863, par la commission directrice de la banque provinciale de Buenos-Ayres, les monnaies d'or ci-après seront reçues dans ses caisses, savoir :

(1) Voir cette annexe, à la suite de la loi des douanes, *Moniteur belge* du 7 novembre 1862, page 5116.

Digitized by Google

L'once d'or pour.....	16		piastres fortes.
La pièce brésilienne de 20,000 reis..	11		»
L'aigle des Etats-Unis.....	10		»
Le condor du Chili.....	9	25	»
Le doublon d'Espagne de 100 reis..	5		»
Le souverain anglais.....	4	90	»
Le napoléon d'or.....	3	90	»

La nouvelle banque anglaise qui vient de se constituer à Buenos-Ayres et la banque Maua et comp^e du Brésil, qui a des succursales à Montevideo et à Buenos-Ayres, contribueront, dans leur vaste sphère d'action, à faire affluer dans ce pays les capitaux étrangers et les monnaies dont on a grand besoin. Les entreprises de chemins de fer appellent aussi les capitaux du dehors et donneront une activité nouvelle à la circulation intérieure (1).

De nombreux navires à vapeur sillonnent aujourd'hui le Parana et l'Uruguay et facilitent à la fois les correspondances et le transport des marchandises en destination des provinces du littoral et de l'intérieur.

Les marchandises d'Europe se vendent tantôt en douane, tantôt les droits acquittés. Le plus souvent c'est l'acheteur qui fait expédier les marchandises en destination des provinces, ayant la faculté d'acquitter les droits dans les ports de l'Uruguay et du Parana.

Les marchandises en destination des provinces du littoral sont transportées en majeure partie, par de petits navires à voile, faisant le cabotage. Ces navires servent, en retour, au transport des produits du pays que l'on embarque à Buenos-Ayres.

D'après les usages locaux, les produits du pays, et les animaux vivants provenant de la province de Buenos-Ayres et des provinces plus éloignées, payent, les uns en monnaie courante (papier-monnaie de Buenos-Ayres), les autres en monnaie métallique, c'est-à-dire, en onces d'or, jusqu'à présent (26 mars 1863).

Le crin, les os, les cornes, les peaux de cheval séchées, la graisse de cheval et de bœuf, les cuirs secs non triés, les rognures de cuir, les chevaux et les moutons, les laines et les peaux de mouton et de loutre provenant de la province de Buenos-Ayres, et les plumes d'autruche que des marchands indiens apportent des provinces éloignées, se payent en monnaie courante de Buenos-Ayres.

Les peaux de cheval salées, les peaux classées préparées pour l'exportation, les peaux de cheval et de chèvre, les laines, les cuirs salés et secs achetés dans les autres provinces, se payent en monnaie métallique.

(1) Le gouvernement de la république Argentine a signé, sous la date du 16-19 mars, sauf l'approbation du congrès, le contrat en vertu duquel M. Guillaume Wheelwright s'engage à former une société anonyme, au capital d'un million six cent mille livres sterling pour l'établissement et l'exploitation d'un chemin de fer du Rosario à Cordova.

Dans la province de Buenos-Ayres trois lignes sont en construction.

Digitized by Google

D'un autre côté, les négociants des provinces qui achètent en gros les marchandises d'Europe, les payent en or, ce qui ramène les onces ou la monnaie métallique à Buenos-Ayres.

Il y a aussi entre Buenos-Ayres et Montevideo, un revirement de monnaie qui produit, avec les spéculations des banquiers, de continuelles variations dans le prix des onces, c'est-à-dire, dans leur valeur par rapport au papier-monnaie de Buenos-Ayres.

Dans les ventes qui s'opèrent sur place en papier-monnaie, et dont le payement est à terme, il y a donc toujours des chances à courir.

Les négociants établis à l'Assomption, ville capitale du Paraguay, ne sont pas en rapports avec l'Europe : ils achètent leurs assortiments dans les maisons de commerce de Buenos-Ayres. Les produits du Paraguay, descendant les deux fleuves qui entourent ce pays, se vendent également à Buenos-Ayres : Montevideo ne prend qu'une faible part dans le commerce avec le Paraguay.

Il est d'ailleurs à remarquer que les fortes maisons de Buenos-Ayres ont une succursale à Montevideo.

Les fabricants et les négociants qui veulent expédier des étoffes à La Plata ne doivent pas perdre de vue que les saisons, dans l'hémisphère sud, sont inverses de ce qu'elles sont en Europe. Ainsi, les étoffes d'été doivent arriver avant le mois de décembre, celles d'hiver avant le mois de juin.

Les traites sur l'Europe se négocient en or, et le change varie par périodes : il se détermine tous les quinze jours avant le départ des paquebots. Au change sur Paris ou Anvers, l'once d'or fluctue entre 81 et 87 francs, et s'élève parfois à 90 et plus. Le change sur Londres varie dans les mêmes termes.

Les négociants d'Anvers et les fabricants de Verviers, en relation continuelle avec Buenos-Ayres et Montevideo, connaissent parfaitement les produits de la Plata et les usages de ces deux places, quant à l'exportation de ces produits. Une maison belge très-importante et très-accréditée, la maison Henri Peltzer et Ce à Buenos-Ayres, expédie des quantités considérables de produits de la Plata, mais ne fait point d'importations. Deux jeunes Belges, fils de négociants de Bruxelles et d'Anvers, MM. De Mot et Nauts, sont depuis deux ans établis à Buenos-Ayres, et expédient aussi des produits du pays. Il en est de même de M. Ed. Falcon, associé de la maison Desarneaux, qui a des relations continuelles avec la Belgique. Parmi les maisons que nous allons désigner, surtout parmi les maisons allemandes, il en est bon nombre qui sont en correspondance avec la Belgique et qui reçoivent des produits belges.

MAISONS ALLEMANDES.

Altgelt, Ferber et Ce. Importation de tissus et d'autres articles de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Angleterre et de France. Importation de

Digitized by Google

vins et de comestibles. Commanditaires à Anvers. Agent principal à Anvers : M. Coppenrath, canal au Sucre. A Montevideo même maison, dirigée par M. Ferber, associé. La maison de Buenos-Ayres est fort bien dirigée par MM. Altgelt et Hühn. Cette maison vend exclusivement en commission; elle expédie sur commandes des produits du pays.

Mallman et Cᵉ. Importation de produits manufacturés, surtout d'articles de modes de Paris, de vins et de comestibles. Même maison à Paris et à Montevideo. Cette maison vend en commission et achète pour compte propre. Elle expédie, comme retours et sur commande, des produits du pays sur une assez grande échelle. M. Mallman dirige la maison à Buenos-Ayres.

Boïe, frères. Importation de marchandises manufacturées d'Europe, d'étoffes, de rubans, de porcelaines, de gobeleteries, de comestibles, etc. Cette maison, bien accréditée, est dirigée par MM. Boïe, dont le correspondant à Hambourg est M. Schade, associé, et à Bruxelles, M. Antoine Dankaerts.

Bieber et Cᵉ, de Hambourg. Cette maison importe en consignation des comestibles, des vins d'Espagne, du genièvre, des sucres, du sel, du charbon ; elle expédie aussi sur commande des produits de la Plata. Associé-gérant à Buenos-Ayres, M. Cammann. Même maison à Montevideo sous la direction de M. Bieber. Correspondant à Hambourg, M. E. Moller. (Konigstrasse, nº 10.)

Deetjen et Cᵉ, de Brême. Très bonne maison, dirigée à Buenos-Ayres par MM. Deetjen jeune et Nordenholz. Importe principalement du riz, et, en commission, divers produits d'Europe. Maison correspondante à Brême, Christian Deetjen. Cette maison exploite un *saladero* et exporte des produits du pays ; elle est en relation avec la Havane.

Rosenthal, Gayen et Cᵉ, de Hambourg. Très-bonne maison, dirigée à Buenos-Ayres par MM. Rosenthal et Gayen ; à Montevideo par M. Warenholz. Importe principalement, en commission, des comestibles venant de Hambourg, notamment du genièvre. Correspondant à Hambourg, M. Gayen, père (Jan Tecker).

Brand, Sohn et Cᵉ. Importation de produits divers d'Europe : exportent parfois des produits de la Plata. La maison est dirigée par MM. Sohn et Brand; cette maison, nouvellement établie, a de bonnes relations. Correspondant à Hambourg, M. Von Bartels (Balduin).

Mantels et Pfeifer importent des marchandises de tout genre, notamment des Etats-Unis, d'Allemagne et de Belgique. Serrures, coffres forts, machines agricoles et instruments aratoires.

O. Bemberg et Cᵉ. Maison dirigée à Buenos-Ayres par MM. Kobb, de Hambourg, et par M. Heimendahl. Succursale à Montevideo, dirigée par M. Wehner. M. O. Bemberg habite Paris. Cette maison importe, tant en consignation que pour son compte, des articles de tout genre.

Lenguick, Scharff et Cᵉ. Importation de comestibles, sucres, genièvre;

Digitized by Google

de sel, de charbon et de fer. Exportation de produits de la Plata. Cette maison achète pour son compte et vend aussi en commission. Les associés sont actifs et ont de bonnes relations. MM. Victor Lengnick et Scharff habitent Buenos-Ayres. M. Emile Lengnick voyage en Europe : il est souvent à Hambourg.

Roosen, Hopmann et Ce. Cette maison. très-recommandable, fait principalement le commerce de tissus, et reçoit les draps de Wulfing et de Lennep. M. Roosen est consul de Hambourg. Ses associés, MM. Hopmann et Gunther, sont également à Buenos-Ayres.

Luders et Ce. Merceries et autres marchandises, principalement les tissus. M. Meyn gère la maison en l'absence de M. Luders, qui dirige les expéditions de Hambourg avec M. Hubert.

Arning et Hutz. Importation de comestibles : exportation de produits de la Plata. M. Hutz, natif de Dusseldorf, est souvent à Hambourg, d'où il dirige les expéditions à la maison de Buenos-Ayres, dirigée par M. Arning, Hambourgeois. Cete maison, nouvellement établie, est en bonne réputation.

Hugo Bunge et Ce. Cette maison, qu'il ne faut pas confondre avec celle d'Emile Bunge, en faillite, est connue à Anvers, où elle a des correspondants.

Auguste Passmann, d'Iserlohn (Westphalie). reçoit les articles d'Iserlohn, par la maison Ebbingshaus et Schrimpff. — Bronzes, serrures, marbres, clous, mercerie. Un des MM. Ebbinghaus habite Buenos-Ayres.

Georges Rick et Ce. M. Rick est à Cologne et fait les commandes de cuirs ou de peaux à sa maison de Buenos-Ayres, dirigée par M. Buttner, associé. Cette maison est en correspondance avec M. Lemmé, à Anvers.

MAISONS ANGLAISES. — BANQUIERS.

Thomas Armstrong. Un des principaux capitalistes de Buenos-Ayres propriétaire de *saladeros*, établissements où l'on abat des animaux pour en retirer les peaux, la graisse, les crins, etc. M. Armstrong fait des spéculations diverses, des opérations de banque et exporte des produits des provinces argentines.

Ed. Ashworth et Ce, de Liverpool : importent des marchandises anglaises, des étoffes principalement. Gérant M. Wells.

Bates, Stokes et Ce. Même maison à Liverpool. Cette importante maison reçoit des étoffes d'Angleterre et des bronzes. Elle a une succursale à Montevideo. Gérant de la maison à Buenos-Ayres, M. John Laing.

Shaw et Barbour, de Birmingham. Métaux, bronzes, quincailleries : très-bonne maison.

C. Brownells et Ce. La maison principale est à Liverpool. Importation de produits manufacturés d'Angleterre. Gérant à Buenos-Ayres : M. Hart,

Diego White et Ce. Maison très-importante pour le commerce du fer : elle opère pour son compte ; ses principaux correspondants sont à Liverpool.

Digitized by Google

Thomas Duguid et Ce. Forte maison, originaire de Liverpool, reçoit des marchandises diverses d'Angleterre.

Nicholson, Green et Ce, de Liverpool. Même maison à Lima et à Valparaiso. Importation de marchandises anglaises en commission et pour son compte. Cette maison, dirigée à Buenos-Ayres par M. Mac-Lean et par M. Green, a une succursale à Montevideo.

John Best, frères. Maison principale à Liverpool, sous la raison sociale Rodger Best et Ce. Importation de marchandises anglaises, principalement d'étoffes, et exportation de produits du pays. Associé gérant à Buenos-Ayres M. Gilmour. Succursale à Montevideo, dirigée par M. Best, jeune, sous la raison : Rodger frères et Ce.

Gifford, frères. Importent et exportent des produits divers, pour leur compte et en commission et font des opérations de banque. Ont des correspondants à Londres et à Liverpool, où ils sont très-connus.

Parlane, Graham et Ce. Forte maison, importe des étoffes d'Angleterre; associé gérant M. Graham. Maison correspondante à Liverpool, Parlane et Ce.

Millizan, Williamson et Ce. Maison écossaise nouvellement établie, succèdent à Twyfort, Hall et Ce. Elle importe des marchandises anglaises. A Liverpool, maison Williamson, Millizan et Ce.

Tomkinson et Ce. Reçoivent d'Angleterre en commission des marchandises diverses; succursale à Montevideo.

Ed. Lumb et Ce. Ne fait pas le commerce en commission; il achète des marchandises anglaises et fait des spéculations en grand, notamment pour achat et vente de terrains. C'est lui qui a obtenu et négocié la concession du chemin de fer du Sud, dont l'exécution va commencer.

Drabble, frères et Ce. Très-forte maison ayant une succursale à Montevideo, et recevant exclusivement des produits manufacturés d'Angleterre.

Jordan Krabbe et Ce, de Liverpool. Gérant M. Krabbe. Même maison à Liverpool. Exportation de produits de la Plata.

Darbyshire et Ce, de Liverpool. Exportent pour leur compte des produits du pays, pour l'Angleterre et font le commerce de charbon et de sel.

Getting et Ce. Ont des relations à Londres et dans les villes principales d'Angleterre. Importation de tous pays et exportation de produits de la Plata. Vente en commission.

Barbour et Barclay, de Glascow. Cette maison, nouvellement établie, importe des marchandises manufacturées et des liquides.

Léon J. Isaac importe des marchandises de tout genre. Correspondant du même nom à Londres.

A. Latham commerce avec la Chine et reçoit des marchandises anglaises. Correspondant à Anvers : M. Fuchs.

Georges Bell et Ce reçoit des cargaisons de fer, de sel et de charbon.

Kerr et Grierson importent toute espèce de marchandises anglaises et exportent des produits du pays.

Digitized by Google

Hess, frères. Commerce de métaux et d'articles divers en métal, quincaillerie. Vente en commission.

B. et J. Carlisle, représentés à Buenos-Ayres par M. Smith. Très-bonne maison, qui importe en commission et pour son compte des marchandises anglaises.

Wanklyn et Ce. Maison de banque.

Une maison de banque, constituée par actions, s'est établie à Buenos-Ayres à la fin de 1862, sous la dénomination de *Banque de Londres, de Buenos-Ayres et du Rio de la Plata*. Le capital doit être de cinq cent mille livres sterling. Cette importante entreprise est dirigée à Buenos-Ayres par M. J.-E. Green. Elle a son siége à Londres, Moorgate-street, n° 40.

Maisons des Etats-Unis.

Zimmerman, Fairs et Ce. M. Zimmerman habite Buenos-Ayres et dirige la maison, assisté de M. P. B. Moller, de Hambourg, actuellement en Europe. M. Fairs habite Londres (Throgmorton street; Angel-Court, n° 8). Cette maison reçoit en consignation ou en participation, toute espèce de produits. Elle a été en relation avec la *Société anonyme de Bruxelles* et elle a des relations à Anvers.

Henry J. Ropes et Ce, de New-York. Le frère de M. J. Ropes habite New-York. Cette maison, qui possède des navires, importe des farines et d'autres comestibles, et exporte des produits de La Plata.

F.-B. Coffin importe, pour son compte, des machines et ustensiles, des instruments et des outils, des poêles, cheminées, etc., venant des Etats du Nord de l'Amérique. Très-bonne maison.

Samuel B. Hale et Ce, de Boston. Cette maison, une des plus considérables de Buenos-Ayres, importe des bois du Nord, des farines et d'autres produits de l'Amérique septentrionale, et exporte des produits de la Plata.

E.-H. Falmar, et Ce de New-York, reçoit des bois du Nord et exporte des produits des provinces Argentines, mais n'importe point de produits d'Europe.

John Eastman et Ce. Cette maison, dont les associés sont en partie Anglais, en partie des Etats-Unis, fait exclusivement le commerce des drogues et des produits chimiques venant, en partie des Etats du Nord, en partie de Londres, où elle correspond avec la maison Isaac.

Maisons françaises.

Amespil (Martin). Même maison à Paris. Commerce de peaux préparées venant d'Europe : peaux corroyées et tous les articles servant aux cordonniers.

Bonnemason et Heydecker. Maison bien dirigée par M. Bonnemason ; son associé est à Paris. Importation d'articles manufacturés de tout genre

Digitized by Google

en consignation; sucres, vins, etc. Maison correspondante à Paris, MM. Hersent frères et Cᵉ.

Bletcher et Cᵉ (Alsaciens). Commerce de peaux préparées en tout genre et des articles pour la cordonnerie. Ont à Buenos-Ayres un établissement pour la préparation des peaux.

Léon Caumartin (de Paris) importe pour son compte et en commission des étoffes de tout genre, de la mercerie et d'autres articles.

Coqueteaux et Hunsinger frères importent toute espèce de marchandises pour leur compte. Maison à Paris : Hunsinger frères et Coqueteaux.

Dilleman et Cᵉ. Bonne maison, bien achalandée, ayant une succursale à Montevideo; reçoit principalement la mercerie et la quincaillerie de France. Même maison à Paris.

P. et C. Jourde. Maison à Paris, sous la même raison sociale. Importation de marchandises françaises de tout genre et pour son compte.

Klappenbach père (Alsacien). Commerce de peaux préparées en tout genre. Achète pour son compte exclusivement. Il tient tous les articles pour les cordonniers, et fait ses commandes à des fabricants et corroyeurs.

Desarnaud et Cᵉ. Cette maison, qui possède un *saladero*, ne fait point d'importations; elle expédie les produits de son établissement et en général des produits de la Plata. Des navires belges sont souvent consignés à cette maison, à laquelle est associé M. Ed. Falcon, dont le père habite Anvers.

P.-M. Nouguier fait des commandes pour compte des négociants du pays et ne reçoit des marchandises qu'en commission, principalement des articles de Paris et de Lyon, parfois des papiers peints, des verres à vitres. — Correspondant à Paris : M. Paul Guiod.

H. Rossolin. Importante maison, faisant pour son compte le commerce de la quincaillerie et de la mercerie en tout genre. Même maison à Paris.

J.-B. Vignal. Importante et forte maison recevant pour son compte et en commission des marchandises diverses, principalement des étoffes et des articles de Paris. Sucres, vins, etc. — Correspondant à Paris : A. Servian et Cᵉ.

MAISONS ITALIENNES.

Guillot, Bertanelli et Cᵉ reçoivent des étoffes et autres marchandises d'Europe et notamment tous les produits qui s'exportent d'Italie : pâtes d'Italie, huiles, fromages, etc. M. Guillot est à Gênes. Cette maison expédie aussi, sur commande, des produits de la Plata.

Piaggio frères, de Gênes, reçoivent des consignations, principalement des produits de l'Italie.

Caprile et Picasso, de Gênes, importent des comestibles d'Italie et des produits divers. M. V. Picasso est consul de la République argentine à Gênes.

Th. Pietranera fait le même commerce que les précédents.

Digitized by Google

MAISONS SUISSES ET ALLEMANDES.

Fels, Seyffert et Ce. Très-bonne maison qui importe en consignation des draps, des soieries et d'autres produits de l'Europe. M. Fels habite Saint-Gall.

A. Demarchi et frères reçoivent pour leur compte et vendent en gros et en détail exclusivement des produits chimiques et pharmaceutiques, et toute espèce de verreries, ainsi que des appareils en usage dans les pharmacies. Cette maison reçoit de Belgique des flacons et autres verreries. Correspondant à Anvers, M. Falcon.

(M. A. Demarchi est consul de la confédération suisse à Buenos-Ayres.)

Wedekind, Fehr et Ce importent, tant pour compte qu'en consignation, des marchandises diverses d'Europe. M. Fehr est de Zurich, M. Wedekind et d'autres associés sont Allemands.

Le gérant de la maison est M. Niebuhr, de Hambourg.

Luders et Ce. M. Luders est de Hambourg. M. Haltmeyer, associé, est Suisse. Cette maison, établie depuis peu de temps, importe des merceries et divers produits manufacturés d'Allemagne et de Suisse.

MAISONS ESPAGNOLES ET ARGENTINES.

Vicente (Vincent) Casarès et fils font un grand commerce de bois d'Amérique, de houille, de fer, de sel. Importent les articles employés dans la marine, et possèdent des chalands ou chaloupes pour décharger ou charger les navires en rade. M. Casarès père est vice-consul d'Espagne à Buenos-Ayres. Il a des propriétés considérables dans la province.

J. Llavallol et fils, M. Ph. Llavallol et son frère, promoteurs du chemin de fer de l'Ouest et d'autres entreprises, hommes considérables du pays, font le commerce des produits de la Plata, et reçoivent des marchandises de l'Espagne, de la Havane et du Paraguay, ainsi que des consignations des produits de la Plata.

Freyer hermanos (frères), d'origine allemande, mais nés dans le pays, font le commerce avec l'Espagne et l'Amérique du Nord. Cette importante maison a reçu et reçoit des sucres de Belgique et d'autres contrées : elle est connue à Anvers.

Narcisso Martinez et fils. Cette maison, qui possède des navires, reçoit en quantité les produits du Paraguay et du Brésil (yerba maté). Elle achète aussi des produits des provinces argentines et fait des affaires avec l'Espagne.

Zumaran et Ce. Même maison à Montevideo. Commerce avec l'Espagne et la Havane. M. Manuel Zumaran dirige la maison de Buenos-Ayres, et M. Pierre Gaens Zumaran celle de Montevideo.

Ochoa et Ce commerce avec l'Espagne, la Havane et le Paraguay.

Digitized by Google

Conditions ordinaires et les plus générales des maisons qui reçoivent des marchandises et qui en expédient en commission.

Sur vente de navires et de marchandises.....	5	p. c.
Ducroire sur toutes ventes.....	2	—
Sur vente de métallique.....	1	—
Sur retours en produits du pays ou sur achats de produits, de navires ou d'autres marchandises.....	2 1/2	—
Sur payement de produits nets de ventes, ou remboursement en métallique ou lettres de change, sans garantie.	1 p. c.	—
Sur délivrance, endossement et négociation de traites sur Montevideo ou Buenos-Ayres, ou pour transférer des fonds de Montevideo à Buenos-Ayres et vice versâ (courtage inclus).....	1/2	—
Pour fournir, endosser ou négocier des lettres de change.	2 1/2	—
Sur les sommes reçues ou payées, sans autre commission	1	—
Sur frais de navires en cas ordinaires.....	2 1/2	—
Sur frais de navires nécessitant une avance de fonds, soit sur des navires condamnés, ou sur ceux qui ne sont entrés au port que par suite d'avaries.....	5	—
Pour débarquer et réembarquer les cargaisons de navires en détresse (sur le montant de la facture).....	2 1/2	—
Pour le règlement des réclamations.....	5	—
Pour procurer du fret à un navire (courtage inclus)...	5	—
Pour l'encaissement du montant du fret.....	2 1/2	—
Pour réception et expédition de marchandises (sur le montant d'évaluation à la douane).....	1	—
Sur la valeur dont on se serait rendu responsable en soignant les expéditions.....	2 1/2	—
Pour le recouvrement de primes de réexportation....	2 1/2	—
Pour magasinage de manufactures pour six mois et sur marchandises de volume pour trois mois (après ce terme les frais sont doublés).....	1	—

Le magasinage sur toutes marchandises débarquées et réembarquées se calcule sur l'évaluation de la douane.

L'intérêt sur avances de fonds au taux du jour, mais on ne bonifie pas d'intérêt sur des fonds en mains, à moins d'un accord spécial.

Courtage et autres frais : remboursement. Dans le cas où il y a un subrécargue, on bonifie 2 1/2 p. c. sur les ventes, et 1 p. c. sur les produits de ventes dont le montant est renvoyé en produits du pays.

Les assurances contre incendie se payent à raison de 1/2 à 1 p. c. suivant les risques.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Buenos-Ayres,
De Rote.

Digitized by Google

Marioupol, le 31 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'industrie et le commerce de mon ressort consulaire pendant l'exercice 1862 :

Malgré le manque des récoltes de l'année dernière, l'exportation des produits du sol de mon arrondissement pendant l'année 1862 a été assez considérable par suite des dépôts formés des récoltes précédentes. Il existe encore aujourd'hui un dépôt sur place de 50,000 tchetverts environ de céréales disponibles, dont les détenteurs ne veulent pas se dessaisir à des prix en rapport avec ceux des places de consommation. La majeure partie des blés disponibles, ou à vendre sur place, sont de la récolte de l'année 1861, et d'une qualité inférieure. Malgré cela, les vendeurs demandent pour leurs blés tendres et durs, suivant les qualités et le poids, de 7 1/2 à 9 roubles le tchetwert de dix pouds. Le seigle, l'orge et l'avoine manquent presque complétement.

Les principaux articles qui alimentent l'exportation vers la Belgique sont les graines de lin et de ravison. Malheureusement la récolte de l'année passée a été presque entièrement perdue dans ce pays, et vu les prix élevés qu'on accordait à ces articles sur les places de consommation, on est arrivé à payer ici, sur place, des prix excessifs, soit jusqu'à roubles 14 le tchetwert de dix pouds. On a fait, l'année passée, quelques essais en suif et en laine qui ont laissé, à ce qu'il paraît, au spéculateur, un bénéfice considérable. Je suis d'avis que l'exportation de ces articles pourra prendre un développement plus grand.

Récolte. — Celle de l'année passée a donné un très-mauvais rendement. Les avis sur la nouvelle récolte sont très-favorables, la végétation faisant des progrès rapides par suite d'un temps magnifique.

Importation. — L'importation des produits étrangers a été très-insignifiante, et ne présente rien qui puisse être utile aux négociants belges.

Agriculture. — Suivant les indications contenues dans mon dernier rapport, la population de cet arrondissement se compose en grande partie de Grecs venus de la Crimée. Cette population est très-peu portée à la vie agricole, et c'est des grands propriétaires et des paysans russes, et des colonies allemandes de nos environs que nous recevons la majeure partie des produits qu'on exporte pour l'étranger.

Voies de communication. — Les voies de communication continuent à être mauvaises, aucun changement n'ayant eu lieu pour les améliorer. On parle cependant d'un projet de voie ferrée vers la mer d'Azof, en passant par Kharcoff. Si cela a lieu, il en résultera de grands avantages pour notre commerce d'importation et d'exportation, car l'on ne serait plus exposé à des retards et à des frais énormes de transport.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Marioupol,
François Covacevich.

Digitized by Google

Copenhague, le 4 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur le commerce et la navigation de la Norvége pendant l'année 1861. L'insuffisance des documents statistiques qui m'ont été remis ne m'a pas permis de vous présenter un travail aussi complet que celui de mes rapports précédents sur la Suède et le Danemark.

Ainsi, pour n'en citer qu'un défaut, l'estimation des marchandises dans le tableau officiel est faite par quantités et non par valeurs. Force m'a été d'adopter également cette base économique très-défectueuse. J'ai cru de même inutile de revenir sur un sujet qui m'a paru avoir été épuisé par mes rapports antérieurs, à savoir, la nécessité de favoriser par tous les moyens possibles l'accroissement de nos échanges avec les pays du Nord. La Belgique occupe dans l'importation de la Norvége une place plus modeste que dans celle de la Suède et du Danemark, et pourtant ce pays qui n'a pour ainsi dire aucune industrie, et auquel un sol aride et un climat trop rigoureux ont refusé un grand nombre de denrées de consommation, pour ne rien dire des principales matières premières du travail manufacturier, offre un immense débouché à nos fabricats et à notre commerce d'entrepôt, d'autant plus que les relations directes avec les pays transatlantiques producteurs de denrées coloniales sont fort rares. Aujourd'hui Hambourg, Amsterdam et Londres accaparent tous les bénéfices du commerce de commission, et nos articles riches, tels que les sucres, les draps et les toiles prennent plus volontiers la voie plus longue, mais plus rapide et plus certaine de l'Angleterre, de la Hollande et des villes hanséatiques.

C'est assez vous dire, Monsieur le Ministre, que l'établissement de relations maritimes régulières et directes au moyen d'un service de bateaux à vapeur destiné à desservir les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, et faisant escale au port de Christiania, serait le remède le plus infaillible pour faciliter à nos articles industriels une lutte avantageuse contre les produits similaires de pays voisins, mieux partagés que nous sous le rapport de la position géographique.

Le commerce général de la Norvége s'est évalué en 1861 à 116,275,396 livres de marchandises d'importation et à 399,117,547 livres de marchandises d'exportation. L'estimation en valeurs donnerait entre ces deux chiffres un rapport inverse, attendu que la différence de poids provient de ce que les principaux articles d'exportation, tels que le poisson salé, séché et fumé et les bois de construction représentent une valeur minime relativement à leur volume.

Je ferai la même remarque quant au mouvement commercial par pays de provenance et de destination. Quelques pays offrent une quantité en poids supérieure à d'autres, quoique l'évaluation les placerait au bas de l'échelle, telles sont les contrées qui importent en Norvége du sel, telles que

Digitized by Google

l'Espagne et le Portugal, et d'autres vers lesquelles s'exporte la plus grande quantité de bois, telles que l'Espagne, la Hollande, le Danemark, la ville d'Altona.

La Belgique figure dans l'importation pour un chiffre de 1,779,680 livres et à l'exportation pour un chiffre de 3,532,092. Cette différence provient également de ce que l'article le plus pondéreux, les bois, constitue la principale exportation. Quant à l'importation, je dois répéter ici ce que j'ai déjà fait observer précédemment, qu'un grand nombre de nos marchandises figurent dans celle de Hambourg, de la Hollande et même de l'Angleterre.

Les principales marchandises de l'importation et de l'exportation sont les suivantes :

Importation.

Céréales de toute espèce	1,848,887	tonnes.
Viande	797,038	livres.
Lard	1,229,233	»
Fromage	836,873	»
Beurre	3,619,188	»
Sel	627,656	tonnes.
Café	10,568,992	livres.
Sucre	9,610,378	»
Tabac	3,642,330	»
Vin	760,595	pots.
Eaux-de-vie	1,602,355	»
Houille, cendres de houille et coke	1,442,073	tonnes.
Coton	3,275,964	livres.
Fil et tissus de coton	960,555	»
Lin, chanvre et matières semblables à filer	5,586,934	»
Fil et tissus de chanvre (excepté les cordages)	1,277,022	»
Cordages	223,258	»
Laine	268,529	»
Fil et tissus de laine	820,199	livres.

Exportation.

Poissons séchés et salés	1,699,404	vogs.
Harengs salés	581,527	tonnes.
Rogues	30,591	»
Huile de poisson	8,106,183	pots.
Fer en barres	9,155	skippunds.
Cuivre de rosette	1,118,957	livres.
Bois de construction et autres	348,997	lasts.

Digitized by Google

Remarque.

La livre = 498,114 grammes.
Le skippund = 159,396 kilogrammes.
Le vog = 17,932 kilogrammes.
Le pot = 0,9651 de litre.
La tonne de blé ou de houille = 1,390 hectolitres.
La tonne de poisson = 1,158 hectolitres.
Le last = 2 tonneaux français.

Le commerce d'importation et d'exportation de la Belgique est détaillé dans le tableau ci-joint.

Les principaux pays d'importation sont : Hambourg, la Suède, l'Angleterre, le Danemark et la Hollande.

Les principaux pays d'exportation sont : l'Angleterre, Altona, le Danemark et la Hollande.

Les principaux ports d'exportation sont : Bergen, pour le poisson et l'huile de poisson ; Drontheim, pour les métaux (cuivre) ; Christiania et Drammen, pour le bois.

Quant à l'importation, Christiania absorbe les deux tiers ; puis vient Bergen.

La réexportation comprend les principaux articles suivants :

Lard	20,534	livres.
Viande salée	54,998	»
Café	82,554	»
Sel	24,829	tonnes.
Beurre	28,716	livres.
Sucre raffiné	26,965	»
Sirop	26,096	»
Thé	1,021	»
Tabac en tiges	72,375	»
Tabac en feuilles	76,483	»
Farine de seigle	16,262	skippunds.
Tissus de coton	2,703	livres.
Coton brut	7,016	»
Houille	51,654	tonnes.

Le mouvement maritime de la Norvége pendant l'année 1861 comprend : 16,473 navires jaugeant 583,969 lasts à l'entrée et 10,994 jaugeant 529,634 lasts à la sortie.

Le pavillon norvégien y figure pour 6,863 navires, jaugeant 445,670 lasts à l'entrée et 6,426 jaugeant 392,598 lasts à la sortie, c'est-à-dire pour plus de la moitié.

A la fin de l'année 1861, la marine marchande de la Norvége était composée de 5,493 bâtiments, jaugeant 276,077 lasts et montés par 33,953 matelots.

La navigation entre la Belgique et la Norvége s'est faite en 1861 par

Digitized by Google

206 navires à l'entrée dont 154 norvégiens (23 chargés, 131 sur lest) 9 belges sur lest et 43 étrangers (22 chargés, 21 sur lest); à la sortie par 122 navires tous chargés, savoir : 88 norvégiens, 9 belges et 30 étrangers.

Les ports de Christiania et de Bergen absorbent le quart du mouvement maritime, savoir : Christiania 2,630 navires et Bergen 1,622. La part prise par le pavillon norvégien au mouvement maritime général du monde est de 17,798 navires.

Agréez, etc.

Le chargé des affaires de la légation de Belgique à Copenhague,
J. Jooris.

Tableau n° 1.

Commerce spécial entre la Belgique et la Norvége.

Importation.

Marchandises.	Quantité.	Marchandises.	Quantité.
Fil de coton,	2 liv.	Verrerie,	136,745 »
Cotonnades,	216 »	Fer ouvré, ouvrages de fer,	484,168 »
Alcool,	687 hect. 105 bout.	Cuivre ouvré,	38 »
Pain,	3,568 liv.	Zinc ouvré,	84,889 »
Lard,	415 »	Douves,	284,500 »
Viande,	739 »	Laine,	78 »
Vinaigre,	10 »	Fil de laine,	5 »
Céruse,	37,568 »	Passementerie,	144 »
Bougies,	6,563 »	Huile,	4,741 »
Chandelles,	20 »	Riz,	13,287 »
Plumes,	120 »	Peaux brutes, salées, sèches, cuirs,	140,150 »
Fruits secs,	122 »	Savon,	3,416 »
Faïence,	36 »	Sucre raffiné, en poudre, mélasse, sirop,	359,367 »
Café,	13,394 »	Tapis,	80 »
Fèves,	1 tonn.	Vin,	455 hect. 40 bout.
Froment,	2 »	Fromage,	1,313 liv.
Seigle,	17 »	Beurre,	878 »
Farine,	389 »	Papier à écrire, à imprimer ou d'ameublement,	33,502 »
Légumes,	23 liv.	Thé,	6 »
Houblon,	9,872 »	Tabac, cigares,	22 »
Briques,	40,516 pièc.		
Tuiles.	206,706 »		
Poterie,	12 liv.		
Toile,	299 »		
Fil,	10 »		
Corderie,	2,928 »		
Damas, basin, étoffes de lin,	3,516 »		

Exportation.

Pierres à aiguiser,	175,000 pièc.	Homards,	107,522 pièc.
Chevaux,	1	Gibier,	600 liv.
Huile de poisson,	142,920 liv.	Poisson,	1,749,832 hect.
Bois,	6,797 lasts.		

Digitized by Google

Rendsbourg (Danemark), 31 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce et la navigation de mon arrondissement consulaire pendant l'année 1862.

Commerce.

Les affaires américaines ont continué, en 1862, à exercer une influence défavorable sur les relations commerciales ; en rendant celles-ci plus coûteuses et plus difficiles et faisant renchérir constamment les produits anglais, elles ont paralysé l'importante industrie cotonnière.

Les importations se sont limitées aux besoins de la consommation et de l'industrie. Dans notre district douanier, il a été importé directement de la Belgique, par mer :

95,567 livres de verre à vitres et
5,000 tuiles non vernissées.

La majeure partie des produits tirés de la Belgique, tels que verre, graisse, articles en fer, papier, etc., s'importe par Hambourg, et nous arrive par conséquent de seconde main. Les recettes de notre district douanier se sont élevées à 84,560 rd., soit une diminution sur 1861 d'environ 3,500 rd. Les recettes douanières du trésor à l'exportation sont très-minimes, attendu que la plupart des articles s'exportent en franchise. Dans notre district douanier, elles n'ont atteint en 1862 que 2,450 rd., soit une diminution de 450 rd. sur l'année 1861.

Les exportations de seigle, de semences, etc. vers la Belgique ont été considérables, pour autant qu'elles ont eu lieu par le canal de l'Eider.

Aucun navire belge n'a paru dans les ports ou rades de mon arrondissement.

La navigation à vapeur entre l'Angleterre et Tonning a été moins active en 1862 que dans les années antérieures.

En 1861 il y eut 120 bâtiments à vap., jaug. 22,380 lasts commerciaux.
En 1862 id. 79 id. 16,632 id.

La quantité des marchandises importées a diminué en conséquence. Elle était en 1861 de 26,381,000 liv., elle n'a été en 1862 que de 14,929,000 livres, dont entre autres :

Articles en fer (notamment machines.)	1861	2,481,000 l.
	1862	72,161 l.
Articles manufacturés (notamment fils mécaniques).	1861	407,400 l.
	1862	48,886 l.
Houille.....	1861	72,560 t.
	1862	47,910 t.

Cette diminution des affaires peut provenir en partie de la crise cotonnière ; mais la raison principale en est dans l'élévation des droits que perçoit le Danemark sur cette voie de communication entre la mer du

Digitized by Google

Nord et la Baltique, et qui rendent la concurrence impossible avec la voie maritime libre du Sund.

Les exportations de Tonning vers l'Angleterre par bâtiments à vapeur restent aussi notablement en dessous de celles des années antérieures; c'est ce que montrent les chiffres suivants :

En 1861, 45,870,000 liv. — Gros bétail, 23,529 pièces; menu bétail, 23,850 pièces; seigle et semences, 63,700 tonneaux; farine de froment, 542,000 liv.; beurre, 167,000 liv.; lard et viande, 1,110,000 liv.

En 1862, 28,841,380 liv. — Gros bétail, 23,658 pièces; menu bétail, 26,524 pièces; seigle et semences, 210 tonneaux.

Navigation.

Pendant l'année 1862, la navigation aussi a été peu rémunératrice, la guerre d'Amérique ayant également restreint le commerce des céréales entre la mer du Nord et la Baltique. Néanmoins l'accroissement du transport des matériaux pour chemin de fer et le besoin de navires à cet effet ont contribué à maintenir en général le fret au taux des années antérieures. Ce fret s'est élevé en moyenne, du Danemark, du Mecklembourg, de la Poméranie et de la Suède méridionale:

Vers la Belgique, par last, 22 à 24 fl., fin d'automne, 28 à 30 fl. argent des Pays-Bas.

Vers la Hollande, par last, 20 à 22 fl., fin d'automne, 26 à 28 fl. argent des Pays-Bas.

D'Angleterre et d'Ecosse à destination de cette contrée :

Pour houille, environ 10 liv. sterl. par keel (20 tonneaux).

Pour fer brut, environ 10 à 12 sh. angl. par tonneau.

Pour rails de chemins de fer, environ 13 à 14 sh. angl. par tonneau.

Des importations considérables, nécessitées par les besoins croissants des chemins de fer, ont eu lieu à ces prix.

A Rendsbourg, y compris Holtenau, le commerce étranger a occupé :

A l'entrée, 261 vaisseaux, jaugeant 10,321 lasts commerciaux, portant 9,600 lasts commerciaux.

A la sortie, 252 vaisseaux, jaugeant 10,412 lasts commerciaux, portant 301 lasts commerciaux.

Total, 513 vaisseaux, jaugeant 20,739 lasts commerciaux, portant 9,901 lasts commerciaux.

Sur l'Eider et le canal de l'Eider, la navigation est à peu près restée stationnaire, attendu que le droit de transit, connu sous la dénomination de « droit d'octroi » qui éloigne les navires de cette voie navigable, est resté le même.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler plus d'une fois au gouvernement belge combien cette taxe est nuisible.

A la vérité, les bâtiments belges n'ont point pris part à la navigation du canal, mais il ne saurait être indifférent au commerce belge de devoir

Digitized by Google

éviter, par suite d'un droit de transit qui n'est plus en harmonie avec l'esprit de cette époque, une voie de communication courte et facile avec les ports de la Baltique.

Industrie, mines et agriculture.

L'industrie continue en général de progresser. Quoique, en 1862, les constructions navales n'aient pas été très-actives, on a néanmoins construit ici un certain nombre de navires destinés particulièrement à la navigation dans les mers de la Chine.

Les salaires sont restés, en 1863, à leur taux ordinaire.

Il n'y a pas dans la contrée d'exploitation de mines.

Agriculture. — Les résultats de la moisson ont été indiqués dans un rapport précédent. C'est l'orge et l'avoine qui ont le mieux réussi et donné les plus grands bénéfices. Les prix se sont réglés en moyenne comme suit par last de 22 tonneaux ou 30 hectolitres :

Froment	rd. 232	ou	696	fr.
Seigle	» 158	»	474	»
Orge	» 119	»	357	»
Avoine	» 97	»	291	»
Pois	» 158	»	474	»
Fèves	» 153	»	459	»
Sarrasin	» 147	»	441	»
Graine de navette	» 310	»	930	»
Pommes de terre	» 29	»	87	»

La production du beurre a également donné, cette année, des résultats fort satisfaisants. Les prix se sont élevés en moyenne à 40 s. argent danois ou fr. 1 25 la livre ou le demi-kilog.

L'élève des chevaux continue sur une grande échelle et donne des bénéfices considérables. Les chevaux s'exportent à l'étranger à des prix élevés. On a exporté, par la voie Hambourg-Altona, 8,141 chevaux.

L'engraissement des bestiaux a été également productif.

Les prix montèrent par 100 livres : (50 kilog.)

Pour bœufs 22 à 28 rd. ou 66 à 84 fr.

Pour cochons 16 à 24 rd. ou 48 à 72 fr.

L'exportation a été de

	Gros bétail.	Menu bétail.
Par navires à vapeur de Tonning.	23,658 pièces	26,524 pièces.
Par terre, voie Hambourg-Altona.	23,181 »	42,352 »

La valeur foncière a été pour les propriétaires d'un revenu considérable.

Législation industrielle et commerciale.

La situation respective des diverses parties de la monarchie n'étant pas réglée, il a été impossible de promulguer aucune loi organique.

Digitized by Google

Traités de commerce et de navigation.

Dans le cours de l'année 1862, il n'y a pas eu, sous ce rapport, de changement ou de décision de quelque importance.

Emigration.

Sous ce rapport encore, les affaires d'Amérique ont exercé, en 1862, une influence défavorable.

Voies de communication.

Le réseau des voies ferrées s'est étendu en 1862 dans le Jutland; un court tronçon destiné à devenir plus tard une section de la grande ligne vers Skagen, a été livré à la circulation. Les dividendes se sont élevés en 1862:

Pour la voie Altona-Kiel 9 1/2 p. c.
» Rendsbourg-Neumunster 6 1/2 p. c.

La ligne Elmshorn-Gluckstadt-Itzehoë destinée à maintenir pendant l'hiver les districts de l'Elbe en communication, n'a pu donner des résultats avantageux par suite de la douceur de la température.

Quant au produit de la ligne du Schleswig méridional, tout ce qu'on sait c'est que sir M. Peto paye annuellement aux actionnaires 6 p. c.

On procède actuellement au nivellement pour le grand canal du Holstein, qui devrait relier l'Elbe à la Baltique; mais on ne saurait répondre qu'aussitôt ce travail préparatoire terminé, le projet soit mis à exécution.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Rendsbourg,
J. Zerssen.

—

Guatemala, le 20 mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer les principaux faits commerciaux concernant l'Amérique centrale depuis le dernier rapport en date du 30 novembre 1860.

IMPORTATION ET ACCROISSEMENT DU COMMERCE. — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS.

Le commerce de l'Amérique centrale a continué à suivre la marche progressive qui a déjà été signalée.

D'après les tableaux officiels, le commerce extérieur de la république de Guatemala s'est élevé en 1860 aux chiffres suivants :

Importations	1,495,191	piastres.
Exportations.....	1,870,631	»
Mouvement général..	3,365,822	piastres.

Digitized by Google

Il y a donc eu une augmentation de 78,902 piastres sur le mouvement général de 1859 ; et les exportations ont surpassé de 375,441 piastres les importations.

Le mouvement de l'année 1861 a été comme suit :

Importations.....	1,020,076	piastres.
Exportations.....	1,272,483	»
Mouvement général..	2,292,559	piastres.

Diminution sur l'année antérieure de 73,263 piastres, qu'on peut attribuer à la mauvaise récolte de la cochenille, qui est l'article constituant la richesse du commerce, comme on le verra par la suite.

Bien que le gouvernement guatemalien n'ait pas encore publié les états officiels du mouvement du commerce de 1862, je suis cependant à même de donner avec exactitude un aperçu des chiffres pour cette année :

Importations.....	1,093,044	piastres.
Exportations.....	1,586,900	»
Mouvement général..	2,679,944	piastres.

Augmentation de 387,385 piastres sur l'année 1861.

Les exportations augmentent toutes les années, comme cela se remarque par les deux dernières, et je ne doute pas que, par suite des plantations de café et de cannes à sucre sur la côte Sud du Pacifique, cette augmentation ne continue à avoir lieu.

Les principaux articles qui ont été exportés sont les suivants :

Cochenille, cuirs de bœuf secs, café, salsepareille, cacao, plomb, cuirs de chevreuil, minerai d'argent, étoffe de laine (jerga), bois d'acajou, fustet, vanille, tabac, indigo, argent en barres, coton brut, riz, gomme élastique, suif, sucre moscouade, etc.

L'exportation du dernier article a augmenté considérablement. En 1860, on en a chargé au port de San-José 1,309,625 livres qui ont été expédiées sur l'Ang eterre ; en 1861, on en a exporté par le même port 2,306,250 livres, dont une partie a été dirigée sur l'Angleterre et le reste sur San-Francisco de Californie par une maison belge qui, depuis peu, a ouvert des relations avec cette place.

Voici les chiffres des produits exportés en 1860 et 1861 :

Café,	en 1860	153,500	livres.	Valeur	15,350	piastres.
»	» 1861	531,100	»	»	53,110	»
Cuirs de bœuf,	» 1860	38,291		»	76,582	»
» de chevreuil,	» »	8,876		»	2,219	»
» de bœuf,	» 1861	25,563		»	51,126	»
» de chevreuil,	» »	3,560		»	890	»
Cochenille,	» 1860	1,644,810	livres.	»	1,270,240	»
»	» 1861	1,539,780	»	»	788,655	»

Digitized by Google

On voit que la récolte de la cochenille en 1861 a été aussi peu favorable qu'en 1862. La cause de cet insuccès est inconnue. Autrefois on eût attribué au temps pluvieux la maladie dont la cochenille est atteinte, tandis qu'en 1862 la saison a été très-favorable sous ce rapport; ce qui n'a pas empêché de donner aux planteurs un résultat décourageant; et, l'on croit généralement que le germe du mal existe dans la plante (cactus) ou dans l'insecte.

Indépendamment de ces données, je me suis adressé à M. Jean Serigiers, négociant belge, lequel a bien voulu me donner, par sa lettre ci-jointe (annexe n° 1), divers renseignements, sur les affaires que la Belgique pourrait avantageusement entreprendre avec le Guatemala.

Costa-Rica. — Les exportations de café de cette république augmentent toutes les années et peuvent se calculer, l'une année dans l'autre, de 100 à 120 mille quintaux ; en 1862 les prix de l'article ont été de 60 à 65 francs le quintal, suivant qualité, rendu à bord à Punta-Arenas.

San-Salvador. — L'article principal de cette république est l'indigo, dont la production a été en 1860 et 1861, terme moyen, de 10,000 surons de 150 livres chacun, équivalant à 1,500,000 piastres.

La récolte de l'année 1862 a produit 8,000 surons, et les prix courants, aux dernières foires de Chalatenango et San-Miguel, ont été de 10 à 11 réaux la livre.

N'ayant pu me procurer les données commerciales des autres États, à cause du manque complet de statistiques dans le Honduras, et de l'irrégularité avec laquelle se publient celles de Nicaragua, j'espère que les agents belges, conformément aux instructions qui leur ont été données à différentes reprises, rempliront cette lacune, en adressant au ministère les renseignements qu'ils sont à même de recueillir sur les lieux.

LÉGISLATION COMMERCIALE.

Guatemala. — Décret du 20 mars 1862, accordant des primes à l'exportation du coton;

Décret du 20 mars 1862, autorisant le gouvernement à proroger, jusqu'en 1870, les primes accordées aux exportations du sucre et du café;

Décret du 24 août 1862, diminuant de 10 p. c. les droits sur les marchandises introduites par les ports d'Izabal et Santo-Tomas;

Décret du 8 octobre 1862, prorogeant le terme fixé pour la prime accordée à l'exportation du sucre et du café, et diminuant la prime de moitié; pour être mis en vigueur le 20 mai 1863;

Décret du 20 janvier 1863, autorisant à négocier à l'extérieur un emprunt de 250,000 liv. sterl. pour utilité publique;

Prorogation de deux années dans la prise de possession des terrains achetés à la compagnie belge de colonisation, à partir du 24 avril 1862.

San-Salvador. — Décret du 20 avril 1861, augmentant les droits d'en-

Digitized by Google

trée sur les fils de coton et les soies floches et filées. — Le but de ce décret est de favoriser la culture du coton et l'élève du ver à soie;

Décret du 1er août 1861, déclarant libre de droit l'exportation du sucre, et abaissant d'un quart les droits sur les marchandises importées;

Décret du 14 août 1861, fixant des droits à l'introduction des tabacs;

Traité d'amitié, de commerce et de navigation entre le San-Salvador et le royaume d'Italie, 9 mai 1861.

Nicaragua. — Décret du 23 novembre 1860, déclarant port franc San-Juan du Nord (Greytown), conformément à l'art. 7 du traité conclu entre l'Angleterre et le Nicaragua;

Décret du 14 mai 1861, accordant des priviléges aux exportateurs de coton récolté dans le pays;

Décret du 1er juillet 1861, fixant la valeur à laquelle certaines monnaies d'or et d'argent seront reçues dans les caisses publiques;

Contrat, en date du 12 juillet 1861, passé entre le gouvernement de Nicaragua et la société Nord-américaine Stephens et Ce, pour le transit de l'isthme;

Décret du 7 février 1862, stipulant des impôts sur les liqueurs fortes.

Honduras. — Décret du 30 novembre 1860, transférant au port Amapala (île du Tigre) les bureaux de la douane, établis précédemment aux petits ports de San-Lorenzo, Brea et Pedregal;

Décret du 19 février 1861, fixant à deux réaux par bouteille le droit sur les liqueurs étrangères (quinze francs par caisse). Ce décret abroge celui du 25 juillet 1858, par lequel ce même droit avait été réduit à 20 p. c., environ 10 fr. par caisse de 12 bouteilles.

Décret du 22 février 1861, réduisant le payement en papier de l'Etat au quart seulement des droits d'introduction sur les marchandises étrangères au lieu de la moitié;

Décret du 22 avril 1861, replaçant les îles de la baie et de la Mosquitie sous la souveraineté du Honduras;

Décret du 21 novembre 1861, fixant les conditions en vertu desquelles les navires de Roatan jouissent de l'exemption des droits de tonnage dans les autres ports de l'Etat;

Décret du 25 décembre 1861, créant des jaugeurs jurés;

Décret du 24 décembre 1861, concédant des terres dans les îles de la baie;

Décret du 28 mai 1862, changeant le droit de 20 p. c. sur les marchandises étrangères en celui de 6 p. c. en argent et 20 p. c. en bons de l'Etat (équivalant à 12 p. c. environ);

Décret du 2 août 1862, fixant à 26 p. c. le droit sur les liqueurs étrangères. Le décret abroge celui du 9 février 1861, par lequel le président Guardiola était revenu sur la diminution faite à la date du 28 juillet;

Décret du 5 août 1863, abaissant le droit de tonnage.

Costa-Rica. — Décret du 6 mars 1861, fixant le cours des monnaies

Digitized by Google

étrangères. La pièce de 20 francs continue à être reçue pour 4 piastres. 27 cents;

Décret du 26 mars 1861, établissant un droit uniforme de deux réaux par pièce de bois exportée, quelle qu'en soit la dimension;

Décret du 18 avril 1861, abolissant la vente des liqueurs étrangères pour compte du gouvernement, à partir du 31 décembre;

2 juillet: Règlement d'entrepôt pour la douane du port de Punta-Arenas;

Décret du 20 août 1861, créant des patentes pour la vente en détail des liqueurs fortes, des vins et de la bière d'origine étrangère, et pour la fabrication de la bière;

Décret du 20 août 1861, concédant à des particuliers la faculté d'établir des plantations de tabac.

Il est à regretter, comme M. Aug. T'Kint, notre consul général, a eu l'honneur de le signaler dans son rapport antérieur, que les relations commerciales avec ces parages, loin de suivre un développement avantageux pour la Belgique, aillent en décroissant, l'insuffisance des capitaux employés ne permettant point d'opérer sur une grande échelle, comme font les maisons anglaises et allemandes, auxquelles la Belgique pourrait faire très-avantageusement la concurrence pour un grand nombre de ses produits.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Guatemala,
J.-B. Fleussu.

Guatemala, le 15 mars 1863.

Monsieur le Consul,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les renseignements que vous m'avez demandés sur le commerce que la Belgique pourrait faire avec ces pays.

D'abord je commencerai par vous dire que depuis l'année 1857, lors de l'arrivée au port de San José du navire hollandais *Bakenhagen*, venant en droiture d'Anvers, les articles belges n'ont plus été importés directement et ont à peu près disparu des marchés de l'Amérique Centrale, ce qui prouve que par défaut de communications directes la Belgique ne peut étendre ses relations pour le placement de ses articles d'exportation tels que faïence, porcelaine, gobeleterie, verrerie, clouterie, fer, papier, sellerie, draps, tissus de laine, coton, tissus de lin, cotonnades, armes, produits chimiques, voitures, livres, quincaillerie, dentelles, etc., etc.

Les maisons de commerce du pays et des autres nations établies ici ne peuvent entrer en relation avec les maisons belges pour le motif indiqué, quoiqu'elles sachent parfaitement qu'en Belgique elles pourraient acheter des manufactures et autres articles à des prix plus avantageux qu'en Angleterre, France, Allemagne, etc., etc., mais elles disent qu'en achetant

Digitized by Google

en Belgique elles sont obligées de faire expédier leurs marchandises à Londres pour les y embarquer à bord des navires partant en droiture pour San José ou par la voie de Panama (ligne à vapeur de A. Holt à Liverpool), ce qui occasionne des frais de fret, commissions, entreposage, etc., etc.; et les avantages qu'elles pourraient réaliser sur les articles belges se perdent en frais.

Comme je ne doute pas que le gouvernement de S. M. le Roi des Belges désire ouvrir un débouché pour les produits de la Belgique, je me permettrai de vous dire que, dans mon opinion, le seul moyen de faire connaître ces articles serait d'établir des dépôts ou comptoirs dans les ports du Pacifique (côte sud), par exemple à la Union (point central), pour pouvoir vendre sur échantillons aux négociants de San Salvador, Honduras et Nicaragua, et avoir une succursale à Guatemala.

Ces établissements, bien dirigés par des personnes capables connaissant ces pays et s'entendant parfaitement au choix des marchandises, pourraient être d'une importance incalculable pour la Belgique. Ce commerce pourrait se faire avec beaucoup de régularité par la raison que les exportations en sucre, café, cuirs, indigo, cochenille, cacao, riz, etc., ont augmenté considérablement depuis quelques années, et qu'avec ces produits on pourrait faire les retours en les dirigeant sur le marché d'Anvers, où je ne doute pas qu'ils n'obtiennent un meilleur prix qu'à Londres, puisque les frais n'y sont pas aussi élevés.

Actuellement les prix des produits de ce pays sont comme suit, rendus à San José :

Sucre moscouade clair, 4 P. les 100 livres.

Sucre moscouade brun, 3 P. 6 réaux les 100 livres.

Café, 12 à 13 P. les 100 livres selon qualité.

Cuirs secs, 10 à 11 P. les 100 livres.

Cochenille, 80 à 90 P. le suron de 150 livres.

Indigo, 6 à 10 réaux la livre selon les numéros, mis à bord à la Union. Cet article a monté à 11 réaux l'année passée par suite des demandes considérables des Etats-Unis. Généralement on peut l'obtenir, en donnant des avances, de 6 à 7 réaux sans choix de numéros. C'est cet article qui donne toute leur importance aux foires de San Miguel, qui ont lieu le 21 novembre, le 15 février et le 8 mai. A celle du 21 novembre, qui est la principale, se rendent tous les négociants des Etats de l'Amérique centrale pour faire leurs achats. Les transactions de cette foire s'élèvent à 2 1/2 à 3 millions de piastres; ce qui s'explique par la récolte de l'indigo qui se fait en octobre et qui produit plus de 12,000 surons qu'on évalue à 1,800,000 P. On calcule que l'importation est d'un million de piastres. La foire du 15 février est pour la vente des petites parties d'indigo qui n'ont pu se réaliser en novembre pour cause de retards dans la récolte; celle du 8 mai a pour objet la vente des manufactures et de faire des avances aux cultivateurs de l'indigo; ces avances se font partie en argent

Digitized by Google

et partie en manufactures, et le commerce belge pourrait y placer avec avantage un grand nombre de ses produits.

Les frets pour Londres sont généralement les suivants :

Sucre liv. st. 3-10 par tonneau anglais avec 5 p. c. de prime.

Café » 4 — —

Cuirs, 1 sh. 6 d. pièce avec 5 p. c. de prime.

Vous me demanderez probab ement pourquoi ma maison ne fait pas ses affaires avec la Belgique? A cela je vous répondrai que les maisons anglaises nous accordent beaucoup de facilités qu'on n'a pas en Belgique, et la Californie est un marché assez avantageux pour les su cres et cafés ; cependant, comme Belge, je dois souhaiter que la Belgique étende ses relations sur toutes les parties du globe ; mais pour parvenir à ce but, on doit faire les affaires en grand et ne pas se décourager d'un premier insuccès ; il est vrai que plusieurs expéditions belges, dirigées sur d'autres pays, ont donné de mauva s résultats, qu'on doit probablement attribuer au mauvais choix des articles ou au peu de connaissance que l'on avait du lieu où on les a envoyés.

Je vous le répète, ces pays offrent des ressources immenses dont la Belgique pourrait profiter aussi bien que les autres nations, non-seulement en commerce, mais encore en beaucoup d'autres branches, comme le font les maisons anglaises qui y possèdent des établissements produisant le sucre, des plantations de café et de cochenille, et des mines d'argent qui donnent des résultats très-avantageux.

Dans l'espoir que ces renseignements pourront vous être de quelque utilité, je vous prie d'agréer, M. le consul, etc.

(Signé) Jean Serigiers.

Almeria (Espagne), le 28 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, pour l'année 1862, sur la situation du commerce, de l'industrie et de la navigation de la province d'Almeria.

Je commencerai par la position des ports et points d'arrivée et d'embarquement de mon arrondissement.

Dans le district du consulat d'Almeria, il n'y a d'autre port que celui d'Almeria ; ce port est très-sûr, et peut recevoir les plus grands navires ; il y a un quai, qui est encore en construction, où peuvent s'amarrer des bâtiments de plus de 1,000 tonneaux sur 24 pieds de profondeur. Les chargements et déchargements se font en toute sécurité.

Les autres points commerciaux de cette province ne sont que des rades ouvertes comme Adra.

Adra peut recevoir des navires de toute jauge; c'est un point autorisé pour le cabotage et les voyages de long cours ; sa douane ressortit à celle

Digitized by Google

d'Almeria dont la distance est de 10 lieues à l'ouest. Quant à l'importation de l'étranger, Adra est autorisé à recevoir seulement du charbon de terre, du coke, des briques réfractaires, des machines, et autres articles nécessaires aux fonderies de minerais, ainsi que les bois destinés aux mines et aux fonderies.

Roquetas peut recevoir, comme Adra, des navires de tout tonnage; c'est un abri contre les vents S. O. O. et N. O., il est situé à 4 lieues de distance d'Almeria à l'Ouest. Roquetas n'est pas admis au commerce pour charger et décharger; les navires doivent venir s'expédier à la douane et au bureau de santé d'Almeria dont la baie s'étend jusqu'à Roquetas.

Dans le district de Vera, à 14 lieues à l'est d'Almeria, se trouve situé Garrucha ; sur cette plage on rencontre quelques magasins, quelques édifices et quelques fonderies de minerais; mais ce point n'a pas d'ancrage proprement dit; cependant Garrucha reçoit des navires de grand tonnage portant du charbon de terre, du coke et des machines venant d'Angleterre et d'autres pays pour le traitement du plomb et des minerais de fer; on y débarque aussi des marchandises pour l'intérieur de l'Espagne. Il y a à Garrucha une administration de douane qui dépend de celle d'Alméria; mais Garrucha se trouve dans les mêmes conditions qu'Adra pour le cabotage et l'exportation, et ne peut admettre que certaines marchandises de l'étranger.

C'est une côte dangereuse, particulièrement quand souffle le vent d'Est.

Villaricos se trouve aussi dans la même position administrative que Garrucha de Vera; il y a une lieue de distance entre ces deux points ; sa douane est sous la dépendance de celle de Garrucha ; les navires tiennent au mouillage avec tous les vents, à l'exception du vent d'Est.

Château de Carboneras est un point à 10 lieues d'Almeria à l'Est; il peut recevoir des embarcations de toute sorte; il y a quelques années qu'on y chargeait de la barille en quantité; mais ces expéditions ont cessé entièrement, depuis que la barille factice a remplacé la vraie, en France et en Angleterre; aujourd'hui on expédie de Carboneras de l'esparto en rame pour l'Angleterre, la France et l'Italie.

Tour de St-Michel entre Alméria et le cap Gates; il y a un mouillage où les navires vont chercher un abri contre le vent d'Est; on y charge de l'esparto en rame.

Château de St-Joseph, château de Roda-Alquilar, château de St-Pierre, Hescullos; ces quatre points se trouvent situés à l'Est du cap Gates. Ils reçoivent des navires qui y vont souvent chercher un abri contre les vents d'Ouest. Ces vents règnent avec force une partie de l'année sur cette côte dangereuse. Ce sont aussi des lieux d'embarquement de céréales, d'esparto en rame et de palmier nain.

Las Negras, Aqua Amarga, ces deux points se trouvent aussi situés à

Digitized by Google

l'Est du cap Gates : ce sont aussi des lieux d'embarquement de céréales, d'esparto en rame et de palmier nain.

PRODUCTIONS.

La province d'Almeria produit en quantité de l'esparto, des raisins dont la qualité est propre à l'exportation, des céréales, notamment le maïs, de la barille, des fruits de toute sorte, des oranges, des citrons, des cédrats, des plantes médicinales et balsamiques ; elle produit aussi la garance pour la teinture, la patate douce, et la canne à sucre qu'on exploite dans le pays, de bons vins secs et doux, de l'huile, de la soie, quelques fruits d'Amérique.

Bien que le sol de la province d'Almeria soit montagneux, le climat est sec et chaud, il est assez fertile et il serait d'une grande fécondité s'il était arrosé ; malgré ces avantages naturels, l'agriculture est négligée, les bras manquent, l'esprit minier s'est emparé des travailleurs, et ils abandonnent la culture pour courir aux mines de toute sorte, qui sont bien loin de leur donner une compensation aux richesses agricoles.

La province d'Almeria produit également du bétail en quantité ; l'espèce bovine est remarquable, ses laines sont recherchées, particulièrement pour les Etats-Unis d'Amérique.

Dans les montagnes de cette province, on trouve du jaspe de plusieurs couleurs, de beaux marbres, une variété de pierres remarquables, des mines de galène argentifère, de plomb, de zinc, de manganèse, de cuivre, du cinabre, etc.

Les salines de Roquetas donnent un sel excellent, mais ces salines appartiennent à l'Etat ; des salines de Roquetas, on extrait par an 80,000 fanègues de sel de bonne qualité, si les pluies sont abondantes.

La province d'Almeria a trouvé sur son sol une matière qui est devenue depuis un an environ une source de fortune ; je veux parler du sparte (esparto).

Le sparte est une plante particulière à l'Espagne ; elle croît en Aragon, dans la province de Tolède, mais plus particulièrement dans les provinces de Murcia et d'Almeria : sa production s'étend depuis Valence jusqu'ici sur une étendue de 50 à 60 lieues de long et sur une largeur qui varie depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à 20 à 25 lieues dans l'intérieur des terres.

Le sparte est de la nature du chanvre.

Le sparte vient sans semence, sans culture, sans soin, sans travail ; il se reproduit seul ; les terrains où il vient, sont mauvais, rocailleux, quand on l'arrache, il se reproduit deux fois par an ; on le distingue en esparto d'été et en esparto d'hiver ; si les pluies sont abondantes pendant l'hiver, la récolte en est considérable.

Les fibres du sparte d'hiver sont moins fortes, moins tenaces que celles du sparte d'été, le soleil leur donne une grande force ; la lon-

Digitized by Google

gueur des fibres varie, selon la nature des terrains, de 15 à 90 centimètres.

Le sparte de l'intérieur est plus long que celui de la côte, il vient aussi d'une qualité plus belle et plus blanche; mais cette qualité n'est qu'apparente; elle est plus ligneuse et a moins de force : les fibres du sparte de la côte sont plus fines, plus déliées, et ont une force plus grande; aussi on les préfère pour les cordages.

On fait rouir le sparte comme le chanvre, comme le lin, suivant l'application à laquelle on le destine; le rouissage à l'eau douce rend le sparte blanc, le rouissage à l'eau de mer le rend jaune.

L'usage de cette plante si utile est très-varié : on en fait des filets tressés, des nattes, des tapis, des cordages, des cabas, des paniers pour tous les besoins domestiques et industriels, et c.; tous les articles faits avec le sparte se vendent à très-bas prix.

On peut évaluer de 50 à 60 mille le nombre des personnes qu'occupe le travail de cette plante; on expédie des quantités très-considérables de filets de sparte, en France et particulièrement à Marseille, où on les convertit en tapis, en cordages, en paniers à charbon et à toute sorte d'emballage.

On fabrique à Arguilas avec le sparte des cordages semblables aux cordages de chanvre; on y fait aussi du crin frisé comme le crin animal; ce crin sert à la literie. Cette matière est d'une grande durée; elle est saine, la vermine ne s'y introduit pas. Aussi le gouvernement espagnol, après de longues et sérieuses expériences, en a adopté l'usage pour l'infanterie et l'artillerie de marine et une partie de l'armée.

En Angleterre, le sparte a obtenu une importance réelle; après de longs et très-coûteux essais, un ingénieur civil, M. Thomas Rutledge, a trouvé le moyen de réduire le sparte et d'en faire un papier excellent pour l'impression; il fabrique ce papier soit avec du sparte seul, soit avec mélange d'un quart ou d'un tiers de mauvais chiffons. M. Rutledge a déjà deux fabriques; une à Eynsham près Oxford, et l'autre à Sunderland; il vend de la pâte également aux fabricants de papier dans toute l'Angleterre.

Cette industrie nouvelle a pris un développement, tel, qu'il a été expédié en Angleterre en 1862, 16,000 tonnes environ de sparte. Mais il est à craindre aujourd'hui que le prix de cette denrée, qui a plus que triplé depuis deux ans, n'arrête cette naissante industrie; les fabricants résistent à la hausse.

INDUSTRIE.

L'industrie minière est la principale de cette province. La sierra de Gador offre à des compagnies qui voudraient l'exploiter de grandes richesses; cette sierra, connue pour l'abondance de ses mines, n'attend que des capitaux et une bonne direction; il a été exporté en 1862, plus de 600,000 quint. de plomb, 40,000 à 50,000 quint. d'alquifoux; 20,000 à

Digitized by Google

30,000 quintaux de minerai de cuivre ont été expédiés en Angleterre, enfin 20,000 marcs d'argent fin ont été obtenus des fonderies de ce district.

L'exhaure des mines de la sierra Almagrera, dont on a tant parlé depuis 1839, pour la richesse de leurs produits argentifères, a permis d'exploiter de riches et importants filons et de rendre à cette sierra la renommée qu'elle avait avant l'envahissement des eaux : cette année elle a produit 40,000 marcs d'argent.

Dans cette même sierra d'Almagrera, on trouve des masses énormes de minerai de fer ; et, cette année, il en a été exporté en France et en Angleterre l'immense quantité de 36,150,000 kilogrammes ; pour l'exploitation de ce minerai de fer, des hauts fourneaux et une fabrique ont été construits à Garrucha sur les meilleurs modèles copiés de l'étranger; le fer de cette fabrique possède les qualités que la grande consommation exige.

Il y a plusieurs fonderies de plomb dans cette province dans le voisinage de la sierra de Gador , mais la plus importante est celle qui est à Almeria, où l'on raffine l'argent.

Il y a aussi quelques fabriques de plomb de chasse, de céruse, de cuir, de savon, de briques, de chapeaux et de sparterie.

Mais une des richesses minérales les plus importantes est la calamine. Comme ce minerai est employé dans les fabriques de zinc de Belgique et de Prusse, il n'est pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails qui intéressent à un haut degré l'industrie du zinc.

Il existe de nombreuses mines de calamine, mais ces gisements, exploités depuis deux ans à peine, ne sont pas encore assez connus; on peut supposer toutefois qu'un avenir prospère est réservé à cette industrie. En 1861, l'exploitation s'est élevée au chiffre de 4,344 tonnes et en 1862 à 7,792 tonnes de calamine calcinée; ces minerais ont été traités en grande partie en Belgique; de ces 7,792 tonnes, 4,998 tonnes ont été expédiées à Anvers et 2,794 tonnes ont été envoyées en France, à Cette. Deux grandes sociétés exploitent ces calamines; d'après l'impulsion donnée à leurs travaux, il est à espérer que cette quantité de 7,792 tonnes sera dépassée en 1863.

Ces 7,792 tonnes de calamine calcinée représentent 11,806 tonnes de calamine brute; on a employé pour leur exploitation 262 mineurs et pour leur calcination 35 ouvriers. Le transport jusqu'aux ports d'embarquement a été fait par des ânes et des mulets et a coûté 45 fr. 50 c. par tonne.

La calcination a été faite dans des fours à cuve et à réverbère, à Roquetas avec 3 fours à cuve, à Almeria avec un four à cuve, à Alcova avec deux fours à cuve, et au Barranco de los Caballos avec 4 fours à cuve et 4 fours à réverbère. Ces usines, qui à peine ont été en activité la moitié de l'année passée, peuvent produire 110 tonnes de calamine calcinée par jour.

Digitized by Google

Le port d'Almeria sera à l'avenir le point d'embarquement pour une partie des minerais de zinc venant de la province de Grenade.

Par suite de la mise à feu de deux nouveaux fours à cuve à Roquetas, l'embarquement augmentera également sur ce point. Ces fours sont alimentés par des minerais de la province d'Almeria, par des minerais venant de la province de Grenade, et des environs de Carthagène, où tout nouvellement on a découvert des mines de calamine.

Jusqu'à présent, il n'a pas encore été possible d'établir le prix coûtant de la tonne de calamine calcinée; ce prix est variable selon la richesse des minerais et la distance des mines à l'usine de calcination et au lieu d'embarquement; mais pour l'année 1862 on peut admettre approximativement 70 fr. comme le prix de revient de la tonne; le rendement moyen de ces minerais est de 52 p. c., ces minerais se sont vendus à Anvers prix moyen à 105 fr.; le fret étant de 23 fr., il en résulte une différence de 12 fr. par tonne; cette différence est trop minime pour permettre de continuer une semblable opération et couvrir ses nombreuses éventualités, si on n'avait l'espérance de voir baisser le prix du transport par la construction des chemins qui aujourd'hui sont en voie d'exécution.

Peu de travaux ont été faits jusqu'ici pour la reconnaissance des gisements de calamine; et il faut du temps encore pour déterminer une confiance assez grande, afin d'employer des capitaux à la recherche de ces gisements, comme on le fait pour les minerais de plomb; mais il est probable que des masses de calamine seront découvertes plus tard.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Le mouvement du commerce et de la navigation de la province d'Almeria avec l'étranger pendant l'année 1862 est résumée dans les quatre tableaux ci-joints (1) :

1° Liste des navires belges qui ont visité les ports et rades de mon arrondissement.

2° Etat des navires étrangers venant de Belgique et de ceux expédiés en destination de Belgique.

3° Resumé du commerce et de la navigation avec la Belgique.

4° Etat général approximatif de la valeur des transactions commerciales avec l'étranger.

Ainsi qu'on peut le remarquer, les charbons anglais constituent l'article principal de l'importation; il est à regretter que la Belgique y figure pour une si minime quantité. Ce produit pouvant intéresser vos houillères, quelques détails sont nécessaires. Le charbon pour la calcination de la calamine a été acheté en Angleterre; mais, à présent, on emploie avec avantage des charbons menus belges, l'expérience ayant démontré leur meilleure qualité pour la calcination par couches.

(1) Ces tableaux peuvent être inspectés au ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

Il n'en est pas de même pour les charbons gras; le prix de la grosse houille étant plus élevé en Belgique qu'en Angleterre, et le fret d'Angleterre à ce port-ci étant à meilleur marché, il a été reconnu que les charbons gras anglais sont de meilleure qualité pour griller que les charbons belges.

Les tissus, les châles, et autres articles fabriqués en France et en Angleterre qu'on expédie ici, sont en quantité très-minime; l'économie locale et l'absence totale de bon goût ne permettraient pas la vente d'articles riches et d'un prix élevé. La quincaillerie qui nous vient de France, d'Angleterre et d'Allemagne est dans les mêmes conditions que les tissus; tout ce qu'on vend ici doit être à bon marché, et la consommation de ce pays se borne à des objets communs et usuels; les articles de quincaillerie représentent d'ailleurs un chiffre fort minime.

C'est la Catalogne qui pourvoit en grande partie aux besoins de cette province et qui lui fournit les produits de ses fabriques, tels que : draperies, soieries, calicots unis et imprimés, bonneterie, linge, toilerie, châles et fichus de tout genre, parfumerie, quelques articles de quincaillerie, etc.

La supériorité des produits belges serait sans doute fort appréciée, sans les droits élevés dont sont grevées les marchandises étrangères. Aussi je ne me permettrai pas de conseiller au commerce belge de faire aucune tentative pour ouvrir des relations avec la province d'Almeria.

Quant à l'exportation, pour la calamine la Belgique figure au premier rang; on a expédié du plomb à Anvers, il y a quelques années, mais ces envois ont cessé tout à fait par suite de la concurrence des usines de Stolberg.

Les expéditions desparte doivent être considérées comme des essais. Cette matière pour la fabrication du papier est nouvelle encore en Belgique; il est à croire qu'aussitôt qu'elle sera connue, elle prendra son essor comme en Angleterre; cette matière, vu la rareté et le haut prix du chiffon, doit être signalée aux papetiers belges.

Les prix courants des articles d'importation et d'exportation peuvent être fixés de la manière suivante, mais il est à remarquer que ces prix sont variables :

Importation. Le charbon de terre anglais 10 r. le quintal, soit 46 kil.
le coke, id. 14 id.
(ils payent 3 réaux veillon 25 c. les 100 k. de droit par navire étranger, et 2 r. 70 c. par navire espagnol).

Exportation. On vend mis à bord :

Le plomb 1re qual.	80	r. le quintal,	soit 46 kil.
Id. 2e id.	78	id.	
Le plomb de chasse	90	id.	
La barille,	28	id.	
Lesparte,	16	id.	

Digitized by Google

Calamine (minerai de zinc calciné) 100 francs les 1,000 kil. à bord; le rendement du minerai 55 p. c.

Alquifoux, 68 r. le quintal, soit 46 kil.

On a vendu la laine de première qualité pendant le courant de 1862, 90 r. l'arrobe de 25 livres castillanes, emballée, mise à bord et 80 r. la laine de deuxième qualité, ces prix ont haussé et le cours actuel est de 100 réaux.

Les conditions de payement pour l'achat et la vente n'ont rien de fixe à Almeria, elles sont conventionnelles.

Change à Almeria. Il n'y a pas de banque, il n'y a aucun change direct avec la Belgique, la négociation du papier est fort difficile et très-éventuelle sur Londres et Paris. On remet généralement les traites à Barcelone et à Madrid à la négociation; on attend les retours ou bien on se rembourse sur ces places. Néanmoins, voici le cours des dernières négociations.

Sur Londres,	50 den.	par piastre de 20 r. v.	
— Paris,	5 fr. 26	id.	
— Barcelone,	1/4	p. c. perte.	
— Madrid,	1/2	id.	
— Malaga,	1/2	id.	
— Cadix,	1/2	id.	
— Santander,	1/2	id.	

Le papier sur Barcelone est le seul qui trouve preneur, le change varie entre 1/2 p. c. perte et le pair. L'intérêt des comptes courants se règle de 4 à 6 p. c. l'an; mais l'argent trouve facilement et solidement 10 et 12 p. c.

Cours des frets. Les frets sont variables comme le cours de toutes marchandises, cependant il est bon de noter le prix des frets actuels.

Belgique.	Anvers,	23 à 24 fr.	la tonne (1,000 kil.).
Angleterre.	Newcastle,	15 sh.	la tonne (1015 kil.).
	Cardiff,	15	id.
	Swansea,	15	id.
	Newport,	15	id.
	Londres,	22 1/2	id.
	Liverpool,	22 1/2	id.
	Glasgow,	20	id.
France.	Cette,	11 à 12 fr.	(1,000 kil.).
	Marseille,	10	id.

LÉGISLATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

Il n'existe, dans cette ville ni dans cette province, aucun tribunal de commerce. Les différends se règlent par arbitres amiables compositeurs d'après le code de commerce promulgué en 1829, ou par les tribunaux selon la nature des différends.

Digitized by Google

Les avaries et les naufrages des navires étrangers sont du ressort des agents consulaires, et se règlent selon les traités internationaux.

Il n'existe, dans cette ville ni dans cette province, aucune école spéciale de commerce. A Almeria, il y a une école d'enseignement secondaire, où l'on apprend l'arithmétique et la tenue des livres.

VOIES DE COMMUNICATION.

De tout temps, la province d'Almeria a été privée de chemins et de toute espèce de voies de communication, c'est un pays abandonné à lui-même. Cependant, aujourd'hui on a conçu le projet d'un chemin carrossable d'Adra à Benza et à Fondou en suivant le pied de la sierra de Gador. Ce chemin produirait une grande économie sur le prix du transport des minerais, et particulièrement sur celui de la calamine.

Les chemins dont une partie est à l'étude et l'autre partie en exécution sont les suivants :

De premier ordre : d'Almeria à Conederos, il y a 15 kilomètres construits, 21 kilomètres en construction, 13 tracés, 10 étudiés et 14 encore à étudier. Total 73 kilomètres.

De deuxième ordre : de Murcie à Grenade, 15 kilomètres construits et 17 étudiés.

De troisième ordre : d'Almeria à Adra par Laujar, 80 kilomètres qui sont étudiés, et enfin un autre chemin partant d'Almeria à la montagne de Lumbreras de 120 kilomètres qui sont aussi étudiés, mais Dieu sait quand ces projets seront exécutés !

BALISES, PHARES.

Sur les côtes de cette province, il n'y a ni balise ni aucun signe pour indiquer les bas-fonds. Jusqu'à ce jour il n'y avait aucun phare, aucun feu pour éclairer la côte qui est très-dangereuse en plusieurs endroits.

Cependant cet abandon va être reparé en partie, un phare a été construit sur le cap Gates, et un autre à Villavicos. Ces deux phares seront éclairés à partir du 30 avril courant. Un autre phare est encore en construction à la pointe d'Hélène sur la côte, à distance égale d'Adra à Almeria. Il est probable que ce phare, dont l'utilité est si grande, sera terminé à la fin de cette année. Enfin on a placé provisoirement une lanterne à la pointe du quai d'Almeria pour indiquer aux navires l'entrée du port.

Je joins à ce rapport trois tableaux sous les nos 5, 6 et 7.

Le n° 5 représente l'état du district minier d'Almeria en 1862.

Le n° 6, le prix moyen des articles de consommation.

Et le n° 7, l'état des fabriques de cette province.

Je me suis efforcé, M. le Ministre, dans le travail que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, d'établir la situation générale de la province d'Almeria. Je puis assurer que tous les détails que contient ce long

Digitized by Google

rapport sont de la plus grande exactitude; et, si j'ai retardé jusqu'à ce jour son envoi, la cause en est uniquement dans la grande difficulté que j'ai rencontrée à me procurer les documents dont j'avais besoin.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Almeria,
ROMAN.

—

Alexandrie, le 27 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général sur le commerce et l'industrie de l'Egypte en 1862.

La statistique du mouvement de l'année 1862 signale un développement de transactions qui surpasse de beaucoup l'importance des années les plus florissantes du commerce agricole.

L'exportation, qui avait atteint, l'année dernière, le niveau qu'elle avait obtenu en 1855 et 1856, présente cette année des résultats favorables sans précédents jusqu'ici, et qu'on ne doit attribuer qu'à un concours de circonstances extraordinaires.

Dans cet accroissement considérable d'opérations, le coton joue naturellement le plus grand rôle. C'est la branche qui a ouvert le champ aux spéculations les plus importantes, favorisées par la continuation de la guerre civile en Amérique. Les céréales ont puissamment contribué de leur côté à ce mouvement exceptionnel, malgré l'exiguïté de la récolte dans la basse Egypte; ce mouvement doit être attribué principalement à la nécessité de renforcer les dépôts en Angleterre.

L'importation, qui a spécialement pour objet l'élément manufacturier, a subi également l'influence avantageuse du mouvement général des affaires. La spéculation a porté sur les articles dépendants de l'industrie cotonnière en prévision de la situation ascendante et recherchée de la matière première, et c'est à cette circonstance que l'on doit l'approvisionnement des nombreux dépôts de ces produits industriels si variés et l'augmentation importante que la statistique signale.

Les transactions commerciales, en un mot, ont rencontré cette année, dans leurs oscillations, une série d'avantages qui ne pourront que profiter au pays.

SECTION I. — COMMERCE. — EXPORTATION.

Coton jumel ou mako. — Le rendement de la récolte est évalué cette année à près d'un million de quintaux. La qualité de l'article est satisfaisante et prouve que les cultivateurs se sont attachés à remédier à la tendance de dégénérescence qui se manifestait d'une manière sensible à de certaines périodes.

Digitized by Google

Par suite de la continuation de la guerre civile en Amérique, les cotons d'Egypte ont valu à peu près deux fois les prix de l'année dernière, à la même époque.

Vers le commencement de l'année 1862, les prix se cotaient de 15 à 20 talari le quintal : la hausse a continué graduellement jusqu'au mois de juillet, époque à laquelle l'article se payait déjà 35 talari en moyenne. Mais à partir du mois de novembre jusqu'à la fin de décembre, les prix se sont élevés jusqu'à 50 talari, taux maximum qui ne s'était jamais présenté en Egypte.

Les expéditions ont donc été considérables cette année pour servir spécialement à l'alimentation des immenses dépôts de Liverpool et de différents autres marchés du continent.

Il est à remarquer que le marché du Havre qui, après celui de Liverpool, est le plus important de l'Europe, ne s'est jamais occupé des cotons mako, qui remplacent pourtant, au besoin, le *Sea Island*, et cela malgré la position exceptionnelle de ce lainage qui a été pendant toute l'année l'objet d'une recherche active et générale.

On calcule que la récolte future dépassera de moitié au moins le rendement de la récolte de 1862. La cause en est toute simple, le cultivateur trouve de grands profits dans la culture de ce produit et il s'y livre de préférence. Il s'y livrera encore plus sérieusement désormais, car le nouveau vice-roi paraît vouloir donner à l'agriculture une extension et un essor plus forts que par le passé, étant lui-même reconnu pour un des agriculteurs les plus éclairés, pour avoir dirigé, alors qu'il n'était que simple prince, ses immenses propriétés privées. Il a compris, par expérience, qu'en protégeant l'agriculture, on favorise le développement des richesses agricoles de l'Egypte.

L'exportation totale en coton mako s'est élevée cette année à :

Quintaux	709,509,	valeur de fr.	96,500,000
contre 1861,	596,200,	—	36,000,000
Augmentation en 1862,	113,309,	valeur de fr.	60,500,000

répartis ainsi qu'il suit :

Pour l'Angleterre...	quint.	528,700
— l'Autriche....	—	37,140
— la France.....	—	142,951
— l'Italie.....	—	695
— la Syrie.....	—	23

La Belgique n'a pris aucune part par voie directe à cette exportation exceptionnelle.

Céréales.— La récolte en céréales de toute espèce a été très-abondante cette année ; mais dans les provinces de la haute Egypte seulement. Celle de la basse Egypte a été très-exigue, c'est-à-dire de moitié en moins que le rendement de 1861.

Digitized by Google

On attribue ce déficit au manque de bras dans les campagnes, par suite du nombre des terrassiers occupés aux travaux de l'isthme de Suez.

Malgré cela, l'ensemble des expéditions prouve que la récolte de cette année a dépassé le chiffre de 2 millions d'ardebs (3,600,000 hectolitres); si l'intention que l'on prête au vice-roi d'achever les travaux du barrage du Nil, se réalise, les terrains de la haute Egypte donneront d'immenses résultats, et ce surcroît de production sera un grand bienfait pour le pays et notamment pour Alexandrie, son premier port d'exportation.

Les transactions en céréales ont été, cette année, favorisées par une activité extraordinaire, provoquée par des demandes de l'Angleterre; mais la fluctuation des prix sur les principaux marchés du Royaume-Uni n'a pas rendu la spéculation très-avantageuse. En résumé, l'on a beaucoup trafiqué et très-peu bénéficié.

Blés. — On croyait généralement que la culture du blé aurait été négligée, en 1862, pour celle du coton; on a reconnu, au contraire, bien que la récolte du coton ait doublé d'importance, qu'une sensible augmentation existait dans la production des céréales.

Les blés d'Egypte, comme presque toutes les autres céréales, ont eu faveur en Angleterre, où les récoltes ont obtenu un succès très-médiocre.

On a payé le blé saïdi (froment), dans le courant de l'année, 105 à 140 piastres courantes. Le blé béhéra (dur), attendu sa rareté et sa recherche, a valu de 105 à 130 p.

L'exportation en blé d'Egypte s'élevait à

	2,755,509 hect.	de la valeur de	23,500,000 francs
contre 1861	1,877,009	—	16,500,000
excédant en 1862,	878,500 hec.	de la valeur de	7,000,000 de francs

dont la répartition se résume ainsi :

Pour l'Angleterre.....	2,555,719	hectolitres.
— la France.....	80,382	—
— l'Italie.....	39,594	—

Le reste pour la Grèce et la Turquie.

La Belgique a participé à cette répartition pour la quantité de 7,297 hectolitres de la valeur de 60,000 francs.

Fèves. — Cet article a donné lieu, cette année, à des opérations assez régulières, surtout pour l'alimentation des marchés anglais. Les prix ont été soutenus pour la qualité saïdi entre 108 et 118 piastres courantes; les fèves béhéra, vu leur petite quantité, se sont payées de 98 à 108 piastres courantes.

On évalue la quantité exportée à

	1,000,174 hect.	de la valeur de	9,300,000 francs.
contre 1861	1,035,696	—	9,500,000
déficit en 1862,	35,522 hect.	de la valeur de	200,000 francs,

Digitized by Google

expédiée comme suit :

Pour l'Angleterre..... 958,161 hectolitres.
— la France..... 17,505 —

Le reste réparti entre l'Autriche, la Grèce et la Turquie.

Orge. — La récolte a été assez abondante, ce qui a permis d'opérer sur une échelle suffisante. C'est encore vers l'Angleterre que les exportations ont été généralement dirigées pour l'alimentation de ses importants dépôts.

L'orge s'est payée cher, c'est-à-dire de 70 à 90 piast. cour. l'ardeb et a été l'objet d'une notable recherche.

Les expéditions s'élèvent à 582,769 hect. de la valeur de 2,700,000 fr. contre (1861) 428,997 hect. de la valeur de 2,150,000 fr. ; excédant en 1862 : 53,772 hect. de la valeur de 550,000 fr., dont les 7/8 pour l'Angleterre.

Maïs. — Les opérations en maïs ont fait l'objet d'une activité peu commune dans toutes les périodes de l'année et les prix ont été par ce fait passablement soutenus.

Le maïs s'est payé en moyenne de 75 à 105 piast. cour., selon l'époque des expéditions.

L'exportation s'élève à la quantité de 167,428 hect. de la valeur de 1,000,000 de fr. contre 1861 187,116 hect. de la valeur de 1,100,000 fr.; déficit en 1862 : 19,688 hect. de la valeur de 100,000 fr. qui se résume ainsi : pour l'Angleterre 143,313 hect., le reste pour l'Autriche et la Syrie.

Légumes secs du pays. — La culture des légumineux, tels que petits pois, lentilles, pois chiches et lupins, a été signalée cette année par une reprise qui offre les meilleures espérances de succès.

L'augmentation de ce produit est non-seulement un bien pour le commerce d'exportation, mais un avantage sérieux et une ressource pour la consommation locale, qui voyait s'éteindre peu à peu, durant les années précédentes, cette partie essentielle de la subsistance du peuple.

L'exportation en légumes secs s'est élevée à 166,247 hect. de la valeur de 1,250,000 fr. dont la majeure partie a eu pour destination l'Angleterre et l'Italie.

Riz. — La récolte du riz n'a pas atteint, cette année, l'importance des années précédentes, attendu que la culture en a été un peu négligée pour celle d'autres produits. Il est à désirer cependant que cette dépréciation momentanée ne soit pas de longue durée et ne puisse faire regretter l'abandon d'un produit qui est indispensable en Orient.

Le riz de Rosette (qualité blanche) s'est payé en moyenne de 410 à 440 piast. cour. l'ardeb de 156 ocques ; celui de Damiette (qualité rouge) s'est coté de 490 à 520 p. l'ardeb de 225 ocques. Le droit d'exportation figure dans ces prix.

L'exportation s'est bornée à la quantité de 60,154 hect. d'une valeur de 1,800,000 fr. dont la plus grande partie a été expédiée en Turquie.

Digitized by Google

Lin. — La récolte du lin a fort peu rendu, la culture en ayant été négligée comme celle d'une infinité d'autres produits, plus en vogue dans le mouvement de la spéculation. Malgré ce désavantage, l'article s'est soutenu à de bons prix, à cause des demandes continuelles de l'Angleterre.

Ce filament a été payé à l'état brut de 105 à 125 piast. cour. le quintal de 100 rotoli ; le lin travaillé a valu jusqu'à 250 p. ég., ce qui est un prix prodigieux comparativement aux autres années.

L'exportation s'élève à 25,450 quintaux de la valeur de 750,000 fr. dont l'Angleterre a reçu les 7/8.

Graine de lin. — La graine de lin a présenté, cette année, la même situation que le produit dont elle est extraite. Elle a été également fort recherchée pour l'exportation et a donné lieu à des affaires suivies et suffisamment lucratives.

On a payé pour ce produit de 145 à 160 piast. cour., et les expéditions consistent en :

	73,127 hect.	de la valeur de	1,000,000 fr.
Contre 1861	61,639	—	820,000
	11,488 hect.	en faveur de 1862	180,000 fr. de valeur.
	Soit pour l'Angleterre.....		62,845
	— la France.....		7,873
	— la Belgique.....		2,409

Graine de coton. — La graine de coton, dont l'exportation ne date que de 1857, a pris un développement extraordinaire cette année, surtout pour l'Angleterre, la Belgique et la France. On estime l'exportation de 1862 à environ 815,000 hect. d'une valeur de 5,000,000 de francs, ce qui forme un excédant de 300,000 hect. sur l'année dernière.

Cette graine a valu de 58 à 60 p. ég. l'ardeb et a été vivement recherchée pour l'étranger et spécialement pour l'Angleterre.

La Belgique figure dans cette exportation pour 1/8.

Sésame. — Cet oléagineux n'a eu cette année qu'un rendement très-médiocre ; la recherche a été active et les prix soutenus de 320 à 350 piast. cour. l'ardeb. L'exportation se compose de 4,626 hectolitres de la valeur de 150,000 fr. dont la totalité pour la France.

Chiffons.— Cet article a donné lieu cette année à d'importantes opérations. Jamais l'exportation des chiffons n'avait atteint un chiffre aussi élevé. On l'estime à 108,000 quintaux environ, de la valeur de 980,000 francs, dont la majeure partie pour l'Angleterre et l'Italie.

Les chiffons se sont payés, d'après leur assortiment, de piast. cour. 1 20/40 à 1 30/40 l'ocque.

Natron brut et sels divers. — On signale cette année un développement notable dans cette branche commerciale. Les demandes de l'Europe ont été constamment importantes et suivies.

Digitized by Google

Les expéditions s'élèvent à..	75,287 quint.	valeur....fr.	1,200,000
Contre 1861.....	47,580	—	610,000
Excédant en 1862.....	27,707 quint.	valeur....fr.	590,000

dont la majeure partie pour l'Autriche et l'Italie. La Belgique a reçu en natron la valeur de 115,000 fr.

Gommes. — Cet article est enfin sorti de l'état de langueur dans lequel il était resté plongé pendant plusieurs années. La statistique des opérations signale une reprise qui se manifeste sous d'avantageux auspices et fait espérer que les gommes reprendront insensiblement leur essor primitif.

La gomme arabique est toujours la qualité de vente courante; les autres espèces sont d'un débouché lent et insignifiant. La première s'est payée de 180 à 195 piastres courantes le quintal de 100 rotoli.

L'exportation totale en gommes de toutes qualités s'élève à :

	153,819 quint.	de la valeur de.fr.	5,500,000
Contre 1861	121,713	—	3,300,000
Excédant en 1862...	32,106	—	2,200,000

L'Angleterre en a reçu 78,460 quintaux, le reste se trouve réparti entre l'Autriche, la France et la Turquie. La Belgique a participé à cette exportation pour une valeur de 80,000 fr.

Laines. — Les laines d'Egypte ont acquis également une meilleure situation, et tout porte à croire qu'elles reprendront leur rang au nombre des meilleurs articles d'exportation.

La laine blanche a valu de 480 à 510 p. c. le quintal de 100 rotoli, la noire a été payée de 350 à 380 p. c.

Les expéditions se traduisent par	29,420 q.	de la val. de fr.	1,700 000
Contre 1861..	21,871	—	1,085,000
	7,549	—	615,000

dont les 7/8 pour l'Angleterre.

Safran. — Cette drogue est toujours d'une rareté excessive, ce qui arrête la marche des affaires en cet article. Les prix se sont maintenus au niveau de ceux de l'année dernière, mais l'exportation n'a atteint que le chiffre de 1,600 quintaux d'une valeur de 24,000 fr., dont la majeure partie pour l'Autriche, le reste pour l'Angleterre et l'Italie.

Articles divers. — Dans cette catégorie d'articles de la statistique d'exportation figurent les suivants : Opium, tamarin, musc et huile de roses, boutargue, nattes, couffes, toiles de lin, cornes de buffle et os, peaux salées et sèches, dattes, tombac et tabac à fumer, poisson salé, farine, encre, cordages, dont l'exportation s'élève à environ....fr. 13,500,000

Contre 1861.....	10,000,000
Excédant en 1862.fr.	3,500,000

Digitized by Google

Pour l'Angleterre, la France, l'Autriche, l'Italie, la Syrie et la Turquie. La Belgique y a participé pour une valeur de 250,000 francs.

ARTICLES DU SENNAAR.

Dents d'éléphant.—Cet article a joui, cette année, d'une faveur exceptionnelle. Les demandes de l'Europe ont favorisé les transactions, et la marchandise a secondé les vues des spéculateurs par son abondance extraordinaire.

L'ivoire a valu de 2,700 à 3,300 p. c. le quintal de 100 rotoli.

L'exportation s'élève à :

Quintaux	3,400,	de la valeur de fr.	2,100,000
contre 1861,	2,508,	—	1,000,000
Excédant en 1862, quint.	892,	de la valeur de fr.	1,100,000

dont la quantité la plus notable a été reçue par l'Angleterre, le reste par la France, l'Autriche et l'Italie.

Encens.— Les demandes n'ont pas été de beaucoup plus considérables que celles de l'année dernière. L'article a été abondant, mais sans recherche active.

L'encens en sorte s'est payé de 115 à 140 p. c. le quintal de 133 1/3 rotoli, l'encens en larmes a valu de 175 à 250 p.

Les expéditions sont évaluées à 4,822 quintaux, de la valeur de 170,000 francs, pour l'Autriche, la France et la Turquie.

Cire blanche et jaune. — La récolte en cire a été peu abondante cette année, et les demandes assez restreintes. Ces deux causes réunies ont fait que les affaires n'ont pas eu un meilleur succès que celles des années écoulées.

La cire blanche a eu des preneurs au prix de 1,150 à 1,200 p. c. le quintal de 125 rotoli. La jaune ne s'est payée que de 950 à 1,100, premier choix.

La qualité inférieure a valu beaucoup moins. Les expéditions s'élèvent à 120,422 kilogrammes, de la valeur de 750,000 fr., dont la majeure partie pour l'Italie et la Turquie.

Séné. — Cette feuille médicinale semble destinée à rester dans une continuelle stagnation. Les transactions sont toujours fort médiocres.

Le séné du Sennaar s'est payé de 125 à 140 p. le quintal de 100 rotoli ; la qualité de l'Hedjaz a valu de 2 à 2 1/4 p. l'ocque.

L'exportation s'élève à 7,732 quintaux, de la valeur de 140,000 francs, dont la presque totalité pour l'Angleterre et l'Autriche.

Plumes d'autruche.— La ville du Caire est toujours le point central des opérations en plumes d'autruche de l'Arabie, de la Nubie et des autres provinces méridionales de l'Egypte et de ses dépendances.

Les plumes d'autruche, qualité blanche, se sont payées de 600 à 750 p. le rotoli, les noires n'ont valu que de 170 à 180 p.

Digitized by Google

Il s'est expédié, en plumes d'autruche de toutes qualités et de toutes provenances, la quantité de 9,992 kilogrammes, de la valeur de 800,000 francs, dont la totalité pour la France et l'Italie.

ARTICLES DE LA MER ROUGE.

Ecaille. — Les opérations en écaille de tortue ont été cette année très-peu avantageuses par suite de la dépréciation de l'article.

L'écaille n'a trouvé preneurs qu'au prix de 140 à 180 p. le kilogr.; quant à l'exportation, elle s'élève à 810 kilogr. de la valeur de 26,000 fr. exclusivement pour l'Italie et la Turquie.

Nacre. — Cette coquille est toujours l'objet d'une certaine dépréciation sur le marché du Caire. La nacre premier choix s'est payée de 5 à 5 3/4 p. l'ocque; les qualités secondaires ne sont presque jamais demandées.

L'exportation en nacre de première qualité est évaluée à 8,000 quint. environ de la valeur de 300,000 fr., dont la presque totalité pour l'Angleterre.

Café moka. — On ne signale dans le marché de cet article aucun avantage notable digne d'une mention spéciale. On peut dire qu'il est resté ce qu'il était l'année dernière, et qu'aucune circonstance favorable n'a concouru à lui ouvrir de nouveaux débouchés.

Le café moka s'est vendu de 450 à 520 p. c. le quintal de 100 rotoli, droit d'exportation compris, et les expéditions se sont élevées à 22,632 quintaux de la valeur de 1,700,000 fr., dont la moitié pour la France et le reste pour l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie.

RÉSUMÉ DES EXPORTATIONS.

L'exportation totale du port d'Alexandrie, en produits de toute espèce, s'est élevée à environ.....	167,000,000 fr.
Contre 1861.....	93,000,000
Augmentation en 1862...	74,000,000

IMPORTATION.

Le commerce d'importation a été favorisé, cette année, par une activité qui a dépassé le mouvement de 1861. Malgré cette condition avantageuse, l'on ne peut dire encore que les affaires aient atteint le niveau de leur état normal. La raison en est simple; car si les nombreux dépôts d'articles d'importation, existants par le passé, ont subi une notable diminution, il en existe encore beaucoup en certains articles peu courants, pour l'écoulement desquels il faudra attendre longtemps, attendu qu'étant de qualité supérieure à celle dans laquelle on les fabrique actuellement à des prix moins élevés, ils ne trouvent plus le même écoulement qu'autrefois. En outre, les débitants spéculent beaucoup sur le cours

Digitized by Google

élevé des valeurs, qui tendent constamment à suivre une voie ascendante (les valeurs monétaires ont haussé de 7 à 8 p. c. de 1861 à 1862), et ils entendent acheter aujourd'hui le même objet et au même prix qu'alors que le cours du numéraire était plus bas; ce calcul est naturellement inexact; mais en attendant, l'obstination des débitants, basée sur les données les plus fausses, porte une atteinte sérieuse au commerce d'importation, puisque de telles exigences portent naturellement préjudice à la qualité de la marchandise, déjà altérée sensiblement.

On en est venu au point de devoir renoncer à introduire dans le pays certains articles qui, assurément, ne trouveraient pas d'acheteurs. Les indigènes eux-mêmes ne se souciant plus de certains produits industriels de l'Europe, à cause de leur qualité trop inférieure, se sont attachés à les fabriquer dans le pays. Ces articles, il est vrai, laissent beaucoup à désirer, pour la main-d'œuvre surtout, mais ils sont de plus longue durée et coûtent moins cher. On voit donc que la cause déterminante du ralentissement des affaires en articles d'importation, est la hausse progressive et exagérée des valeurs monétaires dans le pays, et que cette cause résulte de la spéculation à laquelle les sarafs (changeurs) se livrent en faisant trafic des monnaies comme d'une marchandise.

En effet, ces spéculateurs importent des monnaies d'argent d'une espèce le plus souvent inconnue des indigènes, qu'ils mettent en circulation au cours qu'il leur convient d'établir, et ils retirent de ces opérations répétées un bénéfice de 5 à 10 p. c.

De pareilles spéculations, favorisées par le défaut de petite monnaie, font augmenter la monnaie d'or. Le détaillant qui vend à crédit, pour n'être payé souvent qu'après une année ou plus, ne sait plus quel parti prendre pour fixer le prix de la vente, ne sachant jusqu'à quel taux hausseront encore les valeurs monétaires. Il est clair que sur cette base il reçoit à l'encaissement une valeur inférieure à celle stipulée lors de la vente.

Il est difficile de réagir contre cet usage, aujourd'hui que le pli est pris, et c'est la raison pour laquelle les ventes sont compliquées et entravent le commerce.

Notre place, qui offrait naguère sur toutes les autres places du Levant, les conditions les plus avantageuses pour le commerce d'importation, a subi un changement extraordinaire. Autrefois les fabriques d'Europe trouvaient en Egypte un vaste champ aux opérations lucratives. Les faits ont prouvé que les capitaux employés, à cet effet, étaient souvent doublés dans une seule affaire; de là surtout la concurrence européenne, dont l'influence fut défavorable sous tous les rapports. Les anciens fabricants, ne voulant pas renoncer à leurs bénéfices extraordinaires, ne cherchent qu'à maintenir leurs prix à leur préjudice et à celui de leurs représentants, et de cette manière les affaires sont impossibles. Ajoutons à cela que le nombre des débitants solides s'est sensiblement réduit, tandis que les agents

Digitized by Google

des fabriques augmentent journellement, que les commis voyageurs affluent de tous côtés et que le besoin de faire des affaires est généralement senti; il résulte de cette situation que la concurrence est immense, et que, pour la surmonter, il faut que les prix soient modérés, l'exécution des ordres prompte, et le transport rapide, pour l'introduction des articles que les autres pays fabriquent, et que la Belgique ne fabrique pas. Cette qualité si importante manque à cette contrée, qui ne s'attache à aucune innovation. Cependant là où la France, l'Angleterre et l'Allemagne, qui tendent constamment à se surpasser, cherchent à étendre leur commerce, la Belgique pourrait rivaliser avec succès; mais je regrette de devoir le faire remarquer, elle ne s'en occupe pas assez et ne prend aucune disposition pour élargir sa place sur le marché égyptien.

Les produits manufacturés, tels que la draperie et les lainages; les fers ouvrés et le laiton; et la verrerie imitation de Bohême, pourraient obtenir faveur en Egypte si les fabricants belges voulaient se départir de leurs usages et suivre l'exemple d'autres contrées productrices, en propageant leurs produits à l'aide d'échantillons classifiés, appuyés de prix courants modérés. La Belgique prendrait ainsi une place considérable dans le commerce d'importation.

Produits manufacturés.

Sous cette indication s'entendent les nombreux articles de l'industrie cotonnière et linière qui ont joué vers le milieu de l'année un rôle excessivement important par suite de la cherté de la matière première. Les dépôts de *cotonnades anglaises*, *madapolam*, *calicots*, *indiennes* et autres tissus de coton se sont promptement écoulés, soit par l'effet de la spéculation, soit pour l'approvisionnement de la consommation locale dans la prévision de la continuation de la hausse du coton; les détenteurs primitifs n'osent encore remplacer leurs articles dans la crainte d'une baisse subite de la matière principale. De manière qu'actuellement l'article languit à cause de sa rareté et de sa cherté.

L'importance totale en tissus de coton de tous genres s'élève à	18,447 colis de la valeur de.....	francs	25,000,000
contre 1861	18,708 » »	»	19,500,000
déf. sur la quantité en 1862	261 colis excédant de valeur,	francs	5,500,000

provenant pour la majeure partie d'Angleterre, de France, d'Autriche, d'Italie et de Turquie.

La Belgique a contribué à cette importation pour 6 colis de la valeur de 8,000 francs.

Digitized by Google

Soieries.

Les produits nombreux de cette riche industrie continuent à être très-recherchés. Les fabriques d'Europe cherchent sérieusement à faire la concurrence à la France, notamment pour certains articles; mais Lyon a toujours la préférence, surtout pour les qualités fines et les brocarts d'or et d'argent. Les étoffes lisses et plus légères, telles que les lustrines et celles dites *habara*, sortent pour la plupart des fabriques d'Italie et de Suisse.

L'importation en soieries diverses s'est élevée à

	428 colis	de la valeur de.....	francs	1,500,000
contre 1861	361 »	»	»	1,000,000
excédant	67 colis.	Valeur.....	»	500,000

en 1862.

dont les trois quarts proviennent de France, le reste d'Italie, de Suisse et de Syrie.

Lainages. — Des nombreux articles composant cette branche importante du commerce d'importation, les plus recherchés sont toujours les thibets; pour les qualités communes le satin chiné, mais en quantité plutôt limitée. Les étoffes pure laine dessins écossais, comme celles en poil de chèvre, rencontrent un bon débouché, mais toujours dans les qualités inférieures. Les étoffes de laine de première qualité ne sont presque pas demandées, les acheteurs préférant acheter de la soie plutôt que de mettre un prix trop élevé aux articles de laine.

L'importation en articles de laine de toutes qualités et de tous genres s'élève à 422 colis de la valeur de 1,200,000 fr. provenant de France, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse.

Draperie. — La situation de cet article est restée à peu près ce qu'elle était les années dernières, sauf une légère augmentation d'affaires par suite du changement apporté à l'uniforme des employés du gouvernement. Malgré cette modification, bon nombre d'indigènes ont préféré faire choix d'habillements confectionnés importés de Paris et de Livourne et livrés à des prix très-convenables.

Il s'est importé, en draps de toutes sortes, la quantité de 465 colis de la valeur de 1,700,000 francs, contre 1861, 442 colis de la valeur de 1,025 000 fr.; excédant en 1862 : 23 colis de la valeur de 675,000 francs, dont la totalité vient de France et d'Italie.

Quincaillerie, coutellerie et fers ouvrés. — La quincaillerie n'a pas donné lieu cette année à de très-importantes affaires. Cette partie s'est soutenue dans des limites médiocres, par l'extrême concurrence que les fabriques françaises cherchent à faire aux articles d'importation anglaise ou allemande. La Belgique pourrait entrer en lice dans cette partie de l'industrie sidérurgique, si les fabricants voulaient consacrer leur attention aux qualités qui offrent le plus de débouchés en Orient. Mais ils semblent pré-

Digitized by Google

férer limiter leurs affaires plutôt que d'imiter le genre de fabrication adopté en Egypte.

L'importation en quincaillerie et fers ouvrés de tous genres s'est élevée cette année à 4,292 colis de la valeur de 2,200,000 fr., fournis par l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie.

La Belgique n'y a pris part que pour le montant de 4 colis, estimés à 3,500 fr.

Armes. — Cet article comprend, outre les armes à feu, l'arme blanche. Les canons de fusil et platines sont toujours des articles de bonne réussite. Les fusils de chasse à deux coups, y compris ceux du système Lefaucheux, qualités mi-fines, ne sont achetés que par les Européens. Aussi l'importation en est assez limitée. La France et l'Allemagne concourent avantageusement à cette importation, mais la première l'emporte pour la légèreté de l'arme, le goût, en un mot, le cachet particulier qu'aucune autre nation n'imite avec succès.

L'Allemagne lutte avec constance pour établir la concurrence en cet article, et si elle arrive à un perfectionnement suffisant, elle emportera en quelque sorte le monopole, car le bon marché de la main-d'œuvre en est un puissant auxiliaire. Cependant si la Belgique cherchait à adopter le type réel de l'arme de chasse façon française, nulle fabrique étrangère ne pourrait lui faire la moindre concurrence au double point de vue de la bonne fabrication et de ses prix modérés.

Les fusils à deux coups ainsi qu'à un coup, de qualité commune, sont recherchés ordinairement par les indigènes. Tous les dépôts qui existaient primitivement se sont écoulés cette année, de sorte que les commandes ne tarderont pas à donner une nouvelle animation à cet article.

Les fabriques de St-Etienne fournissent de magnifiques pistolets à des prix modérés. Au lieu de s'occuper également de cet article, les fabriques belges se bornent aux qualités communes et perdent l'avantage de l'importation de l'arquebuserie fine en Egypte, qui est fournie presque exclusivement par la France.

L'importation en canons de fusil acquiert toujours du développement dans le pays. Cependant l'article doit être modifié, car les indigènes ont enfin reconnu l'inutilité d'une arme lourde et compliquée, et ils préfèrent aujourd'hui une arme simple et légère. Les canons de fusil d'ancien modèle sont encore très-nombreux, il faudra longtemps aux détenteurs pour s'en débarrasser. Les dépôts de platines sont également très abondants.

Les lames de sabre sans pointe sont recherchées pour être envoyées en Abyssinie, au Sennaar et au Soudan. La consommation usuelle est de 20,000 à 30,000 pièces, de la valeur de 40,000 à 60,000 fr. Les fabricants belges n'ont jamais tenu à s'approprier cette importation, qui n'appartient encore qu'aux provinces rhénanes.

Digitized by Google

L'importation en armes de tous genres est estimée à

		69 colis de la valeur de.....fr.		98,000 »
contre	1861	114 » » »		101,000 »
déficit en 1862		45 colis.	Valeur fr.	3,000 »

provenant d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

La Belgique n'y est comprise que pour 6 colis, de la valeur de 3,500 francs.

Verres à vitre, cristaux et gobeleterie. — Les affaires ont été très-restreintes cette année, à cause de la cherté de ce produit et de l'augmentation des valeurs monétaires. A moins d'un besoin extrême, personne ne s'attache trop spécialement à cette branche commerciale, surtout pour la verrerie ordinaire.

La verrerie fine, quoique traitée sur une échelle restreinte, est plus avantageuse.

Les verres à vitre belges se sont vendus de 95 à 103 p. cour. la caisse.

L'importation se traduit par :

5,970 colis de la valeur de 400,000 fr. dont la Belgique a expédié les 3/4, la France 1/8, et pour le reste l'Angleterre et l'Allemagne.

Clous et pointes de Paris. — Les clous qui se vendent en Egypte sont presque exclusivement fournis par la Belgique. On n'en excepte que quelques qualités peu importantes qui se fabriquent dans le pays. La consommation est toujours active.

Les pointes de Paris sont fournies par la France et la Belgique, savoir : la France pour les grandes, la Belgique pour les petites.

Les commettants trouvent de l'avantage à diviser ainsi les provenances, attendu que les qualités grosses et moyennes sont de plus grande consommation et que, venant de France, le transport est moins dispendieux.

Les clous se sont vendus de 5 à 5 1/4 piast. cour. l'ocque ; les pointes ont valu en moyenne de 3 1/2 à 3 3/4 piast. cour.

L'importation en clous de toute espèce s'élève à 3,004 colis, de la valeur de 125,000 francs, provenant, savoir : 1,382 colis de France et 382 colis de Belgique ; le reste d'Autriche et d'Angleterre.

Cigares et tabacs. — Le débit de cigares et de tabacs divers est très-important en Egypte, malgré la production du pays. L'importation a été pourtant restreinte cette année, en vue de l'augmentation prodigieuse des droits d'entrée qui de 4 p. c. sont fixés d'après le nouveau tarif à 75 p. c.

Malgré cette circonstance, les cigares et les tabacs ont fait l'objet de transactions assez animées.

On estime la quantité importée à 38,863 colis de la valeur de 3,500,000 francs, provenant en majeure partie de Turquie et de Grèce pour les tabacs, d'Angleterre et de France pour les cigares. La Belgique a pris part à cette importation pour 13 colis, valeur, 23,000 fr.

Digitized by Google

Indigo. — On a remarqué une légère reprise d'affaires en cet article, qui était presque abandonné. L'indigo du Bengale s'est payé de 105 à 130 piast. cour. l'ocque; la qualité madras n'a valu que 80 à 90 p.

L'importation s'élève à 83,635 kilogrammes, de la valeur de 1,500,000 francs, dont les trois quarts proviennent d'Angleterre et un quart de France.

Articles divers. — La nomenclature de ces articles est très-étendue et se rattache à une série de branches industrielles qui comprennent la bijouterie, la parfumerie, les chaussures, l'ébénisterie, l'horlogerie, la ganterie, l'orfévrerie, la chapellerie, la mercerie, la droguerie, la papeterie, la savonnerie, les denrées coloniales, les comestibles divers, l'industrie huilière, les vins et spiritueux, la farine, etc., etc., dont le débit est très-courant dans le pays.

L'importation en articles divers s'est élevée cette année à 26,000,000 de francs, contre 1861, 25,000,000 de francs, augmentation, en 1862, 1,000,000 de francs, provenant d'Angleterre, de France, d'Autriche, d'Italie, de Grèce et de Turquie.

La Belgique y a coopéré pour une valeur de 190,000 francs.

RÉSUMÉ DES IMPORTATIONS.

Le chiffre des importations s'est élevé cette année, à fr.	80,000,000
Contre 1861.....	72,000,000
Augmentation en 1862.....fr.	8,000,000

RAPPORT COMPARATIF DES POIDS, MESURES ET MONNAIES D'ÉGYPTE AVEC CEUX EN USAGE EN BELGIQUE.

Un ardeb équivaut en moyenne à 1 hectolitre 802/1000. 1,000 ardebs blé d'Egypte au taux moyen de 1 charge 11/100 donnent à Marseille 1,100 charges. Une charge de Marseille équivaut à 160 litres, soit 8 doubles décalitres. Un quintal de 100 rotoli équivaut à 44 kilogrammes; 300 rotoli égalent 3 quintaux 30 livres de Marseille poids de table.

L'ocque égale 1,250 grammes.

Le rotolo 450 id.

L'once est le 1/12 du rotolo.

Le man égale 1,000 grammes.

Le pic équivaut à 2/3 de mètre.

2 feddans 1/2 équivalent à 1 hectare.

L'écu de 5 francs vaut 19 1/4 piastres égyptiennes au tarif ou 32 1/2 piastres courantes.

100 francs équivalent en conséquence à 385 piastres égyptiennes et 650 piastres courantes.

SECTION II. — NAVIGATION.

Mouvement du port d'Alexandrie. — Les transports maritimes se traduisent cette année par 2,092 navires à l'entrée, et 1,906 à la sortie. Ne figu-

Digitized by Google

rent pas dans ce nombre 539 navires à vapeur arrivés et 531 partis. Total 5,068 bâtiments, donnant une augmentation sur l'année dernière de 8 p. c. environ, les navires belges y sont au nombre de 4.

Ce surcroît de navires a pour cause les nombreuses expéditions en cotons et céréales qui ont été faites en Angleterre.

Frets. — L'affluence des marchandises destinées à l'exportation a été favorable aux nolis, qui n'ont subi presque aucune variation durant l'année 1862, excepté vers le mois de décembre, époque à laquelle les grains ont manqué.

Les frets se sont cotés de 5 à 7 1/2 shillings le quarter de comestibles pour Liverpool et par navire à vapeur; vers la fin de l'année, la baisse les a réduits jusqu'à 3 shillings.

Les navires à voiles suivant le moment, leur portée et leur classification, ont été nolisés à partir de 4 1/2 jusqu'à 7 1/2 shillings pour l'Angleterre. Pour la France les frets se sont maintenus de 1 3/4 à 2 1/2 la charge pour grains, et 3 3/4 à 4 3/4 pour coton, le tout par navires à voiles et à destination de Marseille.

Section III. — Industrie, Mines et Agriculture.

Fabriques et autres établissements industriels.

Parmi les établissements industriels du pays brille toujours la fabrique de sucre du prince Ismail-Pacha qui donne d'excellents résultats. Il est question d'en établir deux autres. En fait d'autres établissements industriels, figurent, au nombre des plus importants, plusieurs ateliers de dégrenage de coton, mus à la vapeur et dont les résultats sont déjà remarquables; l'établissement des eaux potables pour le service de la ville, excellente institution dont les nombreux canaux et réservoirs alimentent les fontaines publiques et privées ; un moulin à vapeur qui produit une farine excellente dont une partie est exportée aux environs, et dont le reste alimente la consommation locale; une scierie mécanique pour planches, poutrelles et liteaux servant à une infinité d'usages dans la menuiserie; une fonderie de fer et de bronze en bonne voie de réussite.

A l'exception de la fabrique de sucre de S. A. Ismail-Pacha, tous les autres établissements appartiennent à des Européens.

Mines.

La mine de soufre, découverte il y a quelques années, est toujours la seule que le gouvernement égyptien fasse exploiter; elle augmenterait de beaucoup sa production, si la direction de cette exploitation était confiée à des hommes spéciaux.

Néanmoins les travaux se poursuivent avec régularité, et il ne manque que de puissants débouchés, qu'une bonne administration pourrait trouver aussi bien du côté de l'Inde que du côté de l'Europe.

Digitized by Google

Agriculture.

La fertilité prodigieuse du sol égyptien, alimentée et vivifiée par la crue périodique du Nil et le dépôt du limon bienfaisant et régénérateur provenant du débordement de ce fleuve, sont des phénomènes bien connus aujourd'hui et dont il est inutile de reparler. La nature pourvoit avec sollicitude, mais cela n'est pas suffisant, l'homme doit aider et seconder la nature.

L'expérience a prouvé que, si on laissait le *fellah* libre de consacrer ses soins entièrement à l'agriculture, l'Egypte produirait plus qu'elle n'a jamais rendu. On a cru généralement que le cultivateur, séduit par l'appât d'avantages précaires, aurait négligé la culture du blé pour se livrer exclusivement à celle du coton, tandis qu'au contraire la récolte du coton a doublé et qu'une sensible augmentation s'est manifestée dans la production des céréales.

L'Egypte a d'immenses terrains cultivés, elle en a encore davantage à défricher; l'eau et les bras lui manquent pour faire face à toutes les exigences de l'agriculture. On espère qu'à l'avenir il y aura suffisamment de tout, car si le barrage du Nil se termine, et que le concours de l'administration ne fasse plus défaut à l'élément le plus important du principe universel, l'agriculture, les résultats futurs dépasseront les conditions de prospérité des contrées les plus favorisées de la nature et de la sollicitude des gouvernements.

Section IV. — Voies de communication.

Chemins de fer et télégraphes.—Les chemins de fer égyptiens ainsi que les lignes télégraphiques qui suivent leur itinéraire, n'ont acquis cette année aucune extension notable. Il est grandement question d'établir une voie ferrée d'Alexandrie à Rosette, ce qui restituerait à cette dernière ville le mouvement et l'importance qu'elle a perdus depuis longtemps.

Ce projet, dont les avantages ne seraient point insignifiants, peut voir une probabilité d'exécution dans l'installation de la nouvelle voie ferrée en voie de construction partant d'Alexandrie au village de Ramlé. Ce dernier point servirait parfaitement d'embranchement à la ligne qui prendrait sa direction vers Rosette pour être continuée, au besoin, vers d'autres localités importantes de la basse Egypte.

Services maritimes.—Le service des compagnies postales, anglaise, autrichienne, française et russe n'a subi aucune modification dans les mouvements réguliers. On n'en excepte que le service des messageries impériales dont les arrivées et les départs s'effectuent tous les dix jours au lieu de chaque quinzaine en touchant à Messine, au lieu de Malte. Ce changement a eu lieu depuis l'installation du service de ladite compagnie sur le littoral de la mer Rouge et dans l'Indo-Chine. Ce service est déjà

Digitized by Google

en pleine activité et laisse entrevoir une prospérité des plus brillantes. Les steamers employés à ces voyages sont de vrais palais flottants. Ils surpassent de beaucoup en luxe et en confort les bateaux de la compagnie des Indes et leur cé'érité est encore une des premièr s conditions de leur construction. Ils exercent déjà une certaine concurrence sur les lignes exploitées jusqu'à ce jour par les Anglais. L'installation de ce service à Suez laisse encore beaucoup à désirer, notamment en ce qui touche le personnel.

Il existe une petite société française possédant deux navires seulement, qui desservent assez avantageusement les divers ports du golfe Arabique. Ce petit service de navigation à vapeur est appelé par ses éléments à devenir très-lucratif.

Trois services commerciaux de navigation à vapeur sont en pleine activité entre Liverpool, Tanger, Malte et Alexandrie. Les avantages que rencontrent les intéressés sont toujours de plus en plus brillants, car la construction et la portée des bateaux employés répondent à toutes les exigences.

La compagnie Bazin Léon Gay continue à desservir la ligne établie depuis trois années entre Marseille, Livourne, Malte et Alexandrie, et les résultats de ce service sont toujours satisfaisants.

Le service postal de la ligne italienne entre Alexandrie et Ancône aurait dû être déjà en activité. Le retard que rencontre son installation provient d'un différend survenu entre le comité d'administration de la société anglo-italienne et les constructeurs des bateaux. Il paraît que le deuxième steamer livré n'aurait pas remplis les conditions suffisantes d'admission. Néanmoins, le service va être en mesure de commencer ses opérations vers les premiers jours de février.

Isthme de Suez. — Le percement de l'isthme de Suez n'est plus aujourd'hui une question douteuse touchant sa praticabilité; ce n'est qu'une question de temps et de labeurs. Le canal d'eau douce s'étend jusqu'à Timsah et facilite la communication avec les points les plus éloignés du centre des travaux. On s'occupe du percement du seuil d'El-Guizr; c'est le point qui présente de sérieux obstacles à cause de la nature du sol. Sur la grande tranchée maritime qui s'étend de Timsah vers Suez, se trouvent échelonnés 22 mille hommes.

Quelques mois suffiront, dit-on, pour achever cette partie importante des travaux.

Ce sera alors un grand pas de fait vers le terme de cette œuvre immense d'utilité universelle, dont l'exécution est poursuivie avec génie, fermeté et persévérance.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Alexandrie,

Comte Zizinia.

Digitized by Google

Oran, le 16 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce de ma circonscription consulaire pendant l'année 1862.

L'année 1862 comme les années précédentes s'est écoulée sans que le pavillon belge se soit présenté dans les ports de la province d'Oran.

Je pense que l'absence de navigation et de commerce direct entre la Belgique et notre province doit être attribuée, en grande partie, à ce qu'aucune maison de commerce belge n'est établie à Oran. En attendant, une maison de commerce française, jouissant d'une juste considération, pourrait rendre de grands services pour le développement du commerce direct entre les deux pays.

Par l'intermédiaire de cette maison, les producteurs et négociants belges trouveraient de grandes facilités pour le placement de leurs articles ainsi que pour assurer les chargements de retour. Outre qu'une telle maison pourrait devenir consignataire de produits belges, elle tiendrait les intéressés au courant des besoins de la place, les renseignerait sur le moment propice des expéditions ainsi que sur une foule de détails dont le commerce a besoin et qu'on chercherait vainement dans un rapport consulaire.

Il conviendrait aussi, pour faciliter les relations directes, que les navires belges qui visitent Marseille, Gibraltar ou Cadix, pussent, de temps à autre, venir faire escale à Oran.

Dans mes rapports antérieurs, j'ai signalé les principaux produits belges qui pourraient être avantageusement importés ici, ainsi que les produits oranais qui pourraient être exportés vers la Belgique. Ceux de provenance belge qui me paraissent actuellement avoir le plus de chances de succès seraient :

1° Les verres à vitre.

2° Les articles verrerie et cristallerie, surtout les bouteilles de verre vert et les petites bouteilles et fioles de toutes dimensions.

3° La faïencerie en général.

4° Les porcelaines, surtout les petites tasses à café pour les indigènes.

5° Les pierres de dallage de toutes dimensions.

6° Les marbres en feuilles et les marbres ouvrés, tels que tables pour les cafés et restaurants.

7° La clouterie.

8° La coutellerie de Namur, surtout les couteaux de table.

9° Les bois de charronnage.

10° Le zinc en feuilles et le zinc ouvré.

11° Les chaises et tabourets de Malines. Il conviendrait, vu la difficulté du transport de ces meubles, qu'ils pussent être envoyés démontés, comme on a l'habitude de les expédier pour l'Algérie. Il y a suffisamment d'ouvriers ici pour en remonter les pièces.

Digitized by Google

12° Les lits en fer.

13° Les fers en barres et les fers étirés.

14° Les tapis et carpettes de Tournai, surtout à dessins marocains.

15° La houille en gaillettes. On m'assure que la houille de Newcastle, qui est presque la seule qui nous arrive, a été payée (livrée au quai) jusqu'à 40 fr. les 100 kilogrammes.

16° Le papier à meubler, surtout les qualités inférieures.

17° Quelques armes de chasse de Liége pour faire connaître l'article jusqu'à présent inconnu ici ; pas trop cependant, car la place est encore encombrée d'armes de chasse de Saint-Etienne.

18° Les pommes de terre. Le prix de ces tubercules descend rarement ici en dessous de 10 francs les 100 kilogrammes et monte parfois à 15 et 20. Rouen expédie à Oran des pommes de terre et nous en recevons aussi beaucoup de l'Espagne.

19° Le genièvre en futailles, bonne qualité d'Anvers et de Hasselt.

20° Les bières en cercles ou en bouteilles ficelées. Si ces bières conservent leurs qualités et peuvent supporter le transport, leur placement serait assuré et pourrait devenir très-important en Algérie.

21° Le houblon. Un nombre considérable de brasseries s'est monté dans le pays depuis quelques années. Jusqu'ici on a pris les houblons de l'Allemagne.

22° Le fromage de Hollande, dit ici tête de mort, et le fromage d'Edam, vulgairement appelé ici fromage des Dames.

23° Le beurre salé de la Campine.

24° Le savon mou de Belgique, à titre d'essai, car il est inconnu ici, mais pourrait obtenir la vogue.

25° Les bougies stéariques. Le poids et l'emballage devraient autant que possible imiter ceux de Marseille.

26° L'huile de colza, et autres bonnes huiles d'éclairage.

27° Les plantes d'agrément et les arbres et arbustes fruitiers. Cet envoi devrait arriver ici entre les mois de décembre et de mars.

Je regrette de ne pas pouvoir ajouter à cette liste les sucres, les cafés, les graisses, les tissus de toutes sortes, les effets confectionnés, etc., dans la crainte qu'on ne puisse lutter avec les produits français. Divers articles atteignent annuellement un chiffre d'affaires de plusieurs millions.

Cependant les cotonnades pourraient, je crois, faire l'objet d'un commerce important entre la Belgique et notre province; les indigènes consomment énormément de cet article.

Il y aurait aussi les dentelles de toutes qualités et de tous prix qui pourraient être placées avantageusement.

Les bois de construction trouvent également un débouché assez important ici. La Suède et la Norvége ainsi que les ports de l'Adriatique

Digitized by Google

(Trieste et Fiume) nous expédient en moyenne par an 25 gros navires pour une valeur d'environ 1,500,000 francs.

PRODUITS DE LA PROVINCE D'ORAN.

Bois divers, écorces à tan, liége.

La superficie totale des forêts de la province est d'environ 438,600 hectares, dont une partie seulement est aujourd'hui soumise au régime forestier et en voie d'aménagement.

Il serait trop long de désigner les différentes essences que renferment ces forêts et les qualités qui distinguent chacune d'elles ; mais nous constaterons que de nombreuses expériences ont démontré que ces bois, selon leur nature, sont propres, au plus haut degré, à l'ébénisterie, à la menuiserie, aux constructions de tous genres et que plusieurs entrent avantageusement dans la composition de la teinture.

Parmi les bois du pays, propres à l'ébénisterie et à la teinture, il y en a qui sont, entre les mains des colons, l'objet d'un véritable commerce. Le thuya, par exemple, adopté par la mode pour les meubles de luxe, est fort recherché ; son prix, à Oran, est de 20 francs le quintal.

Une autre essence de bois qui mérite une mention particulière, est le sumac ou rhus pentaphyllum, appelé par les Arabes thisghra.

Selon M. de Cherrier, chef du service des forêts, cette essence est spéciale à la province d'Oran, là où viennent finir les massifs qui peuplent le Maroc. C'est avec l'écorce et le bois du thisghra que les habitants du Maroc préparaient et teignaient autrefois les peaux fines si renommées auxquelles on a donné le nom de maroquin.

Ce bois se vend sur pied 1 franc le stère. Prêt à livrer au commerce, il revient, au lieu d'embarquement, à 12 ou 15 fr. le quintal et vaut alors 18 à 20 fr.

Le poids des bois d'ébénisterie, parmi lesquels dominent le thuya et le sumac, exportés durant la campagne de 1862, du port d'Oran seulement, s'élève à 17,385 kilogrammes.

La quantité de ces bois que peut fournir la province, sans faire tort aux forêts, est incalculable.

Jusqu'à présent, c'est parmi les broussailles qui couvrent une grande étendue des terrains livrés à la colonisation que se recueille l'écorce à tan, ou écorce de chêne vert dite garouille.

Mais outre ces terrains, les forêts de l'Oranie, dont les essences sont extrêmement riches en tanin, pourront, dès qu'elles seront en exploitation, livrer indéfiniment des écorces à l'industrie de la tannerie.

L'exploitation du tan, qui occupe une multitude d'ouvriers et de petits colons, donne déjà lieu à une grande activité commerciale.

Indépendamment de la consommation locale, qui s'accroît journelle-

Digitized by Google

ment, l'exportation par le port d'Oran, pendant l'année qui vient de finir, a été de 30,959 quintaux métriques.

Le liége assez abondant dans nos forêts, et dont la qualité est généralement remarquable, est encore à peine exploité. Cependant l'art du bouchonnier commence à s'exercer dans le pays et promet de devenir bientôt une branche d'industrie importante.

Matières textiles ou filamenteuses autres que la soie et le coton.

La culture du lin, variété de Riga notamment, a été jusqu'ici l'objet de nombreux et fructueux essais. Les terres légères ou d'alluvion lui sont principalement propices. Malheureusement, l'absence de débouchés pour le produit brut, la difficulté de la main-d'œuvre pour la préparation de la filasse, ont été jusqu'à ce jour un obstacle à l'extension de cette culture, et pourtant tous les manufacturiers de France qui ont expérimenté nos lins ont trouvé qu'ils pouvaient être comparés aux meilleurs produits de l'espèce fournis par les départements des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, etc., etc.

Un colon des environs d'Oran, qui se livre depuis plusieurs années à la culture du lin de Riga (sans irrigation), évalue ainsi qu'il suit ses frais et ses produits par hectare :

Préparation du sol, semence et sarclage.....		500 fr.
36 quint. m. de pailles ou tiges à 12 fr. le quintal.	432 fr.	
8 id. de graines à 40 fr.....	320 »	
Ensemble		752 »
Bénéfice net		252 fr.

Un quintal de tiges produit, d'après le dire de plusieurs colons, 8 à 9 kil. de filasse, laquelle se vend à Oran 2 fr. 50 le kil.

Toutefois, beaucoup de colons portent le rendement et le produit net de l'hectare à des chiffres infiniment supérieurs à ceux qui précèdent.

Un des avantages de la culture du lin dans le pays est sa précocité : semé à la fin de l'automne, on le récolte souvent dès le mois d'avril.

La culture du chanvre, encore très-peu répandue, donne aussi des résultats fort avantageux dans les terres irrigables, mais le produit manque également de débouchés.

Agave. Les fibres extraites de ses feuilles servent à faire des cordes, des mèches de fouet, des filets de pêcheurs, des bourses, des tissus, etc., etc.

Palmier-nain. Ses feuilles ou tiges alimentent, comme combustibles, la plupart des fours à chaux, les briqueteries, le foyer des colons.

Il produit un fruit nommé raisin de chacal, que mangent les Arabes et qui renferme un noyau très-dur, se travaillant au tour et dont on fait des chapelets.

Digitized by Google

On recueille aussi de la plante une espèce de bourre avec laquelle les Arabes se font des coussins.

Les fibres que procurent ses feuilles sont utilisées pour la fabrication du crin végétal, de divers cordages et d'ouvrages de sparterie en tous genres.

Avec les mêmes feuilles, qui se vendent de 2 à 2 fr. 50 le quintal, on fabrique aussi une excellente pâte à papier.

En 1861, on a exporté du port d'Oran, pour cet usage, 19,160 kil. et en 1862, 21,355 kil. de ces feuilles.

Ainsi qu'à Alger, des établissements importants se sont formés à Oran et dans d'autres communes du département, pour la fabrication du crin végétal avec le palmier-nain.

La production est déjà assez abondante pour qu'on puisse livrer aujourd'hui ce crin à moins de 50 fr. le quintal.

Alfa et diss. Non moins précieuses pour le pâturage des bestiaux et pour paille de litière que comme matière industrielle; les tiges de ces plantes sont employées pour faire des cordes extrêmement résistantes, des chaussures à l'usage des indigènes et des ouvriers espagnols, des chapeaux, des paniers, corbeilles, cribles, nattes, sacs, etc., etc.

Enfin, l'alfa et le diss entrent aussi aujourd'hui très-avantageusement dans la composition de la pâte à papier.

Coton.

Bien que le cotonnier soit connu en Algérie depuis des siècles, ce n'est guère que depuis dix ans que sa culture s'est répandue dans la province sur une assez grande échelle. De 800 hectares qu'elle comprenait en 1854, elle s'est élevée en 1861-62 à 3,482 hectares, outre de notables surfaces qu'on ne doit considérer que comme des entreprises faites au hasard.

Dans cet intervalle de temps, nos cotons livrés au commerce ont eu à subir de rudes épreuves.

D'abord comparés (en 1853-54) aux plus belles qualités d'Amérique, alors que les colons n'avaient encore que des notions très-superficielles sur la culture de la plante et la manipulation de ses produits, bientôt une sorte de dénigrement tendait à les placer à un rang inférieur. Il a fallu les persévérants efforts de quelques filateurs pour démontrer que nos cotons Géorgie longue soie rivalisent avantageusement avec les meilleures sortes d'Amérique.

Evidemment une culture négligée, des graines mal choisies, des irrigations abusives, un triage mal opéré lors de la cueillette et de l'égrenage, ont pu produire des qualités médiocres ; comme le filage de la soie avant complète fermentation a dû faire concevoir des craintes aux manufacturiers ; mais ce ne sont là que des inconvénients exceptionnels dont l'expérience a déjà fait justice.

Digitized by Google

Sous notre climat, les cotonniers devenant une plante vivace, quelques colons entretiennent la même plantation de deux à trois ans, en remplaçant par semis les pieds qui viennent à périr.

On sème par *potets* la graine du cotonnier, de la fin de mars au commencement de mai. La récolte du coton se prolonge du mois d'octobre à la fin de janvier.

Dans de bonnes conditions, les résultats de la culture se traduisent par les chiffres suivants, représentant par hectare une moyenne générale :

Frais, 400 francs. Produit net, environ pareille somme, mais pouvant s'élever bien au delà, le rendement brut variant de 6 à 12 quintaux de coton, dont le prix actuel est de 225 à 235 fr. le quintal.

Le rendement à l'égrenage du Géorgie longue soie est, en bonne moyenne, de 25 p. c.

Durant l'année 1861 il a été exporté du port d'Oran 280,311 kil. et en 1862, 482,646 kil.

Outre des centaines de machines à bras que possèdent les planteurs, il existe, à Saint Denis-du-Sig et à Mostaganem, plusieurs usines exclusivement consacrées à l'égrenage des cotons.

En somme, la culture du cotonnier, variété Géorgie longue soie notamment, est appelée à devenir l'une des plus importantes entreprises industrielles dans la province d'Oran. Le sol, l'eau, le climat lui sont complétement favorables, et on peut compter par centaines de mille hectares la superficie des terres irrigables où elle est susceptible de s'étendre.

La terre et l'eau s'offrant aux planteurs, il ne manque que des capitaux et des bras pour obtenir des produits abondants destinés à pourvoir aux besoins toujours croissants de l'Europe et à éviter le chômage de milliers d'industries dans les contrées manufacturières.

Outre les indigènes qui ne demandent pas mieux que de prêter leur concours à la colonisation, des milliers d'Espagnols et de Marocains n'attendent qu'un signal pour venir mettre à la disposition des colons leur vigueur et leur aptitude remarquables à tous les travaux des champs.

Plusieurs compagnies françaises et anglaises ont demandé de très-grandes et vastes concessions du gouvernement français dans la plaine de l'Habra et ailleurs pour y faire des plantations de coton, mais jusqu'à présent rien encore n'a été concédé et on croit que le gouvernement entreprendra tous les grands travaux d'irrigation selon l'avis du général commandant la province.

S'il en est réellement ainsi, il n'y aura plus de concession possible, mais il y aura dans quelques années des milliers d'hectares à vendre aux enchères publiques de la part du gouvernement et il se pourra, par ce moyen, réaliser des bénéfices très-importants.

Les Oranais ont demandé à l'empereur une concession de 25,000

Digitized by Google

hectares; ils ont offert 100 francs par hectare, tandis que les autres compagnies n'offraient que 80 francs.

Malgré ce grand avantage sur le prix et malgré les titres acquis par nos colons, le gouvernement n'a donné encore aucune solution à cette demande ; on pense généralement qu'elle sera refusée.

Ceci fait croire plus que jamais que le gouvernement a réellement l'intention d'entreprendre pour son propre compte tous les travaux d'art, c'est-à-dire d'irrigation et d'appropriation, de diviser toutes les terres par lots et de les revendre ensuite.

Quelques fabricants de Mulhouse ont acheté dernièrement plusieurs propriétés particulières pour y cultiver des cotons. Ils ont payé des prix très-élevés, et voudraient encore en acheter d'autres, mais les colons ont aujourd'hui des prétentions exorbitantes pour les terres propres aux cotons.

Du reste on peut se faire une idée de la grande valeur de ces terres quand on sait que plusieurs propriétaires les ont louées de 300 à 400 fr. l'hectare ; j'en connais, entre autres, un qui a loué 150 hectares (dont tous ne sont guère susceptibles de plantations cotonnières) à raison de 8,000 fr. par an.

Cette culture spéciale va prendre des proportions très-considérables dans notre province ; nos nombreux planteurs sont courageux, et avant peu ils seront appelés à rendre de grands services à l'industrie européenne, surtout si la guerre d'Amérique se prolonge encore quelque temps.

Pour en arriver là, il nous faudrait cependant encore des bras, des capitaux, des hommes intelligents et avant tout le concours du gouvernement français ; notre pays deviendrait alors le plus prospère de toute l'Algérie.

Je ne saurais trop recommander aux fabricants et aux filateurs belges de venir visiter notre province.

Les uns, au moment de la tonte générale des moutons, qui a lieu en mars et avril.

Les autres, au moment de la cueillette des cotons, qui commence en octobre.

Ils pourraient alors se rendre un compte exact de nos produits et des prix de revient, ce qui les engagera sans doute à conclure des affaires importantes et en même temps avantageuses.

Au moment même où j'écris ces lignes, les journaux de France nous apportent la nouvelle de la formation d'une compagnie française des cotons algériens (société anonyme) avec un capital social de vingt-cinq millions de francs divisé en quatre séries de 12,500 actions de 500 francs chacune.

Encouragés par l'administration supérieure et forts de l'adhésion pres-

Digitized by Google

que unanime des chambres de commerce, les fondateurs de cette société ont fait choix, dans notre colonie, de 10,500 hectares de terres parmi les plus fertiles et les plus propres à la culture cotonnière.

Ces terres sont traversées par la route impériale d'Alger à Oran; le chemin de fer qui réunira ces deux villes importantes les parcourra dans toute leur étendue.

Un système complet d'irrigation, cet indispensable élément de succès pour les cultures cotonnières, sera facilement établi au moyen des cours d'eau qui bordent et traversent très-heureusement ces terrains.

La compagnie exploitera directement et comme ferme-modèle, une partie réduite de ces terres; le reste sera confié à des métayers indigènes (khammés) ou européens acclimatés, familiarisés avec les cultures algériennes, et qui, plus tard, deviendront des propagateurs.

Graines et matières oléagineuses ; huiles ; kermès.

La province est extrêmement riche en oliviers, puisqu'elle en possède des forêts. Mais le nombre des pieds greffés et en rapport aujourd'hui n'excède guère 100,000. En portant les produits moyens de chaque pied à 25 kilog. seulement (au lieu de 50 comme on le prétend), la production totale serait de 25,000 quintaux d'olives.

Le rendement en huile étant estimé à 22 litres par quintal, la province serait en état de fournir au commerce, dès maintenant, un minimum de 5,500 hectolitres d'huiles, soit 550,000 litres qui, au prix moyen de 1 fr. 30, représenteraient une valeur de 715,000 fr.

Mais une grande partie des olives se vend sur place de 30 à 50 c. le kilogramme, pour être mises en saumure.

C'est à Tlemcen que se trouvent les plus belles et les plus nombreuses plantations d'oliviers; aussi son huile d'olive a-t-elle déjà acquis de la renommée. La culture de cette essence d'arbre, dont la réussite est certaine et facile sur la plupart des points du pays, prend une très-grande extension chez les colons. Contrairement à l'opinion des anciens, l'olivier commence à rapporter, ici, dès la cinquième année de plantation.

Il n'y a encore dans la province que six ou huit moulins à huile.

L'exportation des huiles et des olives en saumure est jusqu'à présent de peu d'importance, presque tout trouvant son débouché sur place.

Le colza, essayé depuis longtemps dans diverses localités, prospère parfaitement, mais sa culture ne prend point de développement, faute d'écoulement pour ses produits. Il en est de même du lin, dont nous avons déjà parlé; du ricin, plante vivace qui pourtant croît partout à peu près sans soins, et donne une abondante récolte de graines; du tournesol, et de la plupart des autres plantes oléagineuses.

Cependant la graine de coton, recueillie maintenant en grande quan-

Digitized by Google

tité, trouve un placement assez facile sur le marché de Marseille, où elle se vend sur le pied de 15 fr. le quintal, au lieu de 8 fr. qu'elle vaut à Oran.

L'exportation en 1862 par le port de cette ville a été de 787,358 kil.

Le lentisque, très-commun, même à l'état de broussailles, dans le pays, produit une quantité considérable de graine, mais qui jusqu'à présent reste à peu près la pâture des oiseaux.

Le kermès, produit d'un insecte de ce nom, est assez abondant. Il se recueille sur une espèce de chêne vert nain autrefois très-abondant dans le Tell, disparaissant chaque jour à la suite des défrichements des colons. Plutôt considéré comme matière tinctoriale que comme matière oléagineuse, le kermès est principalement recherché par les Arabes qui l'emploient pour la teinture des étoffes en rouge. Son prix varie entre 6 et 8 fr. le kilogramme.

Matières tinctoriales.

Ces matières se composent de carthame et de garance.

Le carthame, essayé par plusieurs colons, donne de beaux produits. Malheureusement, comme sa récolte exige beaucoup de bras, cette culture attend un accroissement de population pour se développer.

La culture de la garance, quoique plus étendue que la précédente, se trouve à peu près dans le même cas. Cependant un certain nombre de colons de la province s'y livrent avec persévérance et succès.

On évalue généralement les frais de culture et d'extraction de la garance à 1,200 fr. par hectare, et le produit brut à 3,200 fr.

Le rendement de l'hectare varie entre 30 et 40 quintaux de racine, laquelle se vend à Oran de 70 à 80 fr. le quintal.

La garance croît à l'état sauvage dans presque toutes les parties de la province. Néanmoins elle est moins riche en propriétés colorantes que lorsqu'elle est cultivée.

Expérimentée plusieurs fois en France, la racine de garance provenant de notre contrée a été reconnue supérieure en qualité à l'alizari de Provence et de Chypre.

L'exportation du port d'Oran en 1862 a été de 22,453 kil.

Matières médicinales.

Le citronnier est l'objet d'une culture qui s'étend chaque jour dans les jardins abrités et particulièrement dans le village de Misserghen auprès d'Oran. Sa végétation est rapide : ses produits très-abondants sont de bonne qualité.

On exporte encore peu de citrons, mais bientôt il y aura excédant sur la consommation locale.

Le prix des citrons varie beaucoup selon les saisons et les besoins du

Digitized by Google

pays. Ce prix s'élève quelquefois de 3 à 20 fr. le cent. L'écorce du fruit n'a pour le moment aucun cours sur la place.

Ainsi que le citronnier, le grenadier se multiplie rapidement dans les cultures européennes. Ses fruits sont beaux et nombreux, néanmoins leur écorce ne donne lieu qu'à un commerce restreint.

La racine de pyrèthre, très-commune dans la province, est l'objet d'un commerce assez important parmi les indigènes. Il s'en exporte toutefois une quantité notable. La sortie par le port d'Oran, en 1862, a été de 15,665 kilogrammes; sa valeur commerciale est de 12 fr. le quintal.

Cultivé à titre d'essai seulement par quelques colons, l'anis, quoique ayant donné de bons résultats, a été ajourné jusqu'à plus ample débouché.

La grande absinthe, qui sert à la fabrication de la liqueur de ce nom, est peu cultivée dans la province; mais la petite, qui croît à l'état sauvage dans la plupart des vallées et des montagnes, est très-abondante.

Céréales, fourrages, légumes.

Les terres cultivables de la province d'Oran ne le cèdent en fertilité à aucune des meilleures de celles des contrées les plus favorisées par la nature, et toutes les plantes ci-dessus indiquées, dès qu'elles sont cultivées dans des conditions convenables, y prospèrent admirablement. Généralement argilo-calcaires, ces terres, essentiellement fromentales, sont aussi propres, grâce aux irrigations, à la plupart des cultures industrielles ou spéciales.

Par ces données il est facile de comprendre que le rendement des terres en céréales égale celui de tous les pays de bonne culture et les dépasse souvent énormément à l'aide des arrosages.

La culture des céréales dans la province d'Oran a donné pour l'année 1861 (il m'a été impossible jusqu'à présent d'obtenir les chiffres officiels de l'année 1862), les résultats suivants :

	Superficies. ensemencées.	Produits en hectolitres.
Culture indigène.....	265,553 hect.	1,516,206
» européenne.....	51,594 »	382,632
Ensemble....	317,147 hect.	1,898,838

Dans les superficies ci-dessus indiquées, le blé dur entre pour environ 140,000 hectares; le blé tendre pour 20,000 hectares; l'orge pour 150,000 hectares.

Le surplus s'applique à l'avoine, au maïs, au seigle, aux fèves. Il est bon de faire observer que nos blés pèsent 2 à 3 kilogrammes de plus par hectolitre que ceux de France.

Les exportations de grains pendant la campagne dont il s'agit, faites par le port d'Oran, ont donné les chiffres ci-après.

Digitized by Google

Blés, 4,500 hectolitres ; orge, environ 112,000 hectolitres.

Les orges du pays sont très-recherchées en Europe pour la fabrication de la bière.

Les légumes secs et farineux, qui n'occupent encore qu'une place secondaire dans les cultures générales, suffisent à peine à la consommation locale.

Plusieurs variétés de sorgho sont cultivées dans la province, notamment le sorgho à balais et le sorgho sucré; celui-ci, introduit depuis quelques années seulement. — Le premier rentre principalement dans la culture indigène, le second dans la culture européenne.

Dans les terres irrigables, le sorgho sucré et le maïs offrent un alternat aussi utile qu'avantageux à la culture cotonnière.

Le sorgho qui, ainsi que le maïs, réussit parfaitement, surtout à la faveur des irrigations, donne d'excellents produits comme fourrages.

La luzerne prospère dans toutes terres profondes, bien ameublies et fraîches. Dans de bonnes conditions et avec des arrosages entendus, elle donne de 5 à 6 coupes par an et peut produire 140 quintaux de fourrages secs à l'hectare.

Farines et semoules.

La farine de notre blé dur jouit aujourd'hui dans le pays d'une faveur égale à celle de blé tendre importée par les Européens. Si celle-ci est plus blanche, celle-là est plus nourrissante, et en outre son emploi pour la panification donne lieu à une industrie qui a pris dans le pays un développement considérable ; je veux parler de la fabrication des pâtes alimentaires, telles que la semoule, le vermicelle, le macaroni, etc., etc.

Environ 60 moulins à eau, 40 moulins à vent, 5 moulins à vapeur et une dizaine de moulins à manége, réunissant à peu près 140 paires de meules, évalués ensemble à 2,300,000 fr., et pouvant moudre 1,000 à 1,200 quintaux de blé par jour, desservent déjà la province, et donnent, en farines et semoules, des produits qui feraient honneur à beaucoup de grandes usines de l'Europe.

Alcools, eau-de-vie et liqueurs.

La distillation a pris dans la province, depuis quelques années, une véritable importance et constitue une industrie qui tend à s'accroître chaque jour, favorisée qu'elle est par une innombrable quantité de productions du sol, dont la plupart ne coûtent que la peine de les recueillir.

Parmi ces productions, nous citerons l'asphodèle, le caroube, la jujube, la figue de Barbarie, la figue douce, le sorgho sucré, le raisin du pays.

On a déjà obtenu du sorgho sucré de beaux échantillons de rhum, de sirop, de sucre.

De nombreux établissements de distillerie, dont quelques-uns à l'état d'usine, existent dans le pays.

Digitized by Google

La fabrication des liqueurs en général, celle de l'absinthe et de l'anisette en particulier, occupe un grand nombre de bras et donne lieu à un commerce local considérable.

Vins.

La vigne, dont la culture ne remonte qu'à une douzaine d'années, couvrait, au 31 décembre 1861, dans la province, une surface de 2,575 hectares, dont les deux tiers à peine sont plus ou moins en rapport. Il existait bien à Mascara et à Mostaganem, avant l'occupation française, quelques vignes plantées par les indigènes, mais elles ont subi de notables modifications dans leurs cépages.

Les produits de la vigne, très-faibles en 1861, par suite de la sécheresse qui a empêché le raisin d'atteindre sa grosseur ordinaire, se résument dans ces chiffres :

Vin.....	9,800 hectol.
Raisin consommé ou vendu en grappes	902,500 kilog.

A part quelques vins de liqueur, nos vins sont en général de ceux dits vins de table, bon ordinaire.

Leur prix moyen sur la place est de 50 francs l'hectolitre. Insuffisants pour la consommation locale, ils ne donnent encore lieu à aucune exportation.

Le raisin non converti en vin par les vignerons se vend de 15 à 20 fr. le quintal, soit sur le marché, soit à des trafiquants.

Avec l'extension de la culture de la vigne, la fabrication des vins se perfectionne chaque année. Leur qualité actuelle laisse généralement encore à désirer, et on ne saurait où à présent se prononcer sur leur mérite réel pour l'avenir, surtout si l'on considère que ces vins sont le produit de jeunes plants et souvent de différents âges et cépages.

Appelée à occuper une place des plus larges parmi toutes les cultures spéciales, la viniculture, sauf dans quelques localités, offre aux colons de la province des avantages si évidents, que bon nombre d'entre eux y consacrent une partie de leurs ressources.

On peut évaluer de la manière suivante les frais et produits d'un hectare de vigne créé dans les meilleures conditions possibles :

1° Valeur locative du terrain, plantation et entretien de la vigne jusqu'à sa quatrième année, 1,300 francs (quoique la vigne commence à produire dès sa troisième année, on ne tient pas compte de ces avantages) ;

2° Valeur locative (ou intérêt de la dépense de création), frais d'entretien, vendage et vinification, à partir de la cinquième année, 400 francs ;

3° Produit moyen de l'hectare, dès cette cinquième année, vingt hectolitres de bon vin ordinaire, à 50 francs.....fr. 1,000

Déduisant de ce chiffre les frais annuels ou..... 400

Il reste net.....fr. 600

Digitized by Google

Par conséquent, l'hectolitre de vin reviendrait à 20 francs, et donnerait un bénéfice de 30 francs.

Tabacs.

La culture du tabac, connue et pratiquée de temps immémorial par les indigènes, a pris chez les colons, ces dernières années, une rapide extension et a obtenu d'admirables succès.

Aux deux espèces de tabac autrefois cultivées par les indigènes, le tabac rustique à grosses côtes dit tabac maure, qu'ils emploient en poudre à priser, et le tabac ordinaire dit chébli, qu'ils emploient pour fumer, les colons ont ajouté plusieurs variétés importées d'Europe et d'Amérique; mais l'expérience leur a fait donner la préférence, assez généralement, aux tabacs indigènes, à la variété dite chébli principalement.

Ainsi que les cotons, les tabacs algériens ont eu en Europe des phases de faveur et de dépréciation.

Après les avoir comparés aux meilleurs produits de l'espèce, on leur a reproché de n'être pas assez combustibles.

Il ne faut chercher la raison de ces reproches que dans certaines circonstances purement accidentelles, résultant de l'inexpérience des planteurs, et de l'emploi trop hâté des produits.

En effet, on peut dire des tabacs, comme du vin, que le terrain fait le cru, que l'âge fait la qualité.

Des terrains mal choisis, mal préparés; des irrigations insuffisantes ou trop abondantes; des eaux trop saumâtres; une dessication mal dirigée, peuvent influer d'une manière funeste sur la qualité des tabacs.

D'un autre côté, manufacturé et livré à la consommation avant qu'il ait terminé sa complète fermentation, il est facile de concevoir que le tabac doit manquer de cette propriété de combustibilité qui avec l'arome constitue son mérite.

Or, si l'on veut bien tenir compte de ces observations, on reconnaîtra que le reproche adressé à nos tabacs ne peut être qu'exceptionnel et passager.

Le tabac chébli récolté et préparé convenablement en est déjà la preuve.

Plus rigoureuse dans ses choix, la Mission des tabacs, qui autrefois achetait toutes les qualités, a, par ce fait nouveau, ralenti cette culture spéciale. Aussi en 1861, la superficie plantée ne s'étendait dans la province que sur environ 287 hectares, dont le produit en feuilles peut être évalué au delà de 300,000 kilogrammes, les deux coupes que le climat permet de faire rendant de 10 à 14 quintaux et quelquefois plus.

Entreprise et conduite selon les bons procédés, la culture d'un hectare de tabac coûte en moyenne 350 francs et produit, brut, de 600 à 800 francs.

Digitized by Google

Le prix moyen du quintal est d'environ 65 francs.

Aucune industrie dans les villes de la province n'occupe plus de bras que celle de la manipulation des tabacs.

Les exportations de tabac se font sur divers points de la province. La quantité exportée du port d'Oran en 1861 a été de 478,552 kilogrammes.

Végétaux industriels et alimentaires, fruits frais et secs.

Le cactus (nopal à cochenille) et le cactus opuntia (vulgairement appelé figuier de Barbarie) croissent en abondance dans la province. L'un et l'autre donnent des fruits également bons à manger, mais on cultive le premier pour l'éducation de la cochenille principalement et le second à peu près exclusivement pour ses figues, dont les indigènes se nourrissent une partie de l'année. Toutefois, on a trouvé le moyen d'utiliser très-avantageusement le bois que renferment les feuilles ou raquettes de cactus, pour la confection de toutes sortes de petits meubles de luxe, aujourd'hui fo t estimés en France.

Aucune plante n'exige moins de soins que celle des cactus. Il suffit pour ainsi dire de poser une de ses feuilles sur le sol pour qu'el'e prenne racine.

L'éducation de la cochenille a été essayée avec quelque succès dans la province, mais elle s'y est peu propagée jusqu'à ce jour.

Le houblon est encore peu cultivé dans notre province ; néanmoins il est quelques localités où il réussit bien et donne des produits d'excellente qualité.

Il en est de même de la betterave, dont les beaux spécimens envoyés l'année dernière à l'exposition de Londres, font bien augurer des avantages que pourra offrir, dans un avenir prochain, la culture de cette racine, entreprise sur une grande échelle.

Comme tous les autres végétaux, la plus grande partie des arbres fruitiers prospèrent parfaitement sur tous les points du pays. Abrités de certains vents et arrosés, leur végétation est d'une étonnante vigueur.

Parmi les plus robustes et les plus productifs nous citerons le figuier le grenadier, l'amandier, l'olivier, arbres acclimatés depuis des siècles, qui réussissent sans irrigation et qui commencent à se multiplier chez les colons.

Le caroubier, le jujubier, que l'on trouve à l'état sauvage dans beaucoup d'endroits, produisent tous les ans une abondante récolte de fruits utilement employés pour divers usages, notamment pour la nourriture des bestiaux.

Le câprier cultivé est un arbrisseau qu'on ne rencontre encore que dans quelques jardins ; mais le citronnier, le cédratier, le pamplemousse,

Digitized by Google

l'oranger, sont l'objet d'une culture spéciale dans plusieurs communes des arrondissements d'Oran et de Mostaganem.

Un relevé qui vient d'être fait constate que les plantations de ces espèces effectuées par les colons depuis une douzaine d'années, dans la banlieue d'Oran seulement, consistent en environ 8,000 sujets en rapport plus ou moins avancé, dont moitié orangers, et le surplus citronniers, cédratiers et pamplemousses.

Le produit de ces diverses essences, qui augmente chaque année, s'est élevé dans la dernière campagne à 400,000 fruits au moins, tous vendus pour la consommation locale, au prix moyen de 4 francs le cent.

Les fruits secs, quoique abondants, et les fruits frais, approvisionnent tous les marchés du pays, mais il ne s'en exporte encore qu'une faible quantité.

C'est principalement à Mascara, Mostaganem et Tlemcen que se fait la préparation des fruits secs, tels que raisins, figues, pruneaux, coings, etc.

Substances minérales.

Depuis 1855, la découverte des gisements de substances minérales de toute espèce s'est considérablement accrue dans la province. On trouve ainsi chez nous du sel, du salpêtre, du noir combustible et colorant, du marbre, des pierres à plâtre et à chaux, du fer, du plomb, du cuivre, etc. Faire connaître ces différentes substances, la richesse des mines et carrières où elles se trouvent, l'industrie dont elles sont ou pourront être l'objet, serait une entreprise au-dessus de mes forces et que ne comporte d'ailleurs pas ce travail; mais toujours est-il que ces précieux trésors, dont un faible aperçu vient d'être donné, n'attendent que des bras et des capitaux pour être largement exploités au profit du pays et d'une partie de l'Europe.

Parmi les minéraux déjà en voie d'exploitation, il convient d'indiquer principalement les salines d'Arzew, les carrières de marbre onyx (l'albâtre antique) à Ain-Theba'ek, entre Oran, Tlemcen et les vastes établissements métallurgiques de Gaz-Kouban et Lalla-Maghrnia.

Les exportations faites par le port d'Oran en 1861 comprennent :

Sel 14,000 kil. (quantité insignifiante relativement aux années précédentes) ;

Marbre fin, 765 kil. ;

Minerais divers, 549,765 kil. ;

Des envois de quelque importance se font aussi par le port de Nemours.

Produits animaux.

Laines. — A l'exception des céréales, il n'est pas de produit dans la province donnant lieu à des transactions plus considérables.

Digitized by Google

Le nombre des bêtes à laine qu'on y entretient peut être évalué à 2,735,000 au moins.

Supposant chaque toison du poids de 1 kil. 500 gr., la production, totale des laines serait annuellement d'environ 4,102,500 kil.

La race mérinos introduite depuis quelques années commence à se répandre chez les colons et à améliorer le lainage par des croissement intelligents.

L'exportation des laines par le port d'Oran, en 1862, s'est élevée à environ 2 millions de kil. seulement, tandis qu'en 1850 elle dépassait 5 millions de kilog. Cette diminution considérable doit être attribuée à la grande mortalité qui régnait parmi les moutons en 1860, et qui en enlevait plusieurs centaines de mille dans les seuls cercles de Tiaret et de Géryville, et si le déficit ne s'est déjà fait ressentir en 1860, cela tient aux forts approvisionnements en laines qui existaient encore chez les Arabes, dont le plus grand nombre, faute de prix avantageux, n'avaient vendu que des quantités insignifiantes pendant la campagne de 1859.

Les laines algériennes possèdent certaines qualités qui méritent l'attention des fabricants. Ce sont leur longueur, leur souplesse, leur luisant et leur solidité qui les rendent plus propres que toutes autres à la fabrication des tissus laine et coton, des châles, des tissus peignés et autres. Les laines grossières conviennent pour la confection des couvertures.

Les prix des laines varient de 85 à 115 fr. (les 100 kilog. rendus à Oran) suivant les qualités. L'année dernière, à cause des achats importants faits pour compte américain, ces prix avaient augmenté de 10 à 20 pour cent, vers la fin de la campagne, mais cette augmentation ne doit être regardée que comme passagère, et l'on pourra, pour la campagne prochaine, compter à peu près sur les anciens prix.

La tonte commence dans le mois d'avril, mais les acheteurs viennent ordinairement dès le mois de mars, époque à laquelle devraient se trouver ici les fabricants belges qui désireraient utiliser ces riches produits, afin de pouvoir prendre leurs dispositions d'achats en temps utile.

Peaux et cuirs. — Ces articles donnent lieu à un commerce suivi et assez important malgré les tanneries locales.

En 1862 il a été exporté :

22,115 peaux de mouton (avec laine aux prix de 95 à 110 fr. les 100 kil.)
3,500 id. chèvre (de 10 à 18 francs la douzaine suivant la grandeur).
12,300 id. d'agneau (de 6 à 8 francs la douzaine suivant la grandeur).
9,200 id. de chevreau (de 6 à 12 francs la douzaine suivant la grandeur).
9,344 quintaux métr. de cuirs secs (de 95 à 110 francs).
20,663 quintaux métr. de cuirs en saumure (de 60 à 70 francs).

Digitized by Google

Pelleteries. — La province d'Oran peut fournir des fourrures de chacal, de renard, de gazelle, d'hyène, de raton et quelques rares peaux de panthère et de lion. Le seul article de pelleterie que l'on ait exporté jusqu'à présent, ce sont les dépouilles d'autruche préparées comme tapis, et à cet effet doublées, brodées et ornées selon l'usage du pays. La préparation de ces dépouilles est une industrie que des selliers européens exercent aujourd'hui concurremment avec les indigènes artisans en cuirs.

Soie et cocons.

L'industrie sericicole, introduite en Algérie par les colons et les encouragements de l'Etat, progresse lentement, surtout à cause de l'âge et de la force peu avancés des mûriers qu'il a fallu d'abord planter et faire prospérer ; mais enfin elle progresse et promet d'atteindre de vastes proportions.

Il n'y a pas d'exagération à porter à cent mille pieds la quantité de mûriers greffés existant aujourd'hui dans la province et en état de fournir de la feuille pour l'éducation des vers à soie. En estimant à 20 kil. seulement (au lieu de 40) les feuilles de chaque pied, on pourrait dès maintenant mettre à l'éclosion 4,000 onces de graine de vers à soie qui seraient susceptibles de donner, au minimum, 120,000 kil. de cocons, lesquels, au prix moyen de 5 francs le kil., représentent une valeur commerciale de 600,000 francs.

On a essayé, dans la province d'Oran, la plus grande partie des espèces de vers à soie et presque toutes ont donné des résultats satisfaisants, lorsque l'éducation a été conduite convenablement.

Cependant, les races qui paraissent le mieux convenir au pays sont celles dites : petits milanais, des Cévennes, d'Andrinople, auxquelles il faut joindre la race chinoise dont la graine, malheureusement, est trop rare. Plus précoce et non moins robuste que les autres, celle-ci est généralement d'un meilleur rapport.

Favorisée par la douceur du climat, l'éducation se fait avec beaucoup plus de facilité qu'en Europe et les vers sont sujets à moins de maladies.

La moyenne du rendement par once de graine est de 30 à 35 kilog. de cocons.

Toujours confiants dans la sollicitude de l'administration, les colons comptent trop sur la distribution de graines qu'elle leur fait annuellement. Il serait à désirer qu'ils s'habituassent à préparer leurs graines eux-mêmes parce qu'alors ils éviteraient les inconvénients de l'altération qu'éprouveraient incontestablement les œufs en voyageant, et de l'acclimatation des vers, laquelle a souvent pour effet de diminuer sensiblement la production des cocons.

L'administration, non-seulement distribue des graines de vers à soie,

Digitized by Google

mais encore elle facilite le placement des cocons qu'elle fait recevoir par des agents spéciaux pour être livrés à une maison d'Alger dirigeant une filature de soie.

Les soies de l'Algérie ont été jugées, en France et en Angleterre, valoir, sous tous les rapports, les plus belles sortes de l'Europe et être propres à tous les usages auxquels on emp'oie les produits de l'espèce.

Les établisssements trouvant un débouché assuré pour leurs cocons, peu d'entre eux filent leur soie, et aucune filature ne s'établit dans la province.

Cire et miel.

L'apiculture qui, en France, est non-seulement une profession mais une science, est loin d'être pratiquée dans la province avec les soins intelligents qu'exige cette branche si lucrative de l'industrie agricole, et pourtant dans aucun pays on ne tire un plus grand parti de ses produits.

Une température constamment chaude, des plantes aromatiques abondantes, des filets d'eaux limpides, tout concourt à la multiplication des abeilles, tout seconde leur activité naturelle, leur aptitude à produire.

Malheureusement tant de circonstances favorables ne sont pas mises à profit comme elles pourraient l'être dans tous les lieux où on pourrait se livrer à l'éducation des abeilles.

A part un petit nombre de colons qui possèdent quelques ruches, l'industrie dont il s'agit est pour ainsi dire exclusivement entre les mains des indigènes. Encore exploitent-ils moins le produit de leur éducation que celui des nombreux essaims vivant à l'état sauvage dans les rochers et les montagnes.

La cire et le miel de l'Algérie ont, de tout temps, comme on le sait, été renommés pour leurs qualités supérieures. Quoique préparés par les Arabes suivant des procédés tout à fait primitifs, ils n'ont rien perdu aujourd'hui de leur antique réputation.

Les indigènes, arabes et israélites, font une immense consommation de miel, lequel entre dans la plupart de leurs aliments.

Le commerce de la cire et du miel est très-étendu. A certaines époques de l'année, les marchés arabes sont largement pourvus de ces produits. Les prix, variables chaque année, sont en moyenne, pour la cire, 3 à 4 fr. le kil., pour le miel, 1 fr. 50 à 2 fr.

Les productions européennes, mieux traitées, se vendent ordinairement plus cher.

Malgré la consommation locale, il s'exporte ordinairement des quantités considérables de ces marchandises.

Mais en 1862 il n'est sorti du port d'Oran que de la cire, dont le poids est d'environ 13,000 kil.

Digitized by Google

Établissements de crédit.

Le principal, et pour ainsi dire le seul établissement d'escompte et d'encaissement de la province, est la succursale de la banque de l'Algérie à Oran. Cette succursale a escompté pendant l'exercice 1861-1862, 27,559 effets s'élevant à 17,289,452 fr. 77 c.; elle a reçu à l'encaissement durant cette même époque 2,219 effets formant un total de 865,375 fr. 23 c.

Cet établissement se livre exclusivement à l'escompte des valeurs commerciales et aux opérations qui en découlent. Son crédit n'est pas accessible à l'agriculture. Depuis quelque temps cependant, on a projeté la création d'une Banque agricole de la province d'Oran, qui opérerait : 1° par prêt sur hypothèques légales ; 2° sur consignation de récoltes et 3° sur deux signatures. Les fondateurs ont demandé le privilége d'émettre des billets au porteur.

Le Crédit foncier de France vient quelquefois en aide à l'industrie. C'est ainsi qu'il a crédité la Société des Mines de Gar-Kouban pour la somme de 500,000 francs. Ce fait est cependant resté isolé jusqu'à présent dans notre province, tandis que les provinces d'Alger et de Constantine ont été favorisées de la même manière pour d'autres exploitations.

Immigration.

Déterminer l'importance de l'immigration belge a toujours été chose très-difficile. Les émigrants (comme je l'ai déjà dit dans mes précédents rapports) aussitôt arrivés, n'étant pas tenus de se présenter au consulat se dispersent vers tous les points de la province et depuis l'abolition des passe-ports, il est devenu tout à fait impossible de les contrôler. Je suis cependant convaincu que le nombre des personnes venues directement de la Belgique pendant les trois dernières années, ne dépasse pas deux cents ; un nombre à peu près égal, engagés en France comme volontaires au régiment étranger, s'est fixé ici après libération du service.

Les apparences de la récolte prochaine se présentent, quant aux céréales, d'une manière à rémunérer les efforts de nos colons, après 5 années consécutives où la sécheresse continuelle a fait manquer les récoltes sur tout notre littoral et où l'intérieur seulement a été préservé de la disette générale. Si des vents désastreux ne viennent pas encore cette fois-ci détruire les espérances des colons, l'année 1863 surpassera même l'année 1857, qui cependant était jusqu'à présent la meilleure.

La culture du tabac qui avait pris un si grand développement tant que le gouvernement allouait tous les 6 ans des primes d'encouragement et achetait lui-même tous les produits, est aujourd'hui presque nulle et sera sans doute bientôt entièrement abandonnée pour des plantations plus lucratives. Depuis que le gouvernement n'achète plus et que les

Digitized by Google

colons ont été obligés de vendre au commerce, les prix sont descendus si bas que l'on a vendu jusqu'à 16 francs les cent kilogrammes. En comparant les chiffres de l'année 1861 avec ceux de l'année 1862, on voit quelle énorme diminution s'est produite dans l'espace d'une seule année.

Je serais heureux si j'avais réussi par ce travail à attirer l'attention des commerçants et des fabricants belges vers notre province en leur faisant comprendre le vaste champ qu'elle leur offre comme débouché des divers produits de leur fabrication, débouché qui certes pourrait devenir d'une importance qui dépasserait même les désirs les plus hardis, quand on sait que toutes les autres colonies françaises réunies ne fournissent à la métropole qu'un débouché de moins de 110 millions par an, tandis que l'Algérie seule consomme chaque année pour plus de 171 millions de marchandises françaises.

Ces chiffres officiels sont assez éloquents pour pouvoir se passer de commentaire.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Oran,
A. Giuliani.

—

Varna, le 30 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce et la navigation de Varna pendant l'année 1862.

EXPORTATION.

Il a été exporté :

346,817 charges de blé tendre ;
4,310 — d'orge ;
9,593 — de maïs ;
5,079 barils de beurre et de fromage ;
953 outres de suif.

Plus diverses autres marchandises, telles que laine, farine, peaux de mouton et de bœuf, miel, volailles, œufs, etc., le tout pour une valeur approximative de 14,488,000 fr.

En outre il a été exporté 986,742 fr. en groups.

La valeur des marchandises exportées en 1861 était de 12,377,753 francs.

La différence en faveur de l'exercice 1862 est donc de 2,110,247 francs.

La récolte des céréales en général n'a pas été satisfaisante en 1862. L'orge surtout et le blé dur ont tout à fait manqué, à cause de la grande sécheresse qui a régné pendant le printemps et une partie de l'été.

En blé tendre, nous avons eu une récolte moyenne. Plus de la moitié

Digitized by Google

de ce qui a été exporté provient de la récolte de 1861, qui fut très-abondante.

Les prix se sont maintenus à peu près sur le même pied qu'en 1861, soit de piastres 75 à 90 le quilot de Varna (équivalant à quatre quilots, mesure de Constantinople).

Les laines (notre principal article d'exportation après les céréales) ont été exportées pour la France et l'Amérique.

Les autres articles, tels que le beurre, le fromage, le suif, les œufs, les volailles, les peaux, etc., ont été exportés pour Constantinople.

IMPORTATION.

Il a été importé :

2,103 balles de manufactures diverses ;
2,435 barils de sucre ;
4,838 sacs de café ;
3,512 quintaux de fer.
18,403 colis de marchandises diverses, telles que pointes, clous, verres à vitre, tabac, poissons salés, olives, savons, huile, etc., le tout pour une valeur approximative de 10,098,000 fr.

Il a été importé en outre 4,817,351 fr., en groups.

L'importation en marchandises s'élevait en 1861 à 11,093,476 fr. Il y a donc une différence de 995,476 fr., au préjudice de l'importation de 1862.

NAVIGATION.

Il est entré et sorti de cette rade en 1862 :

260 navires à voile,	42,456 tonneaux.
230 navires à vapeur,	64,514 »
490	106,970 tonneaux.

En fait de sinistres de mer, nous avons eu à déplorer, pendant le mois de décembre, la perte de plusieurs navires dans le golfe de Bourgas et près des côtes du cap Chabler et du cap Monastère.

Plusieurs de ces navires, parmi lesquels deux sous pavillon grec, deux sous pavillon turc et un sous pavillon italien, ont péri corps et biens.

Quant à notre chemin de fer projeté, on attend d'un jour à l'autre les ingénieurs chargés de vérifier sur les lieux le plan qui a été dressé l'année dernière; et il est à espérer que les travaux définitifs ne tarderont pas à commencer, les difficultés avec le gouvernement ottoman ayant été toutes aplanies.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Varna,

E. Tedeschi.

Digitized by Google

Patras, 30 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rappport annuel sur le commerce et la navigation de notre port.

Le total des importations ne s'élève qu'aux 2/3 du total des exportations ; ces deux chiffres se balançaient à peu près dans les années précédentes. C'est principalement à la cherté des fils et tissus de coton, conséquence de la guerre américaine, qu'il faut attribuer le déficit de l'importation en 1862 ; non-seulement la consommation en a été diminuée, mais on n'a pas non plus remplacé par de nouvelles importations les vieux dépôts existants, dont cette consommation a été alimentée jusqu'à présent. L'importation de coton filé et tissé ne s'éleva par conséquent :

	En 1862 qu'à fr.	1,114,000
Tandis qu'elle atteignit	en 1861 »	2,100,000
	et en 1860 »	2,736,000

La diminution de l'importation de l'Angleterre a contribué avec la crise politique du pays à entraver la circulation de l'argent et le crédit réciproque et on s'attendait avec résignation à de nombreuses faillites. Cependant la place a traversé cette crise sans désastres saillants et a donné preuve de grande solidité et de prudence.

Importation. — L'importation directe de la Belgique a été, en 1862, plus insignifiante que jamais. Je n'ai rien de nouveau à ajouter aux observations que j'ai eu l'honneur de faire à ce sujet dans mes rapports précédents. Tant qu'il n'y aura pas de communications directes entre la Belgique et ce port qui permettront au négociant grec de s'approvisionner de produits belges à un fret raisonnable, il faut renoncer à voir notre commerce prendre son élan.

Exportation. — La dernière récolte de raisins de Corinthe a été bonne tant en qualité qu'en quantité, le beau temps ayant favorisé la vendange.

La prod. s'éleva à 7,171	m. kil.	dans le dictrict de Patras.
5,865	»	Vostizza.
12,461	»	Pyrgos.
4,039	»	du golfe de Corinthe.
5,277	»	de Messénie.
684	»	Missolonghi.
3,004	»	divers.

En tout 38,501,000 k. raisins de Corinthe qui ont été exportés comme suit :

32,179	m. kilg.	pour l'Angleterre.
4,515	»	l'Autriche.
470	»	l'Allemagne.
182	»	la Hollande.
436	»	l'Amérique.
719	»	diverses destinations.
38,501,000	kil.	

Digitized by Google

	La récolte de 1861 fut de		34,411	m. kil.
	»	1860	» 39,580	»
	»	1859	» 24,392	»
	»	1858	» 27,264	»
	»	1857	» 20,281	»
	»	1856	» 19,853	»
Durée de la maladie du raisin	»	1855	» 4,763	»
	»	1854	» 3,210	»
	»	1853	» 3,437	»
	»	1852	» 7,142	»
	»	1851	» 27,500	»
	»	1850	» 20,795	»
	»	1849	» 18,220	»
	»	1848	» 16,465	»
	»	1847	» 15,100	»

Ce n'est point à une fertilité accidentelle que nous devons attribuer l'augmentation de la production depuis 1859; elle est progressive et due à l'extension de la culture et à l'accroissement des vignes. On peut calculer que dans une saison de grande abondance, les vignes de la Grèce dans leur état actuel sont capables de produire 50 millions de kilogrammes de raisin sec.

Les prix qu'on a payés cette année pour première qualité de raisin de Corinthe ont varié de 25 à 30 talaris (1) par 1,000 l. vénit. Ce qui équivaut à peu près à 38 à 45 frs. par 100 kil. franc à bord. Les prix d'ouverture des années précédentes furent en 1861, 43 t., en 1860, 35 t., en 1859, 57 t., en 1858, 35 t., en 1857, 100 t., en 1856, 85 t.

La Grèce n'a exporté aucune cargaison de ce raisin directement pour la Belgique, mais deux ou trois chargements ont été envoyés des îles Ioniennes à Anvers.

La nouvelle assemblée nationale vient d'élever le droit d'exportation sur les raisins de Corinthe de 3 à 7 drachmes p. c., d'autre part; on dit que l'Angleterre va affranchir ce produit de tout droit d'entrée, ce qui vaudrait à la Grèce un bénéfice annuel de 6 millions de drachmes.

Laine. — Une cargaison de laine a été exportée pour Dunkerque ; pour la Belgique point. La nouvelle tonte aura lieu sous peu, elle promet d'être assez bonne, mais selon toute probabilité on payera des prix exorbitants, soit environ fr. 1.30 par kil. franc à bord.

Navigation. — Le pavillon anglais a dominé ceux de toutes les autres marines, y compris celui de la Grèce, ensemble.

Aucun navire ou bateau à vapeur belge n'a fait son apparition dans nos parages durant cette année.

Voies de communication. — La ligne télégraphique avec Athènes tra-

(1) Le talaro = 5 fr. 20, la livre de Venise = 477 grammes.

Digitized by Google

vaille, mais très-souvent le fil se coupe et alors la communication est interrompue pour des jours et même des semaines entières.

La ligne entre Missolonghi et notre ville n'est pas encore en activité; il n'y a que 4 ans que le câble a été mis de l'un à l'autre bord du golfe de Patras.

Quant aux routes, elles se trouvent dans un état déplorab'e, même dans le voisinage immédiat de notre ville. Tout le monde espère qu'après l'arrivée du nouveau roi, le gouvernement s'occupera sans retard d'établir des voies de communication dans tout le pays, le besoin en étant si vivement senti.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Patras.
G. Clauss.

—

Milan, 1er mai 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre quelques informations sur le commerce et l'industrie de la Lombardie pendant l'année 1862.

Dans mon rapport commercial du 28 mars 1862, j'exprimais mes doutes sur le concours des exposants italiens à la grande exposition internationale de Londres : j'ai la satisfaction de constater que, s'il n'a pas été aussi important qu'il aurait pu l'être, néanmoins le royaume d'Italie y a occupé une place distinguée. Il y a eu plus de 1,500 exposants, et une quantité remarquable de produits du sol, de l'industrie et de l'art ont remporté la médaille. La province de Milan s'y est particulièrement distinguée. Toutefois nos étoffes de soie n'ont pas figuré à l'Exposition de Londres, sauf celles brochées en or et en argent pour ornements sacerdotaux, qui ont été reconnues d'un mérite incontestable.

Plusieurs autres industries et particulièrement la filature du coton, dont la production annuelle est assez considérable en Lombardie, n'ont pas été représentées du tout, ou l'ont été très-imparfaitement.

Tarif. — Dans l'année passée, et jusqu'à présent, il n'y a eu aucune modification dans le tarif, probablement parce qu'on s'occupait à Paris d'une convention de navigation et d'un traité de commerce entre l'Italie et la France.

Le traité de commerce signé à Paris le 17 janvier 1863 donne lieu à des appréciations différentes, et il paraît que plusieurs chambres de commerce se proposent de l'examiner, pour soumettre des observations au ministère et au parlement.

Comme on le prévoyait, du reste, les industriels se plaignent des réductions des droits d'importation sur les produits français des industries similaires dont ils craignent la concurrence ; ceux qui en font le commerce, sans être producteurs, ont accueilli au contraire avec plaisir un ré-

Digitized by Google

gime qui doit contribuer au développement du trafic et à l'augmentation de la consommation.

Un nouveau règlement des douanes est entré en vigueur dès le commencement de cette année. Les dispositions essentielles n'ont pas subi de changements remarquables, mais on y a introduit l'application obligatoire d'une marque d'étain ou de cuivre à certains tissus importés de l'étranger.

Soie, coton, lin. — La récolte des cocons en 1862 n'a pas été supérieure en quantité à celle de 1861, à cause toujours de la maladie dominante; la qualité était un peu meilleure, mais le rendement plus que médiocre. Les prix des cocons ont été plus élevés qu'en 1861.

Le marché des soies filées et ouvrées a présenté, à différentes reprises, des transactions animées, tant pour la spéculation intérieure que pour les fabriques étrangères. Ces mouvements d'affaires augmentaient les prix parce qu'il n'existait pas beaucoup de marchandises, de sorte que pendant toute l'année il n'y a pas eu de baisses très-sensibles même dans les moments de calme.

Plusieurs de nos nombreux établissements sérigènes, vu le manque des soies gréges indigènes, ont fait venir les soies gréges pour trames de la Chine et du Japon.

Cette importation s'est élevée en Lombardie à 15 mille balles environ.

Le tissage des étoffes de soie souffre toujours; nos fabriques ne peuvent pas soutenir la concurrence des produits de la fabrication française pour les étoffes de luxe, et quant au genre uni, elles n'ont d'autre emploi que la consommation intérieure, qui diminue de jour en jour à cause de l'augmentation des prix. Il est regrettable que cette belle industrie, la plus répandue en Italie et particulièrement en Lombardie, où la production de la soie est ordinairement la plus abondante en Europe, n'ait jamais su s'ouvrir un débouché dans les pays orientaux, où nos étoffes unies n'auraient à craindre aucune concurrence étrangère ni pour la qualité, ni pour les prix.

Les filatures de coton, grâce à la prévoyance qu'ont eue nos industriels de se pourvoir de matière première dès le commencement des troubles d'Amérique, ont pu travailler jusque vers la fin de 1861, en réduisant seulement les heures de travail. Depuis, quelques-unes ont été fermées, les autres ne travaillent que deux ou trois jours par semaine, et pour peu d'heures.

Le tissage a éprouvé la même vicissitude.

Par bonheur la Lombardie, étant éminemment agricole, n'a pas eu à souffrir aussi lourdement que plusieurs autres pays des désastreuses conséquences de cette situation.

La plus grande partie des ouvriers des filatures appartient à des familles rurales, et le tissage s'exerce par métiers isolés dans les habitations de la campagne pendant l'hiver, lorsque les travaux des champs sont

Digitized by Google

suspendus ; nous n'avons donc pas, comme ailleurs, une foule d'ouvriers jetés sur le pavé, en proie à la plus affreuse misère.

Notre récolte de lin a été plus que médiocre, les prix se sont élevés, mais la moisson prochaine donne les meilleures espérances. En Lombardie il y a maintenant quatre filatures ; la dernière, placée dans les environs de Crema, n'est ouverte que depuis quelques mois. Elles ont toutes beaucoup travaillé, et je crois qu'il n'y a pas de grands dépôts.

La consommation des tissus de coton ne prévaut pas encore contre l'usage des tissus de lin, malgré la différence de prix.

Notre industrie se bornant aux produits ordinaires, les importations de tissus fins sont très-actives, particulièrement celle des toiles sans apprêt de Belgique, quoique l'Irlande, suivant depuis peu de temps l'exemple de la Belgique, nous envoie aussi des toiles sans préparation.

Monnaies, poids, mesures, banque. — Les monnaies autrichiennes ont presque entièrement disparu de la Lombardie. Le gouvernement ayant réduit la valeur des multiples des zwanziger de 42 à 40 et de 21 à 20 centimes, la spéculation de l'importation a cessé.

La circulation des monnaies d'argent du royaume n'est pas abondante, et peut-être pas encore suffisante. La Banque Nationale, adjudicataire du monnayage, a commencé à frapper, à Milan, des pièces d'un franc et de 50 centimes; à Turin, des pièces d'or ; l'hôtel des monnaies de Naples ne frappe pas encore. Lorsque tous les ateliers seront à la disposition de la Banque, il sera bientôt pourvu aux besoins qui se font sentir.

Nous continuons avec le double étalon, or et argent : le premier au titre de 900/1000, le second à 835/1000 pour les pièces de 1, 2 livres, 50 et 20 centimes : le titre de l'écu (5 livres) reste toujours à 900/1000.

L'usage des poids métriques est devenu presque général ; on peut en dire autant pour les mesures linéaires et pour ce les des liquides ; mais pour les autres, et spécialement pour les grains, il y a quelque difficulté à les faire adopter par les habitants de la campagne.

Notre Banque a établi plusieurs succursales. De jour en jour, elle gagne la faveur du commerce et du public.

Ses opérations ont donné de brillants résultats. Le cours des actions s'est amélioré considérablement. Il s'agit maintenant de la fusion de la Banque Toscane, d'un nouveau statut et d'une augmentation du capital moyennant une nouvelle émission d'actions. Le capital serait porté à cent millions.

Chemins de fer. — Il faudrait entrer dans trop de détails pour donner une idée exacte de l'activité avec laquelle on s'applique, dans tout le royaume, à la construction des chemins de fer. Quelques lignes ont été ouvertes, d'autres le seront dans le courant de 1863, enfin d'autres sont assez avancées pour être livrées au service public l'année prochaine. Tout fait espérer que, sous peu, nous aurons un réseau complet pour les directions importantes de l'Italie. On travaille continuellement et avec succès au percement du mont Cenis.

Digitized by Google

La question du passage des Alpes par le Lukmaurer, ou le Splugen, et plus exactement le Septimer pour relier nos chemins de fer à ceux de la Suisse, n'est pas encore décidée. Depuis quelque temps, on n'en parlait plus, mais il paraît que maintenant les cantons suisses les plus intéressés, s'empresseront d'obtenir la concession à travers le Lukmaurer.

C'est une affaire de la plus haute importance pour la Lombardie laquelle fera certainement tout son possible pour que la ligne du Septimer soit préférée, car elle offre des avantages considérables pour le mouvement commercial et même sous le rapport de l'art, on croit généralement que de nouvelles études techniques en feront ressortir les avantages sous le rapport de l'exécution.

Le commerce du détail a eu une activité peu ordinaire, surtout à Milan.

L'amélioration qui été signalée en 1861, dans le mouvement général du commerce, s'est encore développée en 1862 et se développera encore plus grâce à l'esprit d'entreprise qui se manifeste de plus en plus en Lombardie.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Milan,
JULES BELINZAGHI.

—

Trieste, le 9 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement du commerce entre la Belgique et Trieste pendant l'année 1862.

Le mouvement total, importation et exportation réunies, comparé à celui des quatre années précédentes, donne les chiffres suivants :

Importation et exportation.

	1862	1861	1860	1859	1858
Francs	5,498,750	5,453,905	3,424,955	4,778,475	5,711,270
Augmentation sur		44,845	2,073,795	720,275	»
Diminution		»	»	»	212,520

Se divisant en :

Importation de la Belgique à Trieste.

Francs	3,663,300	3,709,825	2,823,595	4,412,750	4,702,350
En plus sur		»	839,705	»	»
En moins		46,525	»	749,450	1,039,050

Exportation de Trieste pour la Belgique.

Francs	1,835,450	1,744 080	601,360	365,725	1,008,920
En plus sur		91,370	1,234,090	1,469,725	826,530

Il est donc à constater que l'importation, en exceptant l'année 1860, a été moins forte que les trois années antérieures, tandis que l'exportation donne un excédant sur toutes les années précédentes.

Digitized by Google

L'importation se décompose, d'après les marchandises, comme suit :

	1862	1861	1860	1859	1858
Sucre raffiné.....	2,050,750	2,433,750	690,625	1,641,250	2,646,875
Clous et manufactures de fer.....	915,000	625,800	1,513,150	1,684,770	1,147,975
Zinc et blanc de zinc.	151,400	191,000	181,250	68,500	95,100
Bougies.....	203,000	18,600	114,600	653,200	318,200
Manufactures.....	»	4,500	27,750	5,250	»
Verres et cristaux...	206,400	277,650	206,970	130,030	202,900
Diverses marchand°.	136,750	128,525	89,250	227,750	291,300
Francs....	3,663,300	3,709,825	2,823,595	4,412,750	4,702,550

Ces évaluations, basées sur la valeur réelle des marchandises en monnaie effective, doivent par conséquent varier sur plusieurs points avec les évaluations officielles.

L'article le plus important de notre commerce est le sucre raffiné ; les arrivages de la Belgique ont été assez forts, et ce produit belge continue à prendre sa part dans notre consommation ; d'après mes calculs, on a importé en 1862 à Trieste, de la Belgique, 37,950 quintaux, à 50 kilogr.

L'importation totale de sucre raffiné en 1862 a été de

38,660	quintaux de la	Belgique (officiel).
83,275	»	France.
200,440	»	Hollande.
897	»	de divers pays.
323,272	quintaux à 50 kilogr. (éval. officielle).	

Et le dépôt au 31 décembre 1862 montait à

61,000	quintaux sucre belge et hollandais,	contre 40,700	en 1861
19,000	» français	4,270	»

Nos importateurs de sucre raffiné n'ont pas eu lieu d'être contents de leurs opérations ; d'abord l'article a subi une baisse sur presque tous les marchés par suite de la forte production; mais cette baisse a été bien plus sensible sur notre marché, à cause de l'amélioration de valeur de notre papier-monnaie ; le change, qui était le 31 décembre 1861 à 145 p. c. et le 30 avril 1862 à 130 p. c., est descendu successivement jusqu'au 31 décembre dernier à 115 p. c. et aujourd'hui on cote 111 p. c.

Admettant que le prix du sucre à l'origine soit resté le même, les factures qui ont été payées à 145 p. c. donnent une perte en une année de 30 p. c.; il est vrai que cette baisse d'agio n'a été que successive, et se réduit à 2 1/2 p. c. par mois; cependant le négociant qui a acheté en janvier ne pourrait plus vendre aux conditions de celui de février, et ainsi de suite.

Digitized by Google

Cette baisse d'agio, bien que désirée et nécessaire, a été fatale à toutes les opérations en 1862 ; tandis qu'elle donnait perte à l'importateur, elle rendait difficile et pour certaines marchandises même impossible l'exportation.

Il y a donc de fortes différences entre la valeur des marchandises cotées au 31 décembre 1861 et celles cotées à la même époque en 1862; pour les sucres raffinés, elle est de 8 à 9 florins par quintal de 56 kil., donc presque un tiers du prix.

Si l'on considère que le commerce total de Trieste avec les pays étrangers, par mer, a été en 1862 de 74 millions de florins à l'importation et de 52 millions à l'exportation, on peut se faire une idée de l'influence que doit exercer sur les fortunes engagées dans le commerce une différence de 30 p. c. en une année sur la valeur de la monnaie de circulation.

Cependant malgré ces énormes fluctuations, notre place, j'aime à le constater avec une satisfaction particulière, a fait preuve d'une solidité et d'une honorabilité admirables, et aucune maison régulièrement établie n'a manqué à ses engagements.

Il nous reste encore 11 p. c. à franchir pour arriver au pair. Pour y parvenir, les détenteurs de marchandises étrangères auront à s'imposer une nouvelle perte. Mais personne ne reculera, pourvu qu'une fois arrivé au pair, on y reste, et que les calamités provoquées par les différences de l'agio ne se renouvellent plus jamais.

C'est en quoi consistera la grande tâche du gouvernement impérial; en persévérant dans sa politique actuelle, qui a rencontré l'adhésion générale, nous avons tout lieu d'espérer qu'il y parviendra, et que nous sortirons d'une situation fatale qui dure depuis quinze ans.

L'article *clous* a repris à l'importation l'importance de l'année 1861, mais il n'est pas arrivé aux chiffres des années précédentes ; avec la diminution de l'agio, il est probable que les affaires deviendront plus importantes, le prix de revient étant beaucoup plus bas que celui des clous des provinces limitrophes de l'Autriche, dont la qualité cependant, tant pour ce qui concerne le fer que le fini du travail, est supérieure aux clous belges.

En 1862 l'importation et l'exportation totale de clous à Trieste s'élèvent à

	Importation.			Exportation.
de France qx. (50 kil.)	404	Pour ports autrichiens qx.		7,588
» Angleterre »	1,842	»	italiens »	3,276
» Belgique »	18,212	»	ioniens »	1,485
» divers pays »	222	»	grecs »	3,635
Int. de l'Autriche »	10,034	»	turcs »	3,676
Quintaux	30,714	Quintaux		19,660

Digitized by Google

Le dépôt sur place est considérable et la demande limitée ; les possesseurs devront faire des concessions, car avec le change actuel, en les retirant de la Belgique, les prix seraient inférieurs à ceux qui ont cours en ce moment.

Les prix cotés actuellement par quelques clouteries belges sont très-bas, peut-être hors de proportion avec le coût du fer et de la main-d'œuvre, mais aussi la qualité de la marchandise laisse souvent beaucoup à désirer, et dans l'intérêt de cette industrie il serait peut-être désirable de facturer un peu plus cher, et de livrer une meilleure qualité.

Les *machines et rails* n'ont pas été retirés de la Belgique en 1862. Plusieurs articles en fer, tels que coffres-forts, poêles, etc., sont arrivés en petites quantités.

D'après le relevé officiel, le mouvement du fer, etc., a été en 1862 :

Importation à Trieste.

	Fonte. — quintx.	Fer purgé. — quintx.	Fil de fer. — quintx.	Tôles. — quintx.	Fer travaillé. divers. quintx.	Machines et objets divers.
Autriche.....	7,696	44,077	23,038	30,519	11,630	qx. 5,032 fl. 34,256
Angleterre...	60,317	110,731	1,450	15,962	13,243	fl. 1,166,383
France.....	176	»	75	15,501	227	15,577
Belgique.....	»	21	»	29	127	21,339

Exportation.

Ports autrich.	28,176	38,047	2,038	6,166	22,120	qx. 13,119 fl. 127,643
Italie.....	1,262	51,114	773	4,081	8,441	» 10,225
Iles ioniennes	23	1,404	502	54	578	» 5,943
Grèce.. . ..	339	1,260	1,641	161	756	» 9,001
Turquie et Egypte....	44	6,545	7,262	1,066	5,461	» 149,028

Nous possédons maintenant plusieurs établissements de construction.

La société du Lloyd est montée sur un pied à pouvoir faire face à toutes les réparations dans les coques et machines de ses bateaux à vapeur, y compris la construction à neuf de chaudières et machines.

Le Stabilimento Tecnico Triestino peut livrer des machines à vapeur de toute force ; il a fourni à l'Etat celles d'un vaisseau de ligne et de plusieurs frégates.

Le vaisseau de ligne a été construit à Pola sur le chantier de l'Etat par le constructeur naval, chevalier Joseph Tonello ; cet entrepreneur industriel a fondé un grand chantier près de Trieste avec tous les ateliers nécessaires.

Il a construit dans cet établissement modèle et dans un délai relativement

Digitized by Google

bien court, plusieurs frégates cuirassées et cannonières à vapeur pour compte de l'Etat, avec un succès complet.

Livré à ses propres moyens, le chevalier Tonello a su s'élever, à force d'activité et d'intelligence, progressivement au rang de grand industriel : par ses grandes entreprises il procure du travail à des milliers de personnes et s'est acquis la sympathie et l'estime de tout le monde.

Il a fait construire dernièrement, pour son compte, plusieurs bateaux à hélice, dont un est prêt à prendre la mer ; les autres sont en voie de construction ; d'après ce que j'ai appris, il les destine soit pour naviguer entre Trieste et Liverpool, soit pour créer plus tard un service transatlantique.

Nous tirons presque toute notre fonte de l'Angleterre ; elle sert à l'alimentation des établissements susdits ; 18,000 quintaux ont été expédiés à l'intérieur de l'Autriche.

Il en est de même du fer forgé ; l'Angleterre livre les 3/5, et l'Autriche le reste. Le fer d'Autriche est supérieur en qualité au fer anglais, mais il est aussi plus cher. La Belgique ne fait pas concurrence sur notre marché. — Quelques essais faits n'auraient pas donné, à ce que l'on m'assure, un résultat heureux ; pourtant il est permis de croire que les fabriques de fer belges pourraient y conquérir leur place.

Céruse et blanc de zinc.

On a importé à Trieste en 1862 :

2,515	quintaux	de l'intérieur de l'Autriche.
3,256	»	ports autrichiens.
1,278	»	Belgique.
20	»	de divers pays.

Aucun autre pays ne concourt sur notre marché pour cet article.

De zinc en blocs et travaillé on a reçu :

641	quintaux	de l'Autriche.
2,851	»	la Belgique.
598	»	la Hollande et autres pays.

De bougies stéariques l'importation montait à

2,315	quintaux	de l'Autriche.
1,528	»	la Hollande (par steamer, très-probablement produit belge transitant).
1,281	»	la Belgique.

Les changes élevés ont empêché une extension plus forte d'affaires dans cet article ; par la baisse de l'agio, les transactions avec la Belgique se développeront, et il sera bien difficile aux fabriques autrichiennes de lutter avec elle.

Rien n'est arrivé par mer ni directement en fait de manufactures bel-

Digitized by Google

ges ; cependant il est notoire que l'industrie belge a pris pied pour les cotonnades et qu'elle continue à livrer des draps et nouveautés en quantité ; mais il est impossible d'en relever exactement la valeur. Ces marchandises arrivent ici par steamer de Liverpool et de Rotterdam et par chemin de fer ; on ne peut donc pas en constater l'origine.

Cependant il est avéré que de fortes quantités d'indiennes, de cotonnades blanches façonnées, de toiles et de lingerie, de draps et nouveautés sont retirées de Belgique pour une valeur très-importante.

Les indiennes belges sont supérieures en qualité aux indiennes anglaises ; mais leur prix est aussi plus élevé. Cependant le public intelligent commence peu à peu à les préférer ; les articles similaires britanniques sont de 10 à 15 p. c. à meilleur marché, et par cette raison la grande consommation est dévolue à ces derniers.

Les calicots, shirtings et madapolams belges ne peuvent se frayer chemin que pour les qualités supérieures; le fabricant belge s'attachant à donner à ses produits une qualité réellement supérieure, ne peut lutter contre les produits anglais qui ont plus d'apparence que de valeur intrinsèque.

Les fabricants belges, tant qu'ils n'imiteront pas le mode de fabrication de leurs concurrents britanniques, ne parviendront pas à se rendre maîtres des marchés étrangers.

Un objet sur lequel j'ai insisté à plusieurs reprises dans mes rapports, c'est qu'en Angleterre on facture tous ces articles par pièces ayant une même mesure. Les fabricants belges n'aiment pas à tenir compte de cette observation. Ici on a généralement des pièces de 40 yards. Cela se vend par pièce à tant.

Les pièces de calicot, shirtings, madapolams et indiennes belges, au contraire, mesurent de 70 à 80 mètres pour les trois premiers articles et de 30 à 36 mètres pour les indiennes; chaque pièce mesure différemment.

Tant que les fabricants belges trouvent un débouché suffisant chez eux, ils ont raison de ne pas se soucier de ce que l'on désire à l'étranger ; mais lorsqu'on veut se procurer de nouveaux débouchés, il faut absolument se soumettre aux exigences du pays où l'on cherche des affaires.

Notre port offre un intérêt assez fort pour l'industrie manufacturière ; voici le relevé officiel, pour 1862, de l'importation à Trieste, réduit en francs au pair :

Fils de coton,	fr.	3,860,000
» lin,		111,000
» laine,		53,000
Manufactures (tissus) de coton,		22,880,000
» lin,		7,375,000
» laine,		17,674,000
Total,	fr.	51,953,000

Digitized by Google

La provenance de ces articles en quintaux a été la suivante :

	Fils de cot.	Tissus de cot.	Fils de lin.	Tis. de lin.	Fils de laine.	Tis. de laine.
Autriche,	9,756	32,792	388	14,748	264	35,007
Angleterre,	9,331	26,644	24	704	»	74
Divers pays,	237	1,572	142	242	»	267

Je dois faire remarquer que sous la provenance d'Autriche sont comprises toutes les marchandises arrivant par terre, de la Belgique, de l'Allemagne et de la France ; expédiées par chemin de fer, et soumises à leur entrée en Autriche au traitement douanier pour le transit ou la consommation, ces marchandises perdent à leur arrivée les traces de leur origine, et sont rangées sans exception sous la provenance de l'Autriche.

Verres à vitre, verroterie et cristaux.

On a reçu à Trieste en 1862 :

	Verres	Glaces.
De l'Autriche, quintaux.	58,036	2,935
Belgique, »	10,584	»
France, »	452	1
Angleterre, »	420	»
Divers pays, »	683	4

L'importation de Belgique, en 1862, a été inférieure à celle de 1861, et supérieure aux années précédentes.

Voici le relevé total de l'importation, en 1862, de quelques articles intéressant l'industrie belge, qui pourraient prendre pied sur notre marché.

Acier.

Autriche.....	47,989	quintaux.
Angleterre....	1,361	»
France.....	98	»

Armes.

Autriche.....	492	quintaux.
Divers pays...	12	»

Papier.

Autriche.....	66,069	quintaux.
Italie.....	395	»
France.....	392	»
Angleterre....	25	»
Belgique.....	98	»
Divers pays...	202	»

Voitures de luxe.

Autriche.....	57	pièces.
Divers pays ..	11	»

Marbre.

Autriche.....	408	quintaux.
Italie.....	6,631	»
Divers pays..	112	»

Graisse pour voitures.

Autriche.....	513	quintanx.
Italie.....	1,717	»
Angleterre....	3,247	»
Belgique.....	111	»
Etats-Unis Am.	648	»

L'exportation directe de Trieste pour la Belgique aurait été minime, sans l'expédition des céréales ; il est à remarquer que bon nombre de marchandises sont expédiées en Belgique viâ Rotterdam par steamer.

Digitized by Google

D'après mes propres évaluations l'exportation directe pour la Belgique en 1862 s'est composée de

	1862	1861	1860	1859	1858
Sumac.....	15,500	25,140	3,000	6,000	29,020
Chanvre.....	28,700	274,500	64,500	162,000	296,800
Laine.....	63,200	122,800	31,000	77,500	69,200
Fruits secs.....	323,750	268,000	87,000	5,500	150,250
Céréales.....	1,216,400	879,200	276,560	12,500	119,100
Marchandises div...	187,900	174,440	139,500	102,225	364,550
Francs....	1,833,450	1,744,080	601,360	365,725	1,008,920

Les expéditions de froment vers la Belgique ont été effectuées dans le premier semestre de 1862; depuis lors, l'exportation s'est ralentie pour presque tous les pays.

La France et l'Angleterre ont fait d'assez bonnes récoltes. L'Amérique qui a produit des céréales en grandes quantités, dont l'exportation a été favorisée par le haut change sur l'Angleterre, est devenue un concurrent formidable aux blés de la Hongrie sur les marchés français et anglais.

Nos prix auraient pu tenir tête si l'agio s'était maintenu plus haut, mais étant descendu successivement dans l'année de 145 à 115 p. c., la baisse rendait l'exportation plus difficile.

Notre port est le débouché naturel des graines de la Hongrie; notre chemin de fer s'est mis en position de pouvoir répondre à toutes les exigences de transport. Un grand silo a été construit immédiatement près de la gare, capable de recevoir un demi-million de metzen de céréales, et destiné à faciliter le mouvement et à amener une grande économie dans les frais de mise à bord.

Le commerce de céréales de Trieste en 1862 donne les quantités suivantes :

Importation.

	Froment.	Maïs.	Seigle.	Avoine.	Orge.	Fèves.	Farines.
Autriche par terre.....	1,411,180	20,963	23,483	83,820	23,550	26,724	349,398
Ports autrichiens...	43,185	6,285	435	2,500	3,500	2,500	279,520
Etranger...	246,575	819,800	90,310	27,980	28,880	9,916	422
Quintaux ..	1,700,940	847,030	114,230	114,360	55,930	38,940	629,340

L'importation totale s'élève à 3,500,790 quintaux.

Digitized by Google

Exportation.

Autriche par terre.....	38,280	39,770	740	27,660	700	370	16,870
Ports autrichiens...	490,500	623,900	37,340	48,710	21,480	18,190	157,130
France.....	230,840	»	»	»	»	1,180	10
Angleterre..	722,290	23,720	»	300	»	60	41,380
Divers pays	157,500	37,300	5,600	16,100	2,000	19,500	237,040
Quintaux ..	1,659,410	726,890	43,680	92,770	24,180	39,300	452,430

L'exportation totale s'élève à 3,018,660 quintaux.

Je citerai quelques articles qui, dans mon opinion, pourraient être exportés de Trieste, avec avantage pour le commerce belge; j'indiquerai les quantités d'exportation totale de 1862 pour démontrer leur importance plus ou moins forte.

Feuilles et pomelles de laurier...	5,580	quintaux.
Anis.....	3,112	»
Arsenic.....	850	»
Cire.....	4,867	»
Cinabre.....	344	»
Vif-argent.....	320	»
Bois de buis.....	3,330	»
Fruits : Oranges.....	61,500	»
» Câpres.....	870	»
» Citrons.....	89,500	»
» Figues.....	88,100	»
» Amandes.....	47,500	»
» Corinthes.....	124,100	»
» Raisins.....	108,100	»
Gommes.....	28,490	»
Huile d'olive.....	321,100	»
» d'amandes.....	162	»
Os et cornes.....	18,200	»
Os sepia.....	830	»
Pâtes de farine, macarons.....	9,960	»
Savons.....	21,100	»
Graine de lin.....	18,800	»
» navette.....	1,520	»
Suif.....	26,200	»
Éponges.....	3,800	»
Chiffons.....	38,800	»
Jus de réglisse.....	3,800	»
Tartre.....	3,600	»
Vallonée.....	74,600	»
Allumettes chimiques.....	18,134	»
Soufre.....	98,000	»

Digitized by Google

Il me semble évident qu'avec des communications régulières et à bon marché les relations commerciales entre la Belgique et Trieste prendraient une extension très-importante.

Commerce total de Trieste en 1862.

Millions de florins.	Importation. 1862.	Importation. 1861.	Exportation. 1862.	Exportation. 1861.
Italie.....	9.8	9.8	13.5	15.5
Grèce et îles Ioniennes.	4.3	3.5	4.3	4.9
France et Algérie.....	4.2	3.8	4.6	4.5
Anglet. Malte et Gibralt.	16.»	21.8	7.8	7.8
Hollande.....	6 3	5.8	1.2	1.3
Belgique (1).....	2.1	1.8	0.5	0.5
Russie.....	1.4	1.6	0.2	0.4
Turquie et Égypte....	20.4	17.9	16.5	10.9
Amérique.....	3.2	2.7	0.7	0.4
Brésil.....	6.1	5.8	1.3	0.9
Divers pays.....	0.3	1.5	0.7	1.»
Tot. pays étr. par mer.	74.1/10	76.0	51.5	48.1
Autriche par terre.. .	59.7	62.2	36.1	40.6
» par mer.....	16.1	17.8	34.»	37.7
Total.....	149 9/10	156	121 6/10	126 4/10

Importation et exportation 1862 millions 271 5/10
» » 1861 » 282.4
» » 1860 » 270.6
» » 1859 » 251.6
» » 1858 » 294.1

Dans le commerce par mer, les pavillons suivants ont pris part pour :

Millions de florins.

Pavillon.	Importation. 1862.	Importation. 1861.	Exportation. 1862.	Exportation. 1861.
Autrichien.....	36.5	39	58.6	56.3
Hambourgeois.....	0.6	0.6	0.1	0.1
Américain.....	0.7	0.9	0.3	0.4
Hanovrien.....	1.5	0.6	0.4	0.2
Belge.....	0.0	0.4	0.0	0.1

(1) Évaluation officielle.

Digitized by Google

Danois	0.9	2.	0.4	0.5
Français.....	0.9	0.7	0.4	0.3
Grec et ionien	8.5	6.5	4.5	4.3
Anglais.....	18.4	20.9	5.	5.4
Mecklenbourgeois.....	1.1	0.3	0.1	0.2
Italien.....	9.6	8.4	11.	12.2
Néerlandais	5.3	6.5	1.9	2.7
Turc.....	1.4	1.6	1.4	1.
Portugais	0.4	0.8	0.1	0.1
Prussien.....	0.8	0.5	0.2	0.5
Russe	0.5	1.	0.1	0.2
Espagnol.....	0.9	0.8	0.3	0.3
Suédois et norvégien.	2	1.5	0.4	0.6
Divers.....	0.2	0.8	0.3	0.5
Total millions.	90 2/10	93 8/10	85 5/10	85 8/10

Navigation.

La navigation entre la Belgique et Trieste en 1862 a été effectuée :

	A l'entrée, nav. ton.	A la sortie. nav. ton.
Pavillon autrichien	6.2,002	6.2,019
» intermédiaire.	10.1,921	6.1,282
Total. 1862.	16.3,923	12.3,301
1861.	18.3,795	17.3,372
1860.	12.2,861	7.1,655
1859.	15.4,216	3. 641
1858.	18.4,019	9.1,450

Le pavillon belge ne s'est pas montré à Trieste en 1862.

La navigation à vapeur entre Trieste et l'Angleterre en 1862 donne un excédant de 19,004 tonneaux; celle entre Trieste et la Hollande de 412 ton. sur l'année 1861.

Le tonnage de la navigation à vapeur avec l'Angleterre s'est augmenté depuis 1858 de 49,563 tonneaux; celui de la Hollande dans la même période de 1,637 tonneaux.

Ce fait prouve suffisamment que les compagnies qui desservent ces lignes y trouvent leur compte, car non-seulement elles continuent, mais elles augmentent d'année en année le nombre des courses.

Considérations générales.

Comme j'ai eu l'honneur de le faire remarquer plus haut, notre com-

Digitized by Google

merce a eu à combattre en 1862 les fortes oscillations des changes, présentant une différence, dans les douze mois, de 30 p. c.

La tendance à la baisse devait imposer à nos négociants une grande réserve, s'ils ne voulaient pas s'exposer à une forte perte. Malgré cette réserve, la dépréciation de la valeur des marchandises devait occasionner des pertes; la question était seulement de s'en tirer avec le moins de sacrifices possible.

Cette circonstance seule explique suffisamment une diminution de 11 millions de florins dans le mouvement commercial de 1862 sur celui de 1861; d'ailleurs c'était une année qui n'a produit en Europe, non-seulement aucun mouvement extraordinaire et favorable au commerce, mais bien le contraire, car la crise cotonnière a diminué sensiblement les affaires dans cette branche si importante de commerce. — L'importation de coton brut en 1862 a diminué de 116,000 quintaux sur celle de 1861 et de 187,000 sur celle de 1860, ce qui donne une différence moyenne de six millions de florins, sans compter la diminution sur tous les autres articles auxiliaires de l'industrie cotonnière.

Cette crise une fois disparue, et si l'Autriche parvient à régler définitivement et solidement la question de l'agio, ce qui est d'une importance vitale pour notre ville, nul doute que notre place ne voie augmenter d'année en année le chiffre de ses affaires.

L'inauguration du gouvernement constitutionnel en Autriche a produit une influence si salutaire sur la confiance publique et dans les ressources de l'empire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, que la continuation sincère et franche dans cette voie doit mettre fin au mauvais état des finances, héritage des derniers quinze ans.

La preuve la plus éclatante de ce retour à la confiance, c'est que la maison Rothschild a pris le restant de l'emprunt de 1860 à 102 1/2, parité de 100,75 coupon détaché, cours que les papiers autrichiens n'ont pas eu depuis bien longtemps.

Communications.

Je n'ai à faire ressortir aucun changement dans les communications de Trieste avec l'étranger pendant l'année 1862.

Le Lloyd n'a pas modifié son itinéraire. La navigation à vapeur, Trieste-Liverpool, Trieste-Londres et Trieste-Rotterdam continue sur le même pied qu'auparavant; sur la ligne de Liverpool on a employé des steamers d'un tonnage plus fort.

Seulement depuis quelques jours, un constructeur et armateur M. Tonello, qui a construit un navire à hélice et qui est en train d'en construire encore plusieurs, annonce un départ pour Liverpool; je ne sais s'il entend maintenir ce service à côté de deux puissantes sociétés anglaises.

Digitized by Google

Il est de nouveau question de l'établissement d'un service de bateaux à vapeur avec l'Amérique.

Plusieurs membres de la haute aristocratie de Vienne et le sieur Louis Merton ont remis à l'empereur, dans une audience, un mémoire sur le projet de cette nouvelle communication.

Je ne sais si, à tort ou à raison, quelqu'un a voulu y voir une coïncidence avec les steamers que M. Tonello est en train de construire.

Nous manquons encore toujours d'un service régulier de bateaux à vapeur entre Anvers et Trieste, service qui contribuerait puissamment à l'extension de nos relations commerciales, qui doivent souffrir de l'absence de rapports directs et à bon marché. Tous les éléments nécessaires à l'organisation de ce service existent, et il est hors de doute que, si une ligne était établie, nous cesserions d'être tributaires de Liverpool, de Rotterdam et des chemins de fer allemands.

Les articles belges ne seront plus sujets à payer le nolis d'Anvers à Liverpool ou à Rotterdam et une commission aux expéditeurs dans ces ports. Les steamers anglais se font payer pour manufactures 40 shillings et 10 p. c. par tonneau; au même fret, les steamers belges pourraient effectuer le transport d'Anvers à Trieste et les frais qu'occasionne le transport à Liverpool seraient épargnés; nous pourrions retirer les marchandises de valeur, directement d'Anvers au taux moyen de 12 fr. les 100 kilogrammes tandis que nous devons payer, par chemin de fer, 25 francs.

J'ai touché ce chapitre déjà à plusieurs reprises dans mes rapports précédents et je crois pouvoir m'y référer.

Cependant je ne puis passer sous silence les grands services que notre société du Lloyd (navigation à vapeur) a rendus à notre commerce. Que serait devenu celui-ci, avec le Levant, sans des communications régulières? Non-seulement nous serions restés stationnaires, mais les autres ports de la Méditerranée, surtout Marseille et Gênes, nous auraient enlevé une grande partie de ce commerce si important.

L'avenir de ce commerce a été heureusement entrevu par le gouvernement, et il n'a pas hésité à accorder au Lloyd une subvention, sans laquelle il aurait été impossible, surtout au début, de desservir régulièrement les lignes que notre port et l'empire avaient intérêt à voir s'établir.

Cette subvention consistait d'abord en une somme à forfait; plus tard les conditions ont été modifiées; actuellement le Lloyd reçoit de l'Etat:

A. florins 4-20 pour chaque mille (60 au degré) par voyage, sur les lignes accélérées Trieste-Constantinople et Trieste-Alexandrie d'Egypte.

B. fl. 3-50 idem pour les autres lignes, service étranger.

Rien n'est alloué au Lloyd pour les lignes vers les autres ports autri-

Digitized by Google

chiens ; par contre les pavillons étrangers ne peuvent prendre ni passagers ni marchandises destinés d'un port autrichien à un autre.

L'industrie autrichienne a gagné un grand débouché au Levant et a doublé, en peu d'années, son exportation ; les chemins de fer en profitent par le transport des marchandises ; Trieste a vu naître trois grands établissements de construction occupant des milliers de bras ; son commerce a grandi énormément, et les revenus de l'Etat vont en augmentant.

C'est en ayant ces faits évidents sous les yeux que je voudrais voir s'établir un service régulier par bateaux à vapeur entre la Belgique et Trieste.

La Belgique aurait le double avantage de trouver un bon débouché pour les produits de son industrie et de se procurer en même temps les denrées alimentaires et des matières premières à meilleur marché.

Sans communications, point ou peu de commerce.

En fait de nouvelles lignes de chemins de fer, j'ai à mentionner celle de Sisseck à Steinbruck dont l'ouverture a eu lieu en août 1862; elle est destinée à rendre moins cher le transport de céréales de la Croatie et de l'Esclavonie.

On suppose que le tronçon du Marburg-Klagenforth (ligne du Sud) pourra être ouvert dans le courant de cet été ; cette ligne facilitera la réception des bois de construction, des fers et aciers de la Carinthie et procurera à cette province quelque économie sur les nolis des produits coloniaux de nos ports et des céréales de la Hongrie.

J'ai fait mention, dans mon rapport de l'année dernière, du projet qu'avait le gouvernement, avec le concours de la société du chemin de fer du sud et de notre ville, de faire en notre rade de grands travaux pour agrandir et protéger à la fois notre port; ce projet, qui est d'une importance vitale pour Trieste, a trouvé des détracteurs qui craignent que l'on ne porte préjudice à la libre entrée et sortie des navires en cas de mauvais temps. Le gouvernement, avant de se décider dans l'un ou dans l'autre sens, a fait examiner le projet à plusieurs reprises, et dernièrement encore par une commission mixte composée de délégués de l'Etat, de la ville, du commerce et enfin de plusieurs ingénieurs étrangers, parmi lesquels le sieur Hartley qui a conçu et dirigé les travaux de Sulina.

Le projet Talabot de la société du chemin de fer du sud semble devoir prévaloir avec quelques modifications.

Il se passera cependant encore bien du temps avant que l'on puisse le mettre à exécution ; il faut tout d'abord le vote parlementaire pour la dépense — il s'agit d'environ 20 millions de florins.

Le projet rencontrera de l'opposition dans le Reichsrath. Plusieurs industriels profiteront de l'occasion pour attaquer le système des ports francs — on voudrait faire disparaître cet ancien privilége de Trieste,

Digitized by Google

qui pourtant n'est pas nuisible aux intérêts de l'Empire, et qui, en tombant, serait un coup fatal pour notre ville.

LÉGISLATION FINANCIÈRE, COMMERCE ET INDUSTRIE.

J'ai à mentionner une loi heureuse qui a été votée en 1862, celle qui abolit les droits de transit en Autriche ; ces droits, sans être très-productifs pour le trésor, rendaient plus difficile le mouvement commercial.

Une autre loi a augmenté le droit des timbres et taxes diverses. L'augmentation sur les premiers est très-sensible, je dirai même impossible à maintenir : ainsi le timbre sur les lettres de change est beaucoup plus fort qu'en Belgique, en France et en Angleterre ; suivant l'échelle, il est au minimum de 1 1/4 par mille, au maximum de 0,85 par mille ; toutes les factures, comptes et notes soldés ou non soldés sont sujets au timbre ; sur ces deux points une modification devra avoir lieu, car ils pèsent trop lourdement sur le commerce et empêcheraient souvent les affaires. C'est à cet effet que toutes les chambres de commerce de l'Empire s'occupent d'étudier les modifications qu'il est désirable d'introduire dans la loi, qui, vu son caractère provisoire, n'a été votée par le parlement que pour une seule année.

BANQUES, ETC.

Je n'ai pas à mentionner la création de nouvelles banques ; grâce à l'existence de la banque filiale-nationale, de la filiale du crédit-mobilier du Monte Civico, et de la Banque commerciale triestine, nous jouissons d'un escompte modéré de 4 à 5 p. c.

La Banque Triestine, qui a donné 5 2/5 p. c. de dividende pour 1862, rend de véritables services à notre place, moyennant l'introduction du Banco-giro qui facilite beaucoup le mouvement de caisse. Cet établissement est dirigé avec un ordre parfait et une régularité exemplaire.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Trieste,
JOSEPH MORPURGO.

—

M. Eugène Bastin, consul honoraire, chancelier de la légation de Belgique à Paris, a adressé à M. le ministre des affaires étrangères les renseignements suivants :

Consommation de la ville de Paris en 1861.

Boissons :		
Vins en cercles	2,267,789	hectolitres.
Id. en bouteilles	14,886	—
Alcools purs et liqueurs	103,564	—
Cidre, poiré et fruits réduits	87,629	—
Alcools dénaturés	1,269	—

Digitized by Google

Liquides :

Huiles d'olive	9,193	hectolitres.
Id. de toute autre espèce	165,377	—
Vinaigres de toute espèce	33,839	—
Bière à l'entrée	191,004	—
Id. à la fabrication	185,210	—
Essence de térébenthine	20,717	—
Raisins	4,784,519	kilogrammes.
Vernis gras blanc de céruse	12,450	hectolitres.

Comestibles :

Sorties des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	88,049,684	kilogrammes.
Abats et issues de veaux	2,171,988	—
Viande et graisses de porcs	10,153,888	—
Abats et issues de porcs	1,587,612	—
Suifs bruts et fondus	375,279	—
Huile animale	238	hectolitres.

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	14,740,545	kilogrammes.
Abats et issues de veaux	253,889	—
Viande fraîche et graisse de porcs, sangliers, cochons de lait, marcassins	6,540,460	—
Abats et issues de porcs	694,431	—
Charcuterie de toute espèce	1,701,950	—
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc.	102,043	—
Fromages secs	2,946,814	—
Marée (montant de la vente sur les marchés)	10,862,745	francs.
Huîtres	2,214,344	—
Poissons d'eau douce	1,338,004	—
Volailles et gibiers	20,730,391	—
Beurre	23,992,729	—
Œufs	11,927,462	—

Combustibles :

Bois dur neuf ou flotté	515,197	stères.
Id. blanc id	296,702	—
Menuise, cotrets et fagots de toute espèce	125,302	—
Charbons de bois, charbon artificiel	4,908,532	hectolitres.
Poussier de charbon, tan carbonisé	213,008	—
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée	614,179,280	kilogrammes.

Digitized by Google

Fourrages :

Orge	7,822,789	kilogrammes
Avoine	145,704,358	—
Foin	17,999,313	bottes.
Paille	26,688,832	—

Matériaux :

Chaux grasse, chaux hydraulique et ciment.	447,787	hectolitres.
Ciment contenant de la chaux	34,698,193	kilogrammes.
Plâtre	6,636,565	hectolitres.
Moellons bruts et piqués	474,246	mètres cubes.
Pierre de taille de toute espèce	283,200	—
Marbre et granit	4,412	—
Fers employés dans les constructions	25,086,586	kilogrammes.
Fontes id	15,755,216.	
Ardoises de toutes dimensions	7,453,993.	
Briques	29,037,899.	
Tuiles	1,442,779.	
Carreaux de terre cuite	3,710,403.	
Mottes de terre glaise et sable gras	135,546	mètres cubes.
Poteries, pots creux, etc	13,628,917	kilogrammes.

Bois de construction :

Chênes et autres bois durs	210,662	stères.
Sapin et autres bois blancs	258,337	—
Lattes et treillages	387,135	bottes.
Bateaux en chêne	66.	unités.
Id. en sapin	401.	—
Bois de déchirage en chêne	9,775	mètres carrés.
Id. en sapin	22,356	—

Objets divers :

Sel gris et blanc	10,591,126	kilogrammes.
Glace à rafraîchir	7,931,246	—
Cire blanche et spermacéti raffiné	72,841	—
Cire jaune et spermacéti brut	113,739	—
Acide et bougies stéariques	2,178,872	—
Suifs de toute espèce et graisses non employées comme comestibles	2,493,405	—
Ether et chloroforme	228	hectolitres.

Récoltes. — L'état ci-après contient la nomenclature des divers produits qui forment la base de l'alimentation dans le département de la Seine en 1862. J'ai ajouté à cette liste le chiffre de la récolte en pommes de terre qu'il peut être intéressant de connaître, mais je ne dois pas omettre de dire que la récolte de 1862 est considérée comme le maximum actuel de production du département.

Digitized by Google

Etat des récoltes en grains et autres farineux, faites en 1862 dans le département de la Seine.

ESPÈCES de grains et de farineux.	PRODUITS		
	Nombre d'hectares ensemencés en chaque espèce de grains et de farineux.	Produit par hectare en 1862.	Produit total de chaque espèce de grains et de farineux en 1862.
		hectolitres.	hectolitres.
Froment.....	5,480	27—20	149,049
Méteil.....	17	22—40	381
Seigle.....	1,279	23—75	30,335
Orge.....	216	29—50	6,372
Sarrasin.....	»	»	»
Maïs et millet.....	»	»	
Avoine.....	3,517	48—75	171,447
Légumes secs.....	421	19—70	8,303
Autres menus grains....	8	45—00	360
Totaux..... ..	10,938	»	366,297
Pommes de terre.....	3,848	195	750,489

Papiers de tenture. — Il existe quatre-vingt-dix-sept fabriques de papiers peints à Paris, dont quarante importantes et cinquante-sept petites; ces dernières déversent leurs produits dans les grandes fabriques ou bien travaillent à façon.

Cette industrie compte un effectif de 4,970 personnes ainsi réparti :

2,600 ouvriers,
1,800 enfants,
200 femmes,
250 employés,
120 voyageurs.

Digitized by Google

La production annuelle peut être évaluée à 14,000,000 de francs environ ; ainsi :

Articles de	20 fr.	le rouleau	et au-dessus	1,000,000
id.	10	id.	id.	1,500,000
id.	5	id.	id.	2,000,000
id.	2,50	id.	id.	2,500,000
id.	1,00	id.	id.	4,000,000
id.	0,15	id.	id.	3,000,000

La situation actuelle de cette industrie est assez fâcheuse ; si cet état de choses durait encore deux ans, il est à craindre qu'elle ne fasse succomber la moitié des fabricants, car ceux-ci font tous des sacrifices en ce moment pour se maintenir et soutenir les affaires.

On vend à trop bon marché, et les acheteurs deviennent exigeants parce que les offres sont trop nombreuses et, de plus, les fabricants font des efforts et des sacrifices d'argent pour avoir, chaque année, de nouveaux dessins.

En résumé, la consommation n'est pas en rapport avec la production, qui est trop considérable.

La fabrication française ne craint pas la concurrence étrangère, car Paris restera toujours la ville de la grande nouveauté; cependant tous les pays sans exception, l'Amérique, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la Russie, etc., copient les dessins des fabricants français et notamment de Paris et c'est dans ce sens seulement que les fabricants de papiers peints sont lésés dans leurs intérêts.

Laines artificielles. — On sait que ce que l'on appelle *laine artificielle* est le produit de chiffons passés aux machines dites effilocheuses.

Cette matière s'emploie partout dans le Midi de la France (Lisieux en fait usage en grand, tandis qu'Elbeuf, Sédan l'ont exclue) et elle est toujours assez recherchée; cependant, elle n'est nullement nécessaire à la reproduction du grain appelé *ratinage*. Ce grain s'obtient par le moyen d'une machine, et la perfection en est d'autant plus grande que la matière est fraîche et belle.

La tontisse est le résultat du tondage ou bourre de tondeuse; on en fait aussi l'application à Lisieux, surtout dans la draperie commune. L'introduction de la tontisse se fait dans le drap au moment du foulage. Cette opération est simple, et elle a pour but de gagner plusieurs mètres par pièce, en raison de la quantité de tontisse qu'on a pu y faire entrer.

Cet article se vend par kil. de 70 et même 60 c. à 3 fr. 50 c.

La maison la plus importante pour la vente de cet article est celle de MM. Ouin et Cᵉ, fabricants d'effilochage et de teinture, rue de Flandre, 95, à la Villette-lez-Paris.

Je crois que nos négociants pourraient entrer avantageusement en lutte pour la vente de cet article avec les négociants français.

Ventes publiques. — Dans le cas où le commerce belge voudrait expo-

Digitized by Google

ser à Paris ses produits en vente publique, je crois lui être utile en donnant ici les adresses des principales maisons *ad hoc*.

M. Trotrot, à la Villette (particulièrement recommandable).

M. Corroyer, à Bercy.

M. Docks, rue de l'Entrepôt, à Ivry.

M. Bouet, 126, faubourg Poissonnière, 48, rue de Chabrol.

M. Mirablon, rue de Bercy (chemin de fer de Lyon).

On loue les salles moyennant une rétribution proportionnée au montant de la vente.

Pour les marchandises venant de l'étranger, on peut les déposer à l'entrepôt des douanes, où il existe aussi une salle de vente.

Petits bazars. — On s'est demandé si les *petits bazars*, qui sont très-nombreux dans Paris, et qu'on appelle vulgairement *boutiques à quatre sous*, n'exerçaient pas une influence préjudiciable aux magasins spéciaux de jouets d'enfants, de quincaillerie, de parfumerie et de petite chaudronnerie ?

Une esquisse rapide de ces établissements répondra directement à la question posée.

Les petits bazars ne sont pas, à proprement parler, une création nouvelle. Il y a dix ans, on voyait fréquemment dans Paris, sur les ponts, sur les trottoirs, en face des maisons inhabitées ou en construction, de petits étalages de coutellerie, de portefeuilles, de plumes de fer et de porte-plumes, de papier à lettres, de chaînes de montre, de montres d'enfants, de boutons de chemise, etc. ; l'autorité les a défendus dans l'intérêt des industriels qui payent patente et auxquels on faisait ainsi une concurrence illicite.

On rencontrait aussi dans les rues des voitures à bras, sortes de boutiques mobiles, s'arrêtant à toutes les portes et présentant à l'acheteur du fil et du coton à coudre, des aiguilles, des ciseaux, de la bonneterie, des miroirs, des verres, des paniers, des balais, des soufflets, etc., etc. L'édilité parisienne, afin de faciliter la circulation et de prévenir des accidents, a depuis longtemps défendu l'emploi de ces véhicules dans l'intérieur de Paris.

Ces étalages, qui évidemment donnaient des bénéfices à leurs entrepreneurs, se sont transformés; de mobiles qu'ils étaient, ils sont devenus sédentaires, ils ont formé les bazars actuels, et les vastes constructions entreprises dans la capitale pendant la période précitée ont beaucoup contribué au développement de ces établissements. Dès qu'une maison neuve, située dans un quartier populeux, est à peu près achevée, on y ouvre un bazar. Le propriétaire a tout intérêt à ce qu'il en soit ainsi; au lieu de rester close, sa boutique est ouverte, et avant de l'avoir rendue habitable, il en touche un loyer.

Telle est l'origine des petits bazars. Actuellement ces établissements

Digitized by Google

ont la vogue, ils offrent des articles de mille espèces cotés : 0,05 — 0,25 0,95 — 1 fr. 25 — 1 fr. 45 et 1 fr. 95.

Les articles d'un prix plus élevé sont des exceptions. On trouve là, à meilleur marché que dans les établissements spéciaux, tous les objets qui se vendaient autrefois sur les trottoirs ou dans les voitures à bras. Comme je l'ai dit plus haut, les entrepreneurs de bazars réalisent de larges bénéfices, malgré la modicité de leurs prix, lorsqu'ils achètent dans de bonnes conditions et qu'ils n'ont pas de trop lourdes charges d'exploitation. La plupart des objets qui se vendent dans les petits bazars sont fabriqués à Paris, en province et même à l'étranger.

Paris fournit la parfumerie, les savons de toilette, la bimbeloterie, la petite ferblanterie, la porcelaine, la faïence, les porte-monnaie, les portefeuilles et les articles de bureau. Ces derniers articles sont fabriqués à Ménilmontant et dans le faubourg Saint-Martin ; la petite ferblanterie est façonnée dans la morte-saison par des ouvriers qu'on appelle *chamberlans*, parce qu'ils travaillent en chambre, et à qui on fait l'avance de la matière première.

On tire des Ardennes et de l'Orne les boîtes à allumettes, les porte-allumettes, les fers à repasser et tous les objets de ménage de même espèce ; de Châtellerault et de Thiers la coutellerie commune; la panneterie vient généralement de la Lorraine et la bonneterie de la Picardie.

Enfin, les jouets en bois sont expédiés de l'Allemagne.

Tous ces objets étant vendus au comptant sont achetés aussi au comptant et par conséquent aux conditions les plus favorables. On a même le soin de ne s'adresser qu'aux meilleures fabriques et de bien choisir la marchandise. Ainsi, sauf quelques articles achetés en solde, les produits des bazars sont égaux en qualité à ceux des magasins spéciaux.

Malgré les conditions de bonne qualité et de bon marché auxquelles les bazars sont obligés de vendre, ces établissements réalisent encore de très-larges bénéfices, comme on peut en juger par l'aperçu suivant :

				Prix d'achat.	
Objets cotés à	0,05	la pièce.....		0,25	la douzaine.
—	0,25	—	.....	1,50	—
—	0,65	—	.....	5,00	—
—	1,25	—	.....	9 à 10 fr.	—
—	1,45	—	.....	12 fr.	—

Les bénéfices varient ainsi de 50 à 140 p. c.

Les frais d'exploitation des bazars se composent :

Du loyer, qui ne dépasse guère 10 francs par jour, lorsqu'il se paye au jour, à la semaine ou au mois, mais qui s'élève jusqu'à 70 francs par jour lorsque les établissements sont définitifs et sont liés par un bail ;

Des gages des crieurs, qui sont payés à raison de 5 francs par jour et reçoivent en outre un litre de vin pour s'entretenir la voix ;

Digitized by Google

Et, enfin, de la patente du marchand dont sont exonérés la plupar, des entrepreneurs qui payent leur loyer au jour, à la semaine ou au mois.

Quelque modérées que soient ces charges, il est reconnu qu'un bazar ne peut se soutenir s'il ne fait pas au moins 200 à 250 francs de recette par jour, et comme les établissements de ce genre se multiplient sur tous les points de Paris, que leur concurrence grandit de jour en jour, on est généralement d'opinion que, dans un avenir prochain, la plupart d'entre eux auront disparu et qu'il ne restera que ceux qui ont été ouverts dans des quartiers populeux et qui sont ainsi assurés d'une clientèle constante.

Bien que les bazars, tels qu'ils sont organisés aujourd'hui, ne remontent guère au delà de 1855, on remarque déjà que beaucoup de ces établissements se sont transformés et ont choisi parmi leurs nombreux articles ceux dont la vente convient le mieux à leur quartier et s'en sont fait une spécialité. Les uns ont adopté la papeterie, les autres les jouets d'enfants, mais leurs prix de vente n'étant plus les mêmes, leur clientèle primitive, la clientèle courante, les abandonne presque aussitôt.

Il y a à Paris de très-grands bazars; tels sont ceux du Temple et du passage Jouffroy; un des plus remarquables est celui des halles centrales, entre la rue St-Denis et le boulevard Sébastopol; il renferme au moins 40 comptoirs d'industries diverses; situé dans un quartier populeux, à proximité des marchés, la vente y est facile; mais cet établissement, sorte de collection de spécialités, n'a déjà plus la physionomie de ceux dont il est principalement question ici. Un bazar qui peut être cité comme modèle du genre est celui qui a été fondé dans la rue de Rivoli vis-à-vis de la caserne Napoléon. Ouvert primitivement dans une maison destinée à être reconstruite, la vente y était devenue si active, qu'on n'a pas hésité à louer le rez-de-chaussée au prix de 25,000 fr. par an. Ce bazar fait, dit-on, 500 à 600 francs de recette par jour.

On peut donc conclure de ce qui précède que la création des bazars dans Paris n'a pu être préjudiciable aux magasins spéciaux que pour la vente des objets à très bas prix; mais si les industriels en magasin se plaignent de cette concurrence, qui d'ailleurs est fort limitée, il n'en est pas de même des fabricants qui trouvent dans ces établissements en plein vent de larges débouchés pour leurs produits; une vente facile et toujours au comptant.

—

Le département des affaires étrangères a reçu du consulat de Belgique à Tampico (Mexique) les deux tableaux que nous reproduisons ci-après :

Digitized by Google

État de la navigation marchande dans le port de Tampico. Année 1862.

NATIONALITÉ.	A L'ENTRÉE.			A LA SORTIE.			ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES.			*Observations.*
	Nombre des bâtiments.	Tonnage.	Valeur des chargements à l'importation.	Nombre des bâtiments.	Tonnage.	Valeur des chargements à l'exportation.	Nombre des bâtiments.	Tonnage.	Importations et exportations réunies.	
Packets anglais	14	»	»	14	»	40,218,570 »	28	»	40,218,570 »	Dont 4 vap. de guerre qui ont importé 100 flacons de mercure pesant 3,500 k.
Anglais à voiles	5	542 »	692,850 »	10	1,008 »	187,281 »	15	1,550 »	880,131 »	
Américains	6	483 »	141,100 »	4	299 »	»	10	782 »	141,100 »	Plus un vapeur de guerre.
Danois	4	455 »	1,209,500 »	3	540 »	103,050 »	7	795 »	1,312,550 »	
Espagnols	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Un vapeur de guerre.
Français	8	1,594 28	1,851,656 08	9	1,797 »	477,423 90	17	3,391 28	2,329,059 98	
Hambourgeois	»	»	»	1	107 »	27,500 »	1	107 »	27,500 »	
Honduras	1	96 »	23,000 »	»	»	»	1	96 »	23,000 »	
Mexicains	31	2,293 »	988,100 »	31	2,293 »	1,060,376 70	62	4,586 »	2,048,476 70	
Prussiens	1	79 »	163,000 »	1	79 »	»	2	158 »	163,000 »	
Italiens	5	665 38	472,044 »	5	665 38	173,886 »	10	1,330 76	645,930 »	
Totaux	75	6,207 »	5,541,250 08	78	6,588 38	42,247 887 60	153	12,796 04	47,789,117 68	
Rappel de l'année 1861	111	10,233 »	9,856,228 »	108	9,651 »	32,909,575 »	219	19,864 »	42,765,783 »	
Différence en plus	»	»	»	»	»	9,338,312 60	»	»	5,023,334 68	
Différence en moins	36	4,025 34	4,314,977 92	30	3,042 62	»	66	7,067 96	»	

Digitized by Google

Exportations par pavillon du port de Tampico en 1862.

PRODUITS.	Français.		Anglais.		Italiens.		Danois.		Hambourgeois		Mexicains.		Récapitulation.	
	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr. c.
Or et argent.....	»	7,500 »	»	40,005,770	»	10,000	»	»	»	»	»	605,950 »	»	40,629,220 »
Istle.....	259280	101,779 40	»	»	159620	82,700	»	»	24.700	12,550	16,200	4,050 »	419,800	200,879 40
Salsepareille.....	52405	49,605 »	5,000	4,500	700	630	»	»	»	»	»	»	58,105	45,735 »
Jalap.....	49739	71,285 »	27,550	117,600	4150	33,200	»	»	»	»	8,900	72,050 »	90,339	294,135 »
Bois jaune.....	250400	16,065 »	50,000	22,500	20,000	13,000	56,000	23,400	23,000	14,950	44,500	28,925 »	423,900	118,840 »
Cuirs de bœuf....	168741	205,286 50	33,475	56,117	6600	8,580	»	»	»	»	43,509	58,901 70	256,125	328,885 20
Peaux de chèvre..	»	»	29,788	89,364	»	»	»	»	»	»	73,500	220,500 »	103,288	309,864 »
Tabacs.....	19158	33,150 »	»	»	16110	25,776	»	»	»	»	»	»	35,248	58,926 »
Laine.....	»	»	»	»	»	»	22,800	68,400	»	»	»	»	22,800	68,400 »
Vanille..... ...	»	»	11cais.	110,000	»	»	»	»	»	»	1 caisse.	10,000 »	12 caisses.	120,000 »
Comotes.....	3caiss.	75 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3 caisses.	75 »
Coton.....	»	»	»	»	»	»	3,750	11,250	»	»	»	»	3,750	11,250 »
Cuivre.....	479	740 »	»	»	»	»	»	»	»	»	30,000	60,000 »	30,479	60,740 »
Potasse	1089	762 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,089	762 »
Haricots.....	5 d. j.	50 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 d j.	50 »
Figures de cire...	1 caiss	150 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 caisse.	150 »
Totaux.	781291	477,423 90	147815	40,405,851	187180	175886	62,550	103050	47,700	27,300	218,409	1,060,376 70	1,444,945	42,247,887 60

Digitized by Google

Zurich, le 16 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce de mon arrondissement consulaire depuis le mois de mai 1862.

L'espoir, qu'on avait conçu il y a un an, que la guerre civile en Amérique, qui dès son début pesait si lourdement sur le commerce d'Europe, ne se prolongerait plus longtemps, après avoir été déçu plus d'une fois, a fini par faire place à une certaine résignation; en subissant la situation actuelle, on tâche de s'en tirer le moins mal possible, et l'on ne songe plus guère à spéculer sur les chances de paix.

Il est évident que cette grande commotion politique a dû occasionner bien des pertes, et contrarier beaucoup de commerçants, mais dans son ensemble le commerce de la Suisse a moins souffert qu'on ne devait s'y attendre.

C'est un fait extrêmement digne de remarque, que pendant toute cette époque pas une seule filature de coton n'a été fermée, qu'on n'a réduit les heures de travail que partiellement et que, pendant les trois dernières années, la moyenne de l'importation des cotons ainsi que l'exportation des filés et des tissus a été plus forte que la moyenne des trois années précédentes, années de grande prospérité pour cette industrie; de plus, en ce qui concerne l'industrie sericicole, l'importation de la soie écrue et l'exportation des soieries en 1862 ont été plus fortes qu'en aucune des huit années précédentes, ce qui prouve que, malgré son principal débouché d'Amérique, qui est resté à peu près fermé, la fabrique a travaillé avec beaucoup d'élan.

Les filateurs de coton, prévoyant que les cotons resteraient chers pendant longtemps, ont fait dès le commencement de très-forts approvisionnements.

Les fabricants de soieries, de leur côté, ont cherché et trouvé de nouveaux débouchés, qui, pour le moment du moins, les ont amplement dédommagés du débouché transatlantique qui venait de leur être fermé.

Il en est résulté que les classes ouvrières n'ont jamais manqué de travail, et, les vivres étant à bon marché, cette terrible crise a, jusqu'à présent du moins, pu passer presque inaperçue sur la tête de ceux qui, pour vivre, dépendent du travail journalier.

Après ces observations générales, j'entrerai dans quelques détails, en commençant par l'industrie sericicole.

Soies. — Le travail n'a jamais manqué. L'Amérique faisant défaut, les fabricants ont étudié d'autant plus près le goût des consommateurs

Digitized by Google

anglais, qui, comme le faisait remarquer mon dernier rapport, avaient commencé depuis décembre 1861 à rechercher nos produits. On a réussi au delà de toute espérance et on a fini par prendre le pas sur tous les autres concurrents.

L'Angleterre a consommé des produits suisses, à tel point, qu'elle a comblé et au delà le déficit créé par la crise américaine. Les métiers sont restés en pleine activité, et, pendant les mois de juillet à décembre, les ouvriers ont été tellement recherchés, qu'ils sont devenus très-exigeants et qu'il a fallu, pour se les conserver, augmenter considérablement leur paye. De plus on a travaillé de façon à dépasser les besoins de la consommation réelle. On s'en aperçoit maintenant. Depuis plusieurs mois déjà la consommation ne marchait plus de pair avec la production; il aurait fallu ralentir la fabrication, on s'est obstiné, au contraire, à ne pas le faire. Maintenant, depuis quelques semaines on y est forcé; les magasins sont pleins, les ventes sont devenues insignifiantes, et les prix sont en baisse.

Toutefois cette situation critique disparaîtra à mesure que le trop-plein de la production s'absorbera.

En attendant, une bonne part de la consommation anglaise reste acquise à la fabrique de Zurich, et si le grand débouché de l'Amérique venait de nouveau peser dans la balance, on prévoit que les ouvriers deviendraient plus intraitables encore en exigeant un salaire qui mettrait les fabricants dans l'impossibilité de lutter aussi avantageusement que par le passé avec l'étranger. Les fabricants les plus sérieux s'occupent depuis longtemps de la solution de ce problème, et l'on semble à peu près unanime à reconnaître que le moment approche où, par force, on devra se décider à l'application des métiers mécaniques. Depuis longtemps déjà on fait des essais plus ou moins en grand, et il est hors de doute qu'en peu d'années un certain nombre de métiers mécaniques seront en mouvement dans le canton de Zurich.

Ce n'est pas sans mûre réflexion qu'on s'y décide, car cela entraîne des frais considérables qu'on n'avait pas eu jusqu'à présent à supporter, mais il en résulte des avantages manifestes, tels que livraison plus prompte et plus exacte des commandes, libération des prétentions outrées de la part des ouvriers.

Ce nouveau mode de fabrication ne manquera pas d'opérer de grands changements dans notre industrie et même dans notre économie politique, et il est à craindre qu'en améliorant la position d'un côté, on ne l'aggrave de l'autre. Nous avons, dans le canton de Zurich, environ 140 fabricants d'étoffes de soie, lesquels occupent non-seulement tous les ouvriers qui se présentent dans le canton de Zurich, mais encore ceux des cantons avoisinants et même des vallées reculées des Alpes. Les métiers mécaniques n'emploient que la moitié des ouvriers. Le plus grand

Digitized by Google

nombre des fabricants du canton de Zurich ne sont pas en position d'établir des métiers mécaniques; ils continueront donc à travailler avec le métier ordinaire avec des chances toujours plus faibles, jusqu'à ce que, écrasés par le progrès, ils abandonneront la lutte, comme cela s'est vu jadis pour le tissage du coton.

Une autre question, bien plus importante encore, se rattache à l'introduction du métier mécanique. Jusqu'à présent, les métiers se trouvent épars dans les maisons des paysans ; l'ouvrier n'abandonnait pas sa famille; la mère à côté de son métier soignait son ménage, les filles abandonnaient parfois leur métier pour aider aux travaux de la campagne et en temps de crise, quand le travail manquait, l'ouvrier n'était pas réduit à la misère, comme cela arrive à Lyon, à Londres, etc. Supposé que l'emploi du métier mécanique se généralise, tout cela changera peu à peu ; les filles seront attirées dans les fabriques, les liens de famille se relâcheront, on créera une population d'ouvriers de fabrique, comme cela existe déjà pour l'industrie cotonnière.

La rubanerie, dont le siége principal de fabrication est à Bâle, se trouve toujours dans une position exceptionnellement mauvaise. Les rubans façonnés haute nouveauté sont presque entièrement abandonnés ; les fabricants qui s'en occupaient, se sont décidés à employer leurs métiers compliqués à la production des rubans unis qui ont conservé un débouché plus actif, mais leur prix de revient est trop élevé, ils perdent constamment de l'argent, et rien encore ne fait prévoir une amélioration notable.

Coton. — La grande crise dans l'industrie cotonnière, déterminée par le blocus des ports de mer du Sud de l'Union ; les prix excessifs auxquels est montée la matière première, ses fortes fluctuations, et les effets que ces circonstances ont produits dans les centres manufacturiers d'Europe sont trop généralement connus, pour qu'il soit utile d'en parler. Mais le fait extraordinaire, qu'en Suisse, jusqu'à ce jour, toutes les filatures marchent, et qu'une partie seulement a réduit quelque peu les heures de travail, ne peut être passé sous silence. On s'en étonne généralement. Il est avéré que les filateurs, tout au commencement de la crise, ont fait des approvisionnements extraordinaires. En voyant se prolonger la crise, ils ont fait de nouvelles et grosses opérations pour établir une moyenne et plus tard encore ils ont profité adroitement des fluctuations dans les prix pour se procurer de nouveaux approvisionnements. En agissant de cette manière, ils ont réussi, au moins jusqu'à présent, à maintenir leurs établissements en activité.

Les prix des filés et des tissus de coton ont haussé, mais dans une proportion moindre que la matière première. Il en résulte que, depuis quelque temps, les filateurs doivent perdre de l'argent en réalisant leurs produits; il est vrai qu'ils en ont gagné beaucoup durant la première année de la crise ; ils continuent à travailler comme par le passé.

Digitized by Google

Depuis deux ans il est hors de doute que la production totale des filés et des tissus de coton est infiniment moindre que précédemment, la consommation cependant ne se ralentit pas, et on se demande pourquoi ces articles ont participé, dans une si faible proportion, à l'énorme augmentation de la matière première. Ce fait ne peut s'expliquer que par la circonstance que pendant les années précédentes la production a de beaucoup dépassé les forces de la consommation, et que, sans la guerre en Amérique et ses suites, cette branche d'industrie aurait dû subir une crise probablement bien plus désastreuse que celle dont nous souffrons maintenant.

De belles et rapides fortunes se sont faites par la spéculation sur les cotons. Ce ne sont pas seulement les négociants qui travaillaient depuis longtemps dans cette branche, mais plus d'un particulier s'y est adonné avec beaucoup de succès. Il y a même des exemples d'individus sans fortune qui se sont livrés à cette spéculation, et ont amassé une fortune de quelques cent mille francs.

Récoltes. — Les bonnes et abondantes récoltes ont puissamment aidé cette année la classe ouvrière, les vivres sont restés à bon marché et l'hiver extrêmement doux y a contribué. Les apparences pour la récolte prochaine sont des plus belles.

Dans les relevés de l'exportation et de l'importation pour 1862, on remarque une diminution dans l'importation sur celle de 1861 d'environ trente-cinq millions de kilogrammes. Le chiffre de la différence représente à peu près l'écart dans l'importation en Suisse des blés et des farines pour les mêmes périodes.

Chemins de fer. — Il n'y a presque rien de changé quant à nos chemins de fer. Le Nord-Est et le Central prospèrent et payent des dividendes à leurs actionnaires. Le Jura-Industriel, en faillite, est exploité par les créanciers. Tous les autres sont dans une position plus ou moins défavorable pour les actionnaires et peu rassurante pour les créanciers obligationnaires.

Banques. — Si les chemins de fer, pris en bloc, laissent beaucoup à désirer, il ne paraît pas en être de même pour les établissements de banque. A peu d'exceptions près, ces établissements ont payé des dividendes de 5 à 7 p. c., y compris les intérêts. La société de crédit suisse à Zurich a même réussi à donner un dividende de 12 1/2 p. c. pour l'année 1862 tout en mettant un demi-million dans son compte de réserve.

Cette prospérité a fait éclore bon nombre de nouveaux projets de banques dont quelques-uns se sont déjà réalisés. Winterthur, Schaffhouse, Coire ont commencé par en établir. En dernier lieu, la banque de commerce de Bâle a été fondée au capital de 10 millions. Les promesses d'actions à 500 fr. se payaient 100 fr. soit 20 p. c. d'agio, même avant que la souscription fût ouverte. Deux millions seulement,

Digitized by Google

soit 4,000 actions furent livrées à la souscription publique. Ce concours fut tel, qu'il faillait avoir signé et fait d'avance un premier versement de 20 p. c. pour 150 actions, afin d'en obtenir une seule. Le même empressement se manifesta pour les actions de la banque de Baden (Argovie) capital un million (2,000 actions à 500 fr.). Le public, auquel on avait offert 1,000 actions, en a souscrit et payé 20 p. c. pour 37,000 actions. Bien d'autres projets sont sur le tapis. En somme, au milieu de la stagnation sérieuse des affaires industrielles il surgit de tous côtés des sociétés et des entreprises par actions, beaucoup d'industriels, encouragés par la grande facilité de trouver du crédit, étendent outre mesure leurs entreprises. Tout ira bien, tant qu'il n'y aura pas de crise sérieuse et prolongée, dont le contre-coup ne manquerait pas d'amener des conséquences déplorables.

La ville de Zurich augmente rapidement en population et en importance. Les maisons augmentent considérablement de valeur, les loyers se payent plus cher. Les spéculateurs achètent des maisons pour les revendre bientôt après avec un beau bénéfice, les terrains à bâtir sont de plus en plus recherchés et l'on paye selon les localités de 3, 4, 5, 10, et même 20 francs le pied carré; dans le centre de la ville, on est même allé jusqu'à 35 francs.

La Belgique a conclu un traité de commerce avec la Suisse. Il serait prématuré d'en apprécier les résultats, mais on en paraît généralement satisfait.

Le commerce se félicite de cet arrangement, qui ne manquera pas de développer les relations de commerce entre les deux pays.

On traite en ce moment avec la France, et on a l'espoir que sous peu on finira par s'entendre.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Zurich,
DE MEISS-MURALT.

—

Sydney, 10 avril 1863.

Monsieur le Ministre,

Depuis mon rapport du 18 juillet 1862, publié dans le *Moniteur belge* du 2 octobre de la même année et dans le tome 8 du *Recueil consulaire*, page 378 il n'a plus été question, dans mes communications, de l'union douanière projetée entre les différentes colonies australiennes. Dans cet intervalle, les négociations se sont poursuivies; des difficultés ont surgi à propos de l'époque et du lieu de la réunion des délégués coloniaux; l'ouverture des conférences a semblé plusieurs fois être indéfiniment ajournée. Enfin, après de laborieux pourparlers, on s'est entendu : c'est

Digitized by Google

Melbourne, primitivement proposé, qui a été définitivement choisi pour siége des délibérations, et les délégués de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria, de l'Australie du Sud et de la Tasmanie y sont assemblés en ce moment.

Ils comprennent, pour chaque colonie représentée, le ministre des finances (*treasurer*), indépendamment du chef ou d'autres membres du cabinet.

Les délégués de la Nouvelle-Galles du Sud sont MM. Charles Cowper, président du conseil (*chief secretary*); E.-C. Weekes, ex-ministre des finances, et E.-W. Smart, ministre des finances actuel, tous trois membres de l'assemblée législative (chambre des représentants).

Ces choix témoignent de l'importance que l'on attache à l'objet des délibérations.

Deux colonies, celles de Queensland et de l'Australie du Sud, n'ont pas envoyé de délégués. Les raisons de leur abstention seront exposées plus loin.

Il est très-probable, en tout cas, que ces deux colonies se rallieront aux quatre autres, si celles-ci parviennent à quelque résultat favorable aux intérêts de la communauté.

Jusqu'à présent, rien n'a transpiré au dehors de ce qui s'est passé au sein de la conférence. Les journaux de Melbourne même en sont réduits à de simples conjectures. Quoi qu'il en soit, le fait seul de la réunion est un événement au point de vue du futur développement économique et politique de l'Australie. Quelques détails ne seront pas hors de propos.

C'est à l'Australie du Sud que revient l'honneur de l'initiative.

Le 18 mars 1862, le chef du cabinet d'Adélaïde adressa aux gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria, de l'Australie occidentale, de la Tasmanie et de Queensland la dépêche dont j'ai l'honneur, M. le Ministre, de vous communiquer la traduction ci-après :

Chief secretary 's office.

Adélaïde, 18 mars 1862.

Monsieur,

Conformément au désir de S. Exc. sir Dominick Daly, j'ai l'honneur de signaler à votre attention que l'existence de tarifs différents dans des colonies limitrophes et le traitement systématique de chaque colonie par sa voisine comme s'il s'agissait d'un Etat étranger, font naître graduellements et doivent nécessairement nourrir, entre les habitants des diverses colonies, des sentiments peu en harmonie avec leur communauté d'origine et propres à rendre éventuellement impossible cette fédération ultérieure qui est l'objet des vœux de tous.

Comme les populations des colonies, par suite de l'occupation plus étendue du pays, se rapprochent de plus en plus les unes des autres, l'établissement de bureaux de douanes aux frontières, résultat nécessaire de tarifs différents, aura pour effet d'entraver la liberté des relations et de

Digitized by Google

perpétuer, en les envenimant, les sentiments si regrettables auxquels je viens de faire allusion.

D'ici à ce que des améliorations considérables aient été apportées à nos moyens de communication, l'état de choses ne se prêtera probablement pas à une fédération complète. Il semble toutefois à ce gouvernement que, dans l'entre-temps, on peut faire beaucoup en vue de susciter un sentiment réciproque plus cordial et de frayer la voie à une future union fédérale.

Comme acheminement à un résultat si désirable, ce gouvernement a l'intention de s'entendre avec le pouvoir législatif afin d'admettre en franchise des droits d'entrée tout article *bonâ fide* produit de toutes les autres colonies australiennes, à charge pour celles-ci de recevoir sur le même pied les produits de notre colonie, et ce gouvernement compte que le gouvernement de (Victoria, etc.) jugera bon d'adopter le même principe à l'égard de l'Australie du Sud et des autres colonies.

A la même occasion, ce gouvernement croit utile d'appeler votre attention sur l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour établir sur une base uniforme les tarifs de cette colonie et des colonies voisines.

Aussi longtemps qu'il y aura des différences essentielles entre les tarifs, il demeurera impossible à la colonie au tarif le plus élevé d'empêcher l'introduction chez elle de marchandises ayant payé les droits sous le régime d'un tarif moins élevé, si ce n'est en maintenant un service de douanes considérable et dispendieux.

C'est pour cette raison aussi, qu'il y a deux ans, le parlement de cette province rapporta les droits *ad valorem* qui étaient alors en vigueur. Depuis cette époque, si je suis bien informé de l'état de l'opinion politique, le besoin d'accroître les ressources de la douane semble se faire sentir dans toutes les colonies australiennes, et il paraît probable que des motifs analogues à ceux qui provoquèrent ici l'abolition des droits *ad valorem* agissent actuellement dans d'autres colonies, pour prévenir l'établissement de droits de cette nature.

Dans cet état de choses, il semble désirable que l'on cherche à s'assurer s'il ne serait pas possible aux différentes colonies australiennes de s'entendre à l'égard d'un tarif uniforme.

Pour rendre plus manifeste la nécessité d'une telle mesure, je dirai que, par suite de l'adaptation naturelle de cette colonie à la culture de la vigne et de la mesure dans laquelle cet intérêt s'est développé, nous sommes poussés de plus en plus à la suppression des entraves établies à la libre distillation, entraves que nous ne pourrions et que nous ne voudrions pas maintenir beaucoup plus longtemps.

J'ai à peine besoin d'ajouter que la libre distillation dans l'Australie, du Sud avec de hauts droits sur les esprits, dans les colonies voisines, mettrait celles-ci dans la nécessité d'entretenir à leurs frontières un personnel de douanes nombreux et onéreux.

Digitized by Google

Il est d'autant plus essentiel que la question du tarif uniforme soit examinée dans peu de temps. A cet effet, le gouvernement propose que les chefs des départements des finances dans les différentes colonies ou d'autres personnes possédant la confiance de leurs gouvernements respectifs, se réunissent à Melbourne, pour examiner jusqu'à quel point une action commune dans ce sens est praticable.

Je sais que nul arrangement mutuel ne peut lier indéfiniment les différentes législatures ; mais ce qui me paraît également hors de doute, c'est qu'un tel arrangement une fois conclu, l'identité d'intérêt en provoquera le maintien général et continu.

J'ai l'honneur, etc.

G.-M. Waterhouse,
Chief secretary.

Le gouvernement de Victoria, en exprimant son complet acquiescement au projet de conférence, ajouta que l'occasion lui paraissait favorable de soumettre aux délibérations des délégués la question plus large d'une fédération australienne.

La Tasmanie se déclara disposée aussi à prendre part aux conférences, bien que, par suite de la position spéciale de cette colonie, la question de l'uniformité des tarifs eût moins d'importance à ses yeux que celle de l'uniformité à introduire entre les colonies elles-mêmes.

J'ai fait allusion déjà, dans un autre rapport, à la réponse du gouvernement de Queensland. En ce qui concerne l'uniformité des différents tarifs, il en reconnaît l'utilité, tout en signalant les difficultés que rencontrera l'application du principe. Quant à l'admission internationale des produits indigènes en franchise des droits d'entrée, laissant de côté la question de principe, il déclare que le moment de s'y prêter n'est pas encore venu pour cette colonie.

« Il est à espérer, dit-il, qu'à une époque plus ou moins rapprochée, nos exportations de rhum et de sucre, ainsi que d'autres produits tropicaux, prendront des proportions considérables; mais, quant à présent, adhérer à l'arrangement proposé serait, en ce qui concerne Queensland, sacrifier une part notable de son revenu douanier avec peu d'avantage, sinon sans compensation aucune pour ses producteurs coloniaux. »

Cette colonie, comme je l'ai fait remarquer, n'a pas envoyé de délégués à Melbourne. Elle n'a d'ailleurs guère de relations suivies, dans l'état présent des choses, qu'avec la Nouvelle-Galles du Sud, dont elle a été détachée en 1859 pour former une colonie distincte.

Une difficulté sérieuse existait entre les deux colonies.

Des quantités notables de produits étrangers, passibles des droits d'entrée, sont introduites par terre, du côté de la petite ville de Maitland, nord de la Nouvelle-Galles du Sud, dans les différents districts, au sud de Queensland. Ces produits, qui ont acquitté les droits d'entrée à Sydney

Digitized by Google

ou à Newcastle, ou dans tout autre port de la Nouvelle-Galles du Sud échappent à l'application du tarif de Queensland, attendu que, par suite de la longueur des frontières de terre, on n'y a pas établi de service de douanes; il n'y a de bureaux de perception en Australie que sur le littoral. De là, réclamations de la part des commerçants de Brisbane, d'Ipswich, etc., et perte pour le trésor de Queensland.

Des pourparlers ont eu lieu entre les deux gouvernements. M. Cowper lui-même s'est rendu le mois passé à Brisbane, capitale de Queensland, pour aplanir le différend. Il paraît avoir réussi. Les bases d'une convention ont été arrêtées : un système mutuel de perception et de répartition des droits de douane sera établi entre les deux colonies à l'égard des produits qui passeront la frontière, et chaque colonie recevra la quote-part à laquelle elle aura droit. Cette solution est d'un haut intérêt colonial; elle fournira apparemment le moyen d'aplanir une difficulté, identique au fond, mais infiniment plus importante de fait, difficulté qui tend depuis plusieurs années à aigrir les rapports, déjà tendus, entre Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud.

Ces deux colonies sont séparées sur une étendue considérable de leur territoire, du nord au sud, par le Murray, qui prend sa source au sud-est dans les Alpes australiennes et après un cours sinueux de 2,400 milles, se jette dans le lac Alexandrina, au sud-ouest, non loin d'Adélaïde.

Il fut convenu, il y a quelques années, entre les gouvernements de Sydney et de Melbourne, d'une part, qu'on ne percevrait pas de droits de douane à la frontière des deux colonies, et, de l'autre, qu'à l'égard des produits étrangers, compris dans les tarifs réciproques, remontant le Murray par bateaux à vapeur, les droits seraient perçus à Goaliva par le gouvernement d'Adélaïde, pour être divisés ensuite, par part égale, entre Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud. Or, depuis la conclusion de cet arrangement, Victoria a prolongé sa voie ferrée de Melbourne vers le nord presque jusqu'à Echuca, sur le Murray même.

Il en résulte un bouleversement complet quant aux voies d'acheminement : une quantité considérable des produits étrangers introduits précédemment dans la Nouvelle-Galles du Sud sous le régime de l'arrangement mentionné, sont expédiés aujourd'hui par terre de Melbourne, où ils ont payé les droits d'entrée au profit exclusif du trésor de Victoria, jusqu'au Murray, ou à peu près; ils n'ont qu'à traverser le fleuve pour arriver dans le vaste district du Murrumbidgee (Nouv. Galles du S.), autre rivière tributaire du Murray, où ils sont consommés. De là, perte sèche d'environ 30,000 liv. par an pour le trésor de la Nouvelle-Galles du Sud. On espère qu'entre les deux colonies une convention sera conclue sur les bases de celle qui vient d'être arrêtée entre la Nouvelle-Galles du Sud et Queensland.

On le désire d'autant plus vivement, que l'on compte pouvoir donner par la suite quelque satisfaction à ce district pastoral du Murrumbidgee, où

Digitized by Google

un mouvement séparatiste très-marqué se propage depuis quelque temps; les *squatters* ou chefs de station de bétail (on y compte 1,600,000 moutons, 400,000 têtes de bétail et 25,000 chevaux), les squatters, dis-je, se plaignent de leur éloignement du gouvernement central, de la négligence, de l'oubli dont ils prétendent être l'objet, et veulent se constituer en colonie distincte. Il ne s'agit de rien moins que d'une population de 20,000 âmes, d'un revenu annuel de 120,000 livres, et d'une étendue de territoire telle que, si le démembrement avait lieu, la partie séparée serait plus grande que celle qui resterait à la colonie mère.

Après cette digression qui m'a paru être ici à sa place, je reviens au cabinet d'Adélaïde et à l'accueil que firent à sa proposition les autres colonies australiennes.

De l'Australie occidentale on répondit que par suite de la position géographique de cette contrée, il n'y avait pas lieu, pour elle, de participer à l'arrangement proposé, mais qu'après avoir reçu communication de l'accord qui sera éventuellement arrêté, le gouvernement de l'Australie occidentale le prendra volontiers en considération.

Quant au gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, il se déclara tout disposé à envoyer des délégués à la conférence, après avoir soumis l'affaire au parlement, au commencement de la session qui allait s'ouvrir.

Cette question fit en effet l'objet d'une mention spéciale dans le discours par lequel le gouverneur en chef, sir John Young, ouvrit la session de 1862-1863.

Voici la traduction du passage dont il s'agit :

« La question de relations commerciales libres de toute entrave entre la Nouvelle-Galles du Sud et les colonies voisines a, depuis longtemps, fixé l'attention de ce gouvernement, et la rapidité avec laquelle la population se porte vers les districts limitrophes fait désirer qu'un accord ne tardera pas à intervenir.

« J'éprouve une grande satisfaction à vous informer que l'importance de cette question est chaque jour plus généralement appréciée ; le gouvernement de l'Australie du Sud a invité le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud à coopérer à la formation d'une commission de délégués des différentes colonies australiennes, délégués dont la mission sera d'examiner le projet d'un tarif uniforme destiné à servir de base à un arrangement, au terme duquel chaque colonie recevra la part proportionnelle de revenu à laquelle elle aura équitablement droit.

« Je recommande cette matière à votre considération. »

Comme vous l'avez saisi à première vue, M. le Ministre, il y a dans le message du gouvernement de l'Australie du Sud un programme économique et politique à la fois. Dans l'ordre politique, il fait voir en perspective la fédération des Etats australiens, comme le grand but vers lequel doivent tendre les efforts communs.

Ce langage du premier ministre d'un gouverneur investi des attribu-

Digitized by Google

tions de la vice-royauté, n'a rien de surprenant pour ceux qui savent de quel esprit large et libéral le gouvernement britannique est animé à l'égard de ses colonies et possessions transocéaniques. Son plus sincère désir est de les voir devenir, de les aider à devenir prospères, puissantes et capables de se suffire à elles-mêmes. Cette politique éclairée n'a rien, d'ailleurs, qui soit en désaccord avec ce que réclame l'intérêt matériel de la Grande-Bretagne ; elle est, au contraire, essentiellement favorable à cet intérêt ; tandis que la colonie émancipée, initiée au *self government*, d'une part, cesse d'être à charge à la mère-patrie, de l'autre, elle demeure à peu près exclusivement britannique par sa langue, ses us et coutumes, ses goûts et ses besoins tant physiques qu'intellectuels, et c'est toujours de la mère-patrie qu'elle tire de préférence les objets destinés à satisfaire à ses goûts et à ses besoins.

La partie économique du programme a en vue : l'adoption par les colonies australiennes d'un tarif uniforme et commun à l'égard des produits étrangers et l'application du *free-trade* quant à la circulation internationale de leurs propres produits.

Ces vues impliquent, relativement au premier point, des dispositions propres à accroître les ressources provenant des droits de douanes.

Par suite des intérêts divergents en présence, il sera difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver d'emblée à une solution satisfaisante des différents points de ce programme.

Telle colonie est agricole et commerciale, telle autre est plutôt pastorale ; ici les richesses minérales prédominent, là ce sont les manufactures qui tendent à se développer ; presque partout ces mêmes éléments sont coexistants, mais combinés dans des proportions différentes. De là des oppositions d'intérêts, des divergences de vues économiques et financières.

Dans l'Australie du Sud, par exemple, la culture des céréales et celle de la vigne ont pris des développements remarquables.

Là, comme ailleurs, la fabrication des eaux-de-vie est grevée d'un droit d'accise ; ce droit cependant laisse encore au produit indigène une protection de 25 p. c.

Malgré cela, par suite de l'élévation des frais de fabrication, il est impossible aux esprits indigènes de lutter avec ceux de l'étranger.

En Belgique, pour ne citer que notre pays, on fabrique de l'eau-de-vie de grains d'une qualité supérieure à ce que l'on a pu produire jusqu'à présent dans l'Australie du Sud, à la moitié et au tiers du montant des frais de la distillation coloniale. En conséquence deux choses sont réclamées, l'une par les producteurs de la matière première, l'autre par ceux qui la mettent en œuvre.

Ce que demandent, d'une part, le fermier, le vigneron, l'horticulteur sud-australiens, c'est de pouvoir appliquer à la distillation librement, sans entraves fiscales, leurs grains, leurs résidus de raisins, leurs fruits

Digitized by Google

divers, fruits qui sont parfois tellement abondants qu'on en nourrit les bestiaux, quand on ne les laisse pas tomber et pourrir à la surface du sol. C'est là ce qu'on appelle le cri de *free-distillation*, cri d'un puissant parti politique dont la pression se fait sentir chaque jour davantage.

Aussi le gouvernement d'Adélaïde, dans sa circulaire du 18 mars 1862, a-t-il mentionné spécialement cette question, en la rattachant aux droits d'entrée sur les esprits en vigueur dans les colonies voisines. Si la *libre distillation* ne devait avoir pour effet que d'assurer le marché intérieur à l'eau-de-vie indigène, elle ne vaudrait pas le sacrifice qu'elle nécessitera de la part du trésor sud-australien. Dans l'hypothèse la plus favorable, elle donnerait lieu à l'emploi de céréales d'une valeur d'environ 12,500 liv. tandis qu'elle ferait perdre au trésor public une soixantaine de mille livres par an, somme qu'il tire des esprits importés.

C'est donc, d'autre part, le marché de l'Australie entière que demandent les distillateurs du Sud, et, partant, la libre entrée de leurs produits dans les colonies sœurs. Or, voici, pour la Nouvelle-Galles du Sud, par exemple, l'indication du produit général des droits de douanes, avec le produit spécial des esprits en regard :

1859.....	liv.	611,900	322,800
1860.....		555,100	391,600
1861.....		583,300	319,000

La vue de ces chiffres rend palpable la gravité de la difficulté.

Je pourrais citer d'autres questions non moins compliquées que celle-là; mais cet exemple suffit pour démontrer que la tâche de la conférence, bien qu'il s'agisse de colonies naguère encore réunies ensemble, n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire à première vue. Aussi, comme je l'ai fait remarquer, ne s'attend-on pas à une solution immédiate de la question de tarif et de celle de l'union douanière.

Mais beaucoup d'autres questions intéressantes seront, dit-on, soumises à l'examen des délégués coloniaux, concernant, entre autres, les services de navigation à vapeur transocéaniques, les établissements hydrographiques du littoral australien, les différents systèmes d'immigration, celui de transportation, les télégraphes intercoloniaux et, par dessus tous les autres, celui qui doit mettre l'immense territoire australien en communication avec le continent d'Europe, par la voie des Indes britanniques et néerlandaises et le détroit de Torrès.

On espère, et ce ne sont pas des utopistes qui nourrissent cet espoir, qu'en quelques années l'Australie et l'Angleterre, reliées par cet agent mystérieux dont la conquête fait une des plus grandes gloires de l'intelligence humaine, pourront, à chaque heure du jour, se transmettre réciproquement leurs offres et leurs demandes.

L'imagination reste confondue devant une telle perspective !

La conférence de Melbourne aura, en outre, on l'espère du moins, d'heureux résultats dans l'ordre moral et politique; elle atténuera ou

Digitized by Google

tendra à atténuer les aspérités, à amortir les rivalités, les jalousies qui existent malheureusement déjà de colonie à colonie ; en reliant les intérêts, en rapprochant les esprits, elle frayera-la voie à cette future union fédérale qui doit imprimer à l'Australie le sceau de sa nationalité propre et l'appeler à des destinées nouvelles de puissance et de grandeur.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique en Australie,
SALVADOR MORHANGE.

—

Buenos-Ayres, le 10 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

Le territoire de la confédération argentine a pour limite, à l'ouest, la chaîne des Andes ; à l'est, les fleuves Paraguay, Parana et Uruguay; le Rio de la Plata et l'Océan ; au nord, la Bolivie et au sud, le territoire connu sous le nom de Patagonie.

La partie méridionale comprise entre le 34e et le 40e degré jusqu'au Rio Negro, présente de vastes déserts ; et de loin en loin, se trouvent des tribus aborigènes, sur lesquelles le gouvernement de la république n'exerce aucune autorité.

Il en est de même du vaste pays désigné sous le nom de *Grand Chaco*, qui confine au Paraguay et à la Bolivie. Ce pays montagneux, fécond, arrosé par de nombreux cours d'eau, est habité par des tribus sauvages, et n'a point d'administration. Quoiqu'il soit compris dans le territoire de la confédération, il est resté en dehors de la division des provinces, qui n'ont, de ce côté, point de limites précises.

Dans ses limites géographiques, le territoire argentin comprend une superficie d'environ 75,000 lieues carrées de 20 au degré; c'est plus de quatre fois l'étendue de la France.

On n'a pas fait de recensement général de la population dispersée sur ce vaste territoire. Mais d'après des supputations approximatives, la population totale des provinces, c'est-à-dire des parties connues et administrées, s'élève à peine à 1,300,000 âmes. Ce chiffre, calculé sur les données imparfaites et incomplètes du recensement ordonné en 1857, comprend les tribus indiennes et aborigènes, que l'on évalue à environ 30,000 âmes.

La partie du territoire occupée par la race espagnole est divisée en quatorze provinces, y compris celle de Buenos-Ayres.

Cette province est la plus peuplée: elle doit avoir actuellement environ 350,000 habitants en y comprenant les étrangers, dont le nombre est de plus de 80,000, qui s'accroissent de plus en plus par l'émigration d'Eu-

Digitized by Google

rope. Les Basques, les Italiens et les Allemands forment la majeure partie des étrangers immigrants.

Après la province de Buenos-Ayres, les plus peuplées sont celles de Cordova, de Corrientes, d'Entre-Rios, de Tucuman, de Santiago de Estero, de Catamarca, de San-Juan et de Salta. Viennent ensuite les provinces de Mendoza, de Santa-Fé, de San-Luis, de Jujuy et de la Rioja. On évalue à 25,000 ou 30,000 le nombre d'étrangers établis dans les treize autres provinces que nous venons de citer.

Le docteur Martin de Moussy, après avoir fait un relevé approximatif des naissances et de la mortalité dans les provinces argentines, estime à 30,000 âmes l'accroissement annuel de la population, sans compter les immigrants.

En suivant cette progression, la population argentine atteindrait, dit-il, en 1867, un million et demi d'habitants (1).

Pour apprécier les besoins de cette population, et l'importance de sa consommation en produits manufacturés venant de l'Europe, il n'est pas inutile de faire connaître la manière de vivre de la population argentine et de quels éléments elle se compose.

Elle se compose, en minime partie, d'Indiens aborigènes, d'Espagnols pur sang, de métis provenant du croisement des Espagnols avec la race indigène, de noirs et de mulâtres.

Les noirs et les mulâtres, qui jouissent de la même liberté que les autres habitants, sont presque tous domestiques ou artisans, exerçant, dans les villes, les petits métiers usuels. Les négresses ont du goût pour le luxe et se vêtent en proportion de leur salaire.

Les Indiens et les gens de la campagne, vivant de l'industrie pastorale, les nourrissent de viande, boivent de l'eau ou du tafia, se vêtent d'étoffes grossières, qu'ils fabriquent en partie eux mêmes, ainsi que leurs chaussures et leurs selles ; ils vivent dispersés dans les cabanes, et consomment fort peu de produits d'Europe. Cependant les femmes, dans les habitations isolées des pampas, portent des robes en coton, en laine, provenant des manufactures d'Europe, et l'usage s'en répandra de plus en plus à mesure que les moyens de transport deviendront plus faciles.

C'est dans les villes, et surtout dans celles du littoral, que l'on consomme en grande quantité les produits manufacturés de l'Europe. On y

(1) L'ouvrage de M. le docteur de Moussy, dont nous analyserons, en partie, les savantes et précieuses recherches, a pour titre : Description géographique et statistique de la confédération argentine : Paris, chez Didot. Les deux premiers volumes ont paru en 1860. L'auteur, actuellement à Buenos-Ayres (avril 1863), va s'occuper, à Paris, de la publication du troisième volume et de l'atlas. Cet important ouvrage, résultat de recherches minutieuses faites pendant un long séjour dans les provinces argentines, joint au mérite du style l'exactitude des descriptions.

Digitized by Google

construit des habitations de plus en plus commodes ; on améliore les ameublements, et le goût du luxe s'étend successivement de Buenos-Ayres dans l'intérieur des provinces.

Mais, à l'exception de Buenos-Ayres et de Cordova, la plupart des villes des provinces seraient en Europe des bourgs ou des villages. Même sur le Parana, la ville de même nom, qui fut pendant dix ans la capitale de la confédération, ne compte pas plus de 7,000 à 8,000 habitants, et le Rosario, à 38 lieues plus bas, n'en a pas actuellement plus de 13,000 à 14,000.

Les cent mille étrangers, dispersés dans les villes, conservent leur manière de vivre : ils habitent en majeure partie les villes du littoral : mais à l'exception des négociants et de ceux qui ont érigé des établissements d'industrie, principalement à Buenos-Ayres et aux environs, la plupart des étrangers, appartenant à la classe ouvrière, vivent à la manière des ouvriers, en améliorant toutefois leurs conditions d'existence à mesure qu'ils accroissent leur avoir. Leur exemple profitera à la population indigène, à l'avantage du commerce.

Ce sont principalement les étrangers venus d'Europe qui étendent les cultures et qui accroissent ou multiplient les produits du sol. Leur influence s'exercera de plus en plus dans la direction des chemins de fer en construction et sur le cours des rivières et des fleuves sillonnés aujourd'hui par des bateaux à vapeur (1).

INDUSTRIES EXERCÉES DANS LES PROVINCES ARGENTINES.

Agriculture. Dans le tableau que nous allons tracer des ressources commerciales des provinces argentines, nous devons nécessairement faire mention des industries qui s'y exercent, même de celles qui ne donnent pas encore des produits à l'exportation.

L'agriculture n'est point la partie brillante de ces régions. On cultive le blé dans toutes les provinces, mais la récolte ne suffit pas à la consommation, et il arrive des Etats-Unis le supplément nécessaire en farines.

Cependant la population pastorale répandue sur tout le territoire, et les Indiens aborigènes ne mangent pas de pain ; ils se nourrissent de viande rôtie et de maïs.

Le docteur de Moussy, qui a recueilli des renseignements détaillés dans toutes les provinces, consacre un long chapitre aux plantes et aux arbres indigènes et aux productions de l'agriculture (tome Ier, règne végétal). D'après ses recherches, les terres mises en culture sans être fu-

(1) Neuf bateaux à vapeur, dont deux sous pavillon du Paraguay et un brésilien, font un service régulier sur le Parana, et deux sur l'Uruguay. Ces relations sont très-actives entre Buenos-Ayres et Montevideo. Un navire à vapeur part tous les soirs de chacun de ces ports et arrive le matin de bonne heure.

Digitized by Google

mées sont très-productives ; elles rapportent, suivant les lieux et les circonstances atmosphériques, de 12 à 25 pour un sans irrigations : les terres vierges et profondes de 30 à 40 et jusqu'à 120 par exception, quoique le labour et la récolte se fassent encore par des procédés fort imparfaits.

De vastes terrains, dans toutes les provinces, restent en friche à défaut de bras. D'ailleurs, la population espagnole, habituée de longue date à se nourrir de viande, n'éprouve pas le besoin de cultiver la terre. On ne trouve des légumes et du pain que dans les villes et aux alentours, et les jardiniers sont la plupart étrangers.

Les fourrages sont très-chers : on ne cultive pas l'avoine. Les chevaux, dans les villes, se nourrissent de maïs et de luzerne et sont souvent envoyés au pâturage.

Le maïs est la culture la plus générale.

On sème du riz dans quelques bas-fonds de la province de Tucuman. On l'égrène dans des mortiers avec des pilons en bois : on le consomme sur les lieux.

La vigne prospère dans toutes les provinces : mais c'est seulement aux environs de Mendoza et dans les provinces de San-Juan et de la Rioja, que l'on fait du vin et de l'eau-de-vie, qui se consomment sur les lieux et dans les provinces voisines. On n'en transporte point dans les provinces du littoral, où l'on ne boit que des vins d'Espagne et de France.

L'habitude de fumer est générale ici, comme ailleurs, et la plante de tabac réussirait partout ; mais la culture en est fort restreinte, si ce n'est dans les provinces de Corrientes et de Tucuman, où la qualité en est très-bonne. Ces deux provinces ainsi que le Paraguay et surtout la Havane et l'Europe fournissent le tabac et les cigares à toute la population argentine. Des étrangers en ont commencé la culture dans les provinces littorales d'Entre-Rios et de Santa-Fé.

La canne à sucre est cultivée, pour la consommation du pays, dans les provinces de Tucuman, de Salta, de Jujuy, de Catamarca et de Corrientes. A cette industrie se rattache la préparation de l'eau-de-vie appelée *tafia*, et d'une autre liqueur enivrante, nommée *guarapo*, qui fait les délices des Indiens, et en général des gens du peuple.

Un jardinier français, M. Pouget, a essayé la culture du holcus sorghum à Mendoza, où tout est paralysé depuis le tremblement de terre du 20 mars 1861, qui a détruit la ville entière et la plus grande partie de ses habitants. On y avait érigé, il y a quelques années, un embryon de jardin d'essai.

Les plantes oléagineuses ne sont pas cultivées dans les provinces de la Plata, non plus que le chanvre et le lin. L'*agave americana* y est indigène et le *phormium tenax*, planté, à titre d'essai, à Mendoza et sur le littoral, s'est très-bien développé, mais personne n'en a tiré parti.

Quelques petits cultivateurs sèment un peu de lin pour en avoir la

Digitized by Google

graine, exclusivement employée ici pour l'usage médical que l'on connaît. Dans un article récemment publié, un cultivateur français, M. J. Duhamel, conseille de cultiver le lin en grand pour ses précieux filaments et de vendre la graine pour en retirer l'huile, ce qui serait d'un grand rapport en ce pays où cette plante, dit-il, vient admirablement.

De son côté, le gouvernement national encourage la culture du cotonnier et a distribué des graines expédiées de Manchester. Autrefois, les Indiens guaranis ont cultivé le coton sur les bords du Parana; ils filaient le coton et en faisaient des tissus, remplacés aujourd'hui par des étoffes à bas prix qui viennent de l'Angleterre. Le docteur de Moussy, qui a observé le coton indigène obtenu dans plusieurs provinces, assure que « les échantillons envoyés en Angl terre ont été justement appréciés et mis sur la même ligne que les meilleures sortes provenant du sud des Etats-Unis. » « Le rendement, dit-il, en est considérable : et les arbustes du cotonnier qui atteignent 3 à 4 mètres de hauteur, se couvrent d'épais cocons d'une soie longue et d un blanc éclatant. La graine des espèces que l'on cultive dans la Plata est noire, ce qui les rapproche des cotons si estimés de la Géorgie. Les pieds sous-frutescents que l'on voit à Parana, à Santa-Fé, à Corrientes, à la Rioja, donnent par pied d'arbuste un produit qui varie d'un et demi à deux kilogrammes de gousses, en y comprenant le poids de la graine. Les plantations de Corrientes, que l'on n'a pu continuer à défaut de bras, ont donné de beaux résultats en quantité et en qualité : mais une culture pareille, pour être faite en grand, exige un personnel que l'état actuel du pays rend excessivement difficile à réunir (1). »

Dans l'ouvrage publié en 1858, sous le titre de : *La Confédération argentine*, M. Alfred du Graty, passant en revue l'agriculture de chaque province, mentionne la culture du cotonnier dans les provinces de Salta, de Catamarca, de Corrientes et d'Entre-Rios, où le coton se produit, en effet, presque sans culture et avec une merveilleuse abondance. Les femmes, dans ces provinces, le récoltent, le filent et fabriquent des tissus. On en fait aussi des mèches de lampe, sans l'usage d'aucune machine. On ne peut en entreprendre l'exportation que des provinces littorales, à cause des frais de transport. Cette année, on en a envoyé, de Parana, une petite quantité, qui s'est vendue à Buenos-Ayres, à un franc la livre de 460 grammes, soit à plus de deux francs le kilogramme en graine et sans préparation.

Pour étendre la culture du cotonnier et en exporter les récoltes par des procédés économiques, il faudra le concours actif des capitaux et des bras étrangers. Il en sera de même pour d'autres plantes industrielles dont nous allons parler en analysant les recherches faites par M. le docteur de Moussy.

(1) Voir l'ouvrage cité du docteur de Moussy, tome I, page 513.

Digitized by Google

Dans les tribus indiennes du Sud, les femmes, par suite de nécessités traditionnelles, fabriquent, pour leur usage et pour leurs familles, des couvertures, des manteaux et des étoffes de laine, et parfois, en coton de diverses couleurs. Elles teignent la laine et le coton avec des plantes qui croissent spontanément dans la pampa. La recherche et la culture de ces plantes pourraient conduire à de bons résultats.

Mais on ne cultive pas même les plantes connues dont la vente serait assurée, telles que le carthame, l'indigotier et la garance, qui croissent à l'état sylvestre, dans plusieurs endroits. L'*indigofera anil*, que l'on désigne en espagnol sous le nom d'*anil*, et dont la préparation industrielle est si facile, a été cultivé, à l'époque où les relations avec l'Europe étaient peu fréquentes. Cette culture est complétement abandonnée. C'est une de celles qui conviendraient le mieux au pays, ainsi que celle de la garance.

Le cotonnier (gossypium) et l'*indigofera anil*, cultivés autrefois sous la direction des missionnaires jésuites, croissent aujourd'hui à l'état sauvage sur le territoire des missions, ainsi que plusieurs espèces d'arbres dont l'écorce pourrait servir pour la teinture et pour la tannerie.

Le *curupy*, qui croît aux bords du Parana, le *molle* (schinus molle) dans les bois de Cordova et de San-Luis, le *cébil* dans les provinces boisées de Tucuman et de Salta, ont des écorces riches en tanin.

La plante nourricière des cochenilles, le *cactus opuntia*, est très-commune dans les provinces de l'intérieur où elle croît spontanément, en donnant naissance à ces insectes précieux nommés *grana* et *cochinillas* en espagnol. Dans les provinces de San-Luis, de la Rioja et de Santiago del Estero, les gens de la campagne en recueillent une petite quantité pour teindre sur les lieux ou dans les localités voisines. On les sèche sur une plaque de tôle ou au four, et on les met en pains, en y mêlant parfois un peu de sang de bœuf. « Cette cochenille sylvestre, dit M. de Moussy, mal soignée, mal recueillie, n'a pas la valeur de la cochenille du Mexique et du Guatemala, où sa production est l'objet de soins intelligents et méthodiques : mais elle n'en est pas moins d'une bonne qualité, témoin les belles teintures qu'en obtiennent pour leurs tissus les femmes de San-Luis et de Santiago. Ces insectes s'y trouvent sur tous les nopals, mais plus particulièrement sur une petite espèce qui s'élève au plus à un mètre de terre et qui est armée de nombreux piquants. L'insecte y est enveloppé de petites toiles blanchâtres pareilles à celles des araignées : sous cet arbre, il multiplie en quantité à partir du printemps, c'est-à-dire de la fin de septembre jusqu'à l'automne. C'est alors qu'on l'extrait du cactus qui le porte. Les provinces de l'intérieur sont d'autant plus favorables à la multiplication de la cochenille, qu'il y pleut rarement. »

Après avoir donné des détails circonstanciés sur ce sujet, M. le docteur de Moussy ajoute ce qui suit : « Si l'on ne connaissait l'insouciance et

Digitized by Google

l'esprit de routine du paysan argentin à l'égard de toute culture, de toute industrie nouvelle, il serait difficile de s'expliquer comment une pareille industrie a pu être délaissée..... Quoi de plus facile, par exemple, que d'établir des nopaleries dans le bassin de Cuyo (1), où il ne pleut jamais, et où l'opuntia croît naturellement dans la plaine intérieure de San-Luis, de la Rioja, de Catamarca, de Santiago del Estero, où on le trouve également en quantité, et où la cochenille se reproduit spontanément? C'est une industrie qui pourrait être tentée, sans capitaux, par le premier paysan venu qui voudrait s'y adonner avec sa famille. » Le même auteur ajoute que la garance, que l'on cultive dans le Midi de la France, réussirait probablement aussi dans les provinces argentines. Il indique les arbres et les arbustes du pays dont les écorces pourraient servir dans la tannerie et ceux que l'on pourrait introduire et multiplier à très-peu de frais, si l'on érigeait des tanneries dans les provinces de l'ouest et au nord de la province de Cordova (2).

Il n'y a point de tanneries à Buenos-Ayres ni aux environs, parce que les écorces à tan ne sont pas exploitées dans les provinces où se trouvent les arbustes qui les produisent. Les peaux que l'on reçoit de l'intérieur et des provinces littorales sont séchées ou salées. Les cuirs tannés et les peaux préparées viennent de l'Europe.

Soude, potasse, savon. — Sur les bords de plusieurs rivières et dans de vastes marécages d'eaux salées, croissent en abondance des plantes dont les cendres donnent des carbonates de soude et de potasse. Sur quelques points habités, notamment aux environs de Carmen, à l'embouchure du Rio-Negro, limite naturelle de la Patagonie, on brûle les plantes des marais salés, et l'on fait, avec les cendres, un savon que l'on emploie dans le pays. On en fait davantage et de bonne qualité, aux environs de Mendoza, et l'on en exporte beaucoup au Chili, à travers les Andes.

On remarquera, dans les cartes de la confédération, plusieurs rivières salées, désignées chacune sous le nom de *Rio-Salado*, et de vastes lacs ou marécages d'eaux salées, qui donnent naissance à une multitude de plantes, notamment à celles que l'on connaît sous le nom de *Juncos* et que l'on n'utilise point, à défaut de bras et de chemins. Dans un mémoire sur les voies de communication, nous parlerons des travaux entrepris pour rendre navigable jusqu'à Santa-Fé, c'est-à-dire jusqu'au fleuve Parana, le *Rio-Salado*, qui traverse les provinces de Tucuman et de Santiago del Estero.

(1) Provinces de San-Juan et de San-Luis.

(2) Une carte des provinces argentines et des pays limitrophes a paru à Londres, en 1862. Une autre est jointe, ainsi que des cartes de provinces, à l'ouvrage de M. Alfred du Graty, intitulé *La Confédération Argentine* : un vol. in-8°. Paris, 1856. Ces cartes ont été lithographiées chez M. Vandermaelen, l'ouvrage se vend à la librairie d'Auguste Decq, à Bruxelles.

Digitized by Google

Plantes médicinales et aromatiques. — On n'en cultive aucune, mais aux environs des villes quelques vieilles gens recueillent pour leur usage et vendent aux pharmaciens des plantes médicinales qui viennent spontanément.

Il serait facile de cultiver, dans ces climats, les plantes d'où l'on retire les parfums, les huiles aromatiques, etc. dont les femmes des villes font un grand usage, et qui viennent de l'Europe.

On cultive un peu l'anis pour aromatiser l'eau-de-vie, et le cumin dont on se sert pour assaisonner certains aliments.

Exposition d'agriculture. — Pendant la période où la province de Buenos-Ayres était séparée de la confédération, le gouvernement de cette province, accueillant la proposition faite par M. de Posada, actuellement administrateur général des postes, ouvrit à Palermo, ancienne résidence de Rosas, près de Buenos-Ayres, deux expositions successives d'agriculture, en 1858 et 1859.

Les cultivateurs de toutes les provinces furent invités à y prendre part et l'on annonça la distribution de médailles et de mentions honorables comme aux expositions d'Europe. L'exposition embrassait tous les genres de produits, même des industries locales et les animaux.

On a accordé des médailles pour de beaux spécimens d'animaux et pour les produits que l'on en retire : mais, hors le grain et le maïs, que l'on cultive réellement, les autres produits agricoles n'ont figuré que comme échantillons, obtenus à titre d'essai (1).

Dans la liste de la distribution des médailles et des mentions honorables, on en voit figurer quelques-unes accordées pour du lin et du chanvre, du tabac en feuilles, des cocons, du miel de sorghum et des abeilles : mais la culture du lin et du chanvre, tentée près de Buenos-Ayres, a été abandonnée comme étant sans bénéfice, dans un pays où la main-d'œuvre est si chère, les cultivateurs si rares, et où l'on ne peut avoir, comme en Europe, des enfants et des femmes pour les travaux faciles.

Par la même raison, la culture du tabac n'a aucune importance dans la province et aux environs de Buenos-Ayres, et un propriétaire, d'ailleurs très-actif, M. Nunez, qui l'avait entreprise en 1856, l'a abandonnée.

Il y a eu autrefois, à Mendoza, ville située près des Andes, une magnanière, et l'on avait planté, aux environs, des mûriers, qui ont été remplacés par des vignes.

Il en a été de même à San-Juan, chef-lieu de la province voisine, où l'on avait fait aussi quelques essais. C'est de là que M. D. Sarmiento, actuellement gouverneur de cette province, avait envoyé quelques écheveaux à l'exposition de 1858.

Un Italien, M. Paganini, fit aussi quelques essais à Buenos-Ayres et

(1) Les résultats de l'exposition ont été publiés dans deux brochures, en 1858 et 1859, à Buenos-Ayres.

Digitized by Google

envoya quelques cocons à l'exposition de 1859, mais ces essais n'ont pas eu de suite, d'autant moins que les mûriers sont dépouillés par les fourmis qui ravagent les jardins.

Le *ricin*, ou *palma Christi*, croît spontanément dans plusieurs provinces de la Plata et les feuilles de cet arbuste nourrissent, au Bengale, une espèce de vers à soie (*bombyx cynthia*) que l'on pourrait introduire dans les provinces voisines des Andes, où ce climat serait le plus favorable à cette industrie. Mais, pour y réussir, il faudrait de l'activité, des soins assidus et une propreté qui ne sont aucunement dans les habitudes des populations de ces contrées.

Abeilles; cire, miel. — Les Indiens ou indigènes du Chaco viennent vendre dans les villes de Corrientes, de Santa-Fé et de Salta, la cire produite par les abeilles nombreuses qui se multiplient dans leurs forêts. Il en arrive aussi de Santiago del Estero et de Tucuman. On l'emploie dans le pays pour en faire des cierges. On n'en exporte pas.

Le miel est encore peu en usage, si ce n'est dans les pharmacies.

Depuis six ou sept ans on a commencé, dans l'Entre-Rios et dans la province de Buenos-Ayres, à multiplier les ruches : il y en a beaucoup actuellement : mais les éleveurs en consomment les produits, qui seraient bien plus abondants si les ruches et les essaims étaient bien soignés.

Le miel liquide, recueilli dans les bois, se vend en bouteilles en petite quantité, dans les villes du Parana, sous le nom de *miel de palo*. Il est blanc et d'un goût exquis.

Arbres à fruits. — Les Espagnols et les corporations religieuses ont importé dans ces contrées diverses espèces d'arbres à fruits. Le plus multiplié est l'oranger. Il y a des bois d'orangers dans les îles du Parana et de l'Uruguay, dans le territoire dit *des Missions*, dans le Chaco, dans les provinces d'Oran et de Tucuman, et l'on en a planté dans la plupart des jardins des provinces littorales.

C'est du Paraguay et du Brésil que viennent les meilleures oranges vendues sur les marchés, où l'on en trouve toute l'année, parce qu'elles viennent successivement des diverses latitudes et du pays même. Il y a beaucoup d'orangers greffés à la Rioja, à Oran, à Corrientes et dans les villes littorales du Parana, d'où on les transporte à Buenos-Ayres. On coupe les orangers sauvages pour en employer le bois, qui se travaille au tour et dont on fait des manches d'outils.

Dans la province de Buenos-Ayres, on a négligé l'oranger comme la culture d'autres arbres fruitiers. Les meilleures espèces se trouvent dans les jardins des particuliers, qui n'en vendent point au marché.

Les citronniers sont peu nombreux, et les citrons sont rares au marché. Ils coûtent trois ou quatre fois plus qu'à Bruxelles. Les citrons que l'on vend 10 centimes à Bruxelles se vendent à Buenos-Ayres une piastre 1/2 et 2 piastres la pièce, c'est-à-dire 30 à 40 centimes. Les petits citrons coûtent moins, mais dans la même proportion.

Digitized by Google

L'arbre à fruit le plus commun dans les provinces de la Plata, est le pêcher : mais comme les pêches se gâtent vite quand elles sont mûres, on les cueille généralement avant leur maturité, pour le marché, et ma'gré leur abondance relative, elles coûtent encore, dans la meilleure saison, 20 à 40 centimes la douzaine, et les petites 10 centimes. Presque toutes les pêches du marché sont d'une espèce commune, dont la pelure est adhérente. Il y en a de bonnes espèces dans les jardins des particuliers qui cultivent des arbres à fruits pour leur propre table.

Il en est de même des poires. Les bonnes espèces sont rares et très-chères sur les marchés. Mais on cultive le poirier dans toutes les provinces littorales et dans celles qui avoisinent les Andes.

Le cognassier est l'espèce la plus répandue et qui réussit le mieux. On fait, avec les poires de coing, une pâte sucrée qui se vend dans des boîtes, en grande quantité.

Les pommiers sont rares. Il y en avait beaucoup aux environs de Montevideo, mais une épidémie les fit périr et depuis on en a planté peu. On voit d'ailleurs des pommiers chargés de fruits aux environs de Buenos-Ayres: mais les espèces ne sont pas bonnes. C'est un fruit qui réussit mieux dans les pays tempérés et sur le penchant des collines. Les meilleures sont celles des hautes vallées de la Rioja.

Le climat est moins favorable encore aux groseilliers, ainsi qu'aux abricotiers, aux pruniers et aux cerisiers. Mais si les châtaigniers et les noyers sont rares, c'est que l'on ne s'occupe pas de les multiplier.

Le figuier, qui croît aisément sans aucun soin, se rencontre dans tous les jardins, mais on n'en sèche pas les fruits, non plus que les raisins. Les fruits secs viennent de l'Europe.

L'amandier, que l'on rencontre autour des villes dans les petites vallées en Sicile, ne vient bien que dans les provinces de Mendoza et de San-Juan, où les cultures sont encore bien restreintes en tout genre. Dans ces provinces, ainsi qu'à la Rioja, les oliviers se développent à merveille et produisent beaucoup d'olives ; mais on n'en recueille que pour la consommation locale, et l'huile d'olives que l'on consomme dans les provinces argentines vient de l'Espagne, de l'Italie et de la France.

Le cherimolier (anona cherimolia), qui donne d'excellents fruits à Lima, et même dans la vallée de Quillota, près de Valparaiso, n'est cultivé que dans les vallées des provinces de Catamarca, de Salta et de Tucuman. Ses fruits ne se transportent pas et doivent être cueillis à maturité.

Le palmier Pindo, qui est indigène, se rencontre aussi dans les provinces de l'Ouest: l'espèce d'Afrique est plus rare. On voit une couple de palmiers sur une des places de Buenos-Ayres: mais les feuilles ne prennent pas d'extension, et ces arbres, négligés d'ailleurs, ne donnent pas de fruits.

Digitized by Google

Café. Cacao. Maté. — Dans la province de Salta, située entre le 24e et le 26e degré de latitude Sud, on cultive un peu le café, dans la vallée de San-Francisco indiquée dans les cartes spéciales. Quant au cacaotier, il n'a pas réussi. Le caféier même a souffert des nuits froides dans ces contrées et n'a donné encore que de faibles produits, inconnus dans le commerce. Les Argentins de toute condition ne prennent pas de café, sauf ceux qui dans les villes du littoral ont contracté des habitudes européennes : mais les indigènes de toute l'Amérique espagnole font un grand abus d'une infusion connue sous le nom de *maté. L'yerba maté* est l'objet d'un commerce très-important dans l'Amérique du Sud.

L'arbre dont les feuilles et les jeunes tiges sont récoltées sous le nom de *yerba maté*, est connu, en botanique, sous le nom de *Ilex maté, Ilex paraguayensis, psoralea glandulosa.* Cet arbre, dont les feuilles sont aromatiques, croît en abondance, entre le 29e et le 32e degré de latitude Sud, tant au Paraguay qu'au Brésil, et dans les régions que traversent le Parana et l'Uruguay. On ne le cultive nulle part; les gens du peuple vont en recueillir les feuilles et les jeunes pousses, dans les forêts. On les sèche sur les lieux, en les exposant à la chaleur d'un feu léger, ensuite on les triture dans des moulins et on les expédie dans des sacs de peaux de bœuf.

Les gens qui s'occupent à recueillir le maté, opération qui se fait pendant toute l'année en allant d'un arbre à l'autre, vendent leur récolte aux propriétaires des moulins à broyer; et au Paraguay, les présidents-dictateurs qui se sont succédé, ont conservé le monopole de la vente, ce qui donne au trésor un revenu considérable. Buenos-Ayres reçoit l'yerba maté du Paraguay et en reçoit aussi du Brésil. Celle que l'on recueille dans les provinces de Salta et de Jujuy et sur le territoire des missions, est en grande partie consommée dans ces provinces.

L'usage général, dans les pays espagnols, est de prendre le maté par petites portions: on en met une pincée ou une cuillerée dans un petit vase en forme de boule ou dans une calebasse, de même forme, trouée par le haut. On y verse de l'eau bouillante, et on y ajoute du sucre après quoi on aspire l'infusion au moyen d'un tube dont l'extrémité inférieure se termine en une boule percée de petits trous. On renouvelle successivement la dose et on en offre à tout venant, dans presque toutes les maisons et à toute heure. Cette habitude générale, que les médecins condamnent comme insalubre, est la source principale de la consommation du sucre dans toutes les colonies espagnoles.

Coca. — Nous devons dire quelques mots de la *coca* (erythroxylon coca) arbuste dont les feuilles aromatiques donnent une infusion analogue à celle du thé. On en recueille et on en consomme beaucoup en Bolivie, et les gens du peuple en font usage également, comme tonique, dans les provinces de Jujuy et de Salta, où cet arbuste serait facile à cultiver. Les feuilles de coca, mêlées à l'alcali de la cendre de bois, avec

Digitized by Google

un peu de chaux et de sang de bœuf, sont employées comme masticatoire ; et l'expérience prouve que le suc de ces feuilles, qui d'ailleurs ne produit aucun effet nuisible, est tonique à tel point, qu'il soutient, pendant des journées entières, sans autre aliment, des ouvriers au travail, ou qui font à pied de pénibles marches à travers les montagnes. La *coca* de Bolivie se vend à Salta au prix d'une demi-piastre, ou 2 fr. 50 c. la livre de 460 grammes ; elle doit être conservée dans des vases clos. « Son emploi, dit M. le docteur de Moussy, est très-utile dans les indi- « gestions, les embarras gastriques, etc. Elle a beaucoup des vertus du « café et du thé réunies. » — C'est en infusion, comme le thé, qu'il faut la prendre.

On peut se procurer de la coca, comme du maté, à Buenos-Ayres. Nos médecins feront bien d'en essayer les effets dans les affections de l'estomac et du tube intestinal. Le maté n'est nuisible que lorsqu'on en prend à l'excès.

Plantes oléagineuses.—On n'en cultive aucune dans les régions de la Plata, où l'on se sert, pour l'éclairage, des huiles animales que l'on obtient dans le pays, et qui ont le désavantage, pour les lampes, d'exhaler une mauvaise odeur et d'être trop épaisses pendant la période d'hiver. On peut se servir de l'huile d'olive d'Espagne, mais elle coûte le double.

L'huile de colza, employée en Belgique, n'est pas dans le commerce à Buenos-Ayres.

Le *ricin* (ricinus sylvestris) se trouve en grande abondance à l'état sylvestre dans les provinces argentines, et l'on n'en retire qu'une petite quantité d'huile pour les usages pharmaceutiques.

Plantes et arbustes d'agrément. Commerce des plantes. — Dans un article publié au *Moniteur belge* du 1er janvier 1861 et reproduit dans le *Recueil consulaire*, tome VI, pages 847 et suivantes, j'ai donné, sous le titre de *Jardins du Chili et du Pérou*, des renseignements de nature à intéresser nos horticulteurs : à la suite d'un catalogue de plantes et d'arbustes, peu connus encore en Europe, j'ai indiqué les noms de quelques amateurs et horticulteurs de Santiago, avec lesquels les horticulteurs belges peuvent utilement se mettre en relation pour obtenir des plantes exotiques. Cet article n'est pas parvenu à la connaissance des horticulteurs belges, qui ne lisent ni le *Moniteur*, ni le *Recueil consulaire*. Quoi qu'il en soit, je crois devoir, en rappelant cet article, consigner ici quelques renseignements à la même adresse.

Bien que le climat de la Plata soit propre à la culture des plantes et arbustes de tous les pays, il y a très-peu de jardins bien soignés à Buenos-Ayres et moins encore dans l'intérieur. Nulle part, en ce pays jusqu'à présent, on n'enseigne la botanique ni l'horticulture : on en est toujours au projet d'ériger, près de Buenos-Ayres, un jardin d'essai et une

Digitized by Google

école pratique. Ce sont des jardiniers étrangers qui soignent les jardins des particuliers et, dans l'agriculture, les progrès proviendront des cultivateurs étrangers déjà installés dans les colonies et de ceux qui y arriveront successivement.

Cependant, il y a beaucoup de jardins, petits ou grands, aux environs des villes, et dans les villes mêmes, principalement à Buenos-Ayres, les cours d'un grand nombre de maisons sont ornées de pots de fleurs et d'arbustes.

Les espèces cultivées se sont multipliées petit à petit. Il y en a beaucoup qui sont venues originairement d'Europe, par boutures ou par graines : mais le commerce des plantes ou des arbustes est bien restreint. Il y a quelques propriétaires ou locataires de jardins qui ont des pépinières et qui annoncent chaque année au mois de mai, c'est à-dire à la fin de l'automne, la vente d'arbres à fruit et d'arbustes d'ornement : quelques jardiniers vendent des pots de fleurs et des bouquets; le mieux assorti est un Italien, nommé Louis Peralta qui habite dans la rue du Temple. Celui-ci serait à même de fournir des graines et des boutures d'arbustes et de plantes de l'Amérique du Sud. Mais il faudrait s'adresser à lui par l'entremise d'une personne de Buenos-Ayres, qui payerait immédiatement ce qu'il aurait livré.

Un propriétaire du pays, M. Grégoire Lezama, a fait venir de Belgique, il y a quelques années, un jardinier, M. Charles Vereeke de Gand, et un certain nombre d'ouvriers, qui ont transformé en jardin d'agrément un vaste terrain qui domine la rivière, à Buenos-Ayres. M. Vereeke dirige actuellement l'exploitation d'un autre propriétaire à quelques lieues de cette ville, et d'autres ouvriers ont remplacé les Belges dans le vaste jardin de M. Lezama, qui en permet l'entrée au public. De grandes dépenses ont été faites pour la création de ce jardin, qui renferme, tant en serre qu'en pleine terre, une grande variété d'arbustes et de plantes, provenant en grande partie de l'Europe. M. Lezama ne refuserait pas de faire des échanges et de procurer des graines et des arbustes, par l'entremise d'une personne connue.

Parmi les jardins remarquables, il faut citer particulièrement celui qu'a fait planter, dans sa propriété de San-José, le général Urquiza, ancien président de la république (1).

Nous renvoyons aux ouvrages de M. Alfred du Graty et de M. le docteur de Moussy, les personnes qui désireraient d'avoir de plus amples

(1) Cette propriété est dans la province d'Entre-Rios. Elle figure dans l'ouvrage de M. Alfred du Graty, et mentionnée par le docteur de Moussy tome I, page 524. Le général Urquiza a établi dans ses terres de San-José, sur la rive droite de l'Uruguay, un grand nombre de familles étrangères, formant la colonie dite de *San-José*, dont nous parlerons dans une notice spéciale sur les colonies de la Plata.

Digitized by Google

détails sur l'agriculture des provinces argentines et sur les productions végétales. Les botanistes savent que la flore des environs de Buenos-Ayres et des pampas n'est pas riche : c'est dans le vaste territoire du Chaco, dans les provinces de Tucuman, de Salta, et dans les Cordilières qu'il y a encore beaucoup à glaner et des espèces nouvelles à faire connaître.

Le goût des plantes et des jardins d'agrément se développera dans les régions de la Plata avec les richesses et par l'influence des cultivateurs étrangers. « Déjà, dit M. de Moussy, on peut affirmer que toutes les plantes et tous les arbustes d'agrément qui font les délices des jardins européens, sont maintenant acclimatés dans le bassin de la Plata, et s'y reproduisent avec une luxuriance admirable de végétation, pour peu que l'on veuille se donner la peine de les soigner. Il n'y a que les arbres qui soient encore négligés : ainsi le marronnier d'Inde, ce magnifique ornement des promenades françaises, le catalpa, le baguenaudier, le magnolia, etc., sont inconnus ou, du moins, il n'en existe que quelques pieds qui ne peuvent entrer en ligne de compte. »

Ainsi que nous l'avons dit, en parlant du Chili, les promenades et les avenues, dans ces pays, se forment avec des peupliers, et en ligne droite. Il n'y a aucune promenade, autour de Buenos-Ayres, et pour démontrer combien le goût du peuple est éloigné des plantations de toute espèce, le docteur de Moussy rapporte, qu'il a entendu blâmer sérieusement le curé de Mburucuya, province de Corrientes, parce qu'il avait fait entourer de palmiers la place de son village.

Le gouvernement espagnol, sacrifiant les forêts à l'industrie minière, a provoqué imprudemment lui-même, par ses lois, la destruction des arbres dans les provinces du Chili et du Pérou, et l'on peut remarquer, en parcourant les lieux peuplés du vaste territoire argentin, que l'agriculture n'est point la passion dominante de ses habitants, quoiqu'il y ait très-peu de mines exploitées à l'est des Cordillères. Les industries proviennent des besoins et des circonstances locales. Dans les vastes plaines où les troupeaux se multiplient spontanément et sans abri, les habitants aborigènes et ceux qui s'emparèrent successivement de leur territoire en se mêlant avec eux, prirent l'habitude de se nourrir de viande : les peaux et la laine qu'ils appropriaient à leurs besoins, étaient et sont encore aujourd'hui les objets d'échange ou de commerce les plus lucratifs et les plus faciles à obtenir sur les lieux. Le maïs, si facile à cultiver, donnait aux femmes et aux enfants une substance alimentaire qui n'exigeait aucune préparation : on se borne à le faire bouillir dans l'eau ou dans du lait. Le maïs se conserve en épis ou égrené plus facilement que le grain: il nourrit la volaille et se donne, en épis, aux chevaux et aux mules. Encore à présent les pasteurs ne mangent pas de pain, n'ont point de farine et n'en éprouvent pas le besoin. Pour s'adonner à l'agriculture, au jardinage, pour planter des arbres, il fallait des instruments dont ils étaient

Digitized by Google

privés et, en tout cas, il était beaucoup moins pénible de garder des troupeaux que de labourer ou de bêcher la terre. De là les habitudes paresseuses des populations de ces contrées.

J'indiquerai, dans un travail spécial sur l'industrie pastorale, quels sont les produits qui s'exportent en masse et qui seront, pendant longtemps encore, la principale richesse du pays. En fait de produits agricoles, l'exportation se borne à un peu de maïs, de son, de paille et de fourrage sec, que l'on transporte de la côte à la bande orientale (1) et parfois jusqu'au Brésil.

Agréez, etc. Le consul général de Belgique à Buenos-Ayres,
DEROTE.

Copenhague, le 31 mai 1864.

Monsieur le Ministre,

Le rigsraad vient d'adopter, à la majorité de 30 voix et avec quelques légères modifications, le projet du nouveau tarif de douanes et de navigation qui lui a été soumis par le gouvernement danois.

Ce projet ne diffère de celui de 1862, basé lui-même sur un autre, élaboré en 1858, qu'en ce qu'il accorde la franchise ou une réduction de droit à un plus grand nombre d'articles d'importation. Le projet de 1862 n'avait pu être voté par le rigsraad, dans sa dernière session, et avait été rejeté sans examen par la diète du Holstein, au commencement de cette année.

Comparé à la législation précédente de 1838, 1844, 1848, la nouvelle réforme marque un nouveau pas du Danemark dans la voie du libre échange, et montre un sincère désir d'adopter le système de la liberté commerciale.

Le commerce belge sera un des premiers à profiter d'une réforme qui favorise plusieurs de ses principaux articles d'importation en Danemark.

Quoique le nouveau tarif n'ait point encore reçu la publicité officielle, et qu'il ne soit pas exécutoire avant le 1er avril 1864, cependant j'ai cru utile, M. le Ministre, de vous en présenter une analyse aussi succincte que possible afin de permettre au commerce belge d'y puiser dans l'intervalle les renseignements nécessaires.

1° Le tarif supprime, *d'une manière absolue*, tous les droits de sortie qui frappaient encore certaines matières premières et certains animaux, tels que :

a. Os d'animaux, entiers ou brisés.

b. Verres cassés.

(1) On désigne sous ce nom la République ou le territoire de l'Uruguay que la rivière du même nom sépare du territoire argentin.

Digitized by Google

c. Poil de lapin, de lièvre et crin de cheval.
d. Chevaux (3 rixdalers par tête).
e. Vieux fer, cuivre, laiton, étain.
f. Chiffons et drilles.
g. Laine.
h. Peaux pour fabriques de colle (oreillons).
i. Peaux brutes salées ou sèches de bœufs, chevaux, chèvres, veaux, moutons, agneaux, lapins, lièvres.

2° Il accorde la libre entrée à un grand nombre d'articles qui se trouvaient frappés de droits.

Le régime antérieur donnait la franchise aux articles suivants.

1° Pierres précieuses ; 2° glands de chêne ; 3° pierres d'alun ; 4° antimoine ; 5° cendres ; 6° bambous bruts ; 7° écorces à tan ; 8° os bruts ; 9° sculptures, statues ; 10° ambre ; 11° sang ; 12° fleurs et plantes ; 13° plomb vieux brut ; 14° bol ; 15° coton ; 16° bois à bruler ; 17° manganèse ; 18° livres ; 19° terre de Cologne ; 20° animaux vivants sauvages ; 21° ébène ; 22° baies de genièvre ; 23° poisson frais ; 24° lard salé ; 25° noix de galle ; 26° gypse ; 27° calamine ; 28° engrais ; 29° pierres de taille ; 30° débris de verre ; 31° or et argent en barres ou en monnaie ; 32° poil brut de chevaux, cochons et autres animaux ; 33° paille ; 34° semence de chanvre ; 35° corne brute ; 36° baleines, os et peaux ; 37° lin et graine de lin ; 38° fer brut et vieux, cuivre, laiton ; 39° sangsues ; 40° pierre à chaux ; 41° pommes de terre ; 42° viande fraîche ; 43° chiffons ; 44° vieux coffres ; 45° craie ; 46° céréales non moulues ; 47° planches métalliques pour gravures ; 48° charbon de bois ; 49° cartes topographiques ; 50° argile ; 51° colle ; 51° *bis* métaux non fondus ; 52° nattes vieilles ; 53° médailles ; 54° écume de mer ; 55° modèles ; 56° mousse pour emballage ; 57° livres de musique ; 58° objets d'histoire naturelle, tableaux ; 59° huile de colza ; 60° nacre ; 61° pierre ponce, pouzzolane ; 62° bois de buis et gaïac ; 63° graine de colza ; 64° mercure ; 65° sacs d'emballage ; 66° écaille ; 67° peaux non préparées ; 68° sumac, 69° graisse de poisson ; 70° émeri ; 71° varech ; 72° étain non ouvré et vieux, 73° tripoli ; 74° arbres pour plantations ; 75° pierres lithographiques ; 76° couvertures d'emballage vieilles ; 77° cartes géographiques ; 78° tourbe ; 79° terre à foulon ; 80° osier ; 81° laine ; 82° cire ; 83° zinc non ouvré ; 84° cardes.

Le nouveau tarif y ajoute les articles suivants :

1° Déchets de toute espèce ; 2° alun ; 3° œufs ; 4° ruches ; 5° chanvre ; 6° poudre pour les cheveux ; chlorure de chaux ; 7° bétail, porcs, chèvres, moutons, chevaux, ânes, mulets, volaille excepté gibier ; 8° tout poil brut ; 9° viande et lard fumé ou salé ; 10° liége brut ; 11° toutes farines et produits qui en dérivent non spécialement tarifés ; 12° lait et crème ; 13° beurre ; 14° soude ; 15° tous comestibles non en boîtes fermées et non spécialement tarifées ; 16° chaux ; 17° éponges non préparées ; 18° soufre, toile soufrée, fil soufré et fleur de soufre ; 19° tartre

Digitized by Google

cru ; 20° vitriol ; 21° bois ou écorce de teinture, en pièces, moulu, râpé ou manipulé, feuilles, graines, fleurs, fruits, racines, tiges, herbes pour teindre, brut, moulu ou manipulé, catéchu, noix de galle ; 22° nattes d'emballage ; 23° toutes matières pour tanner ; 24° lin sérancé ou non, étoupe, jute nommé chanvre de Manille, des Indes Orientales et toutes matières non spécialement tarifées, utiles pour le travail de la filature ; 25° briques, tuiles, carreaux et tuyaux ; 26° carreaux de toute espèce, ardoises pour toiture ou pour écrire avec ou sans cadres, crayons d'ardoise, gypse en poudre, chaux cuite, ciment de toute espèce, pierres de ciment cuites, trass moulu, chaux hydraulique ; 27° sel de Glauber, cru, non purifié, ou natron, sulfate sursaturé brut ou sulfate d'ammoniaque ou de magnésie carbonique.

Le nouveau tarif enlève la franchise à la cire brute, végétale et animale pour la frapper d'un droit de 3 sh. la livre, de même pour les coraux et pierres précieuses, qu'il assimile à la bijouterie.

3° Il opère des réductions de droit sur les marchandises suivantes :

Nouveau tarif.	Ancien tarif.
Matières médicinales, la livre, 2 sh.	2.8 sh.
Encre et poudre à encre, la livre, 3 sh.	6 sh.
Fleurs artificielles, la liv. 2 rixd.	5 rixdalers.
Comme matière première, pour la fabrication, 1 rixd.	1.24 rixd.
Brosserie fine, la liv. 16 sh.	24 sh.
Préparations chimiques, la liv. 2 sh.	2.8 sh.
Ouvrages de tourneur en bois, 16 sh.	17 sh.
Ivoire, os, écume de mer, 16 sh.	32 sh.
Comestibles, 7 sh.	1 rixd. 64 sh. suivant la finesse.
Vinaigre en bouteilles, 5 sh. le pot.	8 sh.
Id. autrement, 0.75 sh. le pot.	3.60 sh.
Carmin, cochenille, 14 sh. la liv.	24 sh.
Couleurs fines, 5 sh. la livre.	8 sh.
Semence pour pharmacie, 1.2 sh.	2.8 sh.
Bijouterie, 16 sh.	32 sh.
Cire à cacheter, 8 sh.	16 sh.
Bougies de suif, 3 sh.	4 sh.
Id. autres, 6 sh.	12 sh.
Poudre et feux d'artifice, 4 sh.	5 sh.
Suif ordinaire, 2 sh.	3 sh.
Huile de poisson, 1 sh.	2 sh.
Eponges à laver, 32 sh.	42 sh.
Eponges communes, 3 sh.	3 sh.
Parures en plumes, 2 rixd.	3.32 sh.

Digitized by Google

Colle brute et gélatine, 5 sh.	4 sh.
Chaussures de cuir, 48 sh.	82 sh.
a) Quand il y a de la soie, 32 sh.	82 sh.
b) Autrement, 32 sh.	82 sh.
Chaussures d'étoffe : d'après l'étoffe.	
Cordages de matière animale ou végétale, 1 sh.	1.50 sh.
Montres, la pièce, 48 sh.	En or 1 rixd. 24, en argent 48 sh.
Cadrans et pendules, la liv. 16 sh.	De bois, 8 sh., de métal, 42 sh.
Savon parfumé, la livre 16 sh.	20 sh.
Savon autre, 1 sh.	2 sh.
Sagou, salep, tapioca, 2 sh.	2, 3, 4 sh.
Salpêtre, 0.5 sh.	0.8 sh.
Acides liquides, 5 sh.	1.1, 1.15, 5.
Solides. Voir préparations chimiques.	
Fruits secs, raisins, corinthes, figues, pruneaux, fleurs, écorces, la livre, 8 sh.	1.16.
Châtaignes, marrons, amandes, 3 sh.	4 sh.
Levûre, 4 sh.	6 sh.
Poisson salé, fumé, séché :	
Anchois, saumon, sardines, caviar, la livre, 3 sh.	4 sh.
Autres, 0.3.	8 sh.
Gommes et résines, poix, térébentine, asphalte brut en poudre ou carreaux, pierres à aiguiser, 0.25	Résine jaune et brune, 0.4. Asphalte, 0.24. Térébenthine, 0.32.
Huile autre qu'huile parfumée et huile de chanvre, la livre, »,2	En cruchons, ».4 shel. En bouteilles, ».8 shel.

L'huile parfumée est assimilée à la parfumerie. L'huile de chanvre est soumise à certaines stipulations résultant des traités. (Voir plus loin.)

Manufactures. — *a*. Etoffes de matières végétales, coton, lin, chanvre :

Fil de lin et de chanvre ne dépassant pas l'épaisseur d'une ligne, non teint, ».3.	Non tors, 4.48.
Id. teint mélangé avec or et argent, ».8.	Tors, ».9.
Etoffes de coton sans couleur, ».12	14.40.
Tissus de coton à une couleur, ».20	».32.
Etoffes de coton imprimées à plusieurs couleurs, ».24.	».32.

Remarque : Les étoffes de coton, lin et chanvre spécialement tarifées

Digitized by Google

d'après l'ancien tarif, sont, pour la plupart du temps, assimilées dans le nouveau.

b) Soie. Passementerie de soie, 1 rix.	1 rixd. 48 shel.
c) Etoffes de laine et de poil.	
d) Fil non teint, ».4.	». 6.
e) Tapis communs de pied, ».12.	».14.
Etoffes, pour autant qu'elles ne sont pas spécialement tarifées, rubans, blonde, passementerie, boutons, quand il y a de la soie, ».48.	L'ancien tarif frappait toutes les marchandises de droits spéciaux généralement plus élevés. Celles qui étaient taxées d'après l'étoffe subissent aujourd'hui la même augmentation ou diminution qui la frappe dans le nouveau tarif.
Etoffes autrement, comme l'étoffe, quand le droit peut la frapper.	»
Id. dans d'autres cas, 16 shel.	4 shel.
Toile cirée commune, 0.5 shel.	
Vannerie commune, tapis de pied, d'écorce, paille, osier, corde, ».75 shel.	Jadis 10 p. c., comme les marchandises innomées.
Chapeaux de paille d'Italie, la livre, 2 rixd.	Jadis la pièce, 48 shel. la livre.
Autre ouvrage, la livre, 64 shel.	1 rixd. la livre.
Chapeaux vernis de toile cirée, la pièce, ».8.	8.20 shel.
En autres étoffes vernies, de chien de mer, chapeaux de soie, ».40.	La pièce, ».48.

Chapeaux de dames et d'enfants, comme les chapeaux de même avec garniture et ornements, étoffes sans ornements, mais surtaxe d'après l'ancien tarif avec ou sans ornements de 50 p. c. la livre, 3 rixd. 32 shel.

Poterie grossière : tuyaux de poterie, pour gaz, drainage, la livre, 25 shel.	La livre, 1 shel.
Porcelaine fine à plusieurs couleurs, 16 shel.	— ».32.
Instruments de physique et de mathématique, nautique, optique, musique, excepté ceux à clavier, la livre, 16 shel.	— ».20.
Savon parfumé et non de toilette, 16 shel.	— ».20.
Savon autre, dit de lessive, 1 shel.	— ». 2.
Matelas pour lits, couvertures, meuble non couvert, coussin, pour voitures, sofas, pieds, quand il y a du bois ou métal en partie, la livre ».7.	Jadis ces marchandises payaient comme les marchandises innomées un droit *ad valorem* de 10 p. c.

Digitized by Google

Id. autrement. — Comme l'étoffe qui le couvre avec rabais de 50 p. c.	
Carrosserie :	
Calèches, couvertes ou non, la pièce, 30 rixd.	40 rixd.
Id. autres voitures, la pièce, 12 rixd.	12 rixd.
Parties de calèches, voitures, traîneaux, voitures d'enfants, la pièce, 3 rixd.	6 et 4 rixd.
Hydromel et bière autrement qu'en bouteilles, la livre 0.5 shel.	6 shel.
Vin, autrement qu'en bouteilles, la livre, 3.25.	6 shel.
Ouvrages de grosse charpenterie :	
Qui ne peuvent être mesurés au pied cube, y compris les douves, la livre, 6.15.	0.24.
Ouvrages de bois plus fins mais non de bois étrangers, la livre, 3.	».4.
Métaux,	Le fer, 0.36.
Fer et acier.	L'acier, 0.64.
Fer en barres, rails, fer grossièrement ouvré pour carrosserie, navires, gaz, travaux hydrauliques, fer en tôles, clous, fil de fer ou d'acier, la livre, 0.25.	
1) Brut quand il n'y a que de la couleur pour le conserver, la livre, 0.25.	La livre, 0.7.
2) Autrement, la livre, 1.».	— 1.12.
Autres ouvrages de fer et d'acier :	
1) Ciselé fin, doré, argenté, avec ivoire, métal, nacre, aiguilles, plumes d'acier, fer bronzé verni, fer-blanc verni, travail d'armurerie, la livre, ».16.	».20.
2) Fer ouvré, battu, ouvrages communs, ancres, chaudières, pompes, tuyaux, marteaux, poids, canons, bombes, poêles, cloches, grosses pièces de machine, la livre, ».1.	1 1/2.
3) Tous autres ouvrages de fer et	

Digitized by Google

d'acier qui ne rentrent pas dans une de ces catégories, la livre, ».3.	3 et 6.
4) Fer-blanc, plomb, étain, zinc en tôle, la livre, ».1.	La livre, 1.12.
Id. autrement, la livre, ».3.	— ».6.
Id. dans d'autres ouvrages, bronzé, doré, argenté, verni, laqué, ouvrages de cuivre, la livre, 16.	— 32.
Id. autrement, la livre, ».8.	10 et 16.
Peaux et cuirs préparés, colorés, noircis, vernis, dorés ou avec des dessins, pressés ou empreints, parchemin, cordouan, maroquin, la livre, 12.	— 24.
Autres, la livre, 8.	— 16.
Ouvrages non spécialement tarifés, la livre, 16.	— 32.
Gants, la livre, ».72.	1 rixd. 24.
Navires construits à l'étranger, suivant les traités conclus par le roi :	
a) En sapin et jaugeant au moins 50 lasts.	De sapin par last, 14 rixd.
b) Autres, 3 p. c. *ad valorem*.	De chêne, 20 rixd.
	De fer, 14 rixd.
Papier d'emballage ne pouvant servir ni à l'écriture ni à l'impression.	La livre, 2 shel.
1) Papier gros, carton, papier sablé et pour toiture.	Carton et papier mélangé, 1.2.
Carton pierre et gros ornements, 0.50.	La livre de carton-pierre, 6 sh.
2) Tout autre papier, même quand il est teint au complet, huilé, verni, 2.50.	D'emballage, 7 sh.
	De sucre, 4 sh.
3) Jeux de cartes, le jeu, 2 sh., outre 8 sh. pour timbre.	Papier à écrire, 4 sh.
	— à imprimer, 2.3.
4) Papier teint non en entier avec dorures, imprimés, étiquettes, portraits, lithographies, registres, cahiers de carton, cuir, soie, coton sur la couverture, cartes de visite, la livre, 8 sh.	3 sh.
	Outre 8 sh. pour timbre.
	6 sh.
Autres ouvrages, papier recouvert de soie ou laine, la livre, 16 sh.	12 sh.
Verrerie :	
Verre non étamé, non poli en plan-	Verre à vitres, la livre, 1.4.

Digitized by Google

ches ou carreaux, tuiles de verre, verre mat pour navires ou phares, verre ordinaire brun ou vert, bouteilles et pots, verre non poli, miroirs, la livre 15 sh.	Verre brut de couleur, verre à miroir non fabriqué, verres en ronds, 2.5. Verres en carreaux, 4 sh. Tuiles de verre, phares pour vaisseaux, 1.4. Bouteilles et carafes brunes et vertes d'un demi-pot ou moins, 100 pièces, 1 rixd. 24 sh. Id. d'un demi-pot à un pot et au delà, 1 rixd. 64 sh.
Verre non étamé mais poli en planches ou carreaux, quand il est en pièces d'une certaine grandeur.	Autrefois jusqu'à 550 pieds carrés calculés par 100 pièces. Au delà par pièces.
1) Jusqu'à 800 pieds carrés, la liv., 8 sh.	La pièce, 2 rixd. 24 sh.
2) De 800 à 1,800, la livre, 12 sh.	La pièce, 8 rixd.
3) De 1,800 et au delà, la liv., 16 sh.	Pour chaque 100 pieds carrés, 1 r.
4) Verre poli étamé, comme le non poli, avec 25 p. c. de surtaxe.	Comme le non poli avec 50 p. c. de surtaxe sans cadres, avec cadres de papier, la livre, 12 sh.
5) Autres verreries même avec métal, miroirs, boutons, etc., la livre, 16 sh.	Id., métal, la livre, 8 sh.
6) Toutes autres, la livre, 7 sh.	La livre, 7 sh.

Remarque. La réforme est favorable aux bouteilles, au verre non poli en plateaux ronds et en carreaux, au verre poli étamé. Quant au verre poli non étamé, le principe de la fixation étant différent, il est impossible de formuler, à cet égard, un jugement exact. Il est un peu défavorable aux verres à vitres, aux verres avec métal, ouvrages en verre fondu, boutons. Il est resté le même pour toutes les autres classes de verres.

D. Pour couvrir le déficit qui serait résulté de la franchise ou des réductions accordées aux marchandises précédentes, ainsi que de la suppression des droits de sortie et de la diminution des droits de navigation, le tarif augmente la taxe sur les articles suivants :

Nouveau tarif.		Ancien tarif.
Os pulvérisés, la livre.....	1	0.80
Crayons.....	5	2
Encre à imprimer.....	2	1
Cacao, fèves, écorces moulues ou non.	4	2
Racines de chicorée ou autres racines servant au mélange du café brûlé.....	1	0.3
Parapluies de soie, parasols, la pièce..	64	48
Indigo, la livre.....	14	12

Digitized by Google

Couleurs brutes, la livre.....	1	0.64
Plumes autres que de parure, la livre.	».5	0.4
Gibier.....	4.5	4
Fruits au sucre et à l'eau-de-vie....	7	5
Goudron minéral et végétal, le tonn..	56	48 et 32
Toutes gommes autres qu'asphalte et térébenthine, la livre.....	5	2
Gutta-percha, gomme élastique, en tuyaux et pièces.....	5	4
Houblon.....	7	6
Jouets d'enfant.....	16	8
Pâtisserie.....	7	5
Fromage.....	5	4
Parfumeries.....	16	12
Tabac en feuilles.....	5	1.50
» à fumer.....	8	5
» à priser.....	8	8
Cigares.....	32	42
Thé.....	12	10
Soie brute.....	48	32
Café brut.....	4	3
Café brûlé, chicorée brûlée, extrait de café.....	4.5	4
Sel de roche en morceaux.....	0.4	0.1
Autre.....	0.5 tonn.	1 r. 16 sh.
Fruits frais, raisins, la livre.....	7	6
Oranges, citrons, la livre.....	1.5 les 100	32
Houille, la tonne.....	7	6.24

Lorsque le chargement d'un navire se compose entièrement de :

Houille, par last.....	1 1/2 rixd.	
Bière et hydromel en bout., le pot	5	4
Vin, cidre, liqueur de fruits, limonade en bouteilles.....	16	12
Spiritueux dont on peut mesurer la force au degré, en bouteilles.	16	12
Autrement à 8 degrés au moins, le viertel (8 pots).....	60	57 3/5
Pour chaque 1/4 degré en plus.	1,875	1,800
Epiceries pour autant qu'elles n'ont pas été spécialement tarifées.	»	16 et 24
Cardamome, muscade, safran, vanille.....	48	80 et 1 rixd. 24 sh.
Cannelle, farine de moutarde..	7	5

Digitized by Google

Toutes autres, anis, câpres, poivre, graine de moutarde.....	3 dr. var., moindres.	
Manufactures :		
Fil de coton non teint, la livre.	3	2.40
» teint.....	8	5
Toile écrue de lin ou de chanvre suivant le nombre de fils.....	2 et 6	1
Broderie, canevas.....	16	14.40
Soie filée ou non, 72 sh.	32 sh.	
Etoffes de soie, n° 153, 2 rixd.	1 rixd. 48 sh.	
N° 154, — 1.32 sh.		
N° 153, — 72 sh.		
Riz non écossé, la livre, 1.2 sh.	0.8. sh.	
Riz en farine, — 2.2 sh.	2 sh.	
Objets d'habillement et confections. Comme l'étoffe, plus 100 p. c. pour le travail.	Comme l'étoffe, plus 50 p. c.	
Sucre candi, raffiné en pains, sucre blanc en poudre plus clair qu'un type qui répond à celui d'Amsterdam, n° 18, la livre 5.25 sh.	La livre 4.50 sh.	
Autre sucre en poudre plus clair que le n° 9, la livre, 3.5 sh.	Non raffiné des colonies 1.50 sh. Autre 2.50.	
Sucre liquide, sirop blanc, 3.1 sh.	1.44.	
Miel, sucre brun plus noir, mélasse, sirop brun et miel, 1.75 sh.	Des colonies 0.8. D'ailleurs 1.44.	
Bois non ouvré :		
Buis, chêne, bois blanc, hêtre. Libre.		
Autres espèces :		
Quand il y a un chargement par last.	Par last 3 rixd.	
Complet par navire ponté, 3 rixd., 24 sh.		
Dans d'autres cas, par pied cube, 3.8 sh.	Par pied cube 3.20.	
Bois de charpente, rond, importé pour être équarri, 100 pieds cubes, 25 p. c. de rabais.	2 rixd. 40 sh.	
Bois ordinaires comme les précédents avec une remise selon l'épaisseur.		
De 3 à 6 pouces, 8 p. c.		
De 6 à 9 — 6 p. c.		
De 9 et au delà 3 1/2 p. c.	Sans changement.	
Bois ouvré sans tarification spéciale.		

Digitized by Google

Poutres, planches qui par leur nature ne peuvent être imposés au poids, le pied cube, 6 sh.	Comme les bois avec augmentation de 100 p. c. pour le travail.
Ouvrages fins de bois :	
Etuis, tables à ouvrage, quand la pièce ne pèse pas plus de 5 livres, la livre 16 sh.	6 sh.
De buis, mahon, jacaranda dans d'autres cas, et d'autres bois étrangers, la livre 7 sh.	6 sh.
Autre, la livre 3 sh.	4 sh.

Le tarif a frappé spécialement quelques articles compris jadis sous la dénomination générique d'articles non dénommés, savoir : l'aluminium ouvré assimilé à l'or et à l'argent, payant un droit de 16 sh. la livre.

Locomotives	500	rixdalers la pièce.
Voitures à charbon	10	—
— de voyageurs avec tenders.	150	—
Autrement	50	—

Les marchandises non dénommées, c'est-à-dire non classifiées et taxées séparément ou n'entrant dans aucune catégorie, payaient jadis un droit de 10 p. *ad valorem* ou de 3 rixdalers 12 sh. les 100 livres au choix du déclarant. Le premier de ces droits est seul maintenu. Toutes les marchandises payaient également un droit accessoire d'émolument de 6 p. c. Il est supprimé par le nouveau tarif et maintenu seulement pour le droit de récognition des marchandises du Groenland, exportées des ports de la monarchie (voir *infra*).

Quelques articles n'ont éprouvé aucun changement, ce sont :

Brosserie commune avec accessoires de bois ou de fer, la livre	4	shell.
Parapluies d'étoffe autre que soie, la pièce	24	
Tortues, la livre	24	
Essences	16	
Blanc de zinc et de céruse	1	
Pommes et poires, la tonne	24	
Quand il y a un chargement complet, le last	5	rixd.
Faïence, porc laine et biscuit, la livre	8	shell.
— plus commune	3	
— fine, dorée, colorée	16	
Liége ouvré	3	
Toile à voile	6	
Passementerie d'étoffes végétales	48	
Tricotage, velours id	32	
Fil de laine et de poil teint	8	
Passementerie de laine	48	
Tissus de laine	32	
Or et argent en feuilles	16	
Broderie d'or et d'argent	48	

Et quelques autres moins importants.

Digitized by Google

Le droit de transit anciennement variable suivant la qualité des marchandises avait été, lors de la signature du traité relatif à l'aboli ion du péage du Sund en 1857, converti en un droit unique de 16 shellings par 500 livres (poids brut).

Le transit se paye sur toute marchandise qui passe par le rayon douanier soit qu'elle prenne la voie de terre ou la voie de mer, soit qu'elle vienne d'un pays étranger pour aller dans un autre pays étranger ou vice-versâ, soit qu'elle vienne d'un pays de la monarchie libre (Altona, Islande, Feroé, St-Thomas) pour aller à l'étranger ou vice-versâ. Il est à remarquer que le duché de Lauenbourg, qui ne fait pas partie du rayon douanier de la monarchie, est cependant régi par la même loi de transit. Celui-ci tombe dans la caisse particulière du duché, dont l'excédant sur les dépenses est versé dans le trésor commun. Cette considération tout autant que la protection due au commerce du Holstein a empêché l'abolition ou la réduction de ce droit. D'ailleurs on a constaté que la réforme de 1857 n'avait augmenté ni le chiffre du transit ni celui de la recette malgré la réduction considérable de la taxe.

Nous parlerons plus loin du droit de récognition qui frappe les marchandises originaires du Groenland exportées des ports de la monarchie pour l'étranger, car nous verrons que le commerce direct tant d'importation que d'exportation du Groenland forme l'objet d'un monopole gouvernemental. Ce commerce a principalement lieu par voie d'échange. Le gouvernement achète les pelleteries, l'huile de poisson et les graisses moyennant du café, sucre, tabac, thé, pain, farines et vêtements, plus une quantité minime de liqueurs fortes. Ce monopole est conservé dans un but humanitaire, de peur que le commerce étranger n'aille inonder ces populations sauvages de spiritueux, ce qui les détruirait en moins d'un demi-siècle. La liberté a été accordée au port d'Altona afin qu'il puisse soutenir la concurrence avec son redoutable voisin le port de Hambourg. Il en a été de même de celui de Saint-Thomas (aux Antilles), mais celui-ci n'est franc que des droits de navigation. Les navires des nations non assimilées au pavillon national y sont assujettis à des droits différentiels sur la cargaison pour les articles d'importation.

La loi de 1862 ne permet d'accorder la parfaite réciprocité qu'aux nations qui l'accordent elles-mêmes au pavillon danois, c'est-à-dire à celles qui possèdent des colonies.

Quant à l'Islande et à Feroé, jadis réservées au pavillon national mais libérées en 1854 et 1856, les nations non privilégiées y payent encore un droit différentiel de 4 thalers par last de commerce. Les privilégiées sont en petit nombre savoir :

1° L'Angleterre ; 2° la France ; 3° la Suède et la Norvége ; 4° l'Espagne ; 5° la Prusse.

Le droit d'entrepôt, qui variait également suivant les marchandises, est remplacé par un droit unique calculé sur le montant des droits d'entrée.

Digitized by Google

1° Pour les marchandises taxées au poids, par mois.

a.	Celles qui payent moins d'un shelling par 100 livres..		1 shel.
b.	—	de 1 à 8 —	3
c.	—	de 8 et au delà —	6

N° 271. Celles qui payent à la valeur, 1/8 p. c.

3° A la mesure : n°s 29, 30, 59, 94, 95, 97, 193, 256, 100 liv. 6 sh.

31, 33, 35, 37 et 46, le pot.....	1/8 shel.
36 et 38, le viertel.....	1/3
71 et 86, la tonne.....	2
127, la tonne.....	1
102, la pièce.....	16
263, 266, 267.....	48
264, 262, 265.....	24
N° 224, jusqu'à 14 de diamètre, 100 pièces...	4
14 à 20 — ...	8
20 à 32 — ...	16
32 à 41 — ...	32
41 et au delà, 100 pieds cubes.	32
248, 249 et 250 —	16

Marchandises ayant la libre entrée :

N° 106, 1,000 pièces.....	8
221, 100 pieds carrés.....	4
Autres, 100 livres.....	3

Les anciens droits de navigation sont remplacés par un droit unique. (Droits de tonnage, phare, émoluments.)

Pour la navigation intérieure entre les villes situées dans le rayon douanier, entre le royaume et le port franc d'Altona, les villes étrangères situées sur l'Elbe, Heligoland, Feroé, Islande, Groenland et les colonies, plus la pêche en pleine mer dont le produit est porté au pays, par last du commerce (2,10 tonnes anglaises 2,25 tonneaux français). 8 shel.

Pour la navigation extérieure..... 48 shel.

Les navires des Etats non privilégiés en Europe et les navires suédois qui importent du sel subissent une surtaxe de 50 p. c. (plus 50 p. c. pour les marchandises).

Autrefois les navires ne payaient aucun droit de tonnage pour la navigation intérieure, l'intercourse avec les colonies et la pêche, les navires pratiquant la navigation au long cours payaient un droit de tonnage de 48 shellings, excepté ceux qui portaient de la poix, de la potasse ou du goudron, lesquels payaient 32 shellings.

Ils payaient en outre un droit de phare de 3 shellings dans le cabotage et de 32 dans l'intercourse (16 sur la coque, 16 sur la cargaison). Enfin ils payaient un droit d'émolument qui pour la navigation intérieure s'élevait à 3 shellings par last et pour celle au long cours à 8.

Digitized by Google

Les avantages qui résultent de la réforme sont indiqués dans le tableau suivant :

Navigation intérieure et celle qui y est assimilée.

Ancien tarif.						Nouveau tarif.
Droit de tonnage,	droit de phare,	droit d'émoluments,	droit unique.			
rien.	3.	+ 3.	= 6.	— 8.		

Navigation au long cours.

48	+ 32	+ 8 = 88	— 48		

Le pavillon non privilégié excepté lorsqu'il importe des marchandises directement de pays situés hors d'Europe paye 50 p. c. de surtaxe, c'est-à-dire 72 shel. au lieu de 48.

Enfin la nouvelle réforme abolit quelques droits accessoires et additionnels, entre autres celui de 1 shelling par last imposé à tout navire qui séjournait dans le port au delà de 6 semaines, de sorte que la taxe totale minimum de près de 128 shellings qui pouvait frapper un navire étranger dans la navigation au long cours se trouve réduite aujourd'hui à 48 shel. c'est-à-dire de près des 2/3. Le § 56 consacre quelques exceptions en faveur des navires de guerre, certains services côtiers, le cabotage restreint et les petits navires.

Une surtaxe de 50 p. c. est imposée aux *seuls navires suédois* qui importent du sel par réciprocité d'après le traité de 1826. Cependant la Suède ayant changé depuis lors son système commercial et aboli toute distinction entre pavillons privilégiés et non privilégiés, le Danemark sera forcé d'abolir ce traitement inégal. En ce moment le ministre de Suède a ouvert une négociation sur ce point.

Le tarif actuel a simplifié considérablement le travail de la fixation et de l'évaluation des taxes douanières.

1° En réduisant le nombre d'articles spécialement imposés de 645 à 271 articles dont 62 libres de droits d'importation ; 2° en opérant une classification plus logique, non-seulement par l'assimilation des articles de même nature et de même genre pour la taxe, mais par la réunion de ces articles même différemment taxés sous une rubrique commune et dans des groupes spécifiques ; 3° en augmentant autant que possible la tarification des marchandises au poids, ce qui généralise la base de la taxe, ou si leur nature s'y oppose en prenant une autre base invariable, c'est-à-dire la mesure ou le nombre. La base variable de la valeur qui amène des discussions continuelles entre les particuliers et le fisc et qui finit toujours par causer un préjudice notable au trésor n'a plus été conservée que pour 3 articles d'une manière absolue, savoir les navires, barques et embarcations, les marchandises non dénommées et les instruments à clavier dont la taxe de 32 rixdalers la pièce, fixée par l'ancien tarif, a été remplacée par un droit *ad valorem* de 10 p. c.

D'autres payent encore exceptionnellement un droit mixte partie fixe,

Digitized by Google

partie *ad valorem*. Tels sont les chapeaux garnis de dames et d'enfants payant 50 p. c., et les habits confectionnés 100 p. c. de plus que la matière principale pour le travail; de même les meubles à matelas, rembourrés, sofas, etc. qui n'ont ni bois ni fer payent comme l'étoffe principale qui les garnit avec un rabais de 50 p. c.

Les traités accordent des priviléges à trois articles, savoir, à l'huile de chanvre (provenant de la Finlande) aux bois et poutres de ce pays et aux navires de 50 lasts et au delà construits en bois de sapin. Il s'agit ici d'anciens priviléges accordés par de vieux traités à certains produits de la Finlande lorsque celle-ci se trouvait encore sous la domination de la Suède. Sur les 200 articles taxés qui restent, 16 sont imposés à la mesure, savoir, la houille, les fruits frais (pommes et poires), le goudron, les boissons en bouteilles, les bois non travaillés, les poutres et les meules mesurant plus de 41" de diamètre. 17 sont imposés à la pièce, savoir les jeux de cartes, les meules de 14" au moins jusqu'à 20" de diamètre, de 20" à 32" et de 32" à 41. Les chapeaux vernis, de paille, de soie, les parapluies d'étoffe et de soie, les montres, les locomotives, voitures, calèches. Tous les autres, au nombre de 167, sont taxés au poids. Nous devons constater que, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de l'ordre et de la régularité des opérations administratives, le nouveau tarif est infiniment supérieur à l'ancien.

Nous finirons ce travail d'analyse par quelques observations qui nous paraissent nécessaires pour se rendre un compte exact des dispositions générales du nouveau tarif. L'article 1er, qui stipule qu'il sera perçu un droit d'importation sur toutes les marchandises transportées dans les pays compris dans le rayon douanier pour la consommation suivant le nouveau tarif, à moins qu'il ne les déclare libres, renvoie nécessairement aux dispositions des lois antérieures de 1797, 1838, 1844, 1848.

D'après celles-ci, le commerce d'importation et d'exportation en Danemark et dans ses colonies est complétement libre, en ce sens qu'aucune nation étrangère ni aucun particulier danois n'en est exclu, et qu'il n'existe plus de monopole pour aucune marchandise quelconque.

Cependant le commerce du Groenland, colonie du Danemark en Amérique, qui est considérée comme faisant partie du domaine, est soumis à un droit de 1 p. c. appelé de *récognition* pour les marchandises d'exportation indirecte. (*Voir suprà.*) On en excepte celles qui sont prises par les navires qui vont à la pêche de la morue et de la baleine ainsi que l'huile et les graisses qui en proviennent. Ceci a lieu parce que le commerce entre le Danemark et le Groenland est fait directement par le gouvernement et au moyen de navires qui lui appartiennent. 2° D'après une loi ancienne modifiée par une récente réforme, le commerce d'exportation des nations étrangères dans les colonies des Antilles est soumis à un droit différentiel. Cependant le gouvernement danois admet sur un pied de parfaite réciprocité les nations qui possèdent des colonies et qui assimi-

Digitized by Google

lent le pavillon danois à leur propre pavillon. 3° Le pavillon des nations non privilégiées est soumis à une taxe en plus de 50 p. c. sur la cargaison lorsqu'ils jaugent plus de 5 lasts de commerce. Le commerce entre le Danemark, ses possessions d'Europe, l'Islande et Féroë, ses colonies d'Amérique, Antilles et Groenland est considéré comme commerce intérieur et est accessible aux étrangers sans restriction autre que certains droits différentiels à l'importation. (*Voir suprà.*) L'Islande, Féroé, les ports de St-Thomas et Ste-Croix (aux Antilles) et celui d'Altona sont francs de tous droits de douane.

Le commerce entre les colonies et la métropole étant considéré comme un commerce intérieur, il en résulte que tous les produits de ces pays importés directement en Danemark sont affranchis de droits. Les marchandises d'entrepôt en sont exclues. Il en est de même des produits de la pêche à la morue et à la baleine importés par les navires danois. Au contraire, les vaisseaux, barques et embarcations des colonies et des possessions danoises Féroé et Islande qui viennent à être vendus à des armateurs résidant en Danemark payent le droit d'après le tarif. Ceci a lieu parce que ces objets, lors de leur premier achat à l'étranger par les habitants de ce pays, ne payent exceptionnellement aucun droit et qu'ils ne sont pas des produits du sol ou de l'industrie. Le § 5 de la loi stipule que, quant à la fabrication et à l'usage des cartes à jouer qui constituait en Danemark un monopole au profit d'un individu, il convient de maintenir l'ordonnance du 9 juin 1847, sauf la réduction de droits accordée aux cartes de provenance étrangère. La restitution du droit d'importation, hormis quelques cas exceptionnels dont l'appréciation est laissée à l'administration, ne s'accorde à la réexportation d'aucune marchandise excepté 1° aux spiritueux étrangers quand ils se réexportent vers un pays étranger libre ou vers un pays (pour favoriser le commerce d'entrepôt avec les possessions du Nord (Islande, Féroé), la Norvége, Suède et Russie; 2° aux sucres, sous les conditions déterminées dans le § 26 du tarif; 3° aux bois, le tout dans un délai et pour une somme dépassant un minimum fixé § 20; 4° le gouvernement est autorisé à restituer les droits d'importation des matières premières servant aux fabriques nationales, lors de l'exportation des produits manufacturés ou autres, § 27 (tabac, sucre, sel, spiritueux).

Ainsi qu'il résulte de cette analyse, M. le Ministre, cette réforme qui ne fait qu'ôter à certains articles tout ou partie de la taxe pour la reporter sur d'autres, n'opère aucun dégrèvement global, et ne paraît pas devoir diminuer le chiffre des recettes, sans tenir compte de l'augmentation qu'amène à la longue tout abaissement de tarif tant dans l'échange des marchandises que dans la perception des droits. D'après les calculs présentés par le ministre des finances et basés sur la recette moyenne des cinq dernières années, l'augmentation élevée sur certains articles pour combler le vide laissé par la réduction opérée sur d'autres, par l'admis-

Digitized by Google

sion en franchise d'un plus grand nombre, par la suppression des droits de sortie et la diminution des droits de navigation, laissera encore au fisc un excédant de recette. Ce calcul ne présente rien d'étonnant, si l'on songe que la plupart des augmentations de droits frappent les articles d'importation les plus importants. À ce propos, je ne crois pas inutile d'entrer dans quelques détails. La recette douanière moyenne des années 1855-1860 s'élève à 7,750,070 rixd. répartis comme suit :

		En plus.	En moins.
Importation.....	7,175,776	633,889	»
Exportation.....	171,623	»	171,623
Transit.....	112,000	»	»
Entrepôt.....	12,000	»	»
Droits de navigation....	278,671	»	252,138
	7,750,070		

D'après les augmentations dans les taxes d'importation sur certains articles, on peut prévoir un accroissement de recette d'un chiffre de 633,889 rixd. La réduction des droits maritimes amènera une diminution de 252,138 rixd. et la suppression des droits de sortie une autre de 171,623 rixd. Si l'on retranche ces deux sommes 252,138+171,623= 423,761 de 633,889 on obtiendra un reste de 210,128 rixd. Ces articles du tarif produisant ensemble les 3/4 des recettes d'importation ont subi presque tous une augmentation de droits ou peu de changement, savoir: les spiritueux 437,729, le café 620,171, le sucre 1,600,174, le tabac 451,389, le charbon de terre 167,174, le sel 201,522, le bois 550,507 le riz 136,435, les manufactures 1,694,198. Les métaux 318,787 et les argiles 113,496 n'ont subi presque aucune modification.

Le gouvernement n'a été guidé dans cette réforme par aucune idée de protection. Les précédents historiques démontrent que depuis 1797 le tarif douanier du Danemark n'a jamais eu de caractère protecteur ou règlementaire, mais uniquement fiscal, et que depuis cette époque les réformes successives de 1838, 1844, 1848 furent autant de pas vers le régime de la liberté du commerce. Il est vrai que le taux élevé des droits d'importation sur certains fabricats ou objets manufacturés étrangers équivaut dans ses effets à une taxe de protection, voire même de prohibition, et que le nouveau tarif, qui le maintient ou ne l'amoindrit que faiblement, n'échappe pas à tout reproche ; mais ce vice économique n'est qu'accidentel et ne résulte pas d'un système général logiquement établi et prémédité.

Au point de vue économique, le tarif nouveau, quoiqu'il ne puisse être comparé au nôtre ni à celui de plusieurs nations déjà entrées plus avant dans la voie du libre échange, réalise un progrès marquant. En effet :

1. La suppression absolue des droits de sortie n'est-elle pas un puissant encouragement donné à l'exportation et par conséquent à la production nationale, notamment à l'élève des chevaux et du bétail qui forme une des principales ressources du pays?

Digitized by Google

2. La libre entrée accordée à toutes les matières premières qui alimentent l'industrie locale, et dont plusieurs ne se trouvent pas en grande abondance en Danemark, ne contribuera-t-elle pas à imprimer au travail manufacturier un vigoureux essor? Nous mentionnerons parmi les nouveaux articles de cette nature admis en franchise, le chanvre si important pour les cordages, le soufre, le vitriol, l'alun, pour les fabriques de produits chimiques, les bois de teinture, le poil brut, les minéraux bruts, les peaux non préparées pour d'autres industries non moins importantes. Et dans les réductions de droit, celles sur le suif, les cordages de matières animales et végétales, les produits chimiques, gommes et résines, fils de laine, de lin et de chanvre, les fers, aciers et cuivres. Une seule critique reste à faire à l'égard de la nouvelle réforme, c'est l'augmentation du droit sur la houille que le Danemark ne produit pas et qui est le plus puissant auxiliaire du travail manufacturier mécanique. Il eût été préférable d'accorder à ce combustible la libre entrée au même titre qu'à la tourbe et au bois à brûler, mais les intérêts du fisc ont prévalu sur ceux de l'industrie.

3. Le peu de denrées de première nécessité et de grande consommation qui se trouvaient encore taxées d'un droit minime en ont été complétement exemptées, savoir : le beurre, les œufs, la viande et le lard fumé, le lait, les farines, le bétail (gros et petit, porcs, moutons, chèvres), la volaille, tous les comestibles non clos en boîtes, et non spécialement tarifés; d'autres objets d'un usage quotidien ont obtenu le même privilége, savoir : la poudre pour les cheveux, les bêtes de trait (chevaux, ânes, mulets), les nattes d'emballage, le sel de magnésie, crème de tartre, la chaux, les tuiles, briques, carreaux, ardoises.

La plupart des autres ont obtenu de notables diminutions; parmi les premiers, les comestibles en boîtes, le vinaigre, la bière et l'hydromel en tonneaux, l'huile de poisson, les drogues médicinales, le poisson salé, séché et fumé, l'huile ; parmi les seconds, les couleurs fines, les bougies et chandelles, les éponges, le papier, la poterie, le savon. Il n'y aurait à critiquer sous ce rapport que l'augmentation des droits sur le houblon, les racines de chicorée, le goudron, le fromage, le sel, le riz, le café et les bois. Ces trois derniers surtout ont soulevé les plus vives protestations, mais comme les objets qu'elles frappent figurent au nombre des articles de grande importation qui fournissent au trésor une large part de recette, l'intérêt du fisc l'a de nouveau emporté.

4. La réduction des droits de navigation, en opérant une économie dans le transport maritime qui, pour le Danemark, est la seule voie commerciale, ne favorise-t-elle pas directement l'importation dont le centre est à Copenhague ? J'en dirai autant de l'assimilation de la navigation de l'Elbe au cabotage, éminemment utile à celui d'Altona et du Holstein. Le pavillon national, qui dans le commerce extérieur figure pour les 2/3, profitera le plus de cette mesure libérale, qui avantage à la fois le commerce

Digitized by Google

d'échange et l'industrie de la navigation, la plus importante du pays. Il convient de nous occuper ici d'une autre réduction non moins utile au commerce de transport et à la marine marchande, qui crée au Danemark une source non moins féconde de richesse. C'est la diminution de la taxe énorme qui frappait les navires, barques et embarcations construites à l'étranger. Cette mesure avait été prise jadis dans le but de favoriser la construction dans les chantiers nationaux ; mais l'augmentation croissante du prix des bois et de la main-d'œuvre avait décidé depuis longtemps les armateurs à recourir aux chantiers de la Suède, de la Norvége, de la Hollande et de l'Angleterre. Il devenait dès lors urgent d'abolir un système qui n'avait plus d'autre effet que d'entraver le développement de la marine.

5. Enfin, la plupart des augmentations portent sur des articles de luxe, savoir, parmi les denrées : le cacao, les épices, le gibier, les huîtres, les fruits au sucre et à l'esprit-de-vin, la pâtisserie, le fromage, les épices, le thé, le tabac, les fruits frais, la bière en bouteilles, le vin, les spiritueux. Nous en excepterons le café, la chicorée, le riz, le sel et même le sucre. Parmi les matières premières : la soie brute (les bois de construction et la houille exceptés), parmi les objets manufacturés : la parfumerie, les jouets d'enfants, parapluies de soie et étoffes de soie, toile, broderie, canevas, habits confectionnés, ouvrages en bois fin.

6. Il diminue les droits sur un grand nombre d'autres articles de luxe non fabriqués dans le pays, lorsque l'élévation de la taxe posait trop d'entraves à la consommation.

Il me reste à parler du droit de transit qui n'a pas subi de grandes diminutions. Le Danemark n'est un pays de transit naturel que dans sa partie méridionale, pour l'exportation des produits de la Suède, de la Russie et même de la Prusse, qui s'écoulent par le canal de l'Eider vers les pays d'Occident, et pour l'importation en Norvége, Suède et Russie des marchandises d'une partie de l'Allemagne et des articles d'entrepôt de Brême et de Hambourg qui passent par le port de Kiel. Cet impôt ne peut donc en principe rapporter une forte part de recette au trésor, et en fait elle ne s'élève qu'à la somme minime de 112,000 rixdalers. Après vous avoir présenté cette analyse de la nouvelle réforme douanière au triple point de vue fiscal, technique et économique, il me reste, monsieur le Ministre, à vous énumérer les avantages ou les préjudices qu'elle renferme pour le commerce entre la Belgique et le Danemark. Quoique le pavillon belge soit rangé en Danemark au nombre des pavillons privilégiés (traité de 1844), il ne fréquente que fort rarement ses ports, et quelque minime que soit la distance qui les sépare, quelque dissemblable que soit la nature de leurs produits, le commerce entre ces deux nations, comparé au chiffre total des échanges de chacune d'elles, ne représente qu'une part très-minime. J'ai indiqué dans un rapport commercial ad hoc les causes de cette triste situation et les moyens qui me paraissaient les plus propres à y remédier.

Digitized by Google

J'ai indiqué, entre autres, une réforme du tarif douanier comme pouvant faciliter à quelques-uns de nos articles l'accès du marché. Il m'importe maintenant d'examiner si le nouveau régime réalise cette espérance. Pour procéder avec ordre et exactitude, je prendrai pour base de mon appréciation le tableau détaillé du commerce entre la Belgique et le Danemark en 1861, tel qu'il est indiqué dans mon rapport précédent. Je le contrôlerai par celui qui est inséré dans la statistique belge de la même année et je le compléterai par quelques renseignements sur les marchandises de notre pays qui suivent la voie indirecte de l'Angleterre, de la Hollande ou de l'Allemagne.

Sous le premier rapport, nous voyons que la réduction profitera aux marchandises suivantes qui figurent dans le tableau officiel danois pour une quantité de :

Ouvrages de sculpture et d'art.....liv.	161,517	Libre.
Terre de Cologne blanche..liv.	10,160	Réduction.
Tuiles.....pièces.	161,780	Libres.
Fer, clous, fil, tôles, ancres, chaudières.....liv.	123,835	Réduction.
Ouvrages de fer..... .liv.	9,796	Réduction.
Terre, terre à pipe..tonnes.	1,505	Libre.
Faïence.....liv.	1,841	Réduction pour la faïence commune.
Couleurs.....	133,846	Réduction pour les couleurs fines.
Peaux non préparées.....	37,055	Libres.
Verres à vitre.....	1,640,384	Même droit.
Fil de lin.....	4,421	Réduction.
Briques.....pièces.	30,000	Libres.
Laiton.....liv.	57	Réduction.
Machines.....	12,809	Réduction sur le fer ouvré.
Huile.....	46,993	Réduction.
Papier.....	128,896	
Vitriol.....	840	Libre.
Zinc ouvré ou non ouvré..liv.	57,325	Réduction.

La réforme ne profitera ni à la céruse (11,159 liv.), ni aux manufactures de laine (14,622 liv.), à part le fil, ni aux verreries sur lesquelles les droits sont restés à peu près les mêmes (1,640,384), à part le verre poli étamé, 350-15,899.

Elle est défavorable aux sucres et sirops (308,003-25,494 liv.), au café (367,008), au houblon (18,654), au thé (359), au tabac (26,489), aux toiles (6,508), sur lesquels les droits ont été augmentés.

Sous le second point de vue, la statistique belge de 1859 nous men-

Digitized by Google

tionne les graisses pour 89,218 liv., les résines et bitumes pour 3,381, les peaux tannées préparées et apprêtées pour 655 kilogrammes, le riz pour 32,108; le nouveau tarif opère une réduction de droit sur tous ces articles, à part le riz.

Sous le troisième point de vue, nos renseignements nous indiquent comme prenant une voie indirecte, outre les marchandises déjà nommées (draps, toiles, manufactures, métaux, sucres), les racines de chicorée, les bougies, les tapis, les ouvrages de corderie et de sparterie. Tous ces articles ont obtenu une diminution, sauf le premier.

Quant à l'exportation du Danemark en Belgique, l'abolition des droits de sortie profitera:

1861. Aux chevaux (103), aux peaux brutes (1860-3,500); nous pouvons y ajouter pour attirer l'attention du commerce, les chiffons, les débris de verre, les poils et crins de toute espèce, les métaux bruts et vieux de toute sorte, qui ne figurent pas encore dans les deux tableaux susmentionnés.

En somme, M. le Ministre, les résultats de la nouvelle réforme promettent d'être satisfaisants pour notre commerce, et comme le prochain tarif, même après l'acceptation des Etats du Holstein, ne doit entrer en vigueur que le 1er avril 1864, nos négociants auront un temps plus que suffisant pour l'étudier en détail et pour y asseoir la base de leurs opérations futures.

Agréez, etc.

Le secrétaire de légation, chargé des affaires
de la légation de Belgique à Copenhague,
J. Jooris.

Monsieur le Ministre,

Comme annexe indispensable à mon rapport sur la réforme douanière, je crois utile de vous adresser un court aperçu sur la législation qui régit les rapports maritimes et commerciaux des possessions du Danemark en Europe et en Amérique.

Nous avons déjà suffisamment parlé du Groenland, qui, faisant partie du domaine, réserve à l'Etat son commerce et sa navigation.

Quant aux Antilles danoises, St-Jean, Ste-Croix et St-Thomas, la loi du 16 avril 1862 régit leurs rapports maritimes et commerciaux.

D'après le § 3 de cette loi, l'importation de tous les produits nationaux et étrangers est permise au port de St-Thomas, excepté les armes et les munitions de guerre dont l'autorité peut interdire ou tolérer le commerce d'après les circonstances. Toutes les marchandises payent un droit d'entrée de 1 1/4 p. c. *ad valorem*, excepté 1° les denrées coloniales suivantes importées à St-Thomas des Indes occidentales ou du continent américain et qui ne payent qu'un demi p. c.

Digitized by Google

Savoir : Baume, coton, cacao, cochenille, bois de teinture, de gaïac, miel, cornes, peaux, indigo, café, mahoni, mélasse, piment, bois lignum vitæ, rhum, salep, salsepareille, sucre, tabac en feuilles, fèves de Tonkin, cire.

2° Les articles suivants qui entrent francs de droits :

a. Poissons frais et tortues vivantes, fruits et légumes frais, or et argent en lingots ou monnaie, houille, livres, mulets et ânes, vieux effets tels qu'habits, meubles, instruments.

b. Tonneaux pour sucre, pour rhum et mélasse, douves, cerceaux, instruments de labour ou servant à la fabrication du sucre et du rhum, pierres réfractaires, engrais, quand ces articles sont importés pour St-Jean et non St-Thomas.

c. Tous les produits de la mère patrie ou les marchandises qui y ont acquitté des droits importés de la métropole avec un certificat d'origine ou une quittance, lorsqu'ils sont transportés par navires danois ou navires appartenant à des pays qui possèdent eux-mêmes des colonies et assimilent, dans la navigation et le commerce avec elles, la pavillon danois à leur propre pavillon.

d. Toutes les marchandises ayant payé les droits à Ste-Croix et importées avec une quittance de payement sont libres à St-Thomas.

e. Tous les produits des Antilles danoises importés par navires danois sont également libres. Ceux-ci peuvent être transportés d'île en île par navires danois sans payer aucun droit. Quant à l'exportation, quel que soit le pavillon, toutes les marchandises sont libres, sauf :

1° Le sucre, qui paye 5 p. c. *ad valorem*.

2° Le rhum, qui paye 1 1/3 *ad valorem* par gallon.

Il y a également des droits de port variant suivant la capacité du navire qui frappent tous les pavillons nationaux et étrangers ; il en est de même des droits d'ancrage, quarantaine et droits accessoires d'émoluments.

Possessions d'Europe.

La loi du 18 septembre 1855 accorde la liberté de commerce avec l'archipel de Feroë à dater du 1er janvier 1856. Le pays est déclaré franc de douanes. Les navires seuls y payent 2 rixdalers par last de commerce soit à l'importation soit à l'exportation. Lorsqu'ils appartiennent à un gouvernement qui frappe le pavillon danois d'une surtaxe, il sera statué par le roi sur la mesure de représaille à leur infliger.

La loi du 15 avril émancipe le commerce et la navigation de l'Islande. Ce pays est également déclaré franc de douane. La seule obligation imposée au commerce indigène et étranger est l'obtention d'une passe de commerce spéciale pour tout navire et pour chaque voyage au prix de 2 rixdalers par last de commerce. Au cas où les navires appartiennent à un Etat où les navires danois et leurs chargements sont soumis à des droits plus élevés que les navires nationaux, le Roi décidera s'il y a lieu

Digitized by Google

de leur infliger une surtaxe. L'ordonnance du 2 avril 1856 impose aux navires étrangers une surtaxe de 2 rixdalers par last, excepté l'Angleterre, la Prusse et la Suède et Norvége. Ce privilége fut accordé plus tard à la France et à l'Espagne (par traité).

Remarque. Il existe en outre à Féroë un droit d'ancrage d'un rixdaler par last.

Le commerce d'île en île est défendu à Féroë aux navires de moins de 15 lasts; de même l'intercourse entre ces îles et le reste de la monarchie. La même prohibition existe pour l'Islande.

Agréez, etc.

Le secrétaire de légation, chargé des affaires de la légation de Belgique à Copenhague.
J. Jooris.

Taganrog, le 7/19 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

Une légère augmentation dans les prix des blés durs sur les marchés à l'étranger avait produit quelque mouvement sur notre place; des transactions ont été faites en blé dur au prix de r. arg. 8.50 à 9.70 le tchetvert selon qualité. La graine de lin avec 20 p. c. de corps étrangers a été vendue à r. arg. 12.50 et pour livraison en juin à Rostoff-sur-Don on a obtenu r. arg. 12.25 à 12.40 le tchetvert. Aujourd'hui le marché est calme.

La laine blanche lavée est, pour le moment, en faveur. Dernièrement 3,000 pouds ont été vendus à r. arg. 7.75 le poud livraison à Rostoff-sur-Don en juillet avec anticipation de r. arg. 5.50 par poud. On craint que plus tard on ne soit obligé de payer même r. arg. 8.50 le poud, si la guerre d'Amérique continue.

Il y a en vente plusieurs parties de suif jaune qu'on pourrait avoir à r. arg. 3.75 le poud, et pour une qualité supérieure on demande 4 r.

Les apparences de la récolte dans ces contrées sont très-satisfaisantes; cette circonstance décidera sans doute les propriétaires à expédier sur notre marché leurs blés restés de la dernière récolte, et de cette manière on espère de voir fléchir les prix actuels.

En nolis on a fait 4 fr. la charge pour Marseille avec les proportions d'usage pour les ports intermédiaires; pour le Royaume-Uni sh. 54/6 le tonneau en full, cargaison de suif et l'on payerait plus de 55 sh. à compter les jours de planches au 1/13 juin prochain, époque à laquelle auront lieu les arrivages à Rostoff des barques avec les céréales de Saratoff, Voronéje, Balachoff et d'autres points, dont la quantité est calculée à près de 600,000 tchetverts, et il y en aura presque la moitié de Guirca disponible. En général, l'opinion est que les nolis seront soutenus d'autant plus que la récolte sera abondante.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Taganrog,
J. Pedemonte.

Digitized by Google

Taganrog, le 29 mai (10 juin) 1863.

Monsieur le Ministre,

Depuis mon rapport du 7/19 mai, la descente de l'intérieur des céréales a été de plus en plus active ; mais les achats qu'on a continué à faire pour charger les navires arrivés de l'étranger affrétés, ont empêché de voir la baisse dans les prix, comme on devait s'y attendre ; par conséquent, le blé dur dans les premiers choix, de pouds 10.16 à 10.20, a été payé de r. arg. 9.40 à 9.70 le tchetvert, et les qualités inférieures de r. arg. 8.35 à 9.30, selon qualité.

Le beau temps dont nous jouissons est très-favorable à la récolte des céréales en général, et celle du foin qu'on commence à faucher est abondante ; ce fourrage est considéré de première nécessité.

A Rostoff-sur-Don il est déjà arrivé 600,000 tchetverts de céréales attendus de divers points de production. On a acheté dernièrement plusieurs parties Guirca de Voronéje et de Balachoff du poids de pouds 9.20 de r. arg. 6.60 à 6.90 le tchetvert. Celle de Saratoff, qu'on attend dans une dizaine de jours, formera un dépôt d'environ 250,000 tchetverts disponibles, et, par conséquent, on espère voir les prix en harmonie avec ceux des marchés de consommation, afin de pouvoir spéculer avec quelque chance de profit, surtout si les belles apparences de la récolte continuent.

La graine de lin est fort recherchée, et on a fait des achats de quelque importance jusqu'à 13 r. arg. le tchetvert, avec 22 p. c. de corps étrangers. Maintenant cette oléagineuse se soutient à 14 r. arg. le tchetvert, en vue des 67 sh., notés de Londres par télégraphe.

Le colza sauvage, l'avoine et l'orge, manquent pour le moment. Le seigle est en bonne condition ; on peut l'acheter de r. arg. 4.60 à 4.70 les 10 pouds.

La laine blanche ordinaire lavée est aussi bien soutenue, et on a payé r. arg. 8.25 le poud, livraison à Rostoff au mois de juillet.

Les nolis pour la Méditerranée sont calmes de fr. 3.50 à 3.75 la charge jusqu'à Marseille, et en proportion pour les ports intermédiaires. Nous avons sur rade environ 50 navires disponibles, et quelques nolis ont été faits pour l'Angleterre à 55 sh. le tonneau avec deux tiers pour la Méditerranée et 53 sh. le tonn. directement.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Taganrog,
J. Pedemonte.

Rostock, le 17 juin 1863.

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement Grand-Ducal vient de publier les lois et conventions qui sont le résultat des longues négociations entre LL. AA. RR. les

Digitized by Google

grands-ducs de Mecklembourg-Schwerin et Strélitz, d'une part, et les Etats des deux Grands-Duchés de l'autre part, relatives à la réforme douanière dans ces deux pays. Le nouveau système sera mis en vigueur dès le 1er octobre prochain.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous bande le texte de cette publication ainsi qu'elle a eu lieu à Schwerin. Elle contient non-seulement les conventions spéciales qui concernent le grand-duché de Mecklembourg-Strélitz, mais encore tout ce qui intéresse le commerce des deux pays avec l'étranger (1).

D'après l'ancien système il n'y a pas de ligne douanière à la frontière. La campagne, qui se divise entre les domaines Grand-Ducaux et les terres de la Ritterschaft (propriétaires gentilshommes ou bourgeois), est exempte de tout droit d'entrée ou de sortie ; ce ne sont que les villes qui y sont soumises. Ces droits sont légers en général ; mais il existe en outre un certain nombre de péages répandus par ci par là dans le pays, où une taxe modique est prélevée sur chaque voiture, ou sur la navigation intérieure, ainsi que sur les chemins de fer.

On a aboli l'ancienne accise sur le grain porté au moulin et sur les bêtes de boucherie, et on a levé la plupart des prohibitions qui ont empêché jusqu'ici le commerce entre la campagne et les villes. Au lieu de cela, on a établi un impôt fixe annuel sur la consommation, payable en partie par les particuliers et en partie par les industriels qui s'occupent de ces articles.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Rostock,
J.-H. Weber.

Belize (Honduras britannique), le 1er mai 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année 1862; bien qu'il n'y ait point d'intercourse entre la Belgique et ce pays, j'espère que ces renseignements ne seront point sans quelque intérêt pour le commerce belge.

Dans mes communications antérieures, j'ai passé en revue les ressources et les avantages agricoles et commerciaux du Honduras britannique; je n'ai rien à ajouter sous ce rapport, si ce n'est que ces ressources continuent à se développer.

Nos exportations se sont accrues l'année dernière, et surpassent celles de l'année 1861, de 319,067 d. sans compter 202,730 d. exportés en espèces; en ajoutant à cette dernière somme le montant total des exportations, on voit que celles-ci ont dépassé la valeur des importations pour

(1) Ce document peut être consulté au département des affaires étrangères.

Digitized by Google

une somme de 927,908 d.; ce résultat tient en partie aux 900 balles de coton qui ont été importées ici des Etats confédérés et envoyées à New-York et en Angleterre. Mais on peut prévoir que pour cet article il y aura une diminution pendant un certain temps. Le bois de mahogon, qui constituait jusqu'ici le principal article d'exportation de cette contrée, perd de sa valeur et semble devoir être négligé. Le gouvernement britannique, qui, pour faire face aux besoins de ses chantiers maritimes, achetait ce produit sur la plus vaste échelle, n'en fera plus que des acquisitions limitées, depuis que le fer a remplacé le bois dans la construction des vaisseaux de guerre anglais; pour les travaux de menuiserie, au contraire, le mahoni de Honduras est d'une qualité inférieure à celui de Mexico, de Saint-Domingue et de Cuba, et ne saurait, par conséquent, obtenir les mêmes prix sur les marchés européens.

En revanche, la culture du coton, qui peut être produit ici sur une assez vaste échelle, attire maintenant l'attention. Une société anglaise, créée à un capital considérable, s'est déjà constituée à Londres dans le but de cultiver le coton, et pourvu qu'on s'y prenne avec adresse, cette entreprise réalisera de grands bénéfices tant pour la compagnie que pour cette contrée; indépendamment de cela, on parle de petites entreprises dirigées vers le même but.

Le sucre n'est pas venu aussi bien qu'en l'année 1860; mais si l'on considère qu'en 1861 la récolte fut telle, qu'elle ne permit aucune exportation, on s'aperçoit que la production de cet article n'est pas négligée. Il existe actuellement cinquante plantations en rapport; mais elles sont encore dans un état primitif, et peu d'entre elles sont munies d'appareils à vapeur.

Le blé, qui n'était cultivé autrefois que dans la mesure des besoins du pays, est également devenu un article d'exportation. L'année dernière, 3,289 barils (maïs) ont été expédiés à Matamoras et dans le Yucatan.

D'après un relevé fait par l'intendant de la couronne, les terres fertiles de cette colonie sont évaluées à 8,640,000 acres; même partiellement enploité, le territoire devrait assigner au Honduras britannique une grande importance agricole.

Le tarif expirait, le 1er mars dernier; il a été prolongé pour une année avec des changements insignifiants qui ne méritent point d'être mentionnés.

Les exportations consistent en :

8,885,163 pieds d'acajou.
337,150 id. Santa Maria.
7,802 tonnes de bois de Campêche.
109 id. de bois fustet.
170 id. de bois de rose.
130 id. de lignum vitæ.
51 id. de Zericate et bois de fantaisie.

Digitized by Google

993 surons de cochenille.
187 id. d'indigo.
902 id. de salsepareille.
12 balles de caoutchouc.
215 id. de peaux de cerf.
917 id. de coton.
3,289 barils de blé (maïs).
1,962 id. de sucre.
3,122 gallons de rhum.
750,460 noix de coco.

Plus une variété d'articles moins importants.

Montant des exportations pendant l'année 1862 :

Destination.	Montant.	Dim. sur 1861.	Aug. sur 1861.
Angleterre.....d.	1,006,895	66,545	»
Etats-Unis.....	344,965	»	201,455
Guatemala, Honduras et Yucatan.....	430,087	»	184,157
	1,781,947	66,545	385,612

La navigation comprend 115 vaisseaux entrés, portant 36,600 tonneaux.
103 id. sortis, id. 31,800 id.

65,400 tonneaux.

Ce qui constitue, comparativement à l'année dernière, une augmentation de 32 vaisseaux, portant 5,268 tonneaux; aucun navire belge ne figure dans ces chiffres.

Les importations d'Angleterre présentent, sur celles de l'année précédente, une diminution de 20,522 dollars, ce qu'il faut attribuer au prix élevé des tissus de Manchester et à la consommation restreinte qui en a été la suite :

Montant des importations pendant l'année 1862 :

Origine.	Montant.	Dim. sur 1861.	Aug. sur 1861
Angleterre.....	544,213	205,222	»
Etats-Unis.....	394,823	»	79,829
Yucatan, Honduras et Guatemala.....	101,200	»	28,398
Indes occidentales.....	16,552	4,938	»
	1,056,788	210,160	108,227

Agréez, etc.

Le vice-consul de Belgique à Belize,
M. Levy.

Digitized by Google

Smyrne, le 10 juin 1863.

Monsieur le Ministre,

Un hiver très-sec et un printemps sans pluie avaient fait naître des craintes assez générales sur les récoltes. Des avis récemment arrivés de l'intérieur lèvent heureusement tous doutes et craintes à cet égard.

Les céréales, dont la récolte est commencée à peu près partout, dépassent, assure-t-on, toutes les espérances.

Le coton, dont on a fait des semis considérables avec des grains d'Egypte et d'Amérique, se présentait sous des aspects non moins magnifiques que le reste; mais les sauterelles sont venues en si grand nombre s'abattre sur la plante, dans presque tous les districts où elle est cultivée, qu'elles lui auraient causé déjà un tort irréparable.

C'est là une chose doublement malheureuse, tant par la perte directe qu'en subiront l'agriculture et le commerce que par le découragement qu'en pourra ressentir le cultivateur turc, déjà si apathique par nature et par le coup funeste porté peut-être par là à l'élan que semblait vouloir prendre cette culture, d'ailleurs éminemment appropriée au sol et au climat de ce pays. On sait, en effet, qu'au siècle dernier et avant l'extension de la culture du coton en Amérique, Smyrne était l'un des marchés les plus considérables de ce lainage et que les cotons d'Anatolie jouissaient d'une réputation méritée.

Il semble qu'autrefois le fléau des sauterelles était sinon inconnu, du moins très-rare en Anatolie. Mais depuis une dizaine d'années la contrée en est régulièrement affligée. Ne pourrait-on pas attribuer cela, du moins en partie, au peu de soin mis par les propriétaires à détruire ces insectes pernicieux et surtout à rechercher les œufs dont sont infestés nécessairement tous les lieux de leur passage? Mais avec l'apathie et la fatalisme des populations turques, il n'y a guère à espérer le moindre effort à cet égard, et ce sera une mauvaise graine implantée dans ce pays. Puisse-t-elle n'avoir point un jour pour couronnement et résultat obligés la famine et la peste !

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Smyrne,
J.-V. D'Egremont.

Stettin, le 15 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général, pour l'année 1862, sur le commerce, la navigation et l'industrie de Stettin, en particulier, et de l'ensemble de la navigation marchande du royaume de Prusse.

L'importance du mouvement commercial et maritime du port de Stettin, pendant l'année 1862, constatée par le contrôle des registres de

Digitized by Google

la douane, n'est guère restée en arrière de celle de l'année précédente ; en voici les chiffres comparatifs :

		1862.	1861.
Importations.....	Thalers.	45,015,230	45,673,597
Exportations.....		29,332,814	29,174,397
Total, thalers		73,348,044	74,847,994
Soit en francs.....		275,055,165	280,679,977
Ainsi différence en moins pour 1862.....		5,624,812	

Ce résultat, malgré une faible diminution, est favorable, en considérant que celui de l'année antérieure s'était élevé à une somme tout à fait exceptionnelle et sans exemple dans les annales du commerce de Stettin, en excédant de 57 p. c. la valeur de sa devancière qui, jusque-là avait été elle-même une des années les plus brillantes.

Une des conditions essentielles de développement consisterait dans les améliorations du cours de l'Oder et de sa navigabilité, ce fleuve étant impraticable pendant à peu près de la moitié de l'année, au grand détriment du commerce et de la navigation.

A côté d'autres entraves qui paralysent le commerce, la guerre d'Amérique est certes une des plus graves ; les effets de ce fléau se font de plus en plus sentir.

Si Stettin n'a pas entretenu de grands rapports directs avec les parages qui sont aujourd'hui le théâtre de la guerre, le commerce des céréales de cette ville n'en a pas moins été contrarié par les quantités de grains et de farine que le Nord-Ouest des Etats-Unis d'Amérique avait forcément exportées en Angleterre, tandis que ce dernier pays, sans cette circonstance, aurait tiré ces denrées des ports de la Baltique, ses greniers ordinaires.

Ensuite, le commerce d'expédition a éprouvé un déficit considérable dans le transit, par notre port, des quantités de coton destinées aux fabriques de l'Allemagne méridionale et de l'Autriche. L'importance de ce déficit ressortira de l'état comparatif des importations de cette matière à Stettin, pendant les trois dernières années, dont voici les chiffres :

	1862.	1861.	1860.
Coton en laine.....	84,407	200,730	137,512
Coton filé.....	64,367	164,278	101,407
Marchandises en coton....	2,125	5,322	5,139
Totaux :	150,899	370,330	244,058

Le commerce d'expédition a pris ici une extension immense, par suite de l'abolition des droits du Sund, notamment à l'égard des cotons qui autrefois ne transitaient point par notre place.

Par contre, le commerce des marchandises (denrées coloniales) pour

Digitized by Google

compte propre des négociants de cette ville, au lieu de prendre une part proportionnée à l'extension croissante des affaires, a plutôt diminué d'importance. Cela s'explique par la célérité et les facilités des voies de transport, au moyen de la vapeur, tant par eau que par terre, qui permettent aux villes de l'intérieur de tirer leurs approvisionnement directement des pays étrangers, ainsi que cela se pratique en grande partie aujourd'hui.

Le taux des droits de port à Stettin excède celui des ports rivaux ; ainsi, par exemple, pour un navire de 370 lasts, ces taxes s'élèvent, par last de 2 tonneaux, comme suit :

		Thal.	gr.	pen	=	Fr. c.
A Brême.....	à	—	9	9	=	1 22
A Hambourg....		—	12		=	1 50
A Harbourg.....		—	3		=	37 1/2
A Stettin.....		1	4		=	4 25

droits de port exclusivement du grand droit de pavillon (et autres frais) à payer par les nations non favorisées.

Sur une représentation faite à ce sujet par notre chambre de commerce, le ministère a répondu par la communication d'un compte, d'après lequel la perception des droits de port ne suffirait pas au payement des intérêts et des frais d'entretien du port et de la rivière ; il n'y a donc pas lieu d'attendre de modification à ces droits, aussi longtemps du moins que subsistera la faveur accordée aux bâtiments à vapeur des correspondances régulières, qui réduit d'autant la somme des perceptions des droits.

Cependant, la corporation marchande de cette ville vient de renouveler sa demande pour une réduction des droits de port, si impérieusement réclamée.

Affrétements. — Tandis que l'année 1862 avait offert aux armateurs des prix d'affrétements très-profitables, ceux de l'année dernière n'ont fourni que de médiocres résultats ; car malgré une exportation considérable en céréales et une exportation moyenne en bois, les frets, sauf quelques exceptions, sont restés en général trop bas pour laisser de grands excédants, après décompte des intérêts du capital, de l'usure des navires, des frais d'assurance, etc. D'ailleurs, la persistance des vents d'ouest entre la Baltique et l'Angleterre et la clôture précoce de notre navigation par les glaces, ont permis à peu de navires de faire trois voyages dans la saison.

Les affrétements conclus pendant l'hiver, pour charger au printemps, se trouvaient déjà de 25 p. c. au-dessous des cours de l'année précédente, et ils ont baissé encore davantage dans le courant de l'année.

A mesure que les bâtiments à vapeur se sont emparés de plus en plus du transport des marchandises, surtout de plus grande valeur, les navires ont dû généralement se borner à prendre des chargements moins avantageux, tels que bois, zinc, alcools, etc., et, en retour d'Angleterre, des houilles, des fers, etc.

Digitized by Google

Importations.

Le total général des importations de l'année 1862 s'est élevé à la somme de 45,015,230 th. de Prusse, soit (le thaler à 3 fr. 75 c.) 168,817,113 fr. contre 171,275,984 fr., en 1861; voici les importations particulières de la Belgique, en 1862 :

Riz	quintaux.	12,436
Bois de teinture en blocs	—	4,750
Graisse à waggons	—	2,988
Café et cacao	—	524
Résine	—	470
Miel	—	255
Articles divers d'une importance secondaire, ensemble, environ.	—	2,000

Les importations générales à Stettin sont établies par les chiffres suivants, pendant les huit dernières années :

Années.	Quintaux de 50 kil.	Valeur en th., à 3 fr. 75 c.
1862	6,955,486	45,015,230
1861	6,921,923	45,673,597
1860	4,674,228	26,478,178
1859	4,992,329	21,568,079
1858	5,452,850	24,458,761
1857	7,252,329	28,057,576
1856	6,331,375	24,017,110
1855	4,676,254	17,366,225

Les données ci-dessus sont les résultats officiels des registres de la douane de Stettin.

Exportations.

Les exportations spéciales pour la Belgique, en 1862, sont :

		Quint. de 50 kil.
Céréales : froment	hectolitres.	96,360
— orge	—	80,280
— seigle et pois	—	840
— graine de colza et de navette.	—	13,466
— — de lin	—	5,400
Etain et objets en étain	quintaux.	1,000
Zinc brut	—	500
Tourteaux	—	110
Produits farineux	—	604
Objets divers, d'un détail trop peu important, environ	—	1,200

Bois de construction et de charpente expédié pour la Belgique et la

Digitized by Google

Hollande, ensemble d'une valeur de 70,550 th., en 1862, au lieu de 36,928 th., en 1861.

La navigation spéciale entre la Belgique et la Prusse, pendant l'année 1862, présente : 6 navires chargés de diverses marchandises provenant de la Belgique, entrés à Stettin ; par contre, à la sortie de notre port, 43 bâtiments à voiles et 11 bateaux à vapeur, expédiés pour la Belgique, chargés plus particulièrement de céréales, de graines oléagineuses et de bois, total, 60 bâtiments employés à la navigation et aux échanges de marchandises entre les deux pays ; c'est un fait important à constater, quand, en 1861, le nombre n'était que de 39, ce qui fait une augmentation de 21 bâtiments en faveur de l'année expirée.

Cependant, il est à regretter que le pavillon belge ne participe presque pas à cette navigation.

Etat des poids et valeurs des exportations pendant les 8 dernières années.

Années.	Quint. de 50 kilogr.	Val. en th. à 3 fr. 75 c.
1862	4,813,090	28,342,814
1861	4,834,205	29,174,397
1860	3,401,517	22,375,467
1859	1,836,615	15,503,533
1858	1,524,073	13,333,077
1857	4,334,869	18,149,675
1856	1,363,880	11,397,955
1855	899,467	6,946,458

N. B. Les bois exportés ne sont pas compris dans le poids ci-dessus énoncé, mais leur valeur est comprise dans les sommes désignées.

L'exportation des alcools a atteint l'année dernière la quantité de 1,787,414 quarts de Prusse (près de 2 millions de litres), ou 53,578 quintaux de 50 kilog., dépassant de 11,000 quintaux celle de l'année précédente.

Les prix élevés au début de l'année avaient d'abord entravé les opérations, qui ont été ensuite favorisées par diverses fluctuations.

Une grande partie de l'alcool brut ou non rectifié a été dirigée vers le Rhin et les villes hanséatiques, soit environ 480,000 quarts ; le restant a été expédié aux pays ci-après :

Italie.....	Quarts,	883,233
Hollande.....	»	271,207
Danemark.....	»	78,277
Angleterre.....	»	31,689
Suède.....	»	21,587
Mecklembourg.....	»	20,348
Russie.....	»	709

Digitized by Google

L'exportation d'alcool est surtout favorisée par une récolte abondante et le bas prix du produit.

Les céréales forment la principale branche du commerce et de l'exportation de Stettin.

La campagne de l'année 1862 s'annonçait sous des auspices très-favorable pour le commerce des céréales.

D'abord, la récolte de 1861 a été très-abondante et de bonne qualité dans ce pays et les contrées d'alentour; l'extension du réseau des railways a ait rapproché les distances et facilité les expéditions pour notre place.

La crise américaine nous avait laissé espérer une forte exportation de grains pour l'Angleterre. Aussi au commencement du mois de janvier, fit-on, sous ce rapport, quelques transactions avantageuses, à expédier à l'ouverture de la navigation. Mais lorsque les relations entre l'Angleterre et l'Amérique, un moment compromises, furent reprises, les Etats transatlantiques, si riches en grains, exercèrent de nouveau leur influence sur les marchés du continent et ralentirent les exportations de la Baltique; seulement des expéditions de seigle furent faites pour la Hollande et les provinces du Rhin qui éprouvaient des besoins.

Cependant, l'hiver, d'un caractère normal, ne donnant point d'inquiétude pour la germination des semailles, et l'ouverture de la navigation amenant des renforts de tous les points, les prix des grains ont insensiblement baissé, en éprouvant toutefois des fluctuations de hausse et des faveurs momentanées, qui ne se sont jamais maintenues longtemps.

Le Mecklembourg qui, par exception, avait fait une mauvaise récolte, fut obligé d'avoir recours à nos magasins, qui lui ont surtout fourni beaucoup de seigle, d'orge et d'avoine.

Ensuite, à l'ouverture de la navigation il y a eu une grande activité dans les expéditions de seigle, plus particulièrement pour la Hollande et les pays scandinaves, au point que les arrivages suivis et assez considérables en ce grain à Stettin, ne suffisaient pas toujours aux besoins, circonstance qui avait naturellement fait hausser le prix du seigle.

Pour le froment, il en était autrement. Après que les quantités vendues pendant l'hiver eurent été expédiées au printemps, les opérations en blé se ralentirent et les prix furent tenus en échec par les marchés où la denrée américaine paraissait à meilleur compte, ce qui réduisit les bénéfices du commerce de grains de la Baltique, qui n'en a pas moins fait d'assez fortes exportations.

Voici l'état des arrivages à Stettin, par eau et par terre en 1862, avec l'état comparatif de l'année 1861.

	1862.		1861.	
Froment.....	102,231	wispels.	102,907	wispels.
Seigle.....	73,220	—	66,215	—
Orge.....	56,301	—	21,802	—
Avoine.....	24,576	—	14,080	—
Pois.....	23,387	—	19,398	—

Digitized by Google

Par suite de l'extension des chemins de fer, notamment de la ligne de la Gallicie jusqu'à Lemberg, il est arrivé ici, en 1862, pour la première fois, du froment d'un district qui, jusque-là, expédiait ses grains à Odessa.

Les totaux des arrivages, en céréales de toutes sortes, y compris ceux par terre, évalués à 22,500 wispels, se sont élevés :

Années.	Wispels.	Thalers de Prusse.
—	—	—
1862	281,900	Valeur 15 millions.
1861	240,250	14 à 15
1860	177,500	10 1/2
1859	185,000	7 1/2
1858	160,000	7 1/2
1857	270,000	14
1856	147,000	9
1855	130,000	8
1854	155,000	10

Le total général des exportations, par mer, en céréales de toutes espèces s'est élevé :

Années	1862.....	194,846 wispels.
	1861.....	183,494 —
	1860.....	103,863 —
	1859.....	52,864 —
	1858.....	51,896 —
	1857.....	202,644 —
	1856.....	52,436 —
	1855.....	33,773 —
	1854.....	49,457 —

Voici la désignation des pays qui ont participé, l'année dernière, aux expéditions de céréales :

	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Pois.
Angleterre, wispels.	108,905	»	54,784	7,663	5,215
Belgique.....	7,227	»	6,021	»	»
France	4,135	»	»	»	»
Hollande.....	3,879	4,955	4,395	»	1,586
Suède et Norvége...	1,579	18,023	1,957	»	997
Danemark	1,026	2,649	»	374	»
Portugal.....	217	»	»	»	»
Provinces du Rhin..	»	4,249	»	»	»
Russie.....	»	»	3,032	»	»
Mecklembourg.....	»	»	»	667	»

Il résulte des données ci-dessus que l'année 1862 présente, en céréales de toutes sortes, en total :

Arrivages à Stettin, 281,900 wispels, environ 3,758,000 hectolitres,

Digitized by Google

dépassant toutes les années antérieures, valeur 15 millions de thalers ou 56 millions de francs.

Exportations, par mer, 194,846 wispels = 2,600,000 hectolitres, la plus forte, après l'année exceptionnelle de 1857.

Je termine en indiquant les prix des céréales, par hectolitre, qui étaient, au commencement de l'année :

Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Pois.
—	—	—	—	—
francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
21 à 22 1/2	13 1/2 à 14	10 à 11 1/3	7 1/3 à 8 14	à 16

A la fin de l'année 1862 :

14 à 20 1/3	12 3/4 à 13 1/3	9 1/3 à 10	6 1/4 à 7	12 1/2 à 13 1/3

Bois.

Les négociants en bois sont unanimes à reconnaître que leur commerce est dans une situation défavorable depuis plusieurs années.

La Pologne, la Gallicie et les parties de la Russie d'où Stettin peut tirer des bois, ne renferment plus que peu de forêts intactes et bien fournies, les prix se sont donc élevés rapidement dans une progression extraordinaire. D'autres forêts, déjà exploitées en partie, contiennent néanmoins encore d'assez bonnes provisions de bois ; mais pour la plupart, leur éloignement des rivières flottables en rend les arrivages trop dispendieux. Les frais s'étant élevés au double de ce qu'ils étaient autrefois, certaines espèces de bois ne peuvent plus se placer qu'à perte. Ce désavantage affecte également les autres ports de la Baltique, qui ne sauraient élever davantage leurs prix, parce que la Suède, la Norvége et la Finlande, possédant encore de riches forêts de pins, sont en état de vendre à meilleur compte que Stettin. La concurrence de la Bosnie et de Fiume, ainsi que de la Nouvelle-Orléans, a pour ainsi dire anéanti le commerce en merrain de chêne, autrefois si florissant, de cette ville ; de plus une série de mauvaises récoltes de vin en France ont empêché les expéditions de merrain pour Bordeaux.

Stettin souffre donc plus que les autres ports de la Baltique des retards que les flottaisons éprouvent au parage de Brahe-Spitz (pointe de Brahe), tandis que de là on parvient en peu de jours à Dantzig. En général, le commerce a été bien contrarié par l'insuffisance d'eau pour la flottaison.

En Prusse, les forêts de chênes commencent à se dégarnir de plus en plus de grandes pièces propres à la construction navale ; les prix augmentent en proportion.

Par ce motif, le commerce demande avec d'autant plus de raison l'abolition des droits d'entrée sur le bois, qui sont de 1 thaler ou 3 fr. 75 c sur 5 pièces de chêne, 1 thaler ou 3 fr. 75 c. sur 25 pièces de pin, etc., 1/2 thaler ou 15 gros soit 1 fr. 88 par last de merrain.

Digitized by Google

Bien que les marchands de bois ne soient pas satisfaits des résultats de l'année, la valeur de l'exportation, s'élevant encore à 1,718,050 thalers ou 6 1/2 millions environ de francs, au lieu de 1,870,075 thalers ou 7 millions, ne diffère que de 1/2 million de francs en moins sur 1861.

Comme d'ordinaire, c'est l'Angleterre qui a eu la plus grande part aux expéditions ; après, vient la France.

Il y a une augmentation de débit pour Berlin en bois de chauffage et dans les prix, de 5 à 10 p. c. sur ce combustible.

CHARBONS DE TERRE.

L'importation a été de 2,623,144 quintaux (de 50 kilog), au lieu de 3,331,449 en 1861. La cause de cette diminution est due en partie à la suspension précoce de la navigation, par les glaces, et en partie à d'autres circonstances qui ont ralenti l'activité de certaines fabriques.

D'ailleurs les houilles indigènes font concurrence à celles d'Angleterre, à mesure que les administrations des chemins de fer réduisent les prix de transport ; c'est ainsi que le railway de Stettin-Berlin remplace le charbon anglais par celui de la Silésie, pour les besoins de ses locomotives. Si cette circonstance est profitable aux fabriques du pays, les effets en sont préjudiciables aux navires à voiles, par le décroissement de l'importation du charbon d'Angleterre qui ne leur fournit qu'un maigre affrétement, depuis que les vapeurs leur enlèvent les meilleurs chargements.

Il serait donc de leur intérêt, comme de celui de l'industrie, que l'abolition du droit d'entrée (de 20 gros ou 2 fr. 50 environ) par last, eût lieu. Après tout, ce droit ne fournit qu'une faible perception qui n'a été que de 23,481 1/2 thalers.

Par suite d'un ralentissement général de l'activité industrielle, il y a eu quelque diminution dans l'importation du fer : 436,665 quintaux de fer brut, au lieu de 457,602 en 1861 et ainsi de suite, pour les autres sortes de fer.

La modification stipulée dans le traité franco-prussien, pour les droits du fer, est loin d'avoir réalisé celle demandée par les provinces de l'Est.

MARINE MARCHANDE.

Le commerce de la Prusse possédait :

Au 1er janvier 1862.....	1,366	navires de mer à voile, jaugeant	176,268 lasts.
— 1863.....	1,420	—	183,957 —
Soit au 1er janvier 1863....	54	navires en plus et	7,689 lasts.

Digitized by Google

INDUSTRIE.

Je terminerai ce rapport par l'énumération des principaux résultats de l'activité industrielle de nos fabriques.

Nos moulins à farine à la vapeur ont travaillé sous l'influence de circonstances moins favorables que l'année précédente.

Les moulins à eau et à vent avaient, une grande partie de l'année, interrompu leur activité. La Silésie et la Saxe, au moyen de leur bonne et abondante récolte, ont fait une redoutable concurrence aux moulins des autres contrées.

A cette circonstance se joignaient à la fois une réduction dans le prix des grains et la baisse des eaux de l'Oder, pour entraver le mouvement de nos moulins; ils n'ont travaillé ici, en froment et en seigle, que 560,000 hectolitres environ.

La fabrication de la farine de riz a été suspendue, pour n'avoir pas procuré les avantages ni les débouchés qu'on s'en était promis et aussi à cause des difficultés qu'opposaient constamment les formalités de douane.

Une des deux raffineries de sucre a suspendu entièrement ses travaux; l'autre établissement, qui est le plus ancien, a raffiné environ 130,000 q. de sucre de betteraves, au lieu de 112,000 quint. en 1861 et avec plus d'avantage que l'année précédente.

La fabrique de machines par action *le Vulcain* a employé en 1861 et 1862:

23,000	quintaux	de fer brut, au lieu de	22,000	quintaux.
16,600	»	fer ordinaire	6,500	»
3,500	»	fer en bandes	6,200	»
13,000	»	plaques en fer	20,000	»
3,225	»	d'acier, cuivre, etc.	600	»

La fabrication a eu principalement pour objet la construction de locomotives et autres objets pour les chemins de fer et les bateaux à vapeur pour la navigation fluviale et côtière.

L'établissement similaire de MM. Mœller et Halberg a travaillé en :

	1862.		1861.
Fer brut.....	10,300	quintaux.	12,800
» en bandes...	3,100	»	2,300
Tôle.....	5,800	»	10,400
Métaux divers....	310	»	220

Les travaux ont été continués à peu près sur le même pied que l'année précédente, par 240 ouvriers. Parmi les principales constructions se trouvent: un bâtiment à vapeur de la force de 60 chevaux et un autre pour le service des pilotes, des vapeurs à hélice de 36 et de 16 chevaux, et enfin 9 pontons en fer, ces derniers pour les pionniers de la garnison.

Ces usines élèvent périodiquement des plaintes à l'égard de la restitution des droits d'entrée sur les métaux employés à des constructions

Digitized by Google

pour l'étranger, ce qui augmente les difficultés de la concurrence avec l'Angleterre.

Les débouchés de produits chimiques ont été réduits, d'abord par suite de la guerre d'Amérique et puis par l'état souvent innavigable de l'Oder.

La grande fabrique par actions de Pomerensdorff a produit en :

	1862.	1861.
Noir animal.....	13,500	16,000
Poudre d'os.....	2,800	»
Phosphate.....	19,000	»
Acide sulfurique.....	61,300	54,400
Soufre en bâtons.....	4,300	4,200
Acide nitrique.....	40,800	42,000
Sel calciné de Glauber.....	37,800	40,000
Vitriol de fer.....	8,100	7,500
Soude calcinée et cristallisée.	22,500	10,200
Chlorure de chaux.....	6,000	5,000
Natron de salpêtre.....	1,500	800

Les autres fabriques de produits chimiques de Metzenthen, d'Andrae et Gruneberg ont fait surtout des acides sulfuriques et nitriques et divers autres produits en moindre quantité, que nous ne croyons pas devoir énumérer.

Les produits de la fabrique de Wolffheim en matière d'asphalte, avec feutre et carton, pour toiture, ont pris un nouvel accroissement. 200,000 pieds cubes de plus qu'en 1861 ont été placés. Les prix du brai de charbon de terre, principale matière de cette fabrication, continuent à hausser, en partie par suite de son emploi croissant. Le fabricant désirerait la suppression du droit d'entrée, qui est de 16 gros ou 2 fr. par tonne.

L'établissement de M. Lenzner, en cartonnage, principalement en petites boîtes à l'usage des pharmaciens et des confiseurs, a suivi la même activité. Un décroissement du débit pour la Russie a été compensé par une augmentation pour l'Amérique.

La fabrication de nattes et tapis en filaments de coco de MM. Topffer et Cᵉ prend toujours plus d'extension; elle occupe environ 120 ouvriers. Ses produits se placent surtout dans divers Etats du Zollverein, mais aussi en Russie, en Hollande, en Italie, etc.

Le même industriel, grand marchand de soierie de notre ville, s'occupe aussi, depuis plusieurs années, de la culture des vers à soie, dont le parc est devenu le centre de cette industrie en Poméranie et qui fait des progrès satisfaisants, surtout depuis que M. Töpffer a obtenu, par l'expédition prussienne au Japon, de bonne graine dont il a retiré déjà une nouvelle génération de vers et une soie de fort belle qualité.

A la dernière réunion des producteurs de la Poméranie, quelques centaines de mesurettes de cocons ont été vendues ; les qualités inférieures

Digitized by Google

dans les prix de 3 à 4 francs; les plus fines, provenant de graines japonaises de 5 à 6 francs la mesurette.

La fabrication du ciment-portland, par suite de la grande activité qui règne dans la construction de maisons et aussi par l'effet de la bonne qualité de la matière, prend toujours un plus grand développement. Les deux principaux établissements de Zullchew et de Wollin ont fabriqué, l'année dernière, une quantité totale de 127,000 tonnes, au lieu de 100 mille en 1861, 80 mille en 1860 et 45 mille tonnes seulement en 1859.

La plus grande partie est employée aux constructions du pays, mais quelques expéditions se font aussi pour la Scandinavie et la Russie.

On s'occupe, en ce moment, de la création d'un nouvel et grand établissement du même genre, dans les environs (à Finkenwalde).

Le débit de cette matière augmenterait encore, si les eaux de l'Oder en permettaient toujours l'expédition.

La fabrication de tabac est tombée ici de plus en plus, au point qu'il n'existe plus qu'une seule fabrique de quelque importance, celle de MM. Köhlau et Silling. Encore a-t-on dû la transférer dans un village voisin.

A cause de la guerre d'Amérique, le tabac en feuilles indigène, assez mauvais du reste, a doublé de prix, de même que la production supérieure du Palatinat.

Je désire, monsieur le Ministre, que ce rapport puisse contenir quelques renseignements statistiques utiles; je n'ai pas négligé de me procurer, à cet effet, les données nécessaires, pour l'établir d'une manière aussi complète que possible.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Stettin,
G. Muller.

St-Thomas, le 12 juin 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le commerce de cette île, pendant les années 1861 et 1862, a été satisfaisant et a augmenté graduellement. Le chiffre des importations s'élève, pour 1860 et 1861, à 5,648,704 p. et pour 1861 et 1862 à 6,227,725 p. contre 5,267,164 en 1859 et 1860.

Par suite de la crise cotonnière, les affaires en général ont été profitables; mais, comme il n'y a plus d'existences de marchandises achetées à bon marché et comme les prix des manufactures, principalement ses cotons, sont très-élevés en Europe, il est à craindre que les affaires ne soient dé ormais non-seulement moins avantageuses, mais aussi plus limitées.

Digitized by Google

Les manufactures anglaises continuent à occuper le premier rang dans nos importations et figurent pour la moitié de la totalité.

Les importations (directes) de la Belgique ont é é très insignifiantes et ne se sont élevées, pour la période du 1er avril 1861 au 31 mars 1862, qu'à 39,333 p.

Indirectement et principalement par voie de Hambourg nous recevons:

Les toiles écrues (dites russias) d'origine belge.

Les toiles blanches (osnabrucks).

Drills teints.

Id. écrus.

Papiers, clous, bougies.

Des russias, la bonne qualité seulement est en demande; mais comme le prix est très-élevé, on ne peut presque jamais la revendre avec profit, de manière que l'importation n'en e t pas considérable; ceux de qualité inférieure ne sont pas en demande et généralement les prix qui ont été obtenus ont laissé une perte assez sensible aux importateurs.

Les fabricants belges ont à soutenir une rude concurrence avec ceux d'Ecosse qui certes ne les surpassent pas en qualité, mais qui sont de meilleure vente à cause de leur bas prix et de leur apprêt, mieux approprié au goût de nos acheteurs.

Les osnabrucks continuent à se bien vendre et à être recherchés.

Les drills de coton teints sont en bonne demande.

Les drills fil pur écru se vendent, mais la demande n'est pas considérable.

Les papiers rayés et quadrillés sont recherchés de même que les cartes à jouer d'Espagne.

Clous. — La demande a été très-minime.

Bougies se vendent très-peu et la demande est en diminution à cause de l'introduction du gaz dans les colonies voisines.

Ce sera avec plaisir que je fournirai aux fabricants les renseignements qu'ils pourraient désirer pour le placement de leurs fabricats.

En 1861 notre port a été visité par trois navires belges, dont un provenant du port d'Anvers et chargé en partie de marchandises pour ce port.

En 1862, un navire belge est entré dans ce port pour cause d'avaries et a été condamné et vendu.

Notre port continue à être la station centrale et principale de la Royal Mail Steam Packet company. Les paquebots arrivent ici directement de Southampton et retournent directement pour la même destination ; ils sont en rapport avec les paquebots qui font le service intercolonial.

Il a été établi dernièrement deux lignes de steamers anglais partant toutes deux de Liverpool et touchant ici, d'où l'une d'elles se rend au Port-au-Prince (Haïti); à Kingston (Jamaïque), à la Guayra, à Porto-Ca-

Digitized by Google

bello, à Santa Martha, à Carthagène et à Colon et l'autre, partant pour la Guayra, Porto-Cabello, Curaçao, Santa-Martha, Carthagène, Colon et de ce dernier port pour Kingston, Port-au-Prince, cap Haïtien retournant à Liverpool. Sous peu nous aurons une ligne de bateaux à vapeur de New-York touchant ici en allant et en venant de la Guayra.

Les droits de tonnage de notre port ont subi une légère diminution pour les navires venant d'Europe, qui payent maintenant 0.53/76 c. par tonneau belge.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Saint-Thomas (Antilles danoises),
H. A. Schmidt.

Leith, le 24 juin 1863.

Monsieur le Ministre,

Le rapport sur les opérations commerciales entre la Belgique et mon arrondissement consulaire a été retardé, comme d'habitude, par la lenteur que l'on a mise à publier les documents statistiques, particulièrement ceux qui concernent l'exportation.

Les importations dans ce district durant le cours de l'année dernière n'ont point présenté de différence essentielle avec celles de l'année précédente, en ce qui concerne la Belgique et les autres contrées de l'Europe. Dans les pays où l'industrie cotonnière ne prédomine pas, la balance commerciale n'a pas été sensiblement troublée. Un fait qui a été pleinement établi, c'est qu'en perdant les marchés du Sud, les Etats du Nord de l'Amérique ont accru l'exportation de leurs produits en Europe; aussi les importations de céréales telles que froment, pois, maïs et farine, ainsi que de beurre, de viande de bœuf et de porc, de lard et autres provisions se sont trouvées si considérables, que les prix de ces divers articles se sont maintenus, sur ce marché, très-bas en comparaison des années antérieures, alors que la crise américaine n'avait point encore éclaté.

Même dans les contrées où l'industrie cotonnière tient une large place, les souffrances des classes ouvrières, par suite du manque de travail, ont été moins grandes que dans les districts cotonniers de l'Angleterre, grâce à l'esprit libéral des industriels et aux habitudes d'économie des ouvriers; c'est ainsi qu'en Ecosse, la population n'a pas dû subvenir en général aux besoins des classes ouvrières des districts où se travaille le coton, mais a contribué pour une somme de 36,000 liv. st. ou 900,000 fr. à alléger la détresse des ouvriers de Manchester et du Lancashire.

En même temps l'enchérissement du coton a exercé une influence favorable sur la fabrication des tissus de laine et de lin, et surtout de ces derniers ; la substitution du lin au coton a imprimé une vive impulsion

Digitized by Google

à la fabrication des toiles, et les produits nouveaux qui ont été le résultat decette substitution, prouvent l'habileté des fabricants qui sont parvenus à confectionner en lin des articles faits exclusivement de coton, avant l'enchérissement de cette dernière matière.

MANUFACTURES DE COTON EN ÉCOSSE.

Il existe en Ecosse 168 manufactures de coton, occupant 42,000 personnes ; quand commença la disette de coton, les habitants de Glascow souscrivirent une somme de 14,000 liv. pour les ouvriers sans travail de ce district. Le nombre s'en est élevé à 27,000 individus. Les inspecteurs constatent qu'on ne saurait trop louer la conduite de ces travailleurs qui, avant d'y être contraints par la nécessité, ont montré la plus grande répugnance à recourir à la bienfaisance publique. Certains fabricants soutiennent eux-mêmes leurs ouvriers, et il est probable qu'il ne faudra pas chercher du secours au dehors. Du reste, pour les producteurs comme pour les classes ouvrières, la perspective devient plus rassurante.

MANUFACTURES DE TISSUS DE LAINE.

Le commerce des draps a beaucoup prospéré, les tissus manufacturés de draps fins pour vêtements à Galashiels et Hawick ont fait l'objet de bonnes affaires ; depuis 1839 la population ouvrière employée dans les fabriquesde lainages s'est doublée. Le nombre des manufactures est de 190, occupant directement 11,568 personnes.

COMMERCE DES TOILES.

Le commerce des toiles d'Ecosse a fait également de sensibles progrès; son extension surpasse celle de l'Angleterre et celle de l'Irlande. En 1839, la fabrication des toiles occupait 17,699 ouvriers; en 1862, il y avait 158 manufactures, occupant une population ouvrière de 37,116 âmes.

La quantité de lin produit en Ecosse a notablement diminué; la matière première provient en majeure partie des contrées étrangères et de l'Irlande.

Précautions contre l'explosion des chaudières à vapeur. — En parlant de progrès industriel, je crois utile de mentionner qu'on s'est beaucoup préoccupé, dans ces derniers temps, d'organiser un service d'inspection des chaudières à vapeur, à l'effet de prévenir des accidents qui menacent la vie et la propriété. On a particulièrement en vue les chaudières employées dans les opérations agricoles et l'on a proposé de créer des inspecteurs, dont la surveillance préviendrait les accidents et qui enseigneraient en même temps le véritable usage de ces chaudières et empêcheraient la détérioration des machines et le gaspillage du combustible.

Un semblable service d'inspection existe à Manchester, et la nécessité en est d'autant plus sentie qu'il s'est produit, dans le Royaume-Uni, au

Digitized by Google

moins 213 explosions, qui ont coûté la vie à 472 personnes, et causé des blessures graves à 512 autres.

L'inspection impose, à ceux qui en sont chargés, l'obligation de pénétrer dans les chaudières, de monter sur les cheminées, de s'assurer de la construction des plaques et des rivets qui les joignent; toutes les chaudières se corrodent plus ou moins, et c'est là surtout ce qui amène la plupart des accidents. On a insisté sur l'importance qu'il y a à rendre la chaudière accessible de tous côtés pour l'inspection ; à faire les cheminées suffisamment larges et les fonds (seatings) aussi étroits que possible; à éloigner dans l'occasion la maçonnerie des endroits où il serait utile de reconnaître l'état des plaques.

Dans les districts où une inspection semblable a été organisée depuis huit ans, il ne s'est produit que trois explosions sur un nombre de 1,400 chaudières. Ce système a sauvé beaucoup d'existences et prévenu de grandes pertes matérielles.

Ainsi que je l'ai déjà fait observer, la difficulté qu'on éprouve à se procurer les renseignements statistiques a retardé l'envoi de ce rapport.

Les principaux articles importés sont le blé et le bois, le premier venant principalement de la Baltique et de la mer Noire, le second, de la Norvége, de la mer Baltique et de nos colonies de l'Amérique Septentrionale.

Les principaux articles importés de Belgique sont l'écorce de chêne pour le tannage, le sucre raffiné et le zinc; comparativement aux produits des autres contrées étrangères, ils sont considérés comme étant généralement de qualité supérieure; l'importation du blé et du bois de toutes les contrées dépasse considérablement celle des années antérieures.

La quantité de charbon exportée de ce port excède de 910 tonnes celle de l'année précédente, et la quantité de fer en gueuses exportée en 1862 dépasse de 19,464 tonnes celle de 1861.

L'année dernière il est arrivé de Belgique en ce port 14 navires britanniques à voiles, 3 steamers et 20 navires sous divers pavillons ; le tonnage en était de 4,427 tonnes; en 1861, les arrivages avaient été de 2,972 tonnes; soit une augmentation sur l'année dernière de 11 navires et de 1,455 tonneaux.

Le succès prévu des arrangements pris par le gouvernement de Sa Majesté pour l'abolition du péage de l'Escaut, est envisagé par le commerce de ce district avec beaucoup de satisfaction.

La grande supériorité qu'assure à Anvers la profondeur de ses bassins ne peut manquer d'accroître considérablement le mouvement d'importation et d'exportation entre les deux contrées, surtout si des communications directes venaient à s'établir par steamers entre Anvers et ce port. Actuellement on attend souvent des occasions par steamer pour envoyer indirectement dans ce port des quantités considérables de marchandises,

Digitized by Google

ou pour les en faire venir. Quand l'abolition du péage de l'Escaut sera un fait accompli, une notification faite à propos par le gouvernement de Sa Majesté pourrait utilement appeler sur ce point l'attention des propriétaires de steamers, en signalant les avantages que présente le port d'Anvers par la modicité de ses taxes et la sûreté de ses abords.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Leith,
J. Mitchell.

Ciudad-Bolivar (Venezuela), mars 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur le commerce et l'industrie de mon arrondissement consulaire :

Ciudad-Bolivar, autrefois Angostura, située sur la rive droite de l'Orénoque, à 300 milles marins en amont de son embouchure, est la capitale de la province de la Guayana. La superficie de cette province est d'environ 21,000 lieues carrées (de 5,5706 kilomètres); la population ne dépasse pas 30,000 âmes, dont 8,000 à Bolivar et le reste disséminé dans les petites villes et villages de la province. Ces chiffres cependant, empruntés au dernier recensement, peuvent ne plus être entièrement exacts; indépendamment des causes naturelles qui les modifient, il faut tenir compte des nombreux émigrants que les mines d'or ont attirés ou que les troubles politiques des provinces septentrionales ont déterminés à passer dans la province de la Guayana, restée relativement tranquille.

Le sol et ses produits. — La majeure partie du territoire de la Guayana consiste en prairies ; l'élève du bétail est l'occupation dominante et constitue la richesse des habitants. Des parties considérables du pays sont toujours couvertes de forêts vierges, notamment les chaînes de collines qui traversent la contrée en divers sens et s'élèvent vers le sud. Ces terrains boisés sont riches en bois de toute espèce, les uns propres à la menuiserie par la beauté de leur couleur et le dessin de leurs veines, les autres appropriés à la charpente par leur durée et leur force. Outre le baume de copaïba et beaucoup d'autres plantes médicinales, il y croît également en abondance des arbres à caoutchouc; mais l'insuffisance des moyens de communication, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre ont été cause que jusqu'ici tous ces trésors n'ont été exploités que sur une très-petite échelle.

Culture du sol. — Bien que le sol de la province se soit en général montré fertile et qu'il se prête notamment à la culture du tabac et du coton, il n'est cultivé pour le moment que sur une étendue fort restreinte, et la production suffit à peine à la consommation locale. Ce fait s'explique par le manque de bras; les continuelles levées de troupes diminuant

Digitized by Google

encore une population déjà clair-semée. On cultive avec succès, mais en très-petites quantités, le tabac, le sucre, le café, le riz, le maïs, le coton, plus certaines plantes propres à cette contrée, telles que les plantes tuberculeuses, l'yucca et le jani (?) d'une grande importance pour l'alimentation des habitants. Les différentes céréales d'Europe et les pommes de terre ne réussissent pas dans la Guayana.

Richesses minérales. — Sous le rapport des productions minérales, la Guayana présente du cuivre, du fer, du mercure, de l'argent et de l'or; personne n'a pu jusqu'ici déterminer la richesse minérale du pays, même d'une manière approximative. On ne s'est encore occupé que du plus précieux des métaux, l'or. Celui-ci se rencontre tantôt dans la terre et le lit des rivières à l'état de grains ou de lingots, tantôt incrusté dans des gisements de quartz dont, en plusieurs endroits, on relève des traces et des saillies. Presque toute la province, croit-on, est riche en gisements aurifères; jusqu'ici l'exploitation a été le plus productive au sud du canton d'Upata, et quand on parle ici des mines, on entend les chaînes de collines avec les vallées qui avoisinent le Rio de Juruari, un affluent du Cuyuni. Le centre principal d'exploitation est Nueva-Providencia, autrefois dit Cavatal; il est éloigné de Bolivar de six à sept journées de voyage.

On y procède au moyen de fouilles; tantôt l'or est mis à découvert en petits morceaux par l'opération du lavage, tantôt il se rencontre en lingots de formes très-diverses; on a déjà trouvé des lingots de 2 1/2 kilog. d'or pur.

Il est difficile d'indiquer exactement le montant du produit annuel; toutefois on peut évaluer approximativement la quantité d'or exportée en 1862, à 12,000 onces. Malgré la richesse des trouvailles qu'on fait parfois, le nombre des mineurs à Nueva-Providencia est très-limité; le travail est pénible et le climat malsain par suite des miasmes et de l'humidité qu'engendrent les forêts vierges avoisinantes et qui développent des fièvres de tout genre. Toutefois, avec le temps, quand les bois auront été éclaircis et que la circulation de l'air sera plus libre, il ne peut manquer de se produire sous ce rapport une amélioration notable.

Climat.—Le climat est, en général, bon; dans les parties méridionales de la province, plus élevées, il est frais et agréable. A Bolivar même, les fièvres intermittentes sont fréquentes; en 1857, la fièvre jaune s'y déclara pour la première fois, mais elle n'a pas reparu, et depuis lors, aucune épidémie dangereuse n'y a régné.

Industrie. — L'industrie est dans une situation peu prospère; la province de la Guayana ne possède aucune espèce de manufacture de quelque importance qui lui soit propre; il faut mentionner toutefois les amers stomachiques préparés ici par un Allemand, le docteur Siegert, et qui ont trouvé faveur dans les Indes occidentales et même en Europe.

Commerce de Ciudad-Bolivar et son extension. — Pour le commerce de

Digitized by Google

Ciudad-Bolivar, la province de la Guayana est beaucoup moins importante que les autres provinces du Venezuela, situées au nord et à l'ouest de la Guayana. Mieux peuplées et plus productives que celle-ci, elles possèdent, dans l'Orénoque et ses nombreux affluents, des moyens de communication faciles et économiques qui leur permettent d'apporter leurs produits sur ce marché et de se pourvoir d'objets manufacturés et autres articles d'importation.

Les relations commerciales de Ciudad-Bolivar s'étendent aux provinces de Barcelona, d'Apure, de Guarico, de Barinas et au bassin du Rio-Negro, habité en majeure partie par des Indiens; il existe également des rapports importants avec le district d'Arauca, dans la province ou république de la Nouvelle-Grenade.

L'*Orénoque, sa navigation.* — La crue et la baisse périodique de l'Orénoque et de ses affluents exercent une grande influence sur la navigation fluviale en amont. Au mois d'avril, les eaux commencent à croître ; en août, elles atteignent leur plus grande hauteur, et décroissent ensuite jusqu'en mars, époque où elles sont le plus basses. L'écart entre le maximum et le minimum d'élévation des eaux est à Bolivar de 17 mètres ; toutefois la hauteur des rives y maintient le fleuve dans son lit, tandis que vers l'ouest, il déborde sur de vastes étendues.

Au contraire, dans les mois de janvier, février et mars, les eaux de l'Orénoque ainsi que celles de plusieurs de ses affluents sont en maints endroits tellement basses, qu'elles ne sauraient porter des bateaux de rivière peu considérables et sans charge. Pendant cette période, les relations avec les provinces occidentales sont très-restreintes ; c'est pour Ciudad Bolivar la période du chômage des affaires.

La navigation en amont de Bolivar s'exerce au moyen d'embarcations de toute forme et de toute espèce ; les plus communes sont construites de manière qu'avec un léger tirant d'eau et peu de voilure, elles aient un port considérable. Ces bâtiments se construisent sur le cours supérieur de l'Orénoque, dans le district de Rio-Negro ; il y en a qui transportent environ 5,000 peaux de bœuf, c'est-à-dire un chargement de 50,000 kilos.

Pour descendre chargées vers Bolivar, ces embarcations n'ont pas besoin de voiles ; mais la navigation en amont est longue et difficile, parce qu'à l'époque des hautes eaux et des forts courants, il ne souffle que de faibles brises ; dans la saison défavorable, un voyage à Arauca (Nouvelle-Grenade) ou à Nutrias (Barinas) peut durer plus de deux mois. Depuis environ 12 ans, une compagnie américaine privilégiée a organisé sur l'Orénoque et ses affluents l'Arauca, la Meta, l'Apure et la Portuguesa un service de bateaux à vapeur qui, du mois de mai au commencement de décembre, font des voyages à époque fixe vers les principaux points des diverses régions.

Digitized by Google

Cette entreprise a donné dans le temps des bénéfices considérables ; mais, depuis environ cinq ans, les troubles politiques ayant rendu les relations moins actives avec les provinces du cours supérieur, et le transport des produits ayant diminué, ces voyages sont devenus peu rémunérateurs ; de plus la compagnie a eu le malheur de perdre plusieurs bateaux. On a supprimé les voyages au rio Méta, dont les obstacles locaux rendent la navigation trop dangereuse.

Entrée de l'Orénoque. — La barre de l'Orénoque présente environ 14 pieds anglais d'eau ; mais comme la crue et la baisse périodiques font également sentir leur influence sur le cours inférieur du fleuve, les bâtiments qui arrivent entre la fin de novembre et le mois de mai ne peuvent tirer plus de 10 pieds anglais d'eau, à cause des dangers que leur font courir certains bancs de sable à sec. Jusqu'aujourd'hui les capitaines sont obligés de chercher eux-mêmes l'entrée de l'Orénoque, le gouvernement ayant négligé d'en munir l'embouchure de phares fixes ou mobiles ; les pilotes qui ne sont que des pilotes de fleuve, ne viennent à bord qu'après que le bâtiment a franchi la barre. Bien que Ciudad-Bolivar ne soit éloignée de l'embouchure que de 300 milles anglais, des bâtiments entrés dans le fleuve aux mois d'août, septembre ou octobre n'en mettront pas moins souvent trois à quatre semaines à franchir cette petite distance.

Dans cette saison, le vent tombe complétement pendant plusieurs jours, et le courant est tellement violent que les capitaines, loin de pouvoir faire avancer leur navire, ont beaucoup de peine à l'empêcher de rebrousser.

Dans la première moitié de l'année, le voyage de l'embouchure du fleuve à Ciudad-Bolivar se fait fréquemment en cinq à huit jours.

Frais de port. — L'annexe I (1) indique les frais de port que supportent les navires de Bolivar, calculés par bâtiment de 300 *tonneladas*, savoir :

a. Entrant avec chargement et sortant de même.

b. Entrant sur lest et sortant avec chargement.

c. Entrant avec chargement et sortant sur lest.

Tous les bâtiments sont jaugés après le déchargement, et la *tonnelada* qui sert de base au pré èvement des droits, est communément de 50 p. c. plus petite que la tonne anglaise.

Frais de chargement et de déchargement pour le compte des capitaines. — Il est dans les usages de la place que, pour tous les marchés conclus en Europe, pour Bolivar, il est stipulé que le capitaine est tenu de livrer à ses propres frais le chargement au consignataire, et que de même les produits et marchandises qu'il charge au retour devront être par lui

(1) Les annexes peuvent être consultées au département des affaires étrangères.

Digitized by Google

enlevés sur la rive, de manière que tous les frais qu'entraînent le chargement ou le déchargement sont mis au compte du bâtiment.

Pas de pavillon privilégié. — D'après les lois du Venezuela, tous les pavillons étrangers sont assimilés au pavillon national.

Relativement aux papiers et documents que doit avoir à bord et qu'est tenu d'exhiber tout capitaine arrivant en ce port, on applique les mêmes lois qui sont en vigueur dans les autres ports du Venezuela, notamment dans celui de la Guayra. La présence à bord de tout colis non inscrit au manifeste ou sur la liste d'approvisionnement entraîne de fortes amendes.

Règlements douaniers, concernant les navires entrant au port. — L'annexe II donne l'indication des documents que la douane exige des capitaines débarquant en ce port et détermine la forme de ces documents, ainsi que les autres conditions qu'ils doivent remplir.

Exportation. — Les articles d'exportation de Ciudad-Bolivar sont d'une nature très-variée, bien que les peaux de bœuf et le tabac s'exportent seuls en quantités considérables. L'annexe III spécifie les produits exportés pendant l'année 1862, et l'annexe IV résume l'ensemble des exportations faites depuis 1856. La diminution, dans ces dernières années, est fort sensible ; pour certains articles, tels que le café, le tabac, l'indigo, il faut l'attribuer aux troubles politiques qui, depuis 1857, ont paralysé et progressivement restreint les travaux de l'agriculture; pour les peaux, la cause de la diminution tient aux bas prix qu'on en a obtenus sur ce marché dans ces derniers temps, en partie parce que les peaux n'ont pas retrouvé à l'étranger la valeur qu'elles avaient avant la crise de 1857, en partie parce que le gouvernement de Venezuela a élevé, depuis 1860, le droit d'exportation actuel à 3 francs la pièce.

Peaux. — Les peaux arrivent sur le marché, séchées et préparées en grandes et petites parties, de toutes les provinces environnantes ; c'est de la province d'Apure et d'Arauca, dans la Nouvelle-Grenade, qu'arrivent les principaux envois. On n'en voit pas de salées, notamment à l'état humide. Le poids moyen est communément de 20 à 21 p. esp., soit 9/20 à 9/70 kilos. Jadis on achetait les parties en masse, telles qu'elles étaient; mais les pertes du chef des peaux endommagées sont devenues si grandes que les négociants de cette ville se sont entendus pour établir une classification d'après laquelle on ne paye plus pour les peaux endommagées que les 2/3 de la valeur de celles qui sont intactes. On prépare avec du poison les peaux destinées à être embarquées pour l'étranger, afin de les préserver des vers ; les frais de cette opération s'élèvent à environ 50 c. par 100 liv. (4 fr. par 100 kilos.)

Le principal marché pour les peaux de Bolivar a toujours été et est encore New-York ; elles y sont connues sous la rubrique de peaux d'Augostura et de l'Orénoque et valent communément 2 à 2 1/2 c. de moins que celles de Buenos-Ayres, et 1 c. de moins que celles de Californie.

Tabac de Barinas. — Un article important et exclusivement propre au

Digitized by Google

marché de Bolivar est le tabac de Barinas, qui nous arrive soit en rouleaux, soit en feuilles. — Les années antérieures, on a exporté jusqu'à 5,000 à 6,000 paniers (d'environ 50 kil.) de ce tabac; mais depuis plusieurs années la province de Barinas est devenue le théâtre de troubles et de luttes continuelles; la population s'est soulevée contre le parti dominant, et s'est presque entièrement rendue indépendante; beaucoup d'habitants paisibles ont quitté le pays; ceux qui restent sont constamment sous les armes et une très-petite partie continue de se vouer à l'agriculture. Ces conjonctures ont été particulièrement défavorables à la culture du tabac; ces trois dernières années, il ne nous en est parvenu que des quantités fort insignifiantes et par des voies indirectes. Cet article s'exportait exclusivement à Hambourg et à Brême; pour montrer jusqu'à quel point il fait aujourd hui défaut sur ces deux marchés, il suffira de faire remarquer qu'une petite quantité de 60 paniers, expédiée l'an dernier à Brême, a obtenu un prix quintuple de ceux qui furent payés de 1857 à 1859. On prévoit, toutefois, que cette année (1863), on recevra de nouveau quelques centaines de paniers de ce tabac.

Tabac des autres provinces. — Les provinces de Guayana et de Cumana produisent également du tabac, mais d'une espèce qui a peu de valeur sur les marchés de l'Europe et se consomme en majeure partie sur place.

Le café, le cacao et l'indigo sont également des produits à peu près exclusifs de la province de Barinas; mais les mêmes motifs mentionnés ci-dessus n'en ont laissé arriver, dans ces dernières années, que des quantités insignifiantes sur notre marché. La qualité de cacao comme celle du café est supérieure; l'indigo de Barinas est aussi apprécié, mais les produits en arrivent pêle-mêle et sans choix.

Peaux de chevreuil.—Les peaux de chevreuil arrivaient jadis en grandes quantités sur le marché; mais depuis que le gouvernement a prohibé la vente de la poudre, du plomb et des armes à feu, on n'abat plus qu'un petit nombre de chevreuils; l'élévation disproportionnée à laquelle on a porté récemment le droit de sortie sur cet article, en a également diminué de beaucoup la valeur.

Baume de copaïba. — Le baume de copaïba n'est recueilli que depuis peu d'années; l'arbre qui le produit croît dans presque toutes les provinces; mais le mode d'extraction du baume est encore très-imparfait, vu qu'on détruit généralement l'arbre et que de grandes quantités se perdent. La qualité est assimilée à celle du baume de Para.

Fèves de tonka.—Les fèves de tonka, qui sont odorantes et renferment beaucoup d'huile d'éther, sont en majeure partie exportées aux Etats-Unis où on les utilise dans la fabrication du tabac. La quantité des exportations annuelles, ainsi que le taux des prix, varie suivant l'abondance des récoltes. L'arbre qui produit les fèves n'est pas cultivé; on recueille les fruits dans les bois, et on les embarque après les avoir soumis à la fermentation.

Digitized by Google

Coton.—Le coton ne s'est pas exporté d'ici en quantités notables, attendu qu'il se cultive surtout dans des contrées d'où le transport par terre vers les ports septentrionaux du Venezuela s'opère plus aisément que celui par eau vers Bolivar. Le coton qui nous arrive en petites parties de Barinas, équivaut, sous le rapport de la qualité, à celui de la Nouvelle-Orléans bon ordinaire. Tout récemment on s'est remis à cultiver le coton dans le voisinage immédiat de Bolivar; le sol de la province de Guayana se prête bien à cette culture, comme le montrent les vastes plantations de coton établies jadis par les Espagnols.

Mahoni. —Les arbres à mahoni croissent en abondance sur les rives de la Portuguesa et de ses affluents; depuis plusieurs années toutefois il n'est point arrivé de bois. La qualité était communément unie; le bois à pyramide n'a pas été jusqu'ici spécialement traité.

Caoutchouc. — La multitude d'arbres à caoutchouc qui remplissent les forêts du pays, a déjà donné lieu à plusieurs essais d'exploitation ; mais la rareté et le prix élevé de la main-d'œuvre, et l'insuffisance des moyens de communication sont tels, que personne n'a obtenu des résultats qui encourageassent à persévérer dans l'entreprise. Les petites quantités extraites ci et là ont montré une qualité supérieure.

D'autres articles d'exportation de légère importance sont les cornes, le copal faux (gummi copal), les peaux de tigre, etc.

Bétail. Exportation. — On exporte aux colonies anglaises et françaises des quantités considérables de bétail, provenant en majeure partie de la province de Guayana.

Talc. — Le talc s'expédie aux ports septentrionaux du Venezuela, où il est utilisé pour la fabrication du savon et des bougies.

Poudre d'or. — Comme je l'ai fait remarquer ci-dessus, la poudre d'or exportée durant les douze mois de l'année 1862 est évaluée à 12,000 onces. Cet or va presque exclusivement en Angleterre, où le titre après la fonte en est fixé à 1 3/4 gr. *better than standard*, c'est-à-dire à 22 7/16 carats.

Importations. — Les importations de Ciudad-Bolivar comprennent les produits et les objets manufacturés les plus variés de l'étranger. Comme l'industrie et même l'agriculture indigènes sont fort peu développées, la population doit demander à l'étranger tout ce qui excède les besoins les plus urgents de la vie.

Les tissus de lin et de coton constituent les principaux articles d'importation ; ce sont ensuite les objets en fer de tout genre, les chaussures, les chapeaux et les substances alimentaires; ces dernières viennent surtout des Etats-Unis.

Articles prohibés à l'entrée. — On prohibe à l'entrée le sel, le cacao, le café, le sucre et le rhum non mis en bouteilles ; de plus on a prohibé depuis quelques années l'entrée de la poudre, du plomb et des armes de

Digitized by Google

toute espèce. L'importateur qui contreviendrait à ces défenses encourt la confiscation des marchandises et de plus une très-forte amende; jamais on ne laisse sortir de nouveau ces marchandises.

Aussitôt que ces défenses, notamment celles qui concernent les armes, seront modifiées, je m'empresserai d'en donner avis. Récemment, on a permis, par mesure d'exception, l'entrée du sucre pour Ciudad-Bolivar, vu que la production indigène ne suffisait pas aux besoins de la consommation et qu'on manquait surtout de sucre raffiné.

Montant des importations. — Dans le cours des années antérieures, les importations se sont élevées à 900,000 p. mac. (1) (3,600,000 fr.); mais les troubles qui ont éclaté en 1857-1858 et qui se sont rapidement propagés dans toutes les provinces ont paralysé les relations avec l'intérieur, et à mesure que le débit se ralentissait, les importations se sont également réduites; ce n'est que dans ces dernières années que le mouvement commercial s'est de nouveau ranimé; pendant les douze mois de l'année 1862, les importations ont atteint 634,000 p., soit 2,550,000 fr.

Origine des importations. — Le commerce en gros de cette place est principalement aux mains d'Allemands et les produits importés d'Europe nous arrivent en général par bâtiments allemands qui chargent à Hambourg ou à Brême, parfois aussi à Liverpool, car c'est toujours en marchandises anglaises que consiste la majeure partie des cargaisons. En outre, beaucoup de produits s'importent indirectement, *viâ* Laguayra, Demerara, Trinidad et Saint-Thomas.

Articles belges. — En fabricats belges, on connaît ici, indépendamment des armes, dont l'entrée est actuellement prohibée :

Les grosses toiles de coton et de lin, toiles écrues, et autres tissus grossiers, parmi lesquels on a commencé récemment à rechercher les toiles blanches dites Osnabrück. Jadis on leur préférait les produits anglais, plus chers, mais d'un travail plus régulier.

En général les bonnes qualités de marchandises se placent mieux ici que les qualités inférieures.

A part les articles prénommés, les négociants de cette place sont en général peu familiarisés avec les produits belges; lors d'un voyage que je me propose de faire en Europe, je m'occuperai de recueillir des collections d'échantillons afin de préparer l'importation des articles qui pourraient trouver ici un placement avantageux.

Droits de douane. — Les droits d'entrée ont été dernièrement aggravés de 75 p. c. au-dessus des taux du tarif de 1859 qui sert encore de base; sur beaucoup d'articles les droits s'élèvent à 50 p. c. de la valeur au prix de facture.

Pour le payement des droits d'entrée, l'importation obtient trois mois de crédit; les droits de sortie se payent au départ du navire.

(1) Le peso macuquino = 4 fr.

Digitized by Google

Les produits apportés sur le marché y sont vendus au comptant ; au contraire la vente des marchandises importées a presque toujours lieu à crédit, ce dernier variant de 6 à 12 mois suivant l'éloignement de l'endroit où séjourne l'acheteur; dans ces derniers temps, les négociants ont cherché à limiter le système de crédit.

Les mauvaises créances sont actuellement plus fréquentes qu'autrefois; d'un côté les clients à l'intérieur ont beaucoup souffert dans ces années de guerre, d'autre part, la situation anarchique du pays a exercé une influence funeste sur la moralité de la population et ébranlé les notions d'équité.

Tribunaux. — En cas de faillite ou de décès de clients à l'intérieur, les créanciers obtenaient rarement satisfaction complète, attendu que les tribunaux sauvegardaient peu leurs droits et que généralement les frais de justice absorbaient la majeure part de l'actif; mais depuis peu on a créé un tribunal de commerce qui semble offrir plus de garanties.

Assurances. — Il n'existe ici aucune espèce d'établissement qui s'occupe d'assurances ; les nombreuses marchandises qui sont envoyées par terre et par eau à l'intérieur du pays, ne sont jamais assurées ; il en est de même de celles qui sont expédiées en aval du fleuve. Les navires qui abordent ainsi que leurs chargements, et les produits embarqués pour l'exportation sont assurés en Europe ou à New-York.

Courtiers. — Pour l'achat ou la vente des produits, on n'est pas tenu de se servir de courtiers ; chacun a le droit de vendre ou d'acheter sans autorisation et sans redevance à l'Etat. En revanche les maisons établies payent une patente ou licence annuelle qui s'élève pour les établissements de premier rang à la somme fixe de 920 p. mac. (3,680 fr.); elles acquittent en outre un droit de 2 1/2 p. c. sur le montant des frais de douane des marchandises importées ou exportées sous leur nom.

Agents de change. — Les agences de change sont jusqu'aujourd'hui de peu d'importance ; on ne trouve pas toujours à se défaire de papier européen ou à en acheter. Pour l'achat des produits, les maisons de New-York envoient communément des espèces, mais il suffit à cet effet d'un crédit sur Londres, Hambourg ou New-York.

Frais de commission. — Les frais de commission ordinaires sont :

5 p. c. pour achat et embarquement de produits.

5 p. c. pour vente de marchandises consignées.

2 1/2 p. c. *Delcredere*, indépendamment du crédit accordé aux acheteurs.

1 à 2 1/2 p. c. pour remise des fonds de marchandises retirés de la consignation.

Monnaies. — Comme le Venezuela ne possède pas de système monétaire propre, la plupart des monnaies étrangères y circulent plus ou moins ; la monnaie du pays s'appelle macuquino, et l'annexe montre le

Digitized by Google

taux auquel les monnaies étrangères les plus usuelles ont cours. Les monnaies d'or sont plus recherchées que celles d'argent.

Poids et mesures.—Les poids et mesures les plus usités à Ciudad-Bolivar, ainsi que dans les autres ports du Venezuela, sont conformes à ceux de l'Espagne, sauf le gallon impérial, qu'on a introduit pour les liquides. L'annexe VII indique le rapport des poids et mesures les plus communément employés ici avec ceux de la Belgique.

Moyens de communication avec l'étranger. — Jusque dans ces derniers temps, Bolivar n'avait avec l'étranger que des relations fort peu suivies; les correspondances d'Europe arrivaient ici par la voie de Demerara et de Trinidad, et comme les navires qui les apportaient ne faisaient jamais de voyages à époque fixe, on restait souvent plus de deux mois sans nouvelles. Tout récemment, on a établi entre ce port et Trinidad un service de navigation à vapeur; chaque mois, un bateau fait le voyage de Port d'Espagne, aller et retour, touche à Laguayra et autres ports de la côte septentrionale, et nous met ainsi en relations suivies avec l'étranger.

Il se présente en outre plusieurs occasions dans chaque mois par navires allant d'ici à Trinidad ou vice versâ, et MM. Gerold et Urich, qui y sont les agents généraux des négociants de Bolivar, se chargent des correspondances et marchandises qui leur sont adressées pour cette place.

Les troubles politiques et les luttes civiles dont j'ai déjà plus d'une fois fait mention, ont été cause que les rapides développements pris par cette ville jusqu'en 1857 se sont trouvés interrompus. La richesse du pays et particulièrement des provinces qui s'étendent en arrière de Bolivar, les excellents moyens de communication fournis par l'Orénoque et ses affluents ainsi que plusieurs autres circonstances permettent de présager à Bolivar un rôle important dans le mouvement commercial, aussitôt que le pays se trouvera dans une position politique qui rende d'un côté la population aux travaux de la paix, à l'agriculture et à l'industrie, et, de l'autre côté, fasse lever les entraves que la pénurie des finances a forcé le gouvernement d'imposer au commerce du Venezuela sous forme de droits de douane et d'autres charges. Malheureusement l'on n'est pas encore en droit d'espérer un changement prochain dans ce sens.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Ciudad-Bolivar,
L.-J. Blohm.

Santos (Brésil), le 31 mai 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser les trois tableaux ci-joints, destinés à indiquer le mouvement commercial et maritime de ce port pendant l'année 1862.

On remarquera par le tableau A, que le pavillon belge n'a pas figuré

Digitized by Google

parmi les 103 navires, sous pavillon étranger, qui ont visité notre port dans le courant de l'année dernière.

Par contre, deux navires sont entrés pendant cette époque, venant directement du port d'Anvers, c'étaient : la goëlette hollandaise, *Jan-Albert*, arrivée le 30 juin avec 89 colons et diverses marchandises et la goëlette danoise, *Challenger*, arrivée le 25 juillet, avec 95 colons et diverses marchandises.

Les marchandises apportées par ces navires consistaient principalement en charbon, clous, verres à vitres, etc., de peu d'importance.

Le tableau B indique l'importation, depuis le 1er juillet 1861 jusqu'au 30 juin 1862.

Il est à remarquer que notre province, comme par le passé, continue à recevoir de Rio de Janeiro la presque totalité des marchandises destinées à sa consommation, ce qui s'explique par la proximité de ce marché important où nos acheteurs trouvent les assortiments voulus que notre petit port ne saurait leur offrir.

Le sel est resté le seul article dont l'importation directe ait été suffisante pour les besoins de cette province.

Les cafés continuent à être l'unique article d'exportation de notre port. Suivant le tableau C, les expéditions faites du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862 pour diverses destinations ont atteint un chiffre de 287,919 sacs.

Il n'y a pas eu d'expéditions directes pour la Belgique, mais plusieurs chargements ont été dirigés du canal sur le marché d'Anvers, où nos cafés sont justement appréciés.

Les travaux du chemin de fer de Fundiahy, qui se trouve en voie de construction, n'avancent que fort lentement, par suite du sol montagneux du pays ; il n'y a guère d'espoir de voir la ligne terminée même jusqu'à St-Paul, avant l'année 1866.

L'unique route menant à la capitale a été améliorée sensiblement, en sorte que d'ici à peu de temps elle sera accessible aux voitures, du moins en grande partie.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Santos.

C. Budich.

Digitized by Google

Tableau A.

Mouvement maritime sous pavillon étranger du port de Santos en 1862.

	Navires entrés			Navires sortis	
	Nomb.	chargés.	en lest.	chargés.	en lest.
Angleterre.....	27	20	7	12	13
Autriche.....	1	1	»	»	1
Belgique.....	»	»	»	»	»
Brême.....	1	»	1	1	»
Danemark.....	11	6	5	11	1
Espagne.....	»	»	»	»	»
États-Unis.....	2	1	1	1	2
France.....	6	2	4	5	»
Hambourg.....	22	11	11	18	3
Hanovre.....	2	»	2	2	»
Hollande.....	2	2	»	1	1
Mecklembourg..	1	1	»	1	»
Norvége.....	3	1	2	3	»
Oldenbourg.....	2	1	1	2	»
Portugal.....	4	3	1	5	»
Prusse.....	4	1	3	4	»
Suède.....	15	9	6	13	3
Total.....	103	59	44	79	24

Tableau B.

Tableau des marchandises importées à Santos, du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862.

Beurre.....reis.	6,285,260
Bière.....	19,602,250
Céruse.....	3,909,360
Charbon.....	13,696,000
Chaussures.....	9,664,260
Chapeaux et articles de chapellerie.....	6,277,300
Cigares.....	7,791,660
Clous.....	9,897,000
Confections.....	10,372,600
Cuirs tannés, cirés ou vernis.....	8,526,000
Drogues.....	2,909,640
Etoffes de laine.....	6,774,880
Id. coton.....	139,630,300
Id. fil.....	379,000

Digitized by Google

Farine	24,691,580
Fer en barres, ferronnerie et machines	1,063,124,180
Fer-blanc	2,635,020
Genièvre	3,312,400
Huile d'olives	2,574,680
Liquides alcooliques divers	2,522,200
Meubles	1,722,900
Pianos	8,200,000
Planches	4,762,100
Poterie et porcelaine	21,212,100
Plomb	7,406,000
Quincaillerie	4,826,000
Salpêtre	1,540,000
Sel	158,598,200
Toile d'emballage	48,820,000
Verre à vitres, verrerie	6,525,440
Vins divers	30,686,360
Diverses marchandises	131,452,010
Importation directe	1,773,203,840
Importation de Rio de Janeiro	9,075,670,200
	10,852,674,040

Dans ce chiffre il y a pour 1,141,026,000 reis de matériels pour le chemin de fer de S. Paul.

—

TABLEAU C.

Exportation de café de Santos.

	Du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861.	Du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862.
Canal	127,088 sacs.	180,785 sacs.
Gibraltar	17,170	24,808
Hambourg et Altona	37,722	34,822
Havre	31,770	23,391
Marseille	»	733
Etats-Unis	42,819	23,380
Total...	256,569 sacs.	287,919 sacs.

Digitized by Google

Riga, le 25 mai/6 juin 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le commerce et la navigation de ma résidence en 1862.

Je me suis efforcé de me procurer les renseignements statistiques aussi exacts que possible ; je ferai remarquer, toutefois, que la destination des chargements n'a pu toujours être indiquée, les navires recevant souvent leur ordre de destination soit à Copenhague, soit à Elseneur, soit sur la côte de l'Angleterre.

Nos maisons de commerce ayant pour habitude d'exagérer les chiffres de leur exportation, il faut également tenir compte de la différence entre la valeur des marchandises déclarées à l'exportation et celle déterminée par les prix moyens de l'année.

La valeur des marchandises exportées en 1861 était de 80,165,000 fr.; en 1862, cette valeur s'est élevée à 88,647,500 fr.; la Belgique a participé dans ce chiffre pour 6,520,000 francs.

D'après les déclarations des exportateurs, ce dernier chiffre s'élèverait à..... 10,058,916 fr.

Tandis qu'en 1861, il s'élevait à..... 11,789,452 »

Cette diminution doit être attribuée aux prix élevés des céréales et des grains sur le marché de Riga.

Importations. — La valeur des importations, en 1862, s'élevait à 19,818,000 fr., soit une diminution de 2,731,600 sur l'année 1861.

La Belgique figure dans les importations, sous la rubrique : articles divers, pour une valeur de 214,000 fr.

La diminution sur la valeur de l'importation est due à l'achèvement des travaux de construction du chemin de fer de Riga à Dunabourg ; l'importation de matériaux nécessaires à cette construction ayant cessé à l'achèvement de cette ligne.

On trouvera, dans les deux tableaux annexés à ce rapport, l'indication des fluctuations, par quinzaine, des cours des changes en 1862, ainsi que les prix moyens, maximum et minimum des principales marchandises pendant la même période.

On remarquera que le cours du rouble s'est considérablement amélioré malgré la progression ascendante des prix de tous les produits.

Navigation. — On a constaté, à l'entrée, 1,771 navires dans le port de Riga ; en 1861, ce chiffre était plus élevé ; il était de 1,870 navires.

Deux navires belges seulement ont visité le port ; l'un d'eux naviguant pour compte d'une maison de Louvain, y est apparu deux fois dans le courant de l'année.

Digitized by Google

Le commerce de cette place ayant subi les conséquences de la crise financière et politique, n'a pu recueillir les avantages que des conditions de calme et de stabilité auraient eu pour effet de lui procurer. Toutefois, je me plais à le constater, le gouvernement de l'empereur Alexandre est animé des meilleures dispositions pour le commerce en général et spécialement pour celui du port de Riga. Parmi les mesures qui ne peuvent manquer de développer le commerce d'exportation, il faut mentionner l'organisation d'une banque de commerce et un dégrèvement sur les frais de navigation.

Le commerce d'importation, de son côté, ne manquera pas de suivre la même progression à mesure que se développeront les voies ferrées à l'intérieur du pays. Le gouvernement vient d'accorder à une compagnie anglaise une concession pour le prolongement de la voie ferrée de Dunabourg à Witepsk.

La Belgique n'a pris jusqu'ici qu'une part relativement modeste dans les importations. Ses produits consistaient principalement en tuiles, briques, marbres ouvrés, verreries, etc.

Si j'en juge d'après l'importance que l'industrie belge a su conquérir, elle pourrait étendre considérablement ses débouchés dans ces parages, si les industriels et négociants belges se décidaient à profiter des facilités qui leur sont offertes par les voies ferrées pour se rendre compte, soit par eux-mêmes, soit par leurs commis voyageurs, de la spécialité des besoins.

L'Angleterre, l'Allemagne et l'Amérique ont établi à Riga des dépôts de machines agricoles qui se sont bien vendues. Le besoin de ces machines se faisant sentir de plus en plus, il est regrettable que l'industrie belge ne prenne aucune part à leur placement.

L'article graine de lin à semer, qui a un intérêt tout particulier pour la culture du lin en Belgique, s'est vendu à des prix très-élevés en 1862 ; l'exportation générale s'élevait à 193,666 barils, dont 41,464 barils pour la Belgique.

L'autorité municipale continue à se préoccuper de conserver la réputation dont la semence de lin de Riga jouit à l'étranger et une commission s'occupe en ce moment d'améliorer le mode du *trillage* et d'embarillage de cet article.

Quoique l'industrie subisse également les conséquences d'une crise financière qui paralyse quelque peu son essor, la ville et le port de Riga sont en voie de prospérité et profitent de plus en plus de la situation géographique exceptionnelle qu'ils occupent dans l'empire russe.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Riga,

D.-H. Rucker.

Digitized by Google

COURS DU CHANGE

de la place de Riga, pendant l'année 1862.

Unité russe le rouble (au pair = 400 c.).

	VARIATION DU COURS DU CHANGE DE RIGA SUR			
	Paris.	Amsterdam.	Hambourg.	Londres.
	Centimes.	Cents.	Schilling.	Pences.
15 janvier.....	334 »	165 »	30 »	33 5/8
31 »	»	»	»	33 11/16
15 février.....	331 1/2	»	29 7/8	33 5/16
28 »	»	»	29 15/16	33 7/16
15 mars.....	333 1/2	»	»	33 1/2
31 »	333 »	»	30 »	33 5/8
15 avril.....	336 »	»	30 1/8	33 11/16
30 »	366 »	»	31 1/8	33 »
15 mai.....	364 1/2	170 »	31 »	34 3/8
31 »	»	171 »	31 7/16	»
15 juin	363 1/2	170 1/2	30 7/8	34 1/2
30 »	364 »	171 »	30 15/16	34 9/16
15 juillet.....	364 1/2	171 1/4	31 1/8	34 5/8
31 »	367 »	172 »	31 1/8	34 1/6
15 août.....	369 »	172 3/4	31 3/8	35 »
31 »	371 »	»	31 1/6	35 3/8
15 septembre....	370 »	»	31 1/2	35 1/4
30 »	371 »	173 »	31 5/8	35 1/4
15 octobre.....	375 »	175 »	32 »	35 3/4
31 »	373 »	174 1/2	31 5/8	35 9/16
15 novembre....	374 »	174 »	31 3/4	35 3/4
30 »	375 »	»	»	»
15 decembre.....	376 »	174 1/2	»	35 7/8
31 »	378 »	176 »	31 7/8	36 »

Digitized by Google

Prix courant des principaux articles du commerce de Riga pendant l'année 1862.

MARCHANDISES.	UNITÉ ET QUANTITÉS.		VALEUR.		Prix moyen.	Observations.
	Mesure et poids de Russie.	Mesure et poids de France.	Monnaie de Russie.	Monnaie de France.	Monnaie de France.	
			Rbl.	Fr.	Fr.	
Chanvre brut 1re qualité.....	le berkowits	162 kil.	31 à 39	124 à 156	140	Le rouble est calculé au pair 4 fr.
— 2e —	—	—	30 à 38	120 à 152	136	
— 3e —	—	—	29 à 35	116 à 140	128	
Chènevis.....	le tschetwert	209 litres.	7 à 7 1/2	28 à 30	29	
Grains.—Froment.....	—	—	12	48	48	
— Seigle	—	—	7 à 8	28 à 32	30	
— Orge	—	—	5 1/2 à 6 1/2	22 à 26	24	
— Avoine.....	—	—	3 1/3 à 4	14 à 16	15	
Graine de lin à battre.....	—	—	10 à 15	40 à 60	50	
— à semer.....	le baril	150 litres.	12 à 16	48 à 64	56	
Huile de chènevis.....	le berkowits	162 kil.	35 à 40	140 à 160	150	
Lin brut 1re qualité.....	—	—	39 à 55	156 à 220	188	
— 2e —	—	—	35 à 52	140 à 208	174	
— 3e —	—	—	30 à 39	120 à 156	138	
— 4e —	—	—	22 à 35	88 à 140	112	
Mâts et beauprés.....	de 18 palmes.		95	380	380	
	19		120	480	480	
	20		160	640	640	
	20		230	920	920	
	22		280	1,120	1,120	
	23		360	1,440	1,440	
Merrains, la pièce et Douves....	de 2 1/2 sur 5 à 4 sur 8	anc. mes. franç.	63 à 2.85	2 60 à 11 25	7	
Planches	le pied conrant	anglaise.	5 à 7	0,19 à 0,28	0,24	
— bois blanc.....	—	—	3 à 5	0,12 à 0,18	0,15	
Poutres carrées bois rouge.....	—	—	33 à 44	1,30 à 1,70	1,55	
— bois blanc.....	—	—	19 à 28	0,78 à 1,15	0,87	
Poutres rondes bois rouge.....	—	—	20	0,80	0,80	
— bois blanc.....	—	—	16	0,60	0,60	
Plumes.....	le berkowits	162 kil.	120	480	480	
Tabac en feuilles.....	—	—	20	80	80	
Peaux brutes.....	la livre.	0406 gr.	30 à 50	1,20 à 2	1,60	

Dunkerque, le 12 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser les différents renseignements que j'ai pu recueillir sur les ports et le commerce de Dunkerque et de Gravelines, pendant l'année 1862.

La population, n'ayant pas subi de recensement, ni de changements notables, peut être considérée comme étant la même qu'en 1861, c'est-à-dire s'élevant à 32,113 habitants, parmi lesquels les Belges entrent pour 1,200 ou 1,300, la plupart ouvriers.

Inscription maritime. — Le nombre de marins inscrits au quartier de Dunkerque était :

Au 1er janvier 1850, de 2,719 hommes ; au 1er janvier 1860, de 3,258 ; au 1er janvier 1861, de 2,957.

Afin de dégager autant que possible le chenal des sables qui cherchent à s'y introduire, on a adopté le système des guideaux. Huit guideaux ont fonctionné d'abord, et leurs manœuvres ont parfaitement réussi, aussi a-t-on augmenté ce nombre, et on en a placé sur toute la largeur du port ; on attend le meilleur résultat de ce système nouveau qui constitue un prolongement de jetée mobile n'ayant pas les inconvénients des estacades fixes.

Les améliorations réalisées dans ces dernières années ont eu pour effet d'augmenter de 4 pieds, 1 m. 20 environ, tous les tirants d'eau qui existaient jusqu'en 1858. Au moment de la basse mer, il reste à peu près de 4 à 5 pieds d'eau : 1 m. 35, dans la partie la plus élevée de la passe, qui se trouve maintenant à très-peu près dans le prolongement de l'axe du port, c'est-à-dire NNO. et SSE. du compas. Les nouvelles études qui ont été faites en 1861 et 1862 sur la rade de Dunkerque ont appris qu'il n'y a pas eu de changements notables depuis plus de soixante ans. On vient de terminer, à cet égard, un mémoire que l'administration des ponts et chaussées fait imprimer en ce moment, et qui sera prochainement publié. Si l'on a soin d'employer les remorqueurs du port, ou autres, tout navire dans les conditions déterminées pourra parcourir la rade et franchir les passes de manière à entrer aux bassins dans une même marée, sauf les cas exceptionnels où l'affluence des navires serait telle, qu'il n'y aurait pas assez de place pour les y recevoir au fur et à mesure qu'ils se présentent (cela n'a encore eu lieu qu'une seule fois pendant trois ou quatre jours).

Il y a maintenant à Dunkerque trois bassins à flot, comprenant ensemble une superficie totale de 11 hectares et un développement des quais de 1,500 à 1,600 mètres ; l'un de ces bassins, celui de l'arrière-port n'a pas encore de quai ; et le bassin dit du Commerce est susceptible d'en donner 300 mètres de plus qu'il n'en présente.

Digitized by Google

Le port d'échouage donne un développement de quais à niveau variable d'environ 1,000 mètres.

Tous les quais existants sont en pierre dans les bassins; sur la longueur de 1,000 mètres des quais du port d'échouage, il y en a 700 mètres en pierre et 300 mètres en bois.

Le mouvements d'entrée dans les bassins à flot se font par une écluse simple de 21 mètres de largeur et par une écluse à sas de 13 mètres de largeur et 53 de longueur entre les portes fermées. La première, étant simple, ne peut pas fonctionner après la pleine mer; la seconde, étant à sas, fonctionne pendant quatre ou cinq heures à chaque marée, tant avant que pendant et après la pleine mer. Les tirants d'eau de pleine mer dans l'intérieur du port et des bassins et sur les buses des écluses sont encore un peu supérieurs à ceux de l'entrée du chenal.

Balisage de la rade. — Le balisage intérieur de la rade de Dunkerque, composé de douze bouées en bois, sera modifié dans le courant de l'année 1863 : les bouées en bois seront remplacées par des bouées en tôle de dimensions plus fortes et partant beaucoup plus apparentes. On y ajoutera aussi, pour la nuit, deux feux flottants dans la partie occidentale, l'un aux environs de Gravelines, l'autre au droit de Mardyck : la position de ces feux et leurs relèvements ont été annoncés dans les termes suivants :

Feu flottant de Mardyck.

Feu fixe rouge, sur un ponton mouillé par 9^{m} de fond, à 2 milles 4 dans le N, 11° O de Mardyck.

Lat. 51° 3' 37". Long. 0° 5' 57".

Elévation au-dessus du niveau de la mer..... 10 mètres.

Portée..... 6 milles.

Feu flottant de Ruytingen.

Feu rouge à éclipses se succédant de 30 en 30 secondes, sur un ponton mouillé par 8 mètres de fond, à 3 milles environ dans le N, 16° E du phare de Gravelines.

Lat. 51° 3' 19". Long. 0° 12, 18" O.

Elevation au-dessus du niveau de la mer..... 10 mètres.

Portée..... 10 milles.

Le second de ces feux, pris par le phare à éclipses de Dunkerque, signalera aux navigateurs venant de l'Ouest la direction à suivre pour arriver à l'entrée de la rade.

Pris par le phare à feu fixe de Gravelines, il jalonnera une ligne passant entre le dick et le dick occidental et entre les deux Ruytingen. Enfin les deux feux flottants, pris l'un par l'autre, donneront le gisement de la rade de Dunkerque, depuis son entrée à l'Ouest jusqu'à l'Est du port.

Digitized by Google

On va ajouter enfin très-prochainement un feu de port, coloré en vert sur la tête de la jetée de l'Est, à l'entrée du port.

Sa hauteur, son point et sa portée ont été déterminés et annoncés par le *Moniteur officiel.*

Feu fixe vert de la jetée Est du port de Dunkerque.

A partir du 1er juin un feu fixe vert sera allumé pendant toute la durée des nuits sur l'extrémité de la jetée Est du port de Dunkerque.

Il sera installé sur un échafaud en charpente.

Lat. 51° 3' 25". Long. 0° 1' 22" E.

Hauteur au-dessus des plus hautes mers..... 8 mètres.

Portée..... 3 milles.

Balisage des bancs de Flandre. — En ce qui concerne le balisage des bancs de Flandre, on établira une ceinture extérieure de bouées de forte dimension jalonnant au large la limite septentrionale extrême des bancs de Flandre depuis la pointe occidentale des Ruytingen jusqu'à l'extrémité septentrionale du cliff d'Islande, où se trouvera mouillé en même temps un feu flottant, destiné à avertir les navigateurs de l'approche de nos parages dangereux.

Intérieur du port. — En ce qui concerne l'intérieur du port :

Il y aura une addition du 300 mètres de quais en pierres dans le bassin du commerce ;

L'organisation définitive des chantiers de construction en dehors du bassin de l'arrière-port où ils se trouvent maintenant ;

L'élargissement de l'avant-port et du port d'échouage ;

La construction d'un nouveau bassin à flot à l'ouest de l'avant-port, qui communiquera avec les bassins actuels et ajoutera encore 500m de quais ultérieurement.

L'exécution de ces améliorations exigera évidemment encore un nombre d'années que l'on ne peut guère estimer à moins de douze ou quinze, vu les ressources budgétaires annuelles que l'on pourra vraisemblablement y affecter.

On ne saurait trop insister auprès du commerce, pour lui faire prendre l'habitude d'employer les remorqueurs : c'est la seule manière, aussi sûre que possible, de franchir sans risque les passes de la rade et l'entrée du port avant d'entrer dans les bassins.

Commerce de Dunkerque. — L'année 1862 a vu se ralentir considérablement l'essor que les affaires avaient pris vers la fin de 1861, essor qui était surtout attribué à la mise en vigueur des nouveaux tarifs et des nouveaux traités et à une importation très-considérable de céréales. La navigation des Indes souffre, de même que le grand et le petit cabotage. Les résultats de la pêche de la morue en Islande, industrie locale des plus importantes, et qui occupe le plus de monde, ont été déplorables; par suite, une grande gêne s'est produite et plusieurs sinistres commer-

Digitized by Google

ciaux, survenus pendant le même temps, ont beaucoup nui à l'expansion des affaires.

Pêche de la morue en Islande. — 12 ports français ont envoyé en 1862 à la pêche de la morue dans les mers d'Islande, 232 navires montés par 3,747 hommes. Dans ce nombre Dunkerque seul figure en 1862 pour 134 navires jaugeant ensemble 12,991 tonneaux, c'est-à-dire 7 navires de plus qu'en 1861.

Charbons d'Angleterre. — D'après un relevé des chiffres recueillis au consulat d'Angleterre, il est arrivé, en 1862, au port de Dunkerque sous pavillon anglais 14,061 tonnes anglaises de 1,015 kil., soit.....kilog. 14,271,915

D'après l'appréciation du consul anglais, l'importation pour navires français est estimée au sixième de ce qui est importé par navires anglais, soit pour le pavillon français, 2,343 tonnes à 1,015 kil..... 2,378,145

Ensemble.....kil. 16,650,060

En 1861, il était entré au port de Dunkerque, 19,982,305 kil. de charbon anglais, soit une différence en moins de 3,332,245 kil.

Charbons d'Angleterre, par le port de Gravelines. — Il a été importé, en 1862, 10,863,700 kil.

Charbons belges et autres. — En 1862, l'on a acquitté à Dunkerque les droits d'octroi sur 218,513 hectolitres à 20 centimes l'hectolitre, soit 43,702 fr. 60 c. Ce total se compose d'un tiers anglais, d'un tiers belge et d'un tiers français.

Le bureau de la porte de Furnes, par lequel, jusqu'à présent, étaient arrivés les charbons belges, accuse, pour 1862, les chiffres suivants :

Quantités entrées en entrepôt d'octroi.....hect.	10,400
En quittance.....	789
En passe-debout.....	1,700
Hect.....	12,889

Une partie de ces 12,889 hect. se trouve comprise dans les 218,503 hect. portés plus haut pour la consommation de la ville.

Un canal plus profond, d'un parcours plus facile et moins frayeux, le canal de Béthune, ainsi que la Scarpe nous amènent, en général, les charbons belges ; il en résulte une diminution croissante par le canal de Furnes.

Le bureau par lequel nous arrivent ordinairement les charbons français, accuse les chiffres suivants :

Charbon belge.....hect.	222,101
Charbon français.....	234,608

Dans ces chiffres sont compris 36,255 hect. dont les droits ont été

Digitized by Google

acquittés et qui sont compris dans 218,513 hect. portés plus haut pour la consommation de la ville.

Coudekerque-Branche (banlieue de Dunkerque) :

Le nombre d'hectolitres houille introduits pendant l'année 1862 dans cette commune peut s'élever à

Houilles françaises	hect.	15,000
Houilles belges		29,800
Total	hect.	44,800

Bergues : Le nombre d'hectolitres houille introduits pendant l'année 1862 dans cette ville s'est élevé à ..... hect. 42,000

Il est arrivé à destination des faubourgs pour compte de divers 29,400

Total..... hect. 71,400

Il est difficile d'indiquer pour quelle part entrent dans cette quantité les charbons français et les charbons belges.

Bourbourg : La consommation de Bourbourg et environs jusqu'à huit kilomètres, serait de 4,400,000 kil.; savoir :

Charbon belge	2,200,000 kil.
— anglais	2,200,000

La consommation du charbon à Bourbourg est restée stationnaire, aucune fabrique ne s'y étant établie. Le charbon anglais continue à se placer plus difficilement; celui de Béthune, envoyé sur vente par la compagnie, n'a pas pris faveur. Les dix briqueteries placées sur l'Aa, à cinq kilomètres de Bourbourg, continuent à employer du charbon d'Ardinghem (Guines), dans la proportion de 7/10 pour celui d'Ardinghem, 2/10 pour celui de Béthune et 1/10 pour celui de Mons.

Situation industrielle. — La situation industrielle, sans être trop prospère, n'est cependant pas dans de mauvaises conditions. Les différentes industries de la ville et des environs continuent leurs travaux. L'usine de Steene, de Mme Ve Dambricourt, a été le seul établissement en chômage. Les prix des lins ont suivi une progression ascendante. Le nombre de broches est resté de 14,560, et la journée de travail, réduite pendant quelque temps de 12 à 10 heures, est redevenue entière.

Huîtrières. Deux nouvelles huîtrières sont venues s'ajouter aux trois déjà existantes depuis longtemps. L'une des deux a été établie par une maison française; l'autre, par une honorable famille belge en société. A part la concurrence produite par les nouveaux établissements, les huîtrières prospèrent.

Mollusque bivalve, le clam. — On a essayé d'acclimater et de propager en notre port un mollusque bivalve assez commun en Amérique, où il peut remplacer les huîtres et connu sous le nom de clam. On a placé une certaine quantité de ces mollusques dans une des huîtrières, et une autre

Digitized by Google

partie dans une caisse préparée à cet effet à une certaine distance en mer; on n'est pas encore bien certain du succès de l'opération. Ce mollusque est parfaitement acclimaté à New-York où il sert à l'alimentation du peuple.

Société humaine.— Cette société, établie pour le sauvetage des marins et des navires, existe depuis longtemps en notre ville; ses membres restent fidèles à sa mission de dévouement, et ses précieux services continuent à lui assurer la reconnaissance publique. Pendant l'hiver de 1861 à 1862, un navire étranger échoua au milieu de la tempête, la Société humaine sauva les 14 hommes qui étaient à bord. Dans d'autres circonstances, plusieurs personnes tombées à la mer ou dans les bassins ont dû leur salut à la vigilante sollicitude des préposés de la Société humaine, dont les statuts sont si justement appréciés par notre gouvernement, qu'il en fait établir de semblables sur plusieurs points les plus importants du littoral.

Sociétés de secours mutuels. — Nous avons à Dunkerque quatre sociétés de secours mutuels approuvées qui distribuent en secours, honoraires de médecins, etc., à peu près 10,000 francs chaque année. Les sociétés non approuvées accordent des secours s'élevant à un chiffre au moins aussi élevé.

Relations avec le commerce de Belgique en 1862. — Les rapports avec la Belgique par le port de Dunkerque sont toujours peu importants; quelques navires belges entrent en notre port chaque année; d'autres y relâchent pendant la saison des fruits secs en faisant route des pays de production à Ostende ou Anvers. Par les canaux, le mouvement est plus fort, mais pour l'importation des charbons, elle se fait par une autre voie que par le canal de Gand et de Furnes.

Les bateaux prennent actuellement la voie de la Scarpe et du canal de Béthune pour éviter les frais d'alléges et les droits du canal de Furnes. La ligne ferrée de Furnes, qui doit se prolonger jusqu'à Dunkerque, contribuera à activer et à rendre beaucoup plus fréquents les rapports entre les deux pays.

Il a été délivré, au consulat, des certificats d'origine pour

274	barriques vin.
38	caisses pipes à fumer.
1	caisse boissellerie.
369	litres eau-de-vie.
22	fûts vinaigre.
30	tonnes huiles de morue.
125,400	kil. graine de lin.
10,000	kil. sel.
2	bateaux chargés de charbon.

Port de Gravelines. — Mouvement :

Entrée.....	329 navires.	22,417 tonneaux.
Sortie.....	332	23,529

Digitized by Google

Le résultat de la pêche au poisson frais, sur la côte, est évalué à 180,000 francs.

Le principal commerce de Gravelines se fait surtout avec l'Angleterre. Beaucoup de petits navires de 40 à 60 tonneaux sortent journellement de son port, pour porter en Angleterre des pommes, des œufs, dont on estime la quantité à 2,400,000 kilogrammes, des fruits, des légumes, etc.

Ces petits navires reviennent sur lest ou avec du charbon, dont la quantité entrée à Gravelines, en 1862, est de 10,863,700 kilogrammes.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Dunkerque,
DEWULF-CAILLERET.

Stettin, le 15 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

Les principales foires aux laines de la Prusse étant terminées, je m'empresse de vous adresser les renseignements que j'ai pu recueillir sur leurs résultats.

Breslau.—Breslau est toujours la première foire importante ; elle est, pour ainsi dire, le régulateur des prix moyens, notamment pour les laines fines.

La crise politique et commerciale avait fait craindre une baisse dans les cours des laines, à ce marché; l'effet contraire s'est produit, et les ventes se sont rondement effectuées, en hausse, sur les prix de l'année dernière, de 3 à 6 thalers (11 à 22 1/2 francs) par quintal de 50 kilogrammes, suivant qualité.

L'impulsion à la hausse a été provoquée par des marchands français et anglais, arrivés avant le jour de l'ouverture de la foire, qui se sont emparés à l'avance des stocks disponibles de laines fines, à des prix très-élevés; la faveur s'est étendue aussi aux qualités moyennes et ordinaires, qui ont trouvé bon placement.

Les principales transactions furent faites du 4 au 7 et portèrent sur les existences en magasin, de sorte que le 8 juin, jour officiel de l'ouverture du marché, il restait à peine un tiers de laine en première main, qui fut enlevée en peu d'heures, sauf quelques lots de rebut, placés le lendemain à bas prix.

Les laines de Silésie qui se trouvaient sur place formaient une quantité de

38,000 quintaux (de 50 kilog.)
17,000 arrivages du duché de Posen.
12,000 approvisionnements anciens.

Total. 67,000 quintaux, au lieu de
70,500, total de 1862.

Soit, 3,500 quintaux, différence en moins pour l'année courante.

Digitized by Google

Le rendement de la toison ayant dépassé celui de l'année dernière, le décroissement des arrivages doit être attribué à des ventes faites à des spéculateurs, avant la foire, dans les domaines.

Voici les prix qu'on a payés, par quintal de 50 kilogrammmes :

	Thalers de Prusse.	Francs.
Laines superfines, dites électorales, en 1er choix	105 à 120	= 394 à 450
Laines fines	95 à 100	= 357 à 375
mi-fines	85 à 92	= 319 à 345
moyennes	78 à 82	= 292 à 308
en flocons	65 à 68	= 244 à 255
moraines	60 à 68	= 225 à 255
grasses	52 à 62	= 195 à 233
Toison unique de Posen :		
Qualités surfines	82 à 88	= 308 à 330
» mi-fines	76 à 80	= 285 à 300

Les principaux acheteurs ont été : français, anglais, belges, rhénans, hambourgeois, suédois et quelques fabricants des Etats d'Allemagne.

Schweidnitz. — La quantité totale de laine amenée au marché de Schweidnitz, tenu le 6 juin, s'est élevée à 1,800 quintaux ; elle fut rapidement placée à des marchands en gros, avec augmentation, sur les prix de l'année dernière, de 3 à 5 thalers (11 à 18 francs) par quintal, selon le lavage.

Liegnitz. — Liegnitz n'avait réuni que 500 quintaux de laine, d'un lavage peu satisfaisant; cette quantité a été placée à la faible augmentation de 2 à 3 thalers seulement sur les cours de l'année précédente, qui toutefois avaient été les plus bas connus et inférieurs à ceux de Breslau de 3 à 5 thalers, en moyenne.

Stralsund. — Les arrivages au marché de Stralsund (11 juin) ont atteint, cette année, le chiffre de 8,154 quintaux de laines, au lieu de 6,462 quintaux l'année précédente, soit 1,692 quintaux en plus pour l'année 1863.

Le tout a été acheté par des fabricants du pays, à une augmentation de prix de 1 à 3 thalers sur les cours de l'année dernière ; les laines de premier choix ont valu de 66 à 70 thalers (248 à 263 francs), les qualités inférieures de 62 à 65 thalers (233 à 244 francs).

Posen. — Le total des arrivages en laines à la foire de Posen, tenue du 10 au 12 juin, s'est élevé à 20,446 quintaux ; on comptait : 6,500 quintaux de laines fines, 3,000 moyennes et 11,000 quintaux en qualités ordinaires.

Parmi ces laines se trouvaient 5,000 quintaux provenant de la Pologne, qui, dans d'autres temps, auraient été dirigés sur Varsovie.

Digitized by Google

Sur les avis du marché de Breslau, désignant l'article en faveur, les producteurs obtinrent des prix plus élevés, de 4 à 6 thalers (15 à 22 1/2 francs) que ceux de l'année dernière.

Landsberg. — 13,000 quintaux de laines diverses ont paru au marché de Landsberg, tenu le 15 juin. Sauf quelques lots de rebut, tout a trouvé preneurs à 1 à 3 thalers d'augmentation sur les prix de l'année précédente.

Les acheteurs étaient principalement des fabricants et marchands du pays.

Stettin. — Le marché de Stettin a réuni en 1863, 16,021 quintaux de laine, et en 1862, 19,719 quintaux.

Différence 3,698 quintaux en moins pour 1863 ; 4,000 quintaux ont passé en transit.

Le lavage était généralement peu satisfaisant; il y a eu en moyenne une augmentation de 1 à 3 thalers par quintal sur les prix de l'année passée ; ceux d'aujourd'hui (16 juin) ont été :

65 à 71 thalers pour les laines ordinaires.

72 à 78 thalers les mi-fines de la Poméranie ultérieure jusqu'à 82 pour des lots de premier choix.

Berlin. — La foire de Berlin, la plus considérable de toutes les foires aux laines de la Prusse, ouverte le 19 juin, présentait :

	En 1863.	En 1862 :
	140,000 quintaux en arrivages nouveaux.	135,000
	30,000 stock de laines sur place.	20,000
Total.	170,000 quintaux de 50 kilog.	155,000

Différence en plus pour 1863 : 15,000 quintaux.

Ceux des grands propriétaires de la Poméranie qui refusent de vendre leurs toisons aux spéculateurs qui se rendent, à cet effet, dans leurs domaines, s'habituent de plus en plus à diriger leurs laines sur Berlin. Les ressources d'agrément et d'utilité qu'ils rencontrent dans la capitale les y attirent; ils y trouvent de plus, dans les années néfastes, des facilités pour conserver leur marchandise, en attendant un placement avantageux, à des conditions modérées, et sont à même d'obtenir, sur leur dépôt, des avances de fonds, ce qui explique l'importance croissante de ce marché. Ajoutons que, pour cette année, le rendement de la toison a excédé le poids de celui de l'année précédente.

Les laines de bonne qualité et bien lavées se sont facilement écoulées, avec une augmentation de 4 à 5 thalers; d'autres de 1 à 3 seulement, par quintal, sur les cours de l'année dernière. Les laines mal soignées ont, comme d'ordinaire, difficilement trouvé des preneurs, et à des prix proportionnés. En général, le lavage laissait beaucoup à désirer cette année-ci.

Digitized by Google

Voici les cours moyens du marché de Berlin, par quintal de 50 kilog. :

	Th. de Prusse.		Francs.
Laines surfines et fines, de.....	80 à 90	—	300 à 338
» fines.....	72 à 78	—	270 à 292
» mi-fines.....	67 à 70	—	231 à 262
» communes, suivant qualité.....	45 à 62	—	169 à 233

Il y avait pour acheteurs des marchands de tous les pays et beaucoup de fabricants des divers Etats du Zollverein.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Stettin,
G. Muller.

Venise, le 19 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1862.

Les transactions en général ont continué à diminuer par suite de la position anomale et incertaine dans laquelle se trouve notre commerce.

NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET VENISE.

Pendant l'année 1862, le pavillon belge n'a pas paru dans notre port.

Le mouvement direct de la Belgique avec Venise, importation et exportation réunies, s'est effectué comme suit :

	1862.		1861.		1860.		1859.		1858.	
	N.	Ton.	N.	Ton.	N.	Ton.	N.	Ton.	N.	Ton.
De tous pavillons..	1	198	2	522	7	2,123	12	4,248	44	11,779
Dimin. pour 1862.	»	»	1	224	6	1,925	11	4,050	43	11,581

COMMERCE SPÉCIAL DE LA BELGIQUE AVEC VENISE.

Le commerce direct (voie de mer) entre la Belgique et Venise, durant l'année 1862, présente les chiffres suivants, comparés à ceux des quatre années précédentes :

Importation et exportation réunies.

	1862.	1861.	1860.	1859.	1858.
Francs.....	344,918	108,625	1,120,025	3,296,622	7,471,609
Augmentation.	»	236,293	»	»	»
Diminution...	»	»	775,107	2,951,704	7,126,691

Digitized by Google

Le mouvement de l'année passée comprend :

	Quantité.	Valeur. Fr.	Total.
Importation.			
Vin de luxe.....quint.	5 »	1,000	
Couleurs diverses.....	1 1/2	300	
Fer brut.....	40 »	1,800	
Fer travaillé.....	1,050 »	220,000	
Laine brute.....	30 »	6,750	
Meubles.....	10 »	50	
Minéraux.....	40 »	10,000	
Plomb, zinc, étain.....	40 »	2,400	
Verres.....	460 »	98,000	
			Fr. 340,300
Exportation.			
Chanvre.....	34	3,230	
Etoupe.....	18 1/2	1,388	
			4,618
			Fr. 344,918

Comme Venise manque totalement d'une voie de communication directe avec la Belgique, et que notre commerce spécial est tributaire des ports de la Hollande, de Liverpool et surtout de Trieste, il est impossible de préciser la quantité et la valeur des marchandises importées et exportées de la Belgique.

Les chiffres susindiqués sont extraits des données statistiques de notre douane; mais quoique officiels, ils ne sont pas de nature à nous fixer sur la vraie extension de notre commerce.

Les clous, les verres à vitres, les draps, les tissus, qui forment notre commerce principal d'importation de la Belgique, n'y figurent pas pour le chiffre réel, et n'y entrent qu'en partie.

Cela provient de ce que ces marchandises n'ayant pas été expédiées directement à Venise, et ayant fait échelle dans un autre port, ont perdu leur titre de provenance.

A ce propos, qu'il me soit permis de revenir sur ce que j'ai eu l'honneur d'exposer dans mes rapports précédents, c'est-à-dire que l'absence d'une voie de communication directe par steamer entre la Belgique et Venise, porte un grand préjudice aux relations commerciales des deux pays, et rend les transactions difficiles; c'est, à mon avis, une des causes principales de la diminution progressive de notre commerce.

Fer brut et laminé. — Le fer brut et laminé de Belgique est toujours peu connu en Vénétie. Nos consommateurs, qui jusqu'ici trouvaient de l'économie à faire leurs achats en Carinthie, ont recours, depuis la hausse des banknotes, à l'Angleterre qui fournit les quantités nécessaires à nos besoins, surtout pour le fer laminé.

Les prix attribués au fer belge sont toujours pour le fer brut 20 francs les 100 kilogrammes, et pour les tôles 30 à 32 francs les 100 kilogr.

Digitized by Google

Clous. — Les clous en fer de Belgique continuent à être importés en proportions peu considérables. Cependant, cette branche de commerce est bien loin d'atteindre l'importance d'autrefois et de nous fournir des occasions de transactions vives et suivies, comme lorsque le Levant, notre principal débouché, était tributaire des ports de Venise et de Trieste.

Mais depuis que le commerce levantin a commencé à jouir du bénéfice de la ligne régulière des bateaux à vapeur à hélice belges, l'importation des clous belges a sensiblement diminué, et se limite aujourd'hui à satisfaire seulement les besoins locaux.

Les clous arrivés en 1862 ont été assez bons quant à leur confection, mais ils laissaient beaucoup à désirer par rapport au poids, qui est toujours trop fort. Le poids n'est presque jamais en proportion des grosseurs qu'indiquent les numéros.

Je constate cette circonstance qui a une importance relative pour notre commerce et pour l'usage de nos négociants; usage qui consiste à vendre les clous non au poids, mais bien selon le nombre. Il importe donc beaucoup que les clous soient confectionnés de manière que le poids, par exemple, de 56 kilogrammes ait à représenter justement le nombre de clous qui indique la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Manufactures. — Comme je l'ai dit autrefois, il est très-difficile de constater avec une certaine précision la quantité et la provenance des manufactures en général, à cause de leur transport presque exclusif par la voie de terre. Cependant, des renseignements que j'ai recueillis, il résulte que l'importation des manufactures belges à Venise a été plus active que les années précédentes. Cela provient sans doute de ce qu'un bon nombre de commis voyageurs belges ont visité notre ville.

En indiennes et cotonnades blanches façonnées on a fait très-peu d'affaires avec la Belgique, par suite de la hausse excessive des prix.

La verrerie et les verres à vitres de Belgique ont donné lieu, en 1862, à des transactions très-suivies, et il m'est agréable de constater que les verres à vitres surtout ont été à la complète satisfaction des commettants.

Bougies stéariques. — Pendant l'année 1862, l'importation de bougies stéariques de Belgique a été fort restreinte. Ce délaissement est causé par le manque de communications directes, et par la concurrence que le produit belge trouve dans l'article similaire national, qui, en vérité, ne laisse rien à désirer, tant pour le prix que pour la qualité.

Sucre raffiné.— L'importation de sucre raffiné belge a été presque nulle. Quelques opérations qui étaient sur le point de se faire en 1862, ont presque toutes échoué, faute d'un prompt moyen d'expédition. Le sucre, soumis à de fréquentes fluctuations de prix, ressent plus que tout autre article le besoin d'une sûre et prompte expédition. La Hollande satisfait presque exclusivement à la demande de notre commerce, et l'importation de sucre de cette contrée a atteint en 1862 le chiffre de 6,725,784 fr. sur 5,306,350 fr. en 1861.

Digitized by Google

La navigation générale de Venise avec tous les ports, tant nationaux qu'étrangers, pendant l'année passée, comparée à celle des quatre années précédentes, donne les chiffres suivants :

A l'entrée.

	Chargés.						Sur lest.						TOTAL.		En 1862.			
	A voiles.		A vapeur.		Total.		A voiles.		A vapeur.		Total.				Augm.		Diminution.	
	Nav	Tonn.	Nav	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	N.	T.	Nav.	Tonn.
En 1862	2,933	223,107	527	93,950	3,260	317,057	116	12,437	6	2,919	122	15,356	3,382	332,413	»	»	»	»
1861	3,110	230,292	520	117,208	3,620	347,500	131	14,493	7	2,799	138	17,292	3,788	364,792	»	»	406	32,379
1860	3,562	289,389	576	137,358	4,138	426,747	103	7,790	9	1,879	112	9,669	4,250	436,416	»	»	868	104,095
1859	3,784	313,039	487	118,758	4,271	431,857	103	12,239	207	93,189	310	105,428	4,581	537,285	»	»	1,199	204,872
1858	3,889	348,206	519	114,68	4,408	462,974	93	11,175	13	3,641	106	14,814	4,514	477,788	»	»	1,132	145,375

A la sortie.

	Chargés.						Sur l'est.						TOTAL.		En 1862.			
	A voiles.		A vapeur.		Total.		A voiles.		A vapeur.		Total.				Augm		Diminution.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav	Tonn.	N.	T.	Nav.	Tonn.
En 1862	1,375	101,890	312	89,416	1,687	191,306	1,694	140,597	14	4,580	1,708	145,177	3,395	336,483	»	»	»	»
1861	1,566	126,651	499	113,037	2,065	239,738	1,607	127,714	24	6,563	1,691	134,277	3,756	374,015	»	»	361	37,532
1860	1,997	153,605	572	136,381	2,569	289,986	1,670	159,217	12	1,777	1,682	160,994	4,251	456,980	»	»	856	114,497
1859	1,717	151,084	467	112,902	2,184	263,986	2,091	171,388	191	83,867	2,282	255,255	4,466	519,241	»	»	1,071	182,758
1858	2,007	169,310	516	114,932	2,523	284,242	1,976	192,260	17	3,975	1,993	196,235	4,516	480,477	»	»	1,11	143,964

La plupart des steamers sous pavillon autrichien appartiennent à la société du Lloyd autrichien ; le service qu'ils font entre Venise et Tr'es'e a beaucoup diminué, depuis la jonction de nos chemins de fer avec ceux de l'Allemagne et de Tri ste.

Outre la société du Lloyd autrichien, nous avons encore trois lignes de bateaux à vapeur de Liverpool, de Londres et de la Hollande.

Digitized by Google

Ces navires sont entrés ou sortis des ports autrichiens et des ports étrangers dans les proportions suivantes :

	1862.		1861.		1860.		1859.		1858.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Des ports autrichiens.	2,606	187,759	3,008	242,376	3,491	297,570	3,841	401,606	3,581	313,222
Diminution.....	»	»	402	54,617	885	109,611	1,235	213,847	975	125,463
Des ports étrangers...	776	144,654	780	122,416	759	139,046	740	135,679	953	164,566
Augmentation.....	»	»	»	22,238	17	5,608	56	8,975	»	»
Diminution.....	»	»	4	»	»	»	»	»	157	19,912
Toal.....	3,382	332,413	3,788	364,792	4,250	436,416	4,581	537,285	4,534	477,788
Augmentation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Diminution.....	»	»	406	32,379	868	104,005	1,199	194,872	1,152	145,375

Digitized by Google

Les navires autrichiens entrés dans ou sortis de notre port présentent une diminution de 101,924 tonneaux, et les navires étrangers une augmentation de 32,013 tonneaux. Donc le total des navires entrés ou sortis pendant 1862 donne une diminution de 69,911 tonneaux.

Il faut cependant observer que l'augmentation de tonnage des navires étrangers n'est qu'illusoire, puisque les vapeurs hollandais et anglais de grande portée qui viennent ici, arrivent et partent souvent fort incomplétement chargés.

La valeur totale des marchandises importées et exportées voie de mer a diminué de 24,556,310 francs.

La valeur totale des marchandises importées et exportées voie de terre et de rivière présente une diminution de 6,245,403 francs.

Donc le chiffre de notre commerce en 1862, comparé à celui de 1861, présente une diminution de 30,801,713 francs et de 97,725,729 francs sur 1860.

La diminution de 24,556,310 francs entre 1861 et 1862, pour l'importation et l'exportation voie de mer se répartit ainsi :

Pour les ports autrichiens, 15,404,205 francs.

Pour les ports étrangers, 9,152,105 francs.

L'importation des vins de la Dalmatie a été supérieure à celle de 1861, quoique la récolte obtenue dans nos provinces ait été plus abondante que l'année antérieure.

La quantité importée en sucre raffiné a été supérieure à celle de 1861. La consommation s'étant fait sentir plus sensiblement par suite de la cessation de nos raffineries de sucre colonial.

Le sucre a été importé des ports suivants :

	Quintaux.	Valeur en francs.
Des ports autrichiens.....	26,715	2,310,300
De la Hollande.....	74,734	6,725,785
De l'Angleterre.....	144	12,960
De la France.....	4,167	293,615
Quintaux...	105,760	Fr. 9,342,660

Les prix se sont toujours maintenus bas, et quelquefois au-dessous de ceux des autres places. On a payé la marque VZ à fr. 76 à 77 les 100 kilogrammes, et la marque VO à fr. 79 à 80 les 100 kilogr. à Venise.

L'importation des céréales de la Moldavie et de la Valachie a dépassé celle de 1861, surtout pour le maïs qui manquait dans nos provinces, de même qu'en Lombardie et dans d'autres parties d'Italie.

L'importation des cotons bruts et manufacturés a subi une notable diminution, par suite de la guerre des Etats-Unis. Les cours s'en sont fortement ressentis, et les transactions ont par conséquent diminué de beaucoup.

Digitized by Google

L'importation des métaux bruts de l'Angleterre a considérablement diminué en 1862. La différence qui existe avec le chiffre de 1861 dépend de ce que, l'année passée, une forte quantité de métaux bruts destinés à la construction des chemins de fer des Marches et de l'Emilie a fait échelle dans notre port.

L'importation des peaux a diminué aussi en 1862, soit par la réduction de la consommation locale, soit par suite de la jonction de nos chemins de fer avec ceux de l'Allemagne et de Trieste. Les marchandises provenant du littoral illyrien, au lieu de s'entreposer à Venise, comme par le passé, sont directement expédiées par chemin de fer dans l'intérieur de nos provinces.

Les vins récoltés en assez grande quantité ont produit une augmentation sur le mouvement des transactions, par suite de leur introduction plus suivie par voie de terre et de rivières.

La quantité de chanvre arrivée voie de terre et de rivière s'est aussi élevée en 1862. En conséquence, cette branche de commerce a pris une plus grande extension, principalement sous le rapport de l'exportation spéciale pour l'Angleterre.

L'importation des céréales, et particulièrement du blé, a sensiblement diminué en 1862. L'exportation a été fort réduite cette année.

Le mouvement des huiles a été plus actif qu'en 1862, à cause de l'abondance presque générale des récoltes dans les pays producteurs. L'importation totale s'éleva à 92,000 quintaux, et les prix, toujours assez fermes, ont encore éprouvé un léger mouvement d'ascension vers la fin de l'année.

Les poissons secs et préparés ont été importés en plus grande quantité depuis 1861. Dans cette augmentation, le stockfisch figure pour 18,400 quintaux, les harengs pour 11,000 barriques, et les salaisons anglaises pour 3,000 tonneaux.

Les prix se sont maintenus assez fermes jusqu'à un certain point de la campagne, mais ils ont baissé au fur et à mesure des nouveaux renforts.

L'importation des sardines salées de l'Istrie et de la Dalmatie a été de beaucoup inférieure à celle des années précédentes, et elle se limite à 4,900 barils. Par conséquent les prix se sont toujours maintenus très-élevés.

Depuis que le chemin de fer entre l'Emilie et les ports d'Ancône et de la Méditerranée a été livré au public, le mouvement d'exportation, par voie de terre et de rivière vers les anciennes possessions romaines, a considérablement souffert. Les denrées coloniales y étaient expédiées en grandes quantités, et aujourd'hui même, ce débouché est presque totalement fermé pour notre commerce.

Dans le commerce des bois de construction, nous avons aussi à signaler une diminution sensible durant l'année 1862. Nous avons maintenant peu de demande directe de l'étranger, qui s'adresse plus généralement à

Digitized by Google

Trieste, où cette branche de commerce prend journellement un plus grand développement. Trieste, après la jonction de presque tous les chemins de fer de la monarchie, en est devenue, pour ainsi dire, le confluent. Il en résulte que tous les bois de construction qui proviennent de l'intérieur de la monarchie se dirigent vers ce port.

Voies de communication.

Chemins de fer. — Deux lignes de chemins de fer sont sur le point d'être mises en construction ; l'une partant de Padoue et traversant la basse Vénétie par Rovigo, arriverait jusqu'au Pô, tout près de Jenare, l'autre de Botzen à Innspruck reliant entre eux les réseaux italien et allemand.

Bateaux à vapeur. — Le service de bateaux à vapeur qui desservent la ligne entre Venise, Trieste, Londres, Liverpool et Rotterdam continue régulièrement ses voyages comme par le passé.

Il a été construit à Trieste des vapeurs destinés à faire concurrence à ceux de l'Angleterre pour le service dont je viens de parler. Un seul voyage a été effectué jusqu'à présent, de sorte qu'on ne peut prévoir l'avenir destiné à cette nouvelle entreprise.

Législation financière et commerciale.

Le 1er janvier 1863 est entrée en vigueur la loi du 13 décembre 1862 sur le droit de timbre et de taxes. Cette loi, qui apporte une augmentation de 25 p. c. sur le revenu financier, donne une extension importante à l'application des timbres et frappe par ses effets nombre d'actes et de documents qui en étaient antérieurement exempts.

Un nouveau code de commerce a été promulgué et vient de paraître conjointement avec une ordonnance ministérielle du 17 décembre 1862, fixant les règles pour l'institution et la tenue des registres de commerce.

L'un et l'autre sont entrés en vigueur le 1er juillet 1863.

AGRICULTURE.

La chaleur et la pluie alternèrent assez régulièrement en 1862. Dans quelques localités on commençait à se plaindre de la sécheresse, mais la crainte que les produits ne fussent maltraités fut bientôt dissipée. On peut affirmer que les alarmes provenaient plutôt de la crainte que la sécheresse extraordinaire de l'année précédente ne se renouvelât, que de l'état atmosphérique actuel. Il convient mieux aux produits agricoles, surtout dans la partie montagneuse, une chaleur tempérée, que des pluies trop fréquentes. Alors, la qualité compense la quantité.

En général, nos terres ont été préservées de la grêle, des ouragans et des autres dommages atmosphériques, bien que quelques localités en aient été frappées.

Digitized by Google

La bruine, ou gelée blanche, qui depuis quelques années maltraite la vigne et les mûriers, s'est montrée cette année dans des proportions fort étendues.

Froment. — Le blé, dès que sa végétation fut développée, fut atteint, dans maints endroits, de plusieurs maladies, l'ergot, la carie, la rouille, et principalement de cette affection connue sous le nom de *puccinia segetum* (contraction de grain ?) qui est une espèce de petit champignon qui entache l'épi et la tige de la plante, et qui fait avorter le produit. Quelques-uns ont voulu y voir l'action de la maladie régnante de la vigne, mais je pense que c'est plutôt l'effet des rayons trop ardents du soleil sur le végétal arrosé de la bruine. En effet, cette maladie se développa dans des proportions effrayantes là où la gelée blanche tomba plus abondante dans la saison déjà avancée. Quelques portions de froment en furent préservées, la bruine ayant disparu avant l'apparition du soleil. Je me suis servi, pour débarrasser le végétal de la bruine, d'un moyen fort simple : deux hommes tenant les bouts opposés d'une corde tendue au-dessous de l'épi, marchaient parallèlement et faisaient ainsi tomber les gouttes de bruine.

On peut estimer le rendement moyen à 7 ou 8 sacs (1 sac=hect., 0,868) au champ (45 ares environ). C'est peu, mais pour ce pays c'est presque une bonne récolte.

On se plaignait partout de ce que le froment était très-inégal, et le poids bien au-dessous de celui des années précédentes. C'est là la cause de son bas prix eu égard au blé étranger.

Cette infériorité accidentelle de notre blé faisant craindre pour les récoltes à venir, bon nombre de propriétaires se sont empressés de soigner tout particulièrement le froment destiné aux semailles. Après l'avoir bien émondé, il lui ont fait subir plusieurs préparations avec de la chaux, du soufre et même du charbon. J'ai voulu essayer le froment ainsi préparé, en tenant une quantité déterminée de graines dans une caisse de bois, les résultats m'ont démontré que ces précautions ne sont pas inutiles.

Quelques propriétaires se sont tournés vers le Banat pour acheter la totalité ou bien une partie du froment nécessaire aux semailles.

Maïs. — Le maïs, qui forme la base de la nourriture de nos paysans, surtout dans la plaine, supporte très-facilement le froid humide et la sécheresse prolongée de l'été. Nos paysans ne se souviennent que trop de la mauvaise récolte de l'année passée, qui ne suffit pas même au quart des besoins locaux. Cette année ils en furent en partie dédommagés, car l'on peut ranger la récolte passée parmi les bonnes. Huit à neuf sacs (7 à 8 hectol.) de grain au champ est le rendement moyen que l'on peut obtenir.

Toutefois le maïs des terres plus fertiles et plus argileuses fut atteint de ce champignon, connu sous le nom de charbon (*sclerotium geynum*) qui fait avorter les grains et en altère la maturité et la nature. Mais ce

Digitized by Google

végétal a surtout été atteint par ce ver rongeur qui fore la tige, la racine et même l'épi, connu sous le nom de *botys forficalis*. Ce ver, lorsque l'automne arrive, se retire dans la souche qui reste sur le champ après la coupe des tiges. Là il forme une espèce de cocon, d'où sort, au printemps suivant, la phalène. Elle dépose ses œufs sur les plantes graminées, sur lesquelles naissent et croissent les vers, qui rongent la moelle des plantes mêmes.

Il serait donc utile, afin de détruire la semence de ces vers nuisibles, de pouvoir persuader à nos paysans d'extirper les billots en temps utile et de les brûler sur le champ même.

Avoine et orge. — La place accordée à l'avoine et à l'orge est généralement restreinte. Cela s'explique, le bétail étant exclusivement composé de bêtes à cornes : aussi ces deux céréales jouent-elles un rôle fort secondaire sur les marchés. Le rendement moyen de l'année 1862 peut être de 12 à 14 sacs au champ. A propos de l'avoine, il serait désirable de voir substituer à la variété généralement cultivée l'avoine commune de printemps, celle plus rustique et donnant un grain pesant et plus beau, l'avoine de Hongrie.

Colza. — Le rendement moyen du colza en 1862 a été de 10 à 12 sacs au champ. C'est peu, comparativement aux rendements de Belgique ou de France, mais pour ce pays il est satisfaisant. La culture du colza est nouvelle en Vénétie, à peine si elle date de cinq ans. Autrefois on cultivait exclusivement la variété, dite *navette*. Quelques cultivateurs sèment le colza dans le maïs au moment du blutage ; mais cette méthode ne saurait être approuvée, les semailles ne pouvant être faites régulièrement et les souches des tiges du maïs devant paralyser le développement du colza. Quand les cultivateurs vénitiens, convaincus des résultats avantageux que peut donner cette importante crucifère, lui accorderont une terre labourée et fumée exprès pour elle, ils pourront espérer, j'en suis convaincu, de 20 à 25 sacs au champ, comme en Belgique.

Cinquantin. — Le maïs cinquantin, semé après le froment, a donné une excellente récolte. Dans certains champs il était plus beau que le maïs de mai.

Riz. — Le produit du riz a généralement été satisfaisant, grâce à la saison favorable et au soleil qui a continué à se montrer durant le mois d'octobre, ce qui est très-important au moment de la récolte, et contribue beaucoup à son succès.

Pommes de terre. — Les pommes de terre, qui se cultivent principalement dans la partie haute de la Vénétie, furent semées, en 1862, dans des proportions plus étendues que les années précédentes. Leur végétation était superbe, et elles ne furent presque pas atteintes de la maladie.

Légumes.—Les légumes aussi, quoique atteints dans quelques localités d'une plante cryptogame, qui n'est pas encore bien définie, et connue sous le nom de *brusone*, ont présenté des résultats très-heureux.

Digitized by Google

Prairies. — Les prairies naturelles ou artificielles ont donné en 1862 du foin en abondance. Je sais certains champs où l'on a fait jusqu'à huit coupes de luzerne, une coupe tous les 25 jours.

Le fauchage et la récolte du foin se firent par un temps très-favorable. On a généralement à se louer de la quantité et de la qualité, ce qui a compensé en grande partie les effets de la sécheresse de 1861.

Toutefois, la haute Vénétie n'ayant pas été aussi favorisée, les prix se sont maintenus assez élevés, et il y a eu, en été, pénurie de beurre et de fromage.

Raisin. — La maladie de la vigne (*oïdium Tuckeri*) fut en grande partie neutralisée, en 1862, par le soufrage, adopté enfin par la plupart de nos agriculteurs. Cependant, le produit fut bien loin d'atteindre les proportions désirables, car la bruine fit des ravages déplorables. Dans maints endroits, surtout dans la partie haute de nos provinces, le produit fut totalement perdu ou bien ne suffit pas à la consommation locale, désormais très-restreinte.

Arbres fruitiers. — Les arbres fruitiers se ressentirent aussi vivement des bruines. Ceux dont les bourgeons poussent très-tard ont été seuls préservés en tout ou en partie.

Plantes potagères. — Les plantes potagères ont généralement donné des produits très-satisfaisants.

Mûriers. — Les mûriers, dans la partie basse de notre sol, essuyèrent, en 1862, les tristes effets de la bruine, qui dessécha leurs bourgeons. Ensuite ils furent attaqués avec une violence extrême par le *phyllorissème épiphytique* dominant, qu'on croit dérivé d'un champignon cryptogame nommé *puccinia exotica*. En effet, les feuilles, dès qu'elles avaient atteint le maximum de leur végétation, commençaient à jaunir en grande partie, à se couvrir de taches d'abord jaunes et ensuite noires, au milieu desquelles on apercevait les petits boutons des champignons. Les feuilles ainsi attaquées ne tardaient pas à tomber en automne.

Vers à soie. — Il n'est donc pas étonnant que les vers à soie se nourrissant d'une feuille malade fussent atteints de la contagion et périssent avant d'arriver à former leurs cocons.

Les vers à soie provenant de bonne semence étrangère ont résisté pendant la première éducation, lorsque toutefois elle a été hâtive; mais les vers indigènes ont presque constamment et entièrement fait défaut. Donc, le produit des cocons fut très-médiocre et de mauvaise qualité.

C'est en présence de ces calamités inévitables qui détruisent presque entièrement l'un des principaux produits de notre agriculture, que l'on songea à remplacer le ver à soie ordinaire par le *bombyx cynthia*, c'est-à-dire par le ver du vernis du Japon (aylanthus glandulosa) et cela malgré l'incontestable et très-sensible infériorité du produit que l'on obtient de ce dernier.

Digitized by Google

Je ne crois pas que la culture du *bombyx cynthia* puisse jamais être profitable dans les riches terres de la partie basse de nos provinces. Non pas que le vernis du Japon n'y pousse à merveille, et que le bombyx n'y prospère ; mais, dans mon opinion, la qualité du produit est trop basse pour présenter un intérêt proportionnel au capital représenté par la valeur du fonds. A mon avis, cela pourra réussir dans les bruyères et dans les terres bien moins fertiles, représentant en conséquence un capital limité, telles qu'il en existe dans la partie montagneuse de notre sol. J'ajouterai qu'en 1862, l'on a déjà commencé à introduire dans ce pays le vernis du Japon, de manière que l'on doit s'attendre à voir figurer ce nouveau produit parmi ceux de la Vénétie, dès que les arbres auront atteint un développement suffisant.

Il est à désirer que si la maladie dominante continue à frapper ce précieux insecte, au moins une partie de notre sol puisse neutraliser les dommages incalculables qui en résultent, en lui substituant le bombyx cynthia.

Deux questions fort délicates ont fait récemment l'objet des études de notre congrégation centrale, et ont donné lieu à des débats assez animés dans la presse locale. Je veux parler de l'abolition des dîmes et des contributions affectant les produits du sol ainsi que de l'abolition du privilége autorisant la descente dans la plaine des troupeaux de brebis appartenant à la montagne, et autres détails relatifs à ce sujet.

Le ministère ne s'est pas encore prononcé sur le vœu émis par notre congrégation, organe de la plupart de nos propriétaires, lesquels, moyennant une prime relative, seraient bien aises d'être soulagés de ces charges, souvent fort lourdes.

État sanitaire.

Jusqu'à présent notre pays a été heureusement préservé de l'épizootie qui depuis bien longtemps infecte les contrées voisines. Les provinces de Naples, d'Ancône et de l'Emilie, le littoral illyrien et la Dalmatie ont beaucoup souffert, et de nombreuses étables ont été décimées.

Dans ces différents lieux, l'épidemie est en voie de décroissance, mais elle se fait sentir avec une grande recrudescence dans la Croatie.

Agréez, etc.

Le vice-consul de Belgique à Venise,

Chevalier A. de Reali.

Buenos-Ayres, le 14 juin 1863.

Monsieur le Ministre,

Dans mon rapport du 10 mai dernier, je me suis attaché à donner une idée de l'étendue des provinces Argentines, de la manière de vivre des

Digitized by Google

habitants, de l'agriculture et des plantes ou des arbustes dont on pourrait tirer parti pour accroître les productions du pays. Je disais, en terminant ce rapport, que l'agriculture n'est point, jusqu'à présent, la partie brillante de ces contrées, dont les rares habitants, dispersés sur un immense territoire, dans des plaines où l'herbe abonde, trouvaient, en général, plus de profits à élever des bestiaux et des troupeaux de moutons, ce qui exige d'ailleurs beaucoup moins de peine que les travaux de l'agriculture.

L'élève des troupeaux, la vente des laines et les établissements accessoires, où l'on prépare les peaux, la viande sèche, l'huile animale, les crins, etc., donnent des bénéfices qui surpassent de beaucoup ceux que procurent en Europe les industries les plus florissantes. Aussi, bon nombre d'immigrants étrangers y ont-ils placé des capitaux, ce qui a fait hausser graduellement la valeur des terres et des pâturages, particulièrement dans les provinces littorales, moins exposées aux déprédations des Indiens.

Un grand nombre d'ouvriers étrangers, et particulièrement des Basques, des Italiens et des Allemands, ont trouvé de l'emploi, soit comme pasteurs, soit comme agriculteurs et jardiniers, non-seulement dans les provinces Argentines, mais aussi dans l'Uruguay, où les circonstances sont plus favorables, sous bien des rapports, aux émigrants européens.

Notre travail n'a pas seulement pour but de faire connaître aux négociants les ressources et les produits exportés des provinces Argentines, mais aussi d'instruire, le cas échéant, les émigrants belges des circonstances qu'ils rencontreraient dans les provinces Argentines, s'ils venaient s'y établir.

Il arrive assez fréquemment aujourd'hui, de la Belgique, des jeunes gens qui viennent chercher de l'emploi dans ce pays et qui n'ont pas la moindre idée, ou qui ont les idées les plus fausses des circonstances locales. Ceux qui arrivent à l'improviste dans l'intention de se placer dans les bureaux de commerce, sont presque tous déçus dans leurs espérances. Il y a réellement, à Buenos-Ayres, de nombreuses maisons de commerce, mais elles n'ont pas attendu, pour s'organiser, l'arrivée fortuite de jeunes gens inconnus : et ceux-ci sont d'autant moins propres à y rendre des services, qu'ils ne savent pas la langue du pays.

Dans l'industrie pastorale et dans les établissements qui s'y rattachent, il y a un apprentissage à faire, une vie dure à supporter, et pour s'y habituer il faut être rompu de jeunesse aux travaux rustiques. Dans les vastes plaines où paissent les troupeaux, la vie du berger est loin d'être attrayante, même pour celui qui est propriétaire et n'a autre chose à faire que de diriger ses gens.

Ce n'est point ici qu'il faut chercher le type des bergers d'Arcadie.

Digitized by Google

Rien n'est plus éloigné de l'idylle et des bucoliques, que le *gaucho* ou le pâtre de l'Amérique du Sud, et les jeunes gens habitués aux aisances de la vie en Europe, ne sont guère propres à devenir bergers en Amérique, encore moins à prêter leurs services dans les *saladeros*, établissements où l'on tue et dépèce les animaux par milliers, pour en préparer les produits. Nous les décrirons, dans la suite de ce rapport. Mais avant de parler de ce que l'on nomme, assez improprement, l'industrie pastorale, nous devons donner une idée du pays où elle s'exerce et de la nature du climat.

Le territoire de la confédération argentine, qui a pour limite, du côté du Chili, la ligne de faîte la plus occidentale des Andes, comprend, vers l'ouest, dans les provinces de Mendoza, de San-Juan, de la Rioja, de Catamarca, de Tucuman, de Salta et de Jujuy, un pays de montagnes, en partie couvert de bois, et contenant des minerais métallifères.

A partir des contre-forts des Andes, et des chaînes secondaires qui s'y rattachent, s'étend une immense plaine, qui s'abaisse graduellement vers les rives du Parana et de l'océan Atlantique. Cette plaine est interrompue, dans les provinces de Cordova et de San-Luis, par des massifs granitiques, qui, sur une étendue d'environ 30 lieues, se prolongent au Sud et au Nord sur une largeur de 80 lieues. On connaît dans ces montagnes des gisements de cuivre et des minerais d'argent dont l'exploitation a été commencée sur plusieurs points.

Les grandes plaines, couvertes d'herbes, comprises depuis le Rio-Negro vers le 40e degré de latitude sud, jusqu'au 22e degré, vers les rives du Pilcomayo, jusqu'aux rives du Paraguay et du Parana, sont connues sous le nom de *pampas*. Proportionnellement à leur étendue, ces plaines ne sont pas arrosées par de nombreux cours d'eau, dans la partie méridionale, au delà du 32e degré. Les torrents qui descendent des Andes et des massifs de Cordova se perdent dans la plaine, en formant des lagunes ou des marécages à la partie inférieure de leur cours.

Plus au nord, des rivières plus considérables, le Rio Salado et le Vermejo, arrivent jusqu'au Parana, et traversent des plaines en partie boisées, qui peuvent devenir très-fertiles.

Le Salado, dont les sources sont dans la province de Salta, est navigable, sur une grande partie de son cours et ne l'est point à la partie inférieure, où l'on a entrepris de le canaliser.

Le Pilcomayo, dont les sources sont dans les montagnes de la Bolivie, (autrefois Haut-Pérou) présente de nombreux obstacles à la navigation : mais le Rio Vermejo, dont les eaux se déversent dans le Paraguay, au-dessus de Corrientes, a été remonté par un navire à vapeur, et servira plus tard au transport des marchandises jusque près d'Oran, et de là dans la partie méridionale de la Bolivie.

Le vaste pays, appelé Grand-Chaco, que traversent le Pilcomayo et le

Digitized by Google

Vermejo, n'est habité, jusqu'à présent, que par des tribus aborigènes qui ne sont aucunement soumises au gouvernement argentin. Il en est de même de celles qui occupent, de loin en loin, ce vaste territoire qui s'étend au sud des provinces de Mendoza, de San-Luis, de Cordova, et à l'ouest du territoire de Buenos-Ayres. Ces tribus, la plupart nomades, ont des relations avec les villes et les marchés. Les Indiens viennent y acheter et vendre divers produits : mais ils sont en dehors du rayon où s'exerce l'autorité des provinces.

Les tribus ou Indiens aborigènes, dont le type est très-facile à reconnaître, parlent des langues tout à fait différentes de l'espagnol ; mais par suite de leurs relations continuelles, il y en a parmi eux qui comprennent et parlent l'espagnol. On verra plus loin quelle influence ces peuplades nomades et insoumises exercent encore à distance, par leurs incursions, sur les terres occupées par les chrétiens ou par la population conquérante.

Tout le territoire de la confédération argentine était occupé par des tribus nomades aborigènes, vivant à la manière des Arabes errants. Les Espagnols, qui s'y établirent successivement, eurent longtemps à lutter contre ces tribus, qui furent en partie refoulées vers le Nord ou vers le Sud, en partie exterminées. Un grand nombre se soumirent à la domination espagnole. On les distribua, comme serfs, dans les grandes propriétés. A quelques tribus on laissa des portions de terre, et les conquérants, se mêlant avec la race indigène, produisirent cette population métisse dont l'origine est facile à reconnaître. Les métis forment la majorité de la population des campagnes ; et, comme le dit le docteur de Moussy, « l'Indien à moitié civilisé est confondu avec l'Argentin de la campagne et vit comme lui (1). »

Les tribus aborigènes, retirées à distance des établissements espagnols, vivent encore de la vie pastorale, à l'état nomade. Elles ont appris, par tradition, que leurs ancêtres étaient autrefois les maîtres de tout le pays, et ceux d'entre les Indiens qui peuvent s'entretenir avec les Espagnols, prétendent qu'en allant enlever les troupeaux des chrétiens, ils ne font qu'user de représailles et revendiquer un territoire qui appartenait autrefois à leurs tribus.

Dans la province argentine de Corrientes, les gens du peuple et surtout les femmes, parlent encore aujourd'hui la langue guaranie, qui était celle de la majorité des peuplades indigènes (2).

Frontières des Indiens. — Pendant le seizième et le dix-septième siècle, à mesure que les Espagnols étendirent leurs conquêtes, ils se partagèrent le territoire. De vastes portions furent données, au nom du roi

(1) Tome II, page 285.

(2) Voir, sur les populations aborigènes, l'ouvrage cité du docteur de Moussy, tome II, pages 149 et suivantes.

Digitized by Google

d'Espagne, aux chefs militaires, à des fonctionnaires : d'autres terrains furent vendus à vil prix, de là l'établissement des commanderies (*encomiendas*) dont nous parlerons ci-après. Pour préserver ces établissements des incursions des Indiens qui enlevaient les troupeaux, on éleva successivement des fortins, que l'on abandonna pour reporter plus loin la ligne des frontières. La population chrétienne se groupa autour de ces fortins, et forma des bourgades qui s'accrurent à mesure que les Indiens étaient refoulés plus loin. Au Nord comme au Sud, il existe encore un certain nombre de postes fortifiés, qui doivent servir à marquer les frontières et à empêcher les incursions des Indiens ; mais, dans le désordre des guerres civiles, ces postes ne sont pas régulièrement occupés, et leur distance est telle, qu'ils n'empêchent point les Indiens de faire de fréquentes incursions et d'enlever les troupeaux dans les provinces du Nord comme dans celles du Sud.

Les postes ou les fortins destinés à garder les frontières ne peuvent pas être occupés par la garde nationale : on doit les confier à des soldats enrôlés dans des corps permanents, qui se composent en grande partie de repris de justice, de nègres et d'autres que l'on enrégimente par force et qui se démoralisent davantage encore dans l'oisiveté, au milieu des déserts, dans des postes éloignés des villes, d'où il leur est facile de déserter, et de passer à l'ennemi, c'est-à-dire, de s'associer aux Indiens.

Pour remédier à cet état de choses, et pour mieux garantir les frontières, on imagina, en 1857, pendant la période de la présidence d'Urquiza, de créer, autour de chaque fortin, une colonie militaire. Des terres devaient être distribuées aux officiers et aux soldats, à qui le gouvernement procurerait des bœufs de labour, des chevaux, des brebis, des instruments aratoires, des semences, dont la valeur serait retenue sur leur solde. De plus, un subside de premier établissement devait être accordé à chaque soldat, à chaque officier ; les étrangers et même les Indiens soumis, étaient admis à participer à ces faveurs. Un décret du 25 septembre 1858 régla les dispositions à prendre pour organiser ce système, et M. Alfred du Graty, colonel au service de la République argentine, fut chargé de diriger la construction de plusieurs forts, en même temps qu'il était nommé commandant en chef de la nouvelle frontière du Nord. Ce système de colonie suppose, chez ces soldats, une aptitude qui leur manque généralement pour les travaux de l'agriculture, et peu d'étrangers seront disposés à aller se mêler avec eux, en se confinant dans le désert, lorsqu'ils peuvent si facilement, ailleurs, utiliser leurs bras.

Quoi qu'il en soit, M. Alfred du Graty a fait preuve de dévouement en acceptant une telle mission (1). L'exécution du projet a été interrompue

(1) M. Alfred du Graty, Belge de naissance, fut attaché avant 1850, à la légation belge à Rio ; il s'engagea dans l'armée du général Urquiza à l'époque où ce général, alors gouverneur de l'Entre-Rios, renversa la domination

Digitized by Google

par la guerre civile et par la chute du gouvernement fédéral du Parana en 1861. Mais nous ne croyons pas à la possibilité d'organiser actuellement en ce pays, avec des éléments si hétérogènes, des colonies militaires analogues à celles que le gouvern ment autrichien a fondées sur ses frontières en Transylvanie.

Territoire des missions, missionnaires. — Le gouvernement espagnol avait employé, comme l'on sait, un moyen religieux et politique pour faciliter la conquête de l'Amérique du Sud et du Mexique : il appela les jésuites à civiliser les peuplades aborigènes, qui se groupèrent successivement autour des couvents, protégés par des postes militaires. Les Jésuites enseignèrent aux Indiens l'agriculture et le jardinage, et furent remplacés, après leur expulsion, par des religieux franciscains. Les communautés étendirent ainsi leur influence sur de vastes portions de territoire d'où les colons européens étaient exclus, et qui sont encore désignés aujourd'hui sous le nom de *territoire des missions*. En 1857, le gouvernement de la Confédération fit relever quelques anciens couvents, et appela, d'Espagne et d'Italie, des missionnaires de la Propagande pour occuper ces couvents et continuer l'œuvre de civilisation des Indiens au delà ou près des frontières. Leurs relations continuelles avec les établissements espagnols et avec les marchés des villes contribueront puissamment, sinon à les civiliser, du moins à diminuer leurs actes d'hostilité contre les chrétiens envahisseurs.

Mœurs et trafic des Indiens. — Ce qui caractérise l'Indien des tribus pastorales, et de celles qui vivent de la chasse et de la pêche, c'est la propension à la paresse. Mais leurs relations avec les blancs leur ont fait connaître mille objets dont ils ont appris l'usage, et ils ont contracté par là des habitudes et des besoins, qu'ils ne peuvent pas tous satisfaire par le vol et par le brigandage. Depuis que l'on a cessé de les molester, de les enrôler par force, pendant les guerres civiles, beaucoup d'Indiens viennent travailler dans les provinces de Salta et d'Oran, et rapportent à leurs bourgades, à leurs tribus campées sous des tentes, des étoffes, des vêtements, des ustensiles et des armes.

Beaucoup d'autres viennent acheter, dans les villes les plus rapprochées de leurs campements, une foule d'objets de consommation et de luxe, des vêtements, des selles, des brides richement ornées, des outils, des armes, du sucre, du maté, de l'eau-de-vie, du vin, des cigares, etc. et vendent en échange, des cuirs, des crins, de la graisse, de la laine, des plumes d'autruche, des tapis en plumes d'autruche et en peau de moufflette, des brides et des fouets en cuir tressé, des couvertures, des

odieuse de Rosas. M. Alfred du Graty, nommé consul général de la République argentine en Belgique, en 1862, est actuellement à Bruxelles en congé. C'est un des hommes qui connaissent le mieux les provinces argentines, dont il a publié une description, dans un ouvrage déjà cité.

Digitized by Google

ponchos ou manteaux et des ceintures de laine qu'ils fabriquent à leur manière. Ils connaissent très-bien l'usage et la valeur des monnaies, et ils en reçoivent non-seulement dans les provinces argentines, mais aussi par leur commerce avec le Chili, où ils vont, à travers les Andes, vendre des chevaux et des bestiaux, en partie enlevés ou volés dans leurs incursions.

Par leur séjour momentané dans les villes ou sur le territoire argentin, les Indiens apprennent aussi l'usage du maïs, de quelques légumes et de fruits divers, dont ils seront tentés d'introduire la culture sur les terres qu'ils occupent. C'est ainsi qu'ils passeront peu à peu de l'état nomade à l'état sédentaire.

Origine de la propriété. Titres douteux : procès. — A l'époque où les Espagnols prirent pied sur le territoire actuel de la confédération, ce pays était partiellement occupé par une multitude de tribus aborigènes de diverses races, qui, la plupart, vivaient de la chasse. Les ruisseaux, les rivières formaient parfois les délimitations des tribus, dont un certain nombre formaient des groupes, cultivant un peu de terre, dans les localités les plus favorables.

Séparées les unes des autres par des déserts, ces tribus, malgré l'immense supériorité de leur nombre, ne purent résister aux soldats espagnols, bien mieux armés et conduits par des chefs pleins d'audace.

A mesure que les conquérants avançaient, ils se distribuaient la terre, et les principaux d'entre eux reçurent, au nom du roi d'Espagne, des concessions de 20, 30, 40 lieues carrées et plus. Les Indiens soumis furent englobés dans ces terres et obligés de travailler, comme vassaux, pour les nouveaux possesseurs. A défaut de cartes et de mesures, les délimitations de ces vastes concessions ne pouvaient être faites avec précision : on en indiquait les limites par la configuration du terrain, soit d'un ruisseau à un autre, soit d'une lagune à une autre lagune, dont l'étendue variait suivant les inondations et la crue des rivières. Lorsqu'un ruisseau venait à tarir, la limite était également incertaine, et dans les plaines, le concessionnaire pouvait l'étendre à volonté en dirigeant son cours.

Cependant ces propriétés étaient héréditaires. Elles se morcelèrent et se divisèrent dans les familles et par des ventes successives, mais il en existe encore d'une étendue de 20 à 30 lieues carrées.

Les incertitudes des premières délimitations se reproduisirent lors des aliénations et de la division des terres entre les membres de la famille et les descendants des concessionnaires primitifs.

A la suite des soldats qui firent la conquête du pays, arrivèrent successivement des fonctionnaires, des employés envoyés d'Espagne, et des colons, à qui l'administration désordonnée du pays accorda largement, à la hâte, sans cadastre et sans contrôle, des concesions de terres,

Digitized by Google

depuis les Andes jusqu'au littoral. Il y eut donc une confusion inévitable dans les limites des propriétés, ce qui donna lieu à de nombreux procès. Dans la suite, une partie des titres primitifs se perdirent, par l'incendie ou la dispersion des archives, au milieu des luttes des partis. Pendant les guerres civiles, des titres nouveaux furent accordés, à ce qu'il paraît, sans égard aux titres primitifs, de sorte qu'aujourd'hui encore, il existe beaucoup de terres dont la propriété est contestée.

Le terrain destiné à l'établissement des villes fut toujours divisé en carrés réguliers, de même que le territoire environnant, et fut ainsi distribué ou vendu avec plus de régularité. Mais alors, des concessions furent faites à titre emphytéotique et sous la condition que les terres, cédées ou vendues, qui n'étaient pas occupées au bout d'un certain temps, retourneraient de droit au gouvernement. Pour conserver son droit, l'acquéreur ou le concessionnaire devait prouver qu'il avait rempli la condition prescrite; ce qui pourra donner lieu encore à bien des contestations, si le gouvernement ordonnait la révision des titres, à la suite d'opérations cadastrales.

Il n'existe point ici de registres hypothécaires, et les ventes s'opèrent par l'intervention des scribes (escribanos) ou notaires qui ne sont pas à même de vérifier, dans tous les cas, les limites des propriétés.

Depuis que la terre, autrefois à vil prix, a tant augmenté de valeur, principalement dans les provinces littorales, la validité des titres doit être soigneusement examinée par ceux qui veulent acquérir (1).

Abstraction faite des concessions anciennes, dont nous venons de parler, les provinces sont restées propriétaires, en deçà des frontières assignées aujourd'hui aux Indiens, de vastes étendues de terres dont elles disposeront pour augmenter leurs revenus et pour attirer des immigrants étrangers par de larges concessions.

Le gouvernement de la province de Buenos-Ayres a été autorisé, par une loi de 1857, à vendre et à louer les terrains appartenant à la province, et peut délivrer aux acquéreurs des titres incontestables.

Les étrangers sont parfaitement libres dans tout le territoire de la confédération, d'acquérir et de transmettre les propriétés foncières.

Nous donnerons quelques renseignements au sujet des terres nationales et provinciales dans une notice sur les colonies existantes et sur les concessions récemment faites dans le même but. Dans cette notice trouveront place des renseignements sur les conditions d'existence du cultivateur, sur la température, les pluies et les saisons, et sur les circonstances périodiques défavorables à l'agriculture et aux troupeaux, telles que les sécheresses et les sauterelles.

(1) Dans l'ouvrage cité du docteur de Moussy, on trouvera, au tome Ier, p. 547, et tome II, p. 340 et suivantes, d'intéressants détails sur l'origine et la division des propriétés et sur le territoire appartenant aux provinces et à l'Etat.

Digitized by Google

Destination des terres autour des villes. Estancias. — Dans tout le territoire des colonies espagnoles, les villes et les villages ont la forme d'un échiquier : les rues ou les routes ont été tirées au cordeau, et les lots de terre ont été distribués ou vendus par carrés ou parallélogrammes. Maîtresse absolue du terrain, l'autorité publique, gouvernant au nom du roi, et ne tenant aucun compte des droits des Indiens, choisissait les emplacements qui lui parurent les plus convenables pour y grouper les populations nouvelles, les colons espagnols, et traçait le plan d'une ville, par carrés de 150 vares de côté. La vare argentine équivaut à 86 centimètres. On réservait les emplacements destinés aux places publiques, aux églises, aux couvents, et aux édifices destinés à l'Etat, à la commune ou municipalité. A une certaine distance, à partir du point considéré comme centre, les lots, que l'on tirait au sort, étaient de plus en plus grands. Les plus rapprochés, c'est-à-dire ceux aux extrémités des rues, offraient des carrés de quatre cuadres (62,500 mètres carrés) destinés au jardinage; et plus loin, des terrains de 1,200 cuadres, soit de 2,631 hectares à peu près, destinés à l'élève du bétail.

Une maison de maître avec jardin se nomme une *quinta*. Un terrain plus étendu servant à l'agriculture, avec jardin, prairies, etc. se nomme *chacra*. Un terrain plus vaste où l'on élève des troupeaux, se nomme *estancia*. Il y a des *estancias* de toute grandeur, résultant soit de la réunion de plusieurs lots autour des villes, soit des concessions plus étendues dont nous avons parlé.

Sur le territoire des villes et dans la banlieue, les concessions ou les propriétés sont nettement délimitées. Dans les plaines d'alentour, les limites sont fixées par des poteaux, que les propriétaires sont intéressés à maintenir. Mais en général le gouvernement national ou les provinces, en aliénant des parcelles de terrain, ont imposé la condition de les mettre en exploitation ou de les occuper, c'est-à-dire d'en tirer parti. Si la condition prescrite dans l'acte de vente ou dans la concession emphytéotique n'a pas été accomplie, l'acquéreur ou le concessionnaire perd ses droits et le terrain peut, de nouveau, être mis en vente. Celui qui veut acheter un terrain inoccupé, le déclare à l'autorité compétente, qui fait publier la demande par des affiches, et par un avis dans les journaux de la province.

Le juge de paix de la circonscription fait une enquête de son côté, pour s'assurer si le terrain désigné est réellement inoccupé (*baldio*, vide) et après un court délai, si aucune réclamation fondée ne s'élève, le terrain désigné se vend au plus offrant.

Les ventes se font généralement par le ministère des notaires nommés *escribanos*. Les contestations se produisent lors de la vente, ensuite par des réclamations d'hypothèques. L'enregistrement des hypothèques n'étant pas établi, les notaires ne sont pas à même de connaître toutes les propriétés hypothéquées.

Digitized by Google

Pour éviter les procès, les étrangers feront bien de louer d'abord les terrains dont les titres sont douteux, ou dont les limites ne sont pas précises, sauf à les acquérir au bout de quelques années s'il ne s'est élevé aucune réclamation contre le propriétaire.

Il existe non-seulement bien des incertitudes, quant aux propriétés particulières, mais aussi quant aux terres, dont la propriété est réclamée par les provinces et par le gouvernement national. Ces terrains restent en litige depuis longues années, sans parler de celles que les tribus aborigènes revendiqueront aussi dans la zone des anciennes et des nouvelles frontières. Pour celles ci, on s'en empare par la force en expulsant les Indiens, ce qui établit les droits de l'Etat lorsque l'expulsion a été opérée par les troupes à la solde du gouvernement national.

Sur la ligne des chemins de fer concédés et de ceux dont les projets sont à l'étude, il y aura des terrains à vendre dont les limites pourront être déterminées avec assez de précision pour prévenir des contestations, et qui seront propres, en grande partie, à l'industrie pastorale, dans des situations d'autant meilleures que les produits arriveront à peu de frais, par la voie ferrée, au port d'embarquement.

Dans la province de Buenos-Ayres, deux chemins de fer sont en construction ; un autre, en exploitation, va être prolongé à travers des terrains fertiles. Le chemin de fer central du Rosario à Cordova est adjugé à M. Weelwright (1), qui est parti pour Londres le 27 mai, et des propositions sont soumises au gouvernement national pour la construction d'un chemin de fer qui, partant du Parana au-dessus de Corrientes, traversera le grand Chaco, pour aboutir d'abord à Pitos, près des rivages du Rio Salado, dont on s'occupe de canaliser la partie défectueuse et peu profonde. Sur toutes ces lignes, on mettra en vente de vastes terrains où les circonstances seront favorables, les unes à l'agriculture, les autres à l'établissement de nouvelles estancias.

Nous parlerons de ces grandes entreprises dans un mémoire spécial sur les voies de communication.

Terrains d'estancia. — Définitions. — L'estancia est un établissement environné de pâturages, où l'on élève du bétail.

Dans l'origine, les terrains assignés pour cet usage autour des villes mesuraient une étendue d'environ 1,991 hectares, c'est-à-dire trois quarts d'une lieue carrée castillane.

La lieue d'Espagne était de 6,000 vares, et la vare castillane de 0,848.

La lieue argentine compte 5,000 vares, et la vare en usage 86 centimètres. Les mesures de superficie varient suivant les provinces.

On compte tantôt en cuadres de 100 vares de côté, équivalant à 7,396 mètres carrés ; tantôt en cuadres de 130 vares de côté, comprenant une

(1) Les conditions offertes par le gouvernement pour cette importante concession ont été publiées au *Moniteur belge*.

Digitized by Google

étendue de 11,180 mètres carrés ; et par cuadre carrée, de 150 vares de côté, comprenant 22,500 vares carrées, ce qui équivaut à 16,929 mètres carrés.

Actuellement encore, des terrains d'estancia ou de pâturages se vendent par lieue carrée.

Sur les lignes des nouveaux chemins de fer, les concessionnaires disposeront de part et d'autre d'une lande de terre d'une à deux lieues de large, où de nombreuses estancias pourront s'établir.

Les gens du pays préfèrent, pour les troupeaux, les terrains de plaine et sans arbres, mais arrosées par un cours d'eau. Ils pensent que dans les bois, le bétail a une tendance à devenir sauvage.

A l'exception des estancias, qui comprennent de petits bois ou des taillis, les bestiaux n'ont aucun abri contre la pluie, les vents et les ardeurs du soleil. Nulle part on n'a construit des hangars pour les abriter.

Les hommes ou les bergers qui les surveillent sont logés dans des baraques, où ils sont fort mal abrités contre la pluie et les vents.

Les propriétaires des troupeaux sont logés à peu près de même, à côté des hangars où l'on dépose les produits de l'estancia, principalement les laines et les peaux ; cependant, depuis quelques années, les étrangers propriétaires de troupeaux se sont installés de manière à vivre plus commodément, et les gens du pays suivent, en partie, leur exemple. Mais la plupart se contentent d'un lit de cuir et se nourrissent, comme leurs domestiques, de viande rôtie en plein air.

Les constructions sont très-dispendieuses dans les plaines où paissent les troupeaux, et pour les rassembler, on construit, avec de forts pieux, des enceintes nommées *corrales*. Il y en a pour les bêtes à cornes, pour les moutons, pour les chevaux et pour les porcs. On les y ramène de temps en temps pour les habituer à l'obéissance, et pour choisir ceux que l'on veut vendre ou abattre.

Une meute de chiens veille autour de chaque estancia et assiste les bergers dans leurs tournées, qui se font toujours à cheval.

Dans les estancias d'une grande étendue, les hommes ou péons, chargés de la surveillance des troupeaux, sont espacés de distance en distance, dans des chaumières nommées *puestos*, où ils vivent avec leur famille. Près de chaque poste, il y a d'ordinaire une enceinte de pieux, ou *corral*, où le pasteur amène ou rassemble le troupeau qui lui est confié.

Quoique le terrain de chaque estancia ne soit borné ni par des haies, ni par des fossés, le bétail ne s'en éloigne pas indéfiniment. Les bergers ou bouviers sont là pour le maintenir dans les limites : mais en général, les animaux reviennent, par habitude, sur le lieu où on les rassemble et où ils sont nés. Les chevaux notamment, que l'on a vendus au loin, dans les villes, franchissent, quand ils s'échappent, des centaines de lieues, pour revenir dans les pâturages de l'estancia où ils sont nés.

Digitized by Google

Ce qui oblige aussi les troupeaux à revenir toujours au même point, c'est la soif. Dans la plupart des estancias, les abreuvoirs sont des étangs qui se remplissent par les eaux de pluie et où les animaux viennent boire et se baigner. Les ruisseaux sont très-rares dans la plus grande partie des pampas ; mais quelques petites rivières d'eau salée forment des lagunes où se renouvellent les plantes aquatiques. Les troupeaux se rassemblent autour de ces lagunes.

Les eaux salines, les terrains salés, attirent singulièrement les bestiaux, et les meilleures estancias sont celles dont le terrain est imprégné de sels, ou qui sont traversées par des rivières ou des ruisseaux salifères. Il en est plusieurs qui descendent des massifs des Andes, et les eaux que l'on extrait des puits dans une partie des pampas et particulièrement dans le bassin de la Plata, contiennent du sel marin en dissolution, ce qui est très-favorable à la santé des animaux. Les terrains salés sont désignés sous le nom de *campos criaderos*, c'est-à-dire favorables à la multiplication du bétail (1).

Quoique la valeur des terres ou des pâturages ait augmenté notablement, surtout dans les environs des villes et dans les provinces littorales, on peut dire qu'ils sont à vil prix, en comparaison de leur valeur en Europe. Les prix varient d'ailleurs suivant les localités, la distance des routes, la qualité du fourrage ou des graminées qu'elles produisent. Certaines circonstances, et notamment les cours d'eaux, les sinuosités du sol, le sel, etc. font varier leur valeur.

Dans les bons terrains où l'herbe est abondante toute l'année, il faut un espace de 9,000 à 10,000 vares carrées par tête de bétail, chevaux, mules ou bêtes à cornes. Dans les bons pâturages, on peut élever par lieue carrée (ou 2,710 hectares) trois mille têtes de bétail et six mille moutons.

Le travail d'une estancia consiste à surveiller les troupeaux, à les circonscrire dans l'espace qui appartient au maître ; à les ramener au corral, à soigner les animaux nouveau-nés ; à les marquer, à dompter les chevaux et les bœufs de travail; à tondre les brebis, à préparer les peaux provenant des animaux abattus. Dans les petites estancias où l'eau manque, et où il n'y a que des puits, les domestiques ou péons doivent en tirer, chaque jour, la quantité suffisante pour abreuver le troupeau. Cette opération, qui s'exécute avec un seau de cuir, prend beaucoup de temps.

La marque adoptée par chaque propriétaire, est enregistrée à la police du chef-lieu de chaque province.

(1) Voir, pour plus de détails, l'ouvrage du docteur de Moussy, t. I, p. 252 et suiv. sur la constitution géologique du sol argentin ; et, sur les puits, p. 336 et suiv. Dans le premier volume, le livre II, divisé en plusieurs chapitres, est consacré à l'hydrographie et le chap. 3, p. 171, à la description des lacs et des lagunes formées, en partie, par des eaux salées. Voir aussi au tome II, p. 118 et suiv.

Digitized by Google

Dans les estancias où l'on élève des chevaux en nombre, on coupe, chaque année, le crin des juments à la crinière et à la queue, opération qui ne s'exécute qu'en laçant et terrassant l'animal.

La toute des moutons se fait au commencement de la saison chaude. C'est-à-dire aux mois de septembre et d'octobre, puisque, dans l'hémisphère austral, les saisons correspondantes sont inverses. La tonte des agneaux, plus sensibles au froid, se fait en été, c'est-à-dire, en décembre et en janvier. La castration s'opère à l'entrée de l'hiver, en mai et juin.

Personnel et produits d'une estancia. — Les gens de service d'une estancia se nomment, en espagnol, *peones*. Ils sont dirigés par un ancien, plus expérimenté, que l'on nomme *capataz*. Lorsque le maître du troupeau n'est pas lui-même sur les lieux, il y est représenté par un associé ou par une personne de sa confiance, faisant l'office de *mayordome*, et qui reçoit d'ordinaire tant pour cent des produits.

Le nombre des domestiques ou des *péons* (1) employés dans une estancia varie nécessairement suivant le nombre et l'espèce des troupeaux, et d'après l'activité reconnue de chacun d'eux. On compte généralement deux à quatre péons par mille têtes de bétail. Dans les estancias où l'on élève beaucoup de chevaux et de bêtes à cornes, il faut des hommes capables de les dompter. Ceux-ci sont payés plus cher et reçoivent, par mois, jusqu'à 12 à 15 piastres argent, (ce qui fait 48 à 60 francs (2). Les domestiques ordinaires se payent à raison de 8 à 10 piastres, soit, de 32 à 40 francs par mois. Ils ont la nourriture en sus. Elle consiste en viande rôtie, avec un peu de maïs. Le maïs est semé parfois dans l'estancia, et l'on abat, au fur et à mesure les animaux nécessaires à la nourriture des hommes.

Les étrangers, propriétaires ou locataires d'*estancias* font construire, pour leur habitation, une maison plus commode que la chaumière primitive, où le maître s'asseyait, et s'assied encore sur une tête de cheval et couche sur la dure.

Depuis que la propriété s'est divisée, il y a beaucoup de petites fermes,

(1) On désigne souvent sous le nom de *gaucho*, le pâtre des régions de la Plata, l'homme des champs, bien que ce mot, dans sa signification primitive et pure, ne doive s'appliquer qu'aux malfaiteurs, aux vagabonds, à ceux qui vivent de rapine. Il est évident que les péons ou les domestiques, les bergers des fermes ou des estancias, dispersés dans le désert, sont dépourvus de toute instruction. Nourris et logés dans l'estancia, ou dans des cabanes isolées, ils dépensent souvent leur salaire en libations, et, pendant les révoltes ou les guerres civiles, c'est parmi eux que les chefs de partisans recrutent leurs soldats. C'est alors que le *péon*, laborieux d'abord, passe à l'état de *gaucho*, quand il n'est pas économe, et propriétaire de bestiaux ou de quelques chevaux.

(2) La paye se fait en monnaie bolivienne, dont la piastre ne vaut pas 4 francs.

Digitized by Google

où des gens du peuple, d'anciens capataces, devenus propriétaires par leurs économies, ont eux-mêmes de petits troupeaux, au moyen desquels ils font leur fortune.

Un troupeau bien gouverné s'augmente d'un tiers par année, de sorte qu'en trois ans, même en déduisant la consommation d'une estancia, le troupeau ou le capital se trouve être doublé, quand il n'y a pas de vols commis, ou des circonstances malheureuses qui augmentent la mortalité.

Quelle est l'industrie qui peut donner un pareil bénéfice?

Les produits d'une estancia varient suivant l'espèce des animaux que l'on y élève et les établissements accessoires que l'on y rattache. Il est très-rare que l'on y fasse du beurre ou des fromages. Ce sont des exceptions et seulement dans le voisinage des villes.

Mais on vend, pour les abattoirs, les animaux les plus gras, et les bœufs de 3 à 6 ans sont envoyés aux *saladeros*, où on les tue et les dépèce pour en retirer les peaux, les cornes, le crin, la graisse et la chair ainsi que les os.

L'estanciero, c'est-à-dire le propriétaire d'un troupeau, vend le crin de ses juments, et la peau des animaux abattus pour la consommation de l'estancia. Il vend des chevaux de monture, des bœufs de travail et la laine de ses moutons.

Dans les provinces de l'ouest, on expédie au Chili, à travers les Andes, un grand nombre de bêtes à cornes, de chevaux et de mules, et la province de Salta trouve ses acheteurs en Bolivie. Mais les peaux sèches ou tannées, provenant des animaux abattus pour la consommation locale, sont expédiées par charrette jusqu'au Parana, principalement au Rosario, d'où ils arrivent par eau à Buenos-Ayres.

Le prix du bétail a beaucoup varié et augmenté depuis 20 ans, et dépend du prix qu'obtiennent, en Europe, les produits des saladeros, que nous décrirons ci-après.

Le docteur de Moussy, qui, pendant vingt ans, a habité les régions de la Plata, y compris l'Uruguay, et qui a parcouru les provinces, fait l'observation suivante, au sujet de l'industrie pastorale et des estancias, tome II, page 119 : « Plusieurs étrangers ont acheté des terrains et se sont faits *estancieros*. Ceux-ci, jusqu'à présent, réussissent moins bien que les fils du pays dans cette industrie, où ils ont à lutter contre une foule d'écueils que ces derniers savent mieux éviter. Les péons sont moins soupçes, moins obéissants avec eux : on leur vole plus de bétail, et ils n'acquièrent qu'à la longue l'habitude du séjour de la campagne et de la conduite à tenir envers ses habitants, chose absolument nécessaire à ceux qui veulent exercer lucrativement cette magnifique industrie. On compte pourtant dans les provinces de Buenos-Ayres, d'Entre-Rios et dans la Bande orientale (l'Uruguay), de belles et puissantes estancias possédées par des étrangers, généralement très-anciens dans le pays. »

Digitized by Google

Les estancieros étrangers, principalement des Anglais, ont acheté des terrains et organisé des estancias dans les conditions les meilleures, et dans les localités où ils n'avaient pas à craindre les incursions des Indiens. Une partie de leurs gens sont étrangers, bien payés et bien armés. Il en est de même dans les estancias établies par des Anglais et des Allemands sur le littoral de l'Uruguay, dans la bande orientale, où les circonstances sont meilleures. Les domestiques ou bergers sont, en grande partie, des Basques, des Allemands, des Italiens. On n'est point exposé, dans l'Uruguay, aux incursions des Indiens, mais bien aux réquisitions et aux dommages qui sont inséparables de l'anarchie, pendant les révoltes et les guerres civiles (1).

Dans les provinces Argentines du nord et du sud, les estancias limitrophes, éloignées des villes, sont exposées encore à de fréquentes incursions d'Indiens qui enlèvent les troupeaux. Ces Indiens arrivent à l'improviste, en petit nombre, montés sur des chevaux d'élite, rompus aux fatigues. Ils franchissent en peu de temps d'immenses distances, en faisant des circuits pour éviter les terrains marécageux, et pendant une nuit claire, ils environnent, armés de lances, un troupeau de bœufs, de vaches, de chevaux et le chassent avec rapidité dans la direction qu'ils veulent prendre. Les valets de ferme, quand ils s'en aperçoivent, sont incapables de les poursuivre et craignent de se faire tuer. La poursuite est d'autant plus difficile, que les Indiens ravisseurs disparaissent en quelques heures en profitant du clair de lune et des sinuosités du terrain. Ils inspirent d'ailleurs une grande terreur, et pendant les mois de mars et d'avril dernier (1863) ils inquiétèrent San-Luis, chef-lieu de province, et d'autres petits bourgs sur la route du Chili, dans la province de Mendoza, où l'on était sans défense, à défaut de troupes et d'organisation militaire.

Ces incursions ne sont pas à craindre dans les provinces littorales, qui sont plus peuplées et plus éloignées des tribus indépendantes. Mais dans ces provinces, comme dans les autres, des bestiaux et des chevaux sont parfois enlevés par des « gauchos » ou des vagabonds, et par les chefs de bandes qui les rassemblent, en profitant de la difficulté de les poursuivre et de les atteindre dans ces vastes régions, où la police est réellement impossible.

(1) Depuis plusieurs mois, une tentative de révolution, dont l'issue est encore incertaine, est faite dans l'Uruguay, par le général Flores, qui parcourt les départements du Nord, à la tête de quelques centaines d'hommes recrutés dans le pays. — Dans les provinces argentines, un chef de partisans, après avoir parcouru, à la tête de ses *gauchos*, deux des provinces de l'ouest et s'être emparé de la Rioja, occupe actuellement la seconde ville du pays, Cordova, d'où il a chassé le gouverneur. En attendant l'arrivée des troupes à sa poursuite, il a fait sur son passage des réquisitions de toute nature. (26 juin 1863.)

Digitized by Google

Saladeros.—On a pu lire, dans bien des ouvrages anciens, que dans les provinces argentines on tue les animaux pour en avoir la peau, et que leurs corps sont abandonnés aux chiens, aux vautours et aux autres animaux carnivores. Il n'en est nullement ainsi.

Depuis de longues années déjà, on profite de toutes les parties de l'animal, et l'on nomme *saladeros* les établissements où l'on amène le bétail, pour en préparer les produits. Ces produits devant être exportés, les saladeros s'établissent à peu de distance des rivières navigables ou de la mer. Plus tard, on en établira peut-être, sur les lignes de chemins de fer, si les prix de transport ne sont pas trop élevés. Il y en a plusieurs près de Buenos-Ayres, sur la baie de Montevideo, sur les rives du Parana et de l'Uruguay. L'établissement d'un saladero exige un capital assez élevé. Il faut d'abord acquérir ou louer, à peu de distance de l'emplacement destiné aux bâtiments, un pâturage environné de palissades, où les animaux arrivant de loin puissent se refaire et se reposer, avant d'être abattus et dépecés.

Près de l'abattoir, on dispose, avec de forts pieux, des *corrales* ou enclos, où les animaux sont successivement amenés par troupes. Le plus petit de ces enclos aboutit à une plate-forme et à un couloir, fermé par une petite porte, par où l'animal abattu est transporté rapidement sur un chariot plat, sous un hangar, où il est saigné, écorché et dépecé. Dans des établissements nouveaux, on a recueilli le sang pour être vendu comme engrais, avec les intestins. Les chairs sont empilées sous des couches de sel et transportées au bout de quelques jours, dans un autre enclos, où elles sont disposées, pour les sécher, sur un système de perches placées horizontalement. Après cette opération, on les empile de nouveau sur une plate-forme, où on les recouvre de cuirs pour les mettre à l'abri de la pluie et des oiseaux de proie. Lors de la vente, on met la viande séchée dans des barriques ou dans des nattes, par ballots d'un poids déterminé. On cherche à introduire des perfectionnements dans les procédés. La graisse est mise à part, et se vend, soit en nature, soit après avoir été raffinée dans les chaudières.

La carcasse des animaux dépecés, ainsi que les os détachés, sont jetés dans de grandes cuves où la graisse s'en sépare par l'action de l'eau chaude. Les os, dépouillés de leur graisse, sont expédiés en Angleterre comme engrais, ou jetés au feu sous les chaudières. Les cendres qui en résultent servent aussi comme engrais.

Les peaux, qui sont les objets principaux des *saladeros*, sont salées et empilées, puis vendues aux négociants expéditeurs.

J'aurai l'honneur, M. le Ministre, de vous adresser prochainement la suite de ce travail.

Le consul général de Belgique à Buenos-Ayres.
De Rote.

Digitized by Google

Smyrne, le 10 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur la situation commerciale, industrielle et agricole de la province de Smyrne.

Bien que recueillis aux meilleures sources à notre disposition et avec tous les soins possibles, les renseignements que contient ce rapport ne peuvent cependant pas être considérés comme étant d'une exactitude rigoureuse, attendu qu'il n'existe dans ce pays aucun relevé statistique officiel, et que nous n'avons même pas la ressource des écritures de la douane, tenues avec trop peu de régularité pour nous servir de guide bien sûr, lors même qu'il nous serait permis d'aller les compulser.

Tels qu'ils sont, cependant, ces renseignements ne seront pas, j'espère, sans quelque intérêt et quelque utilité pour nos commerçants et nos industriels.

La province de Smyrne est essentiellement agricole ; l'industrie y est très-insignifiante. Le manque de capitaux et le taux élevé de l'intérêt légal, qui est de 10 à 12 p. c., empêcheront, pendant longtemps encore, l'éveil des entreprises industrielles d'une certaine importance.

Des essais, faits à diverses époques, pour l'introduction d'industries qui semblaient offrir toutes les garanties de succès, n'ont point réussi. Je citerai entre autres les moulins à vapeur perfectionnés, érigés à Smyrne en 1860, ainsi qu'une très-belle usine pour la fabrication des papiers, qui n'eurent qu'une existence éphémère et ne laissèrent que des pertes à leurs actionnaires. Les bâtiments de cette usine, traversée par un cours d'eau puissant et canalisé qui la met en communication facile avec la rade, servent actuellement en partie au lavage des chiffons et des laines, en partie à la fabrication des farines.

Les produits de l'exploitation du sol constituent donc le principal élément des richesses du pays.

La notice assez étendue, formant l'annexe n° III (1) de ce rapport, et que je dois à l'obligeance de M. R. Van Lennep, mon collègue de Hollande, donne sur une des exploitations les plus considérables de la province (propriété appartenant à son frère, M. C. Van Lennep, consul de Suède, qui la dirige lui-même), des indications assez complètes pour faire juger de l'état actuel de l'industrie agricole en ce pays.

On sait que, depuis cent à cent cinquante ans, les étrangers pouvaient librement acheter des propriétés, en les faisant inscrire au nom de leurs femmes, censées être raïas (2). Depuis deux ans à peu près, cette faculté

(1) Les annexes peuvent être consultées au ministère des affaires étrangères.

(2) Dans l'origine, lorsque des étrangers commencèrent à épouser des femmes du pays, la Porte, continuant à considérer celles-ci comme raïas, ne voulut point les priver du droit de propriété : de là l'usage qui s'étendit plus tard aux femmes européennes avec la tolérance du gouvernement ottoman.

Digitized by Google

leur est refusée ou contestée à la suite, semble-t-il, de la prétention de la cour consulaire britannique de maintenir intacte sa juridiction sur les sujets anglais ; de considérer, par conséquent, la propriété, inscrite au nom de la femme, comme appartenant au mari, et d'en disposer à l'occasion, d'après la loi anglaise.

Aux yeux de la Porte, ce droit absolu de propriété pour les étrangers, tandis que, d'autre part, l'existence des capitulations leur assure une condition exceptionnelle, qui les exonère à peu près de toute charge, et les met à l'abri d'une autorité indépendante des lois du pays, ne saurait être admis par elle, à moins qu'il ne soit apporté, à l'état actuel des choses, des modifications que, du reste, elle semble disposée à étudier sérieusement, et à discuter avec les représentants des puissances étrangères à Constantinople.

Il est impossible en effet que la Turquie, entrée dans le concert des puissances européennes, et travaillant à répandre chez elle les lumières de la civilisation, ne comprenne pas tout l'avantage qu'elle retirerait des capitaux étrangers par l'acquisition chez elle de propriétés ou de terrains à exploiter, ainsi que par la création de ces vastes entreprises industrielles et agricoles qui doublent la fortune des Etats, mais qui, laissées à l'initiative de ses sujets, courraient le risque de ne se réaliser jamais.

La question est donc à l'étude tant dans les bureaux de la Porte, que dans les chancelleries des ambassades, et paraît avoir déjà fait l'objet de communications réciproques. Cependant, quel que soit l'intérêt des uns et des autres à parvenir à s'entendre le plus tôt possible, il est à craindre qu'une décision à cet égard ne se fasse que trop longtemps désirer. En attendant, le temps d'arrêt, que subit la question des immeubles, jette une certaine perturbation et l'inquiétude dans le public assez nombreux qui y a des intérêts engagés.

Une mesure dont l'initiative a été prise sous le règne d'Abdul-Medjid, va être renouvelée par ordre d'Abdul-Aziz.

Cinq commissaires-inspecteurs ont été désignés pour parcourir les principales provinces de l'Empire. Un conseiller, des secrétaires, un employé du vacouf (propriétés ou biens religieux), un ingénieur, un médecin, un officier de l'armée et quelques agents subalternes composeront le personnel attaché à la mission de chaque commissaire. Deux inspecteurs visiteront les provinces d'Asie, et les trois autres les départements de la Roumélie. A leur retour, ces fonctionnaires présenteront, sur les résultats de leur mission, un rapport détaillé qui sera mis sous les yeux de S. M. I. le sultan.

Sans aucun doute, c'est là une excellente mesure, propre à éclairer le gouvernement et à le mettre à même de se rendre un compte exact des ressources et des besoins des provinces. On ne peut manquer, en premier lieu, de remarquer la nécessité d'ouvrir de nombreuses et faciles voies de communication sans lesquelles, malgré l'excellence du climat et la ferti-

Digitized by Google

lité du sol, les éléments d'une prospérité exceptionnelle ne peuvent produire leurs effets.

Si l'on en excepte un tronçon de chemin de fer d'une cinquantaine de milles, les voies de communication, dans cette vaste province de l'Anatolie, laissent beaucoup à désirer ; le seul mode de transport existant est le chameau ou le mulet dans les montagnes. On conçoit combien de frais, de perte de temps et souvent d'avaries peuvent en résulter, pour certaines marchandises, pendant de longs et pénibles parcours. Quant aux céréales, comme pour toute matière pondéreuse et de richesse limitée, le cercle utile où elles peuvent se mouvoir est nécessairement très-restreint. Aussi, lors des années d'abondance et de bas prix, n'est-il pas rare, dans les districts de l'intérieur, de voir les récoltes abandonnées sur le champ qui les a produit; et s'il en parvient quelque faible partie sur les marchés, elle n'y arrivera qu'à dos d'ânes ou d'animaux destinés à être vendus sur place eux-mêmes.

Point de canaux et de travaux hydrauliques sur une certaine échelle. Les cours d'eau qui pourraient être si précieux, surtout pendant les longs mois de sécheresse, soit à l'agriculture comme moyen d'arrosage, soit à l'industrie comme force motrice, etc., abandonnés à eux-mêmes ne sont le plus souvent que des causes de ruine par leur débordement en hiver, ou les miasmes pestilentiels qui s'exhalent, pendant la saison chaude, des mares nombreuses qu'ils laissent le long de leur parcours.

En 1856 fut concédé à une société anglaise un chemin de fer de Smyrne à Aïdin, lequel se trouve aujourd'hui en exploitation jusqu'à Ephèse, c'est-à-dire, sur une étendue de 50 milles, et l'on s'attend à ce qu'une impulsion énergique va être imprimée aux travaux et que l'achèvement de la ligne ne tardera pas à être porté jusqu'à Aïdin. Bien que plus courte que la partie déjà en exploitation, celle qui reste à construire occasionnera des dépenses plus considérables, à cause des nombreux travaux d'art qu'exigera le passage des montagnes.

La voie ferrée de Smyrne à Aïdin mérite une considération spéciale, non-seulement par les avantages qu'elle apportera aux localités qu'elle doit traverser, mais parce que le succès de cette entreprise, la première de ce genre, doit avoir une grande influence sur l'introduction en Turquie des railways, moyen efficace pour redonner un nouvel essor à ce grand empire, et le porter plus ou moins rapidement au même degré de progrès et de prospérité que, par cette voie, ont atteint les peuples de l'Occident.

Dans un pays tel que l'Anatolie, le chemin de fer doit procurer le double avantage de créer des moyens de transport plus efficaces et plus économiques, et de pousser à la création de routes propres au charroi.

Le chemin de fer part de l'une des extrémités de la ville de Smyrne (dite la Pointe), où pourra être construit un port parfaitement abrité et à l'autre extrémité (dite pont des Caravanes) se trouve une deuxième station. Les

Digitized by Google

bâtiments de la station de la Pointe sont construits sur une très-grande échelle, et avec un luxe qui a excité bien des critiques. De ce côté, près de la mer, ont été créés un débarcadère et un quai pourvu de grues et autres engins servant au débarquement des machines et approvisionnements de l'administration, et mis à la disposition du public. Il y a aussi un très-bon atelier pour la réparation etc. du matériel roulant, qui est de manufacture anglaise et sort des ateliers de R. Stephenson.

Dans le but d'offrir aux négociants et à la population de Smyrne, dit le dernier rapport des directeurs, les avantages ,d'un entrepôt maritime et d'un marché central pour les fruits, on s'occupe d'un projet de construction de magasins et de plates-formes couvertes dépendant de l'embarcadère, et on y installerait un bureau de douane. On éviterait ainsi un facturage assez considérable de marchandises à travers la ville; des facilités, plus grandes que celles trouvées dans les marchés existants, pourraient être données au public, et le loyer des magasins occupés par les négociants et les consignataires des produits de l'intérieur, constituerait une source de revenus pour la compagnie.

Par sa situation, l'influence de son port, l'étendue et la solidité de ses relations commerciales, Smyrne est et restera le centre le plus important du commerce de l'Anatolie. Cette place reçoit déjà, malgré la défectuosité des voies de communication actuelles, une masse de produits indigènes de 300 à 400 milles de distance. Elle tire des articles de Kutayeh, Konieh, Angora et Kaisaryeh et est préférée à Adalia, Alexandrette, Samsoun et Trébizonde; elle est en communication par télégraphe électrique avec l'Europe par Chio et les Dardanelles, et un fil qui accompagne ou plutôt qui précède la voie ferrée, la relie avec toutes les stations jusqu'à Aïdin inclusivement.

Mais quel que soit le développement actuel des affaires à Smyrne, l'établissement du chemin de fer, dès qu'il aura traversé les montagnes, doit nécessairement en accroître l'importance en faisant affluer sur son marché et en y concentrant tous les produits du centre de l'Asie Mineure, voire même ceux des districts bordant les côtes de la mer Noire.

Des montagnes de 2,000 à 8,000 pieds d'élévation sillonnent le pays. Dans le district du Méandre que traverse la voie ferrée, elles forment les confins d'une vaste contrée assez bien cultivée, et sont occupées par les Zebecks et les Yoorooks, peuples pasteurs, qui élèvent toute espèce de gros et menu bétail, fournissent à la ville de Smyrne ses animaux de boucherie et livrent au commerce de la laine, des peaux, des cornes, des sabots, des os, du suif, etc., etc. De ces montagnes se tirent la vallonée, les noix de galle, la gomme, les écorces, le miel, la cire et tous les autres produits forestiers; le sol renferme des marbres, des pierres à bâtir et à chaux, des charbons, etc.

Dès que le railway aura traversé les montagnes, un embranchement devra être porté dans le district charbonnier et des mines de fer de Sokia

Digitized by Google

et de Nazli-Bazar, dont les produits, pour ces derniers au moins, seraient d'une qualité supérieure et propres à la confection des plus fins aciers.

Cependant, les avis sont fort partagés quant aux résultats définitifs que l'établissement des chemins de fer doit avoir en ce pays. Je dirai que le plus grand nombre y a peu de confiance, et il est plus d'un actionnaire primitif qui aime mieux faire abandon de ses titres, que de répondre à de nouveaux appels de fonds. D'autres, au contraire, fondent de hautes espérances pour l'avenir de ce pays dans l'établissement des voies ferrées. Un mot sur chacune des stations que touche la ligne, expliquera plus ou moins les craintes des uns et la confiance des autres.

La première station est Boodjah, village à 4 milles anglais de Smyrne, situé au centre d'une riche plaine couverte de vignes et présentant, selon la saison, une population de 2,000 à 4,000 âmes, composée d'Européens, Levantins, Grecs et Turcs. On y voit un grand nombre de jolies campagnes, une église catholique romaine, une église grecque orthodoxe et un temple protestant, un pensionnat, d'assez bons restaurants, etc. C'est un but de promenade très-fréquenté pendant la belle saison. Viennent ensuite :

Seidikeui, à 9 milles de Smyrne, est, comme Boodjah, habité, pendant la saison chaude, par divers Européens qui y possèdent de fort jolies habitations. Les environs, assez bien cultivés, produisent de l'orge, de bons raisins, de l'huile d'olive, etc.

Kumer, à 12 1/2 milles de Smyrne et de 2 1/2 de Jumawassi, ancienne ville turque assez considérable, mais déchue et n'offrant que des ruines. Là se trouve une brasserie de bière, dirigée par un Allemand et dont les produits sont assez goûtés. Le district environnant est peu riche et l'agriculture y est assez négligée. Les hauteurs environnantes, de même que celles des trois stations suivantes, sont habitées par des bûcherons, des charbonniers et des bergers qui trouvent sur les lieux, en abondance, la matière de leur industrie, et de bons pâturages pour leurs nombreux troupeaux de gros et menu bétail.

Develikeui, à 17 1/2 milles de Smyrne, est entouré de villages, où se cultivent les céréales et toute espèce de fruits. C'est là qu'est située l'exploitation de M. C. Van Lennep, dont j'ai fait mention plus haut.

Kyas, à 22 milles de Smyrne, dans une plaine d'un sol riche, mais insalubre, où l'on rencontre des marais que quelques travaux de drainage feraient facilement disparaître. Ces derniers districts sont d'ailleurs peu sûrs, exposés qu'ils sont aux incursions trop souvent répétées de brigands venant de l'Archipel.

Turbalu, à 29 milles de Smyrne. Cette station est située dans une plaine d'un sol riche, bien arrosée par le Cayster et ses affluents, mais où se rencontrent des marais profonds. Les environs sont parsemés de villages et de hameaux, présentant un aspect de bien-être qui ne se rencontre guère ici, que là où domine la population grecque ou européenne.

Digitized by Google

A cette station se fera la jonction de la ligne qui sera jetée dans la vallée du Cayster jusqu'à Tireh, district remarquable par ses villes et ses campagnes populeuses et industrieuses, lesquelles seront mises ainsi en rapports faciles, d'un côté avec Smyrne, et de l'autre avec Aïdin, les mines de charbon de Sokia et de Nazli-Bazar, ainsi qu'avec Scala-Nova.

C'est une contrée réputée pour les vers à soie, froment, orge, sésame, pois, huile, fruits de toute espèce, vins, cire, chanvre, troupeaux, bois de construction, marbres, tanneries, etc. Ces divers produits qui, autrefois, étaient transportés en partie par eau à Scala-Nova et de là par mer à Smyrne, empruntent aujourd'hui la voie ferrée, qui offre aux propriétaires de chameaux des districts de Tireh et d'Aïdin, des conditions extrêmement avantageuses.

Ayasolouk est à 50 milles de Smyrne et touche aux ruines d'Ephèse. Par lui-même ce district est de fort peu de valeur actuellement, bien qu'il renferme une vaste étendue de plaines, mais dont la plus grande partie reste inculte par suite de son insalubrité. Il n'y a pas de doute que quelques travaux hydrauliques bien dirigés rendraient à cette contrée la salubrité et la prospérité dont elle a joui, au temps où Ephèse était une cité riche et puissante.

Par Ayasolouk, Scala-Nova n'est qu'à 59 milles de Smyrne. Cette ville et son district ont une population qui peut s'élever de 10,000 à 12,000 âmes. Il s'y fait, dans les bonnes années de récolte surtout, un trafic assez considérable, par suite des nombreux chargements de blé et particulièrement d'orge venant d'Aïdin, Tireh, Baiudir, etc., soit pour les pays de consommation directement, soit par de petits bâtiments côtiers pour Smyrne.

Scala-Nova n'est qu'à 25 milles de Samos, si renommée par ses vins, sa culture de l'olivier, du coton, des arbres fruitiers, l'élève des vers à soie et du bétail, ses exploitations de marbre, de fer, de plomb; et c'est la voie qu'empruntent ses habitants pour aller travailler aux moissons dans les vallées du Méandre et du Cayster. Le chemin de fer ne pourra que faciliter beaucoup ces émigrations périodiques, et les porter dans un rayon plus étendu, autant à l'avantage des Samiotes qu'à celui des cultivateurs des contrées voisines, qui n'ont jamais trop de bras à leur disposition. Je ne sais jusqu'à quel point la voie ferrée pourra influer autrement sur la condition actuelle de cette île. Ce que je puis dire, c'est que, en 1860, fut établi entre Samos et Smyrne un steamer touchant à Chio, et que l'entreprise ne réussit point.

Aïdin, à 83 milles de Smyrne, est une ville de plus de 60,000 habitants, population industrieuse qui, depuis assez longtemps bien gouvernée se trouve dans une situation prospère. C'est le siége de tribunaux, de bureaux d'enregistrement et autres administrations publiques; la résidence d'un pacha ou de son caïmacan ayant rang de pacha. Il serait question d'ériger en cette ville une usine,

Digitized by Google

destinée à la fabrication du gaz, des machines pour l'industrie et l'agriculture, du coke, du goudron, etc., et pour l'établissement de laquelle les mines de charbon et de fer de ses environs offriront de grandes facilités et de grands avantages.

Aïdin est un marché très important et ayant avec Smyrne des rapports fort étendus, qui devront prendre de nouvelles proportions lorsque la voie ferrée aura relié les deux villes. « Déjà, m'écrivait au commencement de cette année M. Salviati, la compagnie du chemin de fer a commencé à prendre les mesures nécessaires pour le transport des passagers avec des voitures, et tout fait croire qu'elle ne tardera pas à nous fournir les moyens nécessaires pour le transport des marchandises avec des chariots jusqu'à la montagne d'Ephèse.

« Tandis que nous payons les orges de 7 à 7.20 piastres le kilo, sur place on exige, outre les frais de nolis pour Smyrne, 6 piastres en bonne monnaie, tandis qu'elles sont transportées à Scala-Nova pour 3 piastres, et ainsi pour les autres articles. Sans les forts dégâts des sauterelles et les vents du Sud et d'Orient qui ont soufflé pendant tout l'été, la récolte des cotons aurait été d'au moins 30,000 balles livrables au commerce de Smyrne; cependant les bons résultats obtenus cette année nous donnent la chance que la plantation du coton sera faite sur une échelle quadruple cette année; les sésames entrent aussi dans les vues des agriculteurs, l'article étant très-recherché. Enfin l'agriculture a eu un développement incroyable malgré la grande quantité de bras que la guerre nous avait enlevés au printemps.

« La population s'accroît de jour en jour, tous affluent des endroits voisins et tous s'adonnent à l'agriculture; en peu de temps nous aurons les campagnes les plus riantes. La culture de la soie, de la vallonée, de la vigne est en pleine activité; enfin le chemin de fer aura obtenu les résultats les plus excellents avant d'arriver chez nous. Et si par le temps il peut étendre sa ligne à 15 lieues d'Aïdin il pourra transporter toutes les marchandises de l'Asie Mineure, excepté le sandjak de Sarakou.

« Quant à la civilisation, elle a fait en très-peu de temps des progrès remarquables; ainsi les Turcs fraternisent avec les chrétiens; les institutions publiques, les écoles, les hôpitaux qui n'existaient point du tout, ont commencé à être l'objet d'une haute considération même chez les Turcs. Les chrétiens jouissent d'une grande liberté. »

La ville d'Aïdin reçoit, tant pour elle-même qu'en transit, toute espèce d'articles d'Europe et d'Amérique, tels que sucre, café, outils, machines, cordages, vins, esprits, modes, habillements, parfumeries, enfin tout ce qui constitue les besoins d'une grande ville et de nombreuses et riches populations, dans un rayon assez étendu.

Le point extrême de l'exploitation régulière du chemin de fer est donc pour le moment Ayasolouk. Le trafic suburbain est ce qui présente, pour

Digitized by Google

les trains de plaisir, son plus clair et principal profit; c'est du reste ce que l'on remarque partout pour les lignes aboutissant aux métropoles. Ce ne sera que lorsque la voie aura atteint Aïdin que l'on pourra bien juger de l'importance de l'entreprise sous le rapport pécuniaire. Quant à son influence morale sur la population indigène, il faut bien avouer qu'elle semble tout à fait nulle jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, voilà la locomotive lancée dans ce pays, et il est impossible qu'elle n'y opère pas sinon toutes, au moins quelques-unes des heureuses transformations qui naissent toujours et partout sur son passage. Vienne maintenant l'autorisation pour les Européens de pouvoir posséder, l'on verra bientôt, sans aucun doute, l'esprit d'association qui se développe d'une façon si active en Occident, former des compagnies puissantes, lesquelles, trouvant un gage de sécurité dans la possession incontestée du sol, n'hésiteront pas à répandre leurs millions en Turquie, pour y créer de vastes entreprises industrielles et agricoles, que récompenseront largement les richesses minérales, enfouies actuellement sans profit pour personne, et tant de plaines dont la stérilité apparente ne demande qu'un peu d'or intelligemment dépensé, pour être changées en greniers d'abondance.

Sans remonter à son fameux Pactole, bien effacé sans doute par les places de l'Australie et de la Californie, et sans nous arrêter à ce que la tradition nous rapporte des richesses minérales de l'Asie Mineure, je citerai ses établissements miniers modernes, ses écoles des mines de Gumu-h-Haned (maisons d'argent), ses fonderies de cuivre de Tokat, ses houillères d'Héraclée et, ce qui est plus immédiatement intéressant pour Smyrne, les mines de fer, de charbon et de pétrole de Sokia et Nazi-bazar, à proximité du railway d'Aïdin. On comprend de quel intérêt doit être pour un port où la navigation à vapeur, déjà si étendue, prend chaque jour de nouveaux développements, l'exploitation de mines de charbon dans son voisinage immédiat. En outre, l'usage de la houille pour les besoins journaliers s'étend ici de plus en plus, et ce combustible trouve un emploi, qui n'est pas sans importance, dans les fours à chaux et à briques, depuis que les vieilles maisons en briques durcies au soleil, en bois et plâtre, sont remplacées par des constructions en matériaux solides.

Près de ce même railway, dans les montagnes voisines du Pas de Salatin, on trouve le plomb argentifère, l'argent, le cuivre, l'antimoine, etc., et dernièrement se faisait l'adjudication publique des mines d'émeri des districts de Koola, Sokia, Issédat, dépendances de la province de Smyrne. ainsi que celles de l'île de Nicosie, près de Chio. L'on voit que le territoire de la Turquie d'Asie est parsemé de toute espèce de mines qui, concédées à des compagnies sérieuses avec les garanties désirables, pourraient accroître considérablement les revenus de l'empire, enrichir les concessionnaires et contribuer à la prospérité des populations environnantes.

Digitized by Google

EXPORTATION.

Je disais, en commençant, que dans la province de Smyrne l'industrie proprement dite est très-insignifiante. Presque tous les articles d'exportation de ce pays sont les produits de l'agriculture ou s'y rattachant directement. En fait d'industrie, je ne vois guère à citer que les fabriques de tapis, de savon et de soie ainsi que les tanneries; et encore plusieurs d'entre elles sont-elles bien déchues de ce qu'elles furent autrefois. On sait que c'est à Oochak et à Koola que se fabriquent les tapis dits de Smyrne et quelques articles de lainage qui ne s'exportent guère que dans les ports turcs, et ne nous intéressent nullement. Cet article a atteint cette année des prix qu'il n'avait jamais obtenus.

De 30 fabriques qui fonctionnaient il y a 25 ans, les savonneries sont réduites à cinq, dont trois seulement demeurent en activité. Inutile de dire que la fabrication en est encore à des procédés grossiers et primitifs; aussi, bien que d'assez bonne qualité, leurs produits trouvent-ils dans ceux des savonneries plus économiquement et mieux conduites de Metelin, Candie, et des ports européens, une concurrence qui les écrase chaque jour de plus en plus.

Il existe à Smyrne une tannerie privilégiée par une concession qui date de nombre d'années, et qui empêche dans cette ville l'érection de tout autre établissement de ce genre. Ses produits, obtenus par des procédés routiniers, sont primés de plus en plus par l'importation étrangère.

Il y a aussi une tannerie au village de Bournabat qui prend de l'extension, quoique limitée dans ses moyens.

Je n'ai pu me procurer des renseignements sur l'importance des tanneries qui peuvent exister dans la vallée du Cayster et à l'intérieur.

Il existe à Smyrne deux filatures de soie appartenant l'une à des Turcs, l'autre à des Français. La première, qui marche d'ailleurs assez irrégulièrement, ne produit guère au delà de trois balles, de 100 kilogrammes de fil chacune, par mois, et ses propriétaires, par suite des pertes qu'ils auraient éprouvées ces dernières années, chercheraient, m'assure-t-on, à s'en défaire. La seconde au contraire semble suivre une voie non interrompue de prospérité. Ce bel établissement, qui répand tant de bien-être autour de lui, a eu des commencements bien modestes. En 1839, un Français, M. Mathon, a commencé à établir quelques bobines pour fabriquer des soies gréges. Au fur et à mesure de quelques bénéfices, ce Français a augmenté son industrie, et en 1846, après avoir complété un atelier de 150 bassines, il en fit construire un second de 250 bassines.

L'établissement n'a pas été augmenté depuis lors, et ne le sera probablement pas par la suite, à cause de la très-grande difficulté de trouver ici des ouvrières. Il compte donc actuellement 236 bassines de fileuses ou tireuses de soie et 118 bassines de batteuses, et peut employer par conséquent 354 ouvrières, outre une trentaine de surveillantes et une

Digitized by Google

quarantaine de femmes pour le triage des cocons, ainsi que 10 à 12 hommes pour la fabrication de la soie grosse, qui est vendue dans le pays et sert à faire des cordonnets et du fil à coudre (1,000 kil. environ).

Les bassines sont chauffées par la vapeur. Une machine de la force de 3 à 4 chevaux suffit pour mettre en mouvement les tours ou rouets sur lesquels se dévide la soie. La moyenne de la paye des ouvrières est de 80 centimes par ouvrière et par journée. L'établissement travaille toute l'année et dévide environ de 50,000 à 58,000 kilog. de cocons; il produit de 13,000 à 14,500 kilog. de soie grége, qui est expédiée à Lyon et vendue aux fabricants de soierie.

La vallée du Cayster est la partie de la province où se pratique sur une plus grande échelle l'élève du ver à soie.

Parmi les produits du pays qui offrent actuellement au commerce et à la navigation une alimentation considérable, sont les alizaris et la vallonée, dont l'Angleterre a emporté pour une somme de 19,319,020 fr. sur une exportation totale de 20,813,768 fr. L'Italie et la France se sont partagé le reste.

Si la vallonée est peu ou point employée chez nous, je vois par contre que nous avons été acheter de 2e et 3e main peut-être, en 1861, sur les marchés de France, d'Angleterre et des Pays-Bas, de la garance pour une somme de près d'un demi-million de francs.

En supposant que la Belgique ne possède pas d'usine pour la préparation de cette racine, ce que j'ignore du reste, toujours est-il que c'est là un article qui pourrait fournir, conjointement avec la vallonée, un aliment considérable de retour, sinon directement pour nos ports, au moins pour l'Angleterre, à ceux de nos steamers faisant les voyages du Levant.

Blé, orge, maïs, fèves. — Le tableau annexe n° VI montre spécialement pour quelle somme chacune de ces denrées a été exportée d'ici pour la Belgique en 1862. Marseille, Trieste et Londres, avec lesquelles Smyrne est en communication par fil électrique, sont les marchés régulateurs de ceux de l'Anatolie quant aux céréales. Celles-ci se présentent, dit-on, cette année, sur tous les points de la province comme des plus abondantes et de meilleure qualité. Néanmoins quelques parties d'orge qui ont paru sur nos marchés ne sont point des plus fortes en poids.

Coton. — Le coton de Smyrme est plus propre et d'une bien plus belle couleur que celui d'Amérique; mais il a deux grands défauts qui le déprécient et empêcheront probablement qu'on ne soit aussi disposé qu'en ce moment, à s'en servir en Angleterre, quand le marché de Liverpool pourra se régulariser par la cessation de la guerre en Amérique. L'un de ces défauts, c'est que, en le travaillant, il se perd beaucoup de matière, emportée comme par l'air, ainsi qu'on l'a écrit de Manchester. C'est ce qu'a constaté un fabricant qui, depuis quelque temps, se sert exclusivement de

Digitized by Google

ce coton. L'autre défaut, c'est qu'il est généralement mélangé de long et de court, ce qui occasionne de grandes difficultés pour le travail. Si les cultivateurs voulaient se donner la peine de séparer le coton long du coton court, ce serait une grande amélioration qui pourrait amener des résultats considérables pour le pays ; mais ils sont trop routiniers pour cela et ils y songeront d'autant moins, qu'ils voient leurs produits se vendre à des prix très-élevés. Il faut cependant ajouter que, en dernier lieu, notre coton était mieux apprécié par les fabricants anglais, à cause de la détérioration de la qualité du coton surate.

La qualité Souboudja est considérée comme la meilleure et se vend de 1 à 2 p. c. de plus que la qualité Kirkagach, qui vient après, mais qui, parfois, se place aussi bien sur les marchés consommateurs. Le Cassaba est une qualité qui est considérée comme de troisième rang, et cela à cause surtout que les cultivateurs de cette localité avaient la coupable habitude de mêler du sel dans le coton en le dégrainant, afin de lui donner plus de poids. Heureusement cela s'est peu pratiqué cette année ; ce qui fait que le coton de cette provenance est beaucoup mieux goûté et se vend avec une différence en moins de 1 à 2 p. c. sur la qualité Kirkagach. Les autres dénominations de coton de l'intérieur sont moins importantes.

En tout on calcule qu'il y aura une récolte d'environ 30,000 balles, dont à peu près 27,000 balles déjà enlevées ; sans compter le coton qui vient de Tarsous et d'Adana, et dont la quantité monte jusqu'aujourd'hui à 7,000 balles environ. Ces cotons sont de qualité moins bonne que le coton de Smyrne et valent de 3 à 10 p. c. de moins, suivant mérite.

La prochaine récolte, qui se fera vers le mois d'octobre, sera beaucoup plus forte ; peut-être atteindra-t-elle le chiffre de 100,000 balles, si toutefois l'apparition de sauterelles signalées dans quelques localités, surtout à Aïdin, ne l'endommage pas trop.

Avant la crise produite par la guerre d'Amérique, le prix des cotons de la province de Smyrne variaient de 250 à 300 piastres (50 à 60 fr.) le quintal de 45 ocques = 54 kilogrammes. Depuis la crise, les prix ont successivement atteint 700, 800, 900 et 1,000 piastres, taux auxquels ils se maintiennent à peu près encore.

Le sol, très-productif, est naturellement favorable au cotonnier, et les habitants ont plus ou moins la connaissance de cette culture. Cependant, ils ont le grand défaut d'employer de très-mauvaises charrues et de ne point arroser la plantation.

Après les deux districts de Kirkagach et de Cassaba, vient celui d'Aïdin proprement dit, dans la vallée du Méandre, où l'on rencontre les villes d'Aïdin, d'Odémisch, de Baiudir et beaucoup de grands et populeux villages.

Le gouvernement local a formé à Smyrne un comité, pour propager la culture du coton dans l'Asie Mineure. Ce comité donne gratis les semences d'Amérique et d'Egypte aux cultivateurs qui en font la demande,

Digitized by Google

et distribue de petits livrets sur le mode de culture en Amérique. Les essais, faits depuis deux ans avec les semences de la Louisiane et du Jumel, ont bien réussi, cette dernière surtout qui vient mieux et dont le coton est plus long et plus soyeux. Comme ces contrées sont privées de pluies d'été et que les labours ne se font pas assez profondément, on a remarqué qu'il fallait donner aux sillons plus de profondeur (environ 30 pouces), autrement la végétation de la plante serait arrêtée par la sécheresse.

Dans le but d'obtenir une meilleure qualité de coton et une plus forte quantité, la *Cotton supply association*, dont le siége est à Manchester, a nommé à Smyrne des correspondants ou agents qui s'entendent avec le comité local, pour répandre les bons systèmes d'ensemencement et faire adopter les meilleurs instruments, charrues et machines à nettoyer.

Une des meilleures choses que l'on pourrait faire, pour la propagation de cette culture, serait d'instituer des primes d'encouragement pour les planteurs qui, sur une étendue donnée de terres, auraient produit une certaine quantité de coton longue soie première qualité. Une pareille mesure, prise dans la colonie d'Alger, a produit d'excellents résultats tant au point de vue de la quantité que de la qualité du coton. Le chemin de fer de son côté doit pousser à la culture du coton, en réduisant les prix de transport et en permettant ainsi l'introduction de cette culture dans les districts de l'intérieur qui, dans l'état actuel des voies de communication et de locomotion, sont dans l'impossibilité de le faire.

Nous voyons encore une autre compagnie formée en Angleterre au capital nominal de 500,000 livres sterling, pour faire des avances aux cultivateurs du coton dans l'Asie Mineure, avec hypothèque sur la récolte, et pour placer un grand nombre de machines à nettoyer. Elle a commencé ses opérations en petit, attendu que le capital encaissé est encore bien faible, environ 12,000 liv. sterl. Ses actions se placent, pour le moment, assez difficilement en Angleterre, mais on a lieu d'espérer une amélioration prochaine. Si le capital de cette compagnie se réalise, il est certain que la production du coton dans l'Asie Mineure arrivera, avant dix ans, à plus de 100,000 balles.

Enfin la culture du coton est d'un tel intérêt pour le pays, que le sultan en a fait spécialement mention dans l'allocution qu'il adressa aux diverses autorités réunies pour lui offrir leurs hommages à son arrivée à Smyrne en avril dernier. Voici ses paroles :

« Les produits de cette province sont si riches et particulièrement la culture du coton promet l'enrichissement pour les habitants et devient une ressource nouvelle pour le commerce.

« Les efforts faits par les habitants de la province pour les progrès de cette culture sont l'objet de notre haute satisfaction. Notre gouvernement ne manquera pas de continuer à l'encourager et à lui accorder toutes les facilités nécessaires. »

Digitized by Google

On a expédié pour les fabriques d'Europe jusqu'aux rebuts; et bien des personnes ont défait divans et matelas pour profiter des hauts prix. L'Angleterre, la France, l'Autriche, les ports turcs, voire même l'Amérique, se sont partagé ces expéditions.

Drogues, médicaments, scammonée, opium, sangsues. — Ces articles accusent à l'exportation une somme totale de 25,567,770 fr., dont plus des quatre cinquièmes figurent au compte de l'Angleterre. L'opium est entre les mains d'une société qui s'en partage le monopole.

Eponges. — Sur une exportation totale de 1,877,600 fr., l'Angleterre entre pour 1,291,200 fr.

Essence de roses, etc. — L'Angleterre pour la plus grande partie et les ports turcs se partagent cet article, porté à l'exportation pour une somme de 321,850 fr.

Figues, raisins et fruits secs divers. — Sur une exportation totale de 15,042,430, l'Angleterre figure pour près de 8,500,000 fr. ; la Belgique pour 46,650 seulement. Si, dans l'état actuel des choses, nos bateaux à vapeur du Levant ne pouvaient trouver leur avantage à toucher à Smyrne dans chacun de leurs voyages de retour, au moins auraient-ils pu, me paraît-il, le faire avec profit pendant la saison des récoltes, certains de toujours trouver du fret pour l'un des ports anglais, sinon pour la Belgique directement.

Graines jaunes, oléagineuses et autres, huile d'olive. — La plus grande partie de ces articles est enlevée par la France.

Laine filik et crin. — Sur une exportation montant à 4,500,000 fr., chiffre rond, plus de la moitié figure au compte de l'Amérique, qui avait besoin de ces sortes de laine pour la fabrication des draps épais, particulièrement destinés à ses troupes; 1,762,600 sont portés au compte de l'Angleterre ; le restant a été absorbé, par parties à peu près égales, par l'Autriche et la France.

Dans un rapport spécial, accompagné d'échantillons que je suis occupé à recueillir des principaux produits de l'Asie qui pourraient convenir à la Belgique, comme de ceux de notre industrie ayant déjà ou pouvant avoir cours sur les marchés de ce pays, des renseignements étendus seront donnés sur ce sujet.

Peaux d'agneaux tannées et autres. — L'Autriche, la France, les ports turcs, puis l'Angleterre et l'Italie, se partagent l'exportation de cet article.

Sel. — L'importation et la vente du sel étranger sont prohibées. Le sel est mis en régie. La vente des produits de chaque saline, mine ou source de sel a lieu dans les magasins situés auprès de la saline, de la mine ou de la source d'où ils proviennent. L'Etat ne vend pas le sel à la mesure, mais au poids, chaque ocque pesant 400 drachmes et le prix étant de 20 paras; les frais de transport en magasin et à bord à la charge de l'acheteur. La régie ne vend pas le sel par lots moindres de 50 ocques.

Digitized by Google

Vins et esprits. — Le pays produit quelques bons vins qui sont loin cependant encore de ceux de France, d'Espagne, de Portugal, de Madère ou de Sicile. Plus de soin dans leur fabrication apporterait certainement une amélioration notable à la qualité. Si, avec les esprits, il s'en exporte pour une valeur d'un demi-million de francs, en revanche ces articles entrent à l'importation pour 1,864.450 francs; dans ce total figurent, pour une large part, des rhums venant de la Nouvelle-Angleterre. La Belgique y est comprise pour 1,504 paniers genièvre estimés 18,000 fr. et 52 caisses vins, soit 1,040 fr.

Sur un total de 112,966,998 que présenteraient les exportations de Smyrne pendant 1862, l'Angleterre y entre à elle seule pour plus de moitié, c'est-à-dire pour 64,917,954. Après elle viennent, par ordre d'importance, la France pour une somme de 14,784,707; les ports turcs pour 10,582,238 fr.; l'Autriche pour 9,876.695; l'Amérique pour 5,727,492 francs; l'Italie pour 3,571,257 fr.; la Hollande pour 811,170 fr.; la Grèce pour 334,449 fr.; la Belgique n'y figure que pour la modique somme de 294,086 fr., et enfin la Russie pour 248,670 fr., évidemment bien au-dessous de la vérité. (L'agent des paquebots russes a refusé de donner ses manifestes.)

Tant que l'itinéraire de ceux de nos vapeurs faisant les voyages du Levant ne sera pas réglé de manière qu'ils touchent, au retour, au port de Smyrne, cet é at de choses, si préjudiciable à l'extension des relations entre ces deux pays, ne pourra guère s'améliorer. Une autre raison, sur laquelle j'ai entendu beaucoup appuyer par nos expéditeurs en Belgique, est l'irrégularité des départs d'Anvers, qui ne leur permet pas de suivre cette voie, dans la crainte que la marchandise ne puisse arriver à destination en temps utile; d'où la préférence qu'ils donnent, pour les articles riches, aux ports de Londres et de Marseille. Une troisième objection est l'énormité du fret, écrasant pour certaines marchandises, et qui nous met hors d'état de lutter contre nos rivaux. Je me bornerai sous ce rapport à établir la comparaison avec Marseille pour deux articles pour nous fort intéressants, les clous et les sucres.

Nolis sur 1,000 kil. pointes (d'Anvers à Smyrne).....	fr.	35
15 p. c.....		5
Assurance sur 400 fr. à 2 p.....		8
	Fr.	48
Nolis sur 1,000 kil. pointes (de Marseille à Smyrne, vapeur).		15
Assurance 1/4 p. c.....		1
	Fr.	16
Et par bâtiment à voile : fret 11 1/2, assurance 1 p. c.	fr.	15 1/2
Fret sur 1,000 kilogrammmes sucre :		
D'Anvers à Smyrne par vapeur fr. 55, par voilier,.....		36
De Marseille » » 18, »		12

Digitized by Google

L'on remarque que les chiffres relevés au tableau n° VI, spécial à la Belgique, et le tableau général n° V, ne cadrent pas ensemble au total des exportations de notre pays. La raison en est que, dans le premier, n'ont été portées que les marchandises embarquées directement dans nos ports et relevées au consulat de Belgique, tandis que, dans le second, ont été compris divers articles, venus voie de France ou d'Angleterre, et manifestés comme belges. Ce dernier tableau présente donc une situation moins éloignée de la vérité, quoique assez loin encore d'une exactitude rigoureuse; car la plus grande partie de nos produits, empruntant une voie étrangère sans désignation spéciale de leur origine, sont portés presque toujours au compte du pavillon sous lequel ils ont été convoyés. Ces remarques s'appliquent également aux objets que la Belgique peut tirer de ce pays par voie indirecte.

Pour les articles d'exportation, l'époque la plus intéressante est celle des récoltes, c'est-à-dire, du mois d'août au mois de novembre.

IMPORTATION.

Acier, fer, pointes de fer et clous. — Après l'Angleterre, qui pour sa part importe pour 1,678,416 fr., c'est la Belgique qui l'emporte pour ces articles sur le marché de Smyrne, sa part d'importation s'élève à 419,060 fr.; viennent ensuite la France pour une somme de 279,670 fr.; l'Italie pour 106,110 fr.; l'Autriche, pour 102,365 fr.; la Russie, pour 100,000 fr.

Armes à feu. — Les armes et munitions de guerre étant prohibées, les fusils de chasse et de luxe sont seuls admis par la douane. L'importation de 1862 n'accuse que le chiffre peu considérable de fr. 46,400, dans lequel la Belgique entre pour 28,800 fr. et la France pour 11,200 fr.; ports turcs, 6,000 fr.; Angleterre, 400 fr.

Bonnets, manufactures et soieries.—L'importation de ces articles atteint la somme de 14,093,652 fr., ainsi partagée : Angleterre, 6.842,000 fr.; ports turcs, 3,833,916 fr.; Autriche, 1,579,500 fr.; France, 1,219,750 fr.; Amérique, 471,336 fr.; Italie, 124,000 fr.; Grèce, 22,400 fr.

Beurre et fromage. — L'Autriche, la France, la Russie et l'Angleterre se partagent l'importation de ces articles; la Belgique n'y entre que pour la modique somme de 8,000 fr. Le pays fournit d'ailleurs une partie de l'année d'assez bon beurre frais, mais à des prix toujours assez élevés.

Bois de campêche, de buis, de construction et autres. — Le chiffre total de l'importation soit 172,788 fr. démontre combien peu sont développées les industries locales qui emploient ces matières, surtout si l'on en déduit l'appoint porté à l'exportation, soit 79,622 fr. Les ports turcs, l'Autriche et l'Amérique sont les principaux importateurs. Le contingent de la Belgique n'a été que de 1,518 fr.

Café et graines diverses. — Importation totale 3,111,320 fr., dans laquelle l'Angleterre compte pour 1,037,400 fr.; la France pour

Digitized by Google

1,436,121 fr.; les ports turcs pour 366,900 fr.; l'Autriche pour 203,580 fr.; la Grèce pour fr. 44,660; la Belgique pour 23,660 fr.

Cochenille, indigo et couleurs préparées.— Importation totale 365,150 fr., dans laquelle l'Angleterre compte pour 169,500 fr.; la France pour 95,150 fr.; les ports turcs pour 60,500 fr.; l'Italie pour 22,000 fr.; l'Autriche pour 14,000 fr., et la Belgique pour 4,000 fr.

Charbon de terre. — Importation 33,724 tonneaux estimés 2,023,440 fr.; dont pour l'Angleterre 1,723,220 fr.; pour la France 170,160 fr.; pour les ports turcs 129,060 fr.

Drups, cotonnades, lainages et autres tissus. —Ces articles accusent une importation de 17.846,800 fr. ainsi répartis: Ports turcs, 11,429,100 fr.; France, 2,783.000 fr.; Angleterre, 1,993,000 fr.; Autriche, 694,000 fr.; Grèce, 535,700 fr.; Amérique et Russie, chacune, 150,000 fr.; Italie, 57,000 fr.; Belgique, 38,000 fr.; somme bien inférieure à ce qu'elle a réellement importé de ces articles sur le marché de Smyrne en 1862. En portant à 500,000 fr. la valeur de ses importations en ces fabricats, l'on restera bien certainement encore en dessous de la réalité.

Drogues et médicaments.— L'importation s'élève à 7,520,000 fr. qui se répartissent ainsi: Ports turcs, 4,548,800 fr.; Angleterre, 1,694,400 fr.; Grèce, 361,200 fr.; France, 345,800 fr.; Belgique, 236,400 fr.; Autriche, 210,000 fr.; Italie, 78,600 fr.; Hollande, 40,800 fr.

Farine, blé, fruits, pommes de terre et riz. —Importation, 2,029,296 fr., ainsi répartis: Ports turcs, 1,178 370 fr.; Italie, 599,868 fr.; Autriche, 99,912 fr.; Grèce, 59,776 fr.; Russie, 29,580 fr.; Angleterre, 25,050 fr.; France, 24,450 fr.; etc.

Faïences, verreries, porcelaines. — Importation totale, 449,290 fr.; ainsi répartis: Belgique, 165,240 fr.; France, 152,250 fr.; Autriche, 123,000 fr.; ports turcs, 41,250 fr.; Grèce, 15,300 fr.; etc.

Fil d'or, horlogerie et bijouterie. — Importa ion 297,270 fr., dont pour les ports turcs, 135,790 fr.; la France, 121,110 fr.; l'Angleterre, 22,020 francs.

Poisson salé, morue, caviar, salaisons. — Importation, 391,458 francs, dont pour la Russie, 260,000 fr.; les ports turcs, 74,661 fr.; la France, 28,014 fr.; l'Angleterre, 23,521 fr.

Peaux tannées et autres. — Dans l'importation totale de 3,553,550 fr., les ports turcs entrent pour 2,912,800 fr.; la Grèce, pour 559,500 fr.; la France, pour 212,000 fr.; l'Autriche, pour 44,500 francs; l'Italie, pour 11,550 fr.; la Belgique, pour 10,000 fr.

Quincaillerie, papeterie, cartons, meubles.—Sur un total de 3,517,220 fr., le France compte pour 1,805.350 fr.; les ports turcs pour 800,500 fr.; l'Autriche pour 523,250 fr.; l'Italie pour 115,500 fr.; la Belgique pour 119,400 fr.; l'Amérique pour 60,500 fr.; l'Angleterre pour 36,500 fr.

Rhum, brandy, vins, liqueurs et huile. — L'importation totale de 1,864,450 fr. se partage ainsi: Amérique, 1,535,710 francs; France,

Digitized by Google

117,250 fr.; Belgique, 60,360 fr.; ports turcs, 39,360 fr.; Angleterre, 38,830 fr.; Autriche, 11,250 fr.; Hollande, 5,400 fr.

Sucre. — L'importation totale a été de 1,795,920 fr.; elle se partage ainsi; France, 660,940 fr.; Angleterre, 464,940 fr.; Belgique, 377,020 fr.; Hollande, 214,200 fr.; Amérique, 23,000 fr.; ports turcs, 24,220 fr.; etc. Je le répète, le fret d'Anvers, pour cet article, est trop disproportionné avec celui de Marseille à Smyrne, pour ne pas finir par bannir entièrement le sucre belge de ce marché.

Tabac à fumer et sous ses différentes formes. — L'importation est faite presque tout entière par les ports turcs, à part pour une centaine de mille francs que se répartissent la Grèce, la Belgique et la Hollande. Cet article, mis en régie, est frappé à l'entrée d'un droit de 75 p. c.

Articles divers. — Savon, soufre, amidon, cigarés, cordages, allumettes, terrailles, tuiles et briques. Importation totale 2,688,176 fr. dont au compte des ports turcs 1,144,060 fr.; Angleterre, 401,580 fr.; France, 299,856 fr.; Italie, 247,120 fr.; Grèce, 184,080 fr.; Autriche, 156,060 fr.; Amérique, 137,280 fr.; Belgique, 82,500 fr.; Hollande, 33,600 fr.

En résumé, à l'exportation, sur un total de 112,966,998, fr., la Belgique n'entre que pour 294,086 fr.; j'ai dit les principales raisons qui, à mon avis, s'opposaient à ce que nos relations, sous ce rapport, pussent prendre tout le développement dont elles sont susceptibles. A l'importation, au contraire, la Belgique figure pour un tantième assez respectable, soit 1,583,558 fr., que je crois encore fort au-dessous de la vérité, sur un total de 68,158,316 fr. Ce tantième prendra certainement des proportions bien plus importantes, quand nos expéditeurs trouveront des moyens plus prompts, plus économiques et plus réguliers tels qu'on est en droit de l'attendre de la nouvelle société.

Le printemps et l'automne sont les deux époques les plus favorables pour l'importation, selon la nature des articles.

Le terme moyen des ventes est de 3 mois. Les recouvrements se font en papier à 3 mois de date sur l'Europe. Les changes ont varié sur

Marseille et Paris de	192 1/2 à 200 1/40.
Londres.....	122 1/40 » 126 1/2.
Trieste.....	344 1/40 » 423 1/40.

Le papier sur la Belgique est rare à cause du manque d'exportation et se négocie toujours plus bas que celui sur la France.

DOUANE.

L'art. 4 du traité de 1861 porte... « Aucune charge ou droit quelconque ne sera exigé sur un article, produit du sol ou de l'industrie de la Turquie, acheté par des sujets belges ou leurs ayants cause soit à l'endroit où cet article aura été acheté, soit lors de son transport de cet endroit au lieu où il doit être exporté. Arrivé là, il sera assujetti à un droit

Digitized by Google

d'exportation qui n'excédera pas 8 p. c., calculés sur la valeur à l'échelle et payables au moment de l'exportation.

« Tout article qui aura déjà payé le droit d'exportation n'y sera plus soumis dans une partie quelconque du territoire ottoman, quand même il aurait changé de mains.

« Il est en outre convenu que le droit précité de 8 p. c. sera abaissé chaque année de 1 p. c., jusqu'à ce qu'il ait été réduit définitivement à un taux fixe de 1 p. c. *ad valorem*, destiné à couvrir les frais généraux d'administration et de surveillance. »

L'art. 5 du même traité stipule également un droit unique et fixe d'entrée de 8 p. c. *ad. valorem*, ou un droit spécifique équivalent, fixé de commun accord. En cas de réexportation endéans les 6 mois, les marchandises non vendues pour la consommation en Turquie seront considérées comme marchandises de transit et traitées comme telles, c'est-à-dire que le droit de 8 p. c. acquitté à leur entrée sera restitué jusqu'à concurrence de la différence entre ce droit et celui de transit. Ce dernier, fixé à 2 p. c., sera au bout de 8 années réduit à une taxe fixe et définitive de 1 p. c. qui sera prélevée, de même que le droit sur l'exportation des produits ottomans, dans le but de couvrir les frais d'enregistrement.

La douane, mise autrefois en ferme, est administrée aujourd'hui directement, pour compte du gouvernement impérial, par un fonctionnaire ayant titre de directeur général et qui semble ne relever que du grand douanier de Constantinople.

Quelles que soient l'activité, les connaissances spéciales et la probité personnelle du directeur général, il est impossible qu'il connaisse parfaitement la valeur réelle de tous les articles importés, qu'il puisse tout voir par lui-même et toujours par conséquent appliquer le droit avec une parfaite équité. Il doit donc s'en rapporter la plupart du temps à des subalternes peu payés et malheureusement accessibles à la corruption.

Le commerce se plaint généralement de l'insuffisance des locaux pour emmagasiner la marchandise à son arrivée, et le peu de garanties qu'ils présentent et contre la pluie et contre les incendies si fréquents et presque toujours si désastreux en ce pays. Aussi n'est-il pas rare de voir la marchandise stationner sur les quais pendant plusieurs jours exposée à toutes les intempéries des saisons avant qu'elle soit mise à couvert. Une partie de ces inconvénients vient de disparaître par la translation récente de la douane franque dans un nouveau local, beaucoup mieux adapté à sa destination et solidement construit en pierres.

Bourse, chambre de commerce, banque. — L'on s'étonne à bon droit que Smyrne, le principal marché des produits d'un grand empire, soit privé d'une chambre de commerce et d'une bourse. Un premier pas cependant vient d'être fait, qui doit conduire tôt ou tard à l'une et à l'autre de ces institutions, et remédier en attendant, jusqu'à un certain point, à leur absence.

Digitized by Google

Dans le courant de 1862 en effet, des négociants de Smyrne ont formé *un comité de commerce dont la mission*, ainsi que s'exprime la lettre d'avis que la commission administrative du comité a adressée à cet égard aux consuls, *est de travailler au développement du commerce de ce pays.*

Il n'est pas douteux que cette institution, bien que ne formant point corps constitué officiellement, ne soit appelée à rendre d'immenses services. A part les secours précieux que les consuls pourront, en bien des cas, puiser dans ses connaissances et ses lumières spéciales, en elle les intérêts généraux et particuliers du commerce trouveront toujours un gardien vigilant et un appui que l'isolement ici, moins qu'ailleurs, ne saurait apporter. De plus, dans les transactions entre tant de peuples de législations et de coutumes si différentes, l'on comprend combien une pareille institution peut apporter d'avantages pour tout le monde. Aussi est-ce avec une vive sympathie que les consuls l'ont accueillie.

C'est encore elle qui a pris l'initiative de la requête tendante à ce que soit réglée d'une manière définitive la question des immeubles possédés par les étrangers, et dont il a été question plus haut, requêtes transmises en leur temps l'une et l'autre à notre ministre à Constantinople.

La Banque Ottomane, aujourd'hui Banque Impériale Ottomane, s'occupe de toutes les opérations de banque qui peuvent lui rapporter un bénéfice, c'est-à-dire, de l'achat et de la vente de lettres de change sur l'étranger, d'escomptes, traites, remises, intérêts, avances sur marchandises, etc. etc.. Elle prêtait aussi autrefois sur propriétés foncières et avait au bazar une succursale qui ne s'occupait que de *saraflik* (change de monnaies); cette succursale n'existe plus. Les principaux banquiers de Smyrne (proprement dit *sarafs* ou changeurs) sont : Maïnetti frères ; G. Mariopoli ; D'Andria ; Mavrocordato ; Tzavès; Psara ; Alaslaki ; Leonides ; Sabach et Summa ; Mirzan, etc., etc.

13 compagnies de navigation à vapeur fréquentent, à intervalles plus ou moins rapprochés et réguliers, le port de Smyrne ; ce sont :

La compagnie Belge.
— Messageries impériales.
— Lloyd autrichien.
— Russe, navigation et commerce.
— Turquie, paquebots du gouvernement.
— — des sarafs.
— Anglaise, Bibby sons et Ce, Liverpool.
— — Pappayassée brothers, —
— — Burns et M. Ivor, —
— — Smith Sundicus, Londres.
— Phocéenne, Altaras, Camus et Ce, Marseille.
— Egyptienne, Méditerranée et mer Rouge.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Smyrne.
J. D'Egremont.

Digitized by Google

Brême, le 6 août 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce de Brême, pendant l'année 1862.

Les craintes que l'on avait généralement, au commencement de l'année, de voir, par suite du blocus des ports de la partie méridionale des Etats-Unis, les affaires commerciales de Brême fortement paralysées, ne se sont nullement confirmées. L'année 1862 peut être comptée, au contraire, parmi les plus heureuses du commerce brémois, bien que les résultats n'aient pas atteint ceux de 1861, considérés comme les plus favorables qu'on ait jamais obtenus. Le rapport du département des finances constate que la somme encaissée par l'Etat en 1862, provenant de l'impôt sur le revenu de l'année 1861, s'est élevée à 118,988 thalers. Cet impôt se prélevant à raison de 1 p. c. sur tout revenu dépassant 500 thalers, il en résulte que le revenu de cette partie de la population de Brême, qui gagne plus de 500 thalers individuellement, a atteint, en 1861, la somme d'environ douze millions de thalers. (Les personnes qui ne gagnent annuellement pas plus de 400 à 500 thalers ne payent que 2 1/2 thalers, celles dont le revenu ne s'élève pas au delà de 250 à 400 thalers ne payent qu'un thaler, tandis que celles dont les recettes n'atteignent pas 250 thalers sont libres de cet impôt.)

Cet heureux résultat doit être attribué en grande partie à la circonstance que le commerce a continuellement opéré avec des prix en hausse, et qu'il a cherché à se dédommager ailleurs de ses relations interrompues avec la partie méridionale des Etats-Unis.

Le commerce général de Brême, en 1862, présente, sur 1861, une augmentation en poids de 293,359 quintaux et une diminution en valeur de 4,466,493 thalers, savoir :

En 1862 23,787,592 quintaux, valeur 131,031,966 thalers.
1861 23,494,233 » » 135,498,459 »

Le total de l'importation a été :

En 1862 16,06 millions de quintaux, valeur 67, 8 millions de thalers.
1861 15,90 » » » 70,5 »

Le total de l'exportation a été :

En 1862 de 64,9 millions de thalers.

La crise déterminée par les événements des Etats-Unis ne peut manquer de porter une rude atteinte au commerce de Brême, qui cherchera désormais à prendre une part plus active aux relations avec d'autres contrées, et augmentera sa marine marchande, consistant principalement en navires de très-fort tonnage, de bâtiments plus légers, capables de profiter des avantages qu'offrent à de tels navires les mers des Indes.

Digitized by Google

Le mouvement général maritime de Brême a été :

A l'entrée, en 1862 de 2,775 navires jaugeant 269,803 lasts (1).
— 1861 3,152 290,142

A la sortie, en 1862, de 3,146 navires jaugeant 286,343 lasts.
— 1861, 3,473 299,199

Les armateurs brémois ont fait généralement de bonnes affaires en 1862, dues aux risques de guerre auxquels le pavillon américain a été soumis, et à l'augmentation de l'importation de céréales en Angleterre; il en est résulté une augmentation dans les armements, car la flotte brémoise, qui ne comptait, fin de 1861, que 253 navires de 82,868 lasts, en avait déjà, à la fin de 1862, 277 de 91,072 lasts.

Les assurances maritimes se sont notablement augmentées en 1862.

Les sommes assurées se sont élevées à 79,393,314 thalers.
Contre, en 1861 . . . . . 69,683,029 »
Contre, en 1852 . . . . . 30,632,200 »

L'émigration par voie de Brême présente en 1862 un chiffre de 15,187 personnes, contre un chiffre de 16,540 personnes en 1861.

Le total de l'émigration par voie de Brême de 1832 jusqu'à fin de 1862 présente un chiffre de 792,979 personnes expédiées par 5,469 navires.

Pour ce qui concerne le commerce spécial entre Brême et la Belgique, voici le résultat pour l'année 1862.

IMPORTATION DE LA BELGIQUE A BRÊME EN 1862.

	Par mer. Valeur en thalers.	Par terre. Valeur en thalers.
Clouterie	34,306	138
Armes et munitions	230	58,767
Sucres raffinés	27,560	»
Tabacs	7,374	22,150
Plomb brut	10,500	»
Verres à vitres	16,334	399
Autres verreries	2,213	520
Bougies de stéarine	13,844	559
Toiles	3,244	»
Toiles à voiles	2,388	3,293
Matériaux de construction	8,038	»
Cuirs secs	7,706	1,700
Marbres	820	»
Papier	8,127	369
Zinc en feuilles	910	»
Meules	840	»
Vins d'Espagne	914	»
Provisions (viande, fromage)	480	»
Fil de toile	»	1,631
Tissus de coton	»	2,181
Tissus de laine	»	4,600
Articles divers	2,242	1,338
Total	148,070	97,645

(1) Le last=2 tonneaux.

Digitized by Google

Ces importations se sont effectuées par 22 navires, jaugeant 1,866 lasts; aucun de ces navires n'était sous pavillon belge.

EXPORTATION DE BRÊME EN BELGIQUE EN 1862.

	Par mer. Valeur en thalers.	Par terre. Valeur en thalers.
Cafés	38,672	»
Tabacs	17,845	192,506
Cotons	4,120	»
Huiles minérales	16,300	6,121
Cigares et tabac fabriqué	36	2,117
		155
Cuirs secs	»	2,726
Quincaillerie américaine	»	1,428
Drogueries	»	1,813
		109
Jambons	»	575
Tissus de coton allemands	»	660
Dentelles de Belgique	»	150
Fabricats de paille belges	»	180
Articles divers	391	1,424
Total.	77,364	209,964

Ces exportations, c'est-à-dire celles par mer se sont effectuées par trois navires jaugeant 142 lasts ; aucun sous pavillon belge, qui n'a pas du tout paru sur le Weser en 1862.

Il est à croire que si la législation maritime de Belgique permettait à des navires, construits ou achetés à l'étranger, de porter le pavillon belge, la marine marchande de Belgique acquerrait une position plus proportionnée à l'importance de son commerce et de son industrie.

Pour ce qui concerne Brême, l'année 1862 a apporté, dans plusieurs de ses institutions, d'importants changements.

Après avoir précédemment décrété la liberté des métiers, on s'est décidé à abolir les priviléges at achés au droit de grande bourgeoisie, par lequel ceux qui l'acquéraient par héritage ou par achat au moyen de 400 thalers, pouvaient seuls faire le commerce en gros, et posséder des navires, tandis qu'avec le droit de petite bourgeoisie, qui ne se payait que 50 thalers, on ne pouvait faire que le commerce au détail. Maintenant il est permis à tout étranger, moyennant le payement d'une somme de 50 thalers, de s'établir à Brême, et d'y faire tel commerce ou tel métier qui lui convient.

De plus, on a aboli les droits d'entrée, de sortie et de transit sur les marchandises ; mais comme on ne pouvait se passer des revenus que ces

Digitized by Google

droits rapportaient, on a dû les remplacer par une taxe sur les transactions qui s'effectuent sur place, mais que le vendeur seul doit payer ; cette taxe est établie de façon que la première transaction est soumise à un droit de 5/12e par 100 thalers ; puis à un droit de 1/6e par 100 thalers chaque fois que la même marchandise change de main. On n'est au reste pas bien certain de l'opportunité d'une telle mesure, et on s'est réservé d'y apporter les modifications dont l'expérience prouvera la nécessité.

Afin d'assurer une base exacte aux travaux de la statistique commerciale, on est tenu à l'entrée comme à la sortie, sous payement d'un très-faible droit de contrôle, de déclarer exactement, et d'après certaines instructions, toute importation ou exportation.

En outre on s'occupe de l'application à Brême du nouveau code commercial, destiné à être adopté par tous les Etats de la Confédération germanique ; de la préparation de nouvelles ordonnances relatives aux courtiers de commerce, aux marins, et au déchargement des navires, au payement des frets, etc., etc.

Nos voies de communication se sont complétées en 1862 par l'achèvement du chemin de fer, qui relie Brême à son second port sur le Weser, Vegesack. Ce chemin de fer ne pourra cependant atteindre complétement son but, que lorsque la voie navigable à l'aval de Vegesack aura été notablement améliorée, amélioration qui rencontre au reste beaucoup d'entraves et de difficultés de la part du Hanovre et de l'Oldenbourg, malgré les engagements pris par ces deux gouvernements, tant par le traité de Vienne que par des traités spéciaux.

L'abaissement des tarifs des chemins de fer allemands pour certains articles a produit de favorables résultats pour Brême, surtout à l'égard du transport des houilles provenant des bassins de la Ruhr et de la Westphalie, dont des quantités considérables viennent actuellement faire une concurrence sérieuse aux charbons anglais.

Les tarifs des chemins de fer entre Brême et la Suisse empêchent cette ville d'entretenir avec ce pays des relations aussi suivies que le comporte son importance commerciale.

La société des bateaux à vapeur du Nord « deutschen Lloyd » a vu, en 1862, prospérer ses affaires ; ses actions, qui étaient descendues jusqu'à 28 et 30, sont remontées à 64, cours actuel. Elle expédie maintenant régulièrement tous les 15 jours un steamer de Brême à New-York et vice versâ.

En fait de traités de commerce, il n'en a été conclu qu'un seul en 1862, celui avec la Turquie. On a obtenu que dans les îles Ioniennes le pavillon brémois soit traité sur le même pied que le pavillon national.

L'incertitude à l'égard de la continuation de l'union douanière allemande commence à influer désavantageusement sur le commerce, et principalement sur la plupart des industries de l'Allemagne. On désire

Digitized by Google

vivement, à Brême, l'adoption générale du traité commercial avec la France, et le député brémois à la diète commerciale de Munich a été chargé d'exprimer ce désir.

La construction d'une nouvelle bourse de commerce, qui était devenue indispensable, se poursuit activement; au point où en sont les travaux, on voit déjà qu'elle sera un des plus beaux monuments de la ville de Brême.

Agréez, etc.,

Le consul de Belgique à Brême,
Ed. Ichon.

Taganrog, le 14/26 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

Les espérances que l'on avait fondées sur une récolte abondante dans nos parages se sont heureusement réalisées.

Grâce au temps sec continuel, la moisson dans nos environs se trouve achevée, et le résultat présente la proportion moyenne de 16 tchetverts de blé pour un de semé, avec de belles qualités. L'orge a donné de 20 à 25 tchetverts pour un, et l'avoine est aussi abondante. Les apparences pour la graine de lin, dont la récolte est plus tardive, sont très-satisfaisantes.

Les dernières nouvelles télégraphiques reçues de Saratoff, de Voronége et de Balaschoff, lieux de grande production, donnent la perspective d'une récolte abondante, le blé est bien nourri.

En vue de prévisions aussi favorables, notre marché se trouve pour le moment en calme parfait d'affaires, et nos détenteurs sont disposés à vendre tous leurs blés dans la crainte d'une baisse à l'arrivée de l'intérieur des nouveaux produits. Cette baisse doit infailliblement survenir par suite des nouvelles décourageantes sur les céréales des marchés de consommation, et vu le besoin d'argent où se trouvent les propriétaires. Par conséquent, on peut acheter maintenant le blé dur dans les premiers choix à r. arg. 9 le tchetvert du poids de pds 10 d. 16, et la guirca du territoire à r. arg. 7 60 de pds 9 d. 32 le tchetvert. L'orge de la nouvelle récolte, qui arrive sur notre marché, se vend à r. arg. 3 40 les 8 mesures, soit 9 pds environ. Pour cet article il y a des marchés à livrer à la fin du moins courant vieux style, à r. arg. 4 les 10 pds, mais on offre seulement r. arg. 3 50.

Rostoff-sur-Don. — Il y a actuellement 100,000 tchetverts de guirca de l'intérieur à vendre, pesant pouds 9 18 à 9 25, qu'on peut obtenir de r. arg. 6 60 à 7 15 les 10 pds; 11,000 tchetverts graine de lin, de r. arg. 12 75 à 13, avec 22 p. c. de corps étrangers; l'orge et l'avoine à r. arg. 4; le seigle de r. arg. 5 à 5 15 avec un dépôt très-limité de ces céréales.

La laine ordinaire en suint de r. arg. 4 75 à 5, la laine mérinos à 7 r.

Digitized by Google

arg. le poud; la donskoy blanche, lavée dans l'intérieur, à r. arg. 8 20 le poud, et celle du lavage de Rostoff à r. arg. 8 70 le poud.

Un nouvel article est demandé pour les ports d'Italie, c'est la poix. On en a dernièrement acheté 2000 tonneaux, livraison à la fin du mois courant vieux style, à r. arg. 1 15 le poud, et pour 300 tonneaux on demande présentement r. arg. 1 30 par poud.

Nous avons sur la rade bon nombre de navires disponibles, et vu le calme où se trouvent les affaires, les nolis sont à fr. 3 50 la charge pour Marseille. Pour l'Angleterre on a affrété à 50 sh. le tonneau en full, avec 2/3 pour les ports de la Méditerranée. Mais les navires seront recherchés à la fin du mois d'août et en septembre, époque de la descente des produits.

L'exportation de ce port, en y comprenant les produits qui descendent le Don, depuis la réouverture de la navigation jusqu'au 30 juin vieux style, et dont la valeur totale peut s'évaluer à la somme de r. arg. 7,828,043, soit 31,312,172 fr., se compose des articles les plus importants comme ci-après :

Blés,	tchetverts,	711,173	Laine	pouds,	4,291
Orge,	»		Fer,	»	3,222
Seigle,	»	16,240	Suif,	»	184,949
Graine de lin,	»	91,569	Caviar,	»	9,419
Colza sauvage,	»	2,755	Beurre salé,	»	7,619

La plus grande partie des chargements de guirca a été expédiée en Angleterre, et le blé dur vers les ports de la Méditerranée.

Les navires arrivés pendant cette période de la navigation de notre port sont au nombre de 587, dont 409 partis avec chargement; restent sur la rade 178.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Taganrog,
J. Pedemonte.

Trébizonde, le 6 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le commerce et la navigation de cette place en 1862.

La valeur des marchandises importées s'est élevée à fr.	50,240,167
Espèces.....	1,278,900
Nombre des voyageurs arrivés par mer.....	10,664
Le montant des marchandises exportées s'est élevé à fr.	30,324,982
Espèces.....	7,078,824
Nombre des voyageurs partis par mer.....	19,348

Digitized by Google

Comparé à 1861, le mouvement commercial de 1862 présente les différences suivantes :

En moins à l'importation.....fr. 6,553,197
En plus à l'exportation..... 10,158,286

Le résultat général se solde donc en faveur de l'année dernière par 3,605,089 fr..

Voici, M. le Ministre, le tableau des principales marchandises importées et exportées en 1862, ainsi que les quantités.

IMPORTATION.

Tissus de coton	colis.	42,488
— de laine	—	570
— de soie, modes, etc	—	424
Coton filé	—	685
Effets divers pour militaires, etc	—	1,842
Sucre raffiné	barriques.	13,615
—	caisses.	3,993
Café	sacs.	1,901
Thé	caisses.	4,851
Drogues et teintures	—	850
Savon	—	964
Tabac en feuilles	colis.	5,480
Acier en barres	caisses.	639
Etain	barils.	150
Fer en barres, quintaux de 44 oques		5,500
Fer-blanc, zinc, plomb	colis.	231
Cuivre en feuilles	barils.	46
Pointes de Paris	—	1,038
Quincaillerie	colis.	3,500
Armes à feu	—	991
Verres à vitre	caisses.	1,200
Verreries et poteries	—	150
Allumettes chimiques	(caisses de 200 douzaines.)	1,050
Papier	caisses.	230
Horlogerie, bijouterie	—	39
Cuir tanné, chaussures	colis.	167
Bière anglaise	barils.	495
Vins en cercles	fûts.	350
Vins fins en caisse	caisses.	600
Rhum et eau-de-vie	fûts.	569
Liqueurs assorties, spiritueux, caisses de 12 bouteilles.		4,200
Huile d'olive	barils.	406
Bougies et chandelles	caisses.	109
Sel	kilès de 30 oques.	157,200

Digitized by Google

Charbon de terre	tonneaux.	4,034
Blé	kilès de 21 oques environ.	14,748
Maïs	— de 20 — —	169,110
Orge	— de 18 — —	23,000
Farine de froment	sacs.	714

EXPORTATION.

Soie grége de Perse	balles de 80 kilog. environ.	6,159
— de Géorgie	— de 100 — —	1,004
Frisons, déchets de soie	balles.	3,624
Cocons	—	4,900
Graines de vers à soie	colis.	590
Châles et tapis de Perse	—	302
Laines en suint	balles.	3,863
Poil de chèvre	—	842
Cotons en laine	—	941
Tabac en feuilles	—	2,487
Tumbeki, espèce de tabac d'origine persane, propre au narghilé	colis.	23,798
Raisins secs, dits sultanine	caisses.	6,100
Noisettes	sacs.	8,600
Haricots	—	11,175
Fruits, pommes, poires, etc.	colis.	5,153
Safran	—	128
Noix de galle	sacs.	712
Opium	colis.	155
Cire jaune	barriques.	548
Peaux de chèvre et de mouton	balles.	2,860
— de bœuf et de buffle	—	1,680
Fil à coudre	colis.	1,300
Toile de fil	—	257
Viande salée de chèvre et de mouton	—	1,550
Beurre salé	barils.	1,062
Suif	—	738
Huile de poisson	—	1,309
Filets de pêche	colis.	380
Pyrèthe, fleurs et poudre	—	402
Cuivre ouvré	kilos.	8,760
— brut	—	38,036
Bois de buis, quintaux de 44 oques		19,297
Bois de noyer, loupes		2,410
Maïs, kilès de 20,09 environ		120,000

Le tableau de l'importation présente deux faits principaux.

1° Une forte diminution de quantité dans les tissus de coton;

2° Une augmentation énorme dans les sucres.

Digitized by Google

La rareté et la cherté de la matière première paralysent les transactions sur les tissus de coton. La consommation qui, avant la guerre des Etats-Unis, avait pris, dans ces contrées, un si grand développement par le bas prix auquel ces tissus étaient parvenus, a considérablement diminué. En 1861, il avait été importé 63,641 colis, c'est-à-dire 21,153 de plus que l'année dernière.

Par contre, nous avons reçu, en 1862, 13,615 barriques de sucre raffiné; 4,229 seulement avaient été importées en 1861; différence en faveur de l'année dernière, 9,386 barriques.

Sans doute, la consommation du sucre tend à augmenter dans ce pays, au fur et à mesure que le bien-être se développe; elle n'est pourtant pas en rapport avec la quantité importée, et la spéculation a pris une large part dans cette importation. En effet, beaucoup de capitaux employés dans les tissus de coton ont été retirés de ce commerce, qui ne présentait plus les mêmes avantages ni la même sécurité, et se sont portés sur le sucre, comme le meilleur article et le plus facile à réaliser. Toutefois, les spéculateurs pourraient bien être déçus dans leurs prévisions et leurs espérances, car le trop-plein du marché a déjà fait baisser les prix d'une manière sensible, et pourrait amener plus tard de fâcheuses conséquences pour le commerce local, si les arrivages continuaient dans les mêmes proportions.

Le thé a eu un bon placement en 1862. 4,851 caisses ont été importées contre 1,544, en 1861. La Russie est le principal débouché de cet article, qui s'expédie aussi en Perse, mais en moindre quantité.

La plupart des armes à feu (991 caisses) importées l'année dernière consistaient en fusils de munition destinés au gouvernement persan. Le débouché des armes de luxe continue à être très-restreint sur cette place.

La récolte du maïs, qui fait la base de la nourriture de la basse classe et de la population rurale de cette province, ayant manqué en 1862, il en a été importé des quantités considérables tant pour la consommation que pour la réexportation : 169,110 kilès (mesure de capacité, 26 kilog. environ), soit en chiffres ronds 44,000 quintaux métriques. Fort heureusement la récolte de ce grain avait été très-abondante en Géorgie et en Circassie, d'où on a pu le tirer au prix modéré de 60 kopeks le kilè, environ fr. 2,40 les 26 kilogrammes.

Le commerce d'exportation de cette place a été très-actif l'année dernière, tant à cause d'une bonne récolte de divers produits importants, que par suite de la faveur dont la plupart de ces produits ont joui sur les grands marchés d'Europe.

Ainsi, il a été importé en plus en 1862, par rapport à 1861, savoir :

2,603 balles de soie;
2,690 id. de cocons;
403 caisses graines de vers à soie;
1,489 balles de laine en suint;
12,724 colis tumbeki.

Digitized by Google

Quant au coton, c'est la première fois, si je ne me trompe, qu'il figure dans le tableau des exportations. — Sur les 941 balles reçues et expédiées, 694 sont de provenance géorgienne, et 247 de provenance persane. De quatre roubles le poud (1 fr. le kilogr.), valeur moyenne du coton, il y a un an à peine, le prix est monté aux lieux de production jusqu'à 10 et 12 roubles.

Il n'y a de diminution sensible à noter, à l'exportation, que sur deux articles :

Raisins secs de Perse dits sultanine, 6,100 caisses au lieu de 9,162.

Haricots, 11,175 sacs contre 24,988.

On assure que l'oïdium (maladie de la vigne) a pénétré en Perse, et que la récolte du raisin y sera de plus en plus faible.

La récolte des haricots a été très-mauvaise ici l'année dernière.

L'Angleterre continue d'avoir le monopole des tissus de coton (écrus, blancs, imprimés) de qualité ordinaire, d'un bon marché relatif, propres aux masses.

Pour les articles plus fins, destinés surtout aux consommateurs aisés, calicots, indiennes, piqués, mouchoirs, etc., etc., la France, la Belgique, la Suisse lui font concurrence, et entrent, pour une part plus ou moins forte, dans l'approvisionnement de ce marché. J'ai la satisfaction de pouvoir mentionner ici que quelques centaines de balles de tissus de coton belges ont été importées ici l'année dernière, soit directement, soit par Constantinople. Tous mes efforts tendront à développer ces relations naissantes.

Depuis quelques années seulement, le sucre importé sur cette place provient presque en totalité des raffineries françaises. C'est Marseille qui nous fournit cet important article de consommation, généralement tiré des raffineries Grandval et Massot.

Les petits pains de 3 kilog. obtiennent une préférence marquée sur les grands pains, surtout en Perse; cela s'explique en partie par l'usage fréquent où l'on est, dans ce dernier pays, de faire des dons de pains de sucre. Les petits pains, outre l'avantage qu'ils ont d'être plus économiques, ont aussi plus de chances d'arriver bien conservés à leur destination.

Les pointes de Paris nous viennent de France et de Belgique. Aujourd'hui la France fabrique, ou du moins vend cet article à meilleur marché. La différence de prix, les fabricants belges ne l'ignorent pas, est, en moyenne, de 12 à 15 p. c., différence énorme qui ne pourrait même être expliquée par la prime de 6 p. c. dont les pointes de Paris jouissent, je crois, en France, à la sortie. Le prix du fer, du combustible, de la main-d'œuvre étant à leur avantage, les fabricants belges me paraissent être dans des conditions favorables pour produire à bon marché.

Quoi qu'il en soit, l'avenir de cette intéressante industrie pourrait être plus ou moins compromis, et elle verrait, à coup sûr, ses débouchés à l'étranger, se resserrer progressivement et se fermer, si l'état de choses

Digitized by Google

que je signale devait se prolonger, et si elle ne se mettait promptement en mesure de réduire son tarif, et de soutenir la concurrence.

L'acier en barres, nous vient presque exclusivement de Trieste, et le fer, de Russie.

La Belgique a le monopole des verres à vitre importés ici.

C'est l'Allemagne qui nous fournit les boîtes d'allumettes dont la consommation s'élève en moyenne, annuellement, à 200,000 douzaines, d'une valeur approximative de cent mille francs.

Les soies gréges, de provenance persane et géorgienne, les frisons et déchets de soie de même origine sont généralement expédiés sur Marseille et Londres. Une certaine quantité de soie de Géorgie seulement est vendue ici pour les besoins de la place : elle sert à confectionner divers cordons et passementeries, propres à la consommation locale, à fabriquer de longs voiles à raies, bleu et blanc, appelé *tcharchaf* (littéralement drap de lit), dont les femmes indigènes se couvrent ou plutôt s'enveloppent de la tête aux pieds quand elles descendent dans la rue, l'usage leur faisant une loi de se dérober aux regards indiscrets; à tisser d'élégantes chemises en soie écrue, crêpée, très-recherchées par les Orientaux, hommes et femmes, et que les dames levantines ne dédaignent pas.

Les cocons viennent principalement de Nouka, et sont expédiés en Italie et en France. La plus grande partie des cocons de l'année dernière, envoyée par l'importante maison russe Alexievich, a été dirigée sur Milan, par Venise.

Nouka, dans le Caucase, est un des rares pays où la gatine (maladie des vers à soie) n'a pas encore pénétré. Aussi une foule de graineurs français et italiens s'y portent-ils chaque année. L'année dernière on en a tiré 590 caisses de semences de vers à soie, en grande partie destinées pour la France.

La faveur dont les laines ont joui l'année dernière, sur les principaux marchés, et le prix élevé qu'elles obtenaient ont provoqué une exportation plus forte, 3,863 balles contre 2,374 en 1861. Cet article tiré de la Géorgie, du Kurdistan et de la Perse est presque en totalité dirigé sur Marseille.

Quelques maisons importantes de cette dernière ville font acheter directement sur les lieux mêmes de production, ce qui doit leur offrir plus d'avantage que d'acheter en France de seconde main.

NAVIGATION.

Voici le résumé du mouvement de la navigation à voiles et à vapeur de cette rade en 1862 :

A l'entrée : 243 navires	tonneaux.	92,626
A la sortie : 244 —		93,111

Entrée et sortie réunies, 487 navires jaugeant 185,737 tonneaux.

Digitized by Google

Comparé à 1861, ce mouvement présente les différences suivantes :

Entrée : en moins, 9 navires	tonneaux.	10,875
Sortie : en plus, 7 navires, en moins		8,135

En outre 600 barques environ d'une capacité moyenne approximative de 20 tonneaux, chargées de marchandises, manufactures, denrées coloniales, etc., ont été expédiées de cette rade sur diverses échelles du littoral russe et circassien en 1862, et 400 environ sur diverses localités de la côte ottomane.

On n'entend même plus parler des travaux concernant la route d'Erzeroum et de Tauris, projetée depuis une douzaine d'années. Cette route mal percée à travers un pays montagneux, et laissée sans entretien, est difficile presque partout, et devient, en certains passages, un vrai casse-cou; de plus, elle est infestée de voleurs et de brigands sur le parcours d'Erzeroum à la frontière persane, et extrêmement dangereuse pour les piétons et les cavaliers isolés; aussi les caravanes qui se rendent en Perse ont-elles soin de se réunir à Erzeroum en nombre suffisant pour en imposer aux malfaiteurs, et les repousser, au besoin, par la force.

Samsoun, qui relativement reçoit peu de marchandises d'Europe, est une échelle très-importante pour l'exportation. Cette ville se trouvant comprise dans mon ressort consulaire, je crois devoir joindre le tableau des principaux produits qu'elle a exportés en 1862.

Soie (d'Amossia)	balles	89
Suif	colis	572
Peaux de chèvre	»	2,478
Graine jaune	»	2,398
Cuivre raffiné, mines d'Argani dit de Tokat	plaques	7,464
Graines de lin	colis	809
Tabac en feuilles	»	36,162
Alizari	»	528
Laines	balles	3,787

Blé, 273,145 kilès de 26 kilog. environ.
Maïs, 40,100 kilès.

A Samsoun, comme à Trébizonde, les bonnes routes font complétement défaut; si, avec des moyens de communication lents, difficiles et très-coûteux, on parvient à exporter aujourd'hui tant de produits, de quel développement le commerce de ce pays ne serait-il pas susceptible, à quel degré ne s'élèverait-il pas, et quelle immense quantité de céréales ne pourrait-il pas fournir, s'il était doté de bonnes voies de communication avec l'intérieur, Sivas, Tokat, etc., etc.!

Le consul de Belgique à Trébizonde,

H. Arnaud.

Digitized by Google

Bayonne, le 8 août 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements que j'ai pu recueillir sur les divers produits du district dans lequel j'exerce mes fonctions et qui me paraissent de nature à intéresser le commerce belge.

Les produits résineux du département des Landes continuent à être fort recherchés et payés à des prix élevés, par suite non-seulement de la continuation de la guerre en Amérique, mais encore de leur bonne qualité. La récolte, favorisée par un temps excellent, permet de faire face aux demandes de l'Angleterre et de l'Allemagne. Je remarque pourtant que les besoins de l'Allemagne doivent être moins pressants depuis quelque temps, car les navires chargés pour Anvers deviennent rares, tandis qu'on vient de faire successivement plusieurs chargements pour les ports anglais.

Les prix, comme je viens de le dire plus haut, sont excessivement élevés; ils ont subi, dans le courant de 1862, une hausse constante et progressive, dont on peut espérer avoir atteint à peu près la limite extrême, car, depuis plusieurs mois, ils ne varient guère que suivant la nécessité plus ou moins pressante de charger quelque bâtiment.

Les essences de térébenthine se vendent à peu près 150 fr. les 100 kilogrammes logés; les colophanes de première qualité, 56 à 57 fr.; le brai sec, 50 à 52 fr. Le tout rendu franco sous vergues dans le port de Bayonne.

La récolte des céréales est aussi très-heureusement terminée et les cultivateurs paraissent satisfaits de la quantité et de la qualité, surtout en ce qui concerne le froment, dont le poids est d'environ 80 kil. l'hectolitre. Les prix sont modérés et plus bas que sur la plupart des autres marchés français; car on peut faire quelques achats entre 18 à 19 fr. les 80 kil. Il est à croire cependant que si des demandes venaient à se produire, elles auraient pour effet d'élever le prix des denrées. On se trouve en mesure de fournir facilement à une exportation de 200,000 hectolitres de froment.

Les graines de lin n'ont pas aussi bien réussi. La qualité laisse fort à désirer et, malgré cela, le prix en est élevé, car le chargement des deux derniers navires expédiés a eu lieu à raison de 27 francs les 66 kilog. rendus dans le port d'Anvers.

Les maïs sur pied présentent les plus belles espérances, et si, d'ici à la récolte prochaine, rien de sérieux ne vient les contrarier; on pourra fournir à une large exportation par ce port, eu égard surtout aux fortes existences qui restent encore de l'année dernière.

Quant aux vins, qui doivent former la branche la plus importante du commerce du port de Bayonne avec la Belgique, je ne puis en rien dire encore, si ce n'est que la récolte se présente fort convenablement; s'il y a lieu, j'en ferai, en temps utile, l'objet d'un rapport spécial.

Digitized by Google

Dans dix jours va être ouverte la première section de Bayonne à Pau, du chemin de fer pyrénéen de Bayonne à Toulouse. La ligne del Norte de Espana est aussi en pleine exploitation, sauf quelques tronçons dont l'achèvement ne peut tarder et qui mettront en communication le port de Bayonne avec l'Aragon et la Navarre par l'embranchement d'Alsasua ; les Castilles par la ligne del Norte elle-même ; et les provinces de Biscaye par le chemin de Tudela à Bilbao qui vient s'y embrancher. De cette façon la place de Bayonne, rayonnant sur l'Espagne et les provinces pyrénéennes, acquerra comme entrepôt une importance qui ne doit pas échapper au commerce belge.

Les travaux exécutés à la barre du port de Bayonne assurent à chaque marée ordinaire une profondeur moyenne de six mètres d'eau et le port de refuge qu'on commence à créer à Biarritz fera disparaître l'inconvénient de ses atterrissages.

La présence permanente d'un bon remorqueur facilite, du reste singulièrement les entrées et les sorties des navires qui n'ont pas à redouter des vents contraires un trop long séjour dans le port.

Agréez, etc.

Le vice-consul de Belgique à Bayonne,
E. DE MIRAMON.

Christiansand, 17 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que pendant les six premiers mois de l'année 58,000 homards vivants ont été expédiés à Ostende par sept navires.

La pêche des maquereaux a été, cette année, fort productive, et les pêcheurs ont pu vendre leur pêche à des prix avantageux. Tout ce qui n'a pas été consommé sur place a été enveloppé dans de la glace et envoyé en Angleterre, soit par des bâtiments à vapeur, soit par des semaques de pêche anglais, arrivés ici à cette fin.

La récolte du foin, qui s'opère en ce moment, est très-abondante. La moisson se présente également sous de bons auspices, en ce qui concerne les pommes de terre.

Tous les cinq ans, le gouvernement norvégien publie un exposé de la situation du pays. L'exposé pour la période de 1855 à 1860 vient de paraître, et il ne sera pas sans intérêt de donner ici le résumé de ce rapport.

« La population du royaume qui, le 31 décembre 1855, s'élevait à 1,490,047 habitants, était, d'après les résultats d'une comparaison établie entre l'excédant des naissances et le chiffre de l'émigration, montée à la fin de l'année 1860 à 1,600,000 environ, ce qui fait pour les cinq années un accroissement approximatif de 110,000 individus.

Digitized by Google

« Bien qu'en général l'agriculture ait fait des progrès, ceux-ci, en raison de conjonctures moins favorables, n'ont pas été aussi considérables que pendant la période précédente. On porte les terrains défrichés et convertis en terres labourées à environ 2 milles carrés géographiques. A la fin de l'année 1860 l'étendue des terres labourées a dû être de 51 milles carrés géographiques environ. Par suite de récoltes moins heureuses, le pays a eu besoin d'approvisionnements de blés beaucoup plus considérable qu'aux époques antérieures. Or, l'excédant annuel des importations sur les exportations, pendant la période quinquennale de 1856 à 1860, a été de 1,391,348 tonnes, tandis que pendant les cinq années de 1851 à 1855 il ne s'élevait qu'à 1,104,872 tonnes. Déduction faite des semences, la récolte même du pays devait, d'après les données fournies lors du recensement de l'année 1855, monter à cette époque à 3,279,324 tonnes de blé et 3,759,408 tonnes de pommes de terre. Par suite d'années moins heureuses, la récolte des cinq dernières années n'a guère atteint ces chiffres; mais il est à supposer que dans les années moyennes la récolte des blés a un peu augmenté. Le nombre de propriétés rurales du pays entier, à l'exception du Finmarck, où l'agriculture occupe une place peu importante, a été augmenté de 126,722 environ en 1855 à 135,183 environ en 1860. De ce nombre un peu plus de 18,000 en 1855 et près de 16,500 en 1860 étaient affermées.

« L'élève des bestiaux a fait, il est vrai, des progrès pendant l'époque quinquennale, mais, en proportion de sa grande importance pour le pays, cette branche d'industrie n'a pas atteint un degré de développement bien considérable. L'approvisionnement des villes exige par conséquent des importations assez considérables de viandes.

« Les forêts du pays ont considérablement diminué pendant cette période en raison combinée de l'extension de la coupe et de la sécheresse qui les a fortement attaquées, et qui, selon toute probabilité, a été provoquée en règle par des insectes. La moyenne de l'exportation annuelle des bois a été de 308,196 lasts de commerce, tandis qu'elle n'était que de 282,504 lasts de commerce pendant la période quinquennale de 1851 à 1855, et de 207,825 lasts de commerce pendant celle de 1846 à 1850.

« Le produit total de la pêche a été bon; toutefois la pêche de la morue a été, pendant les dernières années de la période, moindre que d'habitude, tandis que l'inverse a eu lieu pour celle du hareng. Voici l'importance de l'exportation annuelle :

	1851 à 1855.	1856 à 1860.
Poisson séché et morue sèche et salée.	1,696,067 vog.	1,831,399 vog.
Huile de poisson.....	52,900 ton.	59,617 ton.
Rogues.....	28,955 —	28,536 —
Harengs.....	565,051 —	596,810 —

« Les expéditions de la mer Glaciale du Nord pour la pêche du phoque

Digitized by Google

ont pris, pendant les cinq dernières années, un développement assez considérable.

« Le produit total des mines a subi une certaine diminution.

« Voici le montant de la production annuelle : Argent fin, 27,554 marcs ; cuivre de rosette, 3,511 skeppunds ; fer natif, 43,120 skeppunds.

« L'industrie n'a pas pris beaucoup de développement ; dans tous les cas, les progrès ne sont pas en proportion de ceux de la précédente époque quinquennale.

« De toutes les branches d'industrie c'est la navigation qui, pendant les cinq années, a pris le plus d'extension. La marine marchande qui, à la fin de l'année 1855, était composée de 4,464 navires jaugeant 202,329 lasts de commerce, s'était, à la fin de l'année 1860, élevée à 5,287 navires jaugeant 266,156 lasts de commerce.

« Le nombre moyen des navires chargés et lestés, arrivés tous les ans de l'étranger, a été de 10,464, jaugeant 463,695 lasts de commerce, parmi lesquels 6,548 navires norvégiens jaugeant 354,367 lasts de commerce, et le nombre moyen des navires partis tous les ans pour l'étranger a été de 10,561, jaugeant 473,203 lasts de commerce, parmi lesquels 6,655 navires norvégiens jaugeant 364,210 lasts de commerce.

« Le nombre moyen des navires chargés arrivés tous les ans de l'étranger a été de 4,622, jaugeant 155,160 lasts de commerce, parmi lesquels 2,659 navires norvégiens jaugeant 109,328 lasts de commerce, et le nombre moyen des navires chargés partis tous les ans pour l'étranger a été de 9,562 navires jaugeant 382,739 lasts de commerce, parmi lesquels 5,996 navires norvégiens jaugeant 285,455 lasts de commerce. La marine marchande de Norvége a pris, pendant la période quinquennale, une part considérable à la navigation de l'étranger, le nombre moyen des navires norvégiens qui ont annuellement porté des cargaisons d'un port étranger à l'autre ayant été de 2,810, jaugeant 320,493 lasts de commerce.

« Les voies de communication ont reçu une grande extension et d'importantes améliorations pendant la période. Trois nouveaux chemins de fer d'une longueur totale d'un peu plus de 22 milles géographiques ont été commencés. Après l'expiration des cinq années, deux de ces chemins, d'une longueur de 15 1/2 milles géographiques environ, ont été achevés ; la longueur des chemins de fer actuellement exploités est d'environ 24 1/2 milles géographiques.

« Pendant toute la période de 1855 à 1860 il a été entretenu un service de bateaux à vapeur publics entre Christiania et Copenhague, entre Christiania et Kiel, entre Trondhiem et Hammerfost et entre Hammerfost et Vadsö. »

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Christiansand,
C. Matthiessen.

Digitized by Google

Amsterdam, le 20 août 1863.

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel sur le commerce de cette ville pendant l'année 1862, d'après les données fournies par la chambre de commerce.

La marche des affaires n'a pas été aussi satisfaisante qu'en 1861; c'est encore la guerre d'Amérique qui en est la seule cause. Par suite de cette guerre, les produits des Etats-Unis du Sud furent retenus, et le manque s'en faisait fortement sentir dans les différents ports de l'Europe; le coton surtout monta à un prix excessif; en outre les tabacs, le goudron et l'huile de térébenthine n'arrivèrent qu'en très-petites quantités. D'un autre côté, les articles qui avaient trouvé jusqu'alors un débouché facile en Amérique, restèrent en Europe, et encombrèrent les différents marchés, ce qui fit baisser les prix et donna lieu à peu d'affaires.

La vente difficile des sucres coloniaux doit aussi être attribuée à l'exportation insignifiante vers ces contrées, et sans contredit notre marché de cafés eût pris un grand essor si le mouvement avec l'Amérique avait été moins entravé.

En résumant les différentes branches, je commence par la pêche; celle du hareng a occupé 3 bateaux, qui ont fait 8 voyages en apportant 1,794 tonnes de poisson, ce qui, comparativement à l'année précédente, est très-satisfaisant; toutefois le produit de la vente fut moins avantageux, cet article n'ayant plus la même valeur à l'étranger qu'auparavant; les prix restèrent de 30 p. c. en dessous de ceux de l'année précédente, et encore le stock en première main resta assez considérable, il s'élevait à 6,000 tonnes.

La dépréciation de cet article doit être attribuée à la concurrence du hareng écossais, dont l'importation est devenue libre, et l'avenir de cette pêche doit être considéré comme peu favorable. Quant à la pêche aux anchois, elle a presque entièrement échoué l'année passée, et n'a été que du sixième ou du dixième d'une bonne année, et malgré cela, le commerce était languissant, probablement par suite de fortes provisions à l'étranger.

Le mouvement de la navigation, pendant 1862, doit être considéré comme peu satisfaisant; en 1861, le total des navires hollandais entrés dans ce port s'élevait à 1,036; il ne s'élevait qu'à 840 pour 1862, et le total des navires étrangers ne s'élevait, en 1862, qu'à 885 contre 1,037 en 1861.

On doit cependant ne point perdre de vue que dans les dernières années la dimension des navires a subi une forte augmentation, de sorte qu'en comparant le nombre des tonnes avec celui de l'année 1849, lorsque le plus grand nombre de navires est entré dans ce port, nous trouvons 1,113 navires qui ne jaugeaient que 195,036 tonnes, tandis que les

Digitized by Google

840 navires hollandais pour 1862 accusent un total de 202,282 tonnes; aussi la différence entre 1861 et 1862 n'est-elle que de 24,579 tonnes.

C'est surtout pour les navires entrés que la comparaison est défavorable, et il est à remarquer que cette diminution a spécialement frappé les navires sous pavillon néerlandais, ce qui doit être attribué en grande partie à ce que plusieurs navires de long cours ont été vendus ou ont été nationalisés à l'étranger. Le nombre des navires connus pour être passés en d'autres mains, pour l'étranger, s'élève à quinze, tandis que quatre navires seulement ont pris le pavillon néerlandais.

La société de Commerce a payé pour frets de retour une somme de 6,898,541 fl. 26 c.; elle a affecté pour les retours de Java sur :

Amsterdam,	74	navires jaugeant		22,054	tonnes.
Rotterdam,	51	—	—	17,721	—
Dordrecht,	9	—	—	2,892	—
Middelbourg,	7	—	—	2,448	—
Schiedam,	11	—	—	3,017	—

En résumant les différentes rubriques de la navigation, nous trouvons que presque toutes présentent une diminution comparativement à l'année 1861, et ce sont surtout les Indes anglaises et Cuba qui paraissent avoir plus particulièrement souffert, quoique la quantité de mélasses arrivée de cette dernière île fût assez considérable.

Les arrivages de l'Amérique septentrionale diminuèrent naturellement par l'effet de la guerre, et eurent lieu exclusivement de New-York et de Baltimore.

Les rapports commerciaux de la Hollande avec l'Australie, ainsi qu'avec la côte de Guinée, méritent une mention spéciale; c'est surtout le genièvre (indigène) qui en forme le plus grand élément : plus de 300,000 caves furent exportées, en 1862, de la Hollande vers ces parages, et principalement par des navires hollandais; ce sont ensuite les bougies, l'avoine, les liqueurs, les sucres raffinés, le fromage, le seigle et les grains, quoique en quantités moins considérables.

Les articles de transit, comme ceux de l'Allemagne, y ont eu peu de faveur; la population, presque entièrement anglaise, tient encore en général aux articles fabriqués en Angleterre.

La navigation d'Amsterdam n'a toutefois eu qu'une faible part dans ce mouvement, car jusqu'au 22 novembre, nous ne trouvons que 3 départs, contre 22 de Rotterdam.

La navigation pour la côte de Guinée augmente aussi de plus en plus, l'exportation de ces contrées consiste spécialement en huile de palme, et il paraît que les opérations commerciales avec ces parages sont menées avec beaucoup d'aptitude.

Le commerce avec le Japon pourrait seulement se relever, si le gouvernement japonais se décidait à établir des entrepôts ou des magasins spéciaux dans les ports ouverts au commerce, sans obligation

Digitized by Google

de payer les droits avant le moment où les articles sont mis en consommation, avec faculté de pouvoir réexporter librement les marchandises sans payer les droits; du reste, des démarches ont été faites, dans ce sens, par le gouvernement des Pays-Bas.

Notre commerce avec la Chine ne pourra se relever que lorsque le pavillon néerlandais sera assimilé à celui des Anglais.

Un navire est parti de nouveau pour Singapore en 1862, et le commerce avec ce port paraît ne pas manquer d'intérêt.

Seize navires sont partis vers la Plata et le Chili, mais en général ces navires ne font point retour sur Amsterdam, pas plus que ceux qui vont en Chine et au Japon.

Les rapports avec la Méditerranée ont été marqués, en 1862, par des arrivages considérables de grains de la Russie par la mer Noire et les Principautés Danubiennes, tandis que les communications avec la Turquie ont diminué et que celles avec l'Italie sont restées stationnaires.

La navigation avec la Grande-Bretagne offre un résultat peu satisfaisant; 100 navires néerlandais et 34 navires étrangers sont arrivés en moins qu'en 1861; la cause de cette diminution doit être attribuée à ce que les charbons anglais nous arrivent plus rarement; depuis quelques années, ce combustible est entièrement remplacé par les charbons allemands, qui nous arrivent par le chemin de fer. D'autre part, les expéditions de sel ont cessé, et cet article arrive spécialement à Rotterdam, la compagnie des bateaux à vapeur s'étant engagée à charger une quantité de sel à chaque voyage.

Le service des bateaux à vapeur entre cette ville et Hull, qui se faisait auparavant par des bateaux hollandais, a entièrement passé entre des mains anglaises.

En comptant le nombre des navires arrivés de Suède et de Norvége, nous trouvons un chiffre inférieur à celui de 1861; cependant le nombre des tonnes démontre que la navigation avec ces contrées n'a pas sensiblement souffert. Pour 1861, nous trouvions un total de 298 navires jaugeant 66,839 tonnes, et en 1862 seulement 260 navires, mais jaugeant 61,517 tonnes.

La navigation vers la mer Baltique et la mer Blanche est restée stationnaire, tandis que le Mecklenbourg et la Prusse ont subi une diminution sensible, en partie par suite de l'extension donnée à la navigation à vapeur et en partie parce que les arrivages de grains de ces pays étaient peu fréquents.

C'est par cette même cause que le cabotage, auparavant si animé, n'a offert qu'un résultat médiocre; ce sont presque exclusivement des steamers qui font maintenant les voyages vers le Danemark, Hambourg et Brême.

En résumant le mouvement maritime d'Amsterdam, nous trouvons

Digitized by Google

qu'en 1862 le nombre des navires sortis surpasse de 187 celui des navires entrés; toutefois, 138 navires, entrés ailleurs, ont été dirigés sur Amsterdam.

Les chiffres du mouvement avec le Rhin indiquent 341 navires partis de ce port, tandis que les arrivages ont été de 466.

Quant à la navigation à vapeur, le résultat en a été déplorable pour une ville comme Amsterdam, et elle ne pourra se développer aussi longtemps que le canal d'Amsterdam au Helder restera la seule communication avec la mer pour des bateaux d'un grand tonnage; le nombre de voyages fait en 1862 par les bateaux à vapeur s'élève à 266, dont 174 sous pavillon néerlandais et 92 sous pavillon étranger.

La société royale des bateaux à vapeur a réussi, en abaissant le tarif de ses frets, à expédier de nouveau une grande partie de marchandises en transit qui, depuis plusieurs années, avaient pris une autre voie. Par suite des bas prix des grains et graines, le fret en retour de la mer Baltique resta très-bas, et a même été de 10 fr. en dessous du fret de l'année précédente. Cette circonstance, jointe à la baisse nécessaire des frets de sortie, a exercé une influence défavorable sur les résultats de la navigation vers la mer Baltique.

L'augmentation de la prime d'exportation sur les sucres raffinés en France, en rendant plus difficile la concurrence des raffineurs néerlandais dans les ports de la Méditerranée, exerça naturellement une influence défavorable sur la navigation de ce port avec ces contrées.

Commerce. — La marche des affaires au port d'Amsterdam présente ordinairement des résultats peu variables; les Indes orientales ne cessent d'expédier leurs richesses vers cette capitale, et la société de Commerce, ainsi que le commerce privé, s'empressent d'y attirer les différents produits de Java, pour les répandre ensuite sur le continent. Passant aux divers articles, je commencerai par citer les cafés, article qui est devenu une spécialité du commerce néerlandais : l'importation générale qui, en 1822, ne dépassa pas 225,000 balles, est montée aujourd'hui à 1,200,000 balles, représentant un capital de 66 millions de florins, et aucun marché n'indique une importation aussi considérable. Toutefois la ville de Hambourg nous suit de très-près, et même son importation à elle seule dépasse déjà celle de chacune de nos deux grandes villes commerciales, Rotterdam et Amsterdam, prises isolément.

En comparant les prix du café en 1862 avec ceux de l'année 1861 nous trouvons peu de variation; celui du café Java était un peu plus élevé, et surtout au printemps les affaires étaient très-animées. Le Padang est actuellement égal en prix au Java. L'importation de café de Macassar a été aussi plus forte qu'auparavant, et en général l'on peut dire que l'opinion est très favorable au café des Indes orientales.

Les Etats-Unis ayant pris 700,000 balles café Brésil de moins qu'en 1861, celles-ci ont naturellement été dirigées sur le nord de l'Europe, de

Digitized by Google

sorte que la mauvaise récolte au Brésil n'a pas eu d'influence, et l'importation a été insignifiante ici en 1862. Le café Surinam est encore préféré à toutes les autres espèces, malheureusement l'importation en est très-restreinte : le tableau suivant indique la quantité de cafés importée dans les huit dernières années à Amsterdam, Rotterdam, Hambourg et Brême.

IMPORTATION. — EN MILLIONS DEMI-KILOGRAMMES.

	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Amsterdam.	70 1/4	70	81 3/4	71 1/2	59 3/4	54 3/4	75 1/2	70 1/2
Rotterdam.	65 1/2	59	44 1/2	48	43 3/4	45 1/2	47 1/2	55 1/2
Hambourg.	94	77	92 3/4	67	78 1/2	77 1/2	100	81 1/2
Brême....	20 3/4	13 1/2	19 3/4	10	13	11 1/2	15 1/2	10 1/2

Le tableau suivant indique les importations de cafés par le commerce privé, comparées à celles de la société de Commerce.

IMPORTATIONS A PARTIR DE 24 DÉCEMBRE 1860 AU 24 DÉCEMBRE 1862.

	1860.		1861.		1862.	
Société de Commerce.	Balles.	Barils.	Balles.	Barils.	Balles.	Barils.
Indes orient.	869,061	»	898,627	»	921,195	»
Ceylan.	2,133	1,305	3,847	2,289	899	880
Particuliers.						
Indes orient.	100,856	249	130,554	»	211,737	»
Indes occid.	1,826	136	55,488	317	58,647	204

Le commerce des sucres en 1862 a été assez important.

L'importation totale à Amsterdam était de plus de 64 millions de kilogrammes, tandis que l'exportation a été de 24,900,000 kilogramm. sucre brut et de 57,500,000 kilogrammes sucre raffiné.

En spécifiant le total de l'importation et de l'exportation pour toute la Hollande, nous trouvons depuis 1858 à 1862 :

Millions de kilogrammes.

	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Importation sucre brut.	108	97 3/10	101 1/10	117 1/10	108 2/10
Exportation sucre brut.	27 2/10	26 1/10	30 9/10	19 7/10	42 8/10
Exportation sucre raffiné.	53	36 7/10	58 8/10	64 2/10	64 5/10

L'importation restreinte de sucre brut doit être attribuée à ce que, en dehors de celui de Java, peu d'arrivages ont eu lieu et cela parce que les importations de la Havane et du Brésil n'ont guère donné des résultats satisfaisants. Par contre l'exportation de sucre brut a augmenté de beaucoup et elle était surtout considérable pour la Russie, la Belgique et le Rhin, et même l'Angleterre y a ajouté un débouché assez important.

Digitized by Google

Quant à l'exportation de sucre raffiné, le chiffre très-élevé qui a été de nouveau atteint doit être plutôt attribué à l'extension donnée aux raffineries à la suite des résultats de l'année précédente, qu'à des demandes proportionnelles. Une forte concurrence s'est fait sentir dans cette branche, par suite du développement énergique et des exportations considérables des raffineries françaises ; par contre, l'exportation vers l'Amérique du Sud a été beaucoup plus importante que les années précédentes, ce qui est d'un bon augure pour l'avenir.

Tabac. — Le commerce de tabac américain s'est successivement déplacé et est pour le moment peu important; cependant cette perte a trouvé une compensation dans le commerce des tabacs Java. La culture libre dans cette île et la consommation de ce tabac dans toute l'Europe y ont donné un grand essor, quoique la crainte se fût manifestée que l'abolition de l'entrée libre sur les importations directes par navires néerlandais ou sous pavillon assimilé ne portât atteinte à ce commerce.

Le tabac indigène entre de plus en plus dans la consommation, et comme les prix du tabac américain étaient assez élevés en 1862, le commerce en était plus animé qu'auparavant.

L'indigo a dû éprouver, comme toutes les autres teintures, l'influence fâcheuse de la guerre d'Amérique ; aussi les affaires y étaient-elles fort peu animées et l'exportation d'indigo Java pour l'Allemagne et la Russie ne s'est-elle montée qu'à la moitié de ce qui y avait été expédié en 1861.

La récolte à Java a été, d'après les données officielles en 1861, de 214,778 kilog. culture du gouvernement, et de 170,345 kilog. culture particulière ; la récolte de l'année 1862 est estimée à beaucoup moins. Pour les importations d'indigo du Bengale, elles se bornèrent à de très-petites parties.

Le thé n'est plus un article important sur ce marché, les prix en ont peu varié et aucune cargaison n'est arrivée directement ici de la Chine. Trois cargaisons de thé chinois arrivées à Rotterdam ont été coulamment vendues ; quant au thé Java, 24,000 quarts de caisse ont été vendus par la société de Commerce à des prix très-satisfaisants, et la moitié de ce chiffre a été réexportée; depuis 1856, l'importation de thé a été de :

IMPORTATION. — QUARTS DE CAISSE.

	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Amsterd.,	24,500,	24,900,	18,200,	12,000,	9,100,	23,700,	17,400
Rotterdam,	34,700,	29,300,	25,700,	19,500,	35,300,	34,200,	28,700

Coton. — La position exceptionnelle dans laquelle se trouva cet article en 1861 n'a point cessé depuis, et comme en 1861, il n'y a point eu d'arrivages de l'Amérique ; le stock en était du reste fort minime. Bien que l'on ait commencé la culture du coton dans les régions tropicales, elle est encore trop peu importante pour le moment. L'importation du coton Surinam diminue de plus en plus.

Digitized by Google

Quant à la laine, les importations ont été très-satisfaisantes; elles se montèrent à 3,730 balles, mais comme l'exportation vers l'Amérique resta stationnaire, les affaires étaient languissantes. Toutefois il paraît que les fabricants indigènes commencent à préférer le marché hollandais à celui de l'étranger.

Par suite de la récolte abondante des grains et surtout des pommes de terre, le riz a été très-peu recherché en 1862, et sans l'exportation vers l'Allemagne, le stock serait encore beaucoup plus considérable.

Comme le riz de la Caroline avait manqué, les demandes pour le riz de Java ont été assez fréquentes.

Voici un tableau des importations de riz à Amsterdam pour 1861 et 1862.

	Caroline. barils.	Indes orientales. balles.	Indes orientales. nattes.	Necransie. balles.	Rangoon. balles.	Maulmain. balles.	Bassein. balles.
1861.	350	74,633	2,780	122,330	86,995	4,330	38,450
1862.	»	35,678	»	24,800	27,256	9,000	93,400

Le commerce des peaux n'a pas eu de résultats très-satisfaisants, spécialement en automne, la guerre d'Amérique ayant fait baisser les prix, tandis que le prix d'achat à Java restait si élevé qu'il ne laissait pas de marge sur notre marché; 17,843 peaux ont été importées par la société de Commerce, et 104,491 pièces par les particuliers, divisées comme suit :

	Société de Commerce.	Particuliers.
Peaux sèches (Buenos-Ayres),	2,380	1,000
» salées,	11,052	500
» » de l'Amérique du Nord,	»	1,600
» de Calcutta,	»	18,255
» des Indes orientales,	4,266	37,348
» » (de buffles),	139	45,788

Grains. — Les exportations considérables de cet article de l'Amérique firent baisser les prix sur les différents marchés de l'Europe. Cette circonstance, jointe à une récolte abondante de pommes de terre, fut peu encourageante pour la spéculation sur les céréales; le commerce en froment diminue du reste chaque année par suite des arrivages de farines étrangères, tandis que les fabricants de farines indigènes ont en général leurs relations directes. Les prix, qui s'étaient élevés jusqu'à 405 fl. par last pour le froment polonais, et à 370 fl. pour le froment hongrois, n'ont pu se maintenir et baissèrent successivement; quant à la récolte en Hollande, elle était satisfaisante.

Le tableau suivant indique les quantités des différents grains importés pendant 1862 :

De Prusse,	6,920 lasts.	7,700 lasts.	210 lasts.	» lasts.
» New-York,	160	1,500	»	»
» Danemark,	203	»	»	800
» France,	320	»	»	«

Digitized by Google

De Hambourg,	240 lasts.	» lasts.	250 lasts.	340 lasts.
» Archangel,	»	1,400	»	»
» Galatz,	»	3,400	»	»
» Taganrog,	»	3,300	»	»
» Odessa,	»	6,980	»	»
» Ports russes de la Balt.,	»	3,000	»	»
» Turquie,	»	1,240	»	»
» Diverses provenances,	360	2,730	345	50

Par suite des fortes provisions existant au commencement de l'année, la fabrication de l'huile de colza fut médiocre pendant les huit premiers mois; mais alors les affaires se sont ranimées sous l'influence d'un manque presque complet de cette graine dans les provinces Rhénanes, l'Allemagne septentrionale et la Hongrie, de sorte que tout en haussant les prix, les fabricants pouvaient à peine satisfaire à toutes les demandes. L'article pétrole brut, qui a fait tant de bruit par son exportation considérable de l'Amérique, n'a pas encore trouvé, en 1862, un bon accueil sur ce marché; on hésitait à le recevoir et aucune compagnie n'a voulu l'assurer contre l'incendie, ce qui a empêché toutes les transactions pour cet article : en total seulement 300 barils ont été importés.

Le commerce de chanvre était assez animé en 1862 et surtout en automme on pouvait vendre à des prix avantageux ; d'après les nouvelles de la Russie; il est à croire que les prix élevés se maintiendront encore quelque temps, les importations étaient depuis 1858 :

1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
545,000 kil.	1,076,000 kil.	1,564,000 kil.	1,916,000 kil.	1,600,000

Le commerce en potasse était peu important pendant l'année 1862; 350 barils seulement sont arrivés de New-York, soit 950 barils de moins qu'en 1861. Cependant, à mesure que les importations de l'Amérique diminuent, celles de la Russie vont en augmentant; la potasse de Toscane nous a presque entièrement manqué en 1862.

Le tableau suivant indique les importations de cet article en 1861 et 1862 :

		1861.	1862.
Potasse de	Saint-Pétersbourg.	3,900 barils.	3,450 barils.
»	Toscane.	125	100
»	Suède.	25	3
»	New-York.	1,300	350
»	New-York.	300	100

Métaux. — En général les affaires en étain se sont relevées un peu, mais cet article paraît ne plus jouir de la même faveur que dans le passé; quant au cuivre, les affaires se sont bornées au cuivre provenant de la vieille monnaie des colonies, dont 1,500,000 kilog. ont été vendus au prix de fl. 50 3/4 à fl. 53-09; le cuivre de Russie nous a manqué complète-

Digitized by Google

ment, tandis que les affaires en cuivre d'Amérique et de Drontheim étaient insignifiantes.

Voici le tableau des importations faites par la société de Commerce.

Café Java.....	455,303 balles.
» Ceylan.....	914 barils.
» Ceylan.....	351 balles.
Sucre Java.....	119,415 kranjangs.
Etain Banca.....	72,772 blocs.
Rotins.....	244,961 bottes.
Thé.....	15,849 caisses.
Teintures : Indigo.....	1,995 caisses et balles.
» Cochenille..	281 caisses.
Tabac (Java).....	2,372 paquets.
Coton Indes orientales..	2,211 balles.
Laine.....	2,126 balles.
Noix de muscade.....	2,198 barils.
Clous de girofle.....	2,648 balles.
Macis.....	723 barils.
Cannelle.....	1,935 colis.
Poivre.....	99 balles.
Cassia vera.....	235 paquets.
Fil de coco.....	21,088 kilogrammes.
Bois.....	55 pièces.
Gomme damar.....	1,079 caisses.
Gutta percha.....	11,414 pièces.
Peaux.....	17,843 pièces.
Cornes.....	22,843 pièces.
Soie du Japon.....	132 balles.
Cire.....	1,500 caisses.
Camphre.....	894 tobs.
Ecorce de cannelle.....	784 paquets.
Sagou.....	220 balles et caisses.
Bois de santal.....	4,377 pièces.
Bois de santal.....	665 pièces.

Le mouvement d'Amsterdam vers le Rhin, comparé à celui de l'année 1861, a été, en 1862, comme suit :

	1861.	1862.
Drogueries.....	4,679 quintaux.	5,687 quintaux.
Spiritueux.....	2,665 »	7,124 »
Froment.....	13,530 »	6,656 »
Seigle.....	259,692 »	203,903 »
Orge.....	» »	1,102 »
Pois.....	9,389 »	2,326 »

Digitized by Google

Farine	25,807	quintaux.	32,635	quintaux.
Grains divers	2,261	»	6,433	»
Harengs	745	»	840	»
Résine	3,044	»	4,727	»
Bois	1,337	»	4,873	»
Peaux	6,906	»	2,498	»
Coton	53,5.1	»	9,836	»
Café	200,771	»	173,699	»
Cuivre	2,246	»	3,606	»
Raisins de Corinthe	84	»	37	»
Huile de colza et de lin	68,867	»	40,589	»
» de chanvre	1,150	»	3,650	»
» d'olive	7,886	»	4,996	»
» de térébenthine	2,094	»	768	»
Potasse	2,902	»	4,342	»
Raisins secs	1,275	»	218	»
Riz	49,201	»	43,557	»
Salpêtre	4.295	»	6,384	»
Poivre	3,924	»	2,698	»
Sucres bruts	52,434	»	108,602	»
» raffinés	4,767	»	4,674	»
Tabac indigène	2,639	»	3,183	»
» américain	3,900	»	2,263	»
» Java	1,050	»	3,484	»
Goudron	1,817	»	2,839	»
Etain	4,403	»	1,724	»
Huile de baleine	3,216	»	1,062	»
Garance	2,627	»	259	»
Bois de teinture	10,188	»	8,889	»
Teintures diverses	19,924	»	19,102	»
Lin	738	»	1,257	»
Laine	1,744	»	1,862	»
Vins	1,625	»	1,486	»
Fer brut	1,448	»	9,629	»
Fer ouvré	1,854	»	761	»
Semences	34,831	»	80,283	»
Soufre	1,969	»	1,703	»
Diverses marchandises	13,004	»	27,354	»

Les articles importés directement du Rhin étaient les suivants :

Pommes de terre	304,684	quintaux.	132,212	quintaux.
Terre	111,192	»	120,821	»
Poteries	34,589	»	19,465	»
Bière	10,100	»	7,361	»
Drogueries	13,358	»	7,364	»

Digitized by Google

Verre.....	1,538	quintaux.	1,122	quintaux.
Froment.....	161,540	»	57,165	»
Blé sarrasin	1,352	»	»	»
Orge.....	2,300	»	8,476	»
Farine.....	62,255	»	83,543	»
Pois.....	1,425	»	1,332	»
Fèves.....	1,384	»	242	»
Poils.....	7,121	»	4,557	»
Bois.....	26,441	»	56,152	»
Fromage.....	5,814	»	5,071	»
Quincaillerie.....	7,606	»	3,985	»
Plomb.....	12,872	»	9,040	»
Manufactures....	3,644	»	1,834	»
Eaux minérales..	27,171	»	23,718	»
Papier.....	3,355	»	4,796	»
Sirop.....	5,869	»	22,823	»
Meules.....	25,451	»	26,971	»
Pierres à paver..	20,398	»	103,116	»
Pierre à ciment..	92,135	»	97,181	»
Pierres diverses..	2,519	»	5,158	»
Charbons de terre	496,454	»	552,072	»
Sucre.....	17	»	»	»
Tabac.....	9,625	»	7,455	»
Plumes.....	567	»	255	»
Peintures.....	24,421	»	21,461	»
Fruits.....	3,216	»	2,529	»
Vins.....	29,354	»	19,585	»
Fer, fer ouvré ...	96,705	»	129,825	»
Semences.....	731	»	11,122	»
Sel.....	»	»	11,008	»
Diverses marchandises.	50,578	»	26,383	»

Le chemin de fer hollandais a transporté en 1862 :

Des voyageurs pour une somme de.....	fl.	1,060,295-39	
Des marchandises.....		244,876-41	5
Soit	fl.	1,305,171-80	5
Contre en 1861.....		1,307,033-84	
Donc une diminution de.....	fl.	1,862-03	5

Tandis que le chemin de fer Rhénan a transporté :

Voyageurs pour une somme de	fl.	1,481,656-91	5
Marchandises.....		977,513-62	
	fl.	2,459,170-53	5
Contre en 1861		2,312,297-65	
Soit une augmentation.....	fl.	146,872-92	5

Digitized by Google

Les conditions de nos chantiers maritimes ne se sont point améliorées pendant l'année écoulée, en partie par suite des bas frets et de la vente de plusieurs navires pour l'étranger, ce qui a rendu les travaux de réparation très-rares ; seulement deux navires nouveaux ont été construits.

En 1862, 222 navires ont fait usage des docks flottants, jaugeant ensemble 84,286 tonnes, contre 222 navires jaugeant 88;627 tonnes en 1861.

Un seul navire belge, le brick *Octavie* d'Anvers a visité ce port en 1862, venant de Rio, chargé de café, et est réparti sur lest pour Anvers.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Amsterdam,

SIEBURGH.

Copenhague, le 26 août 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport succinct sur le traité de navigation et de commerce qui vient d'être signé entre la Belgique et le Danemark, et je profite de l'occasion que m'offre cette analyse, pour vous signaler l'influence qu'il me paraît appelé à exercer sur le développement des relations commerciales entre les deux pays. Jusqu'ici nos rapports commerciaux avec le Danemark étaient réglés par une simple convention de navigation conclue en 1841 pour l'espace de cinq ans, et qui, périmée depuis longtemps, ne se maintenait provisoirement, d'année en année, que grâce au consentement tacite ou plutôt à la tolérance des deux gouvernements. Cette convention, qui répondait pleinement aux besoins de l'époque, était loin de suffire aux nouvelles exigences créées par les progrès accomplis dans les institutions économiques de la Belgique et du Danemark. En effet, elle se bornait à stipuler l'assimilation dans des pavillons, tant dans le cabotage, que dans l'intercourse directe ou indirecte, pour les droits de navigation affectant le corps du bâtiment et l'équipage ; elle nous accordait en outre le traitement de la nation la plus favorisée dans les possessions et colonies du Danemark, pour la navigation et la pêche.

Quant aux droits de cargaison, une déclaration accessoire jointe au traité accordait au pavillon belge le traitement de la nation la plus favorisée, en retour du remboursement du péage de l'Escaut. Cette stipulation laissait donc aux deux pays la faculté de maintenir, sous ce rapport, des droits différentiels de pavillon, et à la Belgique, d'établir même des droits différentiels de provenance. Cette convention ne contenait rien de précis quant à la juridiction consulaire, notamment en ce qui concerne les ma-

Digitized by Google

rins déserteurs. Un cartel d'extradition vint combler cette lacune en 1850. Il était difficile, pour ne pas dire impossible, de vouloir obtenir davantage à cette époque. Les possessions et colonies danoises étaient fermées au commerce étranger, et les différentes provinces ou Etats de la monarchie étaient soumis à des lois douanières spéciales, empreintes toutes d'un caractère, sinon de protection, au moins de fiscalité outrée. Le commerce intérieur était grevé d'une foule de taxes locales assez fortes et le maintien du système des corporations enveloppait dans un inextricable réseau d'entraves le travail industriel et mercantile. La Belgique, de son côté, élevait un rempart contre la concurrence étrangère, en établissant le système compliqué des droits différentiels de pavillon et de provenance et en accablant de taxes fort lourdes l'importation des fabricats étrangers.

Mais depuis une dizaine d'années, le progrès des idées économiques vint renverser ces barrières et la liberté du commerce, ouvrant la voie à une ère nouvelle, permit à deux nations voisines, possédant des produits complétement hétérogènes, de régler, dans un intérêt réciproque, leurs relations commerciales sur une base à la fois solide et avantageuse.

En Belgique d'abord, la suppression des droits différentiels par la loi de 1856 fit disparaître l'application éventuelle de la surtaxe de 50 p. c., que la loi danoise permettait de frapper sur les cargaisons de navires appartenant aux pays qui ne traitaient pas le pavillon danois sur le pied du pavillon national; en outre, la réforme graduelle du tarif dans un sens libéral, principalement l'abaissement des droits d'entrée sur les denrées et les matières premières fournies par l'agriculture et la pêche, réforme couronnée par la suppression des octrois communaux, nous permit de réclamer éventuellement du Danemark, en retour de ces avantages, des faveurs que la disparition des anciennes entraves féodales lui donnait la faculté de nous accorder. En effet, depuis 1848, de notables améliorations y avaient été accomplies dans la sphère économique. La révolution, qui amena l'union politique des divers Etats de la monarchie, entraîna à sa suite l'union douanière, qui survécut au relâchement de la première. 1850 vit disparaître les octrois des villes; le tarif de 1844, complété par quelques lois postérieures, inaugura une ère libérale, que la réforme de 1863 est venue achever. Les lois de 1855 et 1856 ouvrirent aux navires étrangers les ports de Féroë et d'Islande; les lois de 1850 et de 1862 affaiblirent les rigueurs du système colonial aux Antilles et offrirent en principe le traitement national complet aux pavillons des nations ayant elles-mêmes des colonies, en retour d'une parfaite réciprocité. 1862 vit expirer enfin le terme fixé par la loi pour la suppression de fait des corporations industrielles et commerciales, déjà abolies depuis dix ans.

Le moment était donc venu à la fois, pour la Belgique et le Danemark, de régler par un nouvel accord leurs relations commerciales, et il ne

Digitized by Google

pouvait être plus heureusement fixé, qu'au jour où le Danemark, réalisant avec loyauté une promesse antérieure, venait, avec les autres puissances de l'Europe, prêter son concours à la suppression d'une servitude internationale, qui pesait depuis deux siècles sur la navigation et le commerce de la Belgique.

Il me paraît superflu, Monsieur le Ministre, d'entrer dans de plus longs détails sur le système de navigation et de commerce qui régit actuellement le Danemark. Je crois vous en avoir présenté un exposé assez complet dans mon rapport sur la réforme douanière accomplie au mois de mai dernier. Je me bornerai à constater 1° qu'en Danemark nous jouissions, conformément à la convention de 1841, du traitement national, en matière de navigation, pour l'intercourse directe et indirecte et le cabotage, en tout ce qui concerne les droits de coque ; 2° que pour les droits de cargaison, le traitement de la nation la plus favorisée, accordé provisoirement par la convention annexée au traité de 1841, s'était changé de fait en traitement national depuis l'abolition des droits différentiels en 1856 ; 3° que pour le commerce et le cabotage, on nous accordait également de fait le traitement de la nation la plus favorisée, quoique la convention de 1841 ne renfermât aucune clause spéciale de cette espèce ; 4° qu'aux colonies, nous avions en Islande et à Féroë le traitement national, de fait, sauf une surtaxe de 2 rixdalers par last de commerce qui frappait les patentes maritimes exigées de tous navires, tant nationaux qu'étrangers, faisant le commerce de ces îles. Ce dernier privilége pouvait être aboli en faveur du pavillon belge, comme il l'avait été en faveur des pavillons anglais, prussien, suédois, norwégien, français, espagnol, soit par une concession quelconque stipulée dans un arrangement, soit de plein droit par l'assimiliation complète du pavillon danois au pavillon belge ; ce qui se réduisait pour nous à supprimer en sa faveur le monopole existant jadis pour le commerce du sel.

Quant aux Antilles, la loi n'accordant en principe le traitement national qu'aux Etats possédant des colonies, moyennant réciprocité, il nous était impossible d'obtenir la même faveur, en retour d'une concession égale. Il fallait amener le gouvernement danois à se contenter d'un équivalent assez important pour le décider à déroger, en notre faveur, pour la première fois, au principe général.

Cet équivalent, nous l'avons heureusement trouvé dans une réduction de droits d'importation accordée aux produits de la pêche du Danemark, principalement la morue, sur le pied du traitement accordé, sous ce rapport, à d'autres nations.

Si, après cet aperçu rapide de la situation au début des négociations, nous venons à examiner leur résultat, nous trouvons que le traité du 17 août 1863 nous accorde :

A. En matière de navigation : 1° pour l'intercourse, tant directe qu'indirecte, quant aux droits de coque et de cargaison, en un mot

Digitized by Google

sous tous les rapports, dans le royaume, ses possessions et ses colonies, le traitement national. — Même avantage étendu au Danemark ; 2° pour le cabotage, le traitement de la nation la plus favorisée, ce qui se réduit au traitement national, pour les droits de cargaison, de coque et sous tous autres rapports, dans le royaume, les possessions et les colonies. Mais en ce qui concerne la faculté de faire le cabotage, au traitement national, seulement pour tous les navires belges de plus de 15 lasts (30 tonneaux).

La loi du royaume, qu'on n'entend pas changer, contient cette restriction, pratiquement dirigée contre des nations voisines, telles que l'Allemagne, la Suède-Norvége, la Hollande, pour le cabotage du royaume ; l'Angleterre pour le cabotage de Feroë.

Le traitement national qui nous est accordé dans les colonies résume l'abolition de la surtaxe établie en Islande et Féroë, la suppression des droits différentiels à Ste-Croix, et la permission d'importer à St-Thomas, en libre franchise, les produits de la métropole, sous pavillon belge, comme sous pavillon danois, en un mot, l'assimilation au grand cabotage (entre métropole et colonies.)

B. En matière de commerce *a*, le traitement de la nation la plus favorisée, tant à l'importation qu'à l'exportation, d'une manière complète, pour le présent et l'avenir, dans le royaume, les possessions et les colonies. Le gouvernement danois a voulu faire insérer spécialement qu'il accordait à la Belgique cette dernière concession, contrairement à la loi qui exige : 1° la possession de colonies ; 2° la réciprocité en retour des concessions sur le sel et la morue et tout autre poisson (article 15), et cela, dans l'intention de s'en faire une arme contre d'autres nations sans colonies, qui voudraient réclamer la même faveur, en vertu d'une clause générale insérée dans leurs traités. Jusqu'ici, deux nations ayant des colonies savoir, l'Angleterre et la Hollande, ont profité du bénéfice d'assimilation, offert par la loi, moyennant réciprocité. La Belgique est la première nation sans colonies à laquelle pareille faveur est accordée moyennant une compensation d'équivalents.

b. Quant au transit, le traitement de la nation la plus favorisée. La loi du pays, qu'on n'entend pas modifier sous ce rapport, par des raisons politiques, pour maintenir intactes les recettes du Lauenbourg, n'admettait pas la liberté ; du reste le droit de transit n'étant que de 16 shellings (45 centimes) par 500 livres, est fort minime. La prohibition du transit de la poudre à tirer, exigée en Belgique, ne l'est pas en Danemark.

c. Quant aux individus, le traitement de la nation la plus favorisée. Le traitement de la nation danoise n'a pu être accordé à la Belgique, pas plus qu'aux autres puissances, à cause de la loi locale :

1° Qui pour la patente exige un séjour d'au moins 3 ans.

2° Qui en Schleswig et en Holstein contient quelques restrictions contre

Digitized by Google

les juifs étrangers, restrictions que le progrès des idées libérales fera sans doute disparaître bientôt.

3° Qui en Lauenbourg n'accorde à l'étranger l'autorisation de s'établir à domicile fixe, que moyennant l'abjuration de sa nationalité.

4° En matière de pêche, traitement réciproque de la nation la plus favorisée, ce qui maintient de part et d'autre la franchise des droits accordée à l'importation du poisson, provenant de la pêche nationale et pour la Belgique, en surplus, le système des primes.

5° La convention d'extradition des matelots déserteurs conclue en 1850, et les dispositions de la convention de navigation de 1841 sur la juridiction consulaire, ont été reproduites et même amplifiées. Le Danemark a admis toutes nos propositions, sauf la direction du sauvetage, en cas de naufrage, parce que la loi locale ne permet pas cette délégation, qui n'avait pas été donnée non plus en 1841 et que la loi de 1847 sur la matière rend encore plus difficile.

6° La convention contient quelques stipulations nouvelles d'un intérêt non moins réel, savoir la liberté réciproque de faire le commerce sans intermédiaires (art. 2); l'exemption du service militaire et de la garde nationale; le secours réciproquement prêté en cas de piraterie; le traitement national accordé aux sociétés financières, etc.; l'engagement de s'entendre avec les Etats maritimes, pour l'adoption d'une mesure unitaire de jaugeage.

Enfin une déclaration accessoire annexée au traité réserve, pour un arrangement ultérieur, la patente des voyageurs, l'admission en franchise temporaire des échantillons de commerce, les mesures conservatrices et protectrices à prendre pour les marques de fabrique ou de commerce, modèles, dessins, etc.

Voilà, M. le Ministre, le résumé succinct du nouveau traité de commerce, qui a été assis sur les bases les plus libérales et qui, sauf une légère restriction contenue dans l'article 1er, restriction qui, relativement au petit nombre de juifs de nationalité belge, n'atteindra que faiblement nos compatriotes, accorde à la Belgique le traitement le plus libéral possible.

Nul doute que cet acte international, dont la mise en vigueur coïncidera à peu près avec celle d'un nouveau tarif (1er avril 1864), ne soit appelé à imprimer un nouvel essor à nos échanges avec un pays qui offre à nos produits industriels un vaste marché encore trop peu exploré, et qui, en retour, nous donne une abondante provision de grains, de bétail, de matières premières et de poisson. L'abolition des droits différentiels d'Islande et de Féroë, d'entrée et de sortie aux Antilles, ouvre à nos navires des ports nouveaux d'où ils se voyaient avec regret exclus, ou hors d'état de concourir avec certains pavillons étrangers. Ce dernier privilége renferme en outre un argument nouveau, que nous pourrons opposer victorieusement aux nations qui persistent dans les

Digitized by Google

vieux errements d'un système colonial exclusif. Quant au Groenland dont le commerce forme encore le monopole de l'Etat, l'avenir nous y réserve également le traitement national.

Il ne tardera guère à ouvrir ses ports à la libre concurrence. Une commission, nommée par le gouvernement pour débattre cette question, vient en effet de condamner le monopole comme contraire aux intérêts du pays et du trésor.

Agréez, etc.

Le secrétaire de légation chargé des affaires
de la légation de Belgique à Copenhague,
J. Jooris.

Dantzig, le 22 août 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général sur le commerce et la navigation de Dantzig pendant l'année 1862, en y joignant cinq tableaux à l'appui (1).

L'activité du commerce de cette place, que j'ai été à même de signaler dans mon dernier rapport, s'est encore accrue en 1862. L'exportation de cette année a dépassé toutes celles connues jusqu'à présent, car les états de la douane constatent à la sortie 3,179 navires jaugeant 325,415 lasts, contre 2,620 navires jaugeant 280,708 lasts en 1861, ainsi qu'une exportation de 136,585 lasts de grains d'une valeur

de.....	Th. 22,051,200	
Une exportation de bois de.....	5,888,000	
Et une exportation de marchandises diverses de.....	443,646	
Total général des exportations par mer.....	28,382,846	
Contre.....	25,229,715	en 1861.
L'importation par mer s'est élevée à.....	5,685,345	
Contre.....	5,468,310	en 1861.

C'est essentiellement aux progrès sensibles qu'a faits l'agriculture et au bien-être matériel des populations qu'il faut attribuer cet accroissement du commerce, puisque, jusqu'à la fin de l'année, il n'a pu être fait usage des nouvelles voies de communication, le chemin de fer de Thorn à Lowicz, qui relie Dantzig à Varsovie, n'ayant été ouvert qu'en décembre.

Ce grand mouvement de transactions commerciales n'a pu se produire sans contribuer à la prospérité de la ville et de toutes les classes de la population ; néanmoins les négociants en ont tiré peu de profit, quelques-uns ont même éprouvé des pertes. La principale raison en est le fâcheux état du cours de la Vistule et de ses affluents, dont les eaux ont été si basses, au delà de Varsovie, et même dans la Vistule inférieure,

(1) Ces tableaux peuvent être consultés au ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

que des bateaux, avec le quart seulement de leur plein chargement, ne pouvaient naviguer, même en aval, qu'à grands frais, et à l'aide d'indicibles efforts. Les trains de bois, non chargés, ne pouvaient même avancer, dans les sables mouvants, sans qu'on leur imprimât un mouvement d'impulsion à l'aide de leviers.

Malheureusement il survint, en outre, tout à coup, au commencement de novembre, de si fortes gelées, que des trains de bois, pour une valeur d'environ un demi-million de thalers, furent pris par les glaces.

Afin d'empêcher qu'au moment de la débâcle le courant du fleuve n'entraînât tous ces bois à la mer, il fallait les dégager de la glace, et les empiler le long des rives de la Vistule; opération de la plus grande difficulté, occasionnant d'énormes dépenses, qui furent d'autant plus sensibles aux propriétaires, qu'elles furent faites, pour ainsi dire, en pure perte, cet article ne pouvant supporter un surcroît de frais aussi considérable, eu égard à sa valeur relative.

Un autre inconvénient non moins grave, c'est que toutes ces marchandises, expédiées en mai et en juin, n'arrivèrent à Dantzig qu'au printemps de 1863. Cet état de choses anomal porte un préjudice grave à la batellerie, et compromet de la manière la plus fâcheuse les intérêts du commerce, aucun calcul, ni sur les frais ni sur la durée des expéditions ne pouvant être établi. La nécessité d'améliorer le cours de la Vistule devient donc plus urgente d'année en année, et réclame la sollicitude des Etats riverains. On peut espérer que, sous le gouvernement de l'empereur Alexandre, qui manifeste la volonté de s'occuper du bien-être matériel de son pays, des travaux seront entrepris pour rendre la Vistule navigable, si toutefois le gouvernement prussien veut se concerter, à cet égard, avec celui de la Russie.

Quant à d'autres préjudices que le commerce a encore éprouvés cette année, il en sera parlé plus loin à l'article *grains*.

Le raccordement du chemin de fer de Dantzig à Thorn, avec celui de Lowicz à Varsovie, dont j'ai fait ressortir toute l'importance dans mon rapport de l'année dernière, a été ouvert au mois de décembre, et presque simultanément fut livrée à la circulation la grande ligne de Saint-Pétersbourg à Varsovie, qui rend accessible, au commerce de Dantzig, une partie du littoral au delà de la Vistule, pays riche et abondant en produits agricoles, offrant à Dantzig une plus grande somme de ressources.

Quant à l'importation, tout autorise à croire qu'une forte partie des marchandises coloniales, en destination de la Pologne et de la Russie (expédiées, jusqu'à présent, vu les moyens de transport si défectueux, tant par Hambourg que par Stettin, et par les chemins de fer de la Silésie), sera dirigée en 1863 par la voie directe de Dantzig devenue la moins coûteuse depuis la récente ouverture de la ligne Dantzig-Thorn-Varsovie.

Digitized by Google

Rien ne prouve mieux le grand besoin de la célérité dans les échanges et les exigences d'un commerce qui s'accroît tous les jours, que la circonstance, qu'à peine ces voies ferrées inaugurées, l'on poursuit déjà énergiquement le projet d'un nouveau chemin de fer, qui rapprocherait encore davantage les villes de Varsovie et de Dantzig, dont les intérêts commerciaux sont communs.

A cet effet, un comité s'est formé à Varsovie qui — conjointement avec celui qui s'est constitué ici dans le même but — déploie une grande activité. La concession paraît assurée, et les souscriptions, auxquelles les autorités communales de Dantzig ont largement participé, ne font pas défaut. Sans faire concurrence à la grande ligne Saint-Pétersbourg-Varsovie-Berlin, la voie projetée raccourcirait la distance actuelle entre les deux villes de 19 milles d'Allemagne, et traverserait une des plus fertiles contrées de la Prusse.

EXPORTATION.

Un coup d'œil rétrospectif jeté sur le commerce de cette place en 1862 démontre que le chiffre des exportations a encore dépassé celui des années 1860 et 1861, bien que ces deux dernières n'eussent été égalées par aucune des précédentes. Toutefois cependant, comme j'ai eu l'honneur de le faire remarquer, ce grand développement a été loin d'être aussi profitable au commerce de cette place qu'on aurait pu s'y attendre. Les spéculations sur les grains, faites vers la fin de 1861, en prévision d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, furent bientôt suivies de déceptions, et il en a été de même des opérations basées sur les besoins que la France éprouverait par suite du déficit de la récolte de 1861, car l'Amérique déversa de si fortes quantités de froment sur l'Europe qu'il en résulta une baisse des prix, qui dura jusqu'aux mois de juillet et août, au grand préjudice des spéculateurs de Dantzig.

Dans des circonstances aussi désavantageuses, le commerce, pour donner une nouvelle impulsion aux affaires, changea de système, et en vint aux transactions sur connaissement, qui auparavant ne furent point suivies, par la raison qu'un commerce aussi scabreux que celui des grains ne saurait être traité avec assez de prudence et de circonspection.

Tant en Prusse qu'en Pologne, la récolte de 1862 a été aussi abondante que la richesse des emblavures l'avait fait prévoir dans le courant de l'été.

Les diverses fluctuations des prix des grains, sur le marché de Dantzig, pendant l'année 1862, calculés d'après les bonnes qualités pesant :

Le froment.....	85	livres par	scheffel.
Le seigle.....	81 5/6	—	—
L'orge.....	72	—	—
L'avoine.....	50	—	—
Les pois.....	90	—	—

sont résumées dans le tableau suivant :

Digitized by Google

	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Pois.
		(Par scheffel.)			
Janvier.....Sg.	99	60	44	26	58
Février.....	97	60	42	28	56
Mars.....	95	59	41	28	56
Avril.....	94	59	40	28	56
Mai.....	90	60	40	29	55
Juin.....	87	59	43	30	58
Juillet.....	91	60	45	30	60
Août.....	93	60	47	32	60
Septembre.....	97	57	48	32	58
Octobre.....	93	59	45	27	55
Novembre.....	88	55	42	26	54
Décembre.....	88	53	40	26	53

On voit que les prix des froments furent cotés au plus bas à la fin de mai et au commencement de décembre, ceux des seigles en décembre. Les prix des orges et des pois n'ont été à aucune époque de l'année aussi faibles qu'en décembre. L'avoine ne figure que comme article de consommation de la ville.

Froment. — L'exportation du froment s'est élevée à la quantité de 79,282 lasts. Comme toujours, l'Angleterre figure à elle seule pour 5/6 dans la totalité de ce chiffre, c'est-à-dire pour 66,210 lasts, la Hollande pour 6,330 lasts, la Belgique pour 4,065 lasts, la France pour 1,300 lasts, et divers autres pays ensemble pour le reste.

L'Angleterre ayant été approvisionnée de différents pays de production en froment de qualité moyenne, n'a acheté à Dantzig principalement que du blé de premier choix, dont la place était abondamment pourvue, et qui provenaient de la belle récolte de 1861.

Peu de transactions par contrat, pour livrer au printemps, ont eu lieu cet hiver, par la raison, d'une part, que le chemin de fer a amené successivement, depuis son ouverture au mois de décembre, les quantités de froment accumulées autrefois, pendant la saison morte, dans les villes riveraines de la Vistule, en attendant l'ouverture de la navigation fluviale, et d'autre part, vu l'incertitude où l'on était quant aux quantités de froment que l'Amérique serait à même d'exporter cette année.

Seigle. —L'exportation des seigles a été cette année de 40,755 lasts, et les prix n'ont que peu varié. Cet article fut constamment recherché, tant pour la Suède, le Danemark, la Norvége et la Finlande, que pour les provinces Rhénanes, les bouches du Wéser, de l'Ems et pour la Hollande.

Malgré l'abondance de la récolte de 1861, et de celle également bonne de 1862, les arrivages de seigle n'ont point été aussi considérables qu'on avait eu lieu de le croire, car les contrées de production avaient exporté de fortes quantités pour Berlin. Beaucoup de cultivateurs ont retenu,

Digitized by Google

d'ailleurs, une partie de leurs seigles par devers eux, prétendant que le rendement avait été moindre qu'on ne s'y attendait, et que les prix devaient, par conséquent, hausser plus tard. Il en est résulté que les ventes à livrer au printemps, effectuées pendant l'hiver, n'ont été que de 5,000 lasts contre 15,000 lasts à l'époque correspondante de 1861.

Orge. — Ce grain, dont la récolte a été très-satisfaisante, tant en quantité qu'en qualité, a servi principalement à la consommation locale qui s'est considérablement accrue. C'est à cela qu'on doit attribuer la fermeté des prix.

L'exportation pour l'Angleterre, tant pour subvenir aux besoins des brasseries, que pour la nourriture du bétail, a été à peu près au niveau de celle de l'année précédente, tout en subissant l'influence de la baisse des prix. Les belles qualités propres à la préparation du malt ont partagé cette défaveur, vu la concurrence que leur fit la France, où la récolte de l'orge, abondante et magnifique, avait permis une exportation considérable pour l'Angleterre.

Avoine. — En général Dantzig n'exporte que peu d'avoine, les arrivages dépassant rarement les besoins de la consommation locale. Il est à remarquer cependant que la récolte en a été très-abondante. Bien que cela n'intéresse pas le commerce général de Dantzig, il en est résulté cependant qu'une masse plus considérable d'autres espèces de grains, servant à la nourriture du bétail, a pu être destinée à l'exportation.

Pois. — Dans toutes les provinces riveraines de la Vistule, tant en Prusse qu'en Pologne, la récolte des pois a été fort abondante. Il en a été moins exporté cependant que l'année précédente parce qu'à l'étranger la consommation des pois est subordonnée au résultat de la récolte des pommes de terre, qui avait été partout satisfaisante. Les arrivages aussi ont été moindres que ceux de l'année précédente, ce qui provient de ce que, dès le principe, les pois, de moindre valeur que les seigles, ont remplacé ceux-ci tant pour la mouture que pour l'alimentation du bétail, et que dès lors des quantités considérables en ont été consommées sur les lieux de provenance.

Pommes de terre. — La récolte des pommes de terre en 1862 peut être comparée, tant en quantité qu'en qualité, à celle de l'année 1844. Les craintes qu'on avait conçues d'abord au sujet de la maladie de ce tubercule ont été démenties, et les prix des céréales prouvent qu'il existe des approvisionnements de pommes de terre dans toute l'Europe. Il en a été exporté d'ici 9,000 scheffels pour le Danemark et 3,000 scheffels pour l'Allemagne.

Colza. — La récolte en a été moindre que d'ordinaire. Les quantités exportées, c'est-à-dire 3,291 lasts, se sont partagées entre la Belgique, la Hollande et l'Angleterre. Ni la Silésie ni les fabriques d'huiles du pays ne se sont approvisionnées ici. Berlin, au contraire, a requis de fortes parties, ce qui a soutenu les prix. Lors des premiers arrivages au com-

Digitized by Google

mencement de juillet, les colzas se sont payés de 110 à 117 sg. le sch., et vers la fin du même mois de 107 à 111 sg. Depuis cette époque, à une réaction momentanée près, qui eut lieu en novembre, les prix ont haussé graduellement comme suit :

En août de 114 à 120 sg., en octobre de 120 à 122 sg., au commencement de novembre à 116 sg. et fin de novembre jusqu'à la fin de l'année de 124 à 125 sg. le sch. avec tendance à une plus forte hausse, tant par suite des existences fort diminuées que par suite de la consommation toujours croissante des huiles.

Graine de lin. — Les arrivages de graines de lin ont été, comme les années précédentes, fort insignifiants par suite de l'imperfection des voies de communication fluviales avec les contrées de la Russie qui produisent cette graine. Les prix ont suivi le mouvement de hausse qui s'est manifesté en Russie.

Bois. — Le mouvement général du commerce des bois, en 1862, se résume comme suit :

ARRIVAGES.

169,550	poutres de sapin.....	22,748	moins	qu'en 1861.
88,583	poutrelles de sapin.....	43,545	»	»
25,124	poutres et poutrelles de pin dites de bois blanc.....	2,183	plus	»
307,740	pièces de bois en grume.....	86,820	»	»
208,000	traverses pour chemin de fer..	67,563	moins	»
22,431	bordages de chêne, 1re qualité.	5,669	»	»
30,880	» 2e » .	3,815	plus	»
19,400	» non braqués.			
83,512	poutres courbes et plançons de chêne.....	21,832	plus	»
11,825	pièces de merrain de chêne.....	1,939	moins	»

EXPORTATIONS.

340,092	poutres et poutrelles.....	90,290	plus	qu'en 1861.
1,232,644	traverses pour chemins de fer..	54,382	»	»
392,353	bordages et planches de sapin..	33,713	moins	»
1,695	mâts et mâtereaux.....	9,900	»	»
4,939	brasses de bois à lattes.....	800	plus	»
20,147	bordages de chêne, 1re qualité..	5,425	moins	»
30,287	» 2e ..	5,386	plus	»
74,884	» non braqués et bouts.	14,050	moins	»
45,181	poutres, courbes et plançons de chêne.....	6,402	plus	»
22,052	pièces de merrain.....	10,577	»	»

Digitized by Google

Les existences de bois au 31 décembre 1862 consistaient en :

148,468	poutres de sapin.....	16,793	moins qu'au 31 décemb. 1861.
71,215	poutrelles de sapin.....	34,640	»
11,413	poutres et poutrelles de bois blanc.	1,654	»
177,546	pièces de bois en grume.....	48,396	plus qu'au 31 décembre 1861.
18,529	bordages de chêne, 1re qualité...	2,261	»
12,618	» 2e » ...	1,015	»
69,375	poutres, courbes et plançons de chêne.....	16,294	»
9,254	pièces de merrain.....	4,047	moins »

Bien que certaines espèces de bois eussent fait défaut cette année, le chiffre total des arrivages a été cependant plus considérable que les années précédentes, et il l'aurait été encore davantage, si l'hiver, très-précoce, n'eût empêché l'arrivage des trains, pour une valeur d'environ un demi-million de thalers, comme il a été dit plus haut.

Pour bien constater les proportions énormes que ce commerce a prises avec l'Angleterre, il suffit de faire remarquer que sur les 1,261 cargaisons de bois qui ont été expédiées cette année, 837, représentant une valeur de 4,550,000 th., ont été expédiées pour l'Angleterre, et que seulement 424 chargements, d'une valeur de 1,338,000 th., se sont répartis entre les divers autres pays.

Cette augmentation constante des bois doit être attribuée, d'une part, aux demandes toujours croissantes pour construction de chemins de fer, de l'autre, à l'abolition des droits d'entrée qui fit cesser la protection jusqu'alors accordée en Angleterre aux bois du Canada, et permit d'exporter les bois ordinaires de la Baltique. Précédemment, ceux-ci avaient été pour ainsi dire prohibés en Angleterre, où à peine les qualités supérieures pouvaient supporter les hauts droits d'entrée. Aussi, autrefois les bois de qualités ordinaires, que les vastes forêts de la Russie et de la Pologne renferment en abondance, arrivaient-ils rarement à Dantzig, tandis qu'à présent elles offrent d'abondantes ressources pour satisfaire à la fabrication de ces grandes quantités de traverses qui figurent en première ligne sur les tableaux d'exportation.

Dans les huit années, de 1852 à 1859, ces exportations de bois pour traverses se sont élevées à..... 852,644 pièces.

En 1860, à....	877,329
En 1861, à....	1,198,262
En 1862, à....	1,252,644

Malgré l'accroissement considérable que cet aperçu constate, les résultats pour le commerce de Dantzig n'ont pas été très-satisfaisants. Il faut en attribuer la cause à la longue durée du flottage des trains et aux difficultés des communications ordinaires. Il en est résulté un énorme sur-

Digitized by Google

croît de dépenses, tandis que la concurrence de Memel et autres ports exportateurs de bois n'a pas permis d'augmenter les prix de vente en raison de ces frais imprévus.

Poutres de sapin. — Les arrivages de cet article se sont composés, en majeure partie, de poutres de moyenne qualité, de 20 à 27 pieds de longueur, terme moyen. Les belles qualités ont été plus rares que l'année précédente. Les prix, tant à cause du taux des bois sur les marchés étrangers, que parce qu'on s'attendait d'abord à des arrivages plus considérables, se sont établis, au commencement de la campagne, en dessous du taux de 1861. Ils haussèrent cependant plus tard, lorsque les basses eaux de la Vistule retardèrent l'arrivée des nouveaux renforts, de sorte que les prix pour les belles qualités se maintinrent au niveau de ceux de l'année précédente ; quelques parties furent même payées plus cher, et les qualités inférieures un peu au-dessous. On a payé les poutres d'une longueur moyenne de 23 à 30 pieds, suivant qualité, de 6 1/2 sg. à 10 sg. le pied cube anglais ; celles un peu plus longues 10 1/2 sg. et les qualités ordinaires de courtes dimensions de 4 1/2 sg. à 6 sg.

Le chiffre total de l'exportation des bois équarris, c'est-à-dire poutres et poutrelles réunies, entre lesquelles il est difficile d'établir une exacte distinction, comme j'ai déjà eu l'honneur de le faire remarquer dans mon dernier rapport, puisque, à la sortie, les états de la douane confondent ces deux articles, a excédé de 90,290 pièces celui de l'année dernière.

Poutrelles de sapin. — Les demandes de l'étranger ont été nombreuses et continues, sans cependant produire une amélioration des prix, vu la forte concurrence de la Suède, redoutable précisément aux bois de Dantzig d'un faible équarrissage, tels que les poutrelles. Les prix pour les belles qualités, propres à l'exportation et d'une dimension de 9 à 11 pouces, variaient de 5 1/2 à 7 sg. le pied cube anglais, et pour celles d'une moindre dimension, propres seulement à fournir des traverses, de 4 à 5 1/2 sg.

Poutres et poutrelles de pin dites de bois blanc. — Les transactions sur ces articles n'ont pas été plus considérables que l'année précédente et les prix ont varié, suivant la qualité et les dimensions, entre 4 1/3 et 4 5/6 sg. le pied cube. Quelques belles parties se sont vendues exceptionnellement de 5 à 5 1/2 sg.

Bois en grume. — Bien que les arrivages des grumes qui servent à approvisionner les chantiers de Dantzig aient dépassé considérablement ceux des années précédentes, l'écoulement s'en est effectué néanmoins avec facilité et il a été satisfait à de fortes commandes de poutres, de planches et de bordages, commandes qui ont entretenu la grande activité qui continue à régner dans les chantiers de cette place. Les grumes propres au sciage en long ont été payées, savoir :

Les belles qualités, suivant leurs dimensions, de 10 à 14 th. la pièce, les qualités moyennes de 6 à 9 th., les qualités ordinaires de

Digitized by Google

3 à 5 th., celles enfin qui ne peuvent être destinées au sciage, de 2 à 2 3/4 th.

Mâtures. — Les arrivages ont sensiblement diminué et n'ont consisté qu'en mâtereaux de bois rouge de faibles dimensions et en petits mâtereaux en bois blanc. En fait de mâts de 17 pouces et au-dessus de ce palmage, aucun renfort n'est arrivé, les anciennes existences sont épuisées et la place est complétement dépourvue de cet article. Les forêts qui en ont fourni jusqu'à présent paraissent être épuisées.

Bordages et planches confectionnés sur les chantiers de Dantzig. — De même que l'année précédente, les bordages et planches ont été l'objet de fortes demandes, principalement pour les besoins des marines militaires tant de la France que de l'Angleterre dans les dimensions de 3 1/2 et de 4 pouces d'épaisseur. Les planches en dessous de 3 1/2 pouces furent moins recherchées.

On a payé les bordages de 3 pouces d'épaisseur, de première qualité, de 4 1/3 à 5 2/3 sg. le pied *courant*, mesure anglaise, ceux de deuxième qualité de 3 à 3 1/2 sg., les bouts de bordages de première qualité de 2 3/4 à 3 1/2 sg. et la deuxième qualité de 1 1/2 à 2 1/4 sg. Les bordages de 3 1/2 et de 4 pouces se sont payés en proportion. Les planches et madriers de 1 1/2 pouce de première qualité se sont vendus de 16 1/2 à 18 pfennigs et ceux de deuxième qualité de 10 à 11 pf. Les planches de 1 pouce, de première qualité, de 10 à 11 pf. et celles de deuxième qualité à 7 pf. le pied *courant* anglais.

Traverses pour chemins de fer. — Comme j'ai eu l'honneur de le faire remarquer plus haut, la demande en a été considérable.

Les blocs de 10 pouces d'équarrissage et de 9 pieds de longueur, ainsi que ceux de 5 × 10 et de 9 pieds de longueur ont surtout été demandés, sans cependant que ceux travaillés dans d'autres dimensions aient été délaissés. On a payé les blocs de 10 pouces d'équarrissage de 10 1/2 thalers à 11 thalers les 50 pieds cubes, mesure anglaise, les blocs de 9 pouces d'équarrissage de 7 2/3 thalers à 8 1/2 thalers, et les billots ronds de 10 à 10 1/2 pouces de diamètre et de 9 pieds de longueur, de 19 à 20 sg. la pièce.

BOIS DE CHÊNE.

Bordages. — Les arrivages de cet article ont peu différé de ceux de l'année dernière, et il en est de même quant aux prix. Les premières qualités, cependant, n'ont été demandées que lorsqu'elles avaient la dimension de 4, 4 1/2 et 5 pouces d'épaisseur. Il en est résulté sur les autres dimensions une notable dépréciation. Ainsi les deuxièmes qualités, de dimensions diverses, se sont vendues facilement pour les constructions navales du commerce. Les bordages de première qualité furent payés de 625 à 710 thalers les 720 pieds cubes, mesure anglaise. Les secondes qualités de 312 1/2 à 353 thalers, et celles non braquées de 400 à 450 thalers les 720 pieds cubes.

Digitized by Google

Poutres droites courbes, et plançons. — Les arrivages furent plus considérables que depuis longtemps, et ont été en général en bois de belle qualité. Ces poutres ont été fort recherchées, et les existences par conséquent très-minimes. Les prix sur place ont varié, suivant la qualité, de 9 1/2 à 20 sg. le pied cube, mesure française, ancien pied du roi.

D'assez fortes quantités, dans les plus belles qualités, ont été livrées, entre autres, à la marine militaire prussienne. L'accroissement de l'exportation de ces bois est dû, en grande partie, au blocus des ports méridionaux des Etats-Unis, blocus qui empêcha l'expédition en Angleterre des bois américains dits *Pitch pine*, remplacés dès lors par les bois de chêne.

Merrain. — Les arrivages de cet article ont diminué tandis que l'exportation a augmenté. Les prix furent d'abord pour le merrain dit à pipes, première qualité, de 32 à 34 thalers les 60 pièces, et montèrent ensuite de 37 à 39 thalers. Les autres espèces se sont payées en proportion de leurs dimensions et qualités. Les prix ne tentent guère les fabricants; tout porte à croire que les renforts en seront modérés l'année prochaine.

ARTICLES DIVERS.

Ambre. — Cet article du commerce de la Baltique ne laisse pas de mériter quelque attention. Il n'est pas besoin ici de faire une analyse scientifique de l'ambre et de mentionner qu'il a été reconnu que cette substance n'est autre chose que la résine d'un arbre antédiluvien, mais il est à regretter qu'il soit impossible d'établir, même approximativement, les quantités exploitées annuellement, et la valeur de ce qui s'en exporte, puisque l'article ne paye aucun droit à la sortie. Une partie de cette substance, que le sol renferme jusqu'à la distance d'un mille et au delà du rivage de la Baltique, est exploitée dans des fosses, d'après certaines traces indiquant un gisement d'ambre, mais la majeure partie de cet article est recueillie sur la plage, où les vagues la rejettent, surtout pendant les fortes tempêtes. Ces deux modes d'exploration échappent l'un et l'autre au contrôle, car les fermiers ont tout naturellement intérêt à taire l'importance de leur récolte, et d'autre part les négociants juifs qui exploitent cet article, et dont plusieurs figurent parmi les plus riches négociants de la ville, ont, jusqu'à présent, soigneusement évité de fournir des indications sur l'étendue de leurs opérations. Toutefois l'on peut admettre que le produit de l'ambre, pendant l'année 1862, a été considérable, car indépendamment des exportations, assez fortes, de toutes les différentes sortes d'ambre, il en existe sur place des approvisionnements importants pour lesquels il est demandé et consenti 10 p. c. en sus des prix de 1861.

On a payé les assortiments d'ambre brut opaque, première qualité, suivant la grosseur et la couleur des morceaux, de 7 à 40 thalers

Digitized by Google

la livre; et les morceaux plats, taut opaques que transparents, de 4 à 24 thalers la livre; de l'une et de l'autre de ces espèces, il existe des qualités considérables entre les mains des détenteurs. L'ambre transparent, en gros morceaux, vient de trouver un nouveau débouché en Chine, de sorte que les approvisionnements de cette espèce ont été épuisés au prix de 8 thalers la livre.

Quant aux exportations d'ambre ouvré, après la France, Constantinople figure en première ligne, vient ensuite l'Amérique, puis l'Angleterre. A Constantinople, indépendamment de fortes quantités d'ambre brut, ce sont particulièrement les bouts de tuyaux de pipe qui y sont envoyés, l'ambre en grains en moindre quantité. La fabrication des grains a souffert de l'état de guerre des Etats-Unis. Les prix s'en sont néanmoins bien soutenus par suite de l'écoulement que l'ambre a trouvé en Chine, à l'état brut. Les déchets d'ambre, servant à faire des laques, des vernis et de l'encens, ont été peu abondants, cette année, et les prix ont éprouvé une hausse de 10 à 12 p. c. Tout ce qui a été produit a été enlevé au prix de 5 à 15 sg. la livre, suivant la qualité.

Bière dite Jopenbier. — La fabrication de cette boisson a considérablement diminué et ne s'est élevée qu'à 22,300 achtels, 1 achtel = 15 1/2 lit.

Existence au 31 décembre 1861	10,000 »
	32,300 achtels.
L'exportation a été de.....	24,300 »
Reste fin de l'année.....	8,000 achtels.

La demande s'est extrêmement restreinte, par les mêmes raisons que j'ai données dans mon dernier rapport, c'est-à-dire par suite de l'extrême malaise des principaux consommateurs de cette bière qui sont les ouvriers dans les districts manufacturiers de l'Angleterre.

Les prix ont été de 70 sg. par achtel, franc à bord. La majeure partie exportée a été cependant envoyée en consignation en Angleterre, où l'article est resté invendu à défaut de demande, de façon que les exportateurs de Dantzig subiront finalement de fortes pertes.

Os d'animaux.— Les transactions sur cet article ont été tout aussi insignifiantes qu'en 1861, ce qu'on doit attribuer principalement aux basses eaux de la Vistule qui élevèrent le fret à un taux qu'un article d'aussi peu de valeur ne peut supporter, de sorte que les arrivages furent fort minimes et que l'expédition pour l'Ecosse de 15,000 quintaux épuisa, à peu près, les existences de la place. Les prix ont varié entre 35 et 40 sg. les 110 livres.

Salaison.— Pour ce qui est de cette industrie, j'ai déjà fait remarquer dans mon dernier rapport que les opérations de la campagne, ouvrant le 1er octobre 1860 et fermant le 1er avril 1862, ne s'étaient jamais faites

Digitized by Google

sur une plus petite échelle, vu le manque de porcs, et que malgré l'augmentation des prix, consentis pour ce bétail, de 3 1/4 sg. la livre à 3 3/4 sg., il n'en a pu être abattu que le nombre restreint de 2,927 têtes, résultat qui témoigne hautement de la décroissance de l'élève de la race porcine dans ces contrées.

L'exportation en 1862 se réduisit donc à :

282 tierces de porc salé à 320 livres anglaises nettes.
2,111 barils — 200 —
106 regs langues de porc à 28 —

d'une valeur de 73,000 th., contre 142,000 th. en 1861.

La campagne du 1er avril au 1er octobre s'est ouverte sous des auspices tout aussi défavorables. Le nombre de bêtes abattues n'a été que de 2,385 têtes, et bien qu'on ait élevé le prix du porc sur pied de 3 1/4 sg. la livre à 3 1/2 sg., le marché n'en a pas été mieux approvisionné, et le prix des salaisons en Angleterre n'a pas permis de hausser ici le prix d'achat. La vente des viandes salées de Dantzig, sur les marchés anglais, s'est effectuée à 78 sh. le baril de 200 livres anglaises.

Spiritueux. — Le commerce des spiritueux continue à être fort en décroissance à Dantzig.

Il restait en magasin au 31 déc. 1861. 1,400 ohms (1).

Les arrivages en 1862 ont été de.....	19,600	contre 28,000 en 1858
	22,000	contre 23,810 en 1859
	»	21,000 en 1860
	»	19,500 en 1861

L'exportation se décompose ainsi :

Pour l'étranger.....	600 ohms.	
Pour les bords du Rhin.....	800 —	
Pour Königsberg.....	6,600 —	
	8,000 ohms.	
La consommation locale.....	15,000 —	
Et les existences au 31 décembre...	1,000 —	
		22,000 ohms.

IMPORTATIONS.

En général la situation du commerce d'importation de Dantzig s'est présentée dans des conditions très-favorables. Les prix de la plupart des principaux articles ont été en hausse, notamment ceux dont l'introduction en Europe a été entravée par le blocus des ports méridionaux des Etats-Unis, et bien que les conséquences de cet état de choses favorisassent peu les grandes spéculations, la vente de toutes les espèces de marchan-

(1) L'ohm=151 2/3 litres.

Digitized by Google

dises servant à la consommation du pays, a été d'autant plus considérable, car le bien-être matériel des populations a beaucoup augmenté dans ces contrées, comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut. Cependant toutes les belles espérances qu'on avait été autorisé à fonder sur le développement futur du commerce de Dantzig par l'ouverture du chemin de fer de Varsovie seront probablement ajournées à longtemps à cause des déplorables événements dont la Pologne est en ce moment le théâtre, événements qui vont bouleverser de fond en comble la prospérité de ce pays et de ses habitants.

Café. — Les importations de café sur le marché de Dantzig ont été de 23,958 quintaux contre 32,509 quintaux en 1861 et les existences, fin de l'année, de 3,974 quintaux contre 3,764 quintaux en 1861.

Il a été importé :	de la Hollande,	14,118	quintaux.
»	de l'Angleterre,	6,214	»
»	de Hambourg et de Brême,	2,886	»
»	de la Belgique,	90	»
»	de provenances diverses,	650	»
	Total,	23,958	quintaux.

La consommation de cet article va toujours croissant, bien que les prix aient été presque constamment en hausse. Le café vert de Java a été coté d'abord à 8 sg. la livre et le bon ordinaire de Rio à 6 5/6 sg., puis les prix s'élevèrent pour le Java à 8 1/2 sg. et pour le Rio à 7 2/3 la livre.

Riz. — Les importations de cette denrée ont été de 19,833 quintaux contre 14,592 quintaux en 1861, et les existences, fin de l'année, de 4,184 quintaux contre 2,813 quintaux en 1861.

Malgré l'abondance de la récolte des céréales, la consommation du riz est toujours croissante, et cette consommation serait plus considérable encore, sans le droit exorbitant d'entrée qui est de 1 th. par quintal, par conséquent de 20 p. c. de la valeur, calculé sur les qualités moyennes. Les prix ont été à peu près les mêmes que l'année antérieure, variant pour les belles qualités entre 5 3/4 th. et 6 th. le quintal et pour les qualités inférieures de 4 2/3 th. à 4 5/6 th.

Harengs. — Par suite de l'abondance de la pêche du hareng sur les côtes de l'Ecosse et de la Norvége, les importations en avaient considérablement augmenté ici. Elles consistaient en :

			Tonnes.		Tonnes.	
Harengs d'Ecosse	dits	matjes.....	1,250	contre	1,160	en 1861.
»	»	full.....	1,160	»	2,447	»
»	»	crovn et full...	55,700	»	41,149	»
»	»	ihlen.....	16,900	»	14,820	»
»	de Norvége	grossberger....	29,150	»	17,688	»
»	»	fettheringe....	1,850	»	1,900	»
»	de Hollande.....		150	»	109	»
»	indigènes.....		125	»	1,200	»
		Totaux...	106,285	contre	80,477	en 1861.

Digitized by Google

Les transactions en harengs d'Ecosse ont fait subir des pertes aux importateurs comme aux exportateurs, car à l'arrivée de la nouvelle marchandise les prix pour les harengs dits crovu et full étaient de 12 th. la tonne, et ils tombèrent subitement à 8 thalers, prix inconnu depuis une longue série d'années. Plus tard, ils se relevèrent un peu de cette forte dépréciation de 10 1/5 thalers jusqu'à 10 1/2 thalers la tonne, prix auquel ils se sont soutenus jusqu'à la fin de la saison. Les harengs dits : ihlen, subirent les mêmes fluctuations de prix, en baissant d'abord de 11 thalers la tonne à 7 thalers, pour remonter ensuite à 8 thalers. Les matjes se soutinrent au prix de 12 thalers à 10 thalers. Les harengs de la Norvége dits : grossberger furent d'abord de 5 1/2 thalers à 5 1/5, et montèrent ensuite à 6 1/2 thalers la tonne. Depuis le mois de septembre, les arrivages de la Norvége avaient cessé par la raison que les prix étaient plus élevés sur les marchés des ports voisins de la Prusse, et sur ceux de la Russie et de la Suède qu'à Dantzig. Les harengs de la Hollande furent vendus de 1 1/2 thaler à 2 thalers le baril de 1/16 la tonne, et les harengs indigènes de 8 thalers à 7 1/2 thalers la tonne.

Les existences fin de l'année ont été considérables (20,000 tonnes), par la raison que les acheteurs polonais avaient différé de s'approvisionner pour l'hiver dans l'attente de l'ouverture du chemin de fer de Varsovie, qui ne fut inauguré qu'au mois de décembre. Dès lors les expéditions de harengs en destination de la Pologne furent effectuées par la voie ferrée qui, dorénavant, servira sans doute exclusivement à ces sortes d'expéditions. La différence, sans doute très-forte entre les frais de transport par chemin de fer et ce les par bateaux, sera cependant contre-balancée par l'avantage de la célérité et de la promptitude, ainsi que par maints autres avantages, dont un des principaux est que les détenteurs polonais pourront s'approvisionner ici à tout moment, et au fur et à mesure de leurs besoins, sans désormais être contraints de faire, avant la clôture de la navigation, leurs achats pour toute la durée de l'hiver, parfois fort long dans ces contrées.

Charbon de terre et coke.— Les observations que j'ai faites au commencement de ce rapport sur les résultats des transactions commerciales qui ont été, en général, peu satisfaisantes cette année, s'appliquent entre autres aux charbons de terre. Ainsi qu'en 1861, un grand nombre de bâtiments chargés de ce combustible ont été forcés de mouiller en rade, et d'attendre assez longtemps avant de pouvoir entrer dans le port, où se trouvait un grand encombrement de navires. La douane souvent n'a pu même fournir assez d'employés pour surveiller le déchargement des cargaisons, opéré vers la fin de l'année, par 111 navires à la fois, ce qui a occasionné une perte de temps irréparable. Ces inconvénients se sont encore sensiblement accrus par le fâcheux état du cours de la Vistule, qui a renchéri démesurément le prix du fret. Enfin, la navigation fluviale fut subitement interrompue, dans les premiers jours de novembre, par un hiver précoce,

Digitized by Google

de façon que cet article ne put être vendu, même à prix très-réduit, et dut être emmagasiné, circonstance qui fit hausser considérablement le prix du loyer des entrepôts, qui ne purent contenir qu'à peine les quantités débarquées. Un tel état de choses prouve l'urgente nécessité que les charbons de terre soient admis en entrepôt fictif. Le commerce de Dantzig ne se refuserait certainement pas à donner, à cet effet, toutes les garanties voulues pour sauvegarder les intérêts du fisc; mais les démarches réitérées faites à cet égard ont été jusqu'ici infructueuses.

L'importation et l'exportation des charbons de terre ont considérablement augmenté cette année.

La consommation locale a été insignifiante. Le peu de fabriques qui existent à Dantzig s'approvisionnent directement en Angleterre, et le reste de la consommation locale est alimenté par une fabrique de gaz pour l'éclairage, appartenant à la commune, qui fournit le coke aux petits consommateurs, à des prix au-dessous de ceux du charbon introduit par mer.

Il est entré cette année, dans le port de Dantzig, 407 navires chargés de charbon et de coke; suivant les états de la douane, ils ont importé 2,220,449 quint. contre 296 navires chargés de 1,702,737 quint. en 1861, d'où il résulte une augmentation d'importation de 517,712 quint. en faveur de 1862. Ces 2,220,449 quint. représentent... lasts. 36,082

En y ajoutant les existences en entrepôt au 31 décembre 1861, de..... 7,039

il en résulte un total de..... 43,121

Les exportations se composent comme suit :

I. Par voie fluviale.

A. A destination du territoire prussien :

Charbon pour machines ..... lasts.		4,871	
— de chauffage et nusskohle.....		10,874	
— pour gaz.....		849	
Coke.....		936	
		17,233	
B. A destination de la Pologne :			
Charbon pour machines..... lasts.	1,218		
— de chauffage et nusskohle.	2,378		
— à gaz.....	72		
Coke.....	159		
		3,827	
II. Par chemin de fer à destinations diverses et en charbons de toute espèce.....		14,061	
			35,121
Restant dans les entrepôts fin de l'année.....			8,000
Comme ci-dessus.... lasts.			43,121

Digitized by Google

On a acheté les chargements entiers à leur arrivée, le droit d'entrée non acquitté, aux prix suivants :

Le charbon pour machines, selon qualité, de 10 à 16 liv. st. le keel de 21 1/2 tonn. anglais.

Le charbon à chauffage et le nusskohle, de 7 1/2 à 12 liv. st. id.

Le coke, de 8 à 12 liv. st. le keel de 11 tonn. anglais.

Les prix sur le marché de Dantzig, droit acquitté, ont été pour les charbons pour machines, selon qualité, de 12 1/2 à 17 th. le last.

Pour les charbons de chauffage et nusskohle, de 10 à 14 th. le last.

Pour le coke, de 11 à 15 th. le last.

La valeur de l'importation de cet article peut être estimée à 490,230 thalers.

Fer.—Il en a été introduit cette année 3,260 quintaux, qui ont trouvé un écoulement facile pour les besoins des établissements de fonte. On a payé les fers d'Ecosse, dans les bonnes marques, de 34 à 36 sg. le quintal, le droit d'entrée non acquitté.

Fer vieux.—L'importation du vieux fer ou de la ferraille, refondu ici en barres dans les nombreuses forges établies à cet effet, s'amoindrit sensiblement chaque année. On croit même que sous peu elle cessera entièrement. Il n'est entré cette année dans le port de Dantzig que 44 navires venus de la Hollande, de l'Angleterre et du Danemark, chargés de 74,393 quintaux de vieux fer, contre 80 navires de 132,478 quintaux en 1861. La cause de cette forte diminution d'importation doit être attribuée au droit d'entrée énorme dont cet article est grevé et qui ne permet pas de soutenir la concurrence avec les fers provenant du Rhin et de la Silésie.

Les prix ont varié entre th. 4 1/2 et th. 5 1/6 par 300 livres, poids du Zollverein. La valeur de cette importation devra être estimée à environ 124,000 th.

Etain. — L'importation n'a été que d'une faible quantité de 608 quintaux contre celle plus infime encore de l'année dernière de 272 quintaux. L'étain « Banca » a été payé de 42 à 42 1/2 th. le quintal.

Plomb. — Il en a été importé 4,241 quintaux contre 2,461 quintaux en 1861, dont 3,980 quintaux ont été exportés en Pologne. Les prix furent pour les plombs anglais 1re qualité de 7 1/4 à 7 1/2 th. par quintal, le droit non acquitté.

Huiles de colza et de lin. — Le commerce des huiles a été, cette année fort animé, et les transactions ont produit de bons résultats. Il est constaté que, malgré de nombreuses substances qui y suppléent, l'accroissement de la consommation des huiles a augmenté en Allemagne. Les prix de cet article continuent par conséquent à hausser, ce qu'il faut attribuer aussi à la circonstance que, cette année, l'Angleterre n'avait reçu que de très-minimes quantités de graines oléagineuses des Indes orientales, au point que les prix des huiles de colza ont monté de 45 à 50 liv. sterl. la

Digitized by Google

tonne et que ceux des huiles de lin ont monté de 32 jusqu'à 40 liv. sterl. la tonne. Les usines de Dantzig n'ont travaillé cette année qu'avec de minimes avantages.

Indépendamment de la consommation intérieure, qu'on peut évaluer à environ 15,000 quintaux, les quantités exportées par mer se sont élevées à 10,698 quintaux. Il est pourtant à remarquer que le débouché des huiles de cette province est fortement menacé parce que les administrations des chemins de fer de la Bohême, de la Silésie et de la Saxe ont réduit le tarif des frais de transport pour les huiles, tandis que l'administration du chemin de fer de la Ost-Bahn, qui agit pour le compte du gouvernement prussien, se refuse à accorder les mêmes facilités, refus d'autant plus regrettable, qu'une réduction de tarif pour transports de marchandises procurerait aux produits agricoles et autres de ces contrées un débouché vers les provinces occidentales de l'Etat, tandis qu'avec le tarif actuel le commerce doit s'adresser aux marchés d'outre-mer.

INDUSTRIE.

Plusieurs établissements industriels, s'occupant principalement de la fabrication d'instruments aratoires, ont été successivement créés dans l'arrondissement de ma résidence.

Dans des contrées où la population est aussi clair-semée que dans cette partie de la Prusse, c'est principalement à l'aide de ces instruments que les propriétaires ont été à même de faire des améliorations notables dans leurs terres et que l'agriculture a pu progresser d'une manière aussi sensible. Les exportations de ces outils vers les provinces voisines, vers la Pologne et même la Russie, sont assez considérables, bien que, expédiées par la Vistule, le gouvernement russe les grève du péage dont sont passibles les voitures qui roulent sur les chaussées (Chaussée-Geld).

Dans la ville de Dantzig même, où, à l'exception des nombreux chantiers pour constructions navales, l'industrie est en général faiblement représentée, il existe, savoir :

Une fabrique d'objets d'armements de guerre, de matériel de fer pour les chantiers de la marine militaire, et d'objets de toute espèce pour les besoins locaux. A cet établissement est annexée une fabrique de machines à vapeur et d'instruments aratoires.

Il y a aussi deux fabriques ou fonderies d'outils, d'instruments et de machines aratoires.

Une fonderie plus grande, avec fabrique de machines à vapeur, est en voie de construction.

Deux fabriques d'huile.

Une fabrique de produits chimiques, incendiée il y a quelques années, a été reconstruite, mais sur une plus petite échelle que l'ancienne.

Digitized by Google

Une fabrique d'eaux minérales, et d'eau gazeuse (sodawasser).

Deux moulins à farine, à l'américaine.

Un établissement de salaison.

Cinq ou six brasseries de « Jopenbier. »

Trois grandes et deux petites fabriques de papier. Une de carton imperméable et incombustible pour toitures. Une de papier à écrire et à imprimer. Deux autres de papier de paille.

Un grand nombre de distilleries, entre autres celle qui fabrique les liqueurs dites « de Dantzig, » si renommées à l'étranger. Cette fabrique prospère toujours, bien que l'exportation de ces liqueurs ait beaucoup diminué.

Une fabrique d'armes à feu pour compte du gouvernement prussien.

Une fabrique de gaz pour l'éclairage appartenant à la commune.

On comptait environ 80 forges pour la refonte des ferrailles, situées dans le plus proche voisinage de la ville, mais la plupart ont cessé de travailler, par les raisons alléguées à l'article *vieux fer*.

Les deux raffineries de sucre, qui existaient autrefois, ont aussi cessé de travailler depuis quelques années, ainsi que huit fabriques de védasse, cet acide ne trouvant plus aucun débouché.

Une industrie fort importante est la fabrication de toute espèce d'objets en ambre, exploitée par une multitude de tourneurs et d'ouvriers qui travaillent en chambre, industrie qui court des risques sérieux par l'effet du traité de commerce avec la France qui élève de 1/2 p. c. à 50 p. c. le droit d'entrée en France de l'ambre travaillé; ce droit équivaut à une prohibition. Un grand nombre de familles qui vivent de cette industrie, seront ruinées si le gouvernement prussien ne réussit pas, par les négociations entamées à cette fin avec le gouvernement français, à obtenir une modification du tarif pour cet article, dont le principal débouché est en France.

NAVIGATION.

I. *Navigation fluviale.* — Il est arrivé ici par la Vistule :

	4,126 bateaux à voile et	136 bateaux à vapeur.		
Contre	3,811 »	163 »	en 1861.	
	2,146 trains de bois.			
Contre	1,953 »	en 1861.		

Le cours de la Vistule n'a été favorable à la navigation que jusqu'au mois de mai. A dater de cette époque, il est devenu successivement de plus en plus impraticable. C'est par cette raison que la navigation à vapeur a diminué, bien que les grandes quantités de céréales, à expédier de la Pologne, nécessitassent des moyens de transport considérables.

Depuis le mois de septembre, toute expédition en amont est devenue impossible et les marchandises en destination de Varsovie ont été en

Digitized by Google

partie emmagasinées pour être expédiées au printemps suivant, en partie expédiées par le chemin de fer dès son ouverture. Les expéditions en aval, tant bateaux que trains de bois, ont été arrêtées par les glaces, dans les premiers jours de novembre. Le taux des frets en amont était, au printemps, semblable à celui de l'année précédente; plus tard il atteignit des proportions inouïes. En aval il devint également exorbitant. Au commencement de 1862, on a payé de Varsovie à Dantzig 15 à 18 th. par last de 5,100 livres, en août, 24 th. et plus tard 32 th., tandis que les transports par le chemin de fer ne reviennent qu'à 18 2/3 th. les 5,100 livres entre Varsovie et Dantzig.

II. *Navigation par mer.* — Aucun navire belge n'a paru cette année dans le port de Dantzig. Le mouvement maritime commercial entre la Belgique et cette place s'est opéré exclusivement par pavillon étranger.

Le taux du fret a été en général avantageux, et a permis aux armateurs de Dantzig de réaliser des bénéfices, nommément ceux qui avaient envoyé leurs bâtiments à l'aventure dans la mer Blanche, au Canada, aux Indes occidentales et à New-York. Dans ce dernier port, les navires dantziquois ont participé notamment aux exportations de grains, le pavillon prussien ayant été recherché de préférence aux Etats-Unis. La navigation dans la Baltique et dans la mer du Nord a offert moins de chances heureuses, car les frets pour les bois et les céréales, objets principaux d'exportation des ports de la Baltique, n'ont point été avantageux. Les navires de Dantzig ne participent d'ailleurs qu'en petit nombre aux transports des grains, ce qui s'explique par la raison qu'ils sont pour la plupart d'une forte capacité, tandis que pour ces sortes d'expéditions, à destinations peu éloignées, les petits navires et les steamers sont recherchés de préférence. Ces derniers n'ont pas apparu ici en aussi grand nombre que l'année précédente, par suite de la forte concurrence dans les ports russes de la Baltique. Quant à la navigation lointaine, nommément dans les régions méridionales, les navires de Dantzig y participent peu, les armateurs de cette ville ne possédant, actuellement, que 9 navires doublés en cuivre, et ceux-là seuls sont propres à la navigation dans ces parages. L'armement en Prusse est d'ailleurs à la veille de prendre un développement considérable par suite du nouveau code de commerce, mieux approprié aux besoins et aux exigences spéciales de la navigation.

Un autre événement d'une grande portée est la conclusion du traité de commerce entre la Prusse et la France, bien qu'il intéresse plus directement le commerce que la navigation.

Le traité qui vient d'être conclu entre la Belgique et la Prusse n'est pas moins envisagé comme un événement heureux et de la plus haute importance.

Il a été fait mention déjà de la nécessité de l'agrandissement et de l'amélioration du port de Dantzig, pour le mettre en rapport avec le déve-

Digitized by Google

loppement progressif du mouvement commercial. Malgré les sollicitations du commerce, rien cependant n'a été fait à cet égard, dans le courant de l'année 1862, si ce n'est quelques travaux exécutés du côté sud du port, travaux qui n'ont cependant abouti encore à aucun résultat pratique. L'étendue des bassins n'a pas été élargie, elle est restée la même qu'auparavant et la lenteur avec laquelle ces travaux ont été exécutés fait d'autant plus ressortir la nécessité d'un bassin spacieux où les navires puissent s'amarrer sans gêner la circulation, tandis que des travaux exécutés avec des bateaux dragueurs ont abouti tout au plus à empêcher la formation de bas-fonds et non à approfondir le lit du fleuve. Les avaries essuyées par ces bateaux dragueurs, et la circonstance qu'ils furent, plus tard, requis pour les besoins de la marine royale, ont encore beaucoup préjudicié à ces travaux.

Le revenu du port de Dantzig a produit, en 1862, 190,500 th., y compris 780 th. pour droit de pavillon prélevé sur les navires français.

Je ne dois pas négliger de mentionner la concession faite par le gouvernement prussien pour la construction d'un chemin de fer de la ville au port, c'est-à-dire d'une étendue d'à peu près deux lieues de France. Cette voie destinée à entretenir, pendant toute la morte saison, les communications entre la mer et le débarcadère du chemin de fer, situé en ville, sera d'une immense importance pour le commerce. La commune accorde gratis le terrain nécessaire à cet effet.

La marine marchande de Dantzig était composée, au commencement de l'année 1862, de 116 nav. à voile et de 10 nav. à vapeur.

Dimin. par sinistres	4 nav.						
— vente	1 —	5	—	—	»	—	—
En tout...		111	nav. à voile	et	10	nav. à vapeur.	
Aug. par les construct. nouv.		6	—	—			
— achats.....		6	—	—	1	—	—
Total....		123	nav. à voile	et	11	nav. à vapeur,	

représentant un tonnage de 34,758 lasts normaux, contre 116 navires à voile et 10 navires à vapeur, représentant un tonnage de 32,206 lasts normaux en 1861.

Il y a sur les chantiers, en voie de construction, un navire en fer à hélice, de 250 lasts, deux pinques de 460 et de 500 lasts et deux barques de 280 et de 360 lasts normaux.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Dantzig,

MATHY.

Digitized by Google

Buenos-Ayres, le 28 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le complément de mon rapport du 14 juin dernier sur les exploitations agricoles et pastorales des provinces argentines (1).

Saladeros et établissements accessoires. — Les principaux saladeros sont établis à Barracas, près de Buenos-Ayres, sur les bords d'une petite rivière assez profonde, où de petits navires à vapeur et de gros bateaux peuvent aisément naviguer. Dans un de ces établissements, on a abattu, parfois, de 800 à 1,000 bœufs ou vaches par jour; dans d'autres, de 300 à 400 par jour, pendant les périodes où les troupeaux se succèdent.

Ces boucheries commencent en novembre et durent jusqu'au mois de mai. Il existe d'autres établissements considérables sur la côte de l'Uruguay, dans la province d'Entre-Rios, dans celle de Corrientes et aux environs de Montevideo dans la Bande orientale.

Les animaux que l'on tue et que l'on dépèce dans les saladeros des environs de Buenos-Ayres proviennent des estancias de la province. Les *saladeristes* les font acheter par troupes dans les estancias, et parfois on leur amène des bœufs amaigris surabondants ou rebutés à l'abattoir. Dans les saladeros des environs de Buenos-Ayres, on n'attend point, pour abattre les bestiaux, qu'ils se soient refaits dans des pâturages voisins. On les tue à mesure qu'ils arrivent.

On y abat aussi un grand nombre de juments, dont on sale les peaux comme celles des bœufs, et leur chair dépecée est jetée dans des chaudières, où l'eau bouillante en fait sortir la graisse et une huile épaisse connue sous le nom de *aceite de potro*. Cette huile, d'une odeur forte, est employée dans le pays pour l'éclairage, et l'on en expédie en France une certaine quantité dans des barriques ou dans des caisses doublées de zinc.

Les os et les carcasses des juments sont employés comme ceux des bœufs et des vaches. On en expédie, ainsi que des cendres d'os, en Angleterre. Un Anglais, M. Hall, a établi à Barracas des machines employées à broyer les os; une de ces machines peut broyer 50 tonneaux d'os en 24 heures.

La préparation d'un engrais au moyen du sang et des détritus d'animaux a cessé, faute d'acheteurs, ou parce que le prix de vente de cette matière encore inconnue ne donnait point de bénéfice.

Vente des peaux, des laines, etc., barracas. — Le mot espagnol *barraca*, qui signifie baraque, désigne spécialement un établissement qui sert de

(1) Voir le *Moniteur* du 21 août 1863, *Recueil consulaire*, p. 355.

Digitized by Google

magasin pour les divers produits du pays : cuirs secs, peaux de divers animaux, laines, crins, plumes d'autruche, etc. Une barraca se compose d'une grande cour environnée de vastes hangars et de magasins clos, dans lesquels on place les différents produits que nous venons de citer.

On établit les barracas à proximité des marchés dans les emplacements où l'on peut facilement charger les produits pour les transporter aux navires en rade.

Les barracas établies sur les bords du Riachuelo, près de Buenos-Ayres, sont à la fois à proximité du port et des marchés.

Il existe près de Buenos-Ayres deux vastes emplacements où il arrive constamment, lorsque les routes sont praticables, de grands chariots à deux roues venant de l'intérieur, chargés de laines ou de peaux. C'est là que, tous les matins, se rendent, pour faire leurs achats, les négociants qui font le commerce d'exportation. Chacun d'eux fait transporter immédiatement dans une barraca ce qu'il achète au marché.

C'est dans les barracas que l'on prépare les peaux pour les mettre à l'abri de la vermine : on les trempe dans une eau arsenicale et on les sèche de nouveau.

On y prépare également les peaux de mouton, de cerf, de loutre que l'on expédie en Europe.

C'est aussi dans les barracas que l'on fait le triage des laines, opération qui se pratique par des connaisseurs spéciaux.

Le négociant exportateur n'est pas toujours propriétaire d'une barraca; on en trouve en location. Parfois le propriétaire d'une barraca est en même temps négociant et achète des peaux et des laines aux estancias et sur les marchés.

Le locataire ou le propriétaire d'une barraca se charge de faire exécuter, pour compte des négociants exportateurs, toutes les opérations préliminaires qui précèdent l'expédition des balles.

Toutes les opérations, déchargement, pesage, magasinage, immersion et séchage des peaux, emballage, embarquement, etc., se payent suivant un tarif convenu. La barraca est une entreprise industrielle, et souvent le *barraquero*, d'accord avec un négociant exportateur, le précède sur les marchés, examine les produits en vente, en débat les prix, et désigne au négociant ce qu'il a trouvé de plus convenable.

Les peaux salées préparées dans les saladeros ne sont point transportées dans les barracas. On les transporte immédiatement des saladeros aux navires.

Les produits non vendus sur les marchés sont déposés dans des magasins où on les vend ultérieurement.

Il y a des barracas où l'on ne dépose que des laines, d'autres qui ne reçoivent que des peaux.

Les peaux sèches ou salées se vendent à la pièce; les laines et les crins par quintal espagnol de quarante-six kilogrammes.

Digitized by Google

Savonneries, fabriques de chandelles et de bougies.—Pour utiliser sur les lieux le suif et la graisse provenant des saladeros, on a établi dans leur voisinage d'assez nombreuses savonneries et des fabriques de chandelles. Dans le village de Barracas, près de Buenos-Ayres, deux négociants allemands associés, MM. Renners et Hölterhoff, ont érigé une importante fabrique de bougies stéariques.

Animaux domestiques dans les provinces argentines. — Ce sont les Espagnols qui ont importé dans l'Amérique du Sud les chèvres, les moutons, la race bovine et les chevaux. Avant la conquête, les indigènes n'avaient d'autres animaux domestiques que les lamas, et encore n'en existait-il que dans les provinces des Andes, principalement au Pérou et en Bolivie. Dans les provinces argentines, les cerfs étaient très-nombreux et le sont encore, mais toujours à l'état sauvage. Il en était de même de l'alpaca (camelus alpaca) et de la vigogne (camelus vicuna), qui se tiennent toujours sur les hauts plateaux et dans les Andes. Les indigènes avaient cependant apprivoisé la vigogne dans quelques parties du Pérou. C'est au Pérou que les Espagnols apportèrent les premières chèvres et les premières brebis.

En 1550, le gouverneur du Paraguay, Irala, envoya en mission à Lima Nuflo-Chaves, lequel amena, en revenant, les premières chèvres et les premières brebis, qui depuis se sont tant multipliées à l'est de la chaîne des Andes.

Ce fut également au Paraguay que des Espagnols, partis de l'île de Sainte-Catherine au Brésil, et de la colonie de San-Vicente, amenèrent en 1553 les premières vaches et le premier taureau.

Telle fut l'origine des nombreux troupeaux qui sont devenus la richesse principale des provinces argentines.

L'âne et le cheval furent introduits à la même époque et successivement dans toutes les colonies espagnoles. Nous croyons devoir donner quelques détails sur ces races d'animaux.

La race des bêtes à cornes est originaire du midi de l'Espagne. Elle s'est multipliée dans les provinces argentines comme au Paraguay, sans que l'on se soit occupé jusqu'à présent d'en modifier l'espèce par des croisements. Leur taille n'est pas la même partout: elle dépend de l'abondance et de la qualité des pâturages. Leur caractère est beaucoup plus doux que celui des bestiaux d'Europe: les taureaux, comme les vaches, s'enfuient devant l'homme à cheval, et l'on peut se promener sans crainte au milieu des troupeaux. Cependant ils vivent à peu près à l'état sauvage, puisqu'ils n'ont pas d'étables. La soumission qu'on leur impose consiste à être ramenés, à tour de rôle et par troupe, dans les enceintes appelées *corales*. On conserve un taureau pour quarante à cinquante vaches. Les bœufs sont vendus à la boucherie ou aux saladeros, et l'on conserve les plus forts comme bêtes de trait. Une bonne paire de bœufs de travail se

Digitized by Google

vend, suivant les localités, de 150 à 200 francs. Les bestiaux gras se vendent aux boucheries, de 70 à 80 francs par tête, et les bestiaux maigres se vendent aux saladeros, de 40 à 50 francs, dans les provinces littorales. Le prix des animaux varie de beaucoup suivant les provinces et la distance des marchés.

Moutons. — La race des moutons, également originaire de l'Espagne, est restée la même pendant tout le temps de la domination espagnole. Les troupeaux, abandonnés à eux-mêmes et vivant en plein air, n'étaient l'objet d'aucuns soins.

Le mouton du Paraguay, comme celui des provinces argentines, est de petite taille et à laine frisée. Le type primitif a peu varié : cependant la laine s'est modifiée suivant les habitudes et d'après la différence des pâturages.

Les plus belles toisons de troupeaux indigènes sont celles qui proviennent des provinces de Mendoza et de Catamarca, puis des provinces de San-Luis, de Cordova et de Santiago-del-Estero. Celles de Mendoza et de Cordova arrivent lavées : les autres généralement en suint.

On distingue aussi par leur qualité supérieure et leur finesse les laines des troupeaux élevés sur les hauts plateaux des montagnes de Jujuy, où le gazon est court et substantiel.

Dans les pampas du Sud, les moutons donnent une laine très-épaisse et très-longue, mais moins fine.

Actuellement encore les troupeaux de moutons vivent, l'hiver comme l'été, en plein air et sans abri. Il en est de même des brebis pleines, ce qui augmente de beaucoup la mortalité chez les jeunes agneaux.

Le gouvernement de l'Espagne, toujours préoccupé des mines, n'avait pas voulu transmettre à ses colonies la race des mérinos. On connaît d'ailleurs son système exclusif.

Ce ne fut qu'à dater de 1820, après l'émancipation des colonies espagnoles, que l'on commença à s'occuper de l'amélioration des troupeaux de moutons. Le commerce étranger éleva de plus en plus la valeur des laines : des maisons de commerce étrangères s'organisèrent à Buenos-Ayres et à Montevideo, ayant pour objet l'exportation des produits du pays et l'importation de produits manufacturés de l'Europe. On importa les premiers mérinos en 1830 dans la Bande orientale et dans les provinces de Buenos-Ayres et d'Entre-Rios. Malgré les guerres civiles qui détruisirent ou diminuèrent tant de troupeaux dans l'Uruguay, on y comptait en 1853 cent trente-trois mille métis, et six cent soixante-deux mille de race pure indigène.

Deux Anglais, MM. Sheridan et Harratt, établirent, dans le sud de la province de Buenos-Ayres, des fermes où ils introduisirent les mérinos, et depuis lors un grand nombre de propriétaires s'occupèrent, à leur exemple, de la multiplication des mérinos et de l'amélioration de la race

Digitized by Google

indigène. Depuis cette époque, les troupeaux sont beaucoup mieux soignés, et l'on s'attache aux moyens de diminuer la mortalité. Pendant les temps de pluie et lorsque surviennent les vents froids et les forts orages, on rassemble les troupeaux autour de l'estancia sur les points où ils sont le mieux à l'abri par suite des sinuosités du terrain.

Les bergers qui surveillent les troupeaux sont toujours à cheval et accompagnés de chiens qui les défendent contre les tigres jaguars (*felis jaguar*) et contre les petits lions (*felis cuguar*), très-nombreux dans les montagnes de Cordova et de San-Luis.

Les meilleures estancias pour l'élève des moutons sont celles où le terrain est sec et salé et traversé par quelques ruisseaux.

On donne généralement un bélier à quarante ou cinquante brebis. Les brebis mettent bas là où elles se trouvent, et, faute d'abri, les agneaux périssent en assez grand nombre pendant les fortes pluies et pendant les mois d'hiver, lorsque la température s'abaisse à zéro et au-dessous. Pendant les hivers rigoureux, on perd parfois les trois quarts des agneaux qui naissent en cette saison. Pendant les autres mois de l'année, la mortalité est d'environ dix pour cent.

Actuellement les estancieros étrangers ont fait construire, pour les troupeaux à laine fine, des hangars où on les ramène tous les soirs.

Les renards ainsi que les vautours *urubus* et *caracaras*, qui attaquent les jeunes agneaux, contribuent avec le froid et les pluies à décimer les troupeaux.

La maladie la plus commune des troupeaux de moutons est la gale, et quoiqu'elle diminue considérablement le rendement en laine, on n'emploie que rarement, dans les nombreux troupeaux, des moyens curatifs.

On continue, dans la province de Buenos-Ayres et ailleurs, d'améliorer la qualité des laines par des béliers importés d'Europe.

Chevaux. — On élève dans toutes les grandes estancias des troupes nombreuses de chevaux, qui errent dans la plaine, comme les vaches et les brebis, et qui vivent en plein air, sans écuries ni hangars. On châtre les poulains à deux ans, et on les dompte entre trois et quatre ans. Par suite d'une idée invétérée, on ne se sert, pour la monture, dans toutes les provinces argentines, que de chevaux hongres. Les gens de la campagne, les *péons* ou domestiques, iraient plutôt à pied que de monter une jument, et tout le monde s'est soumis à ce préjugé populaire, d'autant plus que l'on ne trouve pas de juments dressées, si ce n'est, depuis peu de temps, dans les provinces du Nord, où les chevaux sont moins nombreux et plus chers que dans celles du littoral.

Les juments sont donc réservées pour la reproduction : on leur coupe la crinière et les crins de la queue, et on en abat un grand nombre, chaque année, dans les saladeros, pour en retirer les peaux et la graisse, qui figurent parmi les articles d'exportation.

Digitized by Google

Dans des établissements spéciaux, on retire par l'ébullition, des pieds et des tendons des juments, comme des pieds de bœuf, une huile connue dans le pays sous le nom de *aceite de patas*. On l'emploie pour l'éclairage et on en expédie une partie en Europe, où elle est employée pour graisser les machines.

La race chevaline, originaire de l'Espagne, s'est multipliée sur toute l'étendue du territoire argentin, sans que l'on se soit occupé d'en améliorer l'espèce. Ce n'est que depuis peu d'années que l'on a fait venir d'Europe, dans la province de Buenos-Ayres, quelques étalons, et il s'est formé, dans cette ville, des sociétés d'amateurs qui ont établi des courses annuelles, à l'imitation de l'Angleterre.

Le cheval argentin est d'un caractère docile et doux ; il est dur à la fatigue, lors même qu'il est mal nourri et très-maltraité. Les gens du pays, à l'exception de quelques amateurs, n'ont pour les chevaux aucuns soins, aucuns ménagements.

D'ailleurs, ce n'est que dans les villes que l'on se sert du cheval comme bête de trait, pour les voitures et les tombereaux. Les gros chariots, employés au transport des marchandises, sont traînés par des bœufs, même aux environs des villes, où les routes, après les pluies, sont épouvantables. Par les mêmes raisons on préfère le bœuf pour la charrue. Dans un pays où les routes ne sont point pavées et qui offrent souvent tant d'obstacles au passage des chariots, il faudrait introduire et élever, comme chevaux de trait, une race plus grande et plus forte que la race des chevaux indigènes. Mais pour les maintenir dans de bonnes conditions, il faudrait leur donner une nourriture plus substantielle, les soigner dans des écuries, et ménager leurs fatigues, ce qui n'est pas dans les usages du pays.

On distingue, dans la race des chevaux argentins, ceux qui sont élevés dans les montagnes et ceux qui sont élevés dans les plaines. Ceux-ci ont le pied plus large et plus tendre : ils sont plus rapides à la course, mais ceux des montagnes ont le pied plus sûr, le sabot plus dur, et sans avoir la vigueur incomparable des mules, ils résistent infiniment mieux dans les montagnes que les chevaux élevés dans les plaines.

Mules et mulets. — Ces animaux métis, si précieux pour les transports et pour les voyages à travers les montagnes, sont le produit de l'âne et de la jument. On en élève une grande quantité dans les estancias, surtout dans les provinces de l'intérieur et dans celles qui s'étendent jusqu'aux versants des Cordillères. Le bardeau, produit de l'ânesse et du cheval, est loin d'avoir les mêmes qualités, et l'on n'en élève pas.

Les chevaux, même ceux qui sont élevés dans les montagnes, n'ont point la vigueur des mules, que l'on emploie exclusivement pour traverser les Andes. C'est là qu'elles sont soumises aux plus rudes épreuves. Chargées de 150 à 170 kilogrammes, elles marchent d'un pas rapide,

Digitized by Google

pendant six à huit jours consécutifs, et une partie de la nuit, sans même en paraître incommodées, et montent des rampes où l'homme peut à peine se tenir debout. Depuis 4 ou 5 heures du matin jusqu'à 8 ou 9 heures du soir, ces animaux ne prennent aucune nourriture et ne boivent même pas. On ne s'arrête que la nuit ou à la fin du jour, dans les parties des montagnes où il y a un peu d'herbe et un ruisseau. Alors les muletiers et les voyageurs descendent de leurs mules on décharge celles qui portent des marchandises ou les bagages, et on les laisse paître librement jusqu'à l'heure où on les rassemble de nouveau pour les recharger et continuer le voyage. Leur repos consiste donc à brouter, pendant quelques heures, l'herbe maigre de ces hautes montagnes, dont la traversée dure vingt à vingt et un jours dans certaines directions. Ces animaux supportent ainsi successivement une extrême chaleur et un froid très-vif, sans jamais être abrités. Les mulets de forte taille sont chargés plus encore que les mules, et leur courage est tel, que l'on en a vu, maintes fois, tomber morts à l'arrivée, après avoir supporté, avec une incroyable énergie, les privations et les fatigues de tout le voyage.

Dans les montagnes arides et sur les hauts plateaux de la Bolivie, où l'on est si souvent exposé, sans abri, à d'épouvantables orages, ce sont les mules qui transportent les voyageurs avec leurs bagages, ainsi que les marchandises et les minerais. Il en est de même au Chili, dans l'aride province de Copiapo et dans le désert d'Atacama, où la terre dénudée offre à peine, de loin en loin, quelques brins d'herbe.

Les provinces occidentales de la république Argentine fournissent des chevaux et des mules à la Bolivie, au Pérou et au Chili, où il en périt, chaque année, un assez grand nombre, dans le transport des marchandises et des minerais.

Les jeunes ânes ou baudets que l'on destine à la reproduction sont donnés à allaiter à des juments, et quoique les étalons soient généralement de petite taille, les métis qui en résultent sont plus grands, plus forts et très-vigoureux. L'exportation de ces animaux est une des ressources des provinces de l'ouest.

Sans le cheval, l'âne et la mule, qui sont, dans les vastes régions de l'Amérique du Sud, les seuls moyens rapides de locomotion et de transport, il eût été et il serait encore impossible de tirer parti du sol et des mines dans les parties éloignées du rivage.

Quoi qu'il en soit, l'âne est méprisé ici comme ailleurs, malgré ses qualités précieuses, relevées à juste titre par les naturalistes. On le traite fort mal au Pérou, où l'on s'en sert pour transporter les minerais, le sable, tous les matériaux de construction, et les eaux dont on a besoin pour la consommation, notamment à Lima.

Les ânes sont mieux soignés et d'une plus belle venue au Paraguay, où on les emploie pour le transport des marchandises et des denrées,

Digitized by Google

comme dans les provinces argentines de la Rioja, de Catamarca, de Salta et de Jujuy. Le lama, d'ailleurs bien moins endurant que l'âne, n'est employé que dans le haut Pérou, c'est-à-dire, dans les Cordillères de la Bolivie et dans la province de Jujuy.

Chèvres. — Les chèvres ne sont pas élevées en troupeaux dans les provinces argentines, mais elles y sont très-répandues, et tous les paysans en possèdent quelques-unes dans les provinces de San-Luis, de Cordova, de Santiago del Esterro, de Catamarca et de Salta.

Les chèvres fournissent le lait dans les familles et l'on tanne leurs peaux pour en recouvrir les selles et pour d'autres usages.

Le docteur de Moussy fait, au sujet des chèvres, les observations suivantes : « Personne n'a encore songé à l'introduction des races d'Angora et de Cachemire, qui prospéreraient, à n'en pas douter, sous ce climat, si quelque estanciero intelligent voulait s'en occuper La race indigène est assez belle, en effet, pour faire espérer qu'avec des croisements continués quelque temps, on parviendrait à en faire ce que l'on a fait du mouton à l'aide des mérinos. Il serait intéressant de faire des expériences dans les *sierras* (montagnes) de Cordova et de San-Luis, où le climat est entièrement analogue à celui des vallées de Cachemire, situées sous la même latitude. On sait l'immense valeur qu'a aujourd'hui la laine cachemire et quelle révolution l'introduction des chèvres thibétaines en Europe et surtout en France, a produite dans le commerce des châles. Leur introduction dans les vallées argentines y créerait une nouvelle branche d'industrie rurale, d'autant plus avantageuse que la grande valeur du produit, sous un petit volume, rendrait presque insignifiants les frais du transport au littoral. » (Description géographique et statistique de la confédération Argentine, tome II, p. 89.)

Porc. Ressources négligées. — On sait quelles ressources on retire de la viande de porc en Europe et plus encore dans les Etats de l'Amérique du Nord. On élève aussi un grand nombre de porcs au Brésil, en profitant des racines de diverses plantes qui croissent spontanément et des fruits qui tombent des arbres dans les forêts. Dans les provinces de l'ouest et du nord de la confédération Argentine, on pourrait aussi élever de nombreux troupeaux de porcs en profitant des forêts et de la végétation spontanée ; mais il n'en est point ainsi. L'espèce, quoique connue partout, est méprisée et négligée.

On en trouve, il est vrai, dans toutes les provinces, mais sans que ces animaux soient l'objet d'une spéculation intelligente, si ce n'est dans la province de Corrientes, où un propriétaire a profité, pour en élever des troupeaux, des fruits du palmier yataïs et des plantes sauvages, qui conviennent parfaitement à ces animaux. On pourrait de même élever de nombreux troupeaux, sans aucuns frais, dans les forêts de palmiers de la province d'Entre-Rios, et dans d'autres parties du vaste territoire argentin. Mais il n'en est point ainsi : il arrive pour la consommation, dans les

Digitized by Google

villes du littoral, une assez grande quantité de jambons de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ainsi que de la graisse de porc et du lard.

La viande des porcs que l'on nourrit de chair, dans les saladeros et dans les campagnes, a un goût détestable ; il n'en est pas de même lorsque le porc se nourrit de fruits ou de plantes sauvages, soit de maïs et de matières végétales, comme ceux que l'on élève aux environs des villes, sur le littoral.

Les porcs nourris dans les saladeros se vendent aux marins et aux gens du peuple peu délicats sur le goût de la viande. La population étrangère, et surtout les Italiens, très-nombreux en ces parages, en consomment beaucoup.

EXPORTATION DES PRODUITS DE LA PLATA.

Ce qui intéresse l'Europe dans l'étude des ressources que présentent les pays d'Amérique, c'est la quantité, la nature et la qualité des produits exportés, et l'accroissement de ces produits pour lesquels d'autres produits sont envoyés en échange.

Il n'existe encore ni recensement général des richesses agricoles et pastorales des provinces argentines, ni relevé complet des produits exportés et des marchandises importées.

Pendant la période de 1852 à 1861, lorsque treize provinces confédérées avaient leur gouvernement national dans la ville du Parana, on n'a publié que quelques tableaux incomplets des marchandises entrées et sorties par le bureau des douanes du Rosario.

Il y a aussi de grandes lacunes dans les documents publiés sur les douanes de Buenos-Ayres.

Tout récemment, le gouvernement national a fait publier, en deux brochures, correspondant à deux semestres, un relevé peu détaillé des entrées et des sorties par le port de Buenos-Ayres pendant l'année 1861. Aucun document officiel n'est publié encore (juillet 1863) sur les importations et les exportations de l'année 1862.

Mais comme les journaux publient chaque jour, au départ des navires, les quantités de produits embarqués, et qu'au besoin on peut se renseigner à la douane, plusieurs négociants, les maisons de commerce intéressées, ainsi que les courtiers, tiennent note des exportations.

M. Daniel Maxwell, qui recueille depuis longtemps des données statistiques sur les richesses pastorales et les exportations du pays, vient de publier, avec des tableaux, une brochure (1) qui présente le résultat de

(1) Planillas estadisticas de la exportation en los anôs desde 1849 à 1862, con algunas observaciones sobre ellas y la economia rural de nuestro pais, por Daniel Maxwel, proprietario y director de la sala de comercio de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres, imprenta de Bernheim, calle del Peru, n° 147. 1863.

Digitized by Google

ses recherches. Je vais en extraire ce qui me paraîtra le plus intéressant pour les personnes qui, en Europe, veulent avoir une idée précise des ressources et des produits du territoire argentin.

Ainsi que nous l'avons dit, les principaux produits exportés des provinces argentines sont : les peaux de bêtes à cornes et de chevaux, lesquelles se divisent en deux catégories : les peaux salées, préparées dans les saladeros, et les peaux sèches qui viennent des estancias, des campagnes et des boucheries. Viennent ensuite les laines et les peaux de mouton, puis les crins de cheval et de bœuf, le suif et la graisse de cheval ou de jument. M. Maxwell a aussi consigné, dans le tableau ci-après, la viande salée que l'on expédie au Brésil et à la Havane, pour la nourriture des nègres.

Pour ne pas trop multiplier les chiffres, l'auteur de ces données statistiques n'a pas voulu consigner, dans ses relevés, les autres articles secondaires d'exportation, à savoir : les peaux de veau et d'animaux naissants (de fœtus), de loutres, de chèvres, de cerfs, les plumes d'autruche, les sabots de bœuf, les rognures, les cornes, les os, les cendres d'os, l'engrais animal, etc.

En présentant dans le tableau suivant les quantités exportées depuis l'année 1849 jusqu'en 1862 inclusivement, année par année, M. Maxwell a voulu montrer la progression constante des produits principaux, et il fait observer, en ce qui concerne l'exportation considérable de 1849, que cette année-là succédait à la levée du blocus et que les produits s'étaient accumulés pendant les années antérieures, quoique l'on en ait expédié, au moyen de petits navires caboteurs, par la voie de Montevideo.

Ce tableau ne comprend que les exportations qui ont eu lieu par le port de Buenos-Ayres, qui reçoit des produits de plusieurs provinces, mais on peut assurer, dit M. Maxwell, que la plus grande partie provient de la province même de Buenos-Ayres, surtout les laines et les peaux de mouton.

Ce tableau donne le nombre des peaux de vache, de bœuf et de cheval exportées : les peaux de mouton sont notées, par fardes ou balles, dans la première colonne, et par douzaines dans la seconde : chaque farde ou balle en contient d'ordinaire dix-huit douzaines. La laine est expédiée en balles du poids de 30 à 40 arrobes, terme moyen 34 arrobes, et par sacs de 8 1/2 arrobes (l'arrobe de 25 livres espagnoles fait à peu près onze kilogrammes et demi). On expédie aussi des laines et des crins dans des peaux de cheval, appelées *chiguas*. Le crin est communément expédié par ballots de 35 à 40 arrobes, et par sacs de 8 1/2 arrobes ; le suif et la graisse, dans des pipes ou tonneaux de poids divers, et dans des caisses du poids de 4 à 6 arrobes.

Digitized by Google

Tableau des principaux produits exportés par le port de Buenos-Ayres, pendant les années 1849 à 1862.

Années.	Peaux sèches de bœuf.	Peaux sèches de cheval.	Peaux salées de bœuf.	Peaux salées de cheval.	Laines. — Balles.	Laines. — Sacs.
1849	2,111,083	40,863	850,259	197,651	23,329	3,379
1850	1,704,211	50,223	720,040	136,884	17,744 1/2	3,356
1851	1,689,005	47,005	912,315	93,672	19,060	2,914
1852	1,256,580	21,403	737,617	84,617	19,018	1,554
1853	788,510	14,529	416,742	119,141	22,249	1,390
1854	989,923	29,973	409,430	216,300	22,442	601
1855	888,254	28,787	355,034	120,554	28,845 1/2	566
1856	787,245	26,547	432,959	144,532	33,823	251
1857	942,714	58,215	416,770	215,206	35,575 1/2	807
1858	1,058,710	62,815	335,175	121,554	40,478 3/4	836 1/2
1859	1,051,599	65,306	511,477	114,577	44,169 1/2	903
1860	1,138,511	65,364	438,306	233,212	45,617	2,369
1861	1,043,157	47,025	369,497	141,750	53,405	1,588
1862	1,262,440	65,447	318,300	169,097	70,521	1,760

Années.	Peaux de mouton. — Balles.	Peaux de mouton. — Douz.	Crins. — Balles.	Crins. — Sacs.	Suif et graisse. — Pipes.	Suif et graisse. — Caisses.
1849	3,592	106	3,235	1,217	18,624	54,824
1850	3,568	»	2,659	2,400	12,090	25,360
1851	4,318	»	3,356	1,267	19,946	13,534
1852	2,772	8	2,745	1,902	26,222	19,350 1/2
1853	3,467	281	2,058	2,216	20,563	9,497
1854	4,695	18	2,709	1,601	23,379	15,589
1855	6,229	60 3/4	2,878 1/2	2,012	10,443 1/4	5,063
1856	7,532	43	2,749	1,549	12,300 1/6	8,809
1857	7,456	92	2,951	1,750	13,056 1/4	19,314
1858	7,876	15	3,280	1,900	7,410 1/2	4,810
1859	11,330	»	2,098	915	14,781	6,782
1860	9,757	17 1/2	2,988	1,348	12,316 2/3	12,198
1861	9,248	»	3,111	1,025	15,197 1/2	14,583
1862	12,442	»	3,033	1,325	13,925	15,791

Digitized by Google

Années.	Brésil.	Havane.	Brésil.	Havane.
	Cuirs secs et salés.		Viande sèche.	
			Quintaux.	Quintaux.
1849	32,798	6,684	248,028	305,450
1850	7,746	3,522	136,720	254,011
1851	1,506	4,069	160,958	270,915
1852	2,752	2,019	234,865	296,095
1853	2,176	1,623	129,431	206,184
1854	1,818	1,928	81,645	241,414
1855	2,579	1,069	126,617	150,829 1/2
1856	1,278	1,622	97,565	189,756
1857	1,195	1,054	100,447 1/2	237,302
1858	3,725	1,556	117,409	166,191 1/4
1859	2,089	2,735	98,284	394,058 1/4
1860	1,054	2,829	82,254 1/2	312,648 1/2
1861	3,008	1,660	169,552 3/4	152,553
1862	1,987	2,442	145,207	225,194

Années.	Brésil.		Havane.		Pacifique.	
	Suif et graisse.		Suif et graisse.		Suif et graisse.	
	Pipes.	Caisses.	Pipes.	Caisses.	Pipes.	Caisses.
1849	457	402	»	1,831	33 3/4	7,097
1850	7 3/4	150	»	1,757	»	»
1851	28 1/2	238	20	2,168	»	5,800
1852	479 1/2	260	»	2,101	14	7,084
1853	993	»	»	642	58	3,635
1854	1,797	449	38	911	»	2,309
1855	2,037 5/6	3,931	42	1,952	2 1/2	2,524
1856	1,210	693	12	520	116	5,852
1857	213	»	18	1,940	»	491
1858	1,004	546	271	894	»	1,300
1859	437	1,261	159	1,348	»	3,398
1860	701	849	493 1/2	1,166	363	3,374
1861	126 1/2	86	69	567	»	1,125
1862	18	25	»	2,202	»	551

M. Maxwell présente, dans sa brochure, un tableau détaillé des quantités de produits expédiés en Angleterre, en France, en Allemagne, en

Digitized by Google

Hollande et en Belgique, aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne. Je crois devoir me borner à transcrire le tableau sommaire de ces exportations, dans lesquelles ne sont pas comprises celles qui ont été faites directement de la province d'Entre-Rios et les marchandises expédiées des petits ports du fleuve Uruguay, à Montevideo, ou qui ont été transportées directement aux navires mouillés dans le Parana ou dans l'Uruguay, en destination pour l'Europe, l'Amérique du Nord, la Havane ou le Brésil. L'auteur ajoute qu'il n'a pu se procurer les chiffres des produits qui n'ont point été expédiés par le port de Buenos-Ayres.

Nous ne connaissons pas davantage, si ce n'est par quelques documents incomplets et surannés, publiés au Chili et en Bolivie, les produits exportés des provinces argentines dans ces deux Etats. Ce sont principalement des animaux vivants, des chevaux, des mules, des bœufs, du savon, etc., et ces articles n'intéressent pas les négociants d'Europe.

Ce qui intéresse, en Europe, les négociants et les fabricants exportateurs, c'est l'appréciation des ressources et de l'avenir politique et industriel des pays où ils peuvent trouver des débouchés.

Les ressources se mesurent par la valeur des produits exportés de ces pays, en échange d'autres marchandises.

La valeur des produits exportés des provinces argentines ne peut être donnée que d'une manière approximative, et l'on verra par les chiffres ci-après, produits dans l'ouvrage du docteur de Moussy, tome II, page 512, que, depuis 1822 jusqu'en 1856, la valeur estimative des produits exportés s'est élevée de 25 millions à 80 millions de francs.

Années.	Francs.	Années.	Francs.
1822	25,000,000	1849	63,400,000
1825	27,250,000	1850	48,100,000
1829	26,000,000	1851	53,200,000
1837	28,200,000	1854	76,500,000
1842	35,300,000	1855	54,200,000
1848	26,000,000	1856	80,000,000

Nous ne garantissons aucunement l'exactitude de ces chiffres d'ancienne date, auxquels il faudrait ajouter, pour avoir la valeur totale des exportations des quatorze provinces, l'évaluation des animaux et d'autres marchandises dont l'exportation a eu lieu par les Andes et par la Bolivie, plus la valeur des produits expédiés directement des ports secondaires du Parana et de l'Uruguay.

Pour les années postérieures à 1856, on peut apprécier approximativement la valeur des exportations et leur accroissement, par les chiffres du tableau de M. Maxwell, qui a déduit de ses relevés que, du 31 octobre 1855 au 31 octobre 1862, l'augmentation annuelle s'élève à 22,865 p. c., soit à près de 23 p. c. par année.

Cependant, le relevé officiel publié, il y a peu de temps, à Buenos-

Digitized by Google

Ayres sous le titre de *Estadistica de aduana*, pour l'année 1861, n'est pas d'accord avec les tableaux et les supputations de M. Maxwell. La douane de Buenos-Ayres estime à la somme de 257,929,862 piastres papier-monnaie, la valeur des exportations par ce port, en 1861, somme qui équivaut à 51,585,972 fr., bien inférieure au chiffre présumé des exportations faites en 1855 et en 1856.

Or, si l'on compare les chiffres de l'exportation de 1855 avec ceux de 1861 dans les relevés exacts de M. Maxwell, on verra que l'exportation a été notablement plus considérable en 1861 qu'en 1855, quoique l'année 1861 correspondît à une période de guerre civile. Il est vrai que le prix des produits de la Plata avait baissé en Europe, en 1861, mais la différence que je signale me paraît devoir être attribuée à une évaluation exagérée de la valeur exportée en 1854 et 1855. Si elle provenait d'une estimation trop faible faite à la douane des produits exportés en 1861, il faudrait attribuer la même erreur aux chiffres de 1854 et 1855, puisés à la même source (1).

La récapitulation faite de l'exportation pendant les six premiers mois de l'année courante présente aussi une augmentation très-notable sur les exportations faites l'année dernière, pendant la même période.

Quoique l'on ne puisse pas compter sur un état de tranquillité de longue durée, dans ces contrées où l'industrie et le commerce ont été bien des fois entravés, cependant on peut considérer comme très-probable que les ressources et les productions de toutes les provinces augmenteront dans une forte proportion, malgré les troubles et les circonstances dont nous avons parlé. Ces probabilités reposent sur la construction de plusieurs lignes de chemins de fer, qui décupleront la valeur des propriétés, en provoquant de nouvelles entreprises. Il en sera de même sur les rives fertiles de deux rivières, le Vermejo et le Salado où la navigation à vapeur s'établira. La population européenne, qui s'accroîtra par la fondation de plusieurs colonies, anglaises et allemandes, diminuera graduellement par son ascendant les causes de troubles et les déprédations. Et ce qui dénote encore la confiance qu'inspirent les ressources du pays, c'est la fon-

(1) Un agent officiel du gouvernement de Buenos-Ayres, M. Balcarce, a publié à Paris, en 1857, une brochure intitulée : Buenos-Ayres, sa situation présente, ses lois libérales, etc., dans laquelle on lit, à la page 32, ce qui suit : « Continuons à laisser parler les publications officielles : la valeur générale des marchandises a considérablement dépassé celle de 1854 :

Elle a atteint en 1855.....fr.	76.304,929
Elle avait atteint en 1854.....	51,287,075
Il y a donc en 1855 un accroissement de.....fr.	25,017,854

Ces chiffres ne s'accordent pas avec ceux que M. le docteur de Moussy a également puisés dans des documents officiels.

Digitized by Google

dation récente d'une banque nouvelle (1) à côté de deux établissements semblables déjà très-puissants par leurs capitaux et la coexistence de plusieurs autres maisons de banque, qui toutes rivalisent d'activité.

Sans participer à l'accroissement de la population, la Belgique prend une large part dans l'exportation des produits de la Plata. Anvers est devenu le marché le plus considérable pour ces produits, et l'année dernière, sur 339 navires expédiés en Europe du port de Buenos-Ayres, 85 ont été chargés pour Anvers.

Voici la répartition de ces 339 navires, expédiés en Europe, pendant l'année 1862 : Pour l'Angleterre 75 — pour Anvers 85 — pour la Hollande 8 — pour Hambourg 2 — pour le Havre 25 — pour d'autres ports de France 27 — pour l'Espagne 20 — pour Gênes 22 — pour les Etats-Unis 60 — pour divers autres ports d'Europe 15.

D'après la statistique officielle de 1861, il est sorti du port de Buenos-Ayres, pendant cette année-là, 469 navires chargés, jaugeant ensemble 124,072 tonneaux. Dans ce nombre il y a eu 202 navires expédiés en Europe, parmi lesquels 29 pour Anvers, 33 pour l'Angleterre, et 30 pour la France (2).

Après avoir exprimé l'opinion, d'ailleurs unanime, que les régions de la Plata sont destinées à un accroissement rapide de production et de richesse, l'auteur du mémoire que nous avons cité, M. D. Maxwell, passe en revue les circonstances qui retardent cet accroissement et les améliorations à faire dans l'industrie pastorale. Il rappelle la grande mortalité des troupeaux, pendant les années de sécheresse, en 1829, en 1831 et en 1859. Pour remédier à ce fléau, qui menace de se renouveler encore cette année, l'auteur propose aux propriétaires de troupeaux de faire des provisions de fourrages secs. Il signale les pertes et les détériorations que produisent dans les troupeaux, exposés jour et nuit en plein air, la pluie, les vents, le froid, et une alimentation insuffisante. Il voudrait que les propriétaires employassent, dans leur intérêt, divers moyens connus pour diminuer les pertes dans les troupeaux de moutons, et en même temps pour améliorer la qualité des laines. M. Maxwell appuie ses observations et ses conseils sur les observations analogues faites sur l'élève des moutons dans un ouvrage spécial de M. Perez Mendoza, le

(1) La Banque de Londres, de Buenos-Ayres et du Rio de la Plata, fondée à Buenos-Ayres, sous la direction de M. J.-H. Green, à la fin de l'année 1862, avec un capital de 500,000 liv. sterl. (Voir la notice sur les maisons de commerce et de banque à Buenos-Ayres, publiée au *Moniteur* du 7 juin 186, *Recueil consulaire*, p. 238.)

(2) Une maison des plus importantes de Buenos-Ayres a noté, en 1861, 333 navires expédiés en Europe, chiffre encore une fois en désaccord avec le relevé officiel.

Digitized by Google

seul ouvrage important, dit-il, qui ait été publié sur ce sujet, en ce pays, par un homme compétent (1).

L'auteur mentionne aussi l'augmentation notable du poids des toisons et le prix graduel des laines obtenues des moutons de la race Negretti, et des troupeaux mieux soignés. Au lieu de 2 livres et demie, soit un kilogramme 150 grammes, au plus 1 kil. 25, que pèse la toison ordinaire en suint d'un mouton adulte de la race indigène, on a obtenu des toisons de cinq livres, soit de 2 kil. 30, des brebis adultes provenant des races croisées.

Il y a certainement des améliorations à faire dans tout le système d'économie rurale des provinces argentines : ces améliorations se feront sans nul doute, de proche en proche, et graduellement, dans la mesure du possible, parce que l'intérêt particulier comme l'intérêt général les amène, et c'est là ce qui assure aux provinces argentines une prospérité croissante, d'autant plus que la consommation des laines et des autres produits de la Plata s'accroît tous les jours en Europe.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique dans les Etats de la Plata,

DEROTE.

Hambourg, le 24 août 1863.

Monsieur le Ministre,

Les documents statistiques du mouvement commercial de Hambourg en 1862 viennent de me parvenir, et je m'empresse de vous transmettre mon rapport annuel.

Les arrivages de navires de mer à Hambourg, se sont élevés à :

5,083 mesurant 649,911 lasts de 4,000 liv. (2,000 kil.), important pour une valeur de 275,477,440 marcs de banque (2), dont, sous pavillon hambourgeois, 795 mesurant 161,307 lasts. Les arrivages des pays transatlantiques y entrent pour 478 navires mesurant 102,546 lasts, important pour une valeur de 64,511,780 marcs de banque dont, sous pavillon hambourgeois, 203 navires mesurant 53,896 lasts.

Les départs s'élèvent à :

5,054 navires de mer mesurant 644,064 lasts, dont 790 navires, sous pavillon hambourgeois, mesurant 158,748 lasts.

(1) Tratado del ganado lanar, su historia, etc. (Traité des bêtes à laine), par Daniel Perez Mendoza. Buenos-Ayres, 1860. M. Maxwell se réfère aussi aux ouvrages ci-après : Las fabrica, de tejidos lisos en Inglaterra y las lanas de Cordava, par Edouard Oliveira. Buenos-Ayres, 1862. — Le Nouveau traité sur la laine, par le vicomte Perrault de Jotemps. Paris, 1824.

(2) Le marc de banque = 1 fr. 90.

Digitized by Google

Il est parti vers les pays transatlantiques 523 navires mesurant 102,786 lasts dont, sous pavillon hambourgeois, 255 » » 64,299 lasts.

De l'intérieur de l'Allemagne, par l'Elbe supérieur, il est arrivé en 1862 :

4,357 bateaux chargés de 5,163,295 quintaux de marchandises (50 kil.) et il est parti d'ici pour cette destination :

4,480 chargés de 6,094,610 quintaux.

Sous pavillon belge il n'est entré que 3 navires, et le mouvement de la navigation entre la Belgique et Hambourg se résume en :

57 navires dont 12 sur lest venant de la Belgique.

41 » chargés allant en Belgique.

Au 1er janvier de cette année, la marine marchande hambourgeoise se composait de 506 navires jaugeant 104,061 lasts, contre :

491 » » 98,101 » en 1861.

Les armements forment une branche de commerce très-importante ici et malheureusement très-négligée en Belgique ; il n'est pas sans intérêt pour Anvers, au moment surtout de la réduction des frais de port opérée au profit de cette place, de donner le tableau de la progression des armements hambourgeois dans ces dernières années.

1852.....369	navires.	1858.....488	navires.
1853.....408	»	1859.....483	»
1854.....456	»	1860.....486	»
1855.....448	»	1861.....491	»
1856.....468	»	1862.....506	»
1857.....491	»		

En outre, la moyenne par navire, en 1852, était de 153 lasts, et en 1862, de 206 lasts, de façon que, nombre et capacités réunis, la progression s'est presque élevée au double.

Quoique la prospérité et l'activité commerciale d'un pays ne puissent pas être jugées strictement d'après l'importance de sa marine marchande, il n'en est pas moins incontestable qu'elle contribue grandement au développement de ses relations ; ses affaires d'importation et d'exportation en deviennent plus sûres et plus faciles lorsqu'on réunit en une main la marchandise, son transport et les bons soins pour la conservation pendant la traversée.

On ne pourrait certes pas pousser un pays dans la voie du commerce d'armements, s'il était prouvé que c'est une branche d'affaires onéreuse, mais peut-on l'admettre lorsqu'on a sous les yeux l'exemple de Brême et de Hambourg, qui, par le peu d'étendue de leur territoire, n'ont pas de produits du pays à exporter, peu de produits nécessaires à leurs propres besoins à importer ; lorsqu'on voit des pays peu riches comme la Norvége, de peu de population comme le Mecklembourg, avoir de nombreuses flottes marchandes, destinées en grande partie aux réaffrétements

Digitized by Google

et aux transports pour compte de tiers, de et vers des ports étrangers à ces pays. Lorsqu'on voit annuellement cette branche de commerce prospérer et grandir en ces pays, il faut bien se rendre à l'évidence et se dire que ce qui est possible là l'est aussi en Belgique.

Sous le rapport de la réduction des droits de port, des droits de douane, la Belgique ne peut pas avoir encore dit son dernier mot; plus on a déjà réduit, plus facilement on réduit encore ou l'on finit par abolir; moins les produits des droits sont grands, plus proportionnellement les frais de perception sont élevés, puis l'on réduit encore parce que l'on s'aperçoit du bienfaisant effet produit sur le commerce par l'abolition partielle et, de réduction en réduction, on finit par s'apercevoir que les charges et les inconvénients sont trop lourds, en proportion des recettes. C'est ce qui arrive déjà ici. En 1815, le droit de tonnage, qui est le seul droit de port à Hambourg, s'élevait en moyenne à 161 1/4 marcs courants par 150 lasts; en 1862, il s'élève à 32 marcs courants, soit 16 centimes par tonneau de 1,000 kilogrammes.

Les droits de douane produisaient, à raison de 12 p. m. sur marchandises arrivant par mer et de 4 p. m. sur marchandises arrivant par terre et par rivières: en 1820, 975,124 marcs courants, et en 1862, 2,069,834, à raison de 5 p. m.

En outre, depuis 1820, une quantité d'articles ont été affranchis de tout droit; ainsi en 1862, sur une importation de 640,841,960 marcs de banque, il ne se trouve que 171,137,990 marcs de banque soumis à des droits d'entrée.

Le gouvernement a proposé à la chambre l'abolition complète de tout droit de douane, celle-ci propose d'abolir en même temps les droits d'octroi et d'accise, et de remplacer le tout par une contribution sur la valeur locative immobilière.

L'importation totale à Hambourg en 1862 s'est élevée à 640,841,960 m. b. contre 612,682,000 en 1861. Elle se divise en importation des :

	En 1862.		En 1861.
Pays transatlantiques.....M. B.	64,511,780	contre	61,215,950
Pays d'Europe par mer.....	210,965,660		254,894,620
Pays d'Europe par chemin de fer, canaux et fleuves.....	365,364,520		296,571,430
Et consiste en :			
Produits alimentaires.....	154,294,870		160,119,370
Bois de construction et à brûler...	14,363,030		13,653,820
Autres produits bruts et préparés pour la fabrication.....	193,230,360		188,229,470
Produits manufacturés.....	110,688,180		108,309,180
Produits industriels et artistiques..	64,180,310		59,663,950
Or et argent monnayé et non monnayé.....	104,085,210		82,706,210
Total.....	640,841,960		612,682,000

Digitized by Google

Tenant compte de l'argent et or monnayés introduits en plus en 1862 qu'en 1861, l'augmentation en marchandises se trouve réduite à environ 7 millions de marcs de banque.

L'importation des produits industriels et de quelques autres dont la spécification offre de l'intérêt au commerce belge, consiste en :

	En 1862.		En 1861.
Coton filé et twist ..... M. B.	19,783,570	contre	24,251,170
Fils de laine et de laine et coton...	29,932,660		24,427,860
Fils de lin et fils à coudre.....	5,917,560		6,061,290
Soie brute.....	3,674,800		3,946,680
Laines non peignées.....	15,262,590		10,573,470
Etoffes en laine et demi-laine.....	42,551,010		40,644,610
Etoffes en coton.....	26,789,820		26,535,830
Etoffes de lin et de demi-lin.....	13,625,920		11,819,360
Brosses.....	645,900		524,480
Crin.....	773,130		503,850
Cuirs secs et salés de diverses espèces.....	22,647,870		25,349,750
Guano	6,142,000		3,098,920
Huile de baleine.....	1,961,800		1,105,590
Huile de pétrole.....	336,390		53,950
Huile de palme.....	1,216,870		923,510
Huile d'olive commune.....	1,639,750		673,590
Huile de colza.....	2,131,350		1,079,120
Huile de coco.....	902,440		1,285,450
Objets fins en fer et en acier.....	3,986,250		4,583,840
Machines	5,220,170		3,672,430
Armes.....	6,853,210		8,066,240

Il serait très-intéressant, M. le Ministre, de pouvoir indiquer exactement vers quels pays transatlantiques la plupart des objets manufacturés importés ont été réexportés, mais faute de déclarations de sortie abolies en 1856, ces indications manquent, et il n'y a d'autre moyen d'y suppléer qu'en désignant vers quels ports transatlantiques des navires partis d'ici ont emporté des cargaisons. Cela suffira pour mettre un commerçant intelligent sur la voie.

Vers l'Australie.....	15 nav. Ens.	2,689 lasts.
les îles Sandwich.....	1	129
les îles des Navigateurs.....	2	92
la Russie asiatique	1	113
la Chine.....	30	3,194
les Philippines.....	2	263
les Indes orient. hollandaises.	3	301
Siam.....	2	297

Digitized by Google

Vers les Indes orientales anglaises..	11 nav.	Ens. 1,521 lasts.
la côte orientale d'Afrique....	3	254
le cap de Bonne-Espérance...	4	565
la côte Sud d'Afrique.....	12	920
la Russie américaine.....	2	340
la Californie.....	11	1,658
la côte américaine d'Ouest...	31	4,690
la rép. Argentine et l'Uruguay.	45	4,229
le Brésil.....	88	7,178
Vénézuela	35	2,083
la Nouvelle-Grenade.....	3	261
Curaçao	5	342
Saint-Thomas.....	34	2,819
Porto-Rico.....	7	592
Haïti.....	30	2,110
Cuba.....	21	2,963
Antigua	1	74
la côte orientale du Mexique.	15	1,110
les Etats-Unis	62	23,021
l'Amérique anglaise du Nord.	23	2,291
le Groenland	3	193
	502 nav.	Ens. 66,292 lasts à 6,000 liv.

L'importation totale par mer, de la Belgique à Hambourg, fut en 1862, de : 4,690,550 marcs de banque contre 4,432,280, en 1861, soit une augmentation de 258,270 marcs de banque.

La Belgique importe certes davantage à Hambourg, mais les importations par chemin de fer, confondues avec celles de l'Allemagne, ne permettent pas d'en évaluer l'importance.

Tableau comparatif des principaux articles importés venant de la Belgique :

	1862.		1861.
Tissus.....	1,363,640 M. B.	contre	803,110 M. B.
Cuir préparé.....	13,230		6,000
Papier.....	110,700		114,840
Cartes à jouer.....	13,780		16,600
Glaces, cristaux et verre soufflé.	178,790		178,630
Verres à vitres.....	303,120		250,060
Porcelaines.....	28,690		23,330
Faïences.....	25,550		21,760
Marbre travaillé.....	23,450		15,500
Fers.....	15,210		46,920

Digitized by Google

	1862.	1861.
Clous.....	223,530 M. B. contre	239,880 M. B.
Objets fins en fer et acier.....	41,420	23,760
Armes.....	527,860	262,520
Bougies.....	150,750	234,490
Sucres raffinés.....	113,230	325,100
Sucres candis.....	»	47,410

Ce sont les tissus qui ont éprouvé la plus forte augmentation, puis les armes et les verres à vitres, tandis qu'une industrie bien importante et dont cependant les produits sont très-appréciés et recherchés ici, est restée stationnaire, pour, en cette année 1863, être probablement presque entièrement effacée par des produits belges importés à Hambourg. Je veux parler des glaces étamées et non étamées. Ce fait s'explique par un compromis par lequel cette industrie s'est engagée à ne plus vendre ou expédier ses produits à Hambourg. Depuis lors, ce sont les glaces de la manufacture d'Aix-la-Chapelle qui alimentent le marché de Hambourg.

MOUVEMENT DE L'ÉMIGRATION.

20,077 émigrants, dont 14,289 vers les Etats-Unis, en 1862, contre 14,399 en 1861.

Dans mon dernier rapport sur le mouvement commercial de Hambourg je faisais prévoir, pour 1862, une nouvelle progression de prospérité dans les résultats de la société de bateaux à vapeur sur New-York. Cette prévision n'a pas manqué de se réaliser ; en effet, d'après le compte rendu aux actionnaires par l'administration il résulte que le bénéfice

en 1862 s'est élevé à marcs de banque.....	1,116,404
à déduire intérêts d'emprunts.....	96,000
Bénéfice net.	1,020,404
D'après les statuts, ont été portés à la réserve, à l'amortissement de l'emprunt et au fonds destiné à l'augmentation des navires.....	827,904
Reste.	192,500

répartis comme dividende de 10 p. c.

Un dividende beaucoup plus élevé, comme on le voit par la somme énorme portée à la réserve, aurait pû être distribué. La situation prospère de la société a permis l'achat d'un sixième bateau à vapeur, du coût d'un million de marcs de banque, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce million est prélevé sur des bénéfices faits. La société a maintenant deux navires en réserve, et se propose, lorsque le malheureux et sanglant débat entre le Nord et le Sud aura pris fin, d'ouvrir une seconde ligne, sur un des ports du Sud.

En 26 voyages, la société a effectué, en 1862, le transport vers New-

Digitized by Google

York de 25,000 tonneaux de marchandises de 40 pieds cubes, contre 19,200 en 1861, et au retour les navires avaient, presque sans exception, toujours charge complète.

Les frets de retour ont produit 641,000 marcs de banque. Le nombre des passagers vers New-York s'est élevé à 6,838, et ceux de New-York sur l'Europe à 3,321.

Le produit du transport des lettres et des journaux a monté de 53,600 à 65,000 marcs de banque. Par ces chiffres et ces résultats on ne peut prévoir que la continuation de cette prospérité; et si l'état de guerre qui trouble si fort les affaires dans les Etats-Unis n'a pu empêcher la société d'arriver à sa position actuelle, il faut s'attendre, en des années de paix, à une prospérité bien plus grande encore.

Ce doit être un profond sujet de méditation pour le commerce anversois; il n'est pas besoin d'en dire davantage; la Belgique a de nombreuses relations avec les Etats-Unis, attestées par les nombreux navires à voiles qui journellement arrivent de ces pays en ses ports et en repartent chargés. Pourquoi, dès lors, puisque les éléments du fret existent, une compagnie belge de navigation à vapeur ne pourrait-elle pas prospérer?

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Hambourg,
AD. DE CRAECKER.

Calcutta, le 22 juillet 1863.

Monsieur le Ministre,

Dans mon rapport de la fin de l'année dernière, je constatais que l'année 1863 s'annonçait sous des auspices favorables au commerce et à la prospérité générale dans l'Inde. En vous adressant des renseignements analogues pour le premier semestre de cette année, je suis en mesure de confirmer les espérances que je concevais alors.

Le pays est en paix; ses finances sont dans une situation normale et prospère. Les voies ferrées et les autres travaux publics continuent de se développer et les vastes étendues de terrains vagues qui sont mis en culture augmentent le bien-être matériel du peuple et font prospérer les revenus publics.

En publiant, le 30 avril dernier, ses prévisions pour le budget, le ministre des finances pour l'Inde constata que les revenus excédaient considérablement les dépenses; en conséquence le droit d'importation sur le fer a été réduit de 10 p. c. à un droit nominal de *un* p. c. Le droit sur les vins est réduit à *une roupie* par gallon, et celui sur la bière à *un anna* par gallon. Relativement au sel, le gouvernement indien a changé de système; il a renoncé au monopole de la préparation de cet article au profit de l'industrie privée qui possède dans l'Inde un vaste

Digitized by Google

champ d'entreprises. Aucun changement n'a été apporté au droit d'importation sur le sel de mer, ni à l'accise qui se perçoit dans le pays sur cet article.

Par rapport aux importations, le renchérissement des tissus et fils de coton a été continu et considérable, de telle sorte que ces articles rémunèrent aujourd'hui les producteurs qui ont dû travailler avec du coton acheté aux prix énormes que cette matière première a atteints sur les marchés anglais.

Le commerce d'exportation, pendant le dernier semestre, s'est fait remarquer par le prix élevé des produits, résultat qui se constate surtout pour le coton et le jute; le prix normal du premier article sur ce marché peut être fixé à 10 r. par maund; il est maintenant de 30 r. par maund; celui du second est de 2 r. par maund; il est actuellement à 5 r. par maund.

Le numéraire a été abondant pendant les six derniers mois; l'intérêt a persisté à 7 p. c. par an pour l'escompte privé; le papier accepté par le gouvernement ou la banque, à 5 p. c. Les fonds du gouvernement ont constamment haussé, et l'emprunt de 5 p. c. a atteint 8 p. c. de prime. Durant le semestre écoulé, le change pour billets privés sur Londres a varié constamment de 2 s. 1/4 d. à 2 s. 1/2 d. par roupie.

Le fret s'est quelque peu amélioré pendant le semestre écoulé, comme le faisait prévoir mon dernier rapport. Jusqu'à la fin d'avril, le taux moyen pour la Grande-Bretagne a été de 4 à 5 l. par tonneau pour une cargaison assortie. Depuis lors les taux ont baissé, et 4 l. est à présent le taux extrême pour une juste proportion de poids lourd et léger.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Calcutta,
D.-C. Mackey.

Londres, le 1er septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

Comme nous sommes arrivés ici à ce que l'on peut considérer comme la clôture de l'année agricole, financière et commerciale, j'ai cru de mon devoir de vous soumettre un rapport sur la situation présente et sur l'aspect que présente la récolte en Angleterre.

La presque totalité des récoltes de tous genres est aujourd'hui à l'abri des intempéries du temps, et tant pour la quantité que pour la qualité, les produits de la terre seront supérieurs à ce qu'ils ont été depuis bien des années.

L'Angleterre, au lieu d'importer comme habituellement, beaucoup plus de froment qu'elle n'en produit, ne fera cette année que des importations bien inférieures, en quantité, à ce qu'elle aura produit.

En moyenne, le froment donne ici par acre, sur les terres ordinaires,

Digitized by Google

quatre quarters et 3/4 ; cette récolte-ci, même les terrains inférieurs donneront 5 1/4, et les meilleurs 6 1/4.

Ce que l'on désigne par le nom de bushel pèse ordinairement 61 livres et demie, mais cette année le poids est de 67 livres.

L'ensemble de la récolte du froment s'évalue à 8,000,000 de quarters, au lieu de 6,500,000, qu'elle représente ordinairement. L'orge est aussi abondante que le magnifique produit de l'année dernière. L'avoine présente le même résultat avantageux, et pèse 42 livres par bushel, au lieu de la moyenne de 36 livres. Les fèves n'ont pas aussi bien réussi en général, quoiqu'elles aient donné, dans le comté d'Essex, six quarters par acre de terre. A peu près partout les pommes de terre ne présentent plus aucun signe de la maladie dont ce tubercule a été si longtemps atteint ; toutefois, quoique très-bonnes, elles sont, en général, plus petites qu'à l'ordinaire.

En Ecosse, la récolte est bonne, mais inférieure à celle de l'Angleterre.

En Irlande, le produit ne sera qu'un produit ordinaire.

Les pluies abondantes des deux dernières semaines ont un peu retardé l'engrangement dans le nord de l'Angleterre, mais si elles ne continuent pas, les blés n'en souffriront pas, tandis qu'elles n'ont fait que du bien à l'herbage et à tous les genres de tubercules.

Jusqu'à présent le lin n'a été que peu cultivé en Angleterre ; il peut être utile de mentionner que l'attention des cultivateurs et fermiers a été attirée vers ce sujet, et il est probable que cette culture prendra désormais une grande extension en ce pays, quoiqu'il y ait encore beaucoup de propriétaires qui, dans leurs baux, défendent la culture du lin, à cause de l'idée que cette plante épuise le sol.

Le bétail amené sur les marchés a été abondant et de bonne qualité, quoique la sécheresse ait nui un peu aux moutons et aux agneaux. Les dernières pluies ont obvié au mal, et les provisions de nourriture pour l'hiver sont dans un état très-satisfaisant. Le foin est en général bien venu et de très-bonne qualité.

Les affaires commerciales et industrielles n'ont pas, durant les derniers mois, présenté un résultat à beaucoup près aussi brillant que la récolte.

Il règne un certain malaise dans toutes les transactions, occasionné sans doute par les préoccupations politiques. La guerre d'Amérique, l'état de la Pologne, le mouvement de l'Allemagne, etc., empêchent la confiance ; la stagnation générale dans les opérations commerciales a été très-grande en ces derniers temps. Toutefois le numéraire est abondant, et c'est l'esprit d'entreprise et de spéculation, non les capitaux qui manquent. La question des cotons, pour le présent, et plus encore pour l'avenir, a perdu beaucoup de son importance, parce que l'Angleterre se

Digitized by Google

prépare lentement, mais par des moyens sûrs, de nouveaux marchés, dans tous les pays où le coton peut être cultivé; sous ce rapport, les résultats dépassent les prévisions, et la guerre destructive de l'Amérique déterminera peut-être des effets très-avantageux pour l'avenir de l'Angleterre.

Les opérations financières des chemins de fer se sont améliorées, et les actions de toutes les bonnes lignes ont augmenté en valeur, tant pour le réseau anglais que pour celui de l'Inde. Deux causes ont contribué à ce résultat, les prévisions d'une magnifique récolte, et le placement de capitaux qu'on ne voulait pas risquer dans des spéculations commerciales, par suite de l'incertitude de la situation politique.

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Londres,
DELEPIERRE.

Leipzig, le 4 août 1863.

Monsieur le Ministre,

Les foires de Leipzig ont très-souvent attiré l'attention des publicistes qui s'occupent plus spécialement des grandes questions commerciales, de statistique, de tarifs, etc.; mais presque tous tombent dans les plus graves erreurs, relativement aux chiffres du commerce de Leipzig, de ses importations et de ses réexportations. J'ai lu bien des rapports sur les foires de Leipzig et je puis dire que presque tous se méprennent d'une façon absolue, par exemple, sur le chiffre des importations du Zollverein aux foires. Tous limitent cet apport total à 400,000 quintaux plus ou moins. Rien n'est moins exact et le maintien des foires deviendrait très-problématique, si cet apport total se réduisait à 400,000 quintaux.

Une simple comparaison de chiffres suffit pour constater l'erreur. Les importations générales à Leipzig, en véritables marchandises de commerce, s'élevaient, en 1860, à 5,207,802 quintaux de 50 kilos, et elles dépassent 5 1/2 millions en 1862.

Que sont 400,000 quintaux dans un chiffre de 5 1/2 millions? Pas même la quatorzième partie !

Les chiffres officiels constatent pour les importations aux foires seulement, par exemple pour 1860, 1,761,704 quintaux.

Il va de soi que le Zollverein est intéressé dans ce chiffre pour plus d'un million de quintaux.

Dans les données statistiques restreintes, le Zollverein figure, en 1860, pour un chiffre de 384,898 quintaux; mais ce n'est là que le résultat de l'apport de 22 articles pendant un temps limité.

Les publicistes prennent ce chiffre pour l'apport total du Zollverein aux foires, tandis qu'il n'est, en réalité, que la partie de l'importation

Digitized by Google

sur laquelle la ville foraine est autorisée à percevoir un droit de balance.

La Saxe, avant son entrée dans le Zollverein, avait, entre autres priviléges concédés par les électeurs, son système douanier, son tarif spécial de droit d'entrée, qui différait complétement du tarif général saxon. Quand il fut question pour la Saxe d'entrer dans le Zollverein, il fallut préalablement obtenir le consentement de Leipzig, et il fallut l'indemniser du sacrifice de son tarif spécial. On lui accorda donc le droit de percevoir, pendant trois semaines de chaque foire, un droit de deux bons gros (31 1/4 centimes) à l'entrée de la ville sur toute marchandise du Zollverein figurant au tarif saxon de cette époque, pour un droit d'entrée de plus de quatre thalers par quintal. Tout ce qui était inférieur à quatre thalers de droit d'entrée devait être libéré du droit forain. Ce n'est donc que pendant trois semaines que ce droit de balance est applicable ; avant ou après, tout est libre à l'entrée.

Ce droit minime n'est pas une charge pour les marchandises d'une certaine valeur ; mais il n'en est pas de même pour les marchandises de poids, qui, par cette raison, sont importées à Leipzig avant la foire, pour éviter la rétribution. Voilà donc ce qui constitue l'apport des 400,000 quintaux environ dont il a été question. Pour obtenir l'apport total des Etats du Zollverein à Leipzig, il suffit de déduire des importations générales le chiffre des importations des Etats étrangers au Zollverein et l'on obtient, non 400,000 quintaux, mais des millions. Ces chiffres sont une très-solide garantie pour le maintien de la Saxe dans le Zollverein.

Bien que le détail des marchandises qui ont payé le droit de balance soit une donnée statistique bien incomplète, elle permet toutefois de constater la progression des branches les plus importantes de l'industrie, le développement constant de la ville foraine. Cet apport qui, en 1842, était de 270,941 quintaux est de 402,486 quintaux en 1862.

Il y a donc une progression de 131,515 quintaux, c'est-à-dire plus de 47 p. c. en vingt ans.

Cette partie des importations du Zollverein à Leipzig se divise, pour l'année 1862, en :

A

1.	Articles en coton.....	79,084 quintaux.
2.	Articles en fer et en acier.....	9,180
3.	Fils de coton.....	2,565
4.	Verreries et glaces.....	6,018
5.	Articles en bois (fins).....	3,123
6.	Instruments de musique, d'optique, etc.	1,406
7.	Habillements.....	2,218
8.	Articles en cuivre et en laiton.....	1,157

Digitized by Google

9. Quincaillerie	15,965	
10. Cuirs	70,753	
11. Articles en cuir, caoutchouc, etc.	6,565	
12. Articles en lin	29,952	
13. Papiers	10,333	
14. Porcelaines et faïences	7,715	
15. Pelleteries	1,823	
16. Articles en soie	5,410	
17. — mi-soie	2,975	
18. — paille	646	
19. Tapisseries (papiers peints)	452	
20. Articles en laine	140,613	
21. Voitures	263	
22. Autres non spécifiés	4,240	
Ensemble	402,456	quintaux.
	20,122,800	kilos.

Après avoir ajouté à ce tableau les 33 articles de produits importés par des Etats étrangers au Zollverein, nous tâcherons d'en tirer quelques renseignements. Toutefois, avant d'aborder ce chapitre, nous citerons encore les importations du Zollverein à une seule foire, pour qu'on puisse apprécier la juste proportion de la partie soumise à la rétribution du droit forain.

Le Zollverein a importé à la *foire de Pâques* 1863, jusqu'au 7 mai :

En fabricats soumis au droit forain	150,045	quintaux.
En fabricats libres du droit forain	118,861	
En produits bruts	476,725	
Ensemble	745,631	quintaux.
ou	37,281,550	kilos.

Ajoutons que ce n'est là que l'importation de quelques semaines seulement et que les Etats étrangers au Zollverein n'y sont pour rien.

B

PRODUITS ÉTRANGERS AU ZOLLVEREIN, IMPORTÉS A LEIPZIG, EN 1862.

	Quintaux.	Vendus au Zollverein. Quintaux.	Réexportés. Quintaux.
1. Tissus de coton et bonneterie.	16,463	4,023	7,478
2. Quincaillerie ordinaire, I...	2,253	798	471

Digitized by Google

3. Quincaillerie plus fine, II, en nacre, etc.	651	313	176
4. Quincaillerie fine, III, garnitures en or, argent	84	43	28
5. Tissus de soie	3,163	1,175	1,208
6. — mi-soie	1,548	655	565
7. — de laine unis	16,215	6,956	5,445
8. — façonnés, imprimés	2,707	948	1,064
9. Fils de coton	35,606	29,103	3,626
10. Articles en fer	3,101	2,456	200
11. Verreries	2,602	1,969	46
12. Articles en bois	1,329	1,307	13
13. Instruments de musique, d'optique, etc.	154	135	2
14. Habillements	63	4	47
15. Articles en cuivre et en laiton	351	350	1
16. Articles en cuir, caoutchouc, gutta-percha	1,565	642	309
17. Fils de lin (blanchis, teints)	2,246	2,193	44
18. Gants de peau	11	10	»
19. Tissus de lin blanchis	1,443	402	617
20. Batiste, rubans, etc.	65	30	15
21. Papiers et articles en papier	325	313	»
22. Soie filée et non filée	795	795	»
23. Articles en paille de Florence, Belgique, Suisse	216	170	26
24. Porcelaines et faïences	202	152	20
25. Toiles cirées d'Amérique, de Belgique, etc.	3,388	1,480	1,097
26. Fils de laine	54,680	49,064	3,350
27. Tapis de pied	1,342	172	878
28. Autres articles non spécifiés	29,972	29,048	479
29. Coton en laine	12,619	12,619	»
30. Drogueries, produits bruts	45,042	42,748	1,086
31. Grandes peaux et pelleteries	47,822	45,330	1,569
32. Huiles de palmier, de coco, etc.	13,717	13,346	»
33. Laines brutes	16,478	16,415	»
Quintaux	318,268	265,164	29,860

Les ventes au Zollverein même étant de 265,164 quintaux sur une importation de 318,268 quintaux, la proportion des ventes est donc de plus de 83 pour cent.

Digitized by Google

Le premier tableau, comparé à celui des années 1860 et 1861, présente un intérêt tout spécial sous le rapport de l'industrie en général.

La guerre d'Amérique et la crise de l'industrie cotonnière devaient exercer une très-grande influence sur un marché aussi considérable que celui de Leipzig, et cette influence s'est bien fait sentir; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le résultat général n'est pas du tout celui que l'on redoutait. Posons quelques chiffres pour faire ressortir la véritable situation de l'industrie en général. Ces chiffres ne portent pas sur la totalité des importations, puisque ces données nous font défaut pour les détails, mais simplement pour les importations constatées par la perception du droit forain. La comparaison portant sur des chiffres réduits n'en sera pas moins exacte, proportion gardée.

Le Zollverein a importé aux foires seulement, en tissus de coton : en 1860, 85,536 quint.; en 1861, 84,439 quint.; en 1862, 79,084 quint.

Il y a donc diminution constante d'année en année. Cette diminution sera plus sensible encore en 1863, car, pour la foire de Pâques seule, il y a une différence en moins sur celle de 1862 de 8,227 quintaux.

On a importé à Leipzig, en tissus de coton d'origine étrangère au Zollverein, en 1860, 21,166 quint. ; en 1861, 16,902 quint. ; en 1862, 16,463 quintaux.

Ici la diminution est plus forte encore.

On a importé à Leipzig, en fils de coton d'origine étrangère au Zollverein, en 1860, 42,021 quint.; en 1861, 41,451 quint.; en 1862, 35,606 quintaux.

Cette diminution constate une forte réduction dans la fabrication des tissus de coton.

On a importé à Leipzig, en coton en laine, en 1860, 45,225 quint.; en 1861, 24,841 quint.; en 1862, 12,619 quintaux.

Ici la diminution est effrayante, et toutes ces réductions réunies constatent une pénurie extrême de l'industrie cotonnière.

A en juger par ces chiffres, les importations générales à Leipzig auraient dû diminuer considérablement ; eh bien, c'est le contraire qui a eu lieu. Le Zollverein a importé aux foires en marchandises spécifiées au tableau *A* : en 1860, 384,898 quint. ; en 1861, 387,361 quint. ; en 1862, 402,456 quintaux.

La progression est donc notable.

On a vendu aux foires, en produits d'origine étrangère au Zollverein : en 1860, 265,401 quint. ; en 1861, 246,685 quint. ; en 1862, 265,164 q.

Ces chiffres prouvent que la crise de l'industrie cotonnière n'a presque pas diminué l'ensemble des ventes des Etats étrangers au Zollverein, bien qu'il y ait, de 1860 à 1862, une différence en moins de 4,703 quint. dans l'importation des tissus de coton étrangers et de 32,606 quint. dans celle du coton en laine.

Digitized by Google

Ce résultat remarquable, en présence d'une crise si vivement ressentie généralement, a lieu d'étonner, et l'on serait porté à en chercher la cause partout ailleurs que là où elle est, c'est-à-dire dans un développement normal de ce grand marché, qui progresse continuellement quand même une crise se manifeste dans une de ses nombreuses branches de commerce.

Les chiffres mentionnés donnent encore matière à un rapprochement plein d'intérêt. Il semble que, sur un grand marché, quand une crise étreint une des trois grandes industries cotonnière, lainière et linière, le malaise de l'une profite aux deux autres. Ainsi, en réunissant les importations du Zollverein à Leipzig dans ces trois industries, on obtient le résultat suivant :

	En 1860.	En 1861.	En 1862.	De 1860 à 1862.	
Tissus de coton.q.	85,536	84,439	79,084	diminut..q.	6,452
Tissus de laine...	127,022	129,623	140,613	augmentat.	13,591
Tissus de lin	24,685	26,713	29,952	augmentat.	5,267
Réunis..quint.	237,243	240,775	249,649	progression	12,406

Il en est de même pour les fils d'origine étrangère au Zollverein importés à Leipzig.

	En 1860.	En 1861.	En 1862.	De 1860 à 1862.	
Fils de coton..q.	42,021	41,431	35,606	en moins.q.	6,41
Fils de laine	38,544	40,283	54,680	en plus....	16,136
Fils de lin.....	2,873	2,067	2,246	en moins..	627
Réunis..quint.	83,438	83,781	92,532	progression	9,094

c'est-à-dire près de 11 p. c.

Si, à l'article tissus de coton, nous avons dit que la diminution de cet article à la foire de Pâques de 1863 seulement était de plus de 8,000 quintaux, disons ici que la nouvelle augmentation des tissus de laine à cette même foire dépassait 6,000 quintaux, car le droit forain a été perçu à cette foire sur 56,885 quintaux ou 2,844,250 kilos de tissus de laine du Zollverein.

Il y a donc transformation, déplacement dans la production des différentes industries, du moins dans les localités où les trois industries ont l'avantage de se trouver réunies. C'est, à mon avis, en bonne partie à cette réunion que la Saxe est redevable de ne pas avoir ressenti aussi vivement que l'Angleterre et d'autres pays les terribles effets de la crise de l'industrie cotonnière.

Je ne veux pas dire que tout ouvrier de l'industrie cotonnière puisse être immédiatement employé dans l'industrie lainière ; mais on y arrive peu à peu quand les besoins se font sentir. La première condition est d'avoir ces ouvriers sous la main. Il est de fait qu'aucun essai ne pourrait être fait, s'il fallait commencer par l'émigration de toute une popu-

Digitized by Google

lation ouvrière d'une province dans une autre. Cette émigration présenterait des difficultés insurmontables de tous genres.

La réunion de différentes industries dans un même centre manufacturier constitue, sous bien des rapports, un principe d'économie nationale bien entendue.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Leipzig,

Baron d'Ardenne.

—

Saint-Sébastien, 6 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

Dans les rapports que le département des affaires étrangères a reçus de la mission du Roi à Madrid, en 1859 et en 1861, sur le commerce de l'Espagne avec ses colonies et avec les pays étrangers, je ne me suis pas arrêté à montrer la nature et le chiffre de la participation de la Belgique à ce mouvement commercial. Malgré un accroissement annuel, les exportations belges en Espagne n'étaient proportionnées ni aux besoins de la consommation réelle du marché espagnol, ni à ses ressources, ni aux forces productives et à la puissance d'expansion des industries de la Belgique.

L'exposé de résultats aussi secondaires aurait servi à constater, dans des documents officiels, ou l'abstention de la Belgique, ou l'infériorité de son organisation mercantile, ou les obstacles que ses tentatives trouvaient à s'ouvrir les accès de l'Espagne. Chacune de ces inductions eût été un préjudice pour les intérêts qui sont confiés à la sollicitude de la mission du Roi : les industries belges auraient douté des avantages du marché espagnol, ou elles se seraient rebutées devant la preuve prolongée des difficultés de concourir à l'alimenter.

De son côté, l'Espagne aurait pu être détournée de diriger les nouvelles exigences de sa consommation vers une contrée qui prenait aussi peu de part à ses échanges. Son inclination aurait continué à favoriser le maintien du monopole de quelques pays privilégiés dont les produits connaissent le chemin de ses ports et les passages de ses frontières.

Les chiffres de statistique commerciale des relations de la Belgique avec l'Espagne ne devaient donc pas être exposés isolément. C'étaient des faits à expliquer par les traditions d'un ancien état de choses, par les

Digitized by Google

obstacles de coutumes séculaires ; il fallait les caractériser en leur opposant l'appréciation des influences d'innovation mercantile avec lesquelles le développement des besoins et des richesses allait ouvrir une nouvelle ère aux destinées de la Péninsule, On arrivait ainsi à des conclusions importantes. Il était impossible de ne pas attribuer au présent la place qu'il a toujours le droit d'occuper dans l'observation de la condition des Etats; mais aux pays qui avaient à découvrir les moyens de favoriser leurs rapports avec l'Espagne, le présent ne paraissait plus que la limite d'un passé soumis aux traditions de la politique économique, des priviléges, des monopoles et des défiances internationales. L'Espagne commençait une phase de transition ; elle était entraînée inévitablement à se délivrer de toutes les entraves indigènes qui la laissaient dans une situation exceptionnelle et isolée; elle se préparait à pouvoir accepter l'alliance et la solidarité des intérêts matériels entre toutes les nations.

En 1859, les tableaux du mouvement commercial de l'Espagne pendant l'année 1857 étaient offerts à l'attention publique lorsque la nation venait rattacher toutes ses espérances de prospérité et de puissance à la régénération de l'entreprise nationale de la construction des chemins de fer. Cette statistique du commerce avait donc bien peu de valeur à côté des résultats innombrables et transcendants que l'Espagne et l'étranger attribuaient à l'achèvement d'un vaste réseau de voies de communication.

C'était naturellement aux vicissitudes de cette entreprise et aux nouvelles conditions de son organisation, comme aux probabilités de son succès, qu'il était opportun d'arrêter particulièrement les recherches. Le présent, avec les faits d'une situation surannée, condamnée par les instincts du pays, disparaissait devant l'avenir, dont les aspirations de l'Espagne préparaient la réalisation.

La mission du Roi, dans son rapport de 1859, sans omettre de consigner en leur lieu les chiffres des affaires commerciales de 1857, avait à s'imposer la tâche de caractériser cette œuvre des chemins de fer en Espagne lorsque sa réorganisation trouvait une base aussi solide que la loi du 3 juin 1855, dont les effets ont été caractérisés plus tard en ces termes :

« Depuis le commencement de cette période de restauration, la nouvelle loi n'a pas cessé d'avoir l'adhésion de l'opinion, et des compagnies qu'elle a rangées sous sa discipline et sous sa vigilance. Elle a servi de régulateur au plus vaste ensemble d'entreprises en les préservant de tout excès. Sans agiotage, sans aveuglement de spéculation, sans trouble pour le cours des autres industries, elle a dirigé les idées et les capitaux vers l'exécution des grands travaux d'utilité publique. Elle est le commencement d'une nouvelle époque dans l'histoire des destinées de l'Espagne. » (*Recueil consulaire*, VII, page 666.)

Digitized by Google

En sorte que l'objet principal du rapport de la mission du Roi en 1859 devait être de faire juger dans ses difficultés, dans ses procédés et dans ses premiers effets, l'entreprise de réforme du système des travaux publics en Espagne. Cette entreprise embrassait en effet, avec les éléments de la prospérité du royaume, les moyens d'extension de ses relations avec les autres Etats. La loi du 3 juin 1855 se plaçait entre le passé et l'avenir. Elle était une force de résistance contre les abus d'un quart de siècle d'inexpérience, de spéculation et d'agiotage ; elle dégageait le présent des innombrables embarras que lui avaient laissés les temps antérieurs ; elle devenait aussi une force d'essor pour toutes les ressources du pays, dont elle garantissait une mise en œuvre efficace et régulière. Elle restera un acte mémorable dans les annales politiques et économiques de la Péninsule.

Rien d'aussi transcendant ne se présentait en 1861 lorsque l'administration financière donna au public les tableaux du mouvement commercial de l'Espagne pendant l'année 1859. Il devenait toutefois impossible encore aux résultats commerciaux d'occuper, dans le rapport dont ils devaient être l'objet, une place moins secondaire que celle à laquelle les avaient laissés précédemment d'autres faits plus prépondérants pour l'Espagne et pour les pays qui se trouvent intéressés à suivre les occurrences de sa marche politique et économique. En 1859, c'étaient les actes de la réorganisation des travaux publics qui s'offraient à l'attention pour en concentrer les recherches sur la probabilité de leurs conséquences. En 1861, les résultats manifestes de cette même réforme demandaient à être constatés dans leur valeur présente et dans leur valeur future, comme dans toutes les conséquences qui avaient surgi en effets accessoires de l'impulsion générale donnée à l'activité et aux tendances du pays par les actes régénérateurs de l'année 1855.

La tâche d'exécuter le grand réseau de chemins de fer dans l'étendue du royaume n'était plus à organiser ; elle exigeait cependant que sa vitalité, son expansion, ses résultats matériels directs et indirects, ses résultats politiques et sociaux fussent appréciés ou signalés avec tous les éléments propres à en faire reconnaître l'importance.

Mais en 1861, l'établissement d'un bon système de travaux publics n'était ni l'unique élément de l'exploitation des ressources du pays ni l'unique institution qu'eussent réclamée ses besoins de bien-être physique comme l'amélioration de sa condition morale et politique.

La construction des chemins de fer avait été l'objet que la nation avait saisi avec énergie comme le moyen le plus certain et le plus prompt de changer une situation séculaire. Mais il fallait voir dans cet entraînement une manifestation d'intérêts universels qui ne pouvaient pas se contenter de la réorganisation des travaux publics ; après en avoir garanti l'application, ils devaient trouver dans ses premiers résultats des influences

Digitized by Google

permanentes qui ne cesseraient pas d'exciter à d'autres innovations et à d'autres réformes.

C'est ainsi que la loi de l'aliénation des biens nationaux devenait une autre nécessité de la situation nouvelle, et que la réforme du régime hypothécaire fut appelée à joindre la propriété foncière aux divers éléments de la mise en valeur des ressources de l'Espagne.

Ces faits méritaient une observation d'autant plus privilégiée dans le rapport de 1861 que les conséquences ne pouvaient pas en être restreintes ou éphémères ; elles devaient s'étendre à tous les intérêts de la nation pour en modifier les conditions d'une manière définitive.

Tel était aussi le sentiment du pays entier, qui se manifestait par la création d'une institution nouvelle : la commission générale de statistique du royaume. Il s'y trouvait une révélation dont le caractère économique et politique renfermait des indices remarquables. Le rapport de 1861 ne devait pas manquer de les signaler, puisqu'ils annonçaient un changement des inclinations nationales et la marche des idées dans une direction nouvelle.

L'Espagne renonçait, à l'égard de l'opinion des autres peuples, aux habitudes de dédain ou d'indifférence dont ses propres écrivains ne lui ont pas épargné le reproche :

« Au reste on peut dire que les Espagnols eux-mêmes ont le plus contribué à cette ignorance généralement répandue sur leur état social et qu'ils ont donné lieu par leur silence à la sévérité et même à l'injustice avec lesquelles ils sont parfois traités. C'est un de leurs grands torts, ainsi que l'a remarqué le célèbre magistrat Campomanes, dans son *Traité de l'Industrie populaire* et dans d'autres endroits de ses nombreux et savants ouvrages, de ne point faire connaître, par des écrits propres à éclairer les esprits, les progrès que la civilisation a faits chez eux pendant le XVIIIe siècle. » (Don Andres Muriel, avant-propos de sa traduction de : *l'Espagne sous la maison de Bourbon*, par Wm Coxe.)

L'Espagne avait reconnu les nécessités de ce temps et les conditions essentielles du succès de ses entreprises. Les progrès de la prospérité des peuples sont soumis aux exigences du crédit, et les ressources d'un pays doivent être vérifiées d'abord par l'opinion qui les escompte avant de leur apporter les moyens de les mettre en valeur. Pour l'Espagne l'isolement, qui apporte la stérilité à d'autres pays, eût été une inévitable déchéance. Ses longs malheurs lui avaient enlevé la confiance des autres nations. La défiance de ses propres capitaux aurait suffi pour éloigner de ses frontières le crédit du dehors, et ses destinées seraient restées enveloppées de l'incertitude avec laquelle les autres peuples avaient pris l'habitude d'en interroger l'avenir.

Il restait à l'Espagne de prouver ce qu'elle pouvait accomplir et de

Digitized by Google

montrer qu'une ère nouvelle s'ouvrait devant elle dans l'ordre matériel et dans l'ordre politique.

Le rapport de 1861 devait donc compléter les moyens d'investigation qu'il livrait au public et donner à ses conclusions tous les éléments d'exactitude en caractérisant en ces termes l'institution de la *commission de statistique* au moment de résumer l'ensemble de ses travaux.

« Lorsque l'Espagne, après ses dernières crises politiques, crut se trouver au terme d'une trop longue succession d'épreuves, il se manifesta dans toutes les classes de la nation un sentiment comprimé par le malheur : l'Espagne avait la conviction de valoir mieux que ne le pensaient les autres peuples. Elle voulut avec des titres incontestables se relever du jugement qui avait invoqué une prescription à peu près séculaire pour prononcer sa déchéance devant le monde.

« Une investigation officielle de l'état du pays devait être la première satisfaction à donner à ce froissement national ; c'était avec l'exposé authentique de sa population, de l'étendue de son territoire, de ses richesses et de ses ressources que l'Espagne marquerait la place dont elle entendait se mettre en possession parmi les nations.

« Cette pensée se réalisa par le décret royal du 5 novembre 1856. Une commission de statistique générale du royaume fut instituée ; ses travaux avancèrent régulièrement et les résultats en furent remarquables. Dès le mois de septembre 1858, l'Espagne possédait, dans un recensement, la force de sa population avec les conditions de son développement et, dans un annuaire, le tableau de la situation de la monarchie examinée dans tous les détails dont se composent le gouvernement et l'existence d'un peuple.

« Un nouveau recensement a été entrepris le 25 décembre 1860 et la *commission de statistique* a publié un second *annuaire* qui est l'un des documents ci-joints. Il contient, pour les années 1859 et 1860, l'exposé que le premier annuaire a fait pour l'année 1858.

« Dans l'accomplissement de sa tâche annuelle, la *commission de statistique* a vu s'élargir les limites de son travail et s'accroître la valeur de ses vérifications.

« Un décret du 21 avril 1861 lui a donné, avec le titre de *junte générale de statistique*, une organisation plus complète. Elle y trouvera le moyen de rester à la hauteur d'un mandat dont l'importance augmentera chaque jour avec le développement de la prospérité de l'Espagne. C'est ce qu'un nouveau décret n'a pas tardé à confirmer.

« Dès le 2 juillet 1861, les attributions de la junte ont été étendues à l'exécution des opérations de triangulation qui doivent servir de base au cadastre du royaume.

« L'adhésion de la nation a sanctionné les premiers travaux de la *commission*. Dans ces renseignements de l'ordre matériel, elle a trouvé

Digitized by Google

d'abord un témoignage de restauration morale à livrer à l'impartiale attention du monde. Elle y a puisé la confiance de voir l'Espagne en état de marcher à l'accomplissement des espérances conçues par son ambition. » (*Recueil consulaire*, VII, 614.)

Le rapport de 1861 devait suivre l'annuaire de la junte de statistique dans toutes les investigations qui faisaient connaître la situation de l'Espagne. C'était en réalité une mesure du crédit général de la monarchie.

Les autres nations trouvaient dans les chiffres du budget, dans la nature des réformes, dans l'énumération des forces déjà utilisées et des ressources qui devaient l'être, tous les moyens de juger du profit de leurs rapports avec l'Espagne et de la garantie que celle-ci présentait à l'intervention de leur activité et de leurs capitaux.

La *junte générale de statistique* n'a pas fait de nouvelle publication. Aucune réforme, telle que celle du régime hypothécaire, aucune loi aussi transcendante que celle de la vente des biens nationaux ne viennent aujourd'hui se placer à côté des affaires mercantiles de l'Espagne pour en diminuer l'intérêt, en attirant l'attention sur des causes d'une transformation fondamentale des conditions du pays.

Il semble, monsieur le Ministre, qu'en attendant le nouvel exposé de la situation générale du royaume dont s'occupe la *junte de statistique*, ainsi que les effets des lois et des réformes dont les principes ont été étudiés dans mon rapport de 1861, la tâche de la mission du Roi doit être restreinte cette année. Elle paraît devoir comprendre uniquement les derniers tableaux du commerce de l'Espagne et la vérification du degré d'avancement de la construction des chemins de fer, entreprise qui reste d'un intérêt prépondérant dans le présent et pour l'avenir de la Péninsule.

C'était en effet, jusqu'au 27 novembre dernier, dans ces limites étroites que devaient être cherchés les matériaux du travail de statistique par lequel la mission avait à continuer l'œuvre de ses rapports précédents. Mais le décret royal du 27 novembre 1862 et le projet de loi que le gouvernement de S. M. C. a soumis aux cortès le 2 janvier 1863 pour modifier le régime mercantile du royaume, ouvrent de plus vastes espaces aux investigations. Les réalités du présent, qui déjà ne conservaient plus qu'une valeur très-secondaire devant les inévitables résultats de la transformation économique que préparaient les chemins de fer et la vente des biens nationaux, s'effacent bien davantage encore lorsque à ces deux éléments viennent s'ajouter, pour en accroître les forces et les conséquences, un projet de changement de système mercantile dont l'exécution suffirait à donner de nouvelles conditions au développement des ressources de ce pays.

Pendant les dernières années, les efforts de l'application des théories de la liberté du commerce qui s'étaient attaqués en Espagne aux lois du

Digitized by Google

régime de douane et de navigation, avaient obtenu peu d'encouragement officiel. Des promesses vagues et restreintes n'autorisaient pas à espérer que cette réforme sortirait bientôt des limites d'une discussion de principes par l'initiative du gouvernement.

L'exemple de divers Etats avait excité les adhérents du libre échange. Le régime protecteur venait se heurter chaque jour aux innombrables besoins de l'exploitation des richesses du pays, dont la construction des chemins de fer a produit l'essor et tout particulièrement aux intérêts agricoles qui naissaient de la vente des biens nationaux ou dont cette aliénation ne cessait point de multiplier les exigences et les forces.

C'est une situation que la mission du Roi a constatée dans son rapport de 1861, en ces termes : « L'ancien système mercantile de l'Espagne ne peut plus avoir de partisans avoués. L'exagération de la protection qu'il entendait assurer aux industries nationales leur créait, d'une part, la concurrence de la contrebande et, d'une autre part, tous les périls inhérents à une immobilité traditionnelle qui se croit en sécurité au milieu de ses moyens arriérés de production. Il est également admis que le trésor avait à souffrir de l'élévation même des droits dont il paraissait devoir profiter.

« C'est la double pensée qui a fait entreprendre une première modification du tarif de douane. Elle s'est exécutée au mois d'octobre de l'année 1849, et les effets qu'elle a eus pour le revenu public et pour le travail national ont justifié les prévisions des réformateurs pendant la période de dix années qui s'est écoulée depuis la mise en vigueur des innovations.

« Par une expérience aussi décisive, le principe de la réforme s'est changé en axiome économique pour devenir un même point de départ de toutes les opinions dans la direction de l'avenir ; mais le moment, le système et l'étendue des altérations ouvrent des voies de divergence.

« Les partisans de la liberté des échanges entendent abolir toutes les restrictions, et sans délai. Les industries protégées consentent à faire des sacrifices pour ne pas compromettre toute leur position de privilége ; mais elles réduisent leurs concessions autant que le permet la prudence. Elles luttent énergiquement contre les théories et le radicalisme du libre échange et elles capitulent avec les propensions de l'époque et avec les intérêts généraux du pays, dont l'opinion s'annonce comme arbitre forcé pour imposer un compromis à des adversaires irréconciliables.

« Cette intervention de l'opinion est le fait caractéristique du conflit. On peut dire que jusqu'à présent elle a laissé aux prises les doctrines du libre échange, le fisc, les industries privilégiées et la production étrangère, sans cesse occupée, le long du littoral et des frontières de la Péninsule, à se faire élargir les accès réguliers de son marché.

« Mais aujourd'hui, dans les circonstances de régénération matérielle et d'accroissement d'activité et de prospérité que diverses parties de ce rapport ont exposées, la réforme du système mercantile sort de la sphère

Digitized by Google

étroite des questions que le pays n'a pas encore évoquées à son jugement, et elle vient se placer à côté de la vente des biens nationaux, de la réforme hypothécaire et de l'exécution des voies de communication. Elle s'inscrit définitivement au rôle des sentences nationales, et tout annonce que le moment d'en décider le sort ne s'ajournera pas indéfiniment, malgré la faveur traditionnelle dont jouit l'impôt de douane.

« Des déclarations du gouvernement et des cortès sanctionnent et dirigent les manifestations des tendances de l'opinion à s'occuper de la réforme du système mercantile. » (Rapport de 1861, pages 48 et 49.)

Depuis la date de ce rapport, l'entreprise dont il a exposé les vicissitudes n'a pas cessé de rencontrer les plus propices circonstances. Les résultats de l'expérience d'autres pays et le développement régulier et vigoureux des nouveaux intérêts qui avaient pris leur essor en Espagne ont ajouté à l'impulsion des théories du libre échange toutes les forces que les faits enlevaient aux défenseurs du système protecteur, et le gouvernement dut se placer entre les deux camps pour régler le compromis des nécessités que le régime du passé opposait aux besoins du présent et aux inexorables exigences de l'avenir.

Il n'y a probablement pas de pays qui offre plus d'enseignements à l'observation des phases d'une semblable révolution économique. L'état de choses qui s'y trouve attaqué réunit, en effet, dans l'exagération de ce qui existe et dans les résultats de ce qui est à créer, tout ce qui peut accroître l'importance des principes et des faits de la transformation. L'épreuve se rattache étroitement aux intérêts des autres Etats et aux influences qu'ils subissent.

Tandis que, du dehors, les tendances de la solidarité que le cours du XIXe siècle établit entre tous les peuples commerçants et manufacturiers battent en brèche les traditions de son régime colonial et de son ancienne politique mercantile, l'Espagne, entraînée par une destinée irrésistible, seconde le même ouvrage des forces qui l'assiégent en créant et multipliant chaque jour les nécessités qui naissent de l'établissement des voies de communication et de la division du sol, ces deux ordres d'éléments qui, dans les temps modernes, possèdent le plus de puissance pour transformer toute l'organisation matérielle et sociale du passé.

Les entreprises qui touchent aux œuvres du temps pour ouvrir des voies vers un avenir nécessairement incertain, ont dans leur double action de destruction et de création une importance qui commande de les considérer au milieu même de toutes les circonstances du présent qu'elles vont transformer. Chez un peuple dont le génie protége les traditions séculaires, dont les travaux se renferment dans le cercle de besoins limités, dont les instincts de défiance à l'égard des innovations et des influences extérieures défendent, au nom de la prudence et du patriotisme, les intérêts nés du temps et du cours des destinées de la nation, une réforme qui

Digitized by Google

touche à tant de fibres n'est pas un ouvrage qui puisse s'accomplir sans souffrance et sans crise.

Le présent est donc un point où il est nécessaire d'arrêter l'attention. Il faut y apporter tous les éléments d'une investigation propre à faire connaître avec toutes ses réalités l'ensemble des conditions au milieu desquelles la réforme va se mouvoir. C'est le seul moyen de juger la valeur des principes qui sont donnés à sa direction, des mesures qui doivent en assurer l'application et des résultats qu'il est permis d'en attendre.

Ce n'est pas seulement à l'Espagne qu'il convient de déterminer exactement la situation dans laquelle les doctrines du libre échange et de la protection s'apprêtent à conclure une transaction. En ce temps-ci la plupart des Etats voient leur politique économique soumise au conflit des mêmes tendances. Les expériences de la Péninsule ne peuvent donc pas être étudiées avec assez de sollicitude dans les conjonctures de leur commencement. En constatant ainsi toute l'étendue de la tâche que l'Espagne s'impose et toute la valeur de l'épreuve que vont subir les principes dont elle va faire l'application, les autres pays s'instruiront. Ils verront quel vaste champ doit s'offrir à l'expansion de leur activité lorsque la réforme qui s'apprête à prendre aujourd'hui l'Espagne dans son passé de prohibitions et de restrictions, de monopoles et de priviléges, aura rendu les espaces et les richesses de son territoire, les besoins et les productions de sa population complétement accessibles aux entreprises des autres peuples.

Mais ce rapport ne peut pas avoir assez d'étendue pour renfermer des investigations aussi diverses et aussi nombreuses que celles dont l'indication précède. La mission du Roi ne doit pas d'ailleurs s'exposer à intervenir dans la lutte des opinions politiques qui se confondent avec la polémique des écoles économiques. C'est donc principalement à réunir des matériaux qu'elle a l'obligation de s'attacher pour livrer tous les moyens d'enseignement et de vérification aux recherches qui peuvent procéder avec une complète liberté. En les appelant et en les excitant à s'appliquer à l'observation des expériences de l'Espagne, la mission du Roi garantit aux principes et aux industries qui se trouvent directement impliquées dans la marche des destinées de chacun des Etats de la Péninsule des avantages plus amples et plus positifs que si elle entreprenait de leur épargner le travail de cette observation à l'aide des conclusions de son rapport, puisque celles-ci devraient rester très-vagues au milieu des exigences d'une position de neutralité et très-incomplètes devant le nombre des questions à résoudre.

En suivant la marche qui vient d'être tracée, il faudra s'arrêter d'abord à considérer dans les derniers tableaux officiels du ministère des finances quelle est l'importance du mouvement commercial de l'Espagne. Ainsi qu'il vient d'être indiqué, tout ce qui concerne les industries espagnoles prend une signification particulière devant les projets et les débuts de la

Digitized by Google

réforme du système mercantile du royaume. On doit y trouver d'un côté la mesure des forces de résistance qui se sont créées dans le passé et de l'autre le degré d'aptitude de la nouvelle situation du pays à tenter l'épreuve des innovations.

Entre la réalité de la position actuelle des industries de l'Espagne et le futur développement dont les ressources du pays offrent les moyens, se place la construction des chemins de fer. Cette entreprise nationale voit s'accroître de jour en jour, avec l'extension de son réseau, les résultats que les précédentes recherches de la mission du Roi ont annoncés. L'influence des chemins de fer s'unit aux éléments de vitalité industrielle que met à découvert l'exposé du mouvement commercial. Le degré d'avancement de ce grand travail doit donc être constaté à la suite des affaires du commerce. Ce sera l'objet d'une deuxième partie de ce rapport. La réforme mercantile en remplira une troisième, que suivront des conclusions tirées des intérêts de la Belgique.

Cet ordre d'investigation paraît entièrement régulier. L'établissement des chemins de fer contient une puissance qui domine, dans la direction des changements économiques, toutes les autres forces dont la péninsule peut disposer. Les vérifications auxquelles il faut la soumettre servent de transition naturelle et nécessaire pour arriver à l'observation des conditions dans lesquelles le libre échange fait ses premiers pas en Espagne. L'entreprise des chemins de fer en est l'auxiliaire, en attendant que leur complément lui apporte une irrésistible impulsion.

§ I. SITUATION COMMERCIALE.

Les documents officiels dont ce rapport est accompagné et qui concernent spécialement la situation commerciale de l'Espagne sont :

1° Les quatre tableaux de la statistique générale du commerce extérieur de l'Espagne en 1860 et en 1861, et de son commerce de cabotage pendant les mêmes années ; 2° l'état du produit des douanes en 1861, publié par la direction générale de la même administration ; 3° le nouveau tarif de la douane espagnole avec l'application du système métrique.

Le ministre des finances n'a pas encore publié les résultats du commerce extérieur et du cabotage pendant l'année 1862.

	Réaux.		Francs.
Le mouvement du commerce général de l'Espagne a été en 1860 de.....	2,581,516,943	ou	676,500,000
En 1861 de.....	3,045,489,101	ou	801,500,000
Le mouvement de 1860 l'emporte sur celui de 1859 de.....	293,791,234	ou	77,500,000

Digitized by Google

Et sur celui de la période quinquennale antérieure de.....	153,814,903	ou	40,500,000
Le mouvement de 1861, comparé à celui de 1862, montre un excédant de.	463,972,158	ou	122,000,000
Et à celui de la période quinquennale antérieure un excédant de.....	558,308,653	ou	147,000,000

Avec ces quelques chiffres, la première page des documents officiels met tout d'abord en complète évidence les forces dont se compose la valeur commerciale de l'Espagne. Ce n'est pas seulement la mesure de ses transactions universelles en 1860 et en 1861 qui s'offre à l'attention; c'est aussi l'ampleur et la régularité de leur développement pendant une période assez longue pour faire reconnaître à cette progression des causes légitimes, permanentes par leur nature, et soumises elles-mêmes à un accroissement d'effets proportionné à l'accroissement de prospérité dont elles sont elles-mêmes l'origine.

En sorte que c'est principalement dans leur relation avec les faits antérieurs que les faits actuels trouvent leur vrai caractère et leur exacte dimension.

C'est à donner une large base à ces rapprochements et à fournir les moyens de les opérer dans des conditions égales, en y employant les mêmes éléments, que la mission du Roi a jugé devoir mettre un soin tout spécial.

Mon rapport du 28 septembre 1859 a emprunté à l'*Annuaire de la Junte générale de statistique d'Espagne* une nomenclature qui divise en dix-neuf catégories toutes les marchandises de l'importation et en douze catégories toutes celles de l'exportation; et la comparaison du mouvement a été présentée avec ces éléments pour les années 1856 et 1857.

Le deuxième *Annuaire de la Junte générale de statistique* a donné la même clasification pour l'année 1858 et mon rapport de 1861 l'a employée pour avoir le moyen d'établir sur des bases identiques la comparaison des transactions d'une série de trois années.

En juin 1863, le nouvel *Annuaire de la Junte* n'avait pas été publié, et nul document officiel ne fournissait à la mission du Roi des renseignements suffisamment détaillés pour comprendre dans le même cadre de catégories les transactions des années postérieures à 1858.

Elle est redevable au zèle et à l'obligeance de la direction générale des douanes d'un travail considérable qui permet d'étendre jusqu'à l'année 1861 inclusivement la nomenclature de comparaison des années précédentes. C'est ce qui est exposé dans les deux tableaux suivants :

Digitized by Google

Importations.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1856	1857	1858	1859	1860	1861
Céréales, graines farineuses, farine.	96,403,655	460,295,850	290,156,065	11,420,945	»	99,950
Métaux en feuilles et manufacturés.	272,360,970	187,315,004	214,980,014	178,865,217	141,620,784	645,707,409
Denrées coloniales alimentaires....	185.019,102	183,211,708	183,659,566	187,736,966	164,371,952	196,221,911
Matières textiles.....	218,787,820	165,438,376	188,151,964	198.746,874	212,619,785	278,092,599
Tissus.....	156,812,049	152,646,313	157,215,520	155,558,100	157,780,970	181,158,545
Produits coloniaux non alimentaires	86,679,199	66,311,616	80,652,104	59,096,652	153,938,034	118,483,597
Comestibles de provenance animale.	57,844,075	66,188,949	54,085,058	60,761,297	58,311,375	59,267,410
Combustibles.....	20,380,656	28,290,601	37,519,349	38,423,680	38,192,152	40,291,628
Liquides.....	15,857,369	27,345,016	24,184,545	14,627,985	26,730,680	29,735,564
Drogueries, produits chimiques et parfumerie.....	21,578,161	26,428,483	28,672,127	37,490,433	40,061,906	33,550,478
Matériaux de construction.....	19,512,218	25,806,935	25,425,958	33,672,268	36,262,315	37,597,768
Bestiaux.....	18,894,489	22,472,848	22,959,706	19,447,592	19,162,884	25,261,576
Objets d'habillements et de toilette.	20,515,877	21,964,984	20,836,418	21,865,236	23,593,043	31,500,148
Douves, futailles, sacs vides.....	7,611,505	17,224,106	16,065,768	13,594,305	13 321,807	16,656,292
Voitures et véhicules.....	10,637,589	12,244,019	30,579,163	14,810,693	11,247,675	11,354,470
Objets d'ameublement.....	8,586,805	9,292,640	10,315,775	10,826,508	14,238,184	15,388,006
Porcelaine, faïence et cristallerie..	7,964,874	7,559,957	7,519,319	8,086,018	8,297,061	10,565,467
Engrais.....	22,116,240	1,503,260	36,155,680	7,436,880	4,378,920	13,310,520
Objets non spécifiés.....	54,814,407	76,320,411	76,083,997	189,225,072	359,183,971	21,745,525
Totaux....	1,304,368,076	1,555,375,013	1,504,558,065	1,261,692,721	1,483,313,498	1,775,988,641

Digitized by Google

Exportations.

Produits de la vigne	406,315,661	460,237,985	315,358,294	389,325,441	335,412,799	356,925,890
Céréales	161,919,234	104,264,443	88,431,501	23,838,422	49,929,621	61,297,818
Huile	50,904,850	63,041,510	73,542,700	53,509,244	22,667,045	55,827,510
Fruits	51,829,933	36,538,811	44,737,359	55,485,634	131,795,942	111,263,795
Produits de cultures diverses	25,638,045	29,060,975	21,049,154	9,789,868	22,821,969	17,376,948
Bétail et autres animaux	52,505,695	70,634,471	37,892,442	42,955,192	70,688,169	54,664,127
Produits des forêts	33,501,750	38,328,306	29,691,030	33,845,776	33,556,496	48,042,074
Pêche	2,276,581	5,168,315	1,317,807	3,164,036	1,864,852	2,365,208
Produits des mines	118,665,241	139,977,667	135,903,438	65,437,207	34,461,914	18,970,044
Fils et tissus	16,093,757	15,485,477	13,494,017	19,038,359	20,853,959	14,308,786
Objets de réexportation	15,898,592	123,543,235	113,919,111	40,836,064	35,664,565	100,055,286
Produits d'industrie non spécifiés	128,067,791	82,290,403	96,022,961	288,807,745	338,486,114	428,402,914
Totaux	1,063,617,110	1,168,571,598	971,359,814	1,026,032,988	1,098,203,445	1,269,500,460

Digitized by Google

Peu d'explications suffisent pour compléter les deux documents qui précèdent :

On doit d'abord remarquer qu'en 1861 une répartition plus minutieuse des marchandises réduit de 359,000,000 à 21,000,000 de réaux, la catégorie des objets non spécifiés en 1860.

	Réaux.		Francs.
En 1856, elle s'élevait à près de...	55,000,000	ou	14,500,000
En 1857 et en 1858 à.....	76,000,000	ou	20,000,000
En 1859 à.....	189,000,000	ou	49,000,000

C'est donc un accroissement très-notable d'exactitude pour chacune des autres spécifications et pour les inductions qui peuvent en être tirées.

La divergence qui se voit, principalement dans le tableau des importations, entre les opérations dont les mêmes produits ont été l'objet dans cette période de six années est souvent bien considérable pour ne pas laisser supposer quelque erreur.

Ainsi en 1861, l'importation des céréales et des farines est évaluée à 99,930 réaux ou 26,000 francs ; elle est nulle en 1859, tandis qu'en 1857 elle arrive au chiffre de 460,000,000 de réaux ou 121,000,000 de francs; elle avait été de 96,000,000 de réaux ou 25,000,000 de francs en 1856 et de 290,000,000 de réaux ou 76,000,000 de francs en 1858. La production des céréales est exposée en Espagne, par les conditions du sol et du climat, à des variations extrêmes, dont ces chiffres sont une démonstration.

La catégorie des métaux offre également des divergences que l'extension des entreprises de chemins de fer ne suffit pas à expliquer.

Cette importation est représentée en 1861 par la somme de 645,707,409 réaux ou 188,000,000 de francs, tandis que l'année antérieure elle se montre seulement avec 141 millions de réaux, avec 178,000,000 en 1859, avec 214,000,000 en 1858, avec 187,000,000 en 1857, et avec 272,000,000 en 1856.

Le chiffre extraordinaire de cette importation en 1861 résulte d'une entrée en Espagne de plus de 400,000,000 de réaux ou 105,000,000 de francs de métaux précieux, exigée par l'extension même des besoins de toutes les branches de l'emploi de l'activité du pays.

Dans le tableau des exportations, les produits de la vigne et les fruits apparaissent avec des différences auxquelles s'applique l'observation dont l'irrégularité extrême de l'importation des céréales a été l'objet.

Quant aux vicissitudes de l'exportation du produit des mines, qui décline successivement des 139,000,000 de réaux de 1857 jusqu'aux 18,000,000 de 1861, il faut y voir le double effet de l'état des industries étrangères qui s'alimentent des minerais espagnols et de circonstances géo-

Digitized by Google

logiques et industrielles tout exceptionnelles qui n'ont pas encore permis de donner une organisation régulière à l'exploitation de cette richesse de l'Espagne.

L'élévation du chiffre de la catégorie des marchandises non spécifiées fait supposer tout à la fois l'insuffisance actuelle de la nomenclature des exportations empruntées à l'Annuaire de la junte de statistique et la création de nouvelles industries très-vitales, puisque en 1861 les produits non spécifiés ont une valeur de 428,402,944 réaux ou 113,000,000 de francs, tandis qu'elle montait seulement à 89,000,000 de francs en 1860 ; à 60,000,000 de francs en 1859 ; à 25,000,000 de francs en 1858 ; à 21,500,000 de francs en 1857, et à 34,000,000 en 1856.

Les résultats généraux que constatent ces tableaux prendront place dans l'histoire des intérêts matériels de l'Espagne. On y voit le point de départ des innovations d'une époque de transaction et d'exacts termes de comparaison pour leurs œuvres.

Une spécification plus détaillée des marchandises importées et exportées en 1860 et en 1861 fera connaître la régularité comme les propensions des affaires du marché espagnol. C'est l'objet des deux tableaux suivants, où les mêmes indications pour l'année 1859 se placent en élément de comparaison à côté des deux années postérieures.

Importations.

Désignation des marchandises.	1859.	1860.	1861.
Matériel des chemins de fer et autres trav. publ.	97,506,000	242,148,000	244,605,000
Sucre	130,439,000	112,819,000	135,417,000
Morue sèche	53,597,000	50,324,000	50,985,000
Fer forgé, étiré ou battu	28,630,000	5,145,000	4,987,000
Tissus de laine de toute esp.	56,520,000	64,432,000	75,353,000
Tissus de coton pur	36,973,000	34,403,000	42,572,000
Charbon de terre	33,752,000	32,714,000	34,628,000
Coton en laine	132,752,000	130,054,000	144,402,000
Fer en feuilles, cercles pour futailles	10,487,000	11,922,000	11,268,000
Fer coulé, en barres ou lingots	6,016,000	10,290,000	6,548,000
Fer coulé, grillages et candélabres	4,137,000	895,000	423,000
Fer coulé et forgé, ouvrages fins et ordinaires	3,615,000	891,000	833,000
Eaux-de-vie	11,932,000	23,827,000	26,739,000
Machines de toute espèce et pièces détachées	41,837,000	26,290,000	32,374,000

Digitized by Google

Tissus mélangés de toute esp.	4,476,000	3,724,000	5,123,000
Fils de métal	6,257,000	6,446,000	6,408,000
Waggons	5,030,000	37,000	36,000
Fer-blanc, double ou simple.	4,047,000	6,986,000	5,512,000
Verre	4,405,000	4,776,000	6,024,000
Clouterie	3,124,000	3,083,000	4,107,000
Fer ouvré, serrurerie	5,916,000	2,927,000	3,151,000
Voitures de toute espèce	3,172,000	2,285,000	3,190,000
Passementerie	3,404,000	3,581,000	4,264,000
Outils de fer	8,732,000	6,640,000	9,741,000
Fer en tôles	2,478,000	2,651,000	2,239,000
Quincaillerie	3,488,000	3,894,000	4,264,000
Vis en fer	2,532,000	2,203,000	3,004,000
Acier	3,247.000	2,947,000	4,391,000
Papier à meubler	3,085,000	2,851,000	4,161,000
Horlogerie	6,085,000	5,568,000	9,734,000
Papier continu et à la main.	2,005,000	2,475,000	4,024,000
Coutellerie	2,605,090	2,815,000	3,299,000
Métaux précieux, travaillés et en lingots	29,628,000	39,444,000	432,346,000
Zinc en barrres, en clous, en feuilles et quincaillerie	796,000	665,000	754,000
Glaces ovales étamées	1,662,000	1,095,000	1,521,000
Guano	7,436,000	4,378,000	13,310,000
Instruments des arts, des sciences et de chirurgie	1,416,000	1,432,000	2,235,000

Exportations.

Vins	295,178,000	323,216,000	334,975,000
Plomb	102,648,000	106,105,000	90,997,000
Raisins secs	78,403,000	83,927,000	60,775,000
Farines	67,866,000	87,675,000	145,242,000
Huile d'olive	51,566,000	20,444,000	54,126,000
Laine lavée et en suint	27,794,000	45,363,000	30,098,000
Tissus de soie	6,910,000	4,607,000	4,100,000
Mercure	6,771,000	19,058,000	14,656,000
Fruits secs non spécifiés	4,537,000	1,090,000	1,743,000
Papier de toute espèce	4,410,000	5,572,000	6,348,000
Poisson	3,164,000	1,864,000	2,365,000
Graines, légumes et semences	23,838,000	49,929,000	61,297,000
Minerais de toute espèce	21,968,000	21,016,000	25,682,000
Sel	16,061,000	12,196,000	16,706,000
Oranges	12,031,000	16,730,000	9,361,000

Digitized by Google

Bestiaux.....	9,004,000	18,032,000	19,679,000
Soie à coudre, écrue, bourre de soie et cocons.....	8,191,000	11,318,000	4,527,000
Tissus de chanvre, de lin et de coton.....	2,635,000	3,162,000	3,583,000
Zinc en lingots.....	2,199,000	2,627,000	2,990,000
Livres et autres imprimés..	1,934,000	1,724,000	1,852,000
Tissus de laine.....	1,300,000	1,765,000	2,097,000
Objets en fer pour les arts et métiers.....	1,238,000	199,000	109,000

Aux renseignements que fournissent les états qui précèdent, il faut ajouter les résultats de la vérification de la part que chaque pays vient prendre dans les transactions de l'Espagne. On doit y voir non-seulement les relations telles qu'elles se sont établies avec le temps et par les circonstances du passé, mais il faut également y constater les forces relatives avec lesquelles les pays en concurrence défendent leurs positions acquises ou entreprennent de s'en faire une à côté de celle de leurs rivaux.

Importations.

	1858.	1859.	1860.	1861.
Australie..	1,907,883	1,859,756	1,206,202	2,191,911
Belgique..	8,405,831	49,604,042	69,238,353	70,292,831
Sardaigne.	17,958,516	5,539,114	8,160,976	13,978,625
Villes hans.	14,655,589	6,123,186	2,704,566	602,115
Danemark.	4,224,712	4,189,388	6,246,740	4,917,435
D.-Siciles.	748,117	876,925	535,263	892,420
Etats pont.	4,755,727	5,657,050	7,608,737	7,671,030
France...	467,605,969	359,029,463	381,907,821	718,097,412
Gibraltar..	62,929,238	54,636,637	72,769,306	87,866,074
Grèce	2,016,400	24,500	38,475	28,000
Hollande .	3,240,734	2,141,503	2,214,699	4,070,269
Angleterre	334,364,653	291,416,612	371,197,800	563,825,995
Malte	18,245,689	1,445,070	1,586,424	84,205
Portugal..	7,314,157	7,671,451	8,395,509	10,665,735
Prusse ...	185,866	110,063	95,541	1,312,673
Poss. angl.	»	»	»	»
Russie....	12,516,808	3,164,670	3,955,473	4,403,352
Suède....	27,295,386	33,691,340	33,560,520	40,979,282
Toscane ..	9,395,836	5,056,588	7,241,413	8,288,477
Turquie ..	5,195,960	»	»	322,000
Afrique...	50,624,486	3,111,538	4,820,246	6,244,523
Amérique.	428,840,320	401,632,501	467,883,068	456,234,362
Asie	24,130,788	25,047,918	31,946,366	17,625,061
	1,504,558,065	1,261,692,721	1,483,313,498	2,020,593,787

Digitized by Google

Exportations.

Autriche..	1,469,835	817,360	552,916	353,680
Belgique..	10,794,538	12,219,017	6,931,290	7,343,549
Sardaigne.	7,224,875	7,064,707	13,251,480	21,104,558
Villes hans.	10,284,369	9,819,576	7,607,392	12,218,157
Danemark.	4,158,372	4,454,860	5,597,737	5,029,326
D.-Siciles.	1,176,100	1,227,168	2,211,882	1,926,153
Etats pont.	616,306	1,148,532	4,584,720	2,983,976
France...	270,563,817	244.633,994	248,861,275	323,130,037
Gibraltar..	19,551,029	19,853,272	23,560,670	43,111,349
Grèce....	977,240	1,183,418	8,000	103,220
Hollande..	6,117,605	4,817,348	4,668,018	14,516,932
Angleterre	196,493,347	257,422,814	320,768.389	374,862,390
Malte....	886,576	782,082	705.766	110,248
Portugal..	18,832,460	21,563,013	22,915,396	42,623,015
Prusse...	1,965,358	3,373,134	1,789,780	573,392
Poss. angl.	»	»	»	»
Russie....	13,692,572	16,332,747	8,346,067	16,691,302
Suède....	4,011,746	6,503,919	5,768,393	5,636,088
Toscane..	9,746,659	12,063.806	5,831,953	5,106,985
Turquie..	4,904	2,424	»	25,112
Afrique...	21,107,626	17,847,188	23,318,820	28,754.771
Amérique.	361,231,323	387,677,602	381,842,256	356,755,658
Asie.....	9,651,957	12,151,869	8,081,245	6,540,562
	971,359,214	1,026,032,988	1,098,203,445	1,269,500,460

En 1860, le mouvement de la navigation entre l'Espagne et les autres contrées a été de 2,596,508 tonneaux de jauge, répartis entre 19,224 navires. En 1861, ce même mouvement a été de 2,921,571 tonneaux avec 21,882 navires.

L'état qui suit constate la participation du pavillon national et du pavillon étranger à cette navigation, en la rapprochant des mêmes renseignements pour les trois années antérieures :

Digitized by Google

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION.

	1857. Tonneaux de jauge.		1858. Tonneaux de jauge.		1859. Tonneaux de jauge.		1860. Tonneaux de jauge.		1861. Tonneaux de jauge.	
Entrée :										
Pavillon national.	462,863		837,272		716,318		420,118		496,593	
— étranger.	977,811		1,083,028		1,079,386		931,870		1,056,435	
		1,440,674		1,920,300		1,795,654		1,351,988		1,533,028
Sortie :										
Pavillon national.	491,389		555,641		487,769		378,746		460,438	
— étranger.	780,551		819,191		878,421		865,774		928,105	
		1,271,940		1,374,832		1,366,190		1,244,520		1,388,543
Total du mouvem.		2,712,614		3,295,132		3,161,844		2,596,508		2,921,571

Digitized by Google

Pendant l'année 1860, le mouvement du cabotage espagnol a été de 3,584,912,753 réaux pour les marchandises, et de 3,775,548 tonneaux. En 1861 le cabotage se représente par 4,124,770,452 réaux de marchandises et par 4,908,786 tonneaux.

En sorte que le mouvement de l'année 1861 l'emporte sur celui de 1860 avec un accroissement de 539,857,699 réaux de marchandises et de 1,133,238 tonneaux ; et avec un excédant de 965,918,212 réaux de marchandises et de 781,759 tonneaux sur le mouvement de 1859.

Ces indications générales doivent servir à observer la marche des affaires commerciales de l'Espagne dans ses relations avec leurs cours pendant les années précédentes et avec toutes les nouvelles conditions que lui créent les changements déjà accomplis et ceux qui se préparent dans l'organisation des intérêts matériels du pays.

	Réaux.		Francs.
En 1860, les importations de l'Espagne excèdent les importations de 1859 d'une valeur de.....	221,620,777	ou	58,000,000
Et les importations de la période quinquennale précédente d'une valeur de.....	153,402,459	ou	40,000,000
En 1861, les importations excèdent les importations de l'année précédente d'une valeur de.....	292,675,143	ou	77,000,000
Et la moyenne des cinq années antérieures d'une valeur de.....	354,167,184	ou	93,000,000
En 1860, les exportations excèdent les exportations de 1859 d'une valeur de.	72,170,457	ou	19,000,000
Et la moyenne des cinq années antérieures de.....	412,444	ou	108,000
En 1861, les exportations excèdent celles de 1860 d'une valeur de.....	171,297,015	ou	45,000,000
Et celles de la période quinquennale antérieure de.....	204,141,469	ou	53,500,000
En 1860, le contingent du pavillon national dans la valeur des marchandises importées a excédé celui de 1859 d'une valeur de.....	45,783,327	ou	12,000,000
Et le contingent pendant la période quinquennale antérieure d'une valeur de	3,254,247	ou	856,000
En 1861, le même contingent du pavillon national, comparé à celui de 1860, se présente avec un accroissement de.....	176,265,068	ou	46,000,000

Digitized by Google

Relativement à la période quinquennale précédente l'excédant est de.....	161,070,972	ou	42,000,000
C'est donc pour les pavillons étrangers, dans les importations de 1861, une réduction de.....	109,482,990	ou	29,000,000
Et relativement à la moyenne de la période quinquennale précédente la diminution du contingent étranger est de.	36,599,916	ou	9,500,000
Dans la valeur des exportations, le contingent du pavillon national s'est accru en 1861 d'une valeur de.....	69,208,660	ou	18,000,000
Relativement à 1860, et relativement à la période quinquennale antérieure, l'augmentation est de.....	58,073,706	ou	15,000,000
En 1860, les contingents du pavillon espagnol et du pavillon étranger dans la valeur des exportations se balançaient à un million de francs près en faveur du pavillon national.			
Le mouvement des affaires commerciales de l'Espagne par la voie de terre doit fixer l'attention.			
En 1860, la valeur des importations par terre excédait celle de 1859 de...	11,507,374	ou	3,000,000
Pour les exportations, l'excédant était de.....	18,517,257	ou	5,000,000
En 1861, relativement à l'année précédente, l'importation par terre s'accroissait de.....	225,893,065	ou	59,500,000
Et relativement à la moyenne quinquennale antérieure, de.....	229,696,128	ou	61,000,000
Pendant la même année, l'exportation par terre augmentait de.....	37,738,467	ou	10,000,000
Et relativement à la période quinquennale antérieure, l'accroissement est de	41,315,000	ou	11,000,000

Cette élévation aussi considérable que subite de la valeur des importations et des exportations par la voie de terre est évidemment le résultat de la prolongation vers les Pyrénées des chemins de fer qui doivent unir cette frontière au réseau de la Péninsule. Si l'on remarque qu'aucune des lignes qui doivent traverser les Pyrénées n'arrive encore à leur base, la propension commerciale que signalent les chiffres de la statistique de 1861 est d'un indice très-favorable pour la prospérité des nouvelles voies de communication.

Digitized by Google

Ces considérations laissent supposer que l'accroissement du mouvement commercial de l'Espagne par la voie de terre n'est qu'un déplacement. Mais il est plausible d'y voir aussi les effets de l'attraction de besoins nouveaux, comprimés jusqu'à ce jour au milieu des obstacles de la distance et des moyens d'accès qui les séparaient du littoral. Les chemins de fer viennent provoquer l'essor de la vitalité des régions de l'intérieur de la Péninsule ; ils en mettent les ressources et les nécessités en contact direct avec la consommation et la production de l'étranger.

Les chiffres des importations et des exportations de l'Espagne pendant les années 1860 et 1861, le contingent croissant de son pavillon dans la participation à ces affaires, l'attraction qu'exerce sur le commerce la voie de terre prouvent un développement général et régulier d'activité et de prospérité. En même temps que la marine marchande augmentait de 64 millions de francs ses transports dans le commerce général et de 142 millions de francs son mouvement de cabotage, l'entreprise de l'exécution des chemins de fer manifestait l'efficacité de ses travaux pour établir dans l'extension du territoire la facilité de relation dont l'industrie maritime multipliait les moyens le long du littoral et entre les ports de l'Espagne et les autres contrées.

Les marchandises qui élèvent le chiffre des importations et des exportations fournissent d'autres preuves de la régularité et de la nature substantielle que l'extension des affaires commerciales de l'Espagne reçoit de la production et de la consommation. On voit, dans le détail des importations, le progrès soutenu de la tendance du pays à organiser l'exploitation de ses ressources en créant et en outillant les industries les plus vitales.

Mon rapport de 1859 constate que dans les importations de l'année 1856, à l'exclusion des articles d'or et d'argent, les marchandises en métal, véritable contingent de l'alimentation du travail, se trouvaient représentées par la somme de 85,387,811 réaux.

Elles s'élevaient, en 1857, à 157,479,804 réaux ; c'était un accroissement de 72,092,013 réaux.

En 1858, l'importation des mêmes articles s'est élevée à 195,989,574 r. ; c'est, relativement à l'année 1857, une augmentation de 38,509,770 réaux.

En 1859, cette importation est de 235,450,000 réaux ; c'est une augmentation de 39,460,426 réaux.

En 1860, cette importation est de 336,598,000 réaux ; relativement à l'année antérieure, l'augmentation est de 101,148,000 réaux.

En 1861, cette importation est de 348,658,000 réaux ; relativement à l'année antérieure, l'augmentation est de 12,060, 000 réaux.

Mon rapport de 1859 fait remarquer qu'on ne peut pas donner aux chiffres des exportations de l'Espagne une signification aussi positive qu'aux indications des états d'importation. En effet, par leur nature, les

Digitized by Google

produits exportés sont soumis à des causes d'abondance ou de disette qui influent sur les chiffres de la statistique, sans pouvoir servir d'induction à l'égard du degré de développement de la production.

Après cette réserve, on peut placer ici comme élément de présomption les indications qui suivent :

L'exportation des vins a été en	1859	de 295,178,000	réaux.
—	1860	de 323,216,000	—
—	1861	de 334,975,000	—
Celle des farines a été en	1859	de 67,866,000	—
—	1860	de 87,675,000	—
—	1861	de 145,242,000	—
Celle des céréales a été en	1859	de 23,838,000	—
—	1860	de 49,929,000	—
—	1861	de 61,297,000	—
Celle des bestiaux a été en	1859	de 9,004,000	—
—	1860	de 18,032,000	—
—	1861	de 19,679,000	—

Il reste à marquer la place que la Belgique s'est faite dans le marché espagnol, en 1860 et en 1861. Les chiffres qui doivent servir à la constater trouvent une signification particulière en se rapprochant de ceux que fournissent les documents statistiques des années précédentes.

Les marchandises importées de Belgique en Espagne se trouvent spécifiées pour une période de cinq années dans l'état qui suit :

Digitized by Google

Importation de Belgique en Espagne.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
Matériel chemins de fer	»	554,760	29,641,519	65,274,977	59,775,630
Waggons	»	244,800	915,128	»	»
Machines de toute espèce	1,217,681	1,275,161	2,199,170	543,209	904,851
Tubes pour eau potable	»	»	108,475	»	»
Fer forgé en barres, étiré, battu	»	»	4,936,550	»	»
Clouterie	436,455	»	798,130	305,620	680,140
Vis	81,000	»	400,400	»	»
Mors, étriers, cadenas, serrures, ferrements	104,400	2,009,821	192,000	»	»
Ouvré, argenté ou doré	»	»	166,500	»	»
Faux	»	»	116,600	»	104,000
Instruments d'agriculture	»	»	856,659	»	»
Outils et instruments ordinaires	»	»	727,776	»	»
Instruments fins	194,740	366,564	1,236,388	255,072	698,280
Coutellerie	»	»	190,512	»	»
Ciseaux	104,400	103,350	500,760	100,260	132,300
Quincaillerie	2,521,187	3,600,375	708,689	»	»
Capsules pour armes à feu	»	»	124,180	»	167,840
Fils tors de chanvre et de lin	»	»	208,500	100,500	223,500
Tissus de chanvre et de lin	167,900	251,000	440,500	»	»
Marbres	»	»	259,520	100,000	195,205
Glaces étamées	»	»	199,773	»	»
Bois de mâture	»	»	2,088,058	726,293	2,936,760
Marchandises non spécifiées	21,359,245	»	2,120,255	1,832,422	4,361,525
Total des importations	26,187,008(1)	8,405,831	49,604,042	69,238,353	70,292,831

(1) En 1857, la Belgique a importé en Espagne pour 21,339,245 réaux de céréales.

Digitized by Google

Les importations de la Belgique en Espagne pendant l'année 1861 n'excèdent que d'un million de réaux celles de 1860, mais, comparées à celles de 1859, l'accroissement est d'environ 19 millions de réaux ou 5 millions de francs.

Cependant cette augmentation a bien moins de signification que l'égalité des valeurs de l'importation en 1861 et en 1860. Il est en effet impossible de ne pas voir un affaiblissement et un indice de recul dans des chiffres qui s'immobilisent au milieu d'une expansion de 292,695,143 r. ou 77 millions de francs que reçoivent les importations de l'Espagne.

Les exportations de l'Espagne en Belgique en 1860 et 1861 se trouvent spécifiées dans l'état suivant à côté des chiffres des années antérieures :

Exportation de l'Espagne en Belgique.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
Huile d'olive	717,150	711,500	1,853,874	»	1,480,200
Minerais de manganèse, calamine, zinc	980,801	4,408,660	7,086,116	3,538,376	3,835,116
Oranges	316,560	80,000	516,480	199,840	106,840
Raisins secs	»	594,440	520,520	812,400	928,340
Sel	179,640	751,104	794,528	556,864	293,760
Vins de toute espèce	510,720	317,684	939,876	442,480	448,940
Articles non énumérés	207,084	831,150	507,623	1,581,330	250,353
Total des exportations	2,911,955	10,794,538	12,219,017	6,931,290	7,343,519

Digitized by Google

Il résulte du précédent état de comparaison que les exportations de l'Espagne en Belgique ont été à peu près stationnaires pendant les deux dernières années. C'est ce qui vient d'être constaté pour les importations. Mais tandis que la situation des affaires d'importation se montrait plus avantageuse en trouvant un accroissement de 5 millions de francs dans la comparaison avec le chiffre de 1859, les affaires d'exportation ne rencontrent que des preuves d'abaissement en se rapprochant des années 1858 et 1859. Les exportations de 1861 sont de 3,450,989 réaux inférieures à celles de 1858 et de 4,875,468 réaux inférieures à celles de 1859. Le minerai de zinc et le sel sont les principaux articles qui supportent cette dépression des exportations.

Le tableau du mouvement commercial de la Belgique avec les pays étrangers pendant les années 1862, 1861 et 1860 en ce qui concerne les principales marchandises (*Moniteur belge* du 3 février 1863) vient ajouter des enseignements à ceux que donnent les documents de la statistique espagnole.

Le *Moniteur* constate que les importations de la Belgique en Espagne ont été pendant chacune des années :

	1862.	1861.	1860.
Eaux-de-vie (Cuba, Porto-Rico).....hect.	6,164	3,869	4,680
Bougies.....kil.	9,446	17,222	3,852
Fer battu, étiré et laminé (clous).....kil.	287,528	229,792	245,024
Fer battu (fil de fer)...kil.	157,284	202,840	53,000
Fer battu (rails).....kil.	9,552,900	19,295,000	27,856,575
Fonte ouvrée.....kil.	353,815	155,028	495,196
Ouvrages de fer battu.kil.	563,113	230,708	739,052
Machines et mécaniques (autres que de bois).....kil.	2,259,542	3,305,383	1,112,647
Papier de toute espèce..fr.	11,030	6,400	4,000
Toiles et linge de table (Cuba).....kil.	393,645	290,310	281.873
Voitures.....fr.	2,761,000	3,562,000	3,045,000

Des mêmes tableaux du *Moniteur* il résulte que les exportations de l'Espagne en Belgique ont été pendant chacune des années :

	1862.	1861.	1860.
Plomb.....kil.	102,946	282,255	1,018
Sel.....kil.	1,167,370	7,485,540	4,682,760
Sucres bruts (Cuba, Porto-Rico).....kil.	15,074,075	20,196,985	11,254,338
Tabacs (Cuba, Porto-Rico).	59,783	61,111	164,322

Digitized by Google

Un des tableaux qui précèdent a montré quel a été, pendant les années 1860 et 1861, par tonnage et par nombre de bâtiments, le mouvement de la navigation entre la Belgique et l'Espagne. La statistique espagnole complète ces renseignements.

En 1860, il est arrivé de Belgique en Espagne, 227 navires, portant 37,133 tonneaux. Le nombre des navires belges a été de 12 portant 2,191 tonneaux, et prenant dans le total des importations, qui est de 69,238,383 réaux, une valeur de 1,365,502 réaux.

Pendant la même année, il est sorti d'Espagne pour la Belgique, 224 navires, portant 27,618 tonneaux ; dans le nombre, il y a eu, sous pavillon belge, 17 navires, portant 5,505 tonneaux, et prenant dans le total des exportations, qui est de 6,931,290 réaux, une valeur de 1,015,464 réaux.

En 1861 il est arrivé de Belgique en Espagne, 185 navires avec 32,156 tonneaux. Le nombre des navires belges a été de 21, avec 4,047 tonneaux, et prenant dans le total des importations, qui est de 70,292,831 réaux, une valeur de 4,439,836 réaux.

En destination de la Belgique, il est sorti d'Espagne 130 navires avec 19,820 tonneaux. Le nombre des navires belges a été de 23 avec 7,482 tonneaux, et prenant dans le total de l'exportation, qui est de 7,343,549 réaux, une valeur de 5,048,908 réaux.

En 1860, le pavillon belge a transporté en Espagne 16,000 pavés de marbre, 2,355 pièces de bois de construction, 1 locomotive et 9 machines à vapeur.

En 1861, l'Espagne a reçu, sous pavillon belge, 2 navires en fer, 27,000 pavés de marbre, 2,482 pièces de bois de construction et 3 locomotives.

Mon rapport de 1861 (*Recueil consulaire*, 1861, page 695) constate que : « En 1856, 27 navires belges, jaugeant 4,061 tonneaux, se sont employés aux relations des deux pays. En 1857, il n'y en a plus que 17, jaugeant 2,622 tonneaux. En 1859, il en reparaît 44, jaugeant 9,003 tonneaux, mais dans les 49 millions de produits qui devaient s'exporter de la Belgique vers l'Espagne, le pavillon belge n'en reçoit que 2,604,000. Il pouvait en laisser légitimement 8,900,000 au pavillon espagnol, qui jouissait d'un traitement privilégié ; mais il en abandonna 30 millions au pavillon français et 6 millions à celui de l'Angleterre. »

On voit donc que de 1859 à 1860, le nombre des navires belges employés dans le mouvement d'affaires entre la Belgique et l'Espagne se réduit de 44 à 29 et qu'en 1861 il ne remonte qu'au chiffre de 1859.

D'autres considérations doivent résulter de l'état actuel des relations commerciales de la Belgique avec l'Espagne. Elles trouveront leur place dans les conclusions de ce rapport. Mais il est nécessaire de ne pas différer de constater, à la suite des chiffres de la statistique espagnole, que les transactions commerciales dont les documents officiels attribuent la

Digitized by Google

valeur aux contrées de provenance comprennent seulement les produits qui vont directement du pays d'origine au pays de destination. En sorte que les marchandises belges perdent leur nationalité en passant par les pays qu'elles traversent pour arriver en Espagne.

Les relations de la métropole avec ses colonies sont un des éléments de l'appréciation des conditions générales de l'Espagne. Il est donc utile de détacher les chiffres de ces affaires de l'ensemble du mouvement commercial dont les résultats viennent d'être vérifiés. C'est l'objet de l'état qui suit :

	1861.	1860.
Cuba. — L'Espagne a importé de Cuba.....réaux.	185,921,961	162,134,804
Elle y a exporté.....	236,253,048	223,930,708
Porto-Rico. — L'Espagne a importé de Porto-Rico.....	11,840,560	4,594,069
Elle y a exporté.....	12,525,991	7,157,168
Saint-Domingue. — L'Espagne a importé de Saint-Domingue.....	1,437,360	»
Elle y a exporté.....	281,441	»
Iles Philippines. — L'Espagne a importé des îles Philippines.....	17,621,071	30,006,965
Elle y a exporté.....	6,586,198	8,879,955

L'attention publique s'est arrêtée à l'insignifiance des transactions de la métropole avec cette dernière colonie. Non-seulement elles ne sont pas en rapport avec la population et avec l'étendue de l'archipel, avec sa production et sa consommation, mais ces affaires sont même en décadence. La sollicitude de la mère patrie recherche les moyens de s'assurer, ainsi qu'à la colonie, tous les avantages qu'elles peuvent se garantir réciproquement.

Le dernier recensement officiel donne aux îles Philippines une population européenne, chinoise et océanienne de 4,429,631 habitants, répandue sur une étendue de plus de 34 millions d'hectares.

Au nombre des projets qui doivent changer le présent état de choses se trouve l'établissement d'un service de navigation à vapeur qui rapprocherait l'archipel de la métropole pour le faire participer à la nouvelle expansion de sa vitalité.

Au terme de cette première partie des recherches de la mission du Roi, je dois répéter, monsieur le Ministre, en 1863 comme en 1859 et en 1861, qu'en s'attachant au mouvement général des échanges de l'Espagne, ces vérifications ne trouvent à saisir qu'une situation de transition. Spécialement pour des pays qui doivent s'efforcer d'établir avec l'Espagne des relations mercantiles proportionnées à des ressources et à des besoins dont l'étendue et l'affinité sont une sécurité d'avantages réciproques, les

Digitized by Google

résultats actuels que manifeste la statistique ne peuvent pas servir à mesurer les probabilités de l'avenir.

La réalité que ces chiffres mettent à découvert, c'est l'influence d'obstacles créés par le temps dans le marché de l'Espagne, et par l'insuffisance d'initiative dans l'organisation mercantile de la Belgique. Ces doubles entraves disparaîtront sans doute par les changements économiques de l'Espagne et par l'accroissement de sa prospérité, qui sera aussi un accroissement d'attraction d'affaires, dont les avantages se montreront assez clairement pour n'être point négligés par l'étranger.

Mais si le mouvement général du commerce pour l'Espagne elle-même n'est qu'une circonstance éphémère et un temps d'arrêt entre un passé qui se transforme et un avenir qui se prépare avec les plus puissants moyens d'organisation, il faut reconnaître à ces chiffres, qui mesurent l'activité des industries du pays, toute la signification qui leur a été attribuée comme moyen de juger l'état actuel du travail dans ses rapports avec les temps antérieurs, dont il ne peut pas rompre brusquement la chaîne, et avec les entreprises de réformes dans lesquelles il est engagé.

Par l'exact exposé de ses échanges avec toutes les autres contrées, un pays révèle le jugement du monde sur sa valeur, et il se livre sans réserve aux investigations de ce temps de communications rapides, de publicité universelle, d'activité que rien n'arrête.

J'ai déjà fait remarquer tout l'intérêt que les conjonctures particulières où de vastes entreprises placent l'Espagne donnent à l'espèce d'appel qu'elle adresse à l'attention du monde par ses documents de statistique. C'est la justification du temps employé à suivre sa production et sa consommation dans leurs rapports avec tous les pays.

Pour compléter cette tâche, la mission du Roi devrait étendre ses investigations à la participation des industries espagnoles à l'exposition universelle de Londres, en 1862.

L'utilité de vérifier les conditions de cette rencontre des produits espagnols et des produits de toutes les régions ne devait pas se limiter aux résultats de la comparaison des produits similaires; elle aurait embrassé les véritables termes dans lesquels l'Espagne commence la grande réforme du régime économique et du système mercantile dont les traditions de la monarchie formaient une protection pour toutes les branches de l'activité de la métropole et de ses colonies.

La commission chargée par le gouvernement de S. M. C. d'organiser le concours de l'Espagne à l'exposition de 1862 et d'en constater les résultats, garantissait par le choix de ses membres que son mandat serait fidèlement rempli. L'expérience et la position scientifique de son président donnaient la certitude que la plus complète lumière se répandrait dans l'appréciation de toutes les questions qui devaient être soulevées soit par la lutte des pays dont les industries se rencontraient en rivales,

Digitized by Google

soit par les conditions dans lesquelles l'Espagne avait fait à l'exposition universelle la manifestation de l'emploi de ses forces et de ses ressources.

Le rapport du président de la commission espagnole ne sera pas publié à temps pour donner à la mission du Roi l'avantage de joindre, aux inductions de ses investigations commerciales, des jugements plus directs sur l'état industriel de l'Espagne et auxquels il est permis d'attribuer d'avance une importance transcendante dans l'ordre des principes économiques aussi bien que dans l'ordre de leur saine application.

L'exposé de la situation commerciale et l'opinion qu'il autorise à l'égard du degré de vitalité du travail national vont trouver un complément dans l'exposé de la situation de l'entreprise des chemins de fer espagnols et dans les tendances dont elle est l'origine.

Mon rapport de 1861 fait précéder les recherches commerciales de celles qui concernent les nouvelles voies de communication. En 1863, cet ordre est interverti.

Aujourd'hui la réforme du régime de protection est d'un intérêt prépondérant et la destinée de cette œuvre se rattache plus directement aux conséquences de l'établissement des chemins de fer qu'aux circonstances présentes de chacune des industries de la navigation et des manufactures. En sorte qu'il était naturel de ne pas séparer l'exposé de l'état d'avancement des chemins de fer de l'exposé des projets de la nouvelle politique économique.

Secondement, en employant en premier lieu les documents de statistique commerciale déjà publiés, la mission du Roi s'assurait l'avantage d'attendre, relativement à l'exécution des travaux publics, des renseignements encore inédits et qui lui permettraient d'amener jusqu'au milieu de l'année 1863 le résultat des investigations auxquelles elle soumettrait l'exécution du réseau espagnol.

§ II. LES CHEMINS DE FER EN ESPAGNE. — 1862-1863.

Le chemin de fer doit naturellement imposer à la Péninsule ibérique la transformation qu'il a opérée dans les autres pays. Des conditions physiques particulières et un mouvement spécial de destinées qui avait isolé l'Espagne l'amenaient, avec toute l'œuvre presque intacte de son passé, en face des forces d'innovation du XIXe siècle. Plus la transaction avait manqué à ce conflit, plus les résultats devaient en être remarquables.

La locomotive qui entre dans les steppes de l'Europe, dans les forêts et dans les savanes de l'Amérique, porte au milieu de régions nouvelles les établissements d'une civilisation complète. L'homme n'y rencontre point l'occupation de l'homme ; il ne s'y heurte ni à ses traditions, ni à ses ouvrages ; il s'attaque à la nature telle qu'elle était au lendemain de la création ; elle lui fournit elle-même, avec ses ressources accumulées pen-

Digitized by Google

dant des siècles de repos, tous les moyens de surmonter ses propres résistances. C'est un pas de plus dans la marche d'expansion de l'humanité; c'est la mise en valeur d'un patrimoine qui attendait la cognée et la charrue du pionnier et de l'émigrant.

Le chemin de fer qui s'établit en Espagne n'a pas seulement à soumettre les obstacles de la nature; il amène des forces nouvelles à côté de forces anciennes. Sa mission n'est pas de créer, comme au milieu des solitudes, mais de remplacer et de transformer. Elle oppose l'action d'éléments inconnus à tous les instruments traditionnels des occupations du pays. Sans préparatifs de transition, elle remue jusque dans ses bases toute l'organisation séculaire des intérêts, toutes les conditions de l'existence. Le XIXe siècle vient ainsi tout inopinément se mettre en face du passé à l'Espagne pour substituer à ses œuvres et à son organisation l'ensemble des éléments avec lesquels se prépare l'avenir de la société moderne.

Mais ce n'est pas seulement dans leurs conditions d'existence que le chemin de fer venait imposer une transformation aux peuples de la Péninsule; il est aussi un mobile nouveau qui devait entrer dans l'organisation politique des Etats et dont les conséquences s'étendraient également à leurs rapports internationaux.

L'intégrité de la gestion des services publics et la régularité de l'action des institutions devaient ressentir immédiatement les effets salutaires des nouvelles issues qui s'ouvraient à l'activité de toutes les classes de la population. Les habitudes et les intérêts créés sous le régime colonial et qui, des possessions d'outre-mer émancipées, avaient reflué vers la métropole pour y peser sur les budgets de l'Etat et des provinces, ne tarderaient pas à disparaître entre la génération qui avait hérité du passé et la génération qui s'élevait en face des innovations et des ressources du présent. L'attraction des entreprises industrielles et les excitations de spéculation allaient s'exercer sur l'ambition et l'esprit d'aventure pour les détourner de rechercher la fortune dans l'exploitation du gouvernement au péril des institutions. Le chemin de fer était ainsi dans la Péninsule un élément d'amélioration et de pacification politique.

A côté de ces résultats, renfermés dans les frontières, les exigences de la construction et de l'exploitation des chemins de fer en firent naître qui s'étendirent au loin en ouvrant un vaste marché aux plus importantes industries étrangères et en réclamant le concours de l'expérience et des capacités de tous les autres pays.

De ces rapprochements et de ces contacts dans lesquels les peuples s'éclairent sur les avantages et sur les moyens d'exploitation de leurs richesses respectives par les ressources particulières à chacun d'eux, il n'y a plus qu'un pas jusqu'aux modifications par lesquelles les Etats mettent tout l'ensemble de leur système mercantile en harmonie avec les faits et les tendances de leurs relations internationales.

Digitized by Google

Ces caractères que les circonstances spéciales des deux monarchies ibériques donnent à leur établissement de chemins de fer, devaient être bien reconnus pour permettre de juger exactement toute la valeur de cette œuvre. Aussi la mission du Roi, dans ses deux derniers rapports annuels, s'est-elle imposé la tâche de développer les considérations qui viennent d'être présentées succinctement. Elle y a montré l'entreprise des chemins de fer rencontrant au delà des Pyrénées les obstacles physiques de la configuration du sol, l'organisation séculaire du travail, l'hostilité des instincts et des habitudes, les défiances et les préjugés et ayant encore à subir, au milieu de tant de difficultés, toutes les épreuves du vertige de l'agiotage, du discrédit et du découragement.

A cette première phase de tâtonnement, puis d'exagération sans frein et de désastre, on a vu comment avait succédé, au milieu de la commotion politique de 1854, une réaction de réorganisation. L'œuvre des chemins de fer passa enfin, par une application sévère de sa constitution, dans une troisième phase d'extension régulière et rapide.

Les moyens de cette restauration ont été proportionnés aux dangers mêmes qui l'avaient provoquée. La loi du 3 juin 1855 a été examinée dans ses caractères de charte fondamentale des travaux publics en Espagne, appelée à effacer les fautes du passé et à marquer au présent et à l'avenir une marche toujours régulière.

L'efficacité de cette restauration s'est manifestée par les résultats directs de l'application de la nouvelle loi et par l'extension progressive du réseau dont le tracé a été l'un des objets essentiels de ces dispositions.

A côté de ces effets spéciaux devait se montrer l'influence que la réorganisation de l'œuvre des chemins de fer avait eue sur l'ensemble de la situation du pays. C'est ce que le rapport de 1861 a résumé en ces termes : « Malgré toute l'importance de l'exécution qu'elle a déjà reçue, l'œuvre des chemins de fer se présente sous un aspect qui devient chaque jour plus transcendant; c'est celui des ressources matérielles et morales qui se sont mises à découvert et qui serviront aux autres tâches de la nation. Il était donc nécessaire de revenir à l'objet des investigations de 1859 pour attribuer aux jugements précédents toute la signification des faits dont ils ont été suivis, et c'est principalement à mettre en évidence toute la portée de la loi du 3 juin 1855 que ce supplément de travail devait s'attacher.

« Après avoir reconnu le caractère et la valeur que cette loi reçoit des circonstances de son origine et des effets de son application, il y avait à lui marquer une place entre les moyens auxquels l'Espagne a demandé la prospérité et la restauration de sa puissance.

« Pour satisfaire aux exigences impérieuses de ce temps, on a vu les lois de la vente des biens nationaux ou de la réforme hypothécaire entrer comme forces d'impulsion et de régularité dans la transformation

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by

des conditions de la propriété foncière et de toutes les industries de l'Espagne. Une tâche semblable est réservée à la réforme du régime mercantile dont les projets s'annoncent et dont la réalisation, provoquée par tous les changements qui l'auront précédée, aidera au complément de leur ouvrage.

« C'est avec les mêmes traits, et avec des titres au moins égaux que la loi du 3 juin 1855, en devenant la charte des chemins de fer en Espagne, doit paraître au premier rang parmi les éléments qui agiront avec le plus de puissance sur les destinées de la monarchie.

« De telles œuvres ont toujours droit à l'attention. Une fois que leurs principes ont trouvé leur application efficace, elles entrent dans le système des parties immuables de l'organisation d'un peuple ; et de même que la prépondérance de l'opinion nationale en Espagne a forcé toutes les rivalités politiques à s'entendre temporairement pour concourir à ces mesures de réforme, les instincts de la conscience publique et les intérêts généraux qui s'en font un appui, conservent à de telles lois une exécution régulière et stable au milieu de la lutte des systèmes et des vicissitudes des événements.

« Les détails de l'extension d'exécution des lignes espagnoles vont fournir des preuves matérielles de la valeur de l'entreprise et des moyens employés à sa restauration. Je crois, M. le Ministre, que la vérification de l'état actuel des chemins de fer en Espagne donnera des renseignements plus utiles si elle est faite en choisissant les principaux aspects auxquels se sont attachées mes recherches de 1859.

« C'est d'abord l'importance du tracé du réseau qu'il est nécessaire de mettre une seconde fois en évidence, car elle est devenue plus caractérisée par la prolongation de la ramification de ses lignes. »

Le réseau des chemins de fer de la péninsule a été la matière de considérations très-étendues dans mes rapports de 1859 et de 1861; et elles se trouvent entièrement justifiées aujourd'hui par l'état général de l'entreprise. C'est ce qui sera rendu bien manifeste par la situation d'exécution des lignes principales et par l'expansion de leur ramification.

Le tableau qui suit contient l'indication officielle des lignes concédées jusqu'à ce jour et leur extension d'achèvement au 31 décembre 1862 :

(*Voir le tableau ci-contre.*)

Digitized by Google

Le tableau qui précède constate qu'au 31 décembre 1862 la construction des chemins de fer était, en Espagne, l'objet de vingt-sept entreprises, dont vingt et une se trouvaient constituées en sociétés et six restaient sous le nom du concessionnaire.

A la même époque l'extension des concessions était de 5,458 kilomètres 279 mètres.—2,736 kilomètres 552 mètres s'exploitaient et avaient donné une recette brute de 204,527,691,77 réaux qui se forme du produit des places de voyageurs..... 85,462,625,60 réaux.
des excédants de bagages..... 8,689,785,09 —
du transport des marchandises..... 110,375,281,08 —

Total..... 204,527,691,77 réaux.

Il faut faire remarquer ici que 384 kilom. des lignes qui se trouvaient en exploitation à la fin de 1862 ont été livrés au service public assez tard dans le courant de cette même année.

Mon dernier rapport suppose qu'au 30 juin 1861, il y avait en Espagne 2,420 kilom. de chemins de fer terminés. Il résulte des documents officiels du ministère des travaux publics qu'au 31 décembre 1861 il n'y avait réellement en exploitation que 2,369 kilomètres 145 mètres. Ce chiffre prouve qu'en 1862 la construction s'est avancée de 358 kilomètres 855 mètres seulement. C'est une lenteur qui s'explique par les difficultés d'exécution des sections que les compagnies ont réservées pour la dernière partie de leurs tâches.

Avant d'atteindre à Saragosse, la ligne de Madrid devait se dégager des ramifications de la cordillère de Moncayo, qui forme la division des bassins de l'Ebre et du Douro.

La compagnie du chemin de fer du Nord avait à franchir le Guadarrama pour arriver d'Avila jusqu'à l'Escurial d'où elle allait déjà à Madrid ; et dans les provinces basques, à l'autre extrémité de sa ligne, c'était à travers les contre-forts des Pyrénées que se poursuivaient les travaux de la communication avec la France.

Les indications du tableau général des concessions se complètent par d'autres documents de la direction des travaux publics (Gaceta 9 octobre 1862) et avec cet ensemble de renseignements, chacune des entreprises concessionnaires marque sa position et dans quelle proportion elle participe aux résultats qu'établissent les vérifications officielles. C'est ce que montre l'état qui suit :

Digitized by Google

DÉSIGNATION des concessionnaires.	Extension des concessions. (Kilom.)	Devis des travaux. (Réaux.)	Etendue achevée au 31 déc. 1862. (Kilom.)	Produits totaux en 1862.	SITUATION DES CONCESSIONNAIRES AU 30 JUIN 1862. Capital nominal en actions.	Subvention directe par la loi de concession.	Capital entré en caisse procédant des actions.	Subvention directe reçue.	Nombre d'obligations émises.
Société de Madrid : Alicante et Saragosse.....	1,316,388	1,088,777,243	823,919	76,226,205	456,000,000	289,973,126	436,165,731	134,189,668	500,000
d. du Nord de l'Espagne.....	747,956	626,322,635	523,426	32,218,513	380,000,000	212,462,628	355,461,310	83,337,932	400,000
d. de Barcelone à Saragosse.....	366,500	324,555,717	366,500	23,354,876	180,000,000	80,000,000	148,556,000	79,499,303	100,180
d. de Séville, Xérès et Cadix....	165,432	87,741,575	165,432	16,000,026	133,000,000	7,256,086	133,000,000	3,596,555	150,000
d. de Sarag., Pampelune et Alsasua	213,493	178,769,706	165,000	8,576,141	104,500,000	61,730,000	104,500,000	54,448,426	79,956
d. d'Almanza, Valence et Tarragone	397,005	320,599,022	202,415	11,380,227	95,000,000	83,382,032	56,595,000	25,301,728	86,000
d. d'Isab. II, d'Alar et Santander....	137,360	160,000,000	104,786	12,142,096	75,000,000	60,000,000	46,782,000	32,616,912	5,000
d. de Cordoue et Séville.....	130,463	78,846,580	130,463	7,480,153	68,400,000	46,824,700	68,400,000	8,419,322	36,821
d. de Barcelone et Gérone.....	174,170	105,796,144	174,170	11,154,835	116,104,000	»	111,602,800	»	28,260
d. de Tarragone, Martorell et Barc.	102,080	111,494,031	28,800	2,042,435	60,000,000	»	43,103,400	»	17,000
d. de Langreo et Gijon.....	38,542	34,334,919	38,542	3,157,263	50,000,000	4,100,000	28,391,366	4,100,000	2,000
d. de Tarragone, Reus et Lérida..	100,073	79,910,645	13,099	792,954	34,200,000	»	23,169,600	»	21,000

Digitized by Google

Du 31 décembre 1862 au 30 juin 1863, d'importantes sections se sont ouvertes au service. Madrid s'est mis en communication avec Saragosse par l'achèvement du tronçon de Medinaceli à Casetas ; c'est un parcours d'environ 162 kilomètres.

La compagnie du Nord a ouvert le Guadarrama en livrant à l'exploitation les 72 kilomètres de l'Escurial à San Chidrian.

Afin de juger la valeur réelle de cette extension kilométrique, il faut voir comment elle développe le réseau général.

Par le complément de la ligne de Madrid à Saragosse, la capitale, déjà unie à Alicante et à Valence, se lie à Barcelone. Trois des principaux ports de la Méditerranée communiquent avec le centre du pays.

Les sections exploitées de la ligne de Bilbao à Tudela rencontrent à Miranda la ligne du Nord qui doit unir Madrid et Bayonne. Depuis l'ouverture du Guadarrama, la capitale se trouve également en communication non interrompue avec l'Océan et elle y touche au centre de l'activité commerciale de la Biscaye, qui est Bilbao.

Santander, principal port de la mer Cantabrique, est encore séparé de Madrid par une interruption de 33 kilomètres 500 mètres de Reinosa à Barcena ; mais les travaux d'achèvement de cette section, d'une difficulté extrême, sont poursuivis avec activité.

Dans la direction du Nord, la capitale de l'Espagne complète son système de ramification en atteignant presque à la frontière française, aux extrémités de la chaîne des Pyrénées à Irun avec la ligne de la compagnie du Crédit mobilier et à la Junquière avec la ligne de Barcelone à Girone.

Dans la direction du Sud, Madrid voit avancer rapidement quatre lignes qui doivent l'unir à Lisbonne, à Cadix, à Malaga et à Carthagène.

Une locomotive de la ligne portugaise est arrivée le 29 juin de Lisbonne à Badajoz. La ligne espagnole, qui est exploitée depuis le 14 mars 1861 de Madrid à Ciudad Réal, poursuit son achèvement de 341 kilomètres 516 mètres vers Badajoz.

Pour mettre Madrid en communication avec Cadix, la compagnie de Madrid à Saragosse et à Alicante est engagée dans la construction des 202 kilomètres 500 mètres du trajet de Santa-Cruz de Mudela à Cordoue à travers la Sierra-Morena.

La même section rencontrera à Cordoue la ligne de Malaga, qui est en construction dans son extension de 191 kilomètres 506 mètres.

Enfin la capitale va s'ouvrir l'accès de Carthagène avec une ligne qui de ce port doit rencontrer par Murcie le chemin de Madrid à Alicante. La section de Carthagène à Murcie, d'un parcours de 64 kilomètres, est en exploitation et le complément des 183 kilomètres doit être mis en service avant la fin de l'année.

On doit s'arrêter un instant devant ces résultats. Ils prouvent d'abord que l'entreprise nationale organisée par la loi du 3 juin 1855 est accomplie,

Digitized by Google

c'est-à-dire que le grand réseau espagnol, dont les lignes principales se traçaient de la capitale prise pour centre dans la direction des frontières et du littoral, doit être regardé comme exécuté. En effet, les impulsions qui tendent à leur but avec une force supérieure aux obstacles sont censées avoir achevé leur tâche.

Bayonne et Perpignan du côté des Pyrénées, Badajoz du côté du Portugal, Barcelone, Tarragone, Valence, Alicante, Carthagène, Malaga, sur le littoral de la Méditerranée, Cadix, Santander, Bilbao, le Passage et St-Sébastien sur l'Océan sont autant de points qui communiquent avec la capitale du royaume.

Dans le cours de huit années, troublées par une suite de crises du crédit en Europe, l'œuvre des chemins de fer en Espagne s'est dégagée des entraves que lui avait créées l'inexpérience de son commencement, et elle s'est avancée régulièrement vers le terme auquel elle touche.

Examiné dans ses conditions physiques, cet ouvrage a toute l'importance de succès que lui donne son accomplissement. Mais ce fait d'achèvement ne suffit pas pour juger l'ouvrage comme il doit l'être.

En étudiant les essais et les premières vicissitudes de la construction des chemins de fer dans la Péninsule, en constatant chaque année ses progrès, les rapports de la mission du Roi ont toujours fait ressortir le caractère que l'ensemble de la situation des deux pays ibériques imprimait à cette entreprise.

Mes rapports de 1859 et de 1861 ont résumé cette observation en ces termes : « Entreprendre les grandes lignes de chemins de fer en Espagne, c'était bien certainement escompter l'avenir au lieu d'aller avec entière sécurité à la rencontre d'un présent qui eût été prêt à payer jour par jour, heure par heure, chacun des pas faits vers ses nécessités. Or, cet escompte de l'avenir, il s'agissait de le hasarder chez une nation qui avait éprouvé des commotions politiques périodiques, et dans un pays dont l'aire, sans rapport avec la population, est traversée de plusieurs chaînes de montagnes et offre dans presque toute son étendue une surface scabreuse ou tourmentée. C'était dans de telles conditions qu'il fallait suppléer aux siècles de l'immobilité des industries de l'Espagne en venant les réveiller par les moyens mêmes dont la destination régulière eût été de ne s'employer qu'à satisfaire des besoins existants.

« En recherchant le contraste le plus complet des conditions qui précédèrent l'établissement des chemins de fer dans l'intérieur de l'Amérique du Nord, on rencontre l'Espagne. Ses manufactures, concentrées dans quelques villes du littoral, favorisaient les productions agricoles d'une zone rapprochée de la mer. Leur action ne pénétrait pas dans l'intérieur du pays, que lui fermait le manque de toute espèce de communication; et par la même cause, toute impulsion de la production était comprimée dans les provinces éloignées de la mer. Ces contrées ne demandaient que leur propre alimentation à la production agricole et aux autres indu-

Digitized by Google

tries de l'intérieur, sans chercher à en obtenir un excédant que les obstacles de la circulation empêchaient de rétribuer en lui trouvant un marché.

« A la différence de la plupart des pays, les chemins espagnols ne seraient pas un effet, mais une cause. Ils auraient à créer le mouvement avant de servir à le développer. Ils devraient provoquer la production de la terre et la mise en valeur des richesses immobiles avant d'aller à la rencontre de produits accumulés, arrêtés ou entravés dans leur pente d'écoulement. C'était une régénération économique du pays. Il s'y trouverait aussi une cause immédiate de régénération politique, puisque, dès le début de l'organisation de l'entreprise, ses innombrables ramifications seraient accessibles aux besoins et à l'activité que la perte des colonies avait refoulés dans l'exploitation du budget de l'Etat, au plus grand détriment des institutions. »

Ainsi, l'établissement des chemins de fer dans la Péninsule était une expérience de capitaux et d'énergie industrielle qui franchissaient les Pyrénées rencontrées sur la voie de leur expansion universelle d'envahissement. Cette tentative venait avec le dessein de créer une situation et non avec la pensée de répondre à des besoins déjà existants.

L'entreprise était donc hasardeuse puisqu'il lui fallait du temps pour arriver à son complément qui seul pouvait la faire réussir, et le temps la soumettait à d'innombrables vicissitudes. Après les avoir évitées, il pouvait encore arriver que la Péninsule, attachée aux habitudes de son passé, ne voulût point entrer dans la nouvelle organisation d'intérêts matériels qui était apportée tout d'une pièce à la génération contemporaine, ainsi qu'une tente avec toutes les combinaisons de transformation du XIXe siècle pour remplacer la demeure héréditaire des générations précédentes.

Il résultait de cet état de choses que l'œuvre de la construction des chemins de fer dans la Péninsule avait à traverser deux phases pour se consolider.

Durant la première, elle ne serait que la tâche mécanique d'installer de nouveaux procédés à l'usage de l'activité humaine dans toutes ses variétés d'occupation.

L'adoption par les pays de la Péninsule de la métamorphose que leur offrait l'établissement des chemins de fer marquerait la deuxième phase de l'entreprise ; et cette acceptation serait l'adhésion des deux nations ibériques à subir toutes les conséquences matérielles, économiques, sociales et politiques de l'innovation par laquelle le monde est entraîné vers des destinées inconnues.

On ne peut pas douter que l'entreprise des chemins de fer en Espagne et en Portugal ne soit entrée avec décision dans cette deuxième période de sa tâche. Après avoir réussi à composer son établissement matériel, elle a senti la vitalité se répandre dans sa création.

Digitized by Google

Dès ce moment, la tâche primitive voyait se modifier les conditions de son commencement; elle allait pouvoir étendre ses travaux en proportion du concours de l'adhésion des peuples ; et c'est aujourd'hui la condition qui est faite à l'établissement des chemins de fer dans la Péninsule ibérique.

Mon rapport de 1861 s'est déjà attaché à mettre en évidence des indices qui autorisaient à croire que ce but de l'entreprise serait atteint. C'est un résultat transcendant pour la Péninsule et pour les Etats qui s'intéressent à sa prospérité. Il est donc opportun d'examiner les preuves et les inductions dont le cours des deux dernières années apporte le témoignage à l'appui des appréciations antérieures.

L'adoption de l'œuvre des chemins de fer par les convictions industrielles, sociales et politiques de l'Espagne se voit clairement dans l'emploi des capitaux indigènes, dans la ramification que les propensions locales ont fait sortir des grandes lignes et enfin dans l'inclination générale du pays à favoriser même avec excès l'extension du réseau primitif.

Aussi longtemps que la construction des chemins de fer a été regardée comme une spéculation importée, une tentative soumise à des hasards, les capitaux espagnols se tinrent sur la réserve. Les désastres de l'ère d'agiotage qui avait précédé la loi du 3 juin 1855, des troubles politiques, une générale incrédulité à l'égard de l'aptitude du pays à recevoir le nouvel établissement et à l'utiliser pour ses besoins laissèrent l'entreprise aux mains étrangères.

Cependant le progrès de la construction des grandes lignes ne tarda pas à exciter la confiance. La concurrence fut provoquée par leur achèvement, et le chemin de fer devint une industrie indigène. Du capitaliste, la confiance passa aux populations des centres commerciaux et agricoles. Bientôt les localités les plus déshéritées voulurent participer au bien-être et à la prospérité dont les nouvelles voies de communication apportaient les moyens.

Mon rapport précédent a signalé ces tendances très-prononcées. C'est principalement en Catalogne et entre ce littoral et celui du golfe de Biscaye qu'elles ont été vérifiées ; elles n'ont pas cessé de s'y développer.

En rapprochant des travaux en exécution, les lignes nouvellement concédées, les projets soumis aux cortès, les études autorisées par le gouvernement, les manifestations des provinces et des municipalités, on verra la position que l'entreprise des chemins de fer trouve aujourd'hui par l'intelligence des populations à l'égard de leurs besoins, comme des ressources et des éléments de puissance du pays.

La première concession que rencontre cette investigation est du 9 juillet 1862. C'est une ligne de 21 kilomètres 596 mètres qui rattache au chemin de Barcelone à Saragosse, au point de Tardiente, la ville de Huesca, capitale de la province du même nom. Huesca, peuplée de 9,000 habitants, est située au milieu d'une contrée fertile. Dans la région voi-

Digitized by Google

sine des Pyrénées c'est un des points nombreux dont les produits et les besoins de mouvement divergeront au midi, à l'est et à l'ouest, en attendant qu'au centre de la frontière un passage leur soit ouvert vers le nord. Huesca, ainsi que Pampelune, est un ouvrage avancé du siége que les intérêts matériels de l'Espagne mettent devant le rempart des Pyrénées, tandis que les intérêts politiques et les traditions nationales en défendent les approches.

Une autre concession du 12 mars 1863 est celle du chemin de Vigo à Orense d'un parcours de 126 kilomètres 421 mètres. Mon dernier rapport constate qu'en exécution d'une loi du 21 avril 1858 cette adjudication avait été faite, puis annulée avec confiscation du cautionnement.

La ligne de Vigo à Orense est une section du réseau de la Galice dont les lois du 21 avril 1858 et du 5 juillet 1859 ont réglé l'exécution.

« De Palencia, située sur la ligne de Santander à Valladolid et à 47 kilomètres de cette dernière ville, part la ligne de Galice qui doit aboutir à la Corogne. Elle a une extension de 535 kilomètres 273 mètres.

« Les deux premières sections de Palencia à Léon et de Léon à Ponferrada d'une extension totale de 222 kilomètres 916 mètres ont été réunies par un décret du 29 mai 1860, et le 20 février 1861 l'adjudication en a été faite. » (Rapport de 1861.)

Aujourd'hui les deux sections se trouvent construites et à la veille d'être livrées à l'exploitation.

De Ponferrada le chemin de Palencia à la Corogne doit passer à Monforte pour se diriger ensuite sur Lugo.

C'est de Monforte que la loi de 1858 détache un embranchement qui doit arriver à Vigo par Orense, et c'est le tronçon compris entre ces deux derniers points qui a été concédé le 12 mars dernier.

Mon rapport de 1859 a montré l'importance des positions que Vigo et la Corogne occupent devant les ramifications occidentales du réseau péninsulaire. « Si, comme on l'a vu, Lisbonne et l'embouchure du Tage attirent des dérivations de la ligne de Madrid à la Méditerranée, Porto et la vallée du Douro, le nord du Portugal, si abondant en produits, Vigo, la Corogne et le Ferrol se trouvent sous l'attraction de Valladolid. C'est l'entrepôt nécessaire de toute la richesse qui se développera entre la vallée du Tage et la mer Cantabrique.

« On voit, en effet, aujourd'hui, par l'abandon de la direction de Tolède et par la concession d'Alcazar à Ciudad-Real, que la ligne de communication de Madrid avec Lisbonne fléchit vers le Sud pour rester autant que possible dans le système du réseau d'Andalousie. Mais les produits portugais vont au Nord. Porto, uni à Lisbonne, doit diriger vers Valladolid tout le passage des relations et du mouvement mercantile du Portugal avec le nord de l'Espagne et le midi de la France.

« Aussi, tandis que les cortès autorisaient la concession d'une ligne

Digitized by Google

vers la frontière portugaise par Ciudad-Real, Merida et Badajoz, elles décidaient également la mise en adjudication du chemin de fer de la Galice. »

Monforte, situé sur cette ligne, à égale distance de la Corogne et de Vigo, se trouve au sommet d'un angle qui, en s'ouvrant vers l'Océan, a les deux principaux ports de l'Espagne aux extrémités de sa base. La ligne de Vigo à Monforte est donc l'une des sections principales de la ramification de l'Ouest.

Mais tandis que le temps rend chaque jour plus évidente la valeur des dispositions par lesquelles la loi du 3 juin 1855 a tracé les grandes voies du système des chemins de fer espagnols, les innombrables intérêts qui naissent de l'exécution et de l'exploitation de ces lignes, l'accroissement général de la prospérité, le progrès de la mise en valeur du sol, l'excitation de l'esprit d'entreprise, la confiance des capitaux, la pression étrangère des producteurs de matériel qui offrent à l'envi des conditions favorables pour ouvrir un écoulement à leur industrie, toutes ces causes se réunissent et on les voit tantôt favoriser l'achèvement des lignes principales, tantôt s'efforcer de les devancer en créant des courants et en prenant possession des transports par des dérivations secondaires.

C'est ainsi que, au lieu de s'avancer de Vigo jusqu'à Monforte pour s'y attacher à la principale artère de l'Ouest, la nouvelle concession s'est arrêtée à Orense avec l'inclination de se porter à l'Est dans la direction de Zamora, point où la même compagnie fait arriver une ligne de 89 kilomètres 520 mètres, détachée de la ligne de Madrid à Irun au point de Medina del Campo, situé à 42 kilomètres de Valladolid et à 196 kilomètres de Madrid.

En sorte que la ligne de Vigo à Orense, en se prolongeant jusqu'à Zamora, veut devenir la communication directe de la capitale avec Vigo et la Corogne, en faisant concurrence à la ligne de Palencia que Madrid devra aller chercher à 34 kilomètres plus au nord que Medina del Campo.

Zamora et Orense sont donc les deux points extrêmes de deux tronçons qui doivent s'unir. Cette tendance a été indiquée en 1861. La concession du 12 mars 1863 en commence la réalisation sans détourner cette même ligne de Zamora de la propension à s'ouvrir le passage des Asturies pour devenir également la voie de Madrid à Oviedo et l'issue des gisements de charbons de cette province vers la capitale et tout le centre de la Péninsule.

Le 30 avril 1863, la compagnie des Chemins de fer du Nord a été déclarée adjudicataire de la ligne de 12 kilomètres 657 mètres qui se détache de la ligne d'Alar à Santander pour unir Quintanille de las Torres à Orbo, centre de gisements de divers minerais et d'un bassin houiller qui doit concourir avec les Asturies pour l'alimentation de la Castille. Cette concession, autorisée par la loi du 24 mars 1858, et déclarée caduque par

Digitized by Google

l'ordonnance du 29 janvier 1863, est assurée d'une prompte réalisation en passant à la compagnie du Nord.

Le 11 juin 1863, la construction du chemin de fer de Mérida à Séville a trouvé un adjudicataire, et la concession en a été confirmée par le décret du 18 juin. Le parcours est de 188 kilomètres 706 mètres.

La loi du 18 juin 1856 accordait à cette entreprise une subvention de 45,289,440 réaux, que l'intervention des provinces élevait à 56,611,800 réaux. La concurrence des enchères a réduit cette somme à 29,890,000 réaux. La durée de la concession est de 99 ans, et il lui est accordé cinq ans pour mettre le chemin en exploitation.

La première concession de cette ligne date de l'année 1845 et elle se renouvela en 1847 sans meilleur résultat. La loi du 18 juin 1856 autorisa le gouvernement à la transférer à la compagnie du Grand-Central de France. Le contrat fut résilié et l'entreprise s'ajourna en attendant que l'œuvre des chemins de fer de la Péninsule vînt à se dégager des éventualités que lui créait l'extension même de ses travaux.

Cette ligne de Séville à Mérida mettra en communication l'Estramadure et l'Andalousie en ouvrant aussi à Séville l'accès du Portugal par la rencontre, à Mérida, de la ligne de Madrid à Lisbonne.

Mais cette destination ne doit pas suffire à ce nouveau chemin. Mérida est un point où il arrivera, comme à la halte d'une tendance du Midi à remonter plus avant vers le Nord pour rencontrer les tendances qui de la vallée du Tage se portent vers le Sud.

La ligne de Madrid à Lisbonne par Ciudad-Real est la voie régulière des communications entre les deux capitales dans le présent. Il s'en établira dans l'avenir une autre plus directe par Torrijas ou Tolède, Talavera et le centre de l'Estramadure espagnole. La ligne de Séville à Mérida excitera les tendances expansives des rives du Tage, et elle deviendra, au milieu des intérêts de l'Ouest de l'Espagne, une nouvelle voie de communication avec Madrid, que l'Andalousie atteint aujourd'hui par le centre du royaume, mais en inclinant à l'Est et sous l'attraction des ramifications du littoral de la Méditerranée.

Un décret du 25 février 1863 a ratifié l'adjudication faite le 14 du même mois, de la ligne de Granollers à San Juan de las Abadesas, d'un parcours de 133 kilomètres. Cette concession, autorisée par la loi du 5 août 1857 et accordée à une compagnie qui tomba en déchéance, semble assurée d'une meilleure destinée avec l'organisation de la nouvelle entreprise.

Par la richesse et la qualité des mines de charbon que cette ligne doit mettre en exploitation, elle se place en premier rang d'importance dans les ramifications du réseau de la Catalogne. La durée de la concession est de 90 ans. C'est en renonçant à 9 années du terme ordinaire de ces priviléges, et au subside de 28 millions de réaux offert par l'Etat, que l'adjudicataire a obtenu la préférence sur ses nombreux concurrents.

Digitized by Google

D'autres lignes, dont la concession est permise par la loi, attendent des adjudicataires. Ce sont, dans l'ordre des actes législatifs :

1° La ligne de Ponferrada à la Corogne, dernières sections du chemin de Palencia à la Corogne. Elle a été décrétée par la loi du 20 avril 1858. C'est un parcours de 312 kilomètres 357 mètres ;

2° La ligne de Saragosse à Escatron, de 81 kilomètres 623 mètres, dont la concession a été autorisée par la loi du 24 mai 1863 ;

3° La ligne de San-Sadurni à Igualda, de 25 kilomètres, également autorisée par la loi du 24 mai 1863 ;

4° Les lignes de Belmez à Almarchon de 63 kilomètres 443 mètres, et de Belmez à Cordoue de 79 kilomètres 180 mètres, décrétées par la même loi.

L'achèvement de la ligne de Palencia à la Corogne s'est trouvé entravé, de Ponferrada au littoral, par les grandes difficultés qu'opposent les montagnes de la Galice au passage d'un chemin de fer. L'Espagne était d'ailleurs surchargée par le nombre d'entreprises semblables, et ses provinces Nord-Ouest étaient celles dont les industries paraissaient devoir faire attendre le plus longtemps un intérêt rémunérateur aux capitaux qui s'emploieraient à les vivifier. En sorte que les trois sections du parcours de cette ligne, comprise entre Ponferrada et la Corogne, d'une extension de 312 kilomètres 357 mètres, ne trouvèrent pas d'adjudicataires. La ligne de Palencia, dont le sort dépendait de son arrivée au littoral, se voyait entièrement compromise, et une région considérable du royaume restait déshéritée des nouvelles voies de communication par les obstacles mêmes qui lui en rendaient le prompt établissement plus indispensable.

Les cortès sont venues en aide à la Galice. Par une loi du 10 juin 1863, il a été permis aux quatre provinces dont elle se compose, de contracter un emprunt de 110 millions de réaux (29 millions de francs), pour favoriser la construction de leurs chemins de fer.

La ligne de Saragosse à Escatron possède une réelle importance, moins par son extension de 81 kilomètres que par sa direction. Elle forme la première section de la voie qui doit ouvrir à Saragosse un nouvel accès à la Méditerranée. La concession est de 99 ans, et elle en a trois pour achever ses travaux.

Du point d'Escatron, la prolongation de cette ligne doit être attirée directement à l'Est par Tortose jusqu'à l'embouchure de l'Ebre, ou vers le Sud par les gisements houillers de la province de Teruel, dans la direction de Castellon et de Valence. Une bifurcation sera sans doute le résultat de ces deux courants d'intérêts divergents.

La ligne de San-Sadurni à Igualda, autorisée par la loi du 24 mai 1863, est de 25 kilomètres seulement. C'est un embranchement qui se détachera de la voie de Tarragone à Barcelone pour pénétrer dans une contrée où florissait autrefois l'industrie manufacturière, et qui entreprend, avec

Digitized by Google

l'aide de Barcelone, de se relever de sa décadence. Le chemin doit être terminé en deux années, et la concession est de 99 ans.

Ces trois dernières lignes de Quintanilla, d'Escatron et d'Igualda ne sont pas reconnues de service général ; et en conséquence elles ne reçoivent aucun subside de l'Etat.

Les lignes de Belmez à Almarchon et à Cordoue, la première de 63 kilomètres 443 mètres et l'autre de 79 kilomètres 180 mètres, sont des issues que la loi du 24 mai 1863 donne à l'un des plus considérables bassins houillers de l'Espagne.

A Cordoue, les charbons de Belmez seront au centre des ramifications de l'Espagne et des voies d'arrivée du littoral. La ligne d'Almarchon, situé sur la ligne de Ciudad Real à Badajoz, leur assure l'alimentation des usines d'Almaden aussi bien qu'un écoulement en Portugal et dans tout le centre de l'Espagne.

La loi du 24 mai 1863, qui a permis l'exécution de ces deux lignes, les fait jouir des avantages que la loi du 20 juillet 1862 accorde aux chemins de fer qui doivent favoriser l'exploitation des minerais. En sorte que la ligne d'Almarchon recevra un subside kilométrique de 284,000 réaux, qui s'élève à 373,541 réaux pour la ligne de Belmez à Cordoue.

La première doit être construite dans le délai de deux années et la seconde dans le délai de trois années. La concession est de 99 ans.

Un des indices les plus positifs de l'efficace combinaison des effets que l'industrie des chemins de fer trouve dans ses propres progrès et de tous les intérêts qu'elle crée directement ou dont elle permet l'essor dans le pays, est précisément la loi du 20 juillet 1862. Elle déclare lignes de service général, et par conséquent admises à recevoir un subside de l'Etat, tout chemin de fer construit pour unir des gisements de minerais d'importance reconnue, soit au littoral, soit à des lignes principales du réseau, soit à de vastes centres de population ou d'industrie.

Conformément à la loi du 3 juin 1855, les chemins d'écoulement des bassins houillers restaient des lignes d'intérêt particulier, auxquelles l'Etat n'accordait pas de subvention. Une telle restriction était une nécessité.

En 1855 l'expérience des désastres de l'agiotage était récente. Il fallait en prévenir le retour pour assurer l'avenir de l'œuvre des chemins de fer en lui donnant, pour conditions rigoureuses, l'emploi réel des capitaux et la nécessité de conduire les travaux à leur terme.

C'était précisément l'exagération de la spéculation des mines qui avait ruiné le crédit de la nouvelle ère d'entreprises industrielles dans la Péninsule. Mais aussitôt que le retour de ces malheurs fut empêché par l'impulsion dans une direction opposée et entièrement régulière des capitaux et de l'activité générale, l'Espagne ne pouvait plus différer de s'occuper des besoins impérieux qui naissaient pour elle de l'ampleur même

Digitized by Google

de ses ouvrages. L'exploitation des charbonnages devenait pour le pays une nécessité urgente.

L'alimentation des lignes de chemin croissait chaque jour en proportion de leur extension. Le mouvement que toutes les autres industries du royaume recevaient de l'ouverture des voies de communication réclamait chaque année un plus considérable approvisionnement de combustible. La marine marchande subissait la même nécessité. La marine de guerre avait à multiplier ses services. Les arsenaux devaient suivre l'impulsion de tous les autres éléments de la régénération du pays.

En sorte que l'Espagne, continuant au milieu d'une paix européenne à développer les moyens de sa prospérité, se voyait forcée de s'assurer une alimentation indigène de combustible. Telle apparaissait la nécessité manifeste de la paix ; et il était impossible de l'apprécier dans toute sa réalité sans conclure que la première guerre provoquerait dans la Péninsule une catastrophe universelle en y empêchant l'approvisionnement de toute la nouvelle organisation industrielle avec laquelle l'Espagne se prépare à poursuivre sa marche de grande nation à travers le XIXe siècle.

La loi du 20 juillet 1862 fut le résultat de ces graves prévisions. Elle assimile aux grandes lignes privilégiées du réseau général les chemins de fer construits pour l'exploitation des bassins houillers.

L'article 4 de la loi assimile aux mines de charbons les autres substances minérales ou végétales d'une utilité importante reconnue pour l'industrie, les arts, la construction navale ou quelque autre service public. Mais, chaque concession qui réclamera les avantages déterminés par la loi du 20 juillet, devra être autorisée par une loi spéciale.

C'est en exécution de la loi de 1862 que les lignes de Belmez et de San-Juan de las Abadesas ont pu recevoir des subsides de l'Etat.

A côté de toutes ces entreprises, dont les unes sont achevées ou poursuivent leur exécution, dont les autres se trouvent sanctionnées par des lois, surgissent, en nombre considérable, les projets de lignes principales, d'embranchements importants et de ramifications secondaires. Le congrès des députés en a pris plusieurs en considération dans sa session dernière. L'espèce de sanction qui leur a été donnée suffirait pour créer à ces projets un droit à l'attention.

Ces nouvelles entreprises qui demandent à s'associer à l'œuvre des chemins de fer en Espagne, sont :

1° La ligne de Madrid à la frontière portugaise par Torrijos, Talavera, Trujillo, Caceres et Albuquerque ;

2° La ligne de Merida à Medina del Campo par Caceres, Placencia, Bejar, Alba de Tormes et Salamanque ;

3° La ligne de Baides à Castejon, par le centre de la province de Soria;

4° La ligne de Irurzun à la frontière française, par Saint-Sébastien et le Passage ;

Digitized by Google

5° La ligne de Menjibar à la ligne de Grenade à Malaga ;

6° La ligne de Malaga à Algesiras, par le littoral ;

7° La ligne d'Algesiras à Cadix;

8° La ligne de Moron à Osuna.

Mesurées à vol d'oiseau entre les points principaux de passage, les sections de ces lignes ont un parcours d'environ 1,500 kilomètres.

Il est donc plausible de donner à leur tracé d'exécution une extension de 1,800 à 2,000 kilomètres.

En suivant sur la carte de la Péninsule les lignes projetées, il est facile de s'assurer qu'elles ont une raison supérieure à une simple initiative d'influences politiques et d'intérêts personnels excités à faire acte de dévouement à des intérêts de localités.

La configuration de la Péninsule et sa position géographique, les besoins et les ressources des diverses sections de son territoire, les effets mêmes de l'exécution du grand réseau, qui en rendent la première conception insuffisante, sont autant d'éléments d'appréciation avec lesquels il est aisé de reconnaître que les nouvelles lignes demandées aux cortès sont les indices de l'arrivée prochaine d'une importante et dernière phase de l'œuvre des chemins de fer en Espagne. On y découvre les circonstances par lesquelles ces mêmes entreprises ont caractérisé leur extension et leur marche dans la plupart des pays.

C'est la spéculation qui les commence; elle se détourne des obstacles dispendieux à vaincre qu'elle rencontrerait par les tracés directs ; elle s'assure les avantages immédiats de la mise en communication des grandes agglomérations et des centres de mouvement, de besoins, de production. Bientôt, par l'effet même de l'achèvement des premières voies, naît la tendance des lignes directes; puis la vitalité communiquée à toutes les branches du travail national crée les foyers d'expansion et d'attraction. Alors à côté des tracés primitifs de la spéculation, qui dans son initiative marchait avec économie et circonspection devant l'incertitude des résultats, les intérêts généraux, devenus prépondérants, réclament des voies nouvelles et s'unissent à l'influence du mouvement des communications internationales pour établir les voies directes en concurrence avec les voies qui se sont adaptées prudemment aux conditions de l'époque du début de l'entreprise.

C'est dans l'Amérique du Nord que ces phénomènes se sont montrés à l'observation avec les caractères les plus marqués. Ces ouvrages de la spéculation y furent commencés en prenant pour règle la plus grande facilité des constructions et l'importance présente des points à mettre en communication. Le principe était de restreindre l'émission du capital au prix d'une plus grande dépense de temps et d'exploitation.

Mais aussitôt que les établissements de cette première phase furent complétés, ils provoquèrent toutes les forces dont ils avaient favorisé

Digitized by Google

l'essor, à se frayer des passages plus nombreux et plus directs ; le principe se transforma : le capital de construction devait être augmenté pour réaliser une économie de temps dans le mouvement et de frais dans les transports.

Ces tendances commencent à se manifester dans la Péninsule avec les circonstances des propensions qui tiennent à l'irrésistible force des choses.

Paris, Bayonne et Saint-Sébastien, Lyon, Perpignan et Girone, sont les points de passage de deux voies qui doivent mettre la Péninsule en communication avec l'Europe. Paris et Lyon se partageront le mouvement dans cette direction du centre de l'Europe.

Le chemin des relations de l'Angleterre et des pays du Nord et du Nord-Est avec l'Espagne doit être la ligne de Paris à Bayonne, comme celle de Lyon à Perpignan servira dans la même direction à l'Italie et aux contrées de l'Est et du Sud-Est.

Pour l'Europe, les trois principaux points d'attraction dans la Péninsule sont Madrid, Cadix et Lisbonne, et par les mêmes causes ce sont aussi les trois principaux centres de l'expansion des relations de la Péninsule avec l'Europe.

En sorte que si le développement de la prospérité de la Péninsule continue, si les régions centrales vivifient leurs ressources et doivent arriver à créer des forces de diffusion et d'attraction, les efforts en seront les mêmes que dans les autres pays en ce qui concerne les chemins de fer, et c'est sur le tracé des lignes droites entre Lisbonne, Cadix, Madrid, Lyon et Paris, qu'il faut en rechercher les indices.

Ces résultats de la position de la Péninsule en Europe se combinent entièrement avec les circonstances du développement de la richesse de l'Espagne et des points de concentration des influences dont ses destinées recevront leur direction.

Ainsi Madrid doit vouloir toucher aussi rapidement que possible à Cadix, à Lisbonne, à Bayonne et à Perpignan. L'Estramadure doit nécessairement travailler à s'ouvrir le plus court passage vers Madrid, Cadix et Lisbonne. Tous les ports de la Méditerranée espagnole, tels que Tarragone, Valence, Alicante, Carthagène, Alméria et Malaga sont forcés de se frayer l'accès le plus court de la capitale et de Barcelone.

De Lisbonne à Paris, les points de passage de la ligne directe sont Albuquerque à la frontière des deux royaumes ibériques, Caceres, Trujillo, Talavera, Torrijos, Madrid, Siguenza, Soria, Pampelune et Bayonne ; ou bien à partir de Caceres, en inclinant plus au nord, Placencia, Bejar, Alba, Medina del Campo, Valladolid, Burgos, Vittoria, St-Sebastien et Bayonne.

Au nombre des huit projets de concession que le congrès des députés a pris en considération au terme de la dernière législature, il s'en trouve quatre qui établiraient précisément, entre Lisbonne et Paris, les commu-

Digitized by Google

nications dont les points viennent d'être marqués. Ce sont : les lignes de Madrid à la frontière de Portugal par Talavera et Albuquerque, de Merida à Medina del Campo, de Baides à Castejon et de Irurzun à la frontière française.

Cette dernière se combinerait avec le chemin de Pampelune et le projet de Baides à Castejon. Celle-ci, qui se détache, près de Siguenza, de la ligne de Madrid à Saragosse, établirait à travers la province de Soria une communication directe entre Madrid et Bayonne par Pampelune.

De sorte qu'avec la ligne de Madrid à la frontière portugaise par Talavera et Albuquerque, il y aurait par Madrid une communication directe entre Lisbonne et Paris.

Le projet d'une ligne de Merida à Medina del Campo, en se croisant à Caceres avec la ligne de Madrid à la frontière portugaise pour se rattacher, à Medina del Campo, au chemin de fer de Madrid à Bayonne, serait une deuxième voie de rapports directs entre Paris et Lisbonne à l'ouest de Madrid ; et en rencontrant à Merida la prolongation déjà donnée en concession de la ligne de Cadix à Séville, ce nouveau projet deviendrait aussi une seconde voie directe entre Paris et Cadix.

Si le tracé de ces quatre lignes s'adapte, en ce qui concerne les rapports de l'Europe avec la Péninsule, aux exigences que les mouvements internationaux imposent à l'œuvre des chemins de fer espagnols durant sa dernière période, les trois principaux de ces projets sont un effet de causes plus immédiates ; elles se trouvent dans les besoins mêmes que l'Espagne voit naître entre ses frontières.

L'Estramadure, dont le territoire compose les provinces de Caceres et de Badajoz, a une population de 708,000 âmes avec une étendue de 43,254 kilomètres ou 4,325,430 hectares, dont 771,310 de forêts.

Dépeuplée par l'expulsion des Maures et soumise aux servitudes de la migration des troupeaux du royaume de Léon et des Castilles, elle abandonna le travail agricole pour livrer son sol à la vaine pâture et ses habitants disséminés à l'existence sans besoins de la vie pastorale et nomade.

La frontière portugaise lui formait une barrière à l'ouest et elle n'avait avec l'Andalousie et les Castilles que des voies de communication toujours mauvaises et entièrement impraticables pendant la plus grande partie de l'année.

Cependant la fertilité et le climat de l'Estramadure y favorisent l'exploitation du sol. Les Maures y avaient une agriculture florissante. Le changement des conditions de la propriété foncière en Espagne sous l'influence de l'altération de la loi des successions, de la vente des biens nationaux et le mouvement de toutes les industries, étaient autant de causes qui devaient atteindre de leurs effets l'antique situation d'abandon et d'immobilité de cette partie de l'Espagne. Entre toutes les provinces du

Digitized by Google

royaume, c'était certainement celle qui devait subir la transformation la plus profonde, puisque c'était celle dont les éléments de révolution matérielle avaient le moins approché.

L'Estramadure, condamnée par sa position géographique à ressentir plus profondément les souffrances du pays, et à supporter plus longtemps le poids d'entraves séculaires, annonce résolûment aujourd'hui qu'elle connaît ses ressources et qu'elle aura l'énergie de les mettre en valeur.

Entre les 49 provinces du royaume, celles de Badajoz et de Caceres, territoire de l'ancienne Estramadure, n'arrivent la première qu'au 9e, et la seconde qu'au 18e rang avec le chiffre de leur contribution foncière de 11,462,476 et de 8,101,310 réaux. Leur contribution des patentes est respectivement de 1,425,598 et 1,081,295 réaux, avec lesquelles elles n'arrivent qu'au 17e et au 24e rang.

Leur budget de dépense est pour la province de Badajoz de 1,819,086 réaux, avec un revenu de 615,375 réaux ; et pour la province de Caceres de 2,577,052 réaux, avec un revenu de 1,029,624 réaux.

Les dépenses municipales de la première s'élèvent à 5,096,514 réaux, et celles de la seconde à 5,122,051 réaux.

Ces chiffres constatent une situation de débilité ou de léthargie. Mais il est une preuve incontestable que ce n'est point là une mesure exacte des ressources et de la vitalité de ces provinces ; elle se trouve dans les ventes de domaines nationaux constatées par des documents officiels.

En 1859, les propriétés publiques vendues dans la province de Badajoz avaient été évaluées à.....	40,479,995 réaux	
et elles ont produit.....	93,997,969	
		53,517,974
Dans la province de Caceres, les évaluations étaient de.....	45,240,110	
et le produit a été de.....	81,170,165	
		35,930,055
	Total.....	89,448,029

C'est, pour les deux provinces, un placement de 175 millions de réaux, avec un accroissement de valeur représenté par 89,448,029 réaux ou 23 millions de francs, et qui est donné par la différence des expertises basées sur la situation présente et de la richesse appréciée par les prévisions dont s'animent les industries et la spéculation.

Que le capital soit arrivé du dehors, ou que l'Estramadure l'ait trouvé dans ses épargnes, c'est toujours une démonstration des ressources de cette partie du royaume, et c'est aussi l'explication comme la justification des propositions soumises récemment au congrès de donner aux provinces de Caceres et de Badajoz les deux lignes qui doivent les mettre en

Digitized by Google

communication avec l'Est et l'Ouest, le Nord et le Midi, lignes qui se placent dans l'ensemble du réseau espagnol comme une extension réclamée par les besoins les plus légitimes de l'Espagne, et tracée dans la direction des grands mouvements internationaux de la Péninsule et de l'étranger.

La province de Soria, démembrement de 993,550 hectares de la Nouvelle-Castille, ne compte pas au delà de 147,468 habitants.

Sa richesse imposable la place au 45e rang dans la nomenclature des provinces du royaume.

Le chiffre de sa contribution foncière est de.....	3,229,360 réaux.
Ses patentes s'élèvent à	436,409 —
Son budget de dépenses est de.....	1,545,989 —
Et ses dépenses municipales montent à.....	2,014,642 —

Mais à côté de ces indices, la province de Soria comme l'Estramadure en apporte d'autres qui doivent servir à faire reconnaître les ressources dont elle peut disposer. Ses forêts ont une étendue de 147,663 hectares et elles avoisinent des minerais de fer de qualité supérieure. Ce sont des richesses qui demandent un écoulement. Les céréales et les laines s'y joignent pour chercher un passage aux productions et aux besoins de cette province.

La ligne de Baides à Castejon en traversant le territoire de Soria par le centre répondrait à des nécessités locales qui possèdent des titres à être satisfaites ; et en devenant une section qui compléterait l'une des lignes directes de Paris à Lisbonne par Madrid, elle trouvera dans cette exigence des communications internationales une nouvelle raison d'être, accordée aux besoins envers lesquels le congrès des députés s'est déjà compromis en prenant en considération le projet de concession.

Les domaines publics vendus en 1859 dans son territoire, évalués 2,753,839 réaux, en ont produit 4,785,188. Les observations que des résultats identiques viennent de motiver à l'égard de l'Estramadure s'appliquent ici.

Tandis que les quatre lignes dont les directions viennent d'être marquées se rattachent aux voies de passage des intérêts du Nord et du Nord-Est de l'Europe à travers la péninsule, les lignes de Malaga à Algesiras, d'Algesiras à Cadix et de Moron à Osuna, avec celle de Menjibar vers Grenade, se tracent pour unir les ports espagnols du littoral de la Méditerranée et pour ouvrir à l'Est, au Sud-Est et au Sud de l'Europe les communications les plus directes dont elles doivent venir chercher le point de départ à Girone et à Barcelone pour atteindre ensuite aux villes les plus importantes des deux royaumes ibériques.

Il semble impossible de ne pas attribuer de la valeur aux faits qui annoncent l'entrée de l'œuvre des chemins de fer espagnols dans la dernière période de leur établissement, qui est la période du raccourcisse-

Digitized by Google

ment des trajets primitifs, sous la pression du progrès des relations internationales et de la mise en valeur des ressources de la péninsule.

En arrivant à cette dernière phase de son établissement, l'entreprise des chemins de fer justifie de la valeur de ses œuvres et des forces qu'elle a acquises pour en assurer l'achèvement dans la double extension d'un ouvrage national et européen.

§ III. — RÉFORME COMMERCIALE.

Dans les deux royaumes de la Péninsule, les chemins de fer doivent avoir une action de vaste transformation. Etablis presque inopinément, et avec une ramification complète, au milieu d'une antique organisation industrielle et économique, le changement du régime mercantile semble devoir être l'inévitable complément de leur construction.

Le chemin de fer est donc un élément qui va devenir prépondérant dans la direction des destinées de l'Espagne. Je viens, monsieur le Ministre, de montrer quel en est aujourd'hui le degré de puissance. On le voit produire le mouvement d'expansion et d'attraction jusqu'aux extrémités du territoire, en répandant partout des moyens de bien-être et de richesse en même temps que des besoins nouveaux dont le libre échange sera l'unique moyen de satisfaction.

Ainsi que je l'ai fait remarquer en traçant la marche des recherches de ce nouveau rapport, la réforme commerciale en Espagne doit rester pour la mission du Roi l'occasion d'une simple énumération de faits. En ce temps de solidarité universelle pour les théories qui se trouvent en conflit, ces luttes perdent les caractères particuliers qu'elles avaient autrefois dans chaque pays. Les faits suffiront à éclaircir tous les intérêts et à diriger toutes les investigations. Je ne puis mieux m'acquitter de la tâche de les constater qu'en plaçant ici l'exposé par lequel le dernier ministre des finances de S. M. C. a justifié, le 2 janvier 1863, devant les cortès, un projet de loi de modification du régime de douane et de navigation du royaume.

« Aux cortès.

« Poussé constamment par des considérations d'un ordre élevé à aborder la réforme des tarifs de douane, le gouvernement de S. M., en accomplissement de la parole donnée dans cette enceinte, a l'honneur de soumettre aujourd'hui à la délibération des cortès le projet de loi qui s'y rattache.

« Il est inutile que le gouvernement s'arrête à examiner tout ce qui, dans la sphère des théories, a été exposé sur ce point, parce que ce serait fatiguer le savoir des législateurs du pays. Il suffit de déclarer que, sans oublier les devoirs de sa mission modératrice et prenant en compte qu'à l'abri d'une législation antique de grands intérêts industriels se sont développés et existent, le gouvernement prend l'initiative de cette

Digitized by Google

réforme, de haute importance sans nul doute, guidé par un esprit prudent et conciliateur.

« Lorsque à l'aide de la législation protectrice on s'est efforcé de diriger dans notre pays les progrès de notre commerce et de notre industrie, il est indubitable que jamais on n'a pu songer que les restrictions primitives, au moyen desquelles on croyait arriver au but désiré, existeraient toujours. Si à l'origine une branche quelconque du travail a pu exiger et a obtenu la protection de la loi, le sens commun dit qu'au bout d'un certain temps les protections officielles devaient cesser, parce que leur maintien indéfini impliquerait le défaut de vie dans les industries qui, à leur abri, ne se seraient pas complétement développées, ou bien finirait par consacrer l'existence de grands et insoutenables monopoles.

« On peut exiger que l'Etat accorde un légitime appui à tous les intérêts qui en ont besoin pour soutenir la concurrence étrangère; mais en accordant cet appui, le gouvernement est impérieusement obligé d'en calculer la quotité et le temps qu'il doit durer; de même qu'il doit examiner si la continuation de la protection ne contrarie pas le développement d'autres intérêts non moins légitimes et importants, qui peuvent souffrir ou qui éprouvent déjà des préjudices par suite des faveurs accordées aux premiers.

« Tel a été à coup sûr, depuis quelque temps, la tendance dominante de notre administration quand, de la sphère des nombreuses prohibitions et des droits fiscaux élevés, on en est venu à modifier les choses au point d'en finir presque avec les premiers et de diminuer de beaucoup les seconds sans que pour cela, et peut-être sur une plus grande échelle qu'auparavant, les industries aient cessé de se développer; elles qui, à la simple annonce de n'importe quelle réforme de tarif, craignaient des conséquences désastreuses pour leur existence et leur avenir.

« Les bases de notre législation de douane en vigueur frappent de droits de 1 à 14 °/₀ : les machines et les instruments destinés aux industries agricoles, minières et industrielles; les matières premières que ne produit pas en abondance l'Espagne et qui servent au travail national: enfin les bois de mâture pour les navires. Elles imposent de 25 à 50 °/₀ les matières premières similaires à celles que l'Espagne produit en abondance; les agents de production qui sont dans le même cas, tels que la houille et le coke, les articles de fabrication étrangère qui peuvent faire concurrence à leurs similaires de fabrication nationale. Elles étendent à 15 p. c., et, dans quelques cas exceptionnels, jusqu'à 20 p. c., les droits sur les articles étrangers dont la consommation a besoin et que l'industrie nationale ne produit pas. Elles établissent un droit de 8 p. c. par arrobe de sucre et de café de Cuba et de Porto-Rico et de 2 réaux sur les mêmes produits des Philippines, sans tenir compte qu'à l'intérieur ces articles peuvent être grevés d'impositions par le trésor, les provinces et les communes.

Digitized by Google

« Le droit protecteur pour le pavillon national est fixé à 30 p. c., sans compter qu'il peut être plus élevé pour les articles qui contribuent à soutenir efficacement notre navigation.

« D'après les mêmes bases, sont aussi en vigueur les prohibitions à l'importation des armes de guerre, des projectiles et des munitions, y compris toutes les qualités de poudre, de mercure et de cinabre; les embarcations en bois de moins de 400 tonneaux; les grains, les farines, le biscuit, les pâtes, toutes les fois que l'entrée n'en est pas permise par la loi des céréales; les cartes hydrographiques publiées par le dépôt de la marine et reproduites à l'étranger; les cartes et plans d'auteurs espagnols dont le droit de propriété ne serait pas éteint; les livres de liturgie, et les livres ou impressions en espagnol, à moins qu'ils ne soient introduits par les auteurs mêmes, possesseurs du droit de propriété; les impressions, les peintures ou figures qui offensent la morale; le sel commun et le tabac parce que ce sont des objets soumis à la régie; la chaussure et les vêtements confectionnés, si ce n'est ceux qu'apportent les voyageurs pour leur usage particulier; les préparations pharmaceutiques défendues par les règlements de salubrité.

« Divers articles sont aussi frappés à l'exportation; il est défendu d'exporter hors du royaume le liége en planche de la province de Gerona; la litharge et le plomb qui contient une quantité donnée d'argent; la galène argentifère; les chiffons de coton, de chanvre et de lin, ainsi que les effets hors d'usage de ces mêmes matières.

« Dans les espèces et mélanges de coton, l'importation des fils simples et tors d'un numéro inférieur à 60 est prohibée. Il en est de même pour les tissus de moins de 25 fils; pour les mouchoirs de moins de 20 fils comptés sur la chaîne (ou trame) par quart de pouce espagnol; pour les mousselines serrées de moins de 15 fils, comptés de la même manière; pour les fils, fils tors et tissus d'un numéro supérieur à ceux-ci, ils sont frappés d'un droit de 35 à 40 p. c.

« Les mêmes bases maintiennent la défense d'introduire des tissus doubles pour vêtements d'hommes, et les tissus qui, mélangés avec de la soie, de la laine, du lin et du chanvre contiennent plus d'un tiers de coton, s'ils ne comptent pas 20 fils par quart de pouce espagnol; et elles imposent un droit de 35 et de 40 p. c. aux mélanges dont les fils dépassent le numéro indiqué, à moins que dans ces articles domine la laine ou la soie; dans ce cas ils payent les droits assignés aux articles exclusivement fabriqués avec ces matières.

« Tel est en résumé le contenu de la loi du 17 juillet 1849, d'après les prescriptions de laquelle se sont établis, dès cette année, les taux des tarifs. Immédiatement après la publication de cette loi, ou depuis lors par des modifications partielles et en restant dans les limites ci-dessus rappelées, on assigna aux marchandises les droits qui leur incombaient conformément aux classifications établies par les bases précitées. Toute-

Digitized by Google

fois il faut remarquer que, quoique ces bases, comme on vient de le voir, ne mentionnent pas parmi les prohibitions les tissus de point et la passementerie, ces deux classes d'objets manufacturés restèrent prohibées lors de la rédaction du tarif des douanes, et le sont encore aujourd'hui par le tarif en vigueur.

« On ne doit pas qualifier ces bases de restrictives pour les marchandises dont le droit maximum est de 15 p. c.; la limite inférieure conduirait presque à une franchise complète. On ne doit pas non plus regarder comme exagérée l'échelle de 25 à 50 p. c. quant aux articles auxquels on désirait donner une protection efficace, surtout si on la compare au régime antérieur.

« En abolissant plusieurs prohibitions maintenues jusqu'alors, on indiquait pour l'avenir ce qu'il y aurait à faire pour celles qui restaient encore en vigueur.

« Cependant, avec le temps, les échelles précitées sont devenues excessives, parce que les droits basés primitivement sur la valeur réelle des marchandises ont fini par la suite à être très-élevés relativement à la valeur actuelle de ces mêmes marchandises. Les droits dans plusieurs cas n'étaient plus la limite maximum des échelles respectives, mais au contraire beaucoup plus élevés que ne l'avait voulu la loi.

« Il en est résulté pour le gouvernement de S. M. la nécessité, par une mesure récente, de rectifier les évaluations des marchandises et de produire ainsi un dégrèvement considérable dans les droits du tarif, dégrèvement plus considérable dans certains articles comme le fer, par exemple, parce que l'exagération naturelle ou calculée des anciennes valeurs faisait monter la protection pour quelques classes jusqu'à 138 p.c.; et pour d'autres objets en réduisant le taux des droits dans les limites fixées par la loi.

« Par cette mesure on est arrivé à réaliser en grande partie la réforme réclamée, quoique le gouvernement ait pris en considération l'importance du dégrèvement qui, pour le fer en barres, est de 111 à 50 p. c.

« Il a dû avoir égard aux réclamations des fabricants de cet article qui disent n'être pas encore en mesure de soutenir la concurrence étrangère à moins d'une protection de 80 p. c., et il a cru convenable de décider que, jusqu'au 1er mars 1864, et sans préjudice de la résolution des cortès, on mettrait seulement en vigueur la moitié du dégrèvement accordé à cette classe de fers, ainsi qu'au fer en saumons et au sucre raffiné. Mais pour satisfaire d'autres intérêts, également légitimes, il est nécessaire de modifier les limites qui ont déterminé ce rabais de tarif, et c'est le but du projet que les cortès vont examiner.

« Si la réduction doit se faire dans l'échelle des droits qui ont eu pour objet, non-seulement un intérêt purement fiscal, mais aussi celui de la protection, il est clair qu'il faut fournir à l'industrie nationale les moyens de production les moins onéreux; et il en résulte que les matières premières et les agents naturels de production, les matières qui sont le

Digitized by Google

résultat d'une opération simple ou d'un procédé peu coûteux, les machines à vapeur complètes, les machines hydrauliques et électriques et toutes autres employées pour l'agriculture, les mines, l'industrie; les modèles en général; les collections et échantillons de sciences et d'art; ainsi que les bois pour la construction et la mâture des navires, s'ils ne doivent pas être totalement exempts de droits, doivent tout au plus supporter une charge légère, et en conséquence le maximum de l'échelle ne doit pas dépasser 6 p. c.

« La législation actuelle, comme on vient de le dire, ne comprend pas la houille ni le coke parmi les agents naturels les plus privilégiés; elle les charge d'un droit minimum de 25 p. c., de même que les autres articles similaires à ceux de production nationale, compris dans l'échelle de la production.

« Le gouvernement croit que ce combustible, sans lequel on ne peut comprendre ni la prospérité ni même l'existence de l'industrie moderne, doit être mis dans des conditions de bon marché qui lui font faute aujourd'hui. Pour ce motif, le projet de réforme comprend les charbons dans la série des articles qui, comme matières premières ou agents principaux de production, doivent à peine sentir le poids de l'impôt. On ne doit pas oublier qu'on a assimilé, pour le transport des minerais par le cabotage, les navires étrangers aux nationaux; que pour profiter, dans de meilleures conditions, des mines de ce produit et en faciliter l'extraction, on a déclaré que les lignes ferrées menant aux gîtes carbonifères avaient droit à une subvention de l'Etat, et que grâce à ces avantages et aux nombreuses voies de communication ouvertes dans toutes les directions, les charbons nationaux ont et auront à l'avenir leurs débouchés dans des marchés où la concurrence étrangère ne pourra pas leur nuire.

« Le projet de réforme, dans le but de rendre bon marché la production en libérant autant que possible les articles qui y contribuent, réduit à un maximum de 12 p. c. les droits sur les autres matières premières ou sur les agents dont la préparation exige des procédés coûteux ou qui s'obtiennent par des opérations compliquées; ainsi que les droits sur les machines en général, sur les ustensiles qui s'emploient dans toutes les industries, sur les appareils et les mécanismes de toute espèce pour la fabrication, sur les instruments scientifiques et sur les pièces de machines isolées.

« Aujourd'hui quelques-uns de ces articles, avec l'idée qu'ils sont produits en abondance dans le pays, supportent un droit qui va jusqu'à 25 p. c. De l'avis du gouvernement, cette charge est excessive. Les industries qui ont besoin de ces articles ne peuvent pas fabriquer à de bons prix avec une telle surcharge dans les matières ou instruments dont elles se servent comme éléments de leur travail.

« Le maximum de 15 p. c. établi par la base de 1849 pour les articles que la consommation demande et que l'industrie nationale ne fournit pas, est réduit par le gouvernement, dans son projet de réforme, à 12 p. c.

Digitized by Google

Sur ce point, comme aucune protection n'est nécessaire, le droit ne peut avoir qu'un caractère fiscal; dès lors celui de 12 p. c. est suffisant.

« Arrivant à traiter en général des articles similaires à ceux de production nationale qui peuvent leur faire concurrence, le gouvernement croit que l'échelle actuelle de 25 à 50 p. c. doit se réduire en ramenant le taux inférieur à 12 p. c. De cette façon il y aura deux séries : l'une de 12 à 20 p. c. sur les articles que l'Espagne ne produit pas en abondance et qui en outre, après les 13 années écoulées depuis 1849, n'ont pas besoin d'une si forte protection ; l'autre de 20 à 30 p. c., sur les articles qui ne sont pas dans la même position. Le gouvernement croit en outre qu'on doit faire une exception pour les fers et les cotons, en leur conservant, pendant quelque temps, des droits qui peuvent s'élever jusqu'à 50 p. c. Ces exceptions se fondent sur l'importance de ces industries dans le pays, raison pour laquelle on les a toujours protégées par des droits supérieurs à tous les autres.

« Le gouvernement croit de plus que certaines classes de fer, comme le fer en barres, pour un délai court peut-être, a besoin du droit élevé qui lui a été provisoirement accordé; et cela par la raison que c'est une industrie qui sûrement n'a commencé à se développer un peu considérablement que depuis quelques années. En outre, pendant cette période, la forte protection que le tarif assurait à cette industrie est restée en quelque sorte neutralisée par la franchise donnée au matériel destiné aux entreprises de chemins de fer. Il convient donc pour ces motifs et pour d'autres tout aussi plausibles que, sans se voir exposée à des perturbations dangereuses, cette branche importante du travail national se prépare à entrer dans les limites d'une protection rationnelle. On ne pourra pas accuser de prodigalité la proposition du gouvernement ni la résolution des cortès s'ils accordent le délai d'un an avec ce but; en même temps il sera établi que dans les six ans de la publication de cette loi, la limite de la protection accordée aux fers de toute classe, doit être réduite à 30 p. c.

« Le gouvernement, dans son projet, supprime les prohibitions qui pesaient sur l'importation de la poudre. Il est disposé à abolir la régie établie sur cet article, de même qu'il a aboli le monopole de l'Etat sur le mercure, par décret royal du 24 mai 1853.

« Il lève aussi la prohibition qui pèse sur la chaussure et sur les vêtements confectionnés. Ces effets sont soumis à un droit de 40 p. c. qui protége suffisamment la production des matières et de la main-d'œuvre nationale. Dans cette partie on ne fait que représenter un projet déjà soumis aux cortès en 1851 et reproduit, avec de légères altérations, en 1855 et en 1856.

« On libère des droits d'exportation les articles de production nationale qui en sont actuellement frappés, en limitant ces droits à ceux qu'on peut exiger à raison de l'impôt des mines. Ainsi se développera l'exportation des minerais et des métaux, exportation qui actuellement est frappée ou bien prohibée.

Digitized by Google

« Pour des raisons spéciales, le gouvernement, comme exception, maintient la prohibition d'exporter le liége de la province de Girone, ainsi que les chiffons de coton, de chanvre et de lin, et les effets hors d'usage composés de ces mêmes matières. Quoique la loi de 1849 permît, moyennant des droits modiques, l'exportation des bois, le gouvernement, faisant à cette époque usage de l'autorisation concédée par la même base, en ordonna la suspension à moins d'une autorisation expresse de l'administration ; son but était de concilier les intérêts de la marine de guerre et de la marine marchande et ceux des propriétaires des forêts. Les choses sont encore en ce même état. Dans le même cas se trouvent aussi les écorces à tan, dont l'exportation, sans être défendue par la loi, est restée suspendue par des ordres supérieurs à moins d'un permis exprès de l'administration. Le gouvernement croit que dans ce dernier cas cet état de choses doit cesser, en inscrivant dans la loi la faculté d'exporter. Il n'en est pas de même pour les bois de construction, qu'on pourra seulement exporter du consentement préalable du ministère de la marine. Le gouvernement a laissé à part, pour la traiter avec l'attention qu'elle mérite, la question des cotons, qui est aussi l'objet d'une section spéciale dans la loi de 1849. Cette loi leva en partie la prohibition absolue qui pesait sur ces matières, prohibition qui resta limitée, comme on l'a déjà dit, aux fils et aux tissus des numéros déjà mentionnés.

« En 1851, deux ans après cette réforme, le gouvernement prit l'initiative d'un projet qui réduisait en partie les prohibitions existantes. Ce projet n'apportait aucun changement aux dispositions relatives aux cotons filés ou tors, qui restaient prohibés en dessous du n° 60.

« Dans les tissus de la première classe on étendait la permission d'entrer à ceux de plus de 23 fils, en imposant aux tissus nouvellement admis un droit de 15 p. c. au-dessus de celui indiqué par la loi de 1849 ; c'est-à-dire en élevant à 50 p. c. le droit pour les cotons nouvellement admis. On abaissait de 15 p. c., c'est-à-dire on réduisait à 20 p. c. le droit de 35 p. c. imposé auparavant sur les tissus de plus de 26 fils.

« Les divers droits imposés sur les tissus des autres classes étaient englobés dans un droit unique de 35 p. c. On augmentait les droits sur les velours de coton en réduisant les droits sur les velours de soie ; on réduisait à 25 p. c. les droits de 40 p. c. mis sur les cotons qui payent *ad valorem*. Pour les étoffes mélangées, on abolissait la limite de 20 fils qui était la condition de l'admission à l'entrée ; on changeait la proportion des droits ainsi que le rapport dans lequel le coton devait être avec les autres matières pour que la prohibition fût appliquée. La prohibition était levée sur la passementerie dans laquelle le coton se trouvait pour plus de 50 p. c. et elle était frappée d'un droit de 40 p. c. *ad valorem*. Dans un des articles de ce projet il était établi que, pendant le terme de 5 ans, on ne ferait aucun changement dans le tarif des tissus de coton.

Digitized by Google

« Postérieurement, en 1855 et en 1856, deux autres projets furent présentés, qui, bien que différents du premier en quelques points importants sur le coton (l'un étant plus libéral, l'autre plus restrictif), étaient cependant d'accord sur la nécessité urgente de lever immédiatement un grand nombre de prohibitions, d'abaisser le nombre des fils dans les tissus et d'admettre la passementerie. Dans les deux projets on allait encore plus loin quant aux tissus filés, et l'un d'entre eux introduisait l'abolition de toutes les prohibitions dans le court délai de 5 ans.

« Depuis le commencement de cette réforme, il s'est écoulé onze ans; et elle a été reproduite à une époque postérieure sur une échelle plus ou moins grande ; le gouvernement aujourd'hui ne pourrait pas faire davantage afin de favoriser les intérêts industriels en question, ni moins non plus en faveur des consommateurs que ce qu'à cette époque on croyait légitime et opportun.

« Ainsi le gouvernement pense que pour les filés et les fils tors, la prohibition sur les numéros inférieurs au 60 doit être supprimée, en la conservant pour les numéros inférieurs à 40, qui était le type proposé par le projet de 1855.

« Il croit aussi que pour les tissus de la 1re classe du tarif de 1849, la prohibition doit être levée sur ceux qui comptent 22 fils à la chaîne dans une extension de 6 millimètres, à l'exception des mouchoirs, qui continueront à être prohibés s'ils ne comptent pas 20 fils.

« Le gouvernement ayant déjà dit que pour les cotons et les fers les droits pourraient monter à 50 p. c., taux auquel n'arrivent pas les dispositions actuellement en vigueur, la prohibition supprimée est avantageusement remplacée par un aussi fort droit protecteur.

« Pour les étoffes mélangées, le gouvernement propose une règle plus claire et plus juste que celle qui existe et que celle qui a été proposée par les réformes antérieures. Le droit à payer doit être un droit représentant la somme due respectivement par les matières qui entrent dans les mélanges considérés comme tissus et dans la proportion où se trouvent ces matières, sans limite de la quantité de fil ou de coton qu'ils renferment.

« Comme on l'a déjà manifesté antérieurement, la passementerie et les tissus de tricots de coton n'étaient point prohibés par la loi de 1849. Pour ce motif, le gouvernement, sur ce point, suivant le chemin tracé par les projets antérieurs, croit que ces objets manufacturés doivent être admis, quoique depuis cette époque on en ait toujours fait exclusion dans les tarifs. En effet, ce n'est pas une raison suffisante, la seule et unique dont on paraît avoir tenu compte quant aux derniers (les tricots), et qui consistait à prétendre qu'aussi longtemps qu'était prohibée l'importation de vêtements confectionnés qui arrivent habituellement sous forme de chaussettes, de pantalons et d'autres formes de vêtements, il en était de même pour les objets faits en tricots de soie, de laine et de lin, qui cependant sont tarifés d'après leurs catégories respectives.

Digitized by Google

« Dans l'opinion du gouvernement, il n'y a pas non plus de raison pour justifier la défense d'importer des toiles doubles de coton pour vêtements d'hommes. L'industrie nationale ne satisfait pas, comme il serait à désirer, les exigences de la consommation, et l'on ne peut dire qu'elle sera étouffée en frappant ces objets d'un droit protecteur aussi élevé que celui qu'établit ce projet en faveur de toutes les manufactures de coton.

« La réforme comprend aussi le droit différentiel de pavillon. La base de 1849 fixait ce droit à 20 p. c., qui ne paraît pas excessif, si l'on compare la protection qu'il donne à la marine avec celle que donne la même loi aux autres industries. Cependant, il faut bien prendre en considération que cette augmentation (de droit de pavillon) a été exigée en surplus du droit exigé à la marchandise importée sous pavillon national. Ce système, en outre que d'un côté, par ce qui se passe, la surcharge pèse sur la marchandise elle-même et se convertit en une deuxième protection pour les industries déjà favorisées par les protections qui leur sont propres et spéciales, offre d'un autre côté le grave inconvénient d'élever presque au rang de prohibition, pour certains produits, les mesures que le législateur n'a pas voulu étendre au delà d'une protection rationnelle. Quand il s'agit de protéger la navigation, il ne peut pas y avoir de doute que le droit différentiel doit retomber, non sur le droit de la marchandise, mais bien sur la valeur du fret dans son rapport avec le poids de cette même marchandise. C'est là la méthode que le gouvernement croit convenable d'adopter à l'avenir, en fixant des règles pour les cas où les envois viennent d'Europe ou des ports renfermés dans le détroit de Gibraltar ; ou bien d'Amérique et d'Afrique jusqu'aux Caps ; ou bien d'Afrique au delà du cap de Bonne-Espérance, de l'Amérique dans l'océan Pacifique, d'Asie et d'Océanie.

« Le gouvernement est tellement convaincu de l'efficacité de ce changement de système pour les intérêts généraux du pays, en réduisant à des limites plus justes la protection dont jouit aujourd'hui notre marine, qu'il n'a pas hésité à élever à 30 p. c. le taux fixé auparavant. Il n'a pas cependant oublié de lui venir en aide sous d'autres points de vue. Avec ce but il propose pour un terme de 6 ans l'exemption de droits pour les carènes (1) ou digues flottantes (2) en fer, ainsi que pour les objets qui, sous pavillon national, sont introduits comme matériaux de construction de bassins capables d'admettre des navires de 400 tonneaux. Celles qui seront importées sous pavillon étranger payeront seulement le droit différentiel de pavillon. Cette franchise est réduite de moitié pour les digues ou docks capables d'admettre les navires de 200 à 400 tonneaux. On permet aux navires nationaux, dépassant 200 tonneaux, de se faire caréner à sec

(1) Ou bassins de carénage.
(2) Ou docks flottants.

Digitized by Google

dans les ports étrangers. Cette dernière faveur est étendue sans limitation de jauge aux navires à vapeur.

« On maintient la prohibition d'introduire de l'étranger des navires en bois de moins de 400 tonneaux. Il en est de même des primes accordées à ceux qui dépassent ce tonnage et qui sont construits dans les arsenaux du royaume, quoique ces primes soient échelonnées sous une autre forme et étendues aux navires construits en fer.

« La loi actuelle grève, comme on l'a déjà dit, le sucre et le café de nos provinces d'Amérique d'un droit de 8 réaux par arrobe, et d'un droit de 2 réaux les mêmes productions de nos provinces asiatiques. Le tarif établi par cette loi, outre qu'il frappe expressément une autre partie de fruits des mêmes provenances, établit un droit de 6,35 réaux par arrobe sur l'eau-de-vie de canne. On sait que cet article et le sucre sont ceux qui, principalement, sinon uniquement, alimentent aujourd'hui le commerce et la navigation de la Péninsule avec les îles de Cuba et de Porto-Rico. S'il n'y avait donc pas des raisons plus puissantes, celle-ci seule suffisait pour conseiller la réduction de droits qui se graduent de 28 à 54 p. c. pour les sucres, qui s'élèvent à 41 p. c. sur les eaux-de-vie; et cela sans tenir compte des surcharges que supportent, après leur importation dans le royaume, tous ces articles par l'impôt *de consumos* (de consommation) en faveur de l'Etat, des provinces et des communes. On peut dire la même chose du sucre et des autres productions des Philippines, quoique les taxes n'en soient pas aussi élevées. Il est donc urgent de porter remède à ce mal, qui, s'il n'a pas cessé plus tôt conformément à la pensée qui a présidé à la réforme de 1849, doit sans doute avoir eu sa cause de durée dans l'état du trésor qui ne lui permettait pas de se dessaisir des précieuses ressources que ces droits lui procuraient.

« Mais le gouvernement pense qu'aujourd'hui il y a à faire quelque chose de plus qu'une modification. Il juge que le moment est arrivé de rompre d'une manière absolue avec l'esprit traditionnel de notre législation économique d'outre-mer. Il croit qu'on doit cesser d'envisager comme colonies ces riches et loyales provinces de la monarchie, et d'assimiler leurs produits aux productions étrangères. Entre des provinces d'un même royaume on ne peut comprendre les impôts de douane que comme des exceptions fatales qu'il faut mettre de côté dans les moments favorables, et il n'y a jamais eu une occasion meilleure que celle des circonstances présentes. Le gouvernement vient de déclarer commerce de cabotage, et, comme tel, exempt de droits de douane, le trafic de la Péninsule avec les îles espagnoles du golfe de Guinée. Il est nécessaire de suivre progressivement ce chemin jusqu'au point d'accorder les mêmes avantages à toutes les autres provinces d'outre-mer. Mais en permettant la libre entrée dans la Péninsule de toutes les productions des provinces d'outre-mer, d'Amérique et d'Asie, le gouverne-

Digitized by Google

ment est obligé de les assimiler aux produits du pays soumis à l'impôt des octrois, et en équivalent de cette charge, il propose un droit d'entrée de 15 p. c. au maximum, qui est le taux normal de cet impôt. Mais il déclare en même temps qu'à l'intérieur ils ne pourront plus être l'objet de nouvelles taxes après avoir payé celle des douanes.

« Le gouvernement maintient les droits de douane payés aujourd'hui par les produits, les fruits et les objets de pays étrangers d'outre-mer, ainsi que le droit sur la morue d'Europe. Il combine les droits à payer quand la provenance n'est pas directe. Mais il tient compte de l'exemption des droits d'octroi et il établit que ces articles ne pourront pas être dans l'intérieur du pays l'objet d'une nouvelle imposition après avoir payé celle des douanes.

« Le gouvernement se croit obligé d'adopter en faveur des provinces d'outre-mer une autre disposition qui doit exercer une grande influence sur leurs transactions en augmentant leur prospérité et leur richesse. Elle consiste à déclarer que les marchandises étrangères qui de ces points de dépôt sont transportées à la Péninsule sous pavillon national soient envisagées, pour l'acquittement des droits, comme étant de provenance directe, quand même ces marchandises auraient été transportées à ces dépôts sous pavillon étranger.

« Il est nécessaire, en outre, qu'une disposition de la loi oblige l'administration à reviser les évaluations du tarif pour éviter le défaut de rapport exact, où, par la marche du temps, viennent à tomber les droits relativement aux prix réels des articles.

« Enfin le gouvernement juge qu'en déterminant par les bases qu'il soumet à la délibération des cortès, les limites inférieures et supérieures d'après lesquelles, suivant leurs catégories, peuvent être imposées les marchandises, on doit arriver à une règle fixe pour savoir préalablement quel sera désormais le sort des intérêts qui jusqu'aujourd'hui, et pour une période marquée, ont compté et compteront pour l'avenir sur une protection fiscale.

« Etant donnés le minimum et le maximum des échelles respectives par rapport à chaque catégorie de marchandises, l'administration pourra adopter les taux qu'elle considérera comme propres à concilier l'intérêt des industries en particulier et celui du public en général. Mais dans une période qui peut être de six ans, les droits doivent se réduire au minimum le plus bas de leur échelle respective.

« Les cotons seuls sont exceptés. Quant aux manufactures de cet article, on doit tracer deux séries : l'une pour l'abolition graduelle des prohibitions, l'autre pour la réduction, également graduelle, des droits sur les catégories déjà permises au trafic et sur celles qui viendront successivement à y être admises.

« Dans les 6 ans de la publication de cette loi, on ne doit pas changer les numéros qui sont respectivement fixés pour les fils à tissus, les fils tors et les tissus. A l'expiration de ce terme et pendant les six années suivantes,

Digitized by Google

on lèvera les prohibitions, en abaissant chaque année de quatre numéros ceux fixés pour les fils et les fils tors, et en abaissant d'un fil celui pour les tissus jusqu'au terme des 12 années de la publication de la loi, temps où les prohibitions disparaissent entièrement.

« Durant les six premières années, on ira en abaissant graduellement, d'abord de 3 p. c. pendant les quatre premières années, et de 4 p. c. chacune des deux dernières années, les droits imposés aux marchandises admises actuellement, jusqu'à ce qu'enfin le droit reste réduit en dernière limite à 30 p. c. Dans le cours des six années suivantes, les numéros qui seront admis en trafic subiront le même dégrèvement jusqu'à ce qu'eux-mêmes en dernier lieu arrivent à un droit de 30 p. c.

« Le droit différentiel de pavillon fixé par cette loi existera sans changement pendant le terme de six ans, quant aux provenances d'Europe ou des ports situés dans les mers que ferme le détroit de Gibraltar. Il s'abaissera ensuite de 5 p. c. chacune des années suivantes jusqu'à sa complète extinction au bout des douze années. Il sera (pendant la 2e période) réduit de 1 p. c. pendant les deux premières années, de 2 p. c. pendant les quatre suivantes jusqu'à ce qu'il soit abaissé à 20 p. c. pour les objets de provenance d'Amérique et d'Afrique dans l'océan Atlantique ; d'Amérique dans l'océan Pacifique, d'Afrique à l'est du cap de Bonne-Espérance, d'Asie et d'Océanie.

« En finissant cet exposé, le gouvernement doit appeler l'attention des cortès sur une circonstance fort importante. Toutes les nations étrangères ont modifié, dans ces derniers temps, leurs tarifs de douanes. Elles se sont fait réciproquement, par des traités spéciaux, des concessions auxquelles participent seulement celles qui ont stipulé. Par l'effet de ces changements, nos produits à l'étranger souffrent de grandes surcharges qui portent préjudice à leur concurrence avec ceux des autres nations. Journellement nos producteurs réclament l'intervention du gouvernement pour obtenir des étrangers l'égalité des avantages dont jouissent les autres peuples. Mais les efforts de notre diplomatie se brisent contre l'objection que nous devons d'abord accorder aux peuples, dont les gouvernements sont sollicités par nous, les avantages qui leur sont déjà concédés par nos concurrents. Dans cette situation, si nous ne voulons pas rester isolés, et si nous ne voulons pas que l'Europe conserve un tarif spécial pour notre commerce, il faut que nous nous mettions en mouvement pour prendre part aux avantages auxquels nous aspirons, en entrant dans la grande communauté des relations commerciales, qui sont à cette époque le lien le plus fort pour la concorde des peuples et le moyen le plus efficace de les rendre riches et puissants.

« En conséquence de ce que nous venons d'exposer, autorisé par Sa Majesté et d'accord avec le conseil des ministres, j'ai l'honneur de soumettre à la délibération des cortès le projet qui suit :

Digitized by Google

PROJET DE LOI.

« Art. 1er. Le gouvernement déterminera les tarifs d'importation, dans le royaume, des denrées, produits et marchandises provenant de l'étranger et de nos provinces d'outre-mer, ainsi que ceux d'exportation, d'après les bases suivantes :

Base première.

« Seront libres de droits, ou ne payeront que jusqu'à 6 p. c. les matières premières, les agents naturels de production tels que la houille, l'alun, les engrais, etc., etc., les matières qui sont le résultat d'une opération simple ou d'un procédé peu coûteux, telles que le coke, les engrais artificiels, le soufre, l'abaca (chanvre des Philippines), le chanvre commun, la soie non cuite (crue), etc., etc. ; les machines à vapeur complètes, les machines hydrauliques, électriques et autres employées comme moteurs et destinées aux industries agricole, minière ou manufacturière, les modèles en général, les collections d'objets de sciences et d'arts, enfin les bois destinés aux constructions civiles et navales et à la mâture des vaisseaux.

Base 2e.

« Les matières premières et les agents de production dont la préparation exige des procédés coûteux ou qui s'obtiennent au moyen d'opérations compliquées, tels que les fils (filaments végétaux), les acides, etc., les machines non comprises dans la base précédente ; les fers employés dans toutes sortes d'industries, les appareils et machines de toute espèce servant à la fabrication ; les instruments scientifiques et les pièces détachées de machines, payeront de 6 à 12 p. c.

Base 3e.

« Les marchandises étrangères, dont l'industrie nationale ne produit pas les similaires, payeront de 1 à 12 p. c.

Base 4e.

« Les marchandises étrangères, semblables aux marchandises nationales dont la production n'est pas abondante en Espagne, payeront de 12 à 20 p. c. Se trouvent exceptés ceux des fers qui appartiennent à cette catégorie et sont nécessaires à d'autres industries très-importantes. Ils payeront de 20 à 30 p. c.

Base 5e.

« Les articles de manufacture étrangère qui peuvent faire concurrence à ceux que la fabrication nationale produit en abondance, payeront de 20 à 30 p. c., à l'exception des cotons et des fers qui pourront être grevés d'un droit de 30 à 50 p. c. Néanmoins, pendant une année à partir de la

Digitized by Google

publication de la présente loi, le fer en barres excédant 12 mill. payera un droit fixe de 65 r. 10 c. les 100 kilog. et celui qui n'aura pas 12 millimètres (de longueur) payera un droit de 75 r. 95 c. les 100 kilog. Une fois cette période écoulée, les deux catégories précitées rentreront dans les limites de la protection antérieurement établie.

Base 6e.

« Est levée la prohibition d'importer la poudre, consignée dans la loi de 1849. Cet article payera à son entrée les droits établis par les bases IV et V, suivant la catégorie à laquelle il appartient.

« Est également levée la prohibition établie par la loi précitée d'importer les chaussures et les vêtements confectionnés. Ces articles payeront, à leur entrée dans le royaume, 40 p.c., à l'exception des vêtements confectionnés avec des tissus prohibés, qui subiront le sort des tissus.

Base 7e.

« Seront libres de droits de douanes à l'exportation les denrées, produits ou marchandises d'origine nationale. Les minerais et les métaux payeront seulement un droit équivalent à l'impôt des mines.

Base 8e.

« Est maintenue la prohibition d'exporter le liége sous forme de semelles, pains ou planches, de la province de Girone; les chiffons de coton, de chanvre et de lin, et les objets hors d'usage de ces mêmes matières; de même que les bois propres aux constructions navales, à moins d'un permis préalable du ministère de la marine.

Base 9e.

« Sont levées les prohibitions de la loi du 17 juillet 1849 relatives aux objets de coton manufacturés; sauf les suivantes :

« Coton filé et tors jusqu'au n° 39 inclusivement.

« Tissus communs crus (non cuits) blancs, coloriés, rayés, travaillés au métier ou imprimés appartenant à la classe première du tarif en vigueur qui ne comptent pas clairement et distinctement 22 fils sur la chaîne (trame) dans une longueur de 6 millimètres.

« Les mouchoirs blancs, coloriés ou imprimés, unis ou travaillés au métier qui ne comptent pas 20 fils sur la chaîne.

« Les tissus composés de coton et d'autres matières, quelle que soit la partie de coton qu'ils renferment, seront également admis et acquitteront au poids un droit représentant la somme des droits dont sont grevées les matières entrées dans les mélanges; ces matières étant envisagées comme tissus et payant dans la proportion où elles s'y trouvent.

Base 10e.

« Les droits différentiels de pavillon seront de 30 p. c. et seront fixés sur

Digitized by Google

le prix des frets et en rapport avec le poids des marchandises suivant que les expéditions proviendront d'Europe ou des ports situés sur les mers que ferme le détroit de Gibraltar ; ou bien d'Amérique et d'Afrique jusqu'aux caps (de Bonne-Espérance et de Horn) ; ou bien de ceux d'Amérique sur l'océan Pacifique, d'Afrique à l'est du cap de Bonne-Espérance, d'Asie et d'Océanie.

« Six années après la publication de la présente loi, ce privilége sera réduit pour le premier groupe à raison de 5 p. c. chaque année, de façon qu'à la fin du terme de 12 années le pavillon étranger se trouve assimilé, pour cette navigation, au pavillon national.

« Après le même délai de 6 années, on réduira également les droits différentiels pour les autres navigations à raison de 1 p. c. chaque année pour les deux premières et de 2 p. c. pour les quatre autres, de manière qu'au terme de cette période ce droit soit limité à 20 p. c.

Base 11e.

« Seront libres de droits de tarif pendant six ans les bassins de carénage ou docks (digues) flottants et les produits importés sous pavillon national pour la construction de docks capables de recevoir des navires de 400 tonneaux. Ces articles, sous pavillon étranger, ne payeront que le droit différentiel de pavillon.

« Les bassins de carénage, docks et produits importés pour servir à la construction de docks de 200 à 400 tonneaux seront favorisés pendant les mêmes six années d'une bonification de 50 p. c. des droits qui, suivant le pavillon, sont imposés par le tarif aux matières dont ils se composent.

« Le gouvernement pourra prolonger le terme de six ans indiqué par la présente base, si, au terme de ce délai, il ne s'est pas établi le nombre de docks et de bassins de carénage suffisant pour satisfaire aux besoins de notre marine.

Base 12e.

« Les navires espagnols en bois d'un jaugeage total de plus de 200 tonneaux peuvent être carénés à sec dans les ports étrangers, moyennant justification par les autorités maritimes, à leur sortie des ports de la Péninsule, des causes qui ont rendu le carénage nécessaire ; si le navire se trouve dans un port étranger, la justification devra être opérée devant le consul d'Espagne.

« Quelle que soit la jauge du navire, il pourra être réparé et calfaté sur information donnée au consul d'Espagne du port où cette opération sera exécutée.

« Les navires à vapeur en fer ou en bois, quelle que soit leur jauge, pourront être nettoyés à sec et carénés dans quelque dock que ce soit, sans avoir besoin d'aucune justification.

Digitized by Google

« L'armateur ou le capitaine de tout navire devra, à son retour en Espagne, acquitter les droits de tarif correspondants aux matières employées pour le carénage, la réparation et autres opérations autorisées par la présente base.

« Les concessions qui précèdent pourront être limitées lorsque le gouvernement jugera qu'il existe des ressources suffisantes pour que la marine, quelle que soit la dimension des navires, puisse faire exécuter en toute facilité ces opérations en Espagne.

Base 13e.

« La prime accordée par la loi du 9 juillet 1841 aux propriétaires de navires en bois construits, armés et équipés sur les chantiers du royaume et jaugeant plus de 400 tonneaux, est maintenue dans la forme suivante :

				Réaux par tonneaux.
Navires de	400	à	600	60
»	601	à	800	95
»	801	à	1,000	140
»	au-dessus de		1,000	200

« Les constructeurs de navires en fer armés et équipés sur les chantiers du royaume auront également droit à la prime concédée par la loi précitée dans la forme suivante :

				Réaux par tonneaux.
Navires de	100	à	400	180
»	401	à	700	220
»	701	à	1,000	270
»	au-dessus de		1,000	340

Base 14e.

« Seront déclarés libres des droits de tarif, les denrées, produits et marchandises originaires et provenant des provinces espagnoles d'Amérique, d'Asie et d'Océanie. Ils payeront seulement un droit de douane de 15 p. c. comme droit de consommation (*consumo*) et ne pourront être soumis à aucune nouvelle imposition du moment qu'ils auront acquitté cette dernière taxe.

Base 15e.

« Les denrées, produits et marchandises des pays étrangers d'outre-mer et la morue d'Europe continueront de toute façon à payer les droits fixés par le tarif actuel. On régularisera les droits dont ces articles seront passibles lorsque la provenance ne sera pas directe, sans qu'ils puissent être soumis à aucun nouvel impôt, le premier ayant été acquitté.

Base 16e.

« Les denrées, produits et marchandises étrangères, transportés des

Digitized by Google

dépôts établis dans les provinces espagnoles d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie aux ports de la Péninsule sous pavillon national, seront considérés, quant aux droits à payer, comme étant de provenance directe, quand même ils auraient été transportés à ces dépôts sous pavillon étranger.

Base 17e.

« Le gouvernement ordonnera la réimpression annuelle des tarifs rédigés en vertu de la présente loi, en y introduisant les dispositions qu'il pourrait avoir prises en vertu de cette loi. Il revisera tous les deux ans les évaluations des articles qui y sont inclus, en diminuant graduellement les taxes élevées au maximum jusqu'à ce qu'elles se réduisent, dans un délai de six ans, au minimum de chaque groupe. Ces dispositions sont applicables aux catégories de fer comprises dans les exceptions des bases 4e et 5e.

Base 18e.

« Pendant la période de 6 ans qui suivra la publication de cette loi, on ne modifiera pas les chiffres fixés par la base n° 9 pour les cotons filés, tors et pour les tissus.

« Ce délai écoulé et pendant les 6 années suivantes, on descendra chaque années de 4 numéros pour les cotons filés et tors, et d'un fil pour les tissus, de façon à lever entièrement les prohibitions à l'expiration de ce dernier délai. A la fin du premier délai de 6 ans, tous les droits frappés sur les catégories admises dès à présent en trafic et sur celles qui étaient admises par la législation en vigueur, seront réduits à 30 p. c.; la réduction aura lieu à raison de 3 p. c. dans chacune des quatre premières années et de 4 p. c. dans les deux dernières.

« Dans le cours des six années suivantes, les droits sur les fils et les tissus de coton, qui devront être admis en trafic dans ce délai, subiront semblable diminution et dans la même forme.

« Art. 2. Les dispositions des lois du 9 juillet 1841 et du 17 juillet 1849 qui ne sont pas en opposition avec celles de la présente loi, restent en vigueur. »

—

Ce projet de réforme, soumis aux cortès le 2 janvier dernier, a été précédé, le 27 novembre 1862, d'un décret royal qui a fait l'application du système métrique à l'exécution du tarif de douane. Le gouvernement de Sa Majesté Catholique a profité de cette mesure pour reviser les anciennes évaluations des marchandises et pour abaisser certaines taxes dans les limites marquées par la loi du 17 juillet 1849.

Je crois devoir mettre ici le texte de ce décret du 27 novembre, dont l'exposé des motifs se rattache directement aux investigations relatives aux progrès de la liberté commerciale en Espagne.

« Le moment étant arrivé de soumettre les dispositions du tarif gé-

Digitized by Google

néral des douanes au système métrique décimal, afin qu'à dater du 1er janvier de l'année 1863, les opérations de l'administration se conforment à ce système quant à ce point, la même administration, en se fondant sur des données réunies récemment, a procédé à reviser les évaluations de marchandises qui ont servi de base à l'établissement des droits qui sont à présent en vigueur.

« Le résultat de cette opération a démontré, ainsi qu'il était reconnu avant ce jour, que les évaluations de beaucoup d'articles, faites en 1849, s'éloignent tellement, après un terme de treize années, de ce qu'aujourd'hui suppose l'entité de leurs prix actuels, qu'en ne procédant pas à la rectification réclamée il s'ensuivrait la destruction de la relation que la première des bases autorisées par la loi du 17 juillet 1849 a fixée entre la valeur des articles et leurs droits respectifs.

« La sévérité qui est attribuée au tarif provient peut-être en grande partie de l'exagération qui apparaît à présent dans les évaluations et qui étend démesurément les limites que la loi a marquées pour le taux des droits suivant les conditions des marchandises.

« En conséquence, l'administration a effectué la révision et la rectification des évaluations qui l'exigeaient; et simultanément, dans la nécessité de réduire autant que possible les taxes à la valeur, méthode qui donne des résultats très-différents dans les divers bureaux, et afin de simplifier le tarif, l'administration a désigné un prix et un droit fixes pour la plus grande partie des marchandises qui acquittent actuellement la taxe par ce système; et elle a réuni en un moindre nombre de catégories, ou en une seule, les catégories concernant des objets d'une même classe et de peu d'importance commerciale et industrielle.

« Après avoir exécuté d'aussi longs travaux, l'administration n'a pas oublié l'opportunité, en usant des facultés du gouvernement de S. M., et sans préjudice d'autres diminutions qui en leur temps viendront à devoir être soumises à l'approbation des cortès, de proposer celles qui peuvent dès à présent être adoptées dans les limites fixées par la loi du 17 juillet 1849, déjà mentionnée.

« Par cela même, on pourrait se dispenser de dire que les droits en aucun cas ne sont inférieurs au minimum de 25 p. c., imposé, selon la première des bases établies par la même loi, aux matières premières, similaires des produits dont l'Espagne abonde, aux agents de production qui se trouvent dans le même cas, comme le charbon minéral et le coke, et aux articles de manufacture étrangère qui peuvent faire concurrence à d'autres semblables, produits actuellement de fabrication nationale.

« Que pour les articles de coton, il n'y a d'altération ni dans leur classement, ni dans leur évaluation, ni dans les types des droits en vigueur, puisque les dispositions de la loi sont précises et concrètes.

Digitized by Google

« Que la distinction de pavillon est maintenue avec la surtaxe actuelle de 20 p. c.

« En un mot qu'il n'y a d'altération dans aucun des cas qui sont l'objet d'une disposition restrictive de la loi.

« Le tarif, rédigé conformément aux indications qui viennent d'être exposées, comportait encore une autre amélioration dans l'intérêt du commerce et du trésor. Quelques articles soumis au droit de douane, le sont enfin à l'impôt de consommation comme aux taxes municipales et provinciales, double contribution qui occasionne les doubles recherches du fisc. En percevant en une fois les droits dans les douanes, on épargnera au commerce, après les formalités que ces bureaux exigent, les embarras que causent de nouvelles vérifications des préposés aux portes dans l'intérieur du pays. On réussira à décharger successivement le tarif de la contribution des octrois du plus grand nombre possible d'articles, et en ce point on ne fait autre chose que revenir à l'application de l'une des plus opportunes réformes introduites en 1841.

« Les droits d'octroi sur les articles dont il s'agit varient, selon l'importance des populations, entre un maximum et un minimum; et encore que pour déterminer le droit qui de ce chef doit se percevoir dans les douanes, on dût prendre le terme moyen des mêmes droits en tenant compte de la participation du trésor, de celle des localités et des provinces, dans l'opinion du gouvernement, il suffit d'imposer le terme inférieur des droits autorisés actuellement, sans tenir compte d'une quotité égale qui pourrait être exigée à titre de taxes additionnelles municipales et provinciales, et ainsi, même avec une réduction aussi considérable, on obtiendra un produit suffisant pour remplacer ce que perçoivent, avec le régime en vigueur, l'Etat, les municipalités et les députations provinciales. La raison principale entre toutes en est qu'avec la perception de l'administration des douanes, la totalité du produit des taxes est d'une rentrée plus assurée que dans la multitude des centres où se perçoivent les droits d'octroi avec des formalités d'un ordre particulier à ses administrations.

« En conséquence de tout ce qui précède et d'accord avec le conseil des ministres, le soussigné a l'honneur de présenter à l'approbation de V. M. le projet de décret royal ci-joint.

« Madrid, le 27 novembre 1862.

(Signé) Pierre Salaverria.

Digitized by Google

DÉCRET ROYAL.

« Art. 1er. Sont approuvés les tarifs de douanes qui, coordonnés avec le système métrique décimal, sont joints à ce décret, avec révision de la valeur des marchandises et rectification des droits dans les limites établies par la loi du 17 juillet 1849.

« Art. 2. La perception des droits qui s'y trouvent fixés commencera au 1er janvier 1863.

« Art. 3. A la même époque cessera dans les localités de l'intérieur la perception des droits qui, à titre de contribution, de consommation et de taxes additionnelles provinciales et municipales, y frappent à leur entrée le sucre, la morue sèche, le cacao, le café, le thé, le clou de girofle et les cannelles, qui en équivalent seront soumis dans les douanes, lors de leur importation, aux droits suivants :

« Sucre commun.....	17 rx.	par	100	kilog.
« Id. raffiné	26	—	100	—
« Morue sèche.....	8	—	100	—
« Cacao.....	21	—	100	—
« Café.....	65	—	100	—
« Thé.....	2,15 c.	par	kilogramme.	
« Clou de girofle.....	0,54		—	
« Cannelle de Ceylan.....	2,15		—	
« Id. de Chine.....	0,54		—	

« Le sucre produit par les raffineries de la Péninsule et des îles Baléares pour la consommation du royaume payera 17 rx. par 100 kil., qui seront perçus à la sortie des fabriques suivant les moyens qu'établit l'instruction relative à la perception de la taxe de consommation.

« Art. 4. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de modification dans les tarifs actuels de la contribution de consommation, le trésor public assurera aux municipalités et aux députations provinciales une somme égale au produit qu'elles perçoivent actuellement en taxes additionnelles pour leur budget, en une année commune, déterminée par la période quinquennale formée par l'année courante et les quatre années antérieures, déduction faite de 10 p. c. de frais d'administration. »

—

Une ordonnance du 27 décembre 1862 a restreint pour les fers et pour le sucre raffiné l'abaissement de taxes réglé par le décret du 27 novembre précédent. La réduction, qui devait être mise complétement en vigueur dès le 1er janvier 1863, ne devait plus avoir à cette époque qu'une moitié de sa réalisation pour attendre l'autre moitié jusqu'au 1er mars 1864. (Voir l'appendice.)

D'un autre côté, l'expiration du mandat des cortès arrivées au terme de leur dernière législature avant d'avoir sanctionné, ni même discuté la

Digitized by Google

proposition de réforme commerciale du 2 janvier 1863 est, en fait, une révocation de la présentation de ce projet de loi.

Il est donc probable que cette inauguration d'une réforme essentielle du régime commercial de l'Espagne éprouvera de nouvelles vicissitudes. Elle pourra s'ajourner encore par des considérations politiques. La force que les intérêts particuliers trouvent dans l'organisation de leur résistance pourra prolonger la protection sous laquelle se compriment les intérêts généraux. Mais l'idée de modifier le présent état de choses, soutenue par les instincts nationaux, est devenue un des éléments qui entraînent l'Espagne dans des voies nouvelles.

Pour l'homme, un délai peut apporter la ruine; pour un peuple, le retard de l'accomplissement d'une tâche n'est qu'un accident. Les obstacles qui arrêtent les premiers pas du libre échange s'abaisseront graduellement, et l'œuvre d'innovation s'achèvera.

Les documents qui précèdent marquent le point de transaction où le parti politique, investi du pouvoir en 1863, et soutenu par l'opinion publique, a jugé opportun d'appeler les intérêts mis en conflit. Quel que soit le sort de l'entreprise qu'ils caractérisent, ces documents conserveront une réelle importance. Ils resteront la base de la future exécution des projets qu'ils justifient; ou ils en provoqueront de plus amples, ou ils arrêteront la réaction qui tenterait de comprimer l'élan de la transformation économique de l'Espagne.

Ces nouveaux et innombrables intérêts qui interviennent chaque jour avec plus d'énergie dans la collision du libre échange et de la protection finiront par arriver à la prépondérance. Ils ont, dès aujourd'hui, des témoignages bien décisifs à invoquer ; c'est l'opinion qu'apportent dans le débat d'éminents fonctionnaires appelés à juger avec toute l'expérience administrative d'aussi transcendantes questions dans leurs relations avec les nécessités générales de la prospérité publique et des besoins présents du gouvernement.

Je crois donner le complément le plus opportun à cette partie de mon rapport en citant textuellement quelques passages d'un *Exposé officiel du produit des douanes espagnoles en* 1861, publié récemment par le chef de ce service et dans lequel la réforme commerciale est appréciée en ces termes :

« Les intérêts des classes productrices et consommatrices varient constamment, et par suite, les relations établies entre les unes et les autres subissent sans cesse des altérations nombreuses. Si cela a lieu dans l'intérieur du pays, où les forces de production convergent vers un seul but, l'agrandissement de la nation, qu'est-ce qui n'arrivera pas entre les intérêts de nations et de peuples différents qui aspirent seulement à leur propre convenance et qui, à raison des événements politiques survenus pendant le cours du siècle, se considéreront presque tous déliés des liens par lesquels les unissaient d'anciens traités ou pactes internationaux, qui,

Digitized by Google

s'ils ne sont pas abolis, sont comme oubliés ou hors d'usage, les nations, contractantes elles-mêmes ayant cessé d'en pratiquer l'accomplissement? Le gouvernement, comme représentant des intérêts collectifs, doit fixer ces relations suivant les époques et les circonstances, soit dans les limites que lui donnent les bases de la loi, soit en en obtenant les modifications avec le concours des pouvoirs publics. La réforme étant donc d'une urgence imprescriptible, il est nécessaire, pour satisfaire les intérêts généraux du pays qui la réclament avec tant d'insistance, qu'elle embrasse tout l'organisme de la loi de douane et qu'elle puisse être étendue aux deux éléments principaux, la protection et le fisc, dont elle se compose.

« Après les résultats obtenus par la loi du 17 juillet 1849, les funestes augures des défenseurs du *statu quo* pour s'opposer à la réforme sont inutiles. Le pays les a démentis, et aux lugubres prédictions des partisans de ce système en 1849, il a répondu par les progrès de l'industrie, par l'augmentation du travail et par une plus grande somme de richesse et de bien-être.

« Si l'élément protecteur doit se modifier, non-seulement en réduisant les droits, mais encore en restreignant l'excessif privilége dont jouit l'industrie agricole, la réforme des droits fiscaux, qui frappent des articles déterminés, n'est pas moins nécessaire, soit que ces droits dépassent la limite convenable pour que le commerce acquière le développement que lui imprime le grand agent de locomotion, soit aussi parce que de grandes et hautes considérations le demandent en même temps pour resserrer les liens que des provinces éloignées de la monarchie ont avec la mère patrie, et afin que puisse arriver promptement le moment où leurs produits si estimés aient autant de franchises que ceux de notre propre sol, de sorte que la Péninsule soit le grand marché où l'Europe vienne se pourvoir d'articles si appréciés.

« Toutes les classes de l'Etat, depuis le simple consommateur jusqu'à l'industriel et jusqu'au commerçant, sont intéressées à ce qu'on accomplisse promptement cette réforme, tant de fois proposée et différée. Les premiers aspirent à obtenir à moindre prix les articles qui leur sont nécessaires et qu'ils se procurent parfois au moyen de la fraude, les autres désirent voir promptement les altérations annoncées pour sortir de l'état intérimaire où ils se trouvent dans la crainte non fondée sans doute, que la réforme soit telle qu'elle les prive des moyens de lutter contre la concurrence étrangère, concurrence nécessaire et avantageuse pour le progrès et la prospérité des industries possédant des éléments propres d'existence et de progrès. Ce désir est d'autant plus vif, qu'ils se voient menacés par les partisans du libre échange d'altérations radicales qui sont toujours funestes. La direction des douanes a la conviction que la réforme sera tout aussi favorable pour tous les intérêts légitimes qui la demandent, qu'avantageuse dans ses résultats pour le trésor (quoique non immédiatement) jusqu'à un point inimaginable. Il n'y a pas long-

Digitized by Google

temps, lorsque la proposition de réforme fut soumise aux cortès en 1856, on croyait que le chiffre auquel pourraient arriver en peu d'années les revenus du trésor, avec le nouveau tarif, serait de 240 millions de réaux en considérant que ceux de l'année antérieure excédèrent à peine 150 millions et en présumant connaître la limite de la demande d'une nation qui commence à développer ses forces productrices. Le premier chiffre a été obtenu presque en 1860 au bout de 4 ans sans aucune réforme, et l'année suivante, en 1861, il a été dépassé, comme on l'a vu, puisqu'il a approché de 264 millions. Il n'est pas facile de calculer les revenus, les nouveaux tarifs une fois établis; mais on peut affirmer que le revenu des douanes est appelé, par son importance, à être le premier de notre système économique, une fois terminé le réseau de communications qui doit réunir toutes les populations de notre territoire. »

Dans le système de politique commerciale dont le décret du 27 novembre est une application, des facilités ont été accordées à l'expédition des affaires par la modification de l'ancienne rigueur de l'exécution des lois de douane.

Un bureau de douane établi dans la capitale affranchit les marchandises des frais, des détériorations et de la perte de temps dont elles avaient à souffrir les entraves et les préjudices en s'arrêtant aux douanes des ports ou des frontières, avant de pouvoir s'acheminer dans l'intérieur du royaume.

Un des effets de cette amélioration devait être de faire ouvrir dans Madrid même, avec l'adhésion du gouvernement, des entrepôts où les marchandises seraient admises à se soumettre aux prescriptions de la douane et à attendre leur destination définitive. *La compagnie de magasins généraux de dépôt de Madrid* a entrepris de répondre à ces besoins du commerce, et elle a reçu l'autorisation de se constituer et de donner cours à ses opérations.

En sorte que les marchandises étrangères peuvent arriver directement de leur point d'expédition jusqu'au centre de la capitale dans les docks de la compagnie, où elles subissent l'inspection de la douane et en payent les taxes.

La compagnie se charge de la réception au port de débarquement, de l'envoi par chemin de fer, de l'avance des droits d'entrée, de la remise à domicile, de la vente, du transit et de la réexportation.

C'est tout spécialement pour diriger les premiers pas des relations qui manquent aux industries belges à Madrid et en Espagne que l'intervention d'une semblable institution peut offrir des avantages.

§ 4. — CONCLUSION.

Une vérification exacte des conditions de l'exploitation du marché espagnol par les industries de la Belgique doit être le principal résultat des recherches qui précèdent. Il faut y découvrir ce qui s'opère, ce qui de-

Digitized by Google

vrait s'opérer et les entraves apportées à cette réalisation de ce qui est possible.

La faiblesse des transactions de la Belgique au delà des Pyrénées est non-seulement un fait qui se met en complète évidence par la statistique commerciale; en se prolongeant à côté du mouvement extraordinaire que subissent la consommation et la production, les besoins et les ressources de l'Espagne, cette situation d'infériorité prend un caractère tout particulier dans les circonstances propices dont elle ne profite point. On doit naturellement appréhender de la voir devenir définitive par des causes cachées qui deviennent d'insurmontables obstacles pour les efforts employés à la faire changer.

L'incertitude d'une prochaine exécution du projet de réforme commerciale soumise aux cortès dès les premiers jours de cette année ne me permet pas, M. le ministre, de concentrer sur les bons effets d'une semblable mesure l'attention et les espérances des industries belges qui veulent étendre ou créer des relations en Espagne.

Je dois cependant constater ici quelle est, pour d'importants produits, la valeur de l'abaissement de taxes que le tarif espagnol a subi dans les limites de la loi du 17 juillet 1849 par le décret du 29 novembre 1862, c'est ce que montre le tableau qui suit :

Etat des produits de fabrication belge qu'atteint la réduction des droits de douane approuvée par le décret royal du 27 novembre 1862.

MARCHANDISES.	UNITÉ.	DROITS antérieurs.	DROITS actuels.
		Fr. c.	Fr. c.
Huiles et graines pour la fabrication, les chemins de fer, les machines..... Huile de coco, de palme et de sésame.....	100 kil.	8 38	3 43
Graisse de baleine, de morue ou d'autres poissons.....	kilog.	» 12	» 02
Eaux-de-vie communes.....	le litre.	» 54	» 19
Fusils à un canon, ordinaires.....	la pièce.	8 31	6 49
Id. à deux canons, et ceux système revolver.....	—	25 97	15 58
Id. de luxe, quel que soit le nombre de canons.....	—	51 94	35 97
Pistolets à un canon, de moins de 28 cent mètres.....	la paire.	6 23	3 25

Digitized by Google

MARCHANDISES.	UNITÉ.	DROITS antérieurs.	DROITS actuels.
		Fr. c.	Fr. c.
Pistolets à deux canons.....	la paire.	10 39	4 54
Id. à un canon, de plus de 28 cent.	—	7 79	5 19
Id. à deux canons.....	—	12 98	7 79
Id. à quatre ou plus de canons.....	la pièce.	10 39	6 49
Sucres raffinés de provenance étrangère.....	kilog.	» 72	» 56
Voitures et coupés à 4 places.....	une.	30 p.c. ad v.	1,038 96
Id. à 2 places.....	—	—	779 22
Id. sans panneaux et celles non désignées spécialement.....	—	3 p.c. ad v.	324 67
Estampes de toute espèce, pourvu qu'elles ne fassent pas partie intégrante d'un ouvrage.....	kilog.	5 65	3 38
Fer — Coulé ou fondu en saumons...	100 kil.	4 80	3 38
Fer — en barres — de toute forme de plus de 12 millimètres.....	—	23 94	16 09
Fer — en barres — id. de moins de 12 millimètres.....	—	28 74	19 72
Fer — en lames ou tôles de plus de 6 millimètres d'épaisseur....	—	18 07	10 39
Fer — en cercles ou en tôles de moins de 6 millimètres.....	—	23 71	15 58
Fer — fil de fer — du n° 1 au n° 13 du calibreur anglais..	—	27 10	9 94
Fer — fil de fer — du n° 14 au n° 26, id.	—	36 13	
Fer — fil de fer — du n° 27 et au delà pour cardes.....	—	21 46	7 90
Fer — clous.... — jusqu'à 46 millimèt. de longueur.....	—	38 39	27 »
Fer — clous.... — de plus de 46 id....	—	29 92	20 78
Fer — clous.... — vis ou clous à vis...	—	53 87	25 97
Fer — forgé ou battu en forme..... — ordinaire.	—	71 71	36 36
Fer — forgé ou battu en forme..... — fine	—	89 78	51 94
Fer — fondu ou coulé en façon..... — ordinaire.	—	35 91	10 39
Fer — fondu ou coulé en façon..... — fine	—	89 78	51 94
Filaments végétaux — de chanvre ou lin.... — bruts.....	—	28 23	28 57
Filaments végétaux — de chanvre ou lin.... — blanchis..	—	36 70	
Filaments végétaux — de chanvre ou lin.... — teints....	—	56 46	
Filaments végétaux — de jute.....	—	20 89	7 79
Fils tors de chanvre ou de lin à deux ou plusieurs bouts.....	—	224 73	128 25

Digitized by Google

MARCHANDISES.		UNITÉ.	DROITS antérieurs.	DROITS actuels.
			Fr. c.	Fr. c.
Savons	mous	—	23 94	20 78
	durs, ordinaires, pour les usages ordinaires de la vie	—	38 39	33 24
Instruments de musique.	Pianos jusqu'à 4,000 r. de valeur	pièce.	275 32	259 74
	id. depuis 4,001 à 5,000 réaux de valeur	—	25 p. c.	
Livres (1)	en blanc rayés ou non rayés	kilog.	2 39	1 62
	imprimés en langue étrangère	—	» 36	» 32
Faïences	en terre	100 kil.	71 82	42 20
	en porcelaine peinte ou à filet	—	119 70	56 36
Marbre	de Carrare non travaillé	—	6 p. c.	» 52
	et jaspes de toutes classes, id.	—	40 —	2 34
	travaillé pour ornements, sculptures	—	25 —	10 90
	dalles jusqu'à 23 centimètres exclusivement	une.	» 15	5 20
	dalles de 23 à 30 centim. id.	—	» 20	
	dalles de 30 à 44 id. id.	—	1 04	
	dalles de 44 à 84 id. id.	—	3 30	
	dalles de plus de 84 id.	—	15 p. c.	
Papier (2)	uni non coupé pour écrire	100 kil.	48 78	36 36
	uni coupé pour id.	—	70 »	57 14
	uni sans colle pour imprimer	—	27 27	27 27
	fait à la main	—	81 30	57 14
	d'emballage	kilog.	» 36	» 27
Ardoises à l'état naturel		100 kil.	1 50	1 30
Soie torse forte pour coudre et broder		kilog.	17 95	15 58
Chapeaux	de feutre montés pour hommes	la pièce.	6 88	2 08
	de peluche de soie	—	4 15	
Chandelles ou bougies de graisse purifiée, nommée stéarine		kilog.	» 76	» 65

(1) On continue l'enquête pour admettre des livres de liturgie, ou ceux de prières, actuellement prohibés.

(2) La chambre des députés a voté un droit de 10 p. c. sur le papier.

MARCHANDISES.		UNITÉ.	DROITS antérieurs.	DROITS actuels.
			Fr. c.	Fr. c.
Verre.....	ou cristal en verres, vases, etc.....	Kilog.	» 67	» 47
	cristallisé ou cristaux plans.....	—	» 84	» 19
	en bouteilles ou dames-jeannes, entourées d'osier.....	pièce.	» 49	» 09
Zinc.....	en barre ou saumons..	100 kil.	40 93	10 52
	laminé en feuilles ou en planches.....	—	57 45	21 43
Tissus de lin ou de chanvre	unis.... jusqu'à 8 fils dans un carré de 8 millim.	kilog.	1 89	1 45
	de 9 à 12 id. id...	—	2 87	2 70
	de 13 à 18 id. id...	—	4 13	3 06
	de 19 à 24 id. id...	—	5 39	3 27
	de 25 à 30 id. id...	—	7 18	4 57
	au delà de 31 id. id.	—	13 47	5 45
	imitant la verge.. et autres tissus fins..	—	3 59	2 99
	coutils et autres tissus ordinaires...	—	2 39	2 08
	damassés proprement dits pour nappes, etc., etc..	—	3 89	3 70
	de tissu commun, linge ouvré.....	—	2 69	2 19
	dentelles unies.....	—	libre.	6 p. c.
	travaillées et celles avec mélange d'or.	—	15 p. c.	
	tricots... bonnets.....	douz^e.	libre.	12 08
	gants et mitaines....	—	9 87	
	bas, chaussons, chaussettes.....	paire.	» 55	
	brodés et garnis de dentelles...	kilog.	15 p. c.	Les droits imposés sur les tissus plus 50 p. c.
	tapis d'abaca (chanvre des Philippines), de jute, de chanvre.	—	» 28	» 26
Tissus de laine..	draps de laine de 60 r. de valeur le kilo...	kilog.	12 57	5 45
	id. de 61 à 80 id.....	—		7 27
	id. de plus de 80 id...	—		9 74
	laines douces.....	—	11 27	9 74
	bayettes, flanelles, etc.	—	9 95	5 61
Tissus de points de soie....	blondes, tulles, dentelles à petits points travaillés ou découpés.....	—	47 88	28 47
	brodés au métier ou effilés.....	—	59 85	

Digitized by Google

Je ne méconnais donc pas, monsieur le Ministre, le prix d'un abaissement du tarif et les bons résultats de toute altération du régime auquel se trouvent soumises, en Espagne, les transactions mercantiles. Chacune de ces améliorations concourt à favoriser le développement de nos affaires et je les constate avec intérêt.

Mais je dois découvrir quelles sont aujourd'hui les véritables difficultés d'une exploitation efficace du marché espagnol par les industries de la Belgique. C'est l'enseignement que celles-ci ont le droit d'attendre, et sans doute il n'y a rien de plus important dans le mandat que la mission du Roi a pour tâche de remplir.

L'élévation du tarif maintient une cause d'infériorité commerciale pour la Belgique en Espagne; mais ce n'est point parce qu'elle diminue la consommation de ses produits, c'est parce qu'une semblable élévation de taxes favorise en Espagne le monopole des rivaux industriels de la Belgique.

Il reste à voir si, ce monopole venant à cesser, la Belgique serait préparée à profiter de la disparition de cet obstacle.

C'est une situation que je me suis attaché à faire connaître dans un rapport du 8 janvier 1857. Il s'y trouve, sur la réforme du tarif espagnol, des considérations qui ne me semblent pas avoir perdu toute opportunité à être reproduites ici :

« C'est presque toujours le tarif espagnol qui est mis en cause lorsqu'on recherche les moyens de favoriser le commerce de la Belgique en Espagne; c'est d'un abaissement des droits qui frappent nos produits qu'on attend leur écoulement dans la Péninsule. Il me paraît que la question du tarif espagnol peut être considérée d'une manière plus générale.

« La Belgique est intéressée très-directement sans doute, et l'Espagne non moins que la Belgique, à voir diminuer les taxes qui élèvent le prix de nos produits dans la Péninsule. La légation du Roi travaille sans cesse à obtenir ce résultat. Elle est nécessairement secondée dans cette tâche permanente par les efforts des pays qui ont des intérêts semblables aux nôtres.

« Dans le tarif espagnol actuellement en vigueur, il ne faut pas voir seulement des droits qui atteignent nos produits comme ceux de nos concurrents, et dans la réforme de ce tarif, il ne faut pas s'arrêter à poursuivre des avantages que ces derniers partagent avec nous. La réforme réellement efficace qui doit protéger tout spécialement l'industrie belge sur ce marché, c'est la réforme qui mettra un terme à la contrebande en Espagne.

« En ce pays la contrebande est un monopole de certaines nations; elles ont, pour l'exploiter, des avantages auxquels la Belgique ne peut point participer, et le tarif espagnol leur permet d'utiliser ces avantages d'une manière exclusive.

Digitized by Google

« Telle me paraît être la situation.

« Je ne m'arrêterai pas, monsieur le Ministre, à démontrer l'infériorité de la position du commerce belge qui entreprend d'entrer dans un marché qu'alimente la contrebande. En d'autres temps, j'ai constaté ce fait pour des marchés américains.

« La contrebande est réellement une industrie de relations bien établies, de ramification d'influences et de capitaux considérables. Si le commerçant belge trouve ces obstacles en Espagne, le plus grand avantage qui puisse lui être offert est sans doute d'affranchir ses entreprises d'un monopole de faveurs auxquelles il ne peut pas atteindre.

« La preuve de l'extension des affaires de la contrebande en Espagne m'est donnée par des documents qui me paraissent dignes d'attention par les éclaircissements qu'ils fournissent aussi à l'égard de l'industrie manufacturière en ce pays.

« Le tableau de nos relations commerciales avec ce pays ne doit servir qu'à nous révéler l'existence d'obstacles considérables à l'exploitation de ce marché par l'industrie belge. En cherchant à les découvrir, on reconnaît dès les premières investigations que si les droits du tarif espagnol peuvent diminuer la consommation de nos produits, ils ne peuvent pas leur fermer un accès que trouvent les produits similaires de nos rivaux ; c'est parce que ceux-ci ont réussi à s'assurer un accès privilégié qu'ils nous excluent, et c'est par la désorganisation de la contrebande que nous pouvons espérer de détruire ces priviléges qui nous arrêtent et que nous ne sommes pas en position de partager. »

Une suite de faits ont justifié depuis 1857 et tout particulièrement en 1862, en 1863, l'opinion qui se refuse à croire qu'avec l'exagération des droits de douane disparaîtront également les obstacles qui ferment l'entrée de l'Espagne aux industries de la Belgique.

Les compagnies de chemins de fer, sans exception, tirent de l'étranger tout le matériel nécessaire à leurs entreprises. C'est une consommation forcée, devant laquelle toutes les industries des autres pays arrivent avec les seuls priviléges des conditions de leur travail. Une dernière circonstance se joint ici en argument décisif : c'est que les compagnies sont autorisées par la loi à recevoir du dehors, avec pleine franchise des droits de douane, le matériel importé.

Ce n'est donc pas le tarif de douane qui s'abaisse ; c'est le tarif qui disparaît totalement pour ouvrir les ports et les frontières de l'Espagne ; et les produits favorisés par cette suppression équivalant à la plus complète inauguration du libre échange dans la Péninsule, sont les produits des industries les plus puissantes de la Belgique, produits qui se sont acquis dans le monde le meilleur renom. L'écoulement qui leur est ouvert n'est pas une faveur accidentelle. La durée du privilége n'est pas subordonnée à des éventualités ou exposée à des hasards. L'approvisionnement est obligatoire ; les termes en sont garantis ; tout est certitude. Ce que la

Digitized by Google

prévision ne peut pas atteindre, c'est la limite des besoins que l'extension continuelle des entreprises ne cesse pas de faire reculer dans l'avenir. C'était donc une fortune inouïe que celle de l'ouverture d'un tel marché.

Si l'on excepte les compagnies de matériel belges qui se sont associées dans la Péninsule aux entreprises des compagnies de chemins de fer pour s'assurer la fourniture du matériel dont elles avaient besoin, il est à constater que l'industrie belge n'a pas réussi à vaincre la concurrence de ses rivales pour occuper en Espagne la place à laquelle elle pouvait et devait prétendre. Cette situation semble un fait. Les causes dont elle résulte peuvent seules provoquer des dissentiments d'appréciation.

Si les industries les mieux organisées que possède la Belgique, telles que celle de la fabrication du matériel des chemins de fer, n'ont pas réussi à prendre possession de l'Espagne qui s'ouvrait à elles en abolissant son tarif, et comme vaste territoire de libre échange sans restriction, il est naturellement bien à redouter que d'autres industries n'auraient pas eu meilleure chance contre la concurrence de leurs rivales. Il faut en conclure que le tarif n'est pas la barrière qui nous ferme le marché espagnol; il est simplement une des entraves apportées à nos relations avec ce pays.

J'ai indiqué, dans mes rapports antérieurs, les conditions indispensables à l'établissement de ces relations avec l'Espagne. En 1861, je résumais ces considérations dans les termes suivants :

« Ce serait une bien grande présomption d'affirmer que certains moyens doivent garantir à la Belgique l'écoulement de ses produits dans tels pays où ils tâchent de pénétrer. Mais il est permis à l'observation attentive d'annoncer que, sans l'emploi de certaines mesures, toute espérance est illusoire.

« Je me suis donc cru autorisé à dire que si le producteur belge ne se met pas en contact avec le marché espagnol, l'industrie belge y restera enfermée dans un cercle étroit. J'ajoute qu'un service régulier et fréquent de navigation à vapeur entre les deux contrées n'est pas une certitude de succès; mais que le manque de ce service est le plus grand obstacle à ses bonnes chances. Il faudrait peut-être assurer qu'il les empêche de naître.

« Les raisons s'en montrent avec une pleine évidence. Elles résultent de la mobilité qui est, en ce temps, un des caractères essentiels de la consommation, et par conséquent de la production. L'approvisionnement est limité; il lui faut un renouvellement fréquent et il se tourne du côté où il le trouve avec une régularité périodique.

« A ces nécessités irrésistibles qui dérivent de la consommation, se joignent les conditions nouvelles du commerce : l'incertitude est devenue pour les transactions mercantiles une situation chronique incompatible avec les longs délais de crédit et de réalisation.

Digitized by Google

« Sans moyen de communication périodique et fréquente, la plupart des industries belges resteront étrangères à l'Espagne et en essayant de lui arriver par le transit, elles s'exposeront à succomber sous l'aggravation de tous les désavantages de la concurrence. Quelques produits privilégiés et d'un écoulement restreint peuvent seuls supporter cette épreuve.

« Pour opérer, dans la situation actuelle, le changement des traditions anciennes et pour seconder avec énergie et avec toute la décision que réclament simultanément les propensions de l'industrie belge et l'impulsion de développement des intérêts matériels de l'Espagne, Anvers doit s'unir au littoral espagnol, et le point où cette communication doit s'attacher à la Péninsule est évidemment Santander.

« En expliquant les ramifications du réseau des chemins de fer de l'Espagne, en 1859 et dans la deuxième partie de ce rapport, j'ai montré quels sont les avantages de la position de Santander. C'est l'entrepôt futur de toute la région qui ne penche point vers la Méditerranée. C'est le point par lequel viennent toucher à la mer toutes les ramifications des chemins de fer de la Castille, de l'Estramadure et de la Galice. C'est le port des relations de l'intérieur de l'Espagne et de sa capitale avec l'ouest de la France, avec l'Angleterre et avec tout le nord de l'Europe.

« Je ne puis réclamer assez vivement la sollicitude du gouvernement du Roi, pour favoriser l'organisation de ce service de navires à vapeur. D'Anvers, il pourrait passer par un port français, et il ferait escale à Bilbao avant d'arriver à Santander. »

Ces réflexions résultaient d'une observation des conditions générales du pays auquel elles s'appliquaient. On y reconnaissait ces exigences ordinaires d'un marché étranger qui a ses traditions, et dont l'accès est défendu par des pourvoyeurs commerciaux en titre, favorisés par une longue possession. De semblables difficultés s'attaquent avec l'intelligence de la situation où elles se rencontrent. A l'expérience acquise, à la patience des efforts persévérants, le temps vient en aide et garantit le succès.

Le fait récent de l'impuissance des industries belges à s'assurer leur part légitime dans la fourniture du matériel des chemins de fer espagnols doit attirer tout spécialement l'attention du gouvernement du Roi et des industriels qui dirigent le mouvement du travail national.

Ce n'est pas, en effet, dans les circonstances particulières de la Péninsule que se trouve la cause de cet échec. On a vu que l'Espagne avait favorisé l'importation de ces produits spéciaux par une réelle abolition de son tarif de douane. L'urgence, l'ampleur et la prolongation des besoins de l'entreprise des chemins de fer, la sécurité des transactions, l'abstention absolue des industries indigènes soustrayaient cet approvisionnement des compagnies de la Péninsule à toutes les entraves qui

Digitized by Google

pouvaient y rendre difficile l'établissement de relations stables. L'obstacle ne s'est pas montré en Espagne; c'est en Belgique qu'il se trouve. L'élévation du fret n'a pas permis aux produits belges d'arriver jusqu'au littoral de la Péninsule en y conservant à côté de leurs concurrents tous les avantages qu'ils possédaient au point de fabrication.

Il n'est pas un port de l'Espagne où ne soit constaté ce fait de l'annulation de la supériorité relative de nos produits par les désavantages du fret. Toutes les entreprises nouvelles dont la première inspiration est de se diriger vers la Belgique pour en tirer leur matériel, doivent renoncer, par les mauvaises conditions du transport, aux traités que les engageaient à conclure les bonnes conditions de la fourniture.

La solution de ce problème est urgente; mais ce n'est pas en Espagne qu'elle a ses éléments. Ce serait une présomption de la part de la mission du Roi d'étendre sa tâche jusqu'à l'étude d'une question aussi transcendante.

Avant l'enseignement de cette expérience, acquise récemment dans la Péninsule, la chambre de commerce de Charleroi s'est inquiétée de la lésion que doivent éprouver les industries sidérurgiques par les dépenses de conduction, et son dernier rapport contient le passage qui suit :

« Les exportations de rails qui, en 1861, étaient descendues à 33,000 tonnes, ont atteint en 1862, 45,000 tonnes, soit une augmentation de 12,000 tonnes, plus du tiers des expéditions de 1861.

« L'exportation des clous, fils de fer, tôles, fers battus et laminés s'est élevée en 1862 à 45,000 tonnes; elle avait été en 1861 de 43,000 tonnes. Augmentation 2,000 tonnes.

« C'est, comme on le voit, sur les rails que l'augmentation de l'exportation a surtout été sensible; c'est aussi sur cette espèce de produits que la lutte avec la concurrence étrangère a été la plus animée.

« Ce succès, on ne peut le méconnaître, est dû non-seulement à la bonne qualité de nos produits, mais surtout au prix modéré auquel il a été possible de les offrir; ces deux conditions indispensables pour réussir, la qualité et le bon marché, nous les devons en grande partie aux efforts de nos industriels; ces conditions, on pourrait les améliorer encore si le tarif des transports de nos chemins de fer était réduit au niveau de ceux établis sur plusieurs lignes de France et d'Allemagne.

« Depuis longtemps on l'a dit, l'existence de l'industrie sidérurgique se résume en une question de transport; tout ce qui se rattache à cette question est donc d'une grande importance; l'avenir de l'industrie belge y est attaché; aussi ne saurions-nous trop insister auprès du gouvernement pour l'engager à faire un nouveau pas dans la voie des réductions de tarifs afin de procurer des transports économiques, tant pour les matières premières que pour les produits fabriqués.

« Nous savons gré à M. le Ministre des travaux publics de ce qu'il a fait jusqu'ici, mais il reste encore beaucoup à faire et nous espérons de

Digitized by Google

sa sollicitude qu'il ne s'arrêtera pas dans la voie où il est entré et tiendra à honneur d'atteindre le but qu'il s'est proposé.

« Il entre du reste dans la mission du gouvernement de ne rien négliger pour maintenir et développer l'industrie du pays; en lui demandant des transports à bon marché, nous ne sollicitons qu'une chose juste et conforme à son programme; lui-même, il est justement intéressé à la prospérité de l'industrie, car elle exerce une influence incontestable sur les revenus généraux de l'Etat. »

La justesse de ces considérations ne s'arrête pas aux frontières de la Belgique. D'ailleurs pour un pays producteur, qui touche à la mer, la frontière ne commence qu'au port de débarquement où il envoie ses marchandises. Bilbao, Santander, Cadix, Malaga, Alicante, Valence, Tarragone et Barcelone touchent au territoire belge. Ce n'est pas une fiction.

Dans toute la réalité des situations mercantiles respectives de la Belgique et de l'Espagne, l'espace qui sépare leurs rivages est un trajet qui doit se faire sous les auspices de l'intelligence mercantile de la Belgique unie à sa supériorité de fabrication. L'Espagne avec les conditions du marché espagnol ne commence qu'à ses ports.

Tout système qui se limite à amener la marchandise belge à Anvers pour l'y abandonner à l'attraction des besoins de l'Espagne, n'entre pas dans la vérité des exigences actuelles des relations entre les deux pays. La preuve qu'en fournissent les faits n'est que trop manifeste.

Le taux du fret entre Anvers et l'Espagne se rattache à la nécessité que les rapports de la mission du Roi ont mise en évidence, de favoriser les contacts du producteur et du consommateur, en même temps qu'un service de navigation à départs périodiques et fréquents entre les deux contrées. La sollicitude du gouvernement a secondé cette dernière entreprise; deux lignes de navigation à vapeur se sont établies entre Anvers, Bilbao et Santander.

Il était impossible de garantir le succès de ces moyens; mais il paraissait incontestable que, sans y recourir, la Belgique ne s'assurerait point en Espagne des débouchés stables et satisfaisants. Le temps s'est chargé de donner un nouvel aspect à ces questions.

La tendance de tous les pays producteurs est d'unir à l'habileté de la fabrication l'habileté du placement par l'association de spécialités distinctes qui des extrémités du monde s'éclairent sans cesse dans l'emploi de leur double activité dirigée vers le même but.

Il semble qu'une telle association, fût-elle complétement organisée, ne suffirait pas encore à l'expansion extérieure des produits de la Belgique; elle manquerait d'un autre agent pour établir entre la fabrication et le placement le transport de la marchandise.

Il y a donc un troisième élément qui manque aux deux autres pour féconder leur double action par un concours qui participe de la même régularité.

Digitized by Google

Si le capital de la navigation belge est en dessous de sa tâche, dans une action isolée, le producteur et le vendeur doivent nécessairement l'entraîner dans leur association pour créer l'accord de mouvement entre la fabrication, le transport et le placement.

Depuis 1854, la légation a dirigé toutes ses investigations en Espagne, avec la pensée qu'une complète prospérité de ce pays est la meilleure garantie de l'établissement et de l'extension des affaires mercantiles de la Belgique, au delà des Pyrénées.

« Ce ne seront jamais les peuples industriels de puissance secondaire qui profiteront des embarras de la Péninsule ou de la faiblesse provenant de l'abandon de ses ressources et de la compression de ses richesses. C'est dans un tel état de malaise universel que, dominées par la perception instinctive de ses conséquences, les nations fières et ombrageuses s'excitent et s'aveuglent pour suivre, au cri de patriotisme, les intérêts illégitimes qui les entraînent aux exagérations de la politique mercantile la plus arriérée. Alors dans son application stricte, la loi de protection ferme les accès d'un pays à l'étranger, et dans sa violation elle ne les ouvre, par les divers systèmes de contrebande, qu'à un petit nombre de nations, favorisées par des circonstances exceptionnelles dont la Belgique industrielle n'aura jamais à profiter. »

Tous les indices qui autorisaient à prévoir pour l'Espagne un avenir de bien-être et de force n'ont pas cessé de se multiplier pendant les dix dernières années. Les résultats des entreprises que ce temps a vues commencer dépassent l'attente de l'étranger et peut-être même les espérances qui vinrent inspirer à la nation de donner son concours à ces vastes travaux.

Aux termes de cette période, l'œuvre des chemins de fer doit être considérée comme arrivée à son accomplissement, puisqu'elle y est entraînée par les inévitables exigences des capitaux engagés et des innombrables besoins qui se sont créés dans toute l'étendue du territoire. Enfin, la réforme du régime commercial de la monarchie a été proposée à la législature avec la sanction de l'opinion de la nation, et quelles qu'en soient les lenteurs, l'achèvement en est inévitable.

Il semble, M. le Ministre, que dans cet état de choses il ne restait plus qu'à vérifier l'existence des bonnes conditions commerciales dont les recherches de la légation attachaient les garanties aux prévisions que l'Espagne réalise par la marche du développement de ses intérêts matériels.

Ces chances favorables n'ont jamais été séparées, dans les appréciations de la mission du Roi, des circonstances qui, en Espagne et même en Belgique, pouvaient les entraver. L'irrégularité des taux du transport maritime est une occurrence qui vient inopinément s'ajouter à ces obstacles pour en aggraver les conséquences.

Il était aussi dans le cours des choses que le propre élan de l'Espagne excitât les contrées industrielles qui sont en ancienne alliance mercantile

Digitized by Google

avec la Péninsule à redoubler d'activité pour répondre à toutes les nouvelles exigences du pays en profitant également de la mise en exploitation de ses richesses.

En sorte que cette prospérité, dont l'œuvre de restauration et de consolidation a toujours été signalée aux sympathies des autres peuples et aux soins intelligents de leurs intérêts, élèvera une plus dangereuse concurrence devant les industries des pays qui ne se seront point préparés à la vaincre par des moyens proportionnés à l'accroissement de cet obstacle.

En face de l'évidence de ces faits, je dois conclure, M. le Ministre, que désormais c'est bien moins aux avantages actuels et futurs des relations mercantiles avec l'Espagne qu'aux difficultés anciennes, présentes et futures de leur établissement qu'il convient d'arrêter l'attention des industriels belges. Le premier point me paraît hors de toute contestation; quant à l'autre, l'opinion qui juge de loin peut facilement se fourvoyer sur le choix des moyens les plus efficaces pour créer entre la Belgique et l'Espagne les échanges que demandent les mutuelles inclinations des deux peuples et dont l'organisation soit au niveau des ressources actuelles des deux contrées et de toute l'extension de prospérité qui est la légitime aspiration avec laquelle elles préparent leur avenir.

Il était au nombre des obligations de la mission du Roi de suivre pas à pas la marche du vaste ensemble d'intérêts nouveaux qui ont été créés en Espagne dans le cours des dix dernières années.

Les investigations et les renseignements devaient s'étendre et se multiplier en proportion de la diversité des choses qui se présentaient à l'observation et du développement soutenu et rapide des entreprises qui avaient déjà fixé l'attention.

Mon rapport de cette année devait donc être fort étendu.

Des documents et des informations qui le composent et des inductions dont ce sont les éléments, il se forme premièrement une évidence de progrès et de prospérité. C'est un témoignage auquel l'Espagne a droit, et le devoir de la mission du Roi était de le constater.

En ce qui concerne directement la Belgique, l'évidence qui ressort des faits observés me paraît être une nécessité pressante pour les producteurs et pour les commerçants belges de vérifier eux-mêmes dans le marché espagnol les réalités qui sont d'impérieuses exigences auxquelles ils doivent trouver le moyen de répondre, et c'est en les excitant à entreprendre une telle investigation que je terminerai, cette année, mes appréciations sur les intérêts industriels de la Belgique en Espagne.

Agréez, etc.

L'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
de Belgique à Madrid,

Cte Aug. Vander Straten-Ponthoz.

Digitized by Google

APPENDICE.

ORDONNANCE DU 27 DÉCEMBRE 1862.

Les fabricants de fer et de sucre raffiné du royaume ont eu recours à ce ministère pour lui exposer leurs observations relatives au tarif approuvé par décret royal du 27 novembre dernier, et au terme fixé pour la mise en vigueur des réductions de taxes qui s'y trouvent établies. Les réclamations des fabricants portent sur la notable différence qui existe entre les droits actuels et ceux qui seront en vigueur à partir du 1er janvier prochain, en ce sens que leurs industries demeurent sans la protection qui leur est due et sur ce que le délai dans lequel ce rabais doit entrer en vigueur est fort rigoureux. Le ministère a de nouveau examiné les données que l'administration a prises pour déterminer l'évaluation des articles en question, et pour en déduire, dans les limites de la base 1re de la loi du 17 juillet 1849, les droits qui devaient être adoptés.

Le résultat de cet examen n'a pas altéré les limites d'évaluation, ni la relation entre les droits admis, qui, dans la majorité des classes de fer, représentent un droit de 50 ou de 40 p. c., et dans le sucre raffiné un droit de 30 p. c. Pour cette raison, le ministère n'a pas trouvé des motifs de proposer à Sa Majesté une altération dans la détermination des droits de ce même tarif. Mais prenant en considération les observations relatives au terme d'un mois, marqué pour l'établissement de la réduction, réduction considérable par rapport à ces marchandises, Sa Majesté à laquelle, d'accord avec le conseil des Ministres, j'ai eu l'honneur de rendre compte de ce qui précède, désirant accorder sur ce point assez d'amplitude aux fabricants pour pouvoir se préparer à soutenir sur le marché la concurrence étrangère, a daigné, en restreignant cette concession à deux catégories des 25 classes de fer comprises dans le tarif, fixer le délai du 1er mars 1864, sauf détermination contraire des cortès, pour la mise en vigueur de la réforme relative au sucre raffiné de l'article 63, et aux qualités de fer des articles 318 et 319. Cependant, dès à présent, l'abaissement fait dans le tarif restera établi au moins pour la moitié dans les termes suivants :

Sucre raffiné et candi ou cristallisé de provenance étrangère, le kilog., par pavillon national, 2-15 ; id. étranger, 2-58.

Fer coulé ou fondu en barres de toutes classes et formes, les 100 kil., par pavillon national, 13 ; id. étranger, 15-60.

Fer battu, étiré, forgé en barres carrées, en parallélogrammes, planes, rondes, en équerre, en T, romboïdes, ou de toute autre forme, d'une grosseur d'au moins 12 millimètres dans la section superficielle de sa coupe, les 100 kil., par pavillon national, 65-10 ; id. étranger, 78-10.

Fer des mêmes classes de moins de 12 millimètres dans la section superficielle de sa coupe, les 100 kilog., par pavillon national, 75-95 ; id. étranger, 91-15.

Digitized by Google

Copenhague, le 4 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

Le storthing de Norvége, dans sa dernière session qui s'est close au mois de juillet, a introduit dans le tarif douanier quelques modifications que je crois utile de vous signaler, au moment où la Belgique vient de régler ses relations commerciales avec le Royaume-Uni Scandinave, par un traité reposant sur les bases les plus libérales. La constitution de Norvége, ainsi que celle de Suède, impose à la diète, dont les sessions ordinaires ont lieu tous les trois ans, l'obligation d'arrêter le budget des voies et moyens pour la période intermédiaire et par conséquent de fixer le chiffre des impôts indirects qui en forment la majeure part (2 1|2 millions de species sur 5 millions, soit 15 millions de francs sur 30). Cette attribution financière de la diète amène forcément l'examen sinon la révision du tarif douanier, dont la durée est, de la sorte, triennale. L'importance de ces recettes pour le trésor nous explique le caractère fiscal du tarif de Norvége, un des plus élevés de l'Europe, et partant la difficulté d'y opérer des réductions considérables.

En effet, le résultat immédiat d'un abaissement notable des taxes indirectes est d'amener une diminution proportionnelle de recettes, et ce n'est qu'à la longue qu'une consommation plus large, conséquence naturelle de cette réforme, peut rétablir l'équilibre momentanément rompu. Jusqu'alors il est nécessaire de combler le déficit en créant des ressources nouvelles, d'autant plus rares et plus stériles, que la production du pays est moins riche et moins développée. Dans une contrée où l'âpreté du climat, le défaut de population, le manque de capitaux, l'imperfection des voies de transport, pour ne point citer d'autres entraves, n'ont point permis encore une exploitation complète des richesses agricoles, forestières et minérales du sol, l'impôt direct, cette base rationnelle du revenu public, ne pourrait combler le vide. Là où l'industrie est dans l'enfance, où le commerce se réduit au négoce sur place, la patente serait également d'un faible secours; de sorte qu'une dure nécessité empêche, et empêchera longtemps encore, l'application des saines idées économiques, qui réclament victorieusement ici, plus que partout ailleurs, contre le maintien désastreux des impôts de consommation. En effet, la Norvége, dont l'exploitation des forêts et la pêche forment les deux principales sources de revenu, est intéressée, au même degré que la Suisse, à proclamer la liberté des échanges, ou du moins à restreindre le régime du fisc à un petit nombre d'articles de luxe et de seconde nécessité. Le faible développement de l'agriculture qui la rend tributaire de l'étranger pour la majeure partie des denrées alimentaires, lui impose naturellement le devoir d'affranchir le commerce des subsistances de toute entrave vexatoire, sous peine de compromettre le déve-

Digitized by Google

loppement de sa population. La nullité de l'industrie manufacturière, dépourvue à la fois de capitaux, de bras et de matières premières, ne lui ordonne pas de prendre, ne fût-ce qu'à titre provisoire, quelques mesures protectrices contre la concurrence étrangère; la supériorité et l'abondance des produits de ses mines, de ses forêts et de sa pêche, l'affranchissent également de tout souci à cet égard, et l'engagent à favoriser par tous les moyens possibles l'exportation, surtout en présence de l'exemple qui lui est offert par des nations voisines et rivales (Danemark et Suède). Sous ce rapport, le maintien des taxes de sortie, qui dans le présent tarif frappent encore les poissons, les os, les écorces, les charbons de bois, l'huile de poisson et les bois, devient un non sens. Mais, ainsi que nous venons de le dire, les exigences du trésor empêchent l'application d'une large réforme, et les dégrèvements rationnels que la Norvége a opérés jusqu'ici semblent avoir atteint les dernières limites du possible.

En effet, depuis une dizaine d'années, les hommes d'État de ce pays ont pratiqué dans leurs réformes partielles la réalisation des saines idées économiques. Les denrées alimentaires et les matières premières de l'industrie ont été en partie libérées, en partie dégrevées des droits d'importation ; mais malheureusement il a fallu reporter ceux-ci sur les articles de moindre nécessité, denrées et fabricats, et ceux-ci, dont la consommation est forcément restreinte en raison des mœurs simples et frugales, disons même de la pauvreté des populations, ne semblent guère pouvoir supporter une taxation plus élevée. Espérons que, plus tard, le développement des voies ferrées, aidant à la circulation des personnes et des produits sur cette terre presque sans culture et sans population, viendra féconder les sources aujourd'hui si stériles de la production agricole et minière. Dès lors l'impôt direct permettra de compenser, par un large rendement, le déficit laissé dans le budget par la suppression ou la réduction des douanes.

Espérons même que l'union matérielle, que les chemins de fer sont appelés à amener entre les deux nations de la Péninsule scandinave, déjà régies sous un même sceptre, ne sera que le prélude de l'union morale et politique, facilitée sans nul doute par la réforme constitutionnelle que la Suède prépare, et que dès lors elles profiteront l'une et l'autre des bénéfices d'économie et de prospérité qu'une seule et même administration viendra leur apporter.

Après ce rapide aperçu sur la situation économique de la Norvége, si nous examinons le tarif du 25 février 1863, qui est entré en vigueur le 1er avril suivant, et qui doit durer jusqu'au 1er avril 1866, nous verrons qu'il n'a fait que continuer l'œuvre du tarif de 1860, auquel il ajoute quelques nouveaux dégrèvements utiles. Le tarif de 1860 avait opéré de notables réductions sur les denrées alimentaires et les principales matières premières de l'industrie et avait reporté les droits sur le café, le sucre brut, candi et raffiné, le tabac, le houblon, les peaux brutes et prépa-

Digitized by Google

rées, les verres à vitre, les tissus mélangés de laine et de coton. Le nouveau tarif y ajoute les modifications suivantes :

a. Quant aux droits de sortie, il affranchit les chiffons et diminue le droit sur les écorces, de 60 shellings par last à 2 shellings ; sur les bois découpés de moins de 38 pouces, de 30 shellings par last à 2 shellings, et supprime la taxe de 5 shellings par pund sur les os, qui désormais ne seront plus imposés que par last, savoir à 60 shellings.

b. Quant aux droits d'entrée, il déclare 1° libres les marchandises suivantes : l'ammoniaque, la levûre, la viande fraîche et salée, le lard frais et salé, tous les animaux, à part les chevaux, les nattes pour emballage, les pommes de terre, la résine ou poix de charbon de terre et autre résine noire, les sabots, les meules, le ciment, la craie, les rails de chemin de fer, locomotives, voitures. Les autres articles libres sont les suivants : Plantes médicinales, cendres, bateaux, écorces, bois et matières tinctoriales brutes, coton, os, nacre, corne non ouvrée, pompes à incendie, poisson frais, fumier, son, corderie, huile de poisson, fruits frais autres que pommes, poires, oranges et citrons, graine à semer autre que de lin et colza, tessons, globes de verre, fil de poil d'animaux et poil brut, jonc, roseau, paille brute, terre et ouvrages de terre cuite, tels que drains, tuyaux, vieux chiffons, liége brut, coraux et perles brutes, tourteaux de lin et de colza, écaille brute, charrues et herses, salpêtre du Chili et sel de roche, houille et charbon de bois, tourbe, livres et cartes géographiques, déchets d'os, de peau, cuir, étoffes, papier, tableaux et statues, presses et instruments d'imprimerie, lithographie, minerai, fonte de cuivre, fer, fer brut et gros ouvrages, tels que canons, bombes, balles, ancres, chaudières, étain et zinc, cuivre, bronze, fer-blanc brut, plomb en saumons, gros ouvrages de bois, machines pour navires, laine, chanvre, lin, son. Le tarif prohibe le café et la chicorée brûlés, les cartes à jouer, les vieux poids et mesures abolis par les lois. Il degrève les articles suivants :

Articles.		Tarif ancien.		Tarif nouveau.	
—		—		—	
		Spec.	sh.		Spc. sh.
Poisson conservé.....	La livre,	»	6	La livre,	» 3
— dans l'huile...	—	»	3	—	» 3
— séché (caviar)..	—	»	24	—	» 3
Savon vert.....	—	»	1 1/4	—	» 1
Sellerie (courroies).....	—	»	15	18 sh. (erreur, il faut le ranger dans la colonne d'augmentation).	
Hameçons.....	—	»	5	—	» 4
Fil de lin non teint.....	—	»	4	—	» 3
Corderie résinée et goudronnée.....	—	»	1 1/2	—	» 1

Digitized by Google

Corderie non résinée...	La livre,	» 2	—	» 1 1/2
Instruments de labour ou d'usine en fer.....	—	» 2	—	» 1
Bijouterie de pierre....	—	» 20	—	» 2
Lainages avec gomme élastique.....	—	» 40	—	» 20
Soie mélang. avec gomme élastique.....	—	» 100	—	» 50
Chapeaux pliants, claques non-vernis.....	La pièce,	» 72	La pièce,	» 60
Noix.....	3 sh. (erreur, il y a augmentation).		4 sh. (erreur, il y a augmentation).	
Huiles essentielles, térébenthine, petroleum.	La livre,	» 2	La livre,	» 1 1/2
Paraffine.....	—	» 4	—	» 1 1/2
Résine blanche, térébenthine, colophane....	—	» » 1/2	—	» » 2/5
Couleurs pour peintures.	—	» 25	—	» 16
Carmin rouge.....	—	»	—	»
Matières tinctoriales, végétales, orseille, autres que.....	—	» » 1/2	—	» » 1/4
Cochenille et indigo...	— » 14	» 20	—	» 12
Gruau de sarrasin.....	La tonne,	» 70	La tonne,	» 60
— d'orge.....	—	» 70	—	» 60
— d'avoine.....	—	» 70	—	» 60
Farine : sarrasin, maïs, fèves, pois, lentilles.....	Lispund (1),	» 5	—	» 3
— d'orge.....	—	» 5	—	» 3
— d'avoine.....	—	» 3 1/2	—	» 3
— de seigle.....	—	» 5	—	» 3

c) Il reporte les dégrèvements sur d'autres articles qu'il augmente, savoir :

Piment.....	La livre,	» 2 1/2	La livre,	» 4
Anis.....	—	» 3	—	» 4
Oranges, citrons.....	—	» 2	—	» 3
Figues.....	—	» 2 1/2	—	» 3
Raisins secs et corinthes	—	» 3	—	» 4
Miel.....	—	» 1 1/2	—	» 2
Gingembre.....	—	» 2 1/2	—	» 4

(1) Lispund = 8 kil.

Digitized by Google

Cannelle.....	La livre,	» 10	La livre,	» 12
Amandes.....	—	» 5	—	» 6
Poivre.....	—	» 3	—	» 4
Sacs de voyage en cuir.	La pièce.	» 15	—	» 20
Lainage avec broderies de soie d'or et d'argent.	La livre.	» 36	—	» 50

Les autres parties de la législation douanière n'ont subi aucune altération, à part l'article 3 qui a trait aux marchandises avariées. Lorsque l'avarie neutralisait au moins le 1/4 de la valeur, elles étaient dispensées du payement des droits d'entrée, que l'on remplaçait par un droit accessoire de 15 p. c. imposé sur le prix de la vente publique ou de 13 p. c. quand elles avaient déjà payé les droits de douane; la loi nouvelle augmente cette taxe pour le café et la porte à 20 ou 25 p. c., pour le tabac à 33 1/3 et 50 p. c.

La législation commerciale de Norvége est du reste fort peu compliquée. Les droits se divisent en : 1° droits d'entrée ; 2° droits de sortie ; 3° droits d'entrepôt ; 4° droits de tonnage ; 5° droits de phare. Le droit d'entrée se paye pour toute marchandise importée de l'étranger pour la consommation du pays et que le tarif ne déclare pas libre ; les marchandises non dénommées payent 15 p. c. de la valeur, la loi excepte les effets des voyageurs et leurs meubles, les objets d'emballage, les échantillons de commerce, les provisions et les objets appartenant aux navires. La tarification au poids est la règle, celle à la valeur n'a lieu que pour un petit nombre de marchandises, savoir : 1° les marchandises non dénommées 15 p. c.; 2° les douves 20 p. c.; les matelat et coussins pour meubles 25 p. c.; les machines à vapeur autres que pour navires 5 p. c. et pour quelques surtaxes. — Le droit d'entrepôt se paye après un séjour de plus de 20 jours des marchandises, il varie d'après leur nature.

Le droit de sortie ne se paye que pour les marchandises spécifiées dans le tarif, peu importe qu'elles soient réexportées ou d'origine nationale. La loi n'excepte que les provisions de navires et les marchandises exportées du Finmark norvégien. Les marchandises venant de pays inhabités ou des mers polaires sont considérées comme marchandises nationales. Le droit de phare et de tonnage est imposé à tout navire, soit à l'entrée, soit à la sortie; il varie d'après la provenance et la destination, comme suit :

Provenance et destination.	Tonnage.	Phare.
a. Suède.....	12 sh.	6 sh.
B. Mer Blanche ou Glaciale :		
a. Hammerfest, Vardo, Wadsoe..	12 —	Rien.
b. Bodo, Romsi.....	24 —	Rien.
c. Autres ports du royaume.....	35 —	16 —

Digitized by Google

C. Pays étrangers :		
a. Hammerfest, Vardo et Wadsoe.	17 1/2	16 —
B. Autres ports	35 —	16 —

Les navires qui vont à la pêche en pleine mer ou dans des pays inhabités payent les droits de navigation fixés pour le cabotage et le Roi peut diminuer les droits pour les bateaux à vapeur qui font des voyages réguliers.

La législation ne contient en principe aucun droit différentiel de pavillon ; elle laisse au pouvoir exécutif le soin de décider à quels pavillons étrangers il convient d'accorder le traitement national, à quels autres il faut imposer une surtaxe. Celle-ci n'est établie que par mesure de représaille, et le traitement national s'accorde toujours moyennant réciprocité. Le droit d'entrepôt une fois payé ne se restitue plus, il en est de même, en général, des droits d'entrée. Cependant le remboursement de ceux-ci peut avoir lieu suivant les circonstances, quand la marchandise se réexporte dans le même Etat, et par arrêté royal lorsque la matière première a été façonnée en Norvége et est exportée à l'étranger hormis le royaume de Suède. Les droits de sortie, de tonnage et de phare se restituent lorsque le voyage ne s'accomplit pas et que la cargaison est ramenée dans le royaume.

Remarque. — La species norvégienne vaut 5 fr. 60 c. Elle contient 120 shellings, donc le shelling vaut 4 centimes 1/2. — La livre égale un demi-kilo, le last vaut 2 tonneaux.

Agréez, etc.

Le secrétaire de légation, chargé des affaires de la légation de Belgique à Copenhague,
J. Jooris.

Copenhague, le 16 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre une analyse du traité de navigation et de commerce que la Belgique a conclu avec le royaume uni de Suède et Norvége sous la date du 26 juin 1863, et qui ne lui est pas moins avantageux que la convention contractée avec le Danemark.

Nos rapports maritimes et commerciaux avec le royaume-uni scandinave n'étaient réglés que par une simple déclaration échangée en 1858 entre les deux gouvernements, par laquelle ils s'accordaient réciproquement en matière de navigation, soit dans l'intercourse directe ou indirecte, soit dans le cabotage, le traitement national. Précédemment, en 1855, une convention spéciale avait établi la juridiction consulaire et l'extradition réciproque des matelots déserteurs. Mais, à part ces deux

Digitized by Google

actes internationaux d'une portée peu étendue, il n'était intervenu entre les deux pays aucun accord général et complet destiné à asseoir leurs relations mercantiles sur une base régulière et durable.

A l'exemple du Danemark, par le traité du 26 juin 1863, le royaume uni Scandinave accorde à notre pavillon *a*) en matière de navigation, l'assimilation complète au pavillon national dans les ports de ses territoires d'Europe et de ses colonies, pour le présent et l'avenir, sous tous les rapports ; ce qui implique l'égalité quant aux droits de navigation (de coque et de cargaison) et quant au traitement maritime. En outre, il étend cette assimilation au cabotage ; le tout, moyennant réciprocité. Cette partie du traité ne fait que reproduire la convention de 1858 ; *b*) en matière commerciale, les négociants belges obtiennent le traitement de la nation la plus favorisée. Il était impossible de stipuler le traitement national, à cause de quelques restrictions dont la loi locale entrave encore le libre exercice du commerce à l'intérieur ; telles que la nécessité d'un séjour plus ou moins long dans le pays, et la condition plus rigoureuse d'appartenir à une confession chrétienne, pour pouvoir établir son domicile dans toutes les villes du royaume. Constatons cependant avec satisfaction que la Suède et la Norvége marchent, depuis quelques années, à grands pas dans la voie de la tolérance religieuse et que les exclusions, dont la loi frappait jadis si cruellement les juifs, tendent à disparaître de jour en jour. Remarquons aussi qu'en Suède et en Norvége, comme en Danemark, ces exclusions, vu le petit nombre de Belges appartenant au culte israélite, n'atteindront que bien faiblement nos nationaux. En ce qui concerne les marchandises de toute nature, la Suède et la Norvége accordent à la Belgique dans le royaume et les colonies, le traitement de la nation la plus favorisée, tant à l'importation qu'à l'exportation, pour le présent et pour l'avenir. La Belgique leur donne en retour la même faveur et comme conséquence de cette concession, leur étend les avantages accordés à la France, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, les Pays-Bas, par des traités récents. En outre, elle réduit en faveur d'un certain nombre d'articles de provenance suédoise ou norvégienne, dont la nomenclature est annexée au traité, son tarif d'importation.

La Suède et la Norvége s'engagent enfin, comme la Belgique, à faire profiter le commerce de l'Etat cocontractant de toutes les faveurs qu'elles viendraient à accorder à des puissances tierces. Cette stipulation, en apparence d'une portée générale et d'une éventualité éloignée, présente une haute importance, en ce qu'elle est appelée à produire des résultats pratiques presque immédiats. En effet, la France semble occupée à négocier avec le royaume uni scandinave une convention de commerce destinée, suivant les déclarations mêmes du gouvernement, à opérer de notables dégrèvements dans le tarif d'importation, dont notre industrie et notre commerce profiteront dans une large mesure.

Quant au transit, où l'on nous admet sur le pied d'une parfaite éga-

Digitized by Google

lité, il était impossible d'obtenir la liberté à cause de la législation qui maintient encore des droits variant selon la nature des marchandises. Remarquons cependant que les articles de commerce sont en petit nombre, que ces droits sont modérés et qu'il paraît être question de les abolir. La prohibition du transit est maintenue de part et d'autre pour la poudre à tirer. La pêche ne forme l'objet d'aucune stipulation et a été complétement réservée de part et d'autre.

Cette branche d'industrie ne présente d'ailleurs pour nous aucun intérêt direct. Les deux Etats abolissent réciproquement, l'un au profit de l'autre, le monopole ou les priviléges existants pour le commerce par mer du sel. Le traité renferme également quelques clauses analogues à celles qui sont contenues dans la convention conclue avec le Danemark; entre autres la liberté absolue des transactions sans intermédiaire ni entraves, l'exemption du service militaire et de la garde nationale, l'assimilation complète quant au payement des impôts, le secours en cas de naufrage et de prise par les pirates. D'autres matières d'un intérêt moins urgent et sur lesquelles la législation des deux Etats Scandinaves renferme des dispositions très-incomplètes, voire même des lacunes ; telles que le traitement à accorder aux sociétés anonymes, aux voyageurs de commerce pour la patente, l'admission en franchise temporaire des échantillons, ainsi que les mesures à prendre pour régler la propriété et la jouissance des dessins et modèles industriels, des marques de fabrique et de commerce, ont été réservées pour un accord ultérieur. Notre traité renferme également les dispositions sur la juridiction consulaire et l'extradition des marins déserteurs contenues dans la convention de 1855.

Telles sont en substance, M. le Ministre, les principales stipulations de notre traité avec la Suède et la Norvége, qui repose sur les bases les plus libérales. Il était impossible d'obtenir davantage, et nous n'avons qu'à nous féliciter du concours que ces deux Etats n'ont pas hésité à nous prêter, en s'associant généreusement aux autres nations, pour enlever l'obstacle qui entravait le développement de nos relations maritimes et pour effacer du code de l'Europe la dernière servitude internationale imposée sur le cours des fleuves.

Notre convention est venue remplir également une lacune qui existait dans les relations internationales de la Belgique, en garantissant l'existence et le développement de son commerce avec le royaume-uni scandinave par une mesure légale, qu'il n'était plus possible de retarder. En effet, comme j'aurai l'honneur de le démontrer dans un travail que je prépare sur le nouveau tarif douanier de la Suède et qui me dispensera d'entrer ici dans de plus longs détails, ce pays ne s'est décidé que depuis peu d'années à renverser le rempart commercial, qui le fortifiait dans son isolement du reste de l'Europe. Ce ne fut qu'en 1858 que, suivant l'exemple de la Belgique, de l'Angleterre et de quelques autres puissances maritimes, la Suède abolit le système compliqué des droits différentiels

Digitized by Google

de pavillon et nous offrit une réciprocité que nous nous empressâmes d'accepter par une déclaration solennelle. Déjà six ans auparavant, en 1852, elle avait courageusement entrepris la réforme douanière, et depuis lors elle a marché d'un pas aussi ferme que rapide dans la voie du libre échange. Quant à la Norvége, ainsi que je crois l'avoir démontré dans une étude spéciale sur le tarif du 10 avril 1863, chaque réforme triennale marque pour elle un nouveau progrès, et si elle avance plus timidement que sa voisine sur cette route glorieuse, c'est qu'elle se voit obligée encore, à défaut d'autres ressources, de prendre, sur l'impôt indirect de consommation, la principale part du revenu public.

Agréez, etc.

Le secrétaire de légation, chargé des affaires de la légation de Belgique à Copenhague,
J. Jooris.

Copenhague, le 24 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous annoncer précédemment que la diète de Stockholm avait introduit d'importantes modifications dans le tarif douanier. En Suède, à chaque session de la diète, le vote du budget triennal appelle l'examen sinon la révision du tarif des douanes dont la législature seule peut majorer les taxes, tandis qu'il est loisible au pouvoir exécutif de les diminuer. Le projet du gouvernement, occupé à négocier un traité de commerce avec la France, ne contenait pas un grand nombre de réductions en vue des changements notables que la conclusion de cette convention internationale paraît devoir amener dans la législation douanière, mais il fut étendu considérablement par le comité d'examen de la diète qui, toutefois, eut soin de ne proposer la franchise ou le dégrèvement des droits que pour des articles destinés à ne point figurer dans les réductions accordées par le traité ou d'un rendement minime pour le trésor. Les quatre ordres de la diète s'étant trouvés divisés, il a fallu, suivant la loi constitutionnelle du royaume, soumettre le différend à un comité renforcé.

Celui-ci vient de résoudre le conflit en adoptant quelques-unes de ces réformes, notamment la suppression de tous les droits de sortie; mais il en a rejeté d'autres, et il s'est malheureusement engagé dans la voie que lui traçaient les amendements votés par quelques ordres, en imposant des taxes d'entrée sur certains articles, tels que les farines, auxquels le tarif précédent de 1861-1864 accordait la libre importation.

On a généralement la conviction que le gouvernement ne voudra pas reculer dans la voie du libre échange qu'il poursuit avec une si louable ardeur depuis nombre d'années, et que le Roi, usant de son droit de réduire les impôts, ne sanctionnera le nouveau tarif voté par la diète, qu'en

Digitized by Google

y rétablissant le dégrèvement ou les franchises admis par le précédent tarif. En attendant ce résultat probable, je me suis décidé à vous présenter l'analyse de la nouvelle réforme douanière, qui demeurera intacte au moins dans toutes les réductions qu'elle a opérées. Mais avant d'aborder cet examen, je crois utile, M. le Ministre, de jeter un coup d'œil rapide sur la situation économique de la Suède.

Ce pays, à la fois agricole et industriel, a subi, pendant de longues années, toutes les rigueurs du système réglementaire, et ne s'est mis que fort tard à secouer ses chaînes. Son tarif douanier, mélange de protectionisme et de fiscalité, frappait de prohibition l'importation d'un grand nombre de fabricats étrangers similaires des produits de l'industrie indigène, ou les accablait de taxes démesurées, soit dans l'intérêt du travail national, soit dans l'intérêt du trésor public. Les mêmes règles appliquées à l'exportation interdisaient ou paralysaient la sortie d'une quantité non moins considérable de produits indigènes.

La révolution démocratique qui agita l'Europe, en 1848, eut son écho en Suède où, sans ébranler les institutions politiques existantes, trop fortement enracinées, elle réveilla néanmoins l'esprit libéral. Les idées de liberté firent invasion dans le domaine économique et pénétrèrent au cœur du gouvernement qui prit l'initiative de la réforme douanière et en devint dès lors le promoteur le plus actif auprès d'une législature composée d'éléments hostiles, en partie animés de tendances égoïstes ou imbus de principes surannés.

Les progrès remarquables de l'agriculture, de l'exploitation forestière et du travail minier accomplis pendant trente années de paix, sous le sceptre d'une royauté sage et paternelle, vinrent seconder merveilleusement l'action du pouvoir, qui put reporter une partie des recettes douanières sur l'impôt direct. Les tarifs de 1852 et de 1855 inaugurèrent la réforme, en restreignant le nombre des articles prohibés à l'importation, que celui de 1858 fit disparaître. En même temps ils opérèrent l'affranchissement ou le dégrèvement des principales denrées alimentaires et matières premières de l'industrie. Le déficit qui en serait résulté pour le trésor fut comblé par l'établissement d'un droit spécial assez élevé sur la fabrication des spiritueux à l'intérieur, jusqu'alors librement permise, dont on augmenta également le droit d'entrée et la taxe du débit en détail. Ce nouvel impôt restreignit, heureusement pour la morale et la santé publique, le nombre et la production des distilleries, mais il augmenta le revenu de l'Etat dans une proportion telle, qu'aujourd'hui cette redevance constitue près du quart des recettes. Le tarif de 1861 continua l'œuvre de ses devanciers en libérant ou dégrevant les produits indigènes frappés de taxes à la sortie, que la nouvelle réforme destinée à prendre cours au 1er janvier 1864 jusqu'au 1er janvier 1867 vient d'abolir complétement, en y ajoutant quelques réductions moins importantes. Le système de navigation, qui reposait sur la base des droits différentiels de

Digitized by Google

pavillon tant de coque que de cargaison, fut également supprimé en 1858 et fit place dès lors à un traitement maritime égalitaire pour toutes les nations, moyennant réciprocité. L'affaiblissement du régime protecteur avait amené, il est vrai, de prime abord, au sein de plusieurs industries, une crise passagère, mais ses résultats généraux furent favorables au travail national, dont la libre concurrence vint réveiller et stimuler l'ardeur. La prospérité toujours croissante de l'agriculture et de l'industrie suédoise a trouvé déjà et trouvera encore davantage, à l'avenir, un puissant auxiliaire dans les nombreuses voies de communication qu'un gouvernement éclairé a établies au sein du pays ; les canaux, et surtout les chemins de fer, qui, d'ici à peu d'années, relieront aux principaux ports de la Baltique les provinces les plus éloignées et parfois les plus productives du royaume, permettront en toute saison l'écoulement régulier, rapide et économique des riches produits du sol destinés à l'exportation et favoriseront au même titre, la circulation des matières premières que la Suède doit tirer de l'étranger. La plus-value qui en résultera pour les produits agricoles et miniers, amènera l'extension de la culture et de l'industrie métallurgique, déjà si heureusement favorisée par l'abondance du minerai, du bois et le bas prix de la main-d'œuvre. L'industrie manufacturière, non moins puissamment secondée par la franchise des droits accordée aux matières premières, que la rudesse du climat interdit ou ne permet pas de cultiver avec avantage, telles que la soie, le chanvre et le lin, trouvera un nouvel aliment de travail, lorsque les capitaux étrangers viendront lui apporter, comme à la première, leur féconde coopération. Dès lors, faisant reposer sur l'impôt direct (foncier, minier, patente, personnel) le principal fardeau des charges pécuniaires de l'Etat, la Suède pourra, comme tous les autres pays régis par une législation économique libérale, réduire sur une plus large échelle, sinon abolir d'une manière absolue, l'impôt de consommation.

La réforme constitutionnelle que la Suède est à la veille d'aborder viendra, il faut l'espérer, prêter un heureux appui aux efforts du gouvernement, dont les tentatives libérales viennent se briser le plus souvent contre la résistance systématique ou l'hostilité de deux fractions de la diète.

En neutralisant l'influence du clergé et des paysans comme ordre dans l'Etat, la nouvelle constitution écartera du pouvoir deux classes de la nation qui, ici pas plus qu'ailleurs, ne vont guère volontiers au-devant du progrès. Si nous venons maintenant à l'étude du nouveau tarif, nous n'aurons pas à y constater de nombreuses différences avec l'ancien, du moins en ce qui regarde l'importation, son premier et principal résultat étant, comme nous l'avons déjà fait remarquer : 1° la suppression absolue des droits de sortie qui frappaient encore l'os non ouvré, le minerai non spécifié, les chiffons, le fer de fonte et en gueuses ou pour lest, canons, mortiers, boulets, cuivre brut, cuivre de seconde fusion, bois de

Digitized by Google

charpente, madriers, gaffes et perches. Ces taxes restrictives avaient été considérablement réduites; mais on les conservait encore tant dans un but protecteur de l'industrie nationale que dans un but fiscal.

En ce qui concerne l'importation, l'ancien tarif de 1861 accordait la franchise aux articles suivants: Agate et albâtre non ouvrés, ambre, alun, plantes et matières médicinales, cendres, écorces, poix et résine, or et argent non ouvré, plomb brut, sculptures d'art, balles, coton, sel de borax, manganèse, pain, livres, faux, ciment, bois de dividi, édredon, émail, embarcations et navires, poisson frais, peaux de poisson non préparées, pierres à feu, lard, graine autre que graine de canari, couleurs autres que cerise, vert d'Espagne, indigo, cochenille, mousses, bois, plantes de teinture, noix de galle, gypse, herbe, guano, os non ouvré, gutta-percha et caoutchouc brut, paille, chanvre et lin serancé ou non, corne non ouvrée ou ouvrée en morceaux, homards, houblon, foin, fer de fonte, en gueuses ou pour lest, boulets, bombes, canons, mortiers, fer battu en tôles, tripoli, pierres précieuses et perles fines, chaux et pierre de chaux, son, cobalt, cuivre brut, en fonte, barres ou tôles pour navires, nickel, corail, liége brut, animaux de toute espèce, craie blanche brute, viande, chiffons, magnésie, maïs, minerai, marbre brut, médailles, monnaies, tourteaux, fromage, papier d'imprimerie, planches et caractères d'imprimerie, de lithographie, typographie, platine, nacre et écaille brutes, pommes de terre et farine de pommes de terre, pouzzolane, machines non spécifiées, riz paddy, salpêtre, sable, soie brute non teinte, ardoises pour écrire, beurre, soude, céréales et farines, pierre brute, houille, acier, soufre de Sicile, sacs d'emballage, suif, tuiles, étain, goudron, fèves de tonkin, fil de fer et d'acier, bois de chauffage, bois brut, planches non ouvrées, laine, cire, zinc brut et en tôles et planches, blanc de zinc, œufs, émeri, pierre-ponce, serpentine et spéculaire, mèches, charbon de bois, saindoux, nattes de paille, crayons de pierre, potasse, mine de plomb, déchets de toute nature, plumes non épluchées, ossa sepice, effets mobiliers, verre chimique et tuiles de verre, tessons, peaux fraîches, salées ou autrement que séchées, levûre, argile, tableaux, écorce blanche de bouleau, racines comestibles de toute espèce, cheveux bruts, machines à gaz, tuyaux de poêle, marchandises non dénommées à l'état brut de matières premières.

Le comité d'Etat de la diète avait proposé d'augmenter le nombre de ces articles en y ajoutant une cinquantaine d'espèces soumises à une tarification minime et partant d'un faible rendement pour le trésor, mais qui, par leur nature de matières premières pour l'industrie, semblaient mériter de partager leur privilége de franchise; malheureusement la majorité des états de la diète rejeta ces propositions et en adopta d'autres d'une nature moins libérale. C'est ainsi que certains articles précédemment admis en libre importation furent frappés d'un droit.

Digitized by Google

Ce sont :

	Ancien tarif.	Nouveau tarif.
	—	—
1) Le lard.....	Libre.	2 rixd. 50 ores par centner(1).
2) La farine de froment...	Id.	50 ores par centner.
3) La farine de seigle....	Id.	50 id.
4) Le fromage	Id.	3 rixdales par centner.

Cette dernière taxation rentrait seule dans les idées du comité de la diète, qui proposait l'admission, en franchise, de toutes les autres denrées agricoles alimentaires.

Les trois autres furent introduites par l'ordre des paysans et acceptées par le comité renforcé. Elles constituent, comme nous l'avons dit à regret, un pas en arrière dans la voie du libre échange, et il est plus que probable que le gouvernement ne les maintiendra pas.

En ce qui concerne les articles imposés par l'ancien tarif, le comité d'Etat, tout en prenant en considération le désir exprimé par le gouvernement de laisser intact le tarif d'importation, par suite des négociations pendantes avec la France, avait proposé également une nombreuse série de réductions, portant sur des marchandises non spécialement produites par ce pays et, par conséquent, n'étant pas destinées à obtenir un dégrèvement ensuite d'un traité de commerce. Mais la plupart de ces modérations de droits furent repoussées, et le comité renforcé de la diète n'en admit qu'un nombre fort restreint. Tels sont :

	Ancien tarif.		Nouveau tarif.	
	—		—	
1) Le hareng salé.....	le centner,	25 ores.	le pied cube,	12 ores.
2) Les ancres de fer, dragues, fer à boulons, marteaux, ferraille...	—	1 rixd.	le centner,	».75 —
3) Huile rectif. de houille, naphte, pétrole.....	la livre,	4 ores.	la livre,	2 —
Térébenthine.....	—	2 —	—	1 —
Huile et esprit de térébenthine.....	—	4 —	—	3 —
Porcelaine blanche commune.....	—	5 —	—	4 —
Id. autre que blanche, mais non peinte	—	10 —	—	8 —
Assiettes peintes.....	—	10 —	—	8 —
Autres pièces peintes...	—	18 —	—	15 —
Carrosses, droskis, etc..	la pièce,	37 rix. 50 ores.	—	20 rixd.

(1) 1 rixdale = 100 ores = fr. 1.417.

Digitized by Google

Chariots et voitures de travail.....	Comme les marchandises non dénommées, 20 p.c.	la pièce.	5 rixd.
Eaux minérales et sels servant à les préparer.	le pot, 15 ores.	5 p. c. ad valorem.	

Quant aux articles qui ont subi une augmentation, ils se réduisent aux spiritueux, dont on a élevé le droit de 45 à 55 ores par livre d'alcool.

On a introduit dans le tarif, comme articles spécifiés, quelques matières premières et fabricats compris autrefois sous la dénomination générique de marchandises non désignées, en observant, à leur égard, les principes de l'ancien tarif, qui dispense les premières de tous droits et frappe les seconds d'une taxe maximum de 20 p. c. ad valorem.

Si l'on examine les résultats de cette révision, on découvre qu'à part l'abolition des droits de sortie, ils ne constituent pas des réductions importantes. Il ne pouvait en être autrement, en présence d'une navigation internationale destinée à opérer une réforme assez étendue sur les articles de l'industrie et les denrées alimentaires de luxe les plus imposés, au moyen de concessions réciproques de la part des deux puissances contractantes.

Il fallait sauvegarder pleinement l'application éventuelle du principe de réciprocité, base fondamentale des traités de commerce, et cette considération seule suffisait pour engager le gouvernement et la législature à différer la réforme du tarif d'importation. Mais l'abolition des droits de sortie qui frappaient des matières premières manipulées par l'industrie nationale est une œuvre déjà assez importante pour mériter nos éloges, en ce qu'elle a fait disparaître un des derniers et plus profonds vestiges du système protecteur.

Le tarif d'importation repose d'ailleurs déjà sur les bases les plus libérales. En effet, outre le principe général, formulé à la fin du tarif, qui affranchit de tout droit les matières premières de l'industrie non spécifiées, celles qui figurent sous une rubrique spéciale participent déjà pour ainsi dire toutes à la même immunité. Pareil système est suivi pour les denrées alimentaires de première nécessité ; de sorte que le domaine du fisc se restreint aux denrées de luxe et aux fabricats similaires des produits de l'industrie nationale.

Parmi elles les premières, notamment les vins, les fruits et conserves, l'huile d'olive, le vinaigre et les liqueurs obtiendront sans aucun doute de notables dégrèvements par le traité français; les seconds, entre autres les tissus de lin et de soie, les draps, le papier, la bijouterie, se verront accorder un soulagement analogue.

Personne n'ignore, en effet, que si le tarif suédois mérite quelque reproche de fiscalité outrée, côtoyant les frontières du protectionisme,

Digitized by Google

c'est principalement dans les droits d'entrée sur les tissus de l'étranger que cette accusation trouve son fondement.

Les autres principes du système commercial n'ont guère subi de modifications. C'est ainsi que l'on a cru devoir maintenir 1° la restitution des droits d'importation frappant les matières employées à la construction des bâtiments de commerce, privilége ayant pour but de favoriser les constructions navales et appelé à exercer une influence plus heureuse sur le développement de la marine marchande d'un pays que le système impuissant et tracassier des droits différentiels de pavillon imposés soit sur la coque, soit sur la cargaison des navires. Ceux-ci sont déclarés abolis par le nouveau tarif qui, sous ce rapport, n'a fait que reproduire l'ancien ; 2° la restitution à la sortie des droits frappant le sucre, le tabac en feuilles et le fil de coton, savoir :

1. Au sucre raffiné..... 10 ores par livre.
2. Au tabac fabriqué de toute espèce..... 14 —
3. Aux tissus de coton ..... 12 —

lorsque l'exportation de ces fabricats a lieu pour une quantité de plus de 100 livres. Il n'y a d'exception que lorsque l'exportation a lieu vers la Norvége. En ce qui concerne le droit de navigation, le nouveau tarif élève la taxe de 40 à 70 ores par last ; mais cette majoration n'est qu'apparente, puisque la nouvelle mesure de jaugeage qui sera employée dépasse l'ancienne des trois quarts. Les navires qui entrent en relâche forcée ou pour prendre des ordres en vue de poursuivre leur voyage peuvent, sans payer de droit et pourvu qu'ils ne rompent pas charge, entrer dans les ports de Suède.

Tels sont, en matière de commerce et de navigation, les principes fort larges de la législation suédoise que la réforme n'avait nul intérêt d'atteindre. Si l'on considère le tarif d'importation au point de vue technique, on est forcé de rendre hommage à sa simplicité. La tarification au poids et à la mesure s'y présente comme une règle générale, n'admettant que fort peu d'exceptions. Celle à la valeur n'est admise que pour les préparations chimiques, les orgues, les fabricats non dénommés et comme taxation supplémentaire accessoire d'un droit principal. Celle à la pièce n'a lieu que pour les armes à feu, les chapeaux, les instruments de musique, les coiffures, parapluies, noix de coco, les voitures, les pinceaux. Pour résumer notre opinion sur le nouveau tarif qui entrera en vigueur le 1er janvier 1864, pour une période triennale, nous dirons :

1° Que la réforme, incomplète quant aux droits d'importation, recevra une extension notable par le traité de commerce que la Suède négocie en ce moment avec la France, et qui est destiné, ce nous semble, à porter le dernier coup au système protecteur ;

2° Que cette réforme, n'eût-elle été marquée que par l'abolition seule des droits de sortie, a réalisé un progrès assez remarquable pour mériter nos éloges. La Belgique sera la première à profiter des avantages accor-

Digitized by Google

dés à sa voisine, qu'elle a heureusement précédée dans la voie des transactions internationales. Elle ne sera pas non plus la dernière à récolter les avantages immenses que la libre sortie des bois et des minéraux assure au commerce d'exportation.

L'on s'en convaincra en jetant les yeux sur le tableau suivant, qui résume le mouvement d'exportation de ces matières vers ses ports pendant l'année 1861 :

Fer.....	16,436	centner.
Bois : Poutres.....	26,081	pièces.
— Planches.....	62,231	douzaines.

J'aurai soin, M. le Ministre, de vous envoyer un exemplaire de ce nouveau tarif dès qu'il aura reçu la sanction royale.

Agréez, etc.

Le secrétaire de légation, chargé des affaires de la légation de Belgique à Copenhague,
J. Jooris.

Stockholm, le 7 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

La diète suédoise vient de prendre une mesure qui ne manque pas d'importance pour la Belgique.

Le comité qui résout, avec l'autorité de la diète, toutes les questions d'impôts sur lesquelles les quatre Etats ne parviennent pas à s'entendre, vient de décider que les droits de sortie seront entièrement supprimés en Suède.

Il n'y a pas longtemps que certains de nos produits rencontraient, à l'exportation, une barrière infranchissable, par exemple, le minerai et la fonte. D'autres articles avaient à acquitter, à la sortie, des droits considérés comme une compensation, pour l'Etat, des priviléges accordés aux fabricants desdits articles. C'est ce qui avait lieu pour le fer ouvré, un des articles d'exportation les plus importants de la Suède.

Il y a plusieurs années déjà qu'on a commencé à s'écarter du système de prohibition et à abandonner les droits de sortie, en même temps qu'on a supprimé les priviléges qui avaient été assurés à certains fabricants. A chaque diète on a, pour ainsi dire, porté de nouveaux coups au vieil édifice des protectionistes ; aujourd'hui enfin il n'en reste plus de vestige.

Les articles qui, jusqu'à présent, ont été grevés de ces droits, sont les suivants : le cuivre, plusieurs articles appartenant à la sidérurgie, les os, les drilles, le minerai et divers articles parmi les bois. Donc, à partir de l'année prochaine, tous ces produits pourront être exportés en franchise, et le tarif de douane de la Suède, comme celui d'Angleterre, n'aura plus de chapitre spécial aux droits de sortie.

Digitized by Google

Voici, M. le Ministre, quelques chiffres qui, en matière de douane, constatent les progrès du libre échange en Suède.

Défendus à l'exportation ou imposés de droits de sortie :

En 1841	147	articles.
1845	113	—
1848	53	—
1853	45	—
1857	14	—
1860	10	—
1863	»	

Les droits de sortie ont produit :

En 1842	315,000	rixdales.
1846	127,000	—
1849	124,000	—
1854	194,000	—
1858	146,000	—
1861	178,000	—

La valeur de l'exportation totale, sauf les métaux précieux, s'est élevée :

En 1842 à	27,000,000	rixdales.
1846	37,000,000	—
1849	36,000,000	—
1854	76,000,000	—
1858	58,000,000	—
1861	80,000,000	—

Quant aux droits d'importation, le comité renforcé n'a pas été animé d'un esprit aussi libéral. Les progrès qui se sont accomplis en Suède, pendant les dernières années, n'ont pas manqué d'éveiller du mécontentement. Les agriculteurs surtout se sont plaints des exemptions de droits qui ont été accordées aux produits agricoles. Déjà un essai de réaction s'est manifesté pendant la dernière diète et s'est renouvelé pendant la session actuelle. Tout cela prouve que la lutte entre le libre échange et le système protectioniste n'est pas encore terminée en Suède, bien qu'elle ait été la première à suivre l'impulsion donnée par l'Angleterre, quand elle rapportait avec une audace si heureuse la loi sur les céréales. Du reste on a voulu s'abstenir cette année de toute modification radicale du tarif d'entrée, pour laisser toute liberté d'action aux négociations du traité de commerce et de navigation qui est en voie de se conclure entre la France et la Suède et la Norvége.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Stockholm,

F. Cederlund.

Digitized by Google

Alexandrie, le 11 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

Je m'empresse de vous informer que, depuis quelque temps, le gouvernement égyptien, adoptant le système régulier mis en pratique par les principaux gouvernements européens, met aux enchères publiques toutes les fournitures que les besoins du service militaire et administratif de l'Etat requièrent périodiquement.

Un cahier des charges dans lequel la nature, la qualité et la quantité des fournitures à exécuter sont consignées, est déposé dans les bureaux d'une administration *ad hoc*, où tous ceux qui veulent concourir à leur adjudication peuvent prendre connaissance des articles demandés, ainsi que des conditions auxquelles ils sont astreints pour être admis à soumissionner.

Le genre et la nature des fournitures ordinairement spécifiées dans ces sortes de marchés embrassent une catégorie d'articles que les fabricants belges pourraient parfaitement expédier, tels que les draps, les verres à vitres, les clous, les armes, les fers ouvrés et une infinité d'autres branches dépendantes spécialement de l'industrie sidérurgique, telles que les machines en tous genres, et le matériel des voies ferrées et télégraphiques ; et comme le lieu d'origine de ces fournitures est presque toujours facultatif aux fournisseurs, la Belgique par son système excellent de fabrication, et surtout par ses bas prix, peut concourir avec avantage à la fourniture de ses produits. Je crois utile, dans l'intérêt de nos industriels, de donner toute la publicité nécessaire à ce genre d'opérations qui ne présentent aucune chance onéreuse, si l'affaire est bien combinée, au double point de vue de la solidarité des engagements, et de la solvabilité du gouvernement. Pour opérer avec succès et favoriser un débouché qui ne peut, avec le temps, qu'acquérir du développement, les fabricants belges qui désireraient concourir auxdites adjudications, pourraient, s'ils n'ont pas en Egypte des représentants possédant toute leur confiance, m'adresser à leurs frais des échantillons ou spécimens de chacune des branches industrielles les plus en rapport avec les besoins réguliers du gouvernement égyptien, qui sont ordinairement consignés par ordre générique dans des avis préalables, et portés dans leurs détails à la connaissance du public, et, le cas échéant, je pourrais, d'après la juste limite des prix courants dont je serais muni, afin de soutenir efficacement la concurrence, charger quelqu'un de procéder aux formalités insérées au cahier des charges, au mieux des intérêts des commettants belges.

Je ne saurais trop engager nos fabricants à suivre une voie qui est ouverte à tout le monde indistinctement et qui, je le répète, ouvre aussi un vaste champ d'action à d'utiles et importantes opérations, présentant, sauf le cas de défaut de conformité des objets soumissionnés, constaté à

Digitized by Google

la livraison, une perspective brillante aux spéculateurs et des sûretés évidemment exceptionnelles dans la série des transactions commerciales.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Alexandrie,
Comte Zizinia.

M. le ministre des affaires étrangères a reçu de M. le vice-consul de Belgique à Newcastle les renseignements suivants :

COMMERCE ET INDUSTRIE.

En 1859, MM. Bell brothers, de Newcastle, achetèrent le droit d'exploiter en Angleterre les brevets de MM. H. de Sainte-Claire-Deville, Paul Morin et Rousseau frères, pour la fabrication de l'aluminium, et fondèrent à Washington près Newcastle une usine qui, sous la direction d'un jeune et savant chimiste de Paris, M. Henri Brivet, en est arrivée à produire les magnifiques ouvrages que l'on a pu admirer à l'exposition universelle de Londres de 1862.

Après la révolution que l'aluminium, puis l'aluminium bronze ont opérée dans la bijouterie, les objets de luxe et de toilette, je dois vous dire un mot du *bronze-aluminium*, qui est appelé à jouer un grand rôle dans la construction des machines à vapeur, et qui, d'ici à quelques années, aura complétement remplacé l'emploi du bronze à canon pour les coussinets des machines.

Déjà à Newcastle beaucoup de constructeurs en ont fait l'essai, l'expérience est venue démontrer la grande supériorité de ce métal.

Je ne citerai que l'emploi qui en est fait maintenant à la scierie à vapeur de MM. Hawks-Crawshaw and sons, où pour les scies circulaires les coussinets en bronze à canon de 1/2 pouce d'épaisseur duraient cinq ou six semaines au plus, et où, depuis onze mois, des coussinets en bronze aluminium de 10 p. c. de 1/8 de pouce d'épaisseur fonctionnent journellement sans nécessiter la moindre réparation ni le moindre changement.

Depuis six mois ce métal a pris une très-grande extension dans la fabrication des machines à vapeur, surtout pour les coussinets d'arbres de rotation très-accélérée, ou les coussinets et les glissières de frictions fortes et rapides. Il a été aussi employé avec grand avantage pour les coussinets de machines souterraines, et les poulies dans les mines de charbon, où une simple épaisseur de 3/16 de pouce suffit pour la préserver de la détérioration si rapide que produit la poussière de charbon qui circule dans les mines.

Le prix de l'aluminium est actuellement de 2 livres (50 fr.) par livre Troy. — L'aluminium forme avec le cuivre trois alliages dits bronze-aluminium et jouissant chacun des propriétés suivantes :

Digitized by Google

Le bronze à 5 p. c. d'aluminium a une belle couleur d'or, se forge à chaud et à froid avec la plus grande facilité.

Le bronze à 7 p. c. d'aluminium a la couleur de l'or vert; il se travaille au marteau, à la filière et au laminoir aussi bien que le bronze à 5 p. c., il demande seulement à être recuit un peu plus souvent.

Le bronze à 10 p. c. est celui qui offre le plus d'intérêt pour les qualités spéciales qui le font rechercher dans la construction des pièces mécaniques.

Le bronze à 10 p. c. d'aluminium est très-dur, d'une très-grande ténacité; à poids égal il est trois fois plus résistant que le bronze à canon, surtout lorsqu'il a été forgé à froid; au laminoir il demande à être travaillé au rouge, car à froid il s'écrouit très-vite et rend le travail impossible.

Cependant, quand on n'a à laminer que de faibles épaisseurs, on peut le faire à froid en le recuisant souvent.

Le bronze-aluminium est payé actuellement à la livre, avoir du poids

bronze-aluminium à	5 p. c.	— 4 sh. 6 p.	— 5 fr. 60.
	7 p. c.	— 5 sh. 6 p.	— 6 fr. 85.
	10 p. c.	— 6 sh. 6 p.	— 7 fr. 85.

OBJETS DIVERS.

Le gouvernement anglais qui partout protége et encourage les arts, les sciences et surtout la mécanique, a depuis 30 ans doté Newcastle d'une institution, conservatoire de la science, où des cours de mathématiques et de mécanique appliquée sont donnés par des professeurs distingués nommés à cet effet par la ville et salariés par le gouvernement. — Tous les ans au mois de juin un grand concours y est ouvert pour les différentes branches sur des sujets choisis par le gouvernement. Des inspecteurs envoyés par lui viennent juger le travail des élèves et des ingénieurs qui y ont pris part, et, après mûr examen du travail exécuté, décernent des médailles de mérite et de capacité (pour le département des sciences et mécanique) aux plans de machines qui, outre la bonne exécution, remplissent toutes les conditions des spécifications, et offrent les garanties certaines d'une exécution bien calculée.

Parmi les produits, objets des médailles, les machines irréprochables et jugées dignes de prendre part au grand concours national sont choisies par la commission et après avoir été exposées pendant six mois dans la ville où elles ont été couronnées, sont envoyées à Londres au palais de Kensington où elles sont exposées et jugées de nouveau au mois de mai suivant. — Là se trouvent réunies les médailles locales remportées dans toutes les villes de l'Angleterre et qui ont été admises au concours national.

Au concours de Newcastle de cette année, un Belge, M. Alfred Van Waeyenberch de Péruwelz (Hainaut), résidant en cette ville depuis un an et ingénieur chez MM. Thompson et Ce, constructeurs, a obtenu deux

Digitized by Google

médailles pour les plans de deux machines exécutées par lui, l'une, machine marine verticale à compensation (compound engine) à cylindres renversés à haute et basse pression et condenseur, de la force de cent chevaux, l'autre, machine jumelle horizontale à haute pression de 65 chevaux.

Parmi un grand nombre de concurrents, M. Van Waeyenberch a vu ses deux machines couronnées au concours local et choisies, seules pour Newcastle, par la commission pour le grand concours national de mai 1864. — Aussi l'inspecteur, président de la commission, lui en a-t-il témoigné toute sa satisfaction et ses félicitations personnelles.

Ibraïla, le 6/18 septembre 1863.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser un tableau comprenant l'importation détaillée par article et le nombre et le pavillon de tous les navires qui ont visité ce port avec indication de leur tonnage (1).

L'importation, en général, présente une augmentation sur celle de l'exercice antérieur, notamment pour le sucre, le café, l'huile, le fer et le riz.

Quant aux produits de l'industrie nationale, la diminution dans la quantité importée des verres à vitres, ne doit être attribuée qu'au stock assez bien fourni vers la fin de l'année 1861 ; elle n'est donc qu'accidentelle.

Les arrivages ayant été assez considérables au printemps prouvent suffisamment que cet article trouve toujours un écoulement facile.

En revanche, l'importation des clous durant la même période a plus que doublé, et je suis heureux de constater que la Belgique exerce comme par le passé et conservera longtemps le monopole de ces deux produits, quoique des efforts aient été tentés par des fabricants français.

Parmi tous les produits de l'industrie belge, ce ne sont que les clous et les verres à vitres, à l'exception de quelques articles sans importance, dont l'importation offre un bénéfice; — tous les autres fabricats de provenance belge, tels que le sucre, les bougies, les fers ne peuvent lutter avec succès dans ces contrées contre les produits similaires d'autres provenances.

Ma maison de commerce a tâché de combiner quelques opérations dans lesdits articles avec la Belgique, mais elle n'a pu voir la possibilité de concourir par exemple avec le sucre de Grandval et de Marseille, sous le double rapport de la qualité et du bon marché. La qualité n'est guère

(1) Les tableaux peuvent être consultés au département des affaires étrangères.

Digitized by Google

inférieure, mais le sucre belge ne saurait être livré au même prix que le sucre français aussi longtemps que nos fabricants payeront les droits auxquels ils sont astreints aujourd'hui, non plus qu'avec les bougies de Montpellier, et encore moins avec le fer anglais : common iron, best Staffordshire iron in bars, sheet and hoop iron, qui nous arrive de Liverpool, soit par voilier de 25 shillings le tonneau en trois mois, soit par steamer anglais, avec transbordement à Constantinople, par le *Lloyd autrichien*, à 45 shillings le tonneau. Ce trajet s'accomplit en 21 ou 24 jours.

Quant aux manufactures, la quantité importée est inférieure et non supérieure, comme le tableau le démontre, vu qu'il n'y figure que les nombres des colis et non leurs poids.

La valeur des articles de l'industrie cotonnière étant plus grande qu'à l'époque précédente, les négociants importateurs, dans le but de faciliter la vente, préféraient des petites balles, de sorte que l'augmentation de 514 balles, sur l'importation de l'année précédente, n'est que relative, vu que la valeur totale de tous les produits manufacturés, y compris l'article important pour ce pays, le coton filé (twist), peut être évalué, à cause des prix élevés de la matière crue, au moins à un quart de celle de l'année antérieure.

Comme de coutume, les droits d'entrée sont acquittés à Bucharest, je regrette donc d'être privé des données pour dresser un relevé de la valeur des importations totales et d'établir un tableau comparatif, et dans l'impossibilité absolue d'indiquer avec exactitude les lieux de provenance et ceux de destination dans le tableau de l'exportation, j'ai cru devoir, comme dans mon dernier rapport, établir par pavillon la quotité des importations et des exportations.

Pendant l'année 1862, aucun navire belge n'a visité ce port.

L'exportation, comparée à celle de l'exercice écoulé, accuse une augmentation totale de 155,699 chilos. Voici les produits auxquels cet accroissement a donné lieu :

	Augmentation.	Diminution.
Blé	97,936	»
Maïs	»	35,705
Orge	78,008	»
Seigle	12,888	»
Millet	2,572	»
	191,404	35,705
Différence en faveur de 1862		155,699

Le chilo d'Ibraïla égale 511 hectolitres.

Il y avait en Ravison (diminution)	120,672	ocques.
Haricots	634,932	—
Total	755,604	ocques.

Digitized by Google

Les prix ont varié comme suit :

Blé.....	de 240 à 195 piast. par chilo d'Ibraïla, pour la 1re qualité.	
	180 à 140 pour la seconde qualité.	
	120 à 100 qualité avariée par l'inondation du Danube.	
Maïs.....	160 à 135	
Orge	100 à 80	
Seigle....	130 à 100	
Millet....	110 à 70	
Ravison..	110 à 90 par 100 oeques.	
Haricots..	50 à 45 id.	

J'ajoute un aperçu de l'exportation desdites céréales, qui s'est opérée depuis la réouverture de la navigation jusqu'au 30 juin de l'année courante.

Il accuse une légère augmentation dans le blé, un fort accroissement dans le maïs et un décroissement dans les autres produits susmentionnés.

Dans les derniers jours, on réalisait pour le :

Blé.....	piastres d'Ibraïla,	170 à 210
Maïs.....	—	150 à 148
Orge.....	—	74 à 80
Seigle.....	—	120 à 125

Les prix tendent à la baisse.

Quoique les nouvelles de l'intérieur sur le résultat de la récolte sur pied soient très-favorables, elles n'offrent pourtant pas l'exactitude voulue pour pouvoir déjà en évaluer le chiffre; je me réserve donc, M. le Ministre, de vous en entretenir, après avoir acquis la confirmation des rapports favorables qui me sont parvenus depuis quelque temps.

Ce que l'on peut apprécier dès aujourd'hui, c'est que le rendement dépassera celui de l'année écoulée, en quantité et en qualité.

Dans cette perspective et par suite d'une baisse très-sensible sur les marchés consommateurs, nos prix continuent à fléchir et nos détenteurs en place comme les fermiers et les propriétaires de l'intérieur se disposent à faire des concessions dans leurs prétentions.

En laine brute, notre exportation peut avoir atteint le chiffre de 450,000 oques, dont 176,280 oques se chargeaient dans ce port. La plus forte quantité a été expédiée par navires à vapeur en amont du Danube pour la consommation du continent.

Les premiers acheteurs ont offert 5 piastres, et les derniers prix payés étaient cotés 5.25 par oque.

Les frets variaient :

Pour l'Angleterre, du Soulina, de 5/6—10.

— du Danube, de 8/6—11/9 par imperial quarter.

Pour la Méditerranée, de 3 fr. 8 c. à 7 fr. par charge.

Pour l'Adriatique, 38/40 kreutzers à 64/66 kreutzers le stajo.

Digitized by Google

Pour le continent, la Belgique et la Hollande, pour seigle, 46 à 58 fl. par last.

Les cours du change ont été les suivants :

Londres, papier	de 3 mois,	95 »	à	97 20	piast. de Galatz (1).
Paris,	—	3 30	à	3 34	—
Marseille,	—	3 30	à	3 34	—
Livourne,	—	3 28	à	3 32	—
Gênes,	—	3 28	à	3 32	—
Naples,	—	3 24 1/2	à	3 31	—
Amsterdam,	—	8 4	à	8 7	—
Hambourg,	—	»		»	—
Leipzig,	—	14 »	à	14 15	—

Agréez, etc.

Le consul de Belgique à Ibraïla,
M. Klein.

M. le Ministre des affaires étrangères a reçu de M. le consul de Belgique à Tunis les tableaux du mouvement des importations et des exportations du port de la Goelette de Tunis pendant les années 1861 et 1862. (*Voir le tableau ci-annexé.*)

Buenos-Ayres, le 7 octobre 1863.

Monsieur le Ministre,

Par circulaire du 13 juin de l'année dernière, vous avez fait remarquer aux consuls de Belgique que l'industrie belge, dont les produits ont obtenu des médailles aux expositions universelles de Londres et de Paris, est en état de soutenir, sur tous les marchés, pour un grand nombre de produits, la concurrence des nations les plus avancées sous le rapport de la fabrication, et dans votre sollicitude pour nos fabricants, vous avez jugé à propos, M. le Ministre, d'autoriser les consuls à joindre à leurs rapports des échantillons destinés à faire mieux connaître les produits qui sont de vente sur les marchés étrangers.

Une somme, dont je n'ai point fait usage, avait été mise à ma disposition pour achat d'échantillons, à l'époque où je m'occupais du commerce du Pérou, du Chili et de la Bolivie. Je n'ai pas fait usage, non plus, de la somme mise à ma disposition pour le même objet, par la lettre susmentionnée, en 1862. Je ne compte pas en faire usage en 1863, et il est

(1) 46 piastres de Galatz, 32 1/2 piastres d'Ibraïla valent 1 ducat d'Autriche, 1 piastre = 40 paras.

Digitized by Google

es années 1861 et 1862.

Substances alimentaire	Sucre.	Tabac	Teintures.	Tissus.	Vins et alcols.	Articles divers.	TOTAUX par pays de provenance.
87,297	6,442	62,792	121,917	1,562,790	97,590	475,217	3,945,705
79,600	50,707	64,000	155,895	1,778,459	96,624	211,124	3,504,564
39	»	»	»	»	»	56,806	235,765
»	»	»	»	»	»	6,600	212,900
»	»	»	»	»	»	34,996	34,996
1,020	»	»	»	»	»	»	20,012
»	»	»	»	»	»	1,160	29,160
220,029	82,256	57,452	536,474	509,565	18,992	1,945,565	8,207,958
199,845	551,457	47,25[illegible]	541,820	541,462	19,000	1,825,455	8,251,256
»	»	»	»	»	215,656	»	54,456
195,946	47,800	800	21,580	1,292,000	217,800	586,686	3,552,484
196,843	45,050	750	22,508	1,099,766	54,456	609,009	3,174,165
»	»	»	»	»	149,704	»	216,445
»	»	»	»	»	155,000	»	455,850
504,551	882,454	101,044	479,771	3,564,155	481,742	3,040,174	15,676,549
476,288	625,414	112,002	518,225	3,419,661	542,860	2,688,322	15,668,307

861 et 1862.

aux de euf.	Peaux de mouton	Peaux de chèvre.	Tissus du pays.	Articles divers.	TOTAUX par pays de destination.
					Valeurs en francs.
53,200	3,000	3,640	289,680	1,626,931	3,788,246
09,200	1,500	260	292,400	587,427	2,707,421
46,400	55,900	1,560	218,960	1,555,675	4,489,656
51,400	59,400	4,940	251,200	474,966	3,925,642
53,600	6,200	2,080	17,680	1,375,485	4,507,752
84,448	5,600	1,560	14,960	1,778,465	2,811,393
15,200	45,100	7,280	526,320	4,558,091	12,785,654
55,048	64,500	6,760	558,560	2,840,858	9,444,456

Digitized by Google

Digitized by Google

peu probable que j'aie à envoyer des échantillons pour les articles dont je parlerai, dans mes rapports ultérieurs sur les imporations dans les régions de la Plata.

J'indiquerai les espèces, les variétés, les formes et les lieux de production des marchandises importées : ceux de nos fabricants qui voudront expédier leurs produits directement dans ces régions, devront évidemment s'adresser à des maisons de commerce, qui leur enverront des échantillons, quand cela sera nécessaire, pour les articles sujets à variations.

A la suite de mes tournées commerciales en Belgique, j'ai consigné dans mes rapports que la plupart des fabricants belges ne cherchent point des relations directes au loin. Ils ne veulent pas expédier des produits en consignation, à des maisons étrangères qui ne leur sont pas connues : ils ont leurs chalands en Europe, ce qui donne des bénéfices plus sûrs que les expéditions lointaines.

Cet état de choses n'est aucunement à déplorer. Il faut au contraire se féliciter de ce que les fabriques belges, à l'exception de celles qui ont été érigées dans de mauvaises conditions sous le régime protecteur, grandissent et se multiplient, sans dépendre des fluctuations des marchés lointains.

Le plus grand avantage que puissent désirer les fabricants, c'est de travailler sur commandes et de vendre leurs produits, en quelque sorte à leur porte, à des négociants bien connus qui payent comptant ou à courte échéance. Les expéditions lointaines, en commission, donnent parfois de mauvais résultats, et si les bénéfices sont souvent plus élevés, il y a un inconvénient grave pour les fabricants, c'est que les rentrées ne se font qu'à long terme et sont incertaines. Ce n'est pas à défaut d'échantillons que la plupart de nos fabricants n'ont pas des relations *directes* avec Valparaiso, Lima, Buenos-Ayres et d'autres pays éloignés. Ils auront les échantillons nécessaires quand ils le voudront, et ceux qui n'en demandent pas n'en ont que faire.

S'ils étaient réellement désireux de former des relations lointaines, ce sont eux qui devraient envoyer leurs échantillons, et s'enquérir de ce qui convient dans chaque pays. Or, je crois être bien informé en disant que les consuls qui ont offert de former et d'exposer chez eux, en faveur du commerce et des fabriques belges, une collection d'échantillons et de modèles n'en ont pas reçu : et les consuls généraux qui ont fait en Belgique des tournées officielles, n'ont obtenu quelques échantillons qu'en les sollicitant. Les articles de grande consommation, dont les formes sont connues en Europe, peuvent être décrits sans le secours d'échantillons. Les gobeleteries sont figurées dans les prix-courants, et les fabricants de faïences ou de porcelaines peuvent en faire autant. Les outils et ustensiles, les machines et les appareils d'un grand usage, les objets de mercerie, peuvent être représentés par des figures. J'ai indiqué dans mes rapports sur le commerce du Chili les prix-courants accompagnés de figures, que font

Digitized by Google

distribuer les fabriques anglaises et américaines; les fabricants belges n'ont pas suivi leur exemple.

Quant aux articles de mode, les tissus, les châles, les tapis et même les papiers peints, dont les dessins varient chaque année, il faut nécessairement être renseigné plusieurs fois par an, et recevoir des échantillons d'une maison de commerce : ceux qu'enverraient une fois les consuls, seraient bientôt surannés : les fabricants ne s'y fieraient pas et avec raison.

La classe des négociants exportateurs, nombreuse en Angleterre, à Hambourg et ailleurs, manque en Belgique, et d'ailleurs, le fabricant comme le négociant n'expédie guère ses marchandises qu'à des correspondants qui lui sont bien connus et qu'il appelle *ses amis*. Pourquoi arrive-t-il ici, en masse et directement, des produits de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, de la Suisse ? Parce qu'il y a ici de nombreuses maisons, érigées par des négociants de ces pays, et qui y jouissent d'un grand crédit. Telle est la marche naturelle du commerce. Les maisons allemandes et françaises ont en Belgique des agents qui recherchent et achètent les marchandises convenables : les relations se forment et se multiplient par l'entremise de ces agents.

Pourquoi les grands établissements belges qui fabriquent, en concurrence et même à plus bas prix que les établissements anglais et américains, les rails, les voitures, les locomotives et tous les engins des chemins de fer, ne prennent-ils aucune part aux entreprises qui s'exécutent dans les divers Etats de l'Amérique du Sud? Parce qu'il n'y a sur les lieux ni ingénieurs, ni maisons belges, qui fassent les projets et qui présentent les moyens d'exécution.

C'est par la même raison que l'on ne voit pas de Belges dans les services réguliers des bateaux à vapeur.

Les établissements industriels, les moulins à vapeur, l'éclairage au gaz, les télégraphes, etc., dont les appareils viennent d'Europe ou des Etats-Unis, appartiennent aussi à des compagnies anglaises ou à des Américains du Nord, qui depuis longtemps ont pris pied en ce pays, et qui disposent de grands capitaux.

Les Belges qui ont des capitaux ne voyagent pas au loin, et préfèrent les employer eux-mêmes, sous leurs yeux, plutôt que de les aventurer, par des agents inconnus ou en sous-ordre, dans des pays éloignés.

Agréez, etc.

Le consul général de Belgique à Buenos-Ayres,

DEROTE.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CLASSÉES

PAR ORDRE DE PAYS.

EUROPE.

Autriche.

RECUEIL CONSULAIRE

Pages.

Rapport du 9 mai 1863, de M. Morpurgo, consul à Trieste, publié dans le *Moniteur* du 26 juin 319

— 19 juil. 1863, de Reali, vice-consul à Venise, publié dans le *Moniteur* du 15 août 458

Danemark.

Rapport du 3 avril 1863, de M. Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 8 mai. 176

— 4 mai 1863. Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 12 juin 254

— 31 mars 1863, Zerssen, consul à Rendsbourg, publié dans le *Moniteur* du 13 juin 258

— 31 mai 1863, Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* des 12 et 15 juillet 369

— 31 » 1863, Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 13 juillet 389

— 26 août 1863, Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 9 septembre. 512

Espagne.

Rapport du 21 fév. 1863, de M. Petersen, consul à Malaga, publié dans le *Moniteur* du 20 mai 214

— 28 avril 1863, Roman, consul à Almeria, publié dans le *Moniteur* du 14 juin. 267

— 6 sept. 1863, Van der Straten-Ponthoz, env. extr. et ministre plénipotentiaire à Madrid, publié dans le *Moniteur* des 29 et 30 septembre. . . . 567

Digitized by Google

France.

RECUEIL CONSULAIRE.

Pages.

Rapport du 10 fév. 1863, de M. Rivart, consul à Reims, publié dans le *Moniteur* du 4 mars 67
— 16 » 1863, Damas, consul à Bordeaux, publié dans le *Moniteur* du 11 mars 82
— 27 » 1863, Quisard, consul à Lyon, publié dans le *Moniteur* du 1er avril. 101
— 26 mars 1863, Adam, consul à Boulogne s/m, publié dans le *Moniteur* du 8 mai 187
— 6 mai 1863, Ewbank, consul à Valenciennes, publié dans le *Moniteur* du 3 juin. 229
— . . . . 1863, Bastin, consul honoraire à Paris, publié dans le *Moniteur* du 27 juin. 333
— 12 juil. 1863, Dewulf-Cailleret, consul à Dunkerque, publié dans le *Moniteur* du 8 août. 429
— 8 août 1863, de Miramon, vice-consul à Bayonne, publié dans le *Moniteur* du 29 août. 497

Grande-Bretagne.

Rapport du 1er janv. 1863, de M. Godfray, consul à Jersey, publié dans le *Moniteur* du 14 janvier 9
— 10 » 1863, Everitt, consul à Birmingham, publié dans le *Moniteur* du 30 janvier 43
— 14 » 1863, Barker, consul à Sunderland, publié dans le *Moniteur* du 14 mai 197
— 24 juin 1863, Mitchell, consul à Leith, publié dans le *Moniteur* du 22 juillet. 409
— 1er sept. 1863, Delepierre, consul à Londres, publié dans le *Moniteur* du 13 septembre 559
Renseignements commerciaux du vice-consul de Belgique à Newcastle, publié dans le *Moniteur* du 14 octobre. 671

Possessions anglaises en Europe.

Rapport du 14 fév. 1863, de M. Schembri consul à Malte, publié dans le *Moniteur* du 11 mars 80
— 1er jan. 1863, Cowell, consul à Gibraltar, publié dans le *Moniteur* du 20 mai 218

Grèce.

Rapport du 15 déc. 1862, de M. Vacondio, consul à Syra, publié dans le *Moniteur* du 14 janv. 8
— 30 avril 1863, Clauss, consul à Patras, publié dans le *Moniteur* du 20 juin 314

Italie.

Rapport du 1er mai 1863, de M. Belinzaghi, consul à Milan, publié ans le *Moniteur* du 21 juin 316

Digitized by Google

Mecklembourg.

RECUEIL CONSULAIRE.

Pages.

Rapport du 17 juin 1863, de M. Weber, consul à Rostock, publié dans le *Moniteur* du 14 juillet. 392

Pays-Bas.

Rapport du 29 janv. 1863, de M. Rodenhuis, consul à Harlingen, publié dans le *Moniteur* du 24 février. 63
— 18 mars 1863, Van Nievervaart, consul à Dordrecht, publié dans le *Moniteur* du 15 avril. 156
— 14 avril 1863, Clermont, consul à Maestricht, publié dans le *Moniteur* du 29 mai. 225
— 20 août 1863, Sieburgh, consul à Amsterdam, publié dans le *Moniteur* du 9 septembre. 501

Portugal.

Rapport du 18 fév. 1863, de M. O'Neill, consul à Lisbonne, publié dans le *Moniteur* du 17 mars 86

Prusse.

Rapport du 20 déc. 1862, de M. Rautenstrauch, consul général à Cologne, publié dans le *Moniteur* du 28 janvier . . . 14
— 30 janv. 1863, Bartels, consul à Stralsund, publié dans le *Moniteur* du 14 fév. 47
— 31 » 1863, Oppenheim, consul à Kœnigsberg, publié dans le *Moniteur* du 20 février 56
— 22 fév. 1863, Sternberg, consul à Memel, publié dans le *Moniteur* du 1er avril 98
— 15 mai 1863, Muller, consul à Stettin, publié dans le *Moniteur* du 17 juillet 596
— 15 juill. 1863, Muller, consul à Stettin, publié dans le *Moniteur* du 9 août 435
— 22 août 1863, Mathy, consul à Dantzig, publié dans le *Moniteur* du 10 septembre 517

Russie.

Rapport du 26/7 janv. 1863, de M. Pedemonte, consul à Taganrog, publié dans le *Moniteur* du 7 février 44
— 5 fév. 1863, Muller, consul à St Pétersbourg, publié dans le *Moniteur* du 26 février. 66
— 31 janv. 1863, Kauffmann, gérant du consulat à Berdiansk, publié dans le *Moniteur* du 5 mars . . . 79
— 31 mars 1863, Covacevich, consul à Marioupol, publié dans le *Moniteur* du 9 juin 253
— 7/19 mai 1863, Pedemonte, consul à Taganrog, publié dans le *Moniteur* du 14 juillet 391

Digitized by Google

RECUEIL CONSULAIRE.

Pages.

— 29mai/10 juin 1863, Pedemonte, consul à Taganrog, publié dans le *Moniteur* du 14 juillet 392
— 25 mai/6 juin 1863, Rucker, consul à Riga, publié dans le *Moniteur* du 1 août 425
— 14/26 juil. 1863. Pedemonte, consul à Taganrog, publié dans le *Moniteur* du 26 août. 489

Saxe Royale.

Rapport du 4 août 1863, de M. d'Ardenne, consul général à Leipzig, publié dans le *Moniteur* du 13 septembre. . . . 561

Suède et Norvége.

Rapport du 28 fév. 1863, de M. Cederlund, consul à Stockholm, publié dans le *Moniteur* du 1er mai. 167
— 10 mars 1863, Cederlund, consul à Stockholm, publié dans le *Moniteur* du 8 mai 193
— 28 avril 1863. Konow, consul à Bergen, publié dans le *Moniteur* du 3 juin. 230
— 17 juil. 1863, Matthiessen, consul à Christiansand, publié dans le *Moniteur* du 1er septembre 498
— 4 sept. 1863, Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 4 oct. 653
— 16 » 1863, Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 10 oct. 658
— 24 » 1863, Jooris, chargé des affaires de la légation à Copenhague, publié dans le *Moniteur* du 10 oct. 661
— 7 » 1863, Cederlund, consul général à Stockholm, publié dans le *Moniteur* du 10 octobre. 668

Suisse.

Rapport du 17 avril 1863, de M. de Grimberghe, chargé d'affaires à Berne, publié dans le *Moniteur* du 5 juin 232
— 16 » 1863, de Meiss-Muralt, consul à Zurich, publié dans le *Moniteur* du 1er juillet 343

Turquie.

Rapport du 22 janv. 1863, de M. Badetti, consul à Andrinople, publié dans le *Moniteur* du 14 février 49
— 7 fév. 1863, Carboneri, consul à Salonique, publié dans le *Moniteur* du 17 mars. 84
— 30 avril 1863, Tedeschi, consul à Varna, publié dans le *Moniteur* du 20 juin 312
— 6/18 sept. 1863, Klein, consul à Ibraïla, publié dans le *Moniteur* du 16 octobre. 675

Digitized by Google

Villes libres et hanséatiques.

			RECUEIL CONSULAIRE. Pages.
Rapport du	12 déc. 1862,	de M. Ichon, consul à Brême, publié dans le *Moniteur* du 8 janvier	1
—	19 mars 1863,	Reinach, consul à Francfort, publié dans le *Moniteur* du 26 avril	163
—	6 août 1863,	Ichon, consul à Brême, publié dans le *Moniteur* du 26 août	485
—	24 » 1863,	de Cracecker, consul général à Hambourg, publié dans le *Moniteur* du 12 septembre	552

—

AFRIQUE.

Algérie.

Rapport du	5 mai 1863,	de M. Giuliani, consul à Oran, publié dans le *Moniteur* du 3 juin	226
—	16 avril 1863,	Giuliani, consul à Oran, publié dans le *Moniteur* du 18 juin	293

Egypte.

Rapport du	27 avril 1863,	de M. le comte Zizinia, consul général à Alexandrie, publié dans le *Moniteur* du 17 juin	276
—	11 sept. 1863,	le comte Zizinia, consul général à Alexandrie, publié dans le *Moniteur* du 10 octobre	670
Tableaux de commerce adressés par le consul à Tunis			676

—

AMÉRIQUE.

Brésil.

Rapport du	24 janv. 1863,	de M. Pecher, consul général à Rio de Janeiro, publié dans le *Moniteur* du 21 mars	88
—	31 déc. 1862,	Champion, consul à Bahia, publié dans le *Moniteur* du 3 avril	112
—	31 mai 1863,	Budich, consul à Santos, publié dans le *Moniteur* du 1er août	421

Chili.

Rapport du	30 nov. 1862,	de M. Grisar, consul à Valparaiso, publié dans le *Moniteur* du 17 février	52

Digitized by Google

Etats Unis.

RECUEIL CONSULAIRE.
Pages.

Rapport du 2 janv. 1863, de M. Deynoodt, consul à la Nouvelle-Orléans, publié dans le *Moniteur* du 12 avril. 130

Guatemala.

Rapport du 20 mars 1863, de M. Fleussu, consul à Guatemala, publié dans le *Moniteur* du 14 juin. 261

Honduras britannique.

Rapport du 1er mai 1863, de M. Levy, vice-consul à Belize, publié dans le *Moniteur* du 15 juillet. 393

Mexique.

Tableaux du commerce et de la navigation de Tampico en 1862, publié dans le *Moniteur* du 27 juin. 340

République Argentine.

Rapport du 26 mars 1863, de M. Derote, consul général à Buenos-Ayres, publié dans le *Moniteur* du 8 juin 238
— 10 mai 1863, Derote, consul général à Buenos-Ayres, publié dans le *Moniteur* du 5 juillet. 355
— 14 juin 1863, Derote, consul général à Buenos-Ayres, publié dans le *Moniteur* du 21 août. 450
— 28 juil. 1863, Derote, consul général à Buenos-Ayres, publié dans le *Moniteur* du 11 septembre 537
— 7 oct. 1863, Derote, consul général à Buenos-Ayres, publié dans le *Moniteur* du 6 décembre. 676

St-Thomas des Danois.

Rapport du 12 juin 1863, de M. Schmidt, consul à St-Thomas des Danois, publié dans le *Moniteur* du 22 juillet 407

Uruguay.

Rapport du 24 mars 1863, de M. Ferber, consul à Montevideo, publié dans le *Moniteur* du 3 juin 228

Vénézuela.

Rapport du ... mars 1863, de M. Blohm, consul à Ciudad-Bolivar, publié dans le *Moniteur* du 28 juillet. 412

Digitized by Google

ASIE.

Inde Anglaise.

RECUEIL CONSULAIRE.

Pages.

Rapport du 12 nov. 1862, de M. Angelucci, consul intérimaire à Bombay, publié dans le *Moniteur* du 8 janvier 4
— 22 juill. 1863, Mackey, consul à Calcutta, publié dans le *Moniteur* du 12 septembre. 558

Philippines.

Rapport du 15 fév. 1863, de M. Jardine, consul à Manille, publié dans le *Moniteur* du 8 mai 190

Turquie.

Rapport du 14 janv. 1863, de M. d'Egremont, consul général à Smyrne, publié dans le *Moniteur* du 7 février 46
— 31 déc. 1862, de Picciotto, consul à Alep, publié dans le *Moniteur* du 17 février 51
— 31 » 1862, Salviati, agent consulaire à Aïdin, publié dans le *Moniteur* du 17 février 55
— 18 janv. 1863, Schilizzi, consul à Chio, publié dans le *Moniteur* du 25 mars. 92
— 28 fév. 1863, Palma, consul à Larnaca (Chypre), publié dans le *Moniteur* du 8 mai 174
— 10 juin 1863, d'Egremont, consul général, à Smyrne, publié dans le *Moniteur* du 15 juillet. 396
— 10 juil. 1863, d'Egremont, consul général à Smyrne, publié dans le *Moniteur* du 23 août. 466
— 6 » 1863, Arnaud, consul à Trébizonde, publié dans le *Moniteur* du 29 août 490

—

OCÉANIE.

Australie.

Rapport du 18 nov. 1862, de M. Morhange, consul général à Sidney, publié dans le *Moniteur* du 27 janvier 13

Digitized by Google

RECUEIL CONSULAIRE.

Pages.

Rapport du 10 avril 1863, de M. Morhange, consul général à Sidney, publié dans le *Moniteur* du 2 juillet 347

Indes néerlandaises.

Rapport du 27 oct. 1862, de M. Dorrepaal, consul à Samarang, publié dans le *Moniteur* du 14 janvier 10

— 29 déc. 1862, Jacobson, consul à Padang, publié dans le *Moniteur* du 3 avril 108

—

LISTE DES AGENTS CONSULAIRES. . . . . v à xv

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

CLASSÉES

D'APRÈS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MARCHANDISES, ETC.

Abeilles. Buenos-Ayres, page 363.
Acier. Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18.—Stockholm, p. 169, 195.—Gibraltar, p. 219. — Trieste, p. 325. — Smyrne, p. 480. — Trébizonde, p. 491. — Madrid, p. 582.
Actions et obligations. Nouvelle-Orléans, p. 152.
Affrétements. Stettin, p. 398.
Agents de change. Ciudad-Bolivar, p. 420.
Agriculture. Stralsund, p. 48. — Chio, p. 96. — Boulogne-sur-Mer, p. 188. — Sunderland, p, 201.—Malaga, p. 215. — Montevideo, p. 229. — Marioupol, p. 258. — Rendsbourg, p. 260. — Alexandrie, p. 291. — Buenos-Ayres, p. 357. — Ciudad-Bolivar, p. 412. — Venise, p. 446.
Alcools. Chio, p. 94. — Stockholm, p. 194. Copenhague, p. 257. — Oran, p. 303. — Stettin, p, 400. — Tunis, p. 676.
Alizari. Larnaca, p. 174. — Trébizonde, p. 496.
Allumettes. Jersey, p. 10. — Taganrog, p. 45. — Trieste, p. 327 — Smyrne, p. 482. — Trébizonde, p. 491, 493.
Alquifoux. Alméria, p. 270.
Aluminium. Newcastle, p. 671.
Alun. Cologne, p. 17. — Stockholm, p. 170, 195.
Amandes. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 64. — Bordeaux, p. 84. — Chio, p. 94, 97. Copenhague, p. 186.
Ambre. Dantzig, p. 526.
Amidon. Smyrne, p. 482.
Ancres et chaînes. Harlingen, p. 64. — Sunderland p. 200.
Animaux domestiques. Chio, p. 98. — Madrid, p. 579.
Anis. Chio, p. 93, 94, 97. — Trieste, p. 327.
Antimoine. Cologne, p. 31.
Arachides. Dordrecht, p. 157.
Arbres, arbrisseaux, arbustes, etc. Chio, p. 95.—Oran, p. 294. — Buenos-Ayres, p. 362, 363, 366. — Venise, p. 449.

Digitized by Google

Ardoises. Madrid, p. 642.
Argent (minerais, etc.). Cologne, p. 30. — Guatemala, p. 262. — Almeria, p. 271. — Tampico, p. 342. — Christiansand, p. 500.
Argile. Harlingen, p. 64.
Armements. Brême, p. 2.
Armes. Brême, p. 3. — Syra, p. 9. — Cologne, p. 15, 18. — Birmingham, p. 44. — Stralsund, p. 48.—Chio, p. 93.—Bahia, p. 114.— Dordrecht, p. 158. — Montevideo, p. 218. — Bergen, p. 231. — Alexandrie, p. 287. — Oran. p. 294. — Trieste, p. 325. —Ciudad-Bolivar, p. 419.—Smyrne, p. 480.—Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491. — Hambourg, p. 555, 557. — Madrid, p. 640, 641. — Alexandrie, p. 670. — Tunis, p. 676.
Arsenic. Cologne, p. 31. — Trieste, p. 327.
Assurances. Brême, p. 2. — Ciudad-Bolivar, p. 420.
Azur. Dordrecht, p. 159.
Bacon. Nouvelle-Orléans, p. 147.
Balises. Almeria, p. 275.
Banques. Milan, p. 318. — Trieste, p. 333. — Zurich, p. 346. — Smyrne, p. 483.
Basin. Copenhague, p. 237.
Batiste. Cologne, p. 39. — Leipzig, p. 364.
Baume de copaïba. Ciudad-Bolivar, p. 417.
Bekmès. Taganrog, p. 45.
Bestiaux. Harlingen, p. 63, 66. — Chio, p. 94, 98. — Dordrecht, p. 158. — Francfort-sur-Mein, p. 167. — Copenhague, p. 180, 186. — Berne, p. 232. — Rendsbourg, p. 239. — Ciudad-Bolivar, p. 418. — Madrid, p. 578, 579, 583, 589. — Tunis, p. 676.
Bêtes de somme. Chio, p. 94.
Betteraves. Valenciennes, p. 250.
Beurre. Samarang, p. 12. — Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 64, 65, 66. — Salonique, p. 86. — Chio, p. 93. — Copenhague, p. 180. — Stockholm, p. 194. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 235, 256, 257. — Rendsbourg, p. 239. — Oran, p. 294. — Varna, p. 312, 313. — Santos, p. 423. — Smyrne, 480. — Taganrog, p. 490. — Trébizonde, p. 492.
Bière. Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18. — Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 160. — Copenhague, p. 187. — Gibraltar, p. 221. — Berne, p. 234. — Oran, p. 294. — Santos, p. 423. — Trébizonde, p. 491.—Amsterdam, p. 510. — Dantzig, p. 527.
Bijouterie. Bombay, p. 6. — Chio, p. 93. — Berne, p. 236. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 491. — Tunis, p. 676.
Biscuit. Taganrog, p. 45.
Blanc et gris de zinc et de céruse. Samarang, p. 12.—Dordrecht, p. 161, 162.—Trieste, p. 320, 325.
Bleu de Prusse. Copenhague, p. 186.
Bois de teinture (et extraits.) Cologne, p. 18. — Dordrecht, p. 157. — Stettin, p. 399. — Amsterdam, p. 510.
Bois de réglisse. Chio, p. 97.
Bois (de construction, d'ébénisterie, etc., et ouvrages en). Brême, p. 3. — Cologne, p. 21. — Harlingen, p. 64. — Chio, p. 94, 97. — Memel, p. 99. — Bahia. p. 125. — Dordrecht, p. 156, 157, 161, 162. — Francfort-sur-Mein, p. 167.—Stockholm, p. 170, 195. — Copenhague, p. 180, 186. — Sunderland, p. 200. — Maestricht, p. 225. — Copenhague, p. 235, 257.—Guatemala, p. 262. — Almeria, p. 268.—Oran, p. 295, 295, 306. — Trieste, p. 327. — Tampico. p. 342. — Belize, p. 344. — Stettin, p. 399, 403. — Leith, p. 411. — Ciudad-Bolivar, p. 418.—Riga, 428. — Venise, p. 445. —Smyrne, p. 480. — Trébizonde, p. 492. — Amsterdam, p. 509, 510, 511. — Dantzig, p. 515, 522, 524 et suivantes. — Hambourg, p. 554. — Madrid, p. 578, 590, 593. — Copenhague, p. 668. — Tunis, p. 676.

Digitized by Google

Boissellerie. Dunkerque, p. 434. — Leipzig, p. 564.
Boissons distillées, etc. Samarang, p. 12. — Dordrecht, p. 162.
Boîtes à musique. Berne, p. 257.
Bonneterie. Smyrne, p. 480. — Leipzig, p. 563. — Tunis, p. 676.
Bougies et chandelles. Brême, p. 3. — Syra, p 9. — Bahia, p. 114. — Stockholm, p. 172. Gibraltar, p. 221. — Montevideo, p. 228. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 294. — Trieste, p. 320, 323. — St-Thomas, p. 408. — Venise, p. 440. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491. — Hambourg, p. 537. — Madrid, p. 592, 642. — Ibraïla, p. 673.
Bourre de soie. Madrid, p. 583.
Bourse. Smyrne, p. 483.
Brai sec. Bayonne, p. 497.
Brandy. Smyrne, p. 481.
Brasseries. Dordrecht, p. 159.
Brides et selles. Salonique, p. 86.
Briques réfractaires et autres. Cologne, p. 18. — Copenhague, p. 180, 186, 257. — Almeria, p. 268. — Riga, p. 426. — Smyrne, p. 482.
Brosses. Hambourg, p. 555.
Cacao. Harlingen, p. 64. — Bahia, p. 121. — Gibraltar, p. 219. — Guatemala, p. 262. — Buenos-Ayres, p. 365. — Stettin, p. 399.
Cadmium. Cologne, p. 31.
Café. Brême, p. 3. — Bombay, p. 5. — Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18, 36. — Taganrog, p. 45. — Andrinople, p. 49. — Alep, p. 52. — Harlingen, p. 63. — Salonique, p. 85. — Rio de Janeiro. p. 91. — Chio, p. 93. — Padang, p. 108, 109, 110 111. — Bahia, p. 119. — Nouvelle-Orléans, p. 149. — Dordrecht, p. 157, 158. — Stockholm, 171, 194. — Copenhague, p. 180, 185, 186, 187. — Manille, 191. — Gibraltar, p. 219. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 255, 256, 257. — Guatemala, p. 262, 263. — Alexandrie, p. 283. — Varna, p. 313. — Buenos-Ayres, p. 365. — Stettin, p. 399. — Santos, p. 424. — Smyrne, p. 480. — Brême, p. 487. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 504, 509, 510. — Dantzig, p. 529. — Ibraïla, p. 673. — Tunis, p. 676.
Calamine. Almeria, p. 271.
Calicots. Andrinople, p. 50. — Chio, p. 93.
Cambrics. Samarang, p. 11.
Camphre. Amsterdam, p. 509.
Cannelle. Andrinople, p. 49. — Gibraltar, p. 219. — Amsterdam, p. 509.
Cannes à sucre. Guatemala, p. 262.
Caoutchouc. Padang, p. 108 à 111. — Guatemala, p. 262. — Belize, p. 395. — Ciudad-Bolivar, p. 418. — Leipzig, p. 564.
Capsules pour armes à feu. Madrid, p. 590.
Caractères d'imprimerie. Harlingen, p. 64.
Carbonate ou diamant noir. Bahia, p. 129.
Cardes. Reims, p. 69.
Caroubes. Taganrog, p. 44, 45. — Chio, p. 94. — Larnaca, p. 175.
Carreaux de pierre. Cologne, p. 18.
Cartes à jouer. Larnaca, p. 176. — Hambourg, p. 556.
Cartons. Jersey, p. 10. — Smyrne, p. 481.
Casimirs. Larnaca, p. 176.
Cassia. Padang, p. 109, 110, 111.
Cassia lignea. Gibraltar, p. 219.
Cassia vera. Amsterdam, 509.
Caviar. Taganrog, p. 45. — Smyrne, p. 481. — Taganrog, p. 490.
Cendres. Dordrecht, p. 157. — Copenhague, p. 186, 255.
Cercles en bois. Dordrecht, p. 157.
Cercles en fer pour futailles. Madrid, p. 581.
Céréales. Taganrog, p. 45. — Stralsund, p. 47. — Andrinople, p. 50. — Alep, p. 52. — Kœnigsberg, p. 56, 57, 58. — Harlingen, p. 64, 65. — St-Pétersbourg, p. 67. —

Digitized by Google

Berdiansk, p. 79, 80. — Bordeaux, p. 84. — Chio, p. 93, 94, 95, 97. — Lyon, p. 107. — Nouvelle-Orléans, p. 145, 146. — Dordrecht, p. 156, 157, 160, 161, 162. — Francfort-sur-Mein, p. 163. — Stockholm, p. 170, 171, 194, 195. — Larnaca, p. 174. — Copenhague, p. 180, 185, 186, 187. — Stockholm, p. 194. — Gibraltar, p. 220. — Oran, p. 228. — Bergen, p, 250, 251, 254. — Marioupol, p. 253. — Copenhague, p. 255. 257. — Rendsbourg, p. 258, 259, 260. — Alexandrie, 276 à 279. — Oran, p. 302. — Varna, p. 312. — Trieste, p. 325, 326. — Tampico, p. 342. — Taganrog, p. 391, 392. — Belize, p. 394, 395. — Smyrne, p. 396.—Stettin, p. 399, 401, 402.—Leith, p. 411. — Riga, p. 428. — Venise, p. 444, 445, 447, 448. — Smyrne, p. 473, 481. — Taganrog, p. 489, 490. — Trébizonde, p. 492 à 494, 496. — Bayonne, p. 497.—Amsterdam, p. 509, 511. — Dantzig, p. 520, 521. — Madrid, p. 578 à 580, 589. — Ibraïla, p. 674. — Tunis, p. 678.

Certificats d'origine. Reims, p. 73.

Céruse. Stockholm, p. 172. — Copenhague, p. 186, 257. — Trieste, p. 323. — Santos, p. 423.

Chaînes. Harlingen, p. 64.

Chaises et tabourets. Oran, p. 293.

Châles cachemires, etc. Bombay, p. 5. — Andrinople, p. 50. — Reims, p. 68.—Almeria, p. 273. — Trébizonde, p. 492.

Chali. Andrinople, p. 50.

Chambre de commerce. Smyrne, p. 483.

Change. Berdiansk, p. 80. — Rio de Janeiro, p. 91. — Bahia, p. 117. — Buenos-Ayres, p. 245. — Almeria, p. 274. — Riga, p. 427. — Smyrne, p. 482. — Ibraila, p. 676.

Chanvre. Kœnigsberg, p. 60. — Harlingen, 64 et suiv. — St-Pétersbourg, p. 67. — Memel, p. 99. — Manille, p. 191. — Berne, p. 255. — Copenhague, p. 255. — Trieste, p. 326. — Riga, p. 428. — Venise, p. 439, 445. — Amsterdam, p. 508. — Madrid, p. 590.

Chapeaux et articles de chapellerie. Chio, p. 95. — Santos, p. 423. — Madrid ,p. 642.

Charbons. Voir *Houille*.

Charcuterie. Salonique, p. 86.

Châtaignes. Berne, p. 254.

Chaudières. Dordrecht, p. 159.

Chaux. Dordrecht, p. 161. — Copenhague, p. 180. — Sunderland, p. 200. — Maestricht, p. 225.

Chemins de fer. Cologne, p. 16. — Stralsund, p. 48. — Reims, p. 74. — Francfort-sur-Mein, p. 166. — Milan, p. 318. — Zurich, p. 346. — Madrid, p. 596 et suiv.

Chènevis. Riga, p. 428.

Chevaux. Bombay, p. 6. — Copenhague, p. 180, 187, 257.

Chicorée. Harlingen, p. 65. — Sunderland, p. 201. — Berne, p. 254.

Chiffons. Kœnigsberg, p. 62. — Harlingen, p. 65. — Memel, p. 100. — Copenhague, p. 180. — Alexandrie. p. 280. — Trieste, p. 327.

Chiques. Dordrecht, p. 158.

Cigares. Voir *Tabacs*.

Ciment. Dordrecht, p. 157. — Copenhague, p. 180. — Boulogne-sur-Mer, p. 188.

Cinabre. Trieste, p. 327.

Cire. Brême, p. 5. — Padang, p. 109, 111. — Alexandrie, p. 282. — Oran, p. 310. — Trieste, p. 327. — Buenos-Ayres, p. 363. — Trébizonde, p. 492. — Amsterdam, p. 509.

Citrons et oranges. Taganrog, p. 43. — Lisbonne, p. 88.— Chio, p. 94, 97. — Malaga, p. 216. — Madrid, p. 582, 591.

Clam. Dunkerque, p. 433.

Clouterie et pointes de Paris. Brême, p. 5. — Andrinople, p. 49. — Harlingen, p. 64. — St-Pétersbourg, p. 66. — Salonique, p. 85. — Chio, p. 93, 94. — Bahia, p. 114. — Dordrecht, p. 159, 161, 162. — Larnaca, p. 176. — Manille, p. 192. — Gibraltar, p. 221. — Montevideo, p. 228. — Alexandrie, p. 288. — Oran, p. 293. — Varna.

Digitized by Google

p. 315. — Trieste, p. 320, 321. — St-Thomas, p. 408. — Santos, p. 423. — Venise, p. 439, 440.—Smyrne, 480.—Brême, p. 486.—Trébizonde, p. 491, 494.—Hambourg, p. 557. — Madrid, p. 582, 590, 592, 641. — Alexandrie, p. 670. — Ibraïla, p. 673. — Tunis, p. 676.

Clous de girofle. Gibraltar, p. 219. — Amsterdam, p. 509.

Coca. Buenos-Ayres, p. 303.

Cochenille. Andrinople, p. 49. — Guatemala, p. 262. — Belize, p. 395. — Smyrne, p. 481. — Amsterdam, p. 509.

Cocons. Andrinople, p. 50. — Chio, p. 94, 97. — Oran, p. 309. — Trébizonde, p. 492, 495. — Madrid, p. 583.

Coffres-forts. Trieste, p. 322.

Coiffures. Chio, p. 93.

Coke. Francfort-sur-Mein, p. 167. — Stockholm, p. 172. — Sunderland, p. 200. — Copenhague, p. 255. — Almeria, p. 268. — Dantzig, p. 530.

Colophane. Bayonne, p. 496.

Colza. Taganrog, p. 45.— Stralsund, p. 47. — Kœnigsberg, p. 58. — Taganrog, p. 391. — Venise. p. 448. — Taganrog, 490. — Dantzig, p. 520.

Combustibles. Madrid, p. 578.

Comestibles. Buenos-Ayres, p. 239. — Madrid, p. 578.

Commerce. Copenhague, p. 178. — Malaga, p. 214. — Almeria, p. 272. — Trieste, p. 328. — Ciudad-Bolivar, p. 413. — Madrid, p. 576.

Commissions (frais de). Ciudad-Bolivar, p. 420.

Comotes. Tampico, p. 342.

Conditions de vente. Buenos-Ayres, p. 252. — Almeria, p. 274.

Confitures. Harlingen, p. 64. 66. — Chio, p. 95, 97.

Conserves alimentaires. Samarang, p. 12.

Consignations. Buenos-Ayres, p. 238.

Construction de navires. Sunderland, p. 205.

Cordages en fer. Harlingen, p. 64.

Cordes et cordages. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 66. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 159. — Copenhague, p. 187, 255, 257. — Smyrne, p. 482.

Cordons. Salonique, p. 86.

Corinthes. Voir *Raisins*.

Cornes. Bombay, p. 5. — Trieste, p. 327. — Amsterdam, p. 509.

Cotonnades. Brême, p. 3. — Bombay, p. 5, 6 — Francfort-sur-Mein, p. 167. — Copenhague, p. 186. — Berne, p. 236. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 294. — Trieste, p. 324. — Smyrne, p. 481.

Cotons. Bombay, p. 5. — Syra, p. 9. — Samarang, p. 10, 11. — Cologne, p. 17, 37. — Andrinople, p. 50. — Alep, p. 51. — Aïdin, p. 56. — Harlingen, p. 64. — Salonique, p. 85. — Chio, p. 94, 97. — Bahia, p. 118. — Nouvelle-Orléans, p. 131. — Dordrecht, p. 157. — Francfort-sur-Mein, p. 165. — Larnaca, p. 174. — Copenhague, p. 180, 182, 186. — Stockholm, p. 194. — Berne, p. 235. —Copenhague, p. 255, 256. — Guatemala, p. 262. — Alexandrie; p. 276. — Oran, p. 297. — Patras, p. 314. — Milan, p. 317. — Tampico, p. 342. — Zurich, p. 343, 345. — Belize, p. 394, 395. — Smyrne, p. 396. — Stettin, p. 397. — Leith, p. 410. — Ciudad-Bolivar, p. 418. — Venise, p. 440, 444. — Smyrne, p. 475. — Brême, p. 486, 487. — Trébizonde, p. 491, 492, 493.— Amsterdam, p. 506, 509, 510. — Hambourg, p. 555. — Leipzig, p. 565, 564, 565. — Madrid, p. 581. — Ibraïla, p. 674. — Tunis, p. 676.

Couleurs. Cologne, p. 37. — Stockholm, p. 171, 172. — Copenhague, p. 186. — Montevideo, p. 228. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 481.

Couperose. Dordrecht, p. 157.

Cours des changes. Stockholm, p. 172.

Courtiers. Ciudad-Bolivar, p. 420.

Digitized by Google

Coutellerie. Chio, p. 93. — Alexandrie, p. 286. — Oran, p. 293. — Madrid, p. 582, 590.
Couvertures. Samarang, p. 12. — Reims, p. 68. — Salonique, p. 85.
Craie. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 161.
Crins. Montevideo, p. 229. — Smyrne, p. 478. — Buenos-Ayres, p. 547. — Hambourg, p. 555.
Cubèbe. Samarang, p. 13.
Cuirs et peaux. (et articles en). Brême, p. 3. — Bombay, p. 5. — Syra, p. 9. — Samarang, p. 13. — Cologne, p. 18, 34. — Taganrog, p. 45. — Andrinople, p. 50. — Kœnigsberg, p. 61. — Harlingen, p. 64, 65. — Salonique, p. 85, 86. — Chio, p. 93, 94. — Memel, p. 100. — Padang, p. 109, 110, 111. — Bahia, p. 121. — Dordrecht, p. 157, 161. — Francfort-sur-Mein, p. 164, 167. — Stockholm, p. 171, 172, 193, 194, 195. — Copenhague, p. 180, 186. — Gibraltar, p. 219. — Montevideo, p. 229. — Berne, p. 235. — Copenhague, p. 257. — Guatemala, p. 262. — Oran, p. 308. — Varna, p. 312, 313. — Tampico, p. 342. — Belize, p. 395. — Ciudad-Bolivar, p. 416, 417. — Santos, p. 423. — Riga, p. 428. — Venise, p. 445. — Smyrne, p. 478, 481. — Brême, p. 486, 487. — Trébizonde, p. 491, 492, 496. — Amsterdam, p. 507, 509, 510. — Buenos-Ayres, p. 537, 547, 548. — Hambourg, p. 555, 566. — Leipzig, p. 564. — Tunis, p. 676.
Cuivre (et ouvrages en). Samarang, p. 12. — Taganrog, p. 45. — Alep, p. 51. — Salonique, p. 86. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 161. — Stockholm, p. 169, 195. — Copenhague, p. 186, 255, 257. — Tampico, p. 342. — Trébizonde, p. 491, 492, 496. — Christiansand, p. 500. — Amsterdam, p. 508, 510. — Leipzig, p. 564.
Damas. Copenhague, p. 257.
Dattes. Taganrog, p. 45. — Tunis, p. 676.
Déchets de laine, soie, etc. Reims, p. 70. — Trébizonde, p. 492.
Denrées coloniales. Maestricht, p. 225. — Bergen, p. 231. — Stettin, p. 397. — Madrid, p. 578.
Dentelles. Chio, p. 93. — Oran, p. 294. — Brême, p. 487.
Dents d'éléphant. Alexandrie, p. 282.
Diamants. Bahia, p. 128.
Distillerie. Chio, p. 97. — Dordrecht, p. 159.
Douves. Voir *Bois*.
Douanes (modific. etc. aux tarifs des droits de). Buenos-Ayres, p. 244. — Ciudad-Bolivar, p. 419. — Smyrne, p. 482. — Madrid, p. 640. — Copenhague, p. 653, 661.
Draps. Brême, p. 3, 4. — Samarang, p. 12. — Andrinople, p. 50. — Alep, p. 52. — Chio, p. 93, 94. — Francfort-sur-Mein, p. 165. — Larnaca, p. 176. — Copenhague, p. 180, 182, 186, 187. — Alexandrie, p. 286. — Trieste, p. 324. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 481. — Alexandrie, p. 679. — Tunis, p. 676.
Drilles. Samarang, p. 11. — Stockholm, p. 195.
Drogues et drogueries. Cologne, p. 37. — Harlingen, p. 64. — Salonique, p. 85. — Chio, p. 93, 97. — Dordrecht, p. 157, 162. — Santos, p. 423. — Smyrne, p. 478, 481. — Brême, 487. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 509, 510. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 578.
Eau de vie. Cologne, p. 18. — Chio, p. 94. — Copenhague, p. 180, 186, 187. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 255. — Oran, p. 303. — Dunkerque, p. 434. — Trébizonde, p. 491. — Madrid, p. 581, 592, 640.
Eau-de-Seltz. Samarang, p. 12.
Eaux minérales. Dordrecht, p. 158. — Amsterdam, p. 511.
Ecaille. Padang, p. 109. — Alexandrie, p. 283.
Ecoles. Chio, p. 98.
Echantillons. Buenos-Ayres, p. 240.
Ecorces tannifères etc. Chio, p. 94. — Sunderland, p. 201. — Oran, p. 295. — Leith, p. 411.
Ecorces d'oranges et de citrons. Malaga, p. 216.

Digitized by Google

Emeri. Syra, p. 8. — Chio, p. 93.
Emigration. Brême, p. 2. — Stralsund, p. 48. — Chio, p. 97. — Bergen, p. 232. — Rendsbourg, p. 261. — Hambourg, p. 357.
Encens. Taganrog, p. 45. — Alexandrie, p. 282.
Epices et épiceries. Bombay, p. 5. — Harlingen, p. 66. — Salonique, p. 85. — Dordrecht, p. 162.
Eponges. Trieste, p. 327. — Smyrne, p. 478. — Tunis, p. 676.
Equipements militaires (objets d'). Trébizonde, p. 491. — Alexandrie, p. 670.
Esprits. Bombay, p. 7. — Kœnigsberg, p. 59. — Harlingen, p. 65. — Smyrne, p. 479.
— *de vin*. Berne, p. 234.
Essence de rose, etc. Andrinople, p. 50. — Smyrne, p. 478.
Estampes. Madrid, p. 641.
Etain (et objets en). Taganrog, p. 45. — Andrinople, p. 49. — Harlingen, p. 65. — Chio, p. 94. — Stettin, p. 399. — Venise, p. 439. — Trébizonde. p. 491. — Amsterdam, p. 508, 509, 510. — Dantzig, p. 532.
Etoupes. St-Pétersbourg, p. 67. — Memel, p. 99. — Venise, p. 439.
Exposition d'agriculture. Buenos-Ayres, p. 362.
Extrait d'absinthe. Berne, p. 236.
Fagots de jonc et d'osier. Dordrecht, p. 158.
Fangibs. Andrinople, p. 50.
Farines. Samarang, p. 12. — Taganrog, p. 45. — Andrinople, p. 50. — Kœnigsberg, p. 57. — Harlingen, p. 64, 65. — Nouvelle-Orléans, p. 144. — Dordrecht, p. 161. — Copenhague, p. 185, 187. — Stockholm, p. 194. — Gibraltar, p. 220. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 256, 257. — Rendsbourg, p. 259. — Oran, p. 303. — Varna, p. 312. — Trieste, p. 326. — Santos, p. 424. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 492. — Amsterdam, p. 510, 511. — Madrid, p. 578, 582, 589.
Farines étuvées. Bahia, p. 114.
Faux. Taganrog, p. 45.
Fers (minerai, fonte, etc.). Syra, p. 9. — Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18, 21. — Birmingham, p. 44 — Taganrog, p. 45. — Andrinople, p. 49. — Alep, p. 51. — Harlingen, p. 64. — St-Pétersbourg, p. 66. — Salonique, p. 85. — Dordrecht, p. 157, 161. — Stockholm, p. 167, 172, 195. — Copenhague, 180, 186. — Sunderland, p. 211. — Maestricht, p. 225. — Berne, p. 235. — Copenhague, p. 255, 257. — Alexandrie, p. 286. — Oran, p. 294. — Varna, p. 313. — Trieste, p. 320, 322. — Leith, p. 411. — Santos, p. 424. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 480. — Taganrog, p. 490. — Trébizonde, p. 491. — Christiansand, p. 500. — Amsterdam, p. 510, 511. — Dantzig, p. 532. — Hambourg, p. 556. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 581, 582, 583, 590, 592, 641, 652. — Copenhague, p. 668. — Stockholm, p. 668. — Alexandrie, p. 670. — Ibraïla, p. 673.
Fer-blanc (et ouvrages en. Samarang, p. 12. — Andrinople, p. 50. — Harlingen, p. 64. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 157. — Santos, p. 424. — Trébizonde, p. 491. — Madrid, p. 582.
Ferraille. Cologne, p. 18. — Chio, p. 94. — Copenhague, p. 186.
Fèves de Tonka. Ciudad-Bolivar, p. 417.
Figues. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65. — Chio, p. 95, 97. — Copenhague, p. 186. Malaga, p. 216. — Smyrne, p. 478.
Figures de cire. Tampico, p. 342.
Fil de coco. Amsterdam, p. 509.
Filets de pêche. Trébizonde, p. 492.
Fils. Brême, p. 3. — Samarang, p. 11. — Cologne, p. 18, 37, 38. — Copenhague, 257. — Trieste, p. 324. — Trébizonde, p. 492. — Hambourg, p. 555.
Fils et tissus de chanvre. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 160. — Copenhague, p. 255. — Madrid, p. 590, 641.
Fils d'or. Smyrne, p. 481.
Fils de fer, d'acier de cuivre, etc. Harlingen, p. 64, 65. — Reims, p. 71. — Trieste p. 322. — Madrid, p. 582, 592, 641. — Tunis, p. 676.

Digitized by Google

Fils et tissus de coton. Syra, p. 9. — Harlingen, p. 64. — Copenhague, p. 255, 257. — Hambourg, p. 555. — Leipzig, p. 564, 566.
Fils et tissus de laine Syra, p. 9. — Cologne, p. 18, 38. — Reims, p. 68. — Chio, p. 93, 94. — Francfort-sur-Mein, p. 167. — Copenhague, p. 180, 186, 255, 257. — Guatemala, p. 262. — Hambourg, p. 555. — Leipzig, p. 564, 565, 566.
Fils et tissus de lin. Harlingen, p. 64. — Copenhague, p. 186, 257. — Hambourg, p. 555. — Brême, p. 480. — Leipzig, p. 564, 566. — Madrid, p. 590, 641.
Flanelle. Reims, p. 69.
Fleurs d'oranger, etc. Chio, p. 95.
Fonderies. Dordrecht, p, 159, 160.
Fourrages. Harlingen, p. 65. — Maestricht, p. 225. — Oran, p. 302. — Christiansand, p. 498.
Fourrures. Salonique, p. 85. — Francfort-sur-Mein, p. 167.
Frets. Brême, p. 4.— Samarang, p. 13.— Taganrog, p. 46.— Bahia, p. 117.— Nouvelle-Orléans, p. 155. — Stockholm, p. 173. — Alexandrie, p. 290. — Ibraïla, p. 675.
Frisons. Trébizonde, p. 492.
Fromages. Brême, p. 3. — Samarang, p. 12. — Harlingen, p. 64, 65. — Chio, p. 95. — Copenhague, p. 180. — Stockholm, p. 194. — Berne, p. 236. — Copenhague, p. 255, 257. — Oran, p. 294. — Varna, p. 312, 313. — Smyrne, p. 480. — Brême, p. 486. — Amsterdam, p. 511.
Fruits secs et autres. Harlingen, p. 66. — Chio, p. 95. — Dordrecht, p. 158. — Copenhague, p. 186, 257. — Oran, p. 306. — Trieste, p. 326, 327. — Smyrne, p. 478, 481. — Trébizonde, p. 492. — Amsterdam, p. 511. — Madrid, p. 579, 582.
Fusils de chasse. Larnaca, p. 175.
Fustet. Guatemala, p. 262.
Futailles. Dordrecht, p. 162. — Madrid, p. 578.
Galène. Cologne, p. 18.
Gants de peau. Leipzig, p. 564.
Garance. Voir *Drogues.*
Genièvre. Brême, p. 3. — Dordrecht, p. 159. — Gibraltar, p. 221. — Oran, p. 294. — Santos, p. 424. — Smyrne, p. 479. — Amsterdam, 502.
Gibier. Harlingen, p. 466. — Copenhague, p. 257.
Girofle. Andrinople, p. 49.
Glaces et miroirs. Cologne, p. 18, 40. — Copenhague, p. 186. — Sunderland, p. 200. — Hambourg, p. 556. — Madrid, p. 581, 590.
Glands. Chio, p. 94.
Gommes. Bombay, p. 5. — Chio, p. 93, 94, 97. — Padang, p. 108 à 111. — Alexandrie. p. 281. — Trieste, p. 327. — Amsterdam, p. 509.
Goudron et poix. Samarang, p. 12. — Harlingen, p. 63, 66. — Bordeaux, p. 84. — Dordrecht, p. 157, 161, 162. — Stockholm, p. 169, 170, 172. — Copenhague, p. 186. — Gibraltar, p. 220. — Taganrog, p. 490. — Amsterdam, p. 510.
Graines oléagineuses et autres. Bombay, p. 5. — Taganrog, p. 45. — Kœnigsberg, p. 58, 59. — Harlingen, p. 63, 66. — St-Pétersbourg, p. 67. — Berdiansk, p. 79, 80. — Bordeaux, p. 84. — Memel, p. 99. — Dordrecht, p. 157, 161. — Copenhague, p. 180, 187. — Maestricht, p. 225. — Marioupol, 233. — Alexandrie, p. 280. — Oran, p. 300. — Trieste, p. 327. — Taganrog, p. 391, 392. — Stettin, p. 399.— Riga, p. 426, 428. — Dunkerque, p. 434. — Smyrne, 478, 480.— Taganrog, p. 489, 490. — Trébizonde, p. 496. — Bayonne, p. 497. — Dantzig, p. 522. — Madrid, p. 578, 582.
Grains. Bombay, p. 5. — Cologne, p. 18, 55. — Memel, p. 99.—Dordrecht, p. 156, 162. — Oran, p. 228. — Stettin, p. 401. — Riga, p. 428. — Amsterdam, p. 507, 510. — Dantzig, p. 519.
Graisses. Brême, p. 3. — Stralsund, p. 47. — Harlingen, p. 64. — Nouvelle-Orléans, p. 148.—Dordrecht, p. 161.—Copenhague, p. 180. — Montevideo, p. 229.—Rendsbourg, p. 238.—Trieste, p. 325.—Stettin, p. 399.—Buenos-Ayres, p. 547, 548.—Madrid, p 640.
Grenailles. Andrinople, p. 50.

Digitized by Google

Guano et engrais. Cologne, p. 18. — Hambourg, p. 535. — Madrid, p. 578, 582.
Guirca. Taganrog, p. 45.
Gunnies. Bombay, p. 5.
Gutta-percha et gutta-ghitan. Padang, 109 à 111. — Amsterdam, p. 509. — Leipzig, p. 564.
Habillements et linges confectionnés. Taganrog, p. 45. — Dordrecht, p. 161. — Francfort-sur-Mein, p. 167. — Copenhague, p. 186. — Santos, p. 423. — Leipzig, p. 564. — — Madrid, p. 578.
Halva. Taganrog, p. 45.
Hardes. Harlingen, p. 64. — Salonique, p. 86.
Harengs. Memel, p. 100.—Stockholm, p. 194. — Bergen, p. 231. — Copenhague, p. 255. — Christiansand, p. 499. — Amsterdam, p. 501, 510. — Dantzig, p. 529.
Hauts fourneaux. Boulogne-sur-Mer, p. 188.
Homards. Copenhague, p. 257. — Christiansand, p. 498.
Horlogerie et montres. Copenhague, p. 186. — Berne, p. 236. — Smyrne, p. 481.—Trébizonde, p. 491.— Madrid, p. 582.
Houblon. Dordrecht, p. 158. — Francfort-sur-Mein, p. 166, 167. — Copenhague, p. 186, 257. — Oran, p. 294.
Houille. Bombay. p. 6. — Cologne, p. 31. — Birmingham, p. 44. — Taganrog, p. 45, Harlingen, p. 64. — Reims, p. 75, 74. — Lisbonne, p. 87. — Chio, p. 94. — Memel, p. 100. — Bahia, p. 114.—Dordrecht, p. 157, 161.—Francfort-sur-Mein, p. 166, 167. — Stockholm, p. 171, 195. — Copenhague, p. 180, 186, 187. — Boulogne-sur-Mer, p. 189, 190. — Sunderland, p. 198, 201, 209.—Gibraltar, p. 218.—Maestricht, p. 225. — Bergen, p. 231.—Berne, p. 238.—Copenhague, p. 255, 256.—Rendsbourg, p. 258, — Almeria, p. 268, 272. — Oran, p. 294. — Stettin, p. 404. — Leith, p. 411. — Santos, p. 423. — Dunkerque, p. 432. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 492. — Amsterdam, p. 511. — Dantzig, p. 550. — Madrid, p. 581. — Tunis, p. 676.
Huiles. Brême, p. 3.— Bombay, p. 5. — Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18, 34, 35. — Taganrog, p. 44, 45. — Kœnigsberg, 59, 60. — Harlingen, p. 65. — Salonique, p. 86. — Lisbonne, p. 88. — Chio, p. 93, 94, 97. — Dordrecht, p. 157, 158, 159. — Stockholm, p. 171, 172. — Larnaca, p. 175. — Copenhague, p. 186. — Malaga, p. 216. — Gibraltar, p. 220. — Berne, p. 235. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 294, 300. — Varna, p. 315. — Venise, p. 445. — Smyrne, p. 481. — Amsterdam, p. 508, 510. — Dantzig, p. 532. — Hambourg, p. 535. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 579, 582, 591, 640. — Ibraïla, p. 673. — Tunis, p. 676.
Huile de pétrole, minérale, etc. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 157, 162. — Brême, p. 487. — Amsterdam, p. 508.
Huile de poisson, foie de morue, etc. Bergen, p. 231. — Copenhague, p. 255, 257. — Dunkerque, p. 434. — Trébizonde, p. 492. — Christiansand, p. 499. — Amsterdam p. 510.
Huiles de palme, coco, goudron, vitriol. Dordrecht, p. 157, 161, 162.
Huiles d'olives, d'amandes, etc. Trieste, p. 327.—Santos, p. 424.—Riga, p. 428.—Smyrne, p. 478. — Trébizonde, p. 491.
Huîtres et huîtrières. Cologne, p. 17. — Dunkerque, p. 433. Voir *Clam*.
Immigration. Oran, p. 311.
Indiennes. Andrinople, p. 50. — Salonique, p. 85. — Chio, p. 93. — Trieste, p. 324.
Indigo. Samarang, p. 13. — Andrinople, p. 49. — Chio, p. 93. — Gibraltar, p. 219. — Guatemala, p. 262, 263. — Alexandrie, p. 289. — Belize, p. 395. — Smyrne, p. 481.— Amsterdam, p. 506, 509.
Industries diverses. Cologne, p. 21. — Stralsund, p. 48.—Reims, p. 77.—Lyon, p. 107. — Boulogne-sur-Mer, p. 188.—Sunderland, p. 201.—Malaga, p. 215. — Rendsbourg, p. 260. — Alexandrie, p. 290. — Stettin, p. 405. — Ciudad-Bolivar, p. 413. — Dantzig, p. 533.
Instruments aratoires. Taganrog, p. 45. — Madrid, p. 590.

Digitized by Google

Instruments de mathématiques, optique, etc. Harlingen, p. 64. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 582, 590, 642.
Instruments de musique. Bombay, p. 6. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 582, 590, 642.
Istle. Tampico, p. 342.
Jalap. Tampico, 342.
Jambons. Samarang, p. 12. — Harlingen, p. 65, 66. — Brême, p. 487.
Jouets d'enfants. Bombay. p. 7. — Jersey, p. 10.
Jus de réglisse. Trieste, p. 327.
Kermis. Oran, p. 300.
Klipfisch. Bergen, p 231.
Lainages. Alexandrie, p. 286. — Smyrne, p. 481.
Laines. Cologne, p. 18, 38. — Taganrog, p. 45, 46. — Andrinople, p. 50. — Alep, p. 51. — Kœnigsberg, p. 61. — Harlingen, p. 66. —St-Pétersbourg, p. 67.—Reims, p. 69. — Francfort-sur-Mein. p, 164, 167. — Larnaca, p. 175. — Copenhague, p. 180, 186, 187. — Stockholm, p. 193. — Montevideo, p. 229. — Marioupol, p. 253. — Copenhague, p. 253, 257. — Alexandrie, p. 281. — Oran, p. 307. — Varna, p. 312, 313. — Patras, p. 315. — Trieste, p. 326. — Tampico, p. 342. — Taganrog, p. 391, 392. — — Leith, p. 410. — Stettin, p. 433. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 478. — Brême, p. 486. — Taganrog, p. 489, 490.—Trébizonde, p. 491, 492, 493, 496. — Amsterdam, p. 507, 509, 510. — Buenos-Ayres. p. 537, 547.—Hambourg, p. 555.—Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 581, 582, 583. — Ibraïla, p. 673. — Tunis, p. 676.
Laines artificielles. — Paris, p. 337.
Laiton. Copenhague, p. 186. — Leipzig, p. 564.
Lampes. Dordrecht, p. 162.
Lard. — Harlingen, p. 65, 66. — Copenhague, p. 255 à 257. — Rendsbourg, p. 259.
Laurier (feuilles et pomelles). Trieste, p. 327.
Législation financière, commerciale et industrielle. Cologne, p. 40.—Chio, p. 97.—Boulogne-sur-Mer, p. 188. — Sunderland, p. 207. — Trieste, p. 333. — Rendsbourg, p. 260. — Guatemala, p. 263. — Almeria, p. 274. — Venise, p. 446.
Légumes secs et autres. Salonique, p. 83. — Chio, p. 93, 95. — Dordrecht, p. 158. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 257. — Alexandrie, p. 279. — Oran, p. 302. — Venise, p. 448. — Madrid, p. 582.
Liége. Brême, p. 3. — Oran, p. 295.
Lin. Cologne, p. 38. — Kœnigsberg, p. 60. — Memel, p. 99. — Dordrecht, p. 157. — Sunderland, p. 200. — Berne, p. 233. — Copenhague, 255 — Alexandrie, p. 280. — Milan, p. 317. — Riga, p. 428. — Amsterdam, p. 510. — Madrid, p. 590.
Linge de table. Madrid, p. 592.
Lingeries. — Trieste, p. 324.
Liqueurs et spiritueux Brême, p. 3. — Harlingen, p. 66. — Stockholm, p. 171, 194. — Gibraltar, p. 220. — Oran, 303. — Santos, p. 424. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 509. — Dantzig, p. 528.
Liquides. Buenos-Ayres, p. 239. — Madrid, p. 578.
Litharge d'or. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 158.
Lits en fer. Oran, p. 294.
Livres et imprimés. Bombay, p. 5, 6. — Harlingen, p. 64, 65. — Madrid, p. 583, 642.
Locomotives. Berne, p. 238. — Madrid, p. 593.
Longeloths. Samarang, p. 11. — Andrinople, p. 50.
Macaroni. Taganrog, p. 45.
Macis. Padang, p. 110, 111. — Amsterdam, p. 509.
Machines américaines. Brême, p. 3.
Machines et mécaniques, (et pièces de). Cologne, p. 18. — Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 64, 65. — St-Pétersbourg, p. 67. — Dordrecht, p. 160. — Copenhague, p. 180, 181, 186. — Berne, p. 235. — Alméria, p. 268. — Trieste, p. 322. — Hambourg, p. 555. — Madrid, p. 581, 590, 592, 593. — Alexandrie, p. 670. — Newcastle. p. 672.
Madapolams. Samarang, p. 10, 11. — Andrinople, p. 50.

Digitized by Google

Madriers. Stockholm, p. 172.
Malt. Bergen, p. 231. — Trieste, p. 326. — Belize, p. 394, 394.
Manganèse (minerai). Lisbonne, p. 86. — Dordrecht, p. 158.
Manufactures. Jersey, p. 9. — Alep, p. 51, 52. — Harlingen, p. 64. — Salonique, p. 85. — Chio, p. 94. — Bahia, p. 114. — Dordrecht, p. 158, 161. — Montevideo, p. 228. — Bergen, p. 231. — Alexandrie, p. 285. — Varna, p. 313. — Trieste, p. 320. — Smyrne, p. 480. — Amsterdam, p. 511. — Ibraïla, p. 674.
Marbres (ouvrés et autres). Cologne, p. 18. — Chio, p. 95. — Oran, p. 293. — Trieste, p. 325. — Riga, p. 426. — Brême, p. 486. — Hambourg, p. 556. — Madrid, p. 590, 593, 642.
Marché monétaire. Nouvelle-Orléans, p. 149.
Maté. Buenos-Ayres, p. 365.
Matériaux de construction. Brême, p. 3, 486. — Madrid, p. 578.
Matériels de chemins de fer. Lisbonne, p. 87. — Malaga, p. 215. — Santos, p. 424. — Madrid, p. 581, 590. — Alexandrie, p. 670. — Buenos-Ayres, p. 678.
Matières textiles ou filamenteuses. Oran, p. 296. — Madrid, p. 578.
Mâts et mâtures. Riga, p. 428. — Dantzig, p. 525.
Mécaniques (Objets de). Saint-Pétersbourg, p. 66, 67.
Médicaments. Oran, p. 301. — Smyrne, p. 478, 481.
Mélasse. Brême, p. 3. — Copenhague, p. 186.
Merceries. Salonique, p. 85. — Dordrecht, p. 161. — Buenos-Ayres, p. 259.
Mercure. Madrid, p. 582.
Merrains et douves. Riga, p. 428. — Dantzig, p. 526.
Métaux manufacturés et autres. Bombay, p. 6. — Samarang, p. 12. — Francfort-sur-Mein, p. 165. — Venise, p. 445. — Amsterdam, p. 508. — Madrid, p. 578. — Tunis, p. 676.
Métaux précieux. Madrid, p. 582.
Meubles. Jersey, p. 10. — Dordrecht, p. 161. — Copenhague, p. 186. — Santos, p. 424. Venise, p. 439. — Smyrne, p. 481. — Madrid, p. 578.
Meules. Brême, p. 486. — Amsterdam, p. 511.
Miel. Chio, p. 97. — Dordrecht, p. 157, 158. — Oran, p. 310. — Varna, p. 312. — Buenos-Ayres, p. 363. — Stettin, p. 599.
Millet. Ibraïla, p. 674.
Minerais et minéraux divers. Cologne, p. 18. — Chio, p. 95. — Stockholm, p. 172, 195. — Maestricht, p. 225. — Guatemala, p. 262. — Almeria, p. 271. — Oran, p. 307. — Ciudad-Bolivar, p. 415. — Venise, p. 439. — Madrid, p. 582, 591.
Mines. Stralsund, p. 48. — Boulogne-sur-Mer, p. 188. — Sunderland, p. 201. — Malaga, p. 215. — Rendsbourg, p. 260. — Almeria, p. 270. — Alexandrie, p. 290. — Madrid, p. 579.
Moellons. Boulogne-sur-Mer, p. 189.
Monnaies. Andrinople, p. 50. — Montevideo, p. 229. — Buenos-Ayres, p. 241. — Alexandrie, p. 289. — Milan, p. 318. — Ciudad-Bolivar, p. 420.
Mors et étriers. Madrid, p. 590.
Morue. Gibraltar, p. 220. — Smyrne, p. 481. — Madrid, p. 581.
Moscouade. Guatemala, p. 262.
Mousseline. Salonique, p. 85.
Munitions de guerre, etc. Cologne, p. 15. — Brême, p. 486.
Mûriers. Venise, p. 449.
Nacre. Alexandrie, p. 283.
Natron. Alexandrie, p. 280.
Nattes. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65. — Copenhague, p. 187.
Navigation. Bombay, p. 7. — Syra, p. 8. — Cologne, p. 20. — Stralsund, p. 47. — Harlingen, p. 66. — Reims, p. 72, 74. — Malte, p. 80. — Bordeaux, p. 82. — Lisbonne, p. 86. — Chio, p. 96. — Memel, p. 101. — Bahia, p. 129. — Copenhague, p. 176, 195. — Boulogne-sur-Mer, p. 188, 189. — Malaga, p. 215, 217. — Gibraltar, p. 218.

Digitized by Google

— Maestricht, p. 225. — Bergen, p. 230. — Copenhague, p. 256. — Rendsbourg, p. 259. — Almeria, p. 272. — Alexandrie, p. 289. — Varna, p. 313. — Patras, p. 315. — Trieste, p. 329. — Tampico, p. 341. — Belize, p. 395. — Stettin, p. 400. — Ciudad-Bolivar, p. 414. — Santos, p. 423. — Riga, p. 425. — Venise, p. 43ª, 441. — Trébizonde, p. 495. — Christiansand, p. 500. — Amsterdam, p. 511. — Dantzig, p. 534. — Madrid, p. 583, 593.

Nickel. Cologne, p. 31.

Noix. Taganrog, p. 44, 45. — Trébizonde, p. 492.

Noix de galle. Alep, p. 52. — Trébizonde, p. 492.

Noix et fleur de muscade. Andrinople, p. 49. — Padang, p. 109 à 111. — Amsterdam, p. 509.

Noix de coco. Belize, p. 395.

Nouveautés. Trieste, p. 324.

Objets de sculpture. Copenhague, p. 186.

Oeufs. Varna, p. 312, 313.

Olives. Taganrog, p. 44. — Lisbonne, p. 88. — Chio, p. 94, 97. — Varna, p. 313.

Opium. Bombay, p. 6. — Smyrne, p. 478. — Trébizonde, p. 492.

Or. Cologne, p. 31. — Tampico, p. 342.

Os. Kœnigsberg, p. 62. — Harlingen, p. 65. — Copenhague, p. 180. — Trieste, p. 327. Dantzig, p. 527. — Tunis, p. 676.

Outils. Madrid, p. 582, 590.

Ouvrages divers. Voir *le métal, etc., dont ils sont composés*.

Paille ouvrée. Berne, p. 236. — Brême, p. 487. — Leipzig, p. 564.

Pain. Copenhague, p. 187, 257.

Panne de porc. Dordrecht, p. 161.

Papeteries. Bombay, p. 5, 6. — Syra, p. 9. — Jersey, p. 10. — Smyrne, p. 481.

Papier (sparte pour fabrication du). Almeria, p. 275.

Papiers divers (et articles en). Brême, p. 3. — Chio, p. 94. — Bahia, p. 114. — Dordrecht, p. 158. — Stockholm, p. 172. — Larnaca, p. 176. — Copenhague, p. 186. — Manille, p. 192. — Gibraltar, p. 221. — Montevideo, p. 228. — Berne, p. 236. — Copenhague, p. 257. — Rendsbourg, p. 258. — Oran, p. 294. — Trieste, p. 325. — Paris, p. 336. — St-Thomas, p. 408. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 511. — Hambourg, p. 556. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 582, 592, 642. — Tunis, p. 676.

Parfumeries. Bombay, p. 6. — Harlingen, p. 65. — Madrid, p. 578. — Tunis, p. 676.

Passementeries. Salonique, p. 86. — Copenhague, p. 257. — Madrid, p. 582.

Pâtes de farine. Trieste, p. 327.

Pêche. Boulogne-sur-Mer, p. 190. — Dunkerque, p. 432. — Madrid, p. 579.

Peintures. Amsterdam, p. 511.

Pelleteries. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65. — Salonique, p. 85. — Oran, p. 309. — Leipzig, p. 564.

Perles. Bombay, p. 6.

Phares. Almeria, p. 275.

Pianos. Santos, p. 424.

Piassava. Bahia, p. 125.

Pierres diverses (cuites etc.). Harlingen, p. 64. — Chio, p. 95. — Dordrecht, p. 157, 158, 160, 161, 162. — Copenhague, p. 186. — Maestricht, p. 225. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 295. — Amsterdam, p. 511.

Pinang. Padang, p. 111.

Pipes à fumer. Dunkerque, p. 434.

Planches et voliges. Stockholm, p. 195. — Santos, p. 424. — Riga, p. 428.

Plâtre. Dordrecht, p. 160.

Plomb. Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18. — Harlingen, p. 64, 65. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 158. — Malaga, p. 216. — Maestricht, p. 223. — Guatemala, p. 262. — Almeria, p. 270. — Santos, p. 424. — Venise, p. 439. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 511. — Dantzig, p. 532. — Madrid, p. 582, 592.

Digitized by Google

Plumes d'acier. Boulogne-sur-Mer, p. 188.
Plumes d'autruche, etc. Copenhague, p. 257. — Alexandrie, p. 282. — Riga, p. 428. — Amsterdam, p. 511.
Poids et mesures. Alexandrie, p. 289. — Milan, p. 318.
Poils de chèvre, etc. Trébizonde, p. 492. — Amsterdam, p. 511.
Poissons. Harlingen, p. 66. — Chio, p. 93. — Copenhague, p. 255, 257. — Varna, p. 313. — Venise, p. 445. — Smyrne, p. 481. — Christiansand, p. 498, 499. — Madrid, p. 582.
Poivre. Taganrog, p. 45. — Padang, p. 108, 111. — Dordrecht, p. 162. — Gibraltar, p. 219. — Amsterdam, p. 509, 510.
Pommes de terre. Harlingen, p. 64, 65. — Dordrecht, p. 158. — Francfort-sur-Mein, p. 165. — Copenhague, p. 180. — Boulogne-sur-Mer, p. 189. — Sunderland, p. 209. — Oran, p. 294. — Venise, p. 448. — Smyrne, p. 481. — Amsterdam, p. 510. — Dantzig, p. 520.
Porc. Nouvelle-Orléans, p. 146.
Porcelaines, faïences et poteries. Brême, p. 3. — Samarang, p. 12. — Harlingen, p. 64, 65. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 160, 162. — Copenhague, p. 181, 186. — Manille, p. 192. — Sunderland, p. 200. — Gibraltar, p. 221. — Berne, p. 236. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 293. — Santos, p. 424. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 510. — Hambourg, p. 556. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 578, 642.
Potasse. Cologne, p. 18. — Harlingen, p. 64, 66. — St-Pétersbourg, p. 67. — Tampico, p. 342. — Buenos-Ayres, p. 361. — Amsterdam, p. 508, 510.
Poudre à tirer. Chio, p. 93, 94.
Poudre d'or. Ciudad-Bolivar, p. 418.
Poutres, solives, etc. Voir *Bois*.
Presses à imprimer. Bombay, p. 6.
Produits chimiques. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 160. — Madrid, 578.
Produits coloniaux non alimentaires. Madrid, p. 578.
Provisions. Samarang, p. 12.
Prunes. Bordeaux, p. 34.
Pyréthre. Trébizonde, p. 492.
Pyrite de fer. Sunderland, p. 201.
Quincaillerie. Brême, p. 3. — Syra, p. 9. — Salonique, p. 83. — Chio, p. 93, 94. — Francfort-sur-Mein, p. 167. — Buenos-Ayres, p. 239. — Almeria, p. 273. — Alexandrie, p. 286. — Santos, p. 424. — Smyrne, p. 481. — Brême, p. 487. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 511. — Leipzig, p. 563, 564. — Madrid, p. 582, 590.
Raffineries. Cologne, p. 37.
Rahatlucum. Taganrog, p. 45.
Rails. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 157, 158. — Berne, p. 237. — Trieste, p. 322. — Madrid, p. 594. — Buenos-Ayres, p. 678.
Raisins secs et autres. Cologne, p. 18. — Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 64. — Chio, p. 93. — Malaga, p. 216. — Patras, p. 314. — Venise, p. 449. — Smyrne, p. 478. — Trébizonde, p. 492, 494. — Amsterdam, p. 510. — Madrid, p. 582, 591.
Règlements douaniers. Ciudad-Bolivar, p. 416.
Résidus. Bombay, p. 6.
Résine. Brême, p. 3. — Bordeaux, p. 82. — Nouvelle-Orléans, p. 149. — Dordrecht, p. 157. — Stockholm, p. 172. — Stettin, p. 399. — Amsterdam, p. 510.
Rhum. Andrinople, p. 50. — Harlingen, p. 64. — Chio, p. 94. — Copenhague, p. 187. — Belize, p. 395. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 491.
Ricin. Buenos-Ayres, p. 363, 366.
Riz. Brême, p. 3. — Samarang, p. 10, 13. — Cologne, p. 18, 36. — Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65. — Chio, p. 93. — Padang, p. 108 à 111. — Dordrecht, p. 161. — Copenhague, p. 180, 183, 186. — Gibraltar, p. 220. — Montevideo, p. 228. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 257. — Guatemala, p. 262. — Alexandrie, p. 279. — Stettin,

Digitized by Google

p. 399. — Venise, p. 448. — Smyrne, p. 481. — Amsterdam, p. 507, 510. — Dantzig, p. 529. — Ibraïla, p. 673.

Rognures. Montevideo, p. 229.

Rogues de poissons. Bergen, p. 231. — Copenhague, p. 255. — Christiansaud, p. 499.

Rotins. Samarang, p. 13. — Padang, p. 109 à 111. — Amsterdam, p. 509.

Rubans. Cologne, p. 17. — Reims, p. 69. — Copenhague, p. 186. — Zurich, p. 345. — Leipzig, p. 564.

Sable. Maestricht, p. 223.

Sacs divers. Samarang, p. 12. — Harlingen, p. 64. — Salonique, p. 86. — Madrid, p. 578.

Safran. Alexandrie, p. 281. — Trébizonde, p. 492.

Sagou. Padang, p. 109 à 111. — Amsterdam, p. 509.

Saindoux. Berne, p. 234.

Salaisons. Smyrne, p. 481. — Dantzig, p. 527.

Salines. Dordrecht, p. 159.

Salpêtres. Bombay, p. 5. — Cologne, p. 18. — Dordrecht, p. 158. — Santos, p. 424. — Amsterdam, p. 510.

Salsepareille. Guatemala, p. 262. — Tampico, p. 342. — Belize, p. 598.

Sangsues. Smyrne, p. 478.

Savons et savonneries. Samarang, p. 12. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 159. — Gibraltar, p. 220. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 294. — Varna, p. 313. — Trieste, p. 327. — Buenos-Ayres, p. 361. — Smyrne, p. 482. — Trébizonde, p. 491. — Madrid, p. 642.

Scammonée. Smyrne, p. 478.

Schettings. Andrinople, p. 50.

Scieries. Dordrecht, p. 159, 160.

Sel ammoniac. Andrinople, p. 49.

Selène. Cologne, p. 31.

Sellerie. Harlingen, p. 64. — Salonique, p. 86. — Copenhague, p. 186.

Sels. Harlingen, p. 65. — Lisbonne, p. 86. — Chio, p. 93. — Memel, p. 100. — Dordrecht, p. 157. — Stockholm, p. 171, 194. — Copenhague, p. 180. — Bergen, p. 231. — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 255, 256 — Alexandrie, p. 280. — Santos, p. 424. — Dunkerque, p. 434. — Smyrne, p. 478. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 511. — Madrid, p. 582, 591, 592

Semences. Copenhague, p. 186. — Rendsbourg, p. 258, 259. — Amsterdam, p. 510, 511. — Madrid, p. 582.

Semoule. Oran, p. 303.

Séné. Alexandrie, p. 282.

Serruries et poêles. Trieste, p. 312. — Madrid, p. 582, 593.

Sésame. Alexandrie, p. 280.

Shirtings. Samarang, p. 11.

Sirops. Brême, p. 3. — Stockholm, p. 171. — Copenhague, p. 187. — Amsterdam, p. 511.

Sof. Andrinople, p. 50.

Soies et soieries. Bombay, p. 5, 6. — Cologne, p. 39. — Andrinople, p. 50. — Chio, p. 95. — Lyon, p. 101. — Francfort-sur-Mein, p. 165, 167. — Larnaca, p. 175. — Copenhague, p. 180, 186. — Berne, p. 235, 236. — Alexandrie, p. 286. — Oran, p. 309. — Milan, p. 316, 317. — Zurich, p. 343. — Smyrne, p. 483. — Trébizonde, p. 491, 492, 495, 496. — Amsterdam, p. 509. — Hambourg, p. 555. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 583, 642. — Tunis, p. 676.

Soies de porc. Kœnigsberg, p. 61. — Harlingen, p. 66.

Soude. Harlingen, p. 64. — Dordrecht, p. 160. — Buenos-Ayres, p. 361.

Digitized by Google

Soufre. Dordrecht, p. 158, 159. — Alexandrie, p. 290. — Trieste, p. 327. — Smyrne, p. 482. — Amsterdam, p. 510.
Stockfisch. Dordrecht, p. 157. — Bergen, p. 231.
Sucres. Brême, p. 3. — Bombay, p. 5. — Syra, p. 9. — Jersey, p. 10. — Samarang, p. 12. — Cologne, p. 37. — Taganrog, p. 44. — Andrinople. p. 49. — Alep, p. 51, 52. — Salonique, p. 85. — Chio, p. 93. — Bahia, p. 117. — Nouvelle-Orléans, p 137. — Dordrecht, p. 158, 159, 162. — Stockholm, p. 171, 172, 194, 195. — Larnaca, p. 176. — Copenhague, p. 180, 186, 187. — Manille, p. 191. — Gibraltar, p. 220, 221. — Montevideo, p. 228. — Berne, p. 234. — Copenhague, 255, 256, 257. — Guatemala, p. 262. — Varna, p. 313. — Trieste, p. 320. — Belize, p. 394, 395. — Leith, p. 411. — Venise, p. 440, 444. — Smyrne, p. 482. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491, 493. — Amsterdam, p. 505, 509, 510, 511. — Hambourg, p. 557. — Madrid, p. 581, 592, 641, 652. — Ibraïla, p. 673. — Tunis, p. 676.
Suifs. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65. — Berdiansk, p. 80. — Dordrecht, p. 157, 161. — Montevideo, p. 229. — Marioupol, p. 253. — Guatemala, p. 262. — Varna, p. 312, 313. — Trieste, p. 327. — Taganrog, p. 391, 490. — Trébizonde, p. 492, 496. — Buenos-Ayres, p. 547, 548.
Sulfate de baryte. Dordrecht, p. 162.
Sumac. Harlingen, p. 65. — Chio, p. 94. — Dordrecht, p. 158. — Trieste, p. 326.
Tabacs et cigares. Brême, p. 3. — Jersey, p. 10. — Samarang, p. 12. — Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 66. — Chio, p. 94. — Bahia, p. 123. — Nouvelle-Orléans, p. 141. — Dordrecht, p. 158, 161. — Stockholm, p. 171, 193. — Copenhague, p. 180, 186, 187. — Manille, p. 190. — Gibraltar, p. 219, 220. — Montevideo, p. 228 — Berne, p. 234. — Copenhague, p. 255, 256, 257. — Guatemala, p. 262. — Alexandrie, p. 288. — Oran, p. 305. — Varna, p. 313. — Tampico, p. 342. — Ciudad-Bolivar, p. 416. — Santos, p. 428. — Riga, p. 428. — Smyrne, p. 482. — Brême, p. 486, 487. — Trébizonde, p. 491, 492, 496. — Amsterdam, p. 506, 509 à 511. — Madrid, p. 592. — Tunis, p. 676.
Tafia. Bahia, p. 124.
Talc. Ciudad-Bolivar, p. 418.
Tanneries. Cologne, p. 39. — Chio, p. 96. — Dordrecht, p. 159.
Tapioca. Bahia, p. 127.
Tapis et carpettes. Copenhague, p. 257. — Oran, p. 294. — Trébizonde, p. 492. — Leipzig, p. 564.
Tapisseries. Harlingen, p. 65.
Tarifs. Milan, p. 316. — Copenhague, p. 369 et suiv., p. 389.
Tartre. Trieste, p. 327.
Teintures. Harlingen, p. 65. — Dordrecht, p. 162. — Oran, p. 301. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 510. — Tunis, p. 676.
Tentures. Francfort-sur-Mein, p. 167.
Térébenthine. Cologne, p. 18. — Bordeaux, p. 83. — Chio, p. 93, 95, 97. — Nouvelle-Orléans, p. 149. — Dordrecht, p. 161. — Bayonne, p. 497.
Terraille. Smyrne, p. 482.
Terre, terre à porcelaine, pipes, etc. Dordrecht, p. 157, 158, 160, 162. — Copenhague, p. 186. — Boulogne-sur-Mer, p. 189. — Amsterdam, p. 510.
Terres cuites. Harlingen, p. 65.
Thé. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65. — Reims, p. 67. — Copenhague, p. 185, 186. — Gibraltar, p. 220. — Copenhague, p. 256, 257. — Trébizonde, p. 491, 493. — Amsterdam, p. 506, 509.
Tissus divers. Salonique, p. 85. — Stockholm, p. 171. — Almeria, p. 273. — Buenos-Ayres, p. 259. — Trieste, p. 324. — Santos, p. 423. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 481. — Trébizonde, p. 494. — Hambourg, p. 555, 556. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 578, 579, 582, 583, 643. — Tunis, p. 676.
Toiles, toiles à voiles, d'emballage, etc. Brême, p. 3. — Bombay, p. 5. — Samarang p. 10, 11. — Cologne, p. 18, 38. — Taganrog, p. 45. — Andrinople, p. 50. — Ko-

Digitized by Google

nigsberg, p. 62. — Malte, p. 81. — Salonique, p. 85. — Dordrecht, p. 161. — Francfort-sur-Mein, p. 165. — Copenhague, p. 180, 182, 186, 187. — Gibraltar, p. 221. — Berne, p. 255. — Copenhague, p. 257. — Trieste, p. 324. — St-Thomas, p. 408. — Leith, p. 410. — Ciudad-Bolivar, p. 419. — Santos, p. 424. — Brême, p. 486. — Trébizonde, 492. — Madrid, p. 592.

Toiles cirées. Leipzig, p. 564.

Tôles. Trieste, p. 322.

Touches. Dordrecht, p. 158.

Tournesol. Dordrecht, p. 159.

Tourteaux. Kœnigsberg, p. 60. — Memel, p. 100. — Dordrecht, p. 158, 162. — Copenhague, p. 180, 185, 187. — Stettin, p. 399.

Traités de commerce, etc. Boulogne-sur-Mer, p. 188. — Sunderland, p. 208. — Rendsbourg, 261. — Copenhague, p. 658.

Tribunaux. Ciudad-Bolivar, p. 420.

Tubes et tuyaux à eau, gaz, etc. Harlingen, p. 64. — Madrid, p. 590.

Tuiles. Jersey, p. 10. — Stralsund, p. 47. — Harlingen, p. 65. — Dordrecht, p. 157, 160. — Copenhague, p. 186, 257. — Rendsbourg, p. 258. — Riga, p. 426. — Smyrne, p. 482.

Ustensiles. Stockholm, p. 172.

Vachettes. Samarang, p. 13. — Padang, p. 109, 110.

Vaisselle. Taganrog, p. 45.

Vallonée. Trieste, p. 327.

Vanille. Guatemala, p. 262. — Tampico, p. 342.

Vases en pierre. Malte, p. 82.

Vernis. Dordrecht, p. 159.

Verres, verreries, verroteries et cristallerie. Brême, p. 3. — Bombay, p. 6. — Syra, p. 9. — Jersey, p. 10. — Samarang, p. 12. — Andrinople, p. 50. — St-Pétersbourg, p. 66. — Reims, p. 71. — Salonique, p. 86. — Chio, p. 93, 94. — Bahia, p. 114. — Dordrecht, p. 157, 159, 160. — Larnaca, p. 176. — Copenhague, p. 180, 186. — Manille, p. 192. — Sunderland, p. 200. — Gibraltar, p. 221. — Montevideo, p. 228. — Berne, p. 255. — Copenhague, p. 257. — Rendsbourg, p. 258. — Oran, p. 293. — Varna, p. 313. — Trieste, p. 320, 325. — Santos, p. 424. — Riga, p. 426. — Venise, p. 439, 440. — Smyrne, p. 481. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491, 495. — Amsterdam, p. 511. — Hambourg, p. 556. — Leipzig, p. 564. — Madrid, p. 578, 582, 643. — Alexandrie, p. 670. — Ibraïla, p. 673.

Vers à soie (et graine de). Andrinople, p. 50. — Venise, p. 449. — Trébizonde, p. 492.

Viandes salées et autres. Taganrog, p. 45. — Harlingen, p. 65, 66. — Nouvelle-Orléans, p. 147. — Copenhague, p. 180, 187, 255, 256, 257. — Rendsbourg, p. 259. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 492. — Buenos-Ayres, p. 548.

Vif-argent. Dordrecht, p. 157. — Trieste, p. 327.

Vignes et vignobles. Syra, p. 8. — Patras, p. 315.

Vinaigre. Jersey, p. 10. — Harlingen, p. 65. — Dordrecht, p. 159. — Copenhague, p. 257. — Dunkerque, p. 434.

Vins. Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18. — Taganrog, p. 44, 45. — Harlingen, p. 65, 66. — Reims, p. 70, 78. — Bordeaux, p. 82, 84. — Lisbonne, p. 87. — Chio, p. 97. — Lyon, p. 107. — Dordrecht, p. 161, 162. — Francfort-sur-Mein, p. 167. — Stockholm, p. 171, 172. — Larnaca, p. 175. — Copenhague, p. 186. — Malaga, p. 216. — Gibraltar, p. 220. — Berne, p. 254. — Copenhague, p, 255, 257. — Oran, p. 304. — Santos, p. 424. — Dunkerque, p. 434. — Venise, p. 439, 444. — Smyrne, p. 479, 481. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491. — Bayonne, p. 497. — Amsterdam, p. 510, 514. — Madrid, p. 582, 589, 591. — Tunis, p. 676.

Vis en fer. Madrid, p. 582, 590.

Vitriol. Cologne, p. 18. — Copenhague, p. 186.

Digitized by Google

Voies de communication. Chio, p. 97. — Boulogne-sur-Mer, p. 189. — Sunderland, p. 208. — Malaga, p. 215. — Marioupol, p. 233. — Rendsbourg. p. 261. — Almeria, p. 275. — Alexandrie, p. 291. — Patras, p. 315. — Trieste, p. 330. — Ciudad-Bolivar, p. 421. — Venise, p. 446. — Brême, p. 488. — Trébizonde, p. 496. — Christiansand, p. 500.
Voiles. Reims, p. 68. — Copenhague, p. 187.
Voitures. Bombay, p. 6. — Cologne, p. 18. — Trieste, p. 325. — Madrid, p. 578, 582, 592, 641.
Volaille. Dordrecht, p. 162. — Varna, p. 312, 313.
Waggons. Berne, p. 238. — Madrid, p. 582, 590.
Whisky. Nouvelle-Orléans, p. 148.
Zinc. Samarang, p. 12. — Cologne, p. 18. — Taganrog, p. 45. — Dordrecht, p. 158, 161, 162. — Francfort-sur-Mein, p. 165. — Stockholm, p. 172. — Copenhague, p. 186. — Gibraltar, p. 221. — Maestricht, p. 235. — Montevidéo, p. 228. — Copenhague, p. 257. — Oran, p. 293. — Trieste, p. 320, 323. — Stettin, p. 399. — Leith, p. 411. — Venise, p. 433. — Brême, p. 486. — Trébizonde, p. 491. — Madrid, p. 582, 583, 643.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

On trouve également, dans ce volume, les tableaux des importations dans les pays ou ports suivants : Brême, p. 1, 3, 486. — Bombay, p. 6. — Syra, p. 9. — Cologne, p. 17. — Andrinople, p. 49. — Harlingen, p. 64. — Chio, p. 93. — Bahia, p. 112 et suiv. — Dordrecht, p. 160. — Stockholm, p. 171. — Copenhague, 186, 255. — Boulogne-sur-Mer, p. 189. — Manille, p. 191. — Berne, p. 233, 234. — Norvége, p. 257. — Alexandrie, p. 285. — Varna, p. 313. — Patras, p. 314. — Belize, p. 395. — Stettin, p. 399. — Santos, p. 423. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 480. — Trébizonde, p. 491. — Amsterdam, p. 505. — Dantzig, p. 528. — Hambourg, p. 555. — Leipzig, p. 561. — Madrid, p. 578, 581, 583. — Espagne, p. 590.

Et des exportations dans les pays ou ports suivants : Brême, p. 1, 487. — Bombay, p. 6. — Cologne, p. 17. — Andrinople, p. 50. — Harlingen, p. 65. — Rio de Janeiro, p. 91. — Chio, p. 94. — Padang, p. 110, 111. — Bahia, p. 113 et suivantes. — Dordrecht, p. 162. — Stockholm, p. 167. — Copenhague, p. 187, 255. — Boulogne-sur-Mer, p. 189. — Manille, p. 190. — Malaga, p. 216. — Norvége, p. 257. — Guatemala, p. 262. — Alexandrie, p. 276. — Varna, p. 312. — Patras, p. 314. — Belize, p. 394. — Stettin, p. 399. — Santos, p. 424. — Venise, p. 439. — Smyrne, p. 474. — Trébizonde, p. 492. — Dantzig, p. 519. — Buenos-Ayres, p. 547. — Madrid, 579, 582, 584. — Espagne, p. 591.

Digitized by Google

Digitized by Google

R 8/1 SK

UNIVERSITY OF MINNESOTA
3 1951 T00 259 939 V

Digitized by Google